Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/v30revuedesdeuxmond1878brux

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLVIIIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLVIIIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME TRENTIÈME

THURGAUISCHE CONVENTS-BIBL. CANTONSSCHULE

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1878

LES ÉVOLUTIONS

DU

PROBLÈME ORIENTAL

II [1].

LA RUSSIE ORTHODOXE.

I.

Pendant deux siècles encore, depuis la première mission russe à Constantinople, le tsar et le padichah devaient s'observer de loin, échanger de temps en temps des messages amicaux, éviter soigneusement tout cas de rupture violente, et ce n'est pas un des moins curieux spectacles de l'histoire que cette attitude des deux empires fatalement destinés un jour à s'entre-choquer, ayant même de bonne heure la conscience de cette nécessité inéluctable et s'éludant néanmoins de génération en génération, ajournant comme d'un commun et tacite accord l'heure de la rencontre suprême. Les occasions n'ont pas certes manqué durant cette longue période, qui pouvaient faire éclater une hostilité toujours latente, et pour les Turcs par exemple c'était déjà une rude épreuve que d'assister impassibles à la chute des khanats mahométans de Kazan et d'Astrakhan, ainsi qu'aux démêlés incessans du *Moskof* avec le khan de Crimée, leur coreligionnaire et même leur vassal. Et de leur côté les Russes ont su constamment résister aux sollicitations que leur adressait, à diverses reprises, telle puissance chrétienne, pour

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1877.

s'assurer leur concours dans une guerre contre le sultan. C'est en vain que déjà Philippe II, « pour les émouvoir et susciter contre le Grand Seigneur, les avait fait accommoder de toutes sortes d'armes offensives et défensives, et par exprès d'artillerie, dont ils étaient ignorans, et des artisans même (1). » C'est en vain aussi que vers le milieu du siècle suivant (1654), pendant la célèbre guerre de Candie, la république de Saint-Marc envoyait une grande ambassade à Moscou avec une magnifique étoffe d'or (*un superbissimo drappo d'oro*) pour le tsar Alexis Romanof et des exhortations pressantes à une action commune contre l'infidèle. La signorie représentait au Moscovite « la facilité qu'il avait de frapper la Turquie au cœur même (*al cuore*) de ses possessions, où il trouverait tant de coreligionnaires du rite grec soupirant après une si belle résolution. » Le tsar attendit trois ans pour répondre, et dans sa réponse il demanda à la signorie un fort emprunt qui lui permît de terminer d'abord ses guerres avec la Suède et la Pologne (2). Tout le long du XVIIe siècle la Russie assista aux luttes incessantes de l'Autriche, de la Hongrie, de la Pologne et de la république de Saint-Marc contre les armées du sultan sans y prendre part; tout au plus intervint-elle, de loin en loin, diplomatiquement, pour s'assurer quelque important avantage, par exemple pour se faire adjuger le territoire de Kief si longtemps disputé aux Polonais; et ce n'est qu'à la fin du XVIIe siècle qu'elle osa s'emparer d'Azof. On dirait qu'avant d'entrer en lice, la Russie avait attendu l'heure du complet épuisement de l'Osmanli; très certainement aussi elle attendait l'homme du destin capable de la soulever par son génie, et de la lancer dans « la grande voie au bout de laquelle brillait la coupole de Sainte-Sophie. » Ni l'heure ni l'homme ne tardèrent à venir. La puissance musulmane, fortement ébranlée déjà sous les murs de Vienne en 1683, avait reçu le coup de grâce à Zenta de la vaillante main du prince Eugène, et le 26 janvier 1699 fut signée cette paix de Carlovitz que l'historien Hammer a si justement appelée « une mise au concours de l'empire ottoman. » Douze ans après la paix de Carlovitz, le tsar Pierre Alexéiévitch inaugurait la grande œuvre russe en Orient par sa campagne du Pruth.

Les historiens n'ont pas manqué à cette campagne célèbre; on se permettra toutefois d'en faire ici ressortir un trait bien caractéristique et peut-être trop négligé, à savoir que dans cette courte campagne on trouve déjà réunis presque au complet tous les argumens et tous les élémens dont la politique russe ne devait cesser

1. Dépêche de l'évêque d'Acqs à M. de la Vigne, 26 mai 1588. *Négociations dans le Levant*, II, p. 450.

2. Le doge Valiero, *Istoria della guerra di Candia*, p. 317 seq. et p. 529 seq.

de se servir depuis lors jusqu'à nos jours contre l'empire ottoman. C'est ainsi que les hostilités de 1711 ont été précédées par la demande de Pierre le Grand à la Sublime-Porte que les clés du saint sépulcre à Jérusalem fussent livrées au clergé grec, tout comme il est arrivé depuis, lors des transactions qui précédèrent la guerre de Crimée. Au moment de rompre avec la Porte, le tsar fit publier en latin un grand *Exposé* (1) adressé au monde honnête et impartial (*honestus et a partium studio alienus mundus*), et cet appel à l'opinion publique était une innovation considérable. La remarque a d'ailleurs été déjà faite, et très finement (2), qu'en général Pierre le Grand est le premier souverain qui ait mis en avant dans les traités politiques les principes abstraits. Jusqu'alors les puissances qui se faisaient la guerre citaient dans leurs manifestes les traités et conventions antérieurs, alléguaient leurs droits acquis : les ministres étaient des espèces d'avocats qui toujours s'appuyaient sur un code de lois positives, reconnu par tout le monde ; Pierre le Grand fut le premier à en appeler aux principes, à la loi divine ; dans un document il parle même *des lois fondamentales de la nature*. En flétrissant, dans son *Exposé* de 1711, « le joug barbare sous lequel gémissaient tant de chrétiens, » — depuis le jour de Lépante l'Europe n'avait plus entendu un pareil langage, — l'autocrate russe ne se borna pas à comprendre ces chrétiens sous la vague dénomination de « royaume grec, » comme on l'avait fait au XVe et au XVIe siècle; il parla distinctement et en connaissance de cause « des Grecs, des Valaques, des Bulgares et des Serbes, » et c'est la première fois peut-être que ces noms ignorés ont figuré dans un acte diplomatique de premier ordre. Des rapports clandestins avaient été noués depuis longtemps avec toutes ces populations, même avec les Slaves de l'Autriche (*Avstriyski Serby*), et de nombreux et actifs émissaires parcouraient au dernier moment les provinces turques, en poussant au soulèvement. Les deux hospodars de la Moldavie et de la Valachie s'empressèrent de rejoindre le tsar dans son camp, après avoir renouvelé à Constantinople leur serment d'inébranlable fidélité au padichah. Les historiens néogrecs (3) nous ont également conservé la proclamation de Pierre le Grand au peuple hellénique, pièce d'une facture bizarre, et d'un style aussi peu classique que possible; mais rien n'égale l'intérêt

1. *Justitia armorum, quæ sacra sua czarea majestas Petrus I, Magnæ Russiæ Imperator, in sui defensionem adversus perfidum Turcarum sultanum Achemetem, pacis violatorem, arripuit, propalam exposita. Ad mandatum ejusdem majestatis typis evulgata.* Voir Lamberty, *Mémoires pour servir à l'histoire du* XVIIIe *siècle* (La Haye, 1731), VI, p. 411-26.

2. Adam Mickiewicz, *Cours de littérature slave*, II, p. 408.

3. Paparrégopoulos, *Historia tou hellenikou ethnous* (Athènes, 1871), V, p. 615.

que présente une lettre du tsar écrite dans le même temps aux Monténégrins (1). « Notre Majesté Tsarienne connaît, y lit-on, la bravoure de vos anciens maîtres, la profondeur de vos bons cœurs chrétiens, et l'art avec lequel vous vous êtes servis de vos armes pour la défense de la foi; nous en avons été informés par des livres imprimés, et tout l'univers sait qu'Alexandre le Macédonien, avec une petite armée recrutée parmi vos peuples, a battu bien des souverains et subjugué de nombreux empires. Au moment présent, par Dieu indiqué, il vous sied de renouveler votre antique gloire, et, en vous joignant à mes armées, de combattre pour la foi et la patrie, pour votre honneur et votre dignité, pour la sécurité et la liberté de vos successeurs. Si chacun de vous fait son devoir et combat pour sa foi, le nom du Christ sera glorifié au-dessus de tout, et les descendans du païen Mahomet seront repoussés dans leur ancienne patrie, dans les sables et les steppes de l'Arabie. » Chose surprenante, dès ce temps aussi apparaît l'extrême prédilection du gouvernement russe pour le Montenegro, parmi toutes ces peuplades de la péninsule de Thrace; c'est par l'intermédiaire du vladyka de la Montagne-Noire que Pierre le Grand s'adressait aux habitans de la Serbie, de la Macédoine, de l'Herzégovine et du littoral de la mer (*Primortsy*), en lui donnant ainsi l'investiture d'une sorte de domination sur ces contrées.

Encore une fois, tout l'appareil religieux, philosophique, national et révolutionnaire des tsars pour la destruction de l'empire ottoman, nous le voyons déjà monté et mis en œuvre dans cette campagne du Pruth; il est vrai aussi que dès lors se révèle du côté des Russes le grand défaut qui leur a préparé plus d'un mécompte dans la carrière orientale : une confiance présomptueuse dans leurs propres forces et un mépris peu justifié de celles de l'adversaire. Il est remarquable en effet que, malgré de si nombreuses luttes avec la Turquie, les Russes n'ont jamais su apprécier à sa juste valeur le soldat musulman, et sont presque toujours entrés en campagne avec des armées et des ressources insuffisantes. Plevna n'est point un fait unique dans les annales des guerres turco-russes, et ceux que cet échec des armes du tsar a étonnés de nos jours ont tout simplement oublié l'énergique résistance qu'en mainte occasion les Osmanlis ont su opposer aux Moscovites, depuis la défense d'Azof, vers la fin du XVIIe siècle, jusqu'à celle de Kalafat et de Silistrie en 1854. En 1711, cette présomption russe faillit amener une catastrophe terrible et mit le fondateur de la grandeur russe à deux doigts de sa perte. Entré en Moldavie avec 38,000 hommes, Pierre le Grand se

1. Reproduite d'après les archives dans Soloviéf, *Istoriya Rossiy* (Moscou, 1873), XVI, p. 75.

trouva aussitôt cerné par les forces bien supérieures du grand-vizir Méhémet-Baltadgi. On sait la lettre qu'il adressa à son sénat en ce moment d'angoisse : « Je n'ai devant moi que la ruine complète ou la captivité chez les Turcs. » Il avait, en quittant la Russie, exprimé le désir d'être enterré à Constantinople : « ce désir, selon la remarque d'un adversaire implacable (1), était sur le point de se réaliser, et sans la conquête de cette ville ; » déjà même l'héroïque et infortuné Charles XII était accouru en toute hâte du fond de son exil de Bender pour assister à la chute de son mortel ennemi, lorsque le grand-vizir se laissa fléchir par les supplications de la tsarine et accorda la capitulation de Houche. Baltadgi a-t-il été corrompu par l'argent, ainsi que l'ont prétendu quelques historiens d'une autorité discutable? Ce serait alors un article de plus à joindre au riche inventaire des moyens destructifs dont la Russie se trouvait déjà en possession dès cette première campagne d'Orient; car ce fait jusque-là inouï d'un commandant turc gagné par l'or de l'ennemi s'est malheureusement depuis reproduit plus d'une fois et a contribué à plus d'un succès des armes moscovites. En tout cas, la capitulation de Houche (21 juillet 1711) n'en fut ni moins dure, ni moins humiliante : Azof, le grand espoir maritime de la Russie, fut restituée aux Turcs ; plus d'une forteresse dut être rasée; la jeune flotte de la Mer-Noire était anéantie, et le sultan était « supplié de pardonner *la conduite irrégulière* du tsar. » Depuis sa délivrance du joug des Mongols, l'empire de Russie n'avait point connu pareil outrage.

Si décevante que fût l'issue de cette première croisade orthodoxe, elle n'affaiblit d'ailleurs nullement la solidité des liens qui s'étaient noués entre la Russie et les populations de la péninsule thracienne : ces liens se fortifièrent plutôt dans le sentiment d'une défaite subie en commun, et d'une revanche, commune aussi, à prendre un jour. La capitulation de Houche fut en quelque sorte pour les chrétiens d'Orient ce que le désastre du Piémont dans la plaine de Novare a été de nos jours pour les patriotes italiens, la consécration d'un pacte désormais scellé par le sang. Rien de plus caractéristique à cet égard qu'un message qui nous a été conservé (2), et que Pierre le Grand fit parvenir, cinq ans après la capitulation de 1711, aux « métropolites, chefs, capitaines, knès, voïvodes et à tous les chrétiens de la Serbie, Macédoine, Tchernagora, Herzégovine, etc. » Le tsar y parle d'abord des cruelles représailles exercées par les Turcs dans ces pays, à la suite de la dernière guerre, et des nombreuses

1. *Remarques d'un seigneur polonais sur l'Histoire de Charles XII* (de Voltaire). La Haye, 1741, p. 90. L'auteur est le général Stanislas Poniatowski, père du dernier roi de Pologne, et compagnon de Charles XII à Bender.

2. Tiré des archives impériales dans Soloviof, *Istoriya Rossiy*, XVI, p. 371 (appendice).

victimes tombées sous la vengeance de l'infidèle : « Nous avons ordonné des prières solennelles dans toutes les églises et tous les monasteres de notre orthodoxe empire pour tous ceux des vôtres qui ont succombé dans la défense de la religion et se sont couronnés de la couronne du martyre. » Il renouvelle « aux survivans » l'assurance de son affection et de sa gratitude inébranlables ; il envoie cinq mille roubles pour la reconstruction des maisons détruites, cinq mille autres pour la réparation des églises, « de plus cent soixante exemplaires de notre personne en or (1). » Bien qu'en paix pour le moment avec le sultan, il n'en compte pas moins sur leur aide armée dans le cas d'une guerre nouvelle, ainsi qu'il l'a fait et qu'il le fera toujours à l'égard des peuples « unis par la même foi et la même langue... » Il est aisé de concevoir l'influence qu'une pareille attitude d'un grand et puissant empire dut exercer sur des esprits incultes, mais simples et croyans: elle eut surtout pour effet de sauver les *raïas* de la dernière des dégradations, où ils ne furent que trop près de tomber à la veille même de la campagne du Pruth.

Depuis 1571 en effet, depuis la grande défaillance de l'Europe catholique lors de la sainte ligue, une apostasie hideuse avait commencé à exercer parmi les chrétiens d'Orient des ravages qui, d'abord peu remarqués, finirent par éclater à tous les yeux dans les dernières années du XVIIe siècle. Des voyageurs comme Chevalier, Pococke et La Motraye observent vers cette époque dans le Levant des conversions en masse des populations de l'un et l'autre rite à l'islamisme ; mais c'est surtout dans les rapports des nonces et des missionnaires apostoliques (2) qu'on peut suivre la marche progressive et effrayante de ce fléau. Délaissés de l'Occident, oubliés de tout le monde, les *raïas* avaient commencé par se soumettre avec le fatalisme oriental à ce qui pouvait leur paraître l'arrêt irrévocable du destin et par trouver, comme le dit des Albanais une relation contemporaine, « qu'il fallait bien obéir à un maître auquel Dieu a définitivement donné la terre. » Ce phénomène étrange des *pomaks* de la Bulgarie, des *begs* de la Bosnie, des *arnautes* de l'Albanie, des *kourmoulides* de la Crète, etc., — des populations, en un mot, de pure race slave ou grecque, ne sachant rien de la langue turque, anciennement attachées à la foi du Christ, et devenues néanmoins avec le temps plus ardentes pour la religion musulmane que les descendans mêmes d'Orkhan et de Togrulbeg, — ce phénomène date

1. . . *zolotykh personu nachikh*. Évidemment des médailles d'or à l'effigie du tsar. Cf. Dindo, *Storia della repubblica di Venezia* (Venise, 1751), t. IV, p. 151.

2. Voyez les curieux extraits qu'en a donnés M. de Ranke dans son étude sur la Bosnie (*Historisch-politische Zeitschrift*. Berlin, 1833, t. II.)

précisément, pour la plus grande part, de l'époque qui sépara la bataille de Lépante de la capitulation de Houche. Dès 1610, Marino Bizzi, archevêque d'Antivari, prévoyait dans des temps très rapprochés « la ruine complète du christianisme dans l'Albanie et la Serbie; » en 1651, le missionnaire apostolique Marco Crisio ne trouvait plus en Albanie que 50,000 chrétiens au lieu de 350,000 qu'y avait encore connus Bizzi; l'évêché de Durazzo qui, en 1671, avait compté 14,000 âmes catholiques, n'en comptait plus que 8,000 dans l'année 1703. Et ce qui ajoutait à l'ignominie de la transformation, c'est qu'elle n'était point due à une propagande turque quelconque : elle était le résultat d'un abaissement volontaire auquel le désespoir et l'avidité avaient une part égale. Comme la « dîme des enfans » (pour le recrutement des janissaires) et l'impôt de capitation ne pesaient que sur les populations chrétiennes, le gouvernement ottoman s'était toujours bien gardé de tarir, par un prosélytisme mal avisé, les deux sources principales de sa puissance militaire et financière, et, loin de favoriser les conversions au Coran, il s'était au contraire appliqué de bonne heure à y mettre tous les obstacles possibles (1). Néanmoins la marée de l'apostasie montait toujours, et à la limite des XVIIe et XVIIIe siècles, il y eut un moment, dit un historien, « où, à en juger d'après différens indices, le christianisme semblait menacé dans toutes les parties de la Turquie d'une fin et d'une destruction silencieuses... » Le courant fut arrêté soudain par l'apparition de Pierre le Grand sur la scène de l'Orient : les *provéditeurs* vénitiens purent dire aussitôt dans leurs rapports que les Grecs espéraient voir de nouveau leur église relevée de l'oppression; Grecs, Serbes et Roumains s'attachèrent aussitôt avec une nouvelle ardeur à leur foi, et il n'y eut plus d'exemple dès lors de ces défections en masse, par clans et par tribus entières, qu'avaient vues, à la honte de l'humanité, les âges précédens. La défaite orthodoxe sur le Pruth vint ainsi indirectement réparer le mal qu'avait causé sans le vouloir la victoire catholique dans le golfe de Corinthe, et de tous les effets de l'action russe dans le Levant ce n'est pas là le moins méritoire à coup sûr, bien qu'il soit généralement le plus ignoré.

Plus d'un demi-siècle toutefois devait s'écouler avant que les *raïas* entendissent de nouveau cet appel à la guerre sainte que leur avait annoncé le « tsar blanc » dans son message de 1715. Pierre le Grand, tout absorbé par sa lutte contre la Suède, n'avait plus

(1) Les Vénitiens font cette observation dès le XVIe siècle; et c'est ainsi que, parlant de la « dîme des enfans, » Tiepolo dit (1576) : *Onde è ragione, che quanto desiderino quelli divenir Turchi, cosi fuga il gran-signore di fargli...* Voyez en outre Zinkeisen, *Gesch. d. Osman. Reiches*, V, 319 seq.

osé renouveler sa « conduite irrégulière » envers le padichah, et les hostilités mêmes qui, sous le règne d'Anna Ivanovna, éclatèrent entre la Russie et la Porte, ne présentèrent en rien le caractère d'une croisade. L'influence allemande, si prépondérante sous ce règne, est visible jusque dans la manière dont fut conduite cette campagne de 1735-1739. Les Ostermann, les Munich, n'étaient point agités par des passions orthodoxes et slaves; ils faisaient une guerre politique, une guerre régulière; ils avaient de plus l'Autriche pour alliée. Cette première entreprise commune des Habsbourg et des Romanof en Orient fut loin d'être encourageante : l'Autriche y perdit toutes les anciennes conquêtes du prince Eugène; la Russie elle-même n'en rapporta pour trophée que la démolition d'Azof. Les choses changèrent de face à l'avènement de Catherine II (1762). Cette femme extraordinaire qui, bien qu'Allemande par naissance et par éducation, a su si complètement se faire l'âme moscovite, qui sut être philosophe avec Voltaire et Diderot, et orthodoxe fanatique avec ses popes et ses moujiks, anarchiste en Pologne et conservatrice à l'égard de la révolution française, s'inspira aussitôt, dans les affaires du Levant, de la grande tradition du vaincu de Houche, et mit en œuvre tout l'appareil philosophique, religieux, national et révolutionnaire, inauguré lors de la campagne du Pruth. Pour agir sur l'opinion du monde, elle eut quelque chose de mieux que la plume savante du pauvre hère allemand qui traça jadis pour Pierre Ier l'*Exposé* latin, elle eut aux ordres de son ambition la grande voix du siècle : Voltaire lui-même sonna le *Tocsin des rois*, et adjura princes et peuples d'écraser l'infidèle. Après avoir passé toute sa vie à persifler et à maudire le « fanatisme » des Godefroy et des saint Louis, le patriarche de Ferney se fit sur ses vieux jours le Pierre l'Ermite d'une croisade orthodoxe : il adorait sa *Sémiramis du Nord*, et les Turcs, en outre, avaient à ses yeux ces deux défauts irrémissibles de cacher leurs femmes et de ne pas aimer la tragédie. Tout autrement puissans aussi que sous Pierre le Grand furent désormais les moyens d'action sur les chrétiens d'Orient. Dès 1765, des agens et des émissaires russes parcouraient la Moldavie, la Valachie, la Grèce, la Roumélie, la Thessalie, l'Albanie, le Montenegro, la Morée, les îles de l'Archipel jusqu'à Candie, préparant les populations à la révolte, distribuant de l'argent, promettant « de la poudre et du plomb (1). » A la tête de cette vaste agitation, la tsarine avait placé Alexis Orlof, le frère de son amant, le meurtrier de son époux,

1. *Geschichte des gegenwärtigen Krieges* (Francfort et Leipzig, 1771, 6 vol.); on y trouve les documens les plus curieux pour l'histoire de cette guerre. Voyez aussi les extraits des lettres du prince Galitsyne au prince Volkonsky, dans Herrmann, *Gesch. d. russ. Staats* (Hamburg, 1853), t. V, p. 695 seq, appendice.

qui signa à Pise un pacte formel avec les chefs futurs du mouvement. La rupture avec la Porte enfin officiellement déclarée (1768), le comte Roumiantsof entra à Bukarest aux acclamations du peuple: le prince Dolgorouki débarqua sur les côtes de la Dalmatie des armes, des munitions et des canons dont les Monténégrins ne tardèrent pas à s'emparer pour faire ensuite irruption dans l'Albanie, la Bosnie et l'Herzégovine; Alexis Orlof lui-même parut au milieu des Maïnotes et proclama la liberté de tous les Hellènes au nom de « la *sainte* et orthodoxe Catherine (1). »

Sur cette première guerre décisive de la Russie en Orient, dont la durée fut de cinq ans, Frédéric II de Prusse a porté un jugement qu'il est utile de noter : on serait tenté de l'appliquer également à bien des campagnes russo-turques qui suivirent. « Les généraux de Catherine, — écrivait le plus grand capitaine du siècle, — ignoraient jusqu'aux premiers élémens de la castramétrie et de la tactique; les généraux du sultan avaient encore moins de connaissances; de sorte que, pour se faire une idée nette de cette guerre, il faut se représenter des borgnes qui, après avoir battu des aveugles, gagnent sur eux un ascendant complet (2). » L'ascendant fut complet en effet, — beaucoup plus complet que la victoire très laborieuse et longtemps disputée de Roumiantsof, — et les Turcs durent signer ce traité de Kaïnardji, qui n'accordait il est vrai aux Russes que des avantages essentiellement diplomatiques, mais que les Kaunitz et les Thugut considéraient alors déjà comme l'arrêt de mort de l'empire ottoman. Seuls les *raïas* insurgés n'eurent point à se féliciter d'une paix qui les livrait pour le moment aux représailles atroces de l'oppresseur séculaire; les habitans de la Morée surtout payèrent cruellement le triomphe des armes russes. Bien des années après encore le Maïna retentit d'imprécations contre Alexis Orlof. « Il n'a paru sur nos côtes, — disaient dans leurs lamentations les malheureux habitans de la Laconie, — que pour nous soulever et nous abandonner ensuite à la fureur des Osmanlis; les Turcs eux-mêmes ont montré dans cette guerre beaucoup plus de franchise et de loyauté envers nous que les généraux de Catherine (3). » Toutefois ces plaintes ne s'élevaient que contre les généraux ; la « sainte et orthodoxe Catherine » n'en demeurait pas moins le grand espoir des pauvres *raïas*, et ils ne se trompaient pas. Au moment même de la plus profonde désolation de la Morée, la Sémiramis du Nord roulait déjà dans son esprit ce fameux *projet grec* qui devait rele-

1. Voyez le manifeste d'Alexis Orlof dans *Geschichte d. gegenw. Krieges*, VI, p. 75.
2. Frédéric le Grand, *Mémoires de* 1763-1775. *OEuvres*, VI, p. 24.
3. *Voyage de Dimo et Nicolo Stephanopoli en Grèce, d'après deux missions du gouvernement français.* (Paris, an VIII), t. I. p, 209 et 217.

ver l'ancien empire de Byzance, et placer un de ses petits-fils sur le trône de Tsarigrad.

II.

« Vous savez, — disait l'empereur Nicolas, en 1853, lors de ses célèbres conversations avec sir Hamilton Seymour, — vous savez les rêves et les plans dans lesquels l'impératrice Catherine se complaisait; ils ont été transmis jusqu'à nos jours, mais quant à moi, je n'ai pas hérité de ces visions ou de ces intentions, si vous voulez (1). » A distance d'une génération, le 2 novembre 1876, le fils et successeur de l'empereur Nicolas exprimait à Livadia, devant lord Loftus, ses regrets de voir « exister toujours en Angleterre un soupçon *invétéré* contre la politique russe et une crainte continuelle des agressions et des conquêtes russes; » et il ajoutait solennellement : *Tout ce qui a été dit ou écrit sur les projets de Catherine II n'était qu'illusions et fantômes : ces projets n'ont jamais existé en réalité* (2). Entre ces deux assertions contradictoires, mais également augustes, l'esprit risquerait de demeurer perplexe à jamais, si fort heureusement un témoignage non moins auguste et cette fois irrécusable entre tous, le propre témoignage de Catherine II, ne venait trancher la question et dissiper tous les doutes. Nous possédons en effet une série de lettres autographes adressée par l'impératrice de Russie à l'empereur Joseph II, et embrassant une période de dix ans, — de 1780 jusqu'à 1790. — Dans cette correspondance, le projet grec, ou, pour parler plus exactement, le projet daco-grec est exposé et tracé de la main même de Catherine, avec toute la clarté désirable, et de manière à ne laisser la moindre place ni aux illusions ni aux fantômes (3).

1. Dépêche de sir Hamilton Seymour (secrète et confidentielle) à lord John Russell, Saint-Pétersbourg, 23 janvier 1853.

2 His majesty said ...he regretted to see that there still existed in England an « inveterate » suspicion of Russian policy, and a continual fear of Russian aggression and conquest... All that had been said or written about a will of Peter the great *and the aims of Catherine the second* were illusions and phantoms; they never existed in reality. — Dépêche de lord Loftus au comte Derby, Yalta, 2 novembre 1876. — Le testament de Pierre le Grand est une pièce apocryphe; il en est tout autrement du *projet grec* de Catherine II, comme on va le voir.

3. *Joseph II und Katharina von Russland. Ihr Briefwechsel*, herausgegeben von Alfred Ritter von Arneth. (Vienne, 1869), d'après les autographes conservés aux archives de l'empire. — Il n'est pas sans intérêt de remarquer que, *deux ans avant la conversation de Livadia*, un important recueil diplomatique, paraissant sous les auspices du chancelier de l'empire russe, exposait, d'après ces mêmes lettres de Catherine, le fameux *projet grec*, en l'appelant « un plan grandiose. » Voyez *Recueil des traités et conventions conclus par la Russie avec les puissances étrangères, publié par ordre du*

« ... Je ne doute point, — écrivait par exemple Catherine II à l'empereur Joseph, le 10 septembre 1782, — qu'il ne plaise à Votre Majesté Impériale de remplir pleinement et entièrement *l'article secret des engagemens qui subsistent entre nous;* ... Si nos succès nous mettaient en état de pouvoir délivrer l'Europe de l'ennemi du nom chrétien en le chassant de Constantinople, Votre Majesté Impériale ne me refuserait pas son assistance pour le rétablissement de l'ancienne monarchie grecque, sur les débris et la chute du gouvernement barbare qui y domine, sous condition expresse de ma part de conserver cette monarchie renouvelée dans une entière indépendance de la mienne, en y plaçant le cadet de mes petits-fils, le grand-duc Constantin... Ce nouvel empire grec pourrait être borné par la Mer-Noire du côté de la Russie ; ses bornes du côté des états de Votre Majesté Impériale dépendraient des acquisitions qu'elle aura faites ou stipulées à la chute du gouvernement barbare, et enfin le Danube fixerait les limites de la Dacie et de l'empire grec. Les îles de l'Archipel resteront aussi sous la puissance de cet empire renouvelé... »

Sur la « Dacie » (qu'elle destinait à son favori Potemkine) l'impératrice s'expliquait ainsi qu'il suit dans la même lettre :

« ... Il conviendrait, ce me semble, de statuer préalablement et à jamais qu'il y eût un état indépendant entre les trois empires (la Russie, l'Autriche et l'empire grec renouvelé), qui serait maintenu à toujours dans l'indépendance des trois monarchies. Cet état, jadis connu sous le nom de Dacie, pourrait être formé des provinces de Moldavie, Valachie et Bessarabie, sous un souverain héréditaire de la religion chrétienne dominante dans lesdits états, et sur la personne et la fidélité duquel les deux cours impériales pourraient compter... Les bornes de ce nouvel état devront être circonscrites par le Dniester et la Mer-Noire du côté de la Russie, et de celui des états autrichiens par la dernière prise de possession que j'ai garantie à Votre Majesté Impériale... C'est sur quoi, *d'après l'article secret de notre traité,* il conviendra que nous nous expliquions plus en détail ; je m'attends, en conséquence, que Votre Majesté Impériale voudra bien s'ouvrir à moi sur cela avec cette confiance que l'amitié intime rend indispensablement réciproque. »

Reportons-nous à quelques années en arrière de cette lettre de l'impératrice Catherine, et observons de plus près les singulières circonstances au milieu desquelles s'était établie l'entente secrète entre la Russie et l'Autriche pour le partage éventuel de l'empire ottoman. Les événemens qui se sont passés de nos jours, et dont plus d'un côté demeure encore obscur, emprunteront

ministère des affaires étrangères, par F. Martens (Saint-Pétersbourg, 1875), t. II, p. 133 seq.

peut-être quelque vive lumière à l'examen d'un passé déjà vieux de cent ans. Ce passé, nous pouvons maintenant l'étudier à loisir et dans tous ses détails, grâce à l'abondance des documens diplomatiques venus successivement au jour (1), et qui ne manquent assurément ni d'à-propos ni même de piquant.

La plus instructive de ces pièces est une longue dépêche adressée, le 26 décembre 1780, au roi de Prusse Frédéric II par son ambassadeur à Saint-Pétersbourg, le comte de Goertz, car elle donne l'historique du projet grec depuis le commencement, et pour ainsi dire depuis sa première incubation. L'idée, y disait M. de Goertz, de chasser les Turcs de l'Europe et de relever à Constantinople le trône des Paléologues au profit d'un prince de sa maison s'était d'abord emparée de l'imagination de l'impératrice au moment de la seconde grossesse de la grande-duchesse sa belle-fille (la femme de Paul Ier) vers la fin de l'année 1778. Si l'enfant à naître était un prince, il fut résolu dans son esprit de le destiner au trône de Constantinople et de lui donner à cause de cela le nom de Constantin. Elle n'osa pas cependant afficher tout haut ce projet : devant le grand-duc Paul lui-même, elle n'en parla d'abord que « d'une manière énigmatique ; » n'ayant pas été comprise au premier mot, elle dut lui tenir un langage tout à fait clair « en lui témoignant du mécontentement de n'avoir pas des idées élevées. » Elle fit frapper d'avance des médailles avec son effigie d'un côté ; au revers brillait l'étoile du matin au-dessus d'un groupe représentant une femme (la Russie), tenant dans ses bras un enfant, entre l'Espérance, qui de sa main montrait l'étoile, et la Religion, derrière laquelle on entrevoyait la basilique de Sainte-Sophie. « Afin de ne rien négliger pour l'exécution de ce plan, » la tsarine fit venir de bonne heure six nourrices des îles de l'Archipel pour que l'empereur désigné de Byzance fût nourri du lait grec ; le baptême devait aussi avoir lieu selon le pur rite grec, qui différait en quelques points du russe. Par malheur, lors de la naissance du prince (mai 1779), aucune des nourrices grecques ne se trouva en bonne santé, et force fut d'allaiter le nouveau-né avec du lait moscovite. L'impératrice fut dépitée de ce contre-temps au point de renoncer également au baptême grec et à la mise en circulation de la médaille commémorative.

1. Voyez les extraits des dépêches des divers ambassadeurs dans Fr. v. Raumer, *Beiträge zur neuern Geschichte* (Leipzig, 1839, V, p. 443 seq.; *Diaries and correspondence of James Harris, first earl of Malmesbury*, ambassadeur à Saint-Pétersbourg du temps de Catherine II (Londres, 1845.); et surtout les dépêches secrètes du comte de Goertz à Frédéric II, résumées, d'après les archives de Berlin, dans Zinkeisen, *Gesch. d. Osm. Reiches*, VI, p. 268 seq. — Toutes ces dépêches sont écrites en français, et l'on a dû, en les citant ici, respecter l'incorrection du style.

Depuis lors, poursuit l'ambassadeur, le projet parut abandonné, et les courtisans ne se firent pas faute d'en plaisanter à la dérobée; les seuls initiés s'obstinèrent à croire « que la souveraine conservait encore en elle le désir de l'exécution, » et ils citaient à l'appui une parole caractéristique dite par l'impératrice au ministre de sa maison. Sur la demande de ce dernier s'il fallait affecter à l'entretien du nouveau-né la même somme qui avait été fixée dans le temps pour son frère aîné (Alexandre) : « Certainement, a répondu la tsarine, car le cadet est dès son enfance le grand seigneur que l'autre ne deviendra qu'après la mort de deux personnes (Catherine et Paul). » Non moins significatif fut cet autre trait, lorsqu'à la veille de son départ pour Mohilef, où elle devait rencontrer l'empereur Joseph II, elle fit faire le portrait de l'enfant prédestiné, tenant en main le drapeau de Constantin le Grand avec la célèbre inscription : *In hoc signo vinces.* L'ambassadeur apprit de source certaine qu'à Mohilef l'impératrice avait tâché de gagner Joseph II à ses vues, ne doutant pas du succès, « s'ils agissaient de concert. » L'empereur Joseph raconta lui-même cet entretien au grand-duc Paul « en s'en moquant » et en disant : « Tout cela serait très bien, s'il n'y avait que nous deux en Europe. »

Goertz crut dès lors opportun d'adresser quelques questions à ce sujet au chancelier de l'empire, le comte Panine. Le chancelier, visiblement embarrassé, mais voyant que son interlocuteur était bien informé, convint de tous les faits; il ajouta toutefois aussitôt « avec les assurances les plus fortes » que l'exécution de ce plan n'était point à craindre, et cela par la raison « qu'il n'y aurait point de Russe qui ne s'y opposât; » le seul homme de la nation qu'on pourrait soupçonner d'appuyer un tel projet « par des vues d'intérêt particulier » était le prince Potemkine; et c'est pour cela que le chancelier finit par prier l'ambassadeur de ne pas parler de la chose à son roi, afin de ne pas lui laisser trop voir « les côtés faibles de la Russie. »

Goertz se conforma au désir du chancelier Panine et se tut en effet pendant de longs mois; mais aussitôt après la mort de Marie-Thérèse (29 novembre 1780) il apprit que Joseph entretenait une correspondance intime avec Catherine, où il « l'encensait toujours sur le projet grec » et lui promettait toute son aide pour l'exécution. Il offrait même « de lui envoyer un blanc signé, se rapportant à elle des conditions qu'elle y mettrait, » et lui recommandait de traiter toute cette matière entre eux deux, ayant appris par expérience « que les ministres gâtaient toujours les affaires... » Sous le coup de toutes ces informations, dont il garantissait la rigoureuse exactitude (il les tenait évidemment de Panine lui-même), l'ambas-

sadeur crut ne pouvoir garder plus longtemps le silence, et devoir porter à la connaissance de son auguste maître tous les détails de cette étrange aventure.

Le philosophe de Sans-Souci prit d'abord assez philosophiquement les révélations de son ambassadeur. « Le seul parti à prendre, lui répondit-il (13 janvier 1781), est sûrement celui de ne pas faire semblant d'en être informé, ni d'en être inquiet. » Dès le mois suivant toutefois (13 février) il écrivit à son ministre d'état, le comte Finkenstein, que les nouvelles de Saint-Pétersbourg devenaient « alarmantes, » et qu'il y avait tout à craindre « d'un prince aussi tracassier et ambitieux » que Joseph II et « d'un Protée aussi rusé » que Kaunitz; il espérait cependant que l'impératrice ne se laisserait pas « embéguiner » et que tout ce « chipotage » n'aboutirait à rien. Il se consolait enfin par la pensée que, même au cas où l'alliance entre les deux cours impériales aboutirait, la conquête projetée de la Turquie ne tarderait pas à les mettre aux prises entre elles-mêmes et que la fatale question du partage deviendrait l'écueil où tout échouerait. « Il est de la dernière évidence que les Autrichiens doivent préférer avoir pour voisin un état aussi faible que l'empire ottoman qu'une puissance aussi formidable que la Russie. »

Le roi de Prusse ne se trompait guère : ni le « sieur Joseph, » ni son « fourbe de prince Kaunitz » (ainsi qu'il les appelait dans ses lettres) ne pensaient sérieusement au partage de l'empire ottoman; en flattant ce qu'ils croyaient être une manie de la Sémiramis du Nord, ils voulaient seulement s'assurer ses bonnes dispositions et s'en servir au profit de certains projets sur l'Allemagne, ils voulaient surtout rompre entre les deux cours de Berlin et de Saint-Pétersbourg cette intimité devenue si fatale à l'Autriche depuis la mort de la tsarine Élisabeth. « Il faut savoir, écrivait Joseph II le 9 janvier 1781 dans un billet intime à son chancelier, qu'on a à faire avec une femme qui ne se soucie que d'elle et pas plus de la Russie que moi, ainsi il faut la chatouiller; sa vanité est son idole; un bonheur enragé et l'hommage outré et à l'envi de toute l'Europe l'ont gâtée. Il faut déjà hurler avec les loups; pourvu que le bien se fasse, il importe peu de la forme sous laquelle on l'obtient. » Le bien, au jugement de l'empereur, c'était l'engagement pris quelques mois plus tard (mai 1781) par les deux cours de Vienne et de Saint-Pétersbourg « de se garantir mutuellement leurs possessions pendant huit ans et de s'assister en cas d'agression (1). » Le fils de Marie-Thérèse y voyait un gage de sécurité du côté de la Prusse, peut-être

1. La convention se fit sous la forme d'un échange de lettres ayant force de traité formel; de même pour l'*article secret* touchant la Turquie. — Les lettres de Joseph sont du 21 mai, celles de Catherine du 24 mai 1781. Arneth, *Briefwechsel*, p. 72-90.

aussi quelque encouragement pour ses convoitises intimes sur la Bavière. Quant à *l'article secret* de la même convention, par lequel l'Autriche s'obligeait à unir ses armes à celles de la Russie pour le cas où le sultan voudrait se soustraire aux stipulations des traités antérieurs ou porter la guerre dans les états de l'impératrice Catherine, Joseph II espérait sûrement pouvoir toujours détourner pareilles éventualités, en pesant de toute son influence à Constantinople, et en y entravant la moindre démarche capable de créer pour lui un déplaisant *casus fœderis*. La perspective des « dédommagemens » stipulés pour l'Autriche par le même *article secret*, en prévision d'une guerre possible contre la Turquie, ne tentait en aucune façon le gouvernement de Vienne, et deux ans plus tard encore (1782) le prince Kaunitz prévenait très confidentiellement M. de Cobenzl, l'ambassadeur d'Autriche à Saint-Pétersbourg, que, si l'empereur, leur auguste maître, désirait très sincèrement l'amitié et même l'alliance de la Russie, il connaissait pourtant trop bien les intérêts de son propre empire pour favoriser les projets ambitieux que nourrissait la tsarine, projets insensés, dangereux pour l'Autriche, et propres seulement « à bouleverser toute l'Europe. »

On devine dès lors aisément le caractère de cette correspondance entre Joseph II et la grande Catherine qui dura dix ans, qui devait rester secrète pour leurs ministres respectifs, et qui ne le fut point du tout pour Kaunitz : le chancelier revit et amenda plus d'une missive de son auguste maître. La correspondance roule principalement sur la grande affaire d'Orient, et Joseph II s'y montre d'une ferveur assagie, d'une foi tempérée par le raisonnement et le doute. Tout en « hurlant avec les loups, » et en encensant « madame sa sœur » sur sa conception immense et incomparable, il ne cesse de plaider pour l'ajournement, de faire ressortir les graves difficultés, les dangers du côté de l'Europe. « Une année plus tôt ou plus tard, lui écrit-il au commencement de 1783, fait une grande différence dans les probabilités pour les succès en politique. » Catherine au contraire est tout entrain et tout assurance; elle ne voit pas d'obstacles; elle ne redoute ni la Prusse ni la France, et quant à l'empire ottoman, elle en parle comme devait parler plus tard l'empereur Nicolas à sir Hamilton Seymour : c'est un malade, un moribond « saisi présentement à chaque cri de guerre d'une terreur panique, et qui prend la naissance dans je ne sais quel verset de l'Alcoran. » Elle ne se lasse pas de créer des incidens diplomatiques toujours nouveaux à Constantinople, dans l'espoir de provoquer une rupture et d'amener ainsi le *casus fœderis* (1) pour l'Autriche.

1. Elle écrit *foedoris*. Arneth, *Briefwechsel*, p. 301.

C'est en vain que Joseph s'efforce de détourner son attention vers l'Occident, sur « le clabaudage que le roi de Prusse ne cesse de répandre, » sur « toutes les noirceurs et faussetés qui partent du foyer de Potsdam. » Il voudrait persuader à la tsarine que ce n'est pas le padichah, mais Frédéric II qui est leur principal ennemi : « S'il pouvait évoquer l'enfer contre moi, *et même contre ceux qui ont quelques liaisons d'intérêt et d'amitié avec moi*, il le ferait certainement. » Il insinue parfois que ce n'est qu'après avoir repris une situation prépondérante en Allemagne, et y être devenu quelque chose de plus qu'un « fantôme d'une puissance honorifique, » qu'il pourra rendre des services réels à la Russie en Orient. Catherine n'a pas l'air de comprendre, et « ne veut pas mordre, » pour parler le langage de Joseph; elle évite même autant que possible jusqu'au nom du roi de Prusse, et dans les grandes occasions trouve quelques phrases ampoulées et banales dans le genre de celle-ci : « Les calomnies des ennemis de Votre Majesté Impériale ressemblent à la poussière qui s'élève et empêche pour un temps de voir les objets tels qu'ils sont; mais la pluie des belles et bonnes actions de Votre Majesté Impériale abattra cette poussière et la réduira indubitablement en sable... » Elle ne tarit pas sur les belles actions et les « vertus » de Joseph; elle revient toujours avec un tendre souvenir à leur première entrevue, à cette visite que le fils de Marie-Thérèse lui fit à Mohilef (1780), sous le nom de comte de Falkenstein, nom qu'il avait l'habitude de porter dans ses voyages à l'étranger. « Le pays que M. le comte de Falkenstein vient de quitter, — lui avait-elle écrit alors dès son retour dans ses états, — est rempli de la plus haute vénération pour ses éminentes vertus; *c'est par là seul qu'il ressemble aux autres pays* que M. le comte a honorés de sa présence. » Pareilles flatteries reviennent à chaque page de cette correspondance introuvable. De temps en temps pourtant les objections, les atermoiemens, *les négociations dilatoires*, pour employer une expression devenue célèbre, dont Joseph II fait constamment usage à l'égard de la « grande idée, » finissent par irriter l'impériale enchanteresse, et par lui arracher quelques paroles de dépit. A de tels momens on sent qu'elle aurait bien envie de dire à « monsieur son frère » ce que, au rapport de M. de Goertz, elle dit un jour tout crûment à monsieur son fils : qu'il était *trop borné pour les grandes choses*. « Remplie de la plus haute estime et de la confiance la plus étendue envers l'empereur Joseph second, — lui écrit-elle par exemple, le 29 février 1783, — je me suis adressée à Votre Majesté Impériale ne doutant pas que comme César, il n'y aurait guère d'intervalle entre l'acceptation et l'exécution d'un projet utile, grand et digne de César. Un moment a détruit toute attente; Votre Majesté

Impériale trouve que les choses ont changé de face... » Vers le même temps (2 février 1783) l'empereur envoyait à son chancelier un petit billet où on lit ces mots : « On voit clairement que l'impératrice n'a d'autre envie que de faire une dupe, mais elle ne s'adresse pas au bon poisson pour avaler son amorce. »

Il l'avala cependant, et contribua d'abord pour beaucoup à la brillante acquisition de la Crimée que la Russie put faire en 1783 « sans coup férir et sans perdre d'hommes (1). » Catherine elle-même le reconnut dans sa lettre du 9 juin : « Si la prise de possession de la Crimée se termine sans guerre, je ne pourrai jamais méconnaître à qui j'en aurai la plus grande obligation. Instruite de la façon de penser de mon allié relativement aux propres intérêts de sa monarchie, je suis très disposée à concourir de mon mieux en temps et lieu. » En temps et lieu, lors de la tentative de Joseph pour échanger les Pays-Bas contre la Bavière (1785), Catherine concourut par quelques démarches diplomatiques en faveur de son allié à préparer seulement un éclatant triomphe pour l'ennemi implacable de la maison de Habsbourg : Frédéric II cria aussitôt à l'ingérence étrangère dans les affaires de l'Allemagne (il n'avait pas dédaigné une ingérence tout à fait semblable en 1778, quand elle fut à son profit !) : il créa *la ligue des princes*, et jeta ainsi les fondemens de cette politique de « l'union restreinte » des princes allemands sous l'égide prussienne, qui devait un jour être appelée à une si prodigieuse fortune. A peine sorti de cette douloureuse épreuve, l'empereur reçoit (10 août 1786) une lettre par laquelle madame sa sœur, « dans la confiance sans bornes qu'elle a en lui, » annonce une nouvelle campagne diplomatique contre les Turcs, avec le redoutable *casus faderis* toujours au bout, et lui insinue une prochaine rencontre en Crimée. Pour le coup Joseph n'y tient plus : « Je trouve, — écrit-il, le 12 septembre, à Kaunitz, — l'invitation par post-scriptum d'aller courir jusqu'à Cherson très cavalière. Je m'en vais coucher une réponse, mon cher prince, que je vous communiquerai ; elle sera honnête, courte, mais elle ne laissera pas de faire sentir à la *princesse de Zerbst catherinisée* qu'elle doit mettre un peu plus de considération et d'empressement pour disposer de moi. » Il finit cependant par se raviser ; Kaunitz lui-même pense qu'il faut conserver l'amitié « d'une princesse aux déterminations grandes et vigoureuses. Qui sait le parti que peut-être nous pourrions en tirer encore, si le temps et les circonstances

(1) Rien de plus comique que la vertueuse indignation de Frédéric II au sujet de la Crimée. Le spoliateur de l'Autriche et le promoteur du partage de la Pologne trouve l'annexion de la Tauride par Catherine « une injustice criante et *deshonorante* » (Dépêches du roi au comte Goertz du 28 janvier et du 4 février 1783.)

nous étaient favorables? » Joseph accepte donc le rendez-vous en Crimée : « L'amour-propre, ce sentiment qui ne quitte jamais l'homme, l'engage cependant à ne pas cacher à Sa Majesté Impériale que le comte de Falkenstein lui paraîtra fort dégradé en partie par le laps du temps; une perruque couvre sa tête... » Au printemps de l'année suivante (mai 1787) eut enfin lieu la rencontre tant débattue. L'empereur accompagna la grande Catherine dans ce fameux voyage à travers la Tauride, à travers ces cités et ces châteaux éphémères que sut faire sortir de la terre « le génie trompe-l'œil » de Potemkine; il la suivit jusqu'à Sébastopol, il ne cessa de la dissuader de l'agression projetée contre la Turquie, et il crut avoir gain de cause. Comme le traité de 1781 n'avait été conclu que pour huit ans, on put même se flatter alors à Vienne d'arriver bientôt au terme sans avoir touché le cap des tempêtes : mais on comptait sans l'habileté de la diplomatie moscovite, sans cette « logique russe » qui, selon le mot d'un agent français du temps, ne manque jamais de tourner « ces pauvres Turcs en agresseurs (1). » Deux mois à peine après la rentrée de l'empereur Joseph dans ses états, le divan, exaspéré et poussé à bout par les exigences de l'ambassadeur russe, M. Boulhakof, rompait des négociations décevantes, et déclarait la guerre (24 août 1787).

Le fatal *casus fœderis* si longtemps, si savamment éludé et conjuré, venait ainsi se produire au dernier moment dans toute sa rigueur inéluctable, et l'empereur d'Autriche n'eut plus qu'à s'exécuter. La guerre une fois imposée, Joseph II s'y jeta même avec toute l'impétuosité de son caractère ardent, de son esprit mal équilibré, et sans souci de la révolution formidable qui venait précisément d'éclater dans ses possessions de Flandre et de Brabant. Il se proclama le « vengeur de l'humanité, » et parla dans des notes diplomatiques de sa ferme résolution de délivrer l'Europe du fléau des barbares. Catherine fut ravie de ces dispositions de son auguste allié. « Accoutumée aux procédés d'amitié, de franchise et de loyauté de Votre Majesté Impériale, — lui écrivit-elle dès le 11 septembre 1787, — et ayant le bonheur de connaître depuis plusieurs années le grand caractère de l'empereur Joseph II, j'ai été moins étonnée, je l'avoue, que touchée de l'empressement vif et sincère avec lequel Votre Majesté Impériale a été au-devant de toute réquisition que nos engagemens respectifs me permettaient de lui faire. » Elle ne négligea pas non plus les grands moyens révolutionnaires d'autrefois, et ses agens travaillèrent avec une activité

(1) Favier l'aide principal du comte de Broglie dans la diplomatie secrète de Louis XV, *Conjectures raisonnées sur la situation actuelle de la France. — Politique de tous les cabinets de l'Europe*, II, p. 119.

dévorante au soulèvement des *raïas*. Si, par égard pour l'Autriche et sa sphère d'intérêts, qui alors déjà se dessinait dans la direction de la Sava et de la Drina, on laissa cette fois de côté les habitans de la Serbie, de l'Herzégovine et de la Tchernagora, on redoubla par contre d'efforts auprès des populations helléniques. La Morée saignait encore des blessures reçues lors de l'expédition d'Alexis Orlof; le nouvel agent de Catherine, Psaros le Myconien, arriva avec un mandat russe et avec de l'argent russe pour soulever l'ouest de la Grèce; Souli devint le centre du mouvement, et Lambros se distingua parmi les hardis corsaires de l'Archipel. Au commencement de l'année 1790, une députation de ces insurgés souliotes vint à Saint-Pétersbourg; présentée au grand-duc Constantin, âgé de onze ans, elle lui rendit hommage comme au futur souverain des Hellènes (1).

Ainsi assailli par deux puissances militaires de premier ordre, et miné à l'intérieur par une insurrection des *raïas*, l'empire ottoman put sembler voué dès lors à une ruine définitive, et bien des esprits comptaient déjà sur la chute de l'édifice vermoulu de la Porte ; mais cette fois encore les événemens trompèrent tous les calculs. Les Turcs se défendirent avec des chances diverses, mais avec une opiniâtreté toujours égale dans leurs forteresses faites par la nature ou construites par la main des hommes, et après une lutte qui dura cinq ans, et qui coûta à la Russie près de 400,000 soldats (2), Catherine dut se contenter de ce traité de Jassy (1792) dont les avantages, comme ceux du traité de Kaïnardji, furent bien plus diplomatiques que territoriaux. L'Autriche se retira de cette campagne désastreuse avec une armée décimée par les maladies, avec son prestige militaire bien amoindri et la perte définitive des Pays-Bas. Joseph II avait disparu depuis longtemps avant la conclusion de la guerre; Potemkine mourut subitement à Jassy, au milieu des délibérations pour la paix, Catherine elle-même ne survécut que quatre ans à cette éclipse de la « grande idée; » mais le *projet grec* n'était point pour cela destiné à périr. Il reparut au bout de deux lustres, à la suite d'événemens prodigieux, dans des conjonctures aussi nouvelles qu'extraordinaires, et il porta alors le nom de *politique de Tilsit*.

III.

Sur le radeau légendaire construit au milieu du Niémen, où les deux maîtres de la France et de la Russie se rencontrèrent pour la

(1) Eton, *Tableau de l'empire ottoman*, t. II, p. 89 seq et 299 seq.
(2) Kallay, *Die Orientpolitik Russland's* (Pest, 1878), p. 99.

première fois et s'embrassèrent à la vue de leurs armées (25 juin 1807), en face de Napoléon et à côté d'Alexandre se tenait le tsarévitch Constantin, comme l'expression vivante de la « grande idée » qu'avait léguée Catherine, et qui semblait maintenant appelée à une fortune éclatante. Il n'avait point pourtant d'ambition personnelle, ce nourrisson manqué de six Amalthées grecques : loin de viser au trône des Paléologues, il devait renoncer un jour, de son plein gré et en faveur d'un frère cadet, au trône même des Romanof, qui lui revenait de droit, ne se reconnaissant, ainsi qu'il le déclara dans un document mémorable (1), « ni le génie, ni les talens, ni la force nécessaires pour être jamais élevé à la dignité souveraine. » Aussi, à Tilsit, Alexandre demanda-t-il directement pour l'empire russe lui-même cet héritage ottoman que son aïeule, par un euphémisme diplomatique, avait prétendu ériger seulement en une « monarchie indépendante, » sous une branche cadette de la famille des Romanof. Il s'agissait, à ce moment décisif, d'un partage du monde, et l'empire d'Orient paraissait à l'autocrate du Nord le prix légitime de son accession au *système continental* rêvé par le héros du siècle. Ce fut là le principal objet des célèbres transactions de Tilsit, connues aujourd'hui dans leurs moindres détails (2), depuis l'entretien furtif sur le radeau théâtral, jusqu'aux épanchemens longs et intimes dans le cabinet de travail du César français dans la petite ville prussienne; depuis les premières insinuations touchant le démembrement de la Turquie jusqu'à cette scène saisissante qui eut M. de Meneval pour témoin, et où le vainqueur de Friedland, posant sa main sur une carte devant Alexandre, s'écria à plusieurs reprises : « Constantinople, jamais! Constantinople, c'est l'empire du monde!.. »

Les hauts plénipotentiaires qui étaient réunis dernièrement au congrès de Berlin pour réviser l'œuvre hâtive de San-Stefano se doutent-ils que l'expédient auquel ils se sont arrêtés dans leur tâche épineuse est précisément le même qu'imagina Napoléon Ier lors de ses négociations avec l'empereur Alexandre sur les bords du Niémen?.. Personne, à notre connaissance, n'a encore relevé ce fait surprenant que le traité de Berlin n'est, dans sa partie principale, que le calque inconscient de la convention secrète qui fut signée à Tilsit le 8 juil-

(1) Lettre du grand-duc Constantin à Alexandre Ier, 14 janvier 1822, publiée depuis officiellement en 1825. V. Baron de Korff, *Avènement au trône de Nicolas Ier* (Paris, 1857) p. 25.

(2) Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, vol. VII, VIII et IX (chapitres *Tilsit, Aranjuez et Erfurt*), d'après les dépêches secrètes du général Savary et de M. de Caulaincourt, et la correspondance personnelle entre Napoléon et Alexandre. — Voyez aussi Bogdanovitch, *Istoriya tsarstvovaniya imperatora Alexandra* (Saint-Pétersbourg, 1869), II, chap. 20 et 21.

let 1807. D'après cette convention en effet, la France et la Russie prenaient l'engagement de « s'entendre pour soustraire toutes les provinces de l'empire ottoman en Europe, *la ville de Constantinople et la province de Roumélie exceptées*, au joug et aux vexations des Turcs (1). » La Russie devait s'étendre des bords du Danube jusqu'aux Balkans; la Bosnie et la Servie étaient données à l'Autriche, et comme Napoléon se réservait pour lui-même l'Albanie, la Morée et les îles de l'Archipel, de sorte qu'il ne restât à la Porte en Europe que le pays au sud des Balkans avec les détroits, on voit que c'était là l'idéal d'une « concentration » de l'empire ottoman telle que l'a célébrée naguère devant le parlement le principal ministre de sa majesté britannique. Étrange ironie de l'histoire qui, au bout de soixante-dix ans, s'est complu à faire du comte Beaconsfield et du prince de Bismarck les exécuteurs testamentaires d'une idée napoléonienne! Mais plus étrange encore la mauvaise humeur que le traité de Berlin n'a pas cessé de causer à Saint-Pétersbourg! La Russie populaire et panslaviste de nos jours ne goûte que médiocrement, estime même à l'égal d'un désastre national un arrangement qu'Alexandre Ier était heureux d'obtenir au prix des plus grands sacrifices, au prix de la création d'un duché de Varsovie et de l'anéantissement presque complet de la Prusse, au prix des provinces maritimes de la Turquie cédées à une France déjà maîtresse de tout le continent jusqu'à la Vistule, au prix enfin du *système continental* englobant l'empire du tsar, et d'une guerre presque inévitable avec l'Angleterre.

Il est vrai que, rentré dans ses états et sous l'influence de l'entourage alors très ardent de Saint-Pétersbourg, qu'excité surtout par la nouvelle et inique entreprise de Napoléon sur l'Espagne, Alexandre Ier crut devoir en quelque sorte rouvrir le débat, et poser de nouveau, dans ses entretiens fameux avec M. de Caulaincourt, la redoutable question de Constantinople. Il n'est rien sur la terre et sous les cieux, il n'est principe, ni trône, ni partie du monde qu'il n'eût volontiers livrés à son grand allié, contre la promesse de ce joyau du Bosphore; à cette condition, il offrait même d'unir ses troupes aux armées de la France dans une expédition fantastique à travers toute l'Asie pour arracher aux Anglais leurs possessions de l'Inde! Il avouait ingénument que sans Byzance, sans cette clé des mers, « la clé de sa porte, » tout le reste de la péninsule (le reste c'étaient pourtant les chrétiens, les Slaves, les Bulgares tant aimés depuis!) n'avait pour lui aucun attrait. « Il répétait sans cesse qu'il

(1) Article 7 du traité secret, Bogdanovitch, *ubi suprà*, t. II, p. 304, d'après l'original conservé aux Archives impériales. — M. Thiers (VII, p. 6[illegible]8) ne donne pas le texte exact.

ne désirait aucun territoire au sud des Balkans, aucune partie de la Roumélie, *rien que la banlieue de Constantinople*, cette petite langue de terre que, dans le jargon familier qu'il s'était fait avec l'ambassadeur de France, il appelait *la langue de chat...* » — Quel aveu, remarquons-le en passant, et que cette *langue de chat* est éloquente ! — Toutefois Alexandre appréciait trop sainement la valeur des avantages promis par le pacte de Tilsit pour ne pas s'y attacher avec énergie et n'en pas désirer ardemment la réalisation la plus prompte ; comme Napoléon, de son côté, sentait trop bien le danger de laisser la Russie s'établir sur le Danube et au pied des Balkans, pour ne pas écarter autant que possible les éventualités qui, d'après les stipulations du traité occulte, devaient amener cette fâcheuse conjoncture. Il y eut alors entre la France et la Russie un jeu exactement pareil à celui de 1780 à 1790 entre la Russie et l'Autriche. Napoléon avait pensé seulement « occuper l'imagination » d'Alexandre par la *politique de Tilsit*, comme Joseph II n'avait cru que « chatouiller la vanité » de Catherine par le *projet grec* ; mais Alexandre, à l'exemple de Catherine, fut d'un sérieux désespérant, et après le mot demanda la chose. On a vu plus haut la lettre de l'impératrice dans laquelle elle invoquait « je ne sais quel verset de l'Alcoran » à preuve de la chute imminente de l'empire ottoman ; de même M. de Roumiantsof, le ministre et le principal confident d'Alexandre, disait dès le mois de septembre 1807 à l'ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg, en désignant les dépêches reçues à l'instant de Constantinople, « qu'il voyait bien que c'en était fait de la Turquie, et que sans que le tsar s'en mêlât, l'empereur Napoléon serait bientôt obligé d'annoncer lui-même dans le *Moniteur* l'ouverture de la succession des sultans, *pour que les héritiers naturels eussent à se présenter.* » Comme Catherine à Cherson, Alexandre insista sur la nécessité d'une nouvelle rencontre avec son allié à Erfurt, rencontre décisive, et qui devait ne laisser place à aucune équivoque. L'entrevue eut lieu en octobre 1808 ; Napoléon s'y montra inflexible sur l'article de Constantinople, maintint la nécessité de conserver l'empire ottoman et n'accorda pour le moment que l'entrée en possession immédiate des provinces danubiennes. La joie du tsar n'en fut pas moins grande et expansive, et à la représentation de l'*Œdipe* de Voltaire le « parterre des rois » jouit d'un spectacle demeuré célèbre dans l'histoire : le vaincu de Friedland saisit et serra fortement la main de son vainqueur, au moment où Philoctète prononçait sur la scène le vers :

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux !..

Ce n'est pourtant qu'au bout de soixante-dix ans, après maintes

péripéties, après quatre guerres successives et une stratégie savante de plusieurs générations, c'est de nos jours seulement que la Russie est enfin parvenue à voir se réaliser pour elle les brillantes promesses de Tilsit, et ce bienfait, cette fois encore elle le doit à l'amitié d'un grand homme : M. de Bismarck s'est généreusement acquitté d'une dette de reconnaissance contractée envers le voisin du Nord, lors des trois grandes entreprises sur le Danemark, l'Autriche et la France. Il est permis de se demander si le prince Gortchakof n'a pas payé en 1866 et en 1870 trop cher *les espérances* en Orient, en favorisant la création d'une Allemagne unitaire et formidable au cœur même de l'Europe; mais on ne saurait contester que le ci-devant ami de Francfort n'ait fait grandement les choses au congrès de Berlin. Le congrès de Berlin a remis galamment à la Russie l'ancien legs de Tilsit sans les servitudes onéreuses qui l'accompagnaient jadis en 1807 : sans le moindre duché de Varsovie, sans l'Autriche en Serbie, sans la France dans la Morée et dans l'Albanie, et surtout sans la guerre avec l'Angleterre. Les Anglais eux-mêmes ont été amenés à répudier un dogme jusque-là sacrosaint pour eux ; ils ont décidément renoncé à l'*intégrité* de l'empire ottoman, et ne cherchent plus de salut que dans sa *concentration...*

Certes, rarement nation, dans la poursuite d'une éclatante destinée, a montré autant de sagacité, de vigueur et de persévérance qu'en a montré la Russie dans sa politique orientale, dans ce que les comités de Moscou aiment à appeler sa « mission historique: » mais le trait le plus distinctif et peut-être le plus étonnant de cette mission, c'est son caractère essentiellement *réaliste*, rationnel et prémédité. Le mouvement ascendant de tout peuple qui fut grand devant l'humanité a eu toujours un élément obscur, spontané, qui échappe à l'analyse, comme il est resté longtemps dérobé à la conscience même des générations qui travaillèrent à la tâche. Rome a peut-être pensé de bonne heure à l'unification de la péninsule italienne, mais l'*orbis terrarum*, ainsi que l'a si bien démontré M. Mommsen, ne lui est venu pour ainsi dire que du dehors, par la force des choses bien plus que de sa propre volonté. Ce fut aussi le cas de l'Angleterre pour ce qui regarde son empire de l'Inde, voire sa domination sur les mers; quant à la fortune merveilleuse de Venise, elle a encore aujourd'hui, pour tous ceux qui l'étudient, un côté aussi mystérieux que le gouvernement même de cette république, aussi fantastique presque que son emblème, le lion ailé de Saint-Marc. Rien de pareil, au contraire, dans la grande œuvre poursuivie au Levant par le peuple de Rourik : ici rien de spontané et d'inconscient, tout y est *voulu* et préconçu. La Russie s'est créé sa « mission historique »

comme elle s'est créé sa nouvelle capitale (1) : aucun *deus ignotus* n'a présidé à leurs origines, tout fut le produit de la volonté et de la raison de l'homme. Dès la chute de Constantinople aux mains de l'Osmanli, le Moscovite se déclare le successeur légitime des Paléologues et le protecteur de l'église orthodoxe dans l'ancien empire de Byzance. Pendant deux siècles pourtant il sait se contenir, résister à toutes tentations et sollicitations; il laisse à d'autres le poids du jour et de la chaleur dans la lutte contre l'infidèle, il attend son astre. Aussitôt que l'étoile de Pierre le Grand s'est levée sur l'horizon national, il entre résolûment en lice et ne dépose plus les armes. Il essaie tantôt des combats singuliers, comme en 1711 et 1770, tantôt de vastes combinaisons stratégiques avec des alliés, comme du temps du *projet grec* et de la *politique de Tilsit*. Il se replie ensuite, — comme se sont repliées de nos jours les colonnes russes après la première pointe sur Kazanlik et les premiers assauts de Plevna, — et se résigne à un travail lent de mine et de sape, à un travail de désagrégation continue de l'empire ottoman, travail qui lui livre successivement les ouvrages avancés, les forts détachés de la Grèce, de la Moldavie, de la Valachie, de la Serbie et du Montenegro; maître de ces positions formidables, il les arme, les tourne contre l'ennemi et lui arrache le dernier bastion de la Bulgarie. Aujourd'hui il est enfin solidement établi sur le Danube et dans les Balkans, dont les meurtrières battent par enfilade la *Roumélie orientale*, et plus que jamais doit retentir dans son cœur le cri que lui lança Derjavine, dès le temps de Catherine, ce vers d'une rare énergie dans l'original :

Encore un pas, ô Russie, et à toi est tout l'univers (2) !

Ayons aussi la franchise de reconnaître que l'action moscovite en Orient, à côté des dangers immenses qu'elle a créés à l'Europe pour un avenir peut-être très rapproché, n'a pas laissé d'exercer une influence bienfaisante sur les populations de ces pays et de contribuer en somme au progrès général de l'humanité. Que les tsars, par leurs croisades orthodoxes, n'aient pas tant cherché à gagner le ciel qu'à posséder la terre, et autant de territoire que possible, c'est là un fait sur lequel il serait presque niais de vouloir insister. Lord Brougham s'est donné, il y a déjà plus d'un demi-siècle, le malicieux plaisir de comparer les proclamations que les empereurs de Russie publiaient à chacune de leurs nouvelles campagnes contre

(1) Voyez les belles et profondes strophes de Mickiewicz sur Saint-Pétersbourg, *Dziady*, 3e partie, *fragment*.

(2) *O Ross, chagueniy, i vsia tvoya vsélènna!*

les Turcs, avec les traités qui servaient de conclusions obligées à ces saintes équipées : les premières débordaient de phrases sur l'humanité, la religion, la civilisation et la liberté; les seconds ne parlaient que de cession de provinces, transmission de forteresses et paiement de contributions écrasantes. Les proclamations, dirait le comte Beaconsfield, étaient « sentimentales » et les traités des plus « substantiels. » La démonstration ne manque pas de piquant, et on pourrait varier le thème sur bien des tons très divers encore et tous également réjouissans. Il n'en est pas moins vrai pourtant que l'apparition de Pierre le Grand sur le Pruth a raffermi la foi du Christ déjà bien chancelante dans les cœurs aigris et amollis des *raïas*. Il n'en est pas moins vrai que les menées de Catherine ont rallumé parmi les Hellènes la flamme du patriotisme éteinte depuis des siècles. Il n'en est pas moins vrai que, directement ou indirectement, c'est grâce aux guerres incessantes de la Russie que les Grecs, les Roumains et les Serbes ont pu recouvrer leur existence nationale. Les déceptions que ces peuples nés d'hier ont causées à tel de nos contemporains, au tempérament sanguin et aux illusions poétiques, ne doivent point fermer nos yeux à la vérité, ni nous rendre sourds à la voix de la justice, et il serait vraiment par trop humiliant pour un siècle qui avait commencé par pleurer avec Byron sur les ghiaours et les kalaïors, de finir par n'avoir plus, au sujet des chrétiens d'Orient, d'autre évangile que la très spirituelle boutade du *Roi des Montagnes*. Les néo-Grecs, sans contredit, ne rappellent que très imparfaitement les grands citoyens que Miltiade menait au combat, et que Périclès sut charmer et gouverner; il faut un effort énorme d'érudition et bien plus encore d'imagination pour reconnaître dans les Roumains la progéniture de la louve capitoline, et seule la chancellerie de Pierre le Grand a pu saluer dans les *haïdouks* et les *younaks* de la Tchernagora et de la Sava les descendans légitimes de la phalange macédonienne. Qui cependant voudrait interdire tout avenir à ces peuples si longtemps déshérités? Qui voudrait nier qu'ils n'aient fait déjà des progrès sensibles depuis qu'ils ont été « soustraits aux vexations des Turcs, » pour parler le langage de la convention de Tilsit? Qui surtout oserait souhaiter pour eux le retour sous le régime du cimeterre?..

Homo duplex, et chacun de nous porte dans son sein le sentiment de ses contradictions et de ses inconséquences. Nous sommes la risée de notre propre ombre, dit le poète, et à ce compte que d'ombres ricanantes à toutes ces grandes figures de la croisade orthodoxe en Orient! Pierre le Grand, qui fut le premier à parler « principes » dans les choses de la politique et à en appeler aux « lois fondamentales de la nature, » s'amusait, au sortir des ban-

quets offerts aux représentans des puissances, à couper les têtes des malheureux condamnés, à passer même gracieusement la hache aux ambassadeurs atterrés, et il en voulut beaucoup à l'envoyé de Prusse, M. de Printzen, de s'être refusé à un exercice d'un si haut goût (1). La « sainte » Catherine, qui releva parmi les Maïnotes et les Souliotes l'antique drapeau de Philopœmen, fut cette Messaline altérée du sang et des larmes d'une nation slave et chrétienne que connut, que n'oubliera pas la Pologne; et tel souverain qui réclame pour les Bulgares « une existence humaine et civilisée » ne semble guère se douter que des millions de ses sujets sur les bords de la Vistule envient à l'heure qu'il est le sort des *raïas* turcs... Tout cela est vrai, sans doute, mais tout cela n'empêche pas pourtant que la Russie orthodoxe n'ait accompli une tâche à laquelle les puissances catholiques s'étaient tristement dérobées depuis le jour de Lépante, et que la renaissance de l'Orient chrétien ne soit l'œuvre plus ou moins bien intentionnée, mais indéniable, du peuple de Rourik. Les économistes sont assurément dans leur rôle alors qu'ils supputent les carnages et les ravages d'une croisade bientôt deux fois séculaire; les experts en droit des gens ne font que leur métier en énumérant les actes de violence et de ruse par lesquels le Moscovite n'a cessé de marquer son long pèlerinage à la Sainte-Sophie de Tsarigrad. Un Montesquieu toutefois porterait probablement un jugement très différent sur l'ensemble d'une politique à bien des égards si romaine; un Bossuet surtout n'hésiterait pas à y voir la main de Dieu, — qui sait? à prêter peut-être au Samson du monde slave le mot même du Samson de la Bible, que de ce carnage est sorti quelque chose de vivifiant, et que cette violence à procuré les douceurs de la liberté et de la dignité humaines à des millions de ghiaours : *de comedente cibus et de forti dulcedo...*

JULIAN KLACZKO.

(1) Frédéric II à Voltaire, 28 mars 1738, d'après la relation de M. de Printzen (Voltaire, éd. Beuchot, t. LIII).

UN

POÈTE COMIQUE

DU TEMPS DE MOLIÈRE

I.

LA JEUNESSE DE BOURSAULT.

On a beaucoup écrit sur Molière en ces derniers temps. Nous avons toute une légion d'écrivains, chercheurs curieux, fouilleurs infatigables, qui s'appliquent à élucider tous les points encore obscurs de la vie du grand poète comique. Il semblait qu'après deux siècles de travaux sur l'auteur du *Misanthrope*, — et sans remonter même jusqu'à ces éditeurs, annotateurs, commentateurs, qui se succèdent sans interruption depuis plus de deux cents ans, — il semblait qu'après les historiens de nos jours, après Beffara et Taschereau, après Bazin et Eudore Soulié, la critique n'eût rien laissé à dire à de nouveaux investigateurs. On se trompait. Tout homme de plus qui sait lire, a dit spirituellement Sainte-Beuve, est un lecteur de plus pour Molière. Parmi ces lecteurs sans cesse renouvelés, il y a aussi des curieux dont la curiosité se renouvelle et s'aiguise. On se contentait naguère encore de la vérité générale, il suffisait qu'à l'aide des détails sûrement et heureusement rassemblés la physionomie du poète apparût en plein relief, il suffisait qu'on aperçût dans la réalité de sa vie le sage, l'artiste, le contem-

plateur, et que chacun de nous pût dire avec l'auteur de la *Poétique nouvelle :*

> Chut! voici son image. Ami, découvrons-nous!
> Sous ce front incliné quel œil profond et doux!
> Comme on sent de ce cœur tout miné par la fièvre
> Monter un rire humain sur cette épaisse lèvre!
> Devant ce haut penseur découvrons-nous, ami!

Aujourd'hui, ce n'est plus assez de se découvrir. En ceci comme en tout, chacun a sa piété, et le culte de Molière a pris des allures différentes. Il y a une dévotion littéraire qui s'attache aux reliques, et souvent à des reliques du moindre prix, aux plus minces et aux plus insignifiantes. En un mot, la critique minutieuse et contentieuse est à l'œuvre. Les Allemands sont fiers à juste titre de ce qu'ils appellent leur *littérature de Goethe*, leur *littérature de Schiller*. Je parle de ces collections de travaux consacrés aux grands poètes germaniques, collections sans cesse accrues et enrichies depuis plus d'un demi-siècle. Il s'en faut sans doute qu'elles soient irréprochables; qu'importe? si elles ne renferment pas toujours des chefs-d'œuvre, on n'y trouve jamais rien qui ne révèle un respect profond des maîtres, un culte sérieux du génie national. Nous aussi, à ce point de vue, nous pouvons montrer à nos amis comme à nos ennemis notre *littérature de Molière*. Cette ardeur avec laquelle tant d'esprits si divers se rattachent à nos vieux maîtres est un signe moral qui a bien sa valeur. Les uns y cherchent de grandes choses, les autres y poursuivent des détails; chez tous, admirateurs ou curieux, francs artistes ou esprits raffinés, le sentiment est le même. On se rattache à la vieille France pour mieux servir la France nouvelle. Il n'y a pas de centenaire de Molière célébré à jour fixe avec trompettes et cymbales; les fidèles dont nous parlons n'aimeraient guère ces fêtes-là, il leur faut une fête de tous les jours. Voilà comment chaque année voit naître des recherches nouvelles qui nous rendent Molière plus présent avec son trésor de sagesse et de virile gaîté.

Ces recherches en effet se rapportent surtout à Molière lui-même, à sa vie, à ses aventures, à son théâtre, à la composition de ses pièces. Il y a une autre manière d'enrichir cette *littérature* et de compléter la vivante physionomie du poète, c'est de grouper autour de lui ses contemporains, ceux-là du moins qui se sont trouvés sur sa route, amis ou ennemis, adversaires acharnés ou contradicteurs d'un jour. On peut faire plus d'une découverte en cette curieuse mêlée. A qui prendrait la peine d'y regarder de près se révéleraient bien des incidens inattendus, et peut-être l'histoire littéraire, même sur des points qui semblent définitifs, y trouverait-elle largement son profit.

Un écrivain aimable, un lettré des plus fins, initié dès longtemps aux secrets du XVIIe siècle, l'auteur de l'intéressant ouvrage intitulé *la Littérature indépendante et les écrivains oubliés*, M. Victor Fournel, vient précisément d'achever une publication très curieuse, où revivent quelques-uns des contemporains du grand poète. *Les Contemporains de Molière*, tel est le titre de ce travail. L'auteur ajoute : *Recueil de comédies rares ou peu connues jouées de 1650 à 1680, avec l'histoire de chaque théâtre, des notes et notices biographiques, bibliographiques et critiques* (1). L'ensemble forme trois volumes. Le premier est consacré au théâtre de l'Hôtel de Bourgogne, c'est-à-dire aux adversaires les plus décidés de Molière, le second aux ballets et mascarades de la cour, le troisième au théâtre du Marais. Quinault, Boisrobert, Boursault, Villiers, Chapuzeau, Poisson, Benserade, Champmeslé, Hauteroche, d'autres encore, passent tour à tour sous nos yeux avec leurs comédies et leurs mascarades.

Tous n'ont pas le même mérite et n'offrent pas le même intérêt. Mme de Sévigné ne disait pas de chacun d'eux ce qu'elle disait de Benserade : « On ne fait point entrer certains esprits durs et farouches dans le charme et dans la facilité des ballets de Benserade et des fables de La Fontaine; cette porte leur est fermée et la mienne aussi. » Ainsi parle l'aimable marquise. Méconnaître Benserade ou La Fontaine, c'est même chose à son goût, les gens d'esprit doivent tenir à distance « l'homme qui condamne le beau feu et les vers de Benserade, dont le roi et toute la cour a fait ses délices, et qui ne connaît pas les charmes des fables de La Fontaine. » N'allez pas croire que cette comparaison soit un caprice de sa plume et cette excommunication un badinage, elle y insisterait avec plus de force. « Je ne m'en dédis pas, ajoute-t-elle; il n'y a qu'à prier Dieu pour un tel homme et qu'à souhaiter de n'avoir point de commerce avec lui. »

Sans être un esprit dur et farouche, il est permis de ne pas partager l'enthousiasme de Mme de Sévigné pour ces ballets de cour, ces mascarades galantes, où Benserade était le maître incontesté, et si l'on brave sur ce point son *vade retro*, à plus forte raison ne faut-il pas s'engouer de ces auteurs de comédies oubliées qu'elle n'a jamais comparés à Molière. A les prendre simplement pour ce qu'ils sont, rien n'est plus agréable que de passer quelques heures avec eux. Comédies ou ballets, toutes ces œuvres si habilement rassemblées par M. Victor Fournel nous reportent au milieu du monde le plus éloigné du nôtre. On passe de la mêlée du XIXe siècle à la mêlée du XVIIe, car c'est une mêlée aussi et parfois très étrange.

(1) Paris, Firmin Didot.

Molière inquiétant le triomphe de Benserade! Benserade irrité de céder la place à Molière! Et les quolibets du vaincu, et les railleries altières du vainqueur! Je ne cite ici qu'un point entre mille; les luttes soutenues par Molière touchent à tant de choses et à tant de personnes qu'on y trouve toujours des incidens nouveaux. Le grand mérite du livre de M. Fournel est de nous rappeler les unes, de nous révéler les autres, en même temps qu'il nous met en goût de faire aussi nos recherches et nos découvertes.

Les commentaires de l'éditeur en effet, si savans qu'ils soient et malgré la richesse des faits, des rapprochemens historiques, des indications bibliographiques, ne répondent pas toujours aux questions que soulève nécessairement sa scrupuleuse étude. En voici une par exemple qui se présente à mon esprit. En parcourant tous ces poètes comiques contemporains de Molière, je me rappelle certaines paroles assez mystérieuses que Racine a écrites à la fin de la préface des *Plaideurs*. Il se félicite d'avoir diverti les spectateurs à Versailles comme à Paris, il dit que, si le but de sa comédie était de faire rire, jamais comédie « n'a mieux attrapé son but. » Puis il ajoute avec un dédain quelque peu altier et une sévérité qui nous étonne : « Ce n'est pas que j'attende un grand honneur d'avoir assez longtemps réjoui le monde, mais je me sais quelque gré de l'avoir fait sans qu'il m'en ait coûté une seule de ces sales équivoques et de ces malhonnêtes plaisanteries qui coûtent maintenant si peu à la plupart de nos écrivains, et qui font retomber le théâtre dans la turpitude d'où quelques auteurs plus modestes l'avaient tiré. » A qui s'adressent ces rudes paroles? Faut-il croire, avec certains historiens littéraires, que Racine, brouillé depuis trois ans avec Molière, ait dirigé cette accusation violente contre son ancien bienfaiteur? Non certes. Quels qu'aient été les torts de Racine envers Molière, il répugne de lui attribuer un tel oubli de la justice et de la vérité. Distinguons au moins dans cette page deux sentimens qui ne doivent pas être confondus. Racine pense peut-être à Molière quand il écrit, avec la superbe d'un jeune poète, qu'il n'attend pas grand honneur d'avoir réjoui le monde, mais quand il parle des sales équivoques qui coûtent si peu à la plupart des écrivains de son temps et qui font retomber le théâtre en sa turpitude première, non, dix fois non, il ne désigne pas celui qui vient de faire représenter *le Misanthrope*, celui qui a décrit avec tant de grâce les passions honnêtes, les tendresses de Valère et de Marianne, ces tendresses auxquelles les vieillards même sourient et dont ils disent si bien :

Cela ragaillardit tout à fait mes vieux jours
Et je me ressouviens de mes jeunes amours.

A qui donc s'applique le reproche méprisant de Racine? Je signale ce problème au savant auteur des *Contemporains de Molière*. Ma question le conduira sans doute à marquer d'une façon plus précise le rôle des différens poètes qu'il a rassemblés dans sa galerie, à les classer, à les grouper, à découvrir ceux qui retournaient vers la *turpitude* des vieilles écoles et ceux qui au contraire prétendaient épurer encore la scène et se préoccupaient d'un art nouveau.

Un écrivain fort médiocre, mais intéressant à consulter parce qu'il a recueilli la tradition des auteurs comiques immédiatement postérieurs à Molière, Riccoboni, Italien de naissance, Français par le goût et les prédilections littéraires, nous a donné à ce sujet de précieuses indications. « On vit, dit-il, — je résume ses observations éparses dans plusieurs écrits, — on vit se produire alors deux générations très différentes, d'abord les contemporains du poète qui lui avaient survécu, puis un groupe d'hommes tout nouveaux. Les premiers reviennent simplement à la grosse gaîté, à la facétie joyeuse et trop souvent cynique; les derniers, bien loin de là, ont recours à des finesses, à des subtilités, et préparent la comédie du XVIIIe siècle. Or les uns comme les autres négligent cette étude de la nature humaine qui a fait la supériorité de l'auteur du *Tartuffe* et du *Misanthrope*. » Évidemment c'est à la période comprise entre la mort de Molière et l'avènement de Regnard que s'appliquent ces indications de Riccoboni. Eh bien! si l'on suit de près l'histoire de la scène française dans cette période, on y rencontre un écrivain, très inégal sans doute, mais qui a ses heures d'inspiration, et qui, entre les deux écoles dont nous venons parler, eut le bonheur d'attirer l'attention et de mériter l'estime de l'Europe. Rien de plus extraordinaire que la destinée de ce poète. Dans sa jeunesse, il est bafoué par deux des plus grands maîtres de la poésie française; plus tard il devient leur admirateur, leur ami, le gardien de leur renommée, à tel point qu'il semble les représenter dans le domaine appauvri des lettres et que l'Europe le considère quelque temps comme le survivant des grands jours. Ce sont là choses si peu connues que je vais bien étonner le lecteur en prononçant le nom du personnage. Le poète dont il s'agit s'appelle Boursault.

Le recueil de M. Victor Fournel renferme deux comédies de Boursault. Ce sont les plus piquantes à titre de curiosités, puisque ce sont celles qui lui ont valu de si vigoureuses étrivières; il s'en faut de beaucoup que ce soient les meilleures. Je ne reproche pas à M. Victor Fournel de ne pas avoir traité à fond cette curieuse histoire de Boursault. S'il avait voulu donner, au lieu de simples notices, de complètes études sur chacun des poètes qu'il a tirés de

l'oubli, tout le plan de son ouvrage eût été bouleversé. Je le remercie plutôt d'avoir mis ses lecteurs en goût. D'ailleurs, puisque M. Victor Fournel lui-même s'est contenté de dire sur Boursault ce qui se trouve à peu près chez tous les critiques, le champ n'en est que plus libre. Il m'est arrivé souvent dans mes cours de la Sorbonne de consacrer les petites leçons, comme on dit, à l'étude des écrivains de deuxième ordre; que de fois j'ai trouvé en eux des confidens très instructifs, des peintres très fidèles du temps où ils ont vécu, précisément parce qu'ils y mettent moins du leur, et que, n'étant pas transportés sur les hauteurs par l'élan du génie, ils retracent de plus près les réalités moyennes! C'est ainsi que, faisant une série de leçons sur Molière, j'ai eu l'heureuse chance de passer plusieurs semaines dans l'intime société de ce poète aimable, de ce naïf honnête homme appelé Edme Boursault. L'ouvrage de M. Victor Fournel a réveillé en moi ces souvenirs. Que le lecteur veuille bien me permettre d'en renouer ici la chaîne. Il me semble que j'ai plus d'une chose neuve à dire à propos de ce bon compagnon et que ces nouveautés peuvent former un chapitre assez inattendu de notre histoire littéraire.

I.

Molière était mort depuis cinq ans, lorsque furent prononcés sur le théâtre de Guénégaud les vers les plus nobles et les plus touchans dont le XVIIe siècle ait salué sa mémoire. A quelle occasion? C'est un détail singulier qui intéresse l'histoire de la poésie française. Un écrivain facile, ingénieux, fatigué de voir le théâtre envahi par les Romains et les Grecs, eut l'idée d'une tragédie ou du moins d'un poème héroïque dont le sujet serait emprunté à nos traditions. Traditions réelles ou traditions légendaires, vérité ou fiction, que de scènes intéressantes, que de sentimens nobles, que de personnages aimables la France peut fournir au poète! Précisément un roman venait de paraître qui charmait la cour et la ville. *La Princesse de Clèves* avait été publiée chez Barbin le 16 mars 1678. L'écrivain dont nous parlons crut trouver là ce qu'il cherchait. Il se mit à l'œuvre aussitôt, et mena si lestement sa besogne, que neuf mois après, le 20 décembre de la même année, la pièce était représentée au théâtre de Guénégaud. Elle portait le même titre que le roman de Mme de Lafayette : *la Princesse de Clèves*, tragédie en cinq actes et en vers. L'auteur n'était pas sans inquiétude sur la manière dont cette nouveauté serait accueillie par le public. Il se trouvait que trois semaines auparavant, à la fin de novembre 1678, un autre écrivain, poursuivi par la même pensée,

avait fait jouer à l'Hôtel de Bourgogne une tragédie intitulée : *Anne de Bretagne*, et que cette tentative avait misérablement échoué. Anne de Bretagne, le duc d'Orléans, le maréchal d'Albret, des personnages de la France du xve siècle, cela seul, à part l'exécution du drame, devait révolter toutes les idées reçues. Le poète, un certain Ferrier, originaire de Provence, fort inconnu aujourd'hui, mais très en faveur auprès du grand Condé, nous révèle en son épître dédicatoire les principes des censeurs du temps : « Ils ont dit, écrit-il, que notre histoire était mal propre à nous fournir des sujets de tragédie, qu'il fallait mener le spectateur dans un pays éloigné, remplir son oreille par des noms plus pompeux, lui imposer et l'éblouir... » On retrouve là, pour le dire en passant, les idées que Racine exprimait en 1672 dans la seconde préface de son *Bajazet*. Racine croyait, lui aussi, qu'il fallait conduire le spectateur en des régions lointaines. A cette condition seulement, le poète pouvait se risquer à mettre sur la scène de récentes aventures. C'est ainsi qu'il avait osé peindre la tragique histoire de Bajazet, personnage tout à fait contemporain, puisqu'un de nos diplomates, M. le comte de Cézy, l'avait vu se promener mélancoliquement à la pointe du sérail sur le rivage des Dardanelles. Faire ainsi d'un contemporain le héros d'une tragédie, c'eût été un grave oubli des lois de l'optique théâtrale, un manquement inexcusable à la règle, si la distance topographique n'eût rassuré le goût du xviie siècle. « L'éloignement des pays, dit Racine, répare en quelque sorte la trop grande proximité des temps, car le peuple ne met guère de différence entre ce qui est, si j'ose ainsi parler, à mille ans de lui, et ce qui en est à mille lieues. » L'audacieux Ferrier avait oublié ou bravé ces prescriptions de la préface de *Bajazet*. Il ajoute ingénument : « Je ne me repens point d'avoir fait paraître Anne de Bretagne sur notre théâtre. Il est vrai que, si j'étais à le faire, je pourrais réfléchir plus mûrement avant que de l'entreprendre. Je vois trop combien il est dangereux d'entrer le premier en lice, et qu'on y trouve des difficultés que l'on n'a souvent point prévues. »

Averti par cet échec de son confrère, l'auteur de *la Princesse de Clèves*, tragédie en cinq actes et en vers, résolut de plaider sa cause auprès du public. Il composa un prologue où il essayait de justifier son audace. Écoutez-le : le théâtre représente une belle vallée à la manière antique, un paysage comme les aime Nicolas Poussin, des eaux limpides, de frais ombrages, une retraite propice aux muses. Quelles sont ces deux femmes? L'une est grave, silencieuse, et semble méditer tristement; le spectateur a reconnu Melpomène; l'autre, qui aperçoit la muse et se dirige aussitôt vers elle, le poète nous dit que c'est la Renommée. La Renommée demande à Melpo-

mène à quoi elle s'occupe, quel poète elle va inspirer, quelles œuvres elle prépare;... mais c'est l'auteur lui-même qu'il faut entendre. On me pardonnera d'exhumer ces pages disparues, puisque l'histoire littéraire les réclame; peut-être même trouvera-t-on que les vers de ce dialogue, malgré des faiblesses et des banalités, portent encore çà et là quelques marques du vieux temps.

LA RENOMMÉE.

De quoi dans ces beaux lieux s'entretient Melpomène?
Quel ouvrage nouveau va briller sur la scène?
A quel grave sujet s'occupe son loisir?

MELPOMÈNE.

Ah! déesse, autrefois j'en avais à choisir;
Et ta bruyante voix, illustre Renommée,
A répandre ma gloire était lors animée.
Maintenant, je l'avoue, on ne voit rien de moi
Qui paraisse à mes yeux digne de ton emploi.
Le théâtre français, où mes heureuses veilles
Ont de tant d'auditeurs enchanté les oreilles,
Tant de fois étalé des spectacles pompeux
Et de mes nourrissons rendu les noms fameux,
Par sa stérilité me reproche la mienne
Et n'a plus désormais d'appui qui le soutienne.

LA RENOMMÉE.

Eh quoi! sous un héros qui remet les beaux-arts
Dans un éclat plus grand que du temps des Césars,
Sous un roi si puissant, si glorieux, si juste,
Dont la superbe cour ternit celle d'Auguste...

Ici, on le pense bien, se déroulent les longues litanies de l'admiration : sous un roi qui,... sous un roi que,... sous un roi protecteur des muses, qui leur donne asile au Louvre, qui veut les voir régner près de lui, qui tend la main à tous les mérites,

Est-il quelque talent qui doive être inutile?

Courage donc, ô muse! secoue cette langueur, ranime tes énergies, promets de ma part une gloire impérissable à qui montrera le plus de zèle pour le service du roi et de la France. La muse répond que ce n'est point le zèle qui manque à ses fils. Tout à l'heure, elle semblait se plaindre de l'épuisement des génies. Cela se passe en effet en 1678, à l'heure la plus éclatante du siècle, mais aussi à l'heure où les maîtres du théâtre ont achevé leur moisson de chefs-d'œuvre. Molière est mort, Corneille se survit, Racine vient de quitter le théâtre; où sont leurs successeurs? Telle est, à ce qu'il semble, la plainte de la muse; mais tout à coup, comme si elle entendait une voix mystérieuse lui rappeler tout bas l'immortelle fé-

condité de la terre de France, elle abandonne ce point de vue et se lance dans un ordre d'idées tout différent. Ce n'est pas l'ardeur qui manque, ce sont les sujets. Par moi, la tragédie française a dérobé à l'histoire antique tout ce qu'elle renfermait de trésors; par moi, Corneille et Racine ont dépouillé Rome et la Grèce.

Et j'ai même emprunté chez un peuple barbare
Un des beaux ornemens dont la scène se pare;
Mais, quoique Bajazet justifie un tel choix,
Ce sont des libertés qu'on ne prend qu'une fois,
Et de quelques talens que le ciel m'ait pourvue
J'ignore en quel endroit je dois fixer ma vue.
Toi, qui vois d'un même œil toutes les nations,
Qui rends partout justice aux grandes actions,
Et tires de l'oubli dont la mort est suivie
Ceux de qui les vertus ont signalé la vie,
Marque-moi le climat où je dois m'arrêter.
Vois quel illustre nom tu veux ressusciter.
Parle.

C'est là que l'auteur se fait donner par la déesse l'ordre suprême dont il a besoin. Mise en demeure de répondre, la Renommée demande à Melpomène s'il n'y a de grands hommes que dans Rome ou dans Athènes. Est-ce que la France n'a pas ses glorieuses lignées?

Quitte la ruse grecque et la fierté romaine.
Choisis quelque grand nom sur les bords de la Seine.
Si ton but est d'instruire, où rencontreras-tu
Une plus éclatante et plus haute vertu?

La muse le sait bien, elle hésite pourtant. Lui sera-t-il permis de représenter ces héros qu'on lui signale? Et les convenances souveraines? et le respect dû aux races nobles? Mais la Renommée a réponse à tout. Le respect ne peut que s'accroître à la voix de la poésie. C'est donc en France, non dans l'antiquité gréco-romaine, que la muse doit trouver ses grandes images. En faisant cela, d'ailleurs, elle suivra encore l'exemple de Rome et de la Grèce :

Quand les Grecs autrefois se donnaient en spectacle,
Contens de leurs vertus, trouvaient-ils à propos
D'aller chez leurs voisins emprunter des héros?
Quoi qu'on fasse de beau, la lenteur de l'histoire
Ne promet aux grands noms qu'une tardive gloire;
Au lieu que le théâtre a des titres présens
Plus connus en dix jours que l'histoire en dix ans.
Retrouve en sa faveur une plume pareille
A celle dont le ciel fit présent à Corneille,
Et pour lui faire un sort aussi beau que le sien
Prête-lui ton secours et réponds-lui du mien.

Comme j'ai de Racine assuré la mémoire
Et placé son génie au temple de la gloire,
J'offre les mêmes soins aux esprits délicats
Qui dans la même route iront d'un même pas.

Mais quoi! la muse elle-même peut-elle susciter aisément de pareils poètes? Corneille, Racine, ne sont-ce pas de rares élus parmi tant d'appelés? C'est à peine s'il en paraît deux ou trois pendant tout un siècle. Melpomène revient ici à ce gémissement dont je parlais plus haut, elle pleure la disparition des maîtres, la vieillesse de celui-ci, le découragement de celui-là. Non, le ciel ne prodigue pas de telles grâces. Les Corneille ne succèdent pas si promptement aux Corneille, les Racine ne continuent pas si naturellement les Racine. Elle se sent isolée, la grande muse, et si elle essayait de se faire illusion, le deuil de sa sœur lui rappellerait la vérité. C'est là que l'auteur a placé ces beaux vers, les plus touchans, disais-je, que le XVIIe siècle ait consacrés à la mémoire de Molière :

Depuis combien de temps la fidèle Thalie
Dans un habit lugubre est-elle ensevelie,
Le front ceint de cyprès, les yeux baignés de pleurs,
Sans qu'un autre Molière apaise ses douleurs?
Dans les siècles passés, comme au siècle où nous sommes,
La nature était lente à faire de grands hommes,
Et l'aimable Thalie a longtemps à pleurer,
Avant que son malheur se puisse réparer.

N'est-ce pas là un vrai cri du cœur, un cri d'artiste et d'honnête homme? Et quel est donc ce poète qui parlait si noblement des maîtres, qui rendait de tels hommages à Corneille vieilli, à Racine insulté, à Molière disparu pour toujours? Ce gardien de nos gloires, — on ne le devinerait pas assurément, si je n'avais été obligé de l'indiquer par avance, — ce gardien et ce défenseur de nos gloires poétiques, c'est un des personnages les plus décriés à cette date parmi les écrivains du XVIIe siècle; il se nommait Boursault.

Maintenant de l'année 1678 reportez-vous, je vous prie, quinze années en arrière. Nous sommes en 1663. Molière écrit *l'Impromptu de Versailles* pour continuer à se venger de ceux qui ont attaqué injurieusement *l'École des femmes*. Il les a déjà fustigés dans la *Critique de l'École des femmes*, il revient à la charge dans *l'Impromptu*, toute une série de nouveaux incidens ayant irrité sa verve. Molière fait répéter à ses camarades la petite comédie improvisée. « Premièrement, leur dit-il, figurez-vous que la scène est dans l'antichambre du roi, car c'est un lieu où il se passe tous les jours des scènes assez plaisantes. Il est aisé de faire venir là toutes

les personnes qu'on veut, et on peut trouver des raisons même pour y autoriser la venue des femmes que j'y introduis. » Ces femmes, ce sont des précieuses, la précieuse Élise et la précieuse Climène; elles viennent attendre chacune la sortie d'un homme avec lequel elles ont « une affaire à démêler. » Ces hommes, vous les connaissez; ils ont déjà joué un rôle fort plaisant dans la *Critique de l'École des femmes*, c'est le marquis, c'est le chevalier, c'est le poète Lysidas. Or, dans le va-et-vient de la conversation, une des précieuses annonce tout à coup « la plus agréable nouvelle du monde. » M. Lysidas, ici présent, vient d'avertir ces dames qu'on a fait une pièce contre Molière et que cette pièce va être jouée par les grands comédiens, c'est-à-dire à l'Hôtel de Bourgogne. Vous voyez d'ici la joie des précieuses et des marquis. L'un de ces derniers, qui tient à paraître au courant de toutes les nouvelles littéraires, répond négligemment : — « Il est vrai, on me l'a voulu lire. C'est un nommé Br... Brou... Brossaut qui l'a faite. » — Alors le poète Lysidas, bien mieux informé, rectifie le nom de l'auteur et révèle les circonstances secrètes de l'affaire. — « Monsieur, elle est affichée sous le nom de Boursault; mais, à vous dire le secret, bien des gens ont mis la main à cet ouvrage, et l'on en doit concevoir une assez haute attente. Comme tous les auteurs et tous les comédiens regardent Molière comme leur plus grand ennemi, nous nous sommes tous unis pour le desservir. Chacun de nous a donné un coup de pinceau à son portrait, mais nous nous sommes bien gardé d'y mettre nos noms. Il lui aurait été trop glorieux de succomber aux yeux du monde sous les efforts de tout le Parnasse; et pour rendre sa défaite plus ignominieuse, nous avons voulu choisir tout exprès un auteur sans réputation. »

Bien que ce soit un marquis ridicule et un pédant deux fois bafoué qui s'exprime de la sorte, le coup est déjà terrible. On peut se figurer avec quel jeu de physionomie Molière, qui représentait le marquis, estropiait ce nom odieux : Br..., Brou..., Brossaut, et avec quel mépris le camarade de Molière, du Croisy, chargé du rôle de Lysidas, expliquait le choix si flatteur que l'assemblée unanime des parnassiens avait fait de Boursault pour signer l'œuvre commune. Eh bien, quelle que fût la violence de ce langage, la chose parut trop faible au ressentiment de Molière. Il voulut frapper, non plus sous le masque d'un personnage destiné à faire rire, mais directement et de sa main.

Après tout ce passage relatif à Boursault et au *Portrait du peintre*, Mlle Béjard, qui joue une des précieuses, interrompt la répétition et demande à Molière pourquoi il n'a pas fustigé ses ennemis avec plus de vigueur. A sa place, elle eût poussé les choses au-

trement. Molière n'est pas de son avis, il la rembarre même avec impatience, mais Mlle de Brie vient au secours de sa camarade, et, bravant les brusqueries du maître, bravant son *j'enrage de vous ouïr parler de la sorte et voilà votre manie à vous autres femmes*, elle lui dit nettement ce qu'elle aurait fait : « Ma foi! j'aurais joué ce petit monsieur l'auteur qui se mêle d'écrire contre des gens qui ne pensent pas à lui. »

Voilà l'occasion d'éclater, Molière se l'est ménagée en maître. Ici, en effet, se place cette page cruelle, féroce, page trop connue, mais qu'il faut bien reproduire ici tout entière pour le besoin de notre exposé :

Vous êtes folle. Le beau sujet à divertir la cour que M. Boursault! Je voudrais bien savoir de quelle façon on pourrait l'ajuster pour le rendre plaisant; et si, quand on le bernerait sur le théâtre, il serait assez heureux pour faire rire le monde. Ce lui serait trop d'honneur que d'être joué devant une auguste assemblée; il ne demanderait pas mieux; et il m'attaque de gaîté de cœur pour se faire connaître, de quelque façon que ce soit. C'est un homme qui n'a rien à perdre, et les comédiens ne me l'ont déchaîné que pour m'engager à une sotte guerre, et me détourner, par cet artifice, des autres ouvrages que j'ai à faire; et cependant vous êtes assez simples pour donner toutes dans ce panneau. Mais enfin j'en ferai ma déclaration publiquement. Je ne prétends faire aucune réponse à toutes leurs critiques et leurs contre-critiques. Qu'ils disent tous les maux du monde de mes pièces, j'en suis d'accord. Qu'ils s'en saisissent après nous, qu'ils les retournent comme un habit pour les mettre sur le théâtre, et tâchent à profiter de quelque agrément qu'on y trouve et d'un peu de bonheur que j'ai, j'y consens; ils en ont besoin, et je serai bien aise de contribuer à les faire subsister, pourvu qu'ils se contentent de ce que je puis leur accorder avec bienséance. La courtoisie doit avoir des bornes; et il y a des choses qui ne font rire ni les spectateurs, ni celui dont on parle. Je leur abandonne de bon cœur mes ouvrages, ma figure, mes gestes, mes paroles, mon ton de voix et ma façon de réciter, pour en faire et dire tout ce qu'il leur plaira, s'ils en peuvent tirer quelque avantage. Je ne m'oppose point à toutes ces choses et je serai ravi que cela puisse réjouir le monde; mais, en leur abandonnant tout cela, ils me doivent faire la grâce de me laisser le reste, et de ne point toucher à des matières de la nature de celles sur lesquelles on m'a dit qu'ils m'attaquaient dans leurs comédies. C'est de quoi je prierai civilement cet honnête monsieur qui se mêle d'écrire pour eux, et voilà toute la réponse qu'ils auront de moi.

MADEMOISELLE BÉJARD.

Mais enfin...

MOLIÈRE.

Mais enfin vous me feriez devenir fou. Ne parlons point de cela davantage.

Peut-on imaginer un contraste pareil à celui que présentent ces deux situations : Molière en 1663 écrasant Boursault sous le poids de son mépris, Boursault en 1678 pleurant la perte de Molière avec une émotion si poétique et une si franche cordialité?

Évidemment (c'est la première pensée qui s'offre à l'esprit), il a dû se passer entre ces deux hommes quelque chose d'extraordinaire. Eh bien! non, aucun incident particulier n'est survenu. C'est le cours naturel des choses qui a tout produit. Entre les coups que Molière lui assène en 1663 et les regrets que la mort de ce même Molière lui inspire en 1678, Boursault n'a pas eu beaucoup de peine à se débarrasser de ses rancunes, à triompher de ses ressentimens; il serait plus exact de dire qu'il n'a éprouvé ni ressentimens ni rancunes. Nature candide, esprit léger, facile, prompt à la riposte, un jour qu'il s'est cru attaqué par Molière, il a répondu sans y regarder de plus près, et il ne s'est pas aperçu, le naïf étourneau, qu'il attirait sur lui des colères formidables. Fallait-il continuer sur le même ton? Non certes. Il avait trop d'esprit pour cela et en même temps trop de bonté. Au fond du cœur il admirait Molière, il l'admira bien plus encore dans ces dix dernières années (1663-1673) où les chefs-d'œuvre les plus divers se suivent sans interruption, où l'on voit le *Tartuffe* succéder si rapidement à *Don Juan*, *le Médecin malgré lui* au *Misanthrope*, *Georges Dandin* à *l'Amphitryon*, *le Bourgeois gentilhomme* à *M. de Pourceaugnac*, *la Comtesse d'Escarbagnas* aux *Fourberies de Scapin*, et *le Malade imaginaire* aux *Femmes savantes*. C'est tout simplement, tout naturellement, selon l'instinct de son intelligence et de son cœur, que l'écrivain berné en plein théâtre par l'auteur de *l'Impromptu de Versailles* a été quinze ans plus tard la voix même de la France pleurant et glorifiant Molière. Et pourtant, ô cruauté des querelles littéraires! ô injustice de la destinée! si le nom de Boursault rappelle aujourd'hui quelque chose, c'est l'affront qu'il a reçu du grand poète. Jamais citoyen de la république des lettres n'a eu plus mauvaise chance.

Quel est-il donc, ce poète de malheur? D'où vient-il? Quelles influences a-t-il subies? Connaît-on son pays, ses parens, ses maîtres? Sait-on quels furent ses compagnons de jeunesse et comment s'est faite son éducation? S'explique-t-on enfin qu'avec un tour d'esprit si aimable, avec des sentimens si honnêtes et si généreux, il ait pu commettre tant d'étourderies et s'attirer tant de malchances? Des malchances et des étourderies! la moitié de sa vie en est pleine. Ce

n'est pas une médiocre étourderie que de s'attaquer à Molière, à Boileau, de s'exposer à être compté parmi les ennemis de Racine et à laisser dans l'histoire des lettres une réputation équivoque. Quant aux malchances, notons-en une bien singulière dont le souvenir est inséparable du sujet que nous venons de traiter.

Cette tragédie, *la Princesse de Clèves*, à propos de laquelle Boursault a exprimé si noblement le regret de la mort de Molière, cette tragédie qui devait, dans la pensée de l'auteur, ouvrir des voies nouvelles à l'art du théâtre, savez-vous ce qu'elle est devenue? elle a été jouée deux fois, le mardi 20 décembre 1678 et le vendredi 23; on n'a pu la supporter plus longtemps. Était-ce la hardiesse de l'innovation qui avait déconcerté le public? Était-ce simplement la faiblesse de l'exécution qui avait valu cette disgrâce à l'auteur? La pièce est faible, cela est incontestable, mais ce n'est pas cette faiblesse qui l'empêcha d'être bien reçue, nous en avons la preuve la plus certaine et la plus réjouissante. Boursault, voyant que décidément les figures modernes sur la scène choquaient toutes les idées du temps, se mit sans plus de façon à débaptiser ses personnages. La tragédie de *la Princesse de Clèves* devint la tragédie de *Germanicus*. C'étaient les mêmes situations, les mêmes sentimens, les mêmes vers, sauf les raccords indispensables; les masques seuls étaient changés. La princesse de Clèves, par exemple, reparaissait sous le nom d'Agrippine. C'est lui-même qui nous révèle cette opération avec sa candeur accoutumée. J'emprunte ces lignes à une lettre que Boursault adressa plus tard à Mme la marquise de B... « Je ne vois rien, dit-il, dans notre langue de plus agréable que le petit roman de *la Princesse de Clèves :* les noms des personnages qui le composent sont doux à l'oreille et faciles à mettre en vers; l'intrigue intéresse le lecteur depuis le commencement jusqu'à la fin, et le cœur prend part à tous les événemens qui se succèdent l'un à l'autre. J'en fis une pièce de théâtre dont j'espérais un si grand succès que c'était le fonds le plus liquide que j'eusse pour le paiement de mes créanciers, qui tombèrent de leur haut quand ils apprirent la chute de mon ouvrage. Faites-moi la grâce, madame, de ne point trembler pour eux; je les satisfis l'année suivante, et comme *la Princesse de Clèves* n'avait paru que deux ou trois fois, on s'en souvint si peu un an après que, sous le nom de *Germanicus*, elle eut un succès considérable (1). » Succès d'argent, comme l'indique Boursault, et même, s'il faut en croire une note écrite de sa main, succès bien autrement précieux pour le poète. Boursault affirme, en effet, que sa tragédie de *Germanicus*

(1) Voir lettres nouvelles de feu M. Boursault. Paris, 1709, t. Ier, p. 302. *A Madame la marquise de B..., sur l'indigence du théâtre.*

fut l'occasion d'une brouille entre les deux premiers hommes de son temps pour la poésie, « le célèbre M. de Corneille et l'illustre M. Racine, qui disputaient tous deux de mérite et qui ne trouvent personne qui en dispute avec eux. » Il paraît qu'un jour, à l'Académie, Corneille, faisant l'éloge du *Germanicus* de Boursault, alla jusqu'à dire qu'il ne manquait à cette tragédie que le nom de Racine pour être complètement achevée. Racine releva ce propos avec aigreur, Corneille le soutint avec feu. « Ils en vinrent, ajoute Boursault, à des paroles piquantes, et depuis ce moment-là ils ont toujours vécu, non pas sans estime l'un pour l'autre (cela était impossible), mais sans amitié. » Grand honneur pour l'honnête Boursault, mais honneur singulièrement périlleux, à supposer toutefois que l'anecdote soit exacte (1). Après tout, succès d'argent ou succès d'honneur, Boursault avait échoué dans cette tentative d'innovation qui consistait à choisir des héros dans les grandes pages de notre histoire. Les beaux vers de son prologue n'avaient trouvé qu'un public rebelle, et l'un des titres les plus originaux de sa carrière d'écrivain, je veux dire son idée de réforme théâtrale, demeurait caché à ses juges les plus bienveillans.

Voilà bien des raisons d'interroger ce bonhomme de lettres et de réparer un peu, s'il est possible, quelques-unes des injustices dont il continue à être la victime. Encore une fois, qui donc est-il et d'où vient-il?

II.

C'est dans une petite ville de la Champagne, à Mussy-sur-Seine ou Mussy-l'Évêque, aujourd'hui simple chef-lieu de canton du département de l'Aube, que naquit Edme Boursault, au mois d'octobre 1638. Son père, qui avait passé sa jeunesse dans les armées du roi, n'y avait pas contracté le goût de la discipline et de la règle. La vie militaire paraît n'avoir été pour lui qu'une école de dissipation et de vices. Sa fortune, car il avait du bien, était réservée tout entière à ses plaisirs. Le petit Edme Boursault eut-il le malheur de perdre sa mère dès les premiers jours de son enfance? C'est une conjecture à peu près certaine, car on ne trouve aucune

(1) On peut dire ici aux lecteurs ce que Boursault lui-même écrivait à l'un de ses protecteurs, Mgr l'évêque et duc de Langres, après lui avoir raconté une histoire suspecte : « Je vous laisse, Monseigneur, une liberté que vous prendriez bien, quand je ne vous la laisserais pas; c'est d'en croire ce qu'il vous plaira. » Boursault, *Lettres*, t. II, p. 292. L'anecdote sur l'étrange dispute de Corneille et de Racine à l'Académie se trouve dans un *Avis* rédigé par Boursault et imprimé en tête du *Germanicus*. Voyez l'édition du théâtre de Boursault publiée en 1725 par la petite-fille de l'auteur et dédiée à la duchesse du Maine, t. II.

trace d'une protection veillant sur ses jeunes années. S'il lui arrive une fois de nommer sa mère dans ses lettres, c'est seulement pour dire qu'elle n'a jamais quitté sa ville natale, tandis que son père a couru le monde et *rôdé partout*. D'ailleurs, aucun souvenir de cette mère, dont il semble ne garder qu'une image très lointaine. Nul guide, nul maître auprès de l'enfant. Le père a un autre emploi de sa richesse, il entend ne pas en consacrer la moindre part à l'éducation de ce petit drôle. Qu'il grandisse au hasard avec les bambins de son âge et les gens de la maison. C'est bien assez pour lui débrouiller l'esprit. A quoi bon des maîtres de latin, et même des maîtres de français? Est-ce que le champenois ne suffit pas? Ainsi a fait le père en son temps, ainsi fera le fils à son tour. Quand le moment viendra de prendre le sabre ou le mousquet, il n'en sera pas plus manchot qu'un autre pour avoir négligé la grammaire. Telles étaient les raisons que cet excellent père se donnait à lui-même quand il lui arrivait par hasard de vouloir se justifier.

Comment se manifesta chez l'enfant une vocation toute différente? Comment le fils du guerrier (c'est le titre que Boursault lui donne) se trouva-t-il un jour envoyé à Paris? Est-ce quelque personne influente du pays, qui, voyant cette bonne petite physionomie, cet esprit vif et enjoué, déjà si amoureux des lettres, engagea le père à ne pas lui imposer une vie de fainéantise? Ici, on pense naturellement à l'un de ces grands personnages avec qui Boursault entretiendra plus tard une correspondance assidue. Mussy-l'Évêque dépendait du diocèse de Langres; son nom en garde le souvenir, et aujourd'hui encore les touristes ne manquent pas d'y visiter l'ancien château des évêques de Langres, le seul monument de la petite ville champenoise. Or, un grand nombre des lettres de Boursault sont adressées à Mgr l'évêque et duc de Langres, pair de France. Ne serait-ce pas ce duc-évêque, alors simple abbé, ou l'un de ses prédécesseurs, qui aurait décidé le père à choisir pour l'éducation de son fils un autre horizon que celui de sa petite ville? Quoi qu'il en soit, Edme Boursault arrive à Paris en 1651. Il a treize ans à peine. Qui l'a amené? qui prend soin de lui? quel maître va diriger ses études? On ne sait.

Le premier qui ait parlé du jeune chercheur d'aventures, l'auteur de l'*Avertissement* placé en tête de l'édition de son théâtre par sa petite-fille Hyacinthe Boursault, résume ces années d'apprentissage de la façon la plus brève et la plus énigmatique : « Il ne parlait, nous dit-on, que franc-champenois et ne savait par conséquent que fort grossièrement la langue française. Cependant en peu de mois ce jeune homme sut de lui-même se tirer de cette barbarie, et il parvint en moins de deux ans à pénétrer toutes les

beautés et toutes les délicatesses d'une langue qu'il a possédée dans la plus exacte et la plus parfaite pureté. » Ainsi parle l'auteur de l'Avertissement, c'est-à-dire le fils même du poète, le théatin Boursault, que nous retrouverons plus tard sur notre chemin.

Voilà deux années bien employées, si bien et si efficacement employées qu'au bout de ce noviciat le fugitif de Mussy-l'Évêque débute dans le monde des lettres parisiennes par une comédie en vers intitulée *le Mort vivant*. N'allez pas le juger avec trop de rigueur ;

> Surtout considérez, illustres seigneuries,
> Comme l'auteur est jeune, — et c'est son premier pas.

Il a quinze ans, il a de l'esprit, de la verve, de la gaîté ; ne lui demandez pas autre chose. Soupçonne-t-on à quinze ans les secrets de la nature humaine? Il a lu les imbroglios que le théâtre de son temps a mis à la mode, il imite ce qu'il a sous les yeux, il s'inspire de Scarron ou de Thomas Corneille.

On confond trop souvent les périodes quand il s'agit du XVIIe siècle. Pour marquer avec précision dans quel milieu se développa l'esprit de Boursault, il faut absolument savoir quelle était vers 1653 la situation du théâtre et de la littérature courante. *Un clerc pour quinze sous*... J'imagine que le jeune clerc allait souvent au théâtre, non pour critiquer les défaillances d'un maître, mais au contraire pour applaudir son nom et sa voix, pour s'amuser des comédies nouvelles, pour assister à l'escrime du dialogue, pour apprendre cette langue française qu'on avait oublié de lui enseigner à Mussy-l'Évêque. A force de voir jouer des pièces de théâtre, il voulut en composer lui-même. Écouter, inventer, deux opérations fort différentes qui se confondent aisément chez l'écolier. Il arriva plus d'une fois à Boursault d'inventer le lendemain ce qu'il avait entendu la veille. Quel était donc en 1653 l'aspect général du domaine des lettres? Et, comme c'est de quinze à vingt-cinq ans que ses idées littéraires prirent l'essor, quels furent aux dix années suivantes, de 1653 à 1663, les œuvres le plus en vue, celles qui devaient le plus frapper un esprit ouvert à toutes les impressions du dehors?

En 1653, le nom qui domine tout c'est le nom de Corneille, de Corneille l'aîné comme disaient les contemporains, du grand Corneille comme dit l'histoire. C'est lui qui a créé le théâtre. Vingt années de succès l'ont mis hors de pair. Il a écrit des chefs-d'œuvre qui lui assurent l'immortalité. Si sa voix tombe aujourd'hui, son ardeur ne s'éteint pas. Sans cesse, d'une œuvre à l'autre, il essaie de renouveler son inspiration par la hardiesse et la variété des sujets. Il vient de faire représenter *Don Sanche* et *Nicomède*, il va donner *Pertharite* dont une seule situation contient en germe l'*Andro-*

maque de Racine. Qu'il tombe ou se relève, de *la Toison d'or* à *Sertorius*, et de *Sophonisbe* à *Othon*, il est le maître incontesté. Et qui donc pourrait lui disputer le premier rang, dans quelque genre que ce soit? Au commencement de cette période dont nous parlons, Racine est encore un écolier de Port-Royal, étudiant le grec et le latin sous la direction de Lancelot, Molière court encore la province, et nul ne prévoit quelles batailles, c'est-à-dire quelles victoires l'attendent à Paris. Que fait Boileau, que fait La Fontaine à cette date? L'un n'est pas encore sorti de la poudre du greffe, l'autre n'a pas encore quitté ces bois et ces prairies de la Marne où le garde forestier nous prépare un si merveilleux poète. Ils ne s'ignorent pas, j'en suis sûr, mais le monde les ignore. Bref, Corneille est seul, occupant les hauteurs et dominant la multitude. Au-dessous de lui, bien au-dessous, est son frère Thomas, qui passe de la comédie à la tragédie, de *Timocrate* à *Jodelet prince* avec une facilité sans pareille; après quoi, les noms les plus célèbres sont deux représentans de la génération antérieure, Boisrobert et Scarron, auxquels vient se joindre le jeune Quinault. Toutes ces influences se retrouvent dans l'éducation littéraire de notre poète. Les Corneille d'abord ont dû attirer le jeune enthousiaste. Parmi les écrivains de notre siècle, j'entends parmi ceux qui ont débuté il y a une trentaine d'années, en est-il beaucoup qui n'aient commencé par adresser une profession de foi et de dévoûment à Lamartine, à Victor Hugo, à Michelet? C'est vers 1653 que Boursault adresse ses premiers hommages aux deux Corneille. Il ne distinguait pas encore entre les deux frères, et ni l'un ni l'autre n'en paraissait surpris. Cette confusion n'offusquait pas plus le juste orgueil de l'aîné qu'elle ne gênait la modestie du cadet. On sait que l'auteur du *Cid* et l'auteur de *Don Bertrand de Cigarral* se prêtaient fraternellement bien des choses :

> Les deux maisons n'en faisaient qu'une.
> Les clés, la bourse était commune.
> Les femmes n'étaient jamais deux,
> Tous les vœux étaient unanimes.
> Les enfans confondaient leurs jeux,
> Les pères se prêtaient leurs rimes,
> Le même vin coulait pour eux.

Boursault confirme par un trait de plus ces vers du bon Ducis. Les deux frères qui se prêtaient leurs rimes trouvaient tout naturel aussi de recevoir les mêmes témoignages de dévoûment cordial. C'est donc vers 1653 que Boursault, à peine âgé de quinze ans, se déclara le disciple et l'ami des Corneille, un disciple toujours prêt à épouser leurs querelles avec passion. Comment en douter lors-

qu'on voit le grand Corneille, pendant tout le reste de sa vie, appeler Boursault *son enfant*, et Thomas Corneille lui montrer jusqu'au dernier jour une amitié si reconnaissante et si fidèle ?

A cette influence des vétérans glorieux se joignait celle des conscrits impatiens. Quel âge avait Quinault, lorsqu'il fit représenter sa première comédie, *les Rivales?* C'était en 1653, Quinault n'avait que dix-huit ans. Boursault ne put voir cette œuvre du nouveau venu sans se sentir mordu par l'aiguillon. Je ne parle ici que de l'excitation causée à un esprit avide par ce fait d'un jeune poète s'essayant sitôt sur la scène. *Anch'io*, se dit-il. Notez bien que Boursault n'était son cadet que de trois années; Boursault était né en 1638, Quinault en 1635. Ce n'était pas d'ailleurs le genre de Quinault qui le tentait, il suivait plutôt l'exemple des aînés, c'était la gaîté de Scarron, la bonne humeur de Thomas Corneille, qui provoquaient sa verve. L'auteur de *Don Japhet d'Arménie* et l'auteur de *Don Bertrand de Cigarral* avaient pris certains sujets espagnols pour les habiller à la française. Les situations romanesques n'étaient que le cadre où se déployait une fantaisie moqueuse. C'est même leur principal titre, comme poètes comiques, d'avoir débarrassé la scène française des prétentions et de l'enflure espagnole. Tel est aussi, je ne dirai pas le mérite, mais l'intérêt, le seul intérêt des premières pièces de Boursault, *le Mort vivant*, *les Cadenas*, *le Médecin volant*, *les Nicandres ou les Menteurs qui ne mentent point.* Ce sont des études de style, du style comique du temps, composées par un écolier naïf à l'imitation de Scarron et de Thomas Corneille. L'invention est confuse, la langue est un peu vulgaire ; çà et là cependant l'entrain, la bonne humeur, une certaine franchise de dialogue, annoncent des qualités aimables et un esprit bien doué. Au milieu de grossièretés révoltantes (dans *le Médecin volant* par exemple), on rencontre certains traits qui soutiennent la comparaison avec telle situation du *Médecin malgré lui*. Voici Crispin affublé par son maître d'une soutane doctorale et débitant sa science, citant ses auteurs, entremêlant tous les noms à tort et à travers : Polyeucte et Virgile à côté de Jodelet, Robert Vinot à côté de Scipion l'Africain. Il prononce de grands mots dont il ignore le sens, il parle d'encyclopédie et d'apothéose, il signale l'influence du Cancer, du Zodiaque, de Saturne, qu'il a l'air de saluer comme des maîtres :

> Et s'il faut qu'avec eux j'en demeure d'accord,
> Rien n'abrège la vie à l'égal de la mort.
> Ce sont de ces auteurs les leçons que j'emprunte.
> Votre fille, à propos, serait-elle défunte?
>
> FERNAND.
>
> Non, monsieur.

CRISPIN.

Mange-t-elle?

FERNAND.

Un petit, grâce aux dieux.

CRISPIN.

Elle n'est donc pas morte?

FERNAND.

Elle? nenni.

CRISPIN.

Tant mieux.
Je m'en réjouis fort.

FERNAND.

Et de quoi? Cette vie
Avant la fin du jour lui peut être ravie.

CRISPIN.

Tant pis. L'a-t-on fait voir à quelque médecin?

FERNAND.

Nullement.

CRISPIN.

Elle a donc quelque mauvais dessein,
Puisqu'elle veut mourir sans aucune ordonnance.
De ces sortes de maux notre école s'offense.
Quand un homme se trouve en état de périr,
Toujours un médecin doit l'aider à mourir,
Et c'est faire éclater des malices énormes
Que vouloir refuser de mourir dans les formes.
Instruisez votre fille et lui dites du moins,
Pour mourir comme il faut, qu'elle attende mes soins.
Son âme à déloger est trop impatiente.

Voilà un style franc, une bonne facture, ce sont des vers à la vieille marque. Molière a pu s'en souvenir même dans la prose du *Médecin malgré lui*. Quant aux plaisanteries du fond, elles remontent aux Italiens; seulement, cette fois encore, comme avec Boisrobert, comme avec Cyrano de Bergerac et Rotrou, Molière fécondait l'idée comique à peine entrevue de ses prédécesseurs, et, par les trésors qu'il en faisait sortir, y mettait son empreinte souveraine. C'est le vrai sens du mot si souvent cité à faux : « Je prends mon bien où je le trouve. »

Nos lecteurs s'exposeraient à une déception s'ils espéraient rencontrer dans ces comédies de la jeunesse de Boursault, *le Mort vivant*, *le Médecin volant*, *les Cadenas*, *les Nicandres*, beaucoup de passages comme celui que je viens de reproduire. Je les avertis consciencieusement que j'ai pris le dessus du panier. On peut dire seulement sans rien surfaire qu'au milieu des faiblesses et des tri-

vialités de ces comédies, il y a une facilité naturelle incontestable. Ce qui manque à Boursault et ce qui lui manquera toujours, c'est la *difficulté acquise*.

Cette aisance, cette souplesse, ce tour aimable et gai (à part les licences imitées de Scarron), que présentent ses premiers écrits, devaient être plus visibles encore dans sa personne. Vers 1660, on le trouve secrétaire des commandemens de la duchesse d'Angoulême, et commençant déjà avec les grands seigneurs du temps ce commerce épistolaire qui sera une des grandes occupations de sa vie. Complimenteur, trop enclin à rechercher le prix de ses complimens, il n'est pas cependant de la race des flatteurs à gages. Ceux-là on les paie, on ne les estime point; Boursault, dès le premier jour, inspira la sympathie et l'estime. Ses patrons les plus illustres le traitent avec amitié. On aime sa bonne grâce, sa bonne humeur, l'honnêteté de ses relations, l'indépendance naïve de son caractère. Il a reçu quelque libéralité de Fouquet par l'entremise de Pélisson : après la chute du surintendant, il leur reste fidèle à tous deux. La première des lettres de Boursault est un hommage à Pélisson, défenseur de Fouquet. On y trouve des passages comme celui-ci : « Quelle foule de gens suivaient le pauvre monsieur Fouquet dans sa fortune, qui, dans sa disgrâce, n'ont pas fait semblant de le connaître, ou qui ne l'ont connu que pour rendre son malheur plus grand!.. Le personnage que vous avez fait dans son malheur est plus glorieux pour vous que celui que vous faisiez dans sa prospérité, et quoique vous fussiez le canal par où coulaient les grâces dont on peut dire qu'il était la source, il y a bien plus de grandeur d'âme à l'avoir servi quand il a été abandonné de la fortune que lorsque la fortune le suivait. »

Elle est très longue et très honorable, cette liste des protecteurs de Boursault : au premier rang, voici le duc de Montausier, l'austère Montausier, l'homme au jugement libre et aux rudes paroles, celui qui eût été fier de se voir reconnu dans l'Alceste de Molière, celui dont Boileau s'est efforcé de désarmer la rigueur; Montausier appréciait singulièrement le caractère de Boursault. Lorsqu'il eut le malheur de perdre sa femme, Boursault lui adressa ses complimens de condoléance et en reçut la réponse que voici :

De quinze ou seize cents lettres qui m'ont été écrites sur la mort de Mme de Montausier, je n'en ai point reçu, monsieur, qui m'ait plus donné de consolation que la vôtre. Il est vrai, comme vous me le mandez, qu'elle se faisait beaucoup de plaisir d'obliger toutes les personnes de mérite; et si elle eût vécu plus longtemps, vous ne devez point douter que vous n'eussiez été de ce nombre. C'est un malheur pour vous

qu'elle ne vous ait pas connu plus tôt. Offrez-moi, je vous prie, des moyens de le réparer, et vous verrez que je suis, monsieur, votre très humble et affectionné serviteur.

LE DUC DE MONTAUSIER.

Assurément, quand on se rappelle qui parle ainsi, on sent que ce n'est pas là une politesse banale. Alceste n'a pas traité de cette façon les quinze ou seize cents personnes qui l'ont complimenté.

Je trouve dans la correspondance de Boursault bien des relations du même genre, et quoique ses lettres soient presque toutes sans date, on voit clairement qu'il s'agit de relations déjà anciennes. C'est le prince de Condé, c'est le maréchal de Créqui, c'est le maréchal de Noailles, c'est la duchesse d'Angoulême, une personne qui n'est pas souvent nommée dans les ouvrages du XVIIe siècle, mais dont la destinée est vraiment singulière. « Qui croirait, dit Boursault, qu'il y ait à Paris une bru dans une parfaite santé, et d'une médiocre vieillesse, dont le beau-père est mort il y a plus de six-vingts ans? Je parle de la duchesse d'Angoulême, qui demeure à Sainte-Élisabeth; elle est bru de Charles IX, qui mourut l'an 1574. Depuis Charles IX, nous avons eu Henri III, Henri IV, Louis XIII et Louis le Grand, qui règne il y a cinquante-quatre ans, et qui en règnerait encore autant si les vœux de ses sujets étaient exaucés. Peut-être depuis les premiers âges où les hommes vivaient si longtemps, n'y a-t-il eu de bru que madame d'Angoulême, qu'on ait vue dans une pleine santé plus de six-vingts ans après la mort de son beau-père. Quelque longue que sa vie puisse être, elle en a toujours fait un si bon usage qu'elle mourra avec plus de vertus que d'années. » Cette lettre est de 1697, puisque Louis XIV est alors, Boursault nous l'apprend, dans la cinquante-quatrième année de son règne; mais il y a environ trente-sept ans que Boursault est attaché à la duchesse d'Angoulême. Quelle est donc cette noble personne au service de qui Boursault est entré tout jeune comme secrétaire, *secrétaire de ses commandemens*, et dont il a parlé toujours avec un si profond respect? C'est une altesse royale du côté gauche. Les rares érudits qui prononcent son nom après sa mort, dans la première moitié du XVIIIe siècle, Niceron, les frères Parfaict, disent simplement qu'elle était la veuve d'un fils naturel du roi Charles IX. Ce personnage, fils de Charles IX et de Marie Touchet, était né en 1573, un an avant la mort de son père. A dix-huit ans, c'est-à-dire en 1591, il avait épousé Charlotte de Montmorency, fille du connétable, puis longtemps après, devenu veuf, il s'était marié en secondes noces à Françoise de Narbonne. Cette deuxième femme est la duchesse d'Angoulême, qui patronna les débuts de

Boursault. Elle avait épousé en 1644 le fils naturel de Charles IX, Charles de Valois, duc d'Angoulême, comte d'Auvergne et de Lauraguais, mais elle ne demeura pas longtemps sa compagne, car le vieux duc, après une vie pleine des plus dramatiques péripéties, mourut à Paris le 24 septembre 1650. Françoise de Narbonne, la seconde duchesse d'Angoulême, était née en 1623; elle n'avait donc que vingt et un ans lorsqu'elle épousa le duc, fils naturel de Charles IX; ainsi s'explique le fait singulier signalé par Boursault, cette femme, cette bru, qui n'est pas encore parvenue à l'extrême vieillesse, et dont le beau-père est mort depuis cent vingt ans. Il faut ajouter que la duchesse d'Angoulême survécut à ce dévoué serviteur. Si Boursault eût été de ce monde en 1715, il aurait pu signaler à son correspondant le même cas devenu bien plus extraordinaire encore; ce n'est pas de *six-vingts ans* qu'il aurait parlé, il aurait dit que la bonne duchesse, sa première protectrice, était morte le 10 août 1715, âgée de quatre-vingt-douze ans, cent quarante et un ans après son beau-père Charles IX.

Le correspondant auquel Boursault signale cette destinée singulière est encore un de ces grands personnages dont il eut l'honneur d'être le protégé; c'est l'évêque de Langres, duc et pair du royaume. Ici pourtant je dois marquer un doute qui m'arrête : les lettres de Boursault ne portant pas de date, je ne saurais dire si sa correspondance avec l'évêque de Langres avait commencé dès la période qui nous occupe ou si elle appartient seulement à la seconde moitié de sa vie. N'insistons pas; les preuves de ses relations avec les illustres personnages du temps ne sont-elles pas assez nombreuses? Toutes ces pages qui se rapportent à sa jeunesse nous le montrent de 1653 à 1663, c'est-à-dire de quinze ans à vingt-cinq, vif, aimable, enjoué, une sorte de Gil Blas qui ne doute de rien, qui se faufile auprès des grands, qui se fait aimer pour son esprit et apprécier pour sa candeur. Quels services leur rendait-il? Son rôle principal était celui d'un courrier littéraire. S'il est vrai, comme l'affirme son fils, le père théatin, qu'il ait écrit sa première comédie à quinze ans, il avait dès 1653 bien des accointances dans le monde des auteurs et des comédiens. Les hauts personnages qui le recevaient si volontiers trouvaient chez lui une gazette vivante.

Comprenez-vous maintenant ce qui se passe à la fin de l'année 1662? Molière vient de faire jouer *l'École des femmes*, et ce charmant chef-d'œuvre a excité autant de critiques violentes qu'il a obtenu d'applaudissemens. Les censeurs appartiennent à des catégories très différentes. Les deux principaux groupes, ce sont d'un côté les représentans de la société polie, ceux dont M. le comte Rœderer, de nos jours même, a pris si ingénieusement la défense,

— de l'autre simplement les jaloux, les envieux, les ennemis intéressés, et parmi ceux-là, au premier rang, les gens de l'Hôtel de Bourgogne, auteurs et comédiens. Boursault, si bien reçu dans les compagnies les plus nobles, si familier avec les comédiens rivaux de Molière, avait entendu de côté et d'autre les critiques dirigées contre l'ouvrage dont tout Paris s'occupait. Esprit simple, âme naïve, il était certainement plus sensible aux beautés de la pièce qu'aux prétendues fautes dont s'offensaient les rigoristes. Cependant cette simplicité même le livrait à de mauvaises influences. C'était un grand enfant que ce naïf Boursault. Lorsque parut en 1663 la *Critique de l'École des femmes*, les ennemis de Molière, cherchant à lui susciter un adversaire qui ne fût pas seulement un plumitif comme Visé, un adversaire qui eût pied dans le monde des grands seigneurs, pensèrent naturellement au secrétaire des commandemens de la duchesse d'Angoulême. On lui persuada que le poète Lysidas, dans la *Critique de l'École des femmes*, le poète ridicule, le pédant gourmé, c'était lui. Singulière découverte, en vérité, de la part des metteurs en scène! et de la part de Boursault étrange facilité à se laisser conduire à la lisière! Lysidas est un pédant qui cite Aristote à propos d'Arnolphe et d'Agnès, Lysidas oppose gravement *l'Art poétique* d'Horace aux libres inventions du poète comique; et ce serait là Boursault, Boursault qui ne sait ni le grec ni le latin, Boursault, l'enfant de la nature, le petit vagabond de Mussy-l'Évêque, devenu l'aimable aventurier des salons de Paris! A toutes ces provocations intéressées, il aurait dû répondre en haussant les épaules; mais non, il se laisse monter la tête, comme un étourneau qu'il est, et le voilà qui entre en campagne. Il part, il est parti. Ainsi est née cette comédie malencontreuse qui a été la grande faute de sa jeunesse et qui pèse encore sur sa mémoire, *le Portrait du peintre, ou la Critique de l'École des femmes.*

Le Portrait du peintre, qu'est-ce à dire? Molière est-il donc joué en personne sur la scène? Pas le moins du monde. C'est une conversation entre des comtesses, des marquises, des barons, des chevaliers, à propos de la pièce nouvelle. L'œuvre de Molière y est jugée librement, Molière n'y est pas même nommé. Le seul nom propre qui soit prononcé dans ce petit acte, et prononcé avec accompagnement d'injures, c'est celui de Boursault. Lorsque la marquise Amarante, à la fin de l'entretien, annonce que cette discussion est déjà une petite comédie et que cette comédie sera mise en vers par Boursault, le comte, un défenseur de Molière, mais un défenseur très ridicule, on le pense bien, crible Boursault d'épigrammes et de gros mots. Ce Boursault! Je le connais, c'est une

pécore. Il a bien quelque facilité de plume, mais quelle facilité déplorable ! Il trouve des vers à la douzaine.

> Il s'amuse à la muse et la muse l'amuse.

Amarante a beau dire que les vers de Boursault, vers faciles sans doute, sont aussi *des vers choisis*, le comte redouble ses attaques :

> Je le soutiens, madame, un butor parisis,
> Une grosse pécore, une pure mazette.

Voilà le seul personnage nommé et injurié dans la pièce de Boursault. Ne reconnaît-on pas ici la naïveté habituelle de ce grand enfant?

Quant au fond de la pièce, Molière l'a résumé en quelques mots dans la fameuse page de l'*Impromptu de Versailles*. « Qu'ils disent tous les maux du monde de mes pièces, j'en suis d'accord. Qu'ils s'en saisissent après nous, *qu'ils les retournent comme un habit pour les mettre sur le théâtre*, et tâchent à profiter de quelque agrément qu'on y trouve et de quelque bonheur que j'ai ; j'y consens... » Voilà toute la comédie de Boursault ; *le Portrait du peintre* n'est que la *Critique de l'École des femmes* « retournée comme un habit.» Molière, dans le dialogue charmant de la *Critique*, fait censurer sa pièce par des personnages ridicules, et ce sont les esprits les plus sages, les plus sensés, Dorante et Uranie, qui en prennent la défense. Dans *le Portrait du peintre*, ce sont les personnages ridicules qui admirent la comédie de Molière et les honnêtes gens qui la condamnent. Au reste, même trame, même tissu, même arrangement ; Boursault ne s'est pas mis en frais d'invention, il a retourné l'habit du maître. La seule chose qui lui appartienne, c'est la forme du langage, le vers substitué à la prose. A la place de ce style vif et plein, de cette langue franchement venue, Boursault a mis sa versification sans muscles, sa facilité superficielle, les choses dont il sourit lui-même ingénument quand il se fait dire par le comte son ennemi :

> Il s'amuse à la muse et la muse l'amuse.

Les critiques mêmes, sauf une ou deux, ne sont pas de son cru ; Molière les a placées déjà dans la bouche du marquis et du pédant. On cite souvent ce passage où Boursault persifle la naïveté des réponses d'Agnès :

> Est-il rien qui ne plaise
> Dans ce que dit Arnolphe à la fille niaise ?

Rien de plus innocent se peut-il faire voir?
Il arrive des champs et désire savoir
Si durant son absence elle s'est bien portée,
— *Hors les puces, qui m'ont la nuit inquiétée*,
Répond Agnès — voyez quelle adresse a l'auteur,
Comme il sait finement réveiller l'auditeur!
De peur que le sommeil ne s'en rendît le maître,
Jamais plus à propos vit-on puces paraître?
D'aucun trait plus galant se peut-on souvenir?
Et ne dormait-on pas, s'il n'en eût fait venir?

Si Boursault ne se fût permis que cette raillerie insipide, on se demanderait ce qu'il a ajouté de son propre fonds aux objections déjà faites. Toutes les autres courent les salons et les ruelles. Molière les connaît si bien qu'il les fait débiter dans la *Critique de l'École des femmes* par le marquis, Lysidas, Climène, et qu'il y répond par la bouche d'Uranie et de Dorante.

D'où vient donc que ces vaines attaques ont si fort irrité Molière? C'était le cas de se rappeler le mot de Virgile : *telum imbelle sine ictu.* Au contraire, pourquoi se laisse-t-il emporter par son ressentiment jusqu'à nommer Boursault sur la scène, jusqu'à le berner en plein théâtre? Pourquoi cette indignation à la fois si douloureuse et si véhémente? Pourquoi, livrant à l'ennemi ses ouvrages, sa figure, ses gestes, ses paroles, son ton de voix et sa façon de réciter, ajoute-t-il avec amertume : « Je ne m'oppose point à toutes ces choses, et je serai ravi que cela puisse réjouir le monde; mais en leur abandonnant tout cela, ils me doivent faire la grâce de me laisser le reste et de ne point toucher à des matières de la nature de celles sur lesquelles on m'a dit qu'ils m'attaquaient dans leurs comédies. C'est de quoi je prierai civilement cet honnête monsieur qui se mêle d'écrire pour eux, et voilà toute la réponse qu'ils auront de moi. » Ce passage a fort embarrassé les commentateurs, car il est bien évident d'une part qu'il s'agit des douleurs intimes de Molière, des douleurs et des hontes de son ménage, et d'autre part il est certain que Boursault n'y fait pas la plus légère allusion dans *le Portrait du peintre.* Pour expliquer l'énigme, on s'est demandé si Boursault en faisant imprimer sa pièce n'en avait pas retranché les passages outrageans. On n'aurait pas eu besoin de proposer une conjecture aussi peu conforme au caractère de Boursault, si on avait remarqué à qui s'adressent ces paroles. Elles s'adressaient aux rivaux acharnés, aux ennemis intraitables, c'est-à-dire aux comédiens de l'Hôtel de Bourgogne, et Boursault, *qui se mêlait d'écrire pour eux*, était civilement prié de ne pas toucher à certaines choses. Il n'y avait donc là aucun reproche au sujet du *Portrait du peintre*, il n'y avait qu'un avertissement pour l'avenir.

Le seul endroit de la pièce de Boursault qui ait pu blesser Molière, c'est celui où le comte annonce à la marquise Amarante qu'il possède la clé des personnages mis en scène dans la *Critique de l'École des femmes*, une clé authentique, indéniable, la clé imprimée par l'auteur :

MARQUISE.

Savez-vous quelles gens le matois satirise?
Des marquis.

DAMIS.

Des marquis! Il aspire si haut!

LE COMTE.

Je t'en vais montrer trois chapitrés comme il faut.
J'ai la clé de sa pièce.

AMARANTE.

Imprimée?

LE COMTE.

Imprimée.
Ho! mes laquais, Picard, Béarnais, La Ramée.
(Un laquais vient, et le comte lui dit):
Sous la tapisserie, au-dessous du miroir,
Tu verras cette clé, je la mis hier soir.

De toutes les menées de ses adversaires, voilà celle que Molière redoutait le plus. Prétendre qu'il avait visé telle personne en traçant tel personnage, assurer que la clé existait, qu'elle était imprimée et serait connue un jour, c'était lui rendre le plus mauvais office. Molière le dit expressément dans la scène III de *l'Impromptu*. C'est là que *l'homme de qualité*, prié de juger la querelle des deux marquis ridicules et de dire lequel a été joué dans la *Critique*, affirme que ce n'est ni l'un ni l'autre. « Vous êtes fous tous deux de vouloir vous appliquer ces sortes de choses; et voilà de quoi j'ouïs l'autre jour se plaindre Molière, parlant à des personnes qui le chargeaient de même chose que vous. Il disait que rien ne lui donnait du déplaisir comme d'être accusé de regarder quelqu'un dans les portraits qu'il fait; que son dessein est de peindre les mœurs sans vouloir toucher aux personnes et que les personnages qu'il représente sont des personnages en l'air, et des fantômes proprement, qu'il habille à sa fantaisie pour réjouir les spectateurs; qu'il serait bien fâché d'y avoir jamais marqué qui que ce soit, et que, si quelque chose était capable de le dégoûter de faire des comédies, c'était les ressemblances qu'on y voulait toujours trouver... » Il faut relire toute cette page, elle est charmante d'un bout à l'autre et ne laisse prise à aucun doute. Le passage du *Portrait du peintre* sur la clé imprimée que possède le comte avait évidemment blessé

Molière. Je me hâte d'ajouter que Boursault n'insiste pas, et que le comte a tout l'air d'un hâbleur. Cette fameuse clé impatiemment attendue, le laquais ne la rapporte point :

Je n'ai point vu de clé que la clé de la porte.

Il n'y avait donc là qu'une insinuation, mais l'insinuation avait suffi pour irriter le grand poète.

En résumé, l'exécution de Boursault par Molière dans *l'Impromptu de Versailles* paraît un châtiment bien peu proportionné à l'offense. Il faut certes que cela soit, puisque Chamfort, si peu tendre pourtant, si disposé à s'accorder tout en fait de vengeances littéraires, a reproché à Molière cette scène de *l'Impromptu* comme *la seule mauvaise action de sa vie.*

Une chose non moins étrange que cet emportement de Molière, c'est la douceur que lui opposa Boursault. Le pauvre diable avait reçu de terribles coups ; un seul parut l'atteindre. Quoi ! on ne me laissera pas même l'honneur d'avoir attaqué Molière ! Je ne serai pas l'auteur de ma comédie ! Je n'aurai été qu'un prête-nom ! Cette idée révolte le jeune écrivain, et, faisant imprimer sa pièce, il y met une préface dédaigneuse où il rend insulte pour insulte. Avait-il raison de revendiquer absolument cette paternité ? Avons-nous eu tort de dire que toute une mêlée d'opposans, hommes du monde et comédiens, l'avait poussé au combat ? Voici l'explication qui concilie tout. Oui certes, *le Portrait du peintre* est l'œuvre de Boursault tout seul, et ce serait faire tort au Parnasse contemporain, comme dit Boursault, que de lui attribuer « un si médiocre ouvrage. » Boursault ajoute : « Les grands hommes n'ont pas d'occupations si frivoles, ils ne travaillent que lorsqu'il y a de la gloire à acquérir, et c'est dire assez clairement que Molière n'a rien à craindre d'eux. » Mais si le Parnasse, si les grands hommes (Corneille et son frère évidemment) n'ont pris aucune part à cette comédie, il est évident que des influences très diverses, sans que Boursault lui-même en eût conscience, lui ont mis les armes à la main. Boursault le nie, qu'importe ! il est trop intéressé dans le débat à cette date pour tenir un autre langage. J'en crois plutôt Molière qui répète ici les nouvelles de la ville et de la cour, j'en crois surtout le témoignage ultérieur de Boursault lui-même et de sa famille. Lorsque sa petite-fille, Mme Hyacinthe Boursault, publia en 1725 le *théâtre de feu Monsieur Boursault*, le fils du poète mit en tête du premier volume un Avertissement où se lisent ces mots : « Ce fut dans le même temps qu'on l'obligea presque malgré lui à faire la critique d'une des plus belles comédies de Molière, qui est *l'École des femmes*. C'est pour obéir à ceux qui l'y avaient engagé, et à qui

il ne pouvait rien refuser, qu'il fit jouer en 1663 sa comédie du *Portrait du peintre* sur le théâtre de l'Hôtel de Bourgogne. »

Que vous en semble? *On l'obligea presque malgré lui.* Et qui donc? Des personnes *auxquelles il ne pouvait rien refuser.* Voilà des témoignages assez clairs. Je ne m'étonne plus que Boursault, quinze ans plus tard, oubliant les outrages de l'*Impromptu de Versailles* et ne se souvenant plus que de sa propre étourderie, ait voulu en effacer le souvenir dans ce poétique prologue consacré à la gloire de Molière.

III.

Ce fut vraiment une affaire très chaude que cette bataille littéraire de 1663, très chaude pour Molière attaqué par tant d'ennemis, très chaude aussi pour le pauvre Boursault, qui, engagé sottement dans la mêlée, y attrapa des horions si violens. La même étourderie qui avait attiré sur lui la vindicte de Molière l'exposa bientôt à d'autres coups d'estoc et de taille. Il y avait alors à Paris un jeune poète de vingt-sept ans dont les œuvres, transcrites plus ou moins fidèlement et colportées sous le manteau, commençaient à exciter une singulière émotion. C'était un esprit franc et libre, amoureux du vrai, ennemi du faux, du fade, du médiocre, un artiste né censeur à qui la haine d'un sot livre inspirait de généreuses colères. Bossuet a parlé quelque part des chiens muets qui ne savent pas japper; celui-là savait crier et mordre. Il avait le flair du mensonge, tout fat lui déplaisait, c'est lui qui le déclare, en s'appliquant avec verve cette image du chien de garde :

> Je le poursuis partout, comme un chien fait sa proie,
> Et ne le sens jamais qu'aussitôt je n'aboie.

Ces aboiemens, qui faisaient déjà beaucoup de bruit, en annonçaient d'autres encore et de plus menaçans. Le poète prévenait le public, surtout le public des auteurs, qu'on aurait affaire à un critique sans complaisance. Il parlait de sa rusticité, de sa grossièreté, de la force qui le poussait à ne rien déguiser, à nommer chaque chose et chaque homme par son nom :

> Je suis rustique et fier et j'ai l'âme grossière,
> Je ne sais rien nommer, si ce n'est par son nom,
> J'appelle un chat un chat et Rollet un fripon.

Avec cela, il était capable d'enthousiasme; la haine qu'il avait des sottises du temps ne faisait que le rendre plus sensible aux œuvres

du génie, à celles-là même qui différaient le plus de ses propres inspirations. Il venait d'écrire en 1662 toute une dissertation sur *la Joconde* de La Fontaine pour montrer comment le poète était resté poète en s'inspirant d'Arioste, tandis qu'un plat traducteur, M. de Bouillon, n'était autre chose qu'un copiste infidèle. L'année suivante, quand il vit *l'École des femmes* attaquée de toutes parts, il se mit résolûment du côté de ceux qui soutenaient le charmant et hardi poète, comme si, pressentant dès 1663 l'auteur du *Tartuffe* et du *Misanthrope*, il eût voulu le préserver du découragement. C'est du milieu de la bataille que ces strophes aimables prirent leur vol :

En vain mille jaloux esprits,
Molière, osent avec mépris
Censurer ton plus bel ouvrage;
Sa charmante naïveté
S'en va pour jamais d'âge en âge
Divertir la postérité.

Que tu ris agréablement!
Que tu badines savamment!
Celui qui sut vaincre Numance,
Qui mit Carthage sous sa loi,
Jadis, sous le nom de Térence,
Sut-il mieux badiner que toi?

Ta muse avec utilité
Dit plaisamment la vérité;
Chacun profite à ton *école;*
Tout en est beau, tout en est bon;
Et ta plus burlesque parole
Vaut souvent un docte sermon.

Laisse gronder tes envieux;
Ils ont beau crier en tous lieux
Qu'en vain tu charmes le vulgaire,
Que tes vers n'ont rien de plaisant.
Si tu savais un peu moins plaire,
Tu ne leur déplairais pas tant.

On devine si l'auteur de ces vers dut épargner l'imprudent qui venait de faire jouer *le Portrait du peintre*. Attaquer un ennemi de Molière, c'était double profit pour Despréaux; il vengeait un grand poète en même temps qu'il ajoutait un nom à la liste de ses victimes. Précisément à cette date il composait une œuvre où, délibérant avec lui-même sur les raisons de renoncer à la satire, il finissait par repousser tous les conseils pusillamines et s'obstinait dans sa résolution d'être le poète satirique de la France. L'occasion était bonne pour lancer un trait à Boursault, Boileau ne la manque point. On se rappelle l'enchaînement des idées : — Prenons garde, se dit

le bourgeois de Paris, tout cela finira mal. Écrire d'ennuyeux éloges, à la bonne heure! Voilà une œuvre qui n'expose à aucun péril. Donc, ô muse téméraire, s'il faut absolument que vous rimiez, exercez-vous à rimer des panégyriques. — Je ne puis, répond le poète. Ces louanges-là me paralysent. J'ai beau me torturer l'esprit, l'inspiration m'abandonne, la rime s'enfuit, la langue résiste, et s'il me vient quelques vers à la pensée, ce sont des vers plus forcés encore et plus durs que ceux de Chapelain. Quelle différence, si c'est la raillerie m'appelle!

Alors, certes, alors je me connais poète.
Phébus, dès que je parle, est prêt à m'exaucer.
Mes mots viennent sans peine et courent se placer.
Faut-il peindre un fripon fameux dans cette ville?
Ma main, sans que j'y rêve, écrira Raunaville.
Faut-il d'un sot parfait montrer l'original?
Ma plume au bout du vers trouve d'abord Sofal.
Je sens que mon esprit travaille de génie.
Faut-il d'un froid rimeur dépeindre la manie?
Mes vers comme un torrent coulent sur le papier;
Je rencontre à la fois Perrin et Pelletier,
Bardou, Mauroy, Boursault, Colletet, Titreville,
Et pour un que je veux j'en trouve plus de mille.

Ces vers sont de 1663, l'année même où eut lieu la bataille de *l'École des femmes*, l'année où fut joué *le Portrait du peintre*. C'est ce qui valut à Boursault l'honneur d'être placé en si triste compagnie. Il n'en sut rien d'abord. La pièce, composée en 1663, ne fut publiée par Boileau que trois ans plus tard, lorsque le poète, fort peu pressé d'imprimer ses premières satires, s'y vit obligé comme malgré lui par une *monstrueuse édition*, qui venait de paraître à Rouen. (1). Attaqué ainsi à brûle-pourpoint, quand il se croyait depuis trois ans retiré du champ de bataille, Boursault se retourna brusquement contre l'agresseur. Personne cette fois n'eut besoin de le pousser. Il admirait Boileau comme il admirait Molière; seulement l'intempérance satirique de Boileau déplaisait à sa nature bienveillante et loyale. Il n'admettait pas que la poésie put être employée à des injures personnelles. La critique, la discussion, à la bonne heure, pourvu que ce fût la discussion en prose; n'était-ce pas profaner la poésie que de s'en servir comme d'un poignard? C'est là tout ce qu'il reproche à Boileau; il n'eut que le tort de le lui reprocher en plein théâtre dans une comédie qu'il intitula sans nul déguisement : *la Critique des satires de M. Boileau.*

Le jour où Molière avait appris qu'il serait mis en scène dans le

(1) Voyez ce que dit *le libraire au lecteur* dans la préface de 1666 : « Toute sa constance l'a abandonné à la vue de cette monstrueuse édition qui a paru depuis peu. »

Portrait du peintre, il avait annoncé à ses amis qu'il assisterait à la première représentaiion. Il y vint en effet très bravement, et se plaça au rang le plus en vue du public. Boileau n'eut pas le même courage; dès qu'il sut que la comédie de Boursault, *la Critique des satires de M. Boileau*, était affichée dans les rues de Paris comme devant être jouée prochainement, il mit tout en œuvre pour en faire interdire la représentation. Il adressa une requête au parlement qui lui donna gain de cause. Voici les termes de cette requête, retrouvée de nos jours à la Bibliothèque nationale et publiée par M. Hallays-Dabot (1) :

« Vu par la chambre des vacations la requeste présentée par Maître Nicolas Boileau, avocat en la cour, contenant qu'il a appris par une affiche, qui a été mise en tous les carrefours de cette ville de Paris, que les comédiens du Marais jouant actuellement en la rue du Temple devaient représenter sur le théâtre, vendredi prochain, une farce intitulée *la Critique des satires de M. Boileau,* qui est une pièce diffamatoire contre l'honneur, la personne et les ouvrages du suppliant, ce qui est directement contraire aux lois et ordonnances du royaume, n'étant pas permis aux farceurs et comédiens de nommer les personnes connues et inconnues sur les théâtres; à ces causes, requérant estre fait défense au nommé Rosidor, qui a annoncé ladite farce, et autres comédiens de la mesme troupe et tous autres, de représenter sur le théâtre ni ailleurs, en quelque sorte et manière que ce soit, ladite pièce, intitulée dans les affiches *la Critique des satires de M. Boileau,* ni l'afficher et annoncer de nouveau, à peine de punition corporelle et de 2,000 livres d'amende... »

La peste ! deux mille livres d'amende, sans compter la punition corporelle ! Cette requête irritée reçut des juges un accueil favorable; défense fut faite à Rosidor et à tous autres comédiens de représenter, d'afficher, d'annoncer *la farce* de Boursault.

On éprouve d'abord un vif étonnement à la lecture d'une telle requête, en se rappelant certaines paroles que Boileau venait d'écrire dans sa préface de 1666. Cette préface est intitulée : *Le libraire au lecteur*. Le libraire donc, c'est-à-dire Boileau en personne, commence par défendre l'auteur des *Satires* contre ceux qu'a irrités sa franchise. Il les prie de considérer « que le Parnasse fut de tout temps un pays de liberté, que le plus habile y est tous les jours exposé à la censure du plus ignorant, que le sentiment d'un seul homme ne fait point de loi, etc. » Puis il ajoute : « J'ai chargé encore d'avertir ceux qui voudront faire des satires

(1) V. *Histoire de la Censure théâtrale*, p. 34. — La requête de Boileau se trouve parmi les manuscrits de la bibliothèque nationale, fonds Delamarre.

contre les satires de ne se point cacher. Je leur réponds que l'auteur *ne les citera point devant d'autre tribunal que celui des muses*, parce que, si ce sont des injures grossières, les beurrières lui en feront raison, et si c'est une raillerie délicate, il n'est pas assez ignorant dans les lois pour ne pas savoir qu'il doit porter la peine du talion. Qu'ils écrivent donc librement. Comme ils contribueront sans doute à rendre l'auteur plus illustre, ils feront le profit du libraire, et cela me regarde. » Quoi! Boileau s'est engagé à ne pas citer ses contradicteurs, les plus violens même, les plus injurieux, devant un autre tribunal que celui des muses, et dès la première riposte le voilà qui requiert le parlement de lui venir en aide! Je sais tout ce que l'on peut dire à ce sujet. Une satire publiée chez un libraire, une comédie représentée sur la scène, ce sont choses bien différentes. Livrer aux huées de la foule le nom et la personne d'un poète satirique est-ce lui appliquer la peine du talion? Nullement. Boileau a provoqué ses adversaires en champ clos; déserter la lice et frapper l'ennemi sur un terrain où il ne peut se défendre, c'est une sorte de guet-apens. Oui, tout cela est vrai, et cependant il est impossible de ne pas remarquer ici l'étrange démenti que Boileau se donne à lui-même. Entre la déclaration du poète et la requête de l'avocat, la contradiction est trop brusque.

La Critique des satires de M. Boileau ne fut donc pas représentée au théâtre du Marais, mais la pièce fut imprimée bientôt sous un titre modifié, elle s'appelait simplement *la Satire des satires*. Au moment de lancer son œuvre dans le public, Boursault, malgré sa courtoisie naturelle, était fort animé contre Boileau. Ce n'était pas l'attaque du poète qui l'irritait, c'était le démenti dont nous venons de parler, la requête au parlement, l'arrêt de ce tribunal traitant les comédiens de farceurs et appelant sa pièce une œuvre diffamatoire. Que de choses il voulait répondre et au poète et aux juges! Le frère aîné de Despréaux, Gilles Boileau, eut vent de la chose, et craignant peut-être quelque indiscrétion de la part de Boursault, il le fit prier de ne pas mêler son nom dans cette affaire. Boursault était irrité, il était jeune et fort étourdi ; n'allait-il pas se trouver entraîné à citer quelque mauvais propos de Gilles sur Nicolas? On sait combien le frère aîné, membre de l'Académie française depuis 1659, s'était montré jaloux en 1666 de l'éclatant succès des *Satires*. Il crut bon de recommander le silence à Boursault en ce qui le concernait lui-même, et ce fut Corneille, le grand Corneille, son confrère à l'Académie, qu'il chargea de cette petite négociation. Ces curieux détails nous sont révélés par une lettre de Boursault dont personne encore n'a fait usage. Au troisième volume de ces lettres, il y en a une qui porte cette suscription : *A Monsieur B. de l'Académie française, frère de monsieur D...* il faut lire sans hésiter : *A*

monsieur Boileau, de l'Académie française, frère de monsieur Despréaux. Voici cette lettre :

M. de Corneille m'apprit hier que je vous ferais plaisir, monsieur, de ne pas mêler votre nom dans la petite vengeance que je cherche à prendre de l'insulte que monsieur votre frère m'a faite; et j'embrasse avec joie l'occasion que vous m'offrez de vous témoigner le respect que j'ai pour vous. Je vous envoie même les remarques que j'ai faites sur ses ouvrages, et vous prie, s'il m'est échappé quelque chose qui vous offense ou qui puisse l'offenser lui-même, de me faire la grâce de le rayer.

Les *Satyres* de M. Despréaux ont fait un si grand fracas, et tant de personnes capables de juger des belles choses leur ont donné leur approbation, que je serais aussi emporté que lui, si le peu qu'on y remarque de faible me faisait condamner tout ce qu'il y a d'excellent. J'avoue que la gloire qu'il prétend s'être acquise lui serait légitimement due si l'on acquérait une véritable gloire à faire beaucoup de mauvais bruit, mais pour un homme tel que M. Despréaux, qui, par la délicatesse de sa plume et par la beauté de son génie, pouvait s'attirer des applaudissemens sans restriction, c'est en avoir mal usé que d'avoir réduit tout ce qu'il y a de gens raisonnables à ne pouvoir faire l'éloge de son esprit sans être obligé de faire le procès à sa conduite. S'il est vrai que son génie soit si borné qu'il soit en pays perdu aussitôt qu'il est hors de la satyre, je consens qu'il n'en sorte point; mais vous savez, monsieur, qu'il y a bien de la différence entre satyriser et médire, reprendre et injurier, condamner des crimes et en commettre. Attaquer les vices dans tous les hommes, et faire des peintures de leur noirceur qui donnent de l'horreur à ceux qui, en faisant réflexion sur leur vie, s'en trouvent convaincus, c'est ce qu'on appelle une satyre; mais déclarer ceux d'un particulier et décliner son nom pour le faire mieux connaître, c'est un libelle diffamatoire.

En vain M. Despréaux cherche des exemples pour autoriser ce qui n'en eut jamais. Si les Romains, qu'il cite dans un discours qu'il a fait sur la satyre, ont quelquefois nommé des gens connus, ils faisaient par prudence ce que fait aujourd'hui monsieur votre frère par le seul plaisir qu'il a de faire du mal. Ceux qu'ils décriaient étaient déjà décriés par les crimes qu'ils avaient commis et par les répréhensions qu'ils n'avaient pu éviter; et si l'on en faisait des portraits épouvantables, c'était pour effrayer la jeunesse qu'ils pouvaient séduire. Mais de tous ceux que nomme M. Despréaux, il n'y en a pas un que je connaisse (si l'on m'en excepte) en qui l'on ne trouve toutes les qualités pour faire d'aussi honnêtes et d'aussi habiles gens qu'il y en ait au monde; et pour ceux que je ne connais pas, j'en juge favorablement par le mal qu'il ne peut s'empêcher de leur vouloir.

Pardonnez-moi, monsieur, si je m'explique un peu plus librement que je ne devrais. Ce n'est pas m'oublier que de parler de M. Despréaux comme je fais, c'est seulement oublier à qui j'en parle; et de peur qu'en me plaignant de lui vous n'ayez lieu de vous plaindre aussi de moi, j'impose silence à toute autre passion qu'à celle que j'ai d'être avec une estime très sincère, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

BOURSAULT.

Quand Boursault eut terminé cette lettre, il en fut tellement satisfait qu'il se dit aussitôt : Voilà ma préface. Il en retrancha seulement les complimens du début, les salutations de la fin, puis il y ajouta une protestation, très respectueuse, mais très libre, contre l'arrêt de cet auguste tribunal dont Boileau avait surpris la religion. Il n'ignore pas ce qu'on alléguera contre lui : il a voulu faire pis que n'avait fait M. Despréaux! Sa réponse est toute prête; quand on a une injure à venger, ne doit-on pas faire un peu plus de mal qu'on n'en a reçu? Ce n'est pas pour avoir « traduit sur le théâtre » celui qui met tant de monde « sous la presse, » non, ce n'est pas pour cela qu'on a interdit la représentation de sa comédie. On l'a condamné pour une cause mensongère : M. Despréaux, dans sa requête, a trompé le parlement. Qu'est-ce que cette accusation de l'avoir diffamé? « Ceux qui se donneront la peine de lire la pièce que je mets au jour verront bien que je n'y ai rien mis de diffamatoire contre son honneur ni contre sa personne, comme il le suppose dans l'arrêt qui fait défense aux comédiens de la représenter. Je ne sais rien de lui qui soit à son désavantage que ce que toute la France sait aussi : c'est-à-dire certaine liberté qu'il prend d'offenser des gens qui ne lui ont jamais fait de mal, et je pense qu'il n'y en aurait guère qui lui refusassent leur estime, s'il faisait un meilleur usage de son génie. »

Cette idée sera précisément la conclusion de la comédie de Boursault, *la Satire des satires*. A vrai dire, ce n'est pas une comédie, c'est une conversation comme la *Critique de l'École des femmes*, comme *le Portrait du peintre*, ou plutôt figurez-vous un essai de critique littéraire sous la forme du dialogue. Boursault aurait pu écrire en prose et directement ce qu'il pensait des premières satires de Boileau; il a mieux aimé le faire dire par un chevalier, homme de sens, homme de goût, l'un de ces honnêtes gens qui comprennent tout sans se piquer de rien, et par une personne de beaucoup d'esprit, la sage et bienveillante Émilie. Autour d'eux sont réunis quelques types de la société du temps, un marquis *du*

bel air, une marquise, *jeune veuve et précieuse*, la marquise Eudoxe,

> Qui se fait appeler la marquise Orthodoxe,
> Parce que dans Alger son aïeul fait captif
> Pour la religion fut empalé tout vif.

Le marquis du bel air ne jure que par Boileau, mais en même temps il fait des vers que Boileau marquerait sans hésiter d'une flétrissure immortelle. Il s'extasie sur Boileau sans le comprendre, sans le connaître. Aux premières représentations de l'*Astrate*, il applaudissait à tout rompre; depuis qu'il sait que l'*Astrate* a été bafouée par Boileau, *Astrate* n'offre plus rien qui vaille. D'ailleurs la pièce de Quinault a vieilli. Fort bien, répond le chevalier :

> *Pompée* est déjà vieux, il ne vaut donc plus rien?
> Dans deux ans l'*Alexandre* et sa sœur l'*Andromaque*
> Ne seront donc plus beaux si quelqu'un les attaque?
> Le *Cid*, dont tout Paris admira la beauté,
> A donc perdu sa grâce avec sa nouveauté?

Mauvais argument, suivant le marquis; *le Cid* n'a rien perdu de sa grâce, puisque Boileau en fait l'éloge, Boileau est le grand juge, le seul juge, l'autorité infaillible. *Le Cid* a beau ravir depuis trente ans *le public obstiné*,

> Il ne vaudrait plus rien si Despréaux l'eût dit.

On voit ici, même dans ce fanatisme ridicule pour l'auteur des *Satires*, l'espèce de souveraineté littéraire que Boileau avait conquise dès le premier jour. Boursault, qui essaie de la combattre, ne peut s'empêcher de la reconnaître. Si Boileau a trouvé des partisans aveugles, des adorateurs superstitieux comme ce marquis, cela prouve l'immense effet qu'ont produit ses clameurs. La superstition n'est ici que l'excès et la déviation d'un sentiment juste, par conséquent un symptôme dont l'histoire littéraire doit prendre note.

Boursault le sent bien, et avec son bon sens naturel il n'a garde de nier le génie de son adversaire; il se borne à en blâmer le mauvais emploi. Sur ce point, il ne laisse la parole à aucun autre. Ce n'est pas Émilie, ce n'est pas le chevalier qui réfutera le marquis, c'est Boursault en personne. Imitant le procédé hardi dont Molière a fait usage dans *l'Impromptu de Versailles*, il se donne un rôle dans sa comédie. Bien plus, *l'Impromptu de Versailles* ne nous montre que des figures réelles, savoir Molière et ses camarades; ici la hardiesse est bien plus singulière : à côté de personnages fictifs comme le marquis et le chevalier, Émilie et Orthodoxe, il y en a un qui se nomme résolûment Boursault, Boursault sans déguisement et sans masque, Boursault, l'auteur même de la pièce. Il arrive à la scène v, au milieu du va-et-vient de la conversation,

lorsque le marquis proclame la juridiction infaillible et indiscutable de Boileau. Il proteste aussitôt, et ce qui est curieux, c'est qu'il proteste surtout au nom des raisons morales. Il en veut à la satire personnelle, injurieuse, blessante. Avant de s'incliner devant les sentences du poète, il demande que le poète ait des mœurs littéraires plus humaines.

BOURSAULT.

Les ouvrages d'esprit cessent donc d'être beaux,
Dès qu'ils sont attaqués par monsieur Despréaux?

LE MARQUIS.

Qui doute de cela, sieur Boursault?

BOURSAULT.

Moi, peut-être;
Qui sais rendre justice et qui crois m'y connaître.
Il ne faut pas avoir l'esprit fort délicat,
Pour nommer l'un fripon, appeler l'autre fat.
Qu'a-t-il fait jusqu'ici qu'exciter des murmures?
Insulter des auteurs et rimer des injures?
Quelle honteuse gloire et quel plaisir brutal
De ne pouvoir bien faire à moins de faire mal!
A quel homme d'honneur a-t-il vu sa manie?
Qui jamais à médire a borné son génie?
Quand d'un si grand génie on a l'esprit doué,
Sur la même matière est-on toujours cloué?
A la satire seule est-il beau qu'on s'amuse?
Et n'en peut-on sortir sans égarer sa muse?

Telle est l'inspiration principale de la comédie de Boursault. Il s'y mêle bien certaines critiques littéraires, les unes très frivoles, les autres assez sérieuses, critiques de détail qui eussent été à leur place dans quelque brochure intitulée *remarques, jugemens, observations*, suivant l'usage du temps, mais qui sont terriblement languissantes à la scène. Boileau, dans la satire du repas ridicule, a-t-il eu raison de faire figurer *un long cordon d'alouettes pressées?* mange-t-on des alouettes en été? n'est-ce pas la saison où elles couvent? Grandes questions que le chevalier traite en expert et dont Boileau, suivant lui, aurait dû tenir compte, puisqu'il place son repas au mois de juin. Croirait-on qu'une critique de cette force fit grand bruit dans le monde littéraire du temps, que Boileau prit la peine d'y répondre, et que les commentateurs de l'ancienne école, les Saint-Marc, les Saint-Surin, n'hésitèrent pas à la discuter? Saint-Marc, pour n'en citer qu'un seul, affirme que la faute, si faute il y a, est imputable au fat qui a donné le repas ou au cuisinier Mignot qui l'a préparé; le poète est hors de cause. C'est ainsi, dit-il, que Boileau lui-même se justifiait. Saint-Marc ajoute pourtant, car l'honnête scoliaste a ses scrupules en matière si grave : « Au fond,

l'auteur aurait peut-être changé cet endroit, si ses ennemis ne s'étaient pas si fort applaudis de cette critique. »

Une critique plus sérieuse est celle qui concerne le *Discours au roi*. On connaît ce passage où Boileau déclare que, nourrisson à peine sevré des muses, il ne chantera pas Louis XIV avant d'être plus sûr de ses forces. En attendant, ajoute le poète, je m'exerce sur de moindres sujets,

> Et, tandis que ton bras, des peuples redouté,
> Va, la foudre à la main, rétablir l'équité
> Et retient les méchans par la peur des supplices,
> Moi, la plume à la main, je gourmande les vices.

Le chevalier de la comédie trouve là une image singulière. Qu'est-ce que ce bras dont parle Boileau? Peut-on dire qu'un bras *va la foudre à la main?* Est-ce une hardiesse poétique? est-ce une faute de langage? Le marquis, tout disposé d'abord à blâmer l'étrange figure quand il ignore qu'elle est de Boileau, fait subitement volte-face dès qu'il apprend que son idole est sur la sellette. Le chevalier, au contraire, en homme qui venge ses amis des sévérités de l'aristarque, prolonge à plaisir la discussion. C'est Émilie, la sage et bienveillante Émilie, qui clôt le débat en ces termes :

> ..... Pour moi, je ne dis oui ni non.
> Je condamne avec peine et sans peine j'admire.
> Peut-être est-ce bien dit, mais il eût pu mieux dire,
> Et les vers dont on parle auraient moins d'embarras
> S'il eût mis la personne en la place du bras.
> Pour parler nettement, par exemple, on peut mettre :
> *Que, la foudre à la main, le roi peut tout soumettre.*
> Par exemple, on peut dire, en parlant de son bras :
> *Qu'il va lancer la foudre au milieu des combats.*
> En parlant de lui-même, on peut dire avec grâce :
> *Que, suivi de la foudre, il va punir l'audace.*
> Mais dans cette occurrence un meilleur écrivain
> N'aurait pas dit qu'*un bras va la foudre à la main.*

Rien de tout cela n'est bien méchant, et Boileau n'aurait pas eu besoin d'un grand courage pour assister à la première représentation de *la Satire des satires*, comme Molière avait assisté à la première représentation du *Portrait du peintre*.

La comédie de Boursault avait été imprimée en 1669. Dix-huit ans plus tard, Boileau atteint d'une maladie assez grave avait été envoyé par son médecin aux bains de Bourbon-l'Archambault. Il y était depuis un mois, fort attristé par momens, fort inquiet de ne pas guérir, quand il reçut une visite sur laquelle il ne comptait guère. On a souvent raconté cette visite de Boursault à Boileau, on a dit que Boursault, receveur des tailles à Montluçon, apprenant que Boileau se trouvait dans son voisinage et qu'il y manquait d'argent,

s'empressa d'aller lui porter une bourse de deux cents louis. Cette version, accréditée par le récit du fils de Boursault, a été contestée par les frères Parfaict. Comment croire, disent-ils, que Boileau soit parti pour les eaux de Bourbon sans se munir des sommes nécessaires au voyage? Et si la maladie l'a retenu plus longtemps qu'il n'avait pensé, comment admettre qu'il n'ait pas demandé de l'argent à Paris sans attendre la dernière heure? Laissons là ces détails, je veux dire ces misères; le récit du fils de Boursault n'est qu'un document de seconde main, le raisonnement des frères Parfaict n'est qu'une chicane. Voici cette piquante image : *Boursault chez Boileau aux bains de Bourbon-l'Archambault*, tracée de la main même de l'auteur des *Satires*. On la trouve dans une lettre qu'il adresse de Bourbon à Racine le 19 août 1687 : « M. Boursault, que je croyais mort, me vint voir il y a cinq à six jours, et m'apparut le soir assez subitement. Il me dit qu'il s'était détourné de trois grandes lieues du chemin de Montluçon, où il allait, et où il est habitué, pour avoir le bonheur de me saluer. Il me fit offre de toutes choses, d'argent, de commodités, de chevaux. Je lui répondis avec les mêmes honnêtetés, et voulus le retenir pour le lendemain à dîner, mais il me dit qu'il était obligé de s'en aller de grand matin : ainsi nous nous séparâmes amis à outrance (1). » Une lettre écrite bien des années après complète pour nous ce renseignement sur la réconciliation des deux poètes. Brossette écrit à Boileau le 25 novembre 1701 : « On me mande la mort de M. Boursault arrivée au mois de septembre dernier. Il s'était réconcilié avec vous de fort bonne grâce, et voilà, je crois, un ami de moins (2). »

A voir Boileau devenir si vite « l'ami à outrance » de Boursault, est-il permis de conjecturer qu'il n'avait pas attendu sa visite aux bains de Bourbon pour apprécier le talent et le caractère de ce galant homme? hélas! non ; sur ce point, les preuves décisives nous manquent. Pendant de longues années, les nouvelles éditions des œuvres de Boileau ont continué de reproduire le trait satirique de 1663 (satire III), aggravé d'une ironie plus vive encore en 1667 (satire IX) :

> Puisque vous le voulez, je vais changer de style.
> Je le déclare donc : Quinault est un Virgile,
> Boursault comme un soleil en nos ans a paru...

C'est seulement après la visite de 1687 que le nom de Boursault disparut pour toujours des satires du poète. Boileau ne se sou-

(1) Voyez *Œuvres de Boileau avec un commentaire par M. de Saint-Surin*, t. IV, p. 90-91.

(2) *Correspondance entre Boileau, Despréaux et Brossette, avocat au parlement de Lyon*, publiée sur les manuscrits originaux par Auguste Laverdet, 1 vol. Paris, Techener, 1858, p. 95.

venait de ses anciennes rigueurs que pour les effacer de nouveau dans ses conversations et dans ses lettres. C'est ainsi que le 1er avril 1700 il écrivait à Brossette : « M. Boursault est, à mon sens, de tous les auteurs que j'ai critiqués, celui qui a le plus de mérite (1). »

J'ai pourtant bien de la peine à croire que la préface de *la Satire des satires* et plusieurs des vers cités par nous tout à l'heure n'aient pas été comme un aiguillon secret pour Boileau. Une protestation si honnête, au nom de la morale, a dû certainement l'obliger à réfléchir, elle a dû inquiéter cette conscience austère et lui faire concevoir un idéal plus élevé de son art. Dès cette date, en effet, notez ce point trop peu remarqué, plus de satires personnelles, plus d'injures, plus de violences. C'est le moment où il se réconcilie avec Quinault, où il le compte, dit-il, « au rang de ses meilleurs amis, de ceux dont il estime le plus le cœur et l'esprit (2). » C'est l'heure où apprenant que Chapelain, frappé d'apoplexie, est perdu sans retour, il en éprouve une affliction profonde. Mme de Sévigné est si frappée de sa douleur qu'elle écrit à sa fille : « Despréaux est attendri pour le pauvre Chapelain; je lui dis qu'il est tendre en prose et cruel en vers (3) ». Cruel en vers, non, il ne l'est plus; il se souvient des avertissemens de Boursault. Ses dernières satires sont consacrées à des sujets de doctrine, à des thèses de principes, comme toute la série des *Épîtres*. Même vigueur, même âpreté mordante, mais dans le domaine des idées pures; les cruautés meurtrières ont disparu.

Tels furent les rapports de Boursault avec les deux écrivains les plus redoutables de son temps. Engagé par l'étourderie de la jeunesse en des luttes imprudentes, berné, conspué, percé de coups dont un autre serait mort, il se relève, et, sans nul ressentiment, toujours souriant, toujours plein de grâce, il finit par noyer ces querelles d'auteur dans le large courant de sa bonhomie cordiale. Victime de « la seule mauvaise action que Molière ait commise », il n'en garde aucun souvenir, et, quand le glorieux maître est enlevé à la scène, c'est lui qui exprime harmonieusement le deuil de la patrie. Attaqué par Boileau, il riposte, mais il riposte en sage, en moraliste, il réussit à se faire entendre du fier censeur et l'oblige à devenir son ami, « un ami à outrance ». Saint-Marc Girardin, citant ce poète oublié dans ses leçons sur La Fontaine, n'a-t-il pas eu mille fois raison de résumer ainsi son jugement : Boursault a été tout à fait un homme d'esprit et un homme de cœur?

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

(1) *Correspondance de Boileau* dans l'édition de Saint-Surin, t. IV, p. 356. — Lettre à Brossette.

(2) *Ibid.*, t. IV, p. 91. — Lettre à Racine.

(3) Lettre du 15 décembre 1673.

L'OBSTACLE

VI[1]

Tout en déjeunant, une heure après, M. de Valouze interrogea un vieux domestique qui le servait à table. Rameau savait sur le bout du doigt la chronique du pays. Attaché en qualité de valet de chambre à la personne de feu le marquis, il avait été complice discret de ses nombreuses fredaines. Rameau possédait le flair et la ruse d'un Frontin du meilleur temps; la génération nouvelle lui faisait pitié, son jeune maître lui semblait bien sage, hélas!.. et le souvenir quasi religieux qu'il gardait de l'homme irrésistible qui l'avait formé, disait-il, parait sa propre personnalité d'un singulier prestige : à l'office, on ne l'appelait que monsieur Rameau.

— Est-ce que tu connais ici la directrice de poste? lui demanda Roger en faisant une brèche au pâté de venaison placé devant lui.

Rameau étouffa dans sa haute cravate blanche un rire silencieux, sceptique et goguenard dont il avait la spécialité.

— Eh bien! qu'as-tu donc à ricaner?

— Comment M. le marquis peut-il croire que je ne connaisse pas le bureau de poste? C'est la seule curiosité du pays.

— Qu'entends-tu par curiosité?

— Mais j'entends qu'il se passe là dedans des choses curieuses et qui m'amusent.

— Quoi donc?

— Mon Dieu! quand ce ne seraient que les prétentions de cette vieille extravagante! Imaginez-vous qu'elle fume des cigarettes... Oui, monsieur, elle fume, sous prétexte que c'est un usage russe. Je me demande ce que la Russie peut avoir à faire avec

(1) Voir la *Revue* du 15 octobre.

Mlle Chauveau! Et ses toilettes! Une friperie!.. Cette créature a bien sûr appartenu au théâtre,... il doit y avoir un siècle, par exemple! C'est maintenant une échappée de Charenton,... si ce n'est rien de pis, grommela Rameau, rentrant dans sa cravate.

— Si ce n'est rien de pis?.. Qu'est-ce qui te fait supposer?..

— Mais, ma foi, la raison probablement qui fait que M. le marquis m'interroge. Quand les vieilles sorcières ne vont plus au sabbat pour leur compte, elles vont y conduire les jeunes. Après ça je me trompe peut-être,... il se peut que cette petite qui est chez la directrice ne soit ici que pour cacher une faute, pour laisser oublier un scandale, ou tout simplement pour passer un moment de débine, qui ne durerait pas si elle voulait, car elle a, ma foi, des yeux superbes, des sourcils noirs, longs comme cela, et...

Rameau fit un geste si expressif que l'assiette qu'il tenait faillit lui échapper.

— Comme vous devinez les choses, maître Rameau, quelle imagination!..

— Je demande pardon à M. le marquis si je lui ai déplu, répondit humblement le vieux serviteur, mais enfin il est impossible de croire que ce soient là tout de bon une tante et une nièce;... dans le pays on dit bien qu'elles ne le sont qu'en passant, que jamais Mlle Chauveau n'avait parlé d'une nièce quelconque avant cet hiver, que la *jeunesse* en question est tombée de Paris quand on s'y attendait le moins, enfin que c'est tout un mystère. La petite Miquette, avec qui je cause quelquefois et qui ne manque pas d'intelligence, m'a conté qu'il était souvent question à table entre ces deux dames de je ne sais quel prince russe qui envoyait de l'argent, ou plutôt qui le faisait furieusement attendre cet argent;... sans doute un protecteur qui bat en retraite... Je demande encore pardon à M. le marquis de l'entretenir de cancans pareils qui ne l'intéressent guère, mais enfin je regretterais de voir M. le marquis se tromper sur le compte d'intrigantes...

— Vous décernez peut-être un peu légèrement vos épithètes, Rameau; mais, soyez tranquille, je ne m'en laisserai imposer par personne... Voici M. le curé qui entre dans la cour. Va vite lui ouvrir et mets un couvert de plus.

Le curé entra d'un pas lourd, portant sur toute sa rustique personne la trace des intempéries qu'il lui fallait braver d'un bout de l'année à l'autre. La paroisse qu'il desservait étant, bien que peu considérable, disséminée sur un très vaste espace, il faisait des courses énormes pour aller visiter les malades; force lui était donc de prendre habituellement ses repas en route, de déjeuner à Pierre-Perthuise, quitte à souper au château de Fourches, ou à se réconforter par une collation chez les messieurs de Vauclaix. Cette vie

quasi vagabonde, remplie de bonnes œuvres du reste, lui convenait, car il avait besoin d'exercice et il aimait la bonne chère. Partout le couvert de M. le curé était mis et partout cette figure étrange, comparable à celle des chênes rabougris qui dressent dans les haies leur grosse tête rugueuse, recevait une cordiale bienvenue. Son chapeau, fouetté par la pluie, n'avait plus forme de chapeau ; sa soutane, roussie au soleil, crottée jusqu'à l'échine, montrait la corde ; il portait volontiers des sabots, et sur son visage hâlé s'entre-croisaient ces rides profondes qu'on ne trouve qu'au visage des paysans.

Paysan, il l'était en effet de naissance, aussi bien que par sa façon de vivre, ses paroissiens ne s'en plaignaient pas ; il avait ainsi la connaissance exacte de leurs habitudes et de leurs besoins. Il n'hésitait pas plus à dispenser les cultivateurs de l'office quand la récolte pressait, qu'à prendre par l'oreille, pour les entraîner dans l'église, les gars qui s'attardaient au jeu de boules après le dernier coup de vêpres : il tutoyait tout le monde, hommes et femmes, les interpellant en patois par leur nom de baptême, les entretenant chacun de leurs affaires, qu'il n'embrouillait jamais. Combien de fois, tout en arpentant la lisière des champs, interrompait-il son bréviaire pour distribuer des conseils agronomiques toujours écoutés avec déférence, car il plantait les choux aussi bien que personne, et le potager du presbytère prêchait d'exemple. Dans ses tournées errantes, rien ne lui échappait, ni une chaumière mal tenue, ni un gamin en maraude, ni une de ces idylles dont les sillons d'un champ de blé sont souvent le théâtre, et le dimanche, au prône, les remarques accumulées de la semaine lui inspiraient des admonestations qui toujours frappaient juste. Un théologien plus savant, qui eût été incapable de distinguer l'orge du seigle, eût fait moins de bien assurément que ce rude semeur de bon grain dans des régions aussi sauvages ; mais, le matin dont nous parlons, M. le curé, tout en jouant de la fourchette de façon à ne pas laisser miette du pâté servi par Rameau, fit beaucoup de mal à son insu. Roger, qui déjà pour son compte en était au dessert, lui posa naturellement les questions d'usage sur l'état des chemins, sur les menues nouvelles du bourg. L'une de ses questions fit froncer le sourcil en broussailles du brave prêtre : — Et notre directrice de poste? avait demandé Roger, que pensez-vous de notre directrice de poste?

— Oh! de celle-là, rien de bon! répondit-il avec un élan de brusque franchise. Mais vous n'allez pas me faire médire du prochain, reprit le curé, comme Roger insistait pour savoir. Et à jeûn encore! J'ai mes motifs,... suffit!

Il eût mieux fait peut-être, dans l'intérêt de la réputation de Mlle Chauveau, d'énumérer ses motifs, qui n'étaient guère que pré-

jugés mesquins et inconscientes rancunes. Nous avons dit qu'il sortait d'une race de paysans, donc à ses yeux le plus grand crime de Mlle Chauveau devait être sa qualité d'étrangère, de Parisienne. Dire quel mépris mêlé d'horreur ce Morvandeau professait contre les gens et les choses de provenance parisienne serait impossible. Il ne connaissait Paris que par l'émigration des nourrices, véritable fléau qui était pour sa paroisse une cause sans cesse renaissante d'immoralité, de misère. Toutes ses paroissiennes aspiraient à être nourrices; elles abandonnaient leurs enfans, leur maison pour s'en aller gagner au loin un peu d'argent bien vite dépensé d'ordinaire par le mari, qui prenait en leur absence des habitudes de désordre et d'ivrognerie; et, quand la nourrice rentrait au pays, elle n'était plus la même, elle revenait paresseuse, gourmande, et, pis que tout cela, coquette. En vérité, on comprenait sans peine que la coquetterie, telle qu'elle était représentée dans son village par les oripeaux fripés et disparates rapportés de Paris, parut au digne prêtre chose abominable. Lorsqu'il voyait une petite paysanne en bottines à talons éculés, sous sa jupe de droguet, ou la coiffe décorée d'un ruban flétri, le curé rugissait, ses éloquentes fureurs n'avaient plus de frein. Et Mlle Chauveau, elle aussi, « avec son air étranger, » était une coquette, elle donnait le mauvais exemple, elle arrivait tard à la grand'messe quand elle y venait, elle riait sous cape du réalisme un peu cru de ses sermons pratiques... Il savait cela! Il savait qu'elle avait critiqué les processions à certaine fontaine du voisinage, d'un passé tout païen, dans les eaux lustrales de laquelle on trempait maintenant les langes *du fiot pour qu'il n'amassô point d'estropiaisons;* il savait qu'elle n'avait aucune dévotion à certaine *Bonne-Dame* en bois peint, grignotée par les rats et d'une naïveté presque indécente, à laquelle les futures nourrices venaient avec confiance demander des enfans; il savait qu'elle s'était moquée de sa passion peu ecclésiastique pour la chasse, et qu'elle prêtait au maître d'école, assez disposé déjà à mal penser, ce que le bon curé appelait des mauvais livres: c'était une philosophe, une raisonneuse, et cette demoiselle, sa prétendue parente, d'où sortait-elle? Le curé n'avait remarqué de Zina que son chapeau, « une de vos inventions de Satan, dignes de servir de coiffure à la bête de l'Apocalypse. » Une personne qui s'accoutrait ainsi, qui laissait pendre ses cheveux, qui ne disait mot de son passé, de ses projets d'avenir, qui ne déclinait pas seulement son nom, ne pouvait être que fort équivoque. M. le curé aimait à s'immiscer paternellement en toutes choses, il était habitué à la confiance entière de ses paroissiens, et trop disposé à croire criminel ce qui ne s'étalait pas au grand jour. « Si j'étais M. le maire, répéta-t-il plus d'une fois, je ne laisserais pas une inconnue s'établir ici sans lui

demander ses papiers. » Mais M. le maire était le vieux comte de Gacogne, qui réservait ses rigueurs pour les braconniers.

Le lendemain du jour où il plut à Roger de se persuader sur la foi d'une parole en l'air que le curé en savait plus long au sujet du bureau de poste qu'il ne voulait le dire et que c'était là décidément une maison assez suspecte, un cerf fut lancé dans la Forêt-Chenue et il y eut le soir grande réunion au château de Fourches, renommé entre tous pour ses ripailles tout à fait rabelaisiennes. Fort avant dans la nuit, la salle où avait été servi le festin résonna de toasts et de lazzis d'ivresse ; rien ne retenait la verve des convives : le curé s'interdisait bien entendu ce genre de passe-temps et aucune femme n'était présente.

Les hâbleries d'usage allaient donc leur train, récits fantastiques de chasse et de débauche, refrains gaulois, discussions véhémentes et sans issue possible sur des points techniques embrouillés par le vin, choc de souvenirs cynégétiques contradictoires et tous également fabuleux, variations à l'infini sur ce thème de veneur : — « La vie se résume dans la jouissance de tuer tout ce qui vole ou de forcer tout ce qui court. » — chacun parlant à la fois sans essayer d'entendre et se grisant de paroles autant que de vieux bourgogne. Seul Roger gardait son sang-froid et un silence où perçait un peu de lassitude, de dédain même. C'était sa manière de répondre aux plaisanteries de ses compagnons, qui ne cessaient de lui reprocher sa sobriété de demoiselle en ajoutant avec raison : — A Paris on ne sait pas boire.

Déjà le maître de la maison, qui jamais n'avait mis le pied à Paris, ronflait sous la table, et le débat pour établir quelle était la plus jolie fille du pays tournait à la vocifération inintelligible, quand l'aîné des Vauclaix, un type de Frondebœuf qu'on aurait cru taillé dans quelque roc du sol natal, imposa silence de sa grosse voix appuyée d'un vigoureux coup de poing sur la table et entreprit de décider la chose. Il passait pour compétent dans ce genre d'esthétique : la plupart des convives l'étaient du reste. La chasse passe pour être l'ennemie déclarée de l'amour, le virginal patronage de Diane lui a valu sans doute cette réputation et il se peut en effet que l'amoureux et le chasseur représentent deux espèces très différentes, mais, soupirs et sérénades à part, nous ne croyons pas que les orgies de table qui suivent la chasse à courre soient compatibles avec une réelle austérité. M. le curé lui-même était obligé de reconnaître que l'art glorieux dont saint Hubert est le patron ne servait plus comme au temps de Gaston-Phœbus à fuir tous les péchés mortels et que le temps des grandes battues était en général funeste à la vertu de ses paroissiennes. Il avait même prononcé là-dessus certain sermon qui fit éclater en sanglots les

mères de famille et valut aux coupables plus d'une correction paternelle.

Le grand Tiburce de Vauclaix se levant donc : — Vous n'y entendez rien, dit-il, ce pays-ci ne produit que des laiderons; la plus fraîche et la mieux tournée des Morvandiotes n'est encore qu'un méchant pis-aller. Quand un fin gibier passera sur nos terres, comptez sur moi pour l'abattre... Je sais dès à présent où se cache une tourterelle dont je veux bien vous indiquer le nid parce que j'ai pris assez d'avance pour ne craindre aucun de vous, messieurs.

Là dessus il se mit à raconter une rencontre incroyable avec la tourterelle en question qui n'était autre que la jolie nièce de la directrice de poste. En réalité il n'avait fait que l'apercevoir comme elle sortait de l'église et l'avait suivie en se bornant à un lourd madrigal sur l'empreinte que ses petits pieds laissaient sur la neige, ce qui suffit du reste à effaroucher Zina qui hâta le pas sans le regarder; mais, du droit que les chasseurs partagent avec ceux qui voyagent, Tiburce de Vauclaix enjoliva les choses de manière à échauffer singulièrement les oreilles de Roger, qui, pour la première fois, écoutait.

— Vous dites que vous lui avez parlé? demanda-t-il avec une sorte de brusquerie.

— Oh! nous n'en sommes qu'à l'attaque! mais la randonnée sera menée bon train, soyez tranquille! Parions qu'à la fin de la semaine...

Tiburce éleva au-dessus de sa tête un verre plein :

— Je gage, répéta-t-il, d'une langue épaisse, qu'avant la fin de la semaine...

— A la fin de la semaine, vous ne serez pas plus avancé qu'aujourd'hui, mon ami, ou vous aurez affaire à moi...

— Bah!.. Vraiment?.. Il fallait donc avertir!.. — Un certain principe de confraternité scrupuleusement observé par cette société de nemrods leur interdisait de tirer le même gibier, comme eût dit au figuré Tiburce de Vauclaix. — Du diable si je me doutais que vous eussiez levé ce joli lièvre. — Je bois, reprit-il tout haut, malgré les efforts de Roger pour le faire taire, je bois à la belle amie de ce coquin de Valouze... Mais buvez donc, Valouze! Qu'il soit dit qu'une fois au moins vous vous serez grisé! L'occasion est bonne, il me semble... Aux yeux de mademoiselle... comment la nommez-vous?.. Enfin à ses yeux noirs... à tous les yeux noirs du canton!..

La bacchanale recommença. On parla de se transporter en masse au bureau de poste pour voir l'oiseau rare signalé par Vauclaix, déniché par Valouze, et lui sonner un hallali en guise d'aubade; mais, comme en pareil cas on parle plus qu'on n'agit, le sommeil

surprit les buveurs avant qu'ils eussent mis ce beau projet à exécution.

— Si ce n'est moi, ce sera un autre, se dit Roger cédant à un argument spécieux qui a trop souvent cours.

Ses visites assidues au bureau de poste coïncidèrent avec l'interruption d'une correspondance qui était restée jusque-là le passe-temps le plus cher de Zina. D'abord elle avait été tout naturellement tentée de prendre Marguerite pour confidente de cet incident comme de tous les autres, mais une crainte inexplicable l'arrêta... Ses lettres ne passaient-elles pas sous les yeux de Mme de Selve ? Que penserait Mme de Selve en apprenant que presque tous les jours un jeune homme trouvait d'ingénieux prétextes pour se rapprocher d'elle, et que le jeune homme lui plaisait ? — Puis elle eut bientôt éprouvé la vérité de cette parole d'un amant célèbre : « Quand le cœur a goûté ce qui est brûlant, il ne sent plus ce qui est tiède. » L'amitié la plus vive pour une amie de pension est bien tiède auprès de la passion naissante. Il y avait quinze jours à peine que Zina connaissait Roger, et déjà toutes les figures qu'elle avait pu rencontrer jusque-là s'effaçaient comme des ombres devant celle de ce grand dominateur : l'amour.

VII.

L'amour n'eut aucune peine à s'introduire dans la forteresse mal gardée de Mlle Chauveau, d'autant qu'il sut s'y présenter sous les apparences les plus courtoises et les moins alarmantes. Le bureau de poste n'était-il pas un lieu public? et pouvait-on s'étonner que M. de Valouze y eût affaire? Qu'une certaine intimité s'ensuivît, rien de plus simple, pensait Mlle Chauveau. La société morvandelle, en la connaissant mieux, commençait à se départir de sa morgue, à estimer en elle une femme vraiment distinguée, comme avait fait autrefois la société bourguignonne dans sa dernière résidence aux environs de Joigny, l'idéal d'un bureau de poste ! Cette estime se manifestait par des envois de gibier qu'elle trouvait fort galans: ils étaient tous à son adresse, à l'adresse de Sylvanie Chauveau ; c'était avec Sylvanie que causait M. de Valouze lorsqu'il lui arrivait d'entrer *en passant* ; il ne paraissait accorder aucune attention particulière à Zina, et Zina de son côté parlait très peu quand il était là. Tout ceci sembla si parfaitement inoffensif à Mlle Chauveau qu'elle laissa l'ennemi s'établir dans la place sans lui opposer aucune résistance et que Roger prit tout doucement l'habitude de passer une partie de ses soirées dans un salon grand comme la main, éclairé par un bon feu et meublé d'une épinette qui permettait à Zina de faire valoir l'unique talent qu'elle eût jamais possédé. M. de Valouze pré-

tendait adorer la musique; ils en faisaient donc ensemble et paraissaient y trouver grand plaisir, un plaisir qu'égalait presque celui que trouvait Mlle Sylvanie à *recevoir*, en imitant toutes les manières de feu Mme Lavinof.

— Que diable peuvent bien être ces femmes-là? se demandait Roger chaque soir en les quittant. Et il ne tenait pas à le savoir; il lui eût même été désagréable que leur situation ambiguë fût tout à coup nettement, honnêtement expliquée, car on sait qu'il ne connaissait pas l'art, pourtant bien répandu, d'étouffer une fois pour toutes la voix de sa conscience; il cherchait des compromis. Évidemment Rameau avait raison : ce n'étaient pas la tante et la nièce, il y avait là-dessous un mystère, mais l'héroïne du mystère était assez jolie pour qu'on n'en cherchât pas plus long, mieux que jolie... provocante, à son insu peut-être... Était-ce à son insu? était-elle candide ou coquette, étourdie ou dissimulée? Alternativement il croyait l'un ou l'autre, et cette incertitude avait son genre d'attrait. Quoi qu'il en fût, elle désirait lui plaire, l'homme le moins fat s'en serait aperçu. Quand il heurtait la porte d'une main malgré lui impatiente, c'était Zina le plus souvent qui ouvrait, sans laisser à Miquette le temps d'accourir; elle ne disait rien, mais comme elle souriait et comme sa toilette trahissait des intentions de parure! L'arrangement seul de ses cheveux... Zina le variait tous les jours et devait y passer l'après-midi entière. Elle caressait le grand épagneul qui accompagnait toujours Roger et qui fraternisait devant le feu avec Douchka; elle donnait au bel animal mille petits noms tendres, en riant toujours de ce rire folâtre, abandonné, qui lui était particulier et dont les paysans du voisinage lui faisaient un crime : — Son rire de Wouavre! disaient-ils avec horreur. — La Guivre, la Wouavre en patois morvandeau, est une Chimère qui, dans les romans de chevalerie passés à l'état de légendes rustiques, garde les trésors enchantés. Sous les pierres, à minuit, celui-ci ou celui-là, rentrant ivre de vin ou de peur, prétendait avoir entendu le même rire. En effet il y avait quelque chose de magique dans cette fusée inextinguible de notes perlées qui s'échappait des lèvres de Zina comme une révélation involontaire et troublante de ce qui se passait dans son cœur, car souvent Roger en était pourchassé comme on peut l'être par une mélodie qui vous hante, et la nuit le rire de Zina, sonnant à son oreille, le réveillait en sursaut.

Quand il faisait avec une admirable patience la partie de Mlle Sylvanie, elle restait assise en face de lui, immobile, le coude sur la table, le menton dans la main et ses yeux profonds, à demi clos, fixés sur lui avec une persistance pensive qui le magnétisait pour ainsi dire. Levait-il les siens, elle se détournait, ou bien son regard prenait une expression de malice comme si elle se fût amusée de la

singulière figure qu'il avait en faisant la cour à sa duègne et qu'elle eût voulu dire : — Je sais parfaitement que ce n'est pas pour elle que vous êtes ici. — Du moins Roger s'en tenait-il à une interprétation qu'il croyait bonne. On aurait pu prendre pour le comble de l'art les attitudes molles et indolentes de cette enfant dont l'âge, nous l'avons déjà dit, n'était pas aisément définissable; Roger n'hésitait pas à lui donner quelques années de plus que celui qu'elle avouait... toujours pour se mettre l'esprit en repos. — Elle a bien vingt ans, pensait-il, et une fille de vingt ans, livrée à elle-même (la protection de ce genre de gardienne ne compte guère), peut être déjà terriblement compromise... — Cette pensée ne lui déplaisait pas trop; elle rendait possible une aventure, une aventure à laquelle sans doute il eût attaché moins de prix partout ailleurs que dans ce pays sauvage où les soirées étaient longues et sans emploi, où le moindre événement en dehors des routines de la chasse prenait de l'importance. Pourquoi ce qui était une distraction pour lui n'en aurait-il pas été une également pour cette charmante exilée qui s'ennuyait? Grâce à ces réflexions, la partie de cartes lui paraissait moins longue. Aussitôt qu'elle était achevée, Zina se levait d'un bond et courait ouvrir le piano mal d'accord, jouant par cœur tout son répertoire assez limité, couvrant d'un éclat de rire chaque note fausse ou muette. Roger avait apporté de la musique, des duos d'amour, qu'il chantait avec beaucoup d'expression pour sa part, et que Mlle Chauveau écoutait une main sur son cœur, en se pâmant d'aise, des airs d'opérette, des chansonnettes légères qui ne scandalisaient personne et que Zina entonnait bravement avec un incroyable aplomb : innocence ou effronterie? Sans réussir à discerner la vérité, Roger lui arrachait parfois le cahier en s'écriant tout à coup : — Non, ne chantez pas cela! — ce qui la laissait tout étonnée, tandis que Mlle Chauveau disait dans son coin : — Quel dommage! c'est si drôle... et vous dites que c'est le genre à la mode?.. J'adore la mode...

Du reste Roger se tenait dans les limites d'une étonnante réserve. — Elle me trouve peut-être stupide... pensait-il en retournant chez lui. — Et il prenait la résolution de brusquer un peu les choses; mais ses audaces s'évaporaient en projets; il se moquait de lui-même et n'en allait pas plus vite. Une fois pourtant, au lieu de serrer la main de Zina, il la porta vivement à ses lèvres : c'était dans une demi-obscurité, elle le reconduisait, et Sylvanie, tout occupée de remonter la lampe qui menaçait de s'éteindre, ne les suivait qu'à distance. La jeune fille tressaillit et fixa sur lui un regard qui parut illuminer soudain l'obscurité du sombre vestibule, un regard si resplendissant de joie, si éloquemment interrogateur qu'il le trouva terrible... l'espace d'une seconde, il avait senti le poids d'une respon-

sabilité. Ce poids importun, Roger l'eut bientôt secoué : elle n'avait pas retiré sa main, elle n'avait pas reculé... que pouvait-il demander de mieux? Décidément il se conduisait comme un niais. Pourtant le lendemain il n'alla pas à la poste; le surlendemain, — comme ce surlendemain fut lent à venir! — l'habitude déjà toute puissante, bien qu'elle ne remontât pas loin, le ressaisit. Et que vit-il, paraissant marcher à sa rencontre? Une svelte forme noire qui se détachait sur la route toute blanche de neige. L'épagneul, qui courait en avant, fondit sur elle, avec des démonstrations d'allégresse; elle se baissa, l'embrassa entre les deux yeux, puis, tournant brusquement les talons, rentra au bureau de poste, sans attendre davantage; mais quand Roger pénétra dans le petit salon, Zina était toute rose, comme si le froid l'eût mordue, il y avait encore des flocons de neige sur ses cheveux, sur ses vêtemens humides, et Sylvanie la grondait de sortir par un temps pareil. — Cela n'a pas le sens commun, d'autant qu'elle n'est pas bien depuis quarante-huit heures, dit la vieille fille; toute la journée elle a grelotté au coin du feu, de si mauvaise humeur...

Zina essaya vainement d'imposer silence à sa prétendue tante : après un moment de confusion, elle fut toute la soirée d'une gaîté folle.

— Et l'indisposition dont parlait votre tante ? et cette grande tristesse? demandait un peu malicieusement Roger.

— Tout cela s'est envolé, répondit-elle en devenant très rouge.

— Il faudra qu'un de ces jours je retourne à Paris.

Ces mots furent négligemment lancés par Roger au milieu de sa visite. Il la vit trembler des pieds à la tête, il vit une larme déborder de ses paupières rougies qu'elle baissait obstinément, et il n'y put résister.

— Mais je reviendrai, reprit-il après une pause, je reviendrai vite.

Qu'y a-t-il de beau comme le retour d'un clair rayon de soleil perçant soudain les nuages d'un ciel assombri? Roger sentit le pouvoir qu'il avait sur cette âme quelle qu'elle fût, qui se donnait d'un élan si passionné; la refuser serait sot et cruel.

— Oui, se répéta-t-il, je reviendrai,... il est impossible que je ne revienne pas...

Le curé, dont il alla prendre congé avant de partir, répondit avec son franc parler habituel, lorsqu'il lui reprocha de ne plus paraître à Pierre-Perthuise, qu'il n'aurait eu que de méchans bruits à lui porter, tout le monde commençant à jaser de son assiduité au bureau de poste.

— Ce n'était pas pour voir les dames que vous veniez autrefois en Morvan, monsieur Roger, lui dit-il; les sangliers s'en plaignent...

— Je m'occuperai d'eux exclusivement à mon retour, répondit en

riant le jeune homme, mais croyez-moi, monsieur le curé, on fait du bruit pour rien..

Le curé hocha la tête d'un air incrédule.

Ainsi l'on jasait... c'en était fait; que les propos fussent ou non justifiés, il n'en serait ni plus ni moins... la méchanceté aurait son cours.

VIII.

Roger en eut fini avec les affaires qui l'appelaient à Paris beaucoup plus vite qu'il ne l'avait prévu lui-même, et sa mère fut étonnée de la singulière précipitation qu'il mit à retourner prendre part aux battues d'avril: « Décidément le goût de la chasse devient chez toi une frénésie. A peine t'ai-je vu cet hiver! » lui dit-elle en se plaignant un peu. Il lui semblait invraisemblable que la chasse toute seule pût suffire à prêter tant d'attraits aux mornes horizons d'hiver de Pierre-Perthuise : peut-être aussi Mme de Valouze était-elle renseignée mieux qu'elle ne voulait le paraître par les indiscrétions de voisinage qui en province ne se font jamais attendre. Quoi qu'il en fût, Roger, si attentif ordinairement à lui complaire, ne se soucia cette fois ni de ses soupçons ni de ses reproches. Il repartit en toute hâte, pressé par l'aiguillon irrésistible d'un double désir, le sien et celui qui sans doute le rappelait là-bas, agissant sur lui à la façon de l'aimant. La joie de Zina, lorsqu'elle le revit à l'improviste, une joie folle, entraînante, qu'elle n'essaya même pas de dissimuler, ne lui apprit que trop combien sa courte absence avait paru longue et la peine qu'on avait eue à la supporter. Elle ne dit qu'un mot: — Enfin! — Mais ce mot résumait tant de choses par son accent, par le regard qui l'accompagna, qu'il retentit au plus profond du cœur de Roger en y éveillant un écho facile à prendre pour le cri même de la passion. Il crut aimer parce qu'on l'aimait; c'est une erreur commune; entre l'amour et son ombre plus d'un s'est trompé.

L'hiver cédait peu à peu la place au printemps, bien qu'il eût encore de ces brusques retours auxquels les pays de montagnes sont accoutumés. Un soir que l'on avait vanté une fois de plus les beautés pittoresques et les curiosités archéologiques du Morvan, M. de Valouze mit tout naturellement une petite voiture dont il se servait dans les mauvais chemins à la disposition de Mlle Chauveau. Il fallait que Zina profitât des premiers beaux jours pour se réconcilier avec un pays qui ne lui était apparu encore que sous son aspect le plus triste. Sans doute elle prendrait plaisir à quelques promenades?

— Les ferez-vous avec nous? demanda vivement la jeune fille avant que Sylvanie eût répondu.

— Assurément, si vous me le permettez, répondit Roger ravi qu'on acceptât plus qu'il n'eût osé offrir; — et Mlle Chauveau laissant percer une joie enfantine à l'idée de se montrer aux populations dans la voiture même de M. de Valouze, conduite par lui peut-être, on fixa sans plus de retard le jour et le but de la première excursion. Elle fut suivie de beaucoup d'autres. Toutes les routes ravinées des environs virent passer le petit char à bancs, familier avec les ornières, qui portait cahin-caha un trio de touristes toujours satisfaits des sites, du temps, des accidens même, car Mlle Chauveau, drapée dans ses châles rouges, ne songeait qu'à l'imposante figure qu'elle devait faire, traînée ainsi par les chevaux d'un marquis, Roger ne voyait que Zina, et Zina croyait faire connaissance pour la première fois avec les merveilles de la création. Ces forêts, dépouillées encore de leur feuillage, étaient les plus belles forêts qu'elle eût jamais rencontrées, et ces montagnes pelées, sur lesquelles les vieux Celtes élevaient des autels à la bise, les plus belles de toutes les montagnes...

Elle portait en elle le soleil, le renouveau, toute la sève encore latente dans les veines de cette rude nature endormie. Quand elle s'écriait ainsi : — Que c'est beau! — elle eût pu dire aussi bien : — Que je suis heureuse! — Ce bonheur tout intérieur, cette béatitude, débordait, rayonnait sur ses traits transfigurés. Elle était charmante sous son petit capuchon de fourrure, souriant aux vertes coulées où bondissaient les ruisseaux, faisant avec son mouchoir des signes d'adieu aux rochers dont elle venait d'admirer l'entassement magnifique, envoyant des baisers aux premiers flocons parfumés de l'aubépine, jetant à chaque pas de ces petits cris comparables à ceux de l'alouette enivrée de lumière et qui ne sont que l'explosion d'un trop plein de joie. Quelquefois aussi son visage devenait tout à coup sérieux, une sorte de langueur passionnée s'y répandait, ses paupières se fermaient comme pour retenir et fixer la vision fugitive de quelque rêve heureux, et ses petites mains se croisaient avec abandon sur ses genoux, tandis que le vent, compagnon fidèle de tous les voyages en cette saison et dans ces régions, poussait vers Roger ses longs cheveux bruns, où le soleil semait des paillettes d'or. Quel bien-être elle éprouvait à fendre ainsi l'espace! Non, jusque-là elle n'avait rien senti, rien compris, rien vu... Telles étaient ses pensées. — Zina en effet appartenait à cette famille d'êtres sensitifs dont la vie ne commence en réalité qu'à l'instant où leur cœur se donne; l'amour se joue d'eux comme les brises printanières se jouent de la rose ouverte un matin sous l'haleine de l'aurore et qui s'effeuille au vent du soir, sans rien laisser d'elle.

La plus longue des pérégrinations entreprises sous les auspices de M. de Valouze conduisit les deux femmes au Beuvray, la mon-

tagne sacrée du Morvan, qui se dresse au milieu des autres comme un roi parmi ses sujets. Il survint ce jour-là une aventure d'essieu cassé que Zina, disposée à s'amuser de tout, trouva des plus divertissantes, mais qui les força de laisser la voiture à un charron, sur la route, pour escalader pédestrement la pente hérissée de houx épineux. Mlle Chauveau en eut bien vite assez; son embonpoint la gênait et aussi un commencement d'asthme.

— Encore un petit quart d'heure, disait Roger pour lui donner du courage.

— Bah ! répliquait la directrice de poste, suant sang et eau; je sais ce que c'est que vos petits quarts d'heure et vos petites lieues de campagne.

Tout à coup elle s'arrêta, essoufflée, et déclara qu'il lui serait impossible de faire un pas de plus.

— Quel dommage ! s'écria Zina. Nous allons manquer un si beau coup d'œil !.. Songez donc que, d'après le guide, la vue s'étend, de là-haut, par un temps clair, jusqu'au Puy-de-Dôme... N'est-ce pas, monsieur de Valouze?

— Et la chaîne du Jura, celle du Forez, Autun, le Creuzot ! appuya insidieusement Roger, comme s'il eût été nécessaire de rendre la tentation plus forte.

— Mais le temps n'est pas très clair, fit observer Mlle Chauveau.

— N'importe ! il est fâcheux d'être venu jusqu'ici pour ne pas achever l'ascension... C'est échouer au port.

— Mon Dieu ! dit la vieille fille, sentant avec une sorte de confusion qu'elle était un obstacle au succès de la promenade, je ne voudrais pas être cause... Laissez-moi m'asseoir ici... Vous me reprendrez au retour... et je serai peut-être un peu plus ingambe pour la descente.

Cette proposition fut acceptée avec empressement, et tandis que Mlle Sylvanie abritait son asthme sous la Pierre-Salvée (levée ou saluée),qui se dresse à cet endroit, les deux jeunes gens continuèrent à marcher, presque aussi embarrassés que ravis de leur premier tête-à-tête. Pendant quelque temps, ils entendirent la voix toujours faiblissante de Mlle Chauveau leur crier des recommandations, — de se hâter, de ne pas prendre froid, — puis tous les bruits s'éteignirent, jusqu'aux *vô léote, vô léote* lointains des vachers qui rappelaient leurs bêtes égarées sur le flanc de la montagne.

Zina marchait en avant, le front baissé, tenant tête à un coup de vent qui collait à ses hanches et chassait derrière elle les plis de sa robe en ébouriffant ses cheveux. Roger suivait, épiant à la dérobée les lignes nettement accusées de cette silhouette gracieuse et aussi les deux pieds mignons qui escaladaient la pente rapide, parfois même, quand le vent redoublait, un bas blanc bien tendu qui bril-

lait et disparaissait comme l'éclair. Ils ne se disaient rien,... en proie tous deux à une sorte de crainte. Le premier mot échangé entre eux dans cette solitude aurait eu des significations toutes nouvelles; ils sentaient le danger et le retardaient instinctivement, certains toutefois qu'il allait venir. Zina cependant hasarda deux ou trois remarques banales que Roger laissa tomber; elle les fit d'une voix nerveuse, un peu tremblante, sans trop savoir ce qu'elle disait. Ceci marquait assurément une grande pauvreté d'esprit, car il y a beaucoup à dire sur le Beuvray : ses entrailles fouillées ont livré les traces les plus curieuses de l'occupation romaine, des terrassemens gigantesques y indiquent la présence d'un camp retranché, ses rochers portent encore la trace des pas de la monture qui déroba saint Martin, apôtre des Gaules, aux poursuites des païens; enfin, selon une opinion très répandue, Bibracte, l'antique cité éduenne, occupait son sommet.

Mais les deux promeneurs ne se souciaient ni d'histoire ni d'archéologie; ils en étaient à l'heure où les idées se brouillent, où l'on repousse la réflexion, où l'on ne sent que le besoin d'être heureux à tout prix. Et ils l'étaient déjà par le pressentiment, par l'attente de quelque chose d'inévitable.

— Eh bien! s'écria tout à coup Zina avec un éclat de rire un peu forcé comme si elle eût voulu rompre par un bruit discordant le charme perfide qui l'enlaçait de plus en plus, la voilà donc cette belle vue dont vous parliez!

Ils avaient atteint la plate-forme comprise entre les deux sommets qui ont valu son nom à la montagne, cette vaste *planure* où se célébraient aux temps païens, le premier mercredi de mai, la fête de Flore, où se tient maintenant au même jour une foire célèbre durant tout le moyen âge, la *lite* du Beuvray; mais au lieu de la houle de mamelons arrondis qui, soulevée à perte de vue, forme d'ordinaire un panorama ininterrompu, on ne distinguait ce jour-là, phénomène assez fréquent, qu'un océan de brouillards. Tout s'effaçait sous cette ouate épaisse; les deux jeunes gens pouvaient se croire perdus sur un îlot que battaient de toutes parts des vagues molles et grises; grise était aussi la coupole pâle, faiblement éclairée au-dessus d'eux, mais quel azur trempé de lumière leur eût paru plus radieux?..

— Oui, dit Roger se rapprochant de sa compagne frissonnante... la terre a disparu... Nous sommes en plein ciel...

Ils se regardèrent sur ce mot avec une sensation délicieuse d'isolement absolu. Le silence était complet; on eût dit que les coussins moelleux du brouillard étouffaient tous les bruits de la vie matérielle, que le monde, voilé de ce grand suaire, ne se réveillerait plus jamais; il en restait tout juste la place qu'occupaient à côté l'un de

l'autre ces deux privilégiés du moment. De plus en plus le cercle magique se resserra pour leur faire perdre conscience de la réalité... Tout à coup il leur parut qu'une puissante rafale, une sorte de tourbillon, passait sur le plateau, les poussant l'un vers l'autre; soufflait-elle du ciel, de la terre ou n'était-ce que le vertige de leurs cœurs? — N'importe; ils se trouvèrent sans y avoir songé dans les bras l'un de l'autre.

Ce fut Roger qui reprit pied le premier sur la simple terre ferme, ce fut lui qui arracha Zina aux stupeurs de la félicité fragile qui s'était édifiée sur ces brumes flottantes... Avec une autorité douce, il lui fit reprendre les sentiers frayés pour redescendre de si haut vers le monde oublié une minute par tous les deux.

La main dans la sienne, Zina était toute confiance et tout abandon; il lui semblait que le moindre brin d'herbe saluait l'espèce de royauté triomphante dont l'avait revêtue l'amour de Roger; rien ne la troublait; le passé n'existait plus pour elle; de l'avenir elle ne prévoyait rien; le présent suffisait... sa destinée était accomplie; elle marchait devant elle sans savoir où la mèneraient ses pas : Roger l'aimait.

— Prenez garde, dit M. de Valouze en laissant échapper brusquement la main qu'il tenait. Nous ne sommes plus seuls...

Ils avaient rejoint Mlle Chauveau qui gémissait sur le froid, sur l'ennui d'attendre, sur le rhume qu'elle était bien sûre d'avoir pris.

— Allons, dit Zina en courant l'embrasser, ne grondez pas... riez plutôt! si vous saviez comme je suis contente!.. — Elle embrassa encore plusieurs fois, coup sur coup, la vieille fille étonnée, qui répétait en les regardant alternativement tous les deux : — Qu'y a-t-il donc?.. Que s'est-il passé? La vue vaut-elle vraiment la peine...

— Nous n'avons trouvé là-haut que du brouillard, répondit brièvement Roger.

Mais le soir même Sylvanie sut le secret de cette grande joie; la pauvre Zina ne put se contenir davantage. A peine rentrée dans sa chambre, après avoir jeté un premier coup d'œil dans la glace, où elle ne se reconnut pas, tant son visage avait pris une expression nouvelle qui l'embellissait et l'enfiévrait à la fois, elle se jeta une fois de plus au cou de sa vieille amie :

— Il m'aime... comprenez-vous?.. il m'aime...

Elle pleurait et elle riait. Une minute, Sylvanie resta les yeux fixes, la bouche entr'ouverte sans comprendre, puis tout à coup une soudaine clarté se fit : — Chère enfant!.. vous serez marquise! s'écria-t-elle en lui rendant ses caresses avec effusion. Comment n'ai-je pas deviné?.. Mais cela devait être... J'avais toujours dit que vous trouveriez un mari digne de vous! Votre pauvre maman!.. se-

rait-elle aise!.. Marquise! Marquise! répétait Sylvanie, son bonnet sur l'oreille, à demi décoiffée par les embrassemens de Zina.

Celle-ci ne l'écoutait pas, elle s'était soulagée par une confidence... voilà tout... La pensée d'être mariée, d'être marquise ne pouvait rien ajouter aux délices de cette unique pensée : il m'aime!

Mais Mlle Chauveau ne l'entendait pas ainsi; entre un aveu et une demande en règle, elle ne voyait aucune différence. Zina était confiée à sa garde; c'était à elle désormais qu'appartenait le soin de conduire le roman vers une prompte et honorable issue. Dès le lendemain elle aborda le sujet avec Roger : ayant endossé à cette intention une toilette d'apparat qu'elle n'arborait que dans les grandes circonstances, elle le prit à part avec une sorte de solennité lorsqu'il vint lui faire sa visite ordinaire, puis, sans préambule, essaya de mettre sous ses yeux l'histoire tout entière de Zina, laquelle n'était pas sa nièce, mais la fille adoptive d'une noble étrangère qui l'avait élevée de façon à lui permettre de prétendre aux plus beaux partis. A mesure qu'elle parlait, la narratrice s'apercevait des difficultés de sa tâche : bref, elle embrouilla si bien l'histoire de Mme Lavinof et celle de Zina, la rencontre fortuite, sur le grand chemin, d'une enfant qui descendait d'une de ces ramifications d'anciennes familles souveraines, nombreuses en Géorgie, et l'excellente éducation qu'avait reçue dans un des meilleurs pensionnats de Paris la jeune demoiselle, les intentions généreuses de la mère adoptive et l'indigne conduite des Lavinof, ses neveux; elle compliqua si désastreusement le mystère en croyant y apporter de la clarté, que Roger, à qui elle avait dit au début : — Il s'agit de rendre nette pour vous la situation de Zina, — comprit moins que jamais après l'avoir entendue à qui décidément il avait affaire, ou plutôt l'épithète d'intrigantes, lancée par le vieux Rameau, celle d'aventurières, échappée au curé lui parurent presque justifiées. Si la pauvre Sylvanie eût voulu travailler à faire naître en lui une injurieuse méfiance, elle n'eût pas mieux réussi. Toutes ses explications plus loyales que claires firent à Roger l'effet de filets maladroitement tendus :

— Que m'importe l'origine de Mlle Zina, lui dit-il avec un sourire que malgré elle Sylvanie trouva inquiétant. Tout ceci n'ajoute rien à son mérite personnel.

— Sans doute, balbutia la pauvre fille intimidée, mais je croyais, il me semblait...

L'irruption de Zina dans le petit salon où avait lieu cet entretien lui épargna la peine de continuer une phrase dont elle ne serai pas sortie.

— Qu'avez-vous pu dire à M. de Valouze? lui demanda plus tard Zina presque impérieusement et d'un ton de reproche. Je l'ai trouvé tout préoccupé, différent de ce qu'il était hier...

— Mais, ma chère enfant, j'ai fait ce que la prudence et l'usage prescrivent en pareil cas, répondit Sylvanie un peu piquée. J'ai mis votre futur époux au courant de la famille et du passé de celle qu'il recherche, enfin je lui ai dit qui vous étiez...

— Est-ce que j'ai une famille, est-ce que je suis rien en dehors de ce qu'il a fait de moi... la plus heureuse des créatures? Écoutez-moi, ma bonne Sylvanie. Je n'ai jamais eu qu'un bien au monde : l'affection de Roger, j'existe depuis hier... rien ne pourra, quoi qu'il arrive, être mieux que ce qui est... Ne lui parlez plus, je vous en prie, de ce qui me concerne. Ces détails le fatiguent, l'assombrissent, le jettent dans une foule de perplexités inutiles... J'ai vu cela; il aime de moi ce qu'il connaît, ce qu'il peut juger par lui-même, et c'est tout ce qu'il faut.

— Mais... hasarda la directrice de poste.

— Laissez-moi être heureuse, dit Zina d'un ton suppliant qui lui ferma la bouche. Je ne l'ai jamais été jusqu'ici.

— Pourtant, je veux qu'il vous estime...

— Pauvre Sylvanie! s'écria Zina en riant, de quoi vous tourmentez-vous là? Il fait bien plus que m'estimer, il m'adore... Il me l'a dit, ajouta-t-elle d'un ton qui n'admettait pas de réplique.

Mlle Chauveau n'était point, assurément, à la hauteur de son rôle; du reste les remontrances de la plus sage tutrice eussent, au point où en était cette crise, rencontré une oreille incrédule.

IX.

Nous ne voudrions pas médire du bonheur inattendu, irréfléchi, fatal qui, enveloppant soudain notre être, l'emporte bien au-dessus de ce monde avec la violence d'un tourbillon. Nous croyons même qu'un pareil bonheur, qui échappe aux lois humaines, peut avoir par cela même d'incomparables ivresses, mais nous sommes certain aussi que ce qui n'est ni raisonné ni mérité n'a aucune chance de durée. Tout en ce monde, notre bonheur comme le reste, doit être le résultat du sacrifice et de l'effort; nos véritables biens sont ceux que nous créons, que nous gagnons... ceux que le destin aveugle nous jette dans une heure de caprice ou de prodigalité peuvent avoir le prestige des rêves, ils en ont aussi le néant: à peine les avons-nous goûtés qu'ils fuient sans retour. Zina, pour sa part, n'avait aucun soupçon de ces triviales vérités; elle était née en pleine fiction comme un personnage de roman; aucun lien ne la rattachait à la réalité: sa vie n'avait eu de racine nulle part, et elle ne lui donnait aucun but; Psyché ne s'abandonna pas avec plus

d'ignorance et de confiante mollesse au souffle divin qui l'emportait, victime désignée, vers l'amour, ses vertiges, ses épreuves et ses expiations. Sans doute, si quelque voix révélatrice lui eût crié d'avance : — Prends garde! ce ne sera qu'un printemps; acceptes-tu? — elle aurait encore dit oui, sans hésiter; mais aucun pressentiment ne vint l'avertir de la brièveté des joies nouvelles aux mensonges desquelles sa jeunesse se livrait. Attendre Roger, le voir, l'écouter, lui parler toujours d'une même chose, ne plus songer en le quittant qu'à leur prochain rendez-vous, tel fut désormais l'emploi de ses jours et de ses nuits.

Roger partageait bien cette impression dans une certaine mesure; l'idylle où il jouait un rôle avait assurément son prix; quel cœur assez éteint, assez usé ne s'en fût rendu compte? et le sien était encore capable non-seulement d'entraînemens, mais d'enthousiasme; toutefois sa raison avait de brusques réveils, il lui arrivait soudain de se dresser en sursaut et de se frotter les yeux comme un dormeur qui, revenant du pays des fées, se dit : — C'est un pays charmant, mais ses félicités sont imaginaires; il ne ferait pas bon d'y planter sa maison. — Zina était à peu près pour lui ce que furent, pour Abou-Hassan, Plaisir-des-Yeux ou Délices-du-Cœur. L'équilibre n'existait pas entre cette enfant qui faisait tenir toute la vie dans un premier, dans un unique amour, et cet homme du monde qui, rivé à la chaîne du convenu, n'avait aucune des crédulités de l'écolier, aucune des illusions du poète. N'importe, il réalisait avec un très vif plaisir certaine chimère de pastorale qui l'avait toujours vaguement tenté... à titre d'intermède.

Les promenades en voiture avaient été remplacées par des courses à cheval auxquelles, bien entendu, aucun tiers importun ne se joignait plus. Mlle Chauveau n'y avait point consenti sans peine, mais Zina la supplia si bien qu'elle finit par se rappeler les chevauchées de feu Mme Lavinof avec un très beau prince Serge, qui pourtant n'était pas son fiancé. On acceptait ces choses-là dans le grand monde, à la campagne surtout,... du moins Sylvanie s'efforçait de se le persuader. N'en eût-elle pas été très intimement convaincue qu'elle eût peut-être cédé encore à la prière de Zina. Celle-ci était si rayonnante le matin en s'envolant au galop du côté des bois sur la route qui sonnait sous les pieds de sa jument anglaise... une jument qu'avait montée autrefois la marquise! Il semblait à Sylvanie que Zina occupât déjà tout de bon la place de cette dernière; et le soir!.. comme elle était jolie, le soir, rentrant au petit pas, les joues animées de couleurs plus vives, un peu lassée pourtant, son buste qui ployait cédant à chaque mouvement du cheval comme eût fait la tige flexible d'une fleur! Roger la contemplait avec orgueil; chacun de ces tête-à-tête devait accroître sa passion pour elle et le rendre

plus impatient de préciser le jour que Sylvanie appelait de tous ses vœux, — le jour du mariage.

Sans doute les calculs de la pauvre directrice de poste paraîtront bien naïfs à quiconque connaît le monde; mais nous avons dit qu'elle ne le connaissait que par ce qu'elle en avait vu dans le salon le plus excentrique de Paris et de la Russie, un peu aussi par ce que lui en avaient montré les lubies de son cerveau de vieille fille; mieux eût valu, on en conviendra, ne pas le connaître du tout. Cependant Roger voyait sur ses traits une expression d'attente qui l'irritait secrètement. Aussi évitait-il le plus possible de la rencontrer; ses visites au bureau de poste devenaient rares à mesure qu'on lui donnait le droit de choisir d'autres lieux de rendez-vous pour des entrevues moins innocentes que celles de l'hiver précédent. Zina s'abandonnait à sa volonté sans résistance, sans paraître même se douter de la gravité des démarches qu'il exigeait d'elle. Ainsi plus d'une fois elle franchit nuitamment la petite porte du parc de Pierre-Perthuise, qui donnait sur un chemin écarté, porte basse, vermoulue, tapissée de lichens, rongée par l'humidité d'un lierre envahissant et que depuis bien des années on n'avait pas ouverte; mais ceci ne put échapper aux yeux de lynx du vieux Rameau, qui remarquèrent aussitôt que la clé tournait depuis peu dans la serrure rouillée naguère. Il ne lui en fallut pas davantage pour faire le guet et voir à une heure insolite une robe de femme, qu'il reconnut très bien au clair de la lune, glisser et disparaître derrière les vieux murs moussus. L'extrême satisfaction qu'éprouva Rameau en constatant que son maître se conduisait comme doit le faire, disait-il, tout jeune homme de cet âge, fut troublée par le dépit de n'avoir pas préparé une telle conquête à titre d'intermédiaire et de confident. Il se vengea en prenant des airs fins, en lançant des demi-mots, lesquels furent enregistrés et répétés par M. Furel, la plus mauvaise langue du pays, le chasseur roturier qui ne devait qu'à ses indiscrétions de gazette pour rire l'honneur d'être le commensal de tous les châtelains des environs; de sorte qu'à peu de temps de là M. de Gacogne dit à Roger : — Je ne m'étonne plus de l'entêtement que vous mettez à ne jamais rejoindre nos réunions; le rossignol est l'ennemi de l'alouette; quand on passe les nuits à chanter des duos sous les ombrages d'un parc ou ailleurs, on ne se soucie pas d'enfourcher un cheval dès l'aube. Vous n'êtes plus des nôtres, Valouze.

— Je vous fausserais volontiers compagnie aux mêmes conditions, dit en riant à demi le grand Vauclaix, qui était présent.

Ce soir-là, Roger parla pour la première fois à sa maîtresse de précautions nécessaires, de prudence... Elle ne devrait plus paraître à Pierre-Perthuise; on avait connaissance de leurs rendez-vous.

— Et vous en êtes fâché? demanda la jeune fille avec une insouciance qui l'abasourdit.

— Moi?.. Je ne puis être que fier... Mais dans votre intérêt, chère enfant...

— Que voulez-vous que cela me fasse? Est-ce que je sais seulement qu'en dehors de vous il existe quelqu'un au monde?

Il lui baisa la main pour dissimuler l'effroi dont il était secrètement saisi. Jamais il ne lui avait demandé un don si absolu d'elle-même; il se méfia : n'était-ce pas une ruse, un piège? La fausse expérience que donne le monde l'avait fait douter tout d'abord de Zina et la rapidité d'une trop facile conquête n'avait point contribué à modifier cette première impression. Néanmoins, il sut dissimuler. Comme s'il eût voulu faire entendre raison à un enfant, il lui expliqua qu'il fallait absolument tenir compte de certaines exigences.

— Savez-vous, poursuivit-il, que je ne me consolerais jamais de vous avoir perdue aux yeux de ces gens dont vous dédaignez l'opinion?

Elle le regarda fixement, mais sans réussir à articuler ce qu'elle sentait d'une façon vague et poignante néanmoins.

Perdue?.. Pouvait-elle se perdre tant qu'elle s'appuierait sur lui? L'idée que cet appui lui ferait défaut, que cette joie profonde sans laquelle il lui était impossible dorénavant de comprendre la vie ne serait pas éternelle, lui vint, non pas nettement définie, elle n'aurait pu la supporter, mais sous forme d'angoisse, et brusquement elle saisit le bras de Roger, comme toute créature qui se noie s'attache à une planche de salut.

D'un geste non moins instinctif il se dégagea, et ce double mouvement les laissa consternés l'un et l'autre, lui de la foi tenace de sa maîtresse dans ce qu'il ne pouvait donner, elle de la cruauté qui la repoussait. Depuis lors, une sorte de peur se mêla sans qu'elle en eût bien conscience à la précaire félicité de Zina. Le chien fidèle dont on songe à se défaire a de ces divinations inquiètes : il ne se doute pas du noir dessein tramé contre lui, son instinct, supérieur en ceci à l'intelligence, ne saurait admettre qu'on se lasse du dévoûment, ni que l'on puisse cesser d'aimer: mais il semble chercher à lire dans les yeux de son maître ; il l'obsède de ses caresses, qui deviennent ainsi de plus en plus importunes, il lui impose la gêne croissante de sa présence, il veut lui plaire et il se perd irrémédiablement, car l'homme qui ne tient plus à son esclave ne veut plus que l'esclave tienne à lui; cet attachement est un reproche, reproche formulé par la seule conscience de l'infidèle, mais dont il rend un autre responsable. Longtemps Zina épia le moindre nuage sur le front de Roger, l'attribuant à tel ou tel tort qu'elle avait pu avoir et qu'elle brûlait de réparer; longtemps elle recueillit, elle retint

comme des ordres ses paroles les plus indifférentes, jusqu'à ce qu'il s'impatientât quelque peu d'être l'arbitre unique d'une existence qui, en somme, ne lui appartenait pas, et dont il ignorait trop le passé pour pouvoir la mêler en aucune façon à son propre avenir. Cette ignorance du passé, il la prolongeait volontairement : Zina souffrit souvent du soin acharné qu'il mettait à refouler chez elle le moindre épanchement comme s'il eût craint d'être entraîné à la suivre dans cette voie. Pour Roger aussi c'était une souffrance; il sentait beaucoup mieux qu'elle-même que l'amour qui ne pense pas tout haut, qui ne met pas tout en commun n'est pas vrai et ne peut être durable. Le genre de duos dont se serait contenté un Tiburce de Vauclaix ne lui suffisait pas; il en voulait à Zina de l'abaissement auquel du reste il la condamnait, en ne lui permettant d'autre témoignage d'affection que des gazouillemens et des caresses. Une seule fois il avait essayé d'un entretien sérieux avec elle, il l'avait grondée à demi, en corrigeant d'un sourire la gravité de ses paroles, de paraître ignorer qu'une femme n'est pas destinée à rester toujours jeune et jolie.

— Bah! répondit Zina avec un gentil haussement d'épaules, que m'importe, pourvu que je sois aimée?.. — Ainsi tout reposait sur lui, toujours et entièrement sur lui!

— Pour être aimée, reprit Roger, il faut être autre chose qu'un bel oiseau de paradis sans cervelle...

— Pourtant vous m'aimez bien, répliqua-t-elle en riant.

— Je vous aimerais mieux si...

— Tu pourrais m'aimer davantage?

— Je n'ai pas dit davantage, j'ai dit mieux. Je t'aimerais mieux si je te voyais employer ton esprit, tes mains, ton temps à quelque chose d'utile, au lieu de guetter ma venue en tambourinant aux vitres ou de courir sur la route me faire une querelle si je suis de cinq minutes en retard.

— Tu n'étais jamais en retard autrefois...

— Ceci n'est pas répondre, dit doucement Roger.

— Que veux-tu donc?..

— Je voudrais... je demande que vous vous occupiez un peu du lendemain, petite cigale que vous êtes...

— Bon! le lendemain n'est-il pas à toi, comme tous les jours de ma vie?

Cet abandon, qu'un amant dans la première ardeur de la passion eût sans doute trouvé délicieux, embarrassa singulièrement Roger.

— Eh bien! ne parlons que du présent, mais parlons-en d'une façon raisonnable. Il me semble que le traitement d'une directrice de poste...

— Oh! la question d'argent...

— C'est indiscret de l'aborder, mais...

— Rien de ta part n'est indiscret. Ne te tourmente pas, nous n'en sommes point réduites au salaire de Sylvanie. Je suis riche, moi! — Zina se mit à rire. — Il est vrai que mes revenus dépendent de la fantaisie plus ou moins généreuse d'un méchant homme...

— Un parent, un tuteur? interrompit vivement Roger.

Elle rougit, elle avait reconnu dans le ton de sa demande cette curiosité soupçonneuse qui l'avait autrefois choquée chez quelques-unes de ses compagnes au couvent quand elles lui disaient en montrant Mme Lavinof : — Cette dame n'est donc pas ta maman?

— Non, répondit-elle avec répugnance, mais je vais vous expliquer...

— De grâce n'expliquez rien, dit sèchement Roger, qui se mit à parler d'autre chose.

Elle s'arrêta interdite ; il eût fallu ramener de force la conversation à son point de départ, l'obliger d'entendre la simple vérité; mais Zina comprit seulement que toute allusion aux Lavinof et à leurs roubles lui était désagréable, qu'elle devait par conséquent éviter d'y revenir. Ce fut une fâcheuse méprise.

X.

Pour l'anniversaire de la fondation de cette société dont faisaient partie MM. de Vauclaix et le baron de Fourches, M. de Jailly et le marquis de Valouze, on festoya chez le vieux Gacogne, doyen des chasseurs. — Les nombreux convives étaient à table quand Roger, que l'on n'attendait plus, parut sur le seuil.

— Le revenant! s'écria-t-on d'une seule voix.

— Mieux vaut tard que jamais, reprit Enguerrand de Fourches, il a rompu sa laisse ; cela ne pouvait manquer ; ces bagatelles n'ont qu'un temps; il n'y a que le plaisir de boire et de chasser qui dure.

— Vraiment? s'écria Tiburce de Vauclaix déjà très animé, bien qu'on ne fût qu'au premier service. Vous en avez déjà fini? Pardieu! la petite ne sera point abandonnée pour cela! Je ne suis pas de ces gens pointilleux qui renoncent au jeu s'ils n'arrivent premier. On lui prouvera que vous n'êtes pas seul au monde, on ira consoler votre... votre...

— Ariane, lui souffla M. de Gacogne qui, tout septuagénaire qu'il fût, avait la mémoire des noms mythologiques beaucoup plus qu'aucun de ses hôtes.

— La partie vous sera disputée, insinua Furel.

— Je me mets sur les rangs, dit M. de Fourches.

— Et moi aussi! bégaya M. de Jailly. De quoi s'agit-il? de-

manda-t-il au bout d'un instant. — M. de Jailly était toujours un peu lent à comprendre.

— Si j'avais seulement dix ans de moins! fit en se redressant le vieil amphitryon.

— Enfin, sérieusement, interrompit Vauclaix, la lice est-elle ouverte?

Roger haussa les épaules, mais ne répondit pas. Il se rappelait le soir où il avait réprimé les mêmes insolences débitées par les mêmes gens ; depuis lors son humeur chevaleresque s'était atténuée sans doute. Il prit place à table, tiraillé entre les impressions les plus contraires. — Ainsi tous ces hommes-là, des hommes d'honneur, qui eût osé le nier? trouvaient parfaitement naturel que la liaison dont il s'était embarrassé eût un terme; nul ne songeait à l'en blâmer, ces sortes de choses arrivaient tous les jours. Et pourquoi donc, après tout, ne se laisserait-elle pas consoler par un Tiburce de Vauclaix? Elle lui avait cédé, à lui, si facilement, si vite!

En même temps une amère bouffée de mépris s'élevait dans l'âme de Roger, non contre les cyniques qui l'entouraient, mais contre lui-même. Afin de noyer ce mépris, il but pour la première fois de sa vie tout autant qu'aucun de ses voisins, mais il avait beau faire, la même amertume surnageait toujours au-dessus de la fausse gaîté, au-dessus des propos graveleux, au-dessus de l'ivresse, et le lendemain Zina put prendre pour une recrudescence d'amour les remords qu'il avait de sa lâcheté.

Il fallait en finir cependant tôt ou tard avec cette escapade à travers champs et regagner la grande route battue; ce n'étaient pas seulement les quolibets de ses voisins de campagne qui venaient l'en avertir; chaque fois qu'il allait à Paris, Roger se trouvait ressaisi, dès le premier pas sur l'asphalte du boulevard, par tous les conseils du bon sens pratique : — Tu t'encroûtes là-bas, lui disaient ses amis.

— Prends garde! quelque provinciale rusée t'embobinera sans que tu t'en doutes; la solitude est mauvaise conseillère; c'est au fond des bois que les chasseurs imprudens sont croqués tout vifs ou changés en... tu sais leurs aventures...

— Oui, reprenait une douairière de beaucoup d'esprit, j'engagerai toujours les jeunes gens à se méfier des dryades plus que de toutes les prétendues sirènes parisiennes dont Paris lui-même les distrait...

Et la douairière citait une douzaine d'anecdotes à l'appui de son dire.

Là-dessus Roger rencontrait l'une ou l'autre des sirènes en question, et, profanant de parti pris l'image de Zina dans sa pensée, il s'attachait à faire des comparaisons, à trouver des ressemblances, il

se répétait, sans y croire tout à fait, mais enfin il se répétait obstinément :

— Toutes les folies se valent, et les plus difficiles à rompre sont les pires.

Ce qui faisait du tort surtout à la pauvre Zina, c'était la tristesse visible de Mme de Valouze : elle ne cachait pas que les absences continuelles de son fils la désolaient ; après avoir épuisé le chapitre des plaintes vagues, elle entra un jour résolûment dans le vif du sujet :

— Roger, lui dit-elle, je t'ai à peine vu depuis six grands mois; est-ce que mon fils ne me sera pas bientôt rendu?

— Vous ne l'avez jamais perdu, chère maman; s'il appartient à quelqu'un, c'est à vous.

— Nous verrons!.. mais ne mens pas. Tu pensais bien peu à moi cet hiver et ce printemps... je sais ce qui te distrayait... on m'a parlé de promenades à deux...

— A trois, interrompit Roger en souriant.

— Oui d'abord, je crois, il y avait une complice... — Mme de Valouze prononça ce mot avec mépris, — mais elle n'a pas toujours été entre vous, elle a poussé la complaisance jusqu'à s'effacer entièrement... Rien n'a gêné vos tête-à-tête au clair de la lune sur la terrasse de Pierre-Perthuise... Oh! inutile de nier... ceux qui vous surveillaient m'ont avertie... Tu veux savoir qui?.. eh bien, pour n'en nommer qu'un seul, Tiburce de Vauclaix, ton rival, qui ne m'a pas paru content d'être supplanté. Il paraît que la demoiselle avait beaucoup de succès à la ronde...

— Ma mère...

— Allons, tu ne vas pas rompre des lances pour elle!.. — Mme de Valouze éclata de rire, d'un petit rire moqueur et inquiet à la fois : — Je ne te fais pas l'injure de croire que tu te sois engagé dans cette aventure sans savoir au juste à qui tu avais affaire; c'était une distraction... rien que cela... — Et la marquise fixait sur son fils un regard pénétrant. — On ne m'a pas trompée? Il s'agit bien d'une jolie personne indépendante et abandonnée autant qu'il est possible de l'être, dans une situation tout à fait...

— Énigmatique... fit brièvement Roger.

Ce mot plut à Mme de Valouze :

— A la bonne heure! s'écria-t-elle, du moins tu n'as pas été dupe! Écoute, si je te parle aujourd'hui, si j'en finis avec un silence qui m'a coûté beaucoup, c'est que depuis quelque temps déjà je remarque que tu es préoccupé; donc les bergeries ont fait leur temps... j'y comptais du reste! Tu as passé l'âge de ce genre de sottise, j'entends l'âge où l'on s'y attarde. Que penses-tu faire maintenant?

Roger haussa les sourcils d'un air d'indécision.

— Il faut en finir... pour toi, et même... si cette personne mérite le moindre intérêt... même pour elle... oui, admettons qu'elle t'aime... et, mon Dieu! il n'en peut être autrement, dit Mme de Valouze en souriant d'un air de complaisance et d'admiration maternelle, eh bien! plus tu tarderas, plus ce sera cruel... Les femmes s'attachent à mesure que vous vous détachez...

— Je ne dis pas que je sois détaché, ma mère...

— Non, mais le sens commun te revient et franchement il est temps! Ne lui résiste pas... c'est un bon guide... garde-toi de retourner à Pierre-Perthuise...

— Je ne comptais pas y retourner de sitôt, avant même que vous ne m'eussiez parlé...

— Très bien! dit la marquise d'un air de triomphe contenu, mais vas-tu donc rester à Paris en plein été?

— Non... je méditais de voyager un peu.

— Excellente idée... Eh bien! si nous voyagions ensemble?.. Je meurs d'envie de faire un tour en Suisse.

— Soit! dit Roger assez sombre...

— Et tu me jures que ce sera fini avec ta... Dulcinée? Mon Dieu! tu m'entends bien... je ne te dis pas de brusquer grossièrement... Je n'ai aucune animosité contre elle, pauvre fille... Tu es trop homme d'honneur pour que je t'indique ton devoir... S'il y a vraiment à réparer, on réparera...

— Laissez cela, ma mère, je vous en prie, interrompit Roger dont le front se contractait de plus en plus. Je vous accompagnerai où vous voudrez...

— A Lucerne d'abord... et puis, quand nous serons fatigues de la Suisse, nous passerons en Italie. Que dirais-tu de Venise?.. un voyage sentimental à nous deux, le premier, ce sera charmant... Peut-être rencontrerons-nous par hasard des amies à qui j'ai presque donné rendez-vous, Mme de Selve et...

— Oh! ma mère, pas de complots. Jamais je n'ai été plus loin de l'idée du mariage.

— Mon fils, dit sentencieusement la marquise, c'est parfois quand on s'en croit le plus loin qu'on en est le plus près. Du reste, ajouta-t-elle en riant, sois tranquille, je ne suis pas une mère barbare... il n'en sera que ce que tu voudras...

TH. BENTZON.

(La troisième partie au prochain n°).

LES

IDÉES ANTIQUES SUR LA MORT

ET LA

CRITIQUE DE CES IDÉES PAR ÉPICURE

Un jeune écrivain de science et de talent vient de publier sous ce titre : *la Morale d'Épicure et ses rapports avec les doctrines contemporaines*, un livre que l'Académie des sciences morales et politiques avait couronné, sous forme de mémoire, dans un de ses plus récens et plus brillans concours (1). Ce sera pour nous une occasion toute naturelle de rappeler quelques-unes des raisons qui expliquent la prodigieuse fortune de cette philosophie dans la société antique. Nous bornerons notre étude à une seule question, mais qui eut une importance capitale dans les destinées de l'école, celle autour de laquelle s'agitèrent les plus vives controverses et qui fut, dans l'antiquité, comme elle l'est encore aujourd'hui, la question dramatique par excellence, la question de la mort. Bien que cette grande controverse ait été souvent abordée en passant par les historiens de la philosophie ancienne et récemment encore étudiée à différens points

(1) A vrai dire, ce livre n'est que la première partie du mémoire présenté à l'Académie par M. Guyau. La seconde partie, non encore publiée, comprenait l'examen de la morale anglaise contemporaine. L'importance du sujet explique la publication à part de l'ouvrage consacré à la morale d'Épicure : il y a là un essai d'interprétation de certaines idées épicuriennes qui mérite l'attention de la critique. Je signalerai particulièrement, outre le chapitre où j'ai pris l'occasion de cette étude, celui où le jeune auteur expose la théorie du *clinamen* qui, selon lui, exprime la contingence dans la nature et se lie nécessairement à la conception de la liberté dans l'homme; point de vue contestable, mais intéressant et curieux.

de vue par M. Martha dans son bel ouvrage sur le *Poème de Lucrèce*, et par M. Boissier dans quelques chapitres philosophiques autant que littéraires de son livre sur *la Religion romaine*, le sujet en lui-même est de ceux qui ne s'épuisent pas; chaque interprète le renouvelle par sa manière personnelle de le sentir. A quelle occasion ce problème fut-il posé par Épicure? contre quels adversaires fut-il résolu par lui? quel succès obtint cette solution toute négative dans la société romaine et dans ce qui restait de la société grecque? enfin quelle est au juste la valeur de ces argumens? Méritent-ils de survivre à l'école qui les a produits? Offraient-ils une consolation efficace à l'humanité ou une cause nouvelle de découragement? Autant de questions qui se pressent en foule devant l'esprit; il nous a paru curieux de les indiquer sans nous croire obligé de les résoudre toutes.

I.

On peut dire que le problème posé par Épicure est celui de tous qui intéresse le plus les hommes. L'acte le plus grave de la vie, n'est-ce pas la mort? De ce phénomène qui la termine dépend toute l'existence, selon la façon dont on le considère, soit qu'on y pense sans cesse, soit qu'on s'efforce de n'y pas penser. C'est autour de cette idée que roulent les méditations des génies les plus divers, d'un Shakspeare, d'un Montaigne, d'un Pascal; c'est à elle que se rapportent la grande poésie de tous les temps, toutes les philosophies, toutes les religions. Les dogmes et les institutions religieuses n'ont pas d'autre objet que celui-là dans la question du salut, qu'il s'agisse de la survivance des âmes, comme dans le christianisme, ou de la délivrance finale de l'être par le néant, comme dans le bouddhisme.

Il y a une école historique qui prétend, non sans de bonnes raisons à l'appui, que c'est par la religion des morts que la religion a commencé, au moins chez les Aryas, ceux de l'Orient comme ceux de l'Occident. On assure qu'avant de concevoir ou d'adorer Indra ou Zeus l'homme adora les morts, qu'il eut peur d'eux, qu'il leur adressa des prières; il semble bien que ce soit par là, dans cette race d'hommes, que le sentiment religieux se soit éveillé ou du moins ranimé. « C'est peut-être, nous dit M. Fustel de Coulanges, à la vue de la mort que l'homme a eu pour la première fois l'idée du surnaturel et qu'il a voulu espérer au-delà de ce qu'il voyait. La mort fut le premier mystère; elle mit l'homme sur la voie des autres mystères. Elle éleva sa pensée du visible à l'invisible, du passager à l'éternel, de l'humain au divin. » Voilà pour les reli-

gions. Quant aux spéculations philosophiques, il est encore moins douteux qu'elles aient eu cette origine. « La mort, dit Schopenhauer dans le style sibyllin qu'il affecte souvent, la mort est proprement le génie inspirateur, le Musagète de la philosophie. Sans elle, on eût difficilement philosophé (1). » L'animal n'a pas la connaissance de la mort, il n'en a qu'une peur vague et sans aucune idée; chaque individu jouit pour son propre compte de l'immortalité de l'espèce qu'il sent en lui; il a conscience de lui-même comme étant sans fin. Chez l'homme il n'en va pas ainsi; il craint la mort d'une manière précise, il la connaît. Aussi tout l'effort des philosophies et des religions est de répondre à ces terreurs pour les calmer. On peut même dire que l'étonnement qui, selon Aristote, a été le principe de toute philosophie, s'est produit le plus souvent sous cette forme, devant la nécessité de mourir, comme la protestation « de cette tendance aveugle vers la vie qui est aussi inséparable de l'être que l'ombre l'est du corps. » De là l'origine de la plupart des systèmes qui aboutissent à ces deux solutions de la question et oscillent entre ces deux extrêmes : considérer la mort comme une phase de la vie ou comme un anéantissement absolu, les uns donnant, de quelque manière que ce soit, une satisfaction à ce désir intense de vivre qui est le fond de l'être, les autres essayant de détruire ce désir comme une source d'illusions misérables et de réconcilier l'homme avec l'idée du néant.

La tentative la plus considérable qui ait été faite dans tous les temps contre la croyance à une vie future a été celle des épicuriens. Ils se sont montrés intrépides à nier, sans concession d'aucun genre au préjugé vulgaire ou à l'instinct; ils se sont surtout efforcés d'établir un lien logique entre cette négation et la tranquillité de la vie humaine, l'homme étant voué, en dehors de ce dogme sauveur, à tous les supplices de l'imagination et se faisant d'avance une vie pire que la mort même, objet de tant d'effroi. C'est par ce côté que cette philosophie s'est présentée au monde antique comme une science libératrice. Telle a été incontestablement la raison principale de son rapide succès, de l'enthousiasme presque religieux qui entoura quelque temps le nom d'Épicure, de l'esprit de prosélytisme qui répandit la doctrine dans la société aristocratique d'Athènes et de Rome. Ce fut là, comme dans toutes les autres questions, le caractère de cette doctrine : elle se recommande elle-même par les services qu'elle prétend rendre à l'humanité; le titre principal de la vérité, à ses yeux, ce n'est pas d'être simplement vraie, c'est d'être utile. Ainsi se distingue cette philosophie des grandes philosophies qui l'ont précédée : « Platon et Aristote cherchaient le vrai

(1) *Philosophie de Schopenhauer*, par Ribot, p. 82, fragmens traduits.

afin d'en déduire le bien ; par réaction, Épicure cherchera le bien pour nous avant le vrai en soi... Ce qui frappe tout d'abord chez lui, c'est le caractère pratique, positif de sa doctrine. Aristote avait dit : « La science est d'autant plus haute qu'elle est moins utile. » Épicure prendra juste le contre-pied de cette maxime. On sent qu'en se donnant à la philosophie, il s'est demandé d'abord : « A quoi sert-elle?.. » Le premier problème qu'Épicure a dû se poser, c'est le problème pratique par excellence : « Que faire? quel est le but de nos actions, la fin de la vie? Son plus important ouvrage est son traité Περὶ Τέλους. » Ce caractère utilitaire, justement signalé par M. Guyau, est profondément empreint dans toutes les parties de cette philosophie et spécialement dans la controverse célèbre sur la mort. Ce que les épicuriens essaient de faire pénétrer dans les esprits, c'est la démonstration de leur doctrine par l'utilité, c'est la conviction qu'une des sources de la misère humaine est la peur de l'au-delà et que, si l'on détruit cet au-delà, on affranchit l'homme, on le rétablit dans les conditions normales du bonheur auquel il a droit et dont le dépossède la crainte des chimères. Voilà le trait essentiel de leur polémique.

Essayons de distinguer les différentes parties de cette argumentation et de voir à quel ordre de conceptions ou de préjugés répondaient les principaux raisonnemens d'Épicure et de ses disciples, dont il est difficile d'ailleurs et inutile de faire la part exacte et de marquer l'œuvre personnelle dans l'œuvre commune. — Et d'abord il ne faut pas qu'on s'attende à trouver là rien qui ressemble à ce que l'on a nommé, trop ambitieusement peut-être, la théorie épicurienne de la mort. Des termes pareils me paraissent manquer de justesse. Il ne peut être question que d'une critique plus ou moins ingénieuse et profonde, dirigée contre les idées religieuses ou populaires du temps et concluant à des négations pures. Or une série de négations est la ruine des théories existantes, elle ne constitue pas, à proprement parler, une théorie.

Les épicuriens se trouvaient en face de deux conceptions distinctes sur la mort, celle des religions nationales d'Athènes et de Rome qui pesaient de tout leur poids sur les imaginations populaires, et une autre conception plus vague, plus obscure, par là même plus tenace et qui prenait dans les esprits la forme d'un instinct plutôt que celle d'une croyance définie. Ils eurent facilement raison de la première, difficilement de la seconde, et même s'ils en parurent un instant victorieux, leur victoire ne dura pas : l'instinct eut bientôt repris le dessus. En revanche, le triomphe qu'ils remportèrent sur le dogme de la vie future tel que le présentaient les prêtres ou que les poètes le peignaient aux esprits, ce triomphe fut à peu près définitif. Il est vrai que les épicuriens trouvèrent

bien des auxiliaires dans le caractère de ces dogmes eux-mêmes et dans les dispositions des esprits. De même que le surnaturel dans l'antiquité était la région du caprice, de l'envie, de la passion, et que la théologie était complètement distincte de la morale, de même l'immortalité était sans justice : c'était la vengeance des dieux qui s'exerçait dans le Tartare, et les supplices célèbres que l'on décrivait aux foules annonçaient plutôt la force irritée et malfaisante que les réparations par une conscience divine de l'ordre violé. C'avait été l'effort de Platon de rétablir l'idée de la justice dans la conception de la vie future; mais avec ses mythes sublimes il avait charmé quelques âmes d'élite sans pénétrer dans la masse épaisse des préjugés et des dogmes redoutables. Virgile seul, parmi les poètes populaires, devait le comprendre un jour, traduire quelques-unes de ses inspirations dans l'admirable sixième livre de *l'Énéide* et faire passer quelque chose de cette grande âme de Platon dans l'âme de la civilisation antique. — Ce temps n'était pas venu, et une vague terreur planait sur les imaginations devant lesquelles une superstition basse et violente étalait des spectacles pleins d'une incompréhensible horreur. Cette crainte souillait la vie, elle déshonorait l'homme; il fallait la bannir à tout prix :

> **Et metus ille foras præceps Acherontis agendus**
> **Funditus, humanam qui vitam turbat ab imo,**
> Omnia suffundens mortis nigrore, neque ullam
> **Esse voluptatem liquidam puramque relinquit (1).**

« Il faut chasser cette terreur vaine de l'Achéron, qui trouble la vie humaine jusque dans son fond, qui répand sur tous les objets la teinte livide de la mort, et ne nous laisse la jouissance libre et pure d'aucun plaisir. »

Lorsqu'Épicure commença ce long combat contre ces chimères, elles avaient déjà perdu beaucoup de leur crédit. Ses railleries et ses raisonnemens en précipitèrent la ruine, et à l'époque où Lucrèce écrivait, la destruction en était presque achevée, non assurément dans les masses, mais dans les esprits d'élite. Lorsque Virgile voulut faire accepter son enfer, il dut le transformer en le moralisant.

Les épicuriens se trouvèrent donc facilement d'accord avec certaines tendances qu'ils fortifièrent, mais qu'ils n'avaient pas créées et qui se faisaient jour de toutes parts dans le scepticisme éclairé de la société antique. En combattant la crainte du Tartare, ils donnaient une expression et une voix à toute une opposition d'esprits libres et cultivés auxquels répugnaient ces peintures d'une immortalité grotesque et sinistre. Les dogmes de la théologie officielle

(1) *De Natura rerum*, lib. III, 37-40.

sur la vie future ne se soutenaient plus que dans le peuple, et par la solennité des rites religieux dont les plus libres esprits, par un reste de scrupule ou par crainte, n'osaient ni s'écarter, ni rire en public. La cause était gagnée devant la raison; mais des racines secrètes retenaient encore l'opinion extérieure, publique, civile, et l'empêchaient de se prononcer. On a noté de bien curieux témoignages sur cet état des esprits à Rome, vers le temps de Lucrèce. Cicéron ne perd pas une occasion de se moquer de ces fables; il raille même les épicuriens pour la peine qu'ils se sont donnée de combattre tous ces contes de bonne femme : « J'admire, dit-il, l'effronterie de certains philosophes qui s'applaudissent d'avoir étudié la nature, et qui, transportés de reconnaissance pour leur chef, le vénèrent comme un dieu. A les entendre, il les a délivrés des plus insupportables tyrans, d'une erreur sans fin, d'une frayeur sans relâche qui les poursuivait et la nuit et le jour. De quelle erreur, de quelle frayeur? Où est la vieille assez imbécile pour craindre ces gouffres du Tartare (1)? » Bientôt viendront les poètes qui diront tout naturellement ou comme Horace : « les mânes, cette pure fable (*fabula manes*), » ou comme Ovide :

Quid Styga, quid tenebras, quid nomina vana timetis?

Plutarque lui-même, qui est platonicien et qui fut prêtre d'Apollon, avoue que « ce sont là contes faits à plaisir, que les mères et les nourrices donnent à entendre aux petits enfans. » Les stoïciens s'accordent sur ce point avec les épicuriens : « Point d'enfer, point d'Achéron! » s'écrie Épictète (2). Il semble bien que sur ce point tous les esprits cultivés soient d'accord. Cependant il faut tenir compte ici, sous peine de dépasser la mesure, de l'observation d'un excellent juge qui nous engage à ne pas trop nous fier aux témoignages écrits ou aux entretiens intimes de ces gens d'esprit. On nous montre que la plupart ont un rôle double, comme hommes et comme citoyens, et qu'ils s'en tirent comme ils peuvent. « Ceux d'entre eux qui étaient engagés dans les affaires se gardaient bien de paraître indifférens ou railleurs quand on discutait au forum et au sénat des questions religieuses. » Polybe blâme ses contemporains de rejeter les opinions que leurs pères avaient sur les dieux et sur l'autre vie; mais en même temps il exprime avec une sorte de naïveté savante, en homme d'état qui dit ingénument son secret, la nécessité de cette sorte de divorce entre les sentimens de la vie publique et ceux de la vie privée qui ne choquait alors personne et où l'on ne trouvait aucune hypocrisie : « S'il était possible

(1) *Tusculanes*, liv. I, chap. XXI.

(2) Martha, *le Poème de Lucrèce*. Voir surtout les notes où de nombreux témoignages de ce genre sont recueillis.

qu'un état ne se composât que de sages, une institution semblable serait inutile; mais comme la multitude est inconstante de son naturel, pleine d'emportemens déréglés et de colères folles, il a bien fallu, pour la dominer, avoir recours à ces terreurs de l'inconnu et à tout cet attirail de fictions effrayantes (1). »

D'après ces témoignages et bien d'autres qu'il serait facile de rassembler, il est clair que la première partie de l'entreprise des épicuriens était assurée d'avance du succès. Il pouvait y avoir quelque danger politique à donner si hardiment l'assaut à ces fictions effrayantes dont parle Polybe et qui étaient devenues, entre des mains politiques, un moyen de gouvernement; il ne pouvait y avoir aucun doute sur l'issue du débat. Aussi n'est-ce pas sur le dogme de la vie future, tel que le présentaient les interprètes de la religion officielle, la conception du Tartare et des enfers, que porte le grand effort des raisonnemens de Lucrèce. Il ne traite ces fables qu'avec un souverain mépris et une implacable ironie, sachant bien que, si son maître Épicure a dû les attaquer de front, le temps est passé de s'en inquiéter et qu'il est au moins inutile de les faire revivre, même un instant, par une attaque en règle. Il ne s'en occupe guère que pour les transformer en une admirable allégorie, qui indique à la fois la sécurité et le mépris du philosophe à l'égard d'un ennemi à terre : « Toutes les horreurs qu'on raconte des enfers, c'est dans la vie présente qu'elles existent pour nous. Tantale n'est pas là-bas glacé d'effroi sous la menace d'un grand rocher suspendu sur lui : mais ici la crainte vaine des dieux pèse sur les mortels... Il n'est pas vrai que Tityé, couché sur le bord de l'Achéron, soit la proie des oiseaux funèbres; mais il y a en chacun de nous un Tityé, gisant dans les liens de son amour et livrant son cœur en pâture à ces oiseaux lugubres, les soucis dévorans et les passions que rien ne rassasie. Le vrai Sisyphe est devant nos yeux : c'est celui qui s'obstine à demander au peuple les haches et les faisceaux et qui toujours vaincu se retire désespéré... Ce Cerbère, ces Furies, ce Tartare ténébreux, vomissant d'horribles flammes, eh bien! ils n'existent pas et n'existeront jamais. Mais, dans cette vie, d'effroyables visions sont attachées aux effroyables forfaits, des châtimens de toute sorte tombent sur le coupable, et si le bourreau manque, la conscience prend sa place; elle déchire son cœur sous le fouet des terreurs vengeresses; elle attache à son flanc l'aiguillon du remords, et le malheureux ne sait pas quel doit être le terme de ses maux, ni même si sa peine finira jamais; il craint que la mort ne les aggrave encore. Et voilà comment la vie présente devient l'enfer de l'insensé. *Hinc Acherusia fit stultorum denique vita* (2). » — L'enfer, il n'est

(1) Boissier, *la Religion romaine d'Auguste aux Antonins*, t. I, p. 58-59 et passim.
(2) *De Natura rerum*, lib. III, vers 1056.

pas dans le Tartare : c'est dans le cœur de l'homme qu'il a sa place et sa réalité ; les supplices légendaires dont s'épouvante l'imagination des mortels doivent retrouver leurs vrais noms : c'est la superstition, l'ambition, l'amour, la passion sous toutes ses formes, c'est le crime, le remords, le désespoir, c'est la folie humaine, ouvrière infatigable de ses chimères et de ses tourmens.

II.

Les épicuriens triomphèrent sans peine dans cette première partie de leur œuvre dialectique : la croyance à la vie future selon la fable était tellement ébranlée, au moins dans l'élite des esprits, qu'elle s'écroula au premier choc. Il n'en fut pas de même, loin de là, pour l'instinct même de l'immortalité, séparé des formes odieuses ou puériles que lui avait imposées la mythologie. Les formes discréditées tombèrent, l'instinct persistait. Le difficile était précisément de l'atteindre jusque dans ses racines ; c'était là le *dessous* réel et subsistant de toutes ces fables vaines, quelque chose comme un fond insaisissable et plus difficile à extirper de l'âme humaine. C'était sur ce point que devait se donner le plus vigoureux combat de la critique épicurienne ; si elle ne réussissait pas dans ce suprême effort, tout était remis en question, et l'idée de la vie future renaissait sous des mythes nouveaux qui l'exprimaient dans leur variété mobile sans l'épuiser jamais.

On vit alors sous la ruine des croyances officielles reparaître une ancienne croyance, antérieure à tous ces dogmes, à ces rites des théologiens et des prêtres, aux inventions fabuleuses des poètes, celle que l'on retrouve à l'origine de tous les peuples, aussi bien chez les Hellènes que chez les Indiens et les sauvages, chez les Chinois comme chez les nègres, sous des formes plus ou moins grossières, constatées en même temps et par les historiens de l'antiquité et par les anthropologistes voués à l'étude de l'humanité comparée et par les savans consacrés à la recherche des origines de la société, comme M. Spencer, dans ses *Principes de sociologie*. Je veux parler de ce sentiment d'une vie durable après la mort, analogue à un sommeil profond, attachée pour un certain temps à ce qui reste du corps, pourvue encore d'une vague sensibilité, sorte d'immortalité souterraine qui se continuait indéfiniment jusque dans le tombeau. C'était, nous le savons maintenant d'une science bien précise grâce au livre si curieux de M. Fustel de Coulanges, c'était la croyance commune, dans les plus anciennes populations grecques et italiennes, infiniment plus vieilles que Romulus et Homère. La conception de la spiritualité n'existait alors à aucun degré : la même sépulture recevait l'âme et le corps, indivisibles, enchaînés à jamais.

« Nous enfermons l'âme dans le tombeau, » disaient les poètes décrivant les cérémonies funèbres, léguées par les aïeux. De là les rites de la sépulture, revêtus d'un formalisme si rigoureux ; de là l'inquiétude du mourant et sa crainte qu'après la mort les rites ne fussent pas observés à son égard. « Pour que l'âme fût fixée dans cette demeure souterraine qui lui convenait pour sa seconde vie, il fallait que le corps, auquel elle restait attachée, fût recouvert de terre. L'âme qui n'avait pas son tombeau n'avait pas de demeure. Elle était errante. En vain aspirait-elle au repos, qu'elle devait aimer après les agitations et le travail de cette vie ; il lui fallait errer toujours, sous forme de larve ou de fantôme, sans jamais s'arrêter, sans jamais recevoir les offrandes et les alimens dont elle avait besoin. Malheureuse, elle devenait bientôt malfaisante. Elle tourmentait les vivans, leur envoyait des maladies, ravageait les moissons, les effrayait par des apparitions lugubres, pour les avertir de donner la sépulture à son corps et à elle-même. De là est venue la croyance aux revenans (1). » Honorés, les morts étaient bienfaisans ; ils passaient pour des êtres sacrés ; on les appelait bons, saints, bienheureux ; ils devenaient les dieux Mânes, dieux protecteurs, ancêtres divinisés de la famille. De là ce culte des morts qui eut tant d'importance dans cette antiquité sans date dont il reste des traces ineffaçables dans les mœurs, les rites et le langage. On nous a montré que c'est par cette croyance aux Mânes (les θεοί χθονίοι des Grecs) que les institutions civiles et politiques se sont graduellement formées chez les plus anciennes populations de la Grèce et de l'Italie. De l'idée que se faisaient ces races primitives sur l'être humain, sur cette persistance de l'être dans la mort apparente, sont dérivées les cérémonies religieuses qui consacraient l'unité de la famille, les règles du droit privé qui associèrent plusieurs familles entre elles. Sur cette base s'est constituée une religion primitive, qui a établi successivement le mariage et l'autorité paternelle, fixé les rangs de la parenté, consacré le droit de propriété et le droit d'héritage, élargissant peu à peu le cercle de la famille autour du tombeau, qui était le temple domestique, et formant une association plus grande, la cité. Le culte des morts se mêla ainsi profondément aux origines de la civilisation antique : il en fut à certains égards le principe ; la cité eut son germe dans cette population persistante des aïeux qui d'abord ne veillait que sur le foyer, qui peu à peu étendit sa tutelle sur l'enceinte des remparts, de même que le temple national eut sa base dans ce modeste temple domestique, dans cet humble autel, symbole de la perpétuité de la famille, sur lequel le feu devait brûler toujours.

(1) M. Fustel de Coulanges, *la Cité antique*. Introduction et chap. I, passim.

M. Fustel de Coulanges, qui s'est emparé en maître de cette idée, vague avant lui, précise depuis qu'elle a reçu son empreinte, distingue péremptoirement ces deux époques que l'on confond trop souvent, que Cicéron lui-même a confondues au premier livre des *Tusculanes*, celle où l'être humain vivait de sa vie isolée dans le tombeau, et celle où l'on se figura une région souterraine aussi, mais infiniment plus vaste que le tombeau, où toutes les âmes loin de leurs corps vivaient rassemblées : ce fut l'âge du Tartare et des champs Élysées. La même loi qui règle la succession de ces deux croyances en Occident se retrouve chez les Hindous. « Avant de croire à la métempsycose, ce qui supposait une distinction absolue de l'âme et du corps, les Aryas de l'Orient, à l'origine, ont cru, eux aussi, à l'existence vague et indécise de l'être humain, invisible, mais non immatériel et réclamant des mortels une nourriture et des offrandes. Opinion grossière assurément, mais qui est l'enfance de la notion de la vie future. »

Chose singulière! cette opinion, qui fut la première de toutes, resta la dernière dans l'antiquité et ne disparut que devant le christianisme. D'où vient cette vitalité extraordinaire d'une croyance si grossière et si misérable? De sa simplicité d'abord, mais surtout du sentiment qu'elle exprimait. Sa simplicité même écartait d'elle les réfutations savantes : comment se prendre à cette existence indéterminée, sans forme et sans nom, sans attributs bien définis et que la fantaisie ou la piété de chacun imaginait à son gré? — Mais ce qui faisait la force de cette croyance, c'était l'instinct qu'elle recouvrait et qui la soutenait contre tous les argumens et les épigrammes des beaux esprits, contre la dialectique de l'école et contre l'ironie plus dissolvante encore : l'instinct de l'être qui se sent indestructible. L'intelligence confuse des premiers âges et plus tard la pensée concrète des foules distinguent mal les divers élémens du problème et ne savent guère en analyser les termes ; mais elles sentent, sans savoir définir leur obscur sentiment, que toute mort est une apparence et que rien ne périt. Les forces de la nature n'ont-elles pas ce genre d'éternité qu'elles comportent, inépuisables sous la variété des phénomènes dont elles composent le jeu brillant de l'univers? La matière elle-même ne paraît-elle pas indestructible à celui qui sait en suivre les transformations sans fin? Toutes ces idées, qu'Héraclite et les Ioniens rendirent de bonne heure familières à l'antiquité savante, étaient enveloppées d'ombre dans l'imagination populaire ; elles n'en étaient pas moins tenaces et résistantes. A plus forte raison, la vie avec son organisation merveilleuse, le sentiment de la vie si profondément attaché au fond de l'être qu'il se confond avec lui, devaient-ils paraître indestructibles.

Et nous-mêmes, après tant de siècles de métaphysique et de rai-

sonnement, ne sentons-nous pas que la croyance à la perpétuité de notre être tient au fond de nos âmes, qu'elle est comme incrustée dans la moelle de l'humanité, que tous les argumens de la science positive ne peuvent en avoir raison, qu'elle renaît sans cesse, alors qu'on la croit abattue et détruite à jamais? Il y a en nous, comme chez les anciens, sous des formes moins naïves, le même instinct, une résistance invincible à l'idée du néant. Les uns se répètent à eux-mêmes les enseignemens de Platon et se disent, en s'enchantant de cette belle espérance, que l'esprit humain, ayant pensé le divin et l'immortel, devient semblable à lui, et qu'une conscience qui a goûté à l'infini ne peut pas périr. Les autres conçoivent la vie future sous les formes précises et dans les conditions définies que leur enseigne le christianisme. D'autres enfin répètent avec Spinosa que nous nous sentons éternels : *Sentimus experimurque nos æternos esse.* Ils se croient satisfaits de confondre leur éternité avec celle de la raison divine; au fond peuvent-ils séparer cette espérance de quelque vague croyance à un sentiment, si obscur qu'il soit, de cette éternité rêvée? — Force invincible de la vérité ou préjugé, certitude intérieure, voix de la nature ou complicité de l'imagination, nous répugnons absolument à l'idée du néant futur de notre être. Nous ne pouvons ni l'imaginer ni le concevoir. Je ne suis pas assuré que ceux-là mêmes, parmi les hommes de ce siècle, qui concluent à l'anéantissement absolu comprennent ce mot dans toute sa portée et que, par une dernière contradiction, ils n'assistent pas en pensée à cet avenir indéfini qui doit s'écouler hors d'eux et sans eux. Quand ils proclament le néant, ils le remplissent d'avance de leur personnalité, de leurs idées, de leurs passions; ils se donnent l'avant-goût de cette éternité qu'ils ne doivent pas connaître. Ils ne peuvent pas penser à la succession des siècles futurs sans s'y placer eux-mêmes, sans s'y voir; tant l'instinct de vivre est attaché profondément à tout vivant, et fait partie de son être au point de ne s'en pouvoir séparer.

C'est contre cet instinct que l'école épicurienne livra son grand combat. Essayons de résumer cette curieuse et célèbre argumentation, soit d'après Épicure, soit d'après Lucrèce, en nous attachant surtout à reconstruire l'ordre logique et l'enchaînement des idées. Nous ne reprendrons pas une à une les trente preuves par lesquelles l'école établissait la mortalité de l'âme. La seule thèse qui nous intéresse en ce moment et que les épicuriens variaient à l'infini est celle-ci : C'est le corps qui sent ; donc quand il est détruit, le sentiment périt avec lui; l'insensibilité absolue est le caractère certain de la mort. — Ni le corps ne peut sentir sans l'âme, ni l'âme sans le corps. L'âme est corporelle, quoique formée des atomes les plus

subtils de la nature; c'est elle qui rend le corps capable de sentir. Mais sans le corps elle est incapable par elle-même de toute sensation, et quand elle le quitte, elle se dissout dans ses élémens, elle rentre dans la grande circulation du mouvement éternel :

> Une heure après la mort, notre âme évanouie
> Devient ce qu'elle était une heure avant la vie,

un souffle errant, une flamme dispersée, un peu d'air ou de feu. Quand le corps périt, il faut que l'âme elle-même se décompose: elle n'existe que par la réunion fortuite des organes; elle ne peut ni naître isolée, ni vivre indépendante du sang et des nerfs. L'âme ne peut pas apparemment, privée du corps, avoir des yeux, un nez, des mains, comme la langue et les oreilles ne peuvent, sans l'âme, sentir ni exister. Quand même l'âme, après sa retraite du corps, pourrait avoir encore des sensations, quel intérêt pourrions-nous y prendre, nous qui ne sommes que le résultat fortuit de l'union de ces deux groupes d'élémens joints un instant ensemble? Et quand même, après la mort, le temps viendrait à bout de rassembler toute la matière dispersée de ce qui a été notre corps, de remettre chaque élément à sa place, dans l'ordre et la situation qu'il occupe maintenant, quand une seconde fois le flambeau de la vie se rallumerait pour nous, cette renaissance ne nous regarderait plus, la chaîne de nos souvenirs ayant été brisée. Qui de nous s'inquiète maintenant de ce qu'il a pu être autrefois? En effet, si l'on jette un regard en arrière sur l'immense espace du temps écoulé et sur la variété infinie des mouvemens de la matière, on concevra sans peine que les élémens des choses aient dû se trouver souvent arrangés comme ils le sont aujourd'hui; mais la mémoire est muette, elle ne nous dit rien sur ce passé, sans doute parce que dans les intervalles de ces existences formées et reformées par le hasard, les atomes qui nous constituent ont été jetés dans mille autres combinaisons étrangères à toute sensation (1).

Cette thèse établie, que le corps et l'âme sentent ensemble, et que, séparés, ils ne sentent plus, la sensation n'étant que l'effet accidentel d'une combinaison définie d'atomes, tout s'en suit logiquement. Quelle est donc cette chimère superstitieuse qui attribue

(1) At neque seorsum oculi, neque nares, nec manus ipsa
Esse potest animæ, neque seorsum lingua, nec aures
Absque anima per se possunt sentire nec esse.
... Sic animi natura nequit sine corpore oriri
Sola, neque a nervis et sanguine longius esse.
... Quare, corpus ubi interiit, periisse necesse est
Confiteare animam distractam in corpore toto.

De Natura rerum. lib. III, vers 650, 788, 800, 855.

on ne sait quelle sensibilité persistante aux morts? Si nous sommes étrangers à ce que nous avons pu être dans le passé, comment ne le serions-nous pas à ce que nous pouvons devenir plus tard, et si nous n'avons gardé aucune mémoire des combinaisons que les élémens de notre corps ont pu traverser autrefois, comment pouvons-nous davantage nous soucier de celles que les mêmes élémens pourront traverser encore? Notre individualité n'a qu'un moment, le moment actuel; elle n'est nous-mêmes que dans la rapide traversée de la vie présente; derrière nous une éternité dont nous sommes absens par l'oubli, devant nous une éternité dont nous serons également absens par l'oubli de ce que nous sommes aujourd'hui; des deux côtés un infini silencieux nous enveloppe. « On n'a rien à craindre du malheur, si l'on n'existe pas dans le temps où il pourrait se faire sentir. Ce qui n'existe pas ne saurait être malheureux. En quoi diffère-t-il de celui qui n'aurait jamais existé, celui à qui une mort immortelle a ôté sa vie mortelle (1)? » Schopenhauer, qui prend son bien partout où il le trouve, a fait à Épicure et à Lucrèce l'honneur de leur prendre cet argument: « Qu'on remarque, dit-il, que, si notre crainte du néant était raisonnée, nous devrions nous inquiéter autant du néant qui a précédé notre existence que de celui qui doit le suivre. Et pourtant il n'en est rien. J'ai horreur d'un infini à *parte post* qui serait sans moi; mais je ne trouve rien d'effrayant dans un infini à *parte ante* qui a été sans moi. » C'est presque dans les mêmes termes l'argument que Lucrèce reproduit avec insistance: « Quel rapport ont eu avec nous les siècles sans nombre qui se sont écoulés avant notre naissance? Cette antiquité passée est comme un miroir dans lequel la nature nous montre l'avenir qui suivra notre mort. Qu'y a-t-il donc là de si effrayant? Qu'y a-t-il même de triste ? N'est-ce pas là une tranquillité absolue, plus profonde que le plus profond sommeil (2) ? »

Lucrèce nous a transmis, dans ses beaux vers, en y mettant la flamme de sa grande imagination, les principes de l'argumentation épicurienne contre les idées populaires sur la mort, dont nous n'avons que des fragmens dans l'ouvrage de Diogène Laërce; mais ces maximes d'Épicure ont eu un tel crédit dans toute l'antiquité qu'il faut au moins rappeler les principales. On les trouvera rassemblées et traduites avec beaucoup de soin dans l'ouvrage de M. Guyau. En voici quelques-unes : « La mort n'est rien à notre égard; car ce qui est une fois dissous est incapable de sen-

(1) Nec miserum fieri, qui non est, posse neque hilum
Differre, an nullo fuerit jam tempore natus,
Mortalem vitam mors cui immortalis ademit.

Vers 880.

(2) Vers 985.

tir, et ce qui ne sent point n'est rien pour nous. — La mort n'est rien pour nous; car tout bien et tout mal réside dans le pouvoir de sentir; mais la mort est la privation de ce pouvoir. — Le sage ne s'inquiète point de la longueur de la vie qui lui reste à vivre. Il faut se rappeler que le temps à venir n'est ni nôtre, ni tout à fait étranger à nous, afin que nous ne l'attendions point à coup sûr comme devant être, et que nous n'en désespérions point comme ne devant absolument pas être. — Insensé celui qui dit qu'il craint la mort, non parce qu'une fois présente elle l'affligera, mais parce qu'encore future elle l'afflige; car ce qui, une fois présent, n'apporte pas de trouble, ne peut, étant encore à venir, affliger que par une vaine opinion. » — Rappelons enfin cette pensée maîtresse qui résume toutes les autres et sur laquelle t ute l'antiquité épicurienne a vécu : « Lorsque nous sommes, la mort n'est pas; lorsque la mort est, nous ne sommes plus. Elle n'est donc ni pour les vivans, ni pour les morts; car pour ceux qui sont, elle n'est pas, et ceux pour qui elle est ne sont plus. » Ce qu'on a ingénieusement traduit dans ce vers :

Je suis, elle n'est pas; elle est, je ne suis plus.

L'esprit dialectique de Cicéron s'enchante de ces subtilités; c'est le fond du raisonnement qui remplit le premier livre des *Tusculanes*. Cicéron, qui s'est tant moqué d'Épicure, est rempli de réminiscences épicuriennes. Il traduit à sa manière ces maximes quand il écrit : *Si post mortem nihil est mali, ne mors quidem est malum; cui proximum tempus est post mortem, in quo mali nihil esse concedis : ita ne moriendum quidem esse malum est; id est enim, perveniendum esse ad id, quod non esse malum confitemur.* — « Si la mort n'est suivie d'aucun mal, la mort elle-même n'en est pas un; car vous convenez que dans le moment précis qui lui succède immédiatement il n'y a plus rien à craindre, et par conséquent mourir n'est autre chose que parvenir au terme où, de votre aveu, tout mal cesse. » Il traduit encore Épicure lorsque, dans le même livre, il raille le souci exagéré des rites, des cérémonies funèbres, de la sépulture même; il rappelle Diogène demandant qu'on le jette, quand il sera mort, n'importe où. « Pour être dévoré par les vautours? demandent ses amis. — Point du tout : mettez auprès de moi un bâton pour les chasser. — Et comment les chasser, ajoutent ses amis, quand vous ne sentirez plus rien? — Si je ne sens plus rien, répond Diogène, quel mal me feront-ils en me dévorant? » L'autorité de cet argument fut telle dans l'antiquité qu'elle s'imposa aux adversaires même, comme Cicéron, qui le répète à satiété, et les stoïciens, Sénèque en particulier, qui lutte d'éloquence

avec Lucrèce pour exprimer l'indifférence que l'homme doit avoir à l'égard de ce qui suivra la mort et de ce qui adviendra de son cadavre.

Il devait se trouver cependant bien des incrédules qui ne se rendaient pas à ce fameux argument et qui mettaient un certain entêtement à craindre la mort, ne fût-ce qu'à cause des biens qu'elle leur faisait perdre. Même en supposant que la mort n'est rien, on peut aimer la vie et y tenir; on retournait le vers célèbre d'Épicharme, traduit par Cicéron : « Être mort n'est rien, soit; et pourtant je ne veux pas mourir (1). » C'est là un des côtés de la question qui devait reparaître avec obstination dans l'esprit des épicuriens les plus convaincus, à plus forte raison des adversaires. « Vous me démontrez à merveille, disaient-ils à Épicure, qu'une fois mort je ne sentirai plus rien et que l'insensibilité absolue ne peut être un mal. Mais c'est un mal au moins que de ne plus jouir de la vie, qui est la condition de tous les biens. » C'est contre cette indocilité des sceptiques ou des esprits positifs que les épicuriens redoublaient d'effort et de subtilité. C'est contre eux qu'a été imaginé ce paradoxe que la mort n'enlève rien au bonheur, parce que le temps ne fait rien au bonheur lui-même. Chaque vie, si courte qu'elle soit, est un tout complet. Le vrai plaisir est quelque chose d'absolu : « Le temps, qu'il soit sans bornes ou borné, contient un plaisir égal, si l'on sait apprécier ce plaisir par la raison. » C'est dans cet ordre d'idées qu'Épicure se plaçait en disant, à ce que nous rapporte Stobée, qu'il était prêt à le disputer de félicité même à Jupiter, pourvu qu'il eût un peu de pain et d'eau. La sérénité sans trouble du sage épicurien ne dépend ni du plus ni du moins, s'il y a le suffisant, ni de la durée du plaisir s'il a un seul instant existé. — Cicéron réfute à merveille cet argument audacieux : « Eh quoi! Épicure soutient que la durée n'ajoute rien au bonheur et qu'un plaisir qui ne dure qu'un instant vaut un plaisir qui serait éternel? Tout cela est pure inconséquence. Comment, quand on met le souverain bien dans la volupté, prétend-on nier que la volupté qui durerait un temps infini fût supérieure à celle qui serait resserrée dans un étroit espace de temps? A la bonne heure pour les stoïciens qui placent le souverain bien dans la vertu parfaite : cette vertu, une fois atteinte, ne peut plus croître. Mais en est-il de même du plaisir? Veut-on nous faire croire que le plaisir ne s'augmente pas en se prolongeant? Il faudra donc dire la même chose de la douleur elle-même et soutenir que le temps n'y ajoute rien? Ou bien encore dira-t-on qu'à la vérité la douleur devient plus cruelle à mesure

(1) Emori nolo : sed me esse mortuum nihil æstimo.
Tusculanes, lib. I, p. 8.

qu'elle est plus longue, mais que la durée ne change rien à l'essence du plaisir? Que de contradictions (1) ! »

Nous laissons exprès à ces controverses leur forme ancienne et l'accent des âges où elles se sont produites; mais ce serait œuvre aisée que de les transposer dans nos idées et dans notre langage. L'intérêt en est de tous les temps, et avec de bien légers changemens dans la forme nous en serions touchés au même point que le furent les contemporains de Lucrèce et de Cicéron. *Nostra res agitur.* — Ne plus sentir, voilà donc la mort, selon la logique et la science, disent les épicuriens. Elle n'a rien de réel en soi, elle n'existe que par une fiction de mots; à proprement parler, elle n'est pas, puisqu'on ne peut pas dire *qu'il est* de ce qui n'est rien. Telle est la conviction que les épicuriens veulent à tout prix faire pénétrer dans les intelligences, non pas tant par vanité dialectique ou par amour-propre de philosophes que dans le dessein bien arrêté de délivrer les hommes de la pusillanimité qui fait leur misère; cette misère, qui pourrait la nier? Pascal lui-même n'a-t-il pas dit que la mort est plus facile à supporter sans y penser que la pensée de la mort sans péril? — Épicure touchait donc l'humanité au cœur en tâchant de détruire jusque dans ses racines cette terreur commune à Pascal et au dernier des hommes. Ce fut là sans contredit la cause de l'étonnant succès de la doctrine et de la gloire presque unique qui entoura le nom d'Épicure, le libérateur. La joie des hommes qui se crurent affranchis par lui de la terreur de la mort fut presque aussi vive que s'il les eût affranchis de la mort même : cette joie d'une prétendue délivrance fit à Épicure une véritable apothéose qui dépassa celle que l'admiration de l'antiquité avait faite au génie de Platon. On disait seulement le divin Platon, Épicure devint dieu, *deus ille fuit, deus.*

En même temps qu'il dépouillait la mort de ses terreurs, il relevait la vie et s'efforçait d'attirer sur la matière, ses connaissons, ses mouvemens, ses lois, la pensée des savans jusque-là perdue dans les spéculations pures. Sans être savant lui-même, il créait ainsi l'esprit de la science positive en lui marquant ses limites, qui devaient être celles de la nature visible et sensible, en inspirant autour de lui, à ses adeptes, le mépris de tout ce qui dépassait ces limites, et particulièrement de ces puissances occultes qui troublaient par leur caprice l'ordre nécessaire de la nature et substituaient dans les esprits une épouvante superstitieuse à la curiosité scientifique. C'est par là que sa philosophie, pendant longtemps oubliée, obtint au XVIIIe siècle une telle faveur, qui se continue et même, à certains égards, s'est renouvelée de nos jours.

(1) *De finibus bonorum et malorum*, liv. II, chap. XXVII.

C'est son horreur de l'au-delà qui lui a mérité cette sorte de renaissance. Il est le premier dans l'antiquité qui ait nié résolûment ce qui était hors des prises directes et de la portée des sens. A ce titre, il a pu être considéré comme l'expression confuse et inconsciente du positivisme qui déclare qu'il n'y a pas d'objet pour l'esprit humain en dehors des lois (les *fœdera*, *leges*, *rationes* de Lucrèce). Il a, le premier, creusé le fossé qui s'élargit tous les jours et qui sépare la métaphysique de la science de la nature. Pour les esprits spéculatifs, les questions d'origine et de fin sont les plus importantes de toutes, celles auxquelles tout le reste se rapporte; pour les autres, il n'y a qu'une seule étude, celle des phénomènes et de leur dépendance réciproque; les uns ne s'occupent de la vie que dans son rapport avec la mort, les autres ne prétendent s'occuper de la mort que dans son rapport avec la vie, demandant seulement à la nature morte les secrets qu'elle lui révèle pour éclairer le jeu et les ressorts de l'organisme vivant. Cette séparation date d'Épicure : si une telle gloire a été réservée à celui qui a divisé l'esprit humain en deux parties presque irréconciliables, quelle gloire n'attend pas celui qui fera cesser ce divorce et qui, par la métaphysique et la physique réconciliées dans une juste mesure d'indépendance et de services réciproques, reconstruira l'unité scientifique de l'esprit?

III.

Épicure, en détruisant les idées populaires sur la mort, a-t-il été vraiment le bienfaiteur et le consolateur de l'humanité? L'objet principal que se proposait sa philosophie a-t-il été atteint d'une manière durable, même dans l'antiquité qui le proclama dieu? Les idées qu'il avait combattues succombèrent-elles dans la lutte au point de ne pas se relever d'un si rude assaut? Ce serait mal connaître l'humanité que de le croire. — Si ce sont des chimères qu'Épicure avait voulu détruire, il faut avouer qu'elles sont singulièrement tenaces; elles renaissent à mesure qu'on les abat, semblables à ce géant de l'Arioste dont Roland faisait rouler la tête à chaque coup de sa grande épée et qui chaque fois la ramassait dans la poussière et rentrait en lice aux yeux du chevalier stupéfait. Ce fut un peu là le genre d'inutiles victoires que remportèrent les épicuriens. La même raison qui assurait leurs succès dans les hautes régions de la société antique, et qui charmait le dilettantisme des heureux de la vie et des amateurs de philosophie, faisait la faiblesse pratique de ces doctrines devant l'humanité. La plupart des hommes craignent de mourir, mais ils ne redoutent pas moins de cesser d'être en mourant. Ces deux instincts, au fond, n'en sont

qu'un sous deux formes différentes : on craint la fin de la vie actuelle parce que cette vie est la seule forme d'être qui nous soit connue. Aussi dans cet ordre d'idées ne faut-il pas s'attendre à des triomphes de longue durée, et lorsqu'une philosophie s'imagine avoir éteint d'une manière définitive dans les âmes la crainte de la mort avec le désir de l'immortalité, c'est le moment où ce désir, un instant comprimé, renaît avec plus de force et entraîne l'imagination, le cœur, la raison même dans les voies mystérieuses.

L'influence de la doctrine épicurienne s'étendit et dura quelque temps parmi les esprits lettrés de la Grèce et de Rome. Elle était la bienvenue dans cette aristocratie voluptueuse et brave qui allait si gaîment à la guerre civile et aux proscriptions. « Elle s'étala un jour dans le sénat, où César osa dire, sans être trop contredit, que la mort était la fin de toutes choses et qu'après elle il n'y avait plus de place ni pour la tristesse ni pour la joie... Plus tard, c'est Pline l'Ancien qui déclare que la croyance à la vie future n'est qu'une folie puérile ou une insolente vanité, et qui traite ceux qui la défendent comme de véritables ennemis du genre humain. » Mais déjà combien de témoignages d'oppositions éclatantes, Cicéron dans les *Tusculanes*, Virgile dans le sixième livre de *l'Énéide*, Plutarque dans des écrits spéciaux ! Les témoignages les plus curieux peut-être à consulter sur cette opposition aux idées d'Épicure, ce sont les inscriptions funéraires, expression naïve des sentimens populaires sur la mort et la vie future dans cette période qui va de Lucrèce aux Antonins. « Les croyans, nous dit M. Boissier, sont plus nombreux que les sceptiques. Le plus souvent ces inscriptions affirment ou supposent la persistance de la vie... Ce qui domine, ce sont encore les anciennes opinions. La foule semble revenir avec une invincible opiniâtreté à la vieille manière de se figurer l'état après la mort ; elle est toujours tentée de croire que l'âme et le corps sont enchaînés dans la même sépulture ; elle soupçonne que le mort n'a pas perdu tout sentiment dans cette tombe où il est enfermé... Quelques inscriptions expriment de diverses manières la pensée qu'une fois le corps rendu à la terre, l'âme remonte vers sa source. Ce n'était pourtant encore que l'opinion des gens distingués, qui avaient quelque accès à la philosophie, c'est-à-dire du petit nombre : le christianisme en fit plus tard la croyance générale (1). » Épicure avait animé de son esprit, pendant un siècle ou deux, quelques générations sceptiques et lettrées, des artistes, des savans, des politiques ; l'humanité lui avait définitivement échappé.

Une des plus curieuses réfutations des idées épicuriennes sur

(1) *La Religion romaine*, t. I, p. 312-372 et passim.

la mort est sans contredit le petit traité intitulé : *Qu'on ne peut vivre agréablement en suivant la doctrine d'Épicure*. Le bon sens de Plutarque a ramassé en quelques pages toutes les objections que devait susciter le paradoxe d'une doctrine toute négative, qui se portait hautement pour la bienfaitrice des hommes. On pourrait souhaiter un plus grand effort métaphysique pour creuser la question : on ne peut rien trouver de plus judicieux. A côté des protestations de la conscience populaire, il y a même là un assez grand nombre d'idées qui ne sont que suggérées, mais dont la philosophie peut faire son profit. En lisant les dernières pages de ce dialogue familier, nous aurons la contre-partie la plus exacte de la polémique épicurienne ; c'est le monde moral de l'antiquité vu sous ses deux aspects, et nous pourrons nous convaincre que la conscience humaine a connu de tout temps les mêmes problèmes, les mêmes angoisses, les mêmes doutes et cherché le repos dans les mêmes solutions.

Singulière manière de consoler les gens ! s'écrie le vieux sage de Chéronée dans ce dialogue que nous résumons d'une manière libre, pour mieux faire ressortir l'idée philosophique noyée dans les digressions. On dit aux malheureux qu'ils n'ont pas d'autre issue à leur misère que la dissolution de leur être et une entière insensibilité. C'est comme si quelqu'un venait dire dans une tempête aux passagers éperdus que le vaisseau est sans pilote et qu'il ne faut pas compter sur l'apparition des Dioscures pour apaiser les vents et les flots; qu'au reste tout est ainsi pour le mieux, puisque la mer ne peut tarder à engloutir le navire ou à le briser. — « Malheureux dans la vie présente, vous espérez une vie meilleure? Quelle erreur! Ce qui se dissout est insensible et ce qui n'a nul sentiment ne peut nous intéresser en rien. En attendant, faites bonne chère et tenez-vous en joie. » Voilà ce que nous disent les épicuriens, quand nous souffrons, quand nous sommes malades ou exposés à un grand danger. — Mais au moins, quand le navire a été brisé, le passager lutte encore, il est soutenu par une dernière espérance, il va tenter de gagner le bord à la nage. Ici, rien de semblable : il n'y a plus d'espoir; et c'est le moment où l'on vient nous dire : « Réjouissez-vous donc! » — Qui n'éprouverait en effet la joie la plus vive dans la méditation de cette pensée vraiment divine que le néant est le terme de tous nos maux?

Le vulgaire, dites-vous, craint les peines de l'enfer, et cette crainte corrompt tout son bonheur; mais le désir de l'immortalité surpasse infiniment en douceur et en plaisir ces puériles terreurs. Vous ne faites que déplacer le mal. L'idée d'une privation totale de la vie attriste également les jeunes gens et les vieillards. Il y en a qui s'immolent sur les bûchers de leurs parens et de leurs amis à cette seule pensée qu'on ne naît qu'une fois, qu'on ne peut retour-

ner à la vie et que le temps est fini pour ceux qui sont morts; dès lors la vie présente n'a plus aucun prix pour eux : comme elle leur paraît un point ou plutôt un rien au prix de l'éternité, ils n'en font plus aucun cas, ils la méprisent, ils négligent même de jouir : A quoi bon une sensation si courte en face de cet infini ténébreux? à plus forte raison négligeront-ils la vertu, parce qu'ils tombent dans le pire des maux, le découragement : êtres d'un jour, à quoi peuvent-ils prétendre et que peut-il y avoir de grand dans leurs œuvres? Ils n'essaient de rien faire en ce genre, ils se méprisent eux-mêmes. — Du même coup qu'on enlève aux hommes ordinaires les plus douces espérances qui peuvent les susciter à de grands efforts et les tirer de leur médiocrité, on décourage la vertu, on décourage l'héroïsme, on désespère la science et la philosophie. Quelle vertu, en combattant le mal sur cette rude terre, n'a jeté les yeux de l'autre côté de la tombe pour y trouver un puissant réconfort? quel héros en mourant pour sa patrie n'a fait le songe de l'athlète qui sait qu'il ne recevra jamais la couronne pendant le combat, mais seulement après la victoire? Quant à ceux qui se sont livrés à la recherche et à la contemplation de la vérité, aucun d'entre eux n'a jamais pu satisfaire dans cette vie l'amour dont il était enflammé par elle, parce qu'il ne la voyait qu'à travers le nuage de son imagination, de ses sens et de ses passions. Ils travaillent à dégager leur âme, à l'épurer; ils font de la philosophie une étude de la mort; l'espérance de la vérité qu'ils contempleront dans sa source même les remplit d'une volupté inexprimable et d'une attente délicieuse. Épicure prétend que la pensée d'un anéantissement total procure aux hommes un bien plus agréable et plus solide en leur ôtant la crainte de maux éternels; mais si c'est un grand bien que d'être délivré de l'attente d'un mal infini, n'est-ce pas un grand sujet de tristesse que de perdre l'espérance d'un bien infini et d'une souveraine félicité?

Ce qui fait la valeur philosophique des raisonnemens de Plutarque, à travers des argumens populaires et de sens commun, qui ne sont pourtant pas à mépriser pour cela, c'est une idée profonde qui revient à travers les épisodes du dialogue et les exemples trop multipliés, à savoir que de toutes nos affections, de tous nos instincts, le plus ancien, le plus persistant, le plus vif, c'est le désir de l'être (ὁ πόθος τοῦ εἶναι). C'est contre cet instinct que va se briser la doctrine d'Épicure. Heureux ou malheureux, lui répond Plutarque, ce n'est pas un bien que de ne pas exister; *pour tous les hommes, c'est un état contre nature.* Malheureux, vous croyez me consoler en me disant que bientôt je cesserai de sentir, et vous pensez par là me délivrer des maux de la vie. Mais la perspective de n'être plus n'est-elle pas plus effrayante que tout?

Heureux, vous me précipitez dans le néant : le pire des maux ne sera-t-il pas pour moi la privation de tous les biens actuels? Vous dites que cet état ne nous intéresse en rien, puisque nous ne sentirons rien quand nous le subirons. C'est un pur sophisme. Sans doute l'insensibilité que vous me promettez ne peut pas affliger ceux qui n'existent pas, mais elle nous affecte singulièrement par la pensée; si elle ne touche pas les morts, elle touche les vivans, elle les afflige, elle les désespère en les privant sans compensation des biens de la vie. Ce n'est donc ni Cerbère, ni le Cocyte qui rendent infinie la crainte de la mort, c'est la menace du néant. Voilà le vrai malheur, le mal sans remède; de là une terreur sans consolation, le désespoir sans une lueur dans la nuit obscure et sans issue où l'on nous plonge. Hérodote pensait plus sagement qu'Épicure, lorsqu'il disait que Dieu, qui connaissait la douceur de l'éternité, en avait envié la jouissance aux hommes. En effet, quelle joie résisterait à cette pensée toujours présente qu'elle tombera dans un néant infini comme dans une mer sans fond? Sous le coup de cette terreur qui plane sur la vie comme une menace, un épicurien même ne saurait être heureux.

Plutarque touche ici le fond de la question en même temps que le fond du cœur humain. Il se montre psychologue pénétrant et moraliste ingénieux en faisant voir qu'Épicure n'a fait que supprimer le mal d'un côté pour le rétablir de l'autre, et changer de place la misère de l'homme : il détruit la crainte de la mort, mais il y substitue la terreur de l'anéantissement absolu. Laquelle est la plus grave des deux? laquelle est la plus inquiétante pour l'homme et de nature à empoisonner davantage sa vie? Est-ce vraiment guérir des malades que de les désespérer en leur disant que leur maladie est incurable et qu'elle va bientôt cesser par la mort? Le désir de l'être est mêlé aux racines les plus délicates et les plus profondes de l'être; on ne peut l'arracher sans déchirer l'être lui-même. Plutarque, qu'on a l'habitude de traiter un peu trop légèrement dans la philosophie d'école, laquelle n'est pas toujours la philosophie humaine, a trouvé le mot le plus saisissant, celui qui résume toutes les oppositions instinctives de l'humanité aussi bien que les contradictions savantes des philosophes : ce n'est pas le Cocyte qui est à craindre, c'est le néant.

Ainsi, quoi qu'on fasse, le problème est éternel et il recommence toujours. Je sais ce qu'on nous répondra : il s'agit de vérité, non d'utilité; il s'agit d'éclairer les hommes, non de les servir en flattant leurs imaginations ou leurs passions; il vaut mieux les désoler par la science que de les endormir par la superstition. Qu'importe si la vérité est triste? Elle est la vérité, cela suffit. — Nous entendons bien et nous tiendrions grand compte de cette observation s'il

ne s'agissait pas ici de la philosophie épicurienne qui s'était proposée au monde comme une doctrine pratique plutôt que spéculative, et qui a dû surtout son succès aux promesses qu'elle faisait de rendre le calme à l'existence humaine et de lui apporter le bonheur. Cette promesse a-t-elle été tenue? Voilà toute la question, celle du moins dans laquelle nous avons voulu limiter notre étude. Eh bien! non, les grandes espérances que l'école épicurienne avait apportées aux hommes ne se sont pas réalisées; les enthousiasmes qu'elle avait soulevés d'abord sont retombés lourdement à terre, après des déceptions sans nombre: on peut dire qu'elle a fait banqueroute au monde antique, qui lui avait fait généreusement crédit. Après avoir tant espéré d'une philosophie du bonheur, définitive et sans illusion possible, l'humanité s'est sentie plus triste que jamais, avec la ruine d'une illusion de plus: tout était à recommencer.

Une tristesse aggravée d'une déception, voilà le résultat le plus clair de cette grande aventure d'idée et le dernier terme de cette prodigieuse fortune de l'école épicurienne. Si l'on y réfléchit, pouvait-il en être autrement? Était-ce donc la masse souffrante de l'humanité, les pauvres, les opprimés, les esclaves, qui pouvaient trouver leur compte à une philosophie pareille? Comment cela eût-il été possible? Elle ne les consolait pas de leur misère, puisqu'elle n'allégeait pour eux ni le poids de leurs chaînes, ni les soucis, ni les humiliations, ni l'injustice, ni l'ignominie. Il faisait beau dire à ces malheureux que le plaisir est quelque chose d'absolu, de parfait en soi, qu'on peut ramasser dans un moment l'infini du bonheur et concentrer dans un éclair de joie toute une éternité; il faisait beau dire à ces misérables qu'il y a une science et un art de la volupté qui se peuvent appliquer dans toutes les conditions de la vie; et pendant ce temps-là leur dos saignait sous le fouet, leur corps pliait sous des fardeaux trop lourds, leurs enfans étaient vendus au loin, leurs femmes et leurs filles servaient au plaisir du maître. En vérité, Épicure ne pouvait rien pour eux; mais il pouvait faire quelque chose contre eux : de ces déshérités de la vie il fit les déshérités de la mort.

Quant aux heureux de ce monde, aux hommes libres, aux riches, à toute cette noblesse voluptueuse et légère qui embrassa avec passion cette nouvelle doctrine, à tous ces poètes qui la célébrèrent, à tous ces hommes positifs qui la pratiquèrent en conscience, était-ce en réalité une doctrine de libération, la science définitive du bonheur, que leur apportaient les épicuriens? Là aussi la déception se fit bientôt sentir : et je ne parle pas seulement de celle qu'amena bientôt la rigueur croissante des temps, de celle que devaient produire dans ces âmes amollies par la volupté les épreuves terribles de la vie publique, les troubles d'une des époques les plus drama-

tiques de l'histoire, l'anarchie, les fureurs des factions, les implacables cruautés des vainqueurs, cette lutte pour la vie, pour l'honneur, pour le devoir, qui est la dure loi des temps de révolution, et qui demande aux âmes, pour ne pas déchoir, d'être sept fois trempées aux sources les plus hautes et les plus pures. Non, je parle des déceptions que contenait le principe même de la doctrine, mis en regard de la réalité humaine et de la vie. Pour les âmes frivoles elles-mêmes, après quelques années d'ivresse rapide et sans pensée, n'arrive-t-il pas un jour où le plaisir trahit son aridité et son insuffisance? Ce jour-là, c'est celui qui arrive au signal inévitable de la nature, quand on sent avec épouvante s'épuiser en soi la faculté du plaisir et se tarir la source des sensations, que l'on croyait aussi inépuisable que la source des jours que l'on doit vivre, quand enfin l'homme se trouve en tête-à-tête avec une vieillesse sans joie, aigrie et irritée par les souvenirs! Certains épicuriens en prenaient galamment leur parti : une vie sans plaisir leur paraissait pire qu'une mort sans conscience; ils buvaient la mort dans une dernière libation, ou, comme Pétrone, ils se faisaient ouvrir les veines dans un dernier banquet. Les autres, lâches devant la mort comme ils l'avaient été devant la vie, traînaient des jours flétris que Plutarque, qui en a été le témoin, décrit avec une verve indignée qui ranime son style et le réveille de ses langueurs : « Quoi de plus triste que ces voluptés aveugles et efféminées qui ne sont que les aiguillons impuissans d'une sensualité amortie? Cependant comme ces épicuriens vieillis ne cessent pas de désirer ces jouissances auxquelles leur corps se refuse, ils se livrent à des actions honteuses qui, de leur aveu même, ne sont plus pour eux de saison. Ils se nourrissent, faute de plaisirs nouveaux, du souvenir des anciens, comme on use au besoin de nourritures salées à l'excès; ils cherchent ainsi à rallumer, contre le vœu de la nature, une étincelle de sensation dans des sens presque morts, et qui ne sont plus qu'une cendre froide. » Là aussi n'y a-t-il pas eu des promesses illusoires que la doctrine du plaisir ne peut tenir en face de la nature? Où est en tout cela cette volupté divine et ce bonheur stable que nous promet Épicure?

Je sais qu'il y a eu un autre épicurisme, sobre et tempérant, souvent enseigné par Épicure lui-même, malgré bien des contradictions, et pratiqué par quelques âmes hautes et fières; mais ces âmes non plus n'ont jamais connu ce bonheur infini qu'on leur annonçait : elles ont vécu sans joie dans le présent, en face de cette perspective de n'être plus qu'on leur ouvrait dans l'avenir.

Lucrèce n'est-il pas lui-même le plus saisissant exemple de cette tristesse épicurienne qui fut le partage de quelques intelligences d'élite et comme leur signe dans le monde antique? Ne sent-on pas à

travers l'enthousiasme de ses vers, au fond même de cette passion ardente qui les anime, le sentiment désespéré du vide de cette vie que sa doctrine parait de tant d'illusions et que son imagination complice s'efforçait en vain d'aimer? On a dit avec raison que la véritable réfutation de la doctrine qui prêche la volupté est la tristesse de son plus grand interprète. Lucrèce ne craint plus la mort, qui est, à ses yeux, désarmée de ses épouvantes; mais il n'aime plus la vie, qu'il a trop analysée. De là un contraste saisissant qui fait l'intérêt pathétique de son œuvre : la lutte entre une doctrine et une âme dont l'une contredit l'autre. Nul n'a mieux senti que lui ce néant de la vie sans avenir et sans but, quand on l'a réduite à la poursuite du plaisir et qu'on ne peut plus rien espérer d'elle. Alors la nature, lasse des vaines plaintes qu'on lui fait, prend la parole, dans des vers magnifiques, et dit à l'homme : « Insensé, si tu n'es plus heureux, si tu ne peux plus l'être, que ne cherches-tu dans la fin de ta vie un terme à tes peines? Car enfin, quelque effort que je fasse, je ne peux plus rien inventer de nouveau qui te plaise; c'est toujours, ce sera toujours la même chose; attends-toi à ne voir jamais que la même suite d'objets, quand même ta vie devrait triompher d'un grand nombre de siècles, bien plus, quand tu ne devrais jamais mourir. » L'ennui de la vie, voilà la dernière conséquence logique et inattendue d'une doctrine qui avait pensé combler de joie l'existence humaine en la débarrassant du souci et des terreurs de l'avenir, en la ramassant sur elle-même dans l'instant présent, pour concentrer en elle plus de jouissance et de bonheur. C'est que le plaisir, même avec l'insouciance de la mort, ne peut suffire à l'âme humaine : quand on lui ôte la crainte de la mort, on lui inspire du même coup la crainte du néant, qui décolore tout et désenchante même la vie présente. Il n'y a qu'une théorie de la vie, vraiment libératrice et qui affranchit l'homme de la crainte servile de la mort : c'est celle qui donne un grand objet à la vie finie, un objet infini, si je puis dire, soit le dévoûment à une idée éternelle, soit la personnalité morale à créer par l'épreuve, soit le progrès humain, la rédemption de la pauvre espèce humaine de ses erreurs et de ses misères, soit un grand espoir d'outre-tombe, un objet enfin qui soit à la hauteur de l'âme humaine, une raison de vivre qui vaille la peine que l'on vive, que l'on souffre et que l'on meure pour elle.

E. Caro.

ÉTUDE

SUR LA

POLITIQUE FRANÇAISE EN 1866

V [1].

LES DERNIÈRES NÉGOCIATIONS. — LES RESPONSABILITÉS.

X. — LES DEMANDES DE COMPENSATION.

Tandis que M. de Bismarck, au milieu d'une armée triomphante, voyait la fortune le combler de ses prodigalités, M. Drouyn de Lhuys s'essayait avec une énergie nouvelle, en face des récriminations du sentiment public, à ressaisir les occasions perdues. Il était bouleversé des concessions faites à l'ambassadeur de Prusse; elles enlevaient, à vrai dire, à sa politique les seuls moyens d'action qui lui restaient pour forcer le cabinet de Berlin à transiger avec nos intérêts. Il ne s'agissait plus en effet du principe de la contiguïté des territoires que, la veille encore, il refusait d'admettre, si le gouvernement prussien devait repousser celui des compensations. C'était l'annexion pratiquée sur une vaste échelle, dépassant 4 millions d'habitans, concédée par surprise, sans restriction, sans autre garantie que des déclarations et des protestations. A la vérité, M. de Goltz, sous le masque du dévoûment, avait surpris la religion de l'empereur. Il lui avait fait de l'exaltation de l'armée prussienne et de ses états-majors le tableau le plus inquiétant; il avait placé sous ses yeux des lettres *confidentielles* du quartier général disant que M. de Moltke se faisait fort, malgré l'insuffisance de sa

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 septembre, et du 1er et du 15 octobre.

cavalerie, de mettre la France à la raison (1); ces lettres ajoutaient qu'il était sérieusement question de bâcler la paix avec l'Autriche et de prendre l'offensive sur le Rhin. M. de Goltz s'était aussi attaqué à la politique de M. Drouyn de Lhuys, qu'il taxait de brouillonne, car elle ne tendait à rien moins, disait-il, qu'à diviser deux pays faits pour s'entendre; il avait ouvert à notre politique de larges horizons; en un mot, il avait répété, en renchérissant encore, ce que M. de Bismarck disait le 14 et le 15 juillet à M. Benedetti du désir sincère de la Prusse de s'entendre avec la France et de procéder avec elle, sans souci de l'Europe, à un grand partage territorial, sanctionné par des engagemens solennels; mais ce n'étaient malheureusement que de vaines assurances, tandis que la parole du souverain se trouvait engagée. Toutefois l'empereur, en promettant d'appuyer les annexions, avait eu soin de réserver l'assentiment de son gouvernement. C'était la dernière carte qui restait au ministre pour sauver une partie grandement compromise.

La situation de M. Drouyn de Lhuys, après le succès que venait de remporter une diplomatie peu scrupuleuse, ne laissait pas que d'être pénible. Il fallait un esprit aussi délié que le sien pour concilier les concessions impériales avec les déclarations si catégoriques qu'il avait toujours faites à M. de Goltz lorsqu'il était question entre eux d'un remaniement territorial. Il maintint énergiquement le principe de la corrélation entre les annexions et les compensations, mais il transigea sur le fait accompli des conquêtes.

Le 5 juillet, il voulait s'opposer par les armes à tout agrandissement territorial sur la rive droite du Rhin qui n'aurait pas eu pour conséquence immédiate une concession équivalente sur la rive gauche. Le 20 juillet, il maintenait encore ses prétentions, mais il s'en remettait à une entente à l'amiable avec le cabinet de Berlin pour en assurer les effets. Nous examinerons plus tard si ces espérances étaient fondées.

M. de Goltz ne s'endormit pas sur son succès. Il lui restait à le faire officiellement consacrer. De quels argumens et de quels moyens fit-il usage pour arriver à ses fins? Les lettres trouvées aux Tuileries nous le montrent aux prises, la plume à la main, avec M. Rouher et M. Drouyn de Lhuys, et même en correspondance directe avec le souverain.

Parmi ces lettres, il en est une qui est caractéristique; elle con-

(1) Les propos de M. de Moltke furent du reste répétés à un de nos agens en Allemagne, peu de temps après, par le général de Stulpnagel. C'était un mot d'ordre; l'armée à ce moment n'était pas encore suffisamment reconstituée pour se retourner du jour au lendemain contre la France. On croyait savoir aussi que M. Giskra, gagné à M. de Bismarck, consacrait tous ses efforts à Vienne pour amener une paix directe entre l'Autriche et la Prusse.

tient des indices significatifs d'une méfiance réciproque qui n'ira qu'en augmentant. Le sens en est assez difficile à démêler par le fait de la suppression dans le texte d'une dépêche télégraphique de M. de Bismarck. Mais on devine qu'un gros nuage s'est déjà élevé entre Saint-Cloud et le quartier général.

L'empereur a rencontré à Florence une résistance à laquelle il était loin de s'attendre; il s'en inquiète, il s'en afflige; il ne s'explique pas que le roi Victor-Emmanuel, toujours si empressé à déférer à ses conseils, persiste malgré ses instances à poursuivre les hostilités et à le paralyser dans ses démarches. Il appréhende que le cabinet de Berlin, au lieu de tenir sa promesse et de consacrer toute l'influence que nous lui avions laissé prendre à presser l'Italie de signer l'armistice, ne l'encourage au contraire secrètement à ne pas désarmer tant que les annexions ne seront pas officiellement consenties. Le prince Napoléon, qu'on avait envoyé à Florence, certain qu'il serait écouté, se voit lui-même éconduit. Les renseignemens qu'il transmet ne sauraient plus laisser de doutes sur les menées du gouvernement prussien. L'empereur alors ne ménage plus ni les témoignages de sa méfiance ni l'expression de son mécontentement.

Le comte de Goltz devine d'où l'accusation est partie. Il soupçonne le prince Napoléon et ne s'en cache pas. Après avoir supplié l'empereur, qui « lui a témoigné tant de bienveillance et de confiance dans de délicates négociations, de ne mettre en doute ni ses sentimens personnels ni les tendances politiques de son gouvernement, » il lui fait très respectueusement observer que l'Italie a un plus grand intérêt que la Prusse à continuer la guerre, et qu'elle peut désirer, ainsi que *ceux qui sont dévoués à sa cause*, que la responsabilité ne retombe pas sur elle. En homme prudent, il ne se contente pas de protester contre de perfides insinuations. Il se hâte de saisir l'occasion qui s'offre à lui pour prendre acte, en tout état de cause, des promesses impériales et pour conjurer tout retour. « M. de Bismarck, dit-il incidemment, avec une intention marquée, venait de recevoir le télégramme par lequel je lui avais annoncé que Votre Majesté appuierait les annexions dans le nord de l'Allemagne jusqu'au chiffre de 4 millions d'habitans. »

Il était difficile de procéder avec plus d'à-propos.

Le rêve touchait à sa fin; nous n'avions plus rien à attendre des événemens. Les résolutions s'imposaient. Trois voies restaient ouvertes à notre politique. Elle pouvait, satisfaite de la cession de la Vénétie et d'avoir fait accepter notre médiation, remettre à des temps meilleurs, avec des alliances toutes prêtes, et l'armée énergiquement reconstituée, le règlement général du compte que nous avions *bona fide* ouvert à la Prusse sans prendre les garanties nécessaires,

et auquel, bien des symptômes l'indiquaient déjà, elle espérait se soustraire. A la rigueur, on pouvait aussi, bien que l'on eût déjà atteint le 22 juillet, reprendre en sous-œuvre le programme du 5, et mettre le maréchal Randon en demeure de faire un effort suprême pour réunir nos dernières ressources et les porter sur le Rhin. La situation était dejà bien mauvaise, mais elle n'était pas désespérée, tant que les armées méridionales n'étaient pas défaites, ni la paix signée avec l'Autriche. D'ailleurs si la Prusse était sincère, comme elle le prétendait, une démonstration armée ne pouvait qu'aider son gouvernement à faire entendre raison à l'opinion publique et à la réconcilier avec les sacrifices qui nous seraient faits en Allemagne. On pouvait enfin s'associer à la Russie et réclamer un congrès pour y défendre les intérêts de la France au nom de l'équilibre européen méconnu. On préféra s'engager dans de périlleuses négociations, bien qu'on eût constaté notre impuissance militaire. On s'y décida sans avoir en main un titre régulier qui pût justifier nos revendications, en invoquant de simples assurances verbales et les déclarations qu'il nous avait plu de faire à la veille de la guerre. On s'en remettait donc en réalité à la sincérité et au bon vouloir de la Prusse, tout en conservant en apparence une attitude comminatoire.

Je ne sais s'il se produira plus tard des justifications autorisées qui nous permettront de saisir la pensée qui a présidé à cette seconde campagne diplomatique, alors que la première aurait dû suffire pour nous imposer la plus extrême circonspection. J'ai posé les questions. L'histoire mieux éclairée les résoudra dans son impartialité.

C'est le 23 juillet qu'on arrêtait le nouveau programme. Il maintenait et même élargissait nos prétentions. Il ne différait de celui du 5 juillet, en dehors de la médiation armée, que par les circonstances dans lesquelles il se produisait et qui s'étaient, dans l'espace de quinze jours, si visiblement modifiées. Les préoccupations qui assiégeaient l'empereur avaient réagi sur sa santé. Le mal dont il souffrait s'était sérieusement aggravé. Le séjour de Vichy devenait nécessaire. Il dut quitter Paris au moment où la crise diplomatique allait entrer dans sa phase aiguë. M. Drouyn de Lhuys du reste avait repris la haute main. Déjà M. de Goltz s'en était ressenti, lorsque dans sa lettre du 26 juillet à l'empereur il jugeait nécessaire de protester de sa bonne foi et de la sincérité de son gouvernement. Ceux qui avaient fait campagne avec lui commençaient à s'inquiéter de ses allures; son langage devenait vague, incertain, dilatoire et fuyant; ils appréhendaient le débiteur peu scrupuleux, soulevant des questions de procédure, et cherchant à éluder ses engagemens. Son collègue, le chevalier Nigra lui-même, se tenait sur la réserve;

ce qui lui revenait des rapports entre les deux quartiers généraux n'était pas de nature à l'édifier. M. de Goltz n'était pas homme à se décontenancer pour si peu; ce qui lui importait, c'était la reconnaissance officielle des annexions et c'est à cette fin qu'il adressait au ministre des affaires étrangères une mise en demeure d'exécution, en se fondant sur les promesses de Saint-Cloud.

La réponse de M. Drouyn de Lhuys est trop importante, pour n'être pas reproduite presque intégralement; elle déchire les voiles, parle haut et ferme; mais c'est le coup de canon de la déroute, qui ne saurait impressionner un ennemi resté maître des positions et en train de s'y fortifier.

« Il est bien vrai, écrivait M. Drouyn de Lhuys au comte de Goltz, puisque dans votre lettre vous vous référez à vos entretiens avec l'empereur, que Sa Majesté, en interposant ses bons offices pour le rétablissement de la paix, n'hésita pas à admettre que la Prusse, à la suite de ses succès, pouvait prétendre à une extension de territoire comportant de 3 à 4 millions d'habitans. Il ne pouvait d'ailleurs méconnaître que cet agrandissement modifierait gravement l'équilibre des forces. Mais Sa Majesté n'a pas voulu compliquer les difficultés d'une œuvre d'intérêt européen, en traitant prématurément avec la Prusse les questions territoriales qui touchent particulièrement la France. Il lui semblait suffisant de les avoir indiquées, et elle se réservait d'en poursuivre l'examen d'un commun accord avec le cabinet de Berlin, lorsque son rôle de médiateur serait terminé. Toutes les fois que dans mes conversations avec vous j'ai abordé la question des changemens territoriaux qui pourraient avoir lieu au profit de la Prusse, je vous ai exprimé la confiance que le cabinet de Berlin reconnaîtrait l'équité et la convenance d'accorder à l'empire français des compensations de nature à augmenter dans une certaine proportion sa force définitive. Le 23 juillet, j'ai rappelé cette réserve à M. Benedetti dans une dépêche qui a reçu l'approbation de l'empereur. Cette dépêche a été confidentiellement communiquée par notre ambassadeur à M. le comte de Bismarck, qui, admettant l'équité de ce principe, a même échangé avec lui quelques idées concernant les moyens d'en réaliser l'application pratique. Cet entretien, dont M. Benedetti me rend compte dans la lettre du 26 juillet, est antérieur à la signature des préliminaires et de l'armistice; il devait être repris ultérieurement. En réponse à cette lettre, j'ai adressé à M. Benedetti, sous la date du 29, un télégramme également approuvé par Sa Majesté, dans lequel je précise nos vues et que notre ambassadeur a dû recevoir soit à Nikolsbourg, soit par duplicata à Berlin... »

Cette réponse mettait un terme aux équivoques. Il ne s'agissait plus de savoir si la Prusse était de bonne foi et animée de dispo-

sitions amicales; le doute n'était plus permis; l'annexion des 4 millions d'habitans ne serait consacrée qu'en échange d'une compensation, c'est-à-dire d'une rectification de frontières. Il est vrai que sur ce dernier point, on ne précisait rien, on se contentait de poser le principe, s'en remettant pour le reste aux entretiens de M. Benedetti avec M. de Bismarck.

Cette mise en demeure n'avait qu'un tort, celui d'être tardive et de ne pas s'appuyer sur une armée concentrée sur le Rhin dès les premiers jours de juillet. On était au 4 août, et la bataille de Sadowa s'était livrée le 2 juillet; l'armistice était signé, les munitions et les approvisionnemens avaient été renouvelés, les réserves accouraient et doublaient la force numérique de l'armée prussienne; l'Italie nous échappait et les envoyés du midi allaient arriver à Berlin pour implorer la paix. D'ailleurs nos hésitations ne révélaient-elles pas nos défaillances morales et notre faiblesse militaire? M. de Goltz en savait long à ce sujet, et l'on peut croire qu'il n'effrayait pas sa cour sur les conséquences qu'aurait une fin de non-recevoir. Au surplus il ne se tenait pas pour battu, il lui restait un dernier recours; il prit le parti de s'adresser à M. Rouher, dans l'espérance que son intervention auprès de l'empereur serait décisive.

M. Rouher, par la nature de ses fonctions, avait acquis une prépondérance marquée dans la direction de la politique, et les diplomates, qui vont toujours chercher l'influence déterminante où elle est, ne faisaient souvent que traverser le cabinet du ministre des affaires étrangères, pour arriver plus vite dans celui du ministre d'état. M. de Goltz y mettait personnellement une affectation calculée, avec l'arrière-pensée de provoquer des tiraillemens et d'établir un antagonisme dont il espérait tirer parti. M. Rouher, ayant à défendre la politique impériale devant les chambres, devait nécessairement être tenu au courant des négociations; d'ailleurs la confiance toute particulière qu'il inspirait à l'empereur, et que justifiaient son grand talent et l'intégrité de son caractère, l'autorisait pleinement à se prononcer dans une occurrence aussi grave. Mais son action, s'exerçant en dehors du conseil, ne pouvait avoir que des inconvéniens. C'était rendre le jeu facile aux agens étrangers que de leur permettre de recourir aux influences si multiples qui travaillaient alors la cour des Tuileries. Il y avait là un déplacement, pour ne pas dire un éparpillement de responsabilités, dangereux pour notre politique, laquelle, sans qu'on s'en rendît compte, subissait tour à tour et souvent tout à la fois la pression des diverses coteries. Notre diplomatie dut nécessairement en ressentir le contre-coup, si bien qu'elle en était arrivée à manifester des préférences, et que, faute d'une pensée dirigeante unique et ré-

solue, ses sympathies se partageaient entre toutes les alliances. Ce n'est pas qu'elle perdît un seul instant le sentiment de ses devoirs ni qu'elle négligeât d'interpréter ses instructions avec la plus scrupuleuse loyauté, mais elle était dévoyée, et en ce qui touchait la politique générale elle se trouvait livrée la plupart du temps à ses propres inspirations. D'ailleurs l'empereur n'avait aucun penchant pour elle; il s'en méfiait, car il savait qu'en dehors de la petite école qui se groupait autour du Palais-Royal, elle n'éprouvait pour les déviations de notre politique qu'une admiration réservée et qu'elle déplorait l'intervention dans nos affaires de personnages étrangers, équivoques et parfois subalternes. Ses préventions dataient de loin. Déjà en 1854 il les manifestait dans ses épanchemens avec le prince Albert. Il ne lui cachait pas le peu de confiance que lui inspirait « la capacité politique » de ses agens. — « Je ne lis pas les dépêches, lui disait-il, je me contente d'extraits, » et il ajoutait qu'il trouvait une compensation suffisante à ne pas suivre la correspondance diplomatique dans les rapports particuliers que lui adressaient de chaque poste important des hommes de confiance.

Une étude d'un intérêt saisissant, récemment publiée par la *Revue* (1), nous fait voir l'étrange spectacle d'un souverain de droit divin se livrant au plaisir de la diplomatie occulte, se cachant de ses conseillers officiels et poursuivant par-dessus leur tête des projets chimériques; mais, surpris dans ses menées secrètes par un ministre vigilant, soucieux de ses prérogatives, le souverain fit amende honorable devant la raison d'état et poussa la sincérité de son repentir jusqu'à sacrifier ceux qui l'avaient servi. — Il est arrivé à l'empereur Napoléon III comme à Louis XV de poursuivre des projets chimériques, et de s'engager, à l'insu de ses conseils, dans des pourparlers mystérieux, mais il ne s'est trouvé dans ses entours personne d'assez autorisé, d'assez vaillant pour l'arracher à ses rêves et le ramener aux réalités de la politique française.

Du reste, dans ces tristes jours de l'été 1866, tous les esprits étaient défaillans, et rien n'était plus aisé que de nous surprendre, d'éveiller des craintes ou d'entretenir des illusions, de nous faire reculer ou de nous inciter à de compromettantes démarches. L'habileté de M. de Goltz fut à la hauteur de cette tâche. La jalousie que lui inspirait son ministre et le secret désir de le supplanter ne firent qu'exalter son patriotisme. Longtemps il avait cherché à contrecarrer ses desseins, mais, les événemens une fois engagés, ce fut lui qui porta les coups décisifs. La Prusse ne saurait oublier son nom, il est inséparable de nos malheurs.

Toutefois en cette circonstance son habileté s'était dépensée en pure perte. M. Rouher avait bien voulu, une première fois, ap-

(1) *Le Chevalier d'Éon*, par M. le duc de Broglie, dans la *Revue* du 1er octobre 1878.

puyer en termes généraux auprès de l'empereur les demandes de l'ambassadeur de Prusse, tout en ayant soin de faire remarquer que la question de la reconnaissance des annexions lui paraissait solidaire de celle de la rectification des frontières. Mais lorsque M. de Goltz revint pour lui soumettre la réponse de M. Drouyn de Lhuys, qui refusait de poursuivre les négociations si les deux questions n'étaient pas traitées simultanément, il resta muet. Il demandait à M. Conti qu'on lui délîât la langue. Sa Majesté voulait-elle que, dans son rôle officieux, il fût explicite ou non? Devait-il ne réclamer que les frontières de 1814, ou commencer par demander davantage?

Sur ces différentes questions, M. Rouher ne paraissait pas d'accord avec l'impératrice. Elle aurait voulu, comme elle l'écrivait, demander beaucoup ou ne rien demander, afin de ne pas réduire à l'avance nos prétentions définitives. L'avis était sage, car les grandes exigences, elle le sentait avec l'instinct qui caractérise parfois les femmes, n'étaient plus de saison un mois après Sadowa, et elle pensait que, puisqu'on avait laissé échapper l'occasion, il serait plus habile et plus digne de ne pas compromettre, par de mesquines revendications, le règlement définitif de nos comptes avec la Prusse. M. Rouher, à son point de vue spécial de ministre d'état, préoccupé comme il l'était avant tout des chambres et des difficultés intérieures qui allaient s'aggraver de plus en plus, répondait à cela : « Pour demander beaucoup, il faudrait être au lendemain de grands succès, et ne rien obtenir aujourd'hui, ce serait laisser en grande souffrance l'opinion publique. Le sentiment du pays, ajoutait-il, dirigé, entraîné et égaré par les habiletés des hommes de parti, réclame un agrandissement. C'est une mauvaise position qu'il faut faire cesser au plus vite. »

M. Magne n'avait pas attendu que la crise arrivât à sa période aiguë pour demander à l'empereur d'aviser : « Tout ce que j'entends, lui écrivait-il spontanément, en haut et en bas, dans le civil et le militaire, me donne la conviction que les rapides progrès et les prétentions présumées de la Prusse inquiètent, et que l'ingratitude injustifiable de l'Italie irrite les esprits les plus calmes. Malheureusement on dit beaucoup que la France n'est pas prête, et il est évident que plus cette opinion sera répandue, moins sa voix sera écoutée : la fortune ne sourit qu'aux forts et aux résolus. »

Esprit net et précis, peu enclin à l'optimisme, M. Magne n'était pas de ceux qui pensaient qu'il nous suffirait de formuler des demandes pour les faire accepter. Il suppliait l'empereur d'arrêter un plan et, après avoir bien médité les concessions possibles, de déclarer nettement et clairement ce que la France voulait, ce qu'elle était résolue à obtenir et ce qu'elle était en état d'imposer. « Le sentiment national, ajoutait-il, serait profondément blessé si, en

fin de compte, la France n'avait obtenu de son intervention que d'avoir attaché à ses flancs deux voisins dangereux par leur puissance démesurément accrue. Tout le monde se dit que la grandeur est une chose relative, et qu'un pays peut être diminué, tout en restant le même, lorsque de nouvelles forces s'accumulent autour de lui. »

Le dévoûment du ministre d'état à l'empereur ne le cédait en rien à celui de l'ancien ministre des finances. Mais M. Magne, dès la date du 20 juillet, jugeait que, notre politique étant mal engagée, il ne lui restait qu'à se recueillir, à réduire ses prétentions au niveau de nos ressources militaires, tandis que M. Rouher, plein de confiance dans les ouvertures qui nous arrivaient du quartier général aussi bien que dans les protestations dont nous accablait le comte de Goltz, croyait encore à la date du 6 août que notre ascendant moral suffisait pour nous ouvrir les portes de Mayence et pour nous procurer le Palatinat. Ces deux hommes d'état s'inquiétaient au même degré de l'opinion publique, ils ne différaient que touchant la mesure des satisfactions que nous serions à même de lui assurer.

L'opinion publique, à cette heure avancée du règne, était en effet le grand souci du gouvernement impérial; c'est d'elle qu'il se préoccupait lorsque, pour faire oublier le Mexique, il autorisait en quelque sorte les puissances allemandes à se déclarer la guerre, et c'est elle qui, ne se souvenant plus de ses propres entraînemens, irritée par tant de mécomptes, implacable et impérieuse, s'imposait aux résolutions de ceux qui avaient excité ses appétits sans réussir à les satisfaire.

L'esprit frondeur gagnait de proche en proche jusqu'aux entours du trône, et, comme il arrive toujours en France aux heures de crise, ceux-là mêmes qui avaient préconisé la politique des nationalités renchérissaient sur l'opposition et lui fournissaient les argumens les plus dangereux. Les conseillers accouraient en foule; le gouvernement, ayant conscience de ses erreurs, tiraillé entre les avis les plus contradictoires, ne savait plus à quel parti s'arrêter. On disait la France humiliée, et les gens qui avaient protesté contre toute rectification de frontières se sentaient pris tout à coup du désir de voir leur pays ressaisir ses anciennes délimitations. On demandait des compensations territoriales et, sans se préoccuper des moyens d'action, on mettait le gouvernement en demeure d'aviser. On lui reprochait à la fois d'avoir sacrifié l'Autriche à la Prusse et cependant de n'avoir pas assez favorisé la Prusse pour mériter sa reconnaissance.

A mesure que l'on approche du dénoûment, le cœur se serre et l'esprit s'irrite davantage. On cherche les responsabilités, on vou-

drait pouvoir les saisir et les préciser, mais elles fuient, s'abritant derrière le souverain qui se tait et qui, dans son exil, poussera l'abnégation jusqu'à laisser publier des rapports politiques et militaires dont les révélations atteignent sa prévoyance (1).

A ce moment décisif, il était à Vichy, incapable de s'occuper d'affaires, et après une syncope, qu'un instant on avait crue mortelle, il s'en remettait au patriotisme et à l'expérience de son ministre des affaires étrangères, pour sauvegarder les intérêts du pays. Lorsque M. Drouyn de Lhuys, de sa propre initiative et cette fois en parfait accord de vues avec le ministre d'état, fit pressentir M. de Bismarck sur les compensations qu'il conviendrait d'assurer à la France, et rédigea les instructions qui prescrivaient à notre ambassadeur de réclamer Mayence et le Palatinat, il maintenait son programme du 4 juillet, en s'autorisant des assurances du cabinet de Berlin, qui n'avait cessé de déclarer qu'il ne serait procédé à aucun remaniement territorial en Allemagne sans une entente préalable avec la France. Il s'appuyait aussi, a-t-il affirmé depuis, sur les appréciations et les instances de sa diplomatie, qui non-seulement approuvait, mais provoquait en termes pressans des demandes de compensation auxquelles, disait-elle, on s'attendait à Berlin.

XI. — LES PRÉLIMINAIRES DE NIKOLSBOURG. L'ATTITUDE DE LA RUSSIE.

Le 22 juillet, les plénipotentiaires autrichiens, le comte Karoly et le baron Brenner, arrivaient à Nikolsbourg; notre ambassadeur les mit aussitôt en rapport avec M. de Bismarck et le général de Moltke, les deux négociateurs prussiens.

L'attitude de la Prusse s'était sensiblement modifiée depuis qu'elle avait obtenu de notre condescendance bien au-delà de ce qu'elle espérait. Elle n'en était plus à discuter le caractère de notre intervention ni à en mesurer les limites. Son intérêt était maintenant de nous transformer en véritables médiateurs et de nous laisser la responsabilité de ce rôle. Aussi M. de Bismarck demandait-il instamment à notre ambassadeur de prendre une part directe et officielle aux pourparlers qui allaient s'ouvrir. M. Benedetti s'y refusa. L'ironie du sort nous constituait les parrains de l'agrandissement de la Prusse; il ne pouvait nous convenir d'en être les garans.

L'issue rapide des négociations parut bientôt certaine. Dès la pre-

(1) M. Benedetti n'a publié son livre qu'après l'avoir soumis à l'empereur et avoir appelé son attention sur les déductions que ses adversaires pourraient en tirer. Mais l'empereur déclara qu'il ne voyait en ce qui le concernait personnellement aucun inconvénient à ce que la vérité sur les événemens de 1866 fût révélée tout entière.

mière entrevue, on estimait que tout serait terminé avant l'expiration de l'armistice : l'Autriche était résignée (1), la Prusse était accommodante (2). M. de Bismarck prévoyait le quart d'heure de Rabelais ; nous n'avions encore introduit aucune demande, mais ce qui lui revenait de Paris montrait que « nos prétentions initiales, » suivant l'expression du ministre d'état, se reporteraient avant tout sur l'Allemagne. Il avait donc hâte de désintéresser l'Autriche et de s'assurer du côté du Rhin toute la liberté de ses mouvemens. M. Drouyn de Lhuys multipliait ses efforts pour vaincre les dernières résistances de l'Italie ; il croyait bien faire en hâtant la conclusion de la paix, se flattant qu'une fois débarrassé des entraves de la médiation il pourrait se consacrer tout entier à l'intérêt français, que la surexcitation de l'opinion publique ne permettait pas de laisser plus longtemps en souffrance.

Dès la première heure, M. de Bismarck avait annoncé qu'il n'ouvrirait les négociations qu'avec l'Autriche seule ; lorsqu'il fut convaincu que le cabinet de Vienne était franchement résigné à lui livrer la direction de l'Allemagne, ce qui pour lui était le point capital, il maintint d'une manière absolue son refus d'admettre aux conférences les représentans des états secondaires. Il en coûta peu à la cour de Vienne de les abandonner à leur sort ; c'étaient des alliés équivoques et au demeurant peu dignes d'intérêt. Pendant la paix ils s'étaient épuisés en luttes stériles, et, lorsque vint la guerre, ils ne surent prendre aucun parti décisif. Leur attitude n'avait servi qu'à fournir à M. de Bismarck les moyens de discréditer la Diète, de s'attaquer aux institutions fédérales et de précipiter la rupture de la confédération, qui était leur seule raison d'être, la garantie la plus précieuse de leur existence. Aussi l'Autriche, malgré ses traités d'alliance, laissa-t-elle à la Russie le soin de défendre le roi de Wurtemberg et le grand-duc de Hesse, et à la France celui d'empêcher le démembrement de la Bavière. Mais sa résignation n'allait pas jusqu'à souscrire à un remaniement territorial dans le nord de l'Allemagne sans le concours ou l'adhésion des grandes puissances ; elle comptait sur une intervention diplomatique de l'Europe pour contenir ou modérer les vues ambitieuses de la Prusse.

M. de Bismarck ne laissa pas aux plénipotentiaires autrichiens le temps de protester ; il n'eut qu'à placer sous leurs yeux les dépêches du comte de Goltz pour les convaincre de l'inanité de leur résis-

(1) Le 12 juillet, M. Drouyn de Lhuys avait télégraphié à M. de Gramont que l'empereur pensait que la continuation de la lutte serait la ruine complète de l'Autriche.

(2) Ce qui en ce moment importait avant tout à M. de Bismarck, c'était que l'Autriche sortît de la confédération germanique et renonçât à toute participation aux affaires allemandes des deux côtés du Mein.

tance. La France, impuissante, n'interviendrait pas, si la lutte était reprise, et, pour se procurer un agrandissement, elle faisait litière de l'Allemagne du nord : telle était la moralité de la correspondance de l'ambassadeur du roi à Paris. C'était le vieux jeu de la diplomatie, toujours nouveau et toujours efficace, dont s'était servi le ministre prussien, et dont l'Autriche, elle aussi, dans des temps plus heureux, avait fait un fréquent usage.

Le cabinet de Vienne, après ces révélations, céda sur toute la ligne. Il ne songea plus qu'à sauver la Silésie (1) et le trône du roi Jean. Le salut de la Saxe lui tenait autant à cœur que l'intégrité de l'empire d'Autriche; pour l'assurer, il serait allé jusqu'à sacrifier en Silésie les vingt-cinq milles géographiques que demandait M. de Bismarck à titre de transaction, si le roi de Prusse n'avait pas repoussé cette combinaison. Il tenait à prendre la Saxe. Lorsque son ministre en revint à ses demandes premières, il n'était plus temps; il n'y avait plus matière à transaction, la France s'était mise du côté de l'Autriche, se rappelant, elle aussi, la fidélité saxonne aux heures néfastes de son histoire.

Nikolsbourg réservait de douloureuses épreuves aux ministres dirigeans des cours secondaires, si glorieux et si pénétrés de leur importance lorsqu'ils conféraient à Bamberg et à Würzbourg. M. de Pfordten surtout eut à pâtir de la morgue du vainqueur, qui lui exprima en termes hautains sa surprise de le voir audacieusement pénétrer au quartier général, et lorsqu'il fit observer qu'il n'avait eu qu'à décliner son caractère officiel aux avant-postes prussiens pour arriver sans difficulté au château de Nikolsbourg, M. de Bismarck s'écria : « C'est pour cela que j'ai fait mettre aux arrêts l'officier qui commandait le premier avant-poste, car son devoir était de vous empêcher de passer. »

Après quatre jours de pourparlers, on tomba d'accord sur les conditions principales, et la paix pouvait être considérée comme conclue. Il ne restait plus qu'à débattre des questions de détail. M. de Bismarck s'était montré aussi prévoyant qu'expéditif. Il avait expressément stipulé que les engagemens seraient ratifiés sans retard par les souverains, tout comme s'il s'était agi de l'instrument définitif. Il craignait des retours imprévus, et il lui importait d'être entièrement à couvert du côté de l'Autriche, avant d'être appelé à régler ses comptes avec la France.

Le 26 juillet, il signait à la fois les préliminaires et un armistice de quatre semaines, sans s'arrêter aux réclamations du ministre d'Italie, qui n'était autorisé à adhérer que sous trois conditions :

(1) Dès le 13 juillet, l'empereur François-Joseph avait déclaré au cabinet des Tuileries que l'Autriche préférerait courir la chance des armes et périr avec honneur plutôt que d'acheter son salut au prix d'une cession de territoire.

1° la remise directe de Vérone; 2° la renonciation de l'Autriche à tout dédommagement pour l'abandon de la Vénétie; 3° la cession du pays de Trente.

M. de Bismarck, tant que les conditions de la paix n'étaient pas assurées, n'avait rien négligé pour encourager l'Italie dans ses prétentions et dans la résistance qu'elle opposait à la France. Il en convint avec M. Benedetti, tandis que M. de Goltz s'indignait à Paris contre de « perfides insinuations. » Mais, une fois d'accord avec l'Autriche, il reconnut subitement que l'attitude de son allié était pour le moins étrange et ses exigences injustifiables. Il lui reprochait d'élever des prétentions nouvelles et inattendues; il déclarait que l'acquisition de la Vénétie remplissait amplement les conditions de l'alliance, et il se refusait à admettre que la Prusse fût obligée de continuer la guerre pour procurer aux Italiens des avantages excédant leurs engagemens respectifs. « Vos réclamations, ajoutait-il ironiquement, seraient à peine admissibles si votre armée s'était emparée du quadrilatère et avait conquis ce que vous revendiquez. » Il n'aurait dépendu alors que de la France de faire regretter à l'Italie les amers ennuis qu'elle lui causait; mais l'empereur, au contraire, bien qu'atteint dans son amour-propre et dans ses intérêts, mettait les soins les plus délicats à calmer les colères. Il intervenait à Vienne et obtenait des concessions que l'Autriche, en paix avec la Prusse et autorisée à se prévaloir du mécontentement exprimé par M. de Bismarck, n'avait plus aucun motif de faire. La cession de la Vénétie restait en suspens; la mission du général Lebœuf, chargé de remettre les forteresses, essuyait de perpétuels retards, et pendant ce temps, la France, irritée de tant de ménagemens et de mansuétude, récriminait avec violence contre son gouvernement.

La diplomatie russe n'avait pas abandonné l'idée du congrès. Ses inquiétudes ne faisaient que s'accroître en se voyant systématiquement exclue des pourparlers mystérieux qui se poursuivaient à Paris et au quartier général. Elle cherchait à éveiller nos défiances, elle nous dénonçait M. de Bismarck, nous mettait en garde contre les équivoques de sa politique et prétendait qu'en nous *amusant* avec le Palatinat, il n'avait qu'un but, celui de mettre un *coin* entre la France et la Russie. Les négociations de Nikolsbourg touchaient à leur terme lorsque le ministre de Russie à Berlin, M. d'Oubril, vint déclarer à M. de Werther, le secrétaire général du ministère des affaires étrangères, que son gouvernement tiendrait pour non avenues les modifications politiques et territoriales que la Prusse entendait faire subir à l'Allemagne, si elles n'étaient pas soumises à la libre discussion d'une conférence internationale dont le cabinet de Berlin avait reconnu l'autorité avant la guerre.

M. de Werther, pris au dépourvu par une démarche aussi péremptoire, était troublé et hésitant. Il ne se souciait pas de prendre acte d'une déclaration de cette gravité. — « Si une communication verbale ne vous suffit pas, lui dit sèchement le ministre de Russie, qu'à cela ne tienne, je vous passerai une note. »

Le cabinet des Tuileries n'ignorait pas cet incident; M. de Budberg s'évertuait d'ailleurs à l'associer aux protestations de son gouvernement. La fortune semblait ne nous abandonner qu'avec regret; elle s'offrait à nous une dernière fois. Il eût suffi à ce moment décisif d'un peu de clairvoyance et de décision pour tirer un merveilleux parti de l'irritation du cabinet de Saint-Pétersbourg et de l'effet produit par ses déclarations. Mais on s'obstinait à croire que de bons procédés, une confiance sans réserve, serviraient mieux les intérêts de notre politique qu'une démarche collective. Ne serions-nous pas dupes, si au lieu de tenir compte à la Prusse de ses sacrifices et de nous entendre avec elle, nous mettions dans la balance de l'Europe « des petits états sans consistance, des ombres qui ne pesaient plus rien (1)? » M. de Goltz ne reconnaissait-il pas la légitimité de nos prétentions? n'exprimait-il pas le désir de satisfaire nos vœux et de contracter avec notre pays une alliance nécessaire et féconde? Toutefois notre diplomatie ne laissa pas ignorer à M. de Bismarck les incitations dont elle était l'objet de la part du cabinet de Saint-Pétersbourg, mais ce fut pour lui apprendre que nous les avions déclinées.

Fort de notre refus, le cabinet de Berlin répondit sur un ton dégagé au prince Gortchakof que, si, au mois de juin, il s'était rallié à l'idée du congrès, c'était pour prévenir un conflit, mais que, la guerre ayant éclaté, son engagement était sans valeur. Il revendiquait hautement le droit de régler avec les états qui l'avaient combattu les conditions de la paix, et de stipuler les avantages qui lui étaient acquis par la victoire. Il était convaincu sans doute, en répondant de la sorte, que plus il exaspérerait le cabinet de Saint-Pétersbourg, plus aisément il le ramènerait à lui lorsqu'avant peu il serait à même de lui administrer la preuve que ses pourparlers avec la France n'avaient eu qu'un caractère dilatoire et que ses infidélités à l'alliance russe n'étaient qu'un jeu de la politique commandé par de périlleuses circonstances.

Le roi quitta Nikolsbourg le 29 juillet, après avoir refusé aux ministres de Hesse et de Wurtemberg la faveur humblement sollicitée d'une audience. Quant à M. de Bismarck, il n'attendait pour rentrer glorieusement à Berlin que l'échange des ratifications consacrant l'agrandissement de la Prusse et sa suprématie en Allemagne.

(1) Papiers des Tuileries, lettre de M. Rouher.

Rien ne retenait plus notre ambassadeur au quartier général; sa mission était terminée. Il s'était conformé strictement aux instructions de son gouvernement, subordonnant les questions qui nous étaient personnelles à la défense de l'Autriche et de ses alliés. Aussi M. Drouyn de Lhuys approuvait-il ses démarches et son langage; il reconnaissait que les clauses de la convention de Nikolsbourg étaient dans leur ensemble aussi favorables à nos intérêts qu'il était permis de l'espérer dans l'état des choses, et qu'elles reproduisaient fidèlement l'esprit et la substance de nos préliminaires. Mais il constatait dans l'acte une lacune importante; il y manquait une disposition essentielle: la faculté réservée aux états du midi de constituer une union internationale indépendante, et cet oubli lui donnait à réfléchir. Il devait quelques semaines plus tard trouver matière à de nouvelles réflexions en relevant une négligence non moins significative dans le traité de Prague: l'oubli de l'article assurant au Danemark la rétrocession des populations d'origine danoise. « Je ne puis croire, télégraphiait M. Drouyn de Lhuys à M. Benedetti, que le cabinet de Berlin veuille méconnaître un des engagemens formels consacrés dans la convention de Nikolsbourg (1). »

Deux programmes avaient été émis à la veille de la guerre; l'un, sous la forme modeste d'une circulaire, exposait les vues et les aspirations de la Prusse; l'autre, plus solennel, s'adressait à l'Europe et traçait en quelque sorte aux futurs belligérans la limite posée à leur ambition. Toutes les prévisions de la circulaire prussienne étaient dépassées, mais le programme des Tuileries était loin d'être rempli. L'Autriche, au lieu de conserver sa grande situation en Allemagne, en était exclue, et les états secondaires, loin d'avoir conquis, suivant la lettre impériale du 11 juin, plus de force et d'importance, ou disparaissaient, ou subissaient des conditions d'existence équivalant à un complet assujettissement aux volontés de la Prusse. Il est vrai que les préliminaires coupaient l'Allemagne en deux tronçons, mais la ligne du Mein, imposée par la France, loin d'entraver l'unité, ne devait servir qu'à la précipiter. La Prusse, au lieu d'être épuisée par la lutte, comme on s'y attendait, sortait d'une courte et prodigieuse campagne avec un sentiment tout nouveau de sa force, grisée de ses triomphes, pleine de confiance dans ses hommes de guerre et dans l'armement qui lui avait valu la victoire.

Dans une pareille situation, il y avait du mérite à être modéré. Ce mérite ne manqua pas à l'homme qui dirigeait la politique prussienne. Il sut avec des habiletés infinies, tant qu'il pouvait craindre notre intervention, ménager nos susceptibilités. Il arrêta sur notre

(1) Les clauses furent rétablies dans le traité à la suite de nos réclamations.

demande l'armée à quelques kilomètres de Vienne, il s'inclina avec bonne grâce devant notre médiation, nous en laissant, au détriment de son amour-propre, tout le bénéfice moral. Il accepta les bases de nos préliminaires. L'Autriche conservait l'intégrité de son territoire moyennant une indemnité de guerre de 75 millions de francs, qu'on pourrait appeler dérisoire en la comparant à celle qui nous fut imposée après nos propres revers. M. de Bismarck se montrait clément à l'égard des états du midi; il s'arrêtait à la ligne du Mein, n'imposant à la Bavière qu'une légère rectification de frontières, et il consentait à la formation d'une union méridionale indépendante. Si au nord la Prusse s'annexait quelques états, sur nos instances elle respectait la Saxe, l'objet de ses vieilles convoitises et, conformément à nos désirs, elle s'engageait à restituer dans les duchés les populations d'origine danoise.

« Je vais, je crois, jouer votre jeu, » avait dit Frédéric II au marquis de Beauvau, l'envoyé de Louis XV, au moment où il allait envahir la Silésie, et il avait ajouté: « Si les as me viennent, nous partagerons. » C'est le langage que M. de Bismarck nous avait tenu à Biarritz et qu'il tenait encore à la veille de Sadowa. Nous avions refusé obstinément et itérativement d'entrer dans son jeu. Il avait engagé la partie seul à ses risques et ses périls. Les as lui étaient venus, et il lui semblait que, n'ayant pas été à la peine, il n'y avait pas lieu de nous convier au partage des bénéfices. Il ne se considérait pas moins comme un beau joueur, et il croyait nous payer largement le prix d'une neutralité discutable, en subissant notre médiation et en s'offrant à rechercher avec nous les moyens de nous dédommager, partout où il nous conviendrait, — pourvu que cela ne fût pas à ses dépens, — et tant qu'il ne se serait pas mis d'accord avec la Russie.

XII. — LES INSTRUCTIONS DE VICHY RELATIVES A MAYENCE.

Le gouvernement de l'empereur, paralysé par l'exercice de sa médiation, attendait avec impatience le terme des négociations de Nikolsbourg pour régler ses comptes personnels avec le cabinet de Berlin. Il n'avait pas voulu jusque-là, disait-il, compliquer les difficultés d'une œuvre d'ordre européen, en traitant prématurément avec la Prusse la question des compensations territoriales. Mais, les préliminaires de la paix étant signés, rien ne devait plus s'opposer à de franches et cordiales explications. — Les rôles étaient renversés. Ce n'était plus à M. de Bismarck de s'enquérir du maximum de nos prétentions, son ambition était amplement satisfaite. C'était au gouvernement français de faire appel à l'équité du vainqueur et de débattre avec lui le prix d'une neutralité désormais périmée.

L'ambassadeur se trouvait cette fois d'accord avec son ministre. Il était d'avis qu'en présence des agrandissemens excessifs de la Prusse, un remaniement territorial était indispensable à notre sécurité. Il sentait que c'en était fait du prestige de l'empire si nous ne pouvions obtenir le redressement de nos frontières de l'est, et, interrogé par M. Drouyn de Lhuys sur l'opportunité et les chances d'une pareille demande, il se plaisait à en espérer le succès sans le garantir toutefois. Il rappelait les répugnances du roi Guillaume à céder du territoire allemand, et ajoutait que pour réussir à les vaincre il importait d'être en mesure « d'exiger, de tenir un langage ferme et d'avoir une attitude résolue (1). »

M. de Bismarck ne déclina pas la discussion, il n'était pas encore entièrement maître de ses mouvemens : les préliminaires étaient signés, mais ils n'étaient pas ratifiés. Il reconnut qu'il était juste et convenable de nous accorder quelque chose; il admettait l'équité du principe des compensations et il allait même « jusqu'à échanger des idées sur les moyens d'en réaliser l'application pratique (2). » Mais lorsque M. Benedetti parla des pays situés entre la Moselle et le Rhin, il se retrancha catégoriquement derrière la répugnance du roi à céder une portion quelconque du territoire prussien. S'il ne repoussa pas l'idée de nous procurer des compensations dans le Palatinat, il nous proposa franchement la Belgique, « s'offrant à nous entendre avec lui. » C'était la combinaison favorite de cet homme d'état, celle qu'il préconisait déjà à Paris et à Biarritz, et à laquelle il revenait sans cesse. Il allait même, dans ses heures d'expansion, jusqu'à guider notre inexpérience en matière d'annexion, en nous exposant les procédés dont il s'était servi lui-même pour s'assurer la conquête des duchés de l'Elbe. « Votre situation est bien simple, disait-il à M. Lefèvre de Béhaine; vous n'avez qu'à dire au roi des Belges que les inévitables agrandissemens de la Prusse vous paraissent inquiétans; qu'il n'y a guère qu'un moyen de parer à des éventualités dangereuses, et de rétablir l'équilibre dans des conditions convenables pour l'Europe et pour votre propre sécurité. Ce moyen, c'est d'unir les destinées de la Belgique à celles de la France par des liens si étroits que cette monarchie, dont l'autonomie serait d'ailleurs respectée, deviendrait au nord le véritable boulevard de la France, rentrée dans l'exercice de ses droits naturels (3). »

S'il répugnait au roi Guillaume de céder du territoire prussien, il ne répugnait pas moins à l'empereur de recourir à des procédés

(1) Benedetti, *Ma Mission en Prusse.*

(2) Lettre de M. Drouyn de Lhuys au comte de Goltz. — Papiers des Tuileries.

(3) Dépêche de M. de Gramont, juillet 1870 (extrait de la correspondance de M. Lefèvre de Béhaine).

violens pour river les destinées de la Belgique à celles de la France. Il sentait qu'on lui offrait là un présent dangereux, et qu'en l'acceptant il s'exposerait à soulever les protestations de l'Europe et à rompre à jamais l'entente avec l'Angleterre qui lui était précieuse à plus d'un titre. Mais dans les entours du souverain, les combinaisons suggérées par M. de Bismarck ne rencontraient déjà plus les résistances d'autrefois. Les esprits les plus sagaces étaient troublés, ils s'aveuglaient sur notre situation et s'inspiraient des résolutions les plus hasardées. Il leur en coûtait de s'avouer déçus par les événemens. On s'attaquait à leur imprévoyance, on les accusait d'avoir subordonné l'intérêt français à l'intérêt italien, et, pour échapper à ces reproches, ils formulaient tardivement, « avec les illusions qui sont propres aux hommes d'état français (1), » des demandes qui n'avaient plus aucune chance d'être agréées. Au risque d'être inconséquens, en portant atteinte au principe des nationalités que notre politique se faisait gloire de soutenir en Europe, ils désiraient tout d'abord effacer les conséquences de Waterloo, et rendre à la France ses frontières de 1814, afin de donner à l'opinion publique, comme le disait le ministre d'état, « un aliment et une direction. » Cette rectification du reste n'était considérée que comme un à-compte : on n'admettait pas qu'elle pût servir de quittance pour l'avenir ; mais on ajournait la réalisation des combinaisons suggérées par le ministre prussien ; on la remettait à d'autres temps, au jour où se produiraient des faits nouveaux. On spéculait sur les oscillations nombreuses que l'Allemagne aurait à subir avant de trouver son assiette, et sur les convoitises que déjà M. de Goltz laissait entrevoir à l'égard du groupe de confédérés au sud du Mein (2). « Nous serions des dupes, disait-on, si nous dépensions l'influence de la France pour maintenir des fantômes de souverains, et si nous comptions comme des sacrifices de la part de la Prusse des concessions qui ne lui coûteraient absolument rien. Quand nous nous serions donné beaucoup de mal pour maintenir sur leur trône de carton des préfets prussiens, nous serions bien avancés! Il faut nous réserver et nous tenir prêts pour de meilleures occasions. » Aussi, tandis qu'officiellement on se constituait le défenseur de l'intégrité des états au sud du Mein, on les réservait secrètement « comme matière à transaction. » « L'extension de la Prusse, disait une note trouvée dans les papiers de Cercey, sera une occasion toute naturelle et presque obligatoire de nous emparer de la Belgique. » C'est sous ces impressions, et dans cet ordre d'idées, bien que M. Drouyn de Lhuys fît des réserves explicites au sujet de la Belgique, que furent arrêtées et rédigées les instructions de Vichy,

(1) Circulaire de M. de Bismarck, juillet 1870.

(2) Papiers des Tuileries.

sans opposition de la part de l'empereur, qui s'en rapportait à la sagesse de ses conseils, et en particulier à l'expérience de son ministre des affaires étrangères. L'ambassadeur était invité à soumettre au gouvernement prussien un projet de traité « assurant à la France la rive gauche du Rhin jusques et y compris la forteresse de Mayence. »

— « Je préférerais disparaître de la scène politique, avait dit M. de Bismarck avant la guerre, dans une de ses heures les plus critiques, plutôt que de céder Mayence (1), » et c'était la cession de Mayence qu'on se proposait de lui réclamer, au lendemain de sa rentrée triomphale à Berlin. M. Benedetti savait mieux que personne combien cette prétention avait peu de chance d'être accueillie. Il était si convaincu des difficultés qu'il rencontrerait, qu'avant de communiquer le projet de traité il demanda l'autorisation d'en venir conférer avec le ministre. Mais il lui fut enjoint de passer outre et de ne venir à Paris que pour rendre compte de l'accueil fait à notre communication (2). On dit qu'il hésita et que malgré ces ordres il eut un instant la pensée de laisser ses instructions en souffrance et de partir pour s'en expliquer avec M. Drouyn de Lhuys. Il eut tort de se méfier de ce premier mouvement, qui était dicté par la sagesse même. S'il l'avait suivi, il eût épargné de douloureuses épreuves à son pays. Mais se ravisant, et se faisant fort des assurances qui lui avaient été données à Brünn et à Zwittau, il se résolut, esclave de ses instructions, à faire ce qu'on lui demandait. « Je ne négligerai aucun effort, écrivait-il, quelque vive que puisse être la résistance que je suis certain de rencontrer, car j'estime que dans cette négociation la fermeté est le meilleur, je dirais volontiers l'unique argument qu'il convienne d'employer. »

Après une longue campagne diplomatique, ouverte et poursuivie froidement et systématiquement, sans nourrir la moindre illusion sur les tendances secrètes du cabinet de Berlin, M. Benedetti devait perdre en un seul jour tout le bénéfice de sa réserve et de sa clairvoyance. Il crut être habile, et pensa « faire acte de prudence (3) » en se faisant précéder chez le président du conseil par l'envoi d'une copie du projet de traité, écrite de sa main. Il livrait ainsi à un adversaire sans scrupules une arme qui devait porter à notre politique un coup irréparable.

« Profondément pénétré des résistances que rencontreraient nos propositions, a-t-il dit dans le livre consacré à sa défense, j'avais

(1) Dépêche de M. Benedetti, 4 juin 1866. — « Il a cependant échappé au président du conseil de dire que, « *si la France revendiquait Cologne, Bonn et même Mayence, il préférerait disparaître de la scène politique plutôt que d'y consentir.* »

(2) Benedetti, *Ma Mission en Prusse.*

(3) Lettre particulière de M. Benedetti.

voulu, en procédant de la sorte, prévenir autant qu'il dépendait de moi l'effet immédiat des premières impressions, et me ménager la certitude d'aborder un si grave sujet sans m'exposer à des explications regrettables. »

M. de Bismarck a cherché depuis à dramatiser devant le parlement allemand l'entretien qui suivit cette communication. « Je vis entrer l'ambassadeur de France dans mon cabinet, a-t-il dit, tenant un ultimatum à la main, nous sommant ou de céder Mayence, ou de nous attendre à une déclaration de guerre immédiate. Je n'hésitai pas à répondre : Fort bien, alors nous aurons la guerre. » M. de Bismarck prétendait avoir ajouté : « Faites bien observer à S. M. l'empereur qu'une guerre pareille pourrait devenir une guerre à coups de révolutions, et qu'en présence de dangers révolutionnaires, les dynasties allemandes prouveraient qu'elles sont plus solidement établies que celle de l'empereur Napoléon. »

L'entretien n'eut pas ce caractère comminatoire, M. Benedetti l'affirme, et tout autorise à l'admettre (1). La conversation ne cessa pas d'être courtoise. L'ambassadeur fut « ferme et pressant. » M. de Bismarck refusa Mayence, mais il songea si peu à provoquer la France, qu'il offrit de prendre avec nous « d'autres engagemens qui seraient de nature à satisfaire les intérêts respectifs des deux pays. » Le moment n'était pas encore venu de nous enlever nos dernières illusions. Il lui importait, avant de nous donner « la mesure exacte de son ingratitude, » de fermer à notre politique les issues qui lui restaient encore ouvertes pour sortir de l'impasse où il nous avait acculés. Avec le projet de traité laissé entre ses mains, rien n'était plus facile; il nous tenait à sa discrétion; il ne nous était plus permis d'invoquer l'intérêt européen, et de nous reprendre, en désespoir de cause, à l'idée du congrès. Dès le surlendemain, le général de Manteuffel, appelé d'urgence de son quartier général à Berlin, partait pour Pétersbourg, muni de l'autographe de M. Benedetti. M. de Bismarck avait hâte de se réconcilier avec la cour de Russie, qui ne cessait de protester et de réclamer une conférence internationale, et nous étions appelés à faire les frais de la réconciliation! — Ce sont des procédés que la morale réprouve, et qu'absout malheureusement une politique qui ne se préoccupe que du résultat. Ces procédés étaient fort en usage au XVIIIe siècle, Frédéric II ne se faisait pas faute de communiquer au cabinet de Versailles les lettres de l'empereur Joseph II, et la

(1) M. de Bismarck oubliait devant le parlement que, dans sa circulaire du mois de juillet 1870, il avait dit que le projet de traité lui avait été communiqué, accompagné d'une lettre particulière. M. Benedetti n'est donc pas venu dans son cabinet tenant un ultimatum dans la main; sa lettre d'envoi prouve que, loin de vouloir violenter les résolutions du ministre, il tenait à « lui laisser tout loisir pour les méditer. »

cour de Vienne, pour s'assurer des conditions avantageuses, ne manquait pas de confier au roi de Prusse, à Breslau, les propositions du cardinal de Fleury. A une époque où la politique échappait au contrôle de l'opinion publique et où les secrets d'état débattus dans les boudoirs étaient livrés souvent au plus offrant, la méfiance était pour la diplomatie le premier des devoirs. Elle poussait alors les précautions jusqu'à l'extrême, surtout lorsqu'il s'agissait de conventions secrètes, stipulant des remaniemens territoriaux au détriment de tiers. Les traités étaient copiés et signés en partie double, de la main des négociateurs, et l'échange immédiat des deux exemplaires garantissait réciproquement les deux gouvernemens contre toute perfidie. M. Benedetti n'a pas hésité à reconnaître qu'il avait eu tort de ne pas prévoir l'usage que M. de Bismarck devait faire du document qu'il lui livrait. « J'aurais dû me montrer plus méfiant, a-t-il dit, mais je préfère cependant, même à l'heure qu'il est, mon rôle à celui qu'il s'est donné dans ce triste incident. »

Il en coûtait à M. Benedetti de rester sous le coup d'un refus. Il revint à la charge le lendemain, mais sans plus de succès, l'occasion était passée. « Les victoires de la Prusse, disait M. de Bismarck, étaient devenues un obstacle aux avantages qu'on aurait pu nous concéder avant la guerre. Mais il restait d'autres combinaisons auxquelles il était tout disposé à se prêter, car il lui fallait *une grande alliance*, celle de la France, pour se prémunir contre le mauvais vouloir des autres gouvernemens. » M. de Loë allait du reste partir pour Paris, ajoutait le ministre, avec des instructions longuement développées, pour soumettre à l'empereur les considérations qui s'opposaient à ce qu'on acceptât notre projet de convention, et M. de Goltz serait autorisé à rechercher avec nous les moyens de nous satisfaire. Interpellé au sujet de la mission « si soudainement confiée à un général commandant des troupes en campagne, » le président du conseil prétendait en avoir parlé à l'ambassadeur. Il disait en avoir en tout cas informé M. de Goltz pour qu'il eût à nous en entretenir. Il affirmait que cette mission n'avait aucun rapport avec nos pourparlers, que le roi avait uniquement à cœur d'apaiser la cour de Russie au sujet du refus qu'il opposait au congrès. Ce qu'il évitait de dire, c'est qu'il répugnait au roi Guillaume de rompre avec les traditions de sa maison pour s'unir avec la France impériale et révolutionnaire, et que son penchant autant que son intérêt le portait vers la Russie, qui, au lieu de sacrifices sur le Rhin, ne lui demandait qu'une action commune en Pologne et la main libre en Orient.

M. Benedetti le pressentait : il ne fut pas convaincu par les explications de M. de Bismarck : il insista et demanda si M. de Man-

teuffel avait reçu communication de nos ouvertures. M. de Bismarck répondit que, pour sa part, il avait évité de lui en parler, mais qu'il ne pouvait garantir que le roi ne lui en eût pas fait connaître la substance. « Je n'en constate pas moins, télégraphiait M. Benedetti, que j'ai remis copie de notre projet à M. de Bismarck, dans la matinée du dimanche, et que le général de Manteuffel, qui venait à peine de reporter son quartier général à Francfort, a été appelé à Berlin dans la nuit. »

D'autres surprises étaient réservées à notre ambassadeur. M. de Bismarck l'avait engagé à développer de vive voix à l'empereur les motifs qui s'opposaient à la cession de Mayence et à rechercher avec lui des combinaisons qui se concilieraient mieux avec le sentiment germanique. Il lui avait recommandé instamment le secret le plus profond sur leurs entretiens, et le 10 août, le jour même de son arrivée à Paris, il pouvait lire dans *le Siècle* que la France, en prévision d'un agrandissement considérable de la Prusse, avait ouvert avec le cabinet de Berlin des pourparlers au sujet des provinces du Rhin, et que ces propositions avaient été repoussées. La dépêche était de M. Vilbort, que *le Siècle* avait attaché à la personne de M. de Bismarck en qualité d'historiographe pendant la campagne de Bohême. M. Vilbort avait conféré le 8, au matin, avec le ministre prussien, d'autres disent avec M. de Keudell, et, le soir même, il était parti précipitamment pour Paris, se prêtant sans le savoir à un stratagème, en jetant le mot de frontières du Rhin au milieu des esprits surexcités. Le lendemain, dans une correspondance datée de Berlin, *le Siècle* complétait ses renseignemens : il disait que l'ambassadeur de France avait eu avec le président du conseil deux entretiens, dont l'un s'était prolongé de dix heures à minuit, que la question des frontières du Rhin était officiellement posée, que M. de Bismarck s'était montré peu enclin à suivre la France dans la voie des compensations territoriales, et que des exigences françaises qui blesseraient le sentiment national des Allemands les mettraient tous debout autour du roi de Prusse. Interpellé par les membres du corps diplomatique, M. de Bismarck simula l'étonnement; mais son organe habituel, *la Gazette de l'Allemagne du Nord*, prit l'offensive : « Le premier sentiment que nous éprouvons, disait-elle, est celui du regret en voyant livrer de telles questions à la publicité; mais nous constatons avec satisfaction que ce n'est pas la presse allemande qui, au début de cette nouvelle phase des complications diplomatiques, a révélé les pensées du cabinet français. Il est du reste caractéristique, ajoutait ce journal, que ce soit précisément *le Siècle*, l'organe des cercles *chauvinistes* de France, qui ait été appelé à répandre le premier

cette nouvelle et à encourager des espérances inadmissibles et irréalisables. »

On disait à Berlin du général Manteuffel, qu'on appelait un « chevalier-moine du moyen âge, » que pour procurer un agrandissement à la Prusse, il irait jusqu'au crime politique. » Le patriotisme de M. de Bismarck n'était pas moins féroce : ce grand esprit ne reculait devant aucun moyen, si petit qu'il fût; avec l'astuce d'un chasseur indien, il nous tendait des pièges, nous attirait dans des chausses trapes et, le moment venu, nous étranglait sans pitié.

Certain de l'effet que ses révélations produiraient à Saint-Pétersbourg, M. de Bismarck ne respectait plus aucune convenance. Il ameutait contre nous les passions germaniques et nous mettait en suspicion aux yeux de l'Europe.

Il ne s'en tint pas là, il décréta des mesures militaires dont la signification ne pouvait nous échapper. Les régimens partaient à toute vapeur des provinces orientales, pour se concentrer sur le Rhin, et une ordonnance insérée au moniteur prussien en date du 8 août enjoignait à la commission du recrutement des dépôts la reprise immédiate et rapide de ses travaux. Ces avertissemens n'étaient pas les seuls qui auraient dû frapper le gouvernement français et lui révéler le danger; les appréhensions les plus vives se faisaient jour dans les correspondances de notre diplomatie. « Pris dans leur ensemble, écrivait un de nos agens (1), tous ces symptômes prouvent que le gouvernement prussien est bien résolu à se refuser à toute transaction. Il a usé dans ces deux dernières années d'une rapidité souvent foudroyante dans ses manœuvres contre l'Autriche, et il agit aujourd'hui comme s'il était bien résolu à procéder éventuellement de même vis-à-vis du gouvernement de l'empereur. L'impulsion est donnée maintenant: grâce au concours d'un journaliste français, la question est livrée aux commentaires passionnés de la foule, et partout retentit comme un mot d'ordre « *pas un pouce de terre allemande, plutôt la guerre.* »

Mais on semblait frappé de cécité, on ne tenait plus compte que d'une opinion publique nerveuse et jalouse, et pour la satisfaire on passait d'une combinaison à une autre, sans en peser les conséquences. Le rideau était à peine tombé sur la question de Mayence, qu'il devait se relever sur la question belge. Toutefois, avant de s'arrêter aux propositions de M. de Bismarck, qui, au dire de son ambassadeur, étaient de nature à consacrer l'alliance indissoluble des deux pays, on revint à l'idée que l'empereur caressait de préférence, celle d'un royaume neutre sur les bords du Rhin. M. Drouyn de Lhuys

(1) M. Lefèvre de Béhaine.

envoya à Berlin un personnage officieux, M. Hansen, toujours bien accueilli par M. de Bismarck, avec un mémoire dans lequel il développait longuement l'avantage d'un état neutre, interposé entre la France et la Prusse, sous la souveraineté d'un prince de la maison de Hohenzollern. « La formation d'un tel état, disait-il, en reculant un voisinage redoutable, permettrait à la France de renoncer aux revendications territoriales. » L'intermédiaire fut renvoyé à M. de Keudell, qui, dans un langage hautain et plein d'aigreur, révéla combien était profond le ressentiment laissé par notre médiation (1). La Prusse n'ayant pas demandé l'intervention de la France, disait-il, elle n'avait pas de salaire à lui payer. Cette intervention lui avait imposé la ligne du Mein, l'intégrité du territoire autrichien et du territoire saxon, ainsi que la clause relative au Slesvig du nord: sans la France, il eût été possible de garder la Bohême et la Moravie, qui ne demandaient pas mieux que de devenir prussiennes. M. de Keudell parlait de l'alliance italienne avec dédain, disant qu'on aurait pu s'en passer. Il ajoutait d'un air suffisant que la Prusse, malgré son désir de maintenir ses bons rapports avec la France, préférait chercher le point d'appui de sa politique en Allemagne, et que pour sa part il ne reculerait pas devant une nouvelle guerre plutôt que de nous accorder une compensation quelconque.

Après ce dernier échec, M. Drouyn de Lhuys estima que toutes les chances de remettre notre politique à flot étaient irrévocablement perdues. Le ministère des affaires étrangères, qui avait tant de charme pour lui, devenait un pesant fardeau, qui s'augmentait chaque jour d'une responsabilité nouvelle. Il envoya sa démission, à la grande satisfaction de ses adversaires. On reprochait à ce ministre d'avoir, par l'exagération de ses sympathies autrichiennes, empêché tout arrangement avec la Prusse. C'était en effet le côté faible de sa politique. Il ne prévoyait dans ses combinaisons que le succès de l'Autriche. Les esprits chagrins prétendaient que M. Drouyn de Lhuys, bien qu'élevé dans les saines traditions de la politique française et tout en s'inspirant des plus sages résolutions, manquait des qualités indispensables pour en assurer le succès. « Son premier mouvement, disait-on, est toujours bon; malheureusement il s'en méfie. » On se demandait comment le 4 juillet, après la lutte qu'il avait soutenue au conseil, il avait pu pendant vingt-quatre heures abandonner l'empereur, inquiet et irrésolu, à des

(1) M. de Bismarck ne s'est pas réconcilié à l'heure qu'il est avec notre intervention, car naguère encore il en évoquait amèrement le souvenir devant le parlement. « Je rappellerai encore, disait-il, la tentative pacifique de Napoléon immédiatement après la bataille de Sadowa, dont les détails ne sont pas très connus. Ce que j'en ai pensé, je le sais, et ne l'ai point du tout oublié. J'ai gardé note de ce qui s'est passé alors, et il aurait été peut-être utile aux intérêts français que la France ne se fût pas posée en agent de la paix. »

influences occultes, ardentes et passionnées, et pourquoi il n'avait pas surveillé de sa personne, avec la sollicitude que comportaient les circonstances, l'insertion au *Moniteur* du décret de convocation des chambres. Ce n'est que le lendemain, en se faisant donner par son chef de cabinet le journal officiel, qu'il devait constater que le décret n'avait pas été publié, que l'intérêt italien avait prévalu sur l'intérêt français. On s'étonnait aussi que le 20 juillet il eût permis à M. de Goltz de le devancer à Saint-Cloud. N'avait-il pas le télégraphe et des estafettes sous la main pour rendre compte à l'empereur, ne fût-ce que sommairement, des demandes de l'ambassadeur de Prusse et des refus catégoriques qu'il leur avait opposés? M. de Bismarck faisait meilleure garde autour du roi Guillaume, bien qu'il n'eût pas à stimuler son ambition, il tenait les diplomates à distance, surveillait le « cousinage (1) » et neutralisait l'action du parti autrichien. La lettre que l'empereur adressa au ministre démissionnaire était fort laconique, elle aurait pu passer pour une disgrâce; mais M. Drouyn de Lhuys était nommé membre du conseil privé, c'était un correctif.

Le gouvernement recouvrait tardivement l'unité d'action qui lui avait manqué jusqu'alors. La démission de M. Drouyn de Lhuys fut suivie d'une évolution. On devait avant peu inaugurer la politique des grandes agglomérations. En attendant, on renonçait momentanément à rien obtenir en Allemagne pour « se replacer hardiment sur le terrain des nationalités. »

« Dans le cours d'une conversation entre mon ambassadeur et M. de Bismarck, écrivait l'empereur au marquis de Lavalette, *M. Drouyn de Lhuys a eu l'idée d'envoyer à Berlin un projet de convention*. Cette convention, dans mon opinion, aurait dû rester secrète, mais on en a fait du bruit à l'extérieur. Les journaux vont jusqu'à dire que les provinces du Rhin nous ont été refusées. Il résulte de mes conversations avec Benedetti que nous aurions toute l'Allemagne contre nous pour un très petit bénéfice. Il est important de ne pas laisser l'opinion publique s'égarer sur ce point. Le véritable intérêt de la France n'est pas d'obtenir un agrandissement de territoire insignifiant, mais d'aider l'Allemagne à se constituer de la façon la plus favorable à nos intérêts et à ceux de l'Europe. »

Cette lettre est d'une haute importance, au point de vue des responsabilités si difficiles à saisir et à fixer. Le prince Albert, dans les notes qu'il dictait en 1854 (2), au retour de l'entrevue de Boulogne, prévoyait déjà que l'empereur, en voulant gouverner par lui-même, finirait par être accablé sous la masse des détails sans importance, tandis que la véritable direction des affaires lui serait

(1) Les princes alliés de la famille royale.
(2) Th. Martin. *Vie du Prince Consort.*

soustraite par des ministres irresponsables. Toute cette phase si décevante de la politique impériale n'a que trop justifié ces prévisions. L'empereur seul était responsable, du chef de la constitution de 1852 qui ne prévoyait ni sa maladie ni ses défaillances. Ses ministres avaient tous les avantages du pouvoir sans en connaître les inconvéniens. Ne relevant que de l'empereur, ils n'avaient à vrai dire souci que de la cour, de ses désirs ou de ses exigences. Leur tâche se réduisait à concilier les nécessités du service avec la pensée des Tuilleries. Il n'en était pas de même du ministre d'état; sa situation était exceptionnelle et sans précédens. Par la nature de ses fonctions, il ne répondait que de sa parole. Il avait à défendre devant la représentation du pays les actes de ses collègues et la politique de son souverain. Il était l'esclave de l'opinion publique, il en subissait les fluctuations multiples, capricieuses, et il s'évertuait à satisfaire ses désirs changeans. Il se préoccupait moins de l'avenir que des nécessités présentes. Il était amené à subordonner tout aux dispositions des chambres, à ses succès oratoires qui lui permettaient de vaincre les résistances et d'assurer la majorité aux demandes du gouvernement. — Ces compromissions incessantes avec l'opinion publique étaient dangereuses, appliquées à la politique extérieure. L'intervention du ministre d'état dans de délicates négociations, alors que la suite et l'unité d'action étaient la première condition du succès, ne se serait justifiée tout au plus que si elle s'était exercée parallèlement, en parfait accord de vues et de sentimens avec le ministre des affaires étrangères. Mais les dissentimens étaient profonds au sein du cabinet, et M. Rouher, malgré la supériorité incontestable de son esprit, en était réduit, pour suppléer à son inexpérience des choses de la diplomatie, à prendre des informations douteuses et à s'inspirer de conseils discutables. C'est ainsi qu'il en arriva, n'ayant en vue que le bien et la grandeur du pays, à soutenir dans le courant du mois d'août la politique des revendications, tandis que dans les premiers jours de juillet, préoccupé de l'Italie, il méconnaissait l'avantage du congrès et s'opposait à une démonstration militaire qu'imploraient l'Autriche et ses alliés, et qui était la seule chance d'être écouté.

Le départ de M. Drouyn de Lhuys ne devait pas avoir pour effet de calmer les ressentimens. L'insuccès a toujours provoqué des récriminations. La lettre adressée au marquis de Lavalette le 12 août parut inopinément en 1867 dans le *Pall Mall*, et elle fut reproduite par quelques journaux français. M. Drouyn de Lhuys en fit ses plaintes à l'empereur. Il voyait dans cette publication une manœuvre perfide; on le rendait seul responsable des cruelles déceptions de notre politique. Il se défendit, et peut-être sa défense

excéda-t-elle la mesure. Il ouvrit ses portefeuilles, relut ses correspondances, classées à tout événement, et mit l'empereur personnellement en cause. Il protesta contre « les inductions » que ses adversaires entendaient tirer de la lettre impériale du 12 août. Il affirma, ses papiers sous la main, que les communications qu'il avait faites au cabinet de Berlin, au sujet de Mayence et du Palatinat, n'avaient pas eu lieu sans la participation de sa majesté et à son insu, qu'elle les avait lues, corrigées et agréées, et que les demandes de compensation, loin d'avoir été combattues par notre ambassadeur, avaient été au contraire provoquées par lui en termes pressans. Voici du reste le texte même de la protestation de M. Drouyn de Lhuys, telle qu'elle a paru en 1871 dans le livre de M. Pradier-Fodéré :

« Champvallon par Joigny (Yonne), 12 octobre 1876.

« Sire, j'ai l'honneur de vous adresser un numéro de *la France*, qui publie une lettre attribuée à Votre Majesté par le journal anglais *le Globe*. Je ne veux pas chercher l'origine de cette singulière confidence, faite à une feuille étrangère, d'une lettre intime de l'empereur à son ministre de l'intérieur. Je ne ferai à ce sujet qu'une simple observation. Cette lettre pourrait prêter à deux inductions mal fondées. Elle semble donner à entendre : 1° Que les communications que je fis à Berlin en août 1866 auraient eu lieu sans la participation et presque à l'insu de Votre Majesté. 2° Que M. Benedetti aurait combattu la pensée de demander à la Prusse des compensations ou des garanties pour la France.

« Or, il résulte de ma correspondance avec Votre Majesté, et des lettres de M. Benedetti, que je relisais encore ce matin, la preuve manifeste :

« 1° Que les instructions envoyées alors à Berlin ont été lues, corrigées et agréées par Votre Majesté.

« 2° Que M. Benedetti, dans quatre lettres écrites à cette même époque, non-seulement approuvait, mais provoquait en termes pressans, une demande de compensations, à laquelle, disait-il, on s'attendait à Berlin, et dont il garantissait le succès, pourvu que notre langage fût net et notre attitude résolue. Il n'a pas tenu à moi que cette condition fût remplie.

« Telle est, Sire, la vérité. Je regretterais qu'elle fût altérée par des commentaires attribuant à Votre Majesté, ainsi qu'à moi, un rôle peu digne de l'un et de l'autre.

« Je suis, Sire, etc., etc.

« Signé : Drouyn de Lhuys. »

M. Benedetti s'est défendu. J'ai reproduit ses argumens. L'empe-

reur s'est-il incliné devant le langage quelque peu irrévérencieux de son ancien ministre, membre de son conseil privé? A-t-il reconnu le bien-fondé de ses protestations indignées? On a négligé de le dire. Mais tout le monde sait qu'à Vichy, dans les premiers jours d'août, sa santé inspirait les plus vives inquiétudes, et s'il a agréé et même amendé les instructions rédigées par son ministre, dont la responsabilité demandait à être constitutionnellement couverte par la signature du souverain, il n'a pu le faire en tout cas que dans la mesure d'une volonté altérée par le mal cruel dont il souffrait (1).

L'empereur peut être diversement apprécié dans son caractère et dans sa politique, mais il avait à un haut degré le sentiment de sa responsabilité; jamais il n'est descendu à récriminer contre ceux qui l'ont servi, et jamais il n'a refusé à ses ministres l'approbation écrite qu'ils réclamaient pour se couvrir. Lorsqu'il disait, le 12 août, dans une lettre confidentielle au marquis de Lavalette, que *M. Drouyn de Lhuys avait eu l'idée d'envoyer un projet de convention à Berlin*, ce n'était certes pas avec l'arrière-pensée de rendre son ministre des affaires étrangères responsable d'une faute aux yeux de l'histoire. Il constatait simplement un fait, et tenait à bien faire comprendre au ministre de l'intérieur, afin de lui permettre de réagir énergiquement contre les tendances de l'opinion publique, que sa politique n'était pas celle des revendications territoriales. On ne saurait du reste reprocher à M. Drouyn de Lhuys d'avoir tenu à restreindre sa part de responsabilité dans les demandes de compensations adressées à la Prusse; elles ont été une des causes primordiales des événemens de 1870.

XIII. — LES INSTRUCTIONS DU 16 AOUT RELATIVES A LA BELGIQUE. LES PAPIERS DE CERCEY.

L'ambassadeur revint à Berlin avec l'ordre de déclarer au gouvernement prussien que l'incident au sujet de Mayence était clos et qu'il pouvait considérer comme non avenu le projet de traité qu'il lui avait communiqué le 5 août. M. de Bismarck n'avait pas attendu notre renonciation pour se mettre en mesure de rattacher Mayence au système défensif de la confédération du nord (2). Les traités de Vienne étaient déchirés, il ne pouvait les invoquer; mais,

(1) M. Sidney Renouf, qui avait à cette époque des rapports suivis avec le ministère des affaires étrangères, a dit dans *les Coulisses diplomatiques* que l'empereur *consentit sur les pressantes instances de M. Drouyn de Lhuys* à demander des compensations territoriales. M. Pradier-Fodéré a confirmé cette assertion en la reproduisant dans sa brochure.

(2) Il avait exigé de M. de Pfordten et de M. de Dalwigk, dès leur arrivée à Berlin, la remise immédiate de Mayence, avant l'expiration de l'armistice.

fertile en expédiens, il affirmait son droit de garnison en s'appuyant sur les stipulations d'ordre européen du mois de novembre 1815, indépendantes de l'acte constitutif de la confédération germanique.

Le 16 août, de nouvelles instructions furent arrêtées en partie sous l'inspiration du comte de Goltz. Ce diplomate était plus écouté que jamais. Il était ce qu'on appelle l'homme de la situation. Il se sentait, disait-il avec contrition, personnellement atteint par la résistance imprévue que nous avions rencontrée à Berlin; il se rendait compte des embarras qui en résultaient pour notre politique intérieure; il trouvait nos prétentions sur la Belgique « légitimes en principe, » et il considérait que satisfaction devait être donnée à notre vœu de constituer entre la France et la Prusse « une alliance nécessaire et féconde ». Il rendait hommage à notre modération et nous remerçiait d'avoir renoncé successivement à la Moselle et à Mayence. Le roi, après ses grandes victoires, ajoutait-il, ne se serait malheureusement jamais résigné à céder du territoire prussien, et M. de Bismarck aurait perdu sa popularité si, par la cession de Mayence, il avait porté atteinte au sentiment national; mais du moment qu'on ne leur demandait plus aucun sacrifice direct, qu'il ne s'agissait que de laisser prendre ce qui ne leur appartenait pas, tout devait convier le roi et son ministre à s'assurer une puissante alliance qui leur servirait de garantie contre la Russie, et leur offrirait la consécration des faits accomplis.

Comment suspecter ce langage et ne pas croire que M. de Goltz interprétait fidèlement la pensée prussienne? Ne savait-on pas, par les entretiens de M. Benedetti avec M. de Bismarck, que l'ambassadeur de Prusse était muni d'instructions longuement développées, qui devaient lui permettre de s'entendre avec l'empereur sur de nouvelles combinaisons? Les demandes que notre ambassadeur recevait l'ordre de formuler ne partaient pas, on le voit, de notre seule initiative. Elles reflétaient en quelque sorte le langage du représentant du cabinet de Berlin, dûment autorisé, et, comme l'a dit M. Sorel, « il aurait fallu se faire de la sincérité de M. de Bismarck la plus étrange idée, pour soupçonner qu'il n'avait en tout cela d'autre objet que d'entretenir nos illusions (1). » Il négociait sérieusement, mais non sans arrière-pensée. Il se promettait de rompre, si le marché qu'il offrait à la Russie était agréé.

Quoi qu'il en soit, nos demandes, suivant les chances qu'elles rencontreraient, devaient parcourir trois phases successives. L'ambassadeur devait réclamer, par un traité public, la cession de Landau, de Saarlouis, de Saarbrück et du Luxembourg, et, par un traité d'alliance offensive et défensive qui resterait secret, la faculté de nous

1 Albert Sorel. *Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande.*

assurer ultérieurement la Belgique. Si ces bases étaient jugées excessives, on lui laissait la faculté de renoncer à Saarlouis, à Saarbrück et même à Landau, « une vieille bicoque, dont la possession pouvait soulever contre nous le sentiment allemand, » et il était autorisé à borner ses conventions publiques au Luxembourg et ses conventions secrètes à la Belgique. Enfin, si la réunion de la Belgique à la France devait rencontrer de trop grands obstacles, M. Benedetti pouvait, pour apaiser le courroux de l'Angleterre, consentir à la neutralisation d'Anvers, constituée en ville libre (1).

Ainsi traité ostensible, qui au minimum nous attribuerait le Luxembourg; traité secret, stipulant une alliance offensive et défensive; faculté pour la France de s'annexer la Belgique, au moment où elle le jugerait opportun; promesse de concours, même par les armes, de la part de la Prusse, telles étaient les bases du traité à intervenir en échange de la consécration des faits accomplis en Allemagne et de l'extension éventuelle de la Prusse au-delà du Mein.

Les papiers de Cercey ont jeté sur cette phase de nos pourparlers avec le cabinet de Berlin une affligeante lumière. Ils ont révélé toute l'étendue de nos illusions et de notre imprévoyance. J'ai dit dans quelles conditions et par quels moyens le gouvernement prussien s'est trouvé détenteur des documens qui pendant de longues années étaient venus s'accumuler au ministère d'état et qui constituaient la partie la plus secrète et la plus importante de notre correspondance extérieure. C'est une perte irréparable pour notre histoire diplomatique, perte d'autant plus grande qu'une partie des papiers trouvés aux Tuileries, et qui auraient pu combler bien des lacunes, ont péri pendant la commune, dans l'incendie de l'Hôtel de Ville, où s'était installée la commission chargée de les classer. Si la perte est regrettable pour nos archives, elle pourrait bien l'être aussi pour l'empire, car, si dans les révélations livrées au public tout n'a pas été accablant, tant s'en faut, il est permis aux esprits impartiaux d'en inférer que dans les papiers disparus on aurait pu relever, à la justification du souverain et de ceux qui l'ont servi, plus d'une page atténuante.

Atteint par la défense de M. Benedetti (2), qui s'appuyait sur sa

(1) Papiers de Cercey.

(2) Le livre de M. Benedetti, écrit fiévreusement au lendemain de 1870, sous le coup d'attaques passionnées, contenait des lacunes et n'était pas exempt d'erreurs. Il avait un tort plus grave aux yeux du premier chancelier, celui de contredire des légendes en train de s'accréditer; il révélait le dessous des cartes. L'ancien ambassadeur de France à Berlin nous montrait, à l'encontre des historiographes allemands, M. de Bismarck impliquant le bon vouloir de la France, sollicitant son concours et tout disposé à du

correspondance déposée et enregistrée au ministère des affaires étrangères, M. de Bismarck a oublié le premier devoir du vainqueur, la grandeur d'âme. Il tenait la vengeance sous la main. Il croyait n'avoir qu'à puiser dans les caisses de M. Rouher pour nous accabler; il y puisa sans relire, et en tout cas sans mediter les pièces qui devaient confondre son adversaire et stigmatiser la France; mais l'arme dont il s'est servi s'est retournée contre lui; dans sa précipitation, il ne s'est pas aperçu que parmi les documens livrés au *Staatsanzeiger* il s'en trouvait qui le mettaient en contraditcion flagrante avec ses assertions. M. Benedetti, qui ignorait la soustraction, opérée à Cercey, de la correspondance qu'il avait échangée avec le ministre d'état après la démission du ministre des affaires étrangères, avait évité de s'expliquer sur les négociations dont la Belgique avait fait l'objet. Il s'était borné à opposer aux réquisitoires que, sous forme de circulaires, M. de Bismarck avait dirigés en 1870 contre la politique impériale dont il dénonçait les convoitises, des dépêches et des lettres d'où il ressortait que l'initiative des pourparlers revenait tout entière à la Prusse, et que le projet de traité avait été communiqué au mois d'avril 1866, et non en 1867, comme on l'affirmait. Les papiers de Cercey, loin de contredire les affirmations de M. Benedetti, n'ont servi qu'à les confirmer. Il suffit de comparer les instructions françaises du 16 août, publiées par le moniteur prussien, pour voir qu'elles concordent en tout point avec le texte et l'esprit du projet de convention communiqué à la Prusse en 1866.

M. de Bismarck avait un intérêt évident à postdater le traité. Il était essentiel pour lui de le reporter à 1867, car il avait à cœur de démontrer à l'Europe et plus particulièrement à l'Angleterre que même après l'affaire du Luxembourg le gouvernement de l'empereur persistait à se leurrer d'illusions et à poursuivre des revendications territoriales avec une obstination qu'aucun mécompte ne devait lasser. Il n'a pas craint d'ailleurs de faire ressortir, avec sa franchise habituelle, la moralité de cette interversion. Il a dit, pour justifier ses circulaires de 1870, qu'au début de la guerre il lui importait avant tout de se concilier les sympathies des autres puissances, dont l'attitude bienveillante était pour les deux belligérans de la plus haute importance. Cette tactique n'a que trop réussi. Tout le monde, en 1870, était convaincu, en face de la circulaire prussienne, illustrée par l'autographe de M. Benedetti, que le gouvernement de l'empereur n'avait pas cessé de harceler

certaines heures à subordonner ses sentimens germaniques à l'ambition prussienne. M. Benedetti se défendait, mais tout en se défendant, il n'en rendait pas moins hommage à l'indomptable énergie et au génie politique du ministre prussien.

le cabinet de Berlin au sujet de la Belgique, et qu'irrités du refus persistant de la Prusse d'accéder à un marché que réprouvait son honneur politique, nous avions secrètement poursuivi et préparé la guerre. « La France n'a pas cessé de nous tenter par des offres, disait M. de Bismarck, aux dépens de l'Allemagne du midi et de la Belgique. Je négociais *dilatoirement* sans jamais faire de promesses. Après l'affaire du Luxembourg, la France me renouvela ses propositions concernant la Belgique, et c'est alors qu'eut lieu la communication du manuscrit de M. Benedetti. »

Les dépêches du général Govone et les papiers de Cercey sont venus tardivement révéler la vérité des faits. Ils sont loin assurément de justifier notre politique, mais ils démontrent du moins jusqu'à l'évidence que l'annexion de la Belgique est une conception éminemment prussienne, qu'elle nous a été présentée en toute occasion, développée sous toutes les formes, que le gouvernement de l'empereur l'a repoussée d'abord obstinément et souvent avec indignation, et que notre politique, surprise et déconcertée par les événemens, ne s'y est arrêtée qu'au mois d'août 1866, en désespoir de cause, en face des agrandissemens de la Prusse, et sur de formelles incitations (1).

Le plaisir des dieux n'est pas toujours sans amertume. La publication des papiers de Cercey en est la preuve, elle a atteint l'homme dans son caractère et le politique dans sa grandeur.

Les gouvernemens n'ont rien à gagner à se reprocher réciproquement et publiquement des actes condamnables et des procédés qui ne sont plus de ce temps. Il se dégage de ces récriminations une moralité qui donne à réfléchir aux peuples.

A la fin d'août, M. de Bismarck n'avait plus rien à demander à la fortune. Ses prévisions les plus ambitieuses étaient dépassées. La clause des préliminaires assurant aux états du midi une existence indépendante n'était plus qu'une lettre morte avant même d'être insérée dans le traité de Prague, et il tenait « la grande alliance dont il avait besoin pour se prémunir contre le mauvais vouloir des autres puissances. » Pour obtenir ces deux grands résultats qui devaient peser si lourdement sur nos destinées, il lui avait suffi d'abuser de notre confiance. Ni le cabinet de Saint-Pétersbourg, ni les ministres dirigeans de Bavière et de Wurtemberg n'avaient hésité

(1) Le prince de La Tour d'Auvergne a raconté maintes fois que, lors de son ambassade à Berlin, M. de Bismarck ne cessait de lui parler de la Belgique et des combinaisons qu'il y rattachait. Il ne se décida qu'après des instances réitérées et pressantes à se rendre l'interprète de ces ouvertures. Sa dépêche resta sans réponse, et il dut inférer du silence du département qu'il répugnait au gouvernement de l'empereur d'entrer dans cet ordre d'idées.

devant les preuves constatant d'une manière irréfragable notre défection à la cause de l'équilibre européen. Ils étaient convaincus que désormais ils n'avaient plus rien à attendre de la France et qu'elle les sacrifiait à ses intérêts particuliers. Aussi, tandis qu'à Prague on s'appliquait à tracer la ligne du Mein, et que M. Drouyn de Lhuys se félicitait, dans une dépêche à notre envoyé auprès de la cour de Munich, des résultats de son intervention en faveur de la Bavière (1), les ministres des états du midi allaient signer les traités d'alliance offensive et défensive qui mettaient, en cas de guerre, leurs forces militaires à la disposition du roi de Prusse (2).

L'histoire de ces traités n'a pas encore été écrite; elle mériterait de l'être. On a prétendu que le gouvernement français fut longtemps à les ignorer, et qu'il n'en connut l'existence que par la publication qu'en fit, au mois de mars 1867, le moniteur prussien en réponse à un discours agressif de M. Thiers. Sa diplomatie les lui révélait, je suis à même de l'affirmer, le 20 novembre 1866, d'une manière certaine, avec les détails les plus circonstanciés. Ils ne furent signés qu'après une résistance désespérée, opposée à de cruelles exigences. On comptait sur notre intervention, et on la sollicitait secrètement. On se refusait à croire que la France pût permettre à la Prusse d'abuser de ses victoires, et d'anéantir impunément l'œuvre séculaire de notre politique. On nous certifiait qu'une armée, débouchant dans le Palatinat supérieur, produirait un effet irrésistible; on nous disait que l'Allemagne du midi n'était qu'étourdie par les succès de la Prusse, et l'on ne doutait pas qu'à « l'apparition des pantalons rouges » elle ne retrouvât le courage et la force de résister à l'envahisseur. C'était le langage du désespoir bien justifié par les procédés du vainqueur.

C'est à la Bavière surtout qu'on en voulait à Berlin (3). Elle avait poursuivi le rêve ambitieux d'un de ses ministres, M. de Mongelas, et au lieu de sortir des événemens comme elle l'espérait, en arbitre écouté, entre les deux grandes puissances allemandes, elle avait soulevé, par les équivoques de sa politique, à la fois les ressentimens de la Prusse et ceux de l'Autriche. Aussi lui demandait-on 75 millions de francs d'indemnité de guerre, autant qu'à l'Autriche, et huit cent mille habitans, le cinquième de sa population,

(1) « Je suis heureux de penser, écrivait M. Drouyn de Lhuys en réponse aux remercîmens chaleureux de M. de Pfordten, que notre dernière démarche n'a pas été sans influence sur le résultat d'une négociation qui se termine d'une manière plus satisfaisante que le cabinet de Munich ne pouvait l'espérer. » — Dépêche de M. Drouyn de Lhuys du 14 août 1866.

(2) Bade signait le 17 août, la Bavière et le Wurtemberg le 21 et le 22 août.

(3) M. de Bismarck lui avait offert une situation privilégiée en Allemagne.

dont trois cent mille à prendre dans le Palatinat supérieur. On entendait s'arrondir à ses dépens, s'annexer la Franconie, et s'étendre jusqu'à Kissingen, dont les riches salines formaient une partie importante de son revenu.

M. de Bismarck déployait dans ces pourparlers toutes les qualités de son génie, si multiple; il se montrait tour à tour implacable et débonnaire; il mêlait l'ironie à ses exigences. Il ne contestait pas que ses demandes ne fussent excessives, et il plaignait la cour de Munich, moins heureuse que celles de Darmstadt, de Bade et de Stuttgart, de se trouver sans l'appui d'une grande puissance pour la protéger contre les rigueurs du roi et du parti militaire. « Que voulez-vous, disait-il philosophiquement à M. de Pfordten, personne ne s'intéressant à votre sort, il est équitable que vous payiez pour tout le monde. »

Ce ne fut qu'après avoir fait passer les quatre ministres vaincus par toute la gamme des émotions, et s'être donné l'âpre plaisir de leurs angoisses et de leurs humiliations, que M. de Bismarck se départit subitement de ses rigueurs. Notre projet de convention en main, et dans un langage à la fois pathétique et plein de mansuétude, il leur laissait le choix ou de disparaître à peu de chose près de la carte d'Allemagne, ou d'obtenir une paix relativement clémente en signant des traités qui permettraient à leur patriotisme de se repentir et de s'associer contre l'ennemi héréditaire pour la défense d'une même patrie. M. de Bismarck, à la date du 22 août, était arrivé à ses fins avec une habileté peu commune, et il est permis d'ajouter, secondé par un bonheur sans précédens.

En s'assurant du même coup, pour une guerre désormais inévitable avec la France, le concours armé de l'Allemagne méridionale et les moyens de tenir l'Autriche en respect par la Russie, il se trouvait en mesure de nous éconduire; il n'avait plus à se préoccuper de notre courroux; notre ressentiment, au lieu d'être un danger, allait devenir l'élément principal d'une politique nouvelle. Les victoires de l'armée et les habiletés de sa diplomatie autorisaient désormais toutes les combinaisons et tous les procédés. Convaincu de sa force, il devait en user sans scrupule au gré de son ambition.

J'ai dit, au début de cette étude, en parlant de l'entrevue de Biarritz, que M. de Bismarck se flattait qu'en graduant ses concessions d'après la marche des événemens et les résultats de la guerre, il pourrait les concilier avec le sentiment national et régler nos avantages suivant l'assistance que nous lui aurions prêtée. C'est ainsi qu'il avait procédé. Jusqu'à la veille de la guerre, il n'eût dépendu que de nous de nous assurer, comme prix de notre neutralité et de l'alliance italienne, la Belgique, le Luxembourg, le Palatinat et peut-

être même, à certains momens, le pays de la Moselle (1). Au lendemain de Sadowa, il ne pouvait plus être question de territoire prussien, ni même de Mayence, à moins d'une action diplomatique rapide et décidée, soutenue par une armée d'au moins cent mille hommes, concentrée sur le Rhin.

Si notre ambassadeur, le 12 juillet, au quartier général de Zwittau, s'était trouvé muni d'instructions et des pouvoirs nécessaires, M. de Bismarck eût encore signé sur l'heure un traité d'alliance nous assurant la Belgique et le Luxembourg; il ne nous demandait en échange que de reconnaître le principe de la contiguïté des territoires; peut-être même eût-il été jusqu'à concéder le Palatinat, si nous avions laissé la Prusse libre de franchir le Mein et d'user de ses victoires en Allemagne au gré d'une ambition qui n'eût respecté ni la Saxe, ni même la Bohême et la Moravie. Il avait alors l'intérêt le plus pressant à s'entendre avec nous; il redoutait le congrès et prévoyait que sa situation deviendrait périlleuse si la France, désabusée, devait brusquement se retourner vers la Russie. Les sacrifices s'imposaient, et son langage montrait qu'il était prêt à les subir. « Les revers de l'Autriche, disait-il, permettent à la France et à la Prusse de modifier leur état territorial, » et il ajoutait qu'en se liant par des engagemens solennels elles n'auraient à se préoccuper ni de l'Angleterre ni de la Russie. Il n'a pas dépendu de lui qu'il ne fût pris au mot.

A Nikolsbourg, M. de Bismarck était déjà en mesure de résister et de négocier dilatoirement. Il était assuré de la résignation de l'Autriche et de notre impuissance en Italie. Il n'avait plus d'illusion sur notre situation morale et militaire, d'ailleurs il se trouvait en possession de la promesse arrachée à l'empereur par M. de Goltz d'appuyer les annexions jusqu'à concurrence de quatre millions d'habitans. Il ne lui restait plus qu'à conjurer un dernier péril : le congrès.

Mais ce qui était possible au quartier général ne devait plus l'être après le retour à Berlin. Les préliminaires étaient signés et ratifiés; l'armée, pour se reconstituer, avait largement profité des longs répits que lui avaient laissés les pourparlers de la diplomatie, et déjà elle se portait vers le Rhin; le général de Manteuffel était parti pour Pétersbourg avec notre projet de traité, et l'exaltation du patriotisme prussien, habilement entretenue, devenait pour M. de Bismarck une force et un argument sans réplique.

(1) « M. de Bismarck m'a dit spontanément qu'il ne croyait pas impossible de décider le roi à nous abandonner les bords de la Moselle, la province de Trèves, qui jointe au Luxembourg redresserait notre frontière de manière à nous donner toute satisfaction. » (Benedetti, dépêche du 4 juin 1866.)

Sa sincérité, je l'ai dit, se régla d'après les circonstances, sans parti pris à l'avance de nous tromper. Elle eut plusieurs phases à parcourir avant de sombrer. Absolue et forcée à Biarritz, elle était encore obligatoire à la veille de Sadowa. Elle ne s'altéra qu'avec le succès. Déjà à Zwittau elle n'était plus que relative et intermittente, à Nikolsbourg elle devint équivoque, et à Berlin elle subit un complet naufrage.

La négociation traîna plusieurs jours. Le traité, amendé sur les instances du président du conseil, fut renvoyé à Paris. L'empereur et ses ministres le discutèrent avec M. de Goltz; il fut modifié en plusieurs points. La confiance dans le succès était encore si grande qu'on demandait pour le roi de Hollande du territoire prussien en échange du Luxembourg. On voulait bien renoncer à Landau et à Saarbrück, mais on se plaisait à ne pas douter que la Prusse ne fît acte de courtoisie, en enlevant à ces deux places, par le démantèlement, tout caractère agressif. On demandait enfin, pour consolider la souveraineté des états du midi, qu'on leur réservât exclusivement la garde de leurs places fortes respectives, que déjà, par leurs traités d'alliances, ils avaient livrées à la Prusse.

Cependant les renseignemens qui arrivaient de Saint-Pétersbourg n'étaient pas tranquillisans. Ils confirmaient les appréhensions que le départ subit de M. de Manteuffel avait inspirées à M. Benedetti. Le baron de Talleyrand n'était pas certain que la mission de ce général-diplomate eût réellement pour unique objet, comme ne cessait de l'affirmer M. de Bismarck, de rassurer le gouvernement russe sur les agrandissemens de la Prusse et les tendances de sa politique, ni que les explications qu'il était chargé de fournir à l'empereur Alexandre ne se rapportassent qu'au congrès et au sort réservé à quelques souverains allemands, apparentés avec la famille impériale. M. de Talleyrand parlait des plaintes qu'on lui faisait entendre depuis l'apparition de l'envoyé prussien, au sujet de l'isolement auquel la Russie s'était vue condamner, pendant le cours des derniers événemens, et il n'augurait rien de bon de ces récriminations. Mais ce qui le frappait surtout, c'était l'intention hautement manifestée par le vice-chancelier de se renfermer désormais, après tant de mécomptes, dans une politique exclusivement russe. — « J'ai beau consulter, disait-il à notre ambassadeur, le bilan de nos rapports avec le cabinet des Tuileries, le nom de la France ne se retrouve nulle part, tandis qu'à chaque colonne, je vois figurer à l'actif le nom de la Russie. » Le prince Gortchakof prenait sa revanche. Il nous donnait à comprendre qu'il était édifié sur la nature de nos pourparlers avec la Prusse, et il nous signifiait à mots couverts que nous n'aurions plus lieu de compter désormais

sur les arrangemens concertés en 1857, entre les deux empereurs, lors de l'entrevue de Stuttgart (1).

Ses griefs étaient fondés, bien qu'il les exagérât à plaisir, pour colorer l'évolution qu'il venait d'opérer. Il avait lieu d'être froissé de nos *a parte* avec M. de Bismarck et des refus secs et persistans que M. Drouyn de Lhuys avait opposés à la proposition du congrès. Mais en produisant son inventaire qui, disait-il, se soldait tout à son désavantage, il oubliait la conduite de la France, lors de la guerre de Crimée. Elle méritait cependant de figurer dans son bilan. Jamais un pays maltraité par le sort des armes ne s'était trouvé, comme la Russie en 1856, en face d'un vainqueur plus préoccupé de la seule pensée de ménager sa dignité, de le relever à ses propres yeux, et d'atténuer les conséquences de sa défaite. Puisse la Russie n'être jamais aux prises avec de plus dures exigences, et puisse le prince Gortchakof, dans les comptes courans qu'il a ouverts à d'autres puissances, n'avoir jamais à constater de déficits plus graves que ceux qu'il relevait si amèrement en 1866!

Vers la fin d'août, M. d'Oubril, qu'on avait mandé à Saint-Pétersbourg, revenait à Berlin. Dès son retour, il témoignait, par son attitude et par son langage, du revirement qui s'était opéré à sa cour. L'entente était consommée; M. de Bismarck ne cherchait plus qu'un prétexte pour rompre avec nous. Il avait retiré de ses *négociations dilatoires* bien au-delà de ce qu'il pouvait espérer. Il manifesta par ses allures qu'il avait hâte d'en finir, et, comme il nous en coûtait de comprendre le motif secret de ses hésitations à signer le traité, il prit texte de notre insistance pour exprimer des méfiances et mettre en doute notre sincérité. Il se demandait si l'empereur n'abuserait pas des engagemens qu'on voulait imposer à la Prusse pour la brouiller avec l'Angleterre!

Ce mot cruel fut le mot de la fin. « Quel degré de confiance, écrivait M. Benedetti au sortir de ce pénible entretien, pouvons-nous accorder à des interlocuteurs accessibles à de pareils calculs? » Et il ajoutait : « Si l'on se dispense de compter avec nous, et si l'on décline notre alliance, c'est qu'on est pourvu ailleurs. »

Quelques jours après, l'ambassadeur partait pour les eaux de Carlsbad, et le ministre, que la plage de Biarritz ne devait plus revoir, se retirait dans son domaine de Varzin.

G. Rothan.

(1) Les deux souverains étaient convenus de se concerter et de s'appuyer diplomatiquement dans toutes les éventualités.

L'EXPOSITION FORESTIÈRE

II.

LES BOIS FRANÇAIS.

L'exposition forestière française est de tout point remarquable. Non-seulement la plupart des sociétés agricoles des départemens ont joint aux autres produits du sol des échantillons de bois et d'objets fabriqués propres aux différentes régions, mais l'administration forestière a tenu à honneur d'initier le public à tous les détails de l'art forestier. Elle ne s'est pas bornée à exposer les belles collections de l'école de Nancy, étiquetées et cataloguées avec soin par le savant professeur, M. Mathieu, mais elle a fait venir de tous les coins de la France les principaux produits façonnés dans les forêts par la population laborieuse qui les habite, ainsi que les divers instrumens qui servent à cette fabrication. En mettant sous les yeux des visiteurs, avec de nombreuses notices à l'appui, les herbiers des plantes qui croissent spontanément dans les bois, les collections d'insectes et d'animaux qui y vivent, les plans et cahiers d'aménagement de divers massifs, les reliefs de routes exécutées sur des sommets jusqu'alors inaccessibles, ou de reboisemens effectués dans les Alpes et dans les dunes, les photographies des barrages faits pour arrêter les dévastations des torrens et régénérer les montagnes, elle leur a fait comprendre combien sont variées les connaissances que doivent posséder les agens forestiers pour assurer l'exploitation régulière et fructueuse de nos forêts, pour mettre en valeur les terrains incultes et pour livrer à la consommation le bois qu'elle réclame, sans lequel la civilisation s'effondrerait; elle a mis en lumière l'importance de leurs fonctions, et par cela même rendu au pays un grand service. L'honneur en revient surtout à M. Mathieu, dont les travaux scientifiques ne sont malheureusement connus que d'un public spécial, et à

M. de Gayffier, conservateur des forêts à l'administration centrale, auquel on doit, outre un magnifique herbier, les photographies des travaux des Alpes. Ce dernier a apporté à l'organisation de cette exposition un goût auquel le public rend hommage par l'empressement qu'il met à visiter le chalet des forêts.

Nous avons dit qu'à l'appui de son exposition l'administration forestière avait fait publier de nombreuses notices; c'est à l'aide de ces documens que nous allons étudier dans son ensemble la production ligneuse de notre pays et les questions diverses qui s'y rattachent.

I.

La superficie boisée en France, depuis la perte de l'Alsace-Lorraine, est de 9,185,310 hectares. Ce chiffre, comparé à celui de la surface totale du pays, qui est de 52,857,310 hectares, représente une proportion de 17,3 pour 100. Un sixième du territoire est ainsi occupé par les forêts, non compris les parcs, les jardins, les vergers, les avenues, les arbres de haies, qui, bien que n'étant pas spécialement affectés à la production du bois, n'en fournissent pas moins chaque année à la consommation une quantité respectable. C'est une proportion inférieure à celle de la moyenne générale de l'Europe, qui s'élève à 29 pour 100. Ces forêts ne sont pas également réparties sur tous les points du territoire, car, bien que la Gaule fût autrefois presque entièrement couverte de bois, des causes multiples ont agi suivant les lieux pour en déterminer la conservation ou en provoquer la destruction. Parmi ces causes, la situation économique des régions et la constitution géologique ou orographique du sol sont celles qui ont eu le plus d'action. En jetant un coup d'œil sur la carte forestière exposée par M. Mathieu, on s'aperçoit que les contrées riches et prospères sont en même temps restées boisées, et que les contrées pauvres, sans agriculture ni industrie, ont aussi perdu leurs forêts. Contrée boisée, contrée prospère; contrée déboisée, contrée pauvre; il est peu d'exceptions à cette règle, qui d'ailleurs s'explique d'elle-même. La culture forestière, loin d'être l'ennemie de la culture agricole, en est la compagne obligée. Outre l'influence qu'elle exerce, au point de vue du régime des eaux, elle fournit des produits dont ni l'agriculture, ni l'industrie, ne peuvent se passer. Partout où ces produits trouvent un placement avantageux, les propriétaires ont intérêt à conserver leurs forêts; partout, au contraire, où les bois sont sans valeur, les forêts disparaissent par les abus du pâturage.

Ainsi, si l'on examine à un point de vue d'ensemble la distribution des forêts sur le territoire, on voit que ce sont les considéra-

tions économiques qui ont eu le plus d'influence; mais si l'on étudie chaque région séparément, la géologie reprend ses droits, et l'on remarque que les terrains boisés sont précisément ceux qui sont le moins propres aux autres cultures. Les forêts en effet sont peu exigeantes; elles empruntent à l'atmosphère la plus grande partie des élémens qui entrent dans le tissu ligneux et ne demandent au sol que les principes minéraux qui sont disséminés partout. Pouvant végéter sur les terres les plus ingrates, elles cèdent à l'agriculture les plus fertiles et n'occupent que celles de qualité inférieure, quoiqu'elles ne couvrent cependant pas toutes les parties sur lesquelles il serait désirable de les voir.

Dans le bassin de Paris, les forêts s'étendent sur les terrains triasiques, de la Moselle à la Haute-Saône, et sur les plateaux calcaires du terrain jurassique, depuis l'Ardenne jusqu'à Poitiers, à travers la Lorraine, la Bourgogne, le Morvan: elles couvrent les terrains crétacés inférieurs et les parties sablonneuses du terrain tertiaire, constituant autour de Paris une véritable ceinture. Les forêts historiques de Fontainebleau, de Rambouillet, de Saint-Germain, de Chantilly, de Compiègne et de Villers-Cotterets en sont les principales, auxquelles on peut ajouter les nombreuses futaies de hêtre de la Seine-Inférieure. Dans toute cette région, les parties arables sont défrichées et avancées au point de vue agricole: les terres maigres seules sont occupées par les forêts dont les essences principales sont le chêne, le hêtre, le charme, le bouleau et le pin sylvestre. Dans les plaines de la Loire se trouvent les belles futaies de chêne du Blésois, de Bellème, du Trouçais, ainsi que l'immense forêt d'Orléans exploitée en taillis et en partie ruinée. De l'autre côté du fleuve, la Sologne, autrefois bien boisée, était devenue en se défrichant pauvre et fiévreuse, si bien qu'aujourd'hui c'est par la création de nouvelles forêts qu'on arrive à lui rendre son ancienne prospérité. Limité par l'Océan, le plateau central et les Pyrénées, le bassin de Bordeaux est, comme celui de Paris, formé de terrains tertiaires qu'entoure une bande de terrains jurassiques crétacés. La plus grande partie de ce territoire est livrée à l'agriculture, mais on y rencontre une première zone forestière entre Niort et Montauban, une autre dans le triangle compris entre l'embouchure de la Gironde, celle de l'Adour et la ville de Nérac. Cette contrée siliceuse, à sous-sol imperméable, marécageuse en hiver, aride et brûlante en été, est appelée à se transformer par la culture forestière et renferme dès aujourd'hui 700,000 hectares de bois dont la plupart sont des plantations de pins maritimes.

Dans les régions montagneuses, la distribution des forêts n'est pas moins remarquable. L'Ardenne, formée de terrains schisteux et froids, est peu propre à l'agriculture; elle est restée boisée à cause

de la facilité qu'elle a d'écouler ses produits dans le bassin de Paris; le chêne y domine, il est exploité en taillis et donne des écorces renommées. Le plateau occidental, de formation granitique, comprenant une partie de la Normandie, la Bretagne et la Vendée, n'a d'autres forêts que celles qui couronnent les sommets des collines. L'humidité et la douceur du climat conviennent admirablement au développement des pâturages qui occupent toutes les parties basses de cette région, à laquelle les rideaux d'arbres, plantés le long des haies et des fossés qui séparent les héritages, donnent néanmoins un aspect verdoyant et boisé. La chaîne des Vosges, qui court du nord au sud et qui est formée de roches granitiques, de grès rouge et de grès vosgien, sépare le bassin parisien de l'Alsace, et déverse de chaque côté les produits des forêts de sapins et d'épicéas qui s'étendent sans interruption depuis notre ancienne frontière au nord jusqu'au Jura. Le plateau central, également granitique, sauf dans quelques vallées privilégiées comme la Limagne, est aussi pauvre au point de vue forestier qu'au point de vue agricole. Au siècle dernier, l'Auvergne envoyait encore des sapins à Paris; aujourd'hui ce bois fait défaut dans le pays même, et les montagnes présentent plus d'un million d'hectares de landes de pâtis et de bruyères. Les plateaux de la Côte-d'Or et les montagnes du Morvan sont couverts de taillis sur plus de la moitié de leur superficie; c'est une région très boisée comme il convient à la naissance des fleuves. Le Jura, qui a donné son nom aux terrains dont il est formé, s'étend du nord au sud, depuis les Vosges jusqu'à Chambéry, et présente les sapinières les plus remarquables, sinon par l'étendue, du moins par les dimensions et par la qualité des produits, que nous ayons en France. Les Pyrénées comme les Alpes ne sont que très incomplètement boisées, quoique les terrains dont elles sont formées soient très propres à la culture forestière; mais le peu de valeur des bois, résultant de la difficulté des transports, a provoqué l'extension exagérée de l'industrie pastorale qui a détruit presque toutes les forêts de ces montagnes. Dans les Alpes surtout, le mal a fait de tels progrès que la dépopulation s'en est suivie et que la reconstitution des forêts est devenue pour les départemens du sud-est une question de vie ou de mort.

Le déboisement a donc marché d'une façon très inégale dans les diverses régions de la France; presque général dans les hautes chaînes éloignées des centres de consommation, il ne s'est produit dans les bassins que sur les terres les plus fertiles. Aussi n'y aurait-il pas d'intérêt à le poursuivre, même dans les plaines, puisque les forêts y sont à leur place, sur des terrains où aucune autre culture ne pourrait les remplacer avec plus d'avantage.

Les forêts de la France, comme celles de la zone tempérée, sont

peuplées d'un petit nombre d'essences dont quelques-unes seulement dominent dans les massifs, tandis que les autres, en quelque sorte subordonnées aux premières, ne s'y rencontrent qu'à l'état de mélange ou par bouquets épars. Les essences principales sont au nombre de dix-huit, dont onze de première grandeur : ce sont le chêne pédonculé, le chêne rouvre, le hêtre, le châtaignier, le sapin, l'épicéa, le mélèze, le pin sylvestre, le pin laricio, le pin maritime et le pin cembro ; six sont de deuxième grandeur : le chêne tauzin, le chêne-liège, le chêne occidental, le charme, le pin de montagne et le pin d'Alep. Une seule est de troisième grandeur, c'est le chêne yeuse. Les essences secondaires qui, malgré l'importance de quelques-unes d'entre elles, ne forment jamais de massifs homogènes, sont au nombre de quarante-huit, parmi lesquelles nous citerons le tilleul, l'érable sycomore, le frêne, l'orme, le peuplier blanc, le peuplier grisard, l'aune, le bouleau, le tremble, les diverses espèces de saule, etc. La flore arbustive est plus variée; elle est représentée par deux cent soixante-cinq espèces, qui de la taille presque arborescente du noisetier et du houx descendent à celles des bruyères et des airelles. Si peu nombreuses que soient nos essences forestières, elles ont des aptitudes assez variées pour pouvoir s'accommoder à tous les sols, à tous les climats, à toutes les altitudes de notre pays. Tous les terrains, qu'ils soient siliceux, argileux ou calcaires, secs ou marécageux, qu'ils s'étendent sur les bords de la mer ou s'élèvent à l'altitude de 2,400 mètres, où s'arrête dans les Alpes la végétation arborescente, ont leur essence de prédilection et peuvent se couvrir de bois, sans qu'il soit nécessaire de recourir aux essences exotiques pour combler les lacunes.

Considérées dans leur ensemble, on peut distinguer en France trois grandes régions forestières dont les limites respectives se confondent parfois, mais qui n'en sont pas moins bien tranchées : la région chaude, la région tempérée ou moyenne, et la région froide ou montagneuse. La région chaude ou méditerranéenne et océanique du sud est caractérisée par la prédominance de l'yeuse ou chêne vert, et du pin maritime. On y trouve aussi quelques essences de la zone tempérée; le chêne y revêt la forme pubescente et prend le nom de chêne blanc ; le hêtre et le charme font à peu près défaut. La flore arbustive renferme surtout des espèces à feuilles persistantes telles que le ciste, le myrte, l'arbousier, le laurier, la bruyère arborescente, etc. La région tempérée est la plus étendue ; sa flore, qui est aussi la plus nombreuse, est caractérisée par le charme, qui ne descend pas dans la région du chêne yeuse et qui s'arrête là où commence avec le sapin la région froide. C'est celle des bois feuillus, parmi lesquels le chêne rouvre, le chêne pédonculé, le hêtre, le châ-

taignier, le charme et le bouleau tiennent la première place; quant aux résineux qu'on y rencontre, le pin sylvestre, le pin maritime et le pin laricio, ils n'y sont point spontanés et ont été introduits artificiellement. La région froide ou montagneuse commence dans le nord, à l'altitude de 300 mètres, dans le sud à celle de 800; c'est celle des arbres verts, du sapin, de l'épicéa, du mélèze, du pin laricio, du pin cembro, auxquels viennent se mélanger quelques arbres de la région moyenne, le hêtre, le pin sylvestre, le bouleau et le frêne. La proportion des forêts d'essences feuillues est de 65 pour 100; celle des forêts d'essences résineuses pures ou mélangées avec des feuillus, de 32.5 pour 100 seulement; celle des vides de 2.5 pour 100. La prédominance des feuillus sur les résineux a développé en France le mode de traitement connu sous le nom de taillis sous futaie, et que semblaient seuls connaître les anciens règlemens.

Sur les 9,185,310 hectares de forêts que possède la France, 967,118 hectares appartiennent à l'état, 2,058,729 hectares aux départemens ou aux communes, 32,055 hectares aux établissemens publics, et 6,127,398 hectares aux particuliers. Les forêts particulières sont gérées au gré de leurs propriétaires, sans que l'état ait à exercer sur cette gestion aucun autre contrôle que celui d'interdire les défrichemens dans certains cas spéciaux et déterminés par la loi. Celles de l'état sont soumises au régime forestier et, à ce titre, gérées par les agens de l'administration forestière; 426,729 hectares sont traités en futaie, 191,774 hectares en taillis, 290,226 hectares en cours de conversion de taillis en futaie, et 58,389 hectares, soit en pâturages, soit placés en dehors des aménagemens. Les forêts communales n'ont que 577,294 hectares en futaie, contre 1,245,101 hectares en taillis, 14,147 hectares en cours de conversion et 222,187 hectares non soumis au régime forestier. Quant aux forêts particulières, les chiffres manquent; mais, à part quelques forêts de pins et de sapins, elles sont toutes exploitées en taillis, et la plupart à des révolutions fort courtes; aussi, malgré leur étendue relativement considérable, ne fournissent-elles que des produits médiocres et d'une valeur moindre que les forêts de l'état.

La production totale de la France, en 1876, s'est élevée à 20,400,672 mètres cubes de bois de feu, et 4,941,443 mètres cubes de bois d'œuvre dont 47 pour 100 fournis par les essences feuillues et 53 pour 100 par les résineux. La valeur totale de cette production a été de 236,755,429 francs, ce qui représente un revenu moyen de 25 fr. 78 cent. par hectare; mais il y a des écarts considérables, dus non-seulement au prix des bois suivant les localités, mais aussi au mode de traitement appliqué aux

forêts, et tandis que les unes rapportent 100 francs et plus par hectare, d'autres donnent à peine un revenu de 5 francs. Dans la conservation de Nancy, par exemple, la futaie résineuse rapporte 158 fr. 93 cent. par hectare, la futaie mélangée 73 fr. 53 cent.; le taillis sous futaie, 35 fr. 97 cent., et le taillis simple 13 fr. 45 cent. Il faut en conclure que le régime de la futaie est le seul qui convienne aux propriétaires qui, comme l'état ou les communes, ont une existence indéfinie, et peuvent immobiliser un capital qui doit profiter aux générations successives.

La plantation des terres incultes est une des meilleures spéculations que puisse faire un particulier. Lorsque les travaux sont bien dirigés et exécutés surtout en essences résineuses, ils reviennent à un prix peu élevé et peuvent facilement doubler ou même tripler en quelques années le capital qu'ils ont coûté. Ceux qui se plaignent de ne savoir que faire de leurs épargnes trouveraient là un placement non moins profitable pour eux que pour le pays. Le bois est une marchandise dont on aura toujours besoin, et dont la valeur ne peut que s'accroître, car la France est loin d'en produire ce qui est nécessaire à sa consommation. Chaque année, elle est obligée d'en faire venir du dehors une quantité considérable; en 1876, la valeur des importations de bois communs a été de 202,400,000 fr., et celle des exportations de 44,400,000 fr.; c'est donc un déficit de 158 millions que nous demandons à l'étranger de combler. Les sciages de pins et de sapins de Suède, de Norvège et de Russie entrent dans ce chiffre pour 95 millions, les merrains d'Autriche et d'Italie pour 62 millions, les bois équarris pour 15 millions, etc. C'est un champ immense ouvert à la production indigène et à l'esprit d'entreprise des capitalistes à la recherche des bonnes affaires.

II.

L'emploi des bois résulte des qualités et par conséquent de la structure du tissu ligneux. C'est en effet de la manière dont les fibres sont juxtaposées que dépendent la facilité de le travailler dans un sens ou dans un autre et la résistance qu'il peut opposer à la traction ou à l'écrasement. Chaque essence ayant une contexture particulière a par cela même des qualités spéciales qui la font rechercher pour certains usages déterminés.

Le chêne, l'arbre gaulois par excellence, est le plus précieux de tous ceux qui croissent dans la zone tempérée. Il entre pour près du tiers dans l'ensemble du peuplement des forêts de la France, car il occupe une surface, autant toutefois qu'on peut se fier aux renseignemens obtenus sur les forêts particulières, évaluée à 2,064,000 hectares. Il présente un assez grand nombre de va-

riétés dont les principales sont le chêne rouvre et le chêne pédonculé. Le premier, qui domine dans le centre de la France, dans les Vosges et dans les régions du sud-est, donne un bois propre au sciage et à la fente, se laissant facilement travailler, et recherché pour la menuiserie et l'ébénisterie. Le chêne pédonculé, au contraire, qu'on rencontre surtout dans les forêts du nord et du sud-ouest, produit un bois nerveux, résistant, propre à la charpente et aux constructions navales. Ces deux variétés sont d'ailleurs souvent mélangées, bien que la dernière préfère les plaines et les sols profonds, tandis que le chêne rouvre végète à des altitudes plus élevées et sur des sols moins fertiles. Ce sont ces préférences, au point de vue de la végétation, qui occasionnent sans doute une différence dans les qualités du bois; car lorsque ces deux variétés croissent dans les mêmes conditions de sol et de climat, elles fournissent des produits de qualité équivalente, entre lesquels le commerce n'établit aucune distinction. Exploité en taillis, le chêne donne un bois de feu estimé et un charbon d'excellente qualité.

La quantité moyenne de bois de chêne livrée annuellement à la consommation par les forêts soumises au régime forestier, c'est-à-dire par les forêts appartenant à l'état ou aux communes, s'élève à 2,392,921 mètres cubes, dans lesquels le bois de chauffage entre pour 1,736,837 mètres cubes, le bois de service pour 292,022 mètres cubes et le bois de travail et d'industrie pour 364,062 mètres cubes. Les forêts particulières, sur la production desquelles il est impossible d'avoir des données quelque peu précises, doivent en fournir au moins une quantité double, mais composée pour la plus grande partie de bois de feu.

La marine militaire demande annuellement à nos forêts 7,000 mètres cubes de chêne, dont 4,500 sont livrés directement par l'administration forestière au service des constructions navales, et dont le surplus est acheté par ce dernier aux adjudicataires des coupes; mais cette quantité est insuffisante pour les besoins, car les arsenaux font venir chaque année d'Italie une certaine quantité de bois courbans. La marine marchande et la batellerie prennent aux forêts domaniales ou communales 19,200 mètres cubes, les constructions civiles 164,000 mètres cubes de bois de charpente, les chemins de fer 60,000, l'industrie minière pour étais de mines 41,200. Le sciage et la menuiserie emploient 182,000 mètres cubes, la fabrication du merrain 70,000, celle des lattes et échalas 71,000, le charronnage 23,000, l'ébénisterie 5,000 et les industries diverses 13,000 mètres cubes.

Le sciage du chêne s'effectue, soit sur le parterre des coupes par des scieurs de long, soit par des scieries locomobiles, soit dans des scieries fixes hydrauliques ou à vapeur; mais le premier de ces

procédés tend à disparaître devant les deux autres. Les meilleurs sciages sont obtenus avec les bois gras faciles à travailler et moins exposés que les autres à se gercer. Les dimensions données aux pièces varient suivant les localités, mais partout on cherche à les débiter sur mailles, c'est-à-dire autant que possible dans le sens des rayons médullaires, de façon à ce que la surface présente les veines faites dans le bois par les couches annuelles, et soient ainsi d'un aspect plus agréable à l'œil. Une espèce de sciage qui, dans ces dernières années, a pris un grand développement est celle de la frise à parquet, pour laquelle il faut des chênes de choix; la Haute-Marne est renommée pour cette fabrication. Le merrain ne se scie pas, il se fend de façon que la fibre du bois n'étant pas interrompue, le liquide ne puisse s'infiltrer et se perdre. C'est le chêne rouvre qu'on emploie de préférence et qu'on fend, pendant qu'il est encore vert, dans le sens des rayons médullaires. Les dimensions du merrain varient suivant la nature des tonneaux qu'il doit servir à fabriquer. C'est par la fente aussi qu'on obtient des échalas de vignes et les lattes pour treillage si recherchées aux environs de Paris.

Le bois n'est pas le seul produit du chêne; l'écorce, surtout celle des jeunes arbres, contient une assez grande proportion de tannin ou acide tannique, qui, mis en contact avec la gélatine des peaux, forme avec elle le composé insoluble et imputrescible appelé *cuir*. C'est la base d'une importante industrie dans laquelle la supériorité de la France a été reconnue à toutes les expositions et se manifeste d'ailleurs par un accroissement constant dans le chiffre des exportations des peaux ouvrées. Cette supériorité est due en grande partie à la bonne qualité de nos écorces de chêne dont les nations étrangères nous demandent chaque année près de 58 millions de kilogrammes d'une valeur d'environ 15 millions de francs; par contre, nous en importons 20 millions de kilogrammes, ce qui fait une différence en faveur des exportations de 38 millions de kilogrammes. La production totale des forêts de la France étant de 327 millions de kilogrammes, il en reste pour la consommation intérieure 289 millions. Avec cette quantité, à raison de 3 kilogrammes de tan pour 1 kilogramme de peaux, on peut tanner annuellement 96 millions de kilogrammes de peaux, non compris celles qui sont préparées avec d'autres substances, telles que les écorces de bouleau, d'épicéa, d'yeuse, de sumac ou les cônes de pin maritime.

Les forêts de la France pourraient produire une bien plus grande quantité de tan, car un grand nombre de propriétaires hésitent à faire écorcer leurs taillis, soit par crainte que le bois pelé ne se vende moins bien, soit plutôt parce qu'ils redoutent pour leurs forêts les conséquences de cette opération. L'écorçage, tel qu'il a

été pratiqué jusqu'ici, ne peut se faire qu'au moment de l'ascension de la sève; c'est alors que l'adhérence entre l'écorce et le bois est le moins grande et qu'au moyen de deux incisions circulaires réunies par une incision longitudinale, on peut le plus facilement les séparer; mais ce moment est fort court, car la sève s'arrête dès que le temps se met au sec; aussi les ouvriers en profitent-ils pour exiger des salaires très élevés. Ce n'est pas tout, la sève dans le nord de la France ne se met en mouvement qu'au mois de juin, quelquefois même plus tard; il faut alors retarder les exploitations jusqu'au milieu de l'été, ce qui diminue la puissance reproductive des souches et fait perdre la valeur d'une feuille, puisque si le bois avait été coupé au printemps, la sève perdue aurait produit une pousse, ou une *feuille* pour nous servir du terme technique. Pour remédier à ces inconvéniens, M. Maitre a inventé un appareil, perfectionné depuis par M. Nomaison, qui permet d'écorcer le bois en tout temps. Cet appareil se compose d'une chaudière verticale, tubulaire et cylindrique avec foyer intérieur et réservoir d'eau entourant la boîte à fumée. La vapeur, chauffée à 170 degrés, est amenée par des tubes dans les récipiens hermétiquement clos où se trouvent les bois débités à la longueur ordinaire. Après un contact d'une heure et demie environ, l'écorce se gonfle et se détache avec la plus grande facilité, lors même que le bois aurait plusieurs mois de coupe. Cette écorce, convenablement séchée, est aussi bonne que celle qui est récoltée en sève et coûte à peu près le même prix. Mais le véritable bénéfice de cette invention est pour le propriétaire, qui peut écorcer ainsi des bois qu'il aurait laissés intacts, et qui peut faire ses exploitations en temps opportun et sans nuire à la végétation de son taillis.

Le hêtre est après le chêne la principale essence feuillue de nos forêts; son bois, d'un tissu homogène, d'un grain fin, facile à travailler, présente une grande résistance à la compression, à l'extension et à la flexion, mais il résiste mal aux alternatives de sécheresse et d'humidité, et, lorsqu'il est sous un gros volume, il est sujet à se fendre et à gauchir; aussi n'est-il pas propre à la charpente; par contre, il est utilisé dans les travaux hydrauliques comme pilotis et surtout comme traverses dans les constructions de chemins de fer; mais il faut que ces traverses soient mises à l'abri d'une décomposition trop rapide par l'injection d'une substance antiseptique. Celle qu'on emploie de préférence est une dissolution de sulfate de cuivre, dans la proportion de 1^k 500 de sel pour 100 kilogrammes d'eau, qu'on fait pénétrer dans le bois au moyen de la pression. Les tronces de hêtre encore vertes, munies de leur écorce et découpées à la longueur de deux traverses, sont rangées dans un chantier; l'une des extrémités de ces tronces est

enveloppée d'une toile imperméable qui communique par l'intermédiaire d'un tube en caoutchouc avec un réservoir placé à 10 mètres au-dessus du sol et qui contient la substance à injecter. La pression due à cette élévation, exercée sur la section de la pièce, suffit pour en expulser la sève et pour y substituer le liquide conservateur. La durée de l'opération varie suivant le degré de siccité du bois, la grosseur des tronces et l'état de l'atmosphère; mais elle est d'au moins cinq heures. Une fois injectées, les billes sont débitées en traverses à l'aide d'une scie mécanique. Un autre procédé consiste à injecter les traverses en les plaçant dans un cylindre dans lequel on fait passer un courant de vapeur d'eau qui entraîne les gaz et les matières solubles contenues dans le tissu ligneux et qu'on condense ensuite de manière à opérer dans le cylindre un vide à peu près complet. On introduit alors le liquide antiseptique auquel on donne une pression de 6 à 8 atmosphères, et qui pénètre dans tous les pores du bois. L'opération ne dure qu'une demi-heure et ne revient pas à plus de 70 centimes par traverse, tandis que par le premier procédé le coût est de 1 franc. Certaines compagnies de chemins de fer préfèrent la créosote au sulfate de cuivre; d'autres, après avoir carbonisé le bois pour en détruire les élémens fermentescibles, l'immergent dans un bain de coaltar pour le mettre à l'abri du contact de l'air. Les traverses ainsi préparées ont une durée moyenne de dix à douze ans et coûtent, rendues sur place, environ 3 fr. 50 cent. l'une. Dans les forêts soumises au régime forestier, 75,000 mètres cubes de hêtre sont annuellement débités de cette façon.

C'est surtout comme bois d'industrie que le hêtre est recherché. On le scie en planches et en madriers de diverses dimensions pour l'employer ensuite dans l'ébénisterie et la carrosserie. On en fait des pieds de tables, des châssis et panneaux de lits, des fonds et des sièges de voitures, des meubles de cuisine, etc.; on le fend en douelles pour la fabrication des tonneaux à encaquer les harengs, le beurre, le savon et autres matières solides; on le travaille en forêt pour faire des sabots, des jantes de roues, des moyeux de voitures, des oreilles de charrues, des sébiles, des plats, des bois de chaises, des attelles de colliers, des bâts, des cerches pour tamis, des pelles, des galoches, des boîtes à sel, des jouets d'enfans, des soufflets, des bois de brosse, des formes de boutons et une multitude d'objets divers dont l'exposition nous offre les innombrables échantillons. Toutes ces industries, spécialisées suivant les localités, occupaient jadis un grand nombre d'ouvriers qui passaient en quelque sorte leur vie dans les bois; on n'en rencontre plus aujourd'hui que fort peu, la plupart déjà âgés, car les nouvelles générations dédaignent ces travaux qui faisaient vivre honnêtement

leurs pères et préfèrent le séjour de la ville et le salaire aléatoire des ateliers. On est donc obligé d'avoir recours à des machines pour débiter tous ces bois, et il n'est pas de forêt importante qui n'ait à proximité une ou plusieurs scieries munies de tout l'outillage nécessaire pour transformer les bois suivant les besoins du pays.

Le hêtre donne aussi un excellent chauffage, et bien souvent, lorsque les frais de transport sont trop élevés ou que le bois d'industrie n'est pas très demandé, on préfère le transformer en bois de feu. C'est un chauffage de luxe qui brûle avec une flamme claire, d'une grande puissance calorifique et qui convient particulièrement à certaines usines, comme les verreries, qui réclament une chaleur vive et continue. Une grande partie des produits des forêts de hêtre de la Seine-Inférieure sont employés de cette façon dans les verreries du voisinage. Sur les 9,185,310 hectares de forêts que possède la France, le hêtre occupe une surface d'environ 1,745,000 hectares ou 19 pour 100 de l'étendue totale. Les forêts soumises au régime forestier produisent annuellement 1,284,223 mètres cubes, sur lesquels 80 pour 100 sont débités en chauffage, et le surplus en bois d'œuvre.

Le châtaignier est très inégalement réparti sur la surface du territoire. A part quelques forêts des environs de Paris, on ne le rencontre que dans le centre et dans le midi de la France; mais dans ces régions il est plutôt un arbre fruitier qu'un arbre forestier, et il y constitue des vergers plutôt que des forêts. Comme il se carie facilement, il donne peu de bois de charpente, mais il produit des perches de mines et du merrain de bonne qualité. Exploité en taillis, il pousse vigoureusement et peut fournir dès les quatre ou cinq premières années des cercles pour tonneaux; à un âge plus avancé, c'est-à-dire vers vingt ou vingt-cinq ans, il sert à faire des treillages et des échalas de vignes très estimés; c'est à cette fabrication que sont affectés tous les produits des forêts de Marly, de Montmorency, de l'Isle-Adam, ainsi que de celles des Basses-Pyrénées et des Pyrénées-Orientales. L'hectare de châtaignier à vingt-cinq ans ne se vend pas moins de 3,000 francs sur pied, ce qui représente un revenu net et annuel de 120 francs, égal à celui des meilleures terres.

Le frêne se trouve surtout dans les forêts de l'est et du nord-est, mais il est toujours mélangé dans une plus ou moins forte proportion avec d'autres essences. Cet arbre, qui peut atteindre 30 mètres de hauteur et 3 mètres de circonférence, donne un bois élastique, tenace, peu sujet à se tourmenter, mais qui, exposé aux alternatives de sécheresse et d'humidité, se pourrit facilement; peu employé dans les constructions, il est recherché pour la menuiserie et la carrosserie, qui consomment les cinq sixièmes des

30,000 mètres cubes que produisent les forêts soumises au régime forestier; le surplus est employé comme étais de mines.

Le charme est commun dans les forêts du nord et de l'est de la France, où il se montre soit à l'état d'essence dominante, soit mélangé avec le chêne, le hêtre ou le bouleau; il occupe une superficie de 1,102,000 hectares, c'est-à-dire 12 pour 100 de l'étendue totale des forêts; c'est un arbre de moyenne grandeur qui produit un bois dense, tenace, propre à la confection des outils, des roues d'engrenage, des manches de parapluie, des formes de chaussures, des bois de tour, etc. Exploité en taillis, il donne des perches de mines et un chauffage qui peut être considéré comme le meilleur que nous possédions. On évalue à 1,116,000 mètres cubes la production totale du charme dans les forêts domaniales et communales; dans ce chiffre, le bois d'œuvre entre pour 33,500 mètres cubes et le bois de feu pour 1,077,500.

Les autres essences feuillues sont moins répandues que les précédentes; mais, sur les points où elles se rencontrent dans une assez forte proportion, elles donnent naissance à des industries spéciales qui souvent font la prospérité d'une contrée et dont les spécimens se rencontrent soit au Champ de Mars, soit au Trocadéro. Le tilleul a une écorce fibreuse dont on fait des cordes à puits et des liens pour les gerbes de blé; l'érable sert à faire des meubles de luxe et des instrumens de musique; l'orme est recherché pour le charronnage, le bouleau est employé à la fabrication des sabots et des allumettes; le tremble, débité en petites lanières, est tissé en nattes et en tapis de table, ou entre dans la composition de la pâte à papier; l'alisier fournit des manches d'outils, le merisier des bois d'ébénisterie, etc.

Les essences résineuses ne sont pas moins précieuses que les essences feuillues. Bien que moins répandues que ces dernières, puisqu'elles ne couvrent dans leur ensemble qu'une superficie de 1,837,000 hectares, c'est-à-dire seulement le cinquième de l'étendue totale du sol forestier, elles donnent une quantité de bois d'œuvre plus considérable. Elles en fournissent en effet 2,610,617 mètres cubes, tandis que les forêts feuillues n'en produisent que 2,322,826. Cette différence tient d'une part à la forme des arbres dont les tiges allongées et sans branches sont, dans presque toute leur longueur, utilisées pour le travail; d'autre part, à ce que les forêts résineuses ne pouvant être exploitées en taillis sont nécessairement aménagées à d'assez longues révolutions qui permettent aux arbres de prendre les dimensions qui les rendent aptes à de nombreux usages.

Parmi les arbres résineux de nos régions, le sapin est le plus important, aussi bien sous le rapport de la surface qu'il occupe que

sous celui des produits qu'il fournit. Il couvre environ 643,000 hectares des régions montagneuses de la France; mais c'est surtout dans la chaîne des Vosges, du Jura et des Pyrénées que, soit à l'état pur, soit mélangé avec l'épicéa ou le hêtre, il forme d'immenses massifs dont l'aspect grandiose étonne ceux qui y pénètrent pour la première fois. Le bois du sapin est peu résineux, léger, mais élastique, nerveux et d'une grande résistance à la flexion et à la traction. Ces qualités ne se présentent pas au même degré sur tous les sujets, car la nature du sol, l'altitude et l'exposition influent sur la végétation et agissent par contre-coup sur la qualité du bois. Le sapin est employé dans les constructions comme charpente de bâtiment et échafaudages; dans la marine, comme planchers de ponts, mâtures et bordages (1); dans la menuiserie, comme bois de sciage pour la confection des meubles communs, des cloisons, des planchers, des lambris, des portes, etc. Excellent bois de fente, il donne des bardeaux pour les toitures, et pour abriter dans les campagnes les murs des maisons contre les pluies; des merrains pour cuves, seaux, des bannes de vendange; des cerches pour la fabrication des boîtes à fromage; on en fait encore des tuyaux de fontaines, des bondes de tonneaux et de la pâte à papier. La sciure des nombreuses scieries des Vosges qui n'est pas utilisée sur place est envoyée à la compagnie des petites voitures à Paris, pour servir de litière à ses chevaux. Le sapin donne un bois de chauffage médiocre, brûlant vite et sans grande puissance calorifique.

L'épicéa occupe dans l'ensemble des forêts une aire de 275,000 hectares environ. Essence montagneuse, il végète à une altitude supérieure à celle du sapin et forme sur la frontière orientale une longue bande qui du nord au sud s'étend sur les sommets des Vosges, les plateaux élevés du Jura et les régions moyennes des Alpes. Il donne un bois tendre, léger, à grain régulier, susceptible d'un beau poli, sonore, propre à la fente et à la menuiserie, mais trop peu résistant pour être employé dans les constructions.

Le mélèze est avant tout l'arbre des hautes régions, dont il couvre

(1) Une commission nommée en 1840 pour expérimenter les différentes espèces de bois propres à la mâture a donné la préférence aux sapins du département de l'Aude; voici comment elle s'exprime : « Sous le rapport de la résistance on voit qu'à l'exception du pin des Florides, dont le grain et la pesanteur se rapprochent des bois durs, les sapins provenant des forêts de l'Aude l'emportent sur tous les autres bois qui leur ont été comparés, même sur les pins sylvestres de Riga exclusivement employés jusqu'ici à nos mâtures... On peut donc conclure que le climat influe sur la force des bois d'une manière bien plus énergique que la lenteur et la regularité de la croissance; et qu'au lieu d'attendre trois cents et quatre cents ans comme on a été obligé de le faire dans la Norvége et la Russie pour obtenir des bois propres à la grosse mâture, on pourra toujours obtenir les mêmes dimensions, sans craindre de diminution de force, en cent quatre-vingts ou deux cents ans dans le nord de la France et en cent cinquante ou cent soixante ans dans les provinces méridionales. »

184,000 hectares; mais il ne se rencontre à l'état spontané que sur les sommets des Alpes et manque dans tous les autres massifs montagneux; il croît très lentement et donne un bois à grain fin et serré, lourd, résineux, souple, ne se gerçant pas, et d'une grande durée. Il est de qualité supérieure pour les charpentes et les sciages, et pourrait, ainsi que le chêne, être employé dans la marine comme bordages et même comme membrures; on en fait aussi des traverses de chemins de fer, des merrains, des échalas, des poteaux télégraphiques, etc.

Le pin sylvestre n'occupe pas moins de 413,000 hectares; c'est un arbre des plaines du nord de l'Europe, qui n'existe en France à l'état spontané que dans les régions montagneuses de moyenne élévation. Partout ailleurs il a été introduit artificiellement; robuste et peu exigeant, poussant également bien dans les sables arides et dans les terres tourbeuses, sur le calcaire et sur le silice, il est l'essence transitoire par excellence pour repeupler les terrains incultes et amender le sol avant d'y introduire d'autres essences plus précieuses. Les montagnes de l'Auvergne, les plaines crayeuses de la Champagne, les terres marécageuses de la Sologne sont, grâce au pin sylvestre, en train de se transformer. La qualité de son bois varie suivant les lieux qui l'ont produit. Dans le nord, où la végétation est lente, les couches annuelles minces et régulières, le bois est homogène, facile à travailler et propre à la menuiserie fine; plus au sud, le tissu se lignifie davantage, devient plus résistant, plus propre aux constructions et particulièrement à la mâture. Le pin maritime, qui s'étend aujourd'hui sur plus de 700,000 hectares, a, comme le pin sylvestre, été introduit en grande partie artificiellement et sert comme lui au repeuplement des parties incultes, surtout dans les régions méridionales et dans les landes de Gascogne. Il fournit un bois de qualité médiocre, mais, soumis à l'opération du gemmage, il donne une résine abondante qui fait l'objet d'une industrie considérable. Les autres espèces résineuses, sauf le pin cembro et le pin à crochet, sont trop peu répandues pour mériter une mention spéciale.

En présence des essences que nous possédons en France, qui ont toutes leurs aptitudes spéciales, pouvant végéter sur tous les sols, il ne semble pas qu'il soit réellement utile d'introduire chez nous des espèces exotiques, qui peut-être ne nous rendraient pas les mêmes services que les nôtres. Pour qu'il y ait intérêt à propager une plante nouvelle dans un pays, il faut d'abord que cette plante ne prenne pas la place d'une plante indigène plus utile, ensuite qu'il soit plus profitable de la produire soi-même que de la faire venir des lieux où elle croît spontanément. Or parmi les essences forestières, nous ne connaissons jusqu'ici que l'eucalyptus qui ré-

ponde à ces conditions et qui, non-seulement par la rapidité de sa croissance, mais par l'influence qu'il exerce sur la salubrité d'une contrée, mérite réellement qu'on cherche à l'introduire partout où il pourra s'acclimater. Mais il exige un terrain profond et un climat chaud, et il est peu probable qu'il puisse jamais franchir les limites de la région méditerranéenne.

Parmi les industries que nous avons mentionnées comme consommant une assez grande quantité de produits ligneux figure celle de la fabrication du papier. Jusque dans ces derniers temps, celui-ci était fait avec des chiffons qu'on soumettait à des opérations de lavage et d'effilochage, de façon à en former une pâte qui, étendue à la main dans une forme, ou répandue sur une toile métallique sans fin, était ensuite pressée entre des cylindres de feutre. On obtenait ainsi soit le papier à la feuille, soit le papier au rouleau, auquel une dissolution de colle-forte et d'alun donnait sa consistance définitive. L'augmentation continue de la consommation et la rareté croissante du chiffon conduisirent les fabricans à recourir à d'autres matières fibreuses végétales; on a employé la paille des céréales, les roseaux, l'alfa, l'écorce des bambous, les tiges de pommes de terre, etc.; mais on a dû, en partie du moins, renoncer à ces substances qui ne donnent qu'un papier commun, et aujourd'hui on s'en tient presque exclusivement au bois. Celui-ci, débité en bûches à la longueur ordinaire, est désagrégé au moyen d'une meule de grès; les fibres entraînées par un courant d'eau passent à travers plusieurs caisses et cylindres de toile métallique; les plus grossières sont arrêtées au passage et servent à faire les papiers communs; les autres, condensées peu à peu, finissent par donner une pâte que l'on comprime et que l'on peut, soit mélanger immédiatement avec la pâte de chiffons, soit expédier au loin après l'avoir séchée. Cette pâte entre pour une proportion de 20 à 40 pour 100 dans la composition du papier et remplace une égale quantité de pâte de chiffons; elle procure ainsi une économie considérable, car elle ne vaut que 30 francs les 100 kilogrammes, tandis que cette dernière se paie de 140 à 180 francs. Les bois qui conviennent le mieux sont ceux du tremble et du bouleau; les autres essences ont une fibre plus courte et donnent par conséquent un papier moins consistant. On évalue à 100 millions de kilogrammes la quantité de papier fabriquée en France; il y entre 25 millions de kilogrammes de pâte de bois produite par environ 100,000 stères; mais la France n'en fournit que 16 millions de kilogrammes, le surplus est importé de l'étranger.

Une autre industrie qui réclame également une grande quantité de bois est l'industrie minière, à laquelle il ne faut pas moins de 740,000 stères pour en faire des étais de galeries. Les trois prin-

cipaux groupes de la production houillère en France sont ceux du nord, du centre et du midi; ils s'étendent sur une superficie de 4,648 hectares et présentent des couches d'une épaisseur qui varie depuis quelques millimètres jusqu'à 16 mètres. Ces couches sont exploitées au moyen de puits d'où partent les galeries d'extraction, dans lesquelles, pour éviter les éboulemens qui compromettraient la vie des hommes et la sécurité de l'entreprise, on est obligé d'avoir recours à des soutènemens en maçonnerie ou en bois. Lorsqu'on emploie ce dernier, et c'est toujours le cas pour les galeries secondaires et souvent même pour les galeries permanentes, on établit de distance en distance et dans un plan perpendiculaire à la direction de la galerie des cadres dont on garnit l'intervalle, soit avec des planches, soit avec des perches, qui maintiennent les terres et en empêchent l'effondrement. Les qualités qu'on demande aux bois employés sont la résistance à l'écrasement et à la compression, l'élasticité et la durée. En tenant compte de ces diverses exigences, les essences qu'on préfère pour bois d'étais sont d'abord le chêne et le châtaignier, puis viennent le pin sylvestre, le pin maritime, le frêne, le saule, l'aune, le bouleau et le charme. Les autres essences, telles que le hêtre, le tilleul et le peuplier, s'altèrent trop rapidement pour être employées. On cherche quelquefois, il est vrai, à les soumettre à des procédés de conservation, et celui qui paraît avoir donné les meilleurs résultats, aussi bien au point de vue de l'économie qu'au point de vue de la conservation, est l'immersion des bois pendant huit jours dans une dissolution de sulfate de fer. Les bois de mines sont faits, soit avec les brins de taillis assez forts pour être employés à cet usage, soit avec les brins provenant des éclaircies de futaie; la quantité consommée en 1876 s'est élevée à 740,000 stères; mais la production indigène, dont une partie a été exportée, a été de 910,550 stères, d'une valeur de 15,700,000 francs, ce qui porte à 17 fr. 25 cent. le prix du stère rendu à la mine. En déduisant le transport et les frais de façon, le stère sur pied ressort à 6 fr. 50 cent. environ.

Sur les 20,400,672 mètres cubes de bois de feu produits par les forêts de la France, le tiers au moins est transformé en charbon pour l'industrie métallurgique ou pour la consommation courante. La carbonisation a pour objet d'enlever au bois les substances qui ne servent pas à la combustion, de façon à obtenir sous le plus petit volume la plus grande puissance calorifique. A l'état ordinaire, c'est-à-dire après huit mois de coupe, le bois contient environ 40 pour 100 de carbone, 40 pour 100 d'eau de composition et 20 pour 100 d'eau hygrométrique. Dans aucun cas, le rendement en carbone obtenu par la carbonisation ne saurait donc dépasser 40 pour 100, mais dans la pratique il reste bien au-dessous de ce chiffre. On carbonise géné-

ralement le bois sur le parterre de la coupe, en le disposant en forme de meule qu'on recouvre d'une couche de terre et dans laquelle on met le feu; la combustion s'opère lentement, lançant par divers soupiraux ménagés dans cette espèce de volcan des colonnes épaisses de fumée jaunâtre; l'opération dure dix-huit jours et ne donne guère en charbon plus de 18 à 20 pour 100 du poids du bois employé. La faiblesse de ce rendement a depuis longtemps préoccupé les industriels comme les propriétaires de forêts, qui ont cherché à y remédier par l'emploi de procédés plus perfectionnés. La carbonisation en vase clos fournit un rendement bien supérieur et permet en outre de recueillir les gaz pyroligneux qui servent à la fabrication du goudron et de l'acide acétique; mais ces appareils, établis à demeure fixe, exigent le transport à l'usine des bois employés et augmentent le plus souvent les frais au point de compenser et au-delà les bénéfices qu'ils procurent. Dans ces derniers temps, deux inventeurs, M. Moreau et M. Dromart, ont imaginé, chacun de son côté, des fours mobiles qui, pouvant être installés dans la forêt même, évitent le transport du bois, et qui, négligeant la récolte des gaz pyroligneux, n'ont pour objet que d'augmenter le rendement en charbon. Leur procédé, qui paraît être aujourd'hui entré dans la pratique, permet d'obtenir 25 pour 100 de charbon, ce qui est une augmentation de 30 pour 100 sur le rendement ordinaire. Ce charbon d'excellente qualité est, suivant la manière dont on conduit l'opération, rendu à volonté dur ou mou et propre à être employé soit dans la métallurgie, soit dans la cuisine. Il y a dans cette invention un progrès réel dont profiteront et les propriétaires de bois qui verront leurs revenus s'augmenter et les consommateurs qui se trouveront ainsi plus abondamment pourvus.

Le liège est le produit de la couche subéreuse qui recouvre l'écorce d'un chêne particulier dit *chêne-liège*, qu'on rencontre principalement en Algérie, en Espagne et dans le midi de la France. Jusqu'à l'âge de douze ans, l'arbre ne produit qu'un liège dur, coriace, irrégulier, dont on se sert seulement pour faire des bouées ou fabriquer le *noir d'Espagne*; mais après l'enlèvement de cette première couche, qu'il faut pratiquer avec soin pour ne pas entamer le *liber*, il s'en forme de nouvelles qui, n'étant plus comprimées par l'épiderme, se développent régulièrement et donnent le liège avec lequel on fabrique les bouchons. Il faut dix années environ pour qu'elles aient atteint l'épaisseur désirable, et l'enlèvement peut se répéter tous les dix ans jusqu'à l'âge de cent cinquante ans. L'industrie de la fabrication des bouchons occupe en France une quarantaine de communes des départemens du Var et du Lot-et-Garonne. Autrefois cette fabrication se faisait à la main et ne rendait guère que 1,500 bouchons par jour et par ouvrier;

aujourd'hui, avec les machines, on arrive au chiffre de 5 à 6,000. La consommation des bouchons s'est accrue au point que les importations, qui en 1855 représentaient une valeur de 257,000 francs, ont atteint en 1876 le chiffre de 2,940,000 francs. Le montant des exportations n'est que de 570,000 francs.

Mentionnons enfin, parmi les produits ligneux qui figurent à l'exposition, de magnifiques échantillons d'érable et de frêne, qui, polis et imprégnés d'une substance colorante, ont l'aspect du marbre et peuvent rivaliser avec les plus beaux bois d'ébénisterie exotiques.

III.

Une question dont la solution aurait des conséquences considérables, et qui a depuis quelques années provoqué les investigations des esprits chercheurs, celle de la météorologie forestière, a donné lieu à des travaux qui ne pouvaient manquer de trouver place à l'exposition. Depuis fort longtemps déjà, puisqu'il en est fait mention dans Bernard de Palissy, on a signalé une certaine corrélation entre la présence des forêts et le climat d'une contrée. On avait cru s'apercevoir que le déboisement de certaines régions y avait amené des perturbations atmosphériques, accru les écarts de température, diminué la quantité de pluie tombée, et, comme conséquence, provoqué une certaine irrégularité dans le régime des cours d'eau; mais ces faits n'avaient pas été l'objet d'observations précises et directes, puisque ceux qui les signalaient n'avaient pu comparer l'état du climat à deux époques différentes, et qu'un long temps s'était souvent écoulé entre le moment où les forêts couvraient le sol et celui où elles avaient entièrement disparu. Un certain doute subsistait donc, sinon sur l'exactitude des faits signalés, du moins sur la cause qui les avait produits, et nombre de personnes, même parmi les plus autorisées, ont jusqu'aujourd'hui refusé de reconnaître aux forêts l'influence que l'opinion générale persiste à leur attribuer. Nous ne reviendrons pas sur les controverses qui se sont élevées à ce sujet, notamment lorsque, sous l'empire, on a agité la question d'aliéner toutes les forêts de l'état pour en employer le prix à l'exécution de grands travaux publics; mais nous rappellerons que c'est à partir de ce moment surtout qu'on a senti la nécessité de faire la lumière sur ce point, de pouvoir s'assurer d'une manière tangible de l'existence de phénomènes que beaucoup qualifiaient de conjectures, et de contrôler les raisonnemens théoriques par des expériences directes.

Les progrès réalisés par la météorologie dans ces dernières années facilitèrent ces études, et il était naturel, lorsque de toutes parts on établissait des stations pour étudier les mouvemens généraux

de l'atmosphère, de se demander si ces mouvemens n'étaient pas affectés par certaines circonstances locales et si réellement les forêts exerçaient l'action qu'on leur supposait. C'est à l'ensemble des travaux entrepris dans cette direction qu'on a donné le nom de météorologie forestière, et nous en avons ici même déjà exposé les principes et les résultats (1). Si nous revenons sur ce sujet, c'est parce que ces résultats ont été pleinement confirmés par les observations postérieures, et qu'ils peuvent dès aujourd'hui être considérés comme la conséquence d'une loi générale.

A part quelques expériences isolées faites par les agens forestiers dans diverses régions de la France, notamment par MM. Cantegril et Bellaud dans la Meurthe, c'est à l'école de Nancy que revient l'honneur d'avoir commencé en 1866 des observations suivies et méthodiques qui, continuées jusqu'aujourd'hui, sont consignées dans un rapport adressé par M. Mathieu au président du conseil d'administration des forêts. Quelques années plus tard, en 1873, M. Fautrat, sous-inspecteur des forêts à Senlis, a entrepris de son côté une série d'observations analogues, quoique conçues d'une manière différente et qui ont fait l'objet de plusieurs communications à l'Académie des sciences (2).

M. Mathieu a établi ses stations d'observations, l'une aux Cinq-Tranchées, à 8 kilomètres de Nancy, au milieu de la forêt de Haye; la deuxième à Bellefontaine, sur la limite même de la forêt, et la troisième à Amance, à 16 kilomètres de Nancy, en terrain découvert et dans une région qui, sans être dépourvue de bois, est plus spécialement agricole. Il y a installé des pluviomètres, des thermomètres et des atmidomètres pour mesurer l'évaporation. Ses observations, continuées depuis douze années, l'ont conduit aux résultats suivans, qui se sont toujours reproduits et qui peuvent être considérés comme acquis. En forêt, la température moyenne est toujours plus basse qu'en terrain découvert; mais la différence est moins sensible en hiver qu'en été; les températures maxima y sont toujours plus basses, et les températures minima plus élevées:

(1) Voir la *Revue* du 1er juin 1875.

(2) Ces expériences, auxquelles M. Fautrat prenait le plus vif intérêt et pour lesquelles il avait fait des sacrifices personnels assez considérables, vont probablement être interrompues, car cet agent, distingué à tous égards, ayant eu le malheur de déplaire à un personnage politique du département, vient d'être changé de résidence. C'est une mesure très regrettable, non-seulement à cause de celui qui en est l'objet et des travaux qu'il laisse en suspens, mais parce que l'intervention de la politique dans l'administration amoindrit les fonctionnaires aux yeux des populations et leur enlève toute autorité réelle. Qu'un ministre change ou révoque un préfet qui ne pense pas comme lui, c'est dans l'ordre; mais qu'une administration non politique se laisse imposer le renvoi d'un fonctionnaire qui n'a pas démérité, qui doit son emploi non à la faveur, mais aux épreuves qu'il a subies, c'est accepter une humiliation qu'il eût été de sa dignité, surtout sous un gouvernement républicain, de repousser absolument.

en forêt, le refroidissement et l'échauffement se produisent avec plus de lenteur, la température y est plus égale du jour à la nuit, d'un jour à l'autre, de saison à saison; les chaleurs et les froids subits, s'ils n'ont pas de durée, ne s'y font pas sentir; d'où l'on peut conclure que, si les forêts tendent à abaisser la température générale d'un pays, par contre elles en diminuent les écarts et elles éloignent de la contrée les météores dangereux.

Par cela seul que la température y est plus basse, il doit pleuvoir davantage sur un sol boisé que sur un sol nu, puisque la condensation des vapeurs y est plus abondante. M. Mathieu a constaté en effet que la quantité de pluie qui tombe dans une région boisée est de 6 pour 100 supérieure à celle qui tombe dans une région dénudée; le couvert de la forêt retient environ un dixième de cette eau; mais, comme l'évaporation est moins considérable sous bois que hors bois, le sol de la forêt conserve encore son humidité après que les terres labourées sont depuis longtemps desséchées.

Ces résultats sont confirmés par les observations faites par M. Fautrat aux environs de Senlis. Voulant éviter qu'on pût arguer de l'éloignement des stations pour en contester les résultats, cet agent a établi ses postes d'observations très près l'un de l'autre. L'une de ses stations est située dans la forêt d'Halatte, peuplée de bois feuillus, près du village de Fleurines. Afin de connaître exactement la quantité de pluie tombée, il a placé un de ses pluviomètres à 7 mètres au-dessus d'un massif de la forêt, et l'autre en plaine, à la même hauteur, à 200 mètres seulement du premier. Il a constaté que depuis 1874 il est tombé année moyenne 662 millimètres d'eau au-dessus du massif boisé, et seulement 645 millimètres en plaine, ce qui constitue en faveur de la forêt une différence de 17 millimètres. Le psychromètre indique également que le degré de saturation de l'air au-dessus du bois est plus grand qu'en terrain découvert. M. Fautrat ne s'en tint pas là et voulut savoir si les arbres résineux agissaient de la même façon que les bois feuillus; à cet effet il établit une seconde station près du village du Thiers, et installa l'un des postes dans la forêt d'Ermenonville, au milieu d'un peuplement de pins sylvestres de vingt-cinq ans, et l'autre en terrain découvert, à 300 mètres environ du premier. Comme à la station de Fleurines, des pluviomètres furent placés de façon à pouvoir comparer la quantité d'eau tombée au-dessus du massif à celle que reçoit le sol. L'action de la forêt s'est ici fait sentir avec bien plus d'énergie encore que dans le cas précédent, car la quantité moyenne de pluie tombée au-dessus du massif a été de 722^{mm}, tandis qu'en terrain découvert elle n'a été que de 658^{mm}, soit, en faveur de la forêt, une différence de 64 millimètres.

En présence de ces faits, qui se reproduisent toujours les mêmes et que corroborent des observations faites sur d'autres points de la France, notamment dans le département de l'Aude par M. Cantegril, conservateur à Carcassonne, on peut affirmer comme une loi que les forêts, surtout les forêts résineuses, augmentent notablement la quantité de pluie qui tombe dans une région. Ce phénomène est facile à expliquer, car les forêts, en abaissant la température, provoquent la condensation des vapeurs contenues dans les vents humides qui viennent à souffler; d'un autre côté, ces vents, arrêtés par les arbres, sont forcés de s'élever dans l'atmosphère pour surmonter cet obstacle; ils se trouvent ainsi comprimés par les couches supérieures et laissent échapper l'eau qu'ils tiennent en suspension. Dans une région dénudée, le sol s'échauffe rapidement, échauffe l'air ambiant, qui se dilate, s'élève et entraîne, sans les condenser, les vapeurs amenées par les courans atmosphériques. Ces vapeurs ne se résolvent en pluie que lorsqu'un vent contraire, venant arrêter le courant primitif, les condense, par la pression qu'il exerce. En région boisée au contraire, l'air ne s'échauffe pas, et l'humidité se condense naturellement sans perturbation atmosphérique.

Une grande partie de la pluie qui tombe sur les massifs boisés est arrêtée par le feuillage et restituée plus tard directement à l'atmosphère, il n'en arrive jusqu'au sol que de 60 à 70 pour 100 environ, tandis qu'en terrain découvert ce déchet n'existe pas. Mais les tableaux de M. Fautrat indiquent que cette différence est plus que compensée par la différence d'évaporation qui se produit de part et d'autre. En plaine, où le soleil et le vent exercent leur action sans obstacle, l'évaporation est cinq fois plus considérable qu'en forêt, où le dôme de feuillage et la couche des feuilles mortes forment des écrans contre l'action solaire, et où la tige des arbres supprime l'action du vent. Si donc le sol de la forêt reçoit moins d'eau que celui de la plaine, par contre il en conserve davantage et l'emmagasine dans les couches inférieures. C'est ainsi que les forêts contribuent à alimenter les sources et donnent aux cours d'eau un niveau à peu près constant. Aussi, s'il est utile que partout les montagnes soient boisées, c'est surtout dans les pays chauds que la présence des forêts est nécessaire, car non-seulement elles y abaissent la température, mais elles y amènent de l'eau sans laquelle aucune végétation n'est possible.

Il faut savoir beaucoup de gré à MM. Mathieu et Fautrat d'avoir entrepris ces études et de la persévérance qu'ils ont mise à suivre, pendant de longues années, ces observations continues et monotones. En les faisant connaître à ceux pour qui l'exposition n'est pas un simple spectacle, ils ont démontré expérimentalement que les forêts exercent une action réelle sur le climat d'une contrée,

et ont fait passer dans le domaine des faits acquis à la science des phénomènes qui jusqu'ici étaient restés dans celui des conjectures. Il serait très désirable que des observations semblables pussent être multipliées et étendues à toute la France; on arriverait ainsi à pouvoir formuler des lois générales dont la connaissance serait très précieuse pour l'agriculture comme pour l'industrie.

IV.

De toute l'exposition de l'administration des forêts, c'est devant les plans en relief des travaux de reboisement des dunes et des montagnes que les hommes spéciaux s'arrêtent de préférence. Ces travaux en effet, qui sont d'une importance capitale, présentent dans l'exécution des difficultés nombreuses dont il est intéressant de savoir comment on a triomphé.

Tout le monde connaît, au moins par ouï dire, la vaste plaine, située à l'extrémité sud-ouest de la France, qui s'étend, en suivant le littoral, depuis l'Adour jusqu'à l'embouchure de la Loire, et dont une partie forme le département des Landes. Cette plaine reçoit les sables que l'Océan dépose sur le rivage, et qui, poussés par le vent d'ouest, s'avancent dans l'intérieur en formant des collines et des vallées. L'aspect de ces collines est désolé; à pente abrupte du côté des terres, tantôt isolées, tantôt disposées en chaînes entrecoupées de cols, elles ressemblent aux flots solidifiés d'une mer en fureur. La couche sous-jacente est un tuf, composé de sable agglutiné par de l'argile, appelé *alios*, d'une consistance pierreuse, d'épaisseur variable et absolument imperméable. Les eaux qui s'accumulent dans les bas-fonds, ne trouvant aucun écoulement, restent stagnantes et deviennent une cause d'insalubrité. Le sol, brûlé pendant l'été, noyé pendant l'hiver, paraissait impropre à toute culture, et, jusqu'à ces derniers temps, ne produisait que des fougères, des ajoncs et des bruyères à peine suffisantes pour nourrir quelques maigres troupeaux. Le sable déposé par la mer sur le rivage est composé de molécules si ténues que le moindre vent les déplace et les transporte dans l'intérieur, où elles s'accumulent le long de la côte en formant un bourrelet qu'on appelle *la dune*; ces molécules, ne présentant aucune consistance, sont bientôt enlevées et poussées en avant où elles s'amoncellent de nouveau à une certaine distance de l'emplacement qu'elles ont abandonné. Le vent, qui en est l'unique moteur, n'agit pas également dans tous les sens et produit dans la forme et dans la marche des dunes des changemens continuels; tantôt accumulant les sables, tantôt creusant des gorges, il pousse en avant toute cette masse qui enterre sur son passage les champs cultivés, les villages et les forêts. Cette marche est plus

ou moins rapide, suivant la force et la durée du vent. Parfois elle se ralentit, mais il suffit d'un ouragan pour lui faire rattraper le temps perdu, et l'on a vu des dunes s'avancer de plus de 60 centimètres dans l'espace de trois heures ; en moyenne on peut compter sur une progression de 20 mètres par an. Tous ces sables sont sortis de la mer, qui journellement en jette de nouveaux sur le rivage; en sorte que les dunes doivent finir par acquérir le volume et les dimensions de nos chaînes de montagnes les plus élevées. La composition du sable varie avec la nature de la roche qui a servi à le former; calcaire sur les côtes de la Normandie, mélangé de coquilles sur celles de Bretagne et de Saintonge, il est au contraire quartzeux entre l'embouchure de la Gironde et de l'Adour; de plus, à une petite profondeur, il renferme toujours une certaine quantité d'humidité. Cette circonstance est due à l'imperméabilité du sous-sol qui empêche les eaux de pluie de s'infiltrer plus profondément et leur permet, par l'action de la capillarité, de remonter à la surface. Ce ne sont pas seulement les côtes françaises de l'Océan qui sont exposées à l'envahissement des dunes; le même phénomène se produit sur celles de la Manche, de la Baltique, de la Méditerranée et même du Pacifique; mais c'est en France que jusqu'ici on s'est, avec le plus de succès, attaché à le combattre, et ce résultat a été obtenu au moyen de plantations de pins maritimes. C'est Brémontier qui, au siècle dernier, eut l'idée d'employer ce procédé, et depuis lors, grâce au décret de 1810 qui autorise l'administration publique, à défaut des propriétaires, à exécuter elle-même les travaux, les plantations se sont étendues sur tout le littoral.

Bien que la masse des dunes se déplace en entier et soit susceptible d'engloutir, par des amoncellemens successifs, les obstacles les plus élevés, le transport s'opère grain à grain à mesure que chacun d'eux, débarrassé de ceux qui le recouvraient, arrive à la surface pour être emporté à son tour. Il suffit donc d'arrêter les grains de la superficie pour maintenir ceux du dessous et pour immobiliser toute la masse. On y arrive en couvrant le sol de branchages et de broussailles inclinés dans le sens du vent, et sous lesquels on sème de la graine de pin maritime. Une fois les jeunes plants enracinés, le sable est arrêté; mais pour que la plantation ne soit pas ensevelie par les sables mobiles voisins, il importe de la commencer près du rivage, dans la partie comprise entre la laisse des eaux et les dunes les plus rapprochées de la mer. On continue ces travaux de proche en proche par bandes parallèles, juxtaposées sans interruption, de façon à ce qu'ils n'aient rien à craindre des dunes mobiles antérieures que le vent continue à pousser vers l'intérieur des terres. On protège ces plantations contre l'envahissement des sables que

la mer continue à jeter sur le rivage par la création d'une dune artificielle qu'on appelle dune littorale, qui doit servir d'écran aux dunes déjà fixées. On établit pour cela, parallèlement à la ligne du flot, sur la partie plate qui suit la laisse des hautes mers, une palissade de planches indépendantes les unes des autres, d'une largeur moyenne de 20 centimètres et espacées de 3 centimètres. Le sable déposé par la mer et enlevé par le vent vient heurter cet obstacle et s'accumule à la base; il filtre à travers les interstices ménagés entre les planches de la barrière qu'il charge simultanément des deux côtés en formant un bourrelet qui s'élève sans cesse. Lorsque cette barrière est sur le point d'être engloutie, on relève les planches au moyen d'une chèvre ou d'un levier et l'on reconstitue ainsi l'écran protecteur. Parfois, au lieu de planches, on se sert d'un clayonnage qui produit le même effet. Afin que le vent ait moins de prise, on consolide les pentes de cette dune artificielle au moyen de plantations de gourbets et de tamaris. Tous ces travaux nécessitent l'emploi d'un personnel nombreux et d'un outillage considérable. Il a fallu d'abord bâtir au milieu des terrains à reboiser des maisons forestières pour y loger les gardes qui surveillent les ouvriers, construire des bouveries pour les bœufs qui font les transports, établir des sécheries pour préparer la graine des cônes de pins maritimes, ouvrir des routes pour donner accès aux chantiers, et même sur certains points créer des chemins de fer de service.

Depuis une vingtaine d'années, cette région s'est absolument transformée, grâce aux travaux entrepris par un ingénieur en chef, M. Chambrelent. La couche d'*alios* a été percée, de larges fossés ont été ouverts pour donner de l'écoulement aux eaux, et les terrains autrefois stériles ont été livrés à la culture. L'exposition agricole du département des Landes est des plus remarquables; sans compter les produits forestiers, elle nous montre des échantillons de vins et de blés qui témoignent de la prodigieuse fertilité du sol une fois qu'il est assaini. Les plantations de pins maritimes faites par l'état s'étendent aujourd'hui sur plus de 70,000 hectares des départemens des Landes et de la Gironde, pour lesquels elles sont une véritable richesse. Dès l'âge de dix ans, les semis peuvent supporter une première éclaircie et sont soumis ensuite à l'opération du gemmage.

Le pin maritime produit une grande quantité de résine avec laquelle on fabrique la térébenthine, la colophane, le goudron, etc., et qu'on extrait en pratiquant sur les arbres des entailles longitudinales appelées *quarres*. La résine qui s'écoule est recueillie dans un vase placé au pied de l'arbre que le résinier enlève chaque semaine en même temps qu'il vient rafraîchir la plaie. Cette opération ne paraît pas altérer sensiblement la végétation quand on ne fait

pas plus de deux quarres par arbre; mais si l'on dépasse cette limite, celui-ci est dit *gemmé à mort* et ne tarde pas à périr. C'est ce qu'on fait sur les pins qui sont destinés à tomber prochainement dans les exploitations; les autres sont dits *gemmés à vie* et peuvent végéter jusqu'à cent ou cent vingt ans. C'est à vingt ans qu'on commence le gemmage des plantations; à cet âge 1 hectare peut produire 350 kilogrammes de résine liquide et 280 kilogrammes de résine coagulée. Les produits résineux de cette région sont évalués à 15 millions de francs; on en exporte en Belgique, en Angleterre et en Allemagne pour environ 6 millions. — Voilà donc, grâce à ces travaux de reboisement, un département tout entier rendu à la culture et une richesse nouvelle créée pour le pays.

V.

Les reboisemens faits dans les montagnes ont pour objet de lutter contre des phénomènes d'un autre autre ordre que ceux des dunes. Il ne s'agit plus d'arrêter les sables entraînés par les vents, mais d'endiguer des torrens qui, grossis par la fonte des neiges ou les pluies d'orage, emportent tout sur leur passage et couvrent les vallées des débris qu'ils charrient. Dévastées par les abus du pâturage, les Cévennes, les Pyrénées et surtout les Alpes sont à peu près dénudées et ne produisent, partout où le roc n'est pas à nu, qu'un maigre gazon périodiquement tondu par des milliers de moutons qui de la plaine vont passer l'été dans les montagnes. Le sol, que ne protège aucune végétation robuste, que ne retiennent les racines d'aucun arbre, se désagrège rapidement sous l'action des pluies et se laisse affouiller par les eaux qui descendent furieuses dans les vallées en les encombrant de matériaux. Sans revenir ici sur des questions déjà plusieurs fois traitées dans la *Revue* (1), il nous suffira de rappeler que depuis longtemps le déboisement des pentes est signalé comme la cause principale de ces cataclysmes, et le reboisement comme l'unique moyen de les empêcher. Quelques personnes avaient pensé qu'un simple regazonnement suffirait pour maintenir le sol et pour empêcher les affouillemens, mais cette opinion ne peut plus être soutenue en présence des faits nombreux observés par M. Marchand, garde général des forêts, dans une mission dont il a été chargé en Suisse (2). Les regazonnemens sont utiles sur les parties supérieures des montagnes, lorsque les pâturages sont détruits, mais non sur les pentes où ils ne peuvent

(1) Voir dans le numéro du 1er février 1859 *le Reboisement des montagnes et le Régime des eaux*; dans le numéro du 1er juin 1875, *l'Etude de météorologie forestière*.

(2) *Les Torrens des Alpes et le pâturage*, par M. Marchand, garde général des forêts. Rapport officiel.

arrêter la violence des eaux. Partout où les forêts ont disparu, même lorsqu'elles ont été remplacées par des gazons ou des broussailles, le régime des rivières est devenu irrégulier, et des torrens se sont formés. Le mal était devenu tel que les départemens exposés à ces ravages se dépeuplaient et que des communes entières étaient abandonnées. Sous peine de voir une partie de la France se transformer en désert, il fallut chercher un remède à la situation.

Un projet de loi sur le reboisement fut en conséquence élaboré par M. de Forcade La Roquette, directeur général des forêts, et voté en 1860 par le corps législatif. D'après les dispositions de cette loi, complétée plus tard par une loi sur le regazonnement, les travaux de reboisement sont divisés en travaux facultatifs et en travaux obligatoires. Les premiers sont ceux que les propriétaires, communes ou particuliers, exécutent bénévolement, et pour lesquels ils reçoivent des primes, soit en argent, soit en nature, par la délivrance de graines et de plants ; les travaux obligatoires au contraire sont prescrits par un décret du président de la république à la suite de la reconnaissance faite par les agens forestiers du périmètre des terrains à reboiser. Lorsque ces terrains appartiennent à l'état, l'opération ne souffre aucune autre difficulté que celle de l'exécution; mais si, dans l'intérieur de ces périmètres, il se trouve des terrains appartenant aux communes ou aux particuliers, l'administration forestière est autorisée à s'en emparer par voie d'expropriation publique, à exécuter les travaux directement, sauf à se rembourser de ses frais en conservant une partie des terrains ainsi reboisés. Quels ont été les résultats de ces lois depuis leur promulgation, et les millions dépensés ont-ils porté leurs fruits? C'est ce qu'il reste à examiner.

L'exécution matérielle des travaux a laissé peu à désirer, et partout où ils ont été entrepris, ils ont atteint le but qu'on avait en vue. Les premières années ont été employées par l'administration forestière à créer des pépinières et à organiser le service. Après quelques tâtonnemens inévitables, on a reconnu qu'avant d'entreprendre le reboisement proprement dit des terrains exposés aux ravages des torrens, il fallait empêcher les ravinemens et les affouillemens. On est arrivé à ce résultat au moyen de clayonnages et de barrages en pierre qui, placés en travers du torrent, en arrêtent à chaque instant le cours et en diminuent la violence. Une fois consolidé par les atterrissemens, le sol est livré à la culture forestière, qui de son côté empêche l'écoulement trop rapide des eaux, en facilite l'infiltration et en régularise le régime. Partout où ces travaux ont été exécutés, ainsi d'ailleurs que le montrent les photographies de M. de Geffrier et les plans en relief envoyés à l'exposition, les terres ont été maintenues, une végétation

vigoureuse couvre les pentes précédemment dénudées et des villages autrefois menacés d'être emportés sont aujourd'hui à l'abri.

Pour ne citer qu'un exemple sur les 199 périmètres en cours de reboisement, nous emprunterons au compte-rendu officiel la description des résultats obtenus dans le torrent de Sainte-Marthe dans le département des Hautes-Alpes. — « Tout se trouve réuni dans ce torrent pour y produire les effets les plus connus des torrens des Alpes. Le bassin de réception, entièrement dénudé, forme un entonnoir dans lequel les eaux, au moment des orages, se concentrent presque immédiatement. Cette masse d'eau se précipitant sur les pentes rapides arrachait d'abord aux flancs des berges supérieures des quantités considérables de pierres et de blocs de toute dimension. Plus bas, le tout se mélangeait des laves noires fournies par l'effondrement des berges inférieures, et cette espèce d'avalanche, se précipitant avec une violence à laquelle rien ne pouvait résister, venait déboucher dans le fond de la vallée à l'extrémité de la gorge qui forme le cône de déjection. Les plus belles propriétés des environs d'Embrun, d'une valeur d'au moins 300,000 francs, une route nationale avec un pont et des digues appartenant à l'état, d'une valeur de plus de 200,000 francs, un chemin vicinal de grande communication, tout était menacé de destruction. C'est dans ces circonstances que le torrent de Sainte-Marthe a été attaqué en 1865 : on y a établi deux cents petits barrages dont on a consolidé les berges avec des plantations, si bien qu'aujourd'hui le torrent est éteint et que les plus forts orages peuvent s'abattre sur le bassin sans produire d'autres effets que de gonfler les eaux, mais sans entraîner aucune matière. »

Les agens forestiers ont montré dans l'accomplissement de leurs devoirs un dévoûment à toute épreuve ; ils ont lutté contre les obstacles moraux et matériels qu'ils ont rencontrés avec une énergie digne des plus grands éloges et qui prouve qu'ils avaient conscience de l'importance de l'œuvre à laquelle ils collaboraient. Mais les résultats pris dans leur ensemble ont-ils répondu à leurs efforts et peut-on se dire que le reboisement des montagnes soit en voie de s'accomplir? Si l'on s'en tenait aux chiffres officiels la réponse ne serait pas douteuse et l'on n'aurait qu'à se féliciter des succès obtenus. Dans le dernier compte-rendu publié en 1877, le directeur général des forêts déclare que, de 1861 à 1875, la contenance des reboisemens facultatifs, effectués sur les terrains appartenant aux communes et aux particuliers, s'est élevée à 46,857 hectares, et celle des gazonnemens à 744 hectares. La dépense totale qu'ont coûté ces opérations a été de 5,152,137 fr. 32 cent., dans laquelle l'état est entré pour 2,857,788 fr. 21 cent. Quant aux travaux obligatoires, le nombre total des périmètres déclarés d'utilité

publique jusqu'au 1er janvier 1876 a été de 199, comprenant une contenance totale de 128,269 hectares, sur lesquels jusqu'ici 27,974 hectares ont été reboisés et 1,516 hectares regazonnés; la dépense totale pour ces travaux s'est élevée à 7,615,655 fr. 20 cent.

Si ces résultats étaient réellement acquis et s'ils s'appliquaient à des travaux d'une utilité incontestable, le pays n'aurait qu'à s'applaudir de l'emploi si fructueux qu'on a fait de son argent; mais nous pensons qu'il faut beaucoup en rabattre et que le moment n'est pas encore venu de monter au Capitole. Nous ne chicanerons pas le directeur général, qui du reste n'est plus en fonctions, sur le chiffre des dépenses qui a été sciemment atténué, car il ne comprend ni le montant des acquisitions de terrains faites par l'état, ni les frais de création et d'entretien des pépinières, ni le traitement du personnel spécial chargé du reboisement des montagnes. Ce sont là des détails auxquels il n'y aurait pas lieu de s'arrêter si le but principal avait été atteint. Mais il faut tout d'abord, si l'on se place au point de vue du régime des eaux et de l'extinction des torrens, ne tenir que fort peu de compte des reboisemens facultatifs dus à l'initiative des communes et des particuliers.

Les auteurs de la loi de 1860 firent de cette initiative le pivot de leur combinaison; ils crurent que des primes et des subventions suffiraient pour décider les propriétaires à replanter les terrains qu'ils avaient laissé se dégrader, et s'ils admirent le principe de l'expropriation et l'exécution des travaux par l'état, ce ne fut qu'à titre d'exception. C'était là une erreur capitale. Les terrains qu'il importe surtout de reboiser sont des terrains accidentés, d'une exploitation difficile et dont la transformation en bois ne saurait être avantageuse pour le propriétaire, sans quoi il les eût maintenus dans cet état au lieu de les défricher. Ce ne sont pas ceux là que les particuliers ont intérêt à replanter, mais ceux qui se trouvent à proximité des débouchés et dont les produits peuvent compenser les frais d'une opération onéreuse, c'est-à-dire ceux qui, situés dans des régions d'un accès facile, sont par cela même en dehors de l'action des torrens. On peut donc considérer les travaux faits dans ces conditions comme presque inutiles pour le but qu'on cherche à atteindre, et il n'est pas téméraire de dire que les sommes déboursées par l'état pour les reboisemens facultatifs eussent été beaucoup mieux employées en acquisitions de terrains et en travaux exécutés par lui sur d'autres points; d'autant plus que, la subvention payée, l'état n'a plus d'action sur les terrains reboisés et ne peut empêcher les causes qui en ont amené le défrichement une première fois de se reproduire dans l'avenir.

Les reboisemens faits par l'état dans les périmètres obligatoires sont plus sérieux et d'une efficacité incontestable; mais ils ont été

trop disséminés et paraissent n'avoir eu pour objet que de frapper l'esprit des populations et, en leur montrant l'utilité de ces travaux, de les engager à en entreprendre de semblables pour leur compte. Ces prévisions ne se sont pas réalisées et jusqu'ici c'est l'état seul qui s'est mis l'œuvre. De 1861 à 1876, c'est-à-dire pendant quinze ans, les reboisemens obligatoires n'ont porté que sur 27,974 hectares, ce qui représente une moyenne annuelle de 1,865 hectares. En faisant la part des tâtonnemens du début en en supposant qu'on puisse replanter et reconstituer dans l'avenir 4,000 hectares par an sans être obligé de revenir sur les travaux déjà exécutés, il ne faudrait pas moins de deux cent quatre-vingt-trois ans pour reboiser les 1,134,000 hectares de terrains vagues qui, d'après l'exposé des motifs du projet de loi de 1860, réclament cette opération dans vingt-six de nos départemens. Ce dernier chiffre, en admettant qu'il fût exact au moment de la présentation de la loi, — et déjà à cette époque, il était bien au-dessous de la vérité, — est aujourd'hui beaucoup trop faible, car les causes qui ont amené la dénudation des montagnes continuant à agir avec une intensité toujours croissante, l'étendue des terrains à reboiser n'a fait qu'augmenter, et pendant que sur quelques points on s'épuise en efforts pour reconstituer le sol, on le laisse, sans y prendre garde, se dégrader sur un grand nombre d'autres.

Par un inconcevable oubli, qui ne s'explique que par l'insuffisance des études préalables, les auteurs du projet de loi ont omis d'y comprendre la réglementation du pâturage dans les pays de montagnes. Convaincus comme tout le monde que c'est aux abus du parcours, surtout des troupeaux de bêtes à laine, qu'il faut attribuer tout le mal, l'idée ne leur est pas venue de chercher à enrayer celui-ci là où il n'existe pas encore, avant d'y porter remède là où il s'est déjà produit. Laissant les troupeaux vaguer en liberté dans la montagne et continuer leurs méfaits, ils ne les ont exclus que d'une partie des périmètres à reboiser, en fixant à un vingtième de la contenance de ceux-ci l'étendue maxima sur laquelle devront annuellement porter les travaux. Ces ménagemens excessifs ont porté leurs fruits, car, malgré les millions dépensés, la situation est pire aujourd'hui qu'en 1860.

Les pâturages dans les montagnes ne sont l'objet d'aucune réglementation, et le nombre des animaux qu'on peut y envoyer n'est pas limité. Lorsqu'il s'agit de vaches, le nombre se limite de lui-même parce que la quantité de lait diminue quand les animaux ne trouvent plus une alimentation suffisante; mais il n'en est plus de même pour les moutons dont la laine est le produit principal et qu'il suffit de nourrir tant bien que mal pour en tirer année moyenne le même revenu. Ces animaux sont d'ailleurs beaucoup

moins difficiles que les bêtes à cornes, et quand l'herbe leur fait défaut, ils se jettent sur tout ce qu'ils rencontrent, dévastent les forêts, tondent les arbrisseaux, arrachent les plantes avec leurs racines et ravagent un pays comme pourrait le faire une nuée de sauterelles. Dans les Alpes, où les troupeaux se transportent au printemps dans la montagne pour en redescendre en automne, ils ravinent le sol avec leurs ongles pointus et favorisent la formation des torrens. Ces troupeaux, qui comptent plus de 2 millions de têtes, n'appartiennent pas exclusivement aux habitans du pays; un tiers au moins sont transhumans; ils viennent des plaines de la Provence ou du Piémont et, pour une rétribution de 1 franc par tête, acquièrent le droit de ne laisser sur leur passage aucune trace de végétation.

En Suisse, les cantons italiens sont dans le même cas et le pâturage des moutons et des chèvres exercé sans contrôle produit les mêmes effets; mais dans les autres cantons, les bêtes à laine sont remplacées par des bêtes à cornes et c'est à cette circonstance qu'il faut attribuer l'état relativement satisfaisant des forêts, la beauté des pâturages et l'abondance des eaux. L'administration forestière a bien fait chez nous quelques efforts pour substituer la race bovine à la race ovine en donnant des subventions pour l'établissement de fruitières analogues à celles qui fonctionnent dans le Jura. Ce sont, on le sait, des associations pastorales qui ont pour objet l'exploitation en commun et la vente, sous forme de beurre ou de fromage, du lait produit par les vaches réunies en troupeau. Un sous-inspecteur des forêts, M. Calvet, s'est dévoué à cette œuvre avec une ardeur et une intelligence qui lui ont déjà mérité une grande médaille de la Société centrale d'agriculture. Si cette tentative réussissait, un grand pas serait fait dans la voie de la restauration et du reboisement des montagnes, mais il ne faut pas se dissimuler que ce ne sera pas trop des efforts de tous pour vaincre l'inertie et l'ignorance des populations montagnardes.

Si maigres qu'en soient les produits, les communes tiennent à leurs pâturages et résistent d'autant plus énergiquement à toute réglementation que ceux qui profitent le plus de ces abus sont précisément les personnages les plus riches et les plus influens, ceux avec lesquels l'autorité préfectorale se croit obligée de compter pour assurer le succès des élections. Ils sont entretenus dans leurs résistances par les coureurs de popularité qui exploitent à leur profit les passions locales et se font les interprètes des doléances des populations. Il est fort difficile à un ministre, surtout sous le régime du suffrage universel, de passer outre à ces réclamations et de ne pas céder à des objurgations qui vont quelquefois jusqu'à la menace. Et cependant le salut de nos montagnes, et par contre-coup

celui de cinq ou six de nos départemens frontières, est à ce prix.

La question est plus complexe qu'elle n'a paru aux auteurs de la loi de 1860; il ne s'agit pas seulement de simples travaux de reboisement, mais d'un ensemble de mesures qui devront amener la transformation de l'économie rurale de toute la région. Il faut que les pâturages, reconstitués et convenablement aménagés, soient relégués sur les sommets des montagnes, là où la végétation arbustive fait place aux innombrables graminées de la flore alpestre; que les forêts, rétablies sur les pentes aujourd'hui dénudées, maintiennent les terres et protègent contre les dévastations des torrens les vallées livrées à la culture; que des canaux d'irrigation viennent quintupler le rendement des prairies et permettre de nourrir un bétail nombreux et choisi, mais ce n'est pas avec des demi-mesures qu'on obtiendra ce résultat. Lorsque les ducs d'Athol et de Sutherland ont voulu, au commencement de ce siècle, mettre en valeur les montagnes de l'Écosse, ils ont commencé par faire bâtir au bord de la mer des villages où les habitans de l'intérieur sont venus chercher un asile lorsque, privés de leurs troupeaux, il leur fut impossible de continuer à vivre dans la montagne. Cela fait, et n'ayant plus à lutter contre la vaine pâture, ils ont reboisé les sommets, défriché les bruyères, ouvert des routes, jeté des ponts sur les torrens, si bien qu'au bout de quelques années les villages étaient devenus des ports de pêche florissans, les terres du voisinage étaient en pleine culture, et la prospérité avait remplacé la misère d'autrefois. Nous ne demandons pas qu'on chasse de leurs foyers les populations des Alpes, mais seulement que, par crainte de léser quelques intérêts particuliers, on ne laisse pas se transformer en désert une région qui pourrait être une des plus belles et des plus fertiles de la France.

La loi de 1860 est insuffisante. Elle a été préparée, sans étude préalable, par des hommes ne connaissant ni les montagnes, ni les populations qui les habitent, ignorant l'étendue réelle des terrains auxquels elle devait s'appliquer, ne se doutant pas des difficultés à vaincre, et plus préoccupés d'augmenter la popularité du gouvernement impérial par la distribution de subventions que d'arriver à un résultat sérieux par l'exécution d'une œuvre réellement utile. Ce calcul a été un peu déjoué par la droiture et le zèle des agens forestiers et par la vive impulsion qu'un de leurs directeurs généraux, M. Vicaire, a donnée à leurs travaux. Il n'en est pas moins certain que cette loi est absolument vicieuse, d'une part, parce qu'elle admet le principe des reboisemens facultatifs qui ne peut aboutir à rien; d'autre part, parce qu'elle omet de réglementer le pâturage, qui est la cause première de la ruine des montagnes. Nous n'hésitons pas à demander qu'elle soit entièrement remaniée.

Il ne faut pas se dissimuler qu'il s'agit d'une entreprise considérable qui coûtera peut-être plusieurs centaines de millions, mais d'où dépend le salut de plusieurs départemens et le bien-être de nombreuses populations; d'une entreprise plus utile à tous égards que la création de beaucoup des lignes de chemins de fer qui figurent sur le programme du ministre des travaux publics et qui de longtemps n'auront rien à transporter. L'importance des intérêts en jeu ne permet pas qu'on en vote les mesures d'exécution au pied levé, comme on a fait pour la loi actuelle, elle veut au contraire qu'on s'entoure de tous les renseignemens susceptibles d'éclairer la question, et qu'une étude d'ensemble précède toute disposition législative. Cette étude exigera le concours de plusieurs ministères : de celui de l'intérieur à cause des intérêts communaux engagés dans cette affaire, de celui des travaux publics auquel incomberait naturellement la construction des travaux d'art dans les vallées et l'ouverture des canaux d'irrigation, et de celui de l'agriculture et du commerce pour l'exécution par l'administration forestière des reboisemens et pour la mise en valeur des terrains dans les montagnes. Il serait donc nécessaire de nommer une commission composée de membres pris dans ces différens ministères, mais en dehors des administrations centrales, pour préparer, après une enquête minutieuse, un nouveau projet de loi qui deviendrait en quelque sorte le code du reboisement des montagnes en France. Une fois cette loi promulguée, il ne faudrait pas qu'elle restât une lettre morte, et, quelles que fussent les résistances qu'elle pourrait rencontrer, il faudrait passer outre, dussent les députés qui l'auraient votée encourir l'impopularité auprès de leurs électeurs.

Le bien ne se fait jamais facilement; c'est le plus souvent par la contrainte que les mesures les plus salutaires ont été imposées aux populations. Lorsque Colbert présenta la belle ordonnance de 1669 sur les forêts, il rencontra dans le public et dans le parlement une si vive opposition qu'il fallut un lit de justice pour en obtenir l'enregistrement. Cette ordonnance cependant a mis fin aux dilapidations dont les forêts avaient jusqu'alors été l'objet; et c'est à elle que nous devons les massifs boisés que nous possédons encore; elle est devenue la base du code forestier qui nous régit et dont aujourd'hui personne ne se plaint. L'exemple de Colbert ne serait-il pas fait pour tenter quelqu'un de nos hommes d'état? Et cet exemple, s'il est suivi en France, devrait l'être bien plus encore dans d'autres pays, car la revue que nous venons de passer nous a montré que, partout où l'homme a dilapidé les biens que le Créateur a mis à sa portée, il n'a récolté que la ruine et la désolation.

J. Clavé.

APRÈS LA LECTURE D'INDIANA

Le roman d'*Indiana* venait de paraître, et, en peu de jours, il avait atteint à sa troisième édition, chose rare dans le temps où le format in-18 n'avait point encore mis les nouveautés littéraires à la portée des petites fortunes. Le public des lecteurs, en 1833, était moins nombreux, mais plus attentif et plus exigeant que celui d'aujourd'hui. Lorsqu'on apprit qu'*Indiana* était l'ouvrage d'une femme, le mérite de ce roman avait été reconnu et apprécié de telle sorte que la curiosité n'eut qu'une faible part dans la grandeur du succès, et le nom de George Sand fut ajouté sans contestation à ce groupe d'écrivains et de poètes qu'on appelait alors la pléiade.

Alfred de Musset lut deux fois le roman d'*Indiana* à trois ans d'intervalle. La première fois ce fut en juge sévère et en critique, et la seconde dans une disposition d'esprit bien différente, comme on le verra par les souvenirs qu'il a laissés de ces deux lectures. L'occasion s'offrait à lui de faire la connaissance de George Sand lorsqu'il ouvrit ce livre nouveau afin de pouvoir en parler à l'auteur. Assurément, il n'était pas homme à se tromper sur la qualité du style; mais il y remarqua, dès les premières pages, quelques imperfections, comme des adjectifs trop nombreux et des membres de phrase inutiles. Tout en poursuivant sa lecture, il s'arma d'un crayon, et il effaça dans le premier chapitre les mots et les détails qu'il considérait comme des superfluités. L'extrait suivant que nous donnons de ce curieux travail permettra de juger si les corrections sont bonnes, et si le style gagne à être ainsi châtié. Cette page est la première du livre et l'exposition du roman (1).

(1) Les mots en italiques sont ceux que le crayon a effacés; les mots entre parenthèses sont ceux ajoutés par le lecteur.

« Par une soirée d'automne pluvieuse et fraîche, trois personnes *rêveuses* étaient gravement occupées, au fond d'un petit castel de la Brie, à regarder brûler les tisons du foyer et cheminer lentement l'aiguille de la pendule. Deux de ces hôtes silencieux semblaient s'abandonner en toute soumission au vague ennui qui pesait sur eux. Mais le troisième donnait des marques de rébellion ouverte; il s'agitait sur son siège, étouffait à demi haut quelques bâillemens mélancoliques; il frappait la pincette sur les bûches pétillantes avec l'intention marquée de lutter contre l'ennemi commun.

« Ce personnage, beaucoup plus âgé que les deux autres, était le maître de la maison, le colonel Delmare, vieille bravoure en demi-solde, homme jadis beau, maintenant épais, au front chauve, à la moustache grise, à l'œil terrible; excellent maître devant qui tout tremblait, femme, serviteurs, chevaux et chiens.

« Il quitta enfin sa chaise, évidemment impatienté de ne savoir comment rompre le silence, et *se prit* (se mit) à marcher pesamment dans toute la longueur du salon... s'arrêtant parfois devant une porte surmontée d'amours nus peints à fresque, qui enchaînaient de fleurs des biches fort bien élevées et des sangliers de bonne volonté; parfois, devant un panneau surchargé de sculptures maigres et tourmentées, dont l'œil se fût vainement fatigué à suivre les caprices *tortueux* et les enlacemens sans fin. Mais ces *vagues et passagères* distractions n'empêchaient pas que le colonel, à chaque tour de promenade, ne jetât un regard *lucide et profond* sur les deux compagnons de sa veillée *silencieuse*, reportant de l'un à l'autre cet œil attentif qui couvait depuis trois ans un trésor fragile et précieux, sa femme.

« Car sa femme avait dix-neuf ans, et si vous l'eussiez vue enfoncée sous le manteau de cette vaste cheminée de marbre blanc *incrusté de cuivre doré*, si vous l'eussiez vue *toute fluette, toute* pâle, *toute* (et) triste, le coude appuyé sur la table grimaçante d'un landier de fer *poli, elle toute* jeune, au milieu de ce vieux ménage, à côté de ce vieux mari, semblable à une fleur née d'hier qu'on fait éclore dans un vase gothique *chargé de lourds fleurons de porcelaine*, vous eussiez plaint la femme du colonel Delmare, et peut-être le colonel plus encore que sa femme. »

Cette page suffit pour faire comprendre l'importance qu'Alfred de Musset attachait à la sobriété du style, bien qu'il ne songeât point encore à écrire les Lettres de deux habitans de La Ferté-sous-Jouarre. C'est à d'autres livres que ceux de George Sand qu'on doit cette boutade comique sur *l'abus des adjectifs*. La seconde fois qu'il lut *Indiana*, l'auteur avait publié bien d'autres romans, et avec un succès toujours croissant. *Mauprat* venait de paraître dans la *Revue des Deux Mondes*.

Alfred voulut relire le premier ouvrage de George Sand. Sans prendre garde cette fois aux détails de l'exécution, il fut saisi par l'intérêt du sujet et l'allure passionnée du récit. La scène bizarre qui précède le suicide de Noun lui fit une impression profonde. Il faut se rappeler que Raymon, amoureux d'Indiana, commence par séduire la pauvre Noun, qui se livre à lui avec toute l'ardeur du sang créole.

Un soir que sa maîtresse est absente, Noun, parée des habits d'Indiana, introduit son amant dans la maison et jusque dans la chambre à coucher, où elle lui sert un souper. Ils s'enivrent ensemble, et quand leur raison est troublée, Raymon prodigue à la caméristé des caresses qui dans sa pensée s'adressent à sa maîtresse. Le lendemain Noun, éclairée sur les véritables sentimens de Raymon, s'enfuit éperdue de douleur et va se précipiter dans la rivière qui traverse le parc. C'est Indiana elle-même qui découvre la première le cadavre de la jeune créole flottant parmi les herbes de la rive. La hardiesse et l'étrangeté de cet épisode inspirèrent à Alfred de Musset des réflexions auxquelles il éprouva le besoin de donner une forme poétique. Il interrompit sa lecture pour composer les vers suivans, qui sont demeurés inédits jusqu'à ce jour :

George, avant de l'écrire, est-ce que tu l'as vue
Cette scène terrible, où Noun à demi nue
Sur le lit d'Indiana s'enivre avec Raymon?
Quand, de crainte et d'amour la créole tremblante,
Le regarde pâlir sur sa gorge brûlante,
Tandis qu'à leurs soupirs se mêle un autre nom?
En as-tu jamais fait la triste expérience?
Ce qu'éprouve Raymon, te le rappelais-tu?
Ces remords, ces dégoûts dont il est combattu,
Et tous ces sentimens d'une vague souffrance,
Ces plaisirs sans bonheur si pleins d'un vide immense,
As-tu rêvé cela, George, ou l'as-tu connu?

N'est-ce pas le réel dans toute sa tristesse
Que cette pauvre Noun, les yeux baignés de pleurs,
Versant à son amant le vin de sa maîtresse,
Croyant que le bonheur c'est une nuit d'ivresse,
Et que la volupté c'est le parfum des fleurs?

Et cet être adoré, cette femme angélique
Que, dans l'air embaumé, Raymon voit voltiger,
Cette frêle Indiana dont la forme magique
Passe sur les miroirs, comme un spectre léger,
O George, n'est-ce pas la pâle fiancée
Dont l'ange du désir est l'immortel amant :
N'est-ce pas l'Idéal, cette amour insensée
Qui sur tous les amours plane éternellement?

Ah! malheur à celui qui lui livre son âme!
Qui couvre de baisers, sur le corps d'une femme,
Le fantôme d'une autre, et vient sur la beauté
Boire l'illusion dans la réalité!
Malheur à l'imprudent qui, lorsque Noun l'embrasse,
Peut penser autre chose, en entrant dans son lit,
Sinon que Noun est belle, et que le Temps qui passe
A compté sur ses doigts les heures de la nuit!

Demain le jour viendra, demain désabusée,
La trop fidèle Noun, par sa douleur brisée,
Rejoindra sous les eaux l'ombre d'Ophélia;
Elle abandonnera celui qui la méprise;
Et le cœur orgueilleux qui ne l'a pas comprise
Aimera l'autre en vain; n'est-ce pas, Lélia?

ALFRED DE MUSSET.

1836.

REVUE MUSICALE

M. Gounod a écrit jusqu'à ce jour quatre opéras pour notre première scène lyrique : *Sappho* (16 avril 1851), *la Nonne sanglante* (1854), *la Reine de Saba* (28 février 1862), et finalement *Polyeucte*, qu'on vient de représenter; sur ces quatre ouvrages, trois ont complètement disparu, et le plus récent aura selon toute vraisemblance le destin des trois autres. Chose singulière que *Faust*, l'unique partition de l'auteur qui se maintienne au répertoire, n'y soit point née, et qu'il ait fallu pour l'importer du Théâtre-Lyrique les prédilections particulières de M. Perrin, qui, cédant à son goût du pittoresque, résolut d'installer en bon lieu cette musique et de la tirer de l'obscurité à grand renfort de lumière électrique! C'est que peut-être M. Gounod ne s'est jamais trop rendu compte de l'objectif vers lequel il tendait au théâtre. Des doctrines, n'en a pas qui veut. Regardez M. Richard Wagner; c'est un caractère, un homme d'esthétique et de science, entêté, mais convaincu, personnel à outrance, mais virilement, sans roucoulades ni vapeurs; s'il lui prend fantaisie d'écrire des préfaces ou de gros livres, sa discussion vous montre tout de suite que vous avez affaire à un écrivain qui connaît son métier; vous pouvez être en absolu désaccord sur les principes, mais il ne vous est pas permis de nier que tout cela soit d'un style solide et fort, d'un esprit toujours sûr de la question mythique, religieuse, historique et philosophique qu'il agite. Qui dit maître, dit unité de conception. Spontini, Weber, Meyerbeer, ont un ensemble de doctrines qui ressort de leurs œuvres mêmes. Jamais l'amour féminin, l'amour pur, chaste, sublime, ne trouva pour s'exprimer au théâtre une voix plus adorable que la voix de Julia dans *la Vestale*. C'est de l'antique, non plus sophistiqué d'après Gluck, mais de l'antique révélé, inspiré, ayant vie et parfum, l'antique de notre André Chénier en poésie. Que sont, près de cette incomparable invocation à Lucine, de ce mélodieux soupir d'une belle âme divinement émue, vos hymnes à Vesta avec

leurs savantes combinaisons de timbres où la clarinette « voilée et pudique » se charge de donner à ce qu'on nous chante « une transparence mystique et céleste? » Eh bien, Spontini, même alors qu'il ne s'élève plus à ces hauteurs, ne se contredit pas; si de *la Vestale* vous passez à *Fernand Cortez*, à *Olympie*, vous saisirez toujours un idéal de conception ferme et soutenu. Weber et Meyerbeer, eux aussi, savent ce qu'ils veulent; M. Richard Wagner, bien qu'il ne soit pas un homme de théâtre dans le sens que nous prêtons au mot, connaît d'avance le terrain qu'il parcourt et reste fidèle à son programme; s'il élude une situation, c'est que sa théorie lui défend de l'aborder; mais la situation ne lui échappe pas. Ainsi, par exemple, il évitera ces longs quatuors coupés à l'italienne, et s'il veut peindre un épisode de catacombes, il se dira qu'il faut que la scène soit imposante, courte, et se hâte vers l'événement; quant à ce jeune Romain chantant des barcarolles vénitiennes dans sa gondole, il l'exclura d'emblée comme un personnage compromettant qui pourrait faire croire à la galerie qu'il vient là uniquement pour faciliter l'écoulement d'une romance dont le dessin rythmique est d'ailleurs charmant.

En avait-on assez parlé de cette scène du baptême! l'effet n'a pas répondu à ce que les amis de l'auteur en attendaient, et, ni comme élévation, ni comme caractère, ne saurait se comparer à rien de ce que nous offrent en ce genre *la Juive* et *le Prophète*. Cela débute par une marche religieuse bien manœuvrée et se terminant sur un silence placé devant la pénultième note du rythme; la prière des chrétiens qui vient ensuite manque d'invention, et ce fameux morceau, qui devait porter la fortune de l'ouvrage, risquerait de sombrer, n'était un beau mouvement de Polyeucte qui remet juste à flot l'équipage. Qu'on se figure une gamme chromatique ascendante, suivie d'une progression descendante; l'inspiration vaut ce qu'elle vaut, mais il n'y a pas moins là un très habile emploi des nuances; la même phrase reprise en chœur, — toujours en harmonie plaquée, — termine ce deuxième acte. Je parlerai du ballet tout à l'heure, car pour ce qui constitue le premier tableau du troisième acte, le mieux est de ne point s'en expliquer; la cantilène de Sévère se rattache à cette catégorie de mélodies de salon dont le Gounod de *Venise* et de *Medjé* possède à part lui une foule d'assortissemens plus avantageux les uns que les autres, et le duo entre Polyeucte et Néarque pourrait être de Carafa. Le quatrième acte s'ouvre par les célèbres stances de Corneille mises en mélopée; puis, comme si ce n'était point assez de psalmodie, commence une récitation de l'Évangile que suit un remarquable duo entre Polyeucte et Pauline, qui me semble n'être point apprécié à son mérite; j'en dirai autant du *Credo* du cinquième acte, large et superbe phrase dont le public ne tient pas compte à l'auteur, peut-être à cause de cette

largeur même, de cette trop grande dilatation qui ne lui permet pas d'en saisir l'unité de prime abord. C'est que des qualités que le théâtre exige, M. Gounod n'en possède, hélas! aucune. Son style, que les musiciens d'aujourd'hui, dans ce jargon d'atelier qu'ils empruntent aux peintres, appellent le *gounodisme,* son style seul est la négation du mouvement, il s'écoute phraser, se *dilate* jusqu'à la pâmoison. Un moment ce gounodisme réussit; au lendemain des grands jours de Rossini et de Meyerbeer notre désœuvrement s'éprit de ces demi-teintes et de ces langueurs, puis bientôt on s'en dégoûta, et l'heure vint où le public réédita pour M. Gounod le mot de lord Palmerston à Napoléon III : « Décidément votre air de la reine Hortense ne suffit plus à la situation, il faudrait tâcher de trouver autre chose et d'accentuer. »

Que faire en pareil cas? un oratorio, un *Polyeucte*; s'abîmer dans la contemplation de l'être, nier résolument l'action, renoncer au drame comme le renard renonce aux raisins, bref, maximer son impuissance, ce qui vaudra toujours mieux que la reconnaître. A la bonne heure. Seulement quand on a de ces desseins sublimes à réaliser, c'est autre part qu'à l'Opéra qu'il faut aller; peu de gens, je suppose, approuveraient un hagiographe comme Hippolyte Flandrin choisissant une salle de spectacle pour y développer ses théories de vierges martyres et de pères séraphiques. Le théâtre vit d'action, d'intrigue et de passions; mais si vous avez à nous entretenir de vos idées religieuses et de votre foi apostolique, écrivez de la musique sacrée et défiez-vous même là de ce philosophisme sentimental qui vous égare. Händel ni Bach n'ont jamais rien su de ce mysticisme vaporeux, hystérique, d'invention toute moderne, et qui est bien la chose la plus antimusicale qui se puisse imaginer; leurs poèmes sont des modèles de haute et solide architecture, leurs personnages, tout divins qu'il soient, se meuvent en pleine humanité, robustes et puissans comme les prophètes et les sibylles de Michel-Ange, ils ont des sanglots qui vous déchirent les entrailles, des douleurs dont l'immensité vous pénètre; douleurs vraies, profondes, qui vous grandissent à vos propres yeux. Vous ne perdez pas votre temps à fureter dans leur orchestre pour voir par quelles savantissimes combinaisons des cuivres, des cordes et des bois on obtient « ces violets, ces lilas, ces gris-perle et ces or pâle; » mais vous êtes sous la main du maître qui vous gouverne et vous remue, et vous lui savez gré de vous tenir ce fier langage; vous vous inclinez, vous vous prosternez devant cette voix qui jusque parmi les nuées reste humaine et vous parle du christianisme et de ses mystères comme un homme parle à des hommes, vous nagez non plus dans un fluide magnétique, mais dans la libre et vivifiante atmosphère du génie. Tenez, votre scène du cirque au cinquième acte de *Polyeucte*, Sébastien Bach l'a faite et avec quel instinct du théâtre et quelle dramaturgie sacrée!

On a du maître d'Eisenach une *Passion selon saint Matthieu*, qui fut exécutée il y a quelques années au Panthéon sous la direction de M. Pasdeloup. Là se trouve la figuration scénique de la mort du juste, poursuivi, flagellé d'invectives jusque sur sa croix. Écoutez ces cris de haine, ces hurlemens de bêtes fauves, emmêlés, fondus, enchevêtrés dans la contexture harmonique et fuguée; cela monte, descend, se heurte, se croise, se multiplie, vous entendez à la fois toutes les vociférations d'une multitude ameutée; maintenant, si vous voulez respirer le vide, retournez-vous du côté de *Polyeucte*, de cette scène du cirque où l'auteur ne trouve rien de mieux que des accords plaqués pour nous peindre la tumultueuse effervescence d'une populace criant : Mort aux chrétiens! selon la formule et comme elle crierait : Marchons, marchons, suivons ses pas. C'était bien la peine en vérité de tant reprocher à Verdi ses unissons pour se vouer ainsi au culte incessant de l'harmonie plaquée; vous ne trouverez que cela dans *Polyeucte*, dans la marche triomphale du premier acte, dans la scène du baptême, toujours les mêmes procédés, partout des parties juxtaposées, jamais rien d'entrelacé, des chœurs et des ensembles où les parties basses subissent servilement le dessin rythmique des ténors et des soprani. « Une cause à laquelle j'ai voué toute la lumière de mon esprit et toute les forces de mon cœur, c'est *la haine implacable de la formule, de l'enveloppe vide*, c'est l'amour de la forme directement issue de l'émotion qui en est la substance et la raison. » Tout n'est-il donc que vanité et contradiction en ce monde, qu'un artiste capable d'écrire une pareille profession de foi puisse ensuite se payer de lieux communs et saisir ainsi toute occasion de rajuster à son propre usage les ritournelles les plus démodées et par l'emploi qu'en ont fait trois ou quatre générations de musiciens et par l'abus qu'il en a fait lui-même! Quant à cette note particulière à M. Gounod, à cette forme « directement issue de l'émotion, » il s'en faut et de beaucoup qu'elle soit absente; la phrase de *Polyeucte*, après l'accomplissement du baptême, le duo de la prison au quatrième acte, le duo entre Pauline et Sévère sont des morceaux inspirés et procédant de l'émotion directe. Et encore dans ce duo, comme dans toutes les parties chantantes de l'opéra, vous retrouverez partout les mêmes procédés de terminaison : toujours la *sous-dominante* avec une *grande valeur* suivie de la *tonique* et précédée du même groupe de sons.

Talent essentiellement *subjectif*, M. Gounod n'a jamais plus d'abondance et de chaleur que lorsqu'il se chante lui-même, je dirai plus, il n'est intéressant qu'à ce titre, et c'est pourquoi tous ses opéras, absolument manqués au point de vue du théâtre, renferment ici et là des beautés sentimentales où vous vous laissez distraire, négligeant, oubliant l'action qui se joue pour vous attarder à des curiosités d'ordre purement psychologique. On a raconté que cette conception de *Po-*

lyeucte serait née d'une pensée de détachement terrestre venue à l'auteur pendant un séjour à Rome, sur ce sol des grandes conversions où l'abbé Liszt ouvrit ses yeux à la lumière, ce qui lui valut d'écrire son fameux poème de « Saint François prêchant aux petits oiseaux. » S'il en était ainsi, l'œuvre prendrait couleur d'oratorio et même sous cet aspect prêterait encore le flanc à bien des critiques, dont la première serait de prêcher contre son propre enseignement. Dans cette œuvre de haute confession apostolique, tout l'avantage échoit aux païens; ce sont eux qui chantent les plus jolis airs et dansent les plus jolis pas. La partie la plus sympathique du personnage de Pauline est celle qui se dérobe discrètement dans la demi-teinte à l'ombre de l'autel des faux dieux; il suffit à Sévère, dans le quatuor du premier acte, d'ouvrir la bouche pour gagner à lui tous les cœurs, la barcarolle du jeune patricien Sextus à Diane et aux naïades rafle si bien les applaudissemens qu'il n'en reste plus ensuite pour la scène du baptême, et le ballet contient certainement, et comme mélodie et comme science harmonique et orchestrale, les pages les plus plus exquises de l'ouvrage; jamais M. Gounod n'a déployé plus de talent que dans ces différentes suites d'orchestre que termine une tarentelle éblouissante. Quant à Polyeucte, il semble difficile d'imaginer un héros d'opéra plus décidément insupportable. Cet homme, ce mari en possession d'une femme dévouée et charmante, adoré d'elle, aimé, estimé, fêté de tous et qui, libre de ses mouvemens et de sa conscience, alors que personne ne le gêne en rien, sans provocation, sans injure, se rue aux actes les plus frénétiques, cet homme là produit sur nous au théâtre l'effet d'un enragé maniaque, et le public, contrairement aux visées de l'auteur, se range du côté de Jupiter.

Ni oratorio, ni opéra, que sera-ce donc alors que *Polyeucte?* Une vaste foire à décors resplendissans, à costumes variés, à promenades triomphales, un magasin, un capharnaüm où s'entassent des richesses orchestrales très réelles à côté de redites, de placages, d'emprunts faits à tous les styles, même à ceux qu'on affecte de dédaigner le plus : défroques de Verdi, d'Halévy, de Rossini, d'Auber et de Caraffa, — tout cela noyé dans un flot de sensualisme individuel que les fervens prennent pour l'expression suprême du mystique amour, et qui leur donne l'illusion d'un chef-d'œuvre. — Le succès sera pour M. Halanzier et les magnificences de sa mise en scène, il sera aussi pour les deux principaux interprètes. J'ai nommé Gabrielle Krauss et M. Lassalle. Cette création du rôle de Pauline est de nature à classer Mlle Krauss au premier rang des tragédiennes. Alors que tant d'autres, et Rachel elle-même, poussaient surtout vers les effets et se réservaient pour certains momens attendus des amateurs de l'orchestre, elle envisage la figure d'ensemble, atténue au lieu d'accentuer; grave, simple,

pudique, une vraie fille de l'antique Rome, que l'exaltation peut entraîner à son heure, mais qui s'inspire surtout de son devoir de femme et d'épouse. De la cantatrice je ne dirai qu'un mot : son art me semble encore avoir grandi depuis *l'Africaine*. Inutile d'insister sur les passages dramatiques mis par elle en lumière et que toute la salle applaudit, mais je recommande aux gens de goût, aux difficiles et aux délicats, dans son duo avec Sévère, la terminaison d'une phrase d'importance secondaire : « Donnant sa main, il faut qu'elle donne son âme. » — Cela passe presque inaperçu et c'est la perfection. Je ne me bornerai pas à vanter chez M. Lassalle sa ressemblance avec le masque de Lucius Verus et sa belle tournure de triomphateur romain.

Romanos ad templa deum duxere triumphos,

dirait Virgile. J'aime aussi à reconnaître que sous ce héros il y a un chanteur. M. Lassalle est un Sévère des plus imposans, et s'il n'a pas, comme dans *le Roi de Lahore*, une de ces cantilènes de rencontre qui, par leur vulgarité même, font appel aux applaudissemens, sa voix superbe, toujours bien gouvernée, s'étend également sur tout le rôle.

Stendhal prétendait que ce qu'il fallait à l'Opéra c'était de bons vieux mélodrames ayant déjà fourni plusieurs carrières au boulevard, ce genre d'ouvrages possédant le double avantage d'offrir aux compositeurs des situations théâtrales et d'être aisément compris du public. Le paradoxe a du vrai en ce qui concerne le sujet, pour lequel il se peut en effet que ce soit un avantage d'être connu d'avance, quoique à mon sens rien n'empêche un auteur dramatique, lorsqu'il écrit un opéra, d'avoir à la fois de l'invention et de la clarté; Scribe l'a bien prouvé, et quelques-uns de ses poèmes seraient des chefs-d'œuvre, s'il n'y manquait le style. J'entends ici non pas simplement la façon dont s'expriment ses personnages, mais l'être même de ces personnages sans relief, sans couleur, sans vie distincte, n'empruntant à la légende et à l'histoire que leurs noms. Grâce à Meyerbeer, l'inconvénient disparaissait, ou du moins s'effaçait beaucoup; le musicien avait à part lui, en fait de style et de *caractéristique*, assez de ressources pour subvenir largement à toutes les dépenses. A ce point de vue, *les Huguenots* sont et demeurent le plus magnifique témoignage de ce que peut un musicien venant en aide à son poète et le ressaisissant, le relevant imperturbablement dans chacune de ses erreurs et de ses défaillances. Le malheur veut que les Meyerbeer ne se rencontrent pas tous les jours et que les répertoires, si beaux qu'ils soient, aient besoin de se renouveler. Avec les épigones, les *manieristes* de la génération suivante, une autre théorie commença de prévaloir. Le musicien, n'ayant plus les reins assez forts pour porter à lui seul tout le fardeau, se prit à regarder du côté des

littératures étrangères : là se trouveraient toutes les conditions voulues; d'abord l'anecdote connue du monde entier, puis la pièce, puis les caractères. On avait devant soi la page toute tracée, il ne s'agissait plus que d'y mettre les enluminures; travail de curieux, d'ornemaniste, tenant de la calligraphie et du commentaire. Les maîtres de l'âge précédent avaient créé de toutes pièces, on s'adressa de préférence aux *illustrations*, à l'arabesque, on appliqua musicalement au *Faust* de Goethe la nonchalante et mièvre imagerie d'Ary Scheffer; Mignon, Hamlet et Roméo eurent les violons à leurs trousses. Assurément nous ne prétendons point que la musique se fût fait faute jusqu'alors de toucher aux chefs-d'œuvre du théâtre étranger, mais c'était la première fois que l'exploitation revêtait en quelque sorte couleur poétique et semblait viser autre chose que le simple élément anecdotique du sujet. Qu'était-ce que la part psychologique attribuée à l'inspiration musicale dans tous ces emprunts antérieurs faits aux répertoires de Shakspeare ou de Schiller? absolument rien. Qu'est-elle aujourd'hui? absolument tout. Les *Roméo* anecdotiques, les partitions à quatre duos d'amour, comme disait Rossini, couvraient déjà la place bien avant que M. Gounod vînt au monde, et son ouvrage nous est né juste à point pour compléter la douzaine.

Comptons un peu : il y eut en premier lieu, voici tantôt cent ans, celui de Benda, un *Roméo* en trois actes, les délices des amateurs d'outre-Rhin à cette époque, et que Forkel classe fort au-dessus des opéras de Gluck. La pièce a quatre personnages, le dialogue parlé y joue un rôle important, point de finales ni de grands morceaux, un chœur seulement et très court au dénoûment pour conclure; l'opéra s'ouvre par un air passionné de Juliette auquel succède un duo non moins délirant de Roméo, tout cela sans préparation ni souci des gradations scéniques. En dehors du couple amoureux figure le vieux Capulet, chantant le baryton, et *Fraulein Laura*, une espèce de soubrette égrillarde remplaçant la nourrice. Au dénoûment, Juliette secoue sa léthargie et se réveille juste à temps pour empêcher Roméo de prendre le poison; les deux amans se précipitent dans les bras l'un de l'autre, et tout finit par un *rondo*. Il va de soi que je ne parle ici que sur ouï-dire. Le docteur Hanslick, qui, paraît-il, connaît à fond l'œuvre de Benda, en vante beaucoup la mélodie et surtout l'expression dramatique infiniment supérieure, selon lui, aux diverses interprétations italiennes du sujet. Le *Roméo* de Benda est de 1772; Schwanberg, en 1782, écrit le sien, puis se succèdent presque coup sur coup celui de Marescalchi (1789) et celui de Rumling (1790). Dalayrac, en 1792, inaugure la série française que Steibelt un an plus tard enrichit de son chef-d'œuvre. Avec Zingarelli, l'Italie commence à prendre part à ce concours des nations; puis quatorze ans s'écoulent jusqu'au

jour où Guglielmi (1816) tente de nouveau l'aventure; après Guglielmi vient Vaccaï (1826), lequel passe la main à Bellini (1830); suit un long silence de trente-cinq ans, qu'interrompt seulement le splendide intermède symphonique de Berlioz; après quoi se manifestent, en 1865, le *Roméo* de Marchetti et, en 1867, le *Roméo* de M. Gounod. Si je ne me suis trompé, nous tenons la douzaine. Inutile d'ajouter que la plupart de ces opéras sont écrits dans un système tout à fait en dehors de celui qui se pratique aujourd'hui, le système pur et simple du *bel canto italiano fiorito o spianato.*

De toutes ces mirifiques découvertes qui nous ont depuis tant échauffés, les musiciens de cet âge d'or de l'italianisme triomphant n'avaient cure; deux ou trois mélodies heureusement trouvées et bien dans le sentiment suffisaient à l'œuvre comme raison d'être, et les chanteurs se chargeaient ensuite du succès; les chanteurs, je veux dire les cantatrices, car c'était de règle en Italie que cette partition aux quatre duos d'amour réunît les deux étoiles de la troupe, le soprano chantant naturellement Juliette et le contralto prêtant au personnage de Roméo sa voix plus grave et ses jambes d'éphèbe. Attrait d'ailleurs très facile à comprendre et qui certes en valait bien d'autres quand la Juliette s'appelait la Sontag et le Roméo la Malibran. Le public de cette génération, que nous aurions mauvaise grâce de dédaigner, ne marchandait pas ses plaisirs comme nous faisons; il avait moins de critique dans l'esprit et plus d'entrain au cœur, et surtout se montrait fort coulant sur l'illusion. Lorsqu'on a déjà fait cette concession énorme de prendre les planches d'un théâtre pour le monde, on peut bien admettre que les acteurs jouent comme dans *Hamlet* une pièce pour d'autres acteurs et qu'un rôle de jeune homme soit rempli par une femme. Quand viendra la question d'esthétique, nous la discuterons; seulement point de pédantisme, et n'accusons pas trop cet ancien public du Théâtre-Italien d'avoir versé du côté de son dilettantisme. L'illusion n'est-elle pas du reste une chose commune à tous les arts; une statue, un tableau, la produisent en nous à l'égal d'une scène de théâtre. Prendre un bloc de marbre pour une figure humaine, une toile peinte pour une réalité, compte pour une illusion aussi profonde que celle qui consiste à s'identifier avec l'acteur d'un drame; il y a même des momens où tel individu sans culture va s'y laisser aller avec férocité comme ce soldat indien poignardant à Calcutta le tragédien qui faisait Othello et s'écriant que jamais il ne serait dit qu'en sa présence un nègre aurait frappé une blanche. Chez un homme ayant de l'éducation, l'illusion a ses momens; elle va et vient, elle est le reflet, la réflexion de l'œuvre d'art dans l'âme du spectateur, le prestige au moyen duquel ce qui est invraisemblable vous devient pour quelques secondes la vérité; vous êtes ému, captivé, cela ne dure guère, n'importe, la scène vous tire une larme, et

tandis que vous l'essuyez d'une main, vous reprenez de l'autre votre lorgnette. Il faut toujours qu'une musique exprime quelque chose, ne fût-ce que cet afflux de vie qui travaille un artiste à certaines heures et que nous appelons vulgairement son inspiration; or c'était là justement ce dont se contentaient nos pères, moins difficiles que nous en matière de jouissances. Examinons par exemple l'air si fameux d'*Ombra adorata* transporté du *Romeo* de Zingarelli dans la partition de Vaccaï et qui vers les dernières années de la restauration et les dix premières du règne de Louis-Philippe tournait d'admiration toutes les têtes. Au point de vue de la critique moderne, vous trouverez que c'est froid, court d'haleine, insuffisant : un beau début sans doute, mais qui ne se soutient pas, l'élan donné, le coup de collier dramatique, mais la passion reste en chemin; et pourtant, il n'est guère d'écrivains, — romanciers, poètes ou chroniqueurs de cette période, — qui ne vous parlent avec enthousiasme de ce « morceau divin. » Stendhal et Balzac en rabâchent, Mérimée lui-même, l'homme aux réserves calculées, cède au charme. C'est que nous oublions aujourd'hui dans quel système était conçue cette musique où l'âme et la voix d'une cantatrice entraient pour la plus large part; la méthode ayant eu cours au temps où florissaient les Hasse et les Faustina s'est toujours plus ou moins maintenue en Italie; le maestro se contentait de fournir le trait, la prima donna faisait le reste, et c'est assez pour qu'on s'explique comment cet air qui passait pour une merveille aux yeux des plus brillans coryphées d'une génération précédente nous semble incolore et caduc à présent qu'une Malibran n'est plus là pour l'animer du souffle de son génie. Nous devons en outre observer que la gymnastique théâtrale s'est vigoureusement accentuée depuis; il faut désormais que chaque geste porte, que la moindre note fasse appel aux applaudissemens. De l'effet, de l'effet encore et toujours! On se monte la tête, on se surexcite et ce que nous prenons pour de la passion n'est la plupart du temps qu'une sorte de paroxysme voulu. Qu'en présence d'un pareil art, les maîtres du passé nous semblent froids, il n'y a là rien que d'assez naturel; mais ce que je nie, c'est que ces maîtres et virtuoses d'autrefois eussent au cœur moins de flamme que nous, leur passion était en profondeur tandis que la nôtre est en superficie, ils avaient l'être sans le paraître. Nous n'avons trop souvent, nous, que l'apparence. Sainte-Beuve avait une manie entre tant d'autres; il se posait à tout bout de champ cette question : Qu'en dirait Voltaire? que penseraient de cela Virgile, Bossuet ou le grand Frédéric? Argumentation fort innocente, mais sans résultat, ou qui du moins n'avait d'autre résultat que d'amuser un instant Sainte-Beuve, et lorsque l'écrivain s'amuse, le lecteur d'ordinaire ne s'ennuie pas. Eh bien, s'il nous était permis d'emprunter à l'auteur des *Lundis* une de ses formules les plus familières, nous demanderions à notre tour : Que penserait de tous

ces Roméos contemporains le vieux maître Zingarelli? Qu'en dirait surtout la Malibran, immortelle interprète de cet air d'*Ombra adorata* proclamé sans égal par les juges les plus compétens et les plus brillans esprits d'une période dont l'autorité ne se conteste pas. Quoi qu'il en soit, *les Montaigus et les Capulets* de Bellini marquent un pas en avant. On n'y retrouve à la vérité aucune inspiration de l'ordre de celle que je viens de citer, mais le drame est déjà mieux compris, et, bien qu'il ne soit point question encore d'étudier les caractères, nous commençons à voir se dessiner certains profils. Musicalement, et toujours en restant dans la convention italienne, le finale du second acte est un morceau d'entrain superbe; souvenons-nous aussi de la cavatine de Roméo avec sa *strette* d'une audace pleine de crânerie et que Judith Grisi, svelte et charmante sous son costume préraphaëlesque, enlevait d'une voix chaude et vibrante de chevalerie. L'autre sœur Grisi (Giulia) chantait Juliette et c'était la première fois qu'on entendait deux sopranos dans les principaux rôles de l'opéra, la partie de Roméo ayant toujours été jusqu'alors attribuée au contralto.

Avec M. Gounod continua l'amoureux roucoulement; seulement, on n'avait encore eu que des tourterelles voletant parmi les roses du tombeau consacré, on eut maintenant le tourtereau avec la tourterelle, et, pour être un peu plus serrée et virile en sa trame, la ritournelle n'en était guère moins monotone. Toujours les quatre duos d'amour obligés; il est vrai que le progrès des temps se signalait cette fois par l'apparition de Mercutio. Les *Montecchi et les Capuletti* nous avaient présenté Fra Lorenzo sous les traits d'un honnête médecin de famille. M. Gounod allait jusqu'à mettre en scène Mercutio; mais là s'arrêtait son effort, et ni la nourrice, ni les domestiques batailleurs, ni l'apothicaire de Mantoue, ni les musiciens réunis dans la chambre mortuaire et causant indifféremment de chose et d'autre, n'entraient au jeu. Ce n'était déjà plus, si l'on veut, Zingarelli, Vaccaï et Bellini. C'était du Shakspeare *ad usum Delphini*, l'art de Casimir Delavigne et de Paul Delaroche dans *les Enfans d'Édouard*. Nous ne parlerons pas ici de profanation; musicalement, il n'y a que le trivial qui soit de nature à profaner une grande conception littéraire, et M. Gounod sait toujours, même en ses plus notables défaillances, se maintenir dans la dignité de son art. D'ailleurs, à ne rien exagérer, ce sujet de *Roméo* et *Juliette* qu'on se dispute et qu'on s'arrache n'a-t-il pas aussi bien des côtés critiques quand vous l'envisagez au seul point de vue de l'opéra? « Tragédie de l'amour que l'amour même semble avoir écrite! » Oui certes, mais dans un opéra où l'élément lyrique prime tout, il s'ensuivra que cet amour tiendra toute la place, qu'il n'y aura de lumière que pour les deux amans, et que les autres personnages disparaîtront dans l'ombre. Cet original et sublime duo, constituant le drame du poète, se fractionnera chez le musicien

en quatre duos particuliers qui nous exposeront en quelque sorte la biographie de cette passion depuis sa naissance jusqu'à son dénoûment. Au duo de la rencontre pendant la fête succédera le duo du jardin, puis viendra le duo du départ et des adieux; puis enfin le duo du poison et de la mort. Fussiez-vous le plus inventif des créateurs, vous n'échapperez pas à cette monotonie des redites qui sont le véritable *noli me tangere* du sujet. Il y en a un autre : le rôle effacé que jouent les chœurs, lesquels ne se montrent guère que pour se voir aussitôt congédiés, car tout ce que l'auteur et ses deux virtuoses leur demandent est de pousser une simple exclamation et de se retirer au plus vite pour ne pas déranger davantage l'éternel duo.

Assurément mieux vaudrait à nos musiciens de s'exercer sur des motifs nouveaux; mais, de l'original, qui leur en fournira? Leur conseillerez-vous par hasard d'aller s'adresser aux librettistes du *Roi de Thulé* ou du *Roi de Lahore*, les deux seules productions, j'imagine, que depuis des années l'Opéra n'ait pas empruntées aux théâtres étrangers? S'il fut un temps où Scribe agaçait les nerfs du public par ses platitudes et ses incorrections de langage, nous péchons aujourd'hui par l'excès contraire; nous avons partout de beaux diseurs et des *parnassiens* qui s'entendent à rimer une pièce tout en étant incapables de la faire. On vous répétera que ces arrangemens, adaptations et remaniemens des chefs-d'œuvre de Shakspeare, de Goethe et de Schiller marquent un progrès, que la musique et le public y trouvent à la fois leur compte; la musique, en se retrempant aux sources vives, le public en n'ayant plus besoin de se mettre martel en tête pour comprendre une intrigue connue d'avance, — n'en croyez pas un mot. Aux gens qui cherchent à vous endormir avec de pareils contes, répondez carrément : « Vous êtes orfèvre, monsieur Josse, » ou plutôt vous n'êtes pas orfèvre, car, si vous l'étiez, vous sauriez comment s'y prenait maître Scribe pour tailler lui-même sa besogne, et n'iriez point la chercher ainsi toute faite chez le voisin ; *la Vestale* et *Fernand Cortez*, comme *la Muette* et *la Juive*, comme *Robert le Diable*, *les Huguenots*, *l'Africaine* et *le Prophète* sont des pièces écrites d'original, des poèmes qui ne doivent rien à personne; voyons-nous que la musique ait eu beaucoup à se repentir de se les être appropriés, et que le public leur ait jamais fait mauvaise mine? Loin de là, et, chose bien digne de remarque, ces pièces ont produit musicalement des chefs-d'œuvre qui sont restés et resteront dans leur forme lyrique, et, dès le premier jour, définitive; tandis que *Faust*, *Roméo*, *Othello*, *Macbeth* n'ont engendré que des *dérivés* et des imitations transitoires. Meyerbeer résista toujours à la tentation, personne mieux que lui ne connaissait Shakspeare et ne vibrait aux voix mystérieuses qui, du fond de ses drames, appellent et fascinent le musicien; mais il avait l'âme des forts

et savait se défendre contre les enchantemens de ces Loreleys. Il savait surtout que les chefs-d'œuvre ne se refont pas et que la musique que nous sentons tous vivre au cœur de son merveilleux répertoire, il faut renoncer à la transcrire. Scribe possédait cet art singulier, mort avec lui, d'imaginer prosaïquement et bourgeoisement des textes dramatiques d'où, par l'incantation d'un compositeur de génie, se dégageaient à l'instant des mondes d'idéalités toutes musicales en ce sens que, le chef-d'œuvre une fois sur ses pieds, le seul musicien pouvait s'en attribuer sans partage et la possession et la gloire. Ainsi par exemple, quand je dirai qu'Auber est l'auteur de *la Muette* et Meyerbeer l'auteur des *Huguenots,* nul, je suppose, ne croira que je plaisante, tandis que peu de gens me prendront au sérieux si je viens raconter que l'auteur de *Faust* c'est M. Gounod, et que l'auteur d'*Hamlet* s'appelle Thomas; de plus, les sujets devenus populaires dans un autre art ont l'inconvénient de se présenter presque toujours au musicien par épisodes. Il y a la scène du jardin, la scène de l'église, la scène du balcon, l'acte du tombeau: tout cela prévu et passionnément attendu d'un public d'amateurs très disposé à se montrer coulant sur le reste pourvu que cette satisfaction lui soit donnée de voir les tableaux d'Ary Scheffer ou d'Eugène Delacroix mis en musique. Or cet inconvénient, déjà grave, ne manquera point de s'accroître encore avec un esprit facile à s'oublier aux rêveries et toujours côtoyant. N'est-il point vrai que le *Faust* de M. Gounod, comme son *Roméo*, agissent sur vous beaucoup moins dans leur ensemble que par certains détails. Au théâtre et jugée en bloc, la chose manque d'intérêt, de cohésion, disons le mot, d'architecture: mais que d'ingénieuses sentimentalités, de jolies rencontres et de variétés agréables qui se font surtout remarquer par l'expression choisie, savante! le monument laisse à désirer, mais les alentours en sont charmans.

Le *Roméo* de M. Gounod n'étant point fait pour décourager personne, il vient de nous en naître un autre, un *Roméo* par-dessus le marché, car, si j'ai bien compté tout à l'heure, nous tenions la douzaine. Celui-ci fournira le treizième, sera-ce le définitif? Nous préservent les dieux de rien prophétiser à cet endroit; ce que pourtant nous pouvons dire, c'est que l'enfantement n'aura pas été jeu facile. Voici tantôt douze ans que l'auteur peine à la besogne, et l'histoire serait longue des touches, retouches, variantes, polissages et repolissages que les événemens et les conseils de l'expérience ont fait subir à sa partition. Nombre de gens se souviendront d'avoir vu vers l'an 1867 s'épanouir derrière la vitrine des marchands de musique un volume à couverture jaune et portant ce titre : *les Amans de Vérone*, par Richard Yrvid. Rien de plus mélancolique et de plus lamentable qu'une partition d'opéra non représenté si ce n'est la brochure d'une

tragédie en cinq actes refusée au Théâtre-Français et qu'un pauvre diable de poète imprime à ses frais chez Lemerre. Au moins pour les *Amans de Vérone* n'était-il question encore d'aucune disgrâce de ce genre; il ne s'agissait alors que d'attendre son heure. Elle était donc là, l'infortunée partition, côte à côte avec un *Hamlet* de M. Hignard, non moins battu de l'oiseau et maugréant contre l'*Hamlet* de M. Thomas qui lui faisait de si tristes loisirs. J'ignore ce qu'il est advenu de l'ouvrage de M. Hignard, qui renfermait de vraies beautés, mais j'ai suivi des yeux et de très près l'aventure des *Amans de Vérone*, et je dois reconnaître que, si les partitions comme les petits livres ont leurs destins, cela dépend souvent de l'auteur.

Finissons-en avec Richard Yrvid, et passons tout de suite au marquis d'Ivry; c'est un tempérament. Il appartient à cette race d'hommes et d'artistes qui savent ce qu'ils veulent et s'y entêtent. Le doute n'est point leur fait, ils vont droit à l'obstacle et, toujours repoussés, remontent à l'assaut plus imperturbables et comme encouragés par leurs défaites. Terrible compère en vérité, que l'homme d'une idée; l'idée du marquis d'Ivry, c'était de trouver à Paris un théâtre où loger ses *Amans de Vérone*, et de leur faire un sort; ce qu'il dépensa d'énergie, de souplesse et d'habileté dans ce travail, lui seul pourrait le dire. Les grandes convictions ne cheminent guère isolément, il y a toujours là quelqu'un autour de vous pour les partager et les répandre; l'auteur des *Amans de Vérone* ne tarda pas à s'imposer à tout son monde. Ce fut bientôt un accord de sympathies, et chacun se mit à pousser à la roue. Il s'agissait de persuader un directeur, d'aller au positif. A cette époque, M. Perrin gouvernait l'Opéra. Il fut poli, correct comme toujours, mais fort sur la réserve, à ce point que, le voyant assis à table entre M. Nigra et le prince Metternich, je me demandais un soir quel était des trois le diplomate. A l'avènement de M. Halanzier, les affaires ne tournèrent pas mieux. C'est le meilleur des hommes que le directeur de notre Académie nationale : beaucoup le jugent mal et peu de gens le connaissent; il a le cœur sur le poing et ne vous mâche pas sa pensée; il écouta l'ouvrage du marquis d'Ivry, en reconnut le mérite et refusa net. A l'Opéra-Comique, égale fin de non-recevoir; des deux directeurs, l'un, M. Du Locle, inclinait pour un vote favorable, mais l'autre, M. de Leuven, ne voulut rien entendre : toujours même objection, toujours l'ombre de M. Gounod se dessinant à l'horizon. L'auteur éconduit s'en retourna dans ses terres, où naturellement *les Amans de Vérone* continuèrent d'occuper sa vie; il revisait, parachevait, coupant, ajustant, transformant. « Laissez donc votre ouvrage être ce qu'il est, lui disions-nous, et ne vous acharnez pas à ce travail de ponctuation; si le désœuvrement vous pèse, eh bien! faites autre chose et tâchez surtout cette fois de choisir une pièce qui d'avance ne soit pas

un obstacle à la prise en considération de votre musique; rien ne se perd de ce qui vaut la peine de vivre; puisque les ciconstances s'opposent à ce que *les Amans de Vérone* soient représentés, renoncez-y pour le quart d'heure, et, quitte à vous y reprendre plus tard, écrivez tout de suite un nouvel opéra; la grande affaire pour nous tous qui vivons de la pensée est de ne jamais rester inactifs; souvenez-vous de Victor Hugo à ses débuts qui, voyant *Marion Delorme* entravée par la censure, rentrait chez lui, jetait au tiroir son manuscrit et faisait *Hernani.* »

Une année environ s'était écoulée, quand l'auteur des *Amans de Vérone* nous annonça qu'il avait mis à profit notre conseil et composait un *Othello*. Nous eussions préféré un sujet original, mais somme toute, comment blâmer un musicien de son héroïque fidélité à Shakspeare? « Si c'est un crime d'aimer trop le vin d'Espagne, disait Falstaff, qu'on me pende! » Le marquis d'Ivry courait un risque beaucoup moindre : celui de ne pas être joué davantage, car le bruit se répandit presque aussitôt que Verdi, de son côté, s'occupait du *Maure de Venise.* De Gounod en Verdi, toujours l'inexorable concurrence; décidément la fée Guignon s'en mêlait, et cependant elle y perdit sa peine. Auber donnait en ce moment à l'Opéra-Comique *le Premier jour de bonheur*, et M. Capoul y brillait de tout l'éclat de sa jeunesse et de son talent. Une personne de grand esprit, bien connue de la société parisienne pour son ardeur à servir la cause de ses amis, comprit tout de suite le parti qu'on pourrait tirer de cette voix exquise, chaleureuse et portée au style en l'employant dans un genre plus dramatique et plus relevé, et, sans perdre une minute, elle écrivait au marquis d'Ivry : « J'ai trouvé votre Roméo, accourez. » Convertir à la cause d'une œuvre de valeur et d'un rôle tel que celui-là un artiste comme M. Capoul devenait presque une tâche facile, d'autant plus que l'auteur des *Amans de Vérone* est au piano le plus éloquent et le plus fougueux des entraîneurs, il a dans la voix et l'expression toutes les flammes du vieux vin de ses coteaux bourguignons, et pour peu que vous ayez le sens artiste, vous céderez à cette force de conviction qui ne désarme pas. La conversion de M. Capoul fut instantanée, il voulait donner la pièce à Londres avec Christine Nilsson pour Juliette, puis d'autres combinaisons furent agitées qui ne devaient pas mieux réussir.

On eut ainsi l'aventure du Théâtre-Lyrique à la Gaîté sous la direction Vizentini, puis celle du Théâtre-Lyrique à Ventadour, sous la direction Escudier; mais cette fois heureusement s'est rencontré M. Capoul pour empêcher la catastrophe imminente et couper court, fût-ce momentanément, aux déplorables conséquences d'une maladresse du ministre des beaux-arts. Personne ne contestait à M. Bardoux le droit de disposer des 300,000 francs confiés très libéralement par la chambre à sa dis-

crétion; mais encore eût-il fallu que l'emploi de cette somme ne dégénérât point en gaspillage. Il y avait au Théâtre-Italien un directeur qui se débattait dans les tiraillemens et les angoisses du suprême effort, et c'est justement ce désespéré, ce noyé qu'on s'en va charger du soin de faire revivre le Théâtre-Lyrique. Une méchante cantate, *la Fête de la Paix*, exécutée en habits noirs, et quatre ou cinq représentations du *Capitaine Fracasse* eurent vite épuisé la veine. Ce qu'il en coûtera à l'état de cette belle équipée, ce sera à la commission du budget de le demander à M. Bardoux, lorsque cet habile ministre viendra lui réclamer des fonds pour ces grandes idées de reconstitution universelle qui le possèdent et dont quelques-unes réalisées déjà s'annoncent comme devant donner de si beaux résultats; mais tout ceci mérite un paragraphe spécial, et nous y reviendrons. — Retournons vite à l'histoire des *Amans de Vérone*, nous touchons au couronnement. M. Capoul a du goût pour les rôles poétiques du grand répertoire; dans sa période si brillante de l'Opéra-Comique, au milieu des succès fameux qu'il remportait dans *Fra Diavolo*, dans *la Dame Blanche* et *le Premier jour de bonheur*, nous l'avons entendu souvent se plaindre du sort qui le condamnait à voleter ainsi au ras du sol quand toutes ses aspirations l'eussent entraîné vers la hauteur. Quoi d'étonnant que cette figure de Roméo l'ait tenté alors qu'il avait pour la rendre toute sorte d'avantages que bien d'autres, également doués du côté du talent, ne possédaient pas! L'adhésion d'un artiste de cette valeur et de ce prestige est le meilleur des patronages; ainsi pensait l'auteur des *Amans de Vérone*, tandis que le ténor de son côté sentait grandir sa confiance, et tous les deux marchant au même but, tous les deux se disant, l'un regardant l'autre : *In hoc signo vinces*, ils ont fini par arriver au succès.

Bandello, quand il intitulait son histoire : *La sfortunata morte di due infelicissimi Amanti*, semble avoir dicté son titre à l'auteur des *Amans de Vérone*. Non point que M. d'Ivry songe à se passer de Shakspeare, tout au contraire il le compulse avec tact, et son information de ce côté va même beaucoup plus loin que celle de ses devanciers, témoin ce rôle de la nourrice, omis partout ailleurs, et qu'il nous rend dans sa remuante et loquace originalité, témoin surtout cette belle figure de l'anachorète botaniste traitée solennellement et pontificalement par M. Gounod, et qu'il étudie d'un point de vue plus humain, abaissant d'un cran le ton général du discours, ne rejetant pas le mot familier et ramenant au naturel tous ces Capulets et Montaigus accoutumés beaucoup trop à s'exprimer comme des héros de Ducis, — ce que je veux dire, c'est que M. d'Ivry, s'il s'attache de plus près à la chronique, ne perd pas une occasion d'interroger Shakspeare. Il en prend ce qu'il peut, ce que les circonstances lui permettent d'en prendre, car un auteur à son début n'est jamais le maître d'affirmer si haut ses opinions. *Vivere primum*,

postea philosophari, dit le précepte; il s'agit d'abord d'exister, de conquérir l'autorité, le prestige, puis plus tard on verra. En attendant, l'œuvre est intéressante et très personnelle, pleine de flamme et d'émotion, et, disons-le tout de suite pour rassurer les esprits chagrins, parle une langue très claire en même temps et très moderne.

Le premier acte ouvre devant nous la maison des Capulets, où la rencontre a lieu pendant la fête. Je passe sur divers épisodes et j'arrive tout de suite à la fameuse scène de l'insolation, qui me semble un peu bien brusquée et court menée; l'effet, si foudroyant qu'il soit, veut pourtant être préparé. Suivez avec quel art Shakspeare nous y conduit à travers les sinuosités galantes d'un dialogue tout en concetti; attaques et ripostes : vous diriez un collier de sonnets enfilés l'un au bout de l'autre. Aux compliments succède un doux phébus; mièvreries sans doute, mais que tout cela est du temps, et comme vous sentez frissonner dans l'air cet ardent baiser, furtif et hasardeux, qui va se poser tout à l'heure sur la lèvre de la divine enfant; ce baiser, quand Rossi l'enlevait, le cueillait d'un mouvement rapide, effaré, causait dans la salle une certaine émotion, mais ne choquait personne, tant il est motivé par la situation et par la nécessité d'une mise en scène cherchant à se rapprocher du tableau que Shakspeare a voulu peindre. Un baiser d'ailleurs n'avait point alors tant d'importance, et tout cavalier sachant son monde l'offrait dès l'abord en hommage à la dame du logis. Nous lisons dans *la Vie du cardinal Wolsey* que le comte de Crécy, présentant à sa femme un gentilhomme anglais, celle-ci l'accueillait en ces termes : « Faites comme chez vous et, quoique cet usage ne soit point ici le nôtre, laissez-moi vous embrasser la première et vous enjoindre d'embrasser ensuite à votre tour chacune de ces dames. » Dire ce que le poète a dit, mais le dire autrement, voilà quel devrait être le rôle de la musique dans cette première entrevue, et ce rôle n'est point rempli, la scène dramatiquement laisse à désirer, et la jolie sarabande archaïque sur laquelle elle se joue ne suffit pas pour combler le vide. Il y manque le moment psychologique, ce qui fait que M. Capoul n'ose pas risquer le baiser flamboyant et se contente de poser tendrement ses lèvres sur la main de la jeune princesse. Un chœur en manière de sérénade chanté dans le lointain, *a bocca chiusa*, sert d'introduction au second acte, et contribue à créer l'atmosphère de poésie et de clair de lune que réclame le duo du jardin. Juliette, encore sous l'excitation de la fête, tout entière à l'ineffable ivresse, trahit son secret en se parlant à elle-même et, quand Roméo l'a surpris, maintient l'aveu sans rien en rétracter. La nuit, la solitude, le sentiment d'un commun péril et, plus que tout, l'irrésistible impulsion de la nature précipitent l'un vers l'autre ces deux jeunes et nobles cœurs inexorablement passionnés; cette fois le musicien grandit au niveau du poème, il y a comme un souffle de

Spontini dans cette belle phrase chantée aux étoiles par Juliette, puis reprise avec entraînement par Roméo, et le nocturne à deux voix, chuchotant et mystérieux, fait glisser *moriendo* dans la demi-teinte ce morceau délicieux auquel le duo de l'alouette servira de pendant. A l'acte suivant, nous voici transportés chez Fra Lorenzo.

L'aube aux yeux gris sourit à la nuit décroissante
Baignant l'est nuageux d'une lueur naissante.

Shakspeare nous montre son brave homme de moine partant pour l'herborisation matinale. M. d'Ivry nous le présente revenant de sa promenade pharmaceutique.

A l'aube aux yeux gris quand le jour fait place,
J'ai cueilli ces fleurs.

Quelqu'un qui tenterait un rapprochement entre ces couplets accompagnant l'entrée du moine et la romance de dame Marguerite dans *la Dame blanche* risquerait d'être mal venu, et cependant le trait d'union existe, mais ce n'est ni dans le motif, ni dans la couleur, ni dans le mouvement des deux morceaux qu'on le trouvera. Toutefois, si musicalement ils diffèrent, on remarquera qu'ils ont une chose en commun, je veux parler de ce que les Allemands appellent « la caractéristique, » autrement dit l'art de faire vivre de sa vie propre un personnage, de faire en quelques mesures qu'il soit lui, et point le premier venu, qu'il s'enlève distinctement sur le fond du tableau. La romance de Boïeldieu m'a toujours paru un chef-d'œuvre dans cet art de peindre une figure; Hérold, qui devait s'y connaître, ne pouvait l'entendre sans verser des larmes, et M. d'Ivry ne m'en voudra pas du rapprochement, si j'ose avancer que les couplets de Fra Lorenzo ont également le mérite de nous laisser lire au cœur même de l'individu. D'une sensibilité grave, mélodieuse et tendre comme une belle âme qui s'épanouit aux clartés de la nature, cette musique donne bien l'accent du caractère et nous le raconte en sa familiarité pittoresque, sa grandeur morale et son immense compassion tel que nous le retrouverons tout à l'heure dans le trio du mariage, dans celui du quatrième acte et dans son dialogue si ému, si élevé, de la scène avec Juliette lorsqu'il lui présente le narcotique. — Maintenant au troisième duo d'amour, car ils y sont bien tous les quatre et sur les quatre il y en a trois qu'il faut distinguer. Nous avons vu le duo du balcon, voyons le duo de l'alouette. L'heure est passée des rêveries au clair de lune et des voluptés nuptiales : partir et vivre ou rester et mourir, « ce n'est pas le rossignol, c'est l'alouette, » et ce cri d'alarme, qui le jette au plein des ivresses d'une telle nuit? C'est Juliette, la sublime Juliette, avisée non

moins qu'intrépide en ses résolutions, et qui, tandis que Roméo éperdu va donner de la tête contre tous les murs, ne perd jamais une minute son sang-froid. La raison de cette infinie supériorité de la femme sur l'homme ne vient pas d'un simple parti pris du poète. Dans un drame d'amour aussi spécialement subjectif que celui-là, la femme s'élèvera toujours plus naturellement à l'héroïsme. Elle est là dans sa vocation, dans son élément, que l'homme, lui, ne fait que traverser. La partie dramatique de cette admirable scène offrait encore au musicien l'occasion de se manifester, et M. d'Ivry ne l'a point manquée. Impossible de rendre d'une façon plus émouvante les déchiremens d'une si tragique séparation, et cependant ce grand et fier morceau est tout simplement coupé à l'italienne. Il a son commencement dans le ciel, son milieu dans les angoisses de la terre, sa fin dans l'espérance des jours heureux, et cette fin, Dieu me pardonne, c'est une *cabalette!* mais si trouvée, si inspirée, que plus tard vous aurez peine à retenir vos larmes quand vous l'entendrez revenir à l'instant funèbre comme pour coucher au tombeau les deux amans et les ensevelir sous les roses du passé. Tandis que nous en sommes aux beautés de cette partition, touchons à l'air de *la Coupe*, paraphrase musicale on ne peut plus fidèle du monologue de Shakspeare et tout imprégnée du génie du poète. Juliette a chassé la nourrice, quelques lignes d'un vigoureux récitatif viennent de nous mettre au courant de ce qu'elle éprouve désormais à l'égard de cette grossière nature d'entremetteuse. Le monologue débute froidement, gravement, et c'est avec calme que cet œil de jeune fille promène sa lumière de côté et d'autre, sondant toutes les profondeurs les plus sinistres. Juliette boira le narcotique, mais sans fiévreux enthousiasme. Elle prévoit le cas où le philtre n'agirait pas et prend avec elle son poignard. Et pourtant, si Fra Lorenzo l'avait trompée! soupçon indigne, que sa belle âme répudie aussitôt. Insensiblement son imagination s'exalte, d'affreuses visions la tourmentent; l'horreur de la nuit sépulcrale, l'épouvante du surnaturel comme dans le monologue d'Hamlet; et ce Tybalt implacable, acharné contre Roméo, qui lui dit qu'elle ne va pas se rencontrer face à face avec son spectre ensanglanté? Ainsi elle arrive au paroxysme du sentiment, à l'extase, et solennellement accomplit son sacrifice sur l'autel du souverain amour qui ose tout, croit tout, espère tout. Est-ce du monologue de Shakspeare que je parle ou de la musique de M. d'Ivry? Je ne sais plus, tant les deux textes se confondent. Le thème était tracé d'avance; quelle plus belle matière à développer en andante que ces premiers troubles, cette hésitation au bord de l'abîme. « Si Lorenzo m'avait trompée, » puis ces terreurs du monde invisible, ces évocations menaçantes, quel superbe sujet d'un de ces récits *agitato* où Gluck excelle, et finalement ce triple toast porté à Roméo et sa progression ascendante, quelle explosion!

Je m'aperçois en avançant de bien des omissions, entre autres les couplets de la nourrice, une trouvaille pour la verve et l'entrain comique, et dans son genre, comme donnant la note du personnage, une sorte de pendant aux couplets que chante au second acte Fra Lorenzo. Mais on ne peut parler de tout, et j'ai voulu ne parcourir que les sommets. Le cinquième acte n'a qu'une scène, — pathétique et sublime, qu'il fallait surtout éviter de traiter à l'italienne. Là non plus, le musicien n'a point failli, et, laissant de côté les complaintes et les cavatines traditionnelles, il n'a rien demandé qu'au sentiment le plus élevé de la situation. La phrase de Roméo en présence de Juliette endormie est l'expression même d'une douleur suprême; il y a là tout un flot de larmes contenues, étouffées, et qui débordent. Ah! si j'eusse été à la place de M. d'Ivry, comme j'aurais profité de cette inspiration pour revenir au dénoûment de Shakspeare et faire mourir Roméo avant le réveil de Juliette! L'héroïque et douce victime, liée à cet homme dans la vie et dans la mort, a-t-elle donc mérité qu'on prolonge ainsi son supplice, et ne serait-ce pas plus humain de lui laisser ignorer à quel point le salut fût proche et possible? A quoi M. d'Ivry pourrait peut-être me répondre qu'il y avait songé, mais qu'un musicien ayant deux belles voix à sa disposition ne se résignera jamais à n'en employer qu'une, surtout lorsqu'il s'agit d'une scène capitale et qui va décider du sort de la soirée. L'événement ayant démontré la justesse de cet argument, je me rétracte, et, tout en continuant à protester contre la variante de Garrick, je me range du côté du public pour applaudir le grand effet dramatique et musical obtenu.

Nous nous étonnions un jour devant Frédérick-Lemaître que l'idée ne lui fût pas venue de jouer en haut lieu, à la Comédie-Française par exemple, quelques-uns des rôles du répertoire de Molière et de couronner par là sa carrière. « Mais c'est que l'idée, au contraire, m'en est venue, nous répondit le grand artiste.

— Eh bien alors, pourquoi ne l'avoir pas réalisée?

— Parce qu'il faut qu'un artiste laisse toujours au public quelque chose à désirer et le tienne en présence d'un certain inconnu qui fasse dire aux esprits intelligens et curieux ce que vous me dites là, et ce que vous ne me diriez plus si j'avais joué Tartuffe, Harpagon et Scapin. »

Il y aura ainsi de tout temps, pour les comédiens et chanteurs éminens, de ces rôles de prédilection où les amateurs ne cessent de les convier et qu'il leur devient par cela même très dangereux d'aborder. Qui n'a rêvé de voir M. Capoul jouer Roméo, qui ne s'est demandé s'il n'y avait point dans cet artiste si doué le physique d'un rôle qui ne pouvait trouver au théâtre de représentant parmi les hommes, et qu'en désespoir de cause, les Italiens distribuent aux femmes. Eh bien, ce rôle impossible, M. Capoul l'a joué, l'a chanté et de façon

qu'on se demande lequel des deux l'emporte, du comédien ou du chanteur. M. Rossi, que j'ai toujours présent, fut un modèle de figuration savante et forte. Mais l'opéra n'a pas besoin de ces complications, il néglige la partie philosophique, supprime la scène de l'apothicaire, et, simplifiant l'action, exige de l'artiste beaucoup moins: avec de l'intelligence, de la jeunesse, de la passion, un certain magnétisme dans la voix et le geste — excusez du peu — chacun s'en tire. M. Capoul insiste naturellement sur les dehors du personnage, et s'il a feuilleté Rossi, s'il se souvient des autres maîtres rencontrés ça et là dans ses voyages, c'est pour leur emprunter une attitude, un air de visage, ne prenant conseil que de lui-même en tout ce qui touche à l'ensemble de la création, où la flamme, l'inspiration, le pathétique prédominent! Avec quelle timidité charmante il dit à Lorenzo : « Mon père, ne me grondez pas. » Et dans la scène des duels, par quelles émouvantes et tragiques gradations il vous fait passer! Humble d'abord, presque lâche devant tout ce qui peut menacer son amour; puis soudainement, après la mort de Mercutio, bondissant comme un tigre sous le coup de la haine affolée qui le pousse à tuer Tybalt. Quant au chanteur, comme style, on ne peut aller plus loin. Je citerai sa romance du troisième acte et les solis du grand duo; c'est phrasé de la façon la plus pure, la plus classique, et c'est en même temps varié et plein d'imprévu; car M. Capoul n'a rien de cette détestable habitude de professer en chantant, que nous avons eu trop souvent l'occasion de relever chez M. Faure et chez Mme Carvalho. Il reste dans son personnage, fait avec lui cause commune à la vie et à la mort, sans nul souci de venir parader devant la rampe pour son propre compte. J'appelle aussi l'attention sur la mélopée de l'acte du tombeau, musique superbe, écrite d'inspiration et rendue de même. Artiste et maestro se sont ainsi trouvés confondus ensemble dans les bravos du public, et c'était une joie de les voir à la fin triompher après tant de traverses. Car personne parmi les spectateurs n'ignorait le zèle et la bravoure de M. Capoul au milieu d'une longue série de circonstances de plus en plus inextricables qui auront servi de prologue au lancement de cette partition. Zèle et dévoûment non d'un artiste, mais d'un ami qui n'en veut pas démordre, et qui, à l'enjeu déjà si beau qu'il apportait de son talent, joindra sans hésiter celui de ses propres fonds. La fortune n'aide pas seulement les audacieux, elle aide aussi les convaincus, et qui sait si toutes ces aventures préliminaires, tous ces reviremens et ballottages, au lieu de nuire au succès n'y auront point contribué ?

Il n'est mal dont un bien ne puisse résulter.

Ainsi s'exprime la sagesse par la bouche de Fra Lorenzo, l'être béné-

vole et compatissant par excellence, et qui semble en ce merveilleux poème servir, comme le chœur antique, d'intermédiaire entre l'auteur et son public. Doux et miséricordieux envers les affligés, comme le sont presque tous les moines de Shakspeare, il se détourne de sa contemplation pour se mêler à nos passions humaines, et peut-être même s'y associer avec plus de zèle que son devoir de religieux ne le voudrait; mais où vais-je à me reprendre ainsi devant cette noble figure de second plan, quand la Juliette des *Amans de Vérone* me relance? une Juliette jolie et jeune, s'il vous plaît, et qui se passe à merveille d'avoir cinquante ans. Mlle Marie Heilbron ne se contente pas d'avoir la jeunesse; sa voix de soprano, d'un tempérament délicat, affronte les situations fortes et même y trouve ses effets. Quoique très musicienne et très artiste, Mlle Heilbron joue et chante d'instinct, et tout son secret est dans son âme où brûle un réel foyer. Cet air de *la Coupe*, dramatique au suprême degré, et tout hérissé de difficultés vocales, cet air ou plutôt cette scène arrivant au quatrième acte défiait les forces de la cantatrice, qui cependant s'en est tirée avec une vaillance irrésistible. Le musicien qui a écrit un pareil morceau est évidemment un homme de théâtre, et si j'étais directeur de l'Opéra, rien que pour cette scène et l'épisode des duels et de la querelle entre Montaigus et Capulets au troisième acte, je lui commanderais tout de suite une partition, fût-ce même une partition d'*Othello* bien moderne, comme M. d'Ivry vient de nous prouver qu'il la saurait faire et comme il la fera le jour où, délivré des entraves du noviciat, sûr d'être représenté, travaillant dans la liberté d'une renommée acquise et qui s'impose, il abordera Shakspeare, résolument et décidé à le suivre pas à pas comme Dante suit Virgile : *Tu sei il mio maestro e il mio signore.*

F. DE LAGENEVAIS.

UNE DÉFAITE

DE LA

DÉMOCRATIE AUTORITAIRE

A GENÈVE

Les petits pays ont leur importance, leur incontestable utilité, et il serait fâcheux que la politique des grandes agglomérations les fît tous disparaître; nous ne voyons pas bien ce que l'humanité y gagnerait; nous voyons très bien ce qu'elle y perdrait. Les petits pays ne sont pas seulement des coussinets placés entre les grandes puissances ambitieuses et destinés à amortir les chocs, à diminuer les frottemens; ce sont aussi des laboratoires où il se fait beaucoup d'expériences curieuses, que tout le monde peut mettre à profit. Sans doute il faut un grand effort de sagesse pour profiter des expériences des autres; mais il faut savoir faire cet effort, cela vaut mieux que de s'instruire à ses propres dépens. Dans les petits pays, les essais malheureux produisent des secousses, des crises, des désordres passagers, ils aboutissent rarement à des catastrophes. On a dit de certaines révolutions que c'étaient des tempêtes dans un verre d'eau. En politique, les verres d'eau ont leurs marées, qui obéissent aux mêmes lois que celles de l'Océan; mais les accidens qu'elles causent sont moins graves.

De tous les petits états, celui qui a le plus de goût pour l'expérimentation politique est assurément la Suisse, et de toutes les républiques souveraines qui composent la confédération helvétique, Genève est peut-être celle dont les aventures ont le plus de retentissement au dehors. Sans contredit Genève n'est plus ce qu'elle fut jadis. « On a vu, disait Voltaire, une république dix fois plus petite encore qu'Athènes attirer pendant cent cinquante ans les regards de l'Europe, et son nom placé à côté du nom de Rome, dans le temps que Rome commandait

aux rois. Cette fourmilière imperceptible ne put être écrasée par le roi démon du midi et dominateur des deux mondes, ni par les intrigues du Vatican qui faisaient mouvoir les ressorts de la moitié de l'Europe. Elle résista par la parole et par les armes, et à l'aide d'un Picard qui écrivait et d'un petit nombre de Suisses qui combattit, elle s'affermit, elle triompha, elle put dire : Rome et moi ! » Il est vrai qu'en ce temps, comme le remarquait le terrible railleur, il s'agissait de savoir comment l'Europe penserait sur des questions que personne ou presque personne n'entendait, et que plus tard, l'absurdité de certaines controverses ayant été enfin reconnue, les Genevois se tournèrent vers ce qui paraît plus solide, l'acquisition des biens de la terre et l'art de s'enrichir. « Le système de Law, plus chimérique et non moins funeste que ceux des supralapsaires et des infralapsaires, engagea dans l'arithmétique ceux qui ne pouvaient plus se faire un nom en théomorianique. Ils devinrent riches, et ne furent plus rien. »

La conclusion de Voltaire n'est pas juste. Genève a eu beau devenir très forte en arithmétique, elle est encore quelque chose. Si elle n'est plus comme autrefois la cité de Calvin et « la capitale d'une grande opinion, » trouverait-on ailleurs, dans toute l'Europe, une autre ville de 60,000 habitans où il règne plus d'estime pour les choses de l'esprit, où l'on fasse davantage pour l'instruction, pour la science, et dans laquelle il se remue tant d'idées? Ce qui rend cette petite république particulièrement intéressante, c'est qu'on y peut étudier à nu les évolutions de la démocratie, ses tendances bonnes et mauvaises, ses passions, ses excès, ses repentirs aussi, et les tempéramens, les correctifs qu'elle se donne à elle-même dans une heure de salutaire résipiscence. De vieilles traditions de liberté républicaine, l'antique habitude de se gouverner soi-même et de s'occuper activement de ses affaires, une population qui sait lire et qui aime à lire, des esprits qui voyagent beaucoup et qui finissent toujours par revenir chez eux, la passion de discuter, d'argumenter, d'ergoter et des engoûmens subits, mais éphémères, une certaine inquiétude d'humeur amoureuse des nouveautés, jointe à la ténacité des souvenirs, des passions vives sous une écorce froide et un peu rugueuse, des colères rouges et des retours soudains de bon sens, voilà Genève. C'est une ville où il y a beaucoup de curieux, beaucoup de raisonneurs, beaucoup de frondeurs, le goût des découvertes, des inventions, et un grand mépris pour les utopies. Les fous genevois ont eux-mêmes des lueurs, des éclairs ; d'habitude ils déraisonnent autant que ceux des autres pays, mais ils observent le repos dominical ; sur les sept jours de la semaine il y en a un consacré au bon sens. Il est vrai que c'est le jour où l'on ne fait rien.

On savait que la république genevoise était administrée depuis quelques années par un gouvernement non-seulement démocratique, mais

radical, qui avait fait quelque bruit dans le monde par certaines mesures rigoureuses, d'autres disent oppressives, qu'il avait prises contre le catholicisme. Ce gouvernement était odieux aux catholiques, il était médiocrement agréable aux conservateurs, mais il paraissait avoir pour lui l'adhésion, les sympathies, la faveur de la grande majorité du peuple. On n'a pas appris sans quelque étonnement que le 6 octobre ce peuple avait donné à ses gouvernans une sévère leçon, en repoussant un projet de révision partielle de la constitution, qui était patronné par M. Carteret et ses collègues. Ces brusques reviremens de l'opinion ne sont pas rares sur les bords du Léman. Genève est un pays de forte vie publique, et à de certaines heures la voix populaire y est toute puissante; mais c'est aussi un pays où règne un esprit de coterie étroit, exclusif, qui est à proprement parler la maladie genevoise, car tout peuple a ses maladies. Les citoyens de cette république à la fois prospère et remuante aiment beaucoup le bruit, mais ils n'ont pas moins de goût pour le mystère. Tout parti dominant, parvenu au pouvoir, tombe bientôt sous la dépendance, sous la tutelle secrète de quelques meneurs, et le gouvernement devient la propriété d'un comité de surveillance, plus ou moins nombreux, qui le regarde, en tout bien tout honneur, comme sa ferme, comme sa métairie, qui considère les affaires générales comme son patrimoine, et qui règle, décide tout sous le manteau de la cheminée, coupant, taillant, rognant dans l'ombre et en pleine liberté. Il est difficile de se promener dans les rues de Genève, aux alentours de l'hôtel de ville, sans rencontrer des gens dont le regard semble dire : La république c'est nous, et c'est à nous que doit s'adresser quiconque prétend devenir quelque chose. Ces importans personnages, qui disent *nous* et qui ont mis leurs quinze ou vingt têtes dans le même bonnet, tiennent dans leurs mains tous les fils ou toutes les ficelles; ils disposent des places, ils protègent et soignent leurs amis, ils rendent la vie fort désagréable à leurs ennemis, et leur puissance occulte s'étend aux plus petites choses; le Genevois n'oublie jamais les petites choses, son bonheur comme son malheur se compose de détails. Dans le temps où les conservateurs, qui comptaient parmi leurs chefs des hommes capables et distingués, étaient au pouvoir, M. James Fazy les surnomma un jour « le parti des *nous*. » Il fit une révolution, et au gouvernement des *nous* succéda le gouvernement d'un *moi* fort envahissant, mais fort intelligent et même fort libéral, toutes les fois qu'il n'y allait pas de son intérêt particulier. La dictature, souvent géniale et parfois compromettante de M. Fazy, a fini par s'user, et il ne s'est trouvé aucun homme de sa taille pour recueillir son héritage. Aujourd'hui Genève est gouvernée de nouveau par une coterie; ce ne sont plus les mêmes hommes, mais ils disent *nous*, et ce mot leur remplit la bouche.

Le peuple genevois, qui a des passions vives, pardonne beaucoup de peccadilles à ceux qui le gouvernent, pourvu qu'ils épousent ses antipathies et qu'ils servent ses rancunes; mais, comme il a de la réflexion et l'amour de son indépendance, il arrive un jour où il se lasse d'être mené, de voir les mêmes mains dans toutes les affaires. Peu à peu l'opinion se retourne, le mécontentement gagne de proche en proche, l'agitation grandit, les indépendans se coalisent et profitent de quelque occasion propice pour dire à la coterie régnante : C'en est assez, n'oubliez pas que nous sommes là et qu'il faut compter avec nous. Les démocraties se fatiguent d'entendre toujours parler d'Aristide le Juste; qu'est-ce donc quand Aristide est injuste? La coterie qui est l'âme secrète du gouvernement présidé par M. Carteret s'est baptisée d'un nom emprunté aux États-Unis, elle s'appelle le *Caucus*. Pour assurer la liberté de ses mouvemens, pour se mettre en état de se passer toutes ses fantaisies, le *Caucus* avait formé, à l'insu de tout le monde, le dessein de remanier la constitution genevoise, laquelle date de 1847. Après avoir élaboré, dans le plus profond mystère, son projet de révision, le *Caucus* et M. Carteret l'ont fait approuver par un grand-conseil plus docile que les *mamelucks* du second empire; mais le peuple de Genève a refusé de ratifier ce vote, et il s'est trouvé une majorité de plus de 6,000 voix sur 11,400 votans pour condamner le projet. Le gouvernement de M. Carteret a été fort ébranlé par cette mésaventure, qui a réjoui tous ceux qui n'aiment pas ou qui n'aiment plus cet homme d'état, c'est-à-dire les conservateurs, les catholiques, les libéraux de toute nuance, beaucoup de radicaux dégrisés de leur idole, en général tous les hommes de bon sens, M. James Fazy et le pape Léon XIII.

Le projet de révision renfermait assurément plus d'un article que le peuple genevois aurait pu voter en sûreté de conscience; mais on lui avait interdit de faire son choix, son triage, il était tenu d'accepter ou de rejeter en bloc la nouvelle charte. Il l'a rejetée en bloc parce que son bon sens républicain y a découvert des clauses suspectes, des tendances fâcheuses, et il a jugé à propos d'avertir ses gouvernans qu'ils faisaient fausse route. M. Carteret et ses amis sont à Genève les représentans par excellence de la démocratie autoritaire, laquelle fait consister la liberté d'un peuple dans l'omnipotence d'un gouvernement issu du suffrage universel, dont les pouvoirs sont renouvelés de temps à autre par des plébiscites, par des votes de confiance des électeurs, comme si, pour être élective et responsable, la tyrannie en devenait moins oppressive. On appelle ce système le peuple-gouvernement ou le gouvernement-peuple. Le peuple est souverain, le peuple peut tout; mais comme dans l'habitude de la vie il n'administre l'état que par procuration, il élit un certain nombre de délégués auxquels il transmet sa souveraineté, qu'il investit de tous ses droits et de celui qui tient

lieu de tous les autres, le droit de tout faire. Ses délégués sont comme lui des maîtres absolus ; en son nom ils décident de tout souverainement, et à ceux qui, se plaignant d'être lésés par leurs décisions, invoquent des libertés primordiales, des droits naturels que tout gouvernement doit respecter, ils répondent : Vous êtes de mauvais esprits ; la liberté, c'est la souveraineté du peuple, et, jusqu'à nouvel ordre, le peuple c'est nous.

Genève a célébré récemment avec éclat le centenaire de Jean-Jacques Rousseau. Le grand homme qu'ont fêté ce jour-là M. Carteret et le *Caucus* n'est pas l'illustre charmeur, l'incomparable écrivain, celui qui non-seulement, comme le remarquait Sainte-Beuve, « a fait subir à notre langue la plus grande révolution depuis Pascal, » mais celui qui renouvela en quelque sorte l'imagination française épuisée, le père du romantisme, par qui furent ouverts à la poésie moderne des chemins inconnus ; de lui procèdent Werther, Paul et Virginie, René, Childe-Harold, le marquis de Posa et Mauprat, si bien qu'on peut lui dire ce que disait Dante à Virgile :

> ... O quella fonte
> Che spande di parlar si largo fiume!

Le Jean-Jacques Rousseau auquel on a offert tant de fleurs et de couronnes dans la plaine de Plainpalais n'est pas non plus l'auteur de l'*Émile*, le grand ennemi du maillot, des préjugés, de la routine, le rénovateur de la première éducation, dont les vues saines et profondes ont fait le tour du monde et à qui nous devons Pestalozzi, Basedow, le père Girard, Jacotot, la méthode naturelle, les jardins d'enfans et les leçons de choses. Non, l'auteur de *la Nouvelle Héloïse* et de l'*Émile* n'intéresse que médiocrement le *Caucus* et M. Carteret, ils ont réservé tous leurs hommages pour l'auteur du *Contrat social*, pour l'inventeur du jacobinisme et pour l'ancêtre de Robespierre, pour l'homme qui n'a pas craint d'avancer que « le pacte social donne au corps politique un pouvoir absolu sur tous les siens, » et qui ajoutait : « On convient que tout ce que chacun aliène de sa puissance, de ses biens, de sa liberté, c'est seulement la partie de tout cela dont l'usage importe à la communauté ; mais il faut convenir aussi que le souverain seul est juge de cette importance. » Eh quoi ! ma conscience même, faudra-t-il que je la sacrifie à l'état ? Oui, si l'état me signifie que ce sacrifice est nécessaire à son bonheur. Je donnerai donc à l'état ma conscience, et, après l'avoir livrée, je déclarerai que je suis libre, parfaitement libre, puisque c'est le bon plaisir du souverain et puisque ma servitude fait partie de sa liberté. Ainsi l'ont décidé *le Contrat social*, la théorie du gouvernement-peuple et le *Caucus*.

Il suffirait pour définir la démocratie autoritaire de dire qu'elle est

de tout point le contraire du libéralisme. Le libéralisme s'occupe avant tout de circonscrire les pouvoirs de l'état, de limiter sa compétence et de lui représenter qu'il usurpe quand il entreprend sur les libertés particulières, plus précieuses encore que la liberté générale. La démocratie autoritaire envisage les libertés particulières comme un luxe inutile dans un pays démocratique; elles peuvent avoir leur prix pour les nations qui n'ont pas la faculté d'élire le chef suprême de leur gouvernement; mais partout où le peuple commande, elles doivent abdiquer devant son autorité souveraine. Le libéralisme estime que c'est un bonheur pour un gouvernement de n'être pas omnipotent, qu'il y va de son intérêt de ne pouvoir violer ou éluder une loi sans se heurter contre des résistances légales. La démocratie autoritaire a pour principe que toute résistance est une rébellion, que tout opposant est un factieux. Le libéralisme croit qu'un gouvernement doit mettre son honneur à protéger les droits des minorités contre les usurpations ou les fantaisies du souverain. La démocratie autoritaire ne reconnaît aux minorités que le droit de se démettre ou de se soumettre. Son idéal est une société où la magistrature, amovible et docile, est dans l'entière dépendance du pouvoir exécutif, où les prérogatives municipales sont sévèrement limitées, où les maires peuvent être révoqués et cassés sans façon au nom du peuple. Dans une telle société, le peuple ressemble à un boyard faisant gouverner ses serfs par des intendans munis d'une autorité discrétionnaire; les serfs sont les minorités. Rien n'est plus tyrannique que la tyrannie des intendans, rien n'est plus insolent que leur insolence. « Le peuple élit un gouvernement, lisons-nous dans une des intéressantes brochures par lesquelles les libéraux genevois ont combattu le projet de révision, et aussitôt celui-ci nommé il s'installe sur ses sièges et dit au peuple : Peuple, tu as bien élu, c'est du reste la seule chose que tu sois capable de faire, et encore faut-il te diriger; maintenant tu n'as plus qu'à te tenir coi et à t'occuper de tes petites affaires. Surtout sache bien que tu nous as délégué tous tes pouvoirs, que nous pouvons faire tout ce que nous voulons, que ceux qui jugeront nos actes et qui ne les approuveront pas seront des suspects, des rebelles même. Ne t'occupe donc pas trop de politique, lis le journal officiel et tiens-toi tranquille jusqu'à la prochaine élection, on te dira alors ce que tu auras à faire. » Un tel gouvernement est bien connu, il a son histoire. Il s'est appelé César, c'est un beau nom, qui a le privilège de faire tressaillir la terre. Il a quelquefois du sang corse dans les veines; alors il s'appelle Napoléon, et on pense à Austerlitz. Quelquefois aussi il est le président d'une république démocratique et il se nomme Carteret. C'est un triste marché que d'avoir le césarisme sans avoir César; si funeste que soit César, la pourpre, les trompettes et le génie consolent un peuple de bien de choses.

M. James Fazy, qui a toujours uni au tempérament d'un dictateur les opinions d'un libéral, a reproché à M. Carteret « de vouloir créer une république jacobine, qui, sous prétexte d'intérêt général, engendre toute sorte d'oppressions particulières. » On ne saurait cependant accuser M. Carteret d'être un terroriste, un buveur de sang. Il n'a fait tomber aucune tête, la guillotine ne figurera jamais parmi ses moyens de gouvernement. Si son éloquence est un peu acerbe, s'il prodigue trop l'apostrophe, cela ne tire pas à conséquence. Ses mœurs sont douces, il aime les lettres à ses momens perdus, il cultive la poésie, il a publié un volume de fables qui méritent d'être lues; mais nous préférons en lui le fabuliste à l'homme d'état. Ses vers ont souvent du charme, sa façon d'administrer une république n'en a point du tout. Il a du goût pour les procédés inquisitoriaux. Ainsi que beaucoup d'autres démocrates parvenus au pouvoir, il entend que le gouvernement auquel il préside s'occupe de tout, s'ingère en tout, se mêle de tout, pour contrôler, pour diriger, pour inspecter, pour admonester, pour récompenser ou pour blâmer. Il a horreur du jacobinisme sanguinaire; celui qu'il professe et qu'il pratique avec amour est un jacobinisme indiscret et tracassier, qui regarde tout ce qui se passe par un judas. Le projet de révision proposé par ses amis avec son assentiment portait que non-seulement l'enseignement primaire est obligatoire et qu'il est gratuit dans les écoles publiques, mais que « l'état pourvoit à ce que l'instruction primaire privée soit suffisante. »

Cet article est un de ceux qui ont le plus contribué à indisposer le peuple genevois; il a jugé qu'autant valait interdire l'instruction privée et autoriser le pouvoir exécutif à déclarer insuffisantes les leçons de tout maître dont la figure ou les opinions auraient le malheur de lui déplaire. Au surplus le *Caucus* avait clairement révélé ses intentions. Il était dit dans le rapport de la majorité du grand-conseil, qui appuyait le projet, qu'il appartenait à l'état de veiller à ce que l'instruction donnée par les établissemens privés fût non-seulement suffisante, mais *morale*, et on ajoutait : « Nous prenons ce dernier mot dans le sens le plus large. Pour nous est immorale toute éducation qui inculque à la jeunesse des notions fausses et dangereuses, qui pervertit son jugement et, sous l'empire d'une préoccupation intéressée, s'applique à dénationaliser l'enfant; est pour nous coupable tout enseignement qui s'inspire d'une tendance hostile à notre indépendance, au principe démocratique sur lequel reposent la dignité et la sécurité du pays. » C'est parler d'or; à ce compte que devient la liberté de l'enseignement? Du même coup on la proclame et on la supprime. Si le projet avait été voté, tel instituteur privé qu'on soupçonne de regretter le temps où les prêtres pouvaient se promener en soutane dans les rues de Genève, tel autre qu'on accuse d'avoir un goût trop vif pour la

dogmatique de Calvin, auraient été mis en demeure de fermer leurs écoles. Se fussent-ils gardés prudemment de prêcher leurs doctrines à la jeunesse, il aurait été facile d'établir que leurs méthodes étaient propres à pervertir le jugement, que leur arithmétique trahissait une préoccupation intéressée, que leur orthographe n'était pas assez démocratique, que leur ponctuation était rétrograde, que leur grammaire mettait en danger la sécurité du pays. Un des acolytes de M. Carteret a déclaré un jour que la liberté de l'enseignement consiste à protéger l'école non contre l'arbitraire de l'état, mais contre l'obscurantisme, et pour le *Caucus* quiconque nie que la démocratie autoritaire soit le dernier mot de l'art du gouvernement est un obscurantiste. Ces messieurs se prennent de bonne foi pour le soleil.

La constitution genevoise de 1847 garantit la liberté de l'enseignement de tout ordre à tous les Genevois sous la seule réserve « des dispositions prescrites par les lois dans l'intérêt de l'ordre public et des bonnes mœurs. » A cette réserve, les auteurs du projet de révision en ajoutaient une autre, en subordonnant l'exercice d'un droit constitutionnel « aux dispositions réglementaires » qui pourraient être prises, et voilà encore un point qui a donné beaucoup à penser aux électeurs. Le *Journal de Genève*, qui a fait une vigoureuse campagne contre le projet, a remarqué que dans de nombreux articles le règlement, c'est-à-dire la simple volonté du pouvoir exécutif, était mentionné au même titre que la loi, pour fixer les limites dans lesquelles les libertés particulières pouvaient s'exercer. Il a remarqué aussi que les lois sont publiquement discutées et votées sous les yeux du pays, sous le contrôle de la presse, que les règlemens sont élaborés à huis clos, qu'ils n'ont rien de fixe ni de stable, qu'ils peuvent être modifiés au gré des circonstances, qu'abandonner à la discrétion d'un règlement les libertés reconnues aux citoyens par la constitution, c'est transformer des droits précis en jouissances à titre précaire et autoriser le gouvernement à interpréter la constitution comme il l'entend. En Russie, les conseillers chargés de préparer une loi soumettent à l'empereur, après avoir terminé leur travail, le procès-verbal de leurs délibérations; ils lui présentent, rangées en deux colonnes, les conclusions de la majorité et de la minorité. L'empereur examine, réfléchit, et, si les conclusions de la minorité, fût-elle de 2 contre 20, lui paraissent préférables, il écrit au-dessous des signatures ces deux mots sacramentels : *Et moi.* Ces deux mots sont décisifs, et la Russie possède une loi de plus. M. Carteret n'a pas osé recommander cette méthode au peuple genevois; celle dont il s'est avisé est plus compliquée, mais elle ne laisse pas d'être commode. S'il avait réussi à la faire adopter et que par impossible son grand-conseil, dans un accès d'indépendance, eût voté une loi qui pût

le gêner ou nuire à sa situation, il en aurait été quitte pour la corriger par un règlement.

Avec un règlement bien fait, quelle liberté publique ne peut-on pas étrangler? En Espagne, du temps de Figaro, pourvu qu'on ne parlât de rien ni de personne, on pouvait tout imprimer librement, sous l'inspection de deux ou trois censeurs. L'Espagne de Figaro jouissait de la liberté de la presse tempérée par un règlement. Nous ne soupçonnons pas M. Carteret de vouloir réduire la presse genevoise à de si cruelles extrémités. Si vives que soient les impatiences que lui causent les épigrammes du *Journal de Genève*, aucun journaliste ne saurait lui reprocher jusqu'aujourd'hui d'avoir brisé sa plume ou de lui avoir assigné un logement « dans un de ces appartemens d'une extrême fraîcheur, où l'on n'est jamais incommodé du soleil. » Les Genevois sont libres d'écrire tout ce qui leur plaît : ils peuvent insinuer impunément que les membres du *Caucus* ne sont pas tous des hommes de génie ; il leur est même permis d'avancer que M. Carteret a eu tort de se dégoûter de la littérature pour se consacrer tout entier à la grande politique, et que s'il avait pris quelques arrêtés de moins et composé quelques fables de plus, tout le monde s'en serait bien trouvé. Mais qui peut dire où s'arrêtent les entraînemens de la démocratie autoritaire et d'une tyrannie qui s'exerce au nom du peuple? Le lion qui a bu du sang en veut boire encore, et les gouvernemens qui contractent des habitudes discrétionnaires considèrent toute résistance qu'on oppose à leurs fantaisies comme une intolérable oppression. Heureusement le peuple de Genève a fait comprendre à ses gouvernans qu'il goûtait peu leurs doctrines, que les libertés publiques lui sont chères, qu'il veut être administré par des lois et qu'il n'est pas d'humeur à subir ce régime politique qu'on peut appeler le régime réglementaire.

Le 6 octobre, le peuple genevois n'a pas seulement condamné l'abus des réglemens et la démocratie jacobine; il a rendu aussi un vote de défiance à l'égard de la politique religieuse de son gouvernement et de la lutte pour la civilisation, du *Kulturkampf* qui fleurissait ou sévissait à Genève plus qu'ailleurs. « L'état, lisons-nous dans une brochure antirévisionniste, tend de plus en plus à se constituer à la fois en évêque de l'église protestante et de l'église catholique; c'est aller au rebours des aspirations modernes, et le peuple de Genève est fatigué de campagnes théologiques qui ne sont heureusement plus dans l'esprit de notre siècle. Nous sommes une nation laïque, entièrement étrangère dans notre vie politique à toute préoccupation doctrinale; notre constitution n'a que faire de mesurer par doses la nourriture spirituelle qui doit être distribuée aux membres des églises. Notre grand-conseil n'a reçu à cet effet aucun mandat des électeurs, et il importe de lui signifier catégoriquement que le terme de sa mission théologique est

enfin arrivé. » Les préoccupations doctrinales tiennent une place considérable dans le système administratif de M. Carteret; de tous les hommes d'état que possède la Suisse, c'est assurément le plus dogmatique, le plus convaincu que la mission des gouvernemens est de catéchiser les peuples. Ce conseiller est doublé d'un bonze; ce politique a la complexion, les allures, les attitudes d'un évêque. Son sceptre, grâce à Dieu, n'est pas un sabre, c'est un bâton pastoral.

Il va la mitre en tête et la crosse à la main.

Les sabres sont plus dangereux, on peut s'en servir pour abattre des têtes; mais les crosses sont bien pesantes. Si elles ne coupent pas, elles meurtrissent, et par le temps qui court, le canton de Genève est plein de gens qui se plaignent d'être blessés à l'épaule.

On sait comment se sont réveillées les luttes religieuses dans un pays qui depuis de longues années en était désaccoutumé. Un empiétement de la curie romaine sur le pouvoir civil a causé tout le mal, en excitant dans toutes les têtes une vive effervescence. On ne s'est pas contenté de se défendre, on s'est fâché; aux intrigues d'un prêtre ambitieux, brouillon et né malin, on a répondu par des brutalités. Le papisme n'a pas été mis hors la loi, mais on l'a mis hors du budget et hors des églises, et il s'est vu supplanter par le vieux catholicisme ou le catholicisme libéral, qui est désormais à Genève le seul catholicisme reconnu et salarié par l'état. M. Carteret et ses amis ont prodigué au catholicisme libéral les attentions les plus tendres, les faveurs les plus insignes; il n'avait qu'à demander pour recevoir, on lui donnait même plus qu'il ne demandait. Que n'a-t-on pas fait pour acclimater cette plante exotique, qui promettait d'élever un jour jusqu'au ciel ses ombrages victorieux? Hélas! elle a trompé l'attente publique. En vain a-t-on fait pleuvoir sur elle toutes les rosées du ciel, en vain a-t-on multiplié l'engrais. Soit que le jardinier eût la main lourde et ne sût pas s'y prendre, soit que la plante fût mal née ou qu'elle eût été piquée à la racine par un ver funeste, malgré toutes les peines qu'on s'est imposées l'arbre n'a pas prospéré; on a vu son tronc s'étioler, ses feuilles jaunir et tomber. Il ressemble aujourd'hui à l'un de ces vieux saules qu'on rencontre au bord des rivières et qui n'ont plus que quelques branches gourmandes et une écorce grise; cette écorce sonne creux, il n'y a rien dessous. Il s'est trouvé que nombre des curés libéraux qu'on avait fait venir de tous les coins du monde étaient honnêtement médiocres, tandis que d'autres n'étaient pas même médiocrement honnêtes; il s'est trouvé aussi que les populations sont demeurées sourdes aux appels, aux objurgations de M. Carteret et de ses gendarmes, qu'elles se sont refusées à reconnaître en lui leur vrai berger; il s'est

trouvé enfin que le résultat de tant d'obsessions et de méchantes querelles a été de transformer en de chauds catholiques beaucoup de tièdes et d'indifférens. En définitive on a donné les églises à ceux qui n'y vont pas, on a condamné ceux qui y vont à se réfugier dans des chapelles construites à leurs frais.

Il ne faut pas croire que le catholicisme libéral soit pour M. Carteret, le dernier mot, l'expression suprême de la vérité théologique ; mais il se flatte d'épurer par degrés les doctrines, comme on épure les huiles. Il espère que par une série de manipulations savantes le dogme des vieux-catholiques se réduira peu à peu à une sorte de religion naturelle ; il espère également que le protestantisme libéral, vainqueur de l'orthodoxie calviniste, à force d'être filtré et clarifié, ne sera plus qu'un rationalisme incolore et tout à fait limpide. Protestans et catholiques se donneront la main et communieront ensemble, si l'on communie encore ; ils seront tous déistes, et il n'y aura plus dans Genève qu'un seul troupeau et qu'un seul pasteur. Voilà le rêve de cet homme d'état, qui en ceci comme sur d'autres points est un disciple de Jean-Jacques. Il est dit en effet dans *le Contrat social* qu'il y a une profession de foi purement civile, dont il appartient au souverain de fixer les articles, et qu'il est nécessaire de l'adopter pour être un bon citoyen. L'existence d'un Dieu tout-puissant, bienfaisant et rémunérateur, la vie à venir, le bonheur des justes, le châtiment des méchans, tels sont les dogmes de la religion civile, à quoi Rousseau ajoute la sainteté des lois, mais il ne dit rien des règlemens ; c'est à M. Carteret de réparer cette fâcheuse omission. Jean-Jacques estimait que, sans pouvoir obliger personne à admettre tous ces articles, le souverain peut bannir de l'état quiconque ne les croit pas, non comme impie, mais comme insociable, comme incapable d'aimer sincèrement la justice. « Si quelqu'un, disait-il encore, après avoir reconnu publiquement ces mêmes dogmes, se conduit comme ne les croyant pas, qu'il soit puni de mort ; il a commis le plus grand des crimes, il a menti devant les lois. » M. Carteret ne va pas aussi loin que Rousseau, il ne veut la mort de personne. Il ne décolle pas les coupables, il les inquiète, il les moleste, il les tracasse pour les faire réfléchir. C'est par l'usage et même par l'abus des petites vexations qu'il se promet de réaliser son idéal et de voir se lever sur Genève le grand jour où catholiques et protestans auront la même profession de foi, les mêmes sentimens, le même catéchisme et le même évêque. Ce jour-là, M. Carteret mettra un bouquet de roses à sa boutonnière, et il célébrera en grand appareil la fête de l'Être suprême.

« Ne remuez pas les choses tranquilles, » disait Mazarin. Il est facile de brouiller les cartes, mais, tôt ou tard, on éprouve le besoin de les débrouiller, et cela n'est pas toujours aisé. La situation ecclésiastique de Genève est embarrassante, pénible, irritante pour tout le monde, et

presque tout le monde est désireux d'en sortir. Le successeur de Pie IX est un sage, il ne juge pas que tout abîmer plutôt soit l'esprit de l'église; les gens sensés pensent qu'il faut tâcher de s'entendre avec lui, qu'une entente est toujours possible quand on n'a pas affaire à un mystique, et depuis que Léon XIII occupe le trône pontifical, ils s'appliquent à découvrir les termes d'une transaction. Le système de M. Carteret est de forcer les gens à être libres, et en vertu de ce principe il a condamné les catholiques genevois à élire malgré eux leurs curés. Quand le grand-conseil discutait le projet de révision, un membre de la minorité de cette assemblée, M. Chenevière, libéral d'un esprit à la fois mesuré et délié, proposa d'admettre qu'une paroisse catholique-romaine, qui aurait *élu* son curé conformément à la loi, serait libre de se rattacher à un évêché suisse orthodoxe, au lieu d'être mise dans l'alternative ou de ne pouvoir exister légalement dans le canton, ou de se donner un évêque libéral. L'idée dont M. Chenevière s'est fait l'éloquent avocat a été quelques jours plus tard adoptée à l'unanimité par le grand-conseil du canton de Berne; toutes les confessions et tous les partis s'y sont ralliés. Dans le Jura bernois, les ultramontains, avec l'autorisation du pape, élisent leurs curés selon la loi, les choisissent selon leur cœur, l'état les reconnaît, les laisse libres à leur tour de choisir leur évêque, et on peut espérer que la paix religieuse sera prochainement rétablie dans le plus important canton de la Suisse.

M. Carteret n'était pas homme à se prêter à une telle transaction; il est tout d'une pièce, et ses principes ne capitulent jamais. La loi constitutionnelle que le peuple genevois a rejetée le 6 octobre confiait l'administration de l'église catholique à un conseil supérieur composé de vingt-cinq membres laïques et de six curés en fonction, et ce conseil était nanti d'un pouvoir presque absolu sur toutes les affaires ecclésiastiques. En même temps on établissait que « les paroisses catholiques du canton de Genève font partie du diocèse *catholique chrétien* de la Suisse, et sont placées dans la limite des lois genevoises sous les autorités constitutionnelles de ce diocèse. » Est-il nécessaire d'ajouter que par diocèse catholique chrétien on entend le diocèse catholique libéral? M. Carteret a pris sur lui de distinguer les catholiques qui sont chrétiens de ceux qui ne le sont pas; sa compétence en ces matières est illimitée et souveraine. Le gouvernement-peuple a des entretiens avec le Saint-Esprit, qui lui révèle les divins mystères; la grâce céleste est en lui, il a de soudaines illuminations, et il impose ses oracles aux consciences. On raconte qu'un soir Cromwell faisait une partie fine avec Ireton, Fletwood et Saint-Jean, c'est-à-dire avec son *Caucus*. On voulut déboucher une bouteille, le tire-bouchon tomba sous la table; on le cherchait, on ne le trouvait pas. Cependant les députés des églises presbytériennes attendaient dans l'antichambre qu'on leur

donnât audience : ils s'impatientaient, un huissier vint les annoncer. — Dites-leur, s'écria Cromwell, la tête sous la table, dites-leur que je suis retiré et que je cherche le Seigneur. — Cromwell riait quelquefois : M. Carteret ne rit jamais, pas même lorsqu'il cherche le Seigneur.

Quand M. de Bismarck entreprit sa campagne contre l'église, M. Thiers dit un jour : « M. de Bismarck se trompe, il prend des guêpes pour des abeilles. » Le chancelier de l'empire germanique s'est avisé de son erreur, s'il est vrai qu'il s'occupe aujourd'hui de négocier sérieusement avec Rome. M. Carteret se plaisait à considérer ce grand homme d'état comme un allié, comme un confrère en politique ecclésiastique. Il s'écriait souvent : « Bismarck et moi. » Il lui a même échappé de dire : « Moi et Bismarck. » M. de Bismarck faisant défection, il dira : Moi seul, et c'est assez. Mais Genève et la Suisse ne paraissent pas trouver que ce soit assez, ni qu'au XIXe siècle la théologie doive jouer un rôle dominant dans la politique. Que les tribuns qui voudraient engager la France dans un conflit à outrance avec l'église y regardent à deux fois ! M. de Bismarck serait charmé de les voir aux prises avec les guêpes. Le jour où Versailles serait l'ennemi juré du Vatican, le Vatican s'empresserait de se concilier l'affection de Berlin, sans chicaner sur les clauses du traité. Sans doute Rome est toujours envahissante, et c'est le devoir des gouvernemens de réprimer ses entreprises ; mais qu'ils se gardent bien de dogmatiser ! Toute ingérence de l'état dans les affaires de foi lui tourne à piège, et le cri des consciences opprimées amène tôt ou tard des charbons allumés sur sa tête. M. Carteret prétend que la seule manière d'amener l'église à composition, c'est « la manière forte. » A la manière forte il faut préférer la manière adroite ; que serait donc la politique, si les hommes d'état pouvaient se dispenser d'être habiles ?

Le 6 octobre, et tout récemment encore dans les élections fédérales où M. Carteret est resté sur le carreau, le peuple de Genève, à la suite d'une expérience de plusieurs années, a désavoué son gouvernement ; il lui a signifié qu'il réprouvait les abus de la démocratie autoritaire et qu'il l'engageait à ne plus faire de théologie. Cette résolution courageuse et libérale mérite d'être méditée hors de Suisse. Les grands états auraient tort de mépriser les avertissemens qu'ils reçoivent des petits pays : il appartient quelquefois aux petits de donner de grands exemples.

G. VALBERT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

1er novembre 1878.

C'en est donc fait, les vacances et les trêves sont finies, nous touchons de nouveau à toutes les réalités, à toutes les échéances sévères de la politique, plus ou moins déguisées ou ajournées depuis quelques mois. Tandis que les chambres rentrent à Versailles et que la période des élections sénatoriales commence, l'exposition arrive à son terme; les exposans ont reçu l'autre jour leurs récompenses au palais des Champs-Élysées avec l'appareil des cérémonies d'état.

Encore quelques semaines, il ne restera plus qu'un souvenir de cette somptueuse représentation des arts, de l'industrie et du travail, de ce grand et séduisant spectacle que la France a offert à toutes les nations du monde et dont M. le président de la république s'est plu à dégager la moralité d'une parole simple et juste. M. le maréchal de Mac-Mahon, qui ne parle pas aux chambres, a tenu à honneur de faire son discours de la couronne à cette distribution des récompenses qui a été comme la clôture officielle de l'exposition; il l'a préparé lui-même, dit-on, il l'a porté au conseil, et le conseil n'a pu assurément que l'approuver. Rien de plus digne en effet, rien de mieux approprié aux circonstances que ce discours à la fois modeste et fier, sincère et sobre, qu'a prononcé M. le maréchal de Mac-Mahon au milieu de cette brillante assistance de princes de tous les pays, de membres du parlement, d'exposans français et étrangers. M. le président de la république n'a voulu ni exagérer ni affaiblir le caractère, la pensée première de cette exposition presque imprudente au moment où elle a été conçue; il l'a représentée comme une sorte de généreux défi, comme une tentative hardie faite par la France pour se donner à elle-même et pour donner au monde la mesure de la vitalité qu'elle gardait après tant de désastres. Le succès qui a couronné cette hardiesse, M. le maréchal de Mac-Mahon l'a représenté sans orgueil comme le prix de « sept années passées

dans le recueillement et consacrées au travail. » Il n'a pas caché la sérieuse et patriotique émotion qu'il éprouvait de pouvoir montrer, après ces sept années, « la solidité de notre crédit, l'abondance de nos ressources, la paix de nos cités, le calme de nos populations, l'instruction et la bonne tenue de notre armée, aujourd'hui reconstituée, » — et tout cela témoignant « d'une organisation qui sera féconde et durable. » Tout est vrai et juste dans ce tableau où « le souvenir de nos malheurs » est invoqué comme un généreux aiguillon, comme un avertissement salutaire, où le dernier mot est un appel à « l'esprit de concorde, au respect absolu des institutions et des lois, à l'amour ardent et désintéressé de la patrie. » M. le maréchal de Mac-Mahon, en paraissant vouloir éviter la politique dans son discours, a tout simplement tracé le programme de la plus honnête, de la meilleure des politiques.

Oui assurément, cette exposition qui vient d'avoir ses vainqueurs et ses vaincus à la distribution des récompenses, cette exposition de 1878 a la sérieuse signification que M. le président de la république s'est plu à lui donner, et elle a gardé jusqu'au bout un éclat que de vulgaires dénigremens de partis ne peuvent obscurcir. Ce n'est pas seulement une fête de l'industrie et des arts destinée à passer, comme toutes les fêtes, avec les feux d'artifice et les illuminations. C'est vraiment une date de notre histoire contemporaine, le premier dédommagement d'un passé douloureux, la manifestation presque imprévue de la puissance renaissante de la France. C'était en réalité une fort grave aventure, et M. le président de la république a eu raison de le dire : « Il ne s'agissait pas seulement pour nous d'encourager les arts et de constater les perfectionnemens apportés à tous les moyens de production ; » il s'agissait de savoir si la France, encore meurtrie de ses revers, n'avait pas trop présumé de ses forces, si elle restait en état de jouer une si étrange partie dans les circonstances les plus contraires. Entreprise à un moment où la situation de l'Europe n'était rien moins qu'encourageante, poursuivie au bruit d'une guerre qui ravageait l'Orient et menaçait d'envahir l'Occident, traversée un instant par une crise intérieure qui pouvait devenir une source de conflits redoutables, cette exposition généreusement téméraire n'est pas moins arrivée à s'organiser à travers tous les obstacles et à s'ouvrir au jour fixé. Elle a conquis des appuis chaleureux et empressés, elle a vaincu les récalcitrans eux-mêmes, qui, après avoir refusé leur concours, ont fini par se rendre à demi en envoyant leurs tableaux. Du premier coup elle a réalisé toutes les espérances, elle a égalé, sinon surpassé, les expositions précédentes, et pendant tout un été elle est devenue un objet de curiosité et d'étude, le rendez-vous des nations; sept ans après une guerre qui a menacé jusqu'à notre existence nationale, elle a fait encore une fois de Paris le centre de l'univers civilisé. Si c'était une ga-

geure d'une nation qu'on accuse toujours d'être un peu ambitieuse d'éclat, la gageure a été gagnée. Quelques mois durant, l'exposition a eu le privilège d'exercer un souverain attrait et pour ainsi dire de tenir tête à tous les événemens, même au congrès de Berlin, qui n'a peut-être pas eu autant de succès ou qui pourrait du moins être plus fertile en déceptions. Tout ce qu'elle pouvait donner, cette brillante exposition de 1878, elle l'a libéralement donné. Elle a été pour l'Europe comme une distraction heureuse, et pour nous-mêmes, pour nos partis, elle a été l'occasion d'une trêve nécessaire; elle a révélé au monde qu'il y avait toujours une France prompte à se relever par le travail, et elle a prouvé à la France elle-même qu'elle peut tout espérer avec cet esprit de concorde, ce respect des lois, ce sentiment de patriotisme dont M. le président de la république parlait l'autre jour. Grand résultat qui ne sera pas acheté trop cher, dût-il coûter encore quelques millions de plus à notre budget!

Maintenant c'est à peu près fini. Le rideau va tomber sur le grand spectacle, et si l'exposition a eu tous les succès possibles, toutes les fortunes sérieuses ou frivoles, si elle a été sous bien des rapports une diversion favorable, peut-être l'occasion de rapprochemens heureux, elle touche désormais à son terme. Si elle a voilé ou pallié pour un moment bien des difficultés, elle ne les a pas supprimées; elle les laisse après elle dans les affaires du monde, dans les affaires de la France elle-même. Qu'en sera-t-il de toutes ces complications avec lesquelles l'Europe est plus que jamais aux prises, qui encore une fois menacent de s'aggraver et de s'étendre? Qu'en sera-t-il de nos propres difficultés, de nos conflits intérieurs, de cette session parlementaire qui vient de se rouvrir, de ces élections sénatoriales qui sont déjà engagées, de la direction de toute notre politique? C'est une situation nouvelle qui commence au moment où l'exposition finit. Après le rêve éblouissant du Champ de Mars et du Trocadéro, nous rentrons dans les réalités plus ingrates ou moins brillantes de la vie de tous les jours. Il faut s'entendre. Ce n'est point sans doute que l'exposition en finissant, en cessant d'être une diversion ou un frein, laisse particulièrement les affaires intérieures de la France en péril et ouvre tout à coup des perspectives de crises immédiates, sérieusement redoutables. Nulle part, dans les conditions de vie publique qui existent, il n'y a une apparence ou un symptôme de conflit violent. Le chef de l'état le constatait lui-même l'autre jour et tous les étrangers qui ont visité la France depuis quelques mois ont pu le voir : la paix règne dans les villes, les populations sont calmes et peu favorables à tout ce qui les agiterait. Les institutions qui ont été créées ont pour elles la force de la nécessité. La république, telle qu'elle a été organisée, reçoit une sanction nouvelle dans presque tous les votes qui se succèdent. Le gouvernement ne ren-

contre ni résistance ni difficulté sérieuse dans le pays. Tout ce qu'on demande, comme le disait familièrement il y a quelque temps M. le ministre de l'intérieur, c'est que cela dure, sans révolution et sans révision. C'est à peu près l'opinion dominante; mais en même temps, pour ceux qui ne veulent pas se laisser aller à un vain optimisme, il est clair qu'il y a un peu partout une sorte de malaise et d'appréhension vague, un certain penchant à considérer ce lendemain de l'exposition comme une épreuve. On se demande ce que produira cette session parlementaire qui vient de se rouvrir, ce qui arrivera le jour où le sénat sera renouvelé et où la majorité sera décidément républicaine, dans quelles conditions va se fixer l'équilibre intérieur du pays. En d'autres termes, il y a dans l'instinct public une certaine crainte de se laisser aller trop vite à une confiance sans laquelle cependant un régime récemment fondé reste livré à de perpétuelles oscillations.

A quoi tiennent ces dispositions d'opinion qui existent souvent, même chez des hommes ou dans des classes favorables aux institutions nouvelles, et qui reparaissent naturellement dès que les questions sérieuses s'engagent? Elles tiennent sans doute à une situation assez compliquée. C'est qu'après tout, entre les influences qui règnent aujourd'hui on ne voit pas bien celles qui auront le dernier mot, c'est que le gouvernement tout le premier ne sait pas peut-être dans quelle mesure il peut compter sur une majorité dont il est censé être l'expression, dont il devrait être le guide et qu'on se contente de lui prêter, — c'est qu'en un mot il n'y a pas encore une politique définie, coordonnée, maîtresse d'elle-même. L'opinion est souvent indécise, elle craint l'inconnu, parce qu'on ne lui offre rien de précis, parce qu'elle ne voit pas toujours jusqu'où elle devra suivre ceux qui ont la prétention de la conduire. Les républicains sérieux ne peuvent se payer d'illusions; ils doivent sentir que là est la faiblesse secrète, que pour arriver à la fondation définitive d'un ordre régulier la première condition désormais est de se dégager de toutes les incohérences, d'avoir justement une politique précise faite pour inspirer la confiance à l'opinion rassurée et pour rallier les esprits sincères. Ils doivent comprendre que, si la république est menacée aujourd'hui, elle l'est bien moins par ses ennemis déclarés, devenus pour le moment fort impuissans, que par ceux qui se prétendant ses amis et qui sont toujours occupés à la compromettre par leurs passions exclusives ou leurs excentricités, par les questions irritantes ou inutiles qu'ils se plaisent sans cesse à réveiller. Voilà le danger! Et pour aller droit aux faits les plus significatifs du moment, qu'on reprenne quelques-unes de ces questions qui reparaissent de temps à autre dans les polémiques ou dans les discussions parlementaires, qui sont le piège invariable des esprits emportés, toujours prêts aux campagnes équivoques.

Il y a une de ces affaires qui est encore devant la chambre, qui a été engagée dans un moment de passion, par mesure de représaille, et qui est certainement aujourd'hui un embarras : c'est cette enquête ordonnée et commencée au lendemain du 14 octobre 1877 sur les élections, sur la période ouverte le 16 mai, sur les actes de l'administration, de tous les fonctionnaires qui se sont plus ou moins associés à cette lamentable campagne de réaction. Des délégués de la chambre se sont transportés solennellement dans les provinces, ils ont interrogé des témoins, fait comparaître des gardes champêtres, fouillé les archives des préfectures, recueilli des dépêches télégraphiques et des documens de toute sorte pour instruire le procès de la candidature officielle. Voilà bien un an qu'on travaille à cette terrible instruction; on a fait des rapports particuliers, on prépare un rapport général. Les voyages d'information ne sont même pas finis, les délibérations ne discontinuent pas, et récemment encore on publiait les bulletins des travaux de la commission dont l'œuvre éclatera sans doute un jour ou l'autre. Elle sera foudroyante, cette œuvre accusatrice de la commission d'enquête, c'est bien possible. Assurément le 16 mai n'a rien négligé pour exciter de trop justes ressentimens et pour donner des armes contre lui. Franchement cependant, à quoi tout cela peut-il servir? quel profit peut-on trouver à prolonger cette instruction rétrospective et à raviver tardivement ces vieilles querelles? Est-ce que le 16 mai n'a pas été jugé et condamné souverainement? Si c'est une victoire politique qu'on poursuit, elle ne peut certes être plus complète. Plus de soixante élections de candidats officiels ont été annulées, et il y en a encore un certain nombre qui vont sans doute provoquer une fois de plus des débats passionnés, qui seront annulées probablement comme les autres. De tout ce qui rappelle cette triste et dangereuse période de six mois il ne reste plus rien. Ministère, préfets, sous-préfets, agens plus ou moins compromis, tout a disparu; l'administration a été entièrement renouvelée. La vraie et sérieuse victoire de cette époque, c'est d'avoir triomphé de tout sans sortir de la loi, en puisant au contraire une force dans la loi, c'est d'avoir traversé une crise redoutable sans que la constitution ait été ébranlée, d'avoir assuré à la république elle-même cet avantage de devoir une sécurité de plus aux efforts impuissans des hostilités coalisées contre elle. C'est là vraiment la plus désirable et la plus utile victoire. Que veut-on de plus? Est-ce qu'on pourrait sérieusement songer à un procès lorsqu'une année est déjà écoulée, lorsque la situation a été si complètement renouvelée? — On veut du moins, dit-on, se donner la satisfaction de répondre par une enquête à toutes les enquêtes qui ont été faites sur le 4 septembre, sur la défense nationale. Eh bien, soit! on a réussi. Les délégués ont eu le temps de parcourir les départemens, ils ont eu l'avantage de paraître dans l'éclat de leur autorité. L'en-

quête doit être terminée. Qu'on mette le nouveau volume avec tous les autres volumes au bureau des renseignemens, aux archives, c'est ce qu'il y a de mieux à faire. Tout le reste n'est qu'une fantaisie agitatrice conduisant à des périls inévitables à travers des discussions qui ne répondraient plus à rien, qui ne s'expliqueraient même plus par une nécessité de guerre et de défense, qui ne seraient que le jeu artificiel de passions de partis implacables. Avoir encore au bout d'une année des élections à discuter et à invalider, c'est déjà beaucoup. Aller plus loin, garder comme une arme de parti cette menace d'un procès à toute une situation qui n'est plus, c'est remettre en doute tout ce qui a été fait et susciter des questions de gouvernement qu'on croyait résolues: c'est prolonger gratuitement les incertitudes de l'opinion et laisser toujours ouvertes des perspectives de crises nouvelles qui ne seraient qu'une épreuve de plus, peut-être une dangereuse épreuve pour la république elle-même. On n'a pas besoin de ce tribunal véhmique de la commission d'enquête pour vivre, et il y a dans les chambres, parmi les républicains, des esprits assez sensés pour comprendre la nécessité d'en finir avec ces procédés de parti.

Autre question, qui n'est pas la moins grave et la moins délicate. Depuis quelque temps, à mesure qu'on approche de la session parlementaire et des élections sénatoriales, il y a évidemment un certain travail pour réveiller cette affaire de l'amnistie, pour préparer des propositions nouvelles, pour imposer à la majorité républicaine un acte devant lequel elle a prudemment reculé jusqu'ici. Y aura-t-il quelque motion prochaine dans la chambre des députés? Attendra-t-on le renouvellement du sénat dans l'espoir de trouver plus de complaisance dans la majorité qui sortira du scrutin du 5 janvier? Toujours est-il que la question reparaît sous la forme de toute sorte d'incidens, tantôt à propos de quelques contumaces qui ont été récemment arrêtés, tantôt à propos des vœux de quelques conseils municipaux plus occupés de politique que d'affaires locales; elle est pour ainsi dire remise en mouvement de toutes parts, et les impatiens, ceux qui ne déguisent nullement leurs sympathies pour l'insurrection de 1871, se flattent déjà de voir prochainement les actes de la commune innocentés ou effacés par l'amnistie. Eh bien! c'est là justement un de ces points sur lesquels on ne devrait ni hésiter, ni laisser l'opinion indécise. Qu'on nous comprenne bien : il ne s'agit nullement de préconiser une politique impitoyable, d'infliger des expiations indéfinies, de perpétuer les poursuites ou de confondre tous ceux qui ont pu être l'objet de jugemens sommaires et qui peuvent facilement aujourd'hui régulariser leur situation. Sur tout cela, qu'on procède avec humanité, avec équité, avec une libérale et profonde sollicitude, qu'on tienne compte du temps écoulé et des circonstances, qu'on multiplie les grâces individuelles,

rien de mieux. Il y a des commissions chargées de ce travail de révision, et à chaque instant le gouvernement publie les listes de ceux qui ont obtenu une grâce complète ou un adoucissement de leur peine. Le gouvernement est à coup sûr disposé à exercer sans bruit, par l'action incessante de l'indulgence, le droit qu'il a reçu, qui lui a été pour ainsi dire confirmé lorsque ces questions se sont élevées une première fois dans la chambre. Tout ce qui est possible dans ces limites, tout ce qui est humainement et politiquement admissible, on le fait chaque jour, on le fera encore assurément; on le fera parce qu'on le doit, parce que des pouvoirs libéraux et sincères ne se lassent pas de la clémence. Au-delà, cette amnistie qu'on réclame impérieusement, presque comme un droit, ne serait que le dangereux oubli et du caractère de cette insurrection de 1871 et de la nature de tous ces actes audacieusement criminels qui ont été la page noire de notre histoire contemporaine, qui ont laissé leur marque sinistre sur les murs de cette ville de Paris livrée à l'incendie. On parle souvent d'effacer « les traces des discordes civiles : » c'est le mot consacré; ces traces ne sont pas toujours si faciles à effacer. S'il ne s'agissait en effet que d'une discorde civile, d'un de ces déchiremens comme il y en a eu souvent, d'une de ces luttes d'opinions ou de passions ardentes qui, sans cesser d'être coupables, ne troublaient que pour un moment la paix des rues sans compromettre le pays, si c'était ainsi, une amnistie pourrait assurément être prononcée. Il y a eu quelquefois de ces amnisties qui ont été des actes habiles, jetant à propos un voile sur le passé. Ici malheureusement tout a une bien autre gravité. Il s'agit, qu'on y prenne bien garde, non plus seulement d'une sédition de parti, mais d'une guerre civile fomentée devant l'étranger, cruellement poursuivie sous les yeux et au profit de l'ennemi, au risque d'aggraver les malheurs de la France et de provoquer de nouvelles mutilations nationales. On n'a qu'à ouvrir ce livre instructif et parfois saisissant que M. Jules Simon a récemment consacré au *gouvernement de M. Thiers* : on verra là ce que l'insurrection de 1871 a coûté à la France pendant ces terribles mois et ce qu'elle aurait pu coûter encore, ce que M. Thiers avait à dévorer d'angoisses toutes les fois qu'il se voyait réduit à payer à l'envahisseur la rançon des criminelles folies de ce pouvoir de hasard devenu maître de Paris à la faveur de la misère publique. On verra là éclater en traits sanglans ce caractère de trahison nationale qui fait de la commune une insurrection à part, qui laisse sur elle un ineffaçable stigmate.

C'est là ce qu'on ne peut ni amnistier ni oublier, ce dont il faut se souvenir toujours au contraire, non pas pour se montrer sans pitié à l'égard des hommes, mais par un respect religieux pour la patrie offensée, pour qu'il ne soit pas dit qu'on peut tenter de livrer son pays à

l'ennemi dans un intérêt de parti ou de secte. M. Gambetta lui-même le sait bien, et ce n'est pas précisément avec bonne humeur qu'il a reçu l'autre jour des délégués municipaux de Marseille allant lui parler de l'amnistie. M. Gambetta aurait peut-être dispensé ses visiteurs marseillais de leurs interpellations, et il ne s'est pas compromis par ses promesses. Pourquoi cependant avoir l'air de tergiverser encore et de se sauver par ce faux-fuyant d'une étude qui est toute faite? Pourquoi ne pas saisir l'occasion de donner une bonne fois une explication décisive, de préciser ce qui est possible, ce que la clémence peut accorder et ce qui rend inacceptable une amnistie telle qu'on la représente, telle qu'on la réclame?

Le danger est de perpétuer ou de renouveler à tout propos ces confusions devant lesquelles l'opinion s'arrête incertaine et flottante, toujours prête à se demander où est la vraie direction, ce qu'on veut réellement, ce qu'il faudra de concessions mutuelles pour que cette majorité républicaine, composée de nuances assez diverses, arrive à garder une apparence de cohésion. C'est évidemment l'intérêt du régime nouveau de se fixer désormais, d'avoir une politique parfaitement nette qui dissipe ces équivoques, qui écarte résolument toutes les questions oiseuses et agitatrices, qui tâche de se défendre des passions exclusives des partis et crée en un mot ce courant de sérieux libéralisme où toutes les bonnes volontés peuvent se rencontrer au service des institutions nouvelles. C'est pour le moment la nécessité la plus pressante, parce que l'incertitude est le mal le plus sensible, et qu'on ne dise pas que ce sont là de simples détails dans une situation généralement favorable, que malgré tout la république est fondée, qu'elle est définitivement fondée et impérissable! Oui, sans doute la république peut être fondée, elle peut rester le régime régulier et définitif de la France, si elle sait prendre sa direction et son équilibre, si elle se dégage de ces agitations et de ces incohérences qui sont pour elle un piège éternel, si elle a enfin cette politique qui est aujourd'hui une impérieuse nécessité, qui seule peut la préserver des écueils et rallier les esprits éclairés en rassurant tous les intérêts. Elle peut fort bien au contraire n'être pas fondée, ou du moins elle est exposée à être perpétuellement contestée si elle se laisse aller aux emportemens et aux fantaisies de ceux qui prétendent être ses défenseurs privilégiés, si elle est une œuvre de parti, si on se fait un jeu, sous prétexte de la servir, de tout remuer, de tout agiter et de tout menacer. C'est là malheureusement ce que font encore beaucoup de républicains qui appartiennent à la majorité et qui n'en sont pas la force la plus réelle, l'élément le plus rassurant. Un jour c'est l'amnistie, un autre jour ce sont les enquêtes et les invalidations; puis ce sera, si l'on veut, la guerre contre le cléricalisme ou contre la magistrature, et en définitive, sait-on ce qui résulte de tout cela? On se dé-

tourne du vrai but, on déconcerte l'opinion, et on épuise dans de vaines querelles, dans des luttes passionnées des forces qui pourraient être consacrées à des travaux sérieux, à des réformes utiles. On finit par n'avoir plus qu'une autorité suspecte le jour où il s'agit d'aborder des questions délicates dont la solution ne peut être qu'une œuvre de maturité et de réflexion.

Que dans le cadre mobile et animé de la vie publique il y ait place pour toutes les opinions, même pour les idées les plus hardies, et qu'une majorité encore assez novice dans son rôle ait ses incohérences inévitables, c'est tout simple. Encore faut-il que l'animation des partis ne dégénère pas en stérile désordre et que la majorité, par ses divergences, par ses discordances, ne rende pas tout impossible. C'est l'œuvre des chefs de partis de donner à cette majorité la cohésion, une direction; c'est surtout au gouvernement, au ministère, de prendre en quelque sorte la tête du mouvement, de régler la marche, de donner le signal par son initiative dans toutes les questions, et ici en vérité le ministère n'a pas à chercher bien loin pour trouver cette politique qui est la nécessité du moment, qui s'égare trop parfois dans les polémiques et les agitations des partis. Les membres du cabinet n'ont qu'à reprendre les discours qu'ils ont prononcés depuis quelque temps, ils y trouveront l'esprit, les inspirations, les règles d'un gouvernement libéral, prudent et modéré. Le ministère n'a qu'à le vouloir, il n'a qu'à se présenter devant les chambres, allant droit aux difficultés, aux questions parasites dont on peut l'embarrasser, acceptant sans hésiter la responsabilité de ces idées de modération et de conciliation que M. le ministre des travaux publics n'a cessé de développer cet été avec une si séduisante éloquence. Le ministère y gagnera l'ascendant, la sécurité pour lui-même, et le meilleur service qu'il puisse rendre à la république, au début d'une session nouvelle, c'est de lui donner la fixité, l'autorité d'une politique à la fois libérale et conservatrice devant laquelle toutes les incertitudes disparaissent.

Après tout, ce n'est pas peut-être en France qu'il y a aujourd'hui les difficultés les plus dangereuses et que les questions les plus graves s'agitent, sans attendre la fin de l'exposition. La vérité est qu'à voir la manière dont le traité de Berlin s'exécute et les résultats qu'il produit, on peut se demander ce qui restera bientôt de cette œuvre des sages de la diplomatie. Il restait d'abord la paix, la paix reconquise après la dernière guerre d'Orient. Aujourd'hui ce qui reste de cette paix ressemble étrangement à une menace de guerre sous toutes les formes et sur tous les points. L'Angleterre est plus que jamais à la veille d'un conflit dans l'Afghanistan; elle y marche résolument, non sans une certaine inquiétude, et ce conflit dans l'Afghanistan n'est évidemment qu'un épisode ou un appendice imprévu de la grande querelle orien-

tale; mais ce qu'il y a de plus grave en ce moment, c'est ce qui se passe dans les provinces européennes de la Turquie, autour de Constantinople, dans la Bulgarie, dans cette province prétendue autonome à laquelle lord Beaconsfield a voulu donner le nom de Roumélie orientale. En réalité, la Russie, après avoir paru un moment subir le traité de Berlin, semble résolue à interpréter ce traité à sa guise et à reprendre toute sa liberté. Elle a réoccupé ses positions militaires autour de Constantinople. Elle organise à sa façon la Roumélie sans s'inquiéter de l'Europe; mais ici, c'est visiblement l'affaire de tout le monde. La question est de savoir si la Russie pourra aller jusqu'au bout sans contestation, si elle ne rencontrera pas sur son chemin la résistance combinée des puissances qui ont coopéré avec elle au traité de Berlin, et qui tiendront peut-être à maintenir cette dernière garantie de l'indépendance de l'Orient.

Il y a en vérité des momens où l'atmosphère politique semble infestée d'une triste contagion de meurtre. Comme si le désordre qui a envahi l'Europe devait prendre toutes les formes, voilà en peu de temps, plusieurs attentats contre des souverains. Il y a quelques mois, à peu de jours d'intervalle, en pleine promenade de Berlin, deux tentatives d'assassinat mettaient en péril la vie de l'empereur Guillaume, qui se relève à peine des blessures reçues d'une main allemande. Les assassins n'ont respecté ni la gloire, ni l'âge du vieux prince qui a fait l'Allemagne ce qu'elle est. Hier c'était le tour du jeune roi d'Espagne, qui a été l'objet d'une tentative cruellement préméditée, froidement accomplie et heureusement impuissante.

Le roi Alphonse venait de visiter une partie de l'Espagne et d'assister à des manœuvres militaires dans les provinces du nord; il rentrait à Madrid au milieu de la population accourue sur son passage, lorsque dans une des principales rues il a essuyé un coup de feu qui ne l'a point atteint et qui, par grand hasard, n'a fait aucune victime. L'auteur de cette triste tentative est un jeune homme obscur de la province de Tarragone, ouvrier de profession; il n'a pas tardé à être pris dans la foule, et il n'a désavoué ni le crime, ni l'intention qui l'avait conduit sur le passage du roi. C'est encore un de ces esprits pervertis par les propagandes démagogiques, un déplorable émule de Hœdel et de Nobiling, un « internationaliste, » à ce qu'il paraît. Quelle est donc cette race violente qui ne procède que par le meurtre et que rien ne désarme? Assurément, le roi Alphonse n'a rien fait pour exciter la haine. C'est un jeune homme, presque un adolescent, déjà éprouvé par un deuil cruel et gardant cette candeur de tristesse qui inspire la sympathie. Il n'est arrivé au trône que pour rendre la paix intérieure à l'Espagne, pour la délivrer de la guerre civile, de l'absolutisme et de l'anarchie. Dans un règne qui date à peine de quelques années, il n'a montré qu'un es-

prit éclairé par l'exil, et la volonté de rétablir des institutions libérales. N'importe, les meurtriers fanatisés dans les conciliabules des sectes ne s'arrêtent ni devant la jeunesse, ni devant la vieillesse; ils sont quelquefois eux-mêmes les dupes d'un sinistre esprit d'imitation qui les pousse au crime. Et à quoi aboutissent en fin de compte toutes ces néfastes tentatives? Elles n'ont le plus souvent d'autre effet que de provoquer d'inévitables réactions.

Les réactions ne servent à rien, c'est vrai, elles ne sont pas un préservatif, on l'a bien des fois éprouvé. Malgré tout, le premier mouvement est toujours de rechercher des moyens de défense, de recourir à des répressions. Les attentats de Hœdel et de Nobiling ont produit en Allemagne la loi contre les socialistes, et les mesures répressives que prend aujourd'hui la police allemande contre les réunions et les journaux, contre tout ce qui peut favoriser les propagandes révolutionnaires. Quelles seront au-delà des Pyrénées les conséquences de l'attentat qui a menacé les jours du roi Alphonse? Tout dépendra sans doute un peu du caractère du crime, des circonstances dans lesquelles il a été conçu et préparé. Il est assez probable qu'en Espagne aussi les affiliations, les menées révolutionnaires et « internationales » vont être soumises à une surveillance plus sévère. La réunion prochaine des cortès laissera mieux voir la direction de la politique espagnole. Dans tous les cas le gouvernement de Madrid est assez éclairé pour ne pas se laisser aller à de vains effarements, pour éviter tout ce qui ne serait qu'une réaction inutile, pour chercher sa force et son appui dans les intérêts libéraux qui trouvent eux-mêmes dans la monarchie constitutionnelle représentée par le roi Alphonse XII la plus vraie et la plus efficace des garanties.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

L'Idée moderne du droit en Allemagne, en Angleterre et en France, par M. Alfred Fouillée, maître de conférences à l'École normale supérieure. Paris, 1878. Hachette.

Parmi les penseurs qui se sont donné pour tâche de soumettre à l'analyse les conceptions sur lesquelles reposent les croyances morales, sociales et religieuses de l'humanité, M. Alfred Fouillée a su conquérir un rang éminent, et ce qui, à nos yeux, donne encore plus de prix à ses recherches, c'est qu'elles n'offrent pas seulement un intérêt spéculatif : elles aboutissent le plus souvent à des conclusions pratiques d'une grande portée. Cette remarque s'applique surtout à ces profondes et brillantes études sur l'*Idée moderne du droit* que les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oubliées et que M. Fouillée vient de réunir en volume, en y ajoutant des développemens nouveaux.

Renonçant aux entités métaphysiques auxquelles faisait appel le vieux spiritualisme, M. Fouillée examine successivement les notions nouvelles que, chez les trois grands peuples de l'Europe, les écoles modernes prétendent y substituer. Tandis que l'Allemagne et l'Angleterre ramènent tout l'ordre civil et politique à un simple jeu de forces ou d'intérêts, et opposent le principe de l'inégalité aristocratique à celui de l'égalité démocratique, la noble conception des « droits de l'homme, » cette conception libératrice du monde, est née en France comme un produit spontané de l'esprit national. On constate ainsi que la manière dont chaque peuple se représente l'ordre social tient au fond même de son caractère, à ses traditions, à son histoire. Cependant chacun de ces points de vue si divers n'a-t-il pas sa part de vérité, et ne serait-il possible de les mettre d'accord, de les fondre en quelque sorte dans un système plus compréhensif? C'est l'objet que s'est proposé M. Fouillée, et nous ne craignons pas de dire que le but a été atteint.

L'ensemble de son travail forme maintenant toute une théorie du droit et de la justice qui appelle la méditation. Le sujet qu'il avait à traiter était vaste comme la philosophie même; chercher les principes du droit, de la liberté, de l'égalité civile et politique, n'est-ce pas un des problèmes fondamentaux de cette science? La solution nouvelle que propose M. Fouillée consiste à se représenter le droit, non comme un fait ou une réalité présente, mais comme une pure idée, comme un idéal moral et social qui se réalise peu à peu lui-même en se concevant. En effet, « toute idée conçue par nous a une action sur nous, et tend à se réaliser par cela même qu'elle est conçue; au fond, penser

une chose c'est déjà la commencer. » L'idéal se réalise donc par une évolution *consciente*. C'est par là que M. Fouillée s'est efforcé, dans les questions sociales, — comme il l'avait déjà tenté dans les questions purement philosophiques, — de réconcilier l'école naturaliste et historique avec l'école idéaliste.

Voici maintenant la conclusion pratique qui se dégage de ces recherches. L'idée vraiment nationale qui a fait jusqu'ici la force de notre pays en face des autres peuples, c'est celle du droit et de la justice. « La vraie tradition de la France, dit M. Fouillée, est dans cette préoccupation de la justice pour tous, souvent poussée jusqu'à l'oubli de soi-même et de ses intérêts légitimes; le caractère original de son histoire consiste dans cette part prépondérante prise au développement de l'humanité moderne, dans cette initiation progressive des autres peuples à l'idée d'un droit nouveau. » C'est encore cette idée du droit et de la justice qui, en s'élargissant, en se complétant, peut assurer la grandeur future de notre pays; c'est cette idée, interprétée en son vrai sens, qu'il faut prendre pour base de toutes nos institutions civiles ou politiques. *In hoc signo vinces!*

Le directeur-gérant, G. Buloz.

LES

ENFANS PAUVRES

EN ANGLETERRE

L'ABANDON ET LE VAGABONDAGE DES ENFANS. — LES ÉCOLES DE DISTRICT ET LES ÉCOLES INDUSTRIELLES

« Il est mort! entendez-vous, Majesté! Il est mort, milords et gentlemen, revérends de toutes les églises, il est mort! Hommes et femmes à qui le ciel a mis quelque compassion au cœur, il est mort! Et combien en meurt-il ainsi chaque jour autour de nous? » C'est en ces termes hardis qu'après avoir raconté la mort d'un petit vagabond des rues de Londres, Charles Dickens gourmandait, il y a quarante ans, l'indifférence de ses concitoyens en présence d'un des fléaux les plus attristans qui puissent frapper l'œil des hommes : la misère et la dépravation inévitable de l'enfance. Avant qu'il n'eût été enlevé lui-même par une mort prématurée, Dickens avait déjà pu constater que ses vigoureuses objurgations n'étaient pas demeurées sans résultats. C'est cependant depuis sa mort que les mesures législatives destinées à prévenir le vagabondage des enfans ont produit leur entier effet, et dans cette grande ville de Londres, dont sa plume a décrit si souvent les bas-fonds, son œil aujourd'hui du moins ne serait plus attristé par l'innombrable quantité de ces petits êtres qu'il a si souvent dépeints, hâves, maladifs, audacieux, couchant sur le pas des portes ou dans des

masures en ruine, rôdant en guenilles dans le brouillard et cherchant leur vie aux dépens de la charité des passans ou au détriment de leurs poches. Ce n'est pas à dire cependant que, dans une ville aussi vaste que Londres et qui renferme encore tant de misères, le vagabondage et la mendicité des enfans aient complètement disparu; mais un ensemble de mesures législatives vigoureuses et bien conçues, se combinant avec une intervention très active de la charité, a certainement réduit ce mal aux moindres proportions qu'il puisse atteindre dans une aussi grande ville. Quelle est la nature de ces mesures et quels en sont les résultats? C'est ce que je voudrais rechercher dans cette étude, dont la première partie sera consacrée à l'examen de la législation relative aux enfans abandonnés.

I.

On a souvent parlé, dans ce recueil (1) comme ailleurs, et beaucoup plus souvent en mal qu'en bien, de la législation anglaise sur l'assistance publique. L'exemple de cette sévérité nous a été donné par les Anglais eux-mêmes, dont plusieurs, et des plus éminens, ont exprimé dans leurs discours ou dans leurs livres une opinion très défavorable au principe des *poor laws*. Ces lois ont été appelées en pleine réunion publique « une malédiction pour les classes laborieuses » (*a curse for labouring classes*), par un représentant de ces classes; et des économistes distingués, entre autres le professeur Fawcett et M. Prettyman, auteur d'un ouvrage intéressant intitulé *Dispauperization*, n'hésitent pas à faire remonter à cette législation l'origine de ce fléau du paupérisme qui travaille incessamment la robuste Angleterre. Peut-être même y a-t-il chez nos voisins une certaine tendance à dépeindre leur législation sur l'assistance publique comme plus défectueuse qu'elle ne l'est en réalité, et à rejeter sur cette législation malencontreuse la responsabilité d'un état social qui, à mes yeux du moins, est en grande partie le résultat d'une distribution trop inégale de la richesse et d'une concentration trop grande de la propriété foncière en un petit nombre de mains.

Quoi qu'il en soit de cette controverse théorique, les principes de l'assistance publique en Angleterre sont tellement connus qu'il est presque inutile de rappeler que c'est un statut de la quarante-troisième année du règne d'Élisabeth (1602) qui a mis à la charge des paroisses l'entretien obligatoire de tous les indigens qui se trouveraient hors d'état de se suffire à eux-mêmes. Ce principe général, dont

(1) Voir les travaux de M. Louis Reybaud, et ceux de M. Davesiès de Pontès.

une foule de lois postérieures ont tantôt restreint, tantôt élargi les applications, profite aux enfans aussi bien qu'aux autres classes d'indigens, sans qu'il soit besoin d'une législation spéciale fixant, comme le fait notre loi de 1869, les catégories d'enfans qui retombent à la charge de l'assistance publique. Mais, comme les formes de la misère de l'enfance sont les mêmes dans tous les pays, nous allons, à peu de chose près, nous trouver en présence de ces mêmes catégories d'enfans dont nous avons déjà en France étudié la condition, et cette similitude donne quelque intérêt à la comparaison du nombre des enfans secourus dans les deux pays. En France, le nombre des enfans secourus, y compris les secours temporaires accordés aux enfans des filles mères, s'élevait à une date récente à 124,896 pour une population de trente-huit millions d'habitans, chiffre dans lequel les pupilles de l'assistance publique figurent jusqu'à vingt ans. En Angleterre (1), ce chiffre s'élevait en 1876 à 242.348 pour une population de vingt-quatre millions d'habitans, et dans ce chiffre ne figure aucun enfant âgé de plus de seize ans. Cet écart entre les deux pays donne, au point de vue de l'état relatif du paupérisme, une indication intéressante. Le nombre des enfans secourus a du reste diminué en Angleterre depuis vingt-cinq ans: en 1851, il était de 310,642.

Tous ces enfans ne reçoivent pas des secours de la même manière. Les uns, et c'est le plus grand nombre (195,888), reçoivent l'assistance au dehors (*out-door relief*), tout en demeurant avec leurs parens ou ceux qui prennent soin d'eux: les autres, au nombre de 46,460, reçoivent au contraire l'assistance au dedans (*in-door relief*), c'est-à-dire qu'ils sont élevés aux frais de la charité publique dans des établissemens dont je parlerai tout à l'heure. Ce sont d'abord les enfans qui tombent momentanément à la charge de la paroisse parce que leurs parens sont eux-mêmes, pour un temps plus ou moins long, entrés au *workhouse*. On les appelle dans la pratique *casual children*, parce que les frais de leur entretien sont accidentellement supportés par la paroisse, sans qu'ils soient définitivement adoptés par elle. Ils correspondent à cette catégorie d'enfans qui, à Paris, est maintenue provisoirement au dépôt de la rue d'Enfer, sans être immatriculée au nombre des pupilles de l'assistance publique. Viennent ensuite les orphelins (*orphans*), qui, en Angleterre comme en France, forment un contingent considérable et parmi lesquels figurent quelquefois des enfans de femmes veuves ou abandonnées par leurs maris, que la

(1) A moins d'indication contraire, les documens statistiques dont il sera fait usage dans cette étude ne concerneront jamais que l'Angleterre et le pays de Galles, l'Ecosse et l'Irlande ayant chacune leur législation et leur statistique à part.

paroisse adopte pour éviter que la mère elle-même ne retombe à la charge de la paroisse avec ses autres enfans. Il y a enfin, comme en France, la catégorie des enfans abandonnés (*deserted*), mais avec une différence sensible dans la législation des deux pays. En Angleterre, l'abandon est un fait, ce n'est pas un droit. L'enfant abandonné est celui qui a été trouvé en bas âge sur la voie publique, ou plus tard errant dans les rues, sans que personne le réclame; mais la législation n'admet pas que la mère amène au *workhouse* son enfant, naturel ou légitime, et le laisse à la charge de la charité publique en demeurant libre elle-même. En un mot, l'Angleterre n'a jamais connu le tour, et n'admet pas l'abandon à bureau ouvert qui, en France, remplace le tour, sans que cette différence paraisse exercer d'influence sur le nombre des infanticides. Il n'y a eu en effet en 1875 que cent quarante poursuites dirigées en Angleterre contre des femmes pour meurtre ou dissimulation de la naissance d'un enfant (crime derrière lequel se cache souvent l'infanticide), tandis qu'en France nous avons eu deux cent trois poursuites pour infanticide proprement dit, ce qui, par rapport à la population des deux pays, donne une proportion à peu près égale. C'est là, soit dit en passant, un argument qu'ont le droit d'invoquer ceux qui combattent le rétablissement des tours comme moyen de prévenir les infanticides.

Enfans dont les parens sont entrés au *workhouse*, enfans orphelins, enfans abandonnés, telles sont les trois catégories d'enfans qui reçoivent en Angleterre l'*in-door relief*. Tant qu'ils sont considérés comme *infants*, c'est-à-dire jusqu'aux environs de deux ans, leur asile, c'est le *workhouse*, où ils sont confiés aux soins de femmes qui sont généralement elles-mêmes des pensionnaires du *workhouse*, sous la surveillance de la matrone ou d'une de ses assistantes. Théoriquement, ce système peut paraître assez défectueux; mais en fait je ne crois pas qu'il présente d'inconvéniens sérieux, et il est toujours facile à une matrone intelligente de choisir parmi les pensionnaires du *workhouse* un certain nombre de femmes ayant le goût et l'intelligence des soins à donner aux enfans. Si quelque chose peut consoler ces femmes de la tristesse de leur condition et les relever de la dégradation qu'elles encourent à leurs propres yeux, c'est assurément cette association à l'exercice de la charité, dont elles s'acquittent avec joie. Quant aux femmes qui sont entrées au *workhouse* avec leur enfant en bas âge ou qui y sont demeurées après leur délivrance, on leur laisse au début le soin de leurs enfans, et il y a dans chaque *workhouse* des salles appelées *lying in rooms* dont l'aspect rappelle beaucoup moins nos salles de maternité que la salle dite des nourrices de la prison

de Saint-Lazare. Je n'en connais pas de plus attristant, et il semble presque impossible à l'imagination qu'après avoir respiré dès leur naissance cette atmosphère du découragement et du vice, ces enfans n'en demeurent pas comme empoisonnés le reste de leur vie.

Le *workhouse* donne en outre une hospitalité de passage à des enfans de moins de seize ans, orphelins, abandonnés ou entrés avec leurs parens qui attendent que le bureau des gardiens (*board of guardians*) ait statué sur leur admission définitive. Jusqu'à ce que cette admission soit prononcée et qu'ils puissent être envoyés dans des établissemens spéciaux dont je parlerai tout à l'heure, on les maintient provisoirement, après leur avoir fait prendre un bain, qui n'est pas inutile, dans une salle de réception appelée *receiving ward*. Cette salle, dans beaucoup de *workhouses*, leur est malheureusement commune avec les adultes. Bien que ce séjour ne soit que de courte durée, je n'ai jamais vu un enfant ainsi laissé seul avec un ou deux vagabonds ou vieillards en guenilles sans en ressentir une impression pénible que je n'ai pas essayé de dissimuler au maître du *workhouse*. La séparation de ces enfans d'avec les adultes serait une amélioration facile à introduire et qui tôt ou tard frappera, j'en suis assuré, la sollicitude des administrations paroissiales.

Quel genre d'existence ont généralement menée ces enfans, qui n'ont point été admis au *workhouse* dans leur bas âge et à l'éducation desquels il faut pourvoir? Je crois intéressant pour mes lecteurs de leur en donner une idée en traduisant ce court et triste fragment où un ancien élève d'un *workhouse* de Londres raconte ses premières années :

« Autant que je puis croire, mon père était un Écossais. Nous vivions à Woolwich dans une étroite petite rue formée d'un côté par une rangée de petites maisons et de l'autre par le mur de l'arsenal. Je dis nous, parce que mon père, ma mère, moi-même, ma sœur, mon grand-père, ma grand'mère et mes deux oncles, nous occupions tous une même chambre au rez-de-chaussée. Ma famille entière était adonnée à la boisson; je buvais moi-même autant qu'il est possible de boire à cet âge, et lorsque parfois, fatigué de la boisson, je jetais par derrière le contenu d'un pot après avoir feint de le porter à mes lèvres, c'étaient de la part de mon père des juremens et des mauvais traitemens. Aussi me sauvai-je une fois de la maison paternelle, et je fus recueilli par des femmes qui vivaient dans une maison voisine de la nôtre. Je n'ai pas besoin de dire ce qu'étaient ces femmes, mais elles furent très bonnes pour moi, et, après avoir vécu quelque temps en faisant leurs commissions, je ne consentis à rentrer chez mon père qu'à la condition qu'il

ne me maltraiterait plus. Mon plus grand plaisir était de nager dans la Tamise, et c'étaient à vrai dire les seules occasions que j'eusse de me laver. Je jurais comme un troupier et je n'avais jamais entendu prononcer le nom de Dieu que dans un blasphème. Je ne savais même pas ce que c'était qu'une école, et je me souviens qu'un jour, ayant poussé ma tête à travers la porte entre-bâillée d'une église, je reçus du bedeau un bon coup de canne pour ma peine. Je faisais des commissions pour gagner un morceau de pain ou de viande, et c'est ainsi que je me procurais de quoi manger. Mais si on me demande : Étiez-vous malheureux? je suis obligé de répondre que, bien que n'ayant ni chapeau, ni bas, ni souliers, j'étais (à la condition que mon père fût en voyage) aussi heureux et aussi libre qu'un oiseau. »

On comprend qu'avec de tels élèves l'éducation présente quelques difficultés et qu'on ait mis plus d'un système en pratique. Aussi les procédés de cette éducation different-ils assez sensiblement dans les six cent quarante-sept unions de paroisses qui, au point de vue de l'assistance, constituent les circonscriptions administratives de la Grande-Bretagne. Un certain nombre d'unions envoient tout simplement leurs enfans à l'école primaire du village. Ce sont généralement les plus petites ou les plus pauvres. Les autres les élèvent, suivant une distinction que je vais expliquer, dans des *écoles de workhouse*, dans des *écoles séparées* et dans des *écoles de district*. Les écoles de *workhouse* sont situées, ainsi que leur nom l'indique, dans l'intérieur du *workhouse*. Les enfans y sont, bien entendu, séparés des adultes et placés sous la surveillance d'un maître d'école. Mais celui-ci est lui-même sous l'autorité du maître (*master*) du *workhouse*; l'administration des deux établissemens est commune ainsi que parfois l'usage de certains bâtimens, tel que le réfectoire. Sur six cent quarante-sept paroisses ou unions de paroisses en Angleterre, il y en a plus de quatre cents où l'école est encore située dans le *workhouse*. Ce sont généralement les plus défectueuses, bien que leur création constitue un progrès par rapport à l'état de choses antérieur à la loi de 1834, qui a fait une règle de la séparation entre les diverses classes de pensionnaires dans les *workhouses*; mais aujourd'hui on pense avec raison que le voisinage du *workhouse*, cet asile où, à côté de la misère, la paresse et le vice trouvent encore trop facilement un refuge, est chose fâcheuse pour les enfans, et l'on craint d'accoutumer insensiblement leur imagination à cette pensée que ces murailles abriteront un jour leur vieillesse comme elles ont abrité leur enfance. La crainte de cette contagion du *workhouse* a depuis un certain nombre d'années déterminé dans beaucoup d'unions la construction des écoles séparées (*separate*

schools). Ces écoles sont, ainsi que leur nom l'indique, établies loin du *workhouse*. Si le *workhouse* est dans une grande ville, elles sont souvent situées à la campagne. En tout cas, le personnel et l'administration des deux établissemens sont absolument distincts, et ils n'ont de lien commun que d'être sous la surveillance du même bureau de gardiens. Le nombre de ces écoles séparées est d'environ soixante. Si ce nombre n'est pas plus élevé, cela tient à des raisons d'économie. Beaucoup d'unions ont trop peu d'enfans pauvres pour qu'il soit, aux yeux des gardiens, nécessaire de pourvoir à une installation spéciale. Beaucoup sont au contraire trop chargées de dépenses et trop pauvres pour faire face aux frais de cette installation. Dans ce cas, le seul remède est l'association de plusieurs unions pour construire une école commune, qui prend alors le nom d'*école de district*. La législation anglaise tend à favoriser depuis longtemps la création de ces écoles de district, et deux actes de 1845 et de 1848 ont investi le bureau du gouvernement local (*local government board*) de pouvoirs étendus pour triompher des difficultés et pour trancher les contestations qui font souvent obstacle à l'entente entre les unions. Mais leur développement a été assez lent, et il y a sur ce point une sorte de lutte entre les tendances centralisatrices de la législation et l'esprit d'indépendance des paroisses. On ne compte aujourd'hui en effet que neuf écoles de district, qui reçoivent 5,582 enfans provenant de trente-trois unions, et sur ces neuf, cinq reçoivent uniquement des enfans provenant du district de la métropole.

Ces différens établissemens, écoles de *workhouse*, écoles séparées, écoles de district, ne varient pas moins dans les détails que dans le principe de leur organisation, et, sous peine d'allonger indéfiniment cette étude, il serait impossible d'entrer dans tous ces détails. Cependant on lira peut-être avec intérêt quelques renseignemens concernant les établissemens scolaires de la ville de Londres consacrés aux enfans pauvres. La métropole (tel est le nom que porte sur les statistiques l'agglomération urbaine groupée sur les deux rives de la Tamise) est formée par trente unions comprenant elles-mêmes cent quatre-vingt-dix paroisses. Sur ces trente unions, une seule, celle de Hampstead, qui n'a en moyenne que trois cent cinquante pauvres à sa charge, adultes et enfans compris, envoie ses enfans pauvres à l'école nationale. Onze ont pour leurs enfans des écoles séparées. Toutes ces écoles ont été construites à la campagne, sauf une seule de fondation assez ancienne, et qu'à ce titre j'ai cru devoir visiter, celle de *Mile End Old Town*, qui est située dans l'intérieur de Londres. L'école de *Mile End Old Town* est un spécimen assez exact de ces écoles, telles qu'on les construisait

avant que l'éducation des enfans pauvres ne fût devenue en Angleterre une des préoccupations principales de l'opinion publique. Ce serait être trop sévère que de dire que les aménagemens en sont défectueux; mais ils sont loin d'égaler l'intelligence et presque le luxe de celles dont j'aurai à parler tout à l'heure. Les deux cours, celle des garçons et celle des filles, sont deux grands carrés sans ombre, n'ayant d'autre perspective que les murailles du *workhouse* qui est tout proche, car le *workhouse* et l'école, séparés au point de vue de l'administration, ne le sont pas au point de vue du voisinage. Ce rapprochement ne présente pas seulement l'inconvénient très réel que j'ai signalé d'habituer les yeux et l'imagination des enfans avec l'aspect et la perspective de ce triste asile, mais celui, beaucoup plus tangible, de les laisser sous la coupe directe d'influences souvent détestables : ainsi celle de leurs parens enfermés comme eux au *workhouse* ou venant les voir les jours de visite. Aussi peut-on considérer comme un des progrès les plus sérieux qui aient été accomplis l'établissement des *écoles séparées* aux environs de Londres. Ces écoles sont installées à la campagne dans des bâtimens qui sont parfois assez anciens, mais généralement aménagés d'une façon satisfaisante. L'école qui reçoit les enfans de l'union de Lambeth et qui est située à Norwood, sur la route du Palais de Cristal, peut être citée comme un spécimen moyen de ces écoles. A l'école de Norwood, tous les dortoirs ne répondent peut-être pas aux conditions d'une bonne ventilation, et on y a conservé (ainsi que dans certaines autres écoles) l'habitude vicieuse à tous les points de vue de faire coucher deux enfans dans chaque lit. Les ateliers sont peut-être un peu sombres; mais en revanche les salles de classe sont claires et bien installées, la cour spacieuse et ombragée. On sent que ni l'air ni l'espace ne manquent, et que le jour où l'on voudrait agrandir des bâtimens vieillis, on ne serait pas embarrassé de trouver la place nécessaire. Toutefois ce n'est pas une *école séparée* qu'il faut visiter si l'on veut savoir le dernier terme d'une bonne installation scolaire en Angleterre; c'est une école de district. Les inspecteurs du gouvernement local sont justement fiers de ces écoles de district, et, tout en admirant, comme je l'ai fait de bon cœur, l'intelligence et la perfection de leurs installations, je remarquais en moi-même que les administrations paroissiales en Angleterre ne sont pas plus exemptes que nos administrations publiques en France de cette manie de la bâtisse somptueuse que nos voisins désignent d'une expression concise et juste : *overbuilding*. J'ai vu dans ces écoles telle cage d'escalier et telle salle de réunion pour le bureau des gardiens dont se ferait gloire l'élégance d'une maison particulière, et je me suis mieux

expliqué par ces exemples de largesse l'extrême inégalité du prix de revient de l'éducation de chaque enfant dans les trente unions de Londres, prix qui varie de 16 livres 10 shillings (412 fr. 50 cent.) à 36 livres 16 shillings (920 francs) par an. Mais ce qu'il faut louer sans réserve, à quelque prix que ce résultat soit obtenu, ce sont les précautions prises pour maintenir les enfans dans un bon état de santé. Toutes ces écoles sont situées dans un air excellent; généralement sur une éminence, quelques-unes même, comme celle d'Anerley (*North Surrey district school*) en face du plus riant paysage. La ventilation des dortoirs, des salles d'école, des ateliers, est préparée avec un soin et assurée avec une énergie qui nous sont tout à fait inconnus en France. Les précautions les plus minutieuses y sont prises pour éviter la propagation des maladies contagieuses. Ce n'est pas en Angleterre qu'on laisse avec une déplorable incurie, comme dans nos hôpitaux français, les enfans se communiquer les uns aux autres des maladies souvent mortelles. Dans chaque école de district (comme aussi dans presque toutes les écoles séparées) un bâtiment spécial ou une salle distincte, qu'on appelle *probationnary ward*, est affectée aux enfans qui arrivent du *workhouse*, et une sorte de quarantaine leur est imposée jusqu'à ce qu'on ait acquis la certitude qu'ils n'apportent pas avec eux le germe de maladies contagieuses. De plus, des précautions très ingénieuses sont prises dans les infirmeries mêmes pour arrêter le développement d'épidémies dont il faut toujours prévoir la naissance. C'est ainsi que dans l'école de Sutton (*South Metropolitan district school*) deux grandes salles ont été établies en dehors des bâtimens afin que des enfans atteints en grand nombre de la même maladie contagieuse puissent être soignés tous en même temps. Ajoutons que ces salles sont tout simplement en bois avec une couverture en tôle, ce qui permet de les brûler et de les reconstruire à peu de frais, le cas échéant, moyen très énergique assurément de désinfection. Ces mesures hygiéniques sont complétées par un grand développement donné dans l'éducation des enfans aux exercices gymnastiques (*drill*) auxquels on fait participer de plus en plus les jeunes filles. Les habitudes nationales de *sport* se retrouvent dans cette éducation ainsi que celle des ablutions à grandes eaux. J'ai vu dans ces écoles de grandes piscines d'eau froide où les enfans se baignent et où on leur apprend même à nager. En augmentant ainsi quelque peu leurs frais d'éducation, les administrations paroissiales estiment avec raison avoir fait œuvre d'économie bien entendue, car elles calculent qu'un individu vigoureux et sain de corps a moins de chances de retomber un jour à la charge de la paroisse.

De l'installation matérielle de ces écoles de district il n'y a donc que du bien à dire. La seule réserve qu'on pourrait faire est relative au trop grand nombre d'enfans qu'elles contiennent. La moins nombreuse de ces écoles renferme plus de huit cents enfans, et celle de Sutton plus de quinze cents. Cette agglomération, malgré les divisions qu'on s'efforce d'y introduire, doit encore augmenter les difficultés déjà grandes de l'éducation. Voyons donc quels sont, aussi bien dans les écoles de comté que dans les écoles de la métropole, les procédés qu'on emploie pour triompher de ces difficultés. L'éducation des enfans pauvres, quand elle est bien conçue, a deux côtés, le côté intellectuel et moral et le côté professionnel. Le côté intellectuel est assurément l'objet de préoccupations très soutenues ; les matières obligatoires de l'enseignement sont la lecture, l'écriture et le calcul. Les autres matières, l'histoire et la géographie par exemple, y tiennent une place, volontaire en quelque sorte, qui est plus ou moins grande suivant le zèle du maître et l'intelligence des élèves. Parfois cette place est assez petite : ainsi un inspecteur déclare dans un rapport avoir constaté que dans une école les enfans croyaient que les Romains dont il est question dans les épîtres étaient les catholiques romains, et un autre regrette que dans une classe de jeunes filles une seule ait pu lui dire comment on allait d'Angleterre en Espagne. Mais ce ne sont là que des exceptions d'après lesquelles il ne faut pas juger la moyenne de l'enseignement. Cette moyenne est incontestablement plus faible pour les filles que pour les garçons, et cela paraît tenir à l'insuffisance du personnel enseignant. Une femme distinguée qui avait été chargée il y a quelques années d'adresser à ce sujet un rapport au bureau du gouvernement local, mistress Senior, ne paraissait pas s'en inquiéter beaucoup et disait avec raison : « Mieux vaut pour ces jeunes filles acquérir quelques bons principes de cuisine et de raccommodage que de savoir la hauteur des montagnes du globe. » La pensée est juste, mais il ne faut cependant pas la pousser trop loin, et il est à regretter (toujours d'après les rapports des inspecteurs) que dans un certain nombre d'écoles l'enseignement de l'arithmétique se ressente de l'insuffisance des maîtresses chargées de le donner.

Quant au côté moral de cette éducation, je n'ai pas besoin de dire qu'il est très soigné. Un personnel qui m'a paru plein d'intelligence et d'humanité s'y dévoue avec beaucoup de zèle, et la rémunération élevée que touchent les directeurs ou instituteurs des écoles de *workhouse* dans le district de la métropole, complétée par les agrémens d'une installation très confortable, doit assurément en favoriser le recrutement. C'est l'enseignement religieux qui fait la base

solide de l'enseignement moral. Les organisateurs de ces écoles ne se trouvent point ici en présence de ces rivalités de sectes qui tendent de plus en plus à imposer à l'enseignement des écoles primaires nationales un caractère non pas laïque, mais neutre (*unsectarian*). Les parens de presque tous ces enfans appartiennent à la religion anglicane ou n'ont point de religion du tout, et peu leur importe celle dans laquelle leurs enfans seront élevés. Il y a cependant une exception à faire en ce qui concerne les enfans irlandais, qui forment dans ces écoles une minorité parfois assez importante. Sachant l'attachement que même dans la condition la plus dégradée les Irlandais conservent pour leur religion, les autorités paroissiales se font un scrupule honorable d'élever les petits Irlandais dans une religion différente. Il en résulte quelquefois une situation embarrassante. Lorsqu'un prêtre catholique demeure dans les environs, il peut venir librement donner aux enfans de sa communion l'instruction religieuse; mais lorsqu'il n'y a pas de prêtre aux alentours, ces enfans se trouvent dans un dénûment spirituel à peu près absolu. On comprend que cette situation éveille la sollicitude des autorités ecclésiastiques, et que le cardinal Manning soit depuis longtemps en instance pour obtenir, au moins dans le district de la métropole, la création d'une école spéciale pour les enfans catholiques. Jusqu'à présent les unions qui ont beaucoup d'enfans catholiques ont tourné la difficulté en les plaçant dans des écoles libres, mais *certifiées*, auxquelles une somme fixe est payée par tête d'enfant. C'est ainsi qu'un certain nombre d'enfans catholiques venant des paroisses de Londres sont élevés dans l'orphelinat de Sainte-Marie par des frères belges de la Miséricorde, et qu'un certain nombre de jeunes filles, d'origine métropolitaine également, sont reçues dans un couvent tenu par des religieuses dont la maison-mère est en Normandie, à Notre-Dame-de-la-Délivrance. J'ai visité cet établissement, élégante construction située aux environs du Palais de Cristal, où l'aspect sévère d'un couvent s'allie au confortable intelligent d'une villa anglaise. J'ai eu ainsi le spectacle curieux d'un monastère rigoureusement cloîtré dans ce pays dont la devise menaçante a été si longtemps : *No papery*. J'étais accompagné dans cette visite, tout à fait improvisée, par un fonctionnaire élevé du gouvernement local, le docteur Bridges, auquel je dois personnellement beaucoup de reconnaissance pour la bonne grâce avec laquelle il a favorisé mes visites et mes recherches. A vrai dire, en considérant dans le parloir d'attente l'épaisseur des barreaux de fer entre-croisés qui formaient la clôture, je n'étais pas sans inquiétude sur notre réception, et comme mon compagnon était décidé, par un scrupule plein de délicatesse, à ne pas faire, en vertu de ses

fonctions officielles, un déploiement inutile d'autorité, j'avais peur que notre demande d'admission ne fût repoussée. Il n'en fut rien : le but de notre visite exposé, nous franchîmes la redoutable clôture, et, conduits par une religieuse, nous eûmes toute facilité de visiter la maison du haut en bas dans ses moindres détails, aussi bien le pensionnat de jeunes filles payantes que les salles affectées aux enfans pauvres. Dans cette visite rapide, nous ne vîmes rien qui ne parût à louer dans le soin matériel et dans l'éducation des enfans, et comme la plupart des religieuses étaient françaises, mon amour-propre national n'eut point à souffrir vis-à-vis de mon compagnon. Nous fûmes, avant de partir, reçus dans un petit salon de bon goût par la supérieure, que son âge avait empêchée de nous accompagner dans notre inspection, et la visite se termina par l'offre classique d'un verre de sherry, dans lequel nous fûmes seuls, il est vrai, à tremper nos lèvres.

Puisque je me trouve incidemment conduit à parler ici de l'éducation donnée aux enfans catholiques anglais par les congrégations religieuses, je ne crois pas devoir m'abstenir d'une observation. C'est que, dans l'intérêt même de ces congrégations, et pour que les autorités paroissiales soient disposées sans trop d'ombrage à traiter avec elles ; ceux qui, de Londres ou d'ailleurs, conduisent le mouvement du catholicisme en Angleterre feraient bien de favoriser plutôt le développement des ordres libres que celui des ordres cloîtrés. Les Anglais comprennent mal cette éducation donnée par les ordres cloîtrés, qui s'arrête à la porte du couvent, qui ne suit pas l'enfant dans la vie, qui demeure volontairement étrangère aux difficultés dont son existence sera peut-être entravée et ne peut plus rien faire pour l'en tirer. Ils craignent que cette éducation renfermée ne manque du caractère pratique qu'ils s'efforcent de faire prédominer dans leurs écoles, et que des jeunes filles ainsi élevées ne soient propres qu'à faire des nonnes et non point des femmes de ménage. Pour désarmer ces objections, dans lesquelles à une somme d'incontestable vérité se mêle aussi une forte part de préjugés, il y aurait tout avantage à favoriser en Angleterre le développement d'un ordre dont le nom y est déjà connu et respecté, c'est celui de Saint-Vincent-de-Paul. La manière d'être franche, simple, libre des sœurs grises s'accommoderait très bien avec les mœurs anglaises, et le développement de cet ordre populaire les effaroucherait moins que celui de ces communautés nouvelles dont les noms mystiques répondent aux tendances de la dévotion moderne, mais ne sont point de nature, dans ces pays protestans, à attirer la confiance et à triompher des préjugés. C'est là une observation d'une portée toute pratique que je soumets respectueusement à qui de droit.

Les administrations paroissiales donnent beaucoup de soins à ce que j'appelais tout à l'heure le côté professionnel de l'éducation des pauvres et à leur apprentissage industriel. Je dois dire cependant que dans les écoles que j'ai visitées les résultats obtenus ne m'ont pas paru tout à fait en proportion avec les efforts. Les garçons sont mis presque exclusivement à l'apprentissage de deux métiers usuels: tailleurs et cordonniers. Peut-être y aurait-il quelque avantage à varier un peu plus les métiers qu'on leur enseigne, car il semble que tous ces tailleurs et tous ces cordonniers doivent se faire plus tard une singulière concurrence dans une profession déjà encombrée où leurs produits assez grossiers auront en outre à lutter avec ceux fabriqués par les machines. A ces deux professions s'ajoute aussi parfois celle de boulanger, et, dans les écoles de district auxquelles sont annexées des terres labourables, celle d'agriculteur. On apprend aussi à quelques-uns d'entre eux à jouer des instrumens à vent dans la pensée de les faire entrer un jour dans la musique militaire. Quant aux filles, leur éducation est plus uniforme encore. On les prépare presque toutes au service domestique, dans lequel elles trouvent, il est vrai, un débouché assuré. Tous ceux qui sont au courant des habitudes de la vie domestique anglaise savent que dans les plus modestes comme dans les plus élégantes maisons le nombre des *maids* est considérable, et qu'elles remplissent une foule d'emplois pénibles qui sont en France le partage des hommes. Aussi la demande des *maids* est-elle incessante dans les écoles qui ont la réputation d'être bien dirigées, et moyennant un discernement judicieux de la famille à laquelle on confie ces jeunes filles qui sortent de l'école à seize ans, elles peuvent y trouver une profession modeste, mais sûre.

Une forme originale et tout à fait anglaise de l'éducation professionnelle est celle qui est donnée, à bord du vaisseau-école l'*Exmouth*, aux enfans qu'à partir de douze ans on prépare, sur leur demande, à entrer dans la marine marchande ou dans la marine de l'état. L'*Exmouth*, qui a remplacé le *Goliath* incendié il y a deux ans, est à l'ancre sur la Tamise en face du petit village de Gray. La nature même de l'institution, ainsi que les méthodes qui y sont suivies, en rend la visite extrêmement intéressante. On sait y combiner une obéissance très stricte avec cette part de liberté qu'il est cependant nécessaire de laisser aux enfans. J'ai été frappé de ce petit fait que pendant les repas on ne leur impose pas cet absurde mutisme qui est en usage dans nos colléges et tout moins contraire à l'hygiène qu'au bon sens. Mais que le capitaine fasse entendre deux coups de sifflet, immédiatement le silence le plus complet s'établit, et pas une voix ne s'élève d'un bout à l'autre de

l'entre-pont. Le principe d'éducation du capitaine de l'*Exmouth*, c'est de faire naître et d'entretenir chez ces enfans qui sont destinés à porter l'uniforme le sentiment de l'honneur. Il y parvient en distribuant des galons d'honneur parmi les sujets d'élite et en laissant à ceux-ci, lorsqu'ils vont à terre en permission, une grande liberté dont le retrait de ces galons punit immédiatement le moindre abus. Pour les fautes plus graves, on met en usage d'autres moyens de coercition plus effectifs, parmi lesquels figure le fouet, et comme je demandais à mon compagnon de visite, le docteur Bridges, s'il n'y avait pas quelque contradiction entre ce mode de châtiment et le principe même de l'éducation, il me répondit : — il n'y a pas un membre de la chambre des lords qui n'ait été fouetté dans sa jeunesse, — réponse qui, je l'avoue, me ferma la bouche.

Quels sont, à les considérer dans leur ensemble, les résultats de l'éducation donnée dans ces écoles? Si on compare le passé au présent, ils sont beaucoup plus satisfaisans que l'opinion publique n'est portée peut-être à se le figurer. Un inspecteur du gouvernement local se plaignait naguère, avec raison, qu'on continuât encore à se représenter les écoles de *workhouse* sous l'aspect de celles décrites par Dickens dans *Oliver Twist*. Par une meilleure organisation de ces écoles, on est arrivé en effet à détruire en partie cette plaie de l'hérédité dans le paupérisme ; qu'on constatait en relevant de génération en génération les mêmes noms de famille sur les registres des *workhouses*. Ce serait peut-être aller trop loin que d'attribuer uniquement à cette meilleure organisation la diminution du paupérisme qui, depuis vingt ans, a réduit le chiffre des pauvres secourus en Angleterre et dans le pays de Galles de 940,552 à 752,887. Mais cette amélioration y entre certainement pour une large part, et, à un autre point de vue, l'abaissement du chiffre des pauvres secourus répond victorieusement aux critiques trop acerbes dirigées contre l'administration de la loi sur les pauvres. Maintenant, si l'on veut envisager ces mêmes résultats à un point de vue plus abstrait, il faut pour les apprécier équitablement tenir compte des difficultés que rencontre l'éducation des enfans pauvres. Ces difficultés sont de deux sortes. Les unes tiennent à la nature même des enfans qu'il s'agit d'élever ; les autres au peu de temps que ces enfans demeurent parfois sous la main qui les élève. Pour donner une idée de l'état de sauvagerie morale auquel en sont arrivés la plupart des enfans recueillis dans ces écoles, je ne puis mieux faire que d'emprunter encore à ces souvenirs, dont j'ai déjà traduit un fragment, le récit d'une première journée passée au *workhouse* :

« Après que nous fûmes descendus de l'omnibus, ma sœur et

moi, on nous donna à manger. Je laissai la moitié de ce qui m'était donné, car je n'avais pas l'habitude de manger autant à la fois, et je fus longtemps à m'y accoutumer. Après dîner, une vieille femme m'introduisit dans la salle de bains, me fit enlever mes vêtemens, et me dit d'entrer dans l'eau sans avoir peur. Je n'avais pas peur, car j'avais l'habitude de passer ma vie dans la Tamise. Je sautai donc dans le bain sans la moindre hésitation; mais à peine y étais-je entré que j'en ressortis en poussant des cris affreux. L'eau était chaude, et je n'avais aucune idée de ce que pouvait être un bain chaud. Je m'imaginai qu'on voulait me faire mourir, et jamais, je crois, je n'ai eu si peur de ma vie. Aussi ni prières, ni menaces, ne purent-elles vaincre ma résistance que j'entremêlais de beaucoup de juremens.

« Ce fut précédé par le récit de cette histoire que j'entrai dans la classe. Le maître me demanda mon nom. Je refusai de répondre. Il insista. Je lui répondis : — Trouvez-le vous-même, Carotte (il avait les cheveux roux). — A cette réplique, un moniteur mit la main sur moi, ce qui lui valut un bon coup de poing pour sa peine; mais comme il était plus grand que moi, il m'amena devant le maître, qui en me menaçant avec une ferule obtint de moi l'indication de mon nom. On nous mena ensuite à l'église, et, comme je n'avais pas la moindre idée de ce que c'était que le service divin, je me souviens de mon étonnement à l'aspect de tous ces gens qui chantaient ensemble. A la sortie de l'église, j'attrapai un coup de ferule pour avoir dormi; aussitôt je me précipitai sur le maître et lui lançai plusieurs coups de pied. Aussi demeurai-je en pénitence le reste de la journée. Je tins bon; mais le soir, lorsque je fus couché, je me mis à pleurer silencieusement en ramenant mes couvertures sur ma tête, et pendant bien des nuits je continuai de pleurer ainsi, en me demandant parfois ce qu'était devenue ma sœur. »

Pour venir à bout de natures aussi incultes, la première des conditions c'est le temps, et cette condition n'est pas toujours remplie. Les orphelins et les abandonnés demeurent à l'école jusqu'à seize ans, et lorsqu'ils ont été admis en bas âge, la durée de leur éducation est suffisante. Il n'en est pas de même de ces *casual children*, qui sortent de l'école en même temps que leurs parens sortent du *workhouse*. Pour ceux-là, il est impossible de fixer la durée moyenne de leur séjour, qui a lieu plus souvent en hiver qu'en été (il y a environ cinquante mille pauvres de plus dans les *workhouses* au mois de janvier qu'au mois de juillet) et qui se répète souvent deux ou trois fois. Pour ceux-là, il est impossible de faire aucun fond sur l'éducation intermittente qui leur est donnée, et s'ils tournent mal, il n'est pas équitable d'en attribuer la

responsabilité aux défauts de cette éducation. Mais ce ne serait rien si cet élément flottant n'introduisait dans les écoles des fermens perpétuels de désordre et de corruption. Aussi quelques personnes compétentes se sont-elles demandé s'il convenait de mêler ces *casual children* à la population permanente des écoles, et s'il ne serait pas préférable de les tenir entièrement à part. Cependant, comme on redoute les résultats déplorables que donneraient nécessairement ces écoles affectées aux enfans les plus vicieux, on continue d'après les anciens erremens, qui sont peut-être après tout les meilleurs. Il est impossible toutefois que ce fâcheux mélange ne réagisse pas sur les résultats de l'éducation générale. Les résultats de cette éducation sont assez difficiles à établir avec exactitude. D'après les rapports des inspecteurs et en établissant une moyenne sur plusieurs années, 5 pour 100 parmi les garçons et 9 pour 100 parmi les filles pourraient être considérés comme ayant mal tourné : le reste mènerait une conduite satisfaisante. Au contraire, d'après une enquête, il est vrai, plus restreinte et qui ne porte que sur les jeunes filles élevées dans le district de la métropole, 54 pour 100 de ces jeunes filles mèneraient une conduite mauvaise ou médiocre, et 39 pour 100 une conduite bonne ou assez bonne, le reste étant mort ou disparu. La différence entre ces constatations tient peut-être à ce que pour la première de ces enquêtes les renseignemens ont été demandés aux directeurs des *workhouses*, tandis que pour la seconde ils ont été puisés à la source même. On remarque que, d'après les deux enquêtes, l'éducation des écoles de *workhouse* réussit moins bien pour les filles que pour les garçons, celles-ci étant toujours exposées à échouer sur ce terrible écueil de la prostitution qui, on le sait, n'est en Angleterre l'objet d'aucune réglementation et partant d'aucune répression.

En résumé, et à ne considérer que dans ses grandes lignes le système suivi en Angleterre, ce système nous offre-t-il un modèle à imiter? Je ne le crois pas, et cela pour deux raisons. La première, c'est que, si nous voulions faire comme nos voisins de l'internat charitable, nous réussirions beaucoup moins bien. Nous n'avons pas en France le génie de l'éducation en commun. Qu'il s'agisse d'un orphelinat tenu par des frères ou d'une école supérieure dirigée par des professeurs de l'état, nous n'avons jamais su réaliser cette alliance de la discipline avec la liberté qu'on rencontre en Angleterre aussi bien à bord de l'*Exmouth* qu'à Eton ou à Oxford. La seconde, c'est qu'en France nous sommes entrés dans le pratique d'un système qui, à notre point de vue, vaut mieux : celui du placement des enfans chez des familles de cultivateurs. Ce système est adopté également en Écosse, et il y a donné des résultats assez satisfaisans pour qu'en

Angleterre des personnes compétentes pressent les administrations paroissiales d'entrer de plus en plus résolûment dans cette voie où quelques-unes se sont déjà engagées, mais avec hésitation. Il n'y avait en effet, à une date récente, que deux cent quatre-vingt-sept enfans ainsi placés sous la surveillance de trente-trois comités. L'opinion anglaise est d'ailleurs loin d'être unanime sur les avantages du *boarding out system*, auquel le bureau du gouvernement local paraît jusqu'à présent peu favorable. Les objections très fortes qu'on fait à ce système m'étaient ainsi résumées par un inspecteur : *We have not your beautiful peasantry*. On ne rencontre en effet en Angleterre qu'à l'état d'exception ces familles de paysans probes, économes, laborieuses, acharnées à la mise en valeur de leur petit coin de terre, dont la prospérité incontestable constitue une des meilleures réponses qu'on puisse faire aux détracteurs passionnés de notre état social. Les enfans qu'on placerait en Angleterre dans une famille de paysans se trouveraient le plus souvent associés à une existence sinon de misère, du moins de privation, où les conditions de moralité ne sont même pas toujours très satisfaisantes. Quelques chiffres donneront à ce sujet des indications intéressantes. La proportion des enfans naturels est moins considérable en Angleterre qu'en France; elle est de 5 pour 100 dans le premier de ces pays et de 7 pour 100 dans le second, différence qui ne doit pas être uniquement attribuée à des raisons morales, les formalités excessives dont notre législation fait précéder les cérémonies du mariage y entrant, j'en suis persuadé, pour beaucoup. Mais ce qui est curieux à constater, c'est la façon dont les naissances naturelles se répartissent dans les deux pays. En France, les gros chiffres sont fournis par les villes, Paris en tête, où la proportion des enfans naturels s'élève jusqu'à 33 pour 100. Ce qui rétablit l'équilibre, c'est le chiffre relativement faible des naissances naturelles dans les campagnes. En Angleterre c'est précisément le contraire; les gros chiffres sont fournis par les campagnes, et les chiffres faibles par les grands centres. Ainsi la ville de Londres donne une proportion de 3 pour 100, le district manufacturier du Lancashire une proportion de 4 pour 100, tandis que les comtés agricoles du Westmoreland, du Norfolk, du Shropshire donnent une proportion de 7 et 8 pour 100, autrefois de 10 et 11 pour 100. On comprend qu'en présence de cet état de choses la pensée de placer des enfans dans des familles de paysans soulève en Angleterre la même nature d'objections que si l'on venait proposer en France de les placer dans des villes manufacturières.

Je ne crois donc pas que les deux pays qui font l'objet de cette étude comparative aient à se faire des emprunts utiles dans les

procédés qu'ils emploient pour prévenir le vagabondage en recueillant les enfans qui y seraient infailliblement livrés. Chacun suit la méthode qui convient le mieux à son génie et à ses mœurs. C'est en étudiant dans la seconde partie de ce travail la manière dont la législation anglaise réprime le vagabondage des enfans à sa naissance que nous aurons à recueillir plus d'une utile indication.

II.

La législation anglaise relative aux jeunes délinquans mérite d'autant plus d'être étudiée de près qu'elle ne laisse pas de donner lieu à des appréciations assez diverses. Dans des publications récentes, cette législation nous a été proposée comme un modèle, et on a fait honneur aux Anglais d'avoir supprimé la prison dans le traitement des jeunes délinquans. En Angleterre, au contraire, l'auteur d'un livre intéressant intitulé *Current Coin* (Monnaie courante), où quelques-unes des misères sociales de ce beau pays sont vigoureusement mises à nu, reproche à ses concitoyens de continuer à soumettre les enfans à la peine barbare de l'emprisonnement. Le secret de ces contradictions est dans la complexité des dispositions qui règlent le sort des jeunes délinquans, et qui sont rarement envisagées dans leur ensemble. C'est cet ensemble que je voudrais examiner en complétant des indications précises, tirées du texte même des actes législatifs, par quelques appréciations personnelles qu'une visite attentive m'a suggérées.

Trois documens législatifs principaux régissent actuellement la condition des jeunes délinquans en Angleterre. Le premier en date, et le moins connu, est un acte du 22 juillet 1847, désigné dans la pratique sous le nom de *juvenile offenders act*. Pour bien comprendre la portée de cet acte, il faut se rappeler que d'après la procédure criminelle anglaise les infractions (*offences*) sont de deux natures : celles qui donnent lieu à une instruction (*indictable offences*), dont la poursuite a lieu devant les assises, et celles qui sont jugées sommairement (*summarily convicted*) par deux juges de paix au moins siégeant en petites sessions (*petty sessions*), ou par un magistrat salarié (*stipendiary magistrate*) qui, dans certains districts (généralement les grandes villes), est investi de pouvoirs équivalens à ceux des juges de paix. Au nombre des *indictable offences* figure en principe le vol simple, *larceny*, c'est-à dire une des infractions dont les enfans se rendent le plus fréquemment coupables. On était donc obligé de les traduire devant les sessions trimestrielles des assises, ce qui entraînait, pour des infractions souvent insignifiantes, des longueurs et des complications de procédure. Depuis

l'acte de 1847, ces enfans, s'ils ont apparemment moins de quatorze ans, peuvent être traduits devant la juridiction sommaire et condamnés à l'amende, à un emprisonnement n'excédant pas trois mois avec ou sans travail pénal (*hard labour*), et, s'il s'agit d'un garçon, à la peine du fouet. Les juges de paix ou le magistrat peuvent en outre, s'ils estiment que cela est dans l'intérêt de l'enfant, ne prononcer contre lui aucune condamnation et le mettre en liberté après avoir obtenu caution qu'il se conduira mieux à l'avenir, ou même sans caution.

Bien que cet acte ait introduit dans la procédure suivie contre les jeunes délinquans un progrès considérable, on voit qu'il n'est pas exact de dire que les Anglais aient renoncé à faire usage de la prison pour réprimer les infractions commises par des enfans. Il ne faut pas croire en effet que les dispositions de cet acte restent à l'état de lettre morte. En 1876, mille huit cent quatre-vingt-trois enfans ont été condamnés à l'emprisonnement, et mille soixante-dix-huit à la peine du fouet, qui quelquefois s'ajoute à celle de l'emprisonnement. Je me suis fait montrer, dans une prison anglaise, les verges qui servent à fouetter les enfans: ce sont des verges en bouleau qui n'ont rien de commun avec le fameux *chat à neuf queues* dont l'application de plus en plus rare constitue pour les adultes un châtiment fort redouté. Mais on voit que les Anglais sont loin dans leur traitement des jeunes délinquans d'avoir renoncé à tout moyen de correction, et qu'ils conservent encore celui-là même dont l'emploi peut soulever le plus d'objections. Ne leur faisons donc pas honneur d'une réforme peut-être impossible, mais qu'ils n'ont pas même essayé de réaliser.

L'acte de 1847 ne touchait qu'à la procédure et ne modifiait point le système pénal. Les mineurs condamnés en vertu de cet acte continuaient à être communément détenus dans les mêmes prisons que les adultes, plus ou moins exactement tenus à l'écart dans des quartiers séparés appelés *écoles de prison*. Il n'y avait dans toute l'Angleterre qu'une école proprement dite pour les jeunes détenus, celle de Parkhurst dans l'île de Wight, et l'organisation de cette école ne laissait pas que d'être assez vivement critiquée. Ce mode de répression des infractions commises par les jeunes délinquans avait pour conséquence d'incessantes récidives, et les magistrats épuisaient vainement leur pouvoir en les frappant de condamnations répétées à l'emprisonnement ou au fouet, jusqu'à ce qu'ils fussent mûrs pour la transportation. Mais l'inefficacité de cette répression préoccupait vivement l'opinion publique, et en 1852 le parlement ouvrait une de ces vastes et loyales enquêtes qui préparent toujours en Angleterre les grandes réformes. Les commis-

saires de l'enquête attribuèrent dans leurs conclusions le développement de la criminalité chez l'enfance à la mauvaise éducation donnée aux enfans pauvres dans les *workhouses* et à l'insuffisance du système adopté pour punir les jeunes délinquans au point de vue réformateur. Aussi cette enquête n'a-t-elle pas moins contribué à introduire dans les écoles de *workhouse* quelques-unes des améliorations dont j'ai parlé qu'à préparer les bases du célèbre acte de 1854 sur les écoles de réforme. Cet acte est à la législation anglaise ce qu'est à notre législation la loi de 1850 sur les jeunes détenus, et il subsiste encore aujourd'hui dans ses dispositions principales.

Le progrès considérable accompli par l'acte de 1854 a été de permettre aux magistrats qui président les assises ou qui constituent la juridiction sommaire d'envoyer dans des établissemens privés, mais reconnus par le gouvernement (*certified*), les jeunes délinquans qui se seraient rendus coupables d'actes criminels tels que le vol qualifié, le recel, l'incendie, les coups et blessures, etc., pour y être soumis à une éducation correctionnelle de deux ans au moins et de cinq ans au plus. Mais en même temps, et pour bien marquer la gravité du caractère de l'infraction commise, l'acte de 1854 établissait que l'envoi dans une école de réforme devait être précédé d'un emprisonnement qui ne pouvait être moindre de quatorze jours (réduit depuis à dix), et qui dans la pratique s'élève rarement au-dessus de quatre mois. Ici encore la législation anglaise a maintenu la prison, et elle en fait en quelque sorte la condition de l'éducation correctionnelle, qui est destinée à compléter la peine sans la supprimer.

Dans la pensée du législateur, les prescriptions de l'acte de 1854 devaient être appliquées à une catégorie d'enfans supposés particulièrement vicieux d'après la gravité de l'infraction qu'ils auraient commise. Aussi cet acte avait-il l'inconvénient de ne pas étendre les bienfaits de l'éducation correctionnelle à toute une catégorie d'enfans non moins intéressans, celle des enfans vagabonds et mendians qui, il y a un certain nombre d'années, remplissaient en beaucoup plus grand nombre qu'aujourd'hui les rues de Londres et auxquels on a donné le nom générique de *street Arabs* (Arabes des rues). Cette lacune bientôt sentie amena l'adoption successive de plusieurs actes dont le principal est celui de 1866, demeuré, sous le nom d'acte des *écoles industrielles*, la charte constitutionnelle du traitement des enfans vagabonds et des petits criminels. Cet acte ne s'applique pas seulement en effet aux enfans au-dessous de quatorze ans qui vagabondent ou qui mendient soit *réellement*, soit *sous le prétexte de vendre ou d'offrir quelque chose*, mais à ceux âgés moins de douze ans qui ont commis quelque infraction passible de l'emprisonnement sans avoir subi auparavant aucune condamna-

tion. Il s'étend en outre aux enfans qui sont abandonnés et sans tutelle convenable (*without proper guardianship*), à ceux dont les parens sont en prison, ou qui fréquentent la société des voleurs, enfin à ceux qui méconnaissent l'autorité de leurs parens ou tuteurs, ou qui se montrent insoumis dans une école de *workhouse*. L'acte de 1866 reconnaît aux magistrats qui constituent la juridiction sommaire le droit d'ordonner que tous ces enfans seront détenus pendant un temps, dont le magistrat fixe la durée, dans une école industrielle certifiée. On voit que les dispositions de cet acte sont très étendues, et on comprend que mis en pratique avec vigueur, comme il l'a été depuis dix ans, il ait considérablement réduit le nombre des petits vagabonds en Angleterre. Ce qui ajoute encore à l'efficacité de cette législation, c'est la simplicité de la procédure. En effet, aux termes de l'acte de 1866, c'est *toute personne* qui a le droit de conduire devant un magistrat un enfant appartenant à l'une de ces catégories si nombreuses et si indéterminées que je viens d'indiquer. Il est vrai que dans la pratique il est assez rare que ce soit un passant qui se charge de cette mission pénible. Mais pour ne parler que de Londres, où un simple *policeman* a ce pouvoir et en fait usage, plusieurs sociétés se sont formées en outre pour assurer la mise en vigueur de cet acte, et donnent mission à des employés connus sous le nom de bedeaux des enfans (*boys beadles*) de ramasser dans les rues de Londres et de conduire devant le magistrat les enfans vagabonds.

Enfin la stricte exécution de l'acte de 1866 a reçu une impulsion nouvelle par l'intervention des bureaux scolaires (*school boards*) que la loi de 1870 a chargés de veiller au développement de l'enseignement primaire, et par la mise en pratique récente du principe de l'instruction obligatoire qu'a posé la loi de 1876. A Londres en particulier, le *school board* est activement intervenu dans ces dernières années pour traduire devant les onze magistrats de police qui siègent dans le district de la métropole les enfans vagabonds, et pour faire prononcer leur envoi dans les écoles industrielles, entre autres dans celle de Brentwood, dont le *school board* de Londres a provoqué la création. Cette extension donnée aux dispositions de l'acte de 1866 et l'interprétation un peu trop large des mots *without proper guardianship* ont même amené dans ces derniers temps une certaine réaction. On s'est demandé si ce n'était pas un moyen bien énergique d'assurer l'éducation des enfans que de les élever aux frais de l'état, et si, tout en tenant trop peu de compte de l'autorité des parens, on ne tendait pas en même temps à les décharger d'une obligation sacrée. De cette réaction est née la pensée, à laquelle la dernière loi de 1876 sur l'enseignement pri-

maire a donné une sanction, de créer des écoles industrielles, pour le jour seulement (*day industrial schools*), où les enfans seraient bien tenus d'aller par ordre du magistrat, où ils recevraient la nourriture et l'instruction professionnelle, mais d'où ils retourneraient coucher chaque soir chez leurs parens. Quant à l'inconvénient de faire retomber sur l'état des dépenses qui incombent en principe aux parens, la loi y a pourvu par une disposition très sage qui autorise le trésor à poursuivre contre les parens le remboursement des sommes qu'a coûté l'éducation de leur enfant lorsqu'ils sont en état d'y faire face. 18,044 livres 17 shillings sont ainsi rentrés dans les caisses du trésor pendant le courant de l'année 1876, et cette mesure salutaire, qui procure à l'état une économie assez notable, contribue également à mettre obstacle aux spéculations coupables des parens qui pousseraient leurs enfans dans la voie du mal, afin d'être déchargés par l'état des frais de leur éducation.

Ainsi pour les petites infractions la prison et le fouet, pour celles qui supposent chez leurs auteurs une perversité plus grande la prison se combinant avec l'éducation correctionnelle pendant un temps qui ne saurait être moindre de deux ans, enfin pour celles qui indiquent des habitudes mauvaises et des conditions d'existence dangereuses l'éducation correctionnelle pour un temps laissé à la discrétion du juge, tel est l'ensemble du système anglais en ce qui concerne les jeunes délinquans, système très judicieusement combiné, mais qui a cependant ses rigueurs et dont on n'envisage qu'un seul côté lorsqu'on le qualifie de système préventif. Avant de rechercher quels emprunts nous pourrions utilement faire à ce système, pénétrons un peu plus avant dans les détails de sa mise en pratique. Il y a en Angleterre et en Écosse soixante-cinq écoles de réforme, contenant à la date de la dernière statistique 5,615 enfans, et cent quatorze écoles industrielles contenant 12,682 enfans, ce qui fait un total de 18,297 enfans répartis entre cent soixante-dix-neuf établissemens. En France, nous avons 9,053 enfans et cinquante-neuf établissemens. On voit tout de suite la double différence qui sépare les deux pays : d'une part, action beaucoup plus énergique (trop énergique même, commence-t-on à dire) de la loi, puisque pour une population moindre l'effectif des enfans détenus est le double, et, d'autre part, répartition de cet effectif en un nombre proportionnellement beaucoup plus grand d'établissemens, ce qui tend naturellement à diminuer l'effectif de chacun. Il y a peu d'écoles de réforme et d'écoles industrielles où le nombre des jeunes détenus dépasse deux cents, et ce sont presque toujours des vaisseaux-écoles. La moyenne n'atteint certainement pas cent,

et il est impossible qu'avec un personnel plus restreint l'éducation ne soit pas plus soignée. Ce qui rend plus remarquable encore ce grand développement des établissemens consacrés aux jeunes détenus, c'est que ce sont tous des établissemens fondés par la charité privée. L'état leur paie à la vérité, par tête d'enfant, une somme qui était autrefois de 5 shillings par semaine et qui a été récemment abaissée à 2 shillings. Mais cette allocation forme à peine la moitié de leurs ressources: le reste leur arrive sous forme de souscriptions permanentes que leur assurent de hauts patronages, de legs, d'allocations des autorités paroissiales, ce qui montre bien que l'œuvre des écoles de réforme et des écoles industrielles est en Angleterre une œuvre nationale à laquelle chacun apporte son obole. C'est peut-être cet intérêt qui fait aujourd'hui un peu défaut chez nous, et qui, s'il se réveillait, permettrait d'accomplir bien des réformes, sans même avoir recours à l'intervention du législateur.

Les écoles de réforme et les écoles industrielles diffèrent assez sensiblement par la nature de la population qu'elles reçoivent, et à un œil un peu exercé cette différence se lit au premier regard sur les physionomies. Ce n'est que dans les écoles de réforme qu'on rencontre ces enfans à la physionomie sournoise et concentrée où le vice a déjà imprimé sa flétrissure, et que dans nos colonies de jeunes détenus on voit avec inquiétude mélangés avec des enfans dont l'aspect n'est pas sensiblement différent de celui des élèves d'une école primaire. Mais dans l'aspect extérieur rien ne distingue l'école de réforme de l'école industrielle. Aux unes et aux autres, on s'efforce de conserver l'apparence d'une grande école publique, voire même d'une habitation particulière. Il y a dans une rue de Londres, voisine d'Hyde-Park, telle école industrielle qu'aucun signe extérieur, sauf une petite plaque en cuivre fixée sur la porte, ne distingue de l'uniformité monotone des maisons environnantes et l'une des écoles de réforme pour les jeunes filles qui donne les meilleurs résultats est située à Hampstead, dans une villa à la porte de laquelle j'ai hésité quelque temps à sonner craignant de commettre une erreur qui serait prise en mauvaise part. Il n'y a point non plus de différence sensible entre les procédés d'éducation des écoles de réforme et ceux des écoles industrielles. Dans les unes comme dans les autres, on donne aux enfans, soit une éducation industrielle proprement dite, soit une éducation agricole. L'école prend alors souvent le nom de *farm*. Il y a trois écoles de réforme, et quatre écoles industrielles qui sont des vaisseaux-écoles pour la marine. Mais ici se retrouve la différence entre les deux natures d'établissemens, les élèves des écoles industrielles

étant admis à contracter un engagement dans la marine royale, tandis que les élèves des écoles de réforme en sont exclus, à raison de la tache que leur condamnation à l'emprisonnement a imprimée sur eux.

De toutes les écoles de réforme la plus ancienne, car sa création avait précédé l'acte de 1854, et la plus connue, est celle de *Red Hill*, souvent désignée sous le nom de *Philanthropic Society farm school*. Cette ferme-école a été en grande partie fondée en imitation de celle de Mettray, et on a fait à M. Demetz l'honneur mérité de l'inviter à en poser la première pierre. Le système suivi est celui de la division des enfans par familles, en cinq maisons différentes, sous la surveillance générale d'un chapelain, qui est aussi le directeur : c'est dire que la discipline y est surtout maintenue par l'influence morale et religieuse. Les enfans y sont employés en grande majorité aux travaux des champs, dans une contrée fertile et riante. Cependant cette éducation agricole est complétée par l'enseignement des métiers qui sont communément en usage dans les campagnes : charpentiers, forgerons, boulangers. La Société philanthropique destine surtout ses élèves à la vie rurale ou à l'émigration, et elle obtient ainsi des résultats satisfaisans. Sur deux cent vingt-deux enfans libérés pendant les trois dernières années vingt-six seulement sont tombés en récidive, soit environ 11 pour 100. La moyenne en France est de 14 pour 100. Toutefois, puisqu'on a rapproché Red Hill de Mettray, il faut faire observer que sur quatre cent douze enfans libérés dans ces trois dernières années, Mettray n'a eu que dix-huit récidives, soit une proportion près de trois fois moindre.

La ferme-école de Red Hill contient environ trois cents enfans. Plus nombreuse encore, et à ce point de vue tout à fait exceptionnelle, est l'école industrielle de Feltham qui en contient plus de huit cents. Cette école est spéciale pour les enfans du comté de Middlesex, c'est-à-dire d'une partie de Londres et des environs. A Feltham, je me suis trouvé en présence d'une discipline toute militaire, sous la direction active et intelligente d'un ancien capitaine de l'armée. Les exercices du corps, nécessaires pour fortifier le tempérament appauvri des enfans de Londres, tiennent une grande place dans cette éducation, et je suis arrivé quelques jours trop tard pour assister aux *athletic sports*, publiquement exécutés par les élèves de l'école, dont on m'a du moins remis le programme fort détaillé. Les enfans de l'école de Feltham sont préparés à toutes les professions, l'agriculture, la cordonnerie, la musique militaire, la marine même, grâce à l'installation sur terre ferme de la coque d'un vaisseau-école dont on est surpris d'apercevoir au loin la mâture au

milieu des champs. Cette école de Feltham est au reste un petit monde qui se suffit à lui-même: l'école n'a pas seulement sa chapelle, elle a aussi son cimetière où sont couchés côte à côte, sous des tombes de gazon sans épitaphes et sans croix, les petits êtres qui sont venus y trouver le terme prématuré d'une existence de privations et de misère. Je remarquai dans ma visite qu'une de ces tombes sans nom était surmontée de deux gros coquillages; je demandai l'explication de ce singulier ornement, et il me fut répondu que la mère de l'enfant avait envoyé tout récemment ces coquillages de Londres en demandant expressément qu'ils fussent placés sur sa tombe, touchant et dernier emblème de tendresse, de regret et peut-être de remords.

L'école de Feltham n'a donné en trois ans qu'un chiffre de 8 pour 100 de récidives, et c'est là un résultat assurément satisfaisant, si l'on considère que cette éducation s'applique à des enfans de Londres, qu'on est obligé de disputer au lendemain de leur libération à l'influence déplorable de leur famille. Mais ce n'est point en consultant la statistique de quelques établissemens bien tenus qu'on peut se faire une idée exacte du résultat général de l'éducation donnée dans les écoles de réforme et dans les écoles industrielles. Il faut considérer ces résultats dans leur ensemble et au point de vue de leur influence sur la criminalité générale. Cette éducation se termine, d'après la loi, à seize ans, parfois même avant, si les enfans sont mis en liberté provisoire, et c'est là un terme qui peut paraître bien rapproché. Quatre mille soixante-quatorze enfans, garçons et filles, ont été ainsi libérés dans la dernière année statistique, tant des écoles industrielles que des écoles de réforme. Sur ce nombre, cinq cent quatre-vingt-dix sont entrés dans la marine, soixante-huit dans l'armée, comme musiciens, cent cinquante-quatre ont émigré, dix-huit cent vingt-trois ont été placés, les autres sont retournés dans leur famille. En Angleterre comme en France, c'est avec la famille qu'est la grande lutte, et des statistiques particulières tenues avec soin par quelques établissemens montrent que ce sont presque toujours les enfans réclamés par leurs parens qui succombent. Pour suppléer au défaut du casier judiciaire qui seul pourrait donner des renseignemens certains, voici comment on procède. Chaque établissement est tenu pendant trois ans de fournir aux inspecteurs des renseignemens sur chacun des enfans libérés de cet établissement. A cet effet un livre est tenu généralement par le chapelain, appelé : *book of discharge*; sur ce livre, établi par ordre alphabétique, une sorte de compte moral est ouvert à chaque enfant; le motif de sa condamnation, ses antécédens, ceux de sa famille, sa conduite pendant son séjour à l'école, tout y est inscrit; puis

viennent après sa libération tous les renseignemens qu'on reçoit et qu'on sollicite soit de lui-même, soit de ceux qui l'emploient. Si ces renseignemens font défaut, mention est faite de la cause présumée de la disparition avec la date des dernières nouvelles. Toutes les lettres qu'on reçoit du jeune libéré y sont soigneusement classées, de sorte que, si ce livre n'a comme document statistique qu'une valeur relative, il en a une grande au point de vue moral. Il n'y a pas de meilleur moyen d'apprécier la nature et les résultats de l'éducation donnée dans une école, les soins que les enfans ont reçus, l'effet que ces soins ont produit, et je crois qu'il y aurait tout avantage à ce que la tenue de ce livre fût imposée en France aux directeurs des colonies publiques et privées.

Les résultats ainsi obtenus donnent pour les garçons sortis des écoles de réforme une proportion de 72 pour 100 se conduisant bien contre 14 pour 100 tombés en récidive en trois années de libération, et pour les filles une proportion de 74 pour 100 contre 6 pour 100, le reste douteux ou disparu. Pour les écoles industrielles, la proportion est de 79 pour 100 se conduisant bien contre 5 pour 100 tombés en récidive en ce qui concerne les garçons, et de 81 pour 100 contre 3 pour 100 en ce qui concerne les filles, le reste également douteux ou disparu. Ces résultats sont assurément satisfaisans, mais il ne faut pas oublier que l'imperfection des statistiques doit laisser échapper les récidives des enfans qui en assez grand nombre sont portés comme douteux ou disparus. A un autre point de vue qui a son intérêt, ils se décomposent d'une façon assez différente suivant qu'il s'agit des écoles protestantes ou des écoles catholiques. En ce qui concerne les garçons, la supériorité paraît être du côté des écoles protestantes ; mais les écoles catholiques prennent leur revanche lorsqu'il s'agit des filles, surtout dans les écoles industrielles. Les chiffres de la statistique ne me paraissent donc justifier qu'en partie l'impression peu favorable aux écoles catholiques que j'ai recueillie dans la conversation et même dans les rapports des inspecteurs de ces écoles. Je citerai cependant pour son originalité une critique qui m'a été faite et dans laquelle entre peut-être une part de vérité. « Dans les écoles catholiques, me disait-on, on prend trop de soin des enfans, » et, comme je demandais quelques explications, on ajoutait : « On s'attache trop à obtenir l'obéissance par l'affection, sans développer le sentiment de la responsabilité, et quand cette affection vient à faire défaut, l'enfant succombe sans résistance. »

Quant à l'influence des deux lois de 1854 et de 1866 sur la criminalité générale de l'Angleterre, c'est une question beaucoup plus difficile à apprécier. Au premier abord l'influence peut paraître

nulle. La criminalité des adultes a une tendance à croître assez rapidement en Angleterre. En 1877, le chiffre des poursuites a été de 154,276, soit de 40,000 plus élevé qu'en 1866. Mais, ainsi que l'a fait très justement remarquer le lieutenant-colonel Ducane, directeur des prisons anglaises, l'accroissement de la criminalité dans un pays s'explique par beaucoup de raisons, au nombre desquelles figure d'une part une action plus énergique de la police et d'autre part la sévérité croissante des lois. Il n'y a donc pas à conclure de l'accroissement de la criminalité générale à l'inefficacité de la législation préventive de la criminalité chez l'enfance, et il est au contraire à remarquer que dans les prisons d'adultes le nombre des détenus âgés de moins de vingt-cinq ans n'est aujourd'hui que d'un quart, tandis qu'il était d'un tiers autrefois, ce qui suppose, au point de vue criminel, une amélioration dans les générations nouvelles. De plus le nombre des jeunes délinquans a considérablement diminué. Dans les premières années où l'acte sur les écoles industrielles a commencé à être appliqué, le chiffre annuel des infractions commises par les jeunes délinquans s'est élevé à plus de dix mille; il est aujourd'hui descendu au niveau de sept mille deux cents, et cela malgré l'application de plus en plus énergique de l'acte de 1866 provoquée par les *school boards*. Cette diminution ne peut donc s'expliquer que par une véritable diminution de la criminalité chez l'enfance, et il y a là un résultat assez concluant pour vaincre beaucoup d'incrédulité et pour nous déterminer à rechercher quelles sont parmi les dispositions de la législation anglaise celles qu'on pourrait utilement introduire dans la nôtre.

III.

Si l'on veut signaler avec profit dans la législation d'un pays étranger les dispositions qu'on croirait utiles de lui emprunter, il faut prendre son parti de renoncer à celles de ces dispositions qui, bonnes peut-être elles-mêmes, sont en contradiction trop directe avec la législation générale et avec les mœurs de notre propre pays; sans quoi l'on fait une œuvre stérile, car on ne rencontre pas dans l'opinion ce concours et cette adhésion qui sont nécessaires pour mener à bien la plus modeste réforme. C'est ainsi qu'il faudrait se garder, suivant moi, de prétendre introduire dans notre législation ces formules élastiques et vagues qui permettent aux magistrats anglais d'envoyer un grand nombre d'enfans dans les écoles industrielles, comme étant sans tutelle convenable ou fréquentant la compagnie des voleurs. Le législateur s'est toujours piqué en France de joindre dans les lois pénales la précision à la brièveté, et ce serait

œuvre vaine que prétendre à changer les allures de son style. Pas davantage ne serait-il, à mon sens, possible de bouleverser la marche de la procédure criminelle en étendant à une ou plusieurs autorités autres que celle du ministère public le droit de traduire les enfans en justice, ou de transposer l'ordre des juridictions en substituant à la juridiction du tribunal correctionnel celle des juges de paix. Ce serait aller trop directement à l'encontre de nos mœurs judiciaires, et se laisser égarer en même temps par une fausse analogie, les pouvoirs des juges de paix et des magistrats de police en Angleterre étant bien autrement étendus que ceux de ces mêmes magistrats en France. J'indiquerai cependant tout à l'heure comment cette même juridiction du tribunal correctionnel pourrait peut-être statuer sous une forme différente, avec plus de profit et non moins de garantie pour l'enfant. Mais ce n'est là qu'un point de réforme secondaire, et, sans méconnaître ce que la multiplicité des autorités chargées de la poursuite et de la répression des délits commis par l'enfance ajoute d'efficacité à la loi anglaise, je ne crois pas qu'il faille se tourner de ce côté dans des vues d'emprunt et de réforme.

Quelles sont donc les dispositions qu'on pourrait avec succès se proposer de faire passer de la législation anglaise dans la nôtre? C'est la séparation, très judicieuse en théorie, très efficacement réalisée dans la pratique, entre les enfans qui ont déjà donné des preuves d'une perversité précoce et ceux qui se sont seulement montrés enclins aux habitudes mauvaises; c'est la distinction entre l'école de réforme qui correspond à notre colonie correctionnelle sur le plan de laquelle elle-même a été conçue et l'école industrielle dont nous n'avons point en France le pendant. Il s'agirait donc d'introduire chez nous l'école industrielle, et il est facile d'y arriver sans bouleverser notre législation.

La première condition serait de réaliser dans la pratique cette distinction en créant à côté de nos établissemens actuels, dont on conserverait l'organisation, des établissemens nouveaux qui seraient spécialement destinés à recevoir les enfans arrêtés sous prévention de mendicité et de vagabondage. Peut-être y aurait-il lieu d'y recevoir également (et en cela on se rapprocherait encore de la loi anglaise) les enfans arrêtés pour la première fois au-dessous de douze ans, quelle que fût la nature de l'infraction commise par eux (1). Il faudrait avoir soin de conserver à ces écoles la dénomination très heureusement trouvée d'*école industrielle*, et faire de cette dénomination une réalité en y appliquant les enfans d'origine urbaine à

(1) L'administration pénitentiaire a ouvert récemment, pour ces enfans, une colonie dirigée par des sœurs du Bon-Pasteur de Limoges. Mais cette création très utile ne répond pas tout à fait à la même pensée que les écoles industrielles.

des travaux vraiment industriels, et en renonçant à cette chimère de faire à toute force des agriculteurs d'enfans qui sont nés dans les villes et qui sont destinés, suivant toute probabilité, à y retourner. Mais cette réforme ne suffirait pas, si elle n'était complétée par un ensemble de mesures qui pourraient inspirer confiance aux magistrats dans le régime de ces établissemens et obtenir d'eux qu'ils prononcent contre ou plutôt au profit de ces enfans des sentences assez longues pour leur assurer les bienfaits d'une éducation véritable. Si l'on se souvient en effet des chiffres que j'ai donnés dans la première de ces études sur le vagabondage, on doit se rappeler qu'à Paris, par exemple, le mal vient de ce que tous les ans douze ou treize cents enfans arrêtés par la police en flagrant délit de vagabondage ou de mendicité sont remis en liberté soit par la police elle-même, soit par les magistrats instructeurs, parce que dans leur pensée la comparution de ces enfans devant le tribunal correctionnel n'aboutirait qu'à un acquittement. D'où vient la répugnance de la magistrature parisienne, lorsqu'elle se trouve en présence d'un délit d'une nature indéterminée comme le vagabondage, à prononcer une sentence qu'en Angleterre au contraire on considère comme essentiellement profitable à l'enfant? Cette répugnance tient en grande partie à l'incertitude absolue où les magistrats sont laissés sur les conséquences de cette sentence et sur le profit plus ou moins grand que l'enfant pourra en retirer. Les enfans de Paris (garçons et filles) ne sont pas répartis aujourd'hui dans moins de quarante-quatre établissemens différens situés dans toutes les régions de la France, au nord, à l'est, à l'ouest, en un mot partout. Quelques-uns de ces établissemens, comme Mettray, Citeaux, le Val-d'Yevre, comptent parmi nos meilleurs; d'autres méritent une beaucoup moins grande confiance. Dans lequel de ces établissemens l'enfant sur le sort duquel les magistrats prononcent sera-t-il envoyé? Ils l'ignorent. Quelle sorte d'éducation morale et professionnelle lui sera donnée, ils n'en savent rien, et je suis persuadé que cette ignorance trop complète entretient leur méfiance et contribue à paralyser leur action. En Angleterre, c'est le magistrat lui-même qui désigne l'école où l'enfant sera envoyé : école toujours située dans un rayon assez rapproché, et dont par conséquent le régime lui est parfaitement connu. Je ne proposerai assurément pas un aussi grave empiètement du pouvoir judiciaire sur le pouvoir exécutif; mais je suis persuadé que, si les magistrats du tribunal de la Seine connaissaient l'existence à Paris même ou dans le voisinage immédiat d'une véritable école industrielle, organisée par exemple sur le modèle de l'école d'apprentissage de la Villette ou de l'internat de Saint-Nicolas, où l'on donnerait aux petits Parisiens l'éducation qui leur convient, ces magistrats prendraient confiance dans le ré-

gime d'une école souvent visitée par eux et y enverraient en grand nombre les petits vagabonds qu'on n'hésiterait plus alors à traduire devant leur juridiction.

Des écoles analogues pourraient ensuite être ouvertes à l'intérieur ou dans le voisinage des grandes villes où le vagabondage des enfans a pris certains développemens, villes de commerce ou de plaisir, car dans les villes manufacturières (le fait est à remarquer) le travail dans les fabriques, auquel les enfans ne sont appliqués que de trop bonne heure, a au moins l'avantage de les préserver du vagabondage. Quant aux enfans, en beaucoup plus petit nombre, qui vagabondent dans les campagnes, pour ne pas les envoyer à la colonie correctionnelle, on pourrait les confier à des établissemens de charité *certifiés*, qui consentiraient à les recevoir et à les élever en commun avec des enfans orphelins ou abandonnés. Ce système, déjà mis en pratique en France pour les jeunes filles, a donné d'excellens résultats en Belgique dans les deux magnifiques établissemens de Ruysselède pour les garçons et de Beernem pour les filles. Si l'administration pénitentiaire prenait le parti d'en généraliser l'application, elle obtiendrait l'avantage de diminuer encore le nombre des enfans envoyés dans les colonies correctionnelles, où le séjour (dût-on même donner à ces colonies le nom mieux choisi d'écoles de réforme) imprimera toujours, quoi qu'on fasse, à l'enfant une certaine flétrissure. Mais je ne crois pas qu'il soit possible d'aller aussi loin que certaines personnes le proposent et d'enlever à l'administration pénitentiaire la surveillance des établissemens de jeunes détenus pour la transférer à l'assistance publique. Une très forte objection s'élève contre ce transfert : c'est que l'assistance publique n'est pas une administration unique exerçant son action sur toute l'étendue du territoire, mais une administration départementale, ici fortement organisée comme à Paris, là représentée par un simple commis dans un bureau de préfecture, et n'ayant d'ailleurs ni qualité ni compétence pour exercer cette attribution de la puissance publique qui consiste à surveiller l'exécution des sentences de la justice. C'est là encore un de ces projets un peu chimériques que l'excellente intention de ses auteurs ne parviendra jamais à mettre en pratique.

Peut-être enfin y aurait-il lieu d'introduire dans la procédure suivie contre les jeunes délinquans une réforme plus délicate dont le principe a été soutenu devant le conseil supérieur des prisons par le directeur habile et dévoué de l'administration pénitentiaire et par un magistrat qui occupe aujourd'hui une situation éminente à la cour de cassation. Ce serait de rétablir, pour les jeunes delinquans, en étendant même quelque peu ses pouvoirs, la juridiction de la chambre du conseil, telle qu'elle avait été créée par les arti-

cles 127 et suivans du code d'instruction criminelle. Aux termes de ces articles, c'était à la chambre du conseil, composée d'au moins trois juges et siégeant hors de l'audience publique, qu'appartenait, une fois l'instruction terminée, le droit, aujourd'hui dévolu au juge d'instruction seul, de renvoyer l'inculpé, s'il y avait lieu, devant le tribunal correctionnel. Il y aurait avantage à rétablir pour les jeunes délinquans ce degré de juridiction, en donnant à la chambre du conseil le droit, au cas où elle reconnaîtrait l'absence du discernement, d'ordonner que l'enfant serait néanmoins soumis à l'éducation correctionnelle en vertu de l'article 66 du code pénal. Aucune garantie ne serait ainsi enlevée à l'enfant, puisque jamais une condamnation proprement dite ne pourrait être prononcée contre lui, et que d'ailleurs ce seraient des juges du même ordre et en même nombre que ceux composant le tribunal correctionnel qui seraient appelés à statuer sur son sort. Mais on éviterait ainsi à l'enfant la comparution, toujours flétrissante, à l'audience publique, sur le banc des voleurs, et peut-être les magistrats, mis en contact plus direct avec l'enfant, plus libres de l'interroger et de s'enquérir des conditions de son existence antérieure, rendraient-ils en sa faveur des décisions mieux instruites et mieux méditées.

Quoi qu'il en soit de cette suggestion, une chose est certaine : c'est que toutes les questions qui concernent le sort des jeunes délinquans et en particulier des jeunes vagabonds préoccupent depuis assez longtemps l'opinion publique pour qu'il appartienne aujourd'hui au gouvernement d'en provoquer la solution définitive. Il ne faut pas nous dissimuler qu'après avoir servi de modèle à l'Europe par la création de Mettray et par la loi de 1850, nous nous sommes laissé dépasser depuis quelques années, et que l'Angleterre par la création des écoles industrielles, la Belgique par la judicieuse organisation pratique de ses établissemens, nous offrent certainement des modèles à imiter. Il est temps qu'une initiative résolue nous fasse sortir de cette infériorité. Ce ne sont assurément pas les travaux préparatoires qui manquent. La commission pénitentiaire de la dernière assemblée nationale avait préparé un projet de loi que précédait un très substantiel et vigoureux rapport de M. Voisin. Ce projet a été discuté de nouveau et adopté dans ses dispositions les plus essentielles par le conseil supérieur des prisons. Que le gouvernement saisisse la chambre des députés ou mieux le sénat de l'un ou l'autre de ces projets, complété par quelques dispositions relatives aux écoles industrielles, et, tout en rendant à l'enfance malheureuse ou coupable un service signalé, il aura ouvert à nos législateurs un champ de discussions beaucoup plus fécond que celui où certains réformateurs voudront les forcer peut-être à s'engager.

OTHENIN D'HAUSSONVILLE.

CLAUDE BERNARD

I.

Parler de Claude Bernard est une tâche émouvante et difficile. La mort grandit singulièrement certaines figures, en montrant tout à coup quelle place elles viennent occuper parmi ceux qui sont l'honneur de l'esprit humain. L'œuvre de Claude Bernard est telle qu'elle évoque, dans la pensée de tous, les noms de Harvey et de Lavoisier. Ce physiologiste qui, hier encore, travaillait pour nous et devant nous, compte parmi ces grands de la science, parmi ces révélateurs puissans dont l'œuvre souveraine transforme les connaissances et même la pensée scientifique de leur temps.

L'œuvre de Claude Bernard est immense, et les difficultés sont réelles de ramasser en un seul tableau une si longue suite de travaux de premier ordre. Le nom de Harvey se rapporte tout entier à la découverte de la circulation du sang; celui de Lavoisier à la détermination de la production de la chaleur animale par les combustions respiratoires, ou mieux, par les oxydations lentes de toute la matière organisée. Mais le nom de Claude Bernard, peut-on le rattacher à une œuvre unique, si glorieuse soit-elle? Le rattachera-t-on à la découverte si féconde et si inattendue de la glycogénie animale, ou à celle de l'innervation vaso-motrice, qui a transformé la circulation, telle qu'on la comprenait depuis Harvey, ou à ses travaux sur les grandes sécrétions de l'organisme, sur les fermens et les diastases mêlés à ces sécrétions, et dont l'action silencieuse et continue prépare ou effectue le travail fondamental de la vie; ou encore à ses travaux si saisissans d'originalité sur les poisons: ou à ses vues si assurées sur la méthode expérimentale, sur les nécessités du déterminisme pour tous les actes vitaux, sur les certitudes de la physiologie adonnée à la poursuite des conditions phénoménales des fonctions organiques; ou enfin à ses belles recherches de

physiologie générale, dont ses *Leçons sur les phénomènes de la vie communs aux animaux et aux végétaux* sont la dernière et lumineuse expression? Il y a là une si étonnante succession d'œuvres et de découvertes que l'on est comme troublé pour en fournir la mesure, en faire saisir l'ensemble et le lien, pour montrer quel fut l'homme dont l'action créa un tel mouvement de choses et d'idées.

La vie extérieure de Claude Bernard est bien simple et courte à raconter. Secouant la poussière d'une officine de province, Claude Bernard arriva à Paris vers 1834, cherchant la lumière et l'action, mais ignorant sa voie, indécis, rêvant peut-être de succès et d'œuvres littéraires. Il avait écrit, dit-on, dans l'obscure officine qu'il quittait une tragédie bientôt et heureusement oubliée. Conduit par sa destinée, Claude Bernard s'inscrivit comme étudiant à la faculté de médecine. Suivant l'exemple des élèves laborieux, il entra dans la voie des concours, et en 1839 il obtint, sans éclat, ce premier titre envié d'interne des hôpitaux de Paris. Externe, puis interne de Magendie à l'Hôtel-Dieu, ce maître l'attacha comme aide bénévole au laboratoire du Collège de France; il y devint bientôt préparateur attitré du cours de physiologie. Claude Bernard ne céda pas aux séductions de l'observation clinique; il était à mauvaise école sous ce rapport. Non-seulement Magendie n'avait ni le goût, ni le génie de l'observation clinique; il en professait le dédain et affectait de nier tout ce que l'observation médicale avait amassé de faits et d'explications, de conceptions justes et profondes, trop souvent altérées, il est vrai, par l'esprit de système, mais non moins réelles malgré cet alliage d'erreur. Magendie niait la médecine; il ne pouvait en inspirer le culte à son jeune élève. L'interne de l'Hôtel-Dieu s'effaçait ainsi pour faire place au préparateur du cours de physiologie.

Au Collège de France, Claude Bernard apprenait à expérimenter, à manier sûrement la matière vivante, à la faire parler, à écouter ses leçons dites en une langue confuse et tumultueuse pour qui ne sait en pénétrer le sens à travers les émouvans spectacles qu'elle évoque. Ce fut là ce que Claude Bernard dut à Magendie l'art des vivisections, la possession de la technique expérimentale propre à cet art. Cette technique était alors bien pauvre en regard des richesses qu'elle a acquises depuis, et dont une si large part est due au préparateur du cours de Magendie. Telle qu'elle était, c'était le point de départ, et il fallait en posséder la pratique et les secrets. Un laboratoire était en outre nécessaire aux travaux de ce jeune expérimentateur qui tenait en ses mains prédestinées l'avenir de la physiologie; et, à cette époque, où trouver un laboratoire d'expérimentation physiologique, sinon dans ce réduit du Collège de France, tout misérable qu'il fût?

Si Claude Bernard dut à Magendie son éducation expérimentale et la possession de moyens matériels d'étude, il ne lui emprunta pas le culte brut du fait, l'aversion pour les théories à déduire des faits expérimentaux, le dédain pour toute idée générale, pour tout ce qui touchait à une doctrine médicale ou philosophique; il ne lui emprunta pas ce défaut préconçu de réflexion qui faisait que le maître expérimentait comme au hasard, et pour voir en quelque sorte ce qui pourrait jaillir d'inattendu d'une vivisection commencée. Non, Claude Bernard sut toujours ce qu'il voulait faire et voir, quand il soumettait l'animal vivant aux sacrifices exigés par la science; ce qui ne l'empêchait pas de saisir au passage les faits imprévus, et de les juger avec une rapidité et une justesse qui étonnaient ceux qui l'assistaient. L'esprit de réflexion, de méditation persévérante à l'occasion des faits expérimentalement acquis, une sagacité patiente qui ne se lasse pas, qui multiplie les interrogations, qui n'abandonne un sujet, une idée, une théorie, qu'après en avoir étudié tous les aspects, marquèrent le génie de Claude Bernard, et en devinrent les traits dominans. C'est ainsi que la fonction glycogénique du foie, soulevée par lui en 1849, resta l'objet de ses préoccupations constantes; il ne cessa de la fortifier et de l'agrandir par de nouvelles expériences, et, presque à la veille de sa mort, il publiait les *Leçons sur le diabète et la glycogénèse animale* qui donnaient le fruit de cette gestation continue. Quelle différence en cela de Claude Bernard à Magendie! L'un qui pensait sans relâche ses expériences, merveilleusement habile à les multiplier en vue d'un but défini: l'autre qui expérimentait sans pensée et sans but, qui n'établissait aucun lien d'une expérience à l'autre, oubliant la précédente en passant à une nouvelle. Et cependant un élève doit toujours à son maître quelque chose de sa physionomie scientifique. Une part du dédain que Magendie professait pour les vieilles doctrines médicales, pour la science traditionnelle des maladies, s'imprima dans l'esprit de Claude Bernard, et se traduisit par le refus persévérant de reconnaître à la médecine traditionnelle un caractère scientifique, par la qualification d'empirique qu'il lui attribue, par la prétention excessive de n'accepter comme médecine rationnelle que celle qui se fonde ou se fondera sur la physiologie expérimentale.

C'est dans le laboratoire du Collège de France que Claude Bernard prépara ses premiers travaux, ses *Recherches anatomiques et physiologiques sur la corde du tympan*, publiées en 1843, et sa thèse inaugurale soutenue la même année, *du Suc gastrique et de son rôle dans la nutrition*; Claude Bernard demandait ainsi à la physiologie son titre de docteur en médecine. Dans ce même labo-

ratoire, il commença, en 1847, la série des recherches qui devaient prouver que le sucre existe normalement dans le sang, en dehors des actes de la digestion, et indépendamment de la nature de l'alimentation; en 1849, il démontrait que le sucre non-seulement est un des élémens constans du sang, mais encore qu'il est une production même de l'organisme animal. Enfin, en 1853, il publiait son fameux mémoire qui a pour titre : *Nouvelle fonction du foie considéré comme organe producteur de matière sucrée chez l'homme et chez les animaux.* Tout en poursuivant ses études sur la glycogénie animale, il publiait, en 1851, ses premières expériences relatives à *l'influence du grand sympathique sur la sensibilité et la calorification*, expériences qui devaient aboutir à la découverte capitale de l'innervation vaso-motrice.

On le voit, les travaux et les découvertes s'accumulaient; ils valaient à Claude Bernard une renommée précoce. La célébrité, une saine popularité, celle qui ne doit rien qu'à l'éclat des vérités conquises, allaient aplanir tous les obstacles devant lui. Claude Bernard est d'abord nommé suppléant de Magendie au Collège de France; en 1854 on crée pour lui, à la Sorbonne, une chaire de physiologie expérimentale; en 1855, il remplace définitivement Magendie au Collège de France; en 1868, Flourens meurt; Claude Bernard abandonne la chaire de physiologie expérimentale de la Faculté des sciences, pour occuper, au Muséum d'histoire naturelle, la chaire de physiologie générale que Flourens laissait vacante. De la sorte, il embrassait la physiologie tout entière : au Collège de France, la physiologie expérimentale, celle de recherches, de vivisections, d'applications médicales; c'était sa chaire de médecine, comme il l'appelait; au Muséum, la physiologie générale, les considérations élevées sur les caractères primordiaux de la vie, la discussion des problèmes fondamentaux que soulève la vie sous ses formes diverses, et dans toute la série animale et végétale. Ces questions souveraines n'étaient pas celles qui le préoccupaient le moins, surtout dans la dernière moitié de sa carrière.

Ce n'était pas seulement au Muséum d'histoire naturelle que la succession de Flourens était dévolue à Claude Bernard. L'Académie française la lui attribuait de son côté, et appelait à elle cet explorateur pénétrant du monde de la vie, qui, en outre de ses publications didactiques et de pure science expérimentale, donnait à cette *Revue* des études d'une forme saisissante et d'une pensée profonde. Qui ne se rappelle les études sur *la Physiologie du cœur*; sur *les Fonctions du cerveau*; sur *le Curare*; *le Problème de la physiologie générale*; l'étude sur *le Progrès dans les sciences physiologiques?* Le savant, le grand expérimentateur parlait là pour

tous ceux qui s'intéressent aux choses de l'esprit et de la science: il montrait à tous que la physiologie ne consiste pas tout entière en des tortures imposées à l'animal vivant, mais qu'à travers ces douleurs nécessaires et qu'elle s'attache de plus en plus à adoucir et à supprimer, elle sait pénétrer les mystères de la vie, ceux du moins qui sont accessibles et ne se dérobent pas dans les dernières extrémités des choses. Il faisait toucher à tous l'harmonie et l'enchaînement des grandes fonctions organiques: il montrait comment on les décompose et analyse; il faisait sentir la puissance d'investigation dont est armée la science moderne. Ainsi parvenait-il à éclairer ceux qui, étrangers à la science, n'ont sur toutes les choses de la vie animale que des notions confuses; il les intéressait à cette science inconnue, à ses progrès, communiquait à tous la foi qui l'animait, tout en gardant lui-même cette allure réservée et modeste, témoignage de toute vraie science.

L'existence de Claude Bernard s'est écoulée dans un calme apparent, cachée aux yeux de la foule, laborieuse, mais sans affectation, ni fausse rigueur. Les souffrances morales et physiques l'ont certainement traversée; les influences malsaines du laboratoire l'ont, à un moment, sérieusement compromise; rien n'a pu en altérer la direction et l'admirable unité. Elle n'a jamais dévié, et s'est toute renfermée dans les travaux qui la remplissaient, dans les charges de son double enseignement, dans l'autorité qui le suivait partout, à l'Académie des sciences comme à l'Académie française; autorité douce, qu'il ne recherchait pas, qu'il semblait fuir plutôt, mais qui lui arrivait du consentement de tous, et qui donnait tant de poids à sa parole et à ses conseils. Sa sincérité était absolue; quel grand savant peut n'être pas sincère? Aimer la science n'est-ce pas aimer la vérité? Cependant confesser celle-ci toujours et en toute simplicité n'est pas un don commun, et témoigne, même en science, de la beauté de l'âme.

La vie de Claude Bernard est donc toute en ses œuvres, toute dans l'évolution de son esprit chercheur et créateur, qui voulait toujours voir plus loin et plus haut. Que la vie d'un savant est ainsi belle dans son austère simplicité! Elle ne connaît d'autres événemens que ceux qui proviennent du monde intérieur, du travail accompli, de la direction de la pensée, de la vue nouvelle des choses; mais combien elle est féconde et bienfaisante, en regard de la pauvreté réelle de tant d'autres vies dépensées dans les agitations extérieures, dans les honneurs mêmes que procurent ces agitations, heureusement dirigées!

II.

Entre toutes les découvertes dues au génie de Claude Bernard, celle de la glycogénie hépatique est certainement la plus éclatante. Rien ne la faisait présumer. La circulation du sang avait trouvé ses précurseurs jusque dans l'antiquité, et Galien en soupçonnait quelques élémens ; dès l'époque de la renaissance, quelques anatomistes l'avaient obscurément pressentie. Pour la glycogénie hépatique, rien de pareil : le fait n'était pas seulement nouveau et étrange ; il allait contre les enseignemens reçus. Il était accrédité que le sucre comme l'amidon étaient produits exclusifs du règne végétal, et, en dehors du sucre, introduit par l'alimentation, on n'imaginait pas qu'un organisme animal eût besoin d'en fabriquer pour que la vie se maintînt en lui. Ce fut là pourtant ce que Claude Bernard démontra; et, au cours de sa démonstration, ce ne fut pas seulement l'existence d'une fonction inconnue du foie qu'il dévoila, ce fut l'une des conditions de la nutrition intime de nos tissus, l'une des conditions de la vie elle-même qu'il fit connaître. Je ne sais rien de plus attachant, dans l'histoire des sciences, que les phases, que la série de faits et d'idées, d'expériences successives, et dont les résultats étaient souvent pressentis et comme devinés, par lesquelles la découverte de la glycogénie animale a passé. Comme Claude Bernard éclaire ce fait de la fabrication du sucre dans le foie, comme il en suit les origines et les aboutissans, comme il en recherche et trouve les conditions ! Il ne l'abandonne que lorsqu'il l'a entouré de toutes les lumières que la science met en ses mains; si bien que la découverte est parfaite, qu'il n'y a, pour ainsi dire, plus rien à lui ajouter. C'est la marque des grands inventeurs; ils achèvent, des fondemens jusqu'au faîte, le monument qu'ils élèvent; ainsi fit Harvey pour la circulation du sang, ainsi Laennec pour l'auscultation de la poitrine, ainsi Claude Bernard pour la glycogénie hépatique.

Il ne nous est pas permis d'exposer ici tout un résumé de la glycogénie animale; quelques traits saillans peuvent cependant être détachés du tableau, et feront valoir la grandeur de l'œuvre.

A la suite de recherches sur la digestion et l'élimination des matières sucrées, Claude Bernard fut conduit à rechercher si le sang contient normalement du sucre. Il découvrit de la sorte la glycémie physiologique, c'est-à-dire la présence normale du sucre dans le sang. Or il y a deux sangs : le sang artériel qui va aux organes et les nourrit ; le sang veineux qui revient des organes, et qui, ayant servi à leur nutrition, est appauvri dans certains élémens, et charrie tous les déchets de l'incessante désassimilation des tissus. Le sucre

est-il en même quantité dans le sang artériel et dans le sang veineux? Sert-il à l'entretien des tissus, ou est-il un produit de désassimilation, ou traverse-t-il indifférent les organes et les tissus, se retrouvant identique à l'entrée comme à la sortie? Claude Bernard résout cette question fondamentale : le sang artériel est notablement plus riche en sucre que le sang veineux de la périphérie. Le sang s'appauvrit en sucre en traversant les membres et la tête dans les capillaires. Les organes dépouillent donc, plus ou moins, de sucre, le sang artériel; et le sang contenu dans les grandes veines de la périphérie témoigne de cette perte.

Mais il n'en est pas ainsi sur tous les points du système veineux : revenu au cœur droit, le sang veineux a recouvré sa richesse en sucre, et il en contient une quantité égale, et même supérieure, à celle que contenait le sang artériel. Le sang veineux a donc trouvé, pendant son retour de la périphérie au cœur, une source où il s'est chargé de sucre. Cette source, quelle peut-elle être, sinon le foie? L'analyse le prouve : tandis que dans tous les tissus, dans toutes les glandes, le sang veineux qui sort est plus pauvre en sucre que le sang qui entre, dans la glande hépatique seule on trouve le contraire; il y a plus de sucre dans les vaisseaux efférens que dans les vaisseaux afférens. Le foie restitue donc le sucre au sang dépouillé au contact des tissus. D'ailleurs Claude Bernard constate cet autre fait très important, c'est que le sucre du sang ne disparaît pas seulement dans le travail caché de la nutrition; il se détruit aussi plus ou moins rapidement dans le sang, en dehors même de tout acte nutritif. Il faut donc qu'il y ait une source physiologique de sucre qui incessamment le verse dans le torrent circulatoire, pour en fournir la dose presque invariable que le sang artériel doit contenir.

C'est si bien le foie qui fabrique le sucre, et c'est si peu le sang qui l'apporte tout fabriqué au foie, que le foie dépouillé de tout le sang qu'il contient, et par conséquent de tout le sucre que le sang peut contenir, continue à fabriquer du sucre; il suffit de lui laisser le temps nécessaire à cet effet. C'est là ce que prouve Claude Bernard avec sa célèbre expérience du *lavage du foie*. Cette glande a tout perdu par le courant d'eau que l'on fait passer à travers ses vaisseaux; ceux-ci sont vides de sang, il n'y a plus trace de sucre dans le tissu de la glande. Quelques heures après, livrée à elle-même, la glande a refait du sucre, et l'analyse le décèle aisément.

Le sucre du sang vient donc du foie; il ne provient pas directement d'une alimentation chargée de principes sucrés, ou de principes facilement transformés en sucre, comme les féculens. L'origine alimentaire du sucre du sang avait été invoquée; Claude Bernard y avait répondu en nourrissant exclusivement des animaux

avec de la viande crue ou bouillie. Après plusieurs jours de cette alimentation dépourvue de tout principe sucré, il avait constaté que le sucre du sang artériel avait à peine varié de quantité; le foie de l'animal en fournissait pareillement. Une alimentation fortement sucrée augmente, il est vrai, mais faiblement, le sucre normal du sang. Cet excès ne prouve pas que la quantité normale du sucre vienne de cette alimentation, car l'alimentation absolument contraire la modifie à peine. Et à cette preuve, Claude Bernard ajoute celle que lui fournissent les larves des mouches, dont les œufs déposés sur la viande crue s'y développent, s'y nourrissent, et, transformés en larves, se montrent riches en sucre. Ce sucre d'où vient-il? Non de l'alimentation, mais de l'organisme de la larve qui possède la fonction glycogénique, non plus limitée à un organe spécial, le foie, comme dans les animaux supérieurs, mais à l'état diffus, comme le sont tant de fonctions chez les animaux inférieurs.

Arrivé à ce point, et enrichi d'une foule de connaissances de détail que nous ne pouvons rappeler, Claude Bernard se pose cette autre majeure et délicate question : Comment le sucre se produit-il dans le foie? Par quel procédé cet organe exécute-t-il une fabrication non soupçonnée jusqu'ici? Quels sont les élémens qu'il transforme en sucre, et comment s'opère cette transformation? La réponse à ces questions, Claude Bernard arrive à la donner, et ce n'est pas le côté le moins étonnant de sa grande découverte. Après bien des essais, après des recherches conduites avec un esprit de suite et une liberté d'idée admirables, il isole du foie une véritable matière amylacée qu'il appelle le *glycogène*, et il montre que le sucre ne se produit pas directement dans le foie par le dédoublement d'un principe du sang, ou des matières albuminoïdes du sang, mais aux dépens d'une matière préexistante dans le foie, le glycogène.

Claude Bernard sépare ainsi en deux temps la fonction glycogénique : d'abord production de la matière glycogène; secondement transformation de celle-ci en matière sucrée. Cette dernière transformation, comment s'accomplit-elle? A l'aide d'un ferment, comme toutes les transformations de ce genre. La matière glycogène est une matière amylacée; il y a une diastase hépatique qui liquéfie la matière glycogène et la transforme en glycose, comme il y a des fermens diastasiques qui, dans le règne végétal comme dans le règne animal, transforment toutes les matières féculentes, et même le sucre de canne, en sucre de raisin ou glycose. Ni le sucre de canne, ni les substances amylacées ne peuvent être directement assimilées par l'organisme. Cette assimilation n'a jamais lieu qu'après transformation en glycose, au moyen de fermens diastasiques. Il y a dans le pancréas et les glandes salivaires une diastase ou

ferment glycosique qui transforme l'amidon hydraté en glycose; il y a dans le liquide intestinal un ferment saccharosique, appelé par Claude Bernard *ferment inversif* de l'intestin grêle, qui aide surtout à la transformation du sucre alimentaire. Parallèlement à ces fermens, il y a la diastase hépatique qui transforme le glycogène amylacé.

La production de la matière glycogène dans le foie constitue, suivant Claude Bernard, l'acte vital de la fonction glycogénique; la transformation en sucre de la substance glycogène au moyen de la diastase hépatique, c'est l'acte chimique de la fonction. Ces actes sont en quelque sorte inverses, ajoute-t-il : l'un, la production du glycogène, est un phénomène de synthèse ou de création organique; l'autre, la production du sucre, est un phénomène de destruction ou de désorganisation. Ces deux caractères opposés se rencontrent dans tous les actes de la vie quels qu'ils soient : la création organique c'est la vie elle-même; la désorganisation, c'est la mort incessante et cachée qui accompagne toute vie.

Ainsi s'expliquent ces faits étranges de la production du sucre après la mort, dans un foie détaché de l'organisme, ou dans un foie soumis à un lavage intérieur. La transformation de la matière glycogène en glycose est un acte purement chimique; pourquoi ne s'opérerait-il pas après la mort, comme pendant la vie? C'est la formation de la matière glycogène que la vie accomplit et que la mort interrompt. Tant qu'une portion de cette matière formée pendant la vie et par la vie subsiste, elle peut se transformer et devenir glycose. On enlève tout le glycose du foie; mais la matière glycogène et le ferment diastasique y subsistent; peu après, une portion de cette matière subit l'action du ferment, et le sucre reparaît; et ainsi de suite, jusqu'à épuisement complet de la matière glycogène.

La découverte du glycogène animal a modifié complètement les idées reçues sur la production des matières amylacées. Jusqu'alors on croyait ces matières caractéristiques du règne végétal; Claude Bernard vient et montre qu'elles appartiennent aussi au règne animal. Ainsi s'efface cette séparation entre les conditions nutritives propres aux deux règnes; ceux-ci se nourrissent des mêmes élémens. Claude Bernard, poursuivant l'étude des phénomènes communs aux animaux et aux végétaux, effacera plus tard bien d'autres différences et montrera l'identité des caractères essentiels de la vie sous ses deux grandes formes, celle du végétal et celle de l'animal. Les plus hautes questions de physiologie générale se rattachent ainsi à la glycogénie animale.

A quoi servent le glycogène, et le sucre qui en provient? A la nutrition de l'animal, sans aucun doute. Les phénomènes de nutrition, et par conséquent ceux de la vie, sont impossibles sans formation

de glycogène et de sucre dans le foie. Voilà qui est certain; la fonction glycogénique ne peut s'éteindre sans amener la mort. N'est-ce pas une glorieuse et unique fortune que d'avoir découvert pas à pas une fonction fondamentale de la vie! Quel physiologiste a su pénétrer dans la nature un secret plus profondément caché, et plus plein de révélations!

Cependant, comment le sucre agit-il dans la nutrition; quel est son rôle dans cette succession d'actes mystérieux par lesquels se constitue la matière vivante? Ici la réponse est moins précise, et en existe-t-il une seule précise sur cet ensemble d'opérations qui sont la vie elle-même? On peut croire que le sucre sert à la formation de tous les tissus vivans. On le rencontre chez les végétaux évidemment adapté à leur nutrition, servant aux germinations rapides, à tous les accroissemens cellulaires de la jeune plante; il semble posséder une action identique chez les animaux. L'étude si ingénieuse de la glycogénie chez le fœtus, que Claude Bernard a ajoutée à ses études sur la glycogénie hépatique, ne vient-elle pas confirmer l'intervention nécessaire du sucre dans la formation des tissus? Aux premiers temps de la vie fœtale, alors que le foie manque ou est rudimentaire, et que néanmoins l'activité formatrice est intense, la substance glycogène ne manque pas; elle est diffuse dans tous les tissus de l'embryon. Chez le fœtus, comme chez les animaux inférieurs, la division du travail est incomplète, et la fonction glycogénique s'opère au sein de tous les tissus. Dans les tissus du fœtus du veau, Claude Bernard constate la fermentation lactique; c'est pour lui un témoignage de la présence du sucre; il arrête cette fermentation lactique par une basse température, et il retrouve le sucre dans les muscles et dans les poumons. Plus tard, à mesure que le fœtus se développe, une première concentration de la fonction glycogénique s'opère, et elle se fait dans le placenta; plus tard enfin, lorsque l'organisme naissant se complète, elle se localise définitivement dans le foie. Telles sont les étapes de l'établissement de la fonction glycogénique. Cette marche de la fonction, son apparition diffuse, sa généralisation aux premiers temps de l'être, ne témoignent-elles pas de son intervention dans les opérations premières de la vie; et ces opérations quelles sont-elles, sinon toute la genèse organique, les multiplications cellulaires, les bourgeonnemens des tissus, toute la vie nutritive?

Dans toute fonction, surtout dans toute fonction centralisée, à appareil propre et limité, le système nerveux intervient pour régler la fonction, pour l'activer ou la modérer à un moment donné, pour l'harmoniser avec les autres ensembles fonctionnels. Quels sont les rapports de la fonction glycogénique avec le système nerveux? La fabrication du glycogène, sa transformation en glycose,

échappent-elles à l'action nerveuse, et s'opèrent-elles par de simples et invariables actions de présence dans les profondeurs du tissu hépatique et des humeurs qui le baignent? A ces questions Claude Bernard répond par une expérience qui souleva, quand elle fut confirmée par tous les expérimentateurs, une unanime admiration. Il piqua sur un point, vers les origines du nerf pneumo-gastrique, le plancher du quatrième ventricule, et par cette piqûre il rendait les animaux diabétiques; un excès de sucre se produisait, chargeait le sang, et passait par les urines. Mais ce qui n'est pas moins admirable que l'expérience, c'est l'interprétation qu'il en fournit, à l'encontre de la pensée première qu'il avait. Claude Bernard avait déjà, et dans d'autres recherches, augmenté la sécrétion salivaire et le larmoiement en excitant les origines de la cinquième paire nerveuse, en piquant ce nerf à son émergence cérébrale. Il pensait, en piquant le plancher du quatrième ventricule, exciter de même les origines du pneumo-gastrique qui innerve le foie et provoquer ainsi la sécrétion d'un excès de sucre. Il n'en était rien cependant. La section du pneumo-gastrique ne faisait pas cesser le diabète provoqué par la piqûre; l'électrisation périphérique du nerf coupé ne modifiait aucunement la glycogénèse; au contraire, en galvanisant le bout central, on constatait une production exagérée de sucre. L'excitation nerveuse se faisait donc par action réflexe sur la moelle épinière, et de la moelle elle passait au foie par la seule voie ouverte, celle des pneumo-gastriques étant mise de côté, à savoir par le grand et le petit splanchniques, branches du sympathique. Et comment agit cette excitation nerveuse transmise, par cette voie inattendue, au tissu hépatique? Par une suractivité de la circulation hépatique. Si l'on examine l'état des viscères abdominaux chez un animal qui a subi la piqûre du quatrième ventricule, on y voit la circulation considérablement activée. Les cellules hépatiques, foyers de matière glycogène, sont entourées d'une sorte de réseau sanguin; la circulation devient plus active dans ce réseau, l'action sur la matière glycogène est plus énergique, la transformation sucrée plus abondante, et le sucre arrive en excès dans le sang. Il est ensuite éliminé par les urines, ainsi qu'il en est toujours lorsque la quantité du sucre dépasse d'un certain degré la quantité normalement contenue dans le sang.

Claude Bernard a produit d'autres diabètes artificiels que le précédent, entre autres le diabète par l'empoisonnement curarique. Le curare n'était-il pas devenu, entre les mains de Claude Bernard, un agent avec lequel il agissait à volonté sur le système nerveux moteur? Le système des nerfs vaso-moteurs, — et ces simples mots redisent une autre et capitale découverte, — subit l'action curarique; les nerfs vaso-moteurs de la circulation hépatique, paralysés par le

curare, ne modèrent plus et ne règlent plus l'apport du sang; le frein manque à la circulation de l'organe, et celui-ci se trouve dans les mêmes conditions que si le plancher du quatrième ventricule eût été piqué.

Je dois renoncer à aller plus loin dans cette histoire à grands traits de la glycogénie animale. Je renonce à montrer ce que les contradictions (quelle découverte n'a les siennes!) ont provoqué d'efforts chez Claude Bernard, et comment elles ont contribué à l'agrandissement et à l'affermissement de tout ce monde de faits nouveaux. Le tableau que je viens de tracer, quoique bien incomplet, semblera peut-être trop développé, et pourtant, lorsqu'il s'agit d'une telle œuvre, ne faut-il pas essayer d'en faire comprendre l'étendue et la profondeur?

III.

Quand même Claude Bernard n'aurait pas écrit les lois de la glycogénie animale, il demeurerait encore, par ses autres travaux, le chef de la physiologie moderne. On lui doit en effet la découverte de la double innervation vaso-motrice: cela suffirait à le mettre hors de pair. Le génie expérimental du maître éclate ici d'autant plus net et clairvoyant qu'il explore un terrain où d'autres ont passé, et qu'il reprend des expériences vieilles de plus d'un siècle.

Dès 1720 Pourtour du Petit et, depuis lui, plusieurs physiologistes avaient sectionné le cordon cervical du nerf grand sympathique. Qu'avaient-ils observé comme résultat? Le resserrement de la pupille du côté correspondant et quelques autres phénomènes accessoires. Claude Bernard pratique cette même opération: que de choses capitales il sait voir, que ses devanciers, placés en face des mêmes faits, n'avaient pas vues! C'est toute la circulation, c'est la nutrition, c'est même la sensibilité et la vitalité générale de toute la moitié de la tête correspondant au nerf sectionné, qui se trouvent profondément modifiées. Tout ce côté de la face devient plus chaud, plus vasculaire; l'activité circulatoire est accrue au point que la pression du sang a considérablement augmenté non-seulement dans les capillaires, mais encore dans les artères élargies de la région. Avant la section du sympathique, le sang sort par une veine ouverte noir et en bavant; après la section du nerf, le sang sort rutilant et en jets saccadés. La pulsation passe des artères dans les veines, à travers les capillaires dilatés. La température de la région s'élève: dans la saison froide, la température des oreilles du lapin est de 15 degrés; après la section du sympathique, la tempé-

rature de l'oreille du côté opéré s'élève à 25 ou 30 degrés. Chez certains animaux, la sueur suit l'élévation de la température; chez les chevaux, on la voit couler abondamment sur un seul côté de la tête, le côté opéré; par un temps un peu frais, la vapeur d'eau, rejetée par les naseaux avec l'air expiré, se condense plus abondante de ce côté, ou se condense de ce seul côté.

Peut-on expliquer l'accroissement de chaleur des parties auxquelles se distribue le sympathique coupé par la simple augmentation de la masse du sang qui les parcourt, et qui ainsi les réchaufferait plus que de coutume? Claude Bernard estime que c'est là une idée fausse. Suivant lui, la section du sympathique cervical n'a pas uniquement modifié les phénomènes physiques de la circulation; elle a agi indirectement sur les phénomènes chimiques de la nutrition et imprimé plus d'activité à la production de chaleur dont l'oreille est le siège. Claude Bernard en a fourni la preuve en préservant de toute cause de refroidissement la tête de chevaux sur lesquels il sectionnait le nerf. Avant la section du nerf, il ne trouvait pas entre la température du sang veineux et celle du sang artériel une différence bien appréciable; après la section, il voyait du côté opéré la température du sang veineux s'élever quelquefois de 0°,7 à 0°,8 au-dessus de celle du sang artériel. Il y avait donc eu augmentation absolue de la chaleur du sang dans le système capillaire de la partie. Cette augmentation absolue, à quoi la rapporter, sinon à une suractivité locale des échanges nutritifs? Les modifications chimiques subies par le sang en témoignent aussi. Le sang veineux est resté rutilant comme dans le système artériel. Ce changement de coloration prouve que le sang n'a pas subi dans les tissus la transformation qu'il y éprouve normalement. Sa coagulabilité est devenue plus considérable; l'aspect du caillot sanguin change. Les phénomènes de nutrition, d'échange de matière, sont donc modifiés.

La sensibilité de cette région à circulation suractivée est exaltée. Si l'on pince également l'oreille des deux côtés, on voit du côté opéré la douleur se manifester plus prompte et plus vive. Le ton musculaire s'accroît aussi: toutes les ouvertures de la face, palpébrale, pupillaire, nasale, sont rétrécies du côté où a été fait la section. La commissure labiale est ramenée en avant en même temps que tirée en dedans vers le côté sain. Si, après avoir pratiqué la section du sympathique, on fait périr l'animal en l'empoisonnant avec le curare par exemple ou en le sacrifiant par hémorragie, on voit le côté opéré survivre à l'autre; les tissus y conservent plus longtemps leurs propriétés vitales. Ces mêmes parties résistent mieux au froid. Sous l'influence du froid, les vaisseaux de l'oreille saine se contractent et la température s'abaisse; du côté opéré, la tempé-

rature se maintient assez élevée pour offrir sur celle du côté opposé un excès de chaleur de 15 à 20 degrés.

Cette suractivité d'une région vivante doit-elle être considérée comme un accroissement absolu de l'activité fonctionnelle que peut dépenser l'organisme? Non, et Claude Bernard montre que ces phénomènes de suraction sont compensés dans quelque autre partie ou dans toute l'économie par des phénomènes inverses. Il semble, dit-il, que l'organisme ne puisse disposer que d'une dose limitée d'une propriété donnée, et que lorsque cette propriété s'exerce plus activement dans un point, elle doit diminuer dans un autre par une sorte de compensation ou de transformation. Lorsque par suite de la section du sympathique la température d'une oreille s'élève, la température de l'autre oreille s'abaisse. Il en est de même pour la pression du sang, qui, en même temps qu'elle augmente du côté opéré, diminue du côté sain. Observation à grande portée et qui montre à quel point Claude Bernard savait retourner les faits, les mesurer dans tous les sens, et saisir l'équilibre délicat des phénomènes de la vie.

La suraction fonctionnelle qui succède à la section du grand sympathique est un témoignage que l'action de ce nerf est une action modératrice et de frein. Lorsque l'action du nerf est supprimée, il y a un entraînement de toutes les actions vitales de la région. Une action inverse doit provoquer des effets contraires. Si au lieu de détruire le nerf et de supprimer son action, on l'excite, si on le galvanise par son bout périphérique, non-seulement tous les effets de la section s'effacent, mais le tableau opposé se dessine. La vascularisation de ce côté de la face tombe au-dessous de la normale, la circulation faiblit, la température s'abaisse, toutes les ouvertures se relâchent, les yeux perdent toute vivacité et s'enfoncent dans l'orbite, les narines s'immobilisent, les lèvres s'entr'ouvrent inertes, les joues se creusent; la face, en un mot, prend un aspect cadavérique. Telle est la contre-épreuve de la section du sympathique, et elle est aussi éloquente que la section du nerf.

Que prouve cette action reconnue du grand sympathique, et comment agit-elle pour déterminer, soit une suraction vitale lorsqu'elle est supprimée, soit une diminution de la vitalité lorsqu'elle est excitée? Le grand sympathique régit l'innervation vasculaire, et par là il règle la circulation capillaire et tous les phénomènes qui s'y rattachent. Les vaisseaux sont contractiles; cette contractilité est sous la dépendance du grand sympathique. Si ce nerf est excité, les vaisseaux se contractent, la région s'anémie, la température s'abaisse; si le nerf est paralysé, les phénomènes opposés se produisent. Il y a donc une innervation vaso-motrice, et, à considérer l'action propre du grand sympathique, on peut le qualifier de nerf vaso-constric-

teur; Claude Bernard l'appelle aussi nerf frigorifique, en raison de l'abaissement de la température qui suit son action exagérée, et de l'accroissement qui suit la suppression ou la diminution de cette action.

Il semble que voilà dévoilés tous les secrets de l'innervation motrice des vaisseaux, et qu'il ne reste plus qu'à en appliquer les innombrables conséquences à l'interprétation du fonctionnement normal et pathologique de la vie. Il n'en est pas ainsi. Une fameuse expérience sur la glande sous-maxillaire a révélé à Claude Bernard une autre innervation vaso-motrice, qui semble l'opposée de la première. Sans donner ici les détails de cette expérience, je dirai que, en excitant un nerf, la corde du tympan, qui se rend à la glande sous-maxillaire, et qui n'appartient pas au système sympathique, Claude Bernard a déterminé, non pas la constriction de tous les vaisseaux sanguins de la glande, mais une dilatation active de tous ces vaisseaux, une suractivité circulatoire comparable à celle que détermine la section, la paralysie du sympathique. Il y a donc deux ordres de nerfs qui agissent sur les vaisseaux, les uns pour les resserrer, les autres pour les dilater; il y a des nerfs vaso-constricteurs, et des nerfs vaso-dilatateurs. Les premiers, provenant du système sympathique, seraient modérateurs de la circulation et de la température, nerfs frigorifiques; les seconds, excitateurs de la circulation, surtout dans les momens d'activité fonctionnelle de la partie, seraient des nerfs calorifiques. Cette innervation vaso-dilatrice est-elle générale ou limitée à certaines régions? Claude Bernard penchait pour la première opinion, et bien des dilatations vasculaires par action réflexe semblent lui donner raison: mais, générale ou non, cette innervation existe, et son rôle est considérable.

Que de déductions physiologiques et médicales devaient sortir de la connaissance de l'innervation vaso-motrice! Et d'abord la notion désormais complète et scientifique des circulations locales. A la circulation générale ou harveyenne se joignent des circulations locales propres à chaque organe, de sorte que les mouvemens des liquides y sont, jusqu'à un certain point, indépendans de ceux qui s'accomplissent dans les organes voisins. Ces circulations locales ont même leurs dispositions anatomiques propres que Claude Bernard a bien montrées. Il y a, dans les vastes réseaux de la circulation capillaire, des capillaires destinés à servir d'intermédiaires entre les artères et les veines; ce sont des dépendances de la circulation générale. Il y a, en outre, des réseaux spéciaux entés sur ces canaux de la circulation générale, se développant à côté d'eux, communiquant avec eux, mais cependant ne dépendant pas entièrement de la circulation générale, possédant au contraire une certaine indépendance, servant à la nutrition intime des tissus ou au fonction-

nement spécial, souvent intermittent, de la partie ou de l'organe. La contractilité de ces capillaires est mise en jeu par les nerfs vaso-moteurs, et ceux-ci ont des centres distincts et multiples, d'où partent des actions distinctes et multiples, comme le sont les réseaux qu'elles régissent. Il y a donc un cœur central qui gouverne la circulation générale; il y a aussi comme des cœurs périphériques réalisés dans ces réseaux capillaires, organes obscurs des circulations locales, régis par une innervation propre, et qui font que chaque organe, chaque partie peut se vasculariser, se congestionner ou s'anémier, sans que la circulation générale subisse aucun trouble. Ces circulations locales, un célèbre clinicien, Graves, les avait déjà reconnues, et ses *Leçons cliniques* contiennent d'admirables pages à ce sujet; on aurait tort de les oublier; elles montrent ce que peut l'interprétation fidèle de ces expériences que la nature accomplit incessamment sous nos yeux dans l'évolution des maladies. Mais à Claude Bernard reste l'honneur d'avoir fourni la connaissance complète et scientifique de ces circulations, en les rattachant à une innervation spéciale; à cette innervation revient, en définitive, la mise en action des circulations locales, et c'est, par suite, au système nerveux qu'il faut s'adresser pour les exciter ou les refréner.

Ai-je besoin de dire le retentissement qu'obtenaient en pathologie de telles découvertes? Les théories de la fièvre, des inflammations et des hypérémies, s'en trouvèrent comme renouvelées; quelle maladie, par suite, échappait aux interprétations nouvelles? Quelle maladie arrive à se réaliser autrement que par la fièvre, l'inflammation ou l'hypérémie? Les névroses à peine se dérobaient; sauf certains troubles nerveux, presque tous les symptômes morbides reconnaissaient une explication plus ou moins appropriée dans un trouble des nerfs vaso-moteurs. L'entraînement devint général, et ce fut comme une mode d'invoquer à tout propos l'action vaso-motrice. En vain Claude Bernard, qui redoutait plus qu'un autre ces applications faciles et superficielles de la physiologie, essayait-il de réagir contre ces explications abusives et ces invasions d'hypothèses; en vain des médecins, d'une sagesse plus réservée, essayaient-ils de montrer le vide de certaines interprétations que l'observation clinique était loin de confirmer; les jeunes théoriciens écoutaient mal ces avis de l'expérience et n'en invoquaient pas avec une complaisance moins persistante les troubles de l'innervation vasculaire. Ces entraînemens, loin de témoigner contre la grandeur de la découverte, prouvent l'impression profonde qu'elle produisit. Désormais ces théories capitales de la fièvre, de la fluxion, de l'hémorragie, doivent tenir compte, avant tout, de la double innervation vaso-motrice; si celle-ci n'explique pas tout, elle ex-

plique du moins bien des symptômes et sert à la connaissance du tout.

Que d'autres découvertes mémorables à raconter à côté de celles dont j'ai essayé de donner l'idée! A quels problèmes de physiologie expérimentale Claude Bernard n'a-t-il pas touché, quels problèmes n'a-t-il pas renouvelés? Ses recherches sur le suc gastrique, sur les fonctions du pancréas, sur le suc intestinal, sur les glandes salivaires et sur les différentes espèces de salive, ont agrandi toutes nos connaissances sur les actes fondamentaux de la digestion. Ses travaux en physiologie nerveuse ne se bornent pas à la découverte des nerfs vaso-moteurs; ils touchent à presque tout le système des nerfs cérébro-spinaux, et en particulier, au nerf pneumo-gastrique, dont il constate l'action d'arrêt sur la respiration par l'excitation du bout central, ainsi que l'action d'arrêt du cœur provoquée par la galvanisation du nerf. Ses recherches sur le nerf spinal, sur le nerf trijumeau, sur le nerf facial, sur le nerf oculo-moteur commun, sur la corde du tympan, offrent toutes un réel intérêt. Peut-on oublier son ingénieuse analyse des conditions de la sensibilité récurrente, qui avaient échappé à Magendie et à Longet, en sorte que le premier de ces physiologistes ne parvenait plus à reproduire ce phénomène qu'il avait découvert? Puis-je passer sous silence ses études, si vraiment physiologiques, sur la température variable des parties et des organes, suivant que ceux-ci sont à l'état de repos ou d'exercice fonctionnel; sur la température du sang dans son trajet à travers les réseaux périphériques et les viscères internes, se refroidissant dans les veines de la périphérie, se réchauffant dans les viscères, avec une perte perpétuellement compensée; sur les différences de température entre le sang du ventricule droit du cœur et le sang du ventricule gauche, différences qui sont en faveur du premier, et viennent confirmer l'influence qu'exerce le travail des viscères? Combien tout cela est instructif, et jette de lumières sur cette vie nutritive, source obscure et soutien permanent de toutes les autres!

Puis-je enfin ne pas signaler à part, et comme une série des plus brillantes, ses recherches sur les substances toxiques et médicamenteuses? C'est le curare qu'il étudia d'abord, et quel est le lecteur de la *Revue* qui ait oublié cette étude sur le *poison des flèches*, où tant de faits saisissans étaient accumulés! Dès les premières lignes, Claude Bernard montre la voie nouvelle où il va s'engager : « Les poisons, dit-il, peuvent être employés comme agens de destruction de la vie ou comme moyens de guérison des maladies; mais outre ces deux usages bien connus de tout le monde, il en est un troisième qui intéresse particulièrement le physiologiste. Pour lui, le poison devient un instrument qui dissocie et analyse les phé-

nomènes les plus délicats de la machine vivante, et, en étudiant attentivement le mécanisme de la mort dans les divers empoisonnemens, il s'instruit par voie indirecte sur le mécanisme physiologique de la vie. » Et en effet, Claude Bernard usait du poison comme d'un subtil instrument d'analyse, comparable au scalpel ou à l'excitation galvanique. Il isolait par le poison les divers tissus organiques; il tuait les uns en laissant vivre les autres à côté ; et ainsi il constatait plus librement leurs propriétés réelles, voyait celles qui disparaissaient et celles qui subsistaient; de la sorte il pénétrait plus avant dans le tout vivant, il le démêlait, et en tirait des enseignemens inconnus. Telle est la pensée de ses recherches sur le curare; il en a poursuivi d'analogues et d'aussi originales sur l'oxyde de carbone, sur les poisons musculaires, sur les anesthésiques, sur les alcaloïdes de l'opium. Quelle inépuisable fécondité!

On le voit, Claude Bernard a fait sienne la physiologie moderne tout entière, et M. Vulpian a pu dire avec vérité sur sa tombe que « depuis près de trente années la plupart des recherches physiologiques qui ont été publiées dans le monde savant n'ont été que des développemens ou des déductions plus ou moins directes de ses travaux. »

IV.

Les travaux expérimentaux dominent dans l'œuvre de Claude Bernard. Ils forment le point de départ de toutes ses croyances, mais sans lui fournir tous les aboutissans de sa pensée; ceux-ci dépassent les régions de l'expérience pure. Après avoir mis au premier rang la partie militante et expérimentale de la vie de Claude Bernard, il faut passer à sa vie réfléchie et philosophique. Celle-ci, par cela seul qu'elle vient de lui, possède une importance particulière. Que pense sur la vie cet homme qui en a tant fouillé les secrets, les actes intimes, les domaines cachés? Que pense sur la méthode expérimentale, et sur ses applications en physiologie, cet homme qui l'a si vigoureusement employée, et avec un succès qui a frappé le monde d'étonnement? Et après ces interrogations peut-on encore demander à ce savant de la vie ce qu'il sait, ce qu'il soupçonne du moins, des grandes questions qui agitent la vieille humanité : qu'est au fond l'homme vivant et pensant, et quelles destinées répondent à sa nature? Sur tous ces points, Claude Bernard est singulièrement intéressant à interroger; il répond toujours avec sincérité, souvent avec compétence, d'autres fois avec une réserve et une modestie qui portent en elles un haut enseignement.

L'œuvre de synthèse biologique dans laquelle nous allons péné-

trer a touché à un nombre infini d'idées. Parmi celles-ci, et pour mettre quelque ordre dans cette étude, il faut distinguer celles qui tiennent encore à l'ordre expérimental et traduisent les caractères généraux de la vie tels que l'expérience les dévoile, et celles qui dépassent cet ordre et livrent ces notions suprêmes que l'expérience ne saurait fournir à elle seule, dernières révélations auxquelles est conduit le physiologiste qui sait penser et généraliser. Occupons-nous des premières et exposons les caractères expérimentaux et généraux de la vie, tels que les a conçus Claude Bernard.

« La physiologie générale, dit-il, doit fournir la connaissance des conditions générales de la vie qui sont communes à l'universalité des êtres vivans. » Les végétaux vivent tout comme les animaux ; il y a donc des conditions et des formes de la vie communes aux uns et aux autres. Ces conditions fournissent les caractères essentiels de la vie ; et, en les déterminant, Claude Bernard efface les séparations trop absolues, établies entre les deux règnes vivans. C'est l'une de ses pensées dominantes que le végétal et l'animal ont la même base vivante ; si l'un obtient de plus riches développemens vitaux, cependant les mêmes fonctions primordiales les animent, ici supportant la vie simplifiée du végétal, là la vie compliquée de l'animal. Rien de fondamentalement nouveau n'apparaît chez ce dernier.

Claude Bernard distingue trois formes de la vie : la *vie latente*, vie non manifestée ; la *vie oscillante*, vie à manifestations variables et dépendantes du milieu extérieur ; la *vie constante*, vie à manifestations libres et indépendantes du milieu extérieur.

La *vie latente* est offerte par les êtres dont l'organisme est tombé dans un état d'indifférence chimique. Ce sont des êtres qui ne vivent que virtuellement, sans manifester aucun des caractères de la vie. La vie active, si atténuée qu'elle soit, est caractérisée par des relations d'échange entre l'être vivant et le milieu. Dans la vie latente, ces échanges sont supprimés ; il y a rupture des relations entre l'être et le milieu, qui restent en face l'un de l'autre inaltérables et inaltérés. Ces êtres se rencontrent à la fois dans les deux règnes. La graine du végétal est un exemple vulgaire de vie latente. Dans le règne animal, un grand nombre d'êtres sont susceptibles de tomber par la dessiccation en état de vie latente. Tels sont les rotifères, les tardigrades et les anguillules du blé niellé. Beaucoup d'infusoires sont dans le même cas, les kolpodes entre autres, alors qu'ils s'enkystent et qu'on les fait dessécher sur des lames de verre : on peut les conserver indéfiniment en cet état ; ils reviennent à la vie, comme tous les animaux à vie latente par dessiccation, dès qu'on leur rend l'humidité. Ces exemples presque fameux sont loin d'être les seuls. On peut le dire, la vie latente est répandue à profusion

dans la nature, et elle expliquera dans l'avenir un très grand nombre de faits réputés mystérieux aujourd'hui. Les fermens figurés, ces agens si importans de la vie et si peu connus, ont la faculté de tomber en état de vie latente; il en est de même, sans doute, de tout le monde des infusoires; et dès lors, combien le domaine de la vie latente est étendu !

Au demeurant que prouve la vie latente? Que la vie peut exister en puissance, sans se manifester par aucun acte; que les échanges nutritifs nécessaires à ces manifestations peuvent être suspendus, sans que la vie cesse d'être. La vie serait donc quelque chose de supérieur à ces échanges; elle ne serait soumise à la nécessité des mouvemens d'échanges que pour se manifester en actes et en phénomènes, que pour sortir d'une immobile virtualité, mais non pour trouver l'être lui-même et la réalité. L'idée directrice de la vie, pour employer une des expressions familières de Claude Bernard, pourrait subsister, alors même qu'elle sommeille et ne dirige rien.

La *vie oscillante* est celle dans laquelle l'être vivant est lié au milieu extérieur dans une dépendance tellement étroite que ses manifestations vitales, sans s'éteindre jamais complètement comme dans la vie latente, s'atténuent ou s'exaltent néanmoins dans une très large mesure, lorsque les conditions extérieures varient. La vie oscille dans ces êtres, s'abaissant ou s'élevant, suivant l'action du milieu extérieur. Tous les végétaux sont dans ce cas: ils sont engourdis pendant l'hiver. La vie n'est pas éteinte en eux: les échanges nutritifs ne sont pas supprimés absolument, mais réduits à un minimum. Lorsque la chaleur reparaît, le mouvement vital s'exalte: la végétation reprend une activité extrême. Dans le règne animal, il se produit des phénomènes analogues. Tous les invertébrés, et, parmi les vertébrés, tous les animaux à sang froid, possèdent une vie oscillante, dépendante du milieu cosmique. Sous l'influence du froid, la vie, chez ces animaux, s'atténue, la respiration et la circulation se ralentissent, les mouvemens deviennent faibles ou nuls. Chez les mammifères, cet état est appelé état d'hibernation. L'œuf, même celui des animaux à sang chaud, offre aussi un exemple de vie oscillante. Le travail évolutif de l'œuf peut être ralenti ou activé suivant les conditions du milieu extérieur. Comment se produit l'engourdissement vital sous l'action du froid, et comment le retour de l'activité vitale s'opère-t-il sous l'action de la chaleur? Par le refroidissement ou le réchauffement du milieu intérieur de l'animal. L'animal à sang froid ou hibernant est privé d'un mécanisme qui maintienne autour des élémens vivans un milieu constant, en dépit des variations atmosphériques. Le milieu intérieur se refroidit ou se réchauffe, et en même temps la vie

s'abaisse ou se ranime. L'engourdissement est une condition de résistance vitale, comme l'était la vie latente. L'animal hibernant reste, pendant l'hiver, sans prendre de nourriture. L'atténuation du processus vital permet cette longue suspension du ravitaillement matériel. Mais l'animal hibernant a besoin de réserves intérieures; d'abord pour suffire à la consommation qu'il fait dans l'état d'engourdissement, car la destruction vitale n'est pas suspendue, elle n'est que diminuée, puis pour parer aux besoins impérieux du réveil; à ce moment les réserves sont pauvres et bientôt épuisées, et l'animal hibernant meurt promptement s'il ne trouve à son réveil une alimentation abondante.

Enfin, la *vie constante et libre* appartient aux animaux les plus élevés en organisation. Chez ces animaux, la vie s'écoule d'un cours constant; elle n'est pas soumise aux alternatives du milieu cosmique et reste la même à travers des conditions extérieures mobiles et souvent opposées. Il en est ainsi, parce que le milieu intérieur qui enveloppe les organes, les tissus, les élémens des tissus, ne change pas. Ce milieu fournit à l'animal supérieur comme une atmosphère propre et à température constante dans le milieu cosmique toujours changeant. C'est un organisme qui *s'est mis lui-même en serre chaude*, et que dès lors les variations cosmiques n'atteignent pas. Il y a pour l'animal deux milieux, l'un extérieur, l'autre intérieur; c'est dans le milieu intérieur qui entoure et baigne tous les élémens anatomiques que la vie s'accomplit et s'écoule. La fixité du milieu intérieur est la condition de la vie libre, indépendante. « La fixité du milieu, ajoute Claude Bernard, suppose un perfectionnement de l'organisme, tel que les variations externes soient à chaque instant compensées et équilibrées. Bien loin, par conséquent, que l'animal élevé soit indifférent au monde extérieur, il est au contraire dans une étroite et savante relation avec lui, de telle façon que son équilibre résulte d'une continuelle et délicate compensation établie comme par la plus sensible des balances. » Cette fonction qui maintient l'animal à une température fixe s'opère par un ensemble de mécanismes gouvernés par le système nerveux; et parmi les nerfs qui règlent ce mécanisme apparaît le système des nerfs vaso-moteurs, que Claude Bernard appelle aussi nerfs *thermiques*. Si l'on porte atteinte aux jeux divers du système nerveux, le mécanisme de la température fixe se disloque. En sectionnant la moelle épinière au-dessous de la septième vertèbre cervicale, on atténue considérablement l'action du système cérébro-spinal, tout en laissant persister pleinement celle du grand sympathique, la température s'abaisse, et l'animal à sang chaud est en quelque sorte transformé en un animal à sang froid. Si, au contraire, on détruit le grand sympathique en laissant intact le système cérébro-spinal,

on voit la température s'exalter d'abord localement, puis d'une manière générale.

Pour que le milieu intérieur conserve sa fixité nécessaire, il faut encore que l'animal possède des réserves qui assurent la constitution fixe de ce milieu. L'alimentation de l'animal peut varier; de ces alimens variables, l'animal doit tirer des matériaux semblables et régler la proportion qui doit en entrer dans le sang. D'après Claude Bernard, la nutrition n'est pas directe, comme l'enseignent les théories chimiques admises, mais indirecte, s'opérant par des réserves. « En un mot, dit-il, on ne vit pas de ses alimens actuels, mais de ceux que l'on a mangés antérieurement, modifiés, et en quelque sorte *créés* par l'assimilation. » Quel ensemble de vues profondes, et combien cette théorie des milieux, digne de porter le nom de notre grand physiologiste, jette de clartés sur le travail vivant!

Poursuivons. La vie, dès qu'elle se manifeste en actes, et quelle que soit la forme qu'elle affecte, présente nécessairement, au dire de Claude Bernard, deux ordres de phénomènes : les phénomènes de création vitale ou de synthèse organisatrice; les phénomènes de mort ou de destruction organique. Le premier de ces deux ordres de phénomènes est sans analogues; il est particulier à l'être vivant. Cette synthèse évolutive est ce qu'il y a de véritablement vital; chez un être vivant, tout se crée morphologiquement; l'organe est créé, au point de vue de sa structure, de sa forme, de ses propriétés; la vie, c'est la création. La destruction vitale, au contraire, est d'ordre physico-chimique, le plus souvent le résultat d'une combustion, d'une fermentation, d'une putréfaction. Ce sont de véritables phénomènes de mort.

Nous ne sommes pas frappés par les phénomènes de création vitale. La synthèse organisatrice reste intérieure, silencieuse, cachée, insaisissable dans ses procédés, rassemblant sans bruit les matériaux qui seront dépensés. Au contraire, les phénomènes de destruction ou de mort vitale sautent aux yeux et servent à caractériser la vie. Les signes en sont évidens, éclatans : quand le mouvement se produit, qu'un muscle se contracte, quand la volonté et la sensibilité se manifestent, quand la pensée s'exerce, quand la glande sécrète, la substance du muscle, des nerfs, du cerveau, du tissu glandulaire se désorganise et se consume. De sorte que toute manifestation de l'être vivant est liée à une destruction organique; *la vie c'est la mort.*

Peut-être pourrait-on faire remarquer ici que ce ne sont pas ces phénomènes de mort qui sautent aux yeux, et caractérisent la vie par des signes éclatans. Ces phénomènes sont aussi silencieux et intérieurs que ceux de la synthèse créatrice. Ce qui est saillant,

éclatant, ce sont les manifestations vitales qui usent la matière organique, qui en provoquent la mort cachée et nécessaire; ce sont la contraction musculaire, l'impression sensible, la détermination volontaire, la sécrétion glandulaire, la pensée. Or ces grandes manifestations de la vie ne sont pas identiques à la mort, à la destruction lente de nos tissus; elles en sont l'occasion, mais on ne peut les confondre avec elle. Partout et toujours les phénomènes d'ordre vital suscitent au-dessous d'eux des phénomènes d'ordre physique, mais ils n'en procèdent pas, et ne trouvent en eux ni leur cause, ni leur nature.

De ces deux études, celle de la création et celle de la destruction organique, Claude Bernard commence par la dernière, parce que, dit-il, les phénomènes de destruction vitale se montrent dès l'origine de l'être, et débutent avec l'apparition de la vie. Cette assertion est-elle bien juste? La création vitale n'est-elle pas nécessaire pour que la destruction organique apparaisse, et par conséquent n'est-elle pas antérieure à celle-ci? Pour qu'un organe, si élémentaire qu'il soit, manifeste son action, et pour que parallèlement il se détruise par une usure cachée, ne faut-il pas qu'il existe au préalable, et soit créé dans le tout vivant? La synthèse organique est le fait primordial; la vie précède la mort.

Quoi qu'il en soit, Claude Bernard réduit à la fermentation toutes les actions de destruction organique. La fermentation serait le procédé chimique général dans les êtres vivans, et même il leur serait spécial, puisqu'il n'apparaît pas en dehors d'eux. La fermentation caractériserait la chimie vivante, et la putréfaction serait le mode commun de cette fermentation. Claude Bernard adopterait ainsi la formule de Mitscherlich : *la vie n'est qu'une pourriture*. Il ne faudrait pas accepter à la lettre ces paroles absolues. Quand même la fermentation et la pourriture constitueraient les modes généraux de la destruction organique, la vie resterait bien au-dessus, non-seulement dans ses actes de création et de synthèse organique, mais encore dans toutes ses manifestations propres de contractilité, de sensibilité, de volonté, de pensée. Ces termes, en outre, de fermentation et de putréfaction ne sont pas sans donner lieu à bien des ambiguïtés. Il y a deux sortes de fermentations, comme il y a deux sortes de fermens, les fermens solubles et les figurés. Il faut séparer ces deux espèces de fermentation. La fermentation qui opère la mort lente et incessante des tissus vivans en action est la fermentation dite catalytique, c'est-à-dire constituée par une action de présence encore mystérieuse, que la science constate sans pouvoir l'expliquer. Cette fermentation par catalyse ou par fermens solubles ne saurait s'appeler putréfaction ou pourriture. La vraie fermentation putride s'opère par la présence et la multiplication

infinie d'infiniment petits vivans. La pourriture est comme le résultat de l'alimentation d'innombrables parasites; elle est un témoignage de la désorganisation dernière de la matière morte. Quand un organisme tombe en réelle pourriture, c'est qu'il ne produit et ne crée plus rien; il n'y a plus en lui cette mort solidaire et révélatrice des actes vitaux; il est simplement dévoré molécule à molécule. Quand la vie créatrice a cessé, le travail des échanges moléculaires s'arrête. La matière organisée et morte se maintient inaltérable lorsqu'elle est à l'abri de l'air, ou en contact avec de l'air pur, non chargé de parasites. Ce sont ceux-ci qui introduisent la destruction de la matière morte; ce n'est pas cette matière qui se détruit elle-même. A quelque point de vue qu'on se place, la vie n'est donc pas une pourriture.

La création vitale, la synthèse organique, Claude Bernard la réduit à deux termes principaux : la production de la matière vivante primordiale, du protoplasme, base organique de la vie; et la forme imprimée à cette matière vivante, qui l'isole et en fait l'individu vivant. Ce n'est pas la cellule à forme déterminée qui est la base première de la vie; c'est le protoplasme, substance sans forme propre, masse gélatineuse et albumineuse. Dans cette matière amorphe, ou plutôt *monomorphe*, réside la vie, mais la vie non définie; l'on y retrouve toutes les propriétés essentielles dont les manifestations des êtres supérieurs ne sont que des expressions diversifiées et définies, des modalités plus hautes. Le protoplasme seul n'est que la matière vivante; il n'est pas réellement un être vivant. Il lui manque la forme qui caractérise la vie définie. L'être vivant est un protoplasme façonné; il a une forme spécifique et caractéristique. Il y a l'être vivant *idéal*, réduit à la substance, dépourvu de toute forme spécifique; et l'être vivant *réel*, façonné, apparaissant avec un mécanisme, une forme spécifique. Le protoplasme supporte la vie dans tous les êtres vivans, dans le règne végétal comme dans le règne animal; il est partout identique à lui-même, malgré la diversité infinie des êtres.

Le protoplasme peut-il à lui seul constituer des êtres vivans, possédant la vie nue, en dehors de toute forme spécifique? L'être *idéal* existe-t-il aussi bien que l'être *réel*? La distinction entre les deux êtres serait-elle vaine? L'idéal et le réel, le déterminé et l'indéterminé posséderaient-ils même puissance et même existence? Claude Bernard semble le croire, sur la foi de quelques naturalistes allemands, et malgré le langage que nous venons de rappeler, et qui va contre de telles croyances. Il accepte comme être vivant cette matière gélatineuse informe retirée du fond de la mer, et à laquelle Huxley a imposé le nom de *bathybius Hæckelii*. Or ce *bathybius* semble n'être qu'un précipité gélatineux de sulfate de

chaux. Toutefois d'autres êtres protoplasmatiques paraissent avoir une existence plus réelle; tel est l'ensemble des êtres amiboïdes. Ces êtres sont-ils vraiment amorphes? Rien n'autorise à le penser. Il y a des degrés dans l'acquisition des formes vivantes; toutes ne sont pas fixes et rigoureusement déterminées : il y a des formes changeantes, indécises, mal déterminées dans leur contour extérieur; ce n'en sont pas moins des formes réelles, et marquées d'une certaine spécificité. La matière vivante n'existe pas sans êtres vivans; et tout être vivant possède sa forme spécifique. Le protoplasme, considéré en lui-même, est une substance idéale; le mot est de Claude Bernard, il est juste, et il convient de s'y tenir. L'étude de cette substance idéale permet de saisir les liens qui unissent tous les règnes vivans; c'est là son éminente utilité.

Le protoplasme est-il partout identique à lui-même, dans tous les règnes et dans toutes les espèces vivantes? Claude Bernard incline à cette opinion, et elle se conçoit alors que l'on admet un protoplasme existant à l'état de nudité et n'étant pas partie nécessaire d'un être vivant spécifique. Je doute pourtant qu'il en soit ainsi. Chaque protoplasme, à l'origine de chaque être, ne doit-il pas porter en lui le caractère de l'être spécifique qu'il contient, qu'il crée par une évolution ininterrompue et toujours conforme à l'espèce vivante d'où il sort? Peut-il ne pas y avoir autant de protoplasmes que d'espèces animales ou végétales, et même chaque individu n'a-t-il pas son protoplasme individualisé en quelque sorte? N'en est-il pas ainsi, surtout dans les espèces animales supérieures, où les caractères propres de l'individu s'accusent de plus en plus fortement? Peut-on imaginer qu'un protoplasme identique engendre des espèces animales profondément différentes? La spécificité ne remonte-t-elle pas à l'origine même de l'être, là où le protoplasme apparaît, presque seul visible, et le protoplasme peut-il ne pas en être tout imprégné? Cette spécificité du protoplasme suivant les espèces n'est pas saisissable à nos moyens d'investigation: mais l'ovule fécondé montre-t-il à son apparition les caractères d'espèce tels qu'il doit les produire au cours prochain de son évolution? Qui pourrait distinguer les uns des autres les ovules d'où doivent sortir tels ou tels mammifères? et cependant ces ovules, semblables en apparence, peuvent-ils ne pas être dissemblables au fond? Il en est sans doute de même des protoplasmes, et leur identité est aussi peu probable que leur apparition à l'état nu et en dehors de toute forme spécifique.

Après avoir ramené à un type primitif et unique le protoplasme vert des plantes et le protoplasme incolore qui appartient aux deux règnes, et qui est l'élément primitif et générateur, après avoir considéré comme probable la formation de ce protoplasme par une

synthèse créatrice unique dont les procédés demeurent encore inconnus, tant ceux qui ont été invoqués sont obscurs et problématiques, Claude Bernard arrive à une étude plus physiologique. Abandonnant la chimie de toutes les substances protéiques, où il ne fait que traduire les opinions qui lui viennent d'autrui, il aborde les propriétés réellement vivantes du protoplasme. « Le protoplasme, dit-il, agent des phénomènes de création organique, ne possède pas seulement la puissance de synthèse chimique que nous avons examinée en lui; pour mettre en jeu cette puissance, il doit posséder les facultés de l'*irritabilité* et de la *motilité*. Il peut en effet réagir et se contracter sous la provocation d'excitans qui lui sont extérieurs, car il n'a en lui-même et par lui-même aucune faculté d'initiative. Les phénomènes de la vie ne sont pas la manifestation spontanée d'un principe vital intérieur, elles sont, au contraire, le résultat d'un conflit entre la matière vivante et les conditions extérieures. La vie résulte constamment du rapport réciproque de ces deux facteurs, aussi bien dans les manifestations de sensibilité et de mouvement, que l'on est habitué à considérer comme étant de l'ordre le plus élevé, que dans celles qu'on rapporte aux phénomènes physico-chimiques. » Claude Bernard ajoute cette définition de l'irritabilité : « D'une façon générale, l'irritabilité est la propriété que possède tout élément anatomique (c'est-à-dire le protoplasme qui entre dans sa constitution) d'être mis en activité et de réagir d'une certaine manière sous l'influence des excitans extérieurs. »

Il y a dans cet exposé deux faits, l'irritabilité du protoplasme et sa passivité. Sur ce dernier point quelques réserves sont immédiatement nécessaires. Dire que la vie résulte d'un conflit de la matière vivante et du monde extérieur, c'est renouveler le système de l'incitation de Brown ou celui de l'irritation de Broussais. Malgré les amendemens que l'on pourra faire subir à ces idées systématiques, le principe n'en restera pas moins faux. La vie vient du vivant, et tout entière; elle ne saurait être un simple conflit avec l'extérieur, car pour qu'un tel conflit provoque des manifestations vitales, il faut que la matière qui entre en conflit soit vivante au préalable. De ce que les conditions extérieures excitent l'irritabilité et la motilité, il n'en suit pas que celles-ci soient dues ou subordonnées à ces conditions; elles appartiennent à la matière vivante et sont, dans leur source, indépendantes du milieu extérieur. On ne peut les dire uniquement et toujours passives; elles sont en état continu d'action et de sensation. La substance vivante se sent elle-même, et jamais n'est en repos absolu. Ses mouvemens intimes sont incessans, et en même temps elle sent le monde extérieur, réagit et se meut suivant les impressions reçues. Que serait la vie, un vain mot, si elle n'était qu'un conflit? Un conflit peut-il déterminer la vie alors

que la vie a besoin d'être pour que le conflit ait lieu? Ceci ne veut pas dire que les phénomènes de la vie sont les manifestations spontanées d'un principe vital intérieur. Comme Claude Bernard, et aussi énergiquement que lui, nous repoussons tout principe ontologique. Nous ne reconnaissons que la vie réalisée dans et par l'organisation vivante.

Quoi qu'il en soit, le protoplasme est excitable, et ses excitans généraux sont ceux de la vie elle-même : l'eau, la chaleur, l'oxygène, certaines substances dissoutes dans le milieu ambiant. Ces principes sont ceux que les anciens considéraient comme ayant formé le monde, l'eau, l'air, le feu, la terre (substances nutritives ou salines).

Peut-on agir sur l'irritabilité du protoplasme, la supprimer expérimentalement et en fournir ainsi une démonstration indirecte, mais saisissante? Ici se place une série d'études expérimentales sur les anesthésiques et l'anesthésie du protoplasme, études neuves et hardies, toutes marquées à l'empreinte du maître. « Tout le monde sait, dit Claude Bernard, que les anesthésiques, l'éther, le chloroforme ont la propriété d'éteindre momentanément la sensibilité, et par conséquent d'empêcher le malade qu'on opère d'avoir conscience et souvenir de la douleur, ce qui équivaut à sa suppression. Or nous avons trouvé que cette action des anesthésiques est générale, qu'elle ne s'adresse pas seulement à ce phénomène conscient qu'on appelle douleur ou sensibilité, mais qu'elle atteint l'irritabilité du protoplasma et s'étend à toute manifestation vitale, de quelque nature qu'elle soit. Il devait en être ainsi, puisque c'est au protoplasma que nous rattachons toutes les activités vitales. »

Ces substances deviennent les réactifs naturels de toute substance vivante, et par conséquent du protoplasme. Sous leur action, tous les phénomènes dépendant de l'irritabilité vitale sont suspendus ou supprimés; les autres phénomènes de nature chimique qui s'accomplissent dans l'être sans le concours de l'irritabilité sont au contraire respectés. De là un moyen précieux de discerner dans les manifestations de l'être ce qui est vital de ce qui ne l'est pas. Quel merveilleux don possède Claude Bernard de voir et d'analyser la vie! Quel sentiment de l'ordre vital, quel instinct de ce qui est la vie et de ce qui ne l'est pas, de l'organique et de l'inorganique, si nécessairement unis en tout être!

L'anesthésie atteint donc tous les végétaux et tous les animaux; tout ce qui est irritable peut être anesthésié. Il n'est pas nécessaire qu'un système nerveux reçoive l'impression de l'agent anesthésique; cet agent frappe l'organisme le plus inférieur, celui qu'une masse protoplasmatique semble seule constituer. Je voudrais pouvoir raconter les expériences instituées par Claude Bernard pour

montrer la généralité de l'action anesthésique : l'anesthésie des phénomènes protoplasmatiques de germination, de développement et de fermentation chez les animaux et les végétaux; l'anesthésie de la germination des graines et l'arrêt de cette germination sous cette influence: l'impossibilité, par contre, d'anesthésier les œufs sans les tuer; l'anesthésie si curieuse des fermens figurés, et parallèlement la non-anesthésie des fermens solubles, ce qui prouve que l'un des ces fermens est vivant et que l'autre est un simple composé chimique; l'anesthésie de la fonction chlorophyllienne des plantes; l'anesthésie des anguillules du blé niellé, qui, desséchés et puis soumis à l'action simultanée de l'eau et des anesthésians, ne reprennent ni vie ni mouvement, et retrouvent ensuite l'un et l'autre dès que l'agent anesthésique est éloigné. N'est-ce pas là l'anesthésie de la vie latente? Quelle belle suite d'expériences!

S'autorisant de cet ensemble de faits, Claude Bernard arrive à une conclusion déjà entrevue par Bordeu, affirmée par Brown et Broussais, à savoir que l'irritabilité est la forme élémentaire de la sensibilité, la sensibilité une forme très élevée de l'irritabilité. Claude Bernard signale le malentendu qui surgit à cette occasion entre les philosophes et les physiologistes. Pour les premiers, la sensibilité est l'ensemble des réactions psychiques provoquées par les modificateurs externes; pour les seconds, c'est l'ensemble des réactions physiologiques de toute nature provoquées par ces modificateurs. La cellule sent et réagit: la sensibilité de la cellule n'est autre que son irritabilité. La sensibilité de la cellule peut être inconsciente; la sensibilité du système nerveux, considéré dans son ensemble, est consciente. Ainsi s'expliquent ces termes de sensibilité consciente, de sensibilité inconsciente, qui étonnent les philosophes.

En terminant cette étude, Claude Bernard ajoute que par les anesthésiques on n'atteint pas directement l'irritabilité, qui est quelque chose d'immatériel, mais bien le protoplasme, qui est matériel. Qui pourrait soutenir le contraire? Quand atteint-on une force ou une propriété? L'éther ou le chloroforme atteignent le protoplasme, mais le protoplasme vivant, sentant et réagissant: en frappant le protoplasme, ils exercent sur lui une action physique encore peu connue, mais réelle; toutefois cette action n'est pas la seule produite : ils déterminent aussi une impression vitale concomitante. Tous les troubles de la matière vivante s'accompagnent d'une altération sensible de cette matière. Pensée juste, qu'il ne faut pas traduire systématiquement en faisant de cette altération le fait essentiel et primordial, et de la réaction un fait purement physique et toujours subordonné.

J'ai voulu donner une idée, alors même qu'elle devait rester bien

imparfaite, des vues de Claude Bernard sur les phénomènes généraux de la vie. C'était le fond de son enseignement au Muséum d'histoire naturelle. Il s'appliquait de plus en plus à ces questions attachantes; elles lui fournissaient comme une méditation de sa longue vie expérimentale. Il en faisait le but éloigné où venaient converger toutes ses découvertes. Ces découvertes, et cela témoigne de l'instinct profond qui le dirigeait, touchent presque toutes par un côté à la fonction majeure de la vie, à la nutrition, à la création organique et à la désassimilation parallèle. Il est le physiologiste de la vie nutritive; je ne puis lui attribuer un plus grand rôle ni le placer plus haut entre tous ceux qui ont poursuivi l'analyse du fonctionnement vivant.

V.

Nous n'avons pas tout dit ni fourni la conclusion suprême de cette étude. Nous avons à interroger Claude Bernard sur les aboutissans derniers où le conduisent tant d'expériences, tant d'analyses, tant de comparaisons. Qu'est la vie? quel est son rang dans l'ordre des choses? quelle est son origine et quelle est sa fin? quelle est la méthode qui doit diriger toutes les investigations que l'on poursuit à son sujet? Sur tous ces points, nous tenons à faire connaître la pensée précise de Claude Bernard. Cette pensée semble diverse, et pour peu que l'on y mette quelque habileté, on peut la traduire sous des expressions différentes et même opposées. On peut, suivant sa tendance ou ses désirs, ranger Claude Bernard, soit parmi ceux qui font de la vie une cause propre et distincte de tout l'ordre physique, soit parmi ceux qui identifient la vie avec cet ordre et font rentrer la cause vivante dans la causalité une de la matière, soit encore parmi ceux qui, sous le nom de positivistes, semblent déclarer impossibles de telles distinctions et professent l'abandon absolu de ces questions, quelques efforts que l'homme ait dépensés pour les résoudre. Nous poursuivons uniquement la vérité, et nous voulons faire connaître le Claude Bernard réel et non un Claude Bernard défiguré et ramené à nos propres sentimens. Nous ne cacherons rien, ni des hésitations qui le tourmentent et qui se trahissent malgré lui, ni de ses répulsions doctrinales, alors même qu'il les justifie mal, ni des contradictions involontaires où il tombe et qui affirment sa haute sincérité.

Nous emprunterons le plus souvent possible ses propres paroles; et voici d'abord une page bien expressive et catégorique; elle termine les dernières *Leçons sur les phénomènes de la vie*; ce sont les *novissima verba* du maître : « Après l'exposé qui précède, est-il

possible de nous rattacher à un système philosophique? On pourrait être tenté de nous comprendre parmi les matérialistes ou physico-chimistes. Nous ne leur appartenons point. Car, envisageant l'état actuel des choses, nous admettons une *modalité spéciale* dans les phénomènes physico-chimiques de l'organisme. — Sommes-nous parmi les vitalistes? Non encore, car nous n'admettons aucune force exécutive en dehors des forces physico-chimiques. — Sommes-nous enfin des expérimentateurs empiriques, qui croyons, avec Magendie, que le fait se suffit et que l'expérimentation n'a pas besoin d'une doctrine pour se diriger? Pas davantage; nous trouvons, au contraire, qu'il est nécessaire, surtout aujourd'hui, d'avoir un critérium pour juger et une doctrine pour réunir tous les faits acquis de la science.

« Quelle est donc cette doctrine? Le *déterminisme*. Il est illusoire de prétendre remonter aux causes des phénomènes par l'esprit ou par la matière. Ni l'esprit ni la matière ne sont des causes. Il n'y a pas de causes aux phénomènes; et en particulier pour les phénomènes de la vie, et pour tous ceux qui ont une *évolution*, la notion de cause disparaît, puisque l'idée de succession constante n'entraîne pas ici l'idée de dépendance. Les phénomènes de l'évolution s'enchaînent dans un ordre rigoureux, et cependant nous savons que l'antécédent ne commande certainement pas le suivant. L'obscure notion de cause doit être reportée à l'origine des choses : elle n'a de sens que celui de cause première ou de cause finale; elle doit faire place dans la science à la notion de rapport ou de conditions. Le déterminisme fixe les conditions des phénomènes; il permet d'en prévoir l'apparition et de la provoquer lorsqu'ils sont à notre portée. — Il ne nous rend pas compte de la nature; il nous en rend maîtres.

« Le déterminisme est donc la seule philosophie scientifique possible.

« Il nous interdit à la vérité la recherche du pourquoi; mais ce pourquoi est illusoire. En revanche, il nous dispense de faire comme Faust qui, après l'affirmation, se jette dans la négation. Comme ces religieux qui mortifient leur corps par les privations, nous sommes réduits, pour perfectionner notre esprit, à le mortifier par la privation de certaines questions et par l'aveu de notre impuissance. Tout en pensant ou mieux en sentant qu'il y a quelque chose au-delà de notre prudence scientifique, il faut donc se jeter dans le déterminisme. Que si après cela nous laissons notre esprit se bercer au vent de l'inconnu et dans les sublimités de l'ignorance, nous aurons au moins fait la part de ce qui est la science et de ce qui ne l'est pas. »

Cette profession de foi débute par l'affirmation de la doctrine de l'autonomie vitale. « Nous nous séparons des matérialistes, dit ailleurs Claude Bernard, car, bien que les manifestations vitales restent placées directement sous l'influence de conditions physico-chimiques, ces conditions ne sauraient grouper, harmoniser les phénomènes dans l'ordre et la succession qu'ils affectent spécialement dans les êtres vivans. Ce groupement, cette harmonie, cette succession ordonnée des phénomènes vitaux, l'unité qui les relie, le but final vers lequel ils tendent, tout cela traduit une cause propre et directrice. » Cette cause, Claude Bernard l'invoque sous les formules les plus expressives. Écoutez ces déclarations empruntées à l'*Introduction à l'étude de la médecine expérimentale :* « S'il fallait définir la vie d'un seul mot, qui, en exprimant bien ma pensée, mît en relief le seul caractère qui, suivant moi, distingue nettement la science biologique, je dirais : la vie c'est la création... De sorte que ce qui caractérise la machine vivante, ce n'est pas la nature de ses propriétés physico-chimiques, si complexes qu'elles soient, mais bien la création de cette machine qui se développe sous nos yeux dans des conditions qui lui sont propres et d'après une idée définie qui exprime la nature de l'être vivant et l'essence même de la vie... Ce qui est essentiellement du domaine de la vie et n'appartient ni à la physique, ni à la chimie, ni à rien autre chose, c'est l'idée directrice de cette évolution vitale. Dans tout germe vivant, il y a une idée créatrice qui se développe et se manifeste par l'organisation. Pendant toute sa durée, l'être vivant reste sous l'influence de cette même force vitale créatrice, et la mort arrive lorsqu'elle ne peut plus se réaliser. Ici, comme partout, tout dérive de l'idée, qui elle seule crée et dirige ; les moyens de manifestation physico-chimiques sont communs à tous les phénomènes de la nature, et restent confondus pêle-mêle, comme les caractères de l'alphabet, dans une boîte où une force va les chercher pour exprimer les pensées ou les mécanismes les plus divers. C'est toujours cette même idée vitale qui conserve l'être, en reconstituant les parties vivantes désorganisées par l'exercice ou détruites par les accidens et par les maladies. »

L'autonomie vitale a-t-elle jamais été exprimée avec plus d'éloquence et plus de décision, montrée sous des aspects plus divers et plus saisissans ? Nous pourrions multiplier ces affirmations du maître sur l'idée directrice, sur les lois organo-trophiques préexistantes et qui créent l'organisation, sur les lois des phénomènes qui sont en quelque sorte les idées de la nature. Ce ne sont donc pas là des déclarations accidentelles, venues au hasard de la pensée et de la plume, mais des déclarations méditées et traduisant des convictions

réfléchies. Cependant et aussitôt, Claude Bernard se sépare de ce qu'il appelle les doctrines vitalistes.

Il ne connaît, en effet, que le vitalisme ontologique qui défigure la grande doctrine de l'autonomie vitale en la présentant sous la personnification d'une force ou d'un principe, luttant contre les forces physico-chimiques, et excluant ces forces de la constitution vivante et du mouvement fonctionnel de la vie. « Il y a au fond des doctrines vitalistes, dit-il, une erreur irrémédiable, qui consiste à considérer comme force une personnification trompeuse de l'arrangement des choses, à donner une existence réelle et une activité matérielle, efficace, à quelque chose d'immatériel qui n'est en réalité qu'une notion de l'esprit, une direction nécessairement inactive.

« L'idée d'une cause qui préside à l'enchaînement des phénomènes vitaux est sans doute la première qui se présente à l'esprit, et elle paraît indéniable lorsque l'on considère l'évolution rigoureusement fixée des phénomènes si nombreux et si bien concertés par lesquels l'animal et la plante soutiennent leur existence et parcourent leur carrière... C'est à cette cause, considérée comme force directrice, que l'on peut donner le nom d'âme physiologique ou de *force vitale*, et l'on peut l'accepter à la condition de la définir et de ne lui attribuer que ce qui lui revient. C'est par une fausse interprétation qu'on a pour ainsi dire personnifié le principe vital, et qu'on en a fait comme l'ouvrier de tout le travail organique. On l'a considéré comme l'agent exécutif de tous les phénomènes, l'acteur intelligent qui modèle le corps et manie la matière obéissante et inerte de l'être animé. La raison suffisante de chaque acte de la vie était pour les vitalistes dans cette force, qui n'avait aucunement besoin du secours étranger des forces physiques ou chimiques ou qui luttait même contre elles pour accomplir sa tâche. Mais la science expérimentale contredit précisément cette vue : c'est par là qu'elle s'introduit dans le système pour en montrer la fausseté fondamentale. »

On le voit, pour Claude Bernard, le vitalisme n'existe que sous une forme ontologique, sous la personnification d'un principe vital, gérant et propriétaire en quelque sorte de l'organisme. Le vitalisme, c'est encore la lutte contre les forces physico-chimiques; c'est le principe vital, ne gouvernant l'organisme qu'en s'opposant à l'action de ces forces, et qu'en en triomphant. L'organisme marche en dehors des lois physiques, et contre elles. Si le vitalisme est nécessairement tel, la condamnation portée contre lui est juste. Nous aussi, pour notre modeste part, nous combattons, depuis longtemps, ces conceptions fausses et surannées. Mais ces conceptions font-elles partie nécessaire de la doctrine vitaliste? Ne peut-on concevoir cette doctrine dégagée de cette double erreur?

Historiquement, il est vrai, le vitalisme a été tel que Claude Bernard le représente. Archée, âme, principe vital, propriétés vitales, il a réalisé la cause vivante sous une forme ontologique. Il a méconnu « l'accord intime, l'étroite liaison des phénomènes physiques et chimiques avec les phénomènes vitaux. » Il y a là « un parallélisme parfait, une union harmonique nécessaire » dont la notion lui manque. Oui, le vitalisme reste entaché de ces erreurs, jusqu'à Bichat, qui lui-même a outré le mal. Mais la faute n'en revient-elle pas aux temps, encore plus qu'aux hommes, et surtout qu'à la doctrine? La physique et la chimie n'étaient pas nées, ou étaient dans l'enfance ; pouvait-on les appliquer avec succès à l'étude des phénomènes vitaux ? Beaucoup de médecins, même vitalistes, l'ont tenté, et ils n'ont réussi qu'à encombrer la science de vaines théories. N'est-ce pas la physique et la chimie la plus avancée que le physiologiste appelle à son aide? Dans cette impuissance d'appliquer des sciences absentes à l'analyse de la vie, quelle pensée devait inévitablement surgir en face de cette merveilleuse évolution vitale, qui traduit si éloquemment, Claude Bernard le reconnaît, une cause propre, une idée créatrice et directrice? Quelle, sinon la pensée d'un principe animateur et créateur, dégageant l'organisme du monde extérieur, le préservant contre lui, et le lui rendant par la mort, alors que le principe créateur s'éteint? Il y avait là un enchaînement fatal d'idées, une association inévitable d'erreur et de vérité.

Les sciences physico-chimiques sont venues : on connaît leur développement vigoureux ; le physiologiste s'en est emparé, la vieille idée de l'opposition entre le monde vivant et le monde inorganique est tombée. Les physiologistes modernes, et celui qui les conduit, Claude Bernard, peuvent se glorifier d'avoir renversé des préjugés funestes au progrès. Faut-il pour cela répudier tout le passé? Les recherches modernes ont effectué la réforme de la doctrine de l'autonomie vitale, elles n'en ont pas fourni la négation. Claude Bernard le redit souvent, il ne faut pas confondre les causes et les conditions des phénomènes ; cette confusion, il l'appelle quelque part « la grossière erreur des matérialistes. » Dans les phénomènes vitaux, les conditions sont toutes physico-chimiques ; la cause qui plane sur ces conditions, qui les dirige, l'*idée directrice* est autonome, c'est-à-dire vitale. Toute la doctrine vitaliste est là.

Certainement il ne faut pas personnifier la cause vivante : il faut l'incarner jusque dans les derniers élémens de l'organisme, jusqu'en toute cellule vivante, jusqu'en ce protoplasme, générateur et soutien de tout l'organisme sentant et vivant. Mais pour éviter une personnification ontologique, il faut se garder de rester dans un

nominalisme vide. Ces mots d'idée créatrice et directrice, de loi organique préexistante, de force organo-trophique, de force vitale même que Claude Bernard emploie, il faut les rendre vivans, actifs, et pour cela les substantialiser. Une idée directrice ou créatrice représente une puissance, ou n'est qu'un vain mot. L'idée est l'acte et le propre d'un principe actif qui la conçoit et la réalise; c'est ce principe qui est la puissance créatrice, et non l'idée. Pas plus que l'idée, la loi n'a une existence propre, virtuelle, indépendante. Une loi ne fait et ne crée rien par elle-même. La loi et l'idée veulent être substantialisées pour créer et gouverner quoi que ce soit. Cette substantialisation, il faut qu'elle soit non fictive, mais organique et vraiment vivante. Cette force organo-trophique ou vitale doit pénétrer et agiter tout ce qui est organisé, tout ce qui sent et qui vit. Tout sort d'elle, et elle est dans tout. Elle fait l'unité et gouverne l'évolution de l'être. Elle est l'organisme lui-même, sentant, réagissant, évoluant, engendrant. Voilà le vitalisme nouveau, celui, nous osons le dire, de Claude Bernard. Ce vitalisme accepte l'intervention incessante des sciences physico-chimiques; car il leur livre toutes les conditions des phénomènes vitaux. Or quelle est l'analyse des phénomènes vitaux qui peut s'établir en dehors de la recherche des conditions de ces phénomènes ? De telles doctrines enchaînent-elles la physiologie, arrêtent-elles son essor, ne lui ouvrent-elles pas tous les domaines qu'elle peut aborder ? Et quand aura-t-elle achevé la conquête de pareils domaines ?

Claude Bernard se défend de rester dans l'empirisme brutal de Magendie; il veut une doctrine. Cette doctrine sera-t-elle celle de l'autonomie vitale, dégagée de conceptions erronées qui ne tiennent pas à son essence? Il n'en est rien. Nous le savons déjà, Claude Bernard résume sa doctrine sous un mot, le déterminisme. Voici encore, sur ce sujet, quelques-unes de ses paroles: « La conception que nous nous formons du but de toute science expérimentale et de ses moyens d'action est générale; elle appartient à la physique et à la chimie, et s'applique à la physiologie. Elle revient à dire en d'autres termes qu'un phénomène vital a comme tout autre phénomène un déterminisme rigoureux, et que jamais ce déterminisme ne saurait être autre chose qu'un déterminisme physico-chimique...

» Par ce qui précède se trouvent fixés le champ et le rôle de la physiologie. Elle est une science de même ordre que les sciences physiques. Elle étudie le déterminisme physico-chimique correspondant aux manifestations vitales; elle a les mêmes principes et les mêmes méthodes. Dans aucune science expérimentale, on ne connaît autre chose que les conditions physico-chimiques des phénomènes, on ne travaille à autre chose qu'à déterminer ces condi-

tions. Nulle part on n'atteint les causes premières; les forces physiques sont tout aussi obscures que la force vitale et tout aussi en dehors de la prise directe de l'expérience. On n'agit pas sur ces entités, mais seulement sur les conditions physiques ou chimiques qui entraînent les phénomènes. Le but de toute science de la nature, en un mot, est de fixer le déterminisme des phénomènes.

» Le principe du déterminisme domine donc l'étude des phénomènes de la vie comme celle de tous les autres phénomènes de la nature. »

Le déterminisme est-il, en réalité, une doctrine, et livre-t-il la notion synthétique et suprême de la science de la vie? Fournit-il la connaissance essentielle des faits vitaux, résume-t-il en lui les caractères propres de tout phénomène vivant? Le déterminisme absolu et général signifie qu'en toute science il n'y a rien en dehors de la méthode expérimentale, et de ce que cette méthode révèle. Cette confiance illimitée dans l'expérimentation sied à un tel expérimentateur; il lui appartenait de faire de l'expérimentation le moyen et le but de toute connaissance, et de refuser toute clarté qui n'en émane pas. Claude Bernard était aussi possédé de cette pensée que l'un des grands obstacles au progrès de la physiologie était l'opinion que l'être vivant peut se dérober aux recherches expérimentales rigoureuses; qu'on ne saurait, vis-à-vis des phénomènes vitaux, agir avec la même certitude que pour les phénomènes physico-chimiques; que la vie intervenait et troublait fréquemment le sens et la marche des expériences. Tout cela agita de bonne heure l'esprit du maître, le révolta bien des fois; il y répondit en élevant au rang de doctrine le déterminisme physiologique.

Or le déterminisme des phénomènes est-il la seule connaissance des choses qu'il nous soit donné d'acquérir? Sans doute, le déterminisme des conditions des phénomènes vitaux est un fait absolu; mais n'y a-t-il rien en dehors des conditions des phénomènes vitaux, et ne doit-on jamais envisager ceux-ci dans leurs causes? Y a-t-il même une connaissance entière et réelle d'un phénomène vital, si l'on n'en connaît que les conditions expérimentales, et si l'on en oublie systématiquement la cause? De pareils problèmes ne se posent pas dans les sciences physiques et chimiques; ici, les conditions et les causes des phénomènes sont adéquates, toutes sont d'ordre physico-chimique : qui étudie les conditions étudie les causes. Mais l'être vivant est double, comme le dit Claude Bernard; il y a en lui les lois et les manifestations propres de la vie, et aussi les lois et les manifestations d'ordre physique. Faut-il s'attacher exclusivement à ces dernières, et négliger les premières parce qu'elles échappent à tout déterminisme physico-chimique?

Si l'on n'écoute que la seule doctrine du déterminisme, ce serait là la marche à suivre : on ne poursuivrait dans l'étude des phénomènes vitaux que la détermination de leurs conditions matérielles. Cependant, à côté de ce précepte, écoutons celui-ci : « Le problème de la physiologie générale, dit Claude Bernard, ne consiste pas à rechercher dans les êtres vivans les lois physico-chimiques qui leur sont communes avec les corps bruts, mais à s'efforcer de trouver au contraire les lois organo-trophiques ou vitales qui les caractérisent. » Cette idée fondamentale, Claude Bernard la reproduit souvent, il en est tout pénétré : c'est d'elle que nous nous autorisons pour mitiger le déterminisme absolu que le maître voudrait imposer comme l'unique loi scientifique. Que de phénomènes de la vie échappent ainsi au déterminisme ! A bien dire, tous les phénomènes d'ordre purement vital, ceux qui s'accomplissent sous la haute direction de la vie. « La force vitale, dit Claude Bernard, dirige les phénomènes qu'elle ne produit pas ; les agens physiques produisent des phénomènes qu'ils ne dirigent pas. » Forte et juste antithèse. Or, tout ce qui se rapporte à cette direction se dérobe par cela même au déterminisme. Tout phénomène vivant est un phénomène d'irritabilité, de sensibilité, de motilité, de génération ; de la cellule plasmatique à la cellule nerveuse, tout sent, agit, réagit, engendre. Où est le déterminisme de l'irritabilité, de la sensibilité, de la motilité, de la puissance génératrice ? Dans la vie, tout est évolution, tout trahit un dessein prémédité, une puissance directrice incarnée à la matière, et la faisant organique et vivante. Une évolution, une direction ne saurait être jugée par les procédés du déterminisme, car celui-ci, pour s'appliquer, serait d'abord obligé de l'arrêter et de la détruire : la raison de l'évolution n'est pas en lui. L'unité de l'être se maintenant à travers les innombrables vies particulières qui la développent, la finalité de l'être harmonisant toutes les fonctions vivantes pour un but préétabli, ces grands faits de la vie, lois primordiales de la physiologie, quel déterminisme les traduira ? Imagine-t-on un déterminisme atteignant, révélant une unité, une finalité ? Cependant tout fait vital, tout fait de sensibilité et de motilité, de nutrition, de génération, d'évolution, reconnaît et veut des conditions physico-chimiques pour son accomplissement ; là reparaît le déterminisme. Mais le fait vital n'en subsiste pas moins avec ses caractères propres et se dérobant, par sa nature, au déterminisme. Le déterminisme complète la connaissance du fait vital ; il ne livre pas cette connaissance dans sa partie essentielle. Si on ne connaissait que le déterminisme d'un tel fait, on ignorerait le fait ; la connaissance majeure et dominante, c'est celle du caractère vital proprement dit.

Claude Bernard affirme à maintes reprises que l'être vivant n'est doué d'aucune spontanéité. Il n'y a pas de spontanéité dans les phénomènes physico-chimiques; et comme dans l'être vivant tous les phénomènes s'accomplissent suivant les lois physico-chimiques, il en résulte que la spontanéité de l'être n'est qu'une illusion. D'ailleurs Claude Bernard considère toute spontanéité comme relevant d'une puissance capricieuse, livrée au hasard, et se dérobant aux prises de la science. Ici encore, la même distinction est à faire, et dissipe toutes ces confusions des choses. Les conditions physico-chimiques des phénomènes vitaux ne sauraient traduire aucune spontanéité, rien n'est plus évident; mais la puissance directrice et créatrice, celle qui « dirige les phénomènes qu'elle ne produit pas, » celle-là est toute spontanée. Il faut, en outre, s'entendre sur le sens précis de ce mot : spontané ne signifie pas agir au hasard, ou sans cause; cela signifie trouver sa cause d'action en soi. Un être spontané possède en lui-même son principe d'action; l'être vivant possédant en lui une idée créatrice et directrice qui ne l'abandonne jamais est par cela même spontané. Cela n'empêche pas cette spontanéité d'être réglée et de ressentir les influences extérieures. Seulement, ces influences sont causes provocatrices, excitantes, et non déterminantes vraies. De là résulte ce conflit, caractère essentiel de la vie, suivant Claude Bernard, mais qui n'est pas toute la vie, ni son principe.

Claude Bernard donne au déterminisme un autre fondement, un caractère de puissance pratique qu'il ne faut pas méconnaître, mais qui peut-être n'est pas aussi absolu qu'il semble. On ne saisit pas les forces ou les causes premières; on n'agit pas sur elles; on ne peut atteindre que les phénomènes, ou mieux que les conditions physiques des phénomènes. Il faut donc se borner à cette dernière étude, seule pratique. Le reste tourne à la métaphysique, et celle-ci ne mène pas à l'action. Telle est l'affirmation, et je reconnais l'influence qu'elle exerce sur les esprits. Est-elle pourtant décisive? Certainement on ne met jamais la main sur les forces et les causes; mais en quoi a-t-on besoin de les tenir en sa main pour agir sur elles? Le physicien et le chimiste exercent-ils une action immédiate sur les forces physiques, les manient-ils à la main? En aucune façon; ils agissent sur la matière, support et réalisation visible de ces forces. Pourquoi le physiologiste et le médecin ne feraient-ils pas de même? Ont-ils besoin de toucher directement la vie, la sensibilité, la motilité, pour agir sur elles? En aucune façon : ils n'ont qu'à agir sur l'être vivant, irritable, sensible, contractile; c'est leur façon d'agir sur la vie elle-même. La vie est-elle quelque chose en dehors de sa réalisation visible en un organisme irritable et doué de motilité?

Agir sur la cause vivante, qu'est-ce sinon agir sur l'organisme vivant, sur un organe ou un élément vivant? Toute l'action régulière des causes extérieures, celle aussi des substances toxiques et médicamenteuses, ne se résume-t-elle pas en un mot, impressionner l'organisme vivant? L'impression exercée s'accompagne de modifications physiques; mais ces modifications, pas plus ici qu'ailleurs, ne livrent la raison de l'impression produite sur l'organisme vivant.

Le curare, sujet de si admirables études, anéantit l'activité du système nerveux moteur; sans doute il doit en modifier la structure intime, tout en respectant celle du système nerveux sensible; cela est probable, évident même. Mais nous ne sachions pas que Claude Bernard se soit préoccupé de cette modification intime et que ses études aient été moins fécondes pour n'avoir pas révélé le déterminisme de cette altération de structure. Il a observé les effets du curare sur la puissance motrice des nerfs, ou mieux sur le système nerveux moteur, et cette observation est devenue entre ses mains un merveilleux moyen d'analyse. Et de même pour les poisons qui troublent le système des nerfs sensibles; les études de Claude Bernard sur les principes actifs de l'opium sont-elles moins utiles et moins instructives pour ne toucher en rien au déterminisme physico-chimique de l'action de ces alcaloïdes? Nous pourrions multiplier sans fin ces exemples, les étendre à la plupart des applications thérapeutiques, à presque toutes les influences qui, favorables ou hostiles, pressent de l'extérieur sur le monde vivant; nous pourrions remonter de degrés en degrés jusqu'aux influences morales, dont l'action est si profonde et dont le déterminisme est si loin de notre portée. Mais nous nous arrêtons; de pareilles questions sont entraînantes, et nous ne les posons que pour motiver nos réserves.

Ces réserves, si elles doivent nous conduire à régler et à limiter le déterminisme expérimental, ne nous conduisent nullement à contester l'immense part qui lui revient dans l'étude des êtres vivans. Toute l'analyse expérimentale de la vie lui appartient. La détermination des conditions des phénomènes vitaux fait, suivant le noble désir et la noble expression de Claude Bernard, de la physiologie une science conquérante et une science d'action; elle conquiert non toute la nature vivante, mais toutes les conditions d'existence de cette nature. La conquête n'est-elle point assez belle? Le déterminisme donne à la physiologie prise directe sur ces conditions; il lui vaut toute la certitude qui revient aux études expérimentales de la nature, il introduit la physiologie dans le monde des sciences et la place au sommet de ce monde. Toutes les sciences semblent con-

verger vers elle, et se développer pour la servir. Ses progrès sollicitent une élite d'esprits ardens et chercheurs. Cet éclat nouveau de la physiologie, ces ardeurs qui allument l'esprit de découverte, l'honneur qui, dans le monde scientifique, revient à cette science de la vie, devenue science des sciences, tout cela, en bonne justice, s'attache à Claude Bernard et immortalisera son nom. Il fut l'initiateur souverain. Ainsi qu'on l'a dit, il n'était pas seulement un grand physiologiste; il était la physiologie elle-même.

Ajoutons un dernier mot : ce physiologiste sévère, ce défenseur du déterminisme absolu, ne se jetait pas par cela même dans la négation des vérités métaphysiques. *Il pensait, il sentait qu'il y a quelque chose au-delà de la prudence scientifique* qu'il professait. Il reconnaissait deux ordres de connaissances, deux domaines ouverts l'un à l'expérience laborieuse et féconde, l'autre à la pure et libre intelligence; l'un où le déterminisme règne en maître, l'autre où se font entendre les interrogations et les réponses de la conscience réfléchie, méditant sur elle-même, et soulevant les émouvans problèmes de nos origines et de nos destinées. « Nous ne voulons pas, disait-il, nier l'importance de ces grands problèmes qui tourmentent l'esprit humain, mais nous voulons les séparer de la physiologie, les distinguer, parce que leur étude relève de méthodes absolument différentes. » Il y a donc un ensemble réservé de hautes vérités que la physiologie expérimentale ne peut aborder, ni pour les contester, ni pour les affirmer. Peut-être y a-t-il, entre ces vérités d'ordre métaphysique et les vérités doctrinales d'ordre biologique, des rapports auxquels ne s'attachait pas Claude Bernard; mais ni les unes, ni les autres, il ne les repoussait par un dédain de parti pris. Nous avons cité cette page dernière de son dernier livre où il donne aux vérités métaphysiques le nom hardi de *sublimités de l'ignorance :* ces sublimités illuminaient parfois la physionomie de celui qui fut le plus grand expérimentateur de ce temps; elles y imprimaient ce reflet des choses divines sans lequel toute physionomie d'homme reste incomplète et comme appauvrie.

Claude Bernard, né à Saint-Julien de Villefranche, le 12 juillet 1813, est mort le 10 février 1878. La science française a pris, ce jour-là, un deuil qu'elle portera longtemps. Mais elle est féconde, et Claude Bernard a laissé sur ce sol français des traces suivies et des germes qui lèveront.

CHAUFFARD.

L'OBSTACLE

DERNIÈRE PARTIE (1)

XI.

Quelques mois se sont écoulés : Roger est de retour à Paris. C'est en avril, un joli rayon de soleil glisse gaîment, en les caressant l'un après l'autre, sur les mille détails coquets d'un appartement de nouveaux mariés. Ceci se devine au premier coup d'œil. Tout y y est neuf et d'une fraîcheur irréprochable ; tout y date de la veille, comme le bonheur même qui s'abrite dans ce nid charmant où le goût corrige l'éclat de l'opulence, un goût original, très personnel, révélateur du caractère, des habitudes de ceux qui demeurent ici. L'élégance, aujourd'hui, n'existe qu'à ce prix ; on est revenu du banal salon rouge ou jaune qu'imposa longtemps la tyrannie du tapissier à l'inexpérience du jeune ménage, on choisit et l'on sait choisir, tout le monde est artiste ou du moins connaisseur, et les raretés d'autrefois sont désormais l'indispensable.

Dans ce boudoir, rien de criard ni de prétentieux, le luxe est paisible et de bon aloi. A toutes les portes se relèvent des étoffes japonaises d'un coloris harmonieux : les sièges, dépareillés, de toute forme et de toute époque, courent sur les tapis de Perse ; de grandes glaces se penchent aux panneaux sans dorure ; sur les tables et les consoles des merveilles de chinoiseries s'entremêlent aux porcelaines de Saxe et de Sèvres, aux faïences, aux bronzes, aux ivoires, dans le fouillis obligé, mais on sent qu'un coup d'œil sûr préside à cet ingénieux éparpillement, qu'il y a une symétrie cachée sous ce désordre ; de même, les livres rangés sur les rayons de la petite bibliothèque qui se dérobe derrière un paravent à fond d'or indiquent toute la valeur de l'esprit qui les a choisis ; ici on pense, on

(1) Voir la *Revue* du 15 octobre et du 1er novembre.

réfléchit, on se recueille; ce n'est point la cage brillante d'une perruche sans cervelle, mais bien l'intérieur tendrement chéri et paré d'une aimable femme qui ne demande pas mieux que de suivre la mode, pourvu que la mode ne l'entraîne à rien d'absurde. La voici d'ailleurs. Elle entre d'un pas élastique et léger, celui de la jeunesse et de la joie : la nouvelle marquise de Valouze est plus jolie mille fois que Marguerite de Selve, et cependant nous retrouvons Marguerite, nous reconnaissons cette taille élancée encore frêle, ce gracieux visage qui plaît irrésistiblement sans frapper tout d'abord, et dont la séduction que chacun subit ne se peut définir; nul n'a jamais songé à se demander quelle est la couleur des yeux : leur regard est tout intelligence et toute bonté; la bouche n'est pas petite, mais elle a le plus franc des sourires; le teint n'a rien d'éblouissant, mais sa blancheur mate achève la distinction d'un ovale allongé, couronné par le front pensif et pur à la fois qu'abritent des ondes de cheveux châtains à reflets d'or. La transparente physionomie de cette jeune femme semble modelée sur l'âme qu'elle voile sans la cacher, on y lit une douceur habituelle qui peut devenir au besoin de l'énergie, et une sincérité presque redoutable, car elle s'allie nécessairement à de la clairvoyance: ces consciences grandes ouvertes savent plonger dans la conscience d'autrui; mentir au regard interrogateur, au sourire pénétrant de Mme Roger de Valouze doit être impossible.

La voici qui passe en revue les richesses de son petit empire; d'abord elle va droit aux fleurs, des primevères, les fleurs de la saison, qui remplissent une jardinière de cuivre ciselé; elle les respire, les effleure de ses lèvres, leur dit un bonjour affectueux, car elle aime les fleurs non pas seulement comme un ornement, mais pour elles-mêmes, puis ses yeux sont passionnément attirés par le portrait placé sur un chevalet : un portrait de femme; elle lui envoie un baiser : — Chère maman! pourquoi êtes-vous loin? Quand donc reviendrez-vous? Bientôt, dites? Que vous êtes belle! Jamais votre fille ne sera belle comme vous!

Et elle adresse une question rapide, un peu inquiète, à la glace en face d'elle; un sourire passe aussitôt sur ses traits : — Qu'importe? puisqu'il ne me voudrait pas différente!

Il, c'est son mari, bien entendu; il vient de sortir. Pour la première fois elle est menacée de passer une après-midi tout entière sans le voir! Comment remplir le temps?..

L'inspection des bibelots du petit salon continue. Dans la plupart d'entre eux elle reconnaît et elle aime le choix de Roger. Arrivée devant un cabinet italien curieusement sculpté, elle s'arrête longuement, les deux mains appuyées à ce meuble-bijou. La voici

transportée de nouveau dans le vieux palais de Venise où ils l'ont rencontré et acheté. Toutes les splendeurs de la renaissance entouraient leurs fiançailles, tandis qu'ils traversaient au bras l'un de l'autre ces salons ternis, dégradés, mais encore magnifiques, où la foule chatoyante des festins de Véronèse était peut-être venue s'asseoir. Être à Venise avec son fiancé! Peut-on imaginer de plaisir comparable à celui-là?.. Oui vraiment; rentrer chez soi avec son mari vaut mieux encore.

Elle regarde l'heure à sa montre. On sait qu'il n'y a plus de pendule sur les cheminées, qu'on ne mesure plus la fuite du temps; rien que des fleurs, des fleurs partout. — Comment?.. une heure seulement depuis qu'il est parti! Que la journée sera longue!.. Et compter les minutes ne l'abrégera pas!.. — Elle fait trois points de tapisserie et y renonce. Elle va feuilleter la dernière *Revue*, mais tout à coup une exclamation lui échappe, une exclamation qui a le ton d'un reproche adressé à elle-même, à sa négligence, à son oubli. Elle saisit un petit buvard, l'ouvre sur ses genoux, trempe une plume dans l'encre, et sa main court sur le papier. Nous pouvons lire par-dessus son épaule :

« Ma chérie,

« On m'aurait bien étonnée ce matin en me disant qu'il manquait quelque chose à mon profond contentement, et pourtant je viens de faire cette découverte... Il me manque de pouvoir te le confier. Où es-tu? Pourquoi persister à te taire, à te cacher? Pourquoi m'avoir condamnée, par ton silence, à te laisser ignorer, depuis plus d'un an, tout ce qui me concerne? Eh bien, j'épancherai quand même mon cœur trop plein! Songe donc... Je n'ai pas de confidence à faire à maman, qui connaît aussi bien que moi toute ma bienheureuse histoire; à qui parler si ce n'est à Zina? Que tu le veuilles ou non, méchante mystérieuse, tu es ma seule amie, et tu le resteras bon gré, mal gré... On ne m'échappe pas comme cela! Cette lettre attendra que tu la réclames, mais elle aura enfin été écrite. Je respirerai plus librement après, car, quelque effort que tu fasses pour te dérober, il me semble vraiment être coupable envers toi en ne te mêlant pas à ma vie.

« Ma vie! si tu savais comme elle est belle et pleine de tout ce qui peut ravir l'âme! Il y aurait de quoi trembler si l'on se rappelait trop ce qui nous a été dit tant de fois au couvent, qu'il est impossible de rencontrer la félicité absolue en ce monde, criminel même de la chercher. Mon Dieu! je ne l'ai pas cherchée, mais elle est venue, et je sais bien maintenant la vanité de tous ces vieux propos de philosophes qui tendent à nous désenchanter par malice tout

simplement ou par mauvaise humeur. Que je sois privilégiée, c'est possible, mais tu le seras à ton tour, j'y veillerai, je n'aurai pas de repos que tu n'aies trouvé un Roger, sinon aussi accompli que le mien, — je t'avoue sincèrement que je crois la chose impossible, — du moins parfaitement capable encore de te faire admettre que ce pauvre monde, dont on médit, peut ressembler beaucoup au ciel, — où notre bonheur présent se continuera, — voilà tout ce que je peux demander... Je ne veux rien de plus, rien de moins... être ici-bas et là-haut Mme de Valouze, Mme Roger, comme on m'appelle pour me distinguer de ma belle-mère et pour me faire plaisir,... ce nom de baptême, qui est à moi seule, me plaît mieux que titre et couronne.

« Ma chère Zina, c'est à Bekenried que j'ai vu pour la première fois mon mari, car je ne parle pas de quelques rencontres dans le passé, à l'âge où l'on ne fait attention à rien : il ne m'avait pas plus remarquée que je ne l'avais remarqué moi-même; nous nous sommes avoué cela depuis en riant de notre stupidité réciproque. Quelle idée singulière de représenter l'amour avec un bandeau! Aveugle! on l'est avant d'aimer, tandis qu'après... Mais n'allons pas trop vite et suis-moi bien.

« C'était donc à Bekenried, où nous avions fait halte, maman et moi, l'été dernier, en nous disant que nous ne découvririons rien de plus frais, de plus délicieux en Suisse. Nous passions là nos journées dans une paresse pleine de charmes, les yeux tendus sur ce lac des Quatre-Cantons dont les beautés vous préparent du reste à subir sans surprise toute sorte d'enchantemens, mais il paraît que de ces beautés l'on ne doit pas parler, sous prétexte qu'elles sont classiques, et que tout le monde les connaît...

« Un soir, sur ce balcon de bois travaillé d'où pendaient au-dessus du lac de longs rameaux de vigne vierge et que nous ne quittions guère, ma chère convalescente n'étant pas de force encore à se promener beaucoup, — tandis que j'admirais le plus glorieux des couchers de soleil en maudissant les pianos discordans touchés aux divers étages de l'hôtel par des doigts anglais... c'est tout dire! maman me lance à brûle-pourpoint cette nouvelle : — Les Valouze sont à Lucerne; ils arriveront ici demain.

« — Vraiment?

« Quand je pense à l'indifférence avec laquelle j'ai prononcé ce vraiment-là! Et c'était pourtant le point de départ, Zina, le commencement du conte de fées dont je suis l'héroïne.

« — Oui, reprend maman, ils resteront quelques semaines, elle et lui. — Une légère emphase sur ce *lui*, qui pour moi ne représentait rien.

« L'emphase passa inaperçue, bien que je m'en souvienne maintenant. Rien ne m'ôtera de l'esprit que, dès cette époque, il s'ourdissait entre nos mères un petit complot ; tu vas voir...

« D'abord je me rappelle parfaitement que, ce fameux lendemain venu, maman, qui me trouve toujours bien, et mieux que bien, déclara que j'étais mal coiffée, que je n'avais aucun soin de ma personne, que je ne pouvais garder cette robe chiffonnée : — Mon Dieu ! m'écriai-je, est-ce que l'arrivée des Valouze va m'obliger à tant de frais de toilette?

« Je ne pensais bien entendu qu'à Mme de Valouze, qui est une grande élégante, car pour son fils, que pouvait lui importer ma robe chiffonnée?..

« — Il ne s'agit pas des Valouze, dit ma mère presque sèchement, comme une personne piquée qu'on la devine.

« Je l'ai bien amusée depuis en lui rappelant une à une toutes ses petites injustices, toutes ses extraordinaires agitations de ce jour-là.

« Nous allons à la rencontre du bateau à vapeur, de deux bateaux même... ils avaient manqué le premier. Mme de Valouze s'écrie en m'embrassant : — Elle est charmante ! — de façon à me faire rougir sous l'œil passablement scrutateur de M. Roger. Je lui en veux pour cela... un instant, je n'ose regarder ni la mère ni le fils. Celui-ci cependant m'adresse la parole avec beaucoup de naturel et d'aisance, tandis que ces dames marchent devant nous en causant comme deux amies depuis longtemps séparées qui ont mille choses à se dire (quand causerons-nous ainsi, ma Zina?) Ceci me remet un peu, nous ne sommes pas sottement timides, n'est-ce pas? Je lève les yeux, il est très agréable... autrement agréable qu'aucun des jeunes gens que j'aie jamais vus, et cependant j'en ai rencontré une collection variée en Suisse : jeunes Anglais à longues jambes, chaussées des bottes de sept lieues de l'ogre, dont ils ont aussi les grandes dents, jeunes Américains qui leurs ressemblent, avec plus d'*edelweiss* encore au chapeau, attestant des escalades encore plus impossibles, jeunes Allemands à lunettes et à longs cheveux, une boîte à herboriser en bandoulière, jeunes Français plus occupés d'eux-mêmes que de la nature et pressés d'exhiber toute une série de cravates irrésistibles à table d'hôte ou au casino, jeunes Russes qui ne se distinguent des Français que par la lenteur désespérante de leur accent et une observance minutieuse, affectée de la vieille politesse française, etc... — M. de Valouze différait d'eux tous, et je l'en félicitai au fond de l'âme, mais avec un complet désintéressement, tu le penses bien. Ta sage Marguerite ne croit pas à ces coups de foudre qui anéantissent le jugement, la

raison au moment où l'on a le plus besoin de s'en servir; elle n'a eu garde de s'écrier à première vue, la main sur son cœur : — Qu'il est bien! Je l'aime... Je l'aimerai toute ma vie!.. — Ce sont, je crois, les extravagans mensonges de cette sorte qui font une mauvaise réputation aux romans écrits : pourquoi ne pas raconter la vérité tout simplement? La morale serait sauvée... et l'intérêt ne languirait pas pour cela. Tu me diras si mon roman par exemple le cède à aucun de ceux que tu aies lus.

« D'abord je m'imaginais, à tort ou à raison, que si j'étais contente de la présence de Roger, c'est que, grâce à lui, je faisais enfin connaissance intime avec la Suisse. J'aime à m'expliquer ce que je ressens, et quand j'étais triste de voir approcher le terme du séjour des Valouze à Bekenried, je pouvais me dire : — C'estque ce sera aussi la fin des promenades. — Jusque-là en effet, ma mère ne quittant guère son fauteuil, je n'avais pu rien voir de ce qui tente les touristes. Dorénavant je rattrapais le temps perdu, et chaque fois que nous revenions à pied ou à mulet de quelque amusante excursion, je pensais : — Qu'il serait agréable d'avoir toujours là, prêt à vous accompagner, à prendre l'initiative des choses, à vous entourer d'attentions gracieuses, un frère tel que M. de Valouze! — Fraternel, il l'était tout à fait, et depuis je lui ai bien souvent reproché en riant cette complète liberté d'esprit, cette absence absolue de ce qu'on est convenu d'appeler la galanterie, qui marquèrent tout d'abord sa conduite envers moi. Cela me mettait à l'aise du reste, et l'intimité entre nous n'en marcha peut-être que plus vite. De son côté, il déclare n'avoir jamais vu de jeune fille moins coquette, moins préoccupée de plaire. Entre nous, ceci ne fait point honneur à sa clairvoyance, car au fond, presque à mon insu, je me mettais en frais d'amabilité, j'attachais du prix à son opinion, même dans les petites choses, et jamais plus ma mère n'eut l'occasion de me reprocher mes robes chiffonnées. Mais, tu vois, il n'y faisait pas attention, quelque chose le préoccupait dans ce temps-là, j'en suis sûre, quelque chose qui m'était étranger. Quoi? Je ne le saurai jamais sans doute, et je ne tiens presque plus à le savoir, puisque de cette préoccupation qui le séparait de moi il ne reste aujourd'hui aucune trace, mais enfin il était soucieux presque toujours, et même par momens très sombre...

« J'aurais voulu pouvoir lui dire : — Qu'avez-vous? — et le consoler par quelque bonne et franche parole d'amitié. Mais nous n'en étions pas aux confidences. Oh! oui, il était loin de nous très souvent! Combien de fois en lui parlant ai-je deviné à son regard distrait que sa pensée suivait un chemin tout différent de celui

qu'avait pris la conversation. Où allait-elle?.. Eh! que m'importe maintenant? Elle est à moi...

« Sa mère savait sans doute beaucoup mieux que nous à quoi s'en tenir. Elle faisait la guerre à ses absences, comme elle les appelait, elle le rappelait à la question du moment avec vivacité, presque avec impatience. Il va sans dire que Mme de Valouze était de toutes nos promenades et contribuait pour beaucoup à les égayer. Tu n'as pas idée de la jeunesse de goûts et d'allures qui fait que ma belle-mère aura vingt-cinq ans toute sa vie. En Suisse, c'était une compagne pour moi, une compagne ravissante. Elle semblait prendre à tâche de me faire briller, de faire briller son fils, et puis elle avait une manière de ralentir le pas ou de remonter en voiture pour nous laisser ensemble, une manière de s'effacer... Je n'ai compris tout cela que plus tard. Oh! c'était bien un guet-apens, un guet-apens que je lui pardonne, pour lequel je la bénis, cette chère seconde maman! Comment la récompenser jamais assez de m'avoir choisie pour fille?

« Ce qui me réjouissait à cette époque, c'était la persistance, le parti pris qu'elle mettait à me faire l'éloge de Roger. Cet éloge n'avait rien d'exagéré sans doute et je renchérirais sur son éloquence si maintenant j'entamais le même sujet, mais alors il m'arrivait de rire un peu sous cape de cet orgueil inouï, de cette adoration folle : ma mère faisait sa partie dans le concert de louanges qui résonnait autour de moi à propos de Roger, et qui, loin de m'étourdir, m'aurait disposée à juger plus sévèrement l'objet d'un pareil enthousiasme. Ainsi Mme de Valouze parlait toujours de l'humeur charmante de Roger, de son caractère égal et doux. C'est vrai... la vie avec lui est facile, sans choc, sans blessure possible, tant il est attentif à détourner du chemin le moindre caillou, la moindre épine, mais je l'aurais cru au contraire dans ce temps-là fantasque, taciturne, ennuyé de tout à l'occasion. Une fois par exemple au Righi, — je me le rappelle parce que ce fut notre dernière promenade avant son départ, — il parut vraiment prendre à tâche de gâter l'aimable réputation que lui faisait sa mère. Nous étions partis de Vitznau par ce curieux petit chemin de fer qui grimpe à la montagne comme à une échelle, et nous avions pris gîte au Kulm, en débutant par un de ces soupers fastueux, interminables, un de ces repas comme on n'en fait que dans les régions où l'on manque de tout. Le lendemain le son pastoral d'une corne de bois nous éveille dès le lever du soleil, du moins dès l'heure qui est censée celle de son lever. Aussitôt chacun de se précipiter dehors sous des accoutrements comiques, les plus chauds que l'on puisse trouver, car là-haut à pareille heure on gèle, même en été... Ceux qui n'ont pas

de manteaux prennent les couvertures de leur lit et ont l'air de fantômes blancs. Tous courent au *signal* d'où il est convenu que l'on voit le Jura, les Alpes jusqu'à la Jungfrau, dix-sept lacs grands et petits, que sais-je encore? Mais le soleil s'est moqué de nous, il ne s'est pas levé, ou bien il a dérobé ce lever sous des monceaux de couvertures à notre exemple; nous ne voyons à nos pieds qu'un tapis de nuages qui cache tout, comme fait le rideau tiré sur un spectacle que l'on sait être magnifique. Murmures, réclamations du public, obstination du machiniste à laisser la toile baissée; c'est contrariant sans doute, mais moi je suis disposée à m'amuser de la déconvenue de mes voisins et à supporter philosophiquement la mienne. De toute façon, il n'y avait pas là matière aux emportemens que Roger laissa éclater devant nous : — Encore ce brouillard! ce damné brouillard, ce brouillard que je hais...

« — Mais ce n'est pas le brouillard, cher monsieur, ce sont les nuages, ce qui est autrement poétique.

« — Nuages et brouillards se valent, que faisons-nous ici?..

« — Mais nous admirons... quelque chose de plus beau et de plus rare peut-être qu'un bel horizon bien pur.

« En effet la foule, murmurante tout à l'heure, s'est mise à pousser des cris d'admiration, les nuages se déchirent et voilà qu'ils entourent de vaporeux enroulemens grisâtres mille tableaux capricieux dont le sujet varie sans cesse : la croix brisée du lac des Quatre-Cantons, la nappe bleue des lacs de Zug et de Lowers, les glaciers de nacre et de saphir, les vallées d'émeraude...

« — Mais que voulez-vous de plus, monsieur de Valouze?..

« — J'ai horreur des montagnes grandes ou petites, j'ai horreur des levers et des couchers de soleil, j'ai horreur des spectres de toute sorte qu'on va chercher sur les cimes...

« Note qu'un gros monsieur drapé dans son couvre-pied expliquait au moment même très haut et à grands renforts de gestes pourquoi nous ne verrions pas ce matin-là le fameux spectre de Righi.

« — Quelle est cette boutade? demanda Mme de Valouze aussi étonnée que moi.

« — Pardon, dit Roger un peu confus, mais il n'est pas permis de réveiller les gens en pleine nuit, sous prétexte d'aurore, pour ne leur rien montrer...

« Je ne pus m'empêcher de m'écrier en riant : — Quel enfant gâté! — Mais lui ne riait pas, et il alla se recoucher toujours en colère.

« Le lendemain nos amis continuaient leur tournée à travers la Suisse; nous n'étions pas assez ingambes, hélas! pour les suivre.

« — Où passerez-vous l'automne? demanda Mme de Valouze à maman.

« — A Venise sans doute; nous nous y sommes trouvées très bien l'an dernier.

« — Peut-être irons-nous encore vous y faire une petite visite, reprit Mme de Valouze; n'est-ce pas Roger?

« Un instant, je demeurai comme suspendue à la réponse de ce méchant garçon qui ne se hâtait pas de parler. Il exprima cependant à la fin, dans une phrase bien tournée, trop bien tournée, le grand plaisir qu'il aurait à nous revoir, mais aussi l'incertitude où il était de pouvoir se rendre libre. Sa mère le regarda d'un air mécontent, et moi... j'en rougis encore! moi je fus prise de la plus sotte envie de pleurer! J'avais beau me morigéner : — Eh bien! mademoiselle, au fait, que vous importe?.. — Il m'importait beaucoup, et la preuve c'est qu'après le départ des Valouze je me trouvai seule... seule... C'était indigne, car enfin ma bien-aimée maman me restait et jamais jusque-là je n'avais songé à m'ennuyer auprès d'elle... Chose curieuse, elle s'apercevait parfaitement de ce qui se passait en moi et s'amusait à me taquiner au lieu de me plaindre. Sous un prétexte ou un autre elle me parlait souvent de Roger... ceci me fit beaucoup réfléchir. Comment une mère aussi prudente entretenait-elle sa fille d'un jeune homme qui lui plaisait et qu'il eût mieux valu oublier peut-être? J'eus la clé de cette apparente inconséquence quand les Valouze vinrent moins de deux mois après nous rejoindre dans l'adorable palais délabré sur le Grand-Canal où le génie d'un aubergiste avait trouvé moyen d'arranger des appartemens assez commodes malgré la hauteur folle des plafonds peints à fresque et les dimensions trop princières des galeries... Dieu! quel plaisir me fit le frou-frou des falbalas de Mme de Valouze sur notre grand escalier et le bruit de son pas, à lui!.. Je compris tout en les revoyant... à la mine triomphante de la marquise, à je ne sais quoi de nouveau dans les manières de Roger avec moi. On voulait nous marier... Ma mère en convint peu de jours après; elle me dit les nombreuses raisons qui devaient nous faire agréer M. de Valouze. J'écoutais plus ravie que je n'osais le paraître.

« Chère Zina, les romans anglais ont décidément tort qui plaignent la destinée de nous autres jeunes Françaises, *données* en mariage, selon l'expression reçue. Quand la voix d'une mère qu'on respecte et qu'on adore, qui ne veut que votre bien en somme, vous dit : — Tu peux aimer celui-ci! — il est si naturel et si doux d'obéir! Sans doute, je me suis laissée donner en mariage et même assez vite, car ma mère, toujours souffrante, avait hâte de m'assurer un appui. Elle m'a dit là-dessus des choses qui m'ont fait sangloter... Mais le choix secret de mon cœur s'accordait avec cette soumission. Et il me paraît impossible qu'il puisse en être autrement. Nos parens nous devi-

nent ; ils savent mieux que nous, avant nous, ce qu'il nous faut, ce que nous pensons, ce que nous voulons. — C'est quand ma mère m'eut parlé que je commençai à aimer tout de bon Roger, mais comme j'y étais bien préparée auparavant !.. Néanmoins, on a sa fierté. Je demandai à réfléchir, et ma mère le trouva bon. Mais Mme de Valouze, que je vis ensuite, me pressa de dire oui, et, le lendemain, Roger savait que ce mot décisif était prononcé. Ah! je n'oublierai jamais de quelle façon il m'a remerciée de vouloir bien être pour lui le bonheur!

« Nous allâmes passer la soirée au Lido, et dîner dans un *albergo* fort modeste, précédé d'un dais de pampre et de raisins. Là-dessous, on nous servit des fritures qui brillaient et sonnaient comme de l'or, arrosées d'un vin pétillant de l'archipel. Et après dîner, tandis que nos mères se promenaient lentement sur la plage, nous les précédions de quelques pas, Roger et moi, foulant le sable fin et causant de l'avenir. Le soleil couchant jouait sur l'Adriatique qui semblait rouler des paillettes, peut-être les joyaux de fiançailles jetés dans son sein par tant de doges; la vague légère caressait le rivage avec des grâces de tigresse ou de chatte, presque sans bruit; au loin se dressait une forêt de flèches, de dômes, de colonnes, de campaniles, de minarets, comme ces féeriques cités qui apparaissent aux voyageurs d'Orient par un effet de mirage. Et cependant nous ne flottions pas dans le rêve; notre conversation était sérieuse, presque grave. Roger m'expliquait ses projets : vivre à la campagne, y faire du bien, associer sa femme à tous ses intérêts : — Pour cela, me dit-il avec émotion, il faut une femme que l'on estime profondément, en qui l'on ait confiance absolue, qui soit votre égale pour le moins. Cette femme, je ne méritais pas de la rencontrer; jusqu'ici je n'étais rien, et, comme tous ceux qui ne sont rien, j'ai été souvent à charge à moi-même, nuisible à quelques-uns peut-être... C'est vous dire que j'ai éprouvé déjà des regrets, des chagrins, des déceptions, qu'il y a plus d'une blessure au cœur que je vous apporte. Vous les guérirez, je vous devrai tout; nous allons ensemble commencer à vivre...

« Ma mère, quand je lui rapportai ces paroles, me dit : — Je suis bien aise que vous n'habitiez pas trop assidûment Paris; l'air de Paris est mortel à l'union des jeunes ménages. Tu n'as pas été élevée dans le tourbillon du monde : trois mois de bals, de spectacles, de plaisirs élégans chaque hiver te suffiront. Ton mari t'appartiendra bien plus complètement à la campagne. Il a mené une vie assez dissipée jusqu'à présent... Que cela ne t'effraie pas du reste... presque tous les hommes du monde ont fait de même et

n'en sont pas moins bons maris; leur mérite sous ce rapport dépend beaucoup de leur femme.

« Cela ne m'effrayait pas du tout, tant je savais peu ce qu'elle entendait par une vie dissipée. Depuis, j'ai mieux compris, et j'ai tremblé... J'ai craint de ne pas réussir à remplacer pour Roger tout ce qui lui avait plu jusque-là, et à cette crainte se mêlait une pointe de jalousie rétrospective. Mais tous les jours il m'aime davantage... du moins il m'a dit cela longtemps, et aujourd'hui il assure que cette affection ne peut plus augmenter.

« Zina, laisse-moi revenir à Venise... J'ai besoin de m'y attarder un peu... Je l'adore cette Venise divine, car je lui dois l'amour de Roger. Lorsqu'il me faisait de si jolies phrases sur la plage du Lido, il ne m'aimait pas, voilà; il s'était décidé à m'épouser, sa mère le poussant un peu, et l'idée de ce mariage ne lui étant pas désagréable après tout... mais enfin, il n'était point amoureux... Il l'est devenu dans cette atmosphère toute de poésie, quand du haut de notre grand balcon de marbre nous regardions les gondoles effleurer l'eau comme un vol d'oiseaux noirs, quand nous attendions en causant à la brune qu'à la fenêtre de la casa, en face de nous, apparût Desdémone, la radieuse Desdémone du premier acte; il l'est devenu pendant nos éternelles flâneries sur le Grand-Canal et sur la place Saint-Marc, en s'appuyant avec moi aux balustres de la *Piazzetta*, en longeant les blanches terrasses du Palais-Royal, tandis que les parfums délicieux des jardins se mêlaient à la brise de mer; il l'est devenu sous l'influence de ces clairs de lune qui vous forcent à rêver et à être heureux. Oui, il faut être heureux, il faut aimer à Venise... c'est fatal. On dit que l'amour embellit les lieux où on le transporte, je prétends, moi, qu'il naît invinciblement du charme de certains lieux. Faute d'un objet plus vivant, on tomberait amoureux à Venise d'une étoile ou de la cariatide qui vous envoie son sourire du seuil de quelque palais. Grâce à Dieu, Roger n'a pas été réduit à cette extrémité. Je me suis trouvée là.

« Oui, nous devons une bonne partie de notre bonheur au cadre féerique de nos fiançailles et de nos noces, et cependant voilà qu'après un temps bien court la nostalgie du pays natal nous a repris, ingrats que nous sommes! Je suis de retour à Paris, où maman, qui craint les perfides changemens de température printanière, ne nous rejoindra que lorsque l'été sera définitivement assuré. Ma belle-mère est à Valouze, préparant les logemens. C'est toute une grande installation à faire, car il paraît que ce château est depuis longtemps délaissé. Roger lui préférait une maison perdue dans les bois, je ne sais quel rendez-vous de chasse qu'il a vendu depuis peu, car il ne se

soucie plus de la chasse; il paraît que tous les goûts qui se partageaient son cœur m'ont cédé la place. Comment n'être pas fière?

« Nous sommes donc à Paris; j'aurais dû te chercher déjà, me rendre au couvent, interroger nos chères dames, qui sans doute ont ton adresse; mais, je l'avoue, au risque d'encourir tes reproches, quand Roger est là, je ne pense qu'à lui, et il est toujours là. Nous ne parlons que de nous deux comme des égoïstes, il ne sait seulement pas encore que j'ai quelque part dans le monde une amie que j'ai aimée avant lui, que je veux continuer à aimer auprès de lui, que je compte chercher, découvrir, rendre aussi heureuse que je le suis moi-même, une petite sœur envers qui j'ai contracté des devoirs d'ange gardien auxquels je ne renoncerai jamais. Le titre est trop beau pour que je l'abdique. Un mot, un signe, qui me dise où tu es, ce que tu fais, et si, malgré mes torts, malgré les tiens, beaucoup plus grands, tu me permets d'être toujours ta Marguerite. »

Ayant écrit d'un trait ce volume, qui résumait toutes ses impressions depuis des mois, la jeune Mme de Valouze respira longuement, comme si son cœur eût été en effet allégé d'un grand poids; puis, avec un nouveau soupir, de tristesse, celui-ci, et de perplexité : — Mais à quelle adresse envoyer?... chez Mlle Chauveau ou bien au couvent?..

Tandis qu'elle se posait cette question, un domestique entra, portant sur un plateau plusieurs lettres, l'une d'elles surchargée des timbres d'une multitude de localités différentes, chiffonnée, maculée, ayant vraiment l'aspect poudreux, harassé d'un voyageur qui revient de loin. Elle faisait penser au pigeon de la fable, qui traîne l'aile et tire le pied; elle avait couru et séjourné partout, cette pauvre lettre, jamais message n'eut plus piteuse mine! N'importe, Marguerite la saisit avec ravissement, comme si la Providence lui eût envoyé une réponse inespérée à ce qu'elle demandait. Le cachet sauta, — il ne tenait plus guère, — et deux yeux baignés de larmes eurent vite parcouru ces quatre lignes d'une écriture tremblée, méconnaissable : — « Il faut que je te revoie... Je suis très mal, et le temps presse... Où que tu sois, viens, si tu le peux... »

Suivait l'adresse, une adresse bien humble, l'adresse d'une sorte de pension demi-bourgeoise, demi-religieuse, dans un quartier écarté, derrière le Luxembourg.

— Mon Dieu! s'écria Marguerite, et cette lettre a deux mois de date... elle m'a cherchée de tous côtés... Pourvu qu'il ne soit pas trop tard!..

Sa physionomie, si riante tout à l'heure, exprimait une angoisse profonde :

— Jacques, faites atteler... je sors tout de suite! — Et elle courut mettre son chapeau, sachant à peine ce qu'elle faisait.

Un de ces contrastes horribles si fréquens, hélas! mais contre lesquels la jeunesse, l'inexpérience et le bonheur se révoltent, qu'ils ne peuvent accepter, venait de s'offrir violemment à son imagination : — ici, l'amour et toutes les joies de la vie, — là-bas, la solitude, la souffrance, la mort.

XII.

Chemin faisant, Marguerite se rappelait les années d'enfance, années d'affectueuse protection de sa part, de confiance aveugle et d'attachement exalté de la part de Zina, et l'amitié, assoupie quelque temps, effacée par des impressions, par des sentimens plus vifs, reprenait en elle tous ses anciens droits. Marguerite, pour la première fois depuis son mariage, resta près d'une heure sans penser à Roger.

La maison devant laquelle s'arrêta sa voiture offrait, dans de plus modestes proportions, une certaine ressemblance avec celle où s'était nouée leur étroite intimité; ceci redoubla l'émotion de la jeune femme. Elle franchit de nouveau le guichet du couvent : c'était la même cour, régulièrement encadrée, et la sœur converse qui se présenta saluait et souriait de la même façon pateline que certaine tourière qu'il lui sembla revoir. Son cœur battait en suivant le petit voile noir qui voltigea devant elle le long des escaliers, des corridors jusqu'à l'étage occupé par Zina : — Dites-moi, ma sœur, est-elle vraiment malade, bien malade?.. — La sœur leva les yeux et les mains au ciel.

— Et elle loge si haut! Pauvre Zina! — En ce moment, toutes les élégances de son boudoir japonais lui inspiraient une sorte de honte.

L'appartement où on la fit entrer tenait de la chambre d'auberge et de la cellule; il était petit, nu, presque pauvre... Des rideaux de calicot blanc, une Vierge en plâtre sur la cheminée, des chaises de crin noir, un lit de fer, et sur ce lit... Marguerite oublia la présence de la sœur converse qui, du reste, se retirait discrètement; elle jeta un cri de surprise, de douleur auquel répondit un faible cri de joie, et l'instant d'après elle enveloppait de ses bras la forme amaigrie de Zina qu'elle ne reconnaissait qu'avec peine, comme on retrouve dans la plante desséchée une fleur que l'on a vue s'épanouir au soleil. Les yeux cependant étaient les mêmes, bien que trop grands au fond de leurs orbites creusées; l'Orient et

ses flammes y brillaient avec une expression nouvelle qui les rendait plus beaux que jamais. — Pendant quelques secondes, ce ne fut qu'un bruit de paroles entrecoupées, de sanglots et de baisers. — Laisse-moi, dit enfin Zina en repoussant son amie d'une main tremblante, laisse-moi un peu, j'étouffe...

Elle se dégagea, reprit haleine un instant, les paupières closes; puis, regardant de nouveau Marguerite longuement, de haut en bas avec un sourire lent et triste, mais d'une tendresse inexprimable, qui était bien encore le sourire de Zina : — Te voilà donc? te voilà donc enfin! Que tu reviens superbe! dit-elle en se levant sur le coude pour admirer naïvement la toilette de son amie... des dentelles, des bijoux de dame... Tu es mariée, dis?..

— Mon Dieu! tu dois bien le savoir! A défaut de mes lettres, tu as sûrement reçu le billet imprimé envoyé pour toi au couvent?

— Au couvent?.. non, je n'y suis pas retournée.

— Pourquoi? mais pourquoi? Tu y aurais été mieux qu'ici, ma pauvre mignonne! Quelle idée de t'être cachée ainsi au bout du monde! Tu n'es pas seule, du moins?... Mlle Chauveau...

— Cette pauvre Sylvanie me croit en Russie, où les Lavinof m'ont trouvé un emploi quelconque. Il fallait bien me débarrasser de ses services, de son dévoûment, qui m'était devenu odieux.

— Mais tu seras donc toujours capricieuse et folle? Personne moins que toi ne devait rechercher la solitude! Heureusement je suis là maintenant pour te soigner, pour te gronder, pour te diriger à ma guise.

— Tu crois donc que je vivrai? demanda Zina en fixant sur elle un regard pénétrant, avide... Oh! je t'ai fait peur d'abord, je l'ai bien vu... Mais tu crois cependant que je peux encore guérir?.. Le docteur me l'affirme toujours... seulement j'imagine qu'il veut me consoler, me tromper... Tu ne me tromperais pas, toi! Je guérirai!.. Redis-moi cela, je t'en prie!

— Folle! répétait Marguerite en l'embrassant pour lui cacher ses larmes.

— Oui, c'est cela, embrasse-moi encore... peut-être tout à l'heure tu ne voudras plus... Sais-tu si tu pourras toujours m'aimer quand tu sauras ce que je suis devenue? Oh! Marguerite, toi qui as tant de raison et de clairvoyance, toi qui ne mens jamais, promets-moi que je vivrai au moins assez longtemps pour le revoir... Je n'ai pas d'autre but, entends-tu?.. le revoir! Quand tu es entrée, j'ai cru que c'était lui...

— Lui? De qui parles-tu? demanda Marguerite, se relevant étonnée.

Et comme Zina se taisait, le visage caché entre ses mains : —

Ma chérie, reprit-elle en s'agenouillant auprès de son lit, parle sans crainte, ou, si tu le préfères, garde ton secret.

Zina lui jeta les bras autour du cou : — Tu es bonne toujours... tu ne t'éloigneras pas de moi, même si tu me juges coupable.

— Je ne te jugerai pas... Tu m'as été, tu me seras toujours trop chère pour que je te juge. Calme-toi... *Il* est à Paris?

— Je n'en sais rien... Je ne sais plus rien de lui...

— Mais tu l'attends pourtant?

— Comme on attend un secours inespéré d'en haut, sans savoir s'il arrivera jamais.

— Il t'a abandonnée? murmura Marguerite resserrant son étreinte.

Zina ne répondit pas, mais un frisson d'angoisse parcourut son corps épuisé, comme si ce seul mot d'abandon l'eût ramenée à la crise douloureuse où s'étaient perdues sa jeunesse, sa beauté, toutes ses espérances.

— Tu parlais de juger, de condamner, reprit Marguerite d'une voix grave. Celui que je juge, que je condamne, que je méprise, c'est l'homme qui a joué avec ton cœur, qui n'a pas respecté ta faiblesse, qui a trompé ta foi d'enfant. Celui-là, quel qu'il soit, est le seul coupable: mais nous le retrouverons, je t'aiderai à le retrouver, va...

Et comme Zina levait vers elle des yeux où le doute se mêlait à un espoir vague, presque craintif :

— En tout cas je te reste... pauvre enfant!.. pauvre chère enfant qui as pu croire... C'était donc pour cela que tu te cachais, que tu t'acharnais à me faire perdre ta trace? Et de quel droit aurais-je été sévère? Comment pourrais-je te blâmer d'avoir aimé... imprudemment peut-être, à tes risques, n'importe! moi qui aime tant Roger!

— Roger!

— C'est le nom de mon mari. Au fait, tu ne sais rien de lui... Cette lettre que je t'écrivais aujourd'hui... Figure-toi qu'au moment même où je recevais ton pauvre petit billet, ce matin, j'étais en train de mettre sous enveloppe pour te les envoyer, — sans trop savoir où ni quand, par exemple, — les pages de mon roman personnel, le roman d'une nouvelle mariée. N'est-ce pas là une coïncidence providentielle tout à fait, et le bon Dieu continuera de nous aider, Zina.

— Roger! répétait la pauvre fille en tournant sa tête sur l'oreiller avec une sorte d'agitation nerveuse. — Vraiment tu m'écrivais?.. ajouta-t-elle en essayant de sourire...

— Bien inutilement, puisque nous pourrons causer à présent... Cela vaut mieux, n'est-ce pas?

— Oui, causons, parle-moi de ton mari, de ton bonheur...

— Plus tard, interrompit doucement Marguerite, plus tard, quand tu auras moins de chagrin.

Il lui semblait être dans la situation du riche qui compte et fait ruisseler son or sous les yeux de l'indigence,... elle en rougissait.

— Mon chagrin, murmura Zina, durera autant que moi-même.

— Qui sait? Tu as donc une bien triste opinion de ce misérable?

— Non! s'écria Zina, il est bon autant qu'il est charmant, je n'ai pas su le retenir, lui inspirer de l'attachement, de l'estime:... la faute en est à moi sans doute qui ne connaissais rien des choses du monde. Ne le traite pas ainsi.

— Ta générosité ne fait qu'augmenter ses torts à mes yeux, repartit Marguerite implacable. S'il n'a pas su t'apprécier, c'est qu'il n'était pas digne de toi.

— Tu te trompes,... c'est qu'il m'était trop supérieur sans doute. J'en suis encore à me demander ce qui a pu l'attirer, le fixer un moment à mes côtés, et, te l'avouerai-je? je lui suis reconnaissante de ce moment, quoiqu'il ait été payé de bien des larmes.

Zina eut, en parlant ainsi, un tel charme d'humilité, d'abandon et de grâce, malgré les ravages de la maladie, que Marguerite s'écria involontairement : — Il a pu te quitter! Mon Dieu, ajouta-t-elle par un rapide retour sur elle-même qui la fit tressaillir, avoir été aimée et ne plus l'être, comment supporter cela?..

— Tu vois, répondit tristement Zina, je ne l'ai pas supporté, je meurs!..

Les deux amies restèrent une minute, se tenant la main, en silence.

— Depuis combien de temps, demanda Marguerite, as-tu cessé d'avoir de ses nouvelles?

— Depuis un an, bientôt.

— Tu ne m'écrivais déjà plus à cette époque. Pourquoi?

Zina secoua la tête.

— Depuis que tu aimes, toi aussi, tu as songé bien peu, n'est-ce pas, à ton amie?

— Ce que tu me dis là est dur; mais je l'ai mérité. Ainsi le commencement de ce coupable amour a coïncidé avec l'interruption de notre correspondance. Tu étais alors chez Mlle Chauveau?

— Oui, M. de Valouze ne demeurait pas loin d'elle... Eh bien! qu'as-tu donc? Est-ce que tu le connais?..

Marguerite s'était levée, pâle presque autant que Zina elle-même, le visage bouleversé par une expression qui ressemblait à de l'horreur : — M. de Valouze, balbutiait-elle, tu as dit M. de Valouze... Cet homme qui t'a perdue, qui t'a abandonnée...

— Tu le connais? répéta Zina. Eh bien! alors tu me comprendras,... tu comprendras que j'aie été faible, sans défense devant lui,... que quand il m'a dit : — Je t'aime! — je n'aie pas su lui résister. Et aujourd'hui encore, vois-tu, je crois qu'il disait vrai, qu'il était sincère ce jour-là... Ce n'est pas sa propre volonté, c'est une fatalité que je ne m'explique pas encore, qui nous a séparés, alors que je pouvais croire,... oui, folle que j'étais, j'ai cru que nous serions à jamais l'un à l'autre... Il n'était parti que pour un court voyage,... et voilà que tout à coup il m'écrit... Je ne sais plus ce qu'il m'a écrit, bien que j'aie relu cent fois ces mots cruels;... mais c'était la fin, la fin de tout, entends-tu?

Elle plongea sa tête dans les oreillers et sanglota convulsiement, sans que Marguerite, qui s'était laissé retomber sur une chaise au pied du lit, fît un mouvement vers elle ou essayât de la consoler par un mot.

— Il m'écrivait, je crois, reprit lentement Zina, qu'il ne m'oublierait jamais, que les émotions qu'il m'avait dues resteraient parmi les plus douces de sa vie, bien qu'il se reprochât... — Que se reprochait-il, puisqu'il me traitait comme une fille légère et sans cœur qui se donne pour un jour en sachant bien qu'on la quittera le lendemain? — Oui, il osait me dire cela : « La plus jolie des idylles ne peut durer qu'un printemps... Vous l'avez compris, puisque vous ne m'avez pas demandé d'engagemens que je n'aurais pu prendre, de promesses que la loyauté, plus forte encore que le sentiment qui m'entraînait vers vous, m'eût empêché de faire. Des devoirs impérieux me rappellent et me retiendront peut-être longtemps au loin. Que vais-je chercher? Rien sans doute qui vaille ce que je quitte, rien qui vaille notre rencontre rapide comme un rêve. Ce rêve, si fugitif qu'il ait été, ne l'oubliez pas tout à fait au milieu des joies nouvelles que l'avenir vous réserve assurément, car vous êtes jeune, et tout sourit à votre beauté. Si un jour vous avez besoin d'un ami, si la fortune vous est contraire, rappelez-vous que je serai toujours empressé à vous servir et heureux de la marque de souvenir que vous daignerez me donner... »

Suivait son adresse à Paris... et... celle de son banquier, car, lui, il partait, avait-il soin d'ajouter, il partait avec sa mère. Conçois-tu, il m'offrait des services, il m'offrait de l'argent en me disant adieu, en m'avouant au milieu de mille réticences qu'il n'avait cru à rien de durable entre nous à l'heure même où il paraissait m'adorer. Quelle femme étais-je donc à ses yeux?

— Tu dis, interrompit Marguerite avec véhémence, qu'il t'adorait?.. Roger?.. Il t'adorait?..

— Et tu vois quel a été le lendemain, sanglota Zina trop occupée de sa propre angoisse pour remarquer celle d'une autre.

— Oh! s'écria Marguerite, c'est odieux, c'est odieux...

Elle appuya son front au pied du lit et pleura sur elle-même, tandis que Zina tout attendrie lui disait : — Hélas! je savais bien que tu allais me plaindre! Laisse-moi parler encore... Il y a si longtemps que je refoule tout en moi-même!

— Lui parti, poursuivit-elle, je ne pus rester dans ce pays qui m'avait paru le plus beau du monde, grâce à sa seule présence, qui sans lui me semblait aride et désolé, où je le cherchais sans cesse avec la certitude de ne plus l'y revoir. Je trouvai un prétexte pour prendre congé de Sylvanie... La pauvre fille ne fut dupe qu'à demi, je crois, mais elle sentit qu'elle ne pourrait me retenir... J'allai une dernière fois à Pierre-Perthuise. J'y laissai pour Roger un coffret contenant quelques bijoux qu'il m'avait apportés de Paris, cet hiver-là. Je les avais acceptés sans scrupule comme un témoignage de sa tendresse. C'étaient des bijoux de prix... que m'importait?.. Maintenant je ne pouvais plus les voir, encore moins les garder... Et je suis venue ici traîner ma vie, l'attendre... L'attendre! sans cette pensée je serais déjà morte! Le reverrai-je? Si je dois le revoir, ce sera en tout cas à Paris. Je suis allée demander s'il était de retour à l'adresse qu'il m'avait indiquée. On m'a dit une fois qu'il était encore en voyage, une autre fois...

— Qu'il ne demeurait plus là, qu'il avait quitté cet appartement de garçon...

— Oui... comment sais-tu?..

— Je sais, répondit Marguerite d'une voix brève. Continue...

Zina fit un mouvement pour reprendre sa main qu'elle lui avait arrachée pendant le cours du récit. Elle essaya de la retirer de nouveau, puis passivement laissa la main brûlante de la malade s'enlacer à cette main glacée.

— Comme tu as froid! s'écria Zina. — Elle l'observait d'un œil vaguement inquiet, comme celui du fauve qui pressent un danger plutôt qu'il ne le voit venir. Puis, le besoin d'épancher ses souffrances l'emportant, elle raconta comment, arrivée à Paris, elle s'était sentie atteinte du mal qui la minait encore. Ce mal l'avait envahie graduellement; les médecins lui avaient donné bien des noms sans réussir à le soulager... elle toussait, elle avait la fièvre, elle s'affaiblissait de plus en plus, elle *s'en allait*. — Mais s'il pouvait revenir, s'écria-t-elle, je serais guérie... oh! s'il revenait!..

— Il reviendra, dit Marguerite.

Son accent exprimait la certitude, mais une certitude morne et sans joie qui pénétra Zina de crainte plutôt que d'espérance.

— Ainsi, avait pensé Marguerite en l'écoutant, mon bonheur, le mensonge que j'ai appelé mon bonheur, commençait à l'heure même où finissait le sien. Cette mélancolie habituelle que j'ai d'a-

bord remarquée chez Roger, c'était son souvenir. Il l'a chassé, parce que ce souvenir importun l'empêchait de se résigner à ce qui était la volonté de sa mère, de se marier selon les exigences de la famille et du monde... — Elle sourit amèrement. — Moi, j'avais un nom, une dot, j'étais entourée de protections, j'étais de celles qu'on épouse en les trompant... elle est de celles qu'on aime, et qu'on trahit, et qu'on délaisse. Des deux qui donc est le plus à plaindre?..

Tout à coup elle se leva sans presque avoir conscience de ce mouvement et fit quelques pas à travers la chambre, au hasard, chancelante, indécise. Il lui semblait être changée en pierre, tant son cœur était lourd dans sa poitrine et la pensée engourdie dans son cerveau. Tous les objets tournaient, s'entre-choquaient autour d'elle. Une force indépendante d'elle-même et qui remplaçait sa volonté absente la poussa jusqu'à la porte qu'elle entr'ouvrit avec lenteur, puis elle fit signe d'approcher au valet de pied qui l'avait suivie et qui attendait assis sur une banquette, dans le corridor.

— Jacques, lui dit-elle à voix basse et avec le calme dont font preuve quelquefois à un degré extraordinaire, presque surnaturel, les gens ivres ou les fous, écoutez-bien... vous allez retourner à l'hôtel, et, quand M. de Valouze rentrera, vous lui direz de venir me chercher ici.

Elle referma la porte et alla se rasseoir au pied du lit.

— Il reviendra, répétait-elle.

En ce moment elle se rendit compte qu'elle n'était plus Marguerite, mais une femme étrangement malheureuse... Sa souffrance était d'autant plus intolérable qu'elle ressemblait à de la colère : elle en voulait à cette pauvre fille demi-morte qui d'un mot avait gâté à tout jamais sa vie, elle en voulait à Roger, coupable envers elles deux, elle en voulait à sa mère qui, parlant du passé de son fiancé, un passé que Mme de Selve ne devait du reste que très vaguement connaître, l'avait rassurée sur les inévitables peccadilles de la jeunesse des hommes.

— Voilà une de ces peccadilles, pensait-elle. Il l'a tuée. Le meurtre est une peccadille en ce cas.

Il était arrivé à Marguerite de se représenter avec une sorte d'effroi et de souffrance jalouse les objets des premières amours de son mari, ces maîtresses d'un jour dont le passage éphémère précédait toujours, lui avait-on dit, le règne assuré de l'épouse. Son ingénuité ne se faisait qu'une idée bien vague de ces aimables monstres : courtisanes, actrices ou coquettes du grand monde, aussi dépravées que les premières, aussi comédiennes que les secondes. Résister à leurs artifices devait être difficile. Roger avait

certes des excuses, cet impur bataillon ayant dû tendre ses pièges les plus perfides sous les pas d'un homme aussi bien fait pour plaire. S'il avait cédé, c'était par faiblesse, par surprise de l'imagination et des sens; ce que de pareilles créatures étaient susceptibles d'inspirer ne pouvait avoir rien de commun avec la sainte et profonde tendresse qu'il lui avait vouée ensuite. Lui-même l'affirmait et elle n'avait que peu de peine à le croire. La bonne fée du foyer doit avoir raison des magiciennes, des sirènes malfaisantes qui en attendant sa venue ont usurpé son empire; elle met en fuite d'un coup de baguette ces fantômes mensongers qui s'évaporent et disparaissent comme s'ils n'avaient jamais existé. — Telles étaient les candides convictions de la jeune Mme de Valouze. Jamais elle ne s'était arrêtée à plaindre aucune de ces rivales déchues, jamais elle ne leur avait prêté un rôle de victime. C'était pour elle l'inconnu dédaigné, évanoui sans retour. Et tout à coup parmi cet essaim d'étrangères auxquelles il lui eût été impossible de prêter un nom ni des traits précis, elle reconnaissait une amie, une pareille, une pauvre enfant digne autant qu'elle-même d'amour et de respect, et qui avait été délaissée pour elle, vouée au désespoir par ce mariage qui n'avait pu se faire qu'au prix d'une trahison!

Le jour baissait dans la chambre où continuait de s'élever par intervalles, dolente et entre-coupée, la voix de Zina. Elle disait comment elle avait été amenée à s'installer dans cette maison où elle pouvait vivre avec ses minces ressources : la pension que continuaient de lui faire les Lavinof. Il fallait que Roger la retrouvât dans un asile respectable, qu'il revînt de l'opinion fâcheuse que sa situation isolée, ambiguë, et les allures bizarres de la pauvre Sylvanie lui avaient fait prendre d'elle apparemment... — Car plus j'y pense, répétait la pauvre fille, plus je me dis qu'il y a là une méprise, une affreuse méprise : le temps l'éclaircira, ton témoignage aussi. Je l'ai compris trop tard... il faut dissiper ce malentendu, Marguerite, je t'en lègue le soin si Dieu ne permet pas que je le fasse moi-même. Je veux que ma mémoire soit pure à ses yeux... Tu n'écoutes pas...

Marguerite écoutait, mais elle n'entendait qu'un bruit grossissant de houle dans son cerveau endolori... elle n'entendit rien de plus jusqu'au moment de la soirée où la même sœur converse qui l'avait introduite entra, tenant une petite lampe qu'elle posa sur la cheminée. — Le mari de madame est au parloir, dit-elle, il paraît tout étonné que madame l'ait fait demander.

— Priez-le de monter, dit Marguerite d'une voix ferme, oui, qu'il monte ici...

Elle se tourna vers Zina, qui l'observait interdite, palpitante

d'anxiété, de pressentimens terribles, effrayée surtout de la contraction de ses traits qu'éclairait maintenant la lumière de la lampe.

— Eh bien! lui dit-elle presque durement, sois satisfaite : M. de Valouze est venu!

XIII.

Roger entra, en regardant autour de lui d'un air indécis. L'appel imprévu de sa femme l'avait intrigué sans doute, et son visage exprimait, outre l'étonnement, un peu d'ennui et de fatigue. Rien de plus naturel : à peine rentré chez lui, il avait été obligé de se remettre en route vers ce quartier perdu. Et puis il détestait tout ce qui avait l'apparence du mystère, et il y avait vraiment quelque chose de mystérieux, d'insolite dans tout ceci. Dès le seuil cependant, il crut comprendre : — Quelque visite de charité... elle veut m'associer à une bonne œuvre. — Son regard effleura le lit sans s'y arrêter; il cherchait Marguerite; mais au sourire qu'il lui adressa elle ne répondit pas, et quand il marcha vers elle, la main tendue, elle recula soudain par un mouvement de répugnance et d'indignation. Lui montrant Zina, qui s'était dressée la bouche entr'ouverte, l'œil hagard, sans souffle et sans voix, pétrifiée par la vision qui s'offrait à elle et par la soudaine intelligence d'un malheur nouveau suspendu sur d'autres cette fois, en même temps que sur elle-même : — Vous ne comptiez pas, lui dit-elle, — comme ses lèvres tremblaient, comme elle était pâle! — vous ne comptiez pas que je vous ramènerais vers elle?

— Roger! murmura Zina haletante, tandis que le sang affluait à ses joues pour les laisser l'instant d'après plus décolorées que jamais, — Roger, est-ce vous?

Il aurait eu peine à reconnaître dans cette mourante celle qu'il avait nommée naguère « une matinée de mai, » mais sa voix le fit tressaillir. Brusquement il se tourna vers elle, et la pauvre enfant laissa tomber sa tête entre ses mains pour fuir le reproche que lui lançaient les yeux qui jadis s'étaient fixés sur elle avec une expression si différente. Une sorte de convulsion venait de passer sur cette physionomie d'homme du monde habitué à se maîtriser : elle avait pris je ne sais quoi de violent, de haineux, d'étranger à elle-même. Par un mouvement comparable à celui de la bête sauvage tombée dans quelque embuscade, M. de Valouze tourna dans la chambre comme s'il eût cherché à s'échapper, puis il revint à sa femme.

— Marguerite! lui dit-il tout bas d'une voix suppliante.

— Il ne s'agit pas de moi ici, répondit-elle avec un accent glacé qu'il ne se fût jamais attendu à entendre sortir de cette bouche.

Elle s'était détournée, le laissant en face de Zina; il fallut bien que Roger prît son parti de s'adresser à celle-ci. — Que signifie ce coup de théâtre? lui dit-il avec emportement; qu'avez-vous fait?..

— La comédie, si c'en est une à votre gré, n'a pas été préparée, interrompit froidement Marguerite en revenant sur ses pas. C'est le hasard qui m'a fait retrouver ici Zina Lavinof, mon amie de pension; elle me contait tout à l'heure comment un homme sans scrupule et sans cœur l'avait trahie pour se marier, et je lui promettais du fond du cœur d'être son alliée dans...

— Dans sa vengeance! interrompit Roger avec une inflexion de mépris qui fit frémir Zina.

Elle tendit vers lui des bras supplians : — Me venger! s'écria-t-elle, vous avez cru que je voulais me venger, quand je donnerais ce qui me reste de vie et jusqu'au triste bonheur de vous avoir revu une dernière fois pour vous éviter l'ombre d'une peine!

Il haussa les épaules avec impatience.

— Vous ne me croyez pas. Roger, écoutez... écoutez-moi, je vous en prie, dit Zina en l'appelant à elle par un geste impérieux, qui implorait cependant. Marguerite est ce que j'ai le plus aimé avant de vous connaître. Son repos m'eût été sacré si j'avais su... Oui, si j'avais su qu'elle m'eût remplacée dans votre cœur, j'aurais forcé le mien à se taire jusqu'au bout. J'aurais étouffé tous les reproches... qu'ai-je dit? des reproches... N'est-il pas naturel que vous l'aimiez, elle qui vaut mieux que moi, mille fois mieux que moi. Pouvais-je songer à lutter contre elle? L'aurais-je voulu?.. Je ne savais pas, je vous jure que je ne savais pas...

Comme Roger ne répondait que par un geste incrédule :

— Mais explique-lui donc, Marguerite!.. Roger, Marguerite vous dira que je lui parlais de vous comme d'un inconnu... tout à l'heure encore quand vous êtes entré... Il ne me croit pas... croyez-moi, Roger, je vous en prie, je vous en prie!.. Pourquoi mentirais-je?.. Dites que vous me pardonnez le mal involontaire que j'ai fait à vous et à elle, que ce mal n'est pas irréparable... Je veux être seule malheureuse... je ne le serai plus, si je sais que je ne vous ai pas séparés...

— Vos regrets sont tardifs, répondit Roger, avec cette cruauté spéciale à l'homme qui n'aime plus, et vous savez bien qu'ils ne peuvent remédier au mal dont vous parlez... que vous l'ayez fait sciemment ou par ignorance, qu'importe! il est fait...

Se tournant vers sa femme comme si elle eût été seule à pouvoir le comprendre :

— Vous sentez, n'est-ce pas, ajouta-t-il, ce que ma situation a de pénible, d'insoutenable,... — il avait failli dire de ridicule; — quel homme n'est accessible à la crainte du ridicule au moment même où il pourrait craindre plus justement de paraître odieux?.. Je vais vous attendre chez vous. Ce lieu-ci serait mal choisi pour une explication.

Ayant jeté ainsi la glace d'une politesse convenue et d'une apparente présence d'esprit sur le bouillonnement de la passion et du désespoir, M. de Valouze se dirigea vers la porte; arrivé là il tourna la tête avant de sortir. Les deux jeunes femmes pleuraient dans les bras l'une de l'autre; il comprit que leur double ressentiment avait fait alliance, alliance contre lui,... qu'il était jugé, condamné,... le masque impassible que lui avait prêté son orgueil tomba. et il passa une main égarée, frémissante sur ses traits décomposés en appelant vainement à son secours tout ce qui la veille encore l'excusait à ses propres yeux. Les argumens les plus plausibles se brisaient comme des fétus de paille sans qu'il comprît pourquoi... Des trois cœurs qui souffraient en ce moment un indicible martyre, le sien n'était pas le moins torturé.

XIV.

— Pourtant, se disait Roger une heure après, en parcourant à grands pas le petit salon où il attendait, enfiévré de crainte et d'impatience, le retour de sa femme, quel crime ai-je commis envers elle?

Elle, c'était Marguerite, il ne songeait qu'à Marguerite... envers elle il était sans reproche; il l'aimait profondément, elle lui inspirait dans leur plénitude les sentimens de tendresse, de confiance, de respect, qui seuls peuvent rendre une union heureuse. Eh bien! non, quoi qu'il pût se dire et se prouver, il se sentait coupable... cette solidarité qui existe entre les honnêtes femmes et qui fait qu'en outrageant l'une d'elles on mérite le mépris de toutes les autres se révélait pour la première fois à son esprit troublé.

Zina était une honnête fille lorsqu'il l'avait rencontrée d'abord: s'il ne l'avait pas cru c'est qu'il ne voulait pas le croire, c'est qu'il lui paraissait plus simple et plus facile d'admettre qu'il en fût autrement. Le silence plein de dignité qui seul avait répondu à sa lettre d'adieu, le renvoi des présens qu'elle tenait de lui l'avaient depuis longtemps forcé à le reconnaître. Mais leurs liens étant brisés, fût-ce au prix d'une mauvaise action, rien ne l'eût décidé à les renouer. Si Zina ne montrait pas les sentimens d'une aventurière, elle en était une de fait, elle ne se rattachait aucunement à la société

dont il faisait partie, où il était tenu de choisir sa femme; il avait peur de ce cœur ardent, de ces mœurs indépendantes, de cette terrible absence de préjugés!.. On n'épouse pas tout cela... épouser sa maîtresse en somme est impossible... Tel était l'avis de Roger, et cependant c'étaient peut-être ces courtes journées d'un bonheur qu'il méprisait et qu'il calomniait en lui-même qui l'avaient mis sur la pente du mariage, qui lui avaient rendu indispensable la société aimable et constante d'une femme, qui lui avaient fait apprécier l'ineffable plaisir d'être l'objet unique de la pensée d'un être absolument dévoué. C'était peut-être Zina qui, à son insu, l'avait conduit vers Marguerite, et quand il avait rencontré chez celle-ci toutes les qualités que le monde et la morale exigent, jointes à celles qu'il avait goûtées auprès de *l'autre*, il s'était arrêté avec un vague souvenir des joies dédaignées et le désir de les retrouver là, plus pures et plus complètes sans doute.

Sa rupture avec Zina avait certainement laissé un vide, un vide que Marguerite seule pouvait combler. Quand il y pensait maintenant, il en venait à dire que son amour pour la jolie pupille de Mlle Chauveau n'avait été que le prélude et comme un pressentiment de celui qu'il devait plus tard éprouver pour sa femme. Mais de pareilles excuses, suffisantes vis-à-vis de lui-même, toucheraient-elles un juge prévenu et intéressé?..

Depuis une heure, Roger préparait des réponses persuasives aux reproches dont, pensait-il, sa femme allait l'accabler... A peine si la figure de Zina mourante traversait son égoïste et sombre rêverie. Il n'avait pas la vanité de croire qu'il l'eût tuée... l'anxiété d'ailleurs ne laissait pas chez lui de place au remords. Était-ce donc un monstre que M. de Valouze? Non, c'était un homme qui voyait son bonheur menacé, qui comptait le défendre et à qui tout le reste devenait indifférent... il s'agissait de désarmer Marguerite, il ne s'agissait que de cela... Y réussirait-il?..

Enfin Marguerite rentra! Elle s'était attardée auprès de la malade saisie après le départ de Roger d'une crise de nerfs épouvantable, et lorsque Zina revenue à elle l'avait conjurée d'être miséricordieuse pour le coupable, elle avait répondu :

— Tais-toi... ne me parle jamais de lui... nous ne sommes plus que nous deux... ses deux victimes.

Elle l'avait quittée sur ce mot en la confiant aux soins d'une sœur et en promettant de revenir le lendemain. Rentrée chez elle, une sorte d'horreur s'empara d'elle à la pensée de revoir le bourreau de son amie. Qu'allait-il dire? que ferait-elle? quelle serait la fin de l'entretien qu'il lui avait demandé?

Elle n'en savait rien et s'arrêta une seconde oppressée sur le seuil

de ce boudoir où tous deux ils avaient passé des soirées déjà nombreuses d'intimité si tendre, où le matin même elle se disait à elle-même : — C'est le ciel! Ma vie est trop belle! — Elle revit avec étonnement la petite causeuse favorable au tête-à-tête, la table basse supportant une lampe à reflets rosés, le livre nouveau qu'ils avaient feuilleté ensemble: il lui semblait que l'aspect de ce joli réduit n'était plus le même, que la foudre l'avait traversé. — A son approche Roger se leva. Elle passa devant lui sans parler et alla s'asseoir machinalement à sa place habituelle, posa une main sur le marbre de la cheminée, appuya son visage sur cette main, puis resta silencieuse se détournant à demi.

Il l'avait suivie et en silence aussi s'agenouilla auprès d'elle. Elle frissonna légèrement et ramena les plis de sa robe comme si elle eût redouté son contact.

— Marguerite, lui dit-il à demi-voix, j'en appelle à votre pitié... et à votre raison. En quoi vous ai-je offensée? Qu'ai-je fait?

Elle répondit du même ton :

— Vous avez fait le mal. Vous êtes coupable envers celle que vous avez aimée... — Sur ce dernier mot elle fondit en larmes.

— Aimée! ma chérie, je n'ai aimé que toi, que toi seule...

Marguerite s'essuya précipitamment les yeux : — Ne me dites pas cela... Vous le lui disiez sans doute aussi à elle! Qu'est-ce qui me prouve que vous ne le répéterez pas un jour à d'autres? J'étais si confiante, et je ne crois plus... J'étais si heureuse... reprit-elle en jetant autour d'elle un regard rapide, si heureuse!.. Et maintenant le bonheur est impossible... elle serait toujours entre vous et moi.

— Marguerite, dit Roger avec chaleur, laissez-moi essayer du moins de me justifier...

— Non, je vous en prie, ne parlez pas... Je n'aurais pas la force... j'en sais bien assez...

— Vous ne savez rien, enfant que vous êtes, et c'est moi qu'il faut croire...

— Je ne peux plus croire, je vous le répète, je ne peux plus...

Elle parlait toujours très bas et d'une voix épuisée.

— Vous me haïssez?

— Non, je ne vous hais pas, mais la seule idée que nous puissions vivre comme autrefois près l'un de l'autre m'épouvante. N'insistez pas... Je ne puis forcer mon cœur... Je ne puis plus vous voir...

— Que comptez-vous donc faire? demanda Roger avec accablement.

— Je ne sais, mais laissez-moi, laissez-moi...

— Marguerite! ne me dites pas que vous allez sacrifier notre

amour et tout l'avenir à un sentiment romanesque pour une amie de pension...

Elle lui jeta le plus froid et le plus sévère des regards :

— Seule je reste à celle que vous avez perdue. Vous dites que vous ne l'aimiez pas? Pourquoi l'avoir trompée alors? Son crime unique est de n'avoir pu vous oublier comme vous avez si bien su l'oublier vous-même. Elle n'en sera pas punie par mon abandon après avoir eu à subir le vôtre.

— Il semblerait à vous entendre que je sois un suborneur et un parjure! s'écria Roger avec violence.

— Qu'êtes-vous donc?..

Elle s'était levée et le regardait en face, ses yeux jetaient des flammes : — Pour moi, vous serez toujours celui qui a tué Zina.

Vous m'avez demandé ce que je comptais faire, reprit-elle après un instant de pénible silence. Tout à l'heure je ne le savais pas, à présent je suis décidée. Je retournerai chez ma mère... permettez-moi d'y retourner.

— Vous êtes maîtresse de disposer de votre vie et de la mienne, dit Roger avec une soumission navrée, mais ce n'est pas vous qui devez partir. Ne discutons, ne décidons rien ce soir... Vous êtes hors d'état de raisonner... de comprendre... dit-il en lui prenant la main qu'elle retira résolument, mais cette colère ne peut durer...

Comme Marguerite cherchait à l'interrompre :

— Je veux espérer, je veux croire qu'elle ne durera pas, poursuivit Roger, c'est moi qui m'exilerai... Vous trouverez quelque prétexte pour justifier mon absence auprès de votre mère; elle se prépare à venir nous rejoindre; vous allez la prier de hâter son arrivée... de cette façon je serai sûr que vous avez une consolation, un appui... et si un jour vos ressentimens s'apaisent, vous saurez où me retrouver, vous m'écrirez un mot, dites... acceptez-vous?

Marguerite inclina la tête.

— Maintenant souhaitez-vous que je me retire?

Elle fit un signe affirmatif.

— Est-ce vraiment un adieu... Marguerite?

— Ah! s'écria-t-elle avec un cri déchirant, si vous saviez le mal que me fait votre langage, votre présence seulement!

Il pâlit et resta une minute sans parler.

— Je ne sais, murmura-t-il enfin, si je suis aussi coupable que vous le dites, mais, quelle que soit la faute dont on m'accuse, elle est chèrement expiée ce soir... Adieu!

Il lui sembla que la voix de Marguerite se brisait en répétant : — Adieu! — Il fit un mouvement pour reprendre sa main; elle re-

cula de nouveau. Alors d'un geste humble et touchant il appuya ses lèvres sur un pli de sa robe et s'éloigna les yeux gonflés de ces larmes viriles qui restent au bord de la paupière.

Marguerite le laissa sortir sans le rappeler, mais, quand il ne fut plus là : — Mon Dieu ! s'écria-t-elle, mon Dieu ! donnez-moi la force, mon Dieu effacez le souvenir de cet horrible jour. Faites que je me résigne...

Et elle étouffa ses sanglots dans les coussins du canapé sur lequel elle s'était jetée.

XV.

Un filet de lumière mince et tremblant, qui glissait entre les rideaux du petit salon, vint avertir Marguerite que le jour se levait sur son insomnie désolée. Elle regarda autour d'elle, étonnée qu'il y eût encore un soleil et que cette heure gaie qu'on appelle le matin fût revenue. L'un des gants de Roger, froissé, déchiré, restait sur le tapis à la place où il avait imploré une pitié qu'elle lui avait refusée ; elle contempla ce gant, elle contempla comme au fond d'un gouffre sa destinée future, la destinée qu'elle s'était faite, et répéta tout haut, pour s'assurer qu'elle ne subissait pas une horrible hallucination, un mot que Zina lui avait dit la veille : — C'est la fin... la fin de tout... — Puis une sorte de pudeur lui fit effacer quelques traces d'une veille agitée ; elle dispersa les meubles, éteignit la lampe qui se mourait et passa dans sa chambre pour endosser, avant le réveil des gens de la maison, un négligé qui fût en rapport avec cette heure matinale. Tout en se déshabillant, elle cherchait à rétablir un peu d'ordre dans ses idées, elle se traçait un plan de conduite : et d'abord, quoi qu'en eût dit M. de Valouze, elle ne se hâterait pas d'appeler sa mère auprès d'elle ; il lui semblait impossible de revoir, sans lui tout avouer, cette mère à qui jamais jusque-là elle n'avait dissimulé la moindre de ses pensées, mais plus impossible encore de confier à personne, fût-ce à sa mère, ce qu'elle éprouvait. Peut-être craignait-elle que Mme de Selve n'entreprît de lui démontrer qu'elle s'exagérait la gravité de son malheur et ne le rendît plus intolérable en essayant de raisonner ce que pour sa part elle sentait. Il n'est pas rare que, lorsque nos blessures saignent et nous font crier, des consolateurs bien intentionnés nous disent : — Ce n'est rien que cela ! Il ne faut pas souffrir ! — Peut-être aussi cédait-elle à une vague et enfantine superstition qui lui faisait penser que son malheur ne serait irrévocable qu'après qu'elle en aurait parlé ; peut-être croyait-elle, en se taisant, retarder le fait accompli. Marguerite en était à redouter la

présence naguère tant désirée de sa mère : elle avait résolu de livrer seule, sans autre secours, sans autre témoin qu'elle-même, le premier combat que lui eût imposé la vie, combat terrible et singulièrement imprévu !

Le roulement d'une voiture qui sortait de l'hôtel l'arracha soudain à ses réflexions. Elle ouvrit la porte du vestibule et interpella Rameau qui se trouvait là : — Qu'est-ce que ce bruit?

— Mais... c'est M. le marquis, madame, qui part pour Valouze... Se peut-il que madame la marquise ne sache pas... Il m'a dit cette nuit de faire sa malle...

Elle vit les regards inquiets, effarés, que fixait sur elle le vieux serviteur et comprit qu'il fallait faire bonne contenance.

— C'est vrai, dit-elle; je sais... mais je le croyais déjà parti.

Ayant refermé la porte, elle appuya convulsivement ses deux mains sur sa poitrine oppressée. — A partir de ce moment, je suis veuve, murmura-t-elle; veuve!.. — Une grande faiblesse vint remplacer dans son cœur tous les projets héroïques dont elle s'était bercée. S'il en eût été temps encore, elle eût crié à Roger : — Ne pars pas ! — Mais pourquoi l'aurait-elle retenu? Entre eux tout était désormais impossible, — l'amour flétri, l'estime éteinte, la confiance morte. Oh! si la malheureuse Zina avait pu ne jamais parler! Elle somma pour ne pas rester seule en face de ses défaillances, dit à la femme de chambre qui parut de la coiffer, et décida qu'elle irait sans retard ranimer son courage et son indignation auprès d'une victime plus à plaindre qu'elle-même.

Quand elle arriva chez Zina, on lui dit que la malade n'était pas seule, que son médecin se trouvait auprès d'elle ; mais la sœur converse avait ordre de faire entrer cependant Mme de Valouze.

— Serait-elle plus mal depuis hier? demanda Marguerite avec effroi.

— Oh! madame, nous avons cru qu'elle allait passer, c'était une fièvre, un délire...; dès le matin, on a couru chercher le médecin.

Marguerite entra précipitamment, mais elle s'arrêta sur un geste du docteur qui semblait écouter le pouls de la malade.

Tout Paris a connu, il y a quelques années, le docteur Sorbier, tout le monde se rappelle cet homme de haute taille, aux habits flottans sur un corps maigre qui avait conservé l'agilité de la jeunesse. Toujours absorbé dans ses pensées, il marchait la tête haute, légèrement renversée en arrière comme si ses yeux clairs eussent cherché sur quelque sommet invisible, — il était d'un pays de montagnes, et la nostalgie des cimes fut le seul sentiment égoïste qu'on lui connût jamais, — cet idéal de justice et de bonté qu'il portait dans son cœur. Oui, tout était bonté intelligente et sereine

sur ce visage d'une laideur expressive, dont les lignes irrégulières, heurtées, eussent été vulgaires peut-être, sans la noblesse de leur couronnement, un vaste front, chauve et pâle, audacieusement développé. Une passion généreuse, dominante, l'avait conduit à élever son art, déjà si grand par lui-même, au rang d'un sacerdoce : le docteur Sorbier avait la passion de l'humanité, non qu'il s'exagérât ses vertus, — le docteur conservait peu d'illusions et ne comptait guère sur la reconnaissance, — mais, comme il le disait lui-même, il aimait l'humanité pour ses faiblesses. L'amour fondé sur cette base trouve à chaque pas de quoi s'alimenter; il était devenu chez le docteur Sorbier une flamme si pure et si belle qu'elle centuplait ses forces, de même qu'elle le transfigurait en prêtant une puissance magnétique pour ainsi dire à son regard, à sa voix. Était-ce un grand savant?.. On ne l'a jamais dit, mais il possédait la science essentielle; il savait guérir mieux que nombre de ses confrères passés maîtres en matière de scalpel et de microscope; c'est que, tout en soignant les infirmités du corps, il n'avait pas le dédain de l'âme où souvent plongent leurs secrètes racines; il excellait à confesser discrètement un malade, ou plutôt il avait l'intuition, la divination de ce qu'on essayait de lui cacher. Le seul sourire qu'il arrêtait sur vous était un soulagement. Il avait la pitié qui console, la gaîté qui chasse l'ennui, l'espoir entrait sur ses pas, il laissait la confiance derrière lui, et parfois, quand il le jugeait nécessaire, quelque chose de plus, — des secours matériels offerts avec tant de confusion craintive et de délicatesse que son obligé pouvait presque croire qu'il lui rendait service en acceptant. C'est dire que le docteur Sorbier n'était pas riche, à moins qu'on ne veuille bien admettre qu'un homme soit toujours assez riche, qui sans besoins personnels, ni vanités d'aucune sorte, a un cœur sans cesse épanoui par le bien qu'il fait, et une imagination qui s'intéresse à tout ce qu'elle observe. Jamais dans ce domaine de l'observation le docteur n'avait rencontré de sujet qui lui fût plus sympathique que sa jeune malade, Zina. Depuis des mois déjà il retenait en ce monde la pauvre petite âme palpitante comme un oiseau blessé, non sans se demander s'il n'y avait pas cruauté à l'empêcher aussi obstinément d'ouvrir ses ailes. Mais le médecin avait alors raison du poète, et il continuait à la disputer quand même aux douleurs inconnues, qui chez une fille de cet âge et de cette nature ne pouvaient avoir qu'un nom, sa vieille expérience le lui disait : l'amour.

A la vue de Marguerite, il se leva pour céder le siège qu'il occupait, avec cette familiarité courtoise et quasi paternelle qui lui était particulière : — Voilà qui vaut mieux que toutes mes ordonnances,

dit-il à Zina, une visite aimable qui vous distraira. — Plongeant son œil gris, profond et chercheur dans les yeux de la nouvelle venue, il la salua du sourire heureux qui lui venait aux lèvres devant tout ce qui était innocent, bon et charmant dans la création : fleur, enfant ou femme. Quand on avait mérité d'être regardé ainsi par le docteur Sorbier, on répondait immanquablement à sa bienveillance par de la sympathie. Marguerite l'éprouva, elle se sentit attirée vers lui et, sans bien savoir ce qu'elle avait à dire, le suivit dans le corridor, lorsqu'il s'en alla cinq minutes après en disant à Zina :

— C'est convenu! De la raison surtout, de la patience, et les autres drogues seront du superflu.

— Docteur, dit Marguerite en effleurant son bras d'une petite main gantée au moment où il se retirait, ne pouvez-vous me dire la vérité sur l'état de Zina?

M. Sorbier se retourna, la regarda de nouveau fixement en silence, puis répondit :

— Vous la connaissez depuis longtemps?

— Depuis l'enfance.

— Vous avez de l'amitié pour elle ?

— L'amitié d'une sœur, répondit-elle en hésitant.

— Vous êtes au courant de ses secrets?

— Je crois n'en ignorer aucun.

— Eh bien! soignez-la, madame, guérissez-la, vous y réussirez mieux que moi peut-être. Sa maladie, qui prend toutes les formes, est insaisissable comme le désespoir même. Ce n'est rien qu'une faiblesse générale, un manque de courage et de vie : il y a des gens, parmi les plus malheureux, qui vivent en bonne intelligence avec leur chagrin, qui s'arrangent pour être plus forts que lui; il y en a d'autres que le chagrin tue, non pas, comme au théâtre ou dans les romans, d'un coup subit, à la façon de la foudre, mais peu à peu. Ceci arrive surtout quand il s'agit d'un chagrin unique, exclusif qui s'est transformé en idée fixe. Les forces régulatrices de l'économie s'altèrent, le principe vital s'épuise, c'est la prostration, le dépérissement... l'un après l'autre chaque organe est atteint sans avoir d'affection spéciale, une fièvre lente dévore la dernière énergie, et tout à coup, sous l'influence du moindre accident, d'une émotion seulement, la faible étincelle qui reste peut s'éteindre...

— Une émotion! mon Dieu! et moi... hier encore...

— Vous l'avez vue hier? fit le docteur en continuant à observer la jeune femme avec la même pénétration persistante. Eh bien! hier, elle a dû recevoir une terrible secousse... Il n'en faudrait pas une seconde, et même je crains... Allons, madame, éloignez l'en-

nemi, tâchez d'amener cette enfant à s'oublier elle-même, c'est le remède à tout, retenez bien, cela... il ne s'agit que de gagner du temps... Le temps est le guérisseur suprême... il atténue les souvenirs meurtriers, il réédifie de nouveaux intérêts qui remplacent les espérances ruinées; grâce à lui, tout s'efface et tout peut renaître... Mais il reste à savoir si nous avons du temps devant nous!..

Le docteur hocha la tête et resta une seconde le front levé, comme pour interroger Celui qui seul pouvait résoudre cette question.

— Monsieur, dit Marguerite avec émotion, je vous remercie d'avoir bien voulu me parler franchement. Je m'acquitterai mieux maintenant de ma tâche de garde-malade.

— Garde-malade, soit! repartit le docteur. Je vous ai dit que je comptais beaucoup sur vous. M'est avis pourtant, chère madame, que vous auriez besoin d'abord qu'on vous soignât vous-même. Voilà, ma foi! un jeune visage bien pâle, bien altéré. Je voudrais pouvoir défendre à la jeunesse de souffrir... Oh! si la médecine avait ce pouvoir, elle serait vraiment un grand art...

— Vous êtes bon, monsieur, je le sais, interrompit Marguerite en souriant avec tristesse, on me l'avait déjà dit.

— Moi! bon? rétorqua le docteur d'un ton bourru. Je suis tout simplement un épicurien, un voluptueux qui satisfait ses goûts.

— Vous voulez dire que c'est votre volupté de faire du bien.

Elle se penchait pour lui répondre sur la rampe de l'escalier, tandis qu'il descendait quatre à quatre avec les jambes de vingt ans qui portaient son vieux corps. Il lui semblait connaître ce digne homme depuis des années, elle eût voulu s'ouvrir à lui comme à un père, lui dire : — Soyez juge, conseillez-moi, sauvez-nous toutes les deux!..

— Mais je suis folle, murmura-t-elle tout à coup en se redressant. Ce que c'est que de se sentir seule, désemparée... on perd la tête!

Et elle revint auprès de Zina.

Celle-ci était, lorsque rentra Marguerite, assise sur son séant et penchée sur un petit miroir; elle essayait de relever, d'arranger de différentes façons ses tresses dénouées, qui avaient perdu beaucoup de leur lustre et de leur épaisseur; après chaque tentative nouvelle, une grosse larme tombait sur la surface trop sincère du miroir. A l'approche de Marguerite, elle leva vers elle ses yeux presque farouches, qui exprimaient un singulier mélange de tristesse et d'envie : — Tu as encore pleuré, lui dit-elle; pourquoi? puisque tu es toujours jolie, et qu'il t'aime...

— Chut! interrompit doucement Marguerite, ne prononce plus son nom, il est parti...

Zina eut un soubresaut. — Je ne le reverrai jamais! murmura-t-elle. Puis elle reprit d'un ton morne : — Parti! Tu as permis cela?

— Je l'ai voulu.

— Tu ne l'aimes donc pas, toi?..

— J'ai aimé un homme que je croyais loyal; cet homme n'est plus...

Zina la regarda d'un air d'étonnement presque dédaigneux : — C'est aimer avec la conscience et le raisonnement.... ce n'est pas aimer avec tout son être et malgré tout, aimer enfin!.. A ta place, je ne l'aurais pas chassé, quoi qu'il eût fait, et il n'a rien fait contre toi.

Marguerite lui imposa gravement silence :

— Laissons cela... Tu sais ce que je t'ai dit hier. Nous vivrons désormais l'une pour l'autre comme s'il n'existait plus.

— L'une pour l'autre, dit amèrement Zina... Que sommes-nous l'une pour l'autre désormais?.. Je me demande ce que tu éprouves, toi qui es un ange, mais moi je suis jalouse, et ta vue me fait mal... Oh! oui, tu vas dire qu'hier je ne parlais pas de même. Nous étions exaltées hier.... nous ne savions plus ce que nous faisions, ce que nous pensions; mais aujourd'hui... Si ange que tu sois, je suis sûre que tu me hais,... reprit Zina avec l'accent de l'angoisse et de la terreur.

— Je te plains de toute mon âme...

— Quant à vivre comme s'il n'existait pas, poursuivit Zina sans l'écouter, pour moi c'est désormais un devoir sans doute, en admettant que Dieu ait la cruauté de me laisser vivre, mais pour toi, sa femme, est-ce que c'est possible?.. Tu es folle, je te dis, que deviendrais-tu?..

— J'espère te donner l'exemple de la résignation et du courage, te prouver qu'après même que l'amour nous a manqué de parole, il reste...

— Il ne reste rien, interrompit Zina d'une voix brève.

Hélas! la pauvre Marguerite, en dépit du masque héroïque sous lequel se déguisait sa souffrance, n'en était que trop persuadée.

— Pardonne-lui,... reprit tout bas la malade au bout d'un instant.

Marguerite secoua la tête sans répondre.

— Crois-moi, quand je ne serai plus là, et je disparaîtrai d'une façon ou d'une autre, sois tranquille, vous pourrez encore être heureux, non plus comme autrefois peut-être, mais...

— J'ai été trop complètement heureuse pour prendre jamais mon parti de ce demi-bonheur des cœurs égoïstes et lâches...

— Tu préfères le malheur absolu...

— Peut-être.

— Je ne te comprends pas, dit lentement Zina, mais je sens que ce que tu essaies de faire n'est ni naturel, ni possible... Je suis bien lasse, ajouta-t-elle en se tournant du côté du mur. Tout cela me brise, laisse-moi reposer.

Elle ferma ses paupières bleuies, mais à leur frémissement involontaire Marguerite vit bien qu'elle ne s'endormait pas: elle voulait éviter de lui parler, de la voir. La fin de leur conversation brûlante fut un soulagement aussi pour Marguerite; un petit volume tout usé gisait sur la table, elle le prit et essaya de se plonger dans une lecture. C'était l'*Imitation de Jésus-Christ*. En l'ouvrant au hasard, elle tomba sur ce chapitre austère : *De la privation de toute consolation*. En bas les religieuses récitaient leur chapelet : un bourdonnement monotone montait par la fenêtre ouverte: du reste tout était silence. — Où est-il maintenant? se demandait involontairement la jeune femme. A quoi pense-t-il? A-t-il beaucoup de remords, ou des regrets seulement?.. Est-il bien malheureux?.. — La journée se passa ainsi.

XVI.

Pendant quelques semaines, Marguerite poursuivit obstinément la plus généreuse et la plus impraticable des tentatives, une de ces œuvres follement belles, dont est seule capable l'intrépide jeunesse qui croit pouvoir forcer par ses ardeurs la nature et la destinée. Chaque jour la revit assise au chevet de Zina, comme une sœur de charité, essayant de se persuader que c'était l'amitié qui l'amenait et que l'amitié aussi lui savait gré de sa présence. En réalité, quoi que pût faire l'une pour être magnanime et l'autre pour être reconnaissante, il n'y avait là que deux rivales. Le seul sujet qui les intéressât toutes deux étant banni de l'entretien, elles n'avaient plus rien à se dire. Une seule fois Zina demanda encore, malgré leurs conventions :

— As-tu des nouvelles?

Et Marguerite répondit brièvement :

— Il va quitter Valouze, il projette de se faire attacher à une ambassade lointaine.

— C'est donc irrévocable? s'était écriée Zina dans une extrême agitation. Marguerite avait posé un doigt sur ses lèvres et repris le livre dont elle lisait régulièrement, sans les comprendre, quelques pages que la malade n'écoutait jamais. Cette contrainte intolérable ne cessait que pendant la visite quotidienne du docteur, qui entrait avec son sourire rassurant, les poches toujours bourrées d'anecdotes et de nouvelles. Alors on causait, et souvent M. Sor-

bier prolongeait sa visite, comme s'il eût compris que c'était rendre service à ces deux jeunes femmes, si unies pourtant en apparence, que de rompre leur tête-à-tête. Chaque fois il haussait les épaules d'un air plus découragé, en réponse aux questions que lui faisait Marguerite lorsqu'elle le reconduisait : — Il y a, disait-il, je ne sais quelle surexcitation d'esprit qui conspire contre nous et qui la mine... Si cette cause était détruite, nous pourrions espérer peut-être enrayer les effets, de plus en plus alarmans... je ne vous le cache pas.

Dans la maison, le bruit courait que Zina était phtisique et à la dernière extrémité. Les soins assidus que lui prodiguait une grande dame comme Mme de Valouze augmentèrent singulièrement l'intérêt qu'elle inspirait aux religieuses et aux pensionnaires. Marguerite avait ordonné qu'on lui prodiguât, sans compter et coûte que coûte, tout ce qui pouvait lui être agréable. On se demandait avec curiosité quel lien pouvait exister entre cette pauvre étrangère et cette brillante marquise; nul ne supposait que ce fût le lien d'une douleur commune.

Aux premiers jours de juin, Mme de Selve revint à Paris; elle arrivait sur un cri d'alarme de la mère de Roger, qui lui parlait des projets insensés de son fils; celui-ci, sans vouloir expliquer ce qui s'était passé entre sa femme et lui, se préparait à une longue et périlleuse absence. Malgré sa réserve impénétrable, il était aisé de deviner qu'une catastrophe était survenue dans le jeune ménage : il fallait s'informer, découvrir, empêcher... Mme de Selve accourut en toute hâte, trouva sa fille à l'état de spectre, déclara-t-elle d'abord, et, par ses pressantes questions, par son intempestive sollicitude, ajouta si cruellement aux soucis de la pauvre enfant que celle-ci, malade à son tour, ne put de trois jours se rendre chez Zina.

Le matin du troisième jour, à son lever, sa femme de chambre vint lui dire que le docteur Sorbier était là et qu'il demandait à lui parler. Son cœur se serra; elle pensa qu'il venait lui annoncer quelque aggravation dans l'état de la malade, que déjà elle s'accusait d'avoir négligée. L'espace d'une minute, elle resta hésitante, la main sur le bouton de la porte qui la séparait du salon. Il s'agissait en effet d'une mauvaise nouvelle... la physionomie du docteur l'exprimait trop clairement. A peine si elle eut la force, en lui tendant la main, de balbutier :

— Eh bien, monsieur?..

— Eh bien, madame, répondit-il avec tristesse, vous en avez fini avec ce que la pauvre petite appelait votre tâche d'ange gardien. Je suis témoin que vous l'avez vaillamment remplie jusqu'au bout...

— Jusqu'au bout? répéta Marguerite, puis elle ajouta précipitamment, sans oser le regarder : — Zina est morte...

Le docteur ne répondit pas. Tous deux se tenaient debout au milieu de la chambre, et Marguerite fermait les yeux, épouvantée de ce qu'elle éprouvait : c'était un sentiment involontaire et monstrueux, pensait-elle, de délivrance. Il lui avait semblé tout à coup que l'obstacle insurmontable qui la séparait de Roger, sans disparaître, s'était aplani, que la figure lointaine de Roger se rapprochait d'elle comme par miracle.

— Parlez ! dit-elle au docteur, pour entendre autre chose que le murmure odieux de ses mauvaises pensées.

— Hier, dit M. Sorbier en mesurant chacune de ses paroles comme un homme bien décidé à ne rien dire de trop, hier elle n'était pas plus mal en apparence ; elle se plaignait seulement d'une grande faiblesse et de douleurs de tête intolérables. Je revins le lendemain, ce matin par conséquent, la maison était sens dessus dessous... les sœurs accourent à ma rencontre tout éperdues. En entrant dans sa chambre à l'heure accoutumée, on l'avait trouvée morte, les traits reposés d'ailleurs comme dans le sommeil. Je l'ai vue ainsi, elle n'a pas dû souffrir... aucun signe de lutte ni d'agonie. Sur la table auprès d'elle, il y avait son livre de prières, une lettre, et... — le docteur hésita un instant, — son flacon de chloroforme... comme à l'ordinaire, se hâta-t-il d'ajouter.

— Docteur ! s'écria Marguerite, étendant le bras pour chasser une vision affreuse, elle ne s'est pas tuée... dites-moi qu'elle ne s'est pas tuée !

— Sur ce point, rassurez-vous, madame, elle abusait, malgré mes prières, des calmans et des narcotiques, mais non, jamais l'idée du suicide n'est entrée dans cette âme douce et passivement résignée ; elle avait une trop grande habitude de la souffrance... et aussi, m'a dit l'aumônier de la maison, beaucoup de foi religieuse... ainsi... — La lettre, poursuivit le docteur en s'interrompant pour passer avec vivacité à un autre sujet, était sous une enveloppe à mon adresse, mais le pli cacheté que contenait cette enveloppe était pour vous : j'ai cru me conformer au vœu de votre amie en l'apportant moi-même.

— Mon Dieu ! s'écria Marguerite, partagée entre des émotions contraires si violentes que son cœur cessa de battre. — Elle retint du geste son hôte qui allait se retirer, ouvrit la lettre et la parcourut rapidement des yeux. Un cri s'échappa de ses lèvres. Le docteur en tressaillit, il ne pouvait s'y tromper : c'était un cri de joie délirante... de la joie dans un pareil moment !

Voici ce qu'avait lu Marguerite :

« Ce n'est pas une amie malheureuse qui te dit adieu, c'est une pécheresse qui te supplie de ne pas maudire sa mémoire. Tu peux en croire ton mari ; il me l'a reproché devant toi... ce que j'ai fait

était une vengeance odieuse. Tout son crime est d'avoir dédaigné la passion qu'il inspirait à une insensée, à une fille sans honneur. Tu m'as perdue de vue longtemps, Marguerite, tu ne sais pas ce que je suis devenue, l'isolement et une absolue indépendance aidant, lorsque tes conseils m'ont manqué.

« J'ai été coquette et légère... plût à Dieu que je n'eusse été que cela, qu'un dépit misérable ne m'eût pas conduite à calomnier celui que je haïssais puisqu'il n'avait pas voulu m'aimer. Tu auras peine à le croire, c'est si infâme!.. Quand je t'ai appelée auprès de moi, je savais que tu étais mariée à M. de Valouze, j'ai feint de l'ignorer pour donner plus de poids à l'accusation mensongère qui devait troubler à jamais son bonheur, et le tien aussi, hélas! mais à cela je ne pensais pas... peu m'importait de le frapper, fût-ce à travers ton cœur, pourvu que son cœur fût brisé... Oui, j'ai menti à tout risque pour lui faire perdre le trésor de ton affection. Je ne sais comment cela s'est fait... mon esprit était égaré... je ne voulais pas qu'il fût heureux et aimé, quand moi je dormirais sous la terre oubliée de tous. J'ai donc joué une odieuse comédie, j'ai volé ta pitié, ta tendresse, tes soins. Le repentir, il est vrai, m'a bien vite saisie, mais trop tard... une mauvaise honte m'empêchait de te confesser ma faute, je reculais devant l'opprobre dont j'allais me couvrir à tes yeux... enfin je remis lâchement au jour où cette misérable lueur de vie qui ne subsistait plus en moi que pour me torturer serait éteinte l'aveu qui devait me perdre et vous réconcilier. Ton mari est toujours digne que tu l'adores. Oublie le reste, et que le nom de Zina ne te rappelle jamais rien qu'une amitié d'enfance, ta petite protégée du couvent... Celle-là méritait de t'avoir pour *ange*. »

La lettre était datée du lendemain de ce triste jour où Marguerite avait dit en parlant de Roger : « Il est parti, je ne peux plus le revoir... »

Ainsi Roger avait été calomnié... Marguerite ne comprit que cela, et un ravissement sans nom l'inonda tout entière. Elle se tourna vers le docteur stupéfait. — Voyez-vous, cette lettre que vous m'apportez, c'est le salut!.. — Elle songeait peu à s'indigner contre l'infâme action dont s'accusait Zina, elle n'éprouvait qu'un besoin frénétique d'ouvrir ses bras à l'absent.

Une fois de plus le docteur eut l'occasion d'assister à l'une de ces explosions de sauvage égoïsme qui peuvent éclater chez les meilleurs d'entre nous. Il ne comprenait du reste que bien confusément ce qui se passait, il voyait seulement qu'une révélation quelconque de la morte assurait le bonheur de la vivante, et comme par état il s'intéressait avant tout à la vie, il oublia de se scandaliser. Cependant quelques nuages s'amoncelaient encore sur le

visage de Marguerite. Il y avait des invraisemblances dans tout ceci, des lacunes difficilement explicables; mais elle aurait eu raison de l'écheveau d'impossibilités le plus embrouillé, tant était forte sa volonté de rendre la situation claire, simple et plausible. Elle tenait compte du caractère passionné de Zina, elle se rappelait en outre ses accès de sombre préoccupation dans les derniers temps, l'espèce d'effroi avec lequel souvent elle fuyait les caresses, et certains demi-mots qui pouvaient trahir au besoin le trouble d'une conscience bourrelée, l'acharnement enfin avec lequel plusieurs fois elle lui avait demandé : — Tu n'as pas eu d'explication avec ton mari?..

Hélas! pauvre Roger, on l'avait empêché au contraire de se défendre! Cet endurcissement dont Marguerite avait eu horreur, ce n'était que la juste indignation d'être méconnu!

Comment réparer jamais?.. Marguerite courut à son bureau et traça rapidement sur une feuille de papier un seul mot que le docteur se chargea de mettre à la poste, puis elle alla se jeter au cou de Mme de Selve, qui continuait à ne savoir que penser, et lui répéta vingt fois en riant, en l'embrassant : — Votre fille a été folle, chère maman, mais elle est guérie... bien guérie...

Le lendemain eurent lieu les modestes obsèques de Zina. Deux personnes y assistaient : le docteur Sorbier et Marguerite. Celle-ci à genoux derrière le cercueil que recouvrait, — dernier mensonge, — le voile blanc des vierges, murmurait la tête entre ses mains : — Sois pardonnée, puisque tu me l'as rendu. — Et tout un essaim d'espérances renaissait malgré elle dans son âme rasséréenée tandis que s'élevaient sous la voûte de l'église les sanglots du *Dies iræ*.

XVII.

Ce fut un moment d'émotion poignante dans la vie de Roger que celui où il reconnut sur le billet que lui apportait la poste l'écriture de sa femme. Dans ce château de Valouze restauré, embelli pour abriter leur commun avenir et où il était rentré seul avec les sentimens d'un banni, Roger avait passé depuis un mois les jours les plus tristes dont il eût le souvenir. C'était là que, revenu des premières erreurs, il rêvait naguère de fixer definitivement son foyer, de s'enfermer dans un cercle étroit d'affections éprouvées. Cette vieille demeure de ses ancêtres eût abrité une existence nouvelle, utile aux autres, et pour lui-même heureuse, féconde, honorée; il concevait nettement les devoirs qu'impose au propriétaire rural une grande fortune avec le sentiment de son influence et de ses responsabilités, il était résolu à les remplir tous; son temps se serait partagé entre la bonne et solide prose d'une exploitation agri-

cole considérable et la saine poésie d'un amour légitime tendrement partagé. Peut-être y aurait-il eu place en outre pour quelques ambitions au milieu de cette félicité paisible; il n'eût dépendu que de lui de représenter ce coin de la France dont il adoptait d'avance tous les intérêts dans les assemblées de son pays. Tels étaient les projets dont il se berçait tout récemment encore sous l'inspiration de Marguerite, qui se réservait pour sa part les menus détails d'une active bienfaisance, et voilà qu'au moment où il touchait du doigt, pour ainsi dire, l'accomplissement de cet honnête idéal, tout s'écroulait à l'improviste, il n'avait plus de foyer, il n'avait plus le bonheur intime qui donne des forces pour tout entreprendre et qui d'avance assure le succès. La femme douce et dévouée sur laquelle s'appuyait sa volonté si longtemps flottante, mais tournée dorénavant et pour toujours, croyait-il, vers le bien, était devenue son juge, un juge irrité, implacable, inaccessible à tout raisonnement, à toute prière. M. de Valouze, étourdi par ce coup du destin, se trouvait dans la situation du fiancé de la ballade qui, au moment de serrer sur son cœur la bien-aimée qui lui appartient, sent se poser sur son épaule la main glacée d'un spectre qui réclame sa proie. Combien de fois en effet ce spectre du passé, cette éternelle statue de pierre, ce fantôme d'une jeunesse mal employée, n'a-t-il pas surgi entre la coupe et les lèvres au jour qui pouvait être celui du bonheur, en disant : — Tu n'as pas mérité de boire ce nectar, il n'est pas fait pour toi... souviens-toi, expie...

Roger expiait, et cruellement. Cependant cette crise fut allégée d'abord par un espoir que le temps se chargea peu à peu de détruire. Marguerite l'aimait... de cela il était sûr; sa colère ne tiendrait pas contre l'absence; l'exaltation à laquelle un instant elle l'avait sacrifié tomberait. — On a vu des amitiés de femmes s'éteindre à l'heure même de leur paroxysme. — Il fallait que Zina guérît et s'éloignât... Marguerite, livrée à ses seules inspirations, apprécierait alors moins sévèrement une faute commise avant qu'elle n'existât pour lui. Elle-même marquerait le terme de cette séparation qu'elle avait exigée. Mais, les semaines s'écoulant sans qu'il reçût aucune réponse à des lettres suppliantes qu'apparemment on brûlait sans les lire, Roger se demanda si ce caractère de jeune femme n'était pas décidément plus fort qu'il ne l'avait cru, si, blessée dans d'intimes délicatesses, elle ne serait pas capable de résister à son propre cœur. Cette inflexibilité ne le détachait pas d'elle, au contraire; Roger n'était que plus épris de sa femme depuis qu'elle était devenue le fruit défendu. — Pour l'attendrir, il fit une dernière tentative; il lui annonça qu'il allait quitter la France. Rien n'étant venu témoigner que cette menace eût produit le moindre effet, il résolut, moitié dépit, moitié découragement, de la réaliser. Les

suppositions et les questions de sa mère, qui était à Valouze, le harassaient du reste. — Il allait prendre un parti désespéré quand ce mot : — Reviens ! — jeté tout frémissant au milieu d'une belle page blanche, vint rouvrir pour lui les portes du paradis perdu. — Que s'était-il passé qui expliquât ce brusque revirement? Roger ne se le demanda pas, il ne pensa rien, sinon que son supplice était abrégé, que sa grâce lui tombait du ciel, une grâce pleine et entière, — la caresse du tutoiement le marquait assez; — il enfourcha un cheval, courut au galop à la ville voisine et prit le premier train pour Paris.

Il était plus de minuit quand il arriva, non sans avoir maudit cent fois tout le long de la route les lenteurs d'un train réputé rapide, et sur le seuil même il fut reçu dans les bras de Marguerite. Elle ne lui laissa pas le temps de parler, de respirer seulement, elle l'entraîna dans ce petit salon témoin d'un débat si pénible, le premier et le seul qui se fût jamais élevé entre eux, elle se mit à genoux à la place même où il l'avait en vain suppliée.... ce fut elle cette fois qui lui demanda pardon. — Je sens, lui disait-elle, que ce pardon, tu auras de la peine à me l'accorder, car j'ai manqué de foi, j'ai accueilli trop vite la calomnie... Je devais te croire contre toute preuve, contre l'évidence même... Non, laisse-moi là, je ne me lèverai pas avant de t'avoir expliqué...

Roger n'eût pas mieux demandé cette fois encore que d'esquiver les explications, il acceptait la situation telle quelle sans rien désirer de plus, mais la repentante Marguerite ne l'entendait pas ainsi; elle lui mit de force entre les mains l'aveu écrit de Zina mourante : — Il faut que dorénavant tout soit clair entre nous, qu'il ne reste plus une ombre,... il faut que tu voies par quelles affreuses apparences j'ai pu être abusée. Ce ne sera pas la justification, mais l'excuse... jusqu'à un certain point... de ma conduite coupable... je l'ai payée bien cher, va... vois comme je suis changée... mais enfin, pouvait-on supposer... J'étais jalouse du passé, mon pauvre Roger, jalouse autant que désespérée! Il faudra pardonner à cette malheureuse... le repentir et la mort purifient, n'est-ce pas, et puisque nous sommes heureux,... mais lis donc vite...

Roger, sans comprendre ce qu'elle voulait dire, et par condescendance plutôt que par curiosité, avait déplié le papier et s'était tourné vers la lampe... Au mot de mort cependant quelque chose de terrible tressaillit en lui. Il lut et devint très pâle. Marguerite, qui observait sa physionomie, vit ses dents presser fortement ses lèvres et en faire jaillir le sang; son sourcil s'était contracté, un combat violent semblait se livrer en lui,... enfin, comme s'il se fût

parlé à lui-même : — Non, dit-il en secouant la tête, non, pas à ce prix.

Relevant sa femme étonnée, inquiète, il la fit asseoir auprès de lui, puis, sans transition, en l'arrêtant du geste chaque fois qu'elle essayait de l'interrompre, les yeux baissés pour mieux cacher l'excès de sa souffrance, il dit toute la vérité : sa rencontre fortuite avec Zina, la fugitive fantaisie dont elle avait été l'objet de sa part, la brusque rupture de cette liaison qui n'avait été qu'une distraction pour lui, qui pour elle avait été si décisive et si funeste. Un pareil récit dut lui coûter beaucoup, à en juger par les inflexions rauques et brisées de sa voix.

Il ne se ménagea pas, car pour la première fois il se jugeait, il mesurait sa propre lâcheté au dévoûment sans bornes de cette pauvre fille qui lui avait immolé jusqu'à l'honneur de sa mémoire, jusqu'au souvenir sans tache de la seule amie qui lui restât au monde. — Mais, si elle a pu croire que j'accepterais un pareil sacrifice, que j'en profiterais, ajouta-t-il en terminant, elle poussait trop loin le mépris que j'ai mérité de lui inspirer. Ce serait un dernier outrage envers elle et un crime envers vous, Marguerite. Si vous devez encore être à moi, que ce soit en me connaissant bien. Votre affection et votre estime me sont trop précieuses pour que je veuille les ressaisir par fraude. Voyez si le premier acte méritoire de ma vie, le seul pour lequel je n'aie écouté ni ma passion, ni mon caprice, ni la sagesse de ce monde, est digne de votre clémence... Décidez... Je m'en remets à vous.

Il restait la tête basse et toujours sans la regarder, partagé entre le remords du passé, l'anxiété de l'avenir, et un mélange confus d'impressions toutes nouvelles. Ce n'était pas sans effort qu'il avait fait violence à son orgueil, mais depuis cet effort il se sentait relevé devant lui-même et capable comme il ne l'avait jamais été d'accomplir noblement la destinée d'un homme. Quelques secondes qui lui parurent longues s'écoulèrent dans le silence, puis il lui sembla soudain qu'un souffle pur effleurait son front : — Était-ce l'esprit de Zina qui venait l'absoudre, étaient-ce les lèvres de Marguerite qui scellaient la promesse d'une union plus profonde et plus intime encore qu'avant l'épreuve? Il étendit les bras et y retint une femme éperdue, palpitante, pour toujours reconquise. — Oh! mon Dieu! sanglotait Marguerite, la tête sur son épaule, pourrai-je t'aimer dans toute ma vie comme elle t'a aimé dans un instant, le dernier?.. Oh! Roger, que suis-je auprès d'elle?

Il répondit : — Tu es ma femme chérie. C'est à toi que je paierai cette dette.

Et il tint parole.

TH. BENTZON.

UN

POÈTE COMIQUE

DU TEMPS DE MOLIÈRE

II[1].

BOURSAULT JOURNALISTE ET ROMANCIER.

I.

Dans le temps où Boursault traversait les périlleuses épreuves que nous avons racontées, au plus fort de ses luttes avec Molière et Boileau, il était toujours secrétaire des commandemens de la duchesse d'Angoulême. On a vu quel cas extraordinaire offrait la destinée de cette noble personne, puisqu'elle était la bru d'un roi de France mort depuis une centaine d'années. Cette parenté, sans doute, ne relevait que de l'ordre naturel, mais le duc d'Angoulême, bâtard de Charles IX, avait joué un rôle si important sous Henri IV et Louis XIII que la duchesse sa veuve, sans rechercher les situations d'éclat, avait nécessairement sa place, une place modeste, mais digne, dans la plus haute société du nouveau règne.

Il est vrai qu'elle n'avait point de fortune personnelle; le vieux

(1) Voir la livraison du 1er novembre.

duc d'Angoulême, qui l'avait épousée en secondes noces, était mort six années plus tard, la laissant veuve sans enfans et oubliant de la pourvoir. La première femme du duc était une Montmorency, la fille aînée du dernier connétable. De ce mariage était né un fils, un jeune duc d'Angoulême, qui, tout fier d'être un Montmorency par sa mère et par son père un petit-fils de roi, dédaignait fort la nouvelle venue. Cette dernière en effet, Mlle Françoise de Narbonne, appartenait à la petite noblesse de province; elle était fille d'un baron de Montreuil, gentilhomme campagnard de fortune médiocre, qui avait fait admettre son fils comme page au service du vieux duc d'Angoulême. C'est ainsi que le duc, ayant eu occasion de voir la sœur de son page, en tomba éperdument amoureux et l'épousa au mois de février 1644. Il avait soixante-douze ans; Françoise de Narbonne en avait vingt et un. On devine aisément de quel mauvais vouloir le fils du duc d'Angoulême, qui lui-même commençait à vieillir, devait être animé contre sa belle-mère. Ajoutez à cela qu'il avait épousé une La Guiche, fille du comte de La Guiche, grand-maître de l'artillerie, et que celle-ci se sentait mortifiée de voir la jeune provinciale en possession du droit de préséance dans le monde comme dans la famille. « Elle ne pouvait, dit Saint-Simon, supporter une belle-mère, et si inférieure, après laquelle il fallait passer. »

L'héritier du vieux duc, en 1650, ne s'inquiéta donc en aucune manière du sort de la duchesse; ni lui ni sa femme, quand elle devint veuve en 1653, ne songèrent à détacher une légère part de leurs richesses pour assurer une existence honorable à la personne que leur père avait aimée et qui lui avait été une compagne digne de tous les respects. La duchesse d'Angoulême eût été réduite à l'indigence si Louis XIV ne lui eût accordé une pension de vingt mille livres, et quarante ans plus tard, lorsque les malheurs de la guerre et l'épuisement de la France firent supprimer les pensions, la pauvre femme serait littéralement morte de faim, sans le dévoûment d'une vieille demoiselle qui lui était depuis longtemps attachée et qui la recueillit dans sa détresse. Cette bonne vieille demoiselle possédait un petit bien à douze ou quinze lieues de Paris. Comme la duchesse ne pouvait plus payer le couvent qu'elle habitait dans la grande ville, son humble amie l'emmena chez elle, l'hébergea, la nourrit, adoucit pour elle les amertumes des dernières années et l'isolement de l'heure suprême. Si l'on savait le nom de cette bonne vieille, quelle figure elle pourrait faire (rétrospectivement) sur les listes des prix Montyon! et quelle heureuse chance pour l'orateur qui aurait à signaler cette charité cordiale! C'est chez la vieille demoiselle que la duchesse d'Angoulême est morte en 1713,

nous dit Saint-Simon, « sans que le roi, ni ses bâtards, ni les riches héritiers des deux ducs d'Angoulême, aient pu l'ignorer, et sans qu'ils en aient eu la moindre honte. »

Nous n'en sommes pas encore à ces jours désolés avec la duchesse d'Angoulême. Boursault n'a pas eu la douleur de voir sa bienveillante patronne réduite à la misère et implorant en vain la pitié du roi. Certainement, tel que nous le connaissons par sa vie et ses œuvres, s'il eût été de ce monde aux dernières années du règne de Louis XIV, il eût écrit de tous côtés en prose et en vers, il eût tourmenté les puissans, les grands seigneurs, les ministres, les altesses, le roi lui-même, il eût remué ciel et terre plutôt que de laisser la protectrice de sa jeunesse dans un tel abandon. A la date où nous sommes arrivés, de 1660 à 1680, la duchesse d'Angoulême tient encore son rang à la cour avec autant de dignité que de réserve. La dignité, la majesté même, accompagnée d'une grande douceur, voilà bien ce qui frappait en elle dès le premier abord, ce que tout le monde louait naturellement, la ville comme la cour, et le naïf Boursault comme l'altier Saint-Simon. « C'était, dit Saint-Simon, une grande femme parfaitement belle et bien faite encore quand je l'ai vue, qui avait quelque chose de doux, mais de majestueux. Elle représentait la dignité et la vertu, qui fut chez elle sans tâche et sans ride toute sa vie. » Grâce à la pension que lui faisait le roi depuis la mort du vieux duc, elle eût pu reparaître à la cour et se remarier; elle aima mieux se confiner dans une sorte de refuge, au couvent de Sainte-Élisabeth, où elle avait loué un appartement qui convenait à son rang et à sa position de fortune. Elle n'était pas cependant tout à fait séparée de Versailles. Saint-Simon nous dit qu'elle s'y montrait peu, mais qu'elle y recevait toujours un accueil des plus honorables. « Elle venait, dit-il, une fois ou deux l'année à la cour, où sa vertu et sa conduite la faisaient bien recevoir de tout le monde, et du roi avec distinction. »

Malgré ce bon accueil et cette *distinction*, Saint-Simon ajoute qu'elle n'a « jamais participé à aucun des nouveaux honneurs comme la duchesse de Verneuil, sous prétexte que la bâtardise de son mari n'était pas des rois bourbons. » Le fait est que, d'après cette noble théorie, la duchesse de Verneuil avait sur la duchesse d'Angoulême un avantage décisif; la duchesse d'Angoulême n'était bâtarde que d'un Valois, la duchesse de Verneuil était bâtarde d'un Bourbon. Il y avait du reste plus d'un rapport de situation entre elles, et c'est pour cela sans doute que Saint-Simon, en parlant de la duchesse d'Angoulême, pense naturellement à la duchesse de Verneuil. Suivant la loi de nature, les deux duchesses étaient unies par les attaches d'une étroite parenté. La duchesse de Verneuil

avait épousé le fils de la marquise de Verneuil et du roi Henri IV; or la marquise de Verneuil, belle-mère de la duchesse, était la fille légitime de cette Marie Touchet qui, après avoir donné le jour au duc d'Angoulême, fils de Charles IX, s'était mariée à un gentilhomme de la cour, François de Balzac d'Entraigues, gouverneur d'Orléans. Le duc d'Angoulême et la marquise de Verneuil étaient donc deux enfans de la même mère, l'un naturel, l'autre légitime, en sorte que la duchesse d'Angoulême, d'après les liens du sang, était belle-sœur de la marquise de Verneuil et tante de la duchesse, sa bru. Saint-Simon a raconté comment cette bru, la duchesse de Verneuil, fille du chancelier Séguier, fut élevée un jour au rang de princesse du sang, par cela seul qu'elle avait épousé un bâtard d'Henri IV (1). Voilà pourquoi la duchesse d'Angoulême, dont la bâtardise ne se rattachait qu'à un Valois, « ne participa, dit Saint-Simon, à aucun des nouveaux honneurs, comme la duchesse de Verneuil. »

On comprend sans peine pourquoi d'aussi étranges détails ont trouvé place dans notre récit. Nous avions besoin de marquer d'une façon précise la situation de la protectrice de Boursault. L'aimable poète lui donne toujours le titre d'altesse. La duchesse d'Angoulême n'était pas devenue princesse du sang, elle n'avait aucun droit au titre d'altesse royale; mais elle commandait le respect par sa dignité naturelle comme elle gagnait les cœurs par sa bonté. On le vit bien aux heures de détresse, quand le roi lui retira le secours dont elle vivait. Avez-vous remarqué les termes employés par Saint-Simon, lorsqu'il rend témoignage à la haute vertu de la duchesse? Vertu sans tache ne suffit pas, il ajoute vertu sans ride. Cela ne veut-il pas dire que cette personne, si digne, si réservée, a toujours gardé quelque chose de jeune et de souriant? La majesté chez elle n'excluait pas la finesse, ni l'austérité la bonne grâce. Je ne m'étonne plus dès lors que les gentillesses, les gaîtés, les gauloiseries même de Boursault, loin de la scandaliser, l'aient divertie. C'est sous son patronage que Boursault a commencé d'être le gazetier des compagnies illustres, un gazetier dont raffolaient les plus nobles seigneurs, le grand Condé, la grande Mademoiselle, le duc-évêque de Langres et nombre de personnages éminens, conseillers d'état et magistrats de haut bord, qui se disputaient l'honneur de recevoir de lui des paquets de nouvelles rédigées en prose et en vers. Boursault était bien jeune encore, il n'avait guère que vingt-deux ou vingt-trois ans, lorsque, chargé par la duchesse d'Angoulême d'une affaire qui l'obligea de se rendre à Sens, il lui écrivit le

(1) *Mémoires de Saint-Simon*, t. I, chap. II et t. III, chap. VI.

récit de son voyage avec toute sorte de drôleries, mêlant les vers à la prose, riant de lui-même et de ses mésaventures, exposant ses embarras financiers, racontant sa visite au château de Vaux, où Fouquet lui fait donner 30 pistoles pour un sonnet; enfin, décrivant son voyage de Melun à Montereau par le coche, et de Montereau à Sens sur une haridelle efflanquée, laquelle eût mieux convenu au dernier rustre qu'à un homme vêtu d'un bel habit de moire : « Avec un aussi bel habit, jugez, madame, quelle figure je faisais sur une haridelle qui, outre cinq ou six incommodités dont la moindre suffirait pour faire mourir un cheval de la grande écurie, avait une bride de corde et des étriers de bois.

« Paré comme un roi de la Chine
Et blond comme l'astre du jour,
Tous les paysans d'alentour
S'étonnaient de ma bonne mine.
En chaque village où j'allais
On disait que je ressemblais
Un soleil qui va faire éclipse;
Et, s'il faut ne vous céler rien,
Le cheval de l'Apocalypse
Était moins maigre que le mien. »

Ce badinage, à peu près du même temps que le voyage de Chapelle et de Bachaumont, fut le début de Boursault comme rédacteur de feuilles légères. Il n'avait songé qu'à rire, le voilà engagé journaliste. C'était vers 1661, la duchesse d'Angoulême était allée sans doute passer quelques jours à Versailles, elle montra cette lettre au prince de Condé, on en parla au roi, les courtisans applaudirent; bref, le gentil Boursault, au temps même où Molière l'outrageait en plein théâtre, et où Boileau lui déclarait la guerre, devenait le gazetier de la cour.

Il paraît bien, d'après les renseignemens du fils de Boursault, que la première de ces gazettes fut pour le roi. A tout seigneur, tout honneur. Le roi, « en lui donnant une pension de 2,000 livres avec bouche à cour, lui ordonna de travailler à cette gazette et de la lui apporter toutes les semaines (1). » Peste! quel succès dès le premier jour! Voilà un secrétaire intime qui est en passe de bien faire son chemin par le monde. Évidemment, c'est la bonne duchesse d'Angoulême qui lui vaut cela, plus encore que son esprit et sa plume. Peut-on s'étonner que cette fortune soudaine lui ait un peu tourné la tête? Quand nous le voyons s'engager si étourdiment dans les luttes de l'année 1663 et croiser le fer avec Molière, si nous voulons comprendre une telle audace, il faut nous souvenir

(1) *Théâtre de feu M. Boursault*. Édition de 1793, t. Ier, Vie de l'Auteur.

de ce vin capiteux que la cour lui faisait boire à longs traits. Quoi! le pauvre échappé de Mussy-l'Évêque était un des auteurs favoris du jeune roi! Le jeune roi voulait lire toutes les semaines une gazette écrite de sa main!

Boursault s'acquitta lestement de son office à la satisfaction du roi et des courtisans; mais, hélas! tout n'est qu'heur et malheur sur cette mer semée d'écueils. Un jour le gazetier ne sut comment remplir sa gazette, le nouvelliste se trouva sans nouvelle. A la ville, à la cour, rien qui méritât d'être conté gaîment et de servir au divertissement du monarque. Boursault, dînant chez le duc de Guise, se plaignait de son indigence, quand le duc s'offrit aussitôt à le tirer d'embarras. Il avait un sujet tout propre à réjouir le roi et la cour. C'était une aventure qui venait de se passer à deux pas de son hôtel, chez une brodeuse en vogue, à qui les capucins du Marais faisaient broder un saint François. Leur sacristain, s'étant rendu chez la brodeuse pour s'informer si l'ouvrage avançait, s'amusa d'abord à voir courir sur le canevas l'aiguille de l'habile ouvrière, et peu à peu, pris de sommeil, laissa tomber sa tête sur le métier. Voilà la barbe du capucin qui se confond avec la barbe de saint François. Précisément, la brodeuse s'occupait du menton de son personnage. Une idée lumineuse lui vient à l'esprit. Quel écheveau de soie vaudrait cette vénérable barbe pour terminer la figure du saint? Elle prend son aiguille la plus fine, et doucement, légèrement, elle y introduit un des fils de cette longue toison blanche qui repose sur le métier. Ensuite les doigts de fée se mettent à l'œuvre, l'aiguille passe et repasse dans les mailles du tissu; voilà une barbe comme nulle brodeuse n'en a brodée, une barbe qui ferait envie aux merveilleux ateliers des Gobelins. A la fin pourtant le bon religieux se réveille et se sent pris au lacet. O scandale! Se jouer ainsi de la barbe d'un capucin! Le bonhomme se fâche, la commère riposte, et la querelle prend les allures d'un poème héroï-comique. La joyeuse artiste a déplacé le débat: ce n'est plus entre la brodeuse et le capucin qu'il y a une question à vider, c'est entre le capucin et saint François d'Assise. Lequel cédera, le fondateur de l'ordre ou l'obscur disciple? Toute la cause est là, car il faut que l'un des deux y laisse sa barbe, il faut que l'un des deux soit rasé.

L'histoire se prêtait aux gentillesses d'une plume gauloise. Boursault, piqué au jeu, joignit ses broderies moqueuses au travail de la fée, et en composa, c'est son fils qui nous le dit, « la plus jolie de toutes ses gazettes. » Le théatin ajoute : « Le roi, qui était jeune, en rit beaucoup et n'y trouva point à redire. La vertueuse reine Marie-Thérèse, qui était la piété même, ne laissa pas d'en rire aussi et n'en fut point scandalisée. Toute la cour à l'envi en apprit les

vers par cœur. » Brillant succès et dont le poète n'aurait eu qu'à se réjouir si ses feuilles légères, s'envolant de la cour à la ville, ne fussent arrivées aux capucins du Marais. Les capucins étaient déjà fort irrités de l'outrage fait à la barbe de leur vénérable frère; quand ils surent qu'un gazetier en égayait le public, ils n'eurent cesse que le coupable ne fût puni. Ils s'adressèrent au confesseur de la reine pour obtenir aide et protection auprès du roi. Ce confesseur était un cordelier espagnol qui n'entendait pas raillerie; il parla si vivement à la reine que la bonne Marie-Thérèse se trouva toute confuse d'avoir pu écouter en souriant pareille impiété. A son tour, et afin d'apaiser ses scrupules, elle pressa le roi de faire un exemple. Le roi prit la chose en plaisanterie : faire un exemple pour un badinage! punir un homme d'esprit pour la plus innocente des historiettes! flétrir comme une licence un amusement dont toute la cour a ri, et la reine la première! Voilà ce qu'il lui dit, et bien d'autres choses encore, car il mit tous ses soins à l'adoucir; il n'y réussit point, et « la voyant obstinée à le prendre sur le sérieux, il la laissa la maîtresse de faire tout ce qu'elle voudrait. »

Alors, — c'est toujours le théatin, fils de Boursault, qui nous fournit ces curieux renseignemens, — la reine manda le chancelier Séguier, « à qui elle ordonna de retirer le privilège accordé à l'auteur et de l'envoyer à la Bastille jusqu'à nouvel ordre pour lui apprendre à ne pas badiner avec les saints. » Le chancelier, qui aimait les gens de lettres, et qui appréciait personnellement Boursault, exécuta les ordres de la reine le plus doucement qu'il lui fut possible. Il savait bien d'ailleurs qu'il ne déplairait pas au roi, si en atténuant les rigueurs de la reine il déjouait les injonctions du confesseur espagnol. Il fit venir l'officier chargé d'arrêter Boursault et lui recommanda des ménagemens particuliers : « Qu'on laisse à M. Boursault tout le loisir nécessaire pour écrire au roi et à ses protecteurs. » L'officier se conforma si bien aux ordres du chancelier, il fut si courtois et de si bonne composition, que le poète, déjeunant avec quelques amis au moment où lui arriva cette visite inattendue, le pria de se mettre à table avec eux. Les convives étaient gens d'esprit, le maître du logis les mettait en verve, et il est probable que l'officier de la maréchaussée n'avait jamais assisté à pareille fête, car, bien que Boursault ne fût pas fort content, nous dit son fils, du gîte où il devait coucher, il ne perdit rien de sa belle humeur. Le repas terminé, il profita du loisir qu'on lui laissait pour écrire à M. le Prince, à Louis de Bourbon, celui que l'histoire appelle le grand Condé. Allait-on renouveler, sous une influence espagnole, les persécutions des mauvais jours? Allait-on traiter le candide Boursault comme on avait traité quarante années auparavant l'au-

dacieux Théophile? C'étaient les disciples de saint Ignace qui avaient fait brûler Théophile en effigie, c'étaient maintenant les fils de saint François qui envoyaient à la Bastille le plus inoffensif des hommes. Où s'arrêterait-on dans cette guerre des saints contre les poètes? Pourquoi ce déchaînement du paradis contre le Parnasse?

Grand prince, on me traite d'impie,
Et d'un hardi faiseur de vers,
Qui de ses traits malins perça tout l'univers
On veut que je sois la copie.
Les gens de bien sont ébaudis
De voir les saints du paradis
Déchaînés contre le Parnasse;
Car, auguste sang de nos rois,
C'était autrefois saint Ignace
Et c'est aujourd'hui saint François.

Il continuait ainsi gaîment, vivement, et le ton seul de sa lettre, cet accent de bonhomie et de candeur, protestait assez contre la sotte accusation d'impiété. La lettre fut portée sans retard au prince de Condé, qui s'empressa d'aller trouver le roi. Condé n'eut pas besoin d'insister; le roi était gagné d'avance, il révoqua sur-le-champ l'ordre auquel il avait consenti par faiblesse et Boursault ne coucha point à la Bastille. Seulement il fallait ménager la reine, la condamnation dont la reine avait frappé le pauvre poète devait, comme disent les gens de loi, sortir au moins une partie de son effet; Boursault reçut l'ordre de ne plus écrire sa gazette, et, chose bien plus grave, nous dit son fils, sa pension de 2,000 francs fut supprimée.

Il lui restait toujours sa plume et la faveur du grand monde. Cette gazette que le roi lui défend de continuer, il l'écrira pour le prince de Condé, pour M. de Fieubet, conseiller d'état, pour le duc-évêque de Langres. Ce sont choses privées, confidentielles; le roi ne lui a interdit que la publicité de la cour. La première gazette adressée au prince de Condé est une lettre en date de 1665. Le prince, qui est dans son château de Chantilly, a chargé Boursault de lui envoyer des nouvelles de Paris et de Versailles, un libre journal à sa façon, moitié prose, moitié vers. Boursault commence par les nouvelles de cour :

Monseigneur,

Pour obéir aux ordres que j'ai reçus de Votre Altesse sérénissime de lui mander toutes les nouvelles que je pourrais savoir, je lui dirai que le roi et la reine allèrent dimanche dernier au-devant de la reine d'An-

gleterre jusqu'à Pontoise. Sa Majesté britannique répondit si bien aux honnêtetés que lui firent les Majestés françaises, que ce fut à qui s'en ferait le plus; et si le neveu fut ravi de voir sa tante, il est aisé de croire que la tante ne le fut pas moins de voir son neveu.

Depuis un honneur si sublime
On dit que Pontoise s'estime,
Et qu'elle veut aller du pair
Avec les villes du bel air.
On dit même que sa rivière
Était ce jour-là toute fière...

Elle était si fière, si triomphante, cette aimable rivière d'Oise, qu'elle ne pouvait s'arracher à ce spectacle. Le poète la décrit allant, venant, tantôt remontant vers sa source pour passer une fois de plus devant le roi, tantôt ralentissant sa marche afin de prolonger son plaisir, sans nul souci de ce qu'elle doit à Neptune. Il affirme enfin

Qu'en des endroits l'eau paresseuse
Faisait tout exprès la dormeuse,
Et qu'elle serait encor là,
N'était que le roi s'en alla.

Est-ce un trait de satire, une contrefaçon piquante des hyperboles de cour? on serait d'abord tenté de le croire. Mais non, il ne fait que rire et gazouiller sans intention moqueuse. Il parle sur le même ton des souffrances de la reine mère Anne d'Autriche, et du mal qui faillit emporter le roi d'Espagne Philippe IV, père de la reine de France. Il est vrai que les deux augustes malades sont rétablis et que leur guérison peut s'annoncer gaîment. Ensuite viennent des nouvelles de l'intérieur et de l'extérieur, la préparation du grand travail qui joindra la Méditerranée à l'Océan, les exploits du duc de Beaufort contre les corsaires barbaresques, un tremblement de terre dans la Calabre, tout cela présenté de la façon la plus comique. Il y a surtout, à propos de la victoire navale du duc de Beaufort, le récit d'un duel héroïquement burlesque entre un More et un chrétien, récit qui rappelle certaines pages du *Typhon* et dont eût raffolé Théophile Gautier. Le More a perdu le bras gauche et la jambe droite, le chrétien a perdu le bras droit et la jambe gauche. Ainsi accommodées, ces deux moitiés d'homme recommencent la lutte à cloche-pied. Le chrétien, pour diminuer l'avantage de son adversaire à qui le bras droit reste encore, lui tranche le pouce d'un coup de sabre. Le More, sans faiblir, appelle tout haut ses autres doigts à la vengeance de ce pouce, leur vail-

lant compagnon; mais tandis qu'il se baisse pour ramasser son cimeterre échappé de sa main sanglante, le chrétien *l'envoie en enfer*. Quant à lui, rendant l'âme le même jour, il monte au paradis. « Et moi, dit le poète, qui crains de les suivre trop loin dans ces mondes inconnus,

> Et moi, qui sais mal cette carte,
> De crainte que je ne m'écarte
> Si je pénètre plus avant,
> Je passe à l'article suivant. »

Le combat naval du duc de Beaufort, les préparatifs de la grande opération de Riquet, le voyage du jeune roi au-devant de sa tante Henriette de France et leur rencontre à Pontoise, la guérison d'Anne d'Autriche et de Philippe IV menacés de mort l'un et l'autre par les maladies les plus graves, tous ces faits nous avaient indiqué l'année à laquelle se rapporte cette gazette de Boursault, gazette non datée comme presque toutes ses lettres. Voici une aventure qui nous fournit une indication plus précise encore. Après la date de l'année, la date du jour. Vous vous rappelez dans la satire de Boileau sur les femmes cette peinture d'une réalité hideuse, qui effrayait le goût plus timoré de Racine, que Boileau retrancha en effet suivant le conseil de son ami et qu'il n'imprima qu'après sa mort, — vous vous rappelez ce portrait du lieutenant-criminel Jacques Tardieu et de sa digne compagne, les deux types de la plus sordide avarice. Après avoir peint d'une touche hardie leurs haillons, leurs guenilles, les chiffons de la femme ramassés dans l'ordure,

> Ses bas en trente endroits percés,
> Ses souliers grimaçans vingt fois rapetassés,
> Ses coiffes d'où pendait au bout d'une ficelle
> Un vieux masque pelé presque aussi hideux qu'elle,

Boileau nous dit seulement qu'un beau jour des voleurs, sachant quelle rafle ils pourraient faire dans les caisses de ces harpagons, entrèrent chez eux et les tuèrent. Quand Boileau publia cette satire en 1694, il y avait près de trente ans que le meurtre avait eu lieu. C'est le 24 août 1665, jour de la Saint-Barthélemy, que Jacques Tardieu et sa femme furent assassinés dans leur demeure, sur le quai des Orfèvres, par deux frères, deux bandits, René et François Touchet, lesquels, arrêtés sur le théâtre même du crime et jugés sans délai, furent rompus vifs le 27. Eh bien! c'est le lendemain de l'assassinat que Boursault en parle dans sa gazette adressée au prince de Condé. Il vient de lui raconter à sa manière, c'est-à-dire avec certaines suppositions plaisantes, le tremblement de terre du

pays de Naples, puis de ces choses lointaines revenant à la catastrophe de la veille, il fait la transition en ces termes :

Je crois, monseigneur, ne pouvoir mieux dédommager Votre Altesse sérénissime d'une nouvelle douteuse qu'en lui en disant une dont il est impossible de douter. Hier, jour de saint Barthélemi, on fit une véritable Saint-Barthélemi du lieutenant-criminel et de sa femme, et c'est une chose assez extraordinaire pour devoir n'être pas récitée en langage commun :

Hier près du cheval de bronze,
Entre l'heure de dix et d'onze,
On assassina (grâce à Dieu)
Feu messire Jacques Tardieu.
Ce *grâce à Dieu*, par parenthèse,
Ne dit pas que j'en sois bien aise;
Mais quand un malheur nous advient,
Comme c'est de Dieu qu'on le tient
Et qu'il est la première cause
Qui fait arriver toute chose,
Lorsqu'il condamne ou qu'il absout,
On lui doit des grâces de tout.
Ainsi, quoi que chacun en pense,
Soit châtiment, soit récompense,
Soit qu'il ait souffert le trépas
Pour aller là-haut ou là-bas,
Soit qu'il se chauffe en purgatoire,
Hier, si j'ai bonne mémoire,
On assassina (grâce à Dieu)
Feu messire Jacques Tardieu.

Pour madame la lieutenante,
Si bien née et si bienfaisante,
D'un seul coup de barre de fer
On lui mit la cervelle à l'air;
Et sa belle âme à la même heure,
Voyant démolir sa demeure,
S'en alla par un si grand trou...
Je n'ai pas besoin de dire où.

Après avoir défilé son chapelet d'aventures, Boursault s'excuse modestement auprès du prince : « N'est-il pas vrai, monseigneur, que c'est suffisamment ennuyer Votre Altesse et que je ne lui ferais pas plaisir de lui envoyer souvent de si longues lettres? Souvenez-vous, s'il vous plaît, que c'est vous qui l'avez absolument voulu, et qu'il n'y a personne qui ose vous résister qui ne s'en repente. »

Le grand Condé n'était pas le seul qui fût si friand des lettres de Boursault. La grande Mademoiselle partageait le même goût et signifiait les mêmes ordres. Elle recevait donc la même gazette. Le journal inédit avait souvent deux exemplaires, l'un pour le vain-

queur de Rocroy, l'autre pour la duchesse de Montpensier, la petite-fille d'Henri IV, la nièce de Louis XIII, la cousine de Louis XIV. Voilà une liste d'abonnés où la qualité suppléait au nombre. Nous apprenons la chose par les lettres de Boursault lui-même. Une de ces lettres, adressée *à Son Altesse Royale Mademoiselle*, fait allusion à ce numéro où il est question de la maladie de la reine mère et de la victoire navale remportée par le duc de Beaufort. Boursault est bien sûr que tout ce qui concerne la reine mère aura intéressé Mademoiselle, dont les bons soins ont tant contribué à la guérison de l'auguste malade; mais le récit de la victoire de M. de Beaufort, « bien qu'il renferme une description assez particulière, » lui aura-t-il procuré le même plaisir? Ce doute le tourmenterait peut-être, s'il ne connaissait l'art de s'en débarrasser cavalièrement : « Après tout, Mademoiselle, quand je ne vous divertirai pas, je ne ferai rien contre ce que je vous ai promis. Je ne puis rien donner à Votre Altesse Royale qui soit digne d'Elle, si je ne l'emprunte d'Elle-même. Les beautés médiocres ne sont pas pour les esprits sublimes, et je désespère de pouvoir jamais rien faire d'achevé, à moins que vous ne m'offriez des occasions de parler de vous. » Le moyen de se plaindre après des explications comme celles-là! Je suis sûr, pour ma part, que le duel du chrétien et du More aura intéressé la grande Mademoiselle autant qu'il divertissait le grand Condé.

La princesse palatine du Rhin, Anne de Bavière, qui deux années auparavant (1663) avait épousé le duc d'Enghien, fils du prince de Condé, recevait aussi des gazettes de Boursault. On l'appelait simplement Mme la duchesse, comme on appelait son mari M. le duc. Parmi les lettres de Boursault, j'en trouve une qui porte cette adresse : *A Son Altesse Sérénissime Madame la Duchesse*, et qui fait mention des feuilles hebdomadaires à elle envoyées par l'aimable rimeur. Cette lettre, qui n'a point de date, est évidemment de l'année 1666, puisqu'il y est question de la mort de la reine mère arrivée le 20 janvier. Je demande la permission de la citer tout entière pour la double indication qu'elle renferme : elle prouve d'abord l'activité de Boursault comme gazetier du grand monde, elle montre aussi les naïves libertés du poète, en assurant, ce me semble, un brevet d'affabilité assez rare à celle qui ne s'en offusquait point. La duchesse était grosse et sur le point d'accoucher. Voici cette lettre :

Madame,

Voici la troisième semaine que je ne vous mande rien de gai et Dieu sait si cela m'ennuie. Toutes les fois que j'écris des lettres qui sont

tristes et que je prends la liberté de les adresser à Votre Altesse sérénissime, il me semble que je lui envoie des billets d'enterrement; et je m'imagine que c'est un honneur que je dérobe, quand je l'entretiens de quelques matières qui ne la divertissent pas. Après tout, madame, ce n'est pas ma faute. Si la maladie de la reine empire, je n'en suis pas la cause; si Sa Majesté meurt, je n'y puis que faire; et si Votre Altesse sérénissime est présentement en travail d'enfant, je n'en peux mais. Apparemment je reprendrai bientôt mon style enjoué et je me servirai de ma façon d'écrire qui vous plaît le plus : car enfin la reine est morte pour longtemps, et Votre Altesse sérénissime n'accouchera pas tous les jours. Demeurez d'accord, madame, que je m'acquitte mieux d'un hommage galant que d'une offrande sérieuse, et que je ne suis bon qu'à faire pleurer quand je ne cherche pas à faire rire. Hé! s'il se peut, que Votre Altesse se dépêche de mettre un prince au monde... Ah! madame, si vous faites un fils, que de charmantes petites pièces je m'en vais mettre au jour! A présent que je suis devenu poète pour l'expiation de mes péchés, je solenniserai sa naissance par les plus jolis vers du monde. J'ai déja commencé un sonnet pour monseigneur le prince, que je ne puis achever tant il est beau! Deux de mes amis, qui soutiennent eux-mêmes qu'ils ont de l'esprit, et à qui je fis dernièrement grand'chère, l'ont applaudi de toute leur force; et depuis ce temps-là, je n'oserais douter que je ne sois poète-juré, de peur de faire tort à leur jugement. Je ferai tous mes efforts pour l'achever, quand on m'apprendra que vous ne souffrirez plus. Le travail de Votre Altesse sérénissime empêche le mien, et je ne puis enfanter de vers que vous n'ayez enfanté un prince. Hâtez-vous donc, madame, de remplir les désirs de toute la France; et laissez-moi joindre des souhaits aux vœux que font pour vous ceux qui sont avec autant de respect que moi, madame, de Votre Altesse sérénissime,

Le très humble et très obéissant serviteur,

BOCESAULT.

Bien que l'auteur de ces gazettes princières les rédigeât *incognito*, comme il le dit lui-même à la duchesse de Montpensier, le bruit s'en répandit bientôt à la cour. Des demandes nouvelles furent adressées au journaliste, plus d'un seigneur à la mode s'efforça d'obtenir un *abonnement*. Boursault ne pouvait suffire à la tâche. Obligé de choisir ses clients, il faisait quelquefois passer les gens d'esprit non titrés avant les ducs et pairs. Un jour, un homme du meilleur monde, M. de Fieubet, conseiller d'état, qui avait dû suivre le roi à Fontainebleau pour un temps assez court, fit promettre à Boursault de lui adresser pendant cette absence quatre lettres envoyées de Paris, quatre lettres de nouvelles, c'est-à-dire

quatre gazettes, chacune contenant une fable. Boursault commençait à se préoccuper d'un rôle plus sérieux, il voulait relever ses badinages par des leçons de sagesse et de morale pratique. Il concevait déjà l'idée de paraître comme un Ésope à la cour et à la ville, de résumer son expérience du monde à la façon de l'esclave de Phrygie, de donner ses conseils sous forme d'apologues. M. de Fieubet avait donc obtenu la promesse de quatre gazettes renfermant quatre fables. Comment en effet résister à un tel homme? Ce conseiller d'état était la fleur de la société d'élite. Voltaire, dans son *Siècle de Louis XIV*, nous dit sans marchander, et cela d'après la tradition, que nul n'a plus soigneusement recueillie : « M. de Fieubet a été un des esprits les plus polis de ce siècle (1). » Saint-Simon, qui raconte de lui une aventure des plus divertissantes, un tour audacieusement comique joué à l'un de ses collègues sur la route de Saint-Germain, ne peut se dispenser pourtant de le caractériser en ces termes : « C'était un conseiller d'état très capable, d'un esprit charmant, dans le plus grand monde de la ville et de la cour, et dans les meilleures compagnies, recherché par toutes les plus distinguées (2)... » Ce n'était pas un médiocre honneur à Boursault d'être recherché ainsi par celui que tout le monde recherchait.

Boursault était si bien recherché par M. de Fieubet que le brillant conseiller d'état, pour avoir plus tôt sa gazette, l'envoyait chercher de Fontainebleau par son laquais. Nous assistons ici aux procédés tout primitifs de ce singulier journalisme. Un grand laquais de M. de Fieubet, — c'est à Boursault que nous devons ce détail, — est arrivé la veille à huit heures du soir, annonçant qu'il repartirait le lendemain à midi. Il a ordre de rapporter le journal; sa présence est un avertissement, il faut que Boursault en finisse. Midi sonne, midi et demi, une heure... Quel retard! Monsieur a-t-il terminé? Pas encore. La verve ne lui ferait pas défaut, ce sont les sujets qui manquent. Quoi! de huit heures du soir au lendemain midi, faire tout seul une gazette! aller aux nouvelles, raconter, commenter, et résumer le tout dans une fable! Ce sera le début de sa missive : « Si j'étais dans un âge à obtenir des lettres de rescision, je vous jure, monsieur, que je me ferais relever de l'engagement que vous avez exigé de moi... » Il convient pourtant de s'acquitter. Voici la seule nouvelle qu'il ait apprise; fâcheuse nouvelle, hélas! Un excellent homme, M. de Rouilly, très pauvre et très respectable, que M. de Fieubet assistait généreusement, est mort

(1) Dans le *Catalogue des écrivains français* placé en tête du *Siècle de Louis XIV*, article *Saint-Pavin*.

(2) *Mémoires de Saint-Simon*, édit. Hachette, t. III, chap. IV.

dimanche dernier. Le lendemain est mort un gros monsieur ***, mêlé à tous les tripotages des trente dernières années et plus riche que trois ducs et pairs, « en choisissant parmi ceux qui ont le moins de dettes. » Le contraste prête au développement. Boursault s'y lance bride abattue. Il écrit, il écrit, la plume court, prose et vers s'alignent sur le papier, la fable est achevée tant bien que mal, puis enfin, n'ayant pas le temps de poursuivre, car le grand laquais s'impatiente, il clôt brusquement sa lettre : « Au reste, monsieur, quand j'aurais de plus agréables nouvelles à vous mander, votre laquais ne me donnerait pas le loisir de vous les apprendre. Il me soutient qu'il est plus d'une heure, et, de peur que je n'hésite à le croire, je l'entends qui en jure sur son honneur. C'est m'avertir qu'il est temps de vous jurer sur le mien que personne n'a jamais été et ne sera jamais avec plus de respect et d'attachement que moi, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. »

II.

Les gazettes que nous venons de parcourir appartiennent presque toutes aux années 1665 et 1666. C'est le centre même de la période batailleuse dans la vie de Boursault. En 1663 il a écrit *le Portrait du peintre*, et Molière s'est vengé de lui dans *l'Impromptu de Versailles*; en 1667 il a reçu de Boileau un coup de pointe et il a essayé de prendre sa revanche par *la Satire des satires*. Eh bien! ce qui me frappe dans toutes ses missives de 1665 et des années suivantes, c'est qu'il n'y est jamais question ni de Molière, ni de Boileau. Cependant l'occasion était belle. Soutenu par la faveur de tant de grands personnages, le correspondant de Condé, de la duchesse de Montpensier, de la duchesse d'Enghien, de M. de Fieubet, aurait bien pu se servir de ses journaux pour donner cours à ses rancunes littéraires. Non, il n'avait pas de rancunes. Vous chercheriez en vain dans ses premières lettres la moindre allusion aux violences de Molière, aux rigueurs de Boileau; et plus tard, quand il prononcera leurs noms dans une autre série de lettres, ce sera pour glorifier leur génie et rendre hommage à leurs bonnes actions. Nul homme au XVIIe siècle n'a été moins entaché que Boursault de ce vice ridicule et odieux appelé trissotinisme.

Aussi éprouve-t-on quelque surprise de rencontrer dans un de ses romans, daté à peu près de ce temps-là, des sentimens d'hostilité contre Racine, sentimens de parti pris, cela est manifeste, et qui ont l'air de s'adresser moins à Racine lui-même qu'à l'ami de l'auteur des satires. Nous avons quatre romans de Boursault : *Artémise et Poliante*, publié en 1670, *le Marquis de Chavigny*, mis

au jour la même année, *le Prince de Condé*, qui parut en 1675, enfin une histoire espagnole en deux volumes, *Ne pas croire ce qu'on voit*, dont le père Niceron n'indique pas la date et qu'on ne trouve aujourd'hui que dans l'édition du XVIIIe siècle (1). Eh bien! de ces quatre romans, le premier en date renferme, on ne sait pourquoi, un préambule assez long, qui n'a aucun rapport avec le fond du sujet et qui est une sotte critique du *Britannicus* de Racine.

Artémise et Poliante, tel est le titre de ce roman. L'auteur vient d'assister à la première représentation de *Britannicus*, cette tragédie nouvelle de M. Racine annoncée avec tant d'enthousiasme par les amis du poète que tous ceux « qui se mêlent d'écrire pour le théâtre en étaient menacés de mort violente. » Aussi, tous les auteurs attitrés, au lieu de se réunir comme d'ordinaire sur *le banc formidable*, s'étaient-ils dispersés de côté et d'autre, afin de mieux dissimuler la honte de leur déroute. Qu'était-ce donc que ce banc formidable? Un banc de l'Hôtel de Bourgogne où les auteurs avaient coutume de se rassembler « pour décider souverainement des pièces de théâtre. » Ce détail que les historiens littéraires de nos jours, plus curieux que leurs aînés, ont recueilli avec soin, c'est Boursault qui nous le fournit. Banc formidable, en effet : que de jalousies assises là côte à côte! que de haines rangées en bataille! que de batteries d'engins meurtriers chargés jusqu'à la gueule! C'est de cette batterie que les épigrammes éclatent et que sont lancés les arrêts de mort! Or ce jour-là, le 11 décembre 1669, le banc formidable était désert, tant messieurs les auteurs avaient craint d'être frappés en pleine poitrine et de tomber morts *coram populo*. « Pour moi, dit Boursault, qui me suis autrefois mêlé d'écrire pour le théâtre, mais si peu que par bonheur il n'y a personne qui s'en souvienne, je ne laissais pas d'appréhender comme les autres, et dans le dessein de mourir d'une plus honnête mort que ceux qui seraient obligés de s'aller pendre, je m'étais mis dans le parterre pour avoir l'honneur de me faire étouffer par la foule. » Mais il paraît que le parterre n'était guère mieux garni que le banc formidable. Un spectacle de hasard, on dirait aujourd'hui une conférence, faisait à l'Hôtel de Bourgogne une concurrence redoutable. Certain marquis de Courboyer avait promis, je ne sais à quel propos, de fournir la justification publique de ses titres de noblesse. Or tous les marchands de la rue Saint-Denis, si exacts ordinairement aux premières représentations de l'Hôtel de Bourgogne, avaient donné cette fois la préférence au marquis. « Je me trouvai si à mon aise, ajoute Boursault, que j'étais résolu de prier M. de Corneille, que

(1) *Ne pas croire ce qu'on voit*, histoire espagnole, par feu M. Boursault. Paris, 1739.

j'aperçus tout seul dans une loge, d'avoir la bonté de se précipiter sur moi, au moment que l'envie de se désespérer le voudrait prendre. »

Ces froides plaisanteries ont du moins le mérite de nous montrer quelles espérances enthousiastes précédèrent l'apparition de *Britannicus*. C'est une indication qui ne manque pas d'intérêt pour l'histoire littéraire. J'en dirai autant de ce qui concerne l'attitude de Boileau en cette glorieuse journée. On a beau connaître à fond l'amitié de Boileau et de Racine, on a beau se rappeler que Boileau, le rude censeur des sots livres, avait des admirations d'artiste pour le génie et qu'il salua d'applaudissemens les débuts de ses grands contemporains encore inconnus ou contestés, il y a plaisir à le voir prendre si vivement parti pour *Britannicus*, s'associer si complètement aux inspirations de l'auteur et aux émotions du public, se montrer tour à tour étonné, ravi, — car c'est tout cela qui nous est donné en spectacle, même dans cette caricature crayonnée par Boursault :

M. D... (évidemment M. Despréaux), admirateur de tous les nobles vers de M. Racine, fit tout ce qu'un véritable ami d'auteur peut faire pour contribuer au succès de son ouvrage et n'eut pas la patience d'attendre qu'on le commençât, pour avoir la joie de l'applaudir. Son visage qui, à un besoin, passerait pour le répertoire du caractère des passions, épousait toutes celles de la pièce l'une après l'autre, et se transformait comme un caméléon à mesure que les acteurs débitoient leurs rôles : surtout le jeune Britannicus, qui avait quitté la bavette depuis peu, et qui lui semblait élevé dans la crainte de Jupiter Capitolin, le touchait si fort, que, le bonheur dont apparemment il devait bientôt jouir l'ayant fait rire, le récit qu'on vient faire de sa mort le fit pleurer : et je ne sais rien de plus obligeant que d'avoir à point nommé un fonds de joie et un fonds de tristesse au très humble service de M. Racine.

Mauvaise caricature, encore une fois, et cependant image précieuse à conserver, puisqu'elle nous fait voir la part que Boileau a prise aux premières victoires de son ami. Voilà bien l'homme qui a composé des strophes si aimables à propos de *l'École des femmes* et qui a écrit toute une dissertation à la louange de *Joconde*. Bien plus, lorsque Boileau, sept ans plus tard, écrira l'épître à Racine au sujet de la chute de *Phèdre* (1677), sa première pensée sera de lui rappeler ses jeunes chefs-d'œuvre, *Andromaque*, *Britannicus*, préparant le triomphe d'*Iphigénie* ; et cette sympathie ardente, dont Boursault veut se moquer, ce « fonds de joie et ce fonds de tristesse » dont Boursault essaie de faire une peinture ridicule,

l'ami de Racine les reproduira de nouveau en écrivant ces nobles vers :

> Que tu sais bien, Racine, à l'aide d'un acteur,
> Émouvoir, étonner, ravir un spectateur !

C'est ainsi que les pages les plus rebattues des grandes œuvres reprennent un caractère de vie et de vérité naïve quand on les replace dans leur milieu. Voilà Boursault, le Boursault de 1670, le Boursault d'*Artémise et Poliante*, qui nous aide, par ses railleries même, à mieux apprécier Boileau !

On voit que dans ce premier roman de Boursault, c'est surtout l'histoire littéraire qui nous attire. Je dois dire pourtant que le roman lui-même ne manque pas d'un certain charme. Vous n'y trouverez aucune des fadeurs de Mlle de Scudéry, quoique Boursault, dans sa première jeunesse, ait été, comme Boileau lui-même, un admirateur du *Grand Cyrus* et de *Clélie*. C'est plutôt le genre de *la Princesse de Clèves*, beaucoup de grâce, beaucoup de passion, et, sous la douceur trop molle, sous l'élégance trop uniforme du langage, un sentiment très vif de la réalité. Boursault affirme en effet qu'*Artémise et Poliante* est une histoire réelle et même une histoire de son temps. La grande dame qui l'avait prié à souper le soir de la première représentation de *Britannicus* en avait écrit une douzaine de pages qu'elle lui communiqua ce soir-là même avec des mémoires pour l'achever, s'il voulait bien en prendre la peine. Il lut ce commencement de l'histoire qui le charma. Il y sentait bien une main de femme et « des beautés confuses, » mais il ne laissait pas d'y trouver son compte et il espéra que les autres y trouveraient le leur, si cette confusion disparaissait. Aussitôt il se mit à l'œuvre, changea seulement les noms des personnages, car la noble dame les avait hardiment conservés et se garda bien d'altérer en quoi que ce soit la vérité des incidens.

C'étaient, notez ce point, quelques-uns des plus grands noms du royaume. Deux personnages, « tous deux de naissance à marcher immédiatement après les princes du sang, tous deux considérés par l'auguste mère de Louis XIV qui était alors régente, et qui passaient tous deux pour les plus vaillans hommes de leur temps, » se trouvèrent divisés par la guerre de la fronde. Ils s'étaient vus de si près sur les champs de bataille qu'ils avaient conçu l'un pour l'autre une singulière estime. Dès que la paix les rapprocha, cette estime profonde se changea en une tendre amitié. Ces deux illustres personnages, dont le nom est inscrit sans doute dans les mémoires de Saint-Simon, Boursault les appelle Coridon et Poliante. La femme de Coridon, l'aimable Artémise, accoucha bientôt d'une fille qui re-

çut le nom de sa mère, et la même nuit, à la même heure, la belle Uranie, femme de Poliante, donna le jour à un fils qui fut appelé comme son père. Poliante et Artémise, voilà les deux héros de cette romanesque histoire. Destinés l'un à l'autre par l'affection qui unit leurs parens, les deux enfans grandissent ensemble et s'accoutument à s'aimer. Des impressions naïves et pures se gravent dans ces jeunes âmes :

.... Crescent illæ, crescetis, amores!

Les années s'écoulent au milieu de ces suaves tendresses; voici l'heure où il faut séparer Artémise et Poliante pour qu'ils achèvent leur éducation. Poliante est envoyé au collège de la Flèche, Artémise est confiée à sa tante, abbesse du couvent de ***. Comment ces débuts si simples, si simplement tranquilles et doux, sont-ils subitement troublés? Comment Artémise s'imagine-t-elle que Poliante l'oublie, que Poliante l'abandonne? C'est ce qu'il faut lire dans le récit de Boursault. Naïfs incidens qui amènent des scènes pathétiques : Artémise veut oublier aussi Poliante et se consacrer à Dieu. Quelle ferveur soudaine! quelle exaltation! quelle horreur du monde et de ses mensonges! L'abbesse y est trompée comme Artémise elle-même, jusqu'au jour où Poliante, la mort dans l'âme, vient voir sa fiancée au couvent. A la vue du jeune gentilhomme dont elle se croit séparée à jamais, la religieuse s'évanouit; et lui, quand il l'aperçoit sous ce long voile, vêtue de cette robe de bure, derrière la grille du cloître, il tombe inanimé sur les dalles du parloir. Ce n'était là qu'une première épreuve. A peine rentrée dans le monde, Artémise inspire une ardente passion à un des plus grands seigneurs de la cour qui la recherche en mariage. Ce prince, que l'auteur appelle Clidamant, ne serait-ce pas le prince Henri-Jules de Bourbon, le fils du grand Condé? Cette pensée vient naturellement à l'esprit du lecteur, quand on voit Clidamant recevoir dans son château le père et la mère d'Artémise, et donner à la jeune fille une fête si magnifique. Le château est à dix lieues de Paris; on va y représenter la nouvelle tragédie de Corneille, *Othon*, qui n'a encore été jouée qu'à Fontainebleau (1). A voir cette fête splendide, ce superbe jardin, ces cascades, ces jets d'eau, ces grottes, toutes ces merveilles dont parlera Bossuet, qui donc ne penserait à Chantilly? Quoi qu'il en soit, Clidamant ou Condé, le prince ne réussit pas à se faire aimer d'Artémise. Il adresse alors sa demande au père d'Arté-

(1) *Othon*, représenté à Fontainebleau dans les derniers jours du mois de juillet 1664, ne fut donné à l'Hôtel de Bourgogne que le 5 ou le 6 novembre de la même année. C'est dans l'intervalle de ces deux dates que Boursault, chroniqueur fidèle, à ce qu'il affirme, place la fête dont il est question ici.

mise, pensant « qu'il serait ravi de voir entrer sa fille dans une maison si considérable que la sienne, » mais le père, comme la jeune fille, reste fidele à Poliante et à la parole donnée, le prince est éconduit, c'est Poliante qui épouse Artémise.

Est-ce tout? Pas encore. Après le roman des jeunes amours voici le roman du mariage. La guerre de 1667 vient d'éclater. Louis XIV passe la revue de ses armées dans les plaines d'Arras. Poliante, du sang dont il est, ne peut manquer à ce rendez-vous de la noblesse de France; comme tous les gentilshommes de son âge, il est allé prendre sa place dans le bataillon des volontaires. La Flandre est envahie et la campagne s'ouvre par le siège de Tournay. Poliante s'y distingue au premier rang; mais quels sont donc ces deux cavaliers qui le suivent partout, la visière basse, et qui accourent à ses côtés dès qu'un danger le menace? Un jour, devant les murs de Courtray, au milieu de la canonnade, il a son cheval tué sous lui, et pendant qu'il cherche vainement à se débarrasser de ses arçons, des ennemis se précipitent pour le saisir; aussitôt le cavalier à la visière baissée arrive bride abattue, et, renversant d'un coup de feu le premier des assaillans, il met les autres en fuite. Devant Douai, devant Lille, mêmes aventures, mêmes prouesses des deux sauveurs, de l'un d'eux surtout, apparaissant toujours à point nommé pour protéger la vie du jeune gentilhomme et se replongeant dans la mêlée. Au siège de Lille, à l'assaut d'une demi-lune, les échelles ayant été plantées contre les remparts, Poliante est un des premiers à l'escalade. Le soldat mystérieux montait immédiatement après lui, quand une pierre énorme lancée du haut de la muraille le renverse parmi les morts qui jonchaient le fossé. Cette fois, c'est à Poliante de courir au secours de l'inconnu. Sans s'inquiéter de son propre péril, il descend de l'échelle en toute hâte, saute dans le fossé, se penche vers ce dévoué compagnon d'armes et lui ôte son casque. Grand Dieu! c'est Artémise. Par bonheur elle n'est qu'étourdie du coup qu'elle a reçu, tant son armure est d'une trempe solide; et tout est bien qui finit bien. Voilà un épisode du siège de Lille. Cette illustre matière, dit Boursault, appartient à l'histoire du plus grand monarque de l'Europe. « Ma plume n'étant pas assez fameuse pour l'entreprendre, je me contente d'en avoir détaché celle que je donne au public, où, malgré tout ce qu'il y a de surprenant, je n'ai rien mis qui ne soit aussi véritable que les victoires qui doivent éterniser l'année 1667. »

Le Marquis de Chavigny, s'il faut en croire l'auteur, est encore une nouvelle historique, et une nouvelle qui se rapporte, comme *Artémise et Poliante*, à des événemens contemporains. C'est l'histoire d'une femme, d'une veuve, victime d'un horrible forfait, et qui obtient du marquis de Chavigny la punition du coupable. La scène se passe à Candie; le marquis de Chavigny, grand seigneur

français au service de la république de Venise, n'apparaît là que comme un justicier. Il vient de remettre sous l'obéissance de la république une ville voisine de Candie que les Turcs avaient prise par l'imprudence du chef qui la commandait. Au moment où il s'établit en victorieux dans cette place, une femme en grand deuil, éplorée, éperdue, vient se jeter à ses genoux et lui demander justice. C'est une Française, la femme d'un gentilhomme de la cour de Louis XIV. Le marquis la relève, l'interroge, mais la belle veuve ne fait que sangloter, et le crime dont elle réclame le châtiment est si odieux qu'il lui serait impossible de le raconter elle-même. C'est sa sœur qui se charge de ce soin, tandis qu'elle se retire dans une pièce voisine, car ce récit fait en sa présence l'accablerait de confusion et de honte. Horrible histoire, en effet; résumée en quelques traits, débarrassée des longueurs, des incidens, des subtilités du récit, c'est un vrai mélodrame, un mélodrame qu'on est tout surpris de rencontrer au XVIIe siècle et sous la plume de Boursault.

Une jeune fille, merveille de grâce et de beauté (l'auteur la nomme Bélise pour ne pas la trahir), après avoir attiré les hommages des plus brillans gentilshommes de la cour, a épousé un jeune seigneur nommé Agénor. Imaginez un paradis d'amour conjugal, c'est la vie d'Agénor et de Bélise. Jamais on ne vit union plus heureuse. Cette félicité sans nuages ne devait pas empêcher un gentilhomme français d'entendre les appels de la gloire et de l'honneur. Il arriva bientôt que la Hongrie, menacée par les Turcs, appela tous les chrétiens à son secours. La France lui envoya une armée. Une foule de jeunes héros, le comte de Sault, le marquis de Ragny, le chevalier de Rohan, le duc de Bouillon, le marquis de Villeroy, le marquis de Castellane, le marquis de Tréville, se joignirent au comte de La Feuillade et au marquis de Coligny qui devaient commander les troupes françaises. (Ici, du moins, Boursault ne craint pas de citer les véritables noms.) Agénor partit avec eux. On sait l'histoire de cette expédition de 1664. Français et Magyars, sous les ordres de Montecuculli, jetèrent l'armée du grand-vizir dans les eaux de la Raab (1). Nos gentilshommes reviennent couverts de gloire, non pas tous, hélas! plus d'un manque à l'appel, et de ce nombre est le mari de Bélise. Voilà la pauvre veuve plongée dans le désespoir. Deux années s'écoulent, deux années d'abattement, de désolation, pendant lesquelles deux personnes sont seulement admises à la voir, sa sœur aînée, qui lui est comme une mère, et un ami d'Agénor, un de ses compagnons d'armes dans la guerre de Hongrie. Cet ami, nommé Léonce, paraît le plus dévoué,

(1) Voyez sur cette bataille de Raab, dont la monarchie ottomane ne s'est jamais relevée, une page intéressante de M. Édouard Sayous, le savant historien des Magyars. *Histoire générale des Hongrois*. Paris, Didier, 2 vol. in-8°, t. II, page 159.

le plus discret, le plus respectueux des hommes; au fond, c'est un méchant et un traître. Circonvenue par ses perfidies doucereuses, Bélise finit par consentir à une proposition qui dès le premier mot lui faisait horreur. La voilà remariée, et ce Léonce, qui semblait un amant si résigné, n'est pour elle qu'un abominable despote. Six mois après, Agénor revient en France; il n'était pas mort à la bataille de Raab, il était tombé aux mains d'un pacha qui l'avait emmené captif en Turquie. Dès qu'il apprend que sa femme est l'épouse de Léonce, il n'a plus qu'une idée en tête : tuer le faux ami, l'imposteur, le misérable qui lui a volé son trésor. Léonce a trompé Bélise pour l'amener à violer sa foi. La société n'a pas de tribunal qui puisse faire justice d'une telle infamie. Il faut que le criminel meure de la main de celui qu'il a outragé. Agénor provoque Léonce en duel et le tue.

Voilà des scènes assez vives; eh bien! ce n'est que le prologue du drame. Le meurtrier de Léonce, poursuivi par la justice, se hâte de prendre la fuite, emmenant Bélise avec lui. Ils arrivent à Lyon, descendent jusqu'à Marseille, s'embarquent pour l'Italie et se rendent à Vénise, où le fugitif espère regagner la faveur de Louis XIV en servant le doge contre les Turcs dans la guerre de Candie. Cependant avant d'offrir son épée à la république, il a des comptes à régler à Constantinople. L'officier turc entre les mains duquel il est tombé à la journée de Raab est un homme généreux qui a conçu pour son prisonnier un sentiment d'amitié tout chevaleresque. Oliman-Pacha ne peut se passer d'Agénor, et c'est pour le garder auprès de lui qu'il met sa rançon à un prix inaccessible. A la longue pourtant, comme il le voit consumé de tristesse et en danger de mourir, il lui a permis de retourner en France pour y retrouver sa femme et se procurer l'argent de son rachat. Le gentilhomme français, esclave de sa parole, a vendu à la hâte tout ce qu'il pouvait vendre; il s'embarque donc pour Constantinople avant de rien conclure à Venise et va remettre à Oliman-Pacha le prix de sa délivrance. Le Turc, ravi de le voir, et touché de sa fidélité, non-seulement refuse d'accepter sa rançon, mais le comble de présens magnifiques. Le pacha et le gentilhomme se quittent avec des protestations d'éternelle amitié. Revenu à Venise, Agénor ne tarde point à gagner la faveur du conseil des Dix. Son nom, son courage, la part qu'il a prise à l'expédition de Hongrie, celle qu'il prend tous les jours dans l'île de Candie aux combats contre les Ottomans, le désignent pour les postes d'honneur. Il est chargé de garder un port qu'il vient d'enlever aux Turcs et que les Turcs veulent reprendre. Attaqué par les galères ennemies, il les coule à fond ou les capture, si bien que la garnison électrisée porte aux nues le vainqueur des infidèles, le dompteur des barbares. La haine du Vénitien pour

le Turc excite jusqu'à l'enthousiasme la sérieuse estime qu'inspire le commandant. Au milieu de ces cris de joie, hélas! quelle douloureuse surprise pour le vainqueur! au nombre des captifs se trouve son bienfaiteur, son ami, son frère, Oliman-Pacha. Il essaie de lui rendre sa liberté, mais comment déjouer la surveillance haineuse des soldats vénitiens? Les stratagèmes qu'il emploie sont bien scabreux, bien coupables même, si coupables que le commandant acclamé la veille est accusé de trahison et condamné à mort. Déjà le chef qui le remplace fait dresser l'échafaud où l'infortuné doit périr. Ce chef est un homme abominable, un scélérat aussi lâche que féroce. Il a vu Bélise à Candie, il la convoite; la condamnation d'Agénor est à ses yeux une circonstance propice qui va lui permettre d'assouvir sa passion. Ces préparatifs menaçans n'ont d'autre but que d'accélérer la visite de la malheureuse femme. Bélise arrive, elle supplie, elle implore un délai, elle rappelle les services de son mari, elle demande le temps de plaider sa cause, d'obtenir sa grâce auprès du gouvernement de la république. — Non, madame, non, votre mari va périr, à moins que vous ne le rachetiez. Plus sa vie vous est chère, plus le prix en doit être grand; et si vous n'avez qu'un présent médiocre à me faire, vous n'avez aucune grâce à espérer. — C'est la scène de Laffemas et de Marion Delorme dans le drame de Victor Hugo. Seulement Bélise n'est pas une Marion, Bélise est pure et n'a pas eu besoin, comme l'amante de Didier, de se *refaire une âme*. Aussi quelle horreur éprouve la pauvre suppliante, quand Ariston (c'est le nom de ce coquin) répond à son indignation par ces doucereuses et cyniques paroles : « Si mes conventions ne vous plaisent pas, madame, il vous est aisé de ne pas les accepter, et de préférer à la vie de votre époux un fantôme d'honneur et une gloire chimérique. Vous savez à quel prix je la mets, cette vie dont vous faites tant de cas en apparence : il ne tiendra qu'à vous de la lui sauver, mais usez bien des momens que vous avez : dans trois heures, il ne sera plus temps de m'offrir ce que je vous demande, et si je n'ai de nouvelles avant le terme que je vous prescris, la mort de votre époux, que j'aurai le plaisir de précipiter, vous en apprendra des miennes. »

La malheureuse, folle de désespoir, finit par se résigner à l'odieux sacrifice. Le bourreau, en mettant la main sur sa proie, avait signé la promesse de lui rendre Agénor le lendemain; il le rendit en effet, mais après l'avoir fait étrangler dans sa prison. A l'heure même où Bélise perdait l'honneur, Agénor avait perdu la vie.

C'est alors que Bélise était venue demander justice du monstre au marquis de Chavigny. Que décida le marquis, après le récit détaillé de cette tragique histoire? Il était tout-puissant, il venait d'arriver comme généralissime dans la ville où le crime avait eu

lieu : il fit arrêter sur-le-champ le scélérat qui l'avait commis ; mais le châtiment de ce misérable pouvait-il rendre l'honneur à la veuve d'Agénor? Ce ne fut point l'avis du marquis de Chavigny. Le noble justicier pensa qu'une autre réparation devait précéder le supplice, il pensa que Bélise devait consentir à épouser Ariston, et qu'Ariston, cette réparation accomplie, devait être immédiatement décapité. Bélise, révoltée d'abord à l'idée de ce mariage, surmonta bientôt ses répugnances, et quand le marquis de Chavigny lui donna la main pour la conduire à ces noces sanglantes, une joie vengeresse éclairait le visage de l'épousée. Ariston sortit de sa prison pour aller à l'autel et fut mené de l'église à l'échafaud.

Tel est le jugement proposé par le marquis de Chavigny, jugement que le sénat de Venise avait confirmé, dit Boursault, « par un arrêt célèbre », et dont l'exécution « mémorable » illustra le nom du marquis, autant que ses victoires sur les Turcs.

Ces deux premières nouvelles, écrites pour le divertissement d'un monde dont Boursault était à la fois l'amuseur et le confident, renferment-elles une part de vérité? Il est difficile de répondre à cette question. Du moins, une chose curieuse à noter, c'est le soin que prend l'auteur de faire croire à la réalité de son récit. Son fils, le théatin, qui est ici l'écho de la société d'élite, nous dit que ces deux romans, *le Marquis de Chavigny*, ainsi qu'*Artémise et Poliante*, sont écrits « avec tout le feu et toute la politesse imaginable. » Retranchez ce que cet éloge a de trop exclusif, il en restera, ce me semble, une appréciation exacte. Dans l'un comme dans l'autre, il y a certainement beaucoup de feu, et aux situations même les plus violentes, la narration conserve une politesse qui ne se dément jamais. Ce sont bien là des pages qui de toute façon appartiennent au XVIIe siècle.

Au contraire, *le Prince de Condé*, publié en 1675, relèverait plutôt du XVIe siècle, non-seulement par le fond du sujet, mais par la manière dont ce sujet est traité. On croit par instans lire une page de Brantôme, ou du moins (pour ne pas sortir du XVIIe siècle), on pense à quelques-uns de ces hardis détails qui n'effrayaient pas la plume de Saint-Simon. Vous rappelez-vous le récit des étranges aventures de Lauzun? Vous rappelez-vous le jour où le duc de Lauzun, qui n'est encore que le marquis de Puyguilhem, voulant surprendre un secret qui l'intéresse, se cache sous un lit qui va recevoir le roi et la Montespan? C'est par une scène absolument pareille que débute le roman du *Prince de Condé*. Ce prince de Condé est le frère d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, le beau-frère de Jeanne d'Albret, l'oncle de celui qui sera un jour Henri IV. On sait combien il était vif, impétueux, ardent aux galanteries comme aux batailles. C'était le grand adversaire des Guise. Un jour,

à la cour de la reine mère Catherine de Médicis (c'était sous le règne de François II, le jeune époux de Marie Stuart), le prince de Condé remarque la beauté éblouissante de Mlle de Saint-André, la fille du maréchal. Ne serait-ce pas là une conquête digne de lui? Le galant, comme dit La Fontaine, y voyait double profit à faire. Le maréchal de Saint-André était l'ami intime des princes lorrains, ennemis déclarés des Bourbons, et la fille du maréchal allait épouser le prince de Joinville, fils du grand-duc de Guise. S'emparer de cette belle créature et la souffler à un Guise, quelle tentation pour un prince de Condé! Il fait donc sa déclaration à la jeune fille, qui le repousse avec dédain. Il essaie de la rencontrer seule une seconde fois, elle l'évite, et au moment où elle s'enfuit, un papier tombe de sa poche. Il le ramasse; que voit-il? un billet où se trouvent ces mots : « Ne manquez pas de vous rendre, à une heure après minuit, dans la chambre des métamorphoses. Celle où nous passâmes la dernière nuit est trop près de l'appartement des reines... » Les paroles qui suivent ne laissent aucun doute; c'est un amant favorisé qui donne rendez-vous à la fière jeune fille dans une des chambres du Louvre. Le prince, piqué au jeu, veut savoir quel est le vainqueur. Il se glisse avant minuit dans la chambre indiquée, et comme il n'y a là ni cabinet ni armoire, il est obligé de se cacher sous le lit, un grand lit majestueux entouré d'une balustrade. On dirait que Saint-Simon s'est souvenu de ce passage de Boursault, lorsque, racontant l'incartade de Lauzun, il fait cette réflexion : « Une toux, le moindre mouvement, le plus léger hasard, pouvait déceler ce téméraire. Ce sont de ces choses dont le récit étouffe et épouvante à la fois (1). » Le prince de Condé était blotti là depuis un moment, quand sa montre, « dont le timbre était parfaitement bon, » se mit à sonner douze coups « qui le firent jurer douze fois. » Comment se débarrasser du délateur? Jeter sa montre par la fenêtre, cela offrait trop de difficultés et trop de périls; il la tira de sa poche, en brisa tout les ressorts et la remit ensuite où il l'avait prise. Une heure s'écoule, une heure terriblement longue, puis deux personnes arrivent à pas de loup, Mlle de Saint-André d'abord, ensuite le roi lui-même, le jeune époux de Marie Stuart. Vous devinez l'épouvante du prince de Condé; si on le découvrait sous ce lit, quel parti les Guise tireraient de cette aventure! Armé, la nuit, dans un tel lieu, près du roi sans défense, que venait-il y faire sinon attenter aux jours de François II, et préparer par un crime l'usurpation des Bourbons! Heureusement, tandis qu'il regrette, un peu tard, l'imprudence qu'il a commise, le valet de chambre, confident de ses secrets nocturnes, vient avertir le roi que la reine est sur le point d'accoucher. Tout le palais est en rumeur. Le roi, de

(1) *Mémoires de Saint-Simon*, t. XIII, chap. VI.

peur d'être surpris, s'éloigne en toute hâte, et le rendez-vous est remis au lendemain.

Le lendemain, le prince de Condé raconte l'histoire à ses amis, Coligny et Dandelot. Voilà une affaire qui peut nuire à leurs adversaires, les Guise et le maréchal Saint-André. Comment se servir de cette découverte sans nommer, bien entendu, celui qui l'a faite? Là-dessus on consulte la femme de Coligny, personne de grand sens, qui se charge d'amener la reine à tout savoir le plus naturellement du monde (1). Elle lui remettra le billet du rendez-vous en lui disant seulement qu'on l'a vu tomber de la poche de Mlle de Saint-André; quant à ce qu'il renferme, elle jurera qu'elle ne l'a point lu. La reine reconnaîtra l'écriture du roi, et la chose ainsi lancée suivra son cours. Fort bien; mais, en venant faire sa visite à Marie Stuart, l'amirale, distraite par un incident, oublie l'affaire qui l'amène, et c'est elle qui à son tour laisse tomber de sa poche le billet accusateur. Quand elle se rappelle l'objet de sa visite, elle cherche son billet et ne le trouve plus. Le prince de Joinville, qui se trouvait placé près d'elle, l'a ramassé sans mot dire et l'a confisqué. Le voilà, lui aussi, en possession d'un secret, et quel secret! Mme l'amirale, la sévère huguenote, reçoit des billets galans! à son âge! avec ses principes! quel scandale d'hypocrisie! Joinville communique sa découverte au duc de Guise, de même que Condé avait communiqué la sienne à Coligny. On délibère dans l'état-major catholique comme on avait délibéré dans l'état-major protestant. Hier les protestans auraient été fort aises de jouer un bon tour au maréchal de Saint-André et au fils du duc de Guise: aujourd'hui c'est le fils du duc de Guise et le maréchal de Saint-André qui seraient tout heureux de déshonorer Coligny. Bref, il est décidé que le maréchal, le duc de Guise et son fils s'arrangeront de manière à surprendre Mme l'amirale avec son galant dans la chambre des metamorphoses. Ils arrivent, ils entrent, chacun tenant une lumière à la main; qui trouvent-ils? Deux personnes couchées au lit et dormant; l'inconnu, c'est le roi, et au lieu de Mme de Coligny qu'ils espéraient surprendre *flagrante delicto*, le maréchal reconnaît sa fille, le duc reconnaît sa bru, le prince reconnaît sa fiancée.

Le pire, c'est que tous les trois, pour infliger une plus grande confusion à l'amirale, avaient invité à ce beau spectacle deux jeunes seigneurs de leur parti, deux princes de la maison de Bourbon, le duc de Montpensier et le prince de La Roche-sur-Yon. Dire la consternation des uns, les rires étouffés des autres, l'effarement de Mlle de Saint-André, le courroux du roi, les défiances de la reine mère, le dépit de la jeune reine, les rumeurs de la cour, le triomphe

(1) La personne dont il est question ici est la première femme de l'amiral de Coligny, Charlotte de Laval.

de Condé et de ses amis, c'est vraiment chose impossible. Bientôt pourtant les choses s'arrangèrent. Les Guise furent dédommagés, la reine mère, qui avait craint l'influence de Mlle de Saint-André sur l'esprit du roi, vit bien que cette influence ne la gênerait point. Marie Stuart reprit son indifférence. « Alors, dit Boursault, le prince de Condé, voyant que chacun était content, cessa de l'être, et, n'ayant pu se faire aimer de Mlle de Saint-André, il s'en voulut faire haïr. »

La haine qui anime Mlle de Saint-André contre le prince de Condé, les intrigues, les calomnies, les crimes même devant lesquels la maîtresse de François II n'hésite pas pour perdre son ennemi, voilà toute la première partie du roman. La scène hardiment scandaleuse et comique de la chambre des métamorphoses n'est ici qu'un prologue, et de ce prologue on passe tout droit à la conjuration d'Amboise, aux états d'Orléans, à l'arrestation du prince de Condé. Dans l'autre moitié du roman, ce n'est plus la vengeance d'une femme qui conduit les événemens, c'est au contraire un amour caché, un dévoûment tendre et mystérieux. Ce prince que Mlle de Saint-André poursuit d'une implacable haine, une autre personne de la cour le protège et le sauve en mainte rencontre. Devinez, si vous le pouvez, le nom de cette protectrice invisible : c'est Mme la maréchale de Saint-André, une toute jeune femme que le vieux maréchal a épousée en secondes noces et qui n'est guère plus âgée que sa belle-fille. Contraste et lutte de deux ardentes passions féminines! Au reste, cette lutte ne se prolonge pas longtemps. Mlle de Saint-André, après la mort de François II, se retire à l'abbaye de Longchamps et disparaît de la scène, la maréchale reste seule au premier rang de l'action.

Qu'y a-t-il de vrai dans tout cela? Boursault insinue qu'il s'est servi des mémoires de l'époque. Cependant une chose certaine, c'est que les mémoires publiés n'en parlent pas. En ce qui concerne le premier point, c'est-à-dire l'histoire de Mlle de Saint-André, il n'y en a nulle trace dans le recueil de pièces qui porte le nom du prince de Condé. Ni Pierre de La Place, ni Régnier de La Planche n'en disent mot. Brantôme s'occupe assez souvent du maréchal de Saint-André, de sa femme, de sa fille; il a aussi mainte occasion de parler du prince de Condé, il cite à plusieurs reprises cette fille de la cour de la reine mère, Mlle de Limeuil, qui fut une des maîtresses du prince; s'il a connu les étranges rapports de Mlle de Saint-André avec l'adversaire des Guise, il s'est montré vraiment bien discret. Enfin, chose plus frappante encore, M. Vitet, qui a si bien mis en scène toutes les péripéties des états d'Orléans, l'attitude des Bourbons, le rôle des Guise, le double jeu de Catherine de Médicis, l'arrestation du prince de Condé, puis la mort subite de François II

et l'élargissement du prisonnier, ne se rencontre pas une seule fois pour l'explication des faits avec le récit de Boursault. On sait pourtant avec quel soin il avait consulté les sources, de quelle main fine et sûre il avait fouillé les vieux documens.

Quant aux aventures de la maréchale, je trouve deux indications rapides, il est vrai, mais qui sont de nature à éveiller l'attention, l'une dans Brantôme, l'autre dans Moréri. Brantôme, parlant des richesses du maréchal de Saint-André, de son magnifique château de Vallery, de ses « superbités et parures de beaux meubles très rares et très exquis, » ajoute ce renseignement : « La plupart desquels meubles Mme la maréchale de Saint-André, étant veuve, donna à M. le prince de Condé avec ladite maison de Vallery, tout en pur don, pensant l'épouser (1). » Le renseignement donné par Moréri est plus grave encore et plus significatif; Moréri nous apprend que Mlle de Saint-André, s'étant retirée à l'abbaye de Longchamps après la mort de François II, y mourut toute jeune encore « du poison que lui fit donner sa mère, dans l'espérance d'épouser le prince de Condé. » Voilà des drames secrets qui semblent se rapporter aux tragiques histoires racontées par Boursault. C'est bien en effet l'amour de la maréchale de Saint-André pour le prince de Condé, amour à la fois mystérieux et emporté, discret et violent, qui domine toute la fin du récit. Le rôle militaire et politique de Condé, le massacre de Vassy, la bataille de Dreux, la conclusion de la paix, bref les plus graves événemens de l'année 1562 laissent toujours apercevoir dans l'ombre l'ardente physionomie de la maréchale. Enfin, sept ans plus tard, le soir de la bataille de Jarnac, quand Montesquiou, sachant que Condé vient de se rendre, court à lui, le trouve blessé près d'un buisson, et froidement, lâchement, lui casse la tête d'un coup de pistolet, qu'est-ce donc qui pousse un gentilhomme à une telle infamie? L'histoire n'en dit rien : elle se borne à flétrir le meurtrier sans expliquer le crime. Boursault explique tout à sa manière. La maréchale, devenue veuve, espérait épouser le prince, qui lui-même venait de perdre sa femme, Élisabeth de Roye; quand elle apprit que Condé venait de se remarier avec Mlle d'Orléans, sœur du duc de Longueville, elle jura de se venger. Montesquiou aimait l'amirale comme Oreste aimait Hermione; l'amirale fit immoler Condé par Montesquiou, sauf à lui crier plus tard comme Hermione à Oreste :

> Pourquoi l'assassiner? qu'a-t-il fait? à quel titre?
> Qui te l'a dit?

Si aucun des mémoires jusqu'ici publiés ne parle de ces tragiques aventures, les deux passages cités par nous tout à l'heure in-

(1) Brantôme. *Grands capitaines français*. Voir œuvres complètes, édition Ludovic Lalanne, t. V, page 31.

diquent pourtant qu'il y a là un mystère. N'est-il pas permis de conjecturer que la duchesse d'Angoulême, initiée par son mari à bien des traditions du XVIe siècle, a pu fournir à Boursault certaines indications plus précises, et que l'imagination du conteur a pris plaisir à broder ce canevas? C'est dans cette mesure et avec cette réserve qu'il y a lieu de signaler à l'histoire les pages du romancier.

III.

Revenons au journaliste, à ce journaliste d'un genre particulier qui écrit pour le divertissement des princes et des princesses, des évêques et des conseillers d'état. Au milieu de ses romans passionnés, au milieu de ses gentillesses et de ses gaîtés qui demeureront sa veine principale, voici le moment où son esprit s'élève, où sa pensée honnête et loyale conçoit de nobles ambitions. En 1671, entre *le Marquis de Chavigny* (1670) et *le Prince de Condé* (1675), il a l'idée de composer un livre pour l'instruction morale du fils de Louis XIV. L'ouvrage porte ce titre : *la Véritable Étude des souverains, dédiée à monseigneur le Dauphin.* C'est un petit volume in-8° de 271 pages, publié chez Barbin sans nom d'auteur. A la première page se trouve une épître au dauphin, ensuite vient une préface à la fois très modeste et très franche à l'adresse des critiques malveillans, puis le traité commence par ces mots : *Au roi.* Le livre tout entier est un discours au roi, un discours sur la nécessité d'une forte éducation morale pour le jeune prince qui doit occuper un jour, si Dieu le permet, le plus glorieux trône du monde. Ce prince avait dix ans à cette date. Boursault croit l'heure venue de lui mettre sous les yeux les plus beaux exemples des vertus royales, sagesse, courage, clemence, magnanimité. Les flatteurs disent : Il n'a qu'à imiter son père. Boursault, tout en parlant du roi avec l'enthousiasme des contemporains, a pourtant la hardiesse de chercher des modèles ailleurs. Il en trouve, cela va sans dire, chez les grands personnages de l'antiquité grecque et romaine. Bien qu'il ne sache ni latin ni grec, il a refait du mieux qu'il a pu son instruction classique ; il a pris çà et là des lambeaux d'histoire ancienne, il a lu l'abrégé de Florus dans la traduction de Nicolas Coeffeteau, et c'est ainsi qu'il a rédigé peu à peu son *de Viris illustribus*. Surtout, et c'est là une chose originale en plein XVIIe siècle, il n'hésite pas à prendre ses modèles parmi les rois du moyen âge et de la renaissance; il cite saint Louis et Charles V, François Ier et Henri IV. Il marque même, avec un sentiment très libre, la supériorité des héros modernes sur ceux de l'ancien monde. Ce qui l'intéresse avant tout, c'est l'honneur, la bonté, la grâce souveraine,

ce je ne sais quoi de doux et d'intime que le christianisme ajoute à la vertu antique.

Le roi fut très content de ce discours, il se le fit relire plusieurs fois, y trouvant pour lui-même instruction et plaisir. C'est du moins ce que nous affirme le fils de l'auteur, dans une des notices qu'il a consacrées à son père. Le fils de Boursault va bien plus loin; à l'en croire, le roi aurait été si charmé de l'*Étude des souverains* que l'idée lui serait venue d'attacher Boursault à l'éducation du dauphin en qualité de sous-précepteur. Lui, Boursault, sous-précepteur du dauphin, auxiliaire de M. de Montausier, collaborateur de Bossuet! voilà des titres bien effrayans pour un homme qui n'a pas fait d'études classiques. L'honnête Boursault, en écrivant ce discours, a suivi tout bonnement son instinct littéraire, sans aucune pensée d'ambition. Il sent bien qu'il ne sera pas à la hauteur d'un tel office. Ses scrupules lui ordonnant de s'effacer, le roi, on le pense bien, ne le maintient pas sur sa liste; M. de Montausier, malgré la sympathie que la personne de l'écrivain lui inspire, n'insiste pas davantage, et voilà comment Boursault, faute de savoir le latin, a manqué sa fortune.

En éprouva-t-il un chagrin bien profond? J'ai peine à le croire, bien que son fils le théatin nous le montre « désespéré de l'aveu qu'il est obligé de faire de son malheur et de son ignorance. » J'imagine, au contraire, que les lettres, le loisir, la liberté, lui étaient d'avance une consolation. Plus tard, dans un sentiment de regret filial et de culte domestique, le bon théatin, racontant cette histoire, ne se console pas si aisément : « Il n'y eut, dit-il, que son seul défaut de latinité qui fut un obstacle à un honneur et à une fortune si considérable; tant la négligence des pères à faire instruire leurs enfans est condamnable et ruineuse (1)! »

Ruineuse, c'est trop dire. Si l'histoire est vraie, Boursault garde l'honneur d'avoir été désigné un instant pour un poste de haute confiance, où il fut remplacé par un des plus savans hommes du siècle, le futur évêque d'Avranches, Daniel Huet.

(1) J'emprunte ces paroles à la préface de l'édition des *Lettres de Boursault* publiée en 1709. D'après cette préface, ce ne serait pas Louis XIV lui-même qui aurait songé à Boursault pour la place de sous-précepteur du dauphin, ce serait le duc de Montausier. L'*avertissement* placé en tête de l'édition du *Théâtre de feu M. Boursault* nous dit au contraire que l'idée est venue du roi; bien plus, l'auteur affirme que le roi avait déjà nommé Boursault sous-précepteur du dauphin, quand Boursault se vit obligé de confesser son ignorance. Or, nous savons que ces deux écrits sont du même auteur, c'est-à-dire du fils de Boursault. D'où vient donc la différence entre la première version et la seconde? Probablement de ce que l'éditeur, publiant la préface des *Lettres* du vivant de Louis XIV (1709), était obligé à plus de discrétion; en 1725, il put exprimer plus librement ce qu'il avait recueilli de ses traditions de famille. Après tout, le fond est le même : une éclatante occasion de fortune, manquée « faute de latinité. »

Je dois avouer ici que la candidature involontaire de Boursault n'a laissé de traces ni dans les mémoires du duc de Montausier, ni dans les mémoires de Daniel Huet, ni chez les écrivains qui de nos jours ont étudié à fond la vie de Bossuet. On y voit seulement que, Bossuet et Daniel Huet s'étant trouvés en compétition pour la place de précepteur du dauphin, la place de sous-précepteur fut créée en faveur de Daniel Huet avec un traitement de 2,000 écus (1). Que faut-il penser de ce silence? Est-ce une raison de rejeter absolument le récit que nous a transmis la famille de Boursault? Tel n'est pas du tout mon sentiment. Nous avons déjà montré quelle était la haute estime de Montausier pour l'aimable poète: toutes les choses que nous venons de raconter ont pu se passer d'abord entre le roi et Montausier, puis entre Montausier et Boursault, sans que ni Bossuet ni Huet en aient rien su. Quoi qu'il en soit, Boursault avait bien droit à un dédommagement. S'il n'était pas assez grand clerc pour devenir sous-précepteur d'un fils de France, il en savait assez pour occuper un emploi dans les finances de l'état. C'est vers ce temps que nous le voyons nommé receveur des tailles à Montluçon.

Ici commence une vie toute nouvelle pour l'ancien gazetier de la cour et de la ville. Il vient de se marier, le voilà père de famille et installé en province. Il continue d'écrire, mais il ne s'amuse plus aux échos du jour ou de la ville, il vit de ses souvenirs parisiens. En même temps une pensée plus élevée, une intention plus morale, manifeste déjà dans l'*Étude des souverains*, indique chez lui un certain changement d'allures, sans que la bonne gaîté d'autrefois ait jamais à en souffrir. Ces leçons de morale qu'il aime à donner, il les produit à la fois directement et sous forme d'apologue. Une lettre et une fable, — la lettre annonçant la fable, la fable résumant la lettre, — telle est la physionomie habituelle de sa correspondance. En voici un exemple entre vingt, un exemple qui se rattache à un point curieux de notre histoire littéraire. Tous les lettrés se rappellent le fameux sonnet de Desbarreaux, ce sonnet que le libertin, pendant une cruelle maladie, adresse de son lit de douleur au Dieu de miséricorde, après l'avoir tant de fois nié ou injurié. Eh bien! à qui devons-nous la connaissance de ces beaux vers? A Boursault. Boursault avait été admis tout jeune dans la maison du célèbre épicurien, c'est Desbarreaux qui avait appris à Boursault l'art des vers, et le gentil poète avait pour Desbarreaux (c'est lui-même qui nous le dit) les sentimens d'un fils respectueux et reconnaissant. Lorsque Desbarreaux eut composé ce sonnet, il eut

(1) Voir Floquet, *Études sur la vie de Bossuet*, t. III, p. 480-487. — Voir aussi l'abbé Flottes, *Étude sur Daniel Huet, évêque d'Avranches*, 1 vol. in-8°. Montpellier et Avignon, 1857, p. 63-67.

naturellement l'idée d'en faire part à Boursault, puis, à peine guéri du mal qui avait failli l'emporter, il revint à sa philosophie. Desbarreaux malade avait certaines dispositions chrétiennes, Desbarreaux bien portant redevenait athée. C'est alors que Boursault lui adressa la lettre qui porte dans son recueil la suscription suivante : *A Monsieur Desbarreaux, qui ne croyait à Dieu que lorsqu'il était malade.* Il lui rappelle ce beau sonnet écrit sous la main de la mort, « ce sonnet, lui dit-il, qui vous a acquis autant de gloire qu'il vous causera un jour de confusion, d'avoir été assez habile pour si bien penser, et assez malheureux pour si mal vivre. » Il l'avertit, il le réprimande, d'abord au simple point de vue de l'honnêteté mondaine, puis au nom de la vérité divine : « Dites-moi, je vous prie, si un homme qui aurait dit à un autre ce que vous dites à Dieu, et qui lui manquerait aussi indignement de parole que vous lui en manquez, serait honnête homme ? » Cette lettre affectueuse et pressante, il la continue au moyen d'une fable intitulée *le Faucon malade*, qu'il emprunte au recueil de Phèdre. Il la termine enfin par un commentaire d'une assez vigoureuse éloquence : « Un père de l'église, écrivant autrefois à un chrétien qui avait vieilli dans le péché, compare la miséricorde de Dieu à un fleuve qui n'a pu résister à une violente gelée. On est en assurance sur sa glace tant qu'on ne lui fait porter que jusqu'à un certain poids, mais il est dangereux de la trop charger : l'abîme est dessous. »

Il résulte de plusieurs passages de cette lettre que Desbarreaux était perdu, que ses jours étaient comptés; or, comme le célèbre libertin est mort en 1673, la missive de Boursault doit appartenir à cette même année ou tout au plus à l'année précédente. On y voit le premier indice du changement de direction que je signalais tout à l'heure dans les idées de Boursault; on y trouve aussi un renseignement précieux pour l'histoire de la poésie française. Ce sonnet de Desbarreaux était connu des contemporains puisqu'il avait acquis tant de gloire à l'auteur, suivant le témoignage de Boursault; mais c'est Boursault qui un des premiers le transmit à l'avenir, en le publiant dans ses lettres plus de vingt ans après la mort de l'impie. Lisez l'article Desbarreaux dans le *Dictionnaire* de Bayle, vous verrez le savant critique faire honneur de cette publication d'abord à un ouvrage anonyme imprimé en Hollande, puis aux *Lettres* de Boursault. C'est par ces *Lettres* que le fameux sonnet fit fortune aux dernières années du règne de Louis XIV et entra désormais dans la tradition.

Lorsque Boursault adjure si vivement Desbarreaux de revenir une bonne fois à Dieu et de mourir chrétiennement, on devine en lui l'homme nouveau, je veux dire le père de famille plus grave, plus attentif aux choses de l'âme, plus préoccupé des devoirs de la

vie et du compte qu'il en faut rendre. N'allez pas croire pour cela qu'il y ait rien de mystique dans son fait. On lui voit toujours la même bonne humeur, la même verve joyeuse. Plus d'une fois l'idée de reprendre sa plume de gazetier vient harceler son esprit. Il résiste quelque temps et finit par céder. En 1688, il obtient du chancelier Boucherat la permission de publier un journal en vers qu'il intitule *la Muse enjouée*. Le roi, qui se souvient du bonhomme, l'autorise à dédier ce journal au duc de Bourgogne, âgé alors de six ans. Toutes les semaines, un numéro de *la Muse enjouée* viendra égayer et instruire l'enfant royal. Belle promesse, pourvu que Boursault, dans sa naïveté, ne se fasse pas retirer son brevet. Cette fois ce n'est pas une histoire comme celle de la brodeuse et de la barbe du capucin qui lui jouera un mauvais tour; Boursault, qui l'aurait cru? va être victime de la politique. Dès les premières pages de sa gazette, à la nouvelle de la révolution d'Angleterre, il avait attaqué

Guillaume, ce roi prétendu,
Qui n'en est tout au plus qu'un fragile fantôme,
Et qui, dans peu de temps, par le ciel confondu
Comme escamoteur de royaume,
A son premier état rendu,
Redeviendra simple Guillaume.

A ces vers, si lestement tournés, il en ajoute bientôt d'autres qui sont plus vifs encore. Une médaille vient d'être frappée à Londres, sur laquelle on voit d'un côté le portrait de Louis XIV avec cette inscription : *Ludovicus magnus*, de l'autre le portrait de Guillaume III avec ces mots : *Guilhelmus maximus*. Boursault pense que cette médaille a besoin d'une explication, et voici celle qu'il propose dans *la Muse enjouée :*

Louis est grand : c'est un fait positif
Dont l'univers n'est pas en doute.
Guillaume, par une autre route,
Prétend de la grandeur être au superlatif.
Il faut rendre justice au célèbre Guillaume :
Il a dû sur beaucoupée usurpé le royaume,
Et [illegible] sans combat des peuples abattus.
Successeur de Cromwell, il en a les maximes;
Et quand Louis est grand par de grandes vertus,
Si Guillaume est très grand, c'est par de très grands crimes.

On devine si ces vers furent applaudis de la cour. Louis XIV, occupé alors de conclure la paix, craignit que la rumeur ne se répandît au dehors et ne gênât les négociateurs. Le spirituel gazetier perdit son privilége, mais en même temps le roi lui fit dire par le chancelier Boucherat qu'il n'avait à son égard aucun mécontente-

ment. « On obéissait à des raisons supérieures et qui lui étaient étrangères. » C'est le fils du poète qui nous rapporte ces paroles. Boursault, qui raconte en riant sa disgrâce à la duchesse d'Angoulême, se garde bien de mêler le roi dans cette affaire. Il est trop discret pour se plaindre et trop modeste pour se vanter.

L'auteur de *la Muse enjouée* ne sera donc pas le journaliste de la cour; n'importe, on ne l'empêchera pas d'écrire. Son journal désormais, ce sera le recueil de ses lettres. Il a des correspondans tout naturels qui lui fournissent l'occasion de disserter avec grâce; il en a d'autres qu'il va chercher au loin, tantôt en critique, tantôt en client littéraire; enfin il en a qui le sollicitent et le harcellent, impatiens de recevoir ses communications.

En voulez-vous des exemples? Le premier de ces correspondans c'est son fils, qui vient d'entrer comme novice chez les pères théatins. Quand le jeune religieux se dispose à contracter l'engagement suprême, Boursault lui adresse une lettre du sentiment le plus délicat et le plus élevé, lettre charmante, sensée, paternelle, où il l'invite à se consulter de bonne foi, à prendre garde de se laisser entraîner par une apparence de vocation.

« S'il y a, dit-il, une maison religieuse où je dusse vous souhaiter, c'est sans doute en celle où vous êtes; les vertus y sont moins farouches qu'en beaucoup d'autres, et par conséquent plus faciles à acquérir. Cependant mon fils (et je vous prie de relire plusieurs fois ce que je vous écris) songez que vous n'avez encore fait aucun pacte avec Dieu qu'il vous soit honteux de rompre; et n'attendez pas à vous repentir que vous ne le puissiez plus faire avec honneur ni avec justice. Dieu, qui connaît mon intention, sait bien qu'elle n'est pas de vous arracher à ses autels, s'il est vrai qu'il vous y ait véritablement appelé; mais au moins consultez-vous bien et de bonne foi pendant qu'il en est encore temps, et qu'aucune considération humaine n'entre dans le sacrifice que vous ferez... surtout, mon fils, point de constance étudiée ni de zèle affecté; que la vérité soit inséparable d'une victime que vous voulez offrir à un Dieu qui est la vérité même. »

Tout cela est très juste et fort bien dit; ce qui m'y frappe surtout, c'est que l'auteur, tout en parlant à son fils de la façon la plus intime et la plus tendre, s'adresse évidemment à tous ceux qui se trouveraient dans le même cas. La lettre pourrait porter cette suscription : *A mon fils et à tous les novices.*

Le novice n'avait aucune raison de se dédire, il faisait son sacrifice librement, sans effort laborieux ni affectation de zèle. Le voilà bientôt qui prononce son premier sermon. Aussitôt nouvelle lettre du père de famille, et cette fois Boursault ne cherche plus à dissi-

muler le double sujet qui l'occupe. C'est bien le père qui parle, mais c'est aussi le journaliste littéraire. La lettre est inscrite sous ce titre : *A mon fils, religieux théatin, et à tous les jeunes prédicateurs.* Voici, en effet, tout un petit traité en quelques pages, traité de morale et traité de prédication. Premièrement, il faut travailler, quelque état qu'on ait choisi, il faut étudier et viser haut. N'allez pas répondre que l'humilité est la principale vertu des religieux, ce n'est pas être humble que de rester ignorant. L'étrange orgueil, au contraire, que de donner le nom d'humilité à sa fainéantise! Un moine qui n'est que moine est peu de chose. « C'est surtout dans votre profession, mon fils, qu'il est nécessaire de se distinguer par l'étude. Il n'y a presque point de milieu pour vous : qui ne vous estime pas vous méprise, et rien n'est plus vrai dans le fond ni plus juste que le sens que renferme cette badinerie :

« Qu'à la fainéantise un moine dévoué
Et d'une ignorance profonde,
Est considéré dans le monde
Comme l'étaient les rats dans l'arche de Noé. »

Après ces principes généraux de conduite viennent les principes littéraires. Première condition : la sincérité des sentimens. Il faut être touché soi-même pour toucher ses auditeurs. Seconde condition essentielle : ni orgueil, ni timidité. L'orgueil entête, la timidité abat. C'est surtout de la présomption qu'il faut se défier. « On a tant de penchant à se flatter et les hommes sont si près d'eux-mêmes qu'il n'y a point de jeune avocat qui ne croie égaler Nivelle et Dumont, point de jeune poète qui ne prétende être compagnon de Corneille et de Racine, point de jeune prédicateur qui ne s'imagine effacer Fléchier et Bourdaloue. » Là-dessus, l'aimable maître s'amuse à conter des anecdotes et à dessiner des portraits. Aux préceptes les plus élevés sont joints des exemples drôlatiques. « Comme le métier de prédicateur (s'il m'est permis d'user de ce terme) est un métier divin, il le faut faire divinement; autrement la parole de Dieu que vous annoncez ne vous met pas à couvert de la censure. Rang, dignité, faveur, rien n'empêche de blâmer ce qui est blâmable. » Et il blâme à sa manière en citant des traits de comédie. Un jour, un prédicateur de haut lignage, ayant dit à son valet de chambre de venir entendre son sermon, lui demande ensuite s'il a bien prêché. — « Oui, monseigneur, mais vous fîtes mieux l'an passé. — L'an passé? mais je ne prêchai point. — C'est en cela, monseigneur, que vous fîtes mieux. » — N'est-ce pas là, d'avance, un mot de Gil Blas?

Dans ce *métier divin*, Boursault n'admet pas qu'on parle poli-

tique. « Il sied mal à un ministre de l'Évangile de vouloir faire le ministre d'état. » Surtout, point de facéties, point de bouffonneries : « Souvenez-vous que la chaire n'est pas le théâtre et qu'un sermon qui divertit la canaille n'édifie guère les honnêtes gens. Quelque esprit qu'il y ait dans ce que disaient autrefois le petit père André et après lui le petit père Lenfant, qui a été son singe, ce ne sont pas des modèles à imiter. » Défiez-vous encore plus des allusions malignes, des méchancetés sournoises, des médisances, des mensonges.

« La chaire de vérité n'est point faite pour y débiter des mensonges et je ne puis donner le nom de prédicateurs aux arlequins ni aux scaramouches. Si vous avez donc quelqu'un à imiter, que ce soit, — chez les jésuites, Girou, La Rue et Bourdaloue; — chez les pères de l'oratoire, Hubert, de la Roche et La Tour; — parmi les évêques, Mascaron, Fromentières, Fléchier et Soanen, qui sont arrivés à cette dignité par leur mérite; — et parmi les abbés, Desalleurs, Bignon, Anselme et Boileau, qui apparemment y arriveront bientôt. Je dis, si vous avez quelqu'un à imiter; mais, croyez-moi, n'imitez personne. Les plus belles copies ne sont jamais du prix des originaux, et dans l'éloquence aussi bien que dans la peinture, il faut avoir la généreuse émulation d'égaler les maîtres et de n'en imiter aucun. »

Voilà comment Boursault parlait de la prédication et des prédicateurs, dans le temps où La Bruyère écrivait son chapitre *de la Chaire*, dans le temps où Fénelon préparait ses *Dialogues sur l'éloquence*. Ce n'est assurément ni la finesse mordante de l'auteur des *Caractères*, ni la culture exquise de l'archevêque de Cambrai, c'est pourtant, dans sa forme familière et libre, une rhétorique sacrée d'un nouveau genre, rhétorique charmante et piquante, pleine de sages conseils et de joyeux devis.

L'ingénuité dans les circonstances les plus critiques et les plus hautes questions, c'est un des traits du caractère de Boursault. Comme il s'en prenait dans sa jeunesse à Molière, à Boileau, à Racine, comme il devenait de but en blanc l'ami et le protégé des deux Corneille, comme il adressait un discours à Louis XIV sans le moindre embarras, il traitait les questions du sacerdoce et de la chaire avec la même liberté naïve. Je retrouve cette ingénuité dans telle lettre à Fléchier où il le consulte sur une question de langue française, dans telle autre à Bossuet où il signale une faute de style échappée à l'illustre auteur du *Discours sur l'histoire universelle*. Qu'a répondu Bossuet? je l'ignore; ce qui est certain, c'est que la phrase dénoncée comme incorrecte n'a pas été rectifiée suivant les indications du censeur. Bossuet a maintenu son dire, et il a bien fait.

Le principal correspondant de Boursault, celui avec lequel il fait surtout office de gazetier littéraire dans la période qui nous occupe, c'est encore un évêque, et de plus un pair du royaume, le duc-évêque de Langres. Vingt ans auparavant, il lui aurait donné des nouvelles de la cour et de la ville, comme il faisait dans ses lettres au grand Condé, à la duchesse de Montpensier, à la duchesse d'Angoulême ; aujourd'hui, habitant presque toujours la province, il lui envoie seulement sur sa demande expresse des souvenirs du monde parisien, des anecdotes du temps passé. On est un peu surpris d'abord du ton et du contenu de ses lettres ; on s'étonne que le duc-évêque donne ainsi carte blanche au journaliste pour toutes les drôleries qu'il voudra bien lui raconter. Que voulez-vous? monseigneur a la goutte, et le meilleur remède au mal qui le tourmente ce sont les gauloiseries de Boursault. Il aime surtout les historiettes, les particularités inconnues : les plus salées même ne l'effraient pas, pourvu qu'on y sente *l'honnête homme*. Déjà Boursault lui avait fait parvenir tous les anas qui avaient paru à cette date, le *Scaligériana*, le *Thuana* et le *Perroniana*, le *Ménagiana*, le *Valésiana*, le *Sorbériana*, le *Furetièriana*, sans compter l'*Arlequiniana*. Il y ajoute une lettre toute remplie d'anecdotes, dont quelques-unes singulièrement vives, ce qui lui cause une certaine inquiétude : « Si par hasard il m'échappe quelque chose d'un peu libre, je supplie très humblement Votre Grandeur de se souvenir que les bons mots sont ennemis de la contrainte, et de ne pas m'accuser de lui manquer de respect quand je cherche à lui faire voir mon zèle. J'en userai avec tant de circonspection que, loin d'exprimer une matière obscène par des termes impurs, je tâcherai de corriger l'obscénité de la matière par la pureté des termes. » Circonspection très délicate, mais bien superflue : la seule crainte de l'évêque, c'est que les scrupules de Boursault ne privent le diocèse de Langres de ces réjouissantes missives. Voyez avec quelle confiance il l'encourage : — « Un volume entier des livres que vous m'avez envoyés ne contient pas tant de choses que la lettre que j'ai reçue de vous... Tout ce que Langres a de personnes de distinction y a pris le même plaisir que moi ; et vous nous feriez grand tort à tous si vous ne m'écriviez plus. Je vous donne l'absolution par avance de tout ce que vous y mettrez, étant persuadé que vous n'y mettrez rien qui ne soit d'un honnête homme. »

Quel est donc cet évêque si empressé d'absoudre par avance le joyeux conteur? A en juger par ses lettres à Boursault, c'est un bon homme, avec cela un homme du meilleur monde, un homme de qualité au premier chef, mais il faut reconnaître qu'il n'a guère l'esprit de sa charge. C'est précisément le jugement qu'en porte Saint-Simon : « M. de Langres fut élevé à la cour et de bonne heure

le premier aumônier de la reine. C'était un vrai gentilhomme et le meilleur homme du monde, que tout le monde aimait, répandu dans le plus grand monde et avec le plus distingué. On l'appelait volontiers le bon Langres, il n'avait rien de mauvais, même pour les mœurs, mais il n'était pas fait pour être évêque (1). »

De ces lettres de Boursault au *bon Langres*, je détacherai seulement les anecdotes qui intéressent l'histoire, l'histoire de la société comme celle des lettres. Vous savez la noble conduite de Boileau envers Patru tombé dans la misère; vous savez comment ce même Boileau protesta auprès de Mme de Montespan contre l'édit qui supprimait la pension de Corneille. Par qui a-t-on connu ces belles actions? Par une lettre de Boursault au *bon Langres*. Ce passage mérite d'être cité en entier. L'auteur vient de faire un éclatant éloge de Catinat. Il continue en ces termes :

Après vous avoir parlé d'un grand maréchal de France, que je ne connais que sur la relation de la voix publique, trouvez bon, monseigneur, que je vous parle d'un homme illustre d'une autre manière, dont j'ai autrefois été l'ennemi, — et de qui je ne pourrais m'empêcher de bien parler, quand je le serais encore. C'est de M. Despréaux, que j'ai déjà cité au commencement de cette lettre. M. Patru, de l'Académie française, qui avait beaucoup de mérite et peu de bien, étant persécuté par d'inflexibles créanciers qui voulaient faire vendre publiquement sa bibliothèque, M. Despréaux, qui en fut averti, l'acheta, pour empêcher qu'on ne lui fît l'affront de la déplacer, et la laissa à M. Patru pour en jouir le reste de sa vie, comme si elle eût toujours été à lui. Si ce plaisir fut grand pour celui qui le reçut, je ne doute point qu'il ne le fût encore davantage pour celui qui le fit. Le même M. Despréaux, ayant appris à Fontainebleau qu'on venait de retrancher la pension que le roi donnait au grand Corneille, courut avec précipitation chez Mme de Montespan et lui dit : que le roi, tout équitable qu'il était, ne pouvait sans quelque apparence d'injustice donner pension à un homme comme lui, qui ne commençait qu'à monter sur le Parnasse, et l'ôter à un homme qui depuis si longtemps était arrivé au sommet; qu'il la suppliait, pour la gloire de Sa Majesté, de lui faire plutôt retrancher la sienne qu'à un homme qui la méritait incomparablement mieux; et qu'il se consolerait plus facilement de n'en avoir point que de voir un si grand poète que Corneille cesser de l'avoir. Il lui parla si avantageusement du mérite de Corneille, et Mme de Montespan trouva sa manière d'agir si honnête qu'elle lui promit de le faire rétablir et lui tint parole. Quoique rien ne soit plus beau que les poésies de M. Despréaux, je trouve que les actions que je viens de dire à Votre Grandeur sont encore plus belles.

(1) *Mémoires de Saint-Simon*, t. I, chap. XVII.

Écoutez enfin la plus jolie de ces historiettes. C'est une vraie scène de comédie. Les acteurs sont Louis XIV, le duc de La Feuillade, le poète latin Santeuil, et celui qui se trouve être, sans le savoir, l'occasion de ce petit impromptu de Versailles, c'est Bossuet en personne :

Pendant que je suis sur le chapitre de M. de La Feuillade, je vais, monseigneur, vous apprendre une aventure qui lui est arrivée avec Santeuil, depuis que vous êtes parti d'ici pour votre diocèse. Santeuil, qui a, comme Votre Grandeur sait, un si beau génie pour les vers latins, ayant appris qu'on lui avait retranché une pension de huit cents livres que les belles inscriptions qu'il a faites par Paris lui avaient attirée, fit une épigramme latine au roi pour tâcher de la faire rétablir et la mit sous la protection de M. de La Feuillade. Douze ou quinze jours après, Santeuil, étant retourné à Versailles, fut voir M. de La Feuillade, qui lui dit qu'il avait montré son épigramme à M. de Meaux et qu'il ne l'avait pas trouvée trop belle.

« — M. de Meaux ! répondit brusquement Santeuil : un bon ignorant ! — Comment ! reprit M. de La Feuillade, animé d'une violente colère, M. de Meaux ignorant ! Lui, de qui l'esprit est d'une si vaste étendue, qui est une des plus brillantes lumières de l'église, et dont le mérite est connu par tout le monde chrétien, M. de Meaux ignorant ! — Je demeure d'accord, répliqua Santeuil, qu'il est tout ce que vous dites : grand évêque, grand théologien, grand prédicateur, grand controversiste ; il a fait enrager Claude et Jurieu ; mais c'est un ignorant en vers latins, dont je ne voudrais pas pour être mon caudataire sur le Parnasse. Il faut que, vous et lui, vous ayez oublié que je suis Santeuil, lui d'avoir la hardiesse de blâmer mes vers, et vous l'assurance de me le dire. »

M. de La Feuillade, qui s'aperçut qu'il y avait plus que de l'enthousiasme dans Santeuil, avait déjà la main sur la garde de son épée, en cas que sa fureur poétique allât plus loin, quand Santeuil ajouta à ce qu'il venait de dire : — « Écoutez, monsieur, je ne puis trahir la vérité ; comme vous êtes le premier homme du monde pour la guerre, je suis le premier homme du monde pour les vers latins, et je ne crois pas qu'il y en ait aucun sur la terre assez hardi pour nous disputer cette primauté. »

Adouci par ces flatteuses paroles de *premier homme du monde pour la guerre*, M. de La Feuillade dit à Santeuil de l'attendre, et s'en alla sur-le-champ trouver le roi, qui lui parut de fort bonne humeur. — « Sire, lui dit-il, Votre Majesté aura de la peine à croire ce que je lui vais dire : je viens de voir un homme plus fou que moi. » — Le roi, qui se prit à rire, lui demanda qui ce pouvait être. — « C'est Santeuil,

lui répondit-il. Mais, Sire, c'est un fou qui a un mérite que bien des sages n'ont pas, et qui a fait des vers à la gloire de Votre Majesté, qui ne dureront pas moins que la statue de la place des Victoires. Il n'est pas juste, continua-t-il, qu'un homme capable d'en immortaliser d'autres soit en danger de mourir de faim. Il avait une pension de 800 livres qui a été supprimée et que je viens supplier Votre Majesté de rétablir, sûr que c'est une action aussi équitable qu'elle en puisse faire. »

Le résultat de tout, c'est, monseigneur, que M. de La Feuillade, qui un peu auparavant avait failli se colleter avec Santeuil, lui obtint le rétablissement de sa pension, dont Santeuil lui a fait un remercîment plus beau que Virgile n'en a jamais fait à Mecenas.

Tel est Boursault journaliste, romancier, collecteur d'anas, conteur d'historiettes, gazetier de la littérature pour l'amusement du grand monde. Ce plaisir qu'il trouve à égayer ses correspondans ne le détourne pas de la direction plus sérieuse dont nous avons signalé les symptômes. Gai, joyeux, ami de la muse enjouée, comme il dit, il le sera jusqu'à son dernier jour; en même temps, il devient plus grave, plus attaché au devoir, plus soucieux du bien public; il écrit des fables, — non pas, comme La Fontaine, en poète et en penseur, pour tracer des leçons générales qui s'appliquent à toute la vie humaine, — il les écrit au sujet d'une situation particulière, en vue d'un cas à résoudre ou d'un conseil à donner. Peu à peu son idéal se dégage; il prend pour modèle le sage de Phrygie, il voudrait être un Ésope, non pas un poète inspiré d'Ésope, mais un Ésope réel, un Ésope en action, l'Ésope de la ville et de la cour, de Paris et du royaume, l'Ésope du XVIIe siècle consulté par Louis XIV. Ce rêve candide finit par se confondre avec les souvenirs de sa vie. N'a-t-il pas connu Crésus dans sa ville de Sardes? N'est-ce pas Crésus qui l'a envoyé en province pour y enseigner la sagesse à toutes les classes de la nation, pour écouter les plaintes des petits et les répéter en haut lieu? Naïve hallucination qui a duré une vingtaine d'années. C'est ainsi que de 1670 à 1690 il s'est préparé tout doucement à ses meilleures œuvres, à celles qui ont sauvé son nom de l'oubli. C'est ainsi que ce poète, écrasé tout jeune dans une crise terrible, est devenu pendant les quinze dernières années de sa vie le représentant de la comédie française auprès de la société européenne.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

LA RELIGION

DANS ARISTOPHANE

II.

LES CULTES ENTHOUSIASTES ET MYSTÉRIEUX.

« Vierges qui portons les pluies, allons visiter la contrée brillante de Pallas, l'aimable terre de Cécrops, fertile en hommes valeureux, où s'accomplissent les augustes cérémonies, protégées par le silence, dans le secret du sanctuaire mystique ouvert aux saintes initiations : où, en l'honneur des dieux célestes, s'élèvent les temples et les statues, s'avancent les processions saintes, se célèbrent en toute saison les sacrifices couronnés de fleurs et les fêtes brillantes... » Nous citions (1) ce joli chant des *Nuées* comme un exemple de la grâce sérieuse que pouvait déployer Aristophane, quand il exprimait sincèrement les sentimens pieux de ses compatriotes. On y trouve nettement distingués les deux objets principaux de la piété athénienne : le culte des dieux olympiens, — nous avons vu comment le poète comique se comporte à leur égard, — et le culte des divinités mystérieuses ; il entend ici celui des grandes divinités d'Éleusis, et le désigne en premier lieu comme l'honneur d'Athènes. On est moins habitué à considérer ce côté de la religion dans le théâtre d'Aristophane. Il y occupe cependant une place considérable comme dans les mœurs religieuses des Athéniens.

En effet, la religion athénienne, de même que la religion hellénique en général, se divise en deux grandes parts, qu'on peut ap-

(1) Voyez la *Revue* du 1er août.

peler, pour simplifier, la religion homérique et hésiodique, et la religion enthousiaste ou mystérieuse. C'est la première qui est la plus simple et la mieux connue. Elle ne contient qu'un petit nombre d'idées fondamentales. Divinisant les phénomènes naturels et l'homme, elle peuple l'univers de dieux humains et personnels, qui ont leurs passions et leur histoire; et elle explique la destinée humaine par un partage entre les dieux et les hommes tout à l'avantage des premiers. Du côté de ceux-ci sont la puissance, la science, un droit de surveillance jalouse sur le monde, sur les sociétés et les personnes humaines. Les hommes sont tenus de rester dans les limites de leur condition, de ne pas offenser leurs maîtres par l'orgueil, de leur rendre les hommages matériels qui leur sont dus, ce qui implique la reconnaissance d'un ordre supérieur et la soumission à ces patrons capricieux dont l'imparfaite providence est toujours prête à se changer en oppression vindicative de la cité et de ses membres. Cette religion triste, étroite, oppressive, s'illumine et se relève en Grèce par l'éclat de la nature, dont elle est en grande partie le reflet, et par l'énergie singulière de l'homme, qui ne saurait se dépouiller de sa liberté, de sa confiance, de ses instincts nobles et délicats. C'est ce qui l'a fait vivre honorée et puissante pendant tant de siècles.

Cependant on conçoit qu'elle n'ait pas suffi au sentiment religieux. Il ne pouvait se contenter d'une vague confiance dans un pouvoir ordonnateur, moins attentif à récompenser qu'à punir, ni d'une sorte de contrat unilatéral qui n'assurait pas mieux la sécurité matérielle que la paix de la conscience. Les catastrophes les plus imméritées bouleversaient les états, ruinaient les fortunes particulières, et dans cette instabilité menaçante du sort les âmes cherchaient vainement pour s'y appuyer une sanction de leur droit moral et de leurs espérances religieuses. Telle est la cause profonde pour laquelle, lorsqu'on pouvait croire le Panthéon hellénique définitivement constitué sous les formes consacrées par Homère et Hésiode, on vit sortir de l'ancien fonds pélasgique ou arriver du nord et de l'orient des divinités d'un autre ordre, douées d'une action plus efficace et revêtues d'un caractère mystérieux. Il est curieux de reconnaître comment l'hellénisme, quand il eut le sentiment de son impuissance, alla chercher ce qu'il avait d'abord repoussé comme antipathique à son essence. Ce qui distingue en général ces divinités moins purement grecques, c'est qu'en elles la personnalité humaine est moindre et la vie de la nature plus fortement divinisée. Adonis, à Byblos et dans l'île de Cypre, représente le principe mâle et générateur, cette force qui abandonne la terre et y reparaît périodiquement, qui chaque année meurt et ressuscite.

Les dieux cabires des îles de Lemnos et de Samothrace, à travers l'obscurité mystérieuse dont ils sont enveloppés, laissent transpirer une signification analogue. Déméter et Coré, ou, sous leur forme latine, Cérès et Proserpine, personnifient les alternatives d'abondance féconde et de nudité stérile des champs où pousse le blé. La nature, les forces secrètes qui la font vivre, le feu intérieur, sujet à s'éteindre et à se ranimer, qui, à époques fixes, échauffe les germes déposés dans le sol, les ardeurs inégales du soleil, qui disparaît et qui revient, tue et vivifie, ces grands mystères dont les effets, toujours présens, sollicitent les sens de toutes parts, ont été la source principale d'une religion primitive qui, rejetée dans la Grèce propre à l'arrière-plan, se déployait tout autour d'elle et l'enveloppait. Dans cette religion, l'homme, comme enfermé et entraîné dans un cercle mouvant de phénomènes et de lois, s'y confondait avec tout ce qui participait à l'existence.

C'est à cette absorption de la personne humaine dans l'univers que les instincts de la Grèce avaient répugné. Et cependant il vint une heure où l'hellénisme, pour combler le vide de son ciel clair et froid, fut contraint de ressaisir ce qu'il avait d'abord rejeté. Pourquoi? c'est qu'il lui sembla qu'il y trouvait mieux la satisfaction d'un besoin impérieux de force et de durée. Le côté vraiment religieux de ces cultes extatiques ou mystérieux, c'est que l'homme, ainsi rapproché de la nature, y croyait voir ce qu'il cherchait, la plénitude de l'existence et l'immortalité. Il croyait sentir en lui-même une vie puissante comme celle de la sève, comme celle du feu, comme celle du soleil; il se sentait aussi soumis comme la nature à des alternatives de force et de faiblesse, d'ardeur et de langueur, et il entrait dans l'action universelle de ces lois secrètes qui font reverdir la plante après l'avoir dépouillée, raniment l'éclat du soleil pâli, fécondent la graine tombée de l'arbre desséché et recueillie dans le sein de la terre, et, par une perpétuelle vicissitude, font renaître régulièrement la vie de la mort. Ainsi semblait pouvoir se résoudre une des contradictions de sa destinée, celle dont il a sans cesse le sentiment douloureux entre les limites étroites qui bornent son existence et les aspirations passionnées qui l'emportent au-delà. Ces religions mystérieuses avaient encore un autre attrait: elles tendaient aussi à rétablir l'harmonie morale, par le contentement de ce désir de pureté et de bonheur dont l'infatigable énergie résiste aux constantes déceptions de la vie présente. Cette idée est l'idée proprement grecque, et elle eut sa principale expression dans les mystères d'Éleusis.

Ce fut au VIe et au Ve siècle que se produisit en Grèce ce mouvement religieux. Pour ne parler que d'Athènes, il s'y manifesta par

deux faits. Le plus considérable fut le développement des mystères d'Éleusis. Sous l'influence de l'orphisme, à ce qu'il semble, par l'action particulière d'Onomacrite, ils se spiritualisent et se passionnent; Iacchus y apparaît à la fois comme une sorte de génie des mystères et comme le représentant de l'âme immortelle; et, en même temps, ils prennent dans l'état une grande importance. Le second fait, c'est que certains cultes étrangers, d'un caractère enthousiaste, forcent l'entrée de la ville. Les émotions de la guerre du Péloponèse, le trouble que ses péripéties et ses catastrophes jetèrent dans les âmes pendant la dernière partie du ve siècle, au moment où les sophistes les agitaient d'un autre côté par leurs hardiesses philosophiques, furent particulièrement favorables à cette intrusion.

Il était indispensable de rappeler quels furent le sens et la valeur de cette partie de l'histoire religieuse des Athéniens avant d'apprécier dans Aristophane les témoignages qui s'y rapportent. Disons tout de suite que sa situation personnelle dans ces questions fut exactement celle que nous lui avons reconnue à l'égard de la religion plus purement hellénique et plus populaire. Ici encore on trouve en lui un bon citoyen d'Athènes, nullement théologien, mais se plaçant naturellement au point de vue de la cité, qui comprend la religion au nombre de ses intérêts essentiels. Telles sont ses véritables dispositions, soit que les hasards d'une composition capricieuse, soit qu'un dessein arrêté qui tient au fond de son sujet, l'amènent à s'occuper des cultes étrangers et des mystères d'Éleusis.

I.

Aristophane et, autant qu'on en peut juger, les autres comiques se sont montrés franchement hostiles à l'introduction des cultes étrangers. On comprendrait cependant qu'ils eussent hésité, car sur ce point, à distance, les Athéniens paraissent indécis ou en contradiction avec eux-mêmes. Strabon remarque qu'ils étaient hospitaliers pour les dieux comme pour les hommes, et, à l'appui de cette assertion, il cite les religions enthousiastes de la déesse Bendis et de Sabazius. D'un autre côté, il est certain qu'en principe la cité n'était favorable, ni pour les hommes ni pour les dieux, à l'admission des étrangers. Chaque ville, en Grèce, avait ses dieux comme ses citoyens, dont il importait à son salut qu'elle défendît les droits; et, en général, les Grecs avaient une préférence naturelle pour les divinités helléniques. Ce sentiment persista toujours. Lucien relègue aux places inférieures du banquet divin les Corybantes,

Attis, Sabazius, Mithras le Mède, avec sa robe à manches et sa tiare, qui ne parle pas grec et ne comprend pas quand on boit à sa santé. Ces dieux suspects, ces *métèques* (étrangers domiciliés) tapageurs et mal élevés, ne sont bons qu'à troubler les festins de l'Olympe et à faire renchérir le nectar et l'ambroisie. En réalité, ces étrangetés importées de la Thrace et de l'Asie étaient contraires à l'esprit grec, et la comédie, plus portée par nature vers le bon sens que vers l'enthousiasme, ne pouvait les accueillir. Il vint un temps où un besoin religieux que ne satisfaisaient pas les cultes reconnus, et des dispositions superstitieuses ou sensuelles auxquelles répondaient plus complètement les cultes nouveaux, ouvrirent à ceux-ci les portes d'Athènes : à ce moment la comédie leur fit la guerre ; elle les attaqua comme ridicules et immoraux.

Ainsi Cratinus avait fait une pièce, *les Femmes thraces*, dont la date nous reporte vers la victoire définitive de Périclès sur le parti aristocratique, et qui paraît avoir eu pour sujet principal la satire du culte de la déesse Bendis, sorte d'Artémis thrace. Ce culte était-il déjà reçu dans Athènes ? cela semble peu probable : mais la comédie de Cratinus est la meilleure preuve de la faveur avec laquelle les Athéniens étaient disposés à l'accueillir : autrement l'attaque eût été sans objet. Bientôt, comme on le voit au commencement de la *République* de Platon, la fête de la divinité barbare se célébrait avec éclat au Pirée, dont la population mêlée était plus facile aux influences extérieures. Platon suppose que l'entretien a lieu chez le vieux Céphale, le père de Lysias, le jour même où les Bendidies ont lieu pour la première fois. Tout Athènes y est venu ; il y a une belle procession d'Athéniens, une autre non moins belle de Thraces ; et la nouveauté qui obtient le plus de succès, c'est, le soir, une course aux flambeaux, non pas de coureurs à pied comme aux fêtes de Prométhée et de Vulcain ou aux Panathenées, mais de coureurs à cheval, qui luttent de vitesse en se transmettant les torches allumées ; curieux témoignages de ce goût de magnificence et d'extraordinaire qui se développe à mesure que s'affaiblit la foi traditionnelle et nationale. La fête se continuait pendant la nuit, et c'est alors sans doute que se donnait carrière la liberté originelle d'un culte enthousiaste.

Le caractère d'emportement religieux était plus marqué dans un autre culte thrace, dont la comédie s'est aussi occupée, celui de Cotys ou Cotytto, assimilée par les Grecs à leur Aphrodite. « Divine Cotys, toi que célèbre chez les Édoniens une musique retentissante... L'un tenant dans ses mains les flûtes bourdonnantes, ouvrages du tour, en module de ses doigts l'harmonie sonore, invitation bruyante au délire ; un autre fait résonner les cymbales

de cuivre. Les lyres vibrent éclatantes ; sortis on ne sait d'où, les sourds mugissemens du tambour semblent la voix effrayante d'un tonnerre souterrain. » Voilà comment Eschyle présente à l'imagination des Athéniens ces transports bruyans par lesquels les barbares du nord soulageaient leur besoin d'enthousiasme. Ces traits, sans rapport avec la réalité des mœurs athéniennes, rappellent les cultes phrygiens de Sabazius et de Cybèle, qu'au temps d'Eschyle Athènes ne connaît pas non plus directement. De ces trois divinités, c'est Cybèle seule qui recevra directement le droit de cité et que l'état admettra, non sans répugnance, aux honneurs du culte officiel. Quant à Cotytto, à l'époque de la comédie ancienne, elle n'était pas acceptée dans Athènes comme chez sa voisine Corinthe, la ville voluptueuse et ouverte aux étrangers, mais déjà elle avait essayé de pénétrer dans les mœurs. Le côté licencieux de son culte avait séduit quelques jeunes débauchés, sans doute ceux dont parle Juvénal (1). Ce qui donne le plus d'intérêt à ce souvenir, c'est qu'à leur tête était Alcibiade, et qu'à cette occasion une tradition le met en rapport avec Eupolis, qui, dans sa comédie des *Baptes*, avait flétri ces faits scandaleux. Elle lui attribue même une vengeance terrible : « Tu m'as inondé des flots de ta satire, dit-il dans une ancienne épigramme, en jouant sur le nom de la pièce ; hé bien, moi, je te ferai prendre un bain plus amer dans l'onde marine, et tu y laisseras ta vie. »

C'est Aristophane qui nous a laissé les témoignages les plus importans sur ces cultes enthousiastes et, en général, sur les cultes mystérieux. Il nous est mieux connu, et peut-être ces questions l'ont-elles particulièrement préoccupé. Parmi ses comédies perdues, une au moins, *les Heures*, s'y rapportait. Elle était dirigée contre les adorateurs de Sabazius, le Dionysos phrygien. On peut être surpris de voir le théâtre attaquer son dieu ; mais c'est qu'il ne faut pas confondre le Dionysos athénien avec la divinité thrace ou phrygienne. Non que le caractère enthousiaste de Bacchus n'ait été pour rien dans la création du drame ; ce côté de sa religion y a été au contraire pour beaucoup. On peut dire, en un sens, que la tragédie en est née, et qu'elle en a toujours gardé le souvenir dans certaines de ses conditions et de ses formes, par exemple dans ces lamentations lyriques qui portaient le nom de *Commos*. Cependant le culte extatique du dieu n'a que faire dans la comédie : il est complètement étranger à son origine et à sa nature, de même qu'il occupe peu de place dans les mœurs athéniennes, dont elle nous représente

(1) Talia secreta coluerunt orgia tæda
Cecropiam soliti Baptæ lassare Cotytto.

l'image. Dionysos n'a obtenu le droit de cité qu'à la condition de s efaire attique ; et le mysticisme passionné qui dans des pays voisins, à Thèbes, à Mégare, à Hermione, transporte ses adorateurs, a presque disparu des fêtes que lui offre l'état. Aux Anthestéries, la grande fête du printemps qui a consacré son admission dans la cité, il s'unit par un mariage mystique avec la fille de Déméter, Coré, personnifiant la végétation nouvelle de l'année ; mais la cérémonie, toute publique, n'a rien d'enthousiaste. Tel n'est pas non plus le caractère des cérémonies secrètes accomplies dans l'intérieur du temple de Limné par les quatorze femmes appelées *Géraires*, ni des sacrifices offerts à Hermès infernal et aux morts. On peut reconnaître dans l'organisation des Anthestéries sous Pisistrate l'influence de la théologie orphique, mais on n'y trouve pas d'exaltation religieuse.

Athènes ne participe au culte enthousiaste de Bacchus que par le chœur de femmes qu'elle envoie se mêler aux Thyiades de Delphes. Encore ce fait reste-t-il obscur. Constaté pour le temps de Plutarque et de Pausanias, on n'en reconnaît antérieurement l'existence que par induction. Sans doute, il est très possible que le souvenir d'anciens cultes locaux et des légendes qui s'y rapportaient dans certains dèmes (1) se soit conservé sous cette forme ; et surtout, si les bacchantes athéniennes n'avaient pas pris part aux fêtes orgiastiques du Parnasse, on s'expliquerait moins la complaisance avec laquelle les tragiques peignent en toute occasion les danses sur la montagne, toute illuminée pendant la nuit par les feux des torches. Mais en tout cas, c'est ailleurs que se célèbrent ces fêtes enthousiastes ; c'est près de Delphes sur le Parnasse, près de Thèbes sur le Cithéron ; c'est sur d'autres points encore de la Béotie, par exemple à Orchomène, où les rites des *Agrionies*, les courses des femmes à la recherche du dieu disparu, la poursuite d'une descendante de Minyas par le prêtre de Bacchus qui la menace de son épée nue, conservent un caractère particulièrement passionné et sauvage. Athènes répugnait à ces cultes désordonnés. C'est ce qu'exprime bien Euripide dans la pièce même où son génie de poète et d'artiste a tracé les plus vives images de l'enthousiasme dionysiaque. Par une de ces contradictions qui lui sont familières, en dépit du sujet et du dénoûment, c'est son propre sentiment, c'est celui des Athéniens qu'il exprime, quand il condamne par la bouche de Panthée les excès de cette nouvelle religion qui entraîne dans la montagne toutes les femmes transformées en bacchantes.

(1) Par exemple dans le dème de Sémachides : l'éponyme Sémachos avait donné à Dionysos l'hospitalité, et sa fille avait reçu du dieu la nébride, la peau de faon, vêtement consacré des Bacchantes.

Au temps d'Euripide et d'Aristophane, le Bacchus phrygien, Sabazius, faisait pour s'introduire dans la ville un effort auquel le poète comique crut nécessaire de s'opposer. Il ne paraît pas qu'il ait réussi à répandre ses mystères ailleurs que parmi la classe populaire ni à les élever bien haut dans l'estime publique. C'est ce qui ressort d'un des passages où Démosthène représente la jeunesse misérable d'Eschine : « Quand ta mère officiait, tu lui lisais les livres et l'aidais dans ses pratiques. La nuit, tu revêtais les initiés de la nébride, puisais pour eux le vin dans le cratère, les purifiais, les frottais avec l'argile et la farine, puis les relevais en leur faisant répéter : *J'ai fui le mal, j'ai trouvé le mieux*... Le jour, tu conduisais à travers les rues ces beaux thiases, couronné de fenouil et de peuplier blanc, serrant dans tes mains les serpens et les balançant au-dessus de ta tête en criant : *Evoi Saboi!* ou, comme accompagnement de tes danses : *Hyès Attès! Attès Hyès!* Les vieilles femmes te donnaient les noms d'initiateur, de guide sacré, de cistophore (porteur de la corbeille mystique), de licnophore (porteur du van mystique), et tu recevais pour salaire toute sorte de gâteaux grossiers. »

Ailleurs, Démosthène rapprochait méchamment Glaucothée, la mère d'Eschine, d'une autre prêtresse de Sabazius, une certaine Ninus, qui avait été condamnée à mort pour avoir joint à cette fonction un commerce occulte de philtres et de poisons. Quelle que soit contre Eschine la valeur d'un témoignage où la jeunesse de l'orateur est dépeinte longtemps après par la haine d'un ennemi, les détails du tableau sont précieux à recueillir. On y voit ce qu'étaient à la date du procès de la Couronne, c'est-à-dire dans la dernière partie du IVe siècle avant Jesus-Christ, les mystères de Sabazius avec leur prêtresse et leur prêtre de rencontre, leurs rites, leurs formules, enfin les jongleries qui recrutaient parmi les adeptes de bas étage les confréries ou *thiases* du dieu phrygien. Tout cela ressemblait assez à ce que commençaient à faire, environ un siècle auparavant, les *métragyrtes* ou prêtres mendians de Cybèle, et les *orphéotélestes* ou initiateurs du Thrace Orphée, qui exploitaient de même la crédulité athénienne en vendant des recettes de bonheur pour la vie terrestre et la vie future. A cette époque, les mystères de Sabazius menaçaient sans doute de prendre dans la cité une place plus importante. C'est pour cela qu'Aristophane les attaqua. Dans sa pièce des *Heures*, nous savons qu'il faisait bannir par sentence le dieu phrygien, « le bruyant joueur de flûte, » avec d'autres divinités étrangères dont le culte nocturne était de même favorable à la licence des mœurs. Alors aussi, au témoignage d'Aristophane, se répandait la croyance à l'efficacité du traitement des maladies

mentales par la musique excitante et les danses des corybantes. Le juge des *Guêpes* est soumis à ce traitement; mais sa folie est incurable, et il fait irruption avec son tambour dans le tribunal.

C'étaient, avec la classe inférieure, les femmes, plus accessibles à la superstition, plus facilement prises par l'imagination et par les sens, qui se portaient avec le plus d'ardeur vers les religions les plus démonstratives et les plus passionnées. Lysistrate, dans la pièce qui porte son nom, nous le dit en se plaignant de la lenteur de ses complices : « Si on les convoquait dans le temple de Bacchus ou de Pan, ou d'Aphrodite Coliade, ou de Génétyllis, tous leurs tambours obstrueraient le passage. » Il faut croire en effet que toutes ces fêtes et ces processions amenaient une grande consommation de tambours, car, avec le progrès du temps, la peinture seule de ces instrumens à Athènes alimenta toute une industrie particulière.

Parmi ces cultes passionnés, celui qui entra le plus dans les mœurs grecques et laissa le plus de traces dans les lettres, c'est le culte sémitique d'Adonis, le Seigneur, le principe mâle dont la nature est privée temporairement, qu'elle pleure et qu'elle a la joie de retrouver. Le mythe d'Adonis hellénisé paraît dans tout son éclat chez Théocrite, dont les commères syracusaines assistent à la fête magnifique d'Alexandrie, et chez son contemporain Bion qui développe élégamment la lamentation funèbre : « Je pleure Adonis : il est mort le bel Adonis! Il est mort le bel Adonis! répètent en pleurant les Amours. Cesse de dormir dans tes vêtemens de pourpre, ô Cypris; éveille-toi, malheureuse, et vêtue de noir, te frappant la poitrine, dis à tous : il est mort le bel Adonis!.. » Dans la fête d'Alexandrie, telle que la décrit Théocrite, Adonis et Vénus sont couchés sur des lits d'ébène, ornés d'ivoire et des métaux les plus précieux. Des tapisseries richement brodées, des plantes dans des corbeilles d'argent, des parfums dans des vases d'or, de petits bosquets d'anis dans lesquels semblent voltiger des Amours, complètent la décoration.

Athènes, au siècle de Périclès, ne connaît pas ce déploiement de magnificence fastueuse en l'honneur de la divinité étrangère, non plus que ces grosses foules cosmopolites qui se presseront dans les rues de la grande ville égyptienne; mais elle a déjà accepté ce qui fait le fond de la fête, les démonstrations de douleur au sujet de la mort d'Adonis, et même elle y met une passion plus vive et plus religieuse, car, au lieu d'un spectacle officiel et d'une chanteuse salariée, on y voit les Athéniennes elles-mêmes qui jouent les rôles pour leur propre compte. Plutarque raconte que la guerre de Sicile fut décidée au moment où l'on célébrait la fête funèbre d'Adonis.

ce qui n'était pas d'heureux présage. De tous côtés étaient exposées des images du dieu mort, et les femmes imitaient la cérémonie des funérailles en se frappant la tête et la poitrine et en poussant des lamentations. C'est ce souvenir que réveille Aristophane dans la comédie de *Lysistrate;* il est curieux de voir par quelle hardiesse ingénieuse de procédés dramatiques, dans un tableau de son invention, il oppose directement l'orateur Démostrate, qui propose au peuple l'expédition, et une femme, qui, sur la terrasse d'une maison voisine de l'assemblée, célèbre bruyamment la fête funèbre :

« ...Et ces Adonies fêtées sur les toits que j'ai entendues jadis de l'assemblée? Le coquin de Démostrate disait d'aller en Sicile : la femme criait en dansant : *Hélas! hélas! Adonis!* Démostrate conseillait d'enrôler des hoplites de Zacynthe : elle, la femme du toit, plus qu'à moitié ivre, disait : *Pleurez Adonis!* Et le misérable s'époumonnait. »

Avant cette peinture comique de Démostrate à la tribune et de sa lutte contre ces étranges interruptions, le personnage d'Aristophane s'écrie : « Les femmes ont-elles assez fait éclater leur impudence, avec leurs tambours et leurs fréquentes sabazies! » C'est le point de vue constant où se place la comédie, ennemie de toutes ces importations exotiques et les attaquant par le côté sensuel et licencieux. Ce sont les demi-Grecs du nord, de l'Asie ou de l'Égypte qui exagéreront l'éclat extérieur des fêtes ou porteront jusqu'aux dernières limites les fureurs extatiques et superstitieuses. Lorsque Olympias, la mère d'Alexandre, célébrait Dionysos avec ses femmes, on voyait sortir du lierre et des corbeilles mystiques, s'enroulant autour des thyrses et des couronnes, de grands serpens apprivoisés qui terrifiaient les spectateurs.

II.

Les superstitions et les jongleries que rappellent les noms de corybante, de métragyrte, de prêtre ou prêtresse de Sabazius, étaient la pâture naturelle de la comédie. Ce qui peut surprendre davantage, c'est qu'elle ait compris dans son domaine des expressions plus religieuses et plus respectées du sentiment dont elles tiraient leur commune origine. Le bonheur, la guérison des maux, quelquefois du mal physique, surtout du mal moral, l'affranchissement des craintes de l'avenir pendant la vie et après la mort, voilà ce qu'on espérait des initiations aux mystères de Sabazius et de Cybèle. Les portraits connus des orphéotelestes, que traceront bientôt Platon et Théophraste, sont vrais en général de toute cette classe

qui vit de la crédulité publique. Ceux-ci se distinguent par l'usage des livres supposés d'Orphée et de Musée et peut-être par leur habileté à organiser l'exploitation des riches; mais les formules d'invocation, les rites de purification, les secrets prétendus pour enchaîner la malveillance divine et racheter les fautes de l'initié, et même celles de ses pères, dont la solidarité le poursuivrait dans ce monde et dans l'autre, ressembleront si bien aux moyens employés par les prêtres de Sabazius et les corybantes, qu'il deviendra assez difficile de distinguer entre elles ces trois variétés de charlatans. Il y a cependant un fond vraiment religieux dans la pensée dont ces pratiques étaient sorties, dans cette idée d'employer l'expiation comme soulagement des maux de la vie, comme garantie contre les rigueurs de la puissance inconnue par laquelle l'humanité, faible et ignorante, se sent menacée parmi les incertitudes de l'existence terrestre et dans la nuit de la destinée d'outre-tombe, et c'est par là que ces cultes si imparfaits se rattachent à des mystères beaucoup plus révérés, les mystères orphiques et les mystères d'Éleusis, dont il est aussi question dans Aristophane.

Il ne touche qu'incidemment à l'orphisme et n'y fait qu'une seule allusion de quelque étendue, dans laquelle il ne s'agit que de la cosmogonie orphique. Reprenant l'œuvre d'Hésiode et la modifiant, probablement sous une influence orientale, l'organisateur de cette nouvelle doctrine avait donné au principe de l'amour une valeur plus grande : c'était pour lui l'énergie vitale, l'âme du monde; il sortait de l'œuf cosmique dont les deux moitiés formaient la terre et la coupole du ciel. Quelle conception pouvait mieux convenir à la cosmogonie fantastique par laquelle Aristophane consacre les droits des oiseaux au sceptre de l'univers? Il s'en empare donc pour réunir dans une même parodie la théogonie d'Hésiode et la cosmogonie orphique :

« Allons, hommes voués par nature aux ténèbres, semblables aux feuilles qui tombent, êtres impuissans et faits d'argile, foule de fantômes sans consistance, créatures éphémères et dépourvues d'ailes, mortels misérables, hommes pareils à des songes, tournez votre attention vers nous qui sommes immortels, qui vivons toujours, habitans de l'éther, exempts de vieillesse, qui nourrissons des pensées éternelles, afin que vous appreniez de nous la vérité sur les choses célestes, et que, sachant ainsi l'origine des oiseaux, la naissance des dieux et des fleuves, et de l'Érèbe et du Chaos, vous puissiez désormais faire la nique à Prodicus [1]. Au commencement étaient le Chaos et la Nuit, et le noir Érèbe et le vaste Tartare : ni

(1) Probablement auteur d'une cosmogonie orphique.

la Terre, ni l'Air, ni le Ciel n'étaient encore. Tout d'abord, dans le sein immense de l'Érèbe, la Nuit aux ailes noires enfante un œuf sans germe d'où naît au temps fixé le charmant Amour, orné d'ailes d'or resplendissantes, léger comme les tourbillons du vent. C'est lui qui, s'unissant au Chaos ailé et ténébreux, engendra dans le vaste Tartare notre race et la produisit la première à la lumière. La race des immortels n'existait pas avant que l'Amour eût tout uni; mais quand les unions eurent été effectuées par lui, le Ciel naquit, ainsi que l'Océan et la Terre et la race bienheureuse de tous les dieux immortels... »

L'Amour des *Oiseaux* d'Aristophane sort d'un œuf sans germe, c'est-à-dire n'existe pas; mais il fallait bien que l'orphisme eût une importance réelle et fût suffisamment connu du public pour qu'un poète comique eût l'idée de le parodier. C'est ce qui est prouvé aussi pour cette époque par les allusions d'Euripide. Mais les témoignages d'Aristophane suffisent. Quand il vante les bienfaits de la grande poésie, en première ligne il cite le poète Orphée, *qui a enseigné aux hommes les initiations* et les a fait renoncer à leurs habitudes sanguinaires. Antérieurement aux orphéotélestes, ces initiateurs vulgaires aux prétendus mystères d'Orphée, s'était formée une secte dont les membres se purifiaient, se sanctifiaient par la *vie orphique*, afin de sortir de ce *cercle du mal* où la destinée humaine semblait enfermée, et cherchaient la solution du problème du monde dans un monothéisme déguisé sous une mythologie nouvelle. Ce développement sérieux de l'orphisme est peut-être le fait le plus curieux qu'il y ait dans l'histoire religieuse de l'antiquité classique. Constitué par le faussaire Onomacrite, il acquit sur-le-champ une telle importance qu'il fit sentir son action sur des cultes aussi vénérés que ceux de Dionysos et de Déméter, et qu'il absorba en lui les premiers pythagoriciens. Platon ne dédaigna pas de lui faire des emprunts et, vers la fin du paganisme, les derniers platoniciens y cherchaient des armes pour lutter contre la grande religion qui s'élevait : tant il y avait en lui de vitalité et de pouvoir sur les âmes!

Cependant l'importance de l'orphisme dans la société athénienne n'est rien auprès de celle des mystères d'Éleusis, et ils ont aussi une part bien plus grande à l'attention d'Aristophane. Telle était la vénération dont ils étaient entourés qu'il semblerait qu'un pareil sujet eût dû être interdit à la comédie. Les témoignages abondent sur la sainteté de ces mystères : « Heureux, disait déjà l'auteur de l'hymne homérique en l'honneur de Cérès, heureux qui les a vus parmi les hommes habitans de la terre! Celui que l'initiation n'y a pas fait participer ne jouit pas après sa mort de la même destinée dans l'humide

région des ténèbres.» — « Heureux, répéteront plusieurs siècles après Pindare et Sophocle, celui qui descend sous la terre, après les avoir vus! Seul il trouve dans les enfers la science et la vie. »

A l'époque de Pindare, les fêtes éleusiniennes de la déesse étaient dans toute leur splendeur. La grande procession partait d'Athènes sous la conduite du divin Iacchus, forme mystique du Bacchus de l'orphisme par laquelle étaient à la fois personnifiées la vie de la nature et l'âme humaine; les cérémonies de la route, les fêtes de jour et de nuit autour du temple, enfin le drame sacré et les initiations dans l'intérieur du sanctuaire étaient organisés, et, malgré quelques dissonances de détail, réalisaient dans leur ensemble, aux yeux des Grecs, les idées les plus hautes sur la Providence divine et sur la destinée humaine. Parmi les prodiges qui se rapportent à la victoire de Salamine, Hérodote raconte que l'Athénien Diceos, se trouvant dans la plaine sacrée d'Éleusis, alors abandonnée et au pouvoir des Perses, entendit sortir d'un nuage de poussière le cri mystique d'Iacchus, et qu'il lui parut qu'il y avait là trente mille personnes : c'était la procession des initiés. Un pareil chiffre, quelque valeur qu'il ait en lui-même, semble supposer que toute l'Attique se portait déjà avec ferveur vers ces saintes cérémonies.

L'autorité des mystères d'Éleusis ne s'affaiblit pas avec le temps. C'étaient les mystères par excellence. Isocrate, dans son *Discours panégyrique*, célébrait Cérès comme la bienfaitrice de l'humanité par les deux plus beaux dons : le blé, qui avait mis fin à la vie sauvage, et les mystères, « qui donnent aux initiés des espérances plus douces pour la fin de leur vie et pour toujours. » Les éloges de Cicéron, dans un passage cependant où il blâme les cérémonies nocturnes, sont encore plus magnifiques. Les mystères sont pour lui ce qu'il y a de plus excellent et de plus divin parmi tous les biens que les hommes ont reçus d'Athènes : « Nous leur devons, dit-il, la civilisation, l'initiation, bien justement nommée (*initium*), par laquelle nous avons vraiment commencé à vivre, qui nous a donné la joie pour la vie et de meilleures espérances pour la mort. » Auguste après Actium, Adrien et Marc-Aurèle se faisaient initier.

Au temps où la vie politique d'Athènes est le plus intense, la célébration des mystères d'Éleusis est pour les Athéniens une sorte d'institution nationale qui resserre les liens de la cité. Après la victoire remportée par Thrasybule sur les Trente, près du Pirée, le héraut des initiés, Cloocrite, fait un appel à la concorde : « Citoyens, pourquoi voulez-vous notre exil et notre mort? Nous ne vous avons jamais fait aucun mal; nous avons eu part avec vous aux cérémonies les plus simples, aux sacrifices, aux fêtes les plus belles... » Et tel est l'effet de ces paroles que les Trente se hâtent d'emmener

leurs partisans pour les soustraire à cette influence. Un fait plus significatif encore, dont nous aurons à nous souvenir à propos d'Aristophane, c'est le succès d'un moyen de popularité employé trois ans auparavant par Alcibiade. Depuis l'occupation de la forteresse de Décélie par les Lacédémoniens, la célébration des mystères ne se faisait plus avec la solennité habituelle. Les initiés étant obligés de se transporter par mer à Éleusis, avec la grande procession avaient disparu des sacrifices, des danses et beaucoup d'autres cérémonies. Le premier soin d'Alcibiade, une fois rappelé dans sa patrie, fut de rétablir avec son ancien éclat toute cette partie de la fête dont Athènes regrettait la suppression depuis huit ans. La procession développa donc de nouveau sur la voie sacrée la longue suite des initiés, conduits par le dieu et par les Eumolpides avec l'appareil usité. Elle s'avançait en bon ordre, calme et silencieuse, sous la protection des troupes d'Alcibiade, et les ennemis, qui la voyaient des hauteurs voisines, n'osèrent pas l'inquiéter. « Spectacle auguste et divin! » dit Plutarque. Celui qui le donnait ainsi au monde, tous, excepté quelques envieux, voyaient en lui plus qu'un général à la tête de ses soldats; « c'était un *hiérophante*, un *mystagogue*, un initiateur sacré. » L'enthousiasme du peuple fut à son comble. On oublia que, si la célébration régulière des mystères était restée si longtemps interrompue, c'était à cause de ce même Alcibiade qui avait conseillé aux Lacédémoniens l'occupation de Décélie. On oublia que, pour lui rouvrir la cité, il avait fallu que les Eumolpides le relevassent de la malédiction qu'ils avaient prononcée contre lui pour avoir profané ces mêmes mystères d'Éleusis.

Et en effet, ce qui n'est pas une preuve moins décisive de la vénération d'Athènes pour ces mystères, c'est que telle avait été la principale cause de la condamnation d'Alcibiade au début de la guerre de Sicile. Au milieu du mélange d'épouvante et de colère causé par la mutilation des Hermès, les dépositions d'esclaves et d'étrangers domiciliés révélèrent que les rites secrets de l'initiation avaient été parodiés dans une orgie par Alcibiade et ses compagnons de débauche. Ce fut la matière de l'accusation qui faillit d'abord empêcher son départ et qui, bientôt après, formellement intentée contre lui, fit envoyer en Sicile la galère salaminienne pour le ramener devant le tribunal comme accusé de crime d'état. L'acte, déposé par Thessalus, fils de Cimon, portait qu'Alcibiade s'était rendu coupable d'impiété envers les deux déesses, Déméter et Coré, en imitant les mystères; que dans sa maison, revêtu du costume d'hiérophante, et se donnant ce titre, il avait parodié les initiations; que deux de ses amis, Polytion et Théodore, s'étaient attribué les fonctions saintes du *dadouchos* (porte-flambeau) et du *cé-*

ryce (héraut), tandis que les autres représentaient les deux degrés d'initiés, les *mystes* et les *époptes*. A la suite de sa condamnation, ses biens furent confisqués, et il fut enjoint à tous les prêtres et à toutes les prêtresses de prononcer contre lui une malédiction.

Ainsi, parmi les inconséquences de la passion populaire de ces temps de péril et d'émotion, il y a un trait de constance à relever chez les Athéniens : c'est l'ardeur de leur piété à célébrer et à défendre contre les outrages le culte mystérieux des grandes déesses d'Éleusis. Nous avons déjà rappelé quel danger courut, dit-on, le pieux Eschyle, pour avoir été soupçonné, dans une pièce, de violer le secret des initiations. Or, si tels étaient les sentimens des Athéniens, s'ils célébraient ces mystères avec une ferveur patriotique, et si les alarmes de leur piété étaient toujours prêtes à les protéger contre toute atteinte, comment se fait-il qu'Aristophane ait pu les introduire et même leur donner une place considérable dans une de ses comédies? C'est la question qui se présente naturellement à l'esprit de tout lecteur des *Grenouilles* quelque peu au courant des mœurs religieuses d'Athènes. La réponse est simple, et il n'y a pas lieu de mettre une contradiction de plus sur le compte des Athéniens. Ce qui alarmait leur religion et ce qu'ils étaient toujours prêts à punir, c'étaient les révélations, les imitations indiscrètes des mystères proprement dits : or Aristophane ne révèle rien, et son imitation comique ne porte que sur la partie extérieure et publique de la fête. Il n'y a donc point dans *les Grenouilles* de profanation, et le peuple a pu les couronner sans inconséquence.

III.

La même observation s'appliquait déjà à une pièce que le poète avait donnée quelques années auparavant et dont l'analogie avec *les Grenouilles* est remarquable. *Les Thesmophories* ont de même pour sujet principal la satire d'Euripide, et l'introduction et le cadre sont aussi empruntés à une fête religieuse. Quelle est la nature de ces emprunts? Aristophane ne dit pas un mot de la partie mystérieuse de la fête; il ne diminue en rien notre ignorance à ce sujet. Mnésiloque, déguisé, s'est introduit parmi les femmes rassemblées dans le sanctuaire des déesses où elles ont seules le droit de pénétrer; on soupçonne sa fraude : « Dis-moi, lui demande une femme, ce qui nous a été montré en premier lieu l'année dernière. » *Montrer* les symboles ou les spectacles saints, c'est un mot consacré pour exprimer l'acte de la révélation des mystères aux initiés : c'est donc ici que devrait se placer une indiscrétion d'Aristophane,

à supposer qu'il eût été en état de la commettre, ce qui est douteux, tant le secret paraît avoir été bien gardé. Mnésiloque ne répond que par des plaisanteries d'où ne se dégage aucune allusion précise. Il est vrai qu'il n'a rien vu aux précédentes Thesmophories, puisqu'il n'y était pas. Mais, si Aristophane savait lui-même ou voulait dire quelque chose, il n'en aurait pas moins pour le faire une occasion dont les habitudes de la comédie l'autoriseraient à profiter en dépit de la vraisemblance. Dans toute la pièce, on ne trouvait rien qui ne fût de notoriété publique ou qui ne portât la marque évidente de l'invention personnelle du poète.

L'action se passe le jour du jeûne. Le lendemain auront lieu les sacrifices avec les repas et les différentes sortes de danses qui cloront la fête. Les jours précédents les femmes se sont transportées au Thesmophorion d'Halimus, près de la baie de Phalère, et en sont revenues. Le jour du jeûne est donc un jour d'oisiveté relative, du moins au jugement du public, exclu de l'intérieur du temple où il se passe tout entier ; on ne sait ou l'on ne peut dire quel en est l'emploi religieux : c'est pour cela qu'Aristophane l'a choisi; il est libre de le remplir à sa façon. Il suppose que les femmes, dans le secret du sanctuaire, tiennent une assemblée en règle et délibèrent sur la vengeance à tirer d'Euripide pour tout le mal qu'il a dit d'elles. Cette idée d'une assemblée de femmes, il la reprendra plus tard au point de vue social et en fera la comédie qui porte ce nom. Maintenant, comme il est naturel, il approprie dans la mesure permise sa parodie des assemblées politiques à la fête des Thesmophories.

Ainsi il est question des flambeaux qui illuminent les abords du temple et font resplendir dans l'intérieur les images des déesses, des tentes, dressées sans doute dans le voisinage, où les femmes habitent deux à deux, de l'interdiction qui arrête sur le seuil les femmes esclaves et tous les hommes; il est question surtout du jeûne imposé par la loi religieuse. Ce dernier point, du droit de la comédie, fournit, avec un ou deux autres, la matière de bouffonneries et de satires. Mnésiloque, interrogé sur ce qui s'est passé dans le temple l'année précédente, répond à tout hasard que les femmes ont commencé par boire. « Quelqu'un te l'a dit! » s'écrie celle qui l'a questionné. Pour se créer un moyen de défense contre ses ennemies, il s'empare du petit enfant de l'une d'elles en les menaçant de l'égorger : il le démaillotte et trouve une outre de vin, qu'il éventre malgré les supplications de la mère. Voilà comment Aristophane défend ses clientes. Ce sont les plaisanteries habituelles de la comédie antique, à Rome comme à Athènes, sur le goût des femmes pour le vin. Il y a des choses plus délicates, en particulier

la manière dont s'ouvre l'assemblée. C'est une parodie mesurée des usages du Pnyx, adaptée aux Thesmophories sans aucun trait irrévérencieux pour les déesses. Une femme, remplissant le rôle de héraut, donne le signal des invocations préliminaires dans un langage qui rappelle les formes usitées pour les assemblées du peuple : « Silence, gardez un silence religieux ! Priez les déesses Thesmophores, Déméter et Coré, et Plutus, et Calligénie, et la Terre, nourricière des jeunes gens, et Hermès, et les Grâces, que cette assemblée, que la réunion présente soit pour le mieux, qu'elle profite à la cité des Athéniens et qu'elle soit heureuse pour nous-mêmes... Io Péan ! Io Péan ! joie pour nous ! » Et, quand les prières sont terminées : « Que chacun écoute. Il a été décidé par le sénat des femmes, — président Démocléia, greffier Lysilla, orateur Sostraté, — qu'une assemblée se tiendrait dès le matin, le jour du milieu des Thesmophories, celui où nous avons le plus de loisir, et que l'on délibérerait d'abord au sujet d'Euripide... Qui veut prendre la parole ? — Moi, dit une femme. — Commence par ceindre cette couronne. »

Les déesses Thesmophores président naturellement à l'action qui se passe dans leur temple. De même qu'elles sont nommées les premières quand s'ouvre l'assemblée, les derniers mots de la pièce, ceux que le chœur prononce en quittant la scène, sont un appel à leur bienveillance. Et lorsque les parodies littéraires sont terminées, avant la bouffonnerie finale qui fournit le dénoûment, elles sont invoquées avec Pallas dans un petit hymne qui, surtout en s'adressant à elles, s'élève au ton de la ferveur religieuse : « Venez, bienveillantes et propices, ô déesses augustes, venez dans votre sainte demeure, où il n'est pas permis aux hommes de contempler vos divins mystères, où à la clarté des torches resplendissent vos faces immortelles. Venez, ô venez, nous vous en prions, Thesmophores très vénérables. Si jamais auparavant vous êtes venues combler les vœux de vos adoratrices, venez maintenant parmi nous qui vous en supplions. » On peut dire qu'elles marquent ainsi les divisions ou les moments principaux du drame. Cependant il faut ajouter qu'elles le laissent se développer bien librement. Leur nom, une fois prononcé par la femme-héraut, ne reparaît plus ni dans les prières que le chœur fait entendre immédiatement après, ni plus tard dans les élégantes et curieuses litanies qu'il chante en dansant pendant qu'on attache Mnésiloque au poteau.

Les prières ressemblent assez aux autres hymnes que nous avons caractérisés dans les comédies d'Aristophane (1) ; respectueuses pour

(1) Voyez la *Revue* du 1er août.

les divinités, avec une proportion plus ou moins forte de liberté dans la satire contre les hommes. Quant à ce que j'ai appelé les litanies, on y reconnaît de la part du poète une intention de se rapprocher des idées religieuses qui semblent élémentaires dans les Thesmophories. Il y a une invocation à Héra qui préside aux unions légitimes, qui garde les clés du mariage; il y en a une aussi aux divinités agrestes, à Hermès Nomios, à Pan et aux nymphes. Or les déesses Thesmophores sont les législatrices de la société et de la nature. Cependant elles ne sont elles-mêmes nommées que dans une introduction lyrique qui précède cette série d'invocations et exprime clairement dans quelle mesure, déterminée par les allures naturelles de la comédie, Aristophane prétend imiter le culte des saintes déesses : « Allons, livrons-nous à nos jeux, comme l'usage ici nous y invite; quand à l'époque consacrée nous célébrons en l'honneur des déesses ces fêtes augustes que célèbre aussi l'aison par ses jeûnes. » Ce qui fait bien voir que ces chants religieux appartiennent au théâtre et non au sanctuaire, c'est que le développement le plus considérable est réservé, comme conclusion du morceau, au dieu du théâtre, à Bacchus, appelé pour conduire les danses, Bacchus couronné de lierre, qui, dans les bois et les rochers du Cithéron, retentissant du cri d'Évoé, mène les chœurs des nymphes. Faut-il ajouter qu'Apollon, dont la statue fait partie de la décoration constante de la scène et qui par là est aussi une divinité du théâtre, est invoqué par une prière de circonstance? « Donne-nous la victoire, » dit le chœur, c'est-à-dire la victoire au concours dramatique.

En résumé, Aristophane respecte religieusement le secret des mystères, et, s'il ne se croit pas obligé de ménager les femmes qui célèbrent les Thesmophories, à l'égard des déesses il ne se permet pas une parole, pas une pensée offensante. Cette fête était une des plus saintes de la Grèce. Le poète Calvus disait de Cérès : « Elle enseigna les lois saintes, consacra par le mariage les liens affectueux, fonda les grandes cités (1). » Ce sont les attributions que la solennité athénienne honore chez Déméter et chez sa fille, en y joignant le sens agraire, qui dans la pensée grecque est inséparable de la fonction civilisatrice, la culture de la terre ayant fait succéder l'habitation fixe à la vie errante et sauvage. Les Thesmophories se célébraient vers le commencement de novembre, quand avec les semences d'automne l'année agricole était terminée et que l'on avait recueilli tous les dons de ces bienfaitrices de l'humanité. C'était le moment de leur témoigner la reconnaissance qui leur était due et

(1) Et leges sanctas docuit et cara jugavit
Corpora connubiis et magnas condidit urbes.

d'invoquer leur protection pour qu'elles veillassent pendant le triste hiver sur les espérances de l'année suivante récemment confiées à la terre. Tels étaient les sentimens auxquels la fête avait dû son origine.

Ainsi les Thesmophories avaient droit à une part des éloges qu'Isocrate et Cicéron donnaient aux Athéniens à cause du culte saint qu'ils rendaient à Déméter. Elles étaient célébrées exclusivement par des femmes, dont la loi religieuse n'exigeait pas une initiation préalable; mais pour honorer dignement la déesse mère et Thesmophore, il fallait qu'elles fussent d'origine purement athénienne, légitimement mariées à des Athéniens, de mœurs honnêtes, et qu'elles se purifiassent encore par des abstinences pendant la durée de la fête. Chaque dème choisissait, pour le représenter et pour offrir le banquet du dernier jour, deux femmes parmi les plus riches et les plus considérées. C'est donc par une dégradation comique des personnages qu'Aristophane met en scène une pauvre veuve, une brave marchande de couronnes, qui vient se plaindre qu'Euripide ruine son commerce par le succès des attaques qu'il dirige contre les dieux, et qui, après avoir achevé sa petite harangue, s'en retourne bien vite au marché pour gagner de quoi nourrir ses cinq enfans.

Si le respect des Athéniens faisait au poète une loi de respecter lui-même les déesses des Thesmophories, cette obligation était encore plus forte pour les Éleusinies, dont l'importance et la portée morale, ainsi que je l'ai montré, paraissent avoir été de beaucoup supérieures. Aussi Aristophane, dans l'imitation qu'il en fait, ne se borne pas à s'interdire toute liberté offensante à l'égard des déesses, mais il se montre plus respectueux pour la fête elle-même. Voyons en quoi consiste cette imitation, et d'abord comment la pensée lui en est venue.

IV.

On s'est demandé en effet, et la question était assez naturelle, ce que venait faire la célébration des fêtes d'Éleusis dans cette *Descente* de Bacchus aux enfers et dans la querelle littéraire qu'il y allait juger. L'auteur d'une bonne et intelligente dissertation qui date de quelques années, M. Wecklein, rappelle deux explications proposées par M. Herm. Ed. Meier et en préfère une troisième, qui est de lui et qui lui paraît satisfaisante. Mis sur la voie, pense-t-il, par une remarque d'un commentateur ancien qui dans un vers des *Grenouilles* indique, faussement d'ailleurs, une allusion à l'*Hercule furieux* d'Euripide, il remarque dans cette tragédie ces paroles du

héros sur son voyage aux enfers : « J'ai eu le bonheur de voir les fêtes enthousiastes des initiés. » Or, dans la comédie d'Aristophane, Hercule, fournissant à Bacchus des indications, lui dit : « Ensuite tu te sentiras enveloppé par la mélodie des flûtes, et tu verras une belle lumière comme celle d'ici, des bosquets de myrte et des thiases bienheureux d'hommes et de femmes qui battront des mains. — Ces hommes et ces femmes, qui sont-ils ? — Les initiés... » Voilà donc découvert le point de départ d'Aristophane : il s'est souvenu d'Euripide. — La question est moins simple que ne le croit M. Wecklein.

Qu'il y ait ici, comme dans d'autres pièces du même auteur, un souvenir d'Euripide, c'est ce qui ne manque pas de vraisemblance; mais il faut ajouter que les deux poètes ont puisé également dans un fonds commun qui leur était fourni par les idées de leur temps. On retrouve la tradition de ces idées chez Platon et chez l'auteur de l'*Axiochus*. Le grand philosophe, avec la liberté habituelle de son génie, vante en réalité les *mystères* de la philosophie, dont les adeptes sont pour lui les vrais initiés; mais il emprunte les formes traditionnelles, et cet emprunt prouve à quel point ces idées étaient répandues; autrement, il n'emploierait pas des images qui risqueraient de rendre sa pensée inintelligible. Dans l'*Axiochus* il est dit que les initiés occupent des places d'honneur aux banquets et aux fêtes de la vie future et qu'ils y accomplissent encore les saintes purifications. Dans le *Phédon*, Platon leur promet qu'aux enfers ils habiteront avec les dieux, tandis que ceux qui n'auront pas réussi à se purifier par l'initiation resteront plongés dans un bourbier, et il ajoute la maxime orphique : « Beaucoup portent le thyrse, peu sont possédés de Bacchus. » Dans la *République*, il est aussi question de ce bourbier « où Musée et son fils enfoncent les criminels. » Il semble donc que les mystères auxquels ces passages font allusion soient les mystères de l'orphisme. Cependant, quand les Grecs employaient ces images, ils songeaient aussi aux mystères d'Éleusis; c'est ce que prouve le mot connu de Diogène : « Quelle absurdité si Agésilas et Épaminondas doivent être dans le bourbier, tandis que des gens de rien, pour avoir été initiés, habiteront les îles des bienheureux! » La même confusion est déjà dans Aristophane. Lui aussi parle du bourbier, dont il fait quelque chose d'intraduisible; il y plonge, avec les parjures et les enfans dénaturés, de vulgaires débauchés et certains poètes tragiques : — nouvelle preuve de l'influence de l'orphisme à l'époque d'Aristophane et d'Euripide, et de la force de ce courant mystique où la religion grecque, si peu arrêtée dans ses contours, si ouverte et si commode à l'imagination, réunissait des élémens d'origine diverse.

Telle était la source commune où les deux poètes avaient d'abord puisé.

M. Wecklein se renferme donc dans une explication trop étroite quand il ne voit dans Aristophane qu'un développement comique d'un vers d'Euripide. A-t-il raison d'ailleurs de rejeter ce qu'on a proposé avant lui? La pièce a pour objet principal d'établir la supériorité d'Eschyle sur Euripide. Or celui-ci est attaqué d'abord comme immoral et impie. Il a ses dieux à lui, qu'il invoque avant d'engager la lutte : « L'Éther, dont il se nourrit, l'agilité de la langue, l'intelligence, la finesse du flair (c'est-à-dire la critique). » Bien différente est l'invocation d'Eschyle : « Déméter, toi qui as nourri mon âme : fais que je paraisse digne de tes mystères! » Quelle prière convient mieux à cet enfant d'Éleusis, au poète patriote qui accomplit le double devoir de la poésie, *enseigne les hommes* et les transforme en héros par ses mâles accens? Et n'est-il pas assez naturel de supposer qu'Aristophane, avant de placer ainsi la victoire d'Eschyle sous le patronage de la grande déesse et de ses saints mystères, pensait déjà au poète d'Éleusis, lorsqu'il imaginait d'introduire ces mêmes mystères dans sa pièce et de composer le chœur d'initiés?

La seconde explication de M. Meier n'est pas moins vraisemblable : on peut croire que l'invention d'Aristophane lui a été suggérée par le souvenir tout récent de la satisfaction qu'avait causée aux Athéniens la célébration solennelle des Éleusinies. C'était un titre certain à la faveur du public que d'en renouveler l'impression, et rien n'était plus conforme à l'esprit politique qui respirait dans la pièce et en assura le succès. On nous dit en effet que, si *les Grenouilles* obtinrent le premier prix, et si, après cette victoire, on leur accorda le rare privilége d'une seconde représentation très voisine de la première, ce fut à cause de l'appel aux sentimens d'union et de concorde qui remplit la parabase. Souvenons-nous de ce qu'étaient alors les émotions politiques, au lendemain de la condamnation prononcée contre les vainqueurs des Arginuses et presque à la veille du désastre décisif d'Ægos-Potamos. C'était un peuple éprouvé depuis quelques années par des alternatives subites de désespoir et d'espérances infinies, travaillé par des complots, des essais de réorganisation, des révolutions, troublé par le sentiment du péril au milieu même de ses victoires, qui entendait retentir dans le théâtre ces belles paroles : « Il est juste que le chœur sacré donne à la cité de bons conseils. Nous pensons qu'il faut en bannir les craintes et rendre aux citoyens des droits égaux... Si nous montrons une dureté orgueilleuse, et cela quand nous sommes à la merci des flots, plus tard on ne jugera pas notre conduite sensée. » Ces paroles de

paix, c'était pour les Athéniens l'écho de leur propre conscience, et celui qui les prononçait était vraiment avec eux en communion d'émotion patriotique. Dira-t-on qu'en rappelant cette merveilleuse célébration des fêtes d'Éleusis accomplie par l'audace d'Alcibiade, il semble servir les intérêts d'un favori disgracié, d'un homme qui du triomphe était passé à l'exil? Mais pourquoi ne serait-ce pas son intention? Car un des derniers conseils qu'il donne, c'est précisément d'avoir recours aux talens de cet homme, dût-on en souffrir à certains égards: « Il ne faut pas nourrir un lionceau dans la cité; mais, quand on l'y a nourri, il faut se plier à ses mœurs. »

Ainsi on a de bonnes raisons de croire qu'Aristophane, en mettant sur la scène une imitation des mystères, avait présentes à l'esprit ces fameuses Éleusinies qu'Alcibiade avait fait célébrer deux années auparavant; ce qui n'empêche pas qu'il ait pu penser aussi à la patrie et à la piété d'Eschyle et se souvenir en même temps d'un vers d'Euripide en reproduisant comme celui-ci les idées courantes sur la vie des initiés dans les enfers. L'éclectisme de cette conclusion ne surprendra aucun de ceux qui ont étudié d'assez près l'art d'Aristophane pour reconnaître la complexité des agencemens ingénieux où il se complaît.

Maintenant qu'est-ce au juste que cette reproduction des mystères? Voilà ce qu'il importe le plus de déterminer pour achever de définir la religion dans Aristophane. Elle forme le sujet d'une grande composition lyrique qui sert à introduire le chœur dans le théâtre, et où le spectacle contribue à l'effet autant que la musique. Par une exception qui est un exemple de la variété de combinaisons dont disposait la comédie, le chœur fait son entrée par une des portes extrêmes de la scène dont il traverse toute une moitié et où il s'arrête longtemps avant de descendre occuper sa place dans l'orchestre. Telle est du moins l'explication la plus vraisemblable parmi celles qu'on a tentées pour rendre compte de ses mouvemens. Annoncée et guidée par le son de la flûte, sa marche est au commencement mêlée de danses, puis interrompue par des stations. Il est composé d'hommes et de femmes, qui portent des torches et sont conduits par les prêtres revêtus des fonctions les plus élevées dans les mystères, l'hiérophante (celui qui préside aux saintes exhibitions) et le dadouchos (porte-flambeau). Les mouvemens, le chant, la déclamation, sont combinés de façon à produire une grande variété. Tantôt le chœur chante tout entier, tantôt les deux parties dont il se compose alternent et se répondent; tantôt c'est l'hiérophante ou le dadouchos qui prend la parole; à la récitation chantée des vers lyriques succède le débit solennel de longs vers, que suivent de nouveaux chants de rythmes divers, coupés par la vive déclamation d'ïambes satiri-

ques et par quelques mots de dialogue. Et n'oublions pas ce que tous ces changemens de mesure, de ton, de mélodie, dont l'effet nous échappe aujourd'hui, comportaient de nuances expressives et de délicatesses d'agencement. Enfin le chœur de femmes se retire par une des portes de côté de la scène, tandis que le chœur d'hommes, le principal, celui qui doit assister au débat d'Eschyle et d'Euripide, descend dans l'orchestre. Le luxe des costumes était-il en rapport avec cette richesse de composition chorégraphique et musicale, c'est ce qu'on ne peut affirmer. Un trait semblerait indiquer le contraire, ce qui s'expliquerait par l'appauvrissement général à cette époque. En tout cas, la magnificence n'était nécessaire que pour les prêtres.

Sous ces formes qu'est-ce qu'Aristophane représente? Faisons d'abord une observation générale : il s'agit d'une imitation dramatique, qui nécessairement procède par concentration et combine avec une grande liberté. Ces fêtes, qui duraient douze ou treize jours, sans compter les nuits, Aristophane en présente l'image en cent cinquante vers : il est évident qu'il choisit les parties qui conviennent le mieux au théâtre, qu'il les rapproche sans aucun souci du temps et les modifie suivant les besoins et les habitudes de la scène comique. Ainsi on entend d'abord retentir le cri mystique d'Iacchus, et aussitôt après, le chœur, pendant qu'il entre, adresse au divin conducteur de la procession sacrée deux chants d'invocation : y a-t-il là un souvenir de cette procession? Sans doute; mais voici que vient ensuite la proclamation de l'hiérophante rassemblant la foule des initiés, ce qui était le premier acte de la fête, et plus tard retentissent encore des invocations et des chants qui se rapportent à la marche du cortège. Tout est-il donc mêlé au hasard et confondu? Le fait est que le poète a disposé son sujet suivant un ordre, mais un ordre artificiel, déterminé par les convenances du théâtre et de sa propre compositon. Voici quel est, à mon sens, le dessin général. Les premiers chants du chœur forment une introduction, à laquelle succède une reproduction plus précise de la fête : l'hiérophante réunit les initiés; la procession se forme et commence; il y a une station, de même que dans la réalité on s'arrêtait sur la voie sacrée au pont du Céphise, — c'est là qu'avaient lieu ce qu'on appelait les *Géphyrismes*; — les initiés se remettent en marche et atteignent le terme de leur voyage. Un examen rapide des principales parties, l'introduction, la proclamation de l'hiérophante, l'imitation des Géphyrismes, montrera clairement quelle est la nature de cette représentation des Éleusinies qu'Aristophane a mise sur la scène.

Ce que j'appelle une introduction a bien en effet ce caractère. C'est déjà, il est vrai, une marche du chœur; mais comment en se-

rait-il autrement, puisqu'à ce moment le chœur fait son entrée? Et comment aussi ne prononcerait-il pas l'invocation mystique à Iacchus, puisqu'il est composé d'initiés et qu'il faut que cette idée soit tout de suite et clairement saisie par le public? Qu'on lise les deux jolies strophes que forment ces premiers chants, et l'on reconnaîtra facilement qu'il ne s'agit pas encore de la procession sacrée et qu'elles ne représentent pas non plus le début de la fête à Athènes. C'est une image idéale d'une partie publique des Éleusinies qui transporte plutôt l'esprit à Éleusis et dans les prairies voisines, près de la fontaine des *Belles danses*, la fontaine Callichoros :

« Iacchus, ô toi qui habites ici une demeure vénérée, Iacchus, ô Iacchus, viens dans cette prairie danser avec le thiase saint, secouant l'épaisse couronne de myrte chargé de fruits qui ombrage ton front, frappant le sol d'un pied hardi et te mêlant à nos danses libres, joyeuses, brillantes de grâce, aux danses sacrées des saints initiés.

« Éveille, en les secouant, la flamme des torches, Iacchus, ô Iacchus, astre lumineux de l'initiation nocturne. La prairie étincelle de feux; les genoux des vieillards bondissent: ils rejettent les soucis et le poids accumulé de leurs nombreuses années, par l'effet de ton culte saint. Et toi, la torche à la main, guide, ô bienheureux, la jeunesse des chœurs vers les prairies humides et fleuries. »

Assurément, ces chants ne nous donnent pas une simple reproduction de la réalité. On a quelque peine à croire que dans les fêtes d'Éleusis il y ait eu des danses de vieillards, bien qu'Euripide, dans sa peinture des Triétéries thébaines, arme du thyrse deux vieillards décrépits, Cadmus et Tirésias. Non, nous avons ici, comme dans *les Bacchantes* d'Euripide, une image de l'enthousiasme orgiastique. Bacchus l'apporte avec lui en devenant le dieu des mystères, Iacchus; il se révèle comme la divinité dont la force vivifiante et merveilleuse interrompt le cours des lois naturelles, rend l'ardeur et la force à la vieillesse. Sans doute il animait particulièrement de ses transports joyeux une des nuits que les initiés passaient auprès du temple éleusinien, et il ne serait pas surprenant qu'un poète comique choisît de préférence, pour y faire allusion, cette partie de la fête. Voici, en somme, quel paraît avoir été pour les Athéniens le sens de ces strophes. Le chœur, chantant dans le théâtre, quand il désigne *ici* le temple vénéré d'Iacchus, les fait penser au Iaccheion d'Athènes. Puis aussitôt il réveille en eux l'impression de la grande fête sous son aspect le plus brillant, le plus libre, le plus inspiré. Il le fait tout en appelant le dieu pour qu'il guide la procession qui va se former régulièrement. On sait que la statue qui

représentait Iacchus la torche à la main était portée en tête du cortège sur la voie sacrée d'Éleusis.

Dans un autre endroit, à la fin de tout le morceau, il est encore question de prairies et de danses. Mais alors la procession sacrée est arrivée au terme de sa marche. Suivant la fiction d'Aristophane, il s'agit de prairies infernales, où, de même que dans les prairies éleusiniennes, les initiés célèbrent par des danses les veillées saintes. Là, « seuls parmi les morts, ceux qui ont été initiés et ont vécu saintement, respectant les étrangers et leurs concitoyens, jouissent des clartés sereines du soleil. » Ce sont les bienheureux, tels que les montrera Virgile, à l'imitation de Pindare, dans la gloire lumineuse de leur séjour privilégié :

> Largior hic campos æther et lumine vestit
> Purpureo, solemque suum, sua sidera norunt.

Pour comprendre la composition d'Aristophane, M. Wecklein remarque avec raison qu'il faut tenir compte de trois choses : les mystères d'Éleusis sont imités dans une certaine mesure; la scène est placée dans les enfers; la pièce se joue à Athènes dans des circonstances politiques d'une nature particulière. Ajoutons que cette pièce est une comédie, et une comédie athénienne. Ces éléments se mêlent et se combinent perpétuellement.

C'est ce qui se voit surtout dans la proclamation de l'hiérophante. Voici ce qui se passait dans la célébration réelle de la fête : le premier jour, appelé *agyrmos* (rassemblement), la procession se réunissait près de l'Éleusinium d'Athènes, et des proclamations étaient faites dans le portique du *Pœcile* par l'archonte-roi au nom de l'état, par l'hiérophante et le dadouchos au nom de la religion, pour exclure ceux qui étaient indignes d'être admis parmi les initiés. Ces interdictions étaient prononcées contre les barbares et ceux qui *n'avaient pas les mains ni l'âme pures*. Dans Aristophane, ces formes sont en partie conservées. L'hiérophante s'avance et, employant les formules consacrées, il commande un silence religieux et proclame une série d'exclusions. Mais quels sont les exclus? Un seul trait est directement emprunté au rituel : *celui dont la pensée n'est point pure*. Il n'y en a pas d'autres. Ceux qui sont désignés avec plus d'insistance comme frappés d'indignité sont d'abord les esprits lourds, les inexpérimentés, chez qui ne s'est pas développé le sens de la comédie, et qui, par conséquent, seraient mauvais juges de la pièce : « Ceux qui n'ont point vu ni célébré par leurs danses les fêtes enthousiastes des nobles muses, qui n'ont pas été initiés aux mystères de la langue de Cratinus,

le *taurophage.* » Ainsi les muses sont les divinités auxquelles est demandée l'initiation préalable nécessaire pour assister à ces mystères que le chœur va célébrer, c'est-à-dire à la comédie même des *Grenouilles;* et au dieu initiateur, à Bacchus, le *taurophage* (mangeur de taureau), comme l'appelait la mythologie symbolique de l'orphisme, est substitué le vieux poète comique inspiré Cratinus, grand buveur et grand mangeur, ce qui lui donne droit à la même épithète que le dieu.

Nous sommes donc tout de suite en pleine comédie, et nous y restons. Et en effet viennent ensuite dans la liste d'exclusion les mauvais citoyens qui attisent la discorde, les traîtres de diverses catégories, puis, indiqué par allusion, le poète dithyrambique Cinésias, une des victimes habituelles d'Aristophane; enfin l'orateur Agyrrhius, coupable d'avoir rogné le salaire des poètes pour se venger de leurs attaques « dans les mystères traditionnels et nationaux de Dionysos. » Cette proclamation de l'hiérophante, c'est donc, sous une forme appropriée au sujet, un de ces discours caractéristiques de l'ancienne comédie, que l'auteur adressait au public par la bouche du coryphée. Elle est, en effet, prononcée par le coryphée revêtu du costume sacerdotal, et il parle en anapestes, mètre consacré pour ce genre d'allocution. C'est enfin, ou peu s'en faut, une parabase.

C'est dans la proclamation de l'hiérophante que paraît le mieux le mélange artificiel d'élémens empruntés aux Éleusinies et aux habitudes comiques, parce qu'en même temps que l'imitation des formes y est plus marquée, la pensée personnelle du poète s'y développe davantage. Cependant l'imitation des Géphyrismes prête à des observations analogues. Disons d'abord en quoi ils consistaient dans la réalité. Quand la procession sacrée était arrivée au pont du Céphise dans le bois d'oliviers, elle y trouvait une foule qui l'y attendait, et la gravité religieuse disparaissait pour faire place à un échange de quolibets et de plaisanteries, de même que, dans la légende conservée par l'hymne homérique, Déméter, la mère affligée, s'était laissé dérider par la gaîté de la jeune servante Iambé, personnification mythologique des ïambes. On voit que dans un pareil sujet la comédie n'avait pas besoin de revêtir un costume étranger: pour bien imiter, elle n'avait qu'à rester elle-même. En souvenir de la halte au pont du Céphise, le chœur s'arrête aussi dans sa marche, et débite des ïambes satiriques, où se déploie toute la hardiessse comique. Ses traits, souvent intraduisibles, tombent sur le noble et prodigue Callias qui, selon une interprétation moderne, venait de combattre aux Arginuses couvert d'une peau de lion, et sur l'accusateur des généraux vainqueurs à ce combat, Archédémos, « le dé-

magogue qui maintenant parle en maître chez les *morts d'en haut* et y est le premier des coquins... »

Il est maintenant facile de conclure sur la nature de l'imitation des Éleusinies dans Aristophane. Il a eu grand soin d'y faire dominer la comédie. Il ne voulait pas qu'on prît cette imitation trop au sérieux; c'est peut-être ce que l'esclave Xanthias fait entendre au public, quand il dit des initiés au moment où ils entrent en scène : « Ils chantent Iacchus comme Diagoras. » Diagoras, un athée, dont l'impiété au sujet des mystères était restée célèbre. Est-ce donc qu'Aristophane veut faire une parodie? Nullement; il entend seulement avertir que ces mystères qu'il fait célébrer par le chœur comique n'ont aucune réalité, que la part de l'imagination y est très grande; et c'est, au fond, une manière de protester de son respect. Une parodie comme une imitation trop exacte serait une profanation, et il se garde bien de la commettre en face de spectateurs dont la plupart se sont fait initier. Il ne représente donc, comme nous l'avons d'abord remarqué, que certaines parties extérieures et publiques de la fête sacrée, et l'image qu'il en donne est très modifiée par un mélange d'éléments comiques. Quant à la partie secrète et mystérieuse, elle devient pour lui ce qu'il appelle les mystères de Bacchus, dieu du théâtre, c'est-à-dire la représentation de sa propre pièce. Voilà le dernier mot de cette reproduction des Éleusinies.

Nous avons dit comment Aristophane a voulu et pu introduire cette fête nationale et sainte entre toutes dans une comédie dont la pensée était particulièrement morale et patriotique. Nous voici ramené à la conclusion générale où nous conduisait déjà l'examen de la religion populaire chez le même poète. Il n'y a chez lui ni religion ni foi particulièrement vive. Il ne ressemble en rien au poète philosophe Épicharme transformant le théâtre de Syracuse en une école où il propage sa doctrine tout en créant la comédie. Aristophane, donnant ses pièces chez lui, à Athènes, n'a rien du philosophe ni de l'apôtre; c'est un Athénien : il l'est par son patriotisme et son attachement aux principes essentiels de la constitution; il l'est par son esprit, libre et fin, par son art aussi hardi que délicat. Peut-être suffisait-il de le dire, sans essayer de le prouver; mais comment éviter les études de détail et les analyses, si l'on ne veut plus se contenter de regarder les artistes grecs à travers le nimbe un peu vague où les place de confiance notre admiration?

JULES GIRARD.

LE

SOCIALISME CONTEMPORAIN

EN ALLEMAGNE

III.

LES SOCIALISTES CATHOLIQUES.

Nous avons essayé, dans de précédentes études, de faire connaître les doctrines des maîtres du socialisme allemand, Karl Marx et Lassalle (1). Mais, pour se rendre compte de la puissance de ce grand mouvement d'idées contre lequel l'empire germanique, au milieu de ses triomphes, croit devoir prendre des mesures exceptionnelles, il faut l'étudier dans toutes ses nuances. Ces nuances sont nombreuses. Il y a les socialistes démocrates, les socialistes internationaux, les socialistes chrétiens et les chrétiens sociaux, les socialistes catholiques, les socialistes d'État, les socialistes conservateurs et les « agrariens, » les socialistes de la chaire et bien d'autres encore. Si l'on veut saisir et caractériser ces variétés, il faut se hâter, car bientôt elles cesseront de se manifester avec netteté et précision. La loi de salut public que le parlement allemand vient de voter ne fera pas disparaître le socialisme, comme l'espère le gouvernement. Loin de là, elle accroîtra son importance à ses propres yeux; elle la constatera officiellement, elle exaltera l'enthousiasme de ses adeptes et leur donnera des complices involontaires dans tous ceux qui ont foi en la liberté et qui veulent la conserver à tout prix. Le mal, chassé de la surface, diminue en ap-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er septembre et du 15 décembre 1876, *les Théoriciens* et *les Agitateurs*.

parence, se répercutera à l'intérieur et s'infiltrera inévitablement dans toutes les veines de la nation. Voulez-vous enlever au socialisme ce qu'il a de dangereux, laissez-lui libre carrière. Faites plus : écoutez ses doléances; portez remède, s'il se peut, aux maux qu'il signale et même favorisez l'application pratique de ses systèmes. Si l'on accordait tous les ans quelques millions pour des expériences socialistes, il n'y aurait pas d'argent mieux employé. Nous voyons dans le dernier discours de M. de Bismarck que le roi Guillaume a donné dans ce dessein une somme importante, et ni lui ni le chancelier ne le regrettent. Vous avez, dirait-on, une recette pour mettre un terme à tous les abus et pour transformer la société en un eldorado : c'est parfait. Groupez-vous, fondez l'Icarie, Salente, le phalanstère, la commune égalitaire ou la société coopérative. Voilà l'avance des fonds nécessaires à votre entreprise. Si vous réussissez, nous vous imiterons; mais, si avant la fin de l'année vous en venez aux mains et s'il y a guerre ouverte entre les frères ennemis, permettez que nous ne mettions pas la société à ce régime.

Le projet présenté au parlement allemand est conçu dans un autre esprit, il vise à comprimer. Comme le dit le discours du trône, on espère « que, quand on aura mis un terme à la propagation d'une agitation funeste, on réussira à ramener dans le droit chemin les esprits égarés. » Sans doute on arrêtera la publication des opinions socialistes. Les chefs du parti veulent même, dit-on, supprimer tous leurs journaux pour se contenter de la propagande individuelle et orale: mais celle-là est évidemment la plus efficace et la plus dangereuse. Quoi qu'il en soit, bientôt les couleurs s'effaceront, les traits du tableau deviendront indistincts. C'est donc le moment d'essayer de les saisir et de les fixer.

I.

Un diplomate italien d'infiniment d'esprit et qui a eu des relations suivies avec Cavour, M. le baron Blanc, m'a souvent raconté que ce grand et clairvoyant esprit lui avait prédit que l'ultramontanisme s'allierait un jour au socialisme. M. Blanc lui-même le croyait fermement. M. de Bismarck a parlé à maintes reprises de l'union de l'Internationale rouge et de l'Internationale noire. Qu'on le prenne dans le bon ou dans le mauvais sens, le mot est juste. Les deux doctrines, le catholicisme ultramontain et le socialisme, placent leur idéal au-dessus et en dehors de la patrie et rêvent l'établissement d'un ordre nouveau où les mêmes principes régneraient partout. Qu'on leur en fasse un mérite ou un grief, tous deux sont prêts à sacrifier la nationalité à l'universalité. Les prévisions de Cavour et

de M. de Bismarck semblent se réaliser aujourd'hui. En Allemagne, le mouvement socialiste catholique date déjà de près de quinze ans, et aux élections récentes pour le parlement impérial, socialistes et ultramontains ont voté ensemble là où ils se trouvaient en minorité, et aux scrutins de ballottage ils se sont entendus pour faire passer celui de leurs candidats qui avait obtenu le plus de voix. Les journaux catholiques disent hautement que plutôt que de transiger avec le chancelier, ils soutiendront les partis les plus extrêmes, et dans le débat sur la loi contre le socialisme, le centre ultramontain a repoussé toute transaction et a voté unanimement avec les socialistes. M. de Bismarck pourra donc prétendre que l'alliance des deux Internationales est un fait accompli, et on affirme même que c'est pour la rompre qu'il a entamé des relations avec Rome.

En France, les catholiques militans, ceux qui constituent vraiment un parti politique, paraissent vouloir entrer dans la même voie. Récemment le journal qui a parmi eux le plus de crédit et qui est en même temps le mieux vu à Rome publiait tout un plan de réformes sociales destiné à mettre un terme « au désordre du régime industriel actuel. » L'idée générale avait été indiquée dans un livre d'un économiste distingué, professeur à l'université catholique de Louvain, M. Périn (1); mais jusqu'à présent on semblait se borner à une aspiration platonique vers un retour aux institutions économiques du moyen âge. Maintenant au contraire, il s'agit d'un programme de réformes pratiques auquel on veut rallier les classes laborieuses. M. Périn lui-même et M. le comte de Mun l'ont dit avec les développemens et les mouvemens d'éloquence que le sujet comporte au congrès des ouvriers catholiques réuni récemment à Chartres. Partout il se forme des cercles d'ouvriers et des associations sous les formes les plus variées où ces idées sont exposées et répandues. Le socialisme démocratique n'ayant presque plus de représentans ni d'organes en France, le socialisme catholique ne peut guère lui faire d'emprunts ni lui accorder son appui; mais en Allemagne, où fleurissent toutes les nuances du socialisme, on peut suivre cette remarquable et très importante évolution.

Déjà en 1863, dans le congrès des savans catholiques à Munich, l'illustre théologien Döllinger avait soutenu que les associations catholiques devaient aborder la question sociale. Bientôt après, un prélat éminent, l'évêque de Mayence, Mgr Ketteler, publia sur le même thème un livre qui eut un grand retentissement et qui était intitulé *die Arbeiterfrage und das Kristenthum* (*la Question ouvrière et le Christianisme*). Il y montrait que sur certains points le socialisme

(1) *La Richesse dans les sociétés chrétiennes*. Voyez dans la *Revue* du 15 novembre 1862 le compte-rendu de ce livre par M. Léonce de Lavergne.

et le christianisme s'accordent. Au fond l'idée n'était pas neuve. Au moyen âge, les Jacques en France et les paysans révoltés, au XVIe siècle, en Allemagne invoquaient l'Évangile. Les hommes de la révolution française qui rêvaient plus que l'établissement de la liberté et de l'égalité civile faisaient de même, et Camille Desmoulins, dans son langage cynique, appelait Jésus le premier des sans-culottes. Après 1848, les socialistes français citaient volontiers les pères de l'église à l'appui de leurs doctrines, et un communiste qui ne manquait pas d'esprit, Villegardelle, composa tout un volume d'extraits de leurs écrits qui prouvaient qu'il fallait sur l'heure abolir la propriété privée (1). En 1852, douze ans avant l'évêque de Mayence, un philosophe catholique d'un rare mérite, ancien collaborateur de cette *Revue*, François Huet, fit paraître un volume, *le Règne social du christianisme*, où l'on trouve exposées avec plus de méthode, de clarté et de science, les idées que développent aujourd'hui les catholiques socialistes.

Quand on invoque l'Évangile en faveur du communisme ou du socialisme, on a tout à la fois tort et raison. Si l'on prétend que le christianisme impose telle ou telle organisation politique ou sociale, on a tort. Ce que Jésus prêchait, c'était le changement des cœurs, la réforme intérieure. Il ne songeait pas à modifier la société qui l'entourait : elle devait bientôt disparaître dans une révolution cosmique dont les évangélistes nous tracent l'effrayant tableau. C'était « sur une autre terre et sous d'autres cieux » que devait se réaliser l'idéal annoncé : « Mon royaume n'est pas du monde d'à présent, » disait le Christ. Mais ce qui est vrai c'est que l'Évangile, comme les prophètes de l'Ancien Testament, est plein d'un souffle puissant de fraternité et d'égalité. La « bonne nouvelle (εὐαγγέλιον) du royaume » est annoncée aux pauvres. Dans le royaume les premiers seront les derniers. Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, car ils seront rassasiés. — Quoi qu'en disent les ennemis du christianisme, c'est incontestablement de l'Évangile qu'est sorti ce mouvement d'émancipation des classes inférieures qui, après avoir détruit peu à peu l'esclavage et le servage, a fait proclamer l'égalité par la révolution américaine d'abord et puis par la révolution française. Tout ce que l'on fait pour relever les humbles et adoucir le sort des indigents est conforme aux enseignements du Christ, et ainsi le socialisme, dans sa tendance générale et en tant qu'il n'aspire, suivant la formule saint-simonienne, qu'à « améliorer la condition morale, intellectuelle et matérielle du plus grand nombre, »

(1) *Histoire des classes ouvrières avant la révolution*, par F. Villegardelle. Voyez de la même époque et dans le même ordre d'idées l'*Évangile devant le siècle*, par Simon Granger.

procède évidemment de l'inspiration chrétienne. On ne peut pas nier non plus que les paroles où Jésus prêche la charité, la fraternité, le détachement de ce monde, interprétées par un idéalisme absolu et un ascétisme excessif, n'aient abouti naturellement au communisme, non-seulement tel qu'il a été pratiqué par les disciples immédiats du maître à Jérusalem, mais tel que nous le voyons encore sous nos yeux dans ces milliers de couvens qui remplissent de leur nombre croissant les villes et les campagnes. L'église n'a jamais condamné ce régime social d'où la propriété privée est bannie et où l'idée même du mien et du tien est proscrite comme un attentat à la fraternité. Loin de là, même les plus politiques de ses docteurs, comme Bossuet, y ont vu une sorte d'idéal de la vie chrétienne. Sans doute, il s'agit d'un communisme pratiqué librement; mais, si tel est l'idéal, n'a-t-on pas raison de vouloir le faire adopter par tous? En tout cas, il est certain que ceux qui veulent attaquer l'organisation actuelle de nos sociétés n'ont qu'à chercher des armes dans les écrits des pères de l'église : ils y trouveront un arsenal inépuisable. Sur ce terrain, le catholicisme et le socialisme peuvent donc se rencontrer sans peine : il suffit qu'ils se ressouviennent de leurs antécédens et qu'ils remontent à leurs principes.

Il n'est point de plus étrange aberration que celle des démocrates égalitaires qui attaquent le christianisme et qui adoptent les doctrines du matérialisme scientifique. Si l'on prétend modifier l'organisation sociale actuelle, il faut invoquer certains droits méconnus et montrer un autre idéal à atteindre. Le spiritualisme seul cherche dans des idées abstraites de justice et d'ordre rationnel la notion d'un droit supérieur à la réalité et auquel celle-ci doit se conformer. C'est le christianisme qui a fait entrer dans l'esprit des Occidentaux l'idée du « Royaume, » c'est-à-dire l'idéal d'un monde complètement différent de celui qui existe. Le spiritualisme et le christianisme aspirent donc à changer les choses jusqu'à ce que la justice y règne en tout. Le matérialisme scientifique dit comme Pilate : Qu'est-ce que la justice? Il ne s'occupe, lui, que des faits qu'il constate, et quand ces faits se reproduisent avec régularité et enchaînement, il les appelle des lois naturelles auxquelles il faut se soumettre. Comment concevoir un droit contraire aux faits, c'est-à-dire aux lois naturelles? Dans la lutte pour l'existence, les mieux armés l'emportent; les plus faibles disparaissent sans postérité : ainsi s'accomplit le progrès par la sélection naturelle. L'économiste qui se borne à consigner les faits sans poursuivre aucun idéal tient le même langage. Renversez toutes les entraves, établissez la liberté en tout et pour tous, et parmi les individus livrés à la concurrence universelle les plus habiles l'emporteront; ils deviendront les plus riches, les plus puis-

sans. Ainsi l'exige le bien de la société, et en cela réside la justice.

Malthus est le précurseur de Darwin, qui du reste le reconnaît. Quand Malthus parle de ceux pour lesquels il n'y a point de place au banquet de la vie et dont la nature ne tarde pas à opérer l'élimination, il applique par avance la théorie de la lutte pour l'existence. Le christianisme tend la main aux malheureux et réclame une place pour les déshérités. Darwinisme et économisme leur disent qu'ils sont de trop et qu'ils n'ont qu'à disparaître. Le darwinisme s'incline devant le fait, au nom des lois naturelles et de la nécessité. Au nom de l'idéal, le christianisme s'insurge contre ce fait qu'il prétend soumettre aux prescriptions de la raison et de l'équité. Nous verrons, en analysant le livre de l'évêque von Ketteler, pourquoi les démocrates socialistes préfèrent le matérialisme athée qui, logiquement, légitime l'asservissement du peuple au christianisme, qui l'appelle à s'affranchir.

L'évêque de Mayence était considéré comme le prélat le plus éminent de la hiérarchie catholique en Allemagne. Sa mort récente a laissé un vide dont elle se plaint encore. Dans son livre : *la Question ouvrière et le Christianisme*, pour peindre les maux de la société actuelle, il emprunte les couleurs et jusqu'aux expressions de Lassalle. Comme lui, il en rend responsables le libéralisme et l'économie politique de Manchester, *das Manchesterthum*. Les ultramontains français expriment aujourd'hui les mêmes idées et tiennent exactement le même langage. Récemment à Chartres, dans le congrès des cercles catholiques, M. le comte de Mun parlait aussi « des revendications sociales des ouvriers catholiques, » et du retour à « l'antique organisation du travail. » Il dépeignait la société moderne comme le font les socialistes. « L'ardeur des spéculations envahit tout ; la lutte sans merci a pris la place de l'émulation féconde, la petite industrie est écrasée, le travail professionnel tombe en décadence, les salaires s'avilissent, le pauperisme s'étend comme une lèpre hideuse, l'ouvrier exploité sent germer dans son cœur le ferment d'une haine implacable ; il n'a d'autre asile que dans la résistance et de secours que dans la guerre. La coalition et la grève tiennent lieu d'organisation du travail. *Laisser faire, laisser passer* ; c'est l'arrêt du libéralisme, c'est la liberté révolutionnaire, et elle n'a qu'un nom : c'est la liberté de la force (1). » Ces lignes semblent empruntées au livre de Mgr von Ketteler.

(1) Comme il est important de montrer jusqu'à quel point les ultramontains français en arrivent à employer le même langage et la même tactique que les ultramontains allemands, on nous permettra de citer encore un passage du discours de M. de Mun : « La liberté, messieurs! et où donc est-elle? J'entends bien qu'on en parle de toutes parts, mais je ne vois que des gens qui la confisquent à leur profit. Et si j'en

L'évêque de Mayence ne dissimulait pas ses sympathies pour Lassalle au moment même où celui-ci fondait et organisait le parti socialiste en Allemagne. Quand la comtesse de Hatzfeldt alla le trouver pour lui demander d'écarter les obstacles qui s'opposaient au mariage de Lassalle, juif non converti, avec la fille d'un diplomate bavarois qui n'en voulait à aucun prix (1), Mgr von Ketteler loua fort les discours et l'entreprise du fameux agitateur. La question sociale, disait le prélat, est bien autrement grave que ces questions politiques qui remplissent les journaux et les parlemens de leurs interminables débats. Celles-ci n'intéressent que les bourgeois; l'autre touche à l'existence même du plus grand nombre. Il s'agit pour l'ouvrier de savoir s'il trouvera de quoi vivre. Cette pensée se retrouve aujourd'hui reproduite sans cesse dans les journaux socialistes allemands sous cette formule cynique : « La question sociale est une question d'estomac. » *Die sociale Frage ist eine Magenfrage.*

De quoi dépend la condition de l'ouvrier? Évidemment du taux de son salaire. Et de quoi dépend le taux du salaire? De la loi de l'offre et de la demande, répond le prélat avec les économistes, c'est-à-dire de la loi d'airain, *eherne Lohngesetz*, comme s'exprime Lassalle. Jadis, ajoute l'évêque, le sort de l'artisan était garanti par l'organisation des métiers. Le travail constituait une propriété que les règlemens préservaient des fluctuations du marché et des luttes de la concurrence. Aujourd'hui il n'en est plus de même : le travail n'est plus qu'une marchandise : *die Arbeit ist eine Waare*, et comme tel il est soumis aux lois qui règlent le prix des marchandises. Le prix des marchandises monte ou baisse, suivant qu'elles sont plus ou moins demandées; mais il tend à se rapprocher du niveau des frais de production. Pour l'emporter sur ses concurrens, le fabricant est donc forcé de réduire le plus qu'il peut ses frais de production, afin de pouvoir offrir ses produits à meilleur marché que les autres. Les frais de production de la marchandise-travail sont la nourriture, l'entretien de l'ouvrier. Il y aura donc tendance universelle et forcée à réduire au minimum les frais d'entretien du travailleur. Ce sera celui qui pourra tirer de ses ouvriers la plus grande somme d'efforts utiles en réduisant le plus leur consommation

cherche la trace dans ce qui vous touche le plus, dans ce qui vous tient le plus étroitement au cœur, dans cette grande question du travail qui résume toutes les autres et où vient aboutir de nos jours toute la lutte sociale, toute la lutte politique, si je cherche là la trace de la liberté, j'y découvre plus que partout ailleurs le mensonge révolutionnaire. J'entends proclamer la liberté absolue du travail comme le principe de l'affranchissement du peuple, et je la vois qui, dans la pratique, aboutit à la servitude des travailleurs! Messieurs, vous êtes artisans, vous êtes des hommes du métier! Dites-moi si je me trompe !.. »

(1) Voir l'étude sur Lassalle dans la *Revue* du 15 décembre 1876.

qui l'emportera. Dans l'organisation actuelle, c'est là une loi mathématique ou mécanique qui brise à la fois les bonnes intentions des maîtres et les résistances des travailleurs. Ainsi, conclut l'évêque de Mayence, on ne peut se le dissimuler, l'existence tout entière de la classe laborieuse, c'est-à-dire de la plus grande partie de l'humanité, le pain quotidien du père et de sa famille est soumis à toutes les fluctuations d'un marché que troublent des crises incessantes. « Et voilà le marché aux esclaves ouvert partout dans l'Europe moderne et taillé sur le modèle dessiné par notre libéralisme éclairé et antichrétien, et par notre franc-maçonnerie humanitaire. » N'est-il pas curieux de trouver en tête du livre de Mgr von Ketteler la théorie du « travail-marchandise, » *Arbeit-Waare*, qui, développée avec tout un appareil d'analyses scientifiques et de formules algébriques, sert de base au fameux livre de Karl Marx, *das Capital*, l'évangile du socialisme allemand.

Quelles sont les causes de la condition intolérable faite à la classe ouvrière? D'après l'évêque, il y en a deux principales. D'abord la suppression radicale de toute organisation du travail. Il existait jadis une sorte de contrat entre la société et le travailleur. L'artisan satisfaisait aux besoins de la société et la société, en échange, lui garantissait, par les règlemens des corporations, le travail et le salaire. Aujourd'hui il est livré sans défense à la merci du capital. En second lieu, l'emploi de plus en plus général des machines et le développement de la grande industrie réduisent sans cesse le nombre des artisans disposant d'un capital à eux et augmentent celui des salariés qui dépendent absolument de la demande si variable des bras.

Après avoir indiqué les causes du mal, Mgr von Ketteler en cherche le remède. On ne le trouvera pas, dit-il, comme on se l'imagine, dans la liberté. La liberté pour l'ouvrier consiste à offrir ses bras au rabais et à mourir de faim, si on n'a pas besoin de ses services. Le libre échange ne fait que le soumettre à la concurrence du pays où le salaire est le plus réduit. Vous parlez de *self-help* et vous voulez que le travailleur se relève par ses propres efforts. C'est fort bien pour quelques-uns, plus heureux et mieux doués, qui se feront une place dans les rangs des maîtres; mais les autres peuvent-ils cesser d'être salariés, et le salaire n'est-il pas régi par « la loi d'airain, » comme l'ont démontré Lassalle et Ricardo? Tous les beaux discours du libéralisme incrédule ne persuaderont pas aux ouvriers qu'ils doivent se résigner à vivre dans les privations, tandis que ceux qui les exploitent jouissent de tous les raffinemens du luxe et du sensualisme. Le christianisme seul peut réconcilier les classes inférieures avec l'inégalité des conditions qui est inévitable ici-bas. Le croyant acceptera sans amertume et

même avec joie les plus dures épreuves d'une vie de labeur : il compte qu'elles lui vaudront une félicité éternelle. Le christianisme inspire l'esprit de sacrifice, l'esprit d'obéissance, l'esprit de conduite. Il condamne l'ivrognerie, les mauvaises mœurs, la débauche, la révolte. L'ouvrier chrétien sera donc assidu au travail, soumis à ses maîtres, sobre, toujours satisfait et respectueux envers toutes les autorités.

Cette pensée très vraie de Mgr von Ketteler fait comprendre pourquoi les démagogues prêchent le matérialisme athée. L'instinct de tout homme le pousse à chercher le bonheur. Si vous lui enlevez l'espoir de le trouver dans une autre vie, où règne la justice, il le cherchera ici-bas. Si la matière seule existe, alors, à tout prix, il lui faudra des jouissances matérielles, immédiates. Les ouvriers diront : Nous avons assez de vos promesses de félicité céleste. Nous ne nous payons plus de ces traites sur l'autre monde. C'est dans ce monde-ci, le seul réel, que nous voulons jouir. Le droit est un vain mot; tout se décide par la force. Nous sommes les plus nombreux. Si nous parvenons à nous entendre, nous serons les plus forts. Royauté, magistrature, culte, armée, parlement, toutes ces institutions ont été créées par nos maîtres pour nous asservir et nous exploiter... Il faut tout renverser, même par le fer et le feu, si c'est nécessaire, afin qu'à notre tour nous goûtions ces plaisirs dont se sont gorgés trop longtemps les capitalistes enrichis de nos dépouilles. — Ainsi d'une part le matérialisme athée, niant l'idéal et le droit, enlève toute base juridique aux revendications du prolétaire, et à ce compte les amis du peuple devraient le repousser; mais d'autre part, en anéantissant tout espoir d'une autre vie, où une félicité sans mélange compenserait les épreuves passagères d'ici-bas, il pousse les masses à renverser l'ordre établi, pour arriver sur ses ruines à la possession de la richesse et des jouissances matérielles qu'elle peut donner. Il est donc évident que ceux qui veulent une révolution sociale accomplie par la violence ont intérêt à prêcher le matérialisme, et que ceux qui propagent cette doctrine leur fournissent des armes. Le christianisme prêche la fraternité de tous, la charité, l'égalité : il honore le travail, qui seul doit permettre à l'homme de subsister, il réhabilite le pauvre et condamne le riche oisif; il n'est donc point de fondement plus solide pour réclamer des réformes au profit des déshérités. Néanmoins la démagogie socialiste le conspue et veut l'anéantir, parce qu'en ouvrant les perspectives d'une autre vie il peut porter les hommes à se résigner aux maux de celle-ci. Nulle doctrine n'est mieux faite que le matérialisme athée pour remplir le cœur des ouvriers de rage et de haine contre l'ordre social qui détermine leur condition, et c'est pour ce motif que les apôtres du bouleversement l'adoptent et la propagent. En

Russie également nous voyons le nihilisme engendrer le communisme assassin et incendiaire.

Tant qu'il s'agit de montrer l'influence bienfaisante qu'exercerait le christianisme vraiment mis en pratique, l'évêque de Mayence écrit des pages très éloquentes et très pathétiques, mais, quand il faut enfin descendre sur le terrain économique et indiquer les moyens pratiques d'améliorer le sort des ouvriers, il se trouve plus embarrassé. C'est encore à Lassalle qu'il emprunte l'idée des sociétés coopératives de production au moyen desquelles l'agitateur socialiste promettait de transformer complètement l'organisation sociale. L'idée des sociétés coopératives est juste au fond ; la difficulté est de la mettre en pratique. Le danger de la situation actuelle provient de l'antagonisme entre le capital et le travail. Mais si le même individu est à la fois capitaliste et travailleur, l'harmonie est établie, et le danger disparaît. Que le salarié actuel arrive à posséder une part de l'usine, de la ferme, du chemin de fer, de la mine où il est employé, et il recevra, outre le salaire, une part du bénéfice. Dès lors la guerre entre les classes cesse, puisqu'il n'y en a plus qu'une où tout capitaliste travaille et où tout travailleur jouit d'un capital. Le but final est donc de faire passer tous les instrumens de production aux mains des sociétés coopératives, afin de rétablir dans la grande industrie moderne une organisation du travail semblable à celle des métiers du moyen âge. Pour atteindre ce but, l'évêque de Mayence pense, comme Lassalle, que le *self-help* de M. Schulze-Delitsch, c'est-à-dire l'épargne faite par les ouvriers eux-mêmes, ne suffit pas. Mais, tandis que l'agitateur socialiste demande pour réformer l'ordre actuel 100 millions de thalers à l'état, le prélat catholique s'adresse à la charité chrétienne.

La question sociale, dit-il, touche intimement au christianisme. Le premier et le plus grand commandement de l'Évangile n'est-il pas d'aimer nos semblables et de secourir ceux qui souffrent? Ne devons-nous pas tout sacrifier pour le faire? Or comment remplir ce devoir que le Christ nous impose en termes si pressans et parfois si menaçans? Ce n'est point par l'aumône seule, l'expérience l'a prouvé. Ce ne peut être qu'en mettant l'ouvrier à même d'améliorer son sort par la mise en valeur d'un capital lui appartenant, puisque les lois économiques réduisent toujours le salaire à un minimum insuffisant.

Puisse Dieu dans sa bonté, s'écrie Mgr von Ketteler, amener tous les bons catholiques à adopter cette idée des associations coopératives de production sur le terrain du christianisme! C'est ainsi qu'on apportera le salut à la classe laborieuse. Les libertés que promet le libéralisme sont semblables aux pommes de la Mer-Morte, brillantes au dehors, rien que cendres au dedans. Le libéralisme pro-

clame la liberté du contrat. Pour l'ouvrier sans capital, c'est tout simplement la liberté de mourir de faim ; car comment peut-il subsister, s'il n'accepte pas les conditions qu'on veut lui imposer? La liberté de se déplacer (*Freizugigkeit*), autre mot vain. L'ouvrier qui a femme et enfans n'est-il pas attaché au lieu où il est établi? Comment ira-t-il chercher de l'emploi ailleurs, lui qui n'a pas de quoi subvenir à ses premiers besoins? Liberté du travail, qu'est-ce, sinon la concurrence des travailleurs réduisant à l'envi leur salaire? Liberté commerciale! Quel en est le résultat, sinon de procurer au riche ce qu'il achète au meilleur marché et de réduire le pauvre à la subsistance de ceux qui en reçoivent le moins? Le christianisme mis en pratique peut seul faire que ces libertés, dont les capitalistes profitent exclusivement aujourd'hui, servent aussi aux travailleurs. Que d'œuvres de toute espèce n'a pas fondées la charité catholique : couvens, écoles, refuges, hospices, des secours pour tous les besoins et pour toutes les infirmités! Aujourd'hui, c'est aux ouvriers qu'il faut venir en aide. C'est la mission qui s'impose particulièrement au catholicisme.

Mgr von Ketteler termine son livre par les appels les plus pressans adressés aux riches manufacturiers et à la noblesse. « Autrefois, c'est la noblesse qui a enrichi l'église et les monastères. Maintenant rien ne saurait être plus agréable à Dieu et plus conforme à l'esprit chrétien que de constituer une association qui aurait pour but de fonder des sociétés coopératives de production dans des districts où la condition des ouvriers est la plus mauvaise. » On le voit, l'évêque de Mayence croyait, avec Lassalle, que pour assurer le succès des sociétés coopératives il suffisait de leur avancer des fonds. M. de Bismarck vient de le reconnaître à la tribune du parlement allemand, il avait été aussi complètement gagné à cette idée par le brillant socialiste, « l'un des hommes les plus spirituels et les plus charmans que j'ai rencontrés, » a ajouté le chancelier, qui conserve encore sa foi dans les sociétés de coopération (1). J'ai montré précédemment, en discutant les plans de réforme de ce séduisant agitateur, les dif-

(1) Voici comment M. de Bismarck s'est exprimé à ce sujet dans la séance du Reichstag du 17 septembre dernier : « Je me suis en effet entretenu avec Lassalle de l'appui à donner par le gouvernement aux sociétés coopératives, et, aujourd'hui encore, je ne crois pas que ce soit là chose inutile. Je ne sais si ce fut l'effet des raisonnemens de Lassalle ou le fruit de ma propre expérience lors de mon séjour en Angleterre en 1862, mais j'ai toujours pensé qu'en organisant les sociétés coopératives comme elles fonctionnent en Angleterre, on pourrait sérieusement améliorer la condition des travailleurs. J'en conférai avec Sa Majesté, qui s'intéresse vivement aux classes ouvrières, et le roi donna une somme assez importante pour faire un essai. J m'étonne qu'on me fasse un reproche de m'être occupé de la solution de la question sociale. Le vrai reproche à me faire serait de n'avoir pas persévéré et mené à bonne fin cette œuvre. Mais ce n'était pas l'affaire de mon département ministériel, et le

ficultés que rencontre l'organisation de ce genre de société. Les ouvriers français les ont parfaitement signalées dans leur dernier congrès en 1876.

II.

Des idées aussi élevées, émises par un prélat aussi éminent et développées d'ailleurs avec une incontestable éloquence, devaient produire une profonde impression sur le clergé catholique allemand. La charité chrétienne le poussa sans doute à leur faire bon accueil : mais comme il ne tarda pas à les exposer aux électeurs du suffrage universel, il est permis de croire qu'il y vit le moyen de trouver des alliés parmi les ouvriers dans sa lutte contre le gouvernement. Le *Kulturkampf* et les lois de mai ayant poussé le clergé à bout, il n'hésita pas à tendre la main aux socialistes. Tout un programme de réformes catholico-socialistes fut élaboré. Un prêtre instruit et orateur habile, chanoine de la cathédrale de Mayence, le *Domcapitular* Moufang, l'exposa dans une réunion électorale le 27 février 1871. C'est tout un exposé de principes économico-religieux. Comme c'est le *Credo* du parti, il importe de le faire connaître avec quelques détails.

Le chanoine Moufang part des faits qu'il considère comme démontrés par son évêque. Le salaire des ouvriers est insuffisant. Leur condition n'est pas ce que l'humanité et le christianisme exigent qu'elle soit. Le mal vient de l'application de « la loi d'airain » de Ricardo. Le *self-help* est impuissant. La charité catholique même ne suffit pas à l'immensité de la tâche. Il faut donc que l'état intervienne. Mais comment l'état peut-il porter remède à un mal qui semble résulter des lois économiques? Le chanoine n'hésite pas à énumérer quatre moyens : par la protection des lois, par des secours d'argent, par la réduction des charges fiscales et militaires, enfin et surtout en limitant la tyrannie du capital. Voici comment M. Moufang explique chacun de ces points, qui au premier abord ne manqueront pas d'intriguer et même d'inquiéter un peu les économistes. 1° L'état ne doit point organiser le travail par une loi générale. C'est aux ouvriers à former des associations, à édicter des règlemens et une constitution du travail dans chaque métier, dans

temps nécessaire m'a fait défaut. La guerre, la politique extérieure, m'ont absorbé. Les essais de sociétés coopératives n'ont pas réussi, faute d'organisation pratique. Pour la protection, tout allait bien ; pour la partie commerciale, c'était autre chose, et les difficultés ont été si nombreuses qu'elles n'ont pu être surmontées. Peut-être la cause en est-elle dans le manque de confiance des ouvriers, à l'égard surtout des administrateurs et des supérieurs. En Angleterre, cette confiance existe, et les sociétés coopératives sont florissantes. Je ne comprends pas, en tout cas, qu'on me fasse un reproche d'avoir fait des essais que Sa Majesté a payés sur sa propre cassette. »

chaque industrie. L'état intervient ensuite pour donner à ces règlemens force obligatoire, comme au moyen âge. L'état a pour mission de garantir les droits de chacun. Il protège la propriété foncière. Par les bureaux d'hypothèques, il donne pleine sécurité aux créanciers. Par les tribunaux de commerce, il permet de trancher rapidement tous les litiges commerciaux. De même il doit protection à la propriété de l'ouvrier, qui consiste dans son travail. Il faut qu'il défende la force et le temps du travailleur (*Arbeitkraft und Arbeitzeit*) contre les iniquités de « la loi d'airain, » qui, après avoir usé et abusé de ses muscles, l'abandonne, quand il est vieux et usé, sur le grabat de la misère.

La durée de la journée de travail doit être réglée par l'état, et tout travail interdit le dimanche. L'homme n'est pas une machine. Il est l'image de Dieu, qu'il doit apprendre à connaître et à servir. Donc il lui faut quelques heures de loisir. On en donne bien aux bêtes de somme. Le repos du dimanche est commandé par l'hygiène non moins que par la loi divine.

L'état doit fixer le taux des salaires. On objecte la liberté des contrats; mais elle ne peut pas aller jusqu'à porter atteinte aux moyens d'existence de l'ouvrier. La loi de l'offre et de la demande règle le prix des marchandises, c'est vrai; mais l'aptitude au travail, l'*Arbeitkraft* de l'ouvrier, n'est par une marchandise : c'est sa vie même, c'est tout son être. Il faut ici une protection non moins efficace que celle qu'on accorde au rentier, qui touche régulièrement son trimestre. Le maître dit : L'ouvrage ne va pas, pour vendre, je dois baisser mes prix, donc je réduis le salaire; et il en offre un qui n'est pas suffisant pour vivre. Que peut faire l'ouvrier isolé? Mourir de faim ou demander l'aumône. Ces extrémités révoltent les sentimens de justice et d'humanité. L'état doit y mettre un terme. — Le chanoine trouve ici des accens dignes des pères de l'église; mais il néglige de dire comment l'état peut forcer le fabricant à payer un salaire qui le met en perte et comment il lui ouvrira des débouchés quand ses produits encombrent ses magasins? Le seul moyen est de forcer les consommateurs à acheter à un prix rémunérateur. Et si les consommateurs sont aussi gênés que les fabricans? Il reste à dire alors que c'est la faute de la société.

Il faut, d'après M. Moufang, qu'une loi interdise le travail des femmes et des enfans. On croit qu'il augmente les ressources des familles; les ouvriers eux-mêmes se l'imaginent. C'est une erreur. Un certain nombre d'heures de travail est indispensable pour un certain produit. Si elles ne sont pas exécutées par des femmes et par des enfans, elles le seront par des hommes, et le salaire qu'elles exigent sera plus élevé et se partagera également entre les ouvriers. D'après la loi de nature, que consacre le christianisme, l'homme

doit gagner par son travail le pain quotidien de sa famille, et la femme soigner le ménage et élever les enfans. Envoyer la jeune fille et la femme dans le milieu immoral de la fabrique, c'est détruire la famille chrétienne. L'ensemble de ces mesures constituerait le droit ouvrier comme il y a le droit commercial, le droit maritime, le droit civil. Il règlerait les relations des apprentis avec les maîtres et des industriels avec les ouvriers. L'anarchie actuelle cesserait. L'ordre serait rétabli, non identique à celui qui existait jadis, mais fondé sur les mêmes principes. Faut-il s'étonner, ajoute l'orateur, que les exigences du peuple soient parfois peu raisonnables et les accusations souvent trop violentes? Cela vient de ce qu'on ne fait rien pour lui.

2° Comme Lassalle, le chanoine Moufang demande que l'état fasse des avances aux sociétés ouvrières. Quand de riches capitalistes établissent un chemin de fer, l'état leur accorde des garanties d'intérêt ou des subsides. Pourquoi refuse-t-il les mêmes avantages aux ouvriers? Ils y ont plus de droit puisque pour eux il s'agit non de s'enrichir, mais de vivre. « Je ne suis pas partisan des ateliers de M. Louis Blanc, dit M. Moufang, mais, quand une solide association ouvrière a besoin d'aide, je ne vois pas pourquoi l'état la lui refuserait. Ce qui est équitable pour les uns l'est aussi pour les autres. » Le chanoine de la cathédrale de Mayence néglige de dire en quoi ses associations diffèrent de celles de M. Louis Blanc. C'est probablement en ce que les siennes seraient fondées sur la base des principes catholiques, *ad majorem Dei gloriam*. 3° L'état doit aussi diminuer les charges fiscales et militaires qui pèsent si lourdement sur l'ouvrier. Le rentier qui a des millions en portefeuille ne paie presque rien, tandis que le travailleur, qui n'a que son maigre salaire, le voit encore réduit par les impôts directs et indirects, sans compter ses plus belles années prises par le service à l'armée. La justice distributive réclame ici des réformes radicales. Le militarisme est le fléau de l'Allemagne. 4° Enfin l'état doit mettre des limites à la tyrannie du capital. Je n'attaque ni la richesse ni les riches, dit M. le chanoine, car, selon l'Écriture sainte, la richesse et la pauvreté viennent de Dieu, mais ce que je condamne, c'est la façon dont s'enrichissent aujourd'hui les millionnaires et les « milliardaires. » D'où viennent ces millions si rapidement acquis sans travail? Ils sont prélevés sur le produit des sueurs de la classe laborieuse, qui doit payer les revenus de ces immenses fortunes que créent des jeux de bourse ou des entreprises véreuses. En parlant ainsi, M. Moufang est évidemment inspiré et aigri par les souvenirs des *Schwindeljahre*, des années de folle spéculation qui ont suivi 1871; mais ici encore il eût été bon de ne pas se borner à d'éloquentes tirades contre « la tyrannie du capital; » il eût été utile d'indiquer les moyens de mettre un terme à ses iniquités.

Tel est le programme des réformes que M. le chanoine de Mayence réclame de l'état. Il ne diffère guère de celui formulé par les socialistes, sauf que M. Moufang invoque plus souvent les saintes Écritures. Il se peut qu'il réponde à l'idéal chrétien; mais que faire si les sociétés coopératives mangent le capital avancé et si les associés en viennent aux mains? Que faire encore, si les corporations ouvrières adoptent des règlemens inexécutables, et, si les fabricans cessent de produire, quand ils ne pourront faire face au salaire imposé? Le chanoine réformateur ne s'occupe pas de ces détails.

Un journal fondé sous l'inspiration de M. Moufang, *die Christlich-sociale Blätter*, a développé ce programme plus exclusivement sur le terrain économique. Comme les socialistes, il attaque avec véhémence l'économie politique anglaise de Manchester, le *Manchesterthum*. Il faut en finir, dit le journal catholique, avec ces théories économiques qui exercent une si désolante influence sur la vie publique et privée de notre époque. Elles placent le travail, ce facteur principal de toute civilisation, sur la même ligne que les forces physiques. Pour elles, ce n'est qu'une manifestation des puissances inhérentes à la matière, comme l'attraction ou la gravité des corps. Elles parlent des lois qui régissent la production et la répartition de la richesse comme de ces lois nécessaires qui déterminent l'enchaînement des phénomènes de la nature. Il en résulte qu'il est impossible d'appliquer la notion de justice et de droit aux relations du capital et du travail. Ces relations sont réglées par la loi fatale de l'offre et de la demande qu'on voudrait en vain modifier. A quoi bon invoquer un prétendu droit qui serait absolument inapplicable? Le travail est une marchandise dont le prix se fixe, comme celui de toutes les autres denrées, par le libre débat des deux parties. Christianisme ou catholicisme n'ont rien à faire ici pas plus que quand il s'agit de physique ou d'astronomie. Voilà comment l'économisme libéral arrive à dénier tout droit aux ouvriers. — La feuille chrétienne-socialiste accuse encore les économistes d'avoir complètement méconnu le principe de la propriété en la faisant dériver du travail. La propriété, prétend-elle, est un principe (*Moment*) qui n'est subordonné au travail ni dans son origine, ni dans son importance. Le libéralisme a donc faussé toutes les bases d'une vraie civilisation, le travail, la propriété, la liberté, le droit, la justice. L'influence de cette pernicieuse doctrine doit être brisée, anéantie. Elle mène à la révolution. La première chose à faire, c'est de rétablir les corporations, de réglementer l'industrie et de fixer le salaire par la loi, en créant une magistrature particulière pour appliquer les articles du code ouvrier (*Arbeitsrecht*.)

On comprend le succès que devaient obtenir de semblables doctrines auprès de cette partie de la classe laborieuse qui n'était

pas encore complètement acquise au mouvement antireligieux et athée prêché par les agitateurs démocrates. C'étaient tout simplement les idées de Marx et de Lassalle, mais revêtues d'un léger vernis catholique et rattachées, par quelques citations, aux enseignemens des pères de l'église. En attaquant le libéralisme, l'économie politique et l'industrie, les ultramontains, déguisés en socialistes ou sincèrement devenus tels, obtinrent l'adhésion de deux classes très nombreuses que les démocrates socialistes n'avaient pu atteindre. D'abord les propriétaires ruraux et surtout la petite noblesse des campagnes, les hobereaux, qui ne participaient nullement à l'enrichissement des grandes villes et qui voyaient avec une jalousie haineuse l'influence et l'argent passer aux mains des grands fabricans, des banquiers, des actionnaires et des fondateurs de sociétés anonymes, de ces spéculateurs de bourse qui dans l'Allemagne « industrialisée » tenaient désormais le haut du pavé. Ce parti des « ruraux » goûtait fort la dénonciation des abus du capital, et il s'imbibait ainsi d'un socialisme réactionnaire et féodal. Contre l'industrialisme, Marx, suivant eux, n'avait rien écrit de trop violent. C'était le parti des *agrariens*. Bien entendu ils ne rêvaient nullement une loi agraire, si ce n'est appliquée aux capitaux de la bourse et des juifs qu'ils exécraient particulièrement. La seconde couche d'adhérens que rencontrèrent les *christlich-socialen* ultramontains, ce furent les paysans catholiques. Les chefs du *Kulturkampf*, qui persécutaient leurs prêtres et leurs croyances, étaient des libéraux et des économistes. On leur plaisait donc en attaquant le libéralisme et l'économie politique. Ils trouvaient les impôts et le service militaire écrasans, et M. le chanoine Moufang inscrivait dans son programme qu'il fallait les réduire et de beaucoup. Quant à « la loi d'airain » et à Ricardo, je suppose qu'ils en croyaient leur évêque sur parole.

Nous allons montrer maintenant que les paroles de MM. Moufang et von Ketteler ne sont pas tombées sur un rocher stérile, mais que, comme la semence de sénevé jetée en bonne terre, elles ont produit en peu de temps un arbre immense, dont les rameaux sans nombre se chargent des fruits les plus divers. Nous suivrons principalement les indications recueillies avec une extrême diligence dans le livre si rempli de faits de M. Rudolph Meyer, *der Emancipationskampf des Vierten Standes* (*la Lutte pour l'émancipation du quatrième état*). La première réunion des associations socialistes ultramontaines, ou, comme elles s'intitulaient elles-mêmes, « chrétiennes-sociales » (*christlich-sociale*) eut lieu à Crefeld, en juin 1868. Trois sociétés seulement se trouvaient représentées. Elles adoptèrent comme organe le journal rédigé avec beaucoup d'habileté par le recteur Schings, d'Aix-la-Chapelle, *die Christlich-*

socialen Blätter. L'année suivante, le nombre de ces associations avait déjà considérablement augmenté. Dans l'assemblée générale qui eut lieu le 9 septembre 1869, on décida de constituer une section permanente, avec la mission de provoquer la formation de sociétés « chrétiennes-sociales » ayant pour but « le relèvement moral et économique de la classe ouvrière. » Cette section était formée du vicaire Gronheid, de Munster, du professeur Schulze, de Paderborn, et du baron von Schorlemer-Alst, un des chefs les plus écoutés du centre, c'est-à-dire du parti ultramontain du parlement allemand. Cette commission permanente, dans son premier manifeste, se plaça sous le patronage de la conférence des évêques d'Allemagne qui s'était réunie à Fulda pendant ce même mois de septembre et qui s'y était spécialement occupée de la question sociale.

Voici comment le rapport présenté par un des évêques, à la conférence de Fulda, définit l'attitude à prendre par le clergé dans cette question. Sans doute, y est-il dit, le clergé ne peut s'occuper directement, et en raison de ses fonctions, de la création d'associations ouvrières; « mais le devoir de l'église est d'éveiller dans le corps ecclésiastique l'intérêt pour la classe laborieuse. Trop souvent il ne s'en occupe pas, parce qu'il ignore l'imminence et la gravité du danger qui résultent des souffrances sociales; il n'apprécie pas toute l'importance de la question sociale et il n'en voit pas bien les remèdes. Dans l'instruction que l'on donne aux membres du clergé en philosophie et concernant leur mission pastorale, il ne faut pas négliger plus longtemps la question ouvrière. Il est très désirable que certains ecclésiastiques s'adonnent spécialement à l'étude de l'économie politique. Il conviendrait de leur donner des bourses de voyage afin qu'ils pussent étudier sur place les besoins des ouvriers et les moyens d'y pourvoir. Ils devraient surtout, à ce point de vue, visiter la France, où, paraît-il, la portée du « moment » religieux et moral est comprise plus qu'ailleurs. » Certains économistes affirment qu'il n'y a point de question sociale. — Les évêques tiennent un autre langage. Certainement il y en a une, disent-ils, et très grave; nos prêtres doivent l'étudier et en faire un moyen d'étendre l'influence de leur ministère. Faut-il demander qui des évêques ou des économistes exercera le plus d'action sur le peuple?..

Les *Christlich-soziale Blätter* ne tardèrent pas à publier les principes qui devaient présider à l'organisation des associations sociales-catholiques. A plusieurs égards, ces statuts méritent de fixer l'attention. Aucun membre de ces associations ne peut faire partie en même temps d'une société démocrate-socialiste; toute association chrétienne-sociale doit s'attacher intimement à l'église : *extra ecclesiam nulla salus*. Elles doivent se placer sous le patronage de saint Joseph, et l'anniversaire de leur fondation doit être célébré par des

fêtes religieuses. Il ne faut pas mettre à leur tête des prêtres, mais des personnes sûres qui aient toute la confiance du clergé. On peut nommer membres d'honneur des gens riches et même des chefs d'industrie, mais on ne peut les admettre dans les conseils d'administration. Il faut surtout éviter de paraître se mettre à la remorque du capital (*im Schlepptau des Kapitals*). Il ne faut point rejeter d'une manière absolue la coalition et la grève; ce serait perdre toute influence sur les ouvriers. D'ailleurs, dans l'état actuel de l'industrie, c'est leur seul moyen de se défendre et de faire valoir leurs droits. Il ne faut point s'occuper de politique, à moins qu'il ne s'agisse des intérêts de l'église. Dans ce cas, il faut se jeter dans la lutte avec toutes ses forces. Il convient d'organiser des réunions le dimanche, afin d'y discuter tout ce qui concerne la question sociale. Les associations de compagnons, les associations d'ouvriers de fabrique et les associations de paysans sont les trois branches de la grande confédération sociale; il est nécessaire d'établir entre elles une alliance étroite. — On voit quelle perspective grandiose s'ouvre ici. Il ne s'agit de rien moins que d'unir dans une fédération générale, soumise à l'église, les forces vives du peuple des ateliers et des campagnes de toute l'Allemagne. C'est plus qu'un état dans l'état; c'est la société elle-même, embrigadée et disciplinée par des ecclésiastiques qui auraient étudié à la fois la théologie et l'économie politique.

La commission centrale posait avec beaucoup de sagesse la limite d'action de chaque groupe. Autonomie locale, mais unité d'action au profit de l'église, tel est le principe. Il ne faut pas, disait la commission, qu'une de nos associations s'imagine apporter la solution toute prête de la question la plus difficile de celles qui occupent le monde contemporain, et prétende imposer comme une revélation messianique telle organisation qu'elle aura jugée la meilleure. Chaque association chrétienne-sociale doit se mouvoir librement sur le terrain qu'elle s'est choisi. C'est à elle à tenir compte des besoins de ses membres et des nécessités locales. Vouloir imposer à toutes les mêmes réglemens, c'est fermer la porte à l'avenir et couper les racines de tout développement original. Ce n'est pas d'elles que peuvent sortir les organes dont l'église se servira pour résoudre définitivement les difficultés que doit rencontrer l'organisation d'une société meilleure et vraiment chrétienne. Quand l'heure sera venue, le chef de la catholicité évoquera les ministres entre les mains desquels on pourra remettre ce soin en toute confiance. Ces espérances mystiques plaisent au peuple. C'est d'ailleurs une grande idée, qui certes ne peut nuire à l'influence du clergé, que de confier au pape la réforme économique. Le saint-père se présente ici comme un nouveau messie qui réalisera les promesses du millé-

nium en précipitant dans l'abîme Ricardo, Malthus, « la loi d'airain, » M. Bamberger et tout le *Manchesterthum* libéral.

Le parti catholique-social parvint à se faire d'un coup un nombre considérable d'adhérens en adoptant les *Kolping's catholische Gesellenvereine*. En 1847, un artisan instruit et pieux nommé Kolping eut l'idée de réunir les compagnons en associations, qui avaient pour but de cultiver en eux le sentiment moral et religieux et de défendre leurs intérêts. Par l'apostolat du « père (*Vater*) Kolping, » comme on l'appelait, il s'en établit de tous les côtés. En 1872, lorsque les *Christlich-socialen* les adoptèrent, elles comptaient plus de soixante-dix mille membres. Dès associations de paysans (*Bauernvereine*) ne tardèrent pas à se former dans les pays les plus catholiques, en Bavière et en Westphalie. Elles avaient pour but de défendre les droits des campagnards et d'obtenir une réduction des impôts grevant la terre et du service militaire. Dans les résolutions de la réunion générale des associations de paysans de Bavière tenue à Deggendorf en octobre 1871, je trouve le passage suivant : « Nous détestons de toute notre âme le militarisme qui se considère comme la chose principale à laquelle il faut tout sacrifier; il absorbe les forces vives du travail, même quand elles sont indispensables à la production, comme en temps de moisson. Et cependant l'armée existe pour la nation et non la nation pour l'armée, de même que le gouvernement pour le peuple et non le peuple pour le gouvernement. »

Dans la réunion générale des associations chrétiennes-sociales tenue à Essen, le 29 juin 1870, un des délégués, M. Witte, énumérait ainsi les forces dont elles disposaient : « Quinze mille paysans catholiques se sont déjà fédérés en Bavière. Quinze mille fermes, c'est déjà une base d'opération solide pour nous emparer des campagnes. Bientôt nous en aurons autant et plus encore en Westphalie et dans le pays rhénan. Cent mille maîtres-ouvriers se rangent sous notre drapeau et quatre-vingt mille braves compagnons des *Kolpingsvereine* nous tendent la main. Nos sociétés compteront bientôt leurs membres par centaines de mille. C'est là une armée respectable, et ce n'est que le commencement. Trente mille prêtres allemands vont mettre la main à l'œuvre. J'entrevois un brillant avenir. » Toute cette armée dont parle l'orateur était lancée au scrutin par le clergé, et aux élections du suffrage universel pour le parlement impérial en 1870 elle obtint plus d'un succès. Ainsi à Elberfeld elle battit les démocrates-socialistes, qui étaient là sur leur terrain. En 1871, un rescrit ministériel prononça la dissolution des associations de paysans de la Westphalie, comme constituant des sociétés politiques interdites par la loi. Elles se reconstituèrent bientôt sous le nom de *Union des paysans westphaliens* (*Westfälische Bauernverein*),

et, sous la présidence de ce membre du centre ultramontain que nous avons déjà nommé, le baron von Schorlemer-Alst, le nombre des membres s'accrut rapidement. C'était la guerre déclarée aux lois de mai et au gouvernement du chancelier.

L'évêque de Mayence n'abandonnait pas son œuvre. Il poussait son clergé à s'occuper sans relâche de la question sociale. En 1871, il envoya une circulaire à tous les prêtres de son diocèse pour leur prescrire de dresser une statistique exacte du nombre et de la situation des ouvriers de leur paroisse. Dans l'assemblée générale des catholiques allemands qui se tint à Mayence en septembre 1871 sous l'inspiration de Mgr von Ketteler, on s'occupa longuement de la question ouvrière. Voici quelques-unes des résolutions prises à ce sujet. Il est nécessaire, au moyen d'une commission d'enquête composée d'ouvriers et de ceux qui les emploient, d'établir quelle est la condition morale et matérielle, afin que la législature puisse éditer un code du travail (*Arbeitsrecht*). La propriété foncière, l'industrie, le commerce, jouissent d'une protection juridique, et le droit du travail n'est pas reconnu, quoique les travailleurs forment 90 pour 100 de la population. L'assemblée recommande de nouveau instamment l'établissement d'associations chrétiennes-sociales pour les maîtres-ouvriers, pour les ouvriers de fabrique, pour les jeunes gens, pour les femmes et pour les jeunes filles, et elle rappelle aux classes aisées que c'est leur strict devoir de venir largement en aide à ces institutions. L'assemblée déplore la situation des habitations ouvrières qui sont un scandale pour un pays chrétien, et elle insiste vivement pour qu'il se forme des sociétés de construction qui bâtissent des maisons saines et à bon marché. La proposition de blâmer les grèves fut rejetée à une grande majorité.

Ce qui précède suffit pour montrer l'esprit qui inspire le mouvement catholique-socialiste. L'œuvre commencée par Mgr von Ketteler a pris une extension considérable dans ces dernières années. Le clergé s'y est dévoué partout avec ardeur, parce que c'était un moyen de gagner des adhérens, dans les luttes du *Kulturkampf*, au profit de l'église et contre le gouvernement. Parmi ceux qui marchent au premier rang, on cite maintenant le recteur Schings et le vicaire Kronenberg, d'Aix-la-Chapelle, le vicaire Laaf, d'Essen, et le *Domcapitular* E. Klein, de Paderborn. Leurs efforts tendent à amener un rapprochement de plus en plus étroit avec les démocrates-socialistes. Pour marcher au scrutin les deux partis s'entendent; mais dès qu'il s'agit d'organiser des sociétés, la lutte éclate. Ainsi au mois de février dernier avait lieu à Essen une réunion générale des délégués des associations d'ouvriers mineurs. Il s'agissait de fonder une vaste fédération qui aurait réuni les mineurs de toute l'Allemagne. Un combat oratoire des plus vifs ne tarda pas à s'engager

entre le vicaire Laaf et l'agitateur socialiste M. Hasselmann, dont la parole ardente et l'esprit incisif ont toujours le plus grand succès dans les *meetings* d'ouvriers. — Depuis que vous avez pris pour mot d'ordre à Berlin : Destruction du christianisme, dit le vicaire Laaf, nous ne pouvons plus nous entendre. — M. Hasselmann répondit en invoquant l'exemple de Mgr von Ketteler, qui s'était montré très favorable à l'association des ouvriers en cigares fondée par le démocrate-socialiste Fritsche (1).

Le lendemain le journal de M. Hasselmann, *die Volkstimme*, déclara que les braves mineurs avaient éventé les manœuvres des intrigans en robe noire et qu'ils ne voulaient pas de la « capelanocratie. » De leur côté les journaux catholiques-socialistes de la province, la *Tremonia* de Dortmund, les *Essener Blätter*, l'*Essener Volkszeitung*, le *Rheinisch-Westfälischer Volksfreund*, firent feu de toutes pièces sur les socialistes-démocrates. On se disputait l'appoint électoral des ouvriers de ce district où les charbonnages et les usines métallurgiques en emploient un nombre considérable. « Ouvriers mineurs, ne suivez pas le drapeau des démocrates, répétaient en chœur les *christlich-sozialen*, il vous conduira à votre perte. Rangez-vous tous sous la bannière de la croix. Là est le salut. » Nous avons esquissé la physionomie de ce débat, parce qu'il peint la situation. Une entente réelle est impossible entre les démocrates-socialistes qui prêchent l'athéisme pour renverser la royauté, l'église et toute autorité établie, et les socialistes ultramontains qui veulent fortifier l'autorité pour la remettre aux mains des évêques et du pape ; mais les deux partis flattent les ouvriers, énumèrent et grossissent leurs griefs, proposent des remèdes à leurs maux et en rendent responsable la bourgeoisie libérale « qui exploite le peuple sans cœur ni merci. » Ils se rencontrent ainsi dans l'opposition et votent l'un pour l'autre.

Le chiffre des associations créées sous l'influence du socialisme catholique est vraiment innombrable, sans compter, bien entendu, les couvens, qui en sont le type idéal. M. Rudolph Meyer s'est donné beaucoup de peine, non pour arriver à en faire une statistique complète, mais seulement pour en énumérer les différentes espèces, et il avoue qu'il lui a été impossible d'en dresser une liste exacte. Cependant sa classification est déjà très étendue. Voici les institutions que nous y voyons figurer. — Associations catholiques des com-

(1) M. Fritsche est actuellement député. C'est sur son témoignage que M. Bebel s'est appuyé dans le récent débat au parlement allemand pour parler des avances que M. de Bismarck aurait faites au parti socialiste. « Je n'ai pas l'honneur de connaître M. Fritsche, répondit le chancelier. — Mais c'est un député, » cria-t-on, et toute l'assemblée de rire aux éclats. « Si c'est un député, reprend M. de Bismarck, il n'a pas pu dire ce qui n'est pas vrai, et je l'adjure de prouver qu'il a eu des rapports avec moi. »

pagnons (*Katholische Gesellenverein*) du modèle Kolping. Elles comptent plus de quatre-vingt mille membres, et existent dans presque toutes les villes catholiques. Des réunions ont lieu le dimanche; elles ont pour but l'édification et la culture intellectuelle et morale. Elles ont parfois des caisses d'épargne: à Berlin, elles ont fondé une académie pour former le goût dans les applications de l'art à l'industrie. — Associations catholiques d'apprentis. Elles se rattachent à celles des compagnons. Elles ont ordinairement des écoles du dimanche. Celle de Cologne, par exemple, compte plus de six cents élèves. — Associations catholiques de maîtres-ouvriers, On engage ceux-ci, pour maintenir la bonne entente, à communier en commun au moins une fois par mois. — Associations catholiques de jeunes ouvriers de fabrique sous l'invocation de saint Paul. — Associations catholiques d'ouvriers mineurs. Elles sont très nombreuses dans le bassin houiller de la Roer. Elles possèdent généralement une caisse de secours mutuels. Des réunions ont lieu pour discuter leurs intérêts. Le but est la culture des sentiments religieux et sociaux. — Associations de paysans. Elles se divisent en deux groupes principaux, celui de la Bavière, qui a pour organe le journal *die Bauernzeitung*, et celui de Westphalie, dont le journal est intitulé *der Westfalische Bauer*. Le groupe bavarois doit compter vingt mille membres. Dans la dernière réunion du groupe westphalien, tenue cet été sous la présidence de M. von Schorlemmer-Alst, avec les deux mille adhérens de cette année, on arrivait au total de douze mille. — Associations chrétiennes-sociales. Elles reçoivent des membres de toutes les classes, parce que leur but est simplement de discuter la question sociale et de propager le mouvement. Elles sont répandues partout, et le nombre des membres est très considérable. — Associations catholiques de secours aux ouvriers. Elles leur font des avances sans intérêt. — Associations catholiques pour les servantes et les ouvrières. — Associations catholiques d'épargne et de crédit sous l'invocation de saint Joseph ou de saint Boniface, copies de celles de M. Schulze-Deitsch. — Associations ouvrières de production. Peu nombreuses. — Associations pour répandre des écrits sur la question sociale au point de vue catholique. — Sociétés de construction. — Associations catholiques pour femmes et filles d'ouvriers... Tout ce mouvement est représenté par un grand nombre de journaux. Les deux meilleurs et les plus influens sont pour l'Allemagne catholique du nord les *Christlich-soziale Blätter*, qui paraissent à Aix-la-Chapelle sous la direction du recteur Schings, et pour l'Allemagne du sud l'*Arbeiterfreund*, qui parait à Munich sous la direction de M. Schimpf.

On voudra bien nous pardonner d'être entré dans des détails parfois minutieux. Il le fallait pour montrer la puissance du parti catho-

lique socialiste. Ce parti, dont la force au parlement impérial augmente à chaque élection, est devenu un des principaux facteurs de la politique allemande, dont les contre-coups se font sentir dans toute l'Europe. On comprendra mieux pourquoi, si M. de Bismarck n'a pas été à Canossa, il a cependant permis au nonce du pape de venir à Kissingen. L'alliance du socialisme démocratique et du socialisme catholique est évidemment le principal danger qui menace toute l'œuvre du grand chancelier. Ces deux nuances, travaillant chacune de leur côté, ennemies quand elles se disputent des cohortes ouvrières, mais alliées pour les conduire au scrutin, gagnent toutes deux rapidement du terrain. Avec les démocrates, on ne peut songer à s'entendre : l'hostilité est absolue; mais avec les catholiques un accord n'est pas impossible, moyennant certaines concessions de part et d'autre. Comme vient de le dire si justement M. de Bismarck, en politique c'est toujours le *do ut des* qui se cache au fond de toute transaction; seulement la politique de Rome n'a jamais manqué d'exiger beaucoup et de céder très peu, et M. de Bismarck n'est pas habitué à traiter sur ce pied-là. Il en résulte que l'entente n'a pu s'établir, et que la loi contre le socialisme a passé, malgré démocrates et catholiques, avec l'appui des libéraux, détestés également par tous.

Il est difficile d'émettre un jugement impartial sur le mouvement si extraordinaire que nous avons essayé de faire connaître. Il serait, je crois, injuste de prétendre que la commisération pour le sort des ouvriers et les idées socialistes qu'exprime le clergé ne sont qu'une comédie pour arriver au pouvoir. Un prêtre charitable doit être sincèrement touché des maux qui atteignent la classe laborieuse au sein des grandes agglomérations industrielles. S'il a lu les pères de l'église, il constatera avec indignation combien peu leurs préceptes servent de règle aux actions de la vie moderne. Avec l'idéal de la charité évangélique dans le cœur, que peut-il dire de ce monde économique où règne la dure loi de la concurrence, qui n'est autre que la lutte animale pour l'existence? Dans la chaire, le bon pasteur doit nous dire : « Traite ton frère comme toi-même. » Mais l'industriel lui répond : « Si je ne réduis pas les frais de production et le salaire au minimum, je ne vendrai ni à l'étranger ni chez moi, et nous perdrons tous notre gagne-pain. » — J'admets donc que Mgr von Ketteler a été touché de la grâce socialiste en lisant Lassalle, comme M. de Bismarck l'a été en l'écoutant. Mais cependant, quand on voit la masse profonde de ces innombrables associations dirigée et chauffée en vue du scrutin, et le clergé s'allier sans hésitation à ces démocrates qui ont prononcé contre le christianisme le serment d'Annibal, on cesse de croire que toute cette campagne si savamment menée n'ait d'autre inspi-

ration que l'amour du prochain et d'autre fin que de lui venir en aide. Évidemment le but suprême est le triomphe de l'église ; le reste n'est que moyen. Ce but est grand, et pour ceux qui sont persuadés que le bonheur des sociétés ici-bas et le salut des hommes dans l'autre vie y sont attachés, il est le plus grand de tous. On conçoit alors qu'on y sacrifie tout : nationalité, patrie, liberté, institutions politiques, prospérité économique, tous ces biens secondaires auxquels d'ordinaire on attache tant de prix.

L'Apocalypse nous parle d'une femme montée sur une bête couleur d'écarlate, et vêtue elle-même d'un vêtement de pourpre et d'écarlate. « Elle tenait à la main une coupe d'or pleine des abominations de son impureté ; sur son front un nom était écrit : *Mystère*. La grande Babylone, la mère des abominations de la terre. » — « Et la femme que tu as vue, dit l'Apocalypse, c'est la grande cité qui a son règne sur les rois de la terre. » Cette cité est évidemment Rome ; mais, d'après les interprétations protestantes, il s'agit de la Rome papale. Certains mystiques ajoutent aujourd'hui une explication nouvelle. La femme vêtue de pourpre, c'est la papauté qui, pour régner sur les peuples et sur les rois, adoptera le socialisme, et la bête écarlate sur laquelle la femme est montée, c'est la démocratie rouge, dont le pape se servira pour briser toutes les résistances. Il n'est pas nécessaire d'invoquer l'Apocalypse pour constater un fait : c'est que l'église ne renoncera pas sans une lutte suprême à la toute-puissance qu'elle a exercée jadis et qu'elle espère reconquérir. La bourgeoisie, fière de ses libertés, ne les abdiquera pas volontairement aux mains du clergé. C'est donc le peuple qu'il faut gagner, les travailleurs des champs et des ateliers. Et comment? En leur parlant de leurs maux et en leur promettant, comme le socialisme, d'y porter remède par une répartition plus équitable des biens de ce monde. Rien de plus facile pour l'église : elle n'a qu'à remonter aux traditions des premiers siècles. Est-ce que, même au moyen âge, les moines mendians, tout imbus d'idées communistes, n'entraînaient pas partout le peuple à leur suite? Il semble qu'on voie ainsi se préparer dans le monde entier une évolution nouvelle, l'alliance du catholicisme et du socialisme contre la bourgeoisie libérale, leur commune ennemie. Tant que le clergé espérera reconquérir le pouvoir, il s'en tiendra au principe d'autorité ; mais s'il doit se croire définitivement privé d'influence politique et menacé dans ses privilèges, il fera comme en Allemagne : il demandera des armes au socialisme. Puissance étrange que l'église qui, dans ses origines, est une démocratie égalitaire et même communiste, et qui aujourd'hui présente à Rome le type le plus complet de l'absolutisme théocratique !

ÉMILE DE LAVELLYE.

LA RENOMMÉE

C'était à Munich, par un beau jour du commencement de l'été; la vaste plaine ressemblait à un océan de verdure avec des fleurs en guise d'écume; les Alpes du Tyrol et du Vorarlberg se dessinaient distinctement dans le lointain sur le ciel chaud et limpide. Plus bas, le long des bords sinueux de la rivière, des bouquets de hêtres et de bouleaux se dressaient dans toute la gloire de leur jeune feuillage, la blancheur des grands nénufars ressortait sur le fond noir que leur opposait la vieille charpente des moulins. Dans les anciennes rues, si pittoresques, sous les poutres vermoulues de chaque pignon, des pots de basilic, des cordons de pois odorans, des touffes de giroflée fleurissaient partout, pourvu qu'il y eût au-dessus une bande, si étroite fût-elle, de ciel bleu, et dans le voisinage une main de femme attentive; tandis que par delà les tours et les clochers, par delà les cloches vibrantes de la *Domkirche* et le couronnement en forme de melon de la *Frauenkirche*, par delà toutes les coupoles, toutes les flèches, tous les minarets dont la cité abonde, les pigeons tourbillonnaient depuis l'aurore jusqu'au coucher du soleil, formant des nuées grises et bleues, noires et blanches, heureux comme seuls les oiseaux peuvent l'être, et comme ne peuvent l'être parmi les oiseaux que ces colombes privilégiées de Venise et de Munich, qui ont pour refuge et pour greniers d'abondance tous les toits, tous les foyers de la ville, avec le ciel entier pour empire.

Dans la ville neuve, vaste et triste, la chaleur et la poussière étaient intenses, les grandes places paraissaient vides et d'un éclat criard, les fresques prétentieuses plaquées sur les monumens faisaient tache, les portiques et les frises manquaient de tout ce qui compose le charme des frises et des portiques en Italie : l'ombre

profonde, l'atmosphère ardente, le sentiment de l'espace incommensurable et de la lumière éternelle, les figures demi-nues, gracieuses, aériennes, les grands toits avancés, le jaillissement des eaux, la brune silhouette d'une tresseuse de paille aux pieds nus passant dans la large zone ensoleillée, la vieille lampe de bronze au-dessus de la châsse peinte, la porte qui encadre un paysage éthéré aux horizons d'améthyste, aux avenues d'oliviers blancs d'argent, tout cela fait défaut aux malencontreuses copies de l'art italien, qui semblent dépaysées sous le ciel d'Allemagne et qui choquent par l'absence d'harmonie, par je ne sais quoi de discordant; mais l'ancien Munich possède encore son caractère sympathique et original. Les façades en bois, les panneaux sculptés, les pignons puissans, les enseignes d'or enluminées, les murailles brûlées au soleil, les églises grises, les forteresses avancées, les étalages de pelleterie et de jouets naïfs, rien ne manque au vieux Munich des *Minnesingers* et des maîtres-maçons, des étudians et des bourgeois: oui, c'est toujours le Munich de la *Schoefflertanz* et de la joyeuse foire du *Christchild*. Et le vieux Munich se tient à l'écart des innovations; ses jeunes filles portent encore sur la tête des mouchoirs de couleur et aux pieds de bruyantes galoches, ses étudians ressemblent encore à des vignettes de ballades, avec leurs longs cheveux sur les épaules et leur manteau gris crânement porté; quelque chose de l'odeur et de l'aspect du moyen âge flotte ici, ce quelque chose qu'on retrouve dans un rouleau jaune de parchemin qui a été longtemps oublié au fond d'un meuble en compagnie de feuilles de roses fanées et d'un portrait sans nom. Le Munich du roi-bâtisseur Louis est grand sans doute, mais il distille l'ennui grâce à ses montagnes de marbre et de granit, à ses arpens de toiles plus ou moins divines, à ses longues rues droites où l'on tombe de fatigue, à ses fresques où les nudités grelottent sous l'âpre vent des Alpes; la grâce en est absolument absente, comme elle est absente de cette lourde Bavière en bronze qui domine la plaine et dans le crâne de laquelle six hommes tiennent à l'aise, mais dont l'œil est sans regard, la bouche sans expression. On se détourne en bâillant du nouveau Munich, qui singe gauchement Athènes et Rome, mais on déplore en revanche que la pioche des démolisseurs se soit jamais attaquée au vieux Munich historique et romantique, humble et curieux à la fois. Comment un homme a-t-il pu avoir le cœur de détruire cette relique du passé pour mettre à la place des plâtres neufs? Errer dans l'ancien, dans le vrai Munich, — il n'en reste plus beaucoup, hélas! — vous procure le même plaisir que de lire une ballade en caractères primitifs sur Henri le Lion ou l'empereur Max; il a les recoins sombres, les arcs élancés,

les écussons bizarrement fouillés, les tours et les tourelles, l'harmonieuse irrégularité, toutes les séductions, en un mot, que possèdent les vieilles cités en général et les vieilles cités teutonnes en particulier; les jours de fête, quand le tumulte d'une foire, par exemple, anime les rues ou que la procession du *Corpus Christi* met en mouvement sur le pavé de bois, couvert d'une jonchée de fleurs, le roi, la cour et l'église, les corporations, le sénat et la magistrature, il est facile d'oublier l'ère présente et de remonter à cette époque lointaine qui a valu son nom à la ville, à l'époque où les moines étudiaient silencieusement dans leur cellule, tandis que retentissait alentour le choc des glaives, l'écho incessant des batailles.

C'était donc le jour du *Corpus Christi* à Munich, et la nouvelle ville comme l'ancienne s'était parée de guirlandes, de draperies, de bannières sur le passage de la grande procession partie de l'église; l'archevêque avait béni la foule, le roi avait découvert sa noble tête devant le soleil et le Saint-Esprit; tout était fini pour cette année-là, et le peuple se réjouissait, sachant bien que Dieu était désormais avec lui et avec la ville, le peuple des anciens quartiers surtout, qui professe un amour particulier pour de telles cérémonies. Ce peuple-là se compose de familles honnêtes et pieuses, qui travaillent ferme et qui vivent bien, heureuses et gaies du reste, d'une gaîté tranquille; leurs ancêtres étaient ainsi au temps où Gustave-Adolphe comparait Munich à une selle d'or sur un cheval maigre.

Les plaines stériles qui figuraient le cheval maigre en question ne produisent guère que du foin, et cependant cette verdure leur prête une apparence de richesse; le dimanche et les jours fériés, tous les ouvriers en masse, hommes, femmes et enfans, y vont passer leurs loisirs sous les cerisiers qui abritent les petites guinguettes badigeonnées en blanc et en bleu, le long de la rivière, car on a vite fait d'atteindre les eaux rapides de l'Isar, non plus rouges de sang comme au lendemain de Hohenlinden, mais toujours tumultueuses; les laveuses y trempent leurs bras nus, les chiens y barbotent aux places où le courant est rompu soit par une digue, soit par l'exubérante croissance des roseaux, l'herbe pousse haute et drue sous les pas des étudians et des fillettes qui la foulent amoureusement, tandis que les lambeaux d'un air tantôt joyeux, tantôt mélancolique, selon l'humeur du musicien qui gratte la guitare, s'envolent sur l'aile du vent. La Bavière en cette saison est toute fraîcheur et toute gaîté. Nuit et jour des charrettes chargées de joyeux excursionnistes roulent parmi les aunes pour rejoindre un bal champêtre ou la résidence d'été d'une famille amie. Quiconque a un

kreutzer à dépenser se donne le luxe d'un verre de bière et d'une bouffée d'air pur; les vieux fument une pipe de porcelaine peinte dans leur taverne favorite, tandis que les jeunes errent deux par deux sous les ombrages.

Ce jour-là surtout il en était ainsi. Ne pas célébrer par quelque réjouissance une si grande fête eût été trop étrange vraiment! Il eût fallu pour cela être seul au monde, et seul au monde, hélas! était en effet Christian Winter. Assis à la fenêtre de son grenier, il regardait d'en haut le joyeux tumulte de la foule, aussi éloigné d'elle qu'il avait été toute sa vie éloigné du bonheur, et il pensait aux jours d'une jeunesse lointaine, la sienne. Son misérable logis, dans un faubourg de la ville, au-delà de l'Isarthor, faisait partie de l'attique d'une haute maison de bois où les familles pauvres s'entassaient nombreuses comme des corneilles dans un vieux mur. Derrière la maison il y avait un jardin, si l'on peut nommer ainsi un enchevêtrement de mauvaises herbes d'où sortaient deux pommiers caducs qui depuis longtemps ne portaient plus de fruits et deux marronniers d'Inde. Devant la porte d'entrée passait la route avec sa bordure d'arbres verdoyans, et de l'autre côté de la route se précipitait la rivière toujours turbulente et d'un gris vert comme celui de la mer.

Christian Winter, appuyé à sa fenêtre, regardait donc les gens de la ville courir à leurs plaisirs; il avait faim et n'en voulait point convenir. Son habit montrait la corde. N'importe, c'était encore un beau vieillard; ses cheveux blancs comme la neige encadraient des traits fins et nobles que revêtait une teinte uniformément brune. L'âge et la faiblesse avaient courbé sa haute taille, et il était maigre au point que l'on pouvait voir à travers les tissus appauvris de sa main quand il la dressait contre le soleil; mais tel qu'il était, Christian Winter aurait encore pu gagner sa vie peut-être s'il eût posé dans les ateliers pour Bélisaire mendiant, le roi Lear dans la tempête ou Calas à l'échafaud. L'orgueil l'éloignait du métier de modèle, car il était peintre, quoique le monde n'eût jamais voulu lui accorder ce titre ni seulement entendre parler de lui. Pourquoi? Nul ne pourrait le dire; la renommée a ses caprices, elle accorde et refuse les faveurs dont elle dispose avec une bizarrerie qui semble se jouer des hommes: quelque accident, le manque d'occasions, une certaine défiance de soi-même, l'isolement, l'ignorance de ces moyens qui forcent le succès, l'une ou l'autre de ces choses ou toutes ces choses réunies peut-être, l'avaient laissé obscur et sans nom; pourtant il peignait toujours, et jamais dans ces longues années de misère il n'avait pu se contraindre à faire autre chose.

Christian Winter repassait donc sa vie en lui-même tout en regardant le gai torrent de la vie des autres se répandre à travers la campagne. Le destin l'avait condamné à voir toujours le flot des prospérités de ce monde rouler en le dépassant comme roulaient aujourd'hui le flot du populaire endimanché et celui de l'Isar côte à côte, bruyamment, sans trêve. Il pensait à sa jeunesse, à sa jeunesse ambitieuse, impatiente, pleine d'illusions, d'illusions si tenaces que le canon de Iéna ou de Wagram n'avait que bien peu réussi à les dissiper. Tout petit il avait connu l'indigence, n'étant que le fils d'un chaudronnier de Munich, le fils cadet d'une nombreuse famille, battu et maudit du matin au soir parce qu'il se repaissait de rêves creux tandis que les autres travaillaient de leurs bras; mais en dépit des coups et des reproches, il s'était toujours dit : — Je serai peintre. — Tandis que le sang ruisselait sur les champs de bataille, il avait tenu ses yeux levés vers le divin sourire de l'Art et n'avait vu que lui. Pour l'amour de l'Art, il était allé pieds nus jusqu'en Italie, et là il avait étudié, médité, lutté, si bien qu'après la fièvre d'un grand effort il était arrivé à cette paix sublime qu'on trouve dans le sentiment de sa force. Il avait cru en lui-même; c'est beaucoup, mais ce n'est pas tout. A mesure que fuyaient les années et que le monde des hommes s'obstinait à ne pas croire en lui, cette noble confiance était devenue pour Christian chose amère et douloureuse. Une ombre lui avait tenu constante compagnie; cette ombre c'était le guignon. La gloire est capricieuse souvent, mais le guignon en revanche se montre presque toujours fidèle : où il s'est une fois attaché, il se cramponne vigoureusement. Ses tableaux disparurent sous le manteau de toiles d'araignée qui les recouvrait, sans qu'il comprît pourquoi. Peut-être était-il trop fier; on ne permet pas à la pauvreté d'être fière, et puis nous l'avons dit, il n'eût pas su ramper jusqu'aux sommets sur ses genoux. Christian Winter venait d'atteindre sa soixante-quinzième année le jour du *Corpus Christi*. Il y avait longtemps, hélas! qu'il avait quitté la maison de son père avec un pain et quelques *groschen* dans sa besace, le visage tourné vers le midi et murmurant entre ses dents : — Je serai peintre! — Il y avait si longtemps... plus d'un demi-siècle, et cependant jamais depuis ce temps-là personne n'avait eu sur les lèvres le nom du peintre Christian Winter. Il avait mis tout son cœur dans ces œuvres sur lesquelles on ne voulait pas jeter les yeux, il avait travaillé de toutes ses forces, souffert le froid et la faim, il s'était passé de plaisirs et d'amour, il avait sacrifié ses nuits, ses jours, sa jeunesse, sa virilité à l'art, et pourtant le monde ne savait rien de lui. Son pain quotidien, il le gagnait en gravant des planches sur cuivre pour les marchands d'estampes; encore

ceux-ci ne lui donnaient-ils que peu de besogne, car aux derniers rangs il y avait encore des hommes plus jeunes, plus heureux qu'on lui préférait. Certaines façons froides et dures produites par l'adversité persistante et qui lui étaient particulières repoussaient la sympathie, disait-on. Winter ne s'en défendait pas... Quand souffle sans cesse le vent du nord, les glaciers peuvent-ils fondre?

Il existe une terrible eau-forte de François Chifflard représentant la grande barque de l'Art, un magnifique bateau de parade, avec les cadavres des noyés et les corps torturés de ceux qui se debattent encore, engloutis sous sa proue. Christian Winter avait compté parmi les victimes qui ne se hissent jamais à bord : il n'avait jamais non plus coulé au plus profond de l'eau, quoi qu'on eût fait pour l'y contraindre; il avait défendu son âme, mais il était las, terriblement las, et il commençait à comprendre que le nom de Christian Winter, qu'il s'était juré à lui-même autrefois de graver en lettres d'or sur les portes de sa ville natale, ne serait tracé que sur la tombe d'un pauvre, en admettant, hypothèse peu probable, que cette tombe portât un nom. Il ne s'apitoyait pas sur lui-même, il ne pleurait que les divines visions qui périraient avec lui, les choses adorables et sublimes qui avaient enchanté son imagination et que les hommes ne lui avaient pas permis de leur faire connaître.

Les éclats de rire, la musique retentissaient au-dessous de lui... il n'avait pas mangé ce jour-là, on ne lui avait pas donné de besogne depuis des semaines, et la dernière pièce de monnaie qu'il eût dans son tiroir était dépensée. Il est vrai qu'il s'était souvent privé de pain pour se procurer des couleurs, mais les œuvres accumulées depuis trente ans, qui donc se soucierait de les acheter? qui donc voudrait de ces chimères d'un inconnu? Il n'osait plus même les offrir; dédaigné, repoussé dans l'âge de la force, il avait à un trop haut point le sentiment de sa dignité pour crier du sein de la vieillesse et de la solitude : — On m'oublie et je meurs! — Oublié il l'était comme la feuille flétrie que foulent les pas presses de la multitude qui la confond avec la poussière. Et cependant tandis qu'il regardait d'en haut dans la rue, un fugitif sourire effleura tout à coup son visage sevère pour s'évanouir aussitôt comme s'évanouit un rayon de soleil sur le ciel d'hiver tout chargé de neige.

C'était le reflet d'un autre sourire, celui qui rayonnait sur un visage innocent de jeune fille levé vers lui. Elle passait au milieu des promeneurs, toute blanche et blonde, une touffe de roses au corsage, son amoureux à ses côtés. Lili était l'enfant de la maison, pauvre comme tous ses voisins, mais insouciante et gaie, la plus douce, la plus inoffensive créature que l'on pût voir, chantant tout le jour d'une voix de fauvette, soit qu'elle fût assise à son rouet, soit qu'elle vaquât aux soins du ménage, soit qu'elle courût dans l'herbe

fleurie du vieux jardin abandonné. Christian Winter en l'apercevant avait donc souri; sa vue l'avait ramené à un demi-siècle de là en présence d'une autre jeune fille qui jadis s'était promenée sur le gazon à son bras, le long de ces mêmes eaux grises descendues des glaciers, et qui depuis tant d'années, — tant d'années qu'il ne les comptait plus! — dormait sous la terre près du mur d'une vieille église.

Lili continuait de regarder le vieillard et de lui montrer ses dents de perle; elle avait peur de lui à l'ordinaire, mais ce jour-là elle était si contente que la joie lui prêtait un courage de lionne. Berthold était avec elle, son beau et brave Berthold, qui devait lui être fiancé s'il gagnait le prix et qui le gagnerait sûrement, ce fameux prix que proposait le roi à tous les jeunes artistes d'un certain ordre. Berthold Landsee en était encore à l'étude de son art, mais il promettait beaucoup, chacun s'accordait à le dire, même son oncle, qui était fabricant de vitraux, très renommé à Nuremberg; il y avait en lui l'étoffe d'un homme de talent, pensaient les connaisseurs, et le père de Lili avait décidé avec l'oncle de Berthold que si ce garçon sortait vainqueur du concours, il obtiendrait du même coup la main de sa bien-aimée. De sorte qu'en attendant, Berthold et Lili erraient dans les prés, tout en formant le projet d'entendre le soir ensemble *Siegfried*, comme c'est le devoir et la joie de tout Bavarois de race. Les deux jeunes gens étaient heureux à la façon des tourtereaux qui voltigaient au-dessus de leur tête, et Christian Winter, malgré les soixante-quinze ans qui courbaient sa tête blanche et les morsures de la faim qui lui rongeaient les entrailles, les contemplait sans amertume; il se disait seulement : — Pourquoi le printemps est-il si court et l'hiver si long?

Puis il se détourna de la fenêtre et s'assit pour rompre son jeûne au moyen d'une croûte de pain qu'il avait ramassée dans la rue, personne n'étant là pour la lui disputer, pas même un chien. Tout en mangeant, il se demandait pourquoi il était en vie, lui, tandis que tous les jours tant d'autres s'en allaient au cimetière, des petits enfans chargés de fleurs, et des fillettes, et de jeunes mères, et des hommes dans toute la force de l'âge que le monde sans doute eût tenu à garder. La lumière baissa peu à peu, le jour s'éteignit, la pâle rougeur du couchant se projeta sur les eaux; il faisait noir avant la nuit dans le grenier de Christian Winter. Celui-ci resta tranquillement assis à la même place, tandis que les ombres se refermaient autour de lui; il était demeuré dans l'ombre toute sa vie. Sa fin était proche apparemment; il n'y avait pas de raison pour qu'il rencontrât de nouveau un morceau de pain sous ses pas, il n'avait plus d'argent, il ne voulait point d'aumône. Était-ce sa faute s'il se trouvait réduit à cette extrémité? Winter était humble

devant Dieu et devant sa conscience, bien qu'il fût orgueilleux devant les hommes. Il finit par se dire que l'erreur devait être de son côté, que le monde avait raison et qu'il avait tort, que sans doute il n'était pas doué de génie.

La nuit tombait décidément, il y avait encore des teintes roses sur les flots et un bourdonnement de voix joyeuses au loin, et Christian Winter était toujours seul dans l'obscurité.

Soudain quelqu'un frappa doucement à la porte.

Il dit : — Entrez! — d'une voix lasse. — La porte s'ouvrit lentement, comme si une main craintive l'eût poussée, une petite tête dorée se montra, celle de Lili dans ses atours de fête ; elle portait sur un plateau quelques tranches de pain blanc et de jambon avec un flacon de bière blonde.

— Monsieur Winter, dit-elle timidement, nous sommes tous en bas à souper et si gais!.. vous les entendez rire... alors nous avons pensé que peut-être... vous étiez seul, et que vous ne prendriez pas la peine de commander votre repas, et que... enfin je... je...

Lili s'arrêta rouge comme une fleur de coquelicot et posa son plateau en trembiant un peu au bord de la table. Bien qu'elle sût que le vieillard mourait de faim, elle eût voulu paraître l'ignorer, mais elle n'avait que seize ans et ne s'entendait guère à feindre.

Christian Winter rougit de son côté, il rougit de honte et de colère : jamais cet homme ne s'était plaint, jamais il n'avait demandé de pitié; c'était la première fois qu'on venait lui en offrir. Il repoussa le plateau, sans rudesse, car c'était une femme qui l'avait apporté, mais résolument.

— Vos intentions sont bonnes, dit-il de sa voix âpre et brève, mais je vous remercie, mademoiselle, j'ai soupé.

Les yeux bleus de la petite se remplirent de larmes.

— Vous êtes fâché contre moi, monsieur Winter?

— Non, mon enfant, je suis reconnaissant au contraire, mais je n'ai besoin de rien.

Pourquoi être si fier et si méchant? s'écria-t-elle, sa timidité ordinaire cédant au dépit qu'elle éprouvait. C'est bien peu de chose, et vous me feriez tant de plaisir!

Christian Winter sourit à demi; il l'avait vue naître, il l'avait vue grandir, il la savait honnête autant que jolie, et gaie autant qu'honnête, aimant la danse sous les cerisiers, mais sans préjudice de son tricot au coin du poêle de famille :

— Et vous me ferez plaisir en remportant ce cadeau, dit-il avec plus de douceur. Que Dieu vous bénisse, Lili, j'espère que votre fiancé sera digne de vous. Bonsoir.

Il la fit sortir, elle et son plateau, puis referma la porte.

— Et il meurt de faim! sanglotait la jeune fille en descendant à la cuisine où brillaient les lampes et les cuivres, et les branches de verdure accrochées à la muraille, où les convives attablés faisaient bonne chère, tandis que Berthold chantait en s'accompagnant de la guitare.

Tous ces gens-là étaient pauvres au gré du monde; mais Lili les trouvait bien riches en les comparant au vieillard isolé qui souffrait en silence dans le grenier noir, tout près des étoiles.

— Oh! si tu devenais jamais comme lui, mon Berthold! murmura-t-elle serrée contre son amant. Lui aussi, il était peintre!

Berthold se mit à rire avec la dédaigneuse confiance qui distingue notre première jeunesse.

— Ceci n'est pas à craindre, répondit-il. — Berthold avait le plus profond mépris pour l'insuccès : il comptait bien marcher sur les brisées de Kaulbach; il avait vingt-trois ans, il était habile, il était amoureux. La vie lui faisait l'effet d'une belle maîtresse qui ne pourrait jamais être infidèle. Peu lui importait de n'avoir pas le sou dans le présent; dix années encore et il serait millionnaire : d'abord il arriverait premier dans le concours pour les fresques de la nouvelle porte qui devait avoir nom *Tannhauserthor*.

On avait accordé douze mois aux compétiteurs pour préparer leurs cartons, et tout sujet bavarois était admis à concourir. C'était peut-être présomptueux d'essayer, car plus d'un peintre déjà célèbre prendrait part à cette lutte. N'importe, la lice était ouverte à tous, pourvu qu'on fût du pays. Dans quelques semaines, le délai serait écoulé. Les dessins de Berthold étaient prêts; ils couvraient les quatre murs de sa mansarde, et leur auteur croyait en eux avec toute l'énergie de sa nature sanguine. Personne n'avait été admis à les voir, sauf Lili, qui, naturellement, partageait avec plus d'ardeur encore que lui-même la foi profonde de son amant, et le père de Lili, qui, n'entendant rien à ces sortes de choses, n'y voyait, comme il le disait avec un gros rire, que du noir et du blanc.

Les camarades de Berthold hochaient la tête et le trouvaient hardi; mais ils étaient accoutumés à ses hardiesses. Berthold avait cette confiance en soi qui fait le plus souvent atteindre à ce qu'on désire. Il dessinait habilement et avait enlevé haut la main plus d'un prix à l'école. — Or il voulait gagner ce prix-là, et ne doutait pas du succès. La vanité, une vanité sans bornes, était son grand défaut, son seul défaut, pourrait-on dire, car il était vaillant, sincère, généreux, le digne rejeton d'une forte race de chasseurs telle qu'en produit le Bayerischenwald. Enfant des grands bois, il faisait honneur à son pays par sa belle prestance et sa bravoure indomptable, mais ce n'était pas de sa beauté qu'il était vain, ni de sa vigueur,

ni de son courage : c'était de son génie de peintre; de ce génie il n'avait jamais douté.

— Veux-tu que j'essaie d'amener M. Winter à donner son avis sur tes belles études? lui demanda ce soir-là sa blonde Lili.

Berthold éclata de rire. — Le vieux? ce vieux meurt-de-faim qui perche dans les combles et qui a refusé tes tartines? Est-ce qu'il s'y connaît? est-ce que son goût m'importe? Il n'a su rien faire de bon, puisque nul n'a jamais entendu parler de lui.

— Il y a de belles choses dans son grenier, — hasarda Lili très timidement, car cet amoureux arrogant et superbe lui imposait un peu.

— Ensevelies sous les toiles d'araignée, je suppose? répliqua Berthold en riant.

— Oui, les toiles d'araignée sont épaisses parce que personne n'est là pour les épousseter, dit Lili, qui n'avait pas saisi la plaisanterie.

Elle avait toujours eu peur aussi de ce grand homme silencieux et mélancolique qui lui semblait si vieux, alors même qu'elle n'était qu'un petit enfant dans les bras de sa mère; mais elle lui était attachée quand même, par habitude et par compassion, comme elle l'était au vieux chien gris rébarbatif qui avait gardé la maison depuis le temps de son enfance.

Berthold continua de rire, puis il l'embrassa, et il se remit à gratter les cordes de sa guitare.

— Il n'y aura jamais de toiles d'araignée sur les créations de mon pinceau, cela je te le jure, dit-il, comme s'il eût pu être certain de l'avenir. Mon Dieu! Christian Winter avait eu cette même sécurité un demi-siècle auparavant.

Lili ne put pas rire avec lui. Le souvenir de ce grenier sombre et nu la glaçait et la rendait triste.

Berthold s'en alla vers dix heures : le père de Lili ne voulait pas que l'on veillât tard dans sa maison; la nuit était brillante, toute la ville en mouvement sous la voûte étoilée. Lili eut vite gagné son petit lit; mais le jeune peintre, quelque amoureux qu'il fût, n'était pas homme à bayer à la lune en pensant à sa bien-aimée. Il rencontra quelques camarades qui se rendaient à un jardin public où l'on dansait, et il se joignit à eux. On dansa jusqu'à ce que la lune commençât à s'effacer dans l'or pâle du matin. Jusque-là il n'y avait pas grand mal; ce n'était que la simple gaîté bavaroise, et Lili elle-même n'eût pas songé à la lui reprocher si elle en avait eu connaissance, mais la fête eut une triste fin. Les camarades de Berthold se prirent de querelle avec d'autres jeunes gens; un étudiant souffleta Berthold, qui l'abattit d'un coup de poing; là-dessus il fallut cher-

cher l'endroit du jardin où les massifs de lilas étaient le plus épais et dégaîner. Ils se battirent au sabre, selon la mode des étudians... Ils se battirent avec rage. Au lever du soleil, Berthold gisait sans connaissance, ses boucles blondes souillées de sang, et ses yeux, naguère si hardis, voilés par une stupeur profonde.

A cette même heure, Christian Winter était assis, comme il l'avait été toute la nuit, auprès de sa table, perdu dans ses pensées; un lourd et pénible sommeil avait fini par s'emparer de lui : quand il s'éveilla, la pourpre du matin avait remplacé celle du soir sur la surface de l'Isar, et en bas, dans le jardin, les oiseaux de Lili commençaient à chanter. Il se leva glacé, raidi; la faim inassouvie de la veille et les maux variés qui accompagnent un grand âge le torturaient à l'envi. Pourquoi continuait-il à vivre? Parce que la nature l'avait doué de patience, parce que surtout cet homme avait la foi d'un enfant dans le Dieu qui l'oubliait. Il n'aurait pas mis fin à ses jours, bien que chacun d'eux fût une série d'angoisses; est-ce qu'une sentinelle quitte son poste, quelle que longue que soit sa nuit de veille? Il se leva en songeant avec terreur aux mortelles heures qui allaient recommencer pour lui; c'est ainsi qu'un voyageur épuisé mesure la vaste solitude du désert qu'il lui faut parcourir encore.

Il descendit d'un pas faible et tremblant, avec l'intention de faire le tour de la ville en quête d'ouvrage. La tête basse, il passa sous l'Isarthor et gagna la Marienplatz, où demeurait l'un des marchands qui lui donnaient encore parfois des livres et des journaux à illustrer. En passant sous le porche du vieil hôtel de ville, il s'arrêta pour jouir de la beauté de ce lieu à cette heure matinale, pour contempler les ombres profondes des arcades et les rayons du soleil éclairant la grâce élégante de la colonne. La Marienplatz fait penser à une page enluminée du *Roman de la Rose* ou de la *Légende du Saint-Graal*, et sa beauté pittoresque touchait le vieillard d'autant plus que c'était là qu'il avait rencontré pour la première fois le seul amour de sa vie, la femme qui depuis si longtemps dormait sous le mur de l'église.

Personne, pour ainsi dire, n'était encore levé : à peine si quelques-uns des boutiquiers sous les arcades ouvraient leurs volets, on relevait la garde à l'hôtel de ville neuf, voilà tout; mais tandis qu'il était là, immobile, à regarder, un groupe d'hommes déboucha du passage Schüssel sur la place, portant un brancard; il dut se ranger à leur approche, et vit les traits du blessé qu'ils portaient; il reconnut Berthold.

Un instant, il resta presque indifférent; il se souciait si peu des hommes qui passaient auprès de lui sans le connaître! Mais tout

à coup le petit visage rose et blanc de Lili lui apparut : — Pauvre enfant ! murmura-t-il, — et il suivit le brancard.

Berthold habitait une vieille maison délabrée de la Berg-gasse; Christian Winter y arriva presque aussi vite que les porteurs.

— Est-il gravement blessé? demanda-t-il, et on lui répondit qu'il n'y avait guère d'espoir de le sauver.

Il monta chez Berthold; les porteurs étendirent le blessé sur sa couche, d'autres coururent chercher un chirurgien. Assis auprès du lit, le vieillard attendait; il s'intéressait peu à ce garçon vaniteux, mais son cœur souffrait pour la pauvre petite Lili.

Quand les chirurgiens eurent achevé leur examen, ils prirent un air grave: le crâne avait été ouvert par la lame du sabre; Berthold restait sans connaissance. Si dans une heure il n'était pas mort, on pouvait prédire la fièvre cérébrale. Le cas était à peu près désespéré.

Qui le soignerait? Ses compagnons de plaisir étaient trop égoïstes, les gens de la maison trop occupés, son oncle était à Nuremberg, sa mère bien loin dans la forêt.

— Je me charge de lui, dit froidement Christian Winter, — et il décida en lui-même : — Lili ne saura rien tant qu'il vivra.

Le souvenir de la visite de Lili à son grenier le soir précédent restait doux au cœur de cet homme, abandonné de tous depuis cinquante ans : elle avait pensé à lui et à ses misères au milieu de son propre bonheur. C'était étrange, c'était charmant; il la bénissait pour cela; s'il pouvait sauver son amant, il le sauverait.

Il fit avertir le père de Lili, qui accourut en toute hâte, et les deux vieillards convinrent de cacher à la jeune fille la terrible aventure le plus longtemps possible: on lui dirait qu'il était allé voir sa mère en forêt, et, si elle s'apercevait de l'absence de Christian Winter, on lui ferait croire que celui-ci travaillait à Salzburg.

Cependant le beau Berthold était toujours inanimé; de ses ambitions, de ses vanités, que restait-il? Tout ce brillant avenir était réduit à néant, écrasé, pour ainsi dire, dans une rixe de guinguette. Il n'y avait rien à faire pour lui, sauf à le veiller, à maintenir de la glace sur sa tête tondue et à introduire entre ses lèvres quelques gouttes de bouillon. Les yeux ne se fermaient plus, ils étaient grands ouverts, ternes et aveugles.

Christian Winter fit tranquillement et fidèlement tout ce qu'il y avait à faire. Dans ces longues heures, inoccupées du reste, il contempla, avec l'intérêt qu'inspire toujours à un artiste une œuvre d'art quelconque, les fameux cartons de la Tannhauserthor: — Il n'y a pas d'âme là dedans, — tel fut son arrêt après un minutieux examen qu'il fit, le sourcil froncé. L'art purement mécanique l'irri-

tait comme une insulte au ciel même; non, il n'y avait pas d'âme là dedans : le dessin était correct, l'anatomie tout à fait irréprochable, les proportions, la perspective parfaitement justes, mais on eût en vain cherché d'autres mérites que ceux-là dans l'œuvre de Berthold. Elle était entachée de ce qui est pire que tous les défauts : la banalité; elle était commune. Il n'y a pas de crime qui égale celui-là lorsqu'il s'agit d'art.

Longtemps Christian Winter grommela contre ces dessins : était-il croyable que la jeunesse avec tous ses dons, toute sa force, ne pût faire mieux que cela? — Si ce n'était pas pour cette enfant qui t'aime, mieux vaudrait que tu meures, pensait-il les yeux fixés sur le visage cadavérique de Berthold, et cependant il plaignait ce jeune homme, jugeant invraisemblable que ces cartons pussent être distingués dans un concours. S'il s'éveillait ce serait pour se trouver en face d'un échec évidemment. Un jour et une nuit, puis un autre jour s'écoulèrent, il n'y avait aucun changement dans l'état de Berthold; le chirurgien avait dit que si un changement survenait ce serait le délire ou la mort. Néanmoins, durant cette longue veille solitaire, une idée avait surgi dans le cerveau de Christian Winter, les instincts de l'artiste avaient tressailli en lui; c'est ainsi qu'un vieux cheval de bataille se rappelle la guerre. Ces cartons le choquaient, le blessaient, l'exaspéraient; ils n'avaient rien à dire, l'originalité, la poésie n'y étaient pas; il les trouvait stupides et muets. A la fin, il n'y put tenir; la tentation devenait trop forte. Dans cette chambre haute, il y avait plusieurs mètres carrés de papier gris intact. Seul, au milieu de cet atelier, avec des matériaux devant lui, le vieux peintre ne put résister davantage à l'impulsion qui le maîtrisait. Il dressa contre le mur une grande nappe de papier et se mit à dessiner.

Quand c'était nécessaire, il allait vaquer aux soins qu'exigeait le blessé, mais une fois libre il retournait à son travail; si quelqu'un survenait, il cachait l'esquisse commencée. Toutes les vieilles et chères habitudes reprenaient sur lui leur empire; il y avait des années que faute de ressources il n'avait pu s'adonner à aucune œuvre importante; d'ailleurs son cœur était trop oppressé. Maintenant l'effet de l'âge et des privations semblait s'atténuer, disparaître; les forces, l'inspiration, longtemps refoulées, mais encore vivantes, rompirent leurs entraves comme un glacier au printemps se répand en flots impétueux.

Longtemps avant que Wagner eût rendu plus célèbre encore l'histoire du Tannhauser, cette légende était populaire. Christian Winter l'avait prise plus d'une fois pour sujet des dessins qui demeuraient enfouis dans son grenier, et, aujourd'hui, les divers

incidens du vieux conte renaissaient sous la main raffermie de l'artiste. Jour et nuit, il se livra corps et âme à un travail qui ressemblait à une extase; il était rarement dérangé. Le chirurgien venait matin et soir; de temps à autre, un camarade cognait à la porte. Pour Berthold, il gisait immobile et muet comme un pauvre arbre abattu, sans aucun sentiment des choses qui se passaient autour de lui. Ce qui lui avait coûté une année d'effort fut accompli en quinze jours par le vieux peintre; il avait composé de nouveau et achevé les six cartons exigés pour le concours; le quinzième jour, il contempla son œuvre et sut qu'elle était bonne. Ici l'âme ne manquait pas. Une nuit, dans la chambre haute où l'on n'entendait rien que le faible souffle du mourant, il examina les figures créées par son crayon à la lueur de la lampe; elles avaient cette puissance, cette magie de la lumière et des ombres, cette couleur, en un mot, que seule la main d'un maître peut prêter à la simple opposition du blanc et du noir. Les hommes avaient eu beau lui refuser leurs suffrages pendant de longues années; une fois de plus il se révolta contre leur arrêt et crut en lui-même. Une expression triomphante passa sur son visage pâle et sévère. Vais-je voler ce garçon qui se meurt? pensa-t-il. Vais-je terminer ma longue vie par une victoire qui serait une infamie?

Le lendemain était le jour fixé pour l'envoi des cartons. Christian Winter s'assit au chevet de Berthold; la clarté de la lampe tombait sur le visage émacié du jeune homme; il était là sans défense tout jeune et tout vigoureux qu'il fût, livré à la seule générosité d'un rival.

Le père de Lili vint demander doucement derrière la porte :

— Comment va-t-il?

— Toujours de même, répondit Christian Winter par le trou de la serrure.

— Ah! mon Dieu, et ma Lili qui le croit encore absent!.. Elle s'inquiète pourtant à mesure que le temps passe. Et c'est demain qu'on envoie les cartons. Vous chargez-vous de déposer les siens? Ils sont là tout prêts, et ils gagneront le prix bien sûr.

— Soyez tranquille, je prendrai ce soin.

— Merci; j'en avertirai ses amis. Si quelque changement survient, prévenez-moi. Bonsoir.

— Bonsoir.

Un pas lourd fit craquer l'escalier, et Christian Winter resta seul de nouveau, seul avec ces tentations terribles dont Satan est le symbole. Quand le jour se leva, il était debout devant ses propres cartons et les regardait à travers les larmes lentes et amères que peut verser un homme qu'aucune épreuve, aucune souffrance n'a jamais fait pleurer.

Ils étaient sublimes: tout le génie paralysé longtemps par de cruelles circonstances avait jailli soudain comme s'il eût échappé à un enchantement et s'était affirmé par un effort majestueux, suprême... — Depuis l'amant endormi sur le sein de la tentatrice, jusqu'à cette figure solitaire repoussée à la fois du ciel et de la terre et courant sur la neige à sa ruine éternelle, tout dans cette création était grand, et lui, le créateur, il s'en rendait compte.

Il admira longtemps tandis que les premiers rayons du jour ruisselaient dans l'atelier, puis il baisa ses chers dessins comme un vieillard peut embrasser sur son lit de mort les enfans de ses enfans. Un peu plus tard, il fit porter tous les cartons, les siens et ceux de Berthold, au Maximilianeum, où le jugement devait avoir lieu. Ils étaient marqués de signes et de numéros différens, et deux enveloppes cachetées les accompagnaient.

Quand le roulement de la voiture qui emportait tout cela se fut éteint dans la Berg-gasse, Christian Winter tomba sur ses deux genoux, le visage dans ses mains. Il avait choisi son martyre. Le lendemain Berthold, insensible jusque-là, délirait: de la stupeur il venait de passer à la fièvre cérébrale; les médecins disaient qu'il était possible, sinon probable, qu'il vécût. Christian Winter le soigna sans relâche avec une sollicitude active. Quand le cerveau égaré, poursuivant à travers les ténèbres des souvenirs qui lui échappaient, amenait sur les lèvres du jeune homme tel mot à peine articulé concernant les cartons et le concours, le vieillard posait sa main sur ce front brûlant et murmurait : — Oui, oui, le prix est à toi, ne crains rien. — Cette réponse calmait toujours Berthold au moins pour un temps, bien que les chirurgiens affirmassent qu'il ne pouvait l'entendre. Mais qui sait?..

Les cartons restèrent dix jours enfermés dans une salle de l'édifice public où ils avaient été transférés. Pendant ce laps de temps des juges désignés les examinèrent. A la fin du dixième jour, le nom du vainqueur devait être proclamé et la salle ouverte au public, admis à voir seulement les dessins choisis avant qu'on ne les reproduisît en fresques sur les nouvelles portes de la ville. Le soir donc du dixième jour un messager du *Kunstverein* apporta une lettre chez Berthold. Christian Winter la prit et sourit d'un sourire singulier. Il jeta un coup d'œil sur l'enveloppe aux armes de la ville et frappée d'une couronne royale; c'était assez pour qu'on devinât le contenu. Il y avait un élu, Winter savait lequel. Tous les objets flottèrent autour de lui, il dut se retenir à la porte pour ne pas tomber. Le messager ne vit en lui qu'un vieillard décrépit qui paraissait aveugle.

— Celui que vous venez chercher est malade, sans connaissance, dit Christian Winter, mais je suis son ami, je peux recevoir la lettre.

— Vous?.. Et il ne saura pas qu'il a mérité le prix?... Oh! c'est bien cruel, s'écria l'envoyé.

— Il le saura quand il sera rétabli, répondit tranquillement le vieillard. — Appelant un enfant de la maison qui jouait sur l'escalier : — Va-t'en vite, lui dit-il, à l'Isarthor, et dis à Lili, dis à son père que Berthold a gagné le prix. Le gamin partit à toutes jambes lançant en l'air son bonnet et transporté d'orgueil, ravi qu'un locataire de sa maman fût un si grand personnage.

Sur le lit, Berthold se tordait en proie à une agitation terrible, jetant ses bras de côté et d'autre, balbutiant des phrases incohérentes. Christian Winter, pâle comme la mort, marcha vers lui et posa une main sur sa tête avec le geste de douce autorité qui le calmait d'ordinaire.

— Berthold, sois en paix, tu as le prix.

Une lueur jaillit des yeux sans regard; le cerveau, si échauffé, si engourdi qu'il fût, saisit jusqu'à un certain point le sens de ces paroles. Il se débattait pour mieux comprendre. — Le prix?.. bégaya-t-il en se dressant à demi.

— Tu l'as gagné, reprit Christian Winter.

Le jeune homme soupira; sa tête était retombée sur l'oreiller, un léger sourire flottait sur ses lèvres. Quand le chirurgien revint, il dormait.

— Je puis le laisser une demi-heure aux soins de la propriétaire, dit Christian Winter, il vivra maintenant, et j'ai un devoir à remplir dehors.

— Allez, répondit le chirurgien, il vivra.

Christian Winter gagna aussi vite qu'il put le Maximilianeum. Il était quatre heures, la foule se pressait aux abords de la Maximilianstrasse, dont les constructions grandioses étaient ornées de tapisseries, de bannières et d'écussons armoriés, car le lendemain était le jour de la fête du jeune roi; la foule ne songeait guère au roi en ce moment, elle courait vers le lieu de l'exposition.

— Les cartons! s'entredisait-on, les cartons de la Tannhauserthor!

Pour se figurer l'anxiété, l'intérêt passionné qu'exprimaient tous les visages, il faut savoir combien la populace même d'une ville vouée aux arts prend feu facilement pour tout sujet relevant de l'art. Nul ne fit attention au visage quasi spectral d'un grand vieillard maigre, qui, coudoyé, bousculé, repoussé souvent par le flot humain, marchait avec les autres vers l'édifice auquel la Gasteighöhe sert de trône. Cet édifice resplendissait aux rayons du soleil sous le dais du ciel bleu.

Déjà les marches et les galeries extérieures étaient encombrées

de monde, qui criait un nom : — Berthold Landsee ! Un digne fils de Bavière ! un nouveau Kaulbach !

Et ayant crié ceci avec enthousiasme, on se racontait tout bas que l'artiste se mourait, que grièvement blessé il était en proie au délire, que jamais peut-être il n'aurait conscience de son succès. Là-dessus chacun frémissait, saisi de cette sympathie tendre, fugitive, sincère et capricieuse, dont est capable la foule, — cette foule qui baise un moment les pieds de son idole pour, l'instant d'après, lui cracher au visage.

— Un jeune homme, si jeune, si jeune, dit-on, et si grand déjà ! exclama une femme, tandis que Christian Winter passait auprès d'elle.

Il sourit imperceptiblement comme il avait souri en recevant le messager du *Kunstverein*. Mêlé aux groupes nombreux qui devenaient de plus en plus silencieux et presque craintifs en approchant de l'endroit où se tenaient des soldats chargés de veiller au bon ordre, il aperçut ses cartons ; il entendit répéter à satiété un même nom : — Berthold Landsee ! Berthold Landsee ! — Il regardait comme les autres et ne disait rien... il y avait un brouillard devant ses yeux.

Un homme auprès de lui murmura : — Cette œuvre est grande ; un nouveau prophète s'est levé parmi nous. Avoir produit ceci suffirait à sa gloire.

Celui qui parlait était Wilhelm Kaulbach.

Winter continua de se taire ; il laissa ses cartons à leur triomphe, environnés de l'auréole que leur faisaient les rayons du soleil et descendit les degrés toujours inaperçu.

C'était la vie même de sa vie qu'il abandonnait là-haut, mais quoi ? il en avait fait le sacrifice pour le bonheur d'un autre. Sur la dernière marche une jeune fille toute défaillante, nu-tête, les bras étendus pour se frayer un passage, jeta un léger cri en l'apercevant et vint tomber sur sa poitrine.

— Est-ce vrai ? est-ce vrai ? criait-elle : est-ce vrai qu'on a tué mon Berthold et qu'on le couronne ici... qu'on le couronne quand il n'est plus ? Est-ce vrai ?

Le vieillard enleva dans ses bras la délicate créature et la déposant à l'écart de cette étouffante cohue : — Votre Berthold est vivant ; il a été malade, c'est vrai, mais il guérira, oui, on le couronne... il triomphe...

— Vrai ? répéta-t-elle, son visage encore blanchi par l'émotion, pressée contre l'épaule de son protecteur... Dites-moi tout, dites-moi tout... j'aurai la force d'entendre.

Christian Winter abaissa sur elle son mystérieux sourire qui

devenait plus distinct en ce moment, comme la lueur d'une lampe brille plus vive avant de s'éteindre tout à fait dans les ténèbres.

— Je vous dis qu'il vivra et qu'il a le prix, voilà toute la vérité. Seulement Lili, écoutez bien et tâchez de vous souvenir : il avait deux séries de dessins; j'ai envoyé les deux. L'une, celle que vous connaissiez, a été refusée, l'autre, celle que vous n'avez jamais vue, a été choisie. Il a eu le délire, cette blessure à la tête lui a fait oublier bien des choses. Vous lui affirmerez, quand il sera rétabli, que les cartons qui font courir tout ce peuple sont bien de lui, quoiqu'il puisse l'avoir oublié. Voilà tout ce qu'il est nécessaire que vous vous rappeliez, mon enfant. Il arrive souvent qu'après un long délire, les gens ne se rendent plus compte de ce qu'ils ont fait. C'est étrange, mais il en est ainsi... voilà tout... Que Dieu soit avec vous et avec votre fiancé...

Puis il la rendit à son père, qui avait été un instant séparé d'elle par la foule, et s'en retourna seul. Il n'alla pas chez Berthold, il alla chez lui, retrouver son grabat, son écuelle vide, sa misère quotidienne.

Il s'assit, ayant toujours le même sourire sur ses traits décharnés.

— Ainsi voilà donc la renommée à la fin! Voilà donc la gloire! se dit-il tout bas. — Et de grosses larmes coulèrent lentement de ses yeux qu'il ferma ensuite, comme pour dormir.

Quand on le chercha ce soir-là, il était à la même place, assis sur sa chaise, mort...

Berthold Landsee n'a jamais compris comment il avait pu oublier dans sa fièvre ces étranges cartons. Par intervalles un pressentiment de la vérité traverse son imagination, mais il se hâte de le repousser et enterre avec les morts ces suppositions qui ne lui sont rien moins qu'agréables. C'est un homme de grand talent, d'un talent reconnu, bien que quelques bons juges osent dire qu'il n'a pas tenu les promesses de son début.

Dans un petit cimetière au bord de l'Isar, une tombe obscure porte le nom de Christian Winter. Lili y conduit ses enfans et y entretient des roses toujours fraîches. C'est tout.

OUIDA.

UN APOTRE

Mes impressions (1803-1876), par P.-F. Martin-Dupont, pasteur, directeur de la colonie agricole de Sainte-Foy. Paris, 1878.

Au commencement du siècle vivait, dans un village des Alpes françaises, à Saint-Laurent-du-Cros, une vieille famille protestante du nom de Martin-Dupont. Elle avait tenu un certain rang dans le pays; mais, à la veille de la révolution, elle était presque entièrement ruinée. Le chef de cette famille avait fait comme volontaire les campagnes de la république. Il s'était retiré dans son village natal avec le grade de capitaine, s'était marié et élevait péniblement cinq enfans en bas âge quand il fut surpris par une mort prématurée. La mère, restée seule, remplit vaillamment sa tâche et, au milieu des plus rudes épreuves, sut faire l'impossible pour sauver les orphelins de la misère et assurer leur développement intellectuel et moral.

L'instruction n'était pas chose facile dans ces vallées reculées du Dauphiné. « L'école, dans tout le Champsaur, se faisait durant l'hiver: au printemps on se dispersait pour aller à ses affaires, quitte à revenir à la mi-novembre, à la chute des neiges... Était instituteur qui voulait. On n'avait qu'à se présenter avec une plume au chapeau, quand on venait du dehors: quelques pères de famille se réunissaient à l'auberge ou chez l'un d'eux; là on traitait l'affaire. L'instituteur était nourri par les parens des élèves à tour de rôle; on lui promettait en outre 30, 40 et jusqu'à 50 francs pour quatre ou cinq mois de temps. Si l'instituteur était de la commune et l'habitait, il se nourrissait; l'écolage montait alors à 3 francs par élève... Aux jours de la génération précédente, les instituteurs descendaient des hautes et froides vallées du Queyras. Vêtus d'un drap grossier, violet, taillé en une espèce de lévite à col droit, avec des culottes, un chapeau à claque, on les aurait pris pour des personnages. Ils avaient l'abord grave, le maintien raide, l'air pédant. Ils trouvaient aisément à se placer; c'était comme une chose convenue. A la saison, on attendait le magister queyrassin, comme on attendait la neige, — l'une rappelait l'autre, — et le contrat, toujours verbal, se passait dans la première réunion. Alors il fallait chercher une place pour l'école. Ce n'était pas une salle élégante, c'était une étable

chauffée par la présence des vaches et des brebis, là même où la famille se tenait d'habitude le jour et durant la veillée. On n'y était pas commodément, cela se comprend sans peine, mais on n'y avait pas froid, et l'on était content si la place était assez spacieuse et le jour suffisant pour donner et recevoir les leçons. — Les leçons? On apprenait à lire, à écrire et à chiffrer; le tout mécaniquement et sans principes. Les instituteurs étaient plus d'une fois dépassés par les élèves appliqués et intelligens. Ce par quoi ils se faisaient remarquer, c'était la dureté, la brutalité avec laquelle ils traitaient les élèves. On aurait dit que la première qualité de ces pédagogues était la rudesse, la barbarie. Cela était reçu des parens; l'opinion y était favorable. Un instituteur qui n'aurait pas à coups de bâton, de férule, de nerf de bœuf, frappé ses élèves sur les mains, sur le dos et ailleurs, aurait passé pour un médiocre instituteur. »

Le second des fils du capitaine Martin-Dupont, Ferdinand, manifestait les dispositions les plus heureuses pour l'étude. Il eut bientôt épuisé tout ce qu'on pouvait apprendre dans les écoles de la vallée quand une ressource inespérée s'offrit à lui pour aller plus loin. Un ancien soldat, qui avait étudié pour la prêtrise, s'étant retiré dans le pays, y ouvrit une école où il se plut à enseigner tout ce qu'il savait ou croyait encore savoir : la grammaire, la géographie, l'orthographe, un peu d'histoire, de littérature et même, pour le jeune Martin-Dupont, les élémens du latin.

Ce n'était encore qu'une école d'hiver, interrompue chaque année pendant plus de six mois. Le professeur n'était pas d'ailleurs bien savant. « Il avait oublié son latin dans les casernes, dans les camps et dans les combats, sur plus de quarante champs de bataille. » Il réussit du moins à éveiller chez son élève le désir d'une instruction supérieure. La pauvreté de la famille ne permettait pas de chercher cette instruction dans un collège. On put heureusement procurer au studieux jeune homme les leçons d'un ancien professeur, établi dans la petite ville de Mens, aux environs de laquelle il reçut l'hospitalité chez des parens de sa mère. Il trouva dans cette ville une autre bonne fortune qui décida de sa vocation.

Un jeune pasteur de Genève, Félix Neff, — un nom célèbre dans les annales du protestantisme contemporain, — s'était donné la mission de réveiller la foi évangélique dans le sud-est de la France. Dans un séjour qu'il fit à Mens, il remarqua Ferdinand Martin-Dupont, l'attira près de lui et, lui communiquant toute l'ardeur de son zèle, il fit de lui son auxiliaire le plus actif et le plus dévoué. Il ne pouvait toutefois, à ce moment, lui fournir les moyens de poursuivre ses études classiques en vue du ministère sacré. Allant au plus pressé, le jeune évangéliste se munit du brevet de capacité, qui commençait à être exigé, et se chargea de l'école protestante dans son village. Pendant les longues vacances du printemps et de l'été, il va prendre des leçons

de latin chez un percepteur voisin, qui, comme l'ancien soldat son premier maître, avait étudié pour la prêtrise, et un peu plus tard il peut en recevoir de plus fructueuses d'un pasteur de Mens; mais, quelque passion qu'il ait pour l'étude, il est toujours prêt à tout laisser pour accompagner Neff dans ses prédications ambulantes. Ce dernier l'associe à la fondation d'une école dans la vallée de Freyssinières, l'une des plus hautes et des plus sauvages des Alpes dauphinoises. L'école est installée tant bien que mal « dans un village perdu, pauvre, dépourvu de toute ressource, emprisonné une grande partie de l'année par la neige et les glaces. Il n'y avait à Dormilhouse qu'une auberge, et à cette auberge on ne trouvait que du vin, du pain, et même pas toujours, du fromage, un peu de lait. Il n'y avait là ni marchand épicier, ni boucher, ni boulanger, ni droguiste, ni pharmacien, ni médecin, ni blanchisseuse, aucune industrie que celle de la chasse au chamois et à la marmotte. » La création de Neff dans ce milieu inculte était une véritable école normale, destinée à fournir tout le pays d'instituteurs protestans. Il y avait réuni trente disciples, à la fois élèves et maîtres, qui se chargeaient d'instruire les enfans et les adultes des villages de la vallée, en même temps qu'ils s'instruisaient eux-mêmes, et qui, outre l'enseignement donné et reçu, trouvaient le temps de seconder activement leur chef dans sa mission de prédication et de propagande.

Au printemps, l'école se disperse suivant l'habitude du pays. Notre jeune missionnaire va prêcher de côté et d'autre dans les villages qui n'ont pas de pasteurs. Il reçoit bientôt une bonne nouvelle. Grâce à des dons reçus de Genève, Neff peut l'envoyer à Paris pour suivre les cours d'un institut protestant, fondé par ses coreligionnaires de Suisse. C'était la possibilité de reprendre et de poursuivre régulièrement ses études classiques. Désormais le but est proche, et nul sacrifice ne lui coûte pour l'atteindre. « Nous menions, dit-il, une vie bien modeste; on nous allouait par mois une somme de 60 ou 70 francs; il fallait là-dessus se nourrir, s'habiller, se loger, se chauffer, s'éclairer, se fournir de papier, encre, plumes et livres. Nous dînions dehors pour 80 centimes et nous déjeunions chez nous. Nous n'avions pas toujours le nécessaire, mais nous n'avions garde de nous plaindre; nous étions contens. L'étude eût remplacé pour moi bien des choses utiles; j'étais trop heureux d'étudier, même à cette condition. »

M. Martin-Dupont avait vingt-trois ans quand il vint à Paris en 1826. Il n'y resta que quelques mois, qu'il employa fructueusement à suivre, outre les leçons de l'institut Ollivier, les cours publics de la Sorbonne, du Collège de France et du Muséum d'histoire naturelle. L'année suivante, Neff l'ayant fait venir près de la faculté de théologie protestante de Montauban, il y compléta ses études littéraires, parcourut le cercle des études théologiques, et fut enfin consacré pasteur à l'âge de vingt-huit ans. Nous ne le suivrons pas dans les divers postes qu'il a occupés, au Mas-

d'Azil et aux Bordes dans l'Ariège, à l'île d'Oléron, à l'île de Ré. Il y déploya son zèle d'apôtre, mais peut-être avec un certain excès. Il y avait chez lui, quoiqu'il s'en défendît, du sectaire. Il était fermement attaché à la pure doctrine calviniste de la prédestination et de la grâce, et rien ne lui était plus pénible que l'indifférence ou l'ignorance de la plupart des protestans à l'égard des fondemens de leur foi. Il détestait les mariages mixtes et tout ce qui peut entraîner la tiédeur ou introduire des élémens hostiles au sein des communautés protestantes. C'était cependant, hâtons-nous de le dire, un sectaire parfaitement libéral. Il ne comptait que sur la persuasion pour gagner et pour sauver les âmes: il repoussait toute immixtion du pouvoir civil. Il a souvent regretté de n'avoir pas fait partie de l'église protestante libre. « Être séparé de l'état, disait-il, se gouverner soi-même, c'est la vérité pour l'église. »

Après onze ans de fonctions pastorales, un champ plus fécond fut ouvert à son activité. La Société des intérêts généraux du protestantisme français lui confia, en 1842, la direction d'une colonie agricole pénitentiaire qu'elle se proposait de fonder pour les jeunes détenus protestans. Ici il n'y avait plus à faire œuvre de sectaire, même dans l'esprit le plus libéral. Les ministres des cultes qui vivent au milieu de sociétés honnêtes, dont ils sont appelés seulement à fortifier et à compléter l'éducation morale, s'exagèrent aisément l'importance de certains dogmes auxquels s'attachent toute l'ardeur de leur foi et tout l'effort de leur prosélytisme. Ils n'oublieront pas sans doute ces dogmes, mais ils sentiront le besoin d'autres moyens d'action plus simples et plus sûrs, s'ils ont à former au bien des âmes malsaines, étrangères ou rebelles à toute notion morale, souillées dès la première enfance par la contagion du vice et du crime. La foi religieuse sera encore leur principale force par ses principes généraux et par ses pratiques, mais les questions controversées n'y tiendront plus la première place, et elle fera surtout appel à tout ce qui peut survivre encore, dans une nature grossière ou corrompue, des instincts moraux du genre humain.

Il serait hors de propos de discuter ici la question des rapports de la morale avec la religion naturelle ou les religions révélées. La *morale indépendante* a ses théoriciens, elle a même ses apôtres, mais le temps est bien encore, s'il doit venir jamais, où la société sera préparée à lui demander un corps d'*éducateurs laïques* pour certains services publics, tel que celui des maisons de correction. Ces maisons ne peuvent se passer, au moins d'ici longtemps, de l'enseignement religieux, et il est naturel que chaque culte veuille avoir pour cet enseignement ses établissemens spéciaux, surtout quand il s'agit de jeunes détenus. C'est là que le prosélytisme est à sa place, et c'est là qu'il offre le moins de prise à son double danger, l'esprit sectaire et l'esprit clérical.

Si le premier directeur de la colonie pénitentiaire protestante eut à

refouler en lui quelques germes de l'esprit sectaire, il n'avait rien de l'esprit clérical. Il se faisait scrupule de confondre en sa personne, comme directeur et comme pasteur, le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel. « Le pasteur, disait-il, est pour la charité, pour le pardon : il est l'organe de la mansuétude. Le directeur est l'homme du droit, du devoir, de la règle avant tout; c'est lui qui distribue le blâme comme la louange, le blâme, hélas! plus souvent que la louange dans une maison comme la nôtre. De là une marche à suivre inverse entre le pasteur et le directeur en bien des cas, et s'il se présente qu'il y ait conflit entre le rôle du directeur et celui de l'aumônier, lequel prévaudra? Ce n'est pas tout. Le colon châtié, même le plus légitimement, pourra voir d'un œil mauvais le directeur remplissant l'office de pasteur et parlant de miséricorde, de salut par la grâce; si bien que ce qui est dit pour toucher son cœur aura pour effet d'augmenter son endurcissement. Plus d'une fois j'ai été anxieux, troublé, mal à l'aise à cet égard; et je me demande s'il n'y aurait pas avantage à séparer des fonctions si distinctes : à celui-ci l'autorité, la répréhension, le devoir de maintenir intacts l'ordre, la discipline; à celui-là de représenter la bienveillance, l'amour, le pardon. »

Ce scrupule honore celui qui l'a exprimé avec tant de candeur; mais peut-être est-il excessif. Si l'ordre temporel et l'ordre spirituel peuvent se confondre sans inconvénient, c'est dans l'éducation de l'enfance, où il faut un mélange de fermeté et de douceur, de sévérité et d'amour. La famille unit naturellement les deux pouvoirs, et elle est le modèle dont se doivent rapprocher, autant que possible, les maisons qui tiennent sa place. Le pasteur protestant peut d'ailleurs, mieux que le prêtre catholique, assumer, dans une maison d'éducation ou de correction, la double mission de la famille, parce qu'il est lui-même un père de famille et que son autorité, pour les soins matériels et pour la direction morale de l'enfance, est complétée et tempérée par celle d'une mère.

M. Martin-Dupont s'était marié aussitôt après sa consécration. Il eut le bonheur de rencontrer une compagne qui fut à la hauteur de tous les devoirs qu'il eut à remplir ou que lui imposa son zèle d'apôtre. Elle fut de moitié dans tout le bien qu'il fit pendant trente ans à la colonie de Sainte-Foy. « Dieu, dit-il lui-même, semble l'avoir douée à dessein des qualités exigées pour une telle œuvre. Elle a fait preuve d'un coup d'œil, d'une pénétration rares, d'une volonté ne se rebutant jamais devant aucun embarras, d'une activité infatigable et d'un courage à toute épreuve. Elle ne sait pas ce que c'est que d'être arrêtée, ni intimidée devant le devoir à accomplir. Elle m'est une aide précieuse, et je ne sais, sans elle, ce qui aurait été fait, car elle est à tout, partout, la première et la dernière. Elle a le temps de soigner sa famille, de faire l'infirmière, le médecin au dedans et au dehors.

Elle veille au ménage, à la couture, à la propreté générale, à la comptabilité, aux achats des denrées, à leur distribution journalière; elle tient la place de plusieurs et rien ne souffre de ce à quoi elle met la main; elle s'aperçoit des moindres lacunes que d'autres ne verraient pas, des moindres négligences dans le service. »

Tout était à créer dans la colonie, lorsque M. Martin-Dupont en prit la direction. « C'était sur la rive droite de la Dordogne, de l'autre côté de Sainte-Foy, un enclos comprenant champ, pré et jardin, une vigne de la contenance de 3 hectares avec une belle maison non encore achevée, au milieu. » Il fallut d'abord achever la maison et l'approprier à sa nouvelle destination. Puis, la propriété étant insuffisante, il fut nécessaire de l'agrandir. « Avec les années, nous avons ajouté parcelle à parcelle, champ à champ, vigne à vigne. Ces parcelles ne font pas un tout rassemblé, il s'en faut bien ; elles sont éparses, et c'est là un grand inconvénient. Une colonie agricole pénitentiaire doit être une ; elle doit être reliée dans toutes ses parties, avec les bâtimens au centre, d'où l'on puisse tout embrasser d'un coup d'œil et, en cas d'accident, s'avertir d'un bout à l'autre. Un surveillant voisin d'un autre, à la tête de son escouade de colons, aura tout plus facile; il sera aidé dans le besoin. Seul, à l'écart, il peut rencontrer moins de docilité dans les colons qu'il fait travailler et dont un seul, mal avisé, peut tout compromettre. Les refus d'obéissance, les cas d'évasion ont moins l'occasion de se produire; on peut mieux y obvier. Or cela est impossible si l'un est à l'est, l'autre à l'ouest, au nord ou au sud. »

Non-seulement le domaine de la colonie est trop morcelé, mais il n'a jamais pu recevoir l'extension nécessaire pour occuper tous les colons. Il a fallu chercher du travail au dehors et, pour cela, vaincre la défiance des cultivateurs voisins à l'égard de jeunes gens frappés par la justice. On y réussit. On put ainsi suppléer au travail des champs par de petites industries, faire des sabots, des vêtemens, tresser des roseaux de marais pour confectionner des nattes et des paillassons. « Cela rapportait peu, mais on n'était pas oisif. » Avec des ressources toujours précaires, le directeur fit des prodiges de zèle pour épargner à ceux qu'il appelait « ses enfans » les privations les plus sensibles et surtout la plus funeste de toutes, celle du travail.

Ce n'était là que la moindre partie de sa tâche. « L'amendement de l'enfant par la terre et de la terre par l'enfant, » tel est, depuis Mettray, le programme de toutes les colonies pénitentiaires ; mais pour remplir ce programme, le travail agricole n'est pas tout, même sous la direction la plus habile et la plus dévouée ; l'œuvre principale est le travail de l'âme sur l'âme elle-même, l'effort direct et persistant pour cultiver le sol le plus ingrat : des êtres humains sans rien d'humain, pour ainsi dire, dès leurs premières années et souvent dès leur naissance. « Plu-

sieurs sont nés sur une borne, d'autres ont été rebutés, maltraités et obligés de chercher un asile loin de la maison paternelle et de mendier pour suffire à leurs besoins. Sur le nombre, il y a des enfans illégitimes, nés dans la plus misérable condition; plusieurs sont orphelins dès leur jeune âge, de père ou de mère ou des deux à la fois. Il en est dont les parens mènent une vie errante, sans prendre pied nulle part : le travail leur répugne; ils en demandent quand il n'y en a point, ils le refusent quand il y en a; leurs enfans les suivent; c'est la nature avec ses mauvais instincts. Plus d'un père, plus d'une mère lancent leurs enfans à droite, à gauche, avec menace s'ils reviennent les mains vides, escomptant ainsi la mendicité et le vol; quelques-uns même les dressent à cela... Plusieurs de nos colons sont de parens dont l'un, tous les deux quelquefois, ont subi la peine de la prison, de la maison de force, du bagne même; ils ont vécu en face du crime et ont été obligés, en quelque sorte, de faire comme leurs parens... Il en est d'autres, enfin, venus au monde avec une mauvaise nature, une nature ingrate et revêche qui a résisté à tout : conseils de parens laborieux et honnêtes, soins affectueux. Le joug du devoir leur a pesé, et ils ont aspiré à une coupable indépendance... Ces turpitudes, ces souffrances physiques et morales, ces vices hérités ou acquis, tout ce passé a marqué son empreinte sur la physionomie de nos colons. Leurs traits sont trop souvent heurtés, déformés; le regard est peu franc et se dérobe, ils ont l'air farouche et peu intelligent; le jeu de leur visage est équivoque, le front est bas; ils sont moins timides que sournois, on les dirait indifférens à tout, mais, en y regardant de près, on voit poindre chez eux les signes d'un profond égoïsme... »

Le relèvement moral des garçons était peut-être moins difficile encore que celui des filles, qui pendant quelques années furent admises à la colonie. « Aux défauts des garçons les filles en ajoutaient qui leur sont propres. Bizarres, fantasques, prétentieuses, il n'y a plus de retenue en elles dès qu'elles sont montées, et qu'elles s'excitent. Souvent elles simulaient des crises nerveuses, se roulaient par terre ou brisaient tout... L'homme en colère est laid à voir; la femme perd tout caractère d'être humain; elle devient hideuse. » — « L'admission des filles avec les garçons dans le même établissement, ajoute M. Martin-Dupont, est résolue affirmativement en Allemagne, par exemple au Rauhen-Haus. Cette solution est plus difficile à justifier chez nous, et notre expérience n'y est pas favorable. Des locaux séparés, la surveillance la plus sévère, ne suffisent pas à supprimer les excitations, les efforts de toute sorte à se deviner, à se rencontrer s'il est possible. Cela entretient une effervescence continuelle, nuisible à tout retour à des sentimens sérieux. »

Le mélange des sexes ne fut à la colonie de Sainte-Foy qu'un essai passager, et s'il ne répondit pas aux espérances qu'on en avait conçues, il récompensa cependant par quelques résultats heureux l'inépuisable

dévoûment des directeurs. Sauf cette courte expérience, leurs efforts se concentrèrent pendant trente années sur les jeunes garçons confiés à la colonie. Et après ces trente années sans un jour de repos, ils pouvaient se rendre ce témoignage : « Près de six cents colons ont passé par nos mains. Il leur a fallu des soins incessans : les nourrir, les vêtir, les coucher, leur fournir du travail, les guérir, les instruire, leur enseigner l'Évangile, l'amour de Dieu, des hommes, le respect pour la propriété d'autrui, les corriger, les régénérer; voilà un cadre qui a demandé à être quotidiennement rempli... L'existence maintenue, le progrès, la prospérité de notre établissement, nous ont toujours tenu profondément à cœur; nous n'avons jamais eu trop de force, trop de temps, trop de lumières et trop de dévoûment à y consacrer. Nous nous sommes presque faits colons avec les colons. Nous les avons hantés, vus, pénétrés, connus, nous mêlant à eux non pour les intimider, les surprendre, les voir du mauvais côté, mais pour leur inspirer confiance, assurance, avec le désir de pleinement nous connaître à leur tour et de bien savoir qui nous étions, ce que nous étions, ce que nous avons voulu être et faire pour eux. Nous avons voulu être une famille; il y a eu le père et la mère: il devait y avoir les enfans. Nous avons tout essayé dans ce but; nous l'avons eu devant nos yeux toujours; nous n'avons pas cessé un moment d'y tendre. Nous les avons suivis bien portans, nous les avons suivis malades, nous avons fait les infirmiers souvent; nous leur avons parlé, lu, fait la prière, adressé des paroles affectueuses, chrétiennes. Nous les avons visités le jour, la nuit, à toute heure selon les cas. »

Le succès a couronné ce dévoûment de tous les instans. « A leur arrivée à la colonie, les colons laissaient tout à désirer, tant pour ce qui regarde le corps que pour le tempérament moral. Ils arrivaient pâles, défaits, ressemblant à des ombres; il semblait que notre maison fût un hôpital de convalescens plutôt qu'une colonie agricole. Mais avec des soins, du régime, un climat des plus salubres, la santé leur revenait, comme la lumière à une lampe garnie de bonne huile. D'autre part, ils étaient sales, gloutons, menteurs, paresseux, égoïstes, sans souci des droits d'autrui, méprisans, sans affection ; la nature, livrée aux plus déplorables instincts, faisait loi; le sentiment, aiguillonné par le besoin, devenait immonde, féroce. A leur sortie, ils ne sont plus ainsi; ils ont oublié et appris, même les pires. Chez un grand nombre, le contraste est bien accusé; il frappe surtout les parens et les voisins à leur retour dans le lieu de leur naissance... Tous ne persévèrent pas; c'était prévu; mais chez tous cela dure un certain temps, et, chez un grand nombre, le relèvement est réel... D'un grand nombre j'ai reçu des nouvelles, comme d'enfans bien-aimés. Il m'en est venu du Mexique, d'Italie, de Crimée, remplies des sentimens les plus affectueux. Nos anciens colons y expriment le désir de venir nous voir un

jour, afin de jouir des charmes de la colonie, oui, de ses charmes! Ils n'ont pas goûté d'aussi pures jouissances ailleurs. Plusieurs ont pris, après leur libération, le chemin de l'Amérique; l'un d'eux, animé de l'amour des âmes, s'est senti appelé à annoncer l'Évangile... »

Nul moyen n'était négligé pour assurer ces conquêtes sur le mal. M. Martin-Dupont distingue les moyens négatifs et les moyens positifs. Le travail n'est pour lui qu'un des premiers, avec la répression, et à cet égard il se prononce hautement en faveur du régime cellulaire; l'instruction et l'éducation constituent surtout les seconds. La colonie a une école et une bibliothèque. « L'école, dirigée par un instituteur, durait deux heures chaque jour, trois heures pour les moins avancés. Les colons ont tout le temps d'apprendre jusqu'à leur libération. On leur enseigne à lire, à écrire, à calculer, les élémens du chant, un peu de géographie, d'histoire, ce que l'on enseigne dans les meilleures écoles primaires. Sauf quelques- uns, ou réfractaires ou absolument incapables, frisant l'idiotisme, tous ont appris. » La bibliothèque, composée d'une centaine de volumes, réunit « des livres d'histoire, d'agriculture, des voyages, des biographies, des livres religieux. Les livres d'imagination et d'histoire, ici comme ailleurs, sont les préférés. » M. Martin-Dupont remarque avec regret que le livre des livres pour un chrétien, pour un protestant surtout, la Bible, avait peu d'attrait pour ces jeunes gens, dont il fallait éveiller l'intelligence et la conscience avant d'y faire entrer le sens des choses divines. Il ne négligeait pas toutefois cette dernière partie de sa tâche. Ses devoirs de pasteur étaient toujours les plus importans à ses yeux, et il savait les comprendre dans l'esprit le moins étroit. « La colonie est l'établissement le plus protestant au sens positif du mot; les colons appartiennent à toutes les communions de la réforme, et le culte, à la colonie, n'est ni réformé, ni luthérien, ni morave, ni méthodiste, ni congrégationnel, ni dissident. La colonie, au point de vue religieux, est large, vraiment catholique dans le sens originel et primitif du mot; tout élément sectaire en a été soigneusement exclu. »

Pendant ces trente années d'un apostolat si ardu, les épreuves les plus cruelles ne furent pas épargnées au directeur. C'est d'abord l'aînée de ses enfans, une fille de vingt ans, qui meurt loin de lui, à Jersey, puis un fils du même âge, son dernier né, qui lui est enlevé après une longue maladie sous ses yeux, puis sa mère, dont il n'a pas la consolation de recevoir le dernier soupir. Il est soutenu par sa foi, par l'affection des enfans qui lui restent, et par celle de leur sainte mère, par l'énergie de son zèle pour sa famille d'adoption. Il ne songea au repos qu'à l'âge de soixante-dix ans, et à ce moment encore une épreuve pénible lui fut infligée. Il avait espéré que son fils aîné, associé à son œuvre depuis sept ans comme sous-directeur, lui succéderait dans la direction de la colonie. Tel était aussi l'avis du conseil d'administration; mais il fallait l'investi-

ture du ministre de l'intérieur, et le ministre d'alors, — juin 1874, — ne sut pas pardonner à M. Nathaniel Martin-Dupont d'avoir été, aux élections de 1871, un de ses concurrens républicains dans le département de la Dordogne. La nomination n'était pas encore faite quand survint un changement ministériel; mais le nouveau ministre de l'intérieur, quoique protestant et membre du consistoire de Paris, ne tint pas plus de compte des éminens services que la famille Martin-Dupont avait rendus pendant tant d'années à l'église dont il était un des dignitaires. M. Martin-Dupont dut quitter Sainte-Foy sans avoir eu la satisfaction d'y laisser un autre lui-même.

Son zèle n'était pas affaibli. Il reprit les fonctions du ministère sacré près d'une petite église de la Provence; mais ses forces trahirent bientôt son courage, et il dut se résigner à un repos complet. Il vécut encore deux ans dans la retraite qu'il s'était choisie, à Toulon, près d'un de ses fils, médecin de la marine. Il eut la douleur de survivre de quelques mois à la compagne dévouée de son long apostolat. Il est mort en 1877, et ses enfans ont pu ramener son corps, avec celui de leur mère, dans le cimetière de la colonie qu'il avait créée.

Peu de temps avant sa mort, il avait pu terminer le livre dans lequel il a consigné les impressions de toute sa vie. Ses fils se sont fait un pieux devoir de publier ce livre où nous avons puisé les matériaux de la présente étude, et auquel nous avons fait de nombreux emprunts. Nous connaissons peu de lectures plus attachantes. Ce n'était, dans la pensée de l'auteur, qu'un ouvrage d'édification à l'usage de ses coreligionnaires; mais les lecteurs sérieux, dans toutes les communions et même en dehors de toute foi religieuse, peuvent y prendre un vif intérêt. Dans un temps où la réforme pénitentiaire tient le premier rang parmi les questions de législation et de morale sociale, l'histoire de la colonie de Sainte-Foy, depuis sa fondation jusqu'à nos jours, suffirait pour recommander le volume dans lequel elle est racontée avec tant de candeur et d'un accent si ému par son premier directeur. Et, dans les autres parties du livre, combien de pages exquises sur les sujets les plus divers : descriptions pittoresques de lieux et de coutumes, tableaux de mœurs, considérations politiques d'un esprit toujours patriotique et libéral, et même des jugemens littéraires, sobrement et fermement exprimés, sur les écrivains et les prédicateurs, tels que Vinet et Adolphe Monod, qui ont illustré le protestantisme contemporain! Le style, sans être d'un maître, ne manque ni d'élégance ni de mouvement. A peine pourrait-on y relever quelques négligences et certains provincialismes. Nulle trace de déclamation et de rhétorique religieuse n'y rebute le lecteur délicat; mais, en revanche, on y sent partout la note sincère qui peint l'homme et le fait aimer : n'est-ce pas là la qualité maîtresse d'un bon style?

ÉMILE BEAUSSIRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 novembre 1878.

Tous les partis ont eu jusqu'ici et ont encore un irrésistible et dangereux penchant. Dès que la fortune leur sourit, dès qu'ils ont pour eux les victoires de scrutin, la majorité dans un parlement, ils ne savent plus résister à la fascination du succès et user avec mesure de l'ascendant qu'ils ont conquis; ils ne savent pas s'élever à la hauteur d'une libérale impartialité. Ils ont les jalousies, les passions ombrageuses de la domination. Ils ne supportent ni l'indépendance, ni même la dissidence chez ceux qui ont la prétention de servir à leur manière, avec leurs idées, un régime légalement consacré. La première condition pour leur plaire est de se soumettre à eux, de les flatter dans leurs instincts, dans leurs préjugés ou dans leur orgueil, de recevoir de leurs mains l'investiture. Hors de leur église point de salut! Ils voudraient marquer hommes et choses à leur effigie, faire tout dater de leur règne. Ils ont le goût de l'intolérance, et lorsqu'on cherche à les éclairer ou à les arrêter, lorsqu'on leur fait remarquer que toutes les opinions se sont perdues, que tous les gouvernemens ont péri par là, que la vraie politique consiste dans une équité conciliante propre à rallier toutes les bonnes volontés, ils n'en croient rien; ils répondent que la conciliation est le plus souvent une duperie, que les autres sont des factieux, qu'ils représentent, eux seuls, l'opinion nationale, la France, — qu'ils sont la majorité. Ils ne sont qu'exclusifs, ils restent des partis! Il y a une autre faiblesse qui n'est pas moins invariable, qui est l'accompagnement de l'esprit exclusif, c'est l'infatuation. Les partis ont tour à tour cette vanité de se croire d'un ordre supérieur, de se figurer qu'ils peuvent tout se permettre sans expier leurs fautes. Ils ont une confiance presque naïve dans leur aptitude à tout entreprendre, à tout réformer, et lorsqu'on leur fait observer sans nulle malveillance que là où d'autres ont échoué avant eux ils ne réussiront pas, ils répondent d'un air satisfait, ils pensent tout au moins qu'ils seront plus habiles que ceux qui les ont précédés. Ils ne sont qu'infatués! c'est l'histoire de tous les partis qui ont tour à tour

disposé du pays, conquis et perdu le pouvoir, en cédant toujours aux mêmes passions, en recommençant toujours les mêmes fautes.

Eh bien! c'est là aujourd'hui la vraie question, la question décisive qui se débat dans cette session parlementaire récemment ouverte comme dans ces élections prochaines qui, en renouvelant le sénat, vont probablement décider et fixer la prépondérance d'une majorité républicaine dans les deux chambres. Plus que jamais il s'agit pour les républicains de montrer s'ils sont disposés à recommencer l'éternelle histoire des excès de domination, s'ils seront exclusifs et infatués, si en un mot ils resteront un parti et rien qu'un parti. Tant qu'ils n'ont été qu'une opposition militante vivant dans le combat et par le combat, ils ont pu avoir leurs passions et leurs tactiques, leurs chimères réformatrices et leurs violens mots d'ordre. Aujourd'hui tout est changé : ils ont la fortune, ils dominent dans beaucoup de conseils locaux, dans le parlement, dans les commissions législatives ; ils disposent des finances, de l'administration, des ressorts de la puissance publique, ils sont représentés au pouvoir par un ministère que couvrent la considération supérieure et le nom honnête de M. Dufaure ; ils ont des institutions reconnues, librement et légalement acceptées. Ils ont tout, ou ils peuvent tout avoir! Le moment est venu pour eux d'affermir ce qui a été conquis, de montrer toute la différence qu'il y a entre la politique d'un parti de combat, d'un régime contesté et la politique d'un gouvernement établi. Il s'agit pour les républicains de prouver qu'une organisation compromise par de mauvais souvenirs peut s'adapter aux traditions et aux mœurs d'une vieille société, aux intérêts extérieurs et intérieurs du pays, que dans une situation si nouvelle ils peuvent former de leur propre mouvement cette force conservatrice et libérale sans laquelle il n'y a point de régime sérieux et durable. En un mot, la république a été jusqu'ici trop souvent un parti, une conspiration, une faction ou une secte ; elle doit être désormais, c'est la condition de sa durée, le cadre élargi et régulier de la vie nationale. C'est l'expérience qui se fait, qui va se poursuivre chaque jour et dont les résultats peuvent être aussi considérables que décisifs pour la France. Tout dépend de la politique que l'on suivra, de l'esprit de conduite des républicains.

Qu'on nous entende bien. Ce que nous disons, beaucoup d'autres le pensent et le sentent assurément. Cette nécessité d'une réforme dans les idées, dans les habitudes d'un parti voué autrefois aux agitations, aux entreprises chimériques, appelé aujourd'hui aux devoirs du gouvernement, cette nécessité salutaire n'est pas méconnue de ceux des républicains qui réfléchissent, qui veulent faire de la république un régime durable. Certainement les républicains d'aujourd'hui ne sont plus déjà les républicains du temps passé. Ils ne sont pas insensibles à l'expérience, et ils ont subi, eux aussi, comme tout le monde la redoutable puissance des événemens. Ces sept dernières années leur ont été profi-

tables. Ils ont vu chaque jour, à chaque pas, les fautes des uns et des autres suivies d'expiations presque immédiates, la modération et la prudence au contraire presque toujours payées de succès nouveaux. Ils n'ignorent pas qu'une politique d'équité libérale et de conciliation a pu seule grossir cette massse composée d'hommes venus de tous les camps et disposés à accepter la république organisée par une constitution modérée. Ils savent bien, ils doivent être convaincus que désormais toutes les violences qu'on tenterait sur les mœurs, sur les traditions, sur les intérêts du pays tourneraient aussitôt contre le régime nouveau et n'auraient d'autre effet que de tout compromettre, de provoquer d'inévitables réactions. Idées, procédés, tout est en progrès, et le comité de la droite institué pour préparer les élections sénatoriales trace vraiment un portrait un peu coloré de ses adversaires dans le manifeste qu'il vient de se décider à publier. Dans ce manifeste, où il n'y a qu'une chose oubliée, la constitution du pays, le comité conservateur se montre un peu trop dupe de confusions surannées, de frayeurs imaginaires, et déguise un peu trop la simple réalité sous des artifices de polémique. Le comité de la droite n'y va pas d'une plume légère. A l'entendre, tout ce qui n'est pas de l'union conservatrice, tout ce qui se présente aux élections sous le drapeau de la république, veut pour le moins attenter à l'intégrité de la magistrature, détruire la religion par la suppression du budget des cultes, introduire l'indiscipline dans l'armée, exclure la capacité des emplois publics, porter atteinte à la propriété par des impôts arbitraires et vexatoires. En un mot, si les électeurs sénatoriaux votent pour des républicains sans distinction ils sont assurés d'avance de leur affaire; ils auront « une magistrature sans indépendance, des écoles sans Dieu, des églises sans ministres du culte, une armée sans discipline, l'impôt sur le revenu! » Voilà un programme complet qui sera réalisé si les électeurs n'y prennent garde, — et c'est probablement pour exécuter ce programme, pour avoir des complices fidèles d'une telle œuvre que les républicains de la haute chambre ont choisi comme candidats pour les trois sièges de sénateurs inamovibles M. le comte de Montalivet, M. Alfred André et le général Gresley. Toute la grâce qu'on pourrait faire à M. de Montalivet et au général Gresley serait apparemment de croire qu'ils seront des complices sans le savoir et sans le vouloir! Certainement de tels choix accueillis, acceptés parmi les républicains du sénat, devraient être, au contraire, la meilleure preuve d'un changement favorable, d'une tendance à s'aider de tous les hommes qui peuvent honorer un régime et le faire durer.

Il faut parler sérieusement. Le comité de la droite ne ménage pas assez les effets de son éloquence. Si l'on veut dire qu'il y a pour la république, parmi ceux qui prétendent la servir par privilège, des auxiliaires compromettans, qu'il y a des conseils municipaux assez ridicules, toujours prêts à pourchasser de modestes frères des écoles chrétiennes

ou à s'ériger en législateurs, à émettre des vœux sur l'amnistie, sur ce qu'on doit faire des diamans de la couronne; si l'on veut prétendre qu'il y a même dans les chambres des revenans du socialisme, des radicaux exubérans, des esprits extrêmes, toujours disposés à proposer quelque réforme chimérique, quelque mesure contre l'église, la suppression du budget des cultes, l'élection de la magistrature ou l'impôt sur le revenu; si c'est ce qu'on veut dire, oui sans doute, tout cela existe. Il y a des radicaux qui, si on les laissait faire, auraient bientôt conduit la république à la ruine. Il y a des propositions excentriques qui peuvent se produire, qui se produiront vraisemblablement; mais en définitive, le jour où ces propositions se présenteraient devant le parlement, il est douteux que, même dans la chambre des députés telle qu'elle est, elles fussent acceptées, et il est plus certain encore que le sénat, même après le renouvellement du 5 janvier, les arrêterait au passage. Ce n'est donc pas la violence qui est à craindre. Les entreprises ouvertes du radicalisme, les campagnes socialistes seraient combattues si elles se produisaient; mais ce qui serait à craindre, ce qui deviendrait un danger, ce serait si les républicains, après avoir senti le prix de la sagesse et de la modération tant qu'ils ont eu la république à conquérir, se laissaient aller en pleine victoire à ces infatuations, à ces passions exclusives qui ont été si souvent un piège pour eux. Le vrai péril serait si les républicains se mettaient encore une fois à laisser planer des doutes sur leurs intentions, s'ils hésitaient à se défendre des excitations aventureuses, des tentations chimériques, si, au lieu de se créer une politique précise et de se grouper autour d'un gouvernement sensé, ils se plaisaient à remettre sans cesse tout en question pour des fantaisies ou des ressentimens, peut-être aussi par une vieille faiblesse de révolutionnaires mal corrigés.

De toutes les raisons faites pour conseiller la prudence, la modération entre les partis, pour détourner des vaines querelles et des divisions intestines, la première, la plus impérieuse est et sera longtemps encore la raison extérieure; c'est cette situation européenne si étrangement confuse, qui est née des derniers événemens et qui est loin d'être définitive, que la France n'a point créée et où elle ne laisse pas cependant d'avoir, comme les autres puissances, des intérêts traditionnels engagés.

Un jour, pendant la guerre de 1870, M. de Bismarck, dont on vient de reproduire les propos familiers, disait : « En France, il n'y a ni situation, ni institution durable. Les dynasties et les gouvernemens se succèdent les uns aux autres, et naturellement l'un n'est pas tenu de faire ce que l'autre a promis. Dans cet état de choses, ce serait folie à nous de ne pas exploiter jusqu'au bout nos succès. » Et assurément le chancelier d'Allemagne a exploité jusqu'au bout ses succès! Le mot n'est pas moins instructif et bon à méditer pour ceux qui ne

désavouent pas l'espérance de voir notre pays reprendre par degrés un rôle conforme à ses traditions. Pour le moment, ce rôle consiste surtout dans la réserve, dans une coopération mesurée, désintéressée à tout ce qui peut affermir ou rétablir la sécurité universelle, et le *Livre jaune*, que le gouvernement vient de communiquer aux chambres, est l'histoire de ce que notre diplomatie a fait pour aider dans ces limites à la pacification de l'Orient. La politique que M. le ministre des affaires étrangères avait exposée devant le parlement quelques jours avant d'aller au congrès de Berlin, M. Waddington l'a suivie jusqu'au bout, simplement, loyalement. L'esprit de parti, qui ne profite guère des leçons de M. de Bismarck, n'a pas manqué sans doute de chercher aussitôt dans le *Livre jaune* des armes nouvelles contre le gouvernement, contre notre diplomatie, contre la république représentée à cette assemblée de Berlin. L'esprit de parti est ingénieux. Naturellement, si la France en est encore à payer la rançon de ses malheurs et n'a pas toute sa liberté d'action, c'est la faute de la république! Si M. le ministre des affaires étrangères n'a réclamé aucun avantage particulier et est revenu de Berlin les mains vides, il a évidemment joué un rôle de dupe, il a trahi tous les intérêts de la France! S'il eût par hasard accepté son lot dans la distribution, s'il était revenu avec sa petite annexion, avec son petit droit d'occupation, c'eût été bien pire encore, il aurait enchaîné et compromis la politique française! M. le ministre des affaires étrangères avait peu de chances d'échapper à ce genre de critiques futiles ou contradictoires, et les accusations sont étranges, on en conviendra, lorsqu'elles viennent des partisans de l'empire, des derniers séides d'un régime qui est justement l'auteur de ces catastrophes dont la grandeur nationale souffre et souffrira longtemps encore.

L'action de la France, telle qu'elle apparaît dans ces pages du *Livre jaune*, a été en réalité ce qu'elle pouvait, ce qu'elle devait être dans les circonstances présentes; elle a été aussi modeste qu'honorable, et elle a été habilement, heureusement précisée dans une dépêche de M. le président du conseil approuvant au nom du gouvernement l'attitude, le langage de M. Waddington dans le congrès de Berlin. La France n'a fait de réserves que sur quelques points qui la touchaient particulièrement, l'Égypte, la Syrie, ses intérêts de protectorat religieux dans le Liban. Pour tout le reste, elle s'est présentée comme une nation libre, dégagée de toute ambition personnelle et de toute solidarité onéreuse. S'abstenir complètement c'eût été abdiquer le rôle d'une grande puissance, empêcher peut-être le congrès ou prendre une attitude d'hostilité isolée; entrer trop avant dans toutes les combinaisons qui ont prévalu ou même au besoin accepter une compensation, c'eût été se lier dangereusement. La France est restée dans la mesure si bien définie par M. Dufaure. Elle a été une coopératrice loyale et utile de l'œuvre de Berlin, elle n'a pas été une complice; elle s'est

prêtée à tout ce qui pouvait modérer les vainqueurs, alléger la paix pour les vaincus, maintenir une certaine indépendance de l'Orient, assurer une satisfaction aux intérêts nationaux et religieux des populations; elle n'a pris aucune responsabilité dans des combinaisons dont elle n'avait à juger ni l'origine ni le caractère définitif. La France est entrée libre au congrès, elle en est sortie libre, estimée de tous, autorisée par son désintéressement même à défendre des conditions de paix qui restent la dernière garantie de l'indépendance de l'Orient.

Que deviendra et que devient dès ce moment cette paix européenne de Berlin substituée à la paix russe de San-Stefano? Ah! ceci est une autre question qui n'a pas tardé à s'obscurcir de nouveau et qui semble aujourd'hui étrangement compliquée. Les difficultés étaient certainement inévitables; elles dépassent peut-être tout ce qu'on avait prévu, elles se manifestent sous toutes les formes, même sous la forme de crises ministérielles dans divers pays plus ou moins engagés par leur politique, plus ou moins déçus dans leurs ambitions.

Le fait est que, si l'œuvre diplomatique de Berlin a été rapidement conduite par M. de Bismarck, si elle a été enlevée en un mois, l'exécution reste incertaine, incohérente, pleine de complications périlleuses. A peine est-on sorti des négociations et a-t-on cru avoir reconquis la paix définitive, la guerre s'est montrée de toutes parts. Elle menace de se rallumer ou d'éclater en pleine Asie, dans cette région de l'Afghanistan où la Russie et l'Angleterre sont près de se retrouver face à face; elle est à peine déguisée dans les provinces ottomanes de l'Europe qui restent livrées tout à la fois aux rigueurs de l'occupation étrangère, aux menaces de retours offensifs et à l'anarchie intérieure, aux insurrections habilement fomentées. D'un autre côté, l'Autriche n'est arrivée à occuper la Bosnie et l'Herzégovine qu'en déployant toutes ses forces militaires, au prix d'une longue, d'une laborieuse et meurtrière campagne qui n'est peut-être pas finie, quoique l'empereur François-Joseph vienne de promulguer une amnistie en signe de paix. L'incertitude, le malaise et la lutte sont partout, le traité de Berlin n'est encore qu'une promesse, s'il n'est pas le prélude de nouveaux conflits.

C'est, dit-on, la faute de la Porte-Ottomane, qui oppose son inertie aux décisions du congrès! Oui, sans doute, le Turc est toujours le grand coupable, c'est convenu; mais en fin de compte, à y regarder de près, cette malheureuse Turquie, malgré son impuissance et son désarroi intérieur, n'est pas la dernière à s'exécuter. Elle a facilité aux Russes la prise de possession de Batoum, qui menaçait de résister. Elle a livré ses forteresses européennes, elle a livré les territoires qu'elle devait céder à la Serbie, à la Roumanie; elle ne refuse pas de s'exécuter avec le Monténégro. Si l'entente prévue à Berlin pour l'occupation de la Bosnie ne s'est pas réalisée, si on ignore même encore aujourd'hui à Pesth, à Vienne comme à Paris et à Londres quel doit être le caractère définitif de cette

occupation, quelles sont les vues du comte Andrassy, la Turquie n'est pas seule responsable. S'il y a des insurrections dans la Macédoine, des difficultés inextricables dans cette « Roumélie orientale » imaginée par le congrès, si la commission européenne récemment envoyée à Philippopoli pour organiser la nouvelle province autonome rencontre déjà les plus sérieux obstacles, ce n'est point sans doute la faute de la Porte. Ici, il faut bien l'avouer, c'est la Russie qui s'efforce de revenir au traité de San-Stefano et de rendre impossible la combinaison du congrès, qui encourage ou tolère visiblement les résistances des Bulgares du sud des Balkans, les agitations de la Macédoine; c'est la Russie qui a jusqu'ici tenu à rester en armes dans ces provinces et qui à chaque incident semble menacer de revenir sur Constantinople. Au fond, cette affaire de la Bulgarie du sud des Balkans laissée par le congrès sous l'autorité du sultan et disputée encore par l'influence russe, c'est le vrai nœud de la situation, de ce qu'on pourrait appeler la partie européenne de la question d'Orient.

Comment sortir de là? Tient-on en réserve un nouveau congrès, quelque révision inattendue du traité de Berlin sous forme d'interprétation? Est-ce pour la réalisation de cette idée que le comte Schouvalof, appelé à Livadia auprès de l'empereur Alexandre, serait récemment revenu vers l'Occident, à Berlin, à Vienne et à Pesth, avant de revenir à Paris et à Londres? Le comte Schouvalof est sans doute un esprit éclairé et un habile diplomate; il a été déjà dans des momens critiques un négociateur utile et conciliant entre le gouvernement russe et les autres puissances; il peut être employé encore une fois avec succès, ne fût-ce que pour éclairer les cabinets sur la nature de tous ces incidens qui troublent l'Orient, sur la vraie politique du tsar. Franchement cependant à quoi servirait un nouveau congrès ou une conférence qui serait un congrès moins solennel? Si le traité de Berlin, qui a été fait pour rectifier et corriger le traité de San-Stefano, est inefficace, quelle autorité aura l'œuvre nouvelle qui révisera le traité de Berlin? S'il s'agissait de constituer une conférence qui serait une sorte de commission exécutive des puissances, une sorte de syndicat européen avec mission de prendre la tutelle du sultan, d'administrer la liquidation de l'empire ottoman, ce serait toujours l'idée russe qui reparaîtrait; ce serait une proposition qui s'est déjà fait jour au congrès, qui n'a point été acceptée et qui serait vraisemblablement déclinée aujourd'hui comme elle l'a été il y a quelques mois. Ce qu'il y aurait de plus simple et de plus décisif pour le moment, ce serait de ne pas tant tergiverser, de s'en tenir aux conditions qui ont été convenues, de les exécuter sans détour, sans équivoque, de ne pas avoir l'air de remettre toujours en question ce qui a été fait. C'est à cette politique qu'il en faut venir. Jusque-là il y aura toujours place pour ces commérages peu rassurans dont on parlait récemment, pour des inquiétudes vagues. On en restera

à cette incertitude fatigante entre des craintes incessantes de guerres nouvelles et le désir universel d'une paix durable.

L'Angleterre, qui a un rôle essentiel dans toutes ces affaires, n'est point évidemment sans éprouver quelques-unes de ces craintes qui tiennent l'Europe dans l'attente de l'imprévu. Elle se sent inquiète et des difficultés que l'exécution du traité de Berlin rencontre en Europe, et de la guerre où elle peut se voir entraînée d'un instant à l'autre dans l'Afghanistan. Tout cela pour elle, c'est la question d'Orient incessamment ouverte en Asie comme en Europe. L'opinion anglaise, sans être accessible aux défaillances, ne dissimule nullement une assez sérieuse émotion, et c'est sans doute pour dissiper au moins en partie les nuages que lord Beaconsfield a prononcé son dernier discours au banquet du lord-maire, où M. de Beust, avant de venir ambassadeur à Paris, a pris galamment congé de la « vieille Angleterre. » Les deux dernières années, à ce même banquet de Guildhall, le chef du cabinet anglais avait eu un langage passablement altier, presque belliqueux; cette année, il est tout rassurant et pacifique. Lord Beaconsfield en est toujours à l'orgueilleuse confiance, à la bonne humeur toute fière de ses succès de Berlin, de la convention du 4 juin avec le sultan, de l'occupation de Chypre, et il ne se défend pas d'un certain optimisme; il traite même assez ironiquement ceux qui montreraient une figure un peu morose et une prévoyance soucieuse. Après tout, il n'ignore rien de la situation diplomatique de l'Europe, des événemens qui prêtent à des interprétations contraires, et il doit bien avoir quelque raison de se montrer confiant. Ce qu'il y a de certain, c'est que, pour lui, il n'admet pas qu'aucun des signataires des dernières conventions songe à éluder ses engagemens. Il ne met pas en doute, quant à lui, la pleine et entière exécution du traité de Berlin « dans sa lettre et dans son esprit. » Lord Beaconsfield pousse en vérité un peu loin l'enthousiasme pour le traité de Berlin lorsqu'il dit que ce traité « sera utile au progrès et à la civilisation du monde, qu'il contient des dispositions admirablement conçues pour assurer la paix et le maintien de la paix... » Nous le voulons bien; il y a seulement un certain nombre de conditions d'où dépendent tous ces bienfaits et qui ne sont pas d'une réalisation précisément facile. Lord Beaconsfield, il faut l'avouer, est moins explicite ou plus énigmatique au sujet de l'Afghanistan. Ici tout est mystère. — Il y a des mesures qui se préparent; il ne s'écoulera pas longtemps avant que l'exécution de ces mesures soit commencée : alors la frontière de l'Inde cessera d'être un objet d'inquiétude pour le peuple anglais! — On vivra « en bons termes avec des voisins immédiats, et peut-être en termes qui ne seront pas mauvais avec certains voisins plus éloignés... » C'est peut-être parler un peu obscurément au sujet d'une question qui passionne et divise les esprits en Angleterre, qui est d'un intérêt vital pour l'empire britannique de l'Inde. Toujours est-il que lord Beaconsfield

marche avec une singulière confiance, qu'il a été heureux jusqu'ici, et que, pour le moment, sans contester ce qu'il y a de sérieux dans l'état de l'Europe et du monde, il ne veut pas croire à un danger réel.

On ne peut le nier, le ministère anglais, conduit par celui que M. de Bismarck appelait un jour, avec un peu de dédain, le romancier, a brillamment joué sa partie dans la mêlée des affaires contemporaines, et il n'a peut-être réussi à surmonter jusqu'ici toutes les difficultés que par une certaine hardiesse. Si lord Beaconsfield a fait un roman de plus, il a été un habile et audacieux inventeur. Tout ne se passe pas aussi simplement et aussi vivement en Autriche où la politique ne peut faire un pas qu'en se frayant un chemin à travers toute sorte de complications extérieures ou intérieures, même à travers des crises ministérielles comme celles qui existent depuis quelques semaines à Vienne et à Pesth.

Ce que l'Autriche gagnera définitivement par cette occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine qu'elle méditait depuis longtemps et à laquelle elle ne s'est décidée qu'avec la sanction du congrès de Berlin, c'est le secret de l'avenir. Pour le moment, elle est à coup sûr dans des conditions assez étranges et assez difficiles. Elle a commencé par être obligée de conquérir réellement la Bosnie et l'Herzégovine à main armée, de vaincre une insurrection qui a été trop énergique pour n'être pas jusqu'à un certain point nationale. Elle reste aujourd'hui maîtresse de ces populations soumises, couverte diplomatiquement par un mandat européen, placée en face de la Porte, qui est censée garder la souveraineté de ces provinces, mais avec laquelle le cabinet de Vienne ne s'est pas même entendu encore sur les conditions véritables de l'occupation. Qu'est-ce réellement que cette occupation militaire qui implique l'administration de la Bosnie et de l'Herzégovine? Est-ce désormais une conquête achetée par le sang des soldats autrichiens? Est-ce le prélude d'une annexion définitive à laquelle on se réserve de donner son vrai nom quand le moment sera venu? Ce qu'il y a de plus clair, c'est que l'Autriche se trouve engagée dans une situation peut-être inextricable et que, n'ayant pas sans doute l'intention de reculer, elle ne peut cependant avouer ses desseins sans mettre en mouvement tous les antagonismes de race dans l'empire. Cette occupation même, qui est aujourd'hui accomplie, elle n'a pu se faire sans réveiller les ombrages, l'opposition la plus ardente dans le parti magyar de Hongrie comme dans le parti constitutionnel d'Autriche et sans provoquer la double crise ministérielle qui a éclaté.

A Vienne, la crise a commencé par la démission du ministère que présidait le prince Auersperg et qui n'est pas encore remplacé, faute d'une combinaison possible dans l'état actuel des partis. Tout récemment il y a eu dans la chambre des députés une discussion des plus vives à la suite de laquelle a été votée une adresse blâmant la direction

des affaires de l'empire. Le défenseur le plus éloquent de la politique d'occupation et même d'annexion a été le comte Hohenwart, le chef du parti fédéraliste dont l'avènement aux affaires serait un signal de réaction. D'un autre côté, à Pesth, le président du conseil hongrois, M. Tisza, a été obligé, lui aussi, de donner sa démission : il est resté provisoirement au pouvoir sur le désir de l'empereur et il n'a pas cessé de soutenir le comte Andrassy; il a pu néanmoins s'apercevoir ces jours derniers de l'esprit qui anime le parlement hongrois. L'extrême gauche est même allée du premier coup jusqu'à proposer la mise en accusation du cabinet. Sans aller jusque-là, la majorité qui reste fidèle à M. Tisza ne montre pas moins une vive et profonde animadversion contre la politique qui tendrait à l'annexion de la Bosnie, à l'accroissement des Slaves dans l'empire.

On pense ainsi à Pesth, on pense ainsi à Vienne, tandis que la Croatie de son côté réclame à grands cris l'annexion, de sorte que le comte Andrassy se trouve assailli de difficultés de toutes parts. Ni le parlement hongrois ni la chambre des députés autrichienne, dans l'état constitutionnel de l'empire, dans l'organisation du dualisme, n'ont sans doute le droit de s'occuper de ces questions. Les délégations austro-hongroises qui sont en ce moment réunies à Pesth ont seules ce droit; seules elles ont la mission de s'occuper des affaires communes de l'empire, de la politique étrangère, et devant ces délégations le comte Andrassy a plus de chances de retrouver quelque faveur pour les combinaisons de sa diplomatie. Cette phase nouvelle de la question d'Orient avec le supplément de l'occupation de la Bosnie ne devient pas moins une épreuve assez grave pour l'Autriche, et au milieu de ces conflits intérieurs, de ces antagonismes de races, de ces résistances parlementaires, de ces difficultés ministérielles, le comte Andrassy se trouvera peut-être embarrassé pour suivre sa politique.

Tout compte fait, voilà un certain nombre de crises ministérielles produites par les derniers événemens de l'Orient et par le congrès de Berlin. Il y a une crise à Pesth, une crise à Vienne; il y a eu tout récemment une crise à Athènes, et à Rome même le cabinet vient d'avoir sa crise, sa modification partielle. L'Italie n'avait sans doute aucune raison plausible de se montrer froissée des résultats du congrès de Berlin; elle ne pouvait apparemment compter revenir de Berlin avec quelque conquête orientale ou quelque extension de frontière en portefeuille. Elle a cependant paru éprouver comme un vague mécompte qu'elle a laissé percer presque naïvement, qui a pris un instant cette forme excentrique d'une agitation pour *l'Italia irredenta*, — c'est-à-dire pour Trente et Trieste! Au fond, cette agitation était sans importance, elle n'avait de gravité que parce qu'elle a pu être exagérée à l'extérieur et parce qu'elle a pu être considérée comme le signe de sentimens inavoués, d'une susceptibilité remise en éveil. Toujours est-il que le mi-

nistre des affaires étrangères, le plénipotentiaire de l'Italie à Berlin, le comte Corti, s'est cru en face d'une désillusion nationale, d'un espoir trompé, qu'il ne s'est pas senti peut-être suffisamment défendu, et il s'est retiré; avec lui, et pour d'autres causes, pour l'inexécution d'un jugement militaire, pour des clubs de sous-officiers qu'on hésitait à fermer, se sont retirés aussi le ministre de la guerre et le ministre de la marine. Le chef du cabinet, M. Cairoli, s'est chargé des affaires étrangères à la place du comte Corti; le général Bonelli est entré à la guerre, et au ministère de la marine est revenu un ingénieur distingué qui avait déjà fait partie du cabinet Depretis, M. Brin. Le cabinet s'est trouvé reconstitué sans trop d'éclat. Les affaires du congrès et d'obscures questions intérieures ont été le prétexte de ce remaniement ministériel; en réalité, cette crise de quelques jours semble être la suite ou le symptôme d'un malaise plus profond, d'une situation générale qui n'est ni simple ni facile.

Ce n'est pas que le ministère italien tel qu'il existait hier, tel qu'il existe aujourd'hui, ait rien fait pour provoquer de vives hostilités. Les programmes exposés dans de récens discours prononcés par M. Cairoli à Pavie, par le ministre de l'intérieur, M. Zanardelli, à Iseo, ces programmes n'ont certes rien d'alarmant, et les cabinets de la gauche, depuis qu'ils sont aux affaires, n'ont pas ménagé les témoignages de leur attachement à la monarchie. Le président du conseil, M. Cairoli, est un galant homme qui trouve des sympathies même parmi ses adversaires. La situation n'est pas moins grave, et elle deviendra peut-être critique à la rentrée des chambres. Le ministère, sans pouvoir compter sur l'appui de l'ancienne majorité libérale et conservatrice, devenue minorité, va rencontrer en outre l'opposition de quelques-uns de ses anciens amis, M. Nicotera, M. Crispi, qui lui ont déclaré une guerre acharnée. Il a divers projets à présenter, des réformes financières, une réforme électorale qui étendrait le droit de vote et porterait le nombre des électeurs d'un demi-million à un million et demi; mais pourra-t-il aller jusqu'au bout? ne disparaîtra-t-il pas, comme tous ses prédécesseurs, dans quelque échauffourée de parlement? Il est clair que cette expérience des ministères de la gauche, qui se poursuit depuis deux ans, n'a pas eu jusqu'ici un brillant succès. On arrive à une sorte d'impuissance par la confusion des partis, et si les incidens parlementaires, le vote de la réforme électorale, déterminaient un appel prochain au pays, la question est de savoir ce qui sortirait de ce nouveau scrutin, où seraient en jeu tous les intérêts de l'Italie.

CH. DE MAZADE.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

LES ÉVOLUTIONS

DU

PROBLÈME ORIENTAL

III[1].

POLITIQUE ET LIBÉRALISME.

I.

« L'empire des Turcs est à présent à peu près dans le même degré de faiblesse où était autrefois celui des Grecs; mais il subsistera longtemps, car, si quelque prince que ce fût mettait cet empire en péril en poursuivant ses conquêtes, les trois puissances commerçantes de l'Europe connaissent trop leurs affaires pour n'en pas prendre la défense sur-le-champ. C'est leur félicité que Dieu ait permis qu'il y ait dans le monde des nations propres à posséder inutilement un grand empire... » Ainsi s'exprimait Montesquieu dans le dernier chapitre de ses *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains* (2), et rarement historien philosophe a prononcé un mot plus profond, jeté un regard plus pénétrant dans les plis et les replis des temps à venir. Lorsque l'illustre président à mortier traçait ces lignes fatidiques, bien peu de gens assurément parmi ses contemporains avaient la préoccupation ou seu-

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre et du 1er novembre 1878.

(2) Chap. XXIII. Montesquieu ajoute dans une note, par rapport aux projets de partage de la Turquie qui ont surgi à différentes époques : « Ces projets n'étaient pas sérieux, ou ont été faits par des gens *qui ne voyaient pas l'intérêt de l'Europe...* »

lement le pressentiment d'une question d'Orient. Pierre le Grand n'existait plus, et sa campagne du Pruth n'avait laissé que l'impression d'une aventure inconsidérée et sans conséquence; Catherine II n'était encore qu'une enfant de huit ans, la fille complètement ignorée d'un petit prince besoigneux, général obscur dans l'armée prussienne. C'est à ce moment pourtant que Montesquieu vint poser le problème oriental dans des termes aussi précis qu'inattendus, dans les termes mêmes que l'Europe devait un jour adopter après mainte péripétie et mainte catastrophe, et il n'est pas jusqu'à la pointe railleuse et légèrement sceptique par laquelle l'écrivain avait aiguisé sa phrase qui ne fût un trait de génie de plus dans cette prédiction étonnante. Ces félicitations ironiques que l'auteur des *Considérations* adressait au peuple turc « de posseder inutilement un grand empire, » elles visaient aussi, elles visaient surtout les puissances européennes que les nécessités de la politique condamneraient encore à maintenir un pareil peuple dans sa possession si stérile; — et en cela également, les événemens n'ont, hélas! que trop justifié les prévisions du penseur.

Ç'a été la fatale destinée de l'empire ottoman de faire toujours trembler les états civilisés dans sa bonne comme dans sa mauvaise fortune, et l'on peut dire qu'il est devenu aussi menaçant pour leur repos par sa faiblesse et par sa décadence qu'il l'a été autrefois par sa force et son ascendant. Bien avant dans le XVIIIe siècle, les villages de l'Allemagne du sud avaient conservé l'antique habitude de faire sonner une fois par jour la « cloche turque (1) » : à ce signal, le laboureur se découvrait derrière sa charrue, et récitait un *Pater* pour que Dieu voulût bien détourner de la chrétienté le fléau d'une invasion musulmane, — et grand dut être l'étonnement de ces paysans du Danube lorsqu'ils apprirent avec le temps que les gouvernemens chrétiens n'avaient plus d'autre souci que de maintenir le musulman dans une domination jadis tant abhorrée et maudite. C'est à partir de la paix de Kainardji que commença pour les cabinets à se dessiner cette nouvelle évolution de la question d'Orient qui, réduite à sa plus simple expression, n'est autre chose que la question de préserver l'équilibre du monde de l'immense et épouvantable bouleversement qu'apporterait avec elle l'extension de la puissance russe sur les pays du Bosphore. Le comte de Vergennes fut le premier parmi les hommes d'état d'alors à reconnaître ce danger, et à élever la conservation de l'empire ottoman à la hauteur d'un grand principe européen. Ambassadeur de France à Constantinople pendant près de quinze ans et témoin de toutes les intrigues de Catherine II lors de sa première agression contre la Porte (1768)

(1) *Turkenglocke*. Wurm, *Diplomatische Geschichte der oriental. Frage* (Leipzig, 1858), page 1.

il avait eu l'occasion de bien étudier le terrain et de pénétrer les ambitions séculaires du gouvernement moscovite. Avec une rare sagacité, il prévit dès le commencement des hostilités que « le démembrement de la Pologne pourrait faire le sceau de la réconciliation entre l'Autriche et la Russie, » alors profondément divisées au sujet de cette guerre d'Orient et prêtes à en venir aux mains (1). Devenu plus tard ministre des affaires étrangères, sous le roi Louis XVI, et se trouvant en face de la situation qu'avaient créée aux états de l'Occident le premier partage de la Pologne et le traité de Kaïnardji, M. de Vergennes s'efforça par tous les moyens de ne pas laisser s'élargir la brèche faite au droit public, et de préserver surtout la Turquie du sort qui avait déjà frappé l'antique royaume des Jagellons. L'entreprise de Catherine II sur la Chersonèse (1783) réveilla toutes ses appréhensions pour l'équilibre du monde, et il multiplia les représentations et les instances auprès des cabinets de Vienne et de Saint-James : « Le ministère anglais, écrivait-il, le 17 juillet 1783, à l'ambassadeur de France à Londres, M. d'Adhémar (2), le ministère anglais ne compterait-il pour rien les considérations qui dérivent de la position de la Crimée, de la commodité, de la sûreté, de la grandeur de ses ports, enfin de la possibilité d'arriver en vingt-quatre heures au détroit qui conduit à Constantinople?.. » Il prédit dans la suite de cette remarquable dépêche un prochain et nouveau partage de la Pologne et conclut par ces lignes saisissantes : « Ainsi, de proche en proche, la voie sera ouverte aux invasions et aux usurpations, et bientôt l'Europe ne sera plus qu'un champ de spoliation où le faible sera nécessairement la proie du plus fort... (3) »

Il s'en faut pourtant que les vues de M. de Vergennes fussent adoptées aussitôt par les puissances occidentales. Tout en qualifiant les projets de Catherine sur la Turquie d'insensés, de dangereux pour l'Autriche, et propres seulement à amener une perturbation

(1) Albert Sorel, *La Question d'Orient au dix-huitième siècle* (Paris, 1878), p. 37. — On a dû se borner, dans cette étude, à la question orientale elle-même et faire abstraction de l'influence, parfois décisive, qu'elle a exercée sur d'autres événemens d'une importance considérable, notamment sur les deux premiers partages de la Pologne. M. Sorel, dans l'ouvrage que nous venons de citer, s'est surtout appliqué à élucider ce côté de l'histoire que nous avons négligé à dessein, et il l'a fait avec la précision et les connaissances variées qu'il sait apporter dans tous ses travaux.

(2) Pour cette dépêche ainsi que pour les suivantes, voyez les extraits de la correspondance de M. de Vergennes publiés par ordre du gouvernement français dans le *Moniteur officiel* du 30 juin et du 1er juillet 1855 à l'occasion de la guerre de Crimée.

(3) Après l'incorporation de la Crimée à l'empire russe, M. de Vergennes proposa aux cabinets d'interdire à la Russie le droit d'entretenir une marine de guerre dans la Mer-Noire. C'est cette conception de M. de Vergennes que le congrès de Paris a réalisée en 1856 et que le prince Gortchakof est venu répudier en 1870, en profitant des désastres de la France.

universelle (1), le prince de Kaunitz laissa faire l'annexion de la Crimée, comme il suivit plus tard Joseph II dans le fatal entraînement de 1788. En Angleterre, George III partagea complètement les idées de M. de Vergennes et du roi Louis XVI : « Je pense absolument comme votre maître, dit-il à M. d'Adhémar; *l'Europe deviendra comme un bois*, il n'y aura de sûreté pour personne. » Mais l'illustre Fox, à cette époque principal secrétaire d'état, demeura sourd à toutes les remontrances, et refusa le moindre concours. Huit ans après (1791), il devait encore tirer gloire devant le parlement de sa conduite comme ministre dans la question de Crimée, et faire, avec son parti, une opposition violente, presque factieuse, à la politique de Pitt, qui s'efforçait de limiter les pertes de la Turquie, à la suite de la guerre qu'avait amenée le fameux *projet grec*. La révolution française était déjà à ce moment en pleine effervescence, et elle ne tarda pas, par ses entreprises au dehors, à changer de fond en comble les conditions des états, et à bouleverser l'échiquier de la diplomatie ordinaire. Rompant avec la tradition de trois siècles, la France finit par s'attaquer jusqu'à l'empire ottoman; Bonaparte envahit l'Égypte, quitte à renouer avec les Turcs, après l'abandon de la malencontreuse expédition, à rechercher même leur alliance en 1806, pour les sacrifier de nouveau à Tilsit, et reconquérir derechef leur amitié après Erfurt. Réglant ses pas sur la conduite versatile de son redoutable adversaire, l'Angleterre dut, pendant toute cette époque agitée, tantôt protéger, tantôt menacer et violenter la Porte, au risque même de favoriser les vues russes sur ce terrain dangereux, et le Divan a longtemps gardé le souvenir de la scène pénible (mars 1807), où un jeune secrétaire de l'ambassade britannique se présenta au débotté, et la cravache en main, devant le sultan pour lui imposer les volontés moscovites, au sujet des principautés danubiennes (2). La cravache de M. Wellesley Pole a précédé d'un demi-siècle le fameux paletot du prince Menchikof. Ce n'est qu'après la chute de Napoléon et au lendemain du congrès de Vienne que l'Europe parvint à se retrouver, à se reconnaître, à voir clair dans ses affaires tant à l'Occident qu'à l'Orient. Ce qu'elle vit surtout, c'est que de l'immense cataclysme qui avait duré vingt-cinq ans et englouti l'ancien ordre des choses, la Russie était sortie démesurément agrandie, démesurément ambitieuse, et que ses visées en Orient renverseraient la balance des états, à peine si laborieusement et si incomplètement rétablie. Dès lors, le maintien du *statu quo* dans la péninsule thracienne, la conservation du pouvoir des sultans devint le mot d'ordre de la diplomatie au XIXe siècle. La politique de M. de Vergennes eut sa

(1) Voyez la 2e partie de cette étude, dans la *Revue* du 1er novembre 1878.

(2) Bignon, *Histoire de France depuis le 18 brumaire* (Paris, 1830), VI, p. 182 seq.

justification posthume et éclatante, et la prophétie de Montesquieu s'accomplit à la lettre. Trois puissances commerçantes, les trois grandes puissances les plus intéressées à la sécurité de la Méditerranée comme à la liberté des transactions avec les échelles du Levant prirent en main la cause du padichah, et montèrent la garde au pied du sépulcre blanchi qui porte le nom de l'empire ottoman.

Libre au penseur solitaire et irresponsable à qui le monde n'appartient que comme sujet d'étude de déchiffrer dans tel coin obscur de l'édifice humain un impérieux Ἀνάγκη et de prononcer l'arrêt péremptoire : *ceci tuera cela*, libre encore à l'historien « sans haine, sans sympathie, » d'embrasser d'un regard impassible une longue suite de générations, et d'en déplorer les stériles labeurs ; mais les gouvernemens n'ont ni les loisirs, ni la vocation de ces spéculatives besognes. Les gouvernemens ne font ni de la philosophie de l'histoire, ni des traités d'éthique ; ils font la besogne du jour, ils parent aux nécessités courantes, ils combattent le combat de la vie, pour emprunter une expression à une science très en vogue de nos jours : les *guerres pour une idée* ne leur portent point bonheur, une expérience récente ne l'a que trop prouvé, hélas ! Lord Londonderry écrivait en 1821 au sujet de l'insurrection de la Grèce : « Les hommes d'état ne sont appelés qu'à sauvegarder les intérêts qui leur sont confiés *immédiatement*, et ils ne doivent pas mettre en péril l'existence de la génération actuelle en voulant assurer, par leurs calculs, le bonheur de la postérité (1) ». Le mérite de devancer son époque et d'anticiper sur l'avenir est un mérite bien contestable en somme, alors même qu'il n'est revendiqué que par le simple citoyen, dans la simple sphère de la vie individuelle, car il s'agit avant tout de suffire au présent, et de remplir pleinement les devoirs déjà si difficiles qu'imposent à chacun de nous son temps et son milieu ; mais une pareille ambition deviendrait une folie criminelle chez les gouvernemens qui ont charge des intérêts si délicats et si compliqués des nations. « Je sais très bien, disait le grand citoyen et le grand politique François Deak, je sais très bien ce que je ferai aujourd'hui, et à peu près ce que je ferai demain ; le surlendemain regarde le bon Dieu ; » parole admirable et qui sous une forme familière trace si nettement aux hommes d'état leur devoir d'enlever au hasard tout ce qu'il est possible de lui enlever dans les événemens présens et pressans, et de laisser à la Providence, dans les *horizons lointains*, la grande marge qu'elle sait bien prendre d'elle-même, et en dépit de nos présomptueuses combinaisons !.. Laisser précisément à la Providence le soin de mûrir son œuvre, — la formation d'un nouvel

(1) Dépêche de lord Londonderry au chevalier Bagot, 28 octobre 1821

et viable organisme politique, dans la péninsule thracienne, — mais conserver en attendant le cadre tutélaire de l'empire ottoman, et surtout empêcher que la Russie n'y vînt écraser l'avenir aussi bien que le passé, n'y vînt occuper une position des plus menaçantes pour la balance des états et le repos du monde : telle est la signification véritable que la diplomatie des Vergennes, des Metternich, des Talleyrand et des Palmerston a de tout temps attachée à ce mot si mal compris souvent de *l'intégrité de la Turquie*. Qu'il soit d'ailleurs permis de rechercher si les cabinets de l'Europe ont montré toute la diligence et toute l'énergie nécessaires dans l'accomplissement d'un pareil programme, du moins on ne saurait raisonnablement leur reprocher de se l'être tracé.

Il y avait un autre programme à suivre, disent les faux Montesquieu si nombreux de nos jours, les importans et les importuns qui demandent à « couler à fond » la question d'Orient, et qui se feraient forts d'arranger toutes choses à l'amiable et à la satisfaction du public, pour peu que Dieu voulût leur céder la place vingt-quatre heures durant. Il fallait, à les entendre, procéder résolument et dès longtemps à « la liquidation » de l'empire ottoman: « créer » dans la péninsule thracienne des états indépendans pour en faire « des barrières infranchissables à l'ambition moscovite ; » enfin et au besoin, ériger Constantinople en « ville libre » pour la réconciliation de tous les intérêts... On s'arrêtera ici à cette belle thèse de Constantinople ville libre, uniquement pour faire observer que l'invention n'a pour elle ni le mérite de la nouveauté, ni surtout l'encouragement de l'expérience la plus récente. M. de Caulaincourt eut un jour, dans les commencemens de 1808, la première idée d'un pareil expédient, alors que pressé par les instances russes, poursuivi sans relâche par *la langue de chat* de l'empereur Alexandre, il émit timidement cette hypothèse, sans oser toutefois la formuler par écrit, et sans que Napoléon ait daigné lui faire l'honneur d'une réponse (1). A l'époque du congrès de Vienne, où la fantaisie des amateurs en politique se donnait libre carrière, tel général russe, tel publiciste allemand purent rêver, à leur tour, pour la capitale du Bosphore, le sort heureux « de la république de Cracovie, de la cité de Francfort, et des trois villes hanséatiques (2) ; » mais, après l'expérience faite précisément avec la république de Cracovie, avec la cité de Francfort et les trois villes hanséatiques, on a quelque peine à garder son sérieux devant des pastorales de ce genre. Proclamer Constantinople ville libre dans notre âge *de fer et de sang*, mais autant vaudrait confier le *Régent* et le *Kohinoor* à la probité des

(1) Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, VIII, p. 447.

(2) Frédéric de Gagern, *Tagebuch*, 1839, et Charles de Villers, *Constitutions des trois villes hanséatiques*, Leipzig, 1814, p. 132.

pick-pockets!.. Et comment ne pas admirer aussi la généreuse philanthropie de ces grands faiseurs de solutions, philanthropie qui a pour sous-entendu l'extermination de toute une race! On a beau répéter le fameux mot de M. de Maistre, que le Turc n'est que campé en Europe; il y est campé depuis plus de cinq cents ans (1), il défend sa possession avec ténacité, avec courage, avec le désespoir d'une lutte suprême : il était possible, il était légitime de le refouler en Asie, par un commun effort de la chrétienté, au temps d'Orkhan ou de Mahmoud II; dans notre XIXe siècle, une tentative semblable serait aussi malaisée qu'inique. « Nous étions trois mille lorsque nous débarquâmes, il y a cinq cents ans, à Tzympé, et il faudra nous réduire au même chiffre avant de nous rembarquer, » a dit un jour Midhat-Pacha, avec un accent qui n'avait rien de la jactance. Que les Grecs, que les Serbes, que les Monténégrins, que les Bulgares travaillent de leur mieux à cette *réduction* graduelle, « humaine et civilisatrice, » par des guerres, des incendies et des massacres : ils vengent l'injure de leurs ancêtres, ils préparent ou ils croient préparer la gloire et le bonheur de leurs arrière-petits-enfans. Que la Russie s'empresse, à son tour, de considérablement augmenter l'œuvre de carnage et de ravage, et de lui donner des proportions dignes de sa propre grandeur : elle poursuit par là un but gigantesque, et les cadavres qu'elle amoncelle doivent servir de fondemens à sa domination sur le monde. Mais que les puissances civilisées de l'Occident, qui n'ont ni injures à venger, ni conquêtes à faire dans la péninsule thracienne, y viennent de leur côté assumer la « mission » de l'ange exterminateur, y viennent ajouter les horreurs anglaises, françaises, allemandes, aux atrocités bulgares, bosniaques et moscovites, et tout cela de propos délibéré, par pur amour du progrès, et à la seule fin de « créer » des états indépendans au pied des Balkans, c'est là leur demander un désintéressement sanguinaire dont elles ne mériteront probablement jamais ni l'excès d'honneur, ni l'indignité.

Crée-t-on d'ailleurs des états indépendans, les fait-on surgir des profondeurs du néant par un coup d'adresse, par un décret des cabinets? Ces formations ne sont-elles pas plutôt le produit lent et mystérieux d'une suite de générations, d'une *natura naturans*, dont ni la physiologie, ni la politique n'ont pénétré les secrets? Combien précaires, combien chétifs et peu rassurans pour l'avenir nous semblent encore aujourd'hui les organismes politiques de la Grèce, de la Serbie et de la Roumanie; et cependant, pour n'arriver qu'à

(1) Le premier établissement des Turcs en Europe date de 1356. Ils occupèrent alors le château fort de Tzympé, au-delà de Gallipoli, sous la conduite de Suleyman, fils d'Orkhan, à la tête de trois mille hommes. (Voyez Seadeddin, trad. Bratutti,) *Chronica dell' origine e progressi della casa ottomana* (Vienne, 1649), I, p. 58-63.

ce degré très modeste de développement, qu'il a fallu de guerres, de labeurs, d'initiations douloureuses! En vérité, l'existence nationale ne serait pas ce qu'elle est, le suprême bien de la terre, si pour l'acquérir il suffisait d'un simple arrêt des diplomates; et que de foi enfantine dans cette supposition que l'Europe n'aurait eu qu'à prononcer tel jour le mot du Rédempteur à Béthanie pour appeler aussitôt à la vie politique les millions de Lazares, de lazzaroni et de Lazarilles couchés depuis des siècles dans le tombeau du Bas-Empire!.. Quant à la doctrine si profonde et si sûre d'elle-même qui voit dans ces états minuscules, établis ou à établir sur les ruines de l'empire du padichah, autant de « barrières infranchissables à l'ambition russe, » l'histoire est là pour démontrer toute la candeur de ce singulier machiavélisme. Les états devenus indépendans comme la Grèce, la Serbie, la Roumanie ont-ils en rien arrêté, en rien ralenti le Moscovite dans ses entreprises contre le repos du monde, ne se sont-ils pas faits au contraire, et en toutes occasions, ses auxiliaires les plus ardens, ses lansquenets les plus dévoués? Lors de la guerre de Crimée, le gouvernement d'Athènes n'a-t-il pas poussé son zèle pour le tsar jusqu'à braver les puissances de l'Occident? C'était cependant un Byron et non un Pouchkine qui était allé mourir à Missolonghi, et parmi tant de milliers de « volontaires » accourus jadis de tous les coins de l'Europe pour offrir leur sang à la cause de Canaris et de Colocotronis on chercherait en vain un nom russe (1)! Le comte de Beust s'était appliqué de toutes ses forces à faire retirer de Belgrade les garnisons turques, à procurer aux Serbes la satisfaction de voir disparaître de leur sol jusqu'aux derniers vestiges de la suzeraineté ottomane; le comte Andrassy n'a pas été en reste de bons procédés et de bons services; et toute cette idylle sentimentale avec M. Ristitch a fini par l'accueil frénétique fait, dans la vallée de la Sava, au général Tchernaïef! C'est aux alliés de la guerre de Crimée que les principautés danubiennes sont redevables de leur union, à laquelle la Russie s'était opposée jusqu'au dernier moment; les puissances de l'Occident crurent même faire merveille d'inventer une combinaison qui devait former un obstacle sérieux aux empiétemens du tsar dans l'avenir. Cela a-t-il empêché M. Bratiano de fonder des comités bulgares à Bukharest dès 1867, d'envoyer dix ans plus tard des troupes roumaines au secours du grand-duc Nicolas devant Plevna? Et qu'on aurait tort, encore aujourd'hui, de compter sur un changement de dispositions à Bukharest à la suite des amertumes nées du différend

(1) L'empereur Nicolas n'admettait pas que ses sujets pussent aller s'enrôler dans une armée insurrectionnelle, toute sympathique que lui fût cette insurrection : aussi n'y eut-il pas un seul combattant russe dans les rangs des Hellènes pendant une lutte qui a duré près de dix ans. Les temps et les mœurs ont bien changé depuis en Russie.

au sujet de la Bessarabie! Ces amertumes s'effaceront comme par enchantement le jour où le cabinet de Saint-Pétersbourg jugera utile de consoler et d'enflammer le bon peuple roumain, par une lettre de change tirée sur la Transylvanie et la Bukovine...

Ce n'est pas une des choses les moins bizarres de notre temps, si riche en niaiseries de tous genres, que la confiance superbe inspirée maintenant à tant d'esprits naïfs par cette fantasmagorie d'un système de petits états indépendans en Orient, alors que dans l'Occident le même système de petits états indépendans vient de s'écrouler d'hier et sous nos yeux d'une manière si lamentable. Des états antiques et glorieux comme le Hanovre, la Saxe, les Deux-Siciles, la Toscane, n'ont pu résister un seul instant au tourbillon des grandes agglomérations qui est devenu la fatalité de notre siècle; la Belgique, la Hollande, la Suisse, tremblent à l'heure qu'il est pour leur lendemain; et c'est à un pareil moment que des publicistes, des hommes politiques se sont mis à tout espérer de la formation de principautés diverses et ondoyantes sur les ruines de l'empire ottoman, à prêter même à de semblables créations la vertu magique de barrer « définitivement » au colosse russe le chemin de Constantinople! Nulle part cependant un vaste et puissant organisme politique (tout le contraire d'une constellation de petits états indépendans), nulle part l'hégémonie d'une race privilégiée et ayant le sentiment de sa supériorité militaire et gouvernementale, ne sont plus indiqués, plus impérieusement commandés que dans ces régions flottantes du Danube et du Balkan, au milieu de cette bigarrure de nationalités, de religions et de civilisations, parmi des peuplades si peu développées, si peu homogènes, si hostiles les unes aux autres, et qui laissées à elles-mêmes s'entre-déchireraient immanquablement, et deviendraient immanquablement aussi la proie du voisin. L'histoire s'est essayée plus d'une fois à l'établissement de ce cadre indispensable; on peut dire que les apparitions successives dans le courant des siècles de phénomènes tels que la Grande-Moravie, la Grande-Serbie, le royaume de Saint-Étienne n'étaient que les premières ébauches d'un système devenu aujourd'hui plus que jamais une nécessité ethnographique et politique sur ce point de notre vieux continent, et qui sait si des événemens récens et considérables, quoique bien douloureux, n'ont pas mûri, à cet égard, une combinaison aussi salutaire pour l'est que rassurante pour l'occident? Que cette chance de salut toutefois est encore lointaine et douteuse! que le péril au contraire est imminent et presque inéluctable! Et comment en vouloir à la diplomatie européenne d'avoir essayé, depuis le temps de Vergennes jusqu'à ces derniers jours, de retarder autant que possible l'effrayante échéance; comment lui faire un crime d'avoir préféré

maintenir les populations d'Orient dans les liens aujourd'hui déjà vieillis et peu pesans en somme (1) de l'empire ottoman que de les livrer inconsidérément, et de livrer avec elles tout le monde civilisé à la domination moscovite?..

Il n'en est pas moins vrai pourtant qu'en s'en tenant aux palliatifs et aux expédiens, qu'en voulant toujours prolonger le *statu quo* « pour repousser aussi loin que possible dans l'avenir ces problèmes de races, de géographie politique et d'équilibre que recèle la question d'Orient (2), » les gouvernemens n'ont fait que se vouer à une tâche aussi laborieuse qu'ingrate. Ils avaient contre eux la force des choses, la faiblesse des hommes, et jusqu'à la voix de leur propre conscience. Ce n'était rien encore que cette attraction irrésistible que la Russie exerçait depuis des siècles sur les *raïas*, et qui donnait à son ascendant continu le caractère presque d'une loi physique, fatale et inexorable; ce n'était rien même que la prostration toujours croissante de l'Osmanli, qui, sourd à tous les conseils et à toutes les objurgations, s'engouffrait dans « cette volupte de la mort » que goûtent si bien les sociétés asiatiques en décadence; à tout cela venait s'ajouter la pensée cuisante d'un déni de justice apparent envers les populations chrétiennes, si longtemps écrasées sous le pied de l'infidèle et qui commençaient maintenant à se redresser et à demander bruyamment leur place au soleil. Si les diplomates avaient généralement la constitution assez robuste pour ne pas succomber à la douleur de pareils scrupules, il en était tout autrement du sentiment populaire, mobile, inconsidéré et dépassant facilement la mesure, mais généreux au fond et éminemment humain. Ce sentiment eut souvent ses révoltes contre l'action des cabinets dans les affaires d'Orient, il eut ses *pronunciamentos* violens, formidables, contre la raison des hommes d'état et l'expérience des hommes en place. — « O expérience! s'écrie le poète slave, ouate épaisse qui protèges l'oreille de nos maîtres contre les gémissemens importuns de l'humanité souffrante! » — L'opinion publique, qui, elle aussi, était devenue une grande puissance déjà à l'époque de M. de Vergennes, livra successivement plus d'une bataille aux gouvernemens de l'Occident en faveur de ces Hellènes, de ces Serbes, de ces Roumains et de ces Bulgares « dont elle avait été informée par des livres imprimés, » pour parler le langage de Pierre le Grand, et remporta même plus d'une victoire signalée

(1) Le tribut annuel payé à la porte par la Roumanie et la Serbie jusqu'à la dernière guerre, — seul vestige de leur allégeance envers le sultan, — n'était certes pas onéreux. Quant à la condition réputée si misérable des Bulgares, on sait l'étonnement et l'envie que le spectacle de leur prospérité réelle a causés à l'armée russe elle-même dans la récente campagne.

(2) Eugène Forcade, *Histoire des causes de la guerre d'Orient* (Paris, 1854), p. 199.

dans cette cause, — quitte à s'apercevoir après chacune de ses campagnes d'enthousiasme, et non sans étonnement, que son « libéralisme » avait surtout servi les desseins du despote du nord, et que sa sainte colère avait fait les affaires de la sainte Russie.

II.

« Comment l'Angleterre, comment cette nation *philosophe et libre* peut-elle se faire le soutien du despotisme et de l'arbitraire russes? » demandait en 1783, lors de l'incident de Crimée, M. d'Adhémar, au principal secrétaire d'état de sa majesté britannique (1), et certes il y a de l'imprévu dans cette question adressée à l'illustre chef des whigs, au « généreux » Fox, par l'ambassadeur d'un roi absolu de France... Mais les *philosophes* de la France elle-même ne s'étaient-ils pas faits, eux aussi, et de bonne heure, les soutiens du despotisme et de l'arbitraire russes, et n'avaient-ils pas chanté à l'intonation de leur grand-prêtre : *Te Catharinam laudamus, te Dominam confitemur* (2)? N'avaient-ils pas montré un égal enthousiasme pour le partage de la Pologne et pour l'idée du partage de la Turquie, sans pouvoir trouver d'autre grief aux Polonais que celui d'adorer la sainte Vierge, d'autre crime aux Ottomans que celui *de ne pas aimer les beaux-arts* (3)? Il est juste de reconnaître que la France d'alors, malgré les diatribes de ses encyclopédistes, ne laissa pas pourtant de demeurer *quelque peu mustapha* (4), et ne voulut pas prendre au sérieux les frivoles argumens de Voltaire en faveur de la croisade orthodoxe de 1768. Il en fut tout autrement de l'écrit que fit paraître vingt ans plus tard M. de Volney, et qui eut l'importance d'un véritable événement politique. Volney venait de faire un long séjour en Égypte et en Syrie, de publier un *Voyage* que portaient aux nues les amis et les commensaux de D'Holbach, et ses *Considérations sur la guerre actuelle contre la*

(1) Dépêche de M. d'Adhémar à M. de Vergennes, 18 juillet 1783 (*Moniteur* du 30 juin 1855).

(2) Voltaire à Catherine, 30 octobre 1769.

(3) Voltaire à Frédéric (novembre 1772). « J'aimerais mieux que vous l'aidassiez (Catherine) à chasser du Bosphore ces vilains Turcs, ces ennemis des beaux-arts, ces éteignoirs de la belle Grèce... C'est parce que les Turcs ont de très beaux blés, et point de beaux arts, que je voulais vous voir partager la Turquie avec vos deux associés. . » *Œuvres de Frédéric le Grand*, vol. XXIII, p. 225 seq.

(4) Expression de Voltaire dans sa lettre à Catherine, 18 mai 1770. — « Le sultan Mustapha, qui régnait depuis 1757, n'était point le personnage grotesque, le *Grand Turc d'opéra buffa* que Voltaire a voulu faire de lui. Il était économe, réfléchi, avide de gloire; il possédait même quelques connaissances et tentait de réformer son empire. » Sorel, *ubi supra*, p. 22.

Turquie (1788) (1) empruntaient à toutes ces circonstances une autorité que n'avaient jamais pu obenir les plaisanteries du patriarche de Ferney contre le *Mustapha*. C'était d'ailleurs le moment où Catherine procédait à la réalisation de son « projet grec; » l'Europe, devenue soucieuse depuis le traité de Kaïnardji, prenait de l'intérêt aux affaires du Levant; les idées de M. de Vergennes avaient pénétré bien avant dans les esprits, et l'attaque dirigée soudain par un juge réputé compétent contre la politique de ce ministre (mort l'année précédente) produisit une impression très profonde. L'écrit de M. de Volney fut pour ainsi dire le programme de l'opinion libérale dans la question d'Orient, à la veille de la révolution, et c'est à ce titre qu'il mérite de fixer un instant notre attention.

Ce qui frappe surtout dans ce livre maintenant si oublié, c'est sa ressemblance complète, en fait de raisonnement et de déraisonnement, avec la plupart des pamphlets publiés dans ces dernières années par les *impresarii* des « atrocités bulgares. » A l'instar de MM. Gladstone, Freeman, Merriman, Froude et tant d'autres, l'auteur des *Considérations* commence d'abord par flétrir la partialité du ministère dans la publication des nouvelles. Il voit « *improbité* ou *faiblesse* dans les relations des faits qui nous parviennent sous l'inspection du gouvernement, » et trace de son côté un tableau du régime turc avec cette « exagération » et cette « sécheresse » que Dumont de Genève a si bien reconnues comme les deux qualités maîtresses de l'auteur des *Ruines* (2). La définition du gouvernement ottoman par Volney comme « un gouvernement ennemi de l'espèce humaine » n'a pas sans doute toute l'énergie de la fameuse phrase sur « l'espèce anti-humaine de l'humanité, » qui constitue un des plus beaux fleurons de la rhétorique de M. Gladstone; mais ce dernier aurait le droit d'envier au philosophe français l'étrange accusation portée contre les Turcs d'avoir inventé la peste. Oubliant maint passage de la Bible, tel récit célèbre de Thucydide, la prière si touchante de l'*Œdipe* de Sophocle, le *De Natura Rerum*, et jusqu'à l'introduction du *Décaméron*, Volney s'écrie sur un ton pathétique : « Qui jamais avant les Ottomans avait ouï parler de lazarets et de peste? c'est avec ces barbares que sont venus ces fléaux! » Il va sans dire qu'il n'admet pas la possibilité que les troupes musulmanes puissent résister un instant à la puissance moscovite (elles résistèrent pourtant pendant cinq ans aux forces réunies de la Russie et de l'Autriche, dans la campagne qui venait de commencer alors!) : « L'empire turc n'est plus qu'un vain fantôme; ce co-

(1) Catherine II envoya une médaille d'or à Volney pour son ouvrage, auquel M. de Peyssonnel répondit par l'*Examen du livre de M. de Volney*, déjà cité par nous.

(2) Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, VII, p. 407.

losse, dissous dans tous ses liens, n'attend plus qu'un choc pour tomber en débris. »

A cette décadence irrémédiable de l'empire ottoman, Volney oppose l'essor magnifique et tenant presque du prodige qu'a pris l'empire des tsars depuis un siècle. « Il n'y a pas encore un siècle révolu, dit-il, que le nom de Russe était presque inconnu parmi nous : l'on savait par les récits vagues de quelques voyageurs qu'au-delà des limites de la Pologne, dans les forêts et les glaces du nord, existait un vaste empire dont le siège était à Moscou ; » aujourd'hui quel éclat, quel épanouissement, quels pas de géant faits dans la carrière de la grandeur et de la puissance! Un patriote, un publiciste ayant quelque instinct politique, se serait peut-être demandé, à cet endroit, si un empire doué d'une pareille faculté de croissance et d'expansion n'aurait rien à la longue de menaçant pour sa propre patrie, pour la sécurité de tous, si un tel géant ne deviendrait pas un jour quelque peu gênant pour les états de taille ordinaire qui depuis des temps immémoriaux avaient élu domicile sur notre vieux continent. Volney ne s'arrête pas à des considérations si mesquines ; il entonne un chaleureux *sic itur ad astra*, et exhorte le Moscovite à s'emparer du globe : « Quel projet plus capable d'enflammer l'imagination que celui de reconquérir la Grèce et l'Asie, de chasser de ces belles contrées des barbares conquérans, d'indignes maîtres! d'établir le siège d'un empire nouveau dans le plus heureux site de la terre! de compter parmi ses domaines les pays les plus célèbres, et de régner à la fois sur Byzance et sur Babylone, sur Athènes et sur Ecbatane, sur Jérusalem et sur Tyr et Palmyre!.. Quelle plus noble ambition que celle d'affranchir des peuples nombreux du joug du fanatisme et de la tyrannie! de rappeler les sciences et les arts dans leur terre natale! d'ouvrir une nouvelle carrière à la législation, au commerce, à l'industrie! et d'effacer, s'il est possible, la gloire de l'ancien Orient par la gloire de l'Orient ressuscité!.. » Byzance, Babylone, Athènes, Ecbatane, Jérusalem, Tyr et Palmyre ne suffisent pas à la généreuse ambition que ce Français conçoit pour le peuple de Rourik ; il lui fait entrevoir encore les richesses de Calcutta et les merveilles de Bénarès. « L'Inde commence à s'agiter, dit-il, et pourra se passer bientôt d'une tyrannie étrangère. » Enfin, et pour que rien ne manque à l'utopie, Volney conclut en affirmant que, la Russie une fois maîtresse de toutes ces contrées, le monde respirera à l'aise, et un âge d'or commencera pour notre pauvre humanité. « Alors les sujets de querelles devenus moins nombreux rendront les guerres plus rares ; les gouvernemens, moins distraits, s'occuperont davantage de l'administration intérieure, les forces moins partagées se concentreront davantage, et les états ressembleront à ces arbres

qui, dépouillés par le fer des branches superflues où s'égarait la sève, n'en deviennent que plus vigoureux, et *la nécessité aura tenu lieu de sagesse...* »

Ne soyons pas trop sévères pourtant envers la *sagesse* que l'opinion libérale en France sut apporter, à la veille de la révolution, dans ses jugemens sur le problème oriental; car, si nous nous tournons du côté de l'Angleterre vers la même époque, de ce pays renommé par son esprit pratique et son bon sens héréditaire, nous recueillerons de la bouche des whigs, des meneurs célèbres du grand parti populaire, maintes paroles qui, pour l'excentricité et l'absence complète d'instinct politique, ne le cèdent que fort peu aux bizarres déclamations de Volney. Le 29 mars 1791, Burke déclarait dans la chambre des communes (1) ne pouvoir revenir de sa stupeur de voir tout à coup l'empire ottoman considéré comme nécessaire à l'équilibre européen. Quelques jours plus tard, Grey introduisait plusieurs « *résolutions* pour préserver la paix » contre la politique de Pitt, qui demandait des armemens afin que la Turquie pût obtenir des conditions plus favorables de Catherine. « Tout agrandissement en Orient, opinait Grey, au lieu de fortifier la Russie ne deviendra pour elle qu'une augmentation de faiblesse; mais dût même l'impératrice réaliser toutes les vues ambitieuses qu'on lui impute, dût-elle prendre possession de Constantinople et *exterminer les Turcs de l'Europe*, l'humanité, loin d'en être injuriée, ne pourrait que bénéficier de cet acte. » Enfin Fox, de son côté, prétendit que c'était quelque chose de tout à fait nouveau d'entendre dans cette enceinte des appréhensions au sujet de la grandeur de la Russie : « Au moment où Catherine incorporait la Crimée, M. de Vergennes proposa de faire des représentations communes. J'étais alors ministre de Sa Majesté, et la réponse que je recommandai fut que Sa Majesté ne ferait pas de représentations, et ne susciterait à l'impératrice les moindres obstacles. *L'Angleterre n'a qu'à fortifier la Russie dans ses projets d'agrandissement sur les ruines de l'empire turc...* » Pour la première fois dans sa carrière de ministre, Pitt dut céder à l'opposition, et retirer sa demande de crédits; cela même ne calma pas l'ardeur des whigs, et un membre important du parti, M. Adair, alla en mission secrète à Saint-Pétersbourg, pour y contrecarrer les efforts du représentant officiel de l'Angleterre, M. Fawkener. Peu importe que Fox ait pris l'initiative de cette inqualifiable mission, ou qu'il l'ait seulement approuvée (point toujours en litige entre les historiens whigs et tories) : il est sûr, dans tous les cas, que Pitt a, par deux reprises, affirmé devant le parlement que la présence de M. Adair à la cour de Saint-Pétersbourg

(1) Voyez pour tout ce qui suit *Annual Register*, 1791 et Wurm, *ubi suprà*, p. 118.

a été nuisible (*injurious*) aux intérêts de la Grande-Bretagne; il est sûr aussi que Catherine fit un accueil chaleureux à M. Adair, et donna ordre de placer dans la galerie de son château impérial le buste de Fox, entre ceux de Cicéron et de Démosthène (1)!

M. Adair, — sir Robert Adair comme il fut appelé depuis, — a vécu assez longtemps pour revenir entièrement des erreurs de sa jeunesse, et pour nous laisser de sa conversion une preuve écrite, qu'on ne saurait ici passer sous silence. Mêlé, après la mort de Pitt, aux grandes affaires du monde, ambassadeur d'Angleterre successivement à Vienne et à Constantinople (1806-1811), l'ancien émissaire de Fox auprès de Catherine II avait eu l'occasion d'étudier certain problème sur place, de connaître un peu mieux les hommes et les choses; et c'est ainsi que la volumineuse collection des *papiers d'état* du duc de Wellington (2) nous offre, entre tant de documens précieux et confidentiels, un curieux mémoire présenté en 1828 par sir Robert Adair pour attirer l'attention de l'illustre chef des tories sur les dangereux desseins de la Russie en Orient. « La Russie, y lit-on, ne déposera jamais les armes avant d'avoir obtenu, pour ses vaisseaux de guerre, la libre entrée dans la Mer-Noire et dans l'Archipel, et une fois en possession de Constantinople, elle n'évacuera pas la capitale sans y avoir établi un gouvernement complètement dépendant d'elle. Il ne s'agit pas ici seulement des rêveries de l'âge de Pierre et de Catherine II; ce sont là des desseins mûris sous la direction des hommes d'état les plus capables de l'Europe, et dont nous devons empêcher l'exécution, qui sera tentée infailliblement. » Ainsi s'exprimait sir Robert près de quarante ans après sa mission aventureuse auprès de la cour de Saint-Pétersbourg, ainsi parlait un vieux whig éclairé par l'expérience, au lendemain de la journée de Navarin, tandis que son parti, tandis que l'opinion libérale de l'Europe entière acclamait avec le plus sincère des enthousiasmes le soulèvement des Hellènes, et rejetait avec dédain tout avertissement dicté par les considérations d'une politique sans entrailles!..

C'est qu'il y avait dans cette cause grecque tant d'attraits irrésistibles pour tout esprit cultivé, tant d'émotions poignantes pour tout cœur simple et généreux! Il semblait que l'œuvre même de la civilisation fût suspendue aux exploits de ces klephtes du Maïna et de ces corsaires de l'Archipel; car n'est-ce point la fusion intime et mystérieuse de l'idée chrétienne, de l'individualité nationale et de la tradition classique qui a constitué toute notre civilisation moderne, et chacun de ces élémens ne se trouvait-il pas engagé dans cette résurrection de la Grèce? Byron n'a donné que la magie de sa parole à un sentiment confus, mais général, en célébrant un pays

(1) Lord Stanhope, *Life of William Pitt* (Londres, 1861), II, p. 119-120.

(2) *Wellington Despatches*, New Series, t. IV, p. 205.

« dont tout champ fut un berceau de Liberté, toute grotte un tombeau de Gloire (1), » et Canning n'était pas certes le seul parmi les hommes d'état de ce temps qui pouvait se rappeler d'avoir écrit une *Ode à la Grèce*, encore sur les bancs du collège. N'oublions pas du reste que l'opinion libérale sous la restauration, après le piteux avortement des révolutions d'Italie et d'Espagne, saluait pour la première fois une cause populaire près de triompher dans le Péloponèse, et que cette cause lui faisait de nombreux complices jusque dans le camp de ses adversaires. Chateaubriand constatait, non sans surprise que, par rapport à la Grèce, tous les partis en France se trouvaient unis; que M. de Bonald y donnait la main à Benjamin Constant, et Béranger à l'abbé de Genoude. Les philologues d'Allemagne, encore sincères à cette époque, et dépourvus d'ambition sinon de malice, faisaient du cabotage libéral sous le pavillon de Canaris et de Miaoulis; le vieux Voss, l'incomparable traducteur d'Homère, donnait sa modique pension en offrande à la patrie de Miltiade, et le plus conservateur parmi les savans et les politiques, le grand Niebuhr, que la révolution de juillet devait bientôt désespérer et jeter dans la tombe, regretta alors qu'on n'eût pas pris au mot le tsar et ses déclarations de désintéressement pour en finir une bonne fois avec les Turcs et fonder des états chrétiens indépendans en Orient. Il n'est pas jusqu'à l'Autriche, engourdie sous le régime d'un absolutisme paternel, et jusqu'à l'entourage intime du prince de Metternich lui-même qui n'eût subi à la longue les atteintes du philhellénisme. Ce pauvre Adam Müller (2), le correspondant, le confident, l'esclave obéissant et dévoué du chevalier de Gentz, eut des velléités de révolte : il ne marchandait pas son adoration perpétuelle devant la sainte alliance, il croyait fermement que tous les constitutionnels sans exception étaient d'affreux jacobins, et Canning « un imposteur et un démagogue; » mais il demandait qu'il fût fait exception pour ces malheureux Grecs, et il doutait très sérieusement que le principe sacro-saint de la légitimité pût être étendu en conscience jusque sur le régime d'un infidèle, d'un sultan! Quel devait donc être sur ce point le sentiment populaire en Angleterre, dans ce pays de liberté séculaire et d'éducation classique par excellence, quel devait y être surtout le langage de ces whigs qui déjà en 1791 avaient fait des vœux pour l'extermination des Turcs? Dès 1822, l'Europe retentit *d'une lettre au sujet des Grecs* adressée au comte Liverpool, premier ministre de sa majesté britannique, par lord Erskine, le plus célèbre jurisconsulte du

(1) Whose land from plain to mountain-cave
Was Freedom's home or Glory's grave!

(2) Voyez *Briefwechsel zwischen Gentz und A. Müller*, p. 340 et *passim*.

temps (1). L'ancien lord-chancelier du cabinet Fox, se faisant l'interprète de son parti, s'écriait avec une éloquence émouvante : « Lorsque notre pays n'était qu'une petite île placée aux confins du monde, sans pouvoir, sans ressources, sans aucune influence marquante sur les nations éloignées, et comme nous dans l'enfance, *alors*, entraînés par leur piété chevaleresque, les Anglais, sous la conduite de leur roi, se croisèrent pour délivrer la terre sainte et effacer jusqu'aux traces des pas des infidèles qui l'avaient souillée. *Aujourd'hui* que notre puissance s'étend jusqu'aux extrémités de la terre, que nous n'avons qu'à élever la voix pour commander au milieu des nations, nous reculons devant la délivrance d'un peuple subjugué!.. » Les forces combinées de l'Europe devraient chasser les Turcs de cette partie du monde ; le sang chrétien qu'ils viennent de verser les met à jamais au ban de la civilisation : « La voix de ce sang, comme celui de la première victime de la violence, crie vengeance du fond du tombeau ; et le terrible jugement de Dieu doit être un exemple aux nations qui l'adorent. *Qu'ils soient fugitifs et qu'ils errent sur la terre!..* » Lord Erskine s'indignait d'entendre des ministres britanniques parler de la Turquie comme d'une puissance amie, du sultan comme d'un allié du roi d'Angleterre, et, pour prouver la fausseté de ces assertions scandaleuses, il recourait à un argument de légiste qui ne devait pas manquer de frapper l'esprit de ses compatriotes. Il avouait ingénument que la manière dont il venait d'écrire contre le Grand Seigneur et son Divan « sanguinaire » était un crime punissable devant les lois. Ceci bien établi, il défiait l'ambassade turque de lui intenter un procès, et les ministres de sa majesté de trouver un jury anglais pour le condamner à cause de libelle!

Devant un pareil débordement de passion et d'enthousiasme populaires, qu'ils étaient mal venus, les Villèle, les Londonderry, les Liverpool, les Metternich, à parler des intérêts permanens de l'Europe, de la balance des états, et du devoir des gouvernemens de ne pas sacrifier la sécurité du présent au bonheur problematique de la postérité! Ils furent tous accusés de haute trahison envers l'humanité, chargés de la malédiction du siècle : bien des années plus tard et déjà au déclin de sa vie, le vieux prince Clément de Metternich se ressouvenait encore de cette insurrection grecque comme de l'époque la plus éprouvée et la plus douloureuse de sa longue carrière de chancelier. Le favori de l'opinion publique, le favori de la fortune fut par contre, dans ces années agitées, le « magnanime »

(1) *Letter on the subject of the Greeks to the Earl of Liverpool.* London, 1822. — Cet écrit fut immédiatement traduit dans toutes les langues de l'Europe; la traduction française parut chez Ledoyen.

George Canning qui, rompant d'une seule chiquenaude toutes les « toiles d'araignée » de la chancellerie aulique de Vienne, prit l'initiative du célèbre protocole de Saint-Pétersbourg (4 avril 1826), et inscrivit résolument sur son programme l'émancipation de la Grèce. Certes on ne peut évoquer qu'avec une admiration sympathique la mémoire de ce grand ministre qui sut attacher son nom à tant de causes généreuses, et dont les jours furent si subitement tranchés au moment même où il venait de prendre en ses mains courageuses le problème ardu de l'Orient : l'historien toutefois éprouve quelques doutes quant au mérite de la politique orientale de Canning, alors surtout qu'il apprend la satisfaction intime dont cette politique remplissait le cœur du prince et de la princesse de Lieven, alors aussi qu'il voit le comte Nesselrode, dans une dépêche confidentielle, féliciter l'ambassadeur russe à Londres de savoir si bien « conduire *graduellement* le ministère britannique au but des vœux de l'empereur (1)... » — « Le caractère de M. Canning *se déjoue lui-même à la longue*, » écrivait de son côté, le 8 août 1826, ce fin connaisseur de caractères qui s'appelait le général Pozzo di Borgo, et qui fut une des gloires de la diplomatie moscovite (2). Il est permis de se demander si une mort prématurée n'est pas venue sauver à temps le successeur de lord Liverpool d'un naufrage presque immanquable, et si l'auteur du protocole de Saint-Pétersbourg eût pu échapper aux conséquences fatales de cette œuvre, la bataille de Navarin et la paix d'Andrinople... Quoi qu'il en soit, l'apparition des Russes aux portes d'Andrinople rompit tout à coup le charme sous lequel la cause grecque avait, pendant tant d'années, tenu les esprits libéraux de l'Europe. On s'aperçut un peu tard, et non sans quelque confusion et dépit, que la résurrection de l'Hellade n'avait fait que frayer au tsar la route de Constantinople, et qu'en grattant le klephte on découvrait le Moscovite. Dès lors le mouvement philhellène subit un reflux rapide, désastreux, et à l'apothéose irréfléchie des premiers temps succéda un dénigrement tout à fait immérité. La pauvre Grèce connut au XIXe siècle les mêmes vicissitudes de faveur et de défaveur de l'étranger que lui fit déjà éprouver dans l'antiquité le peuple-roi : elle vit les Mummius succéder bien vite aux Flamininus, — et, au fait, n'est-ce pas à l'occasion de

(1) Voyez la dépêche confidentielle du comte Nesselrode au prince de Lieven, 15 septembre 1826, dans le *Recueil des documens secrets et inédits relatifs à la Russie* (Paris, 1854), p. 265-6. Dans une dépêche du 27 novembre de la même année (*Portfolio*, t. V, p. 139) le prince de Lieven se porte garant de la sincérité de Canning, en se fondant surtout sur la « vanité » de ce ministre « infiniment flatté de la déférence avec laquelle ses vues ont été adoptées par notre cour; il est également sensible à la confiance que je prends à tâche de lui témoigner sur cette question... »

(2) Dépêche du général Pozzo di Borgo au comte Nesselrode, Paris, 8 août 1826. (*Recueil de documens secrets et inédits*, p. 269.)

l'affaire Pacifico et de l'humiliation sanglante qu'il infligea alors au malheureux gouvernement d'Athènes que lord Palmerston, l'héritier supposé des traditions de Canning, a prononcé son fameux : *civis romanus sum?* Finlay ne fut pas le seul parmi ses compatriotes à brûler ce qu'il avait adoré, et à tracer, dans l'âge mûr, une histoire désenchantée et légèrement ironique de ce peuple, pour la délivrance duquel il avait, dans sa jeunesse, abandonné patrie, famille, fortune, affronté les traversées les plus périlleuses, et bravé la mort (1). On sait les pamphlets et les contes spirituels, mordans et prodigieusement injustes qui, en France, ont remplacé les hymnes à Canaris, les tableaux pathétiques des *Femmes souliotes* et du *Massacre de Scio*. Plus grave, plus pesante, plus consciencieuse dans sa science comme dans sa méchanceté, l'Allemagne se mit à détruire la légende hellénique dans ses fondemens les plus mystérieux, les plus sacrés, et à dépouiller les habitans du Péloponèse et des îles de l'Archipel de leur dernier prestige, de la gloire qu'ils empruntaient à leur passé. Fallmerayer consacra toute une vie de labeurs et de voyages, une érudition sans pareille, un talent littéraire des plus remarquables à la démonstration de cette thèse originale que les néo-Grecs n'étaient que de faux Hellènes, qu'ils n'étaient que de misérables Slaves, et qu'ils n'avaient aucun droit à la succession splendide de Périclès et de Philopœmen (2). Il mesurait de son compas les traits de toute femme palicare que la malchance jetait sur son chemin, faisant le monde juge si c'étaient là les proportions d'une Vénus de Milo, et il éprouvait un ineffable plaisir à bien convaincre l'Europe qu'à l'instar de la Titania de Shakspeare elle avait longtemps enlacé de ses bras amoureux une tête qui ne rappelait en rien l'Apollon du Belvédère, ni le Jupiter d'Otricoli. Comme si l'archéologie et l'esthétique étaient le *criterium* du droit des gens; comme si d'ailleurs toute cette belle théorie, élaborée en haine des ambitions russes, ne pouvait être retournée aussi facilement, plus facilement encore, au profit de ces mêmes visées! Par quel étrange oubli en effet le général Ignatief a-t-il négligé d'invoquer la théorie Fallmerayer, alors qu'à San-Stefano il se mit à englober tant de contrées et de populations grecques dans la Grande-Bulgarie de ses rêves?

L'époque de la restauration fut l'âge héroïque du libéralisme dans l'Europe occidentale : il eut alors tout l'éclat de la jeunesse,

(1) George Finlay, *A History of Greece from the conquest by the Romans to the close of the war of Independence*. Oxford, 1877, 7 vols. Nouv. édition. Voyez dans l'*Edinburgh Review* du mois de juillet 1878 (p. 213) l'émouvant récit de l'embarquement de Finlay à Céphalonie (novembre 1823), et le beau trait du caractère de sir Charles Napier, le futur conquérant de Scinde.

(2) Voyez l'excellente étude sur Fallmerayer que M. Saint-René Taillandier a publiée dans la *Revue* du 1er novembre 1862.

du talent, de la poésie, des idées généreuses et parfois chimériques, des dévoûmens magnanimes et souvent irréfléchis. Après le triomphe de la cause de la réforme en Angleterre, et du régime de juillet en France, il ne tarda pas à entrer dans une période de maturité et de raison plus rassise. Les classes moyennes, arrivées décidément au pouvoir et devenues les classes vraiment dirigeantes, imprimèrent à l'ensemble des affaires publiques le cachet de cette modération, de cette sobriété, de cette froide réflexion, qui étaient dans leur tempérament même, et se tinrent en garde contre les élans aussi bien que contre les illusions de l'âge précédent. Il s'en faut cependant que le problème oriental ait beaucoup gagné à ce changement de température; la prose industrielle lui fut non moins funeste que ne l'avait été auparavant la poésie philhellène, et il n'a fait que tomber de Charybde en Scylla, alors qu'à l'école romantique, amoureuse plus que de raison du klephte et du pittoresque, vint succéder en omnipotence l'école économique avec son déplorable penchant à ne tenir compte dans la vie des nations que des intérêts matériels, et à reléguer dédaigneusement parmi les profits et pertes les labeurs de tant de siècles, et le travail mystérieux de la Providence.

C'est le propre de toute démocratie bourgeoise (et dans notre XIXe siècle la démocratie sera toujours bourgeoise, à moins de devenir jacobine ou césarienne) de manquer de traditions et de prévisions, de n'avoir pas de vues larges et générales en matière politique, surtout en matière de politique étrangère. Le grand sens et le fort sentiment des choses lui font souvent défaut; elle n'est que trop portée à remplacer le sentiment par la sensibilité, l'honneur par l'honorabilité, et à prendre l'équilibre de son budget pour l'équilibre du monde. Ces tendances, déjà naturelles aux générations qui se suivirent après 1830, furent encore développées et poussées à l'extrême par tout un mouvement d'idées nouvelles en fait d'industrie et de commerce, idées merveilleusement adaptées aux besoins et aux activités de notre société moderne, et dont l'école de Manchester était devenue la principale officine. Sans vouloir diminuer en rien assurément les immenses services que ces nouvelles doctrines ont rendus à la cause du progrès et du bien-être des masses, on ne saurait nier toutefois qu'elles n'aient beaucoup contribué aussi à ce relâchement patriotique et à ce cosmopolitisme matérialiste qui font tache, quoi qu'on en dise, dans le tableau splendide de notre civilisation. Pour nous en tenir seulement au sujet de cette étude, qui ne sait que l'école des économistes a prêché de tout temps l'indifférence en fait de politique orientale? Ennemie déclarée de tout système prohibitif, elle proclamait la maxime du laisser faire jusque dans les relations internationales; sans souci

des visées du gouvernement russe, elle saluait dans le moujik le grand consommateur de l'avenir, et inclinait à respecter le principe de conquêtes comme le produit indigène et légitime du vaste empire des tsars. Il est on ne peut plus significatif à cet égard que le premier début de Richard Cobden dans la carrière publique ait été une éclatante manifestation en faveur des projets séculaires de la Moscovie sur le Bosphore. Le futur promoteur de l'*Anti-Corn-Law League* et du *free-trade* n'était encore en 1836 qu'un simple « manufacturier de Manchester » que déjà il lançait un pamphlet étrange sur la *Russie* (1) qui, après n'avoir d'abord fait qu'étonner et scandaliser les esprits, n'en a pas moins fini par exercer une influence considérable, décisive sur les foules inconscientes, en Angleterre aussi bien que sur le continent. Ainsi qu'il advient si souvent des vérités ou des erreurs mises en circulation et acceptées par les masses, bien des gens se passent aujourd'hui, en matière de politique internationale, les opinions de l'illustre pamphlétaire anglais, sans regarder au millésime, et sans se préoccuper de l'effigie effacée par l'usure. Les idées préconisées par Cobden en 1836 ont pénétré dans les couches les plus diverses de la société contemporaine; on les retrouve dans les meetings populaires de Saint-James'Hall comme dans les discours dont retentissent les voûtes majestueuses de Westminster, dans la polémique des journaux et des brochures comme dans les graves debats des corps constitués ou savans. L'écrit du « manufacturier de Manchester » est devenu en un mot aussi caractéristique pour les vues de l'école des économistes sur le problème oriental que l'a été, à la fin du dernier siècle, le livre déjà mentionné de M. Volney pour l'école des philosophes et des libres penseurs.

Que la distance est grande pourtant entre ces deux manifestes du philosophe et de l'économiste! Que l'idéal humain paraît rapetissé, que le cœur humain semble s'être rétréci dans ce court espace de temps qui sépare l'année 1788 de l'année 1836! Si bizarre, si chimérique, si absurde même que soit le raisonnement de Volney sur la question d'Orient, on est forcé de reconnaître qu'il découle de cette source commune d'idées généreuses et sympathiques qui furent l'illusion aussi bien que l'honneur de la vieille société à l'heure de son tragique écroulement. Une foi naïve, aveugle, dans la bonté de notre nature, dans la perfectibilité de notre race, dans la grandeur de nos destinées, telle était la dernière religion de l'ancien régime à la veille de 1789 (2), et c'est de cette foi que s'inspirait également l'auteur des *Considérations sur la guerre actuelle contre*

(1) *Russia, by a Manchester Manufacturer*. Edinburgh, 1836.

(2) Voyez le beau chapitre intitulé *la Propagation de la doctrine* dans l'ouvrage de M. Taine sur l'*Ancien régime*, notamment p. 388 séq.

la Turquie. S'il livrait le monde à la Sémiramis du nord, s'il le livrait sans hésitation et sans vergogne, c'est qu'il croyait voir des peuples nombreux affranchis du joug du fanatisme et de la tyrannie, les sciences et les arts rappelés dans leur terre natale, toutes les cités mortes, depuis Byzance jusqu'à Tyr et Palmyre, rendues à la vie, et « la gloire de l'ancien Orient effacée par la gloire de l'Orient ressuscité. » Cobden n'a ni ces sublimes visions de l'avenir, ni ce culte puéril du passé; l'homme qui plus tard devait solennellement déclarer que le moindre numéro du moindre *weekly-paper* contenait plus de choses instructives et sérieuses que toute la littérature ancienne depuis Homère jusqu'à Platon est à l'abri, on s'en doute bien, des élans rétrospectifs vers l'antiquité, et n'a cure ni de Tyr ni de Palmyre. Ce n'est pas que l'hypothèse de Constantinople devenue capitale russe ne parle un moment à son imagination et ne lui arrache quelques accens émus. « Le sérail du sultan serait de nouveau converti en un palais de monarque chrétien : l'impudicité du harem disparaîtrait en présence d'une impératrice chaste; les murs qui aujourd'hui entendent seulement la voix de l'eunuque et de l'esclave, et ne voient que des actes de violence et de deshonneur, retentiraient alors des pas des voyageurs et des voix des savans, ou contempleraient la réunion de belles femmes, aux âmes élevées, de haut lignage et de manières accomplies, les compagnes vertueuses des ambassadeurs, des touristes et des marchands de toutes les capitales de l'Europe. » Toutefois, le manufacturier de Manchester ne s'attarde pas à ces contemplations. La renaissance de l'Orient ne le préoccupe guère, elle lui semble même au fond très douteuse, et s'il avait qualité pour cela, volontiers il démontrerait aux Russes qu'ils font une très mauvaise spéculation. Mais toutes ces affaires ne le regardent pas, comme elles ne doivent en rien regarder ses compatriotes. Que le tsar et le padichah s'arrangent comme ils veulent, comme ils peuvent, pour lui il ne voit dans le monde que la Grande-Bretagne, dans la Grande-Bretagne que l'Angleterre, et dans l'Angleterre que *quatre comtés*. « Les comtés de Lancashire, de Yorkshire, de Cheshire et de Staffordshire, ces quatre districts manufacturiers peuvent, grâce à leur richesse acquise, à l'habileté et à l'industrie de leur population, aux ressources naturelles de leur petit territoire, défier à tout moment et avec succès tout l'empire russe! »

Dans cette exaltation des quatre comtés, de leur industrie et de leurs ressources, Cobden n'oublie que deux choses. C'est d'abord qu'une nation civilisée a encore d'autres instincts à satisfaire, d'autres buts à poursuivre que la seule accumulation des richesses matérielles ; c'est ensuite que toute richesse acquise a besoin de sécurité, que tout capital exige un coffre-fort, une police, une justice

pour être efficacement protégé, et que dans le langage international ce coffre-fort, cette police et cette justice se traduisent par des frontières bien fermées, par une puissance militaire défiant l'agression, et par une diplomatie veillant au maintien des traités. Deux obscurs individus, dit Cobden, « un opticien et un barbier, » ont fait bien plus pour la splendeur de leur patrie, l'Angleterre, que tous les grands capitaines du siècle pris ensemble ; « c'est aux exploits pacifiques de Watt et d'Arkwright, et non point aux actions d'éclat de Nelson et de Wellington que l'Angleterre est redevable de son commerce qui s'étend maintenant à tous les coins du globe.» Mais ne sont-ce point les actions d'éclat de Nelson et de Wellington qui ont procuré à ce commerce la liberté de pouvoir s'étendre jusqu'aux coins les plus reculés de la terre ; et que seraient devenus les chaudières de l'opticien et les métiers du barbier si Trafalgar avait été perdu, et si l'expédition de Boulogne avait réussi? Pourquoi d'ailleurs réduire tout le patrimoine de la splendeur britannique à la seule œuvre de Watt et d'Arkwight ; le royaume de la gloire nationale n'est-il pas assez vaste pour que les noms de Cromwell et de Clive, de Bacon et de Newton, de Shakspeare et de Byron puissent également y trouver leur place? Le manufacturier de Manchester ne tient compte que du travail matériel, on dirait presque du travail manuel, et s'il célèbre dans Pierre le Grand le créateur de la marine russe, ce n'est pas ce coup d'œil du génie embrassant à la fois la Baltique et la Mer-Noire qu'il admire en lui, ce qui le touche c'est l'effort musculaire du tsar, la fantaisie du despote qui s'est plu à manier lui-même, pendant quelques jours (1), le rabot hollandais. « Arrêtons-nous ici pour rendre hommage au plus noble exemple de l'histoire, dépassant de bien loin les exploits d'Alexandre et de Napoléon, à cet acte sublime de dévotion devant le sanctuaire du commerce et de la civilisation accompli par Pierre le Grand, alors que, descendu volontairement du trône où l'entourait toute la pompe du potentat, il se fit manouvrier dans les chantiers de Saardam et de Deptford ! »

« Les quatre comtés » ne sont point une simple figure de rhéto-

(1) Le séjour de Pierre le Grand dans les chantiers de Saardam n'a duré en tout que du 18 août au 9 septembre (1697); encore cet apprentissage était-il interrompu par de fréquentes excursions, réceptions officielles et représentations de gala. Au fond, ce fut le même mouvement de curiosité d'un esprit inquiet, mais avide d'apprendre toutes choses, qui porta le tsar tantôt à manier le rabot à Saardam, tantôt à rechercher le spectacle des exécutions sur la roue à Berlin, tantôt à s'essayer dans le menuet, à la cour de l'électrice douairière de Hanovre. « En dansant, écrit la princesse Sophie-Charlotte à la date du 16 septembre 1697, les Moscovites ont pris nos corsets de baleine pour nos cœurs et le tsar a témoigné son étonnement en disant que les dames allemandes ont les cœurs diablement durs. » Voyez Erman, *Mémoires pour servir à l'histoire de Sophie-Charlotte* (Berlin, 1801), p. 110-121.

rique dans l'argumentation du manufacturier de Manchester, ils sont à ses yeux la véritable configuration idéale et morale de l'Angleterre de l'avenir. Il appelle l'empire britannique dans son développement actuel « un empire monstrueux dont le Canada, l'Australie et l'Inde forment les trois têtes de Cerbère, » et il fait les vœux les plus ardens pour la réduction, — la *concentration*, dirait-on aujourd'hui d'après une formule maintenant consacrée, — de l'Angleterre à un seul point (*speck*) de l'Océan, « sans ces colonies qui ne sont que le coûteux appendice du gouvernement aristocratique, sans ces guerres aussi qui ne sont qu'une autre manière aristocratique de piller et d'opprimer le commerce. » L'aristocratie est « essentiellement belliqueuse; » elle tient aux colonies, au Canada, à l'Australie et à l'Inde; c'est elle enfin qui, pour les besoins de sa cause, a inventé la fable de l'ambition conquérante des Russes, et la fable encore plus ridicule de l'équilibre du monde. « C'est la Turquie qui, par la nature même de ses institutions, est une puissance militante et agressive; la Russie, dans la plupart des cas, n'a fait que des guerres purement défensives. » Rien n'excite autant la verve, l'ironie, la colère de Cobden que cette doctrine de l'équilibre dont ni Fox ni Volney n'avaient osé combattre la raison d'être, dont ils s'étaient bornés seulement à contester l'application en certains cas où elle ne leur semblait pas justifiée; le manufacturier de Manchester s'attaque au principe même et le réduit à l'absurde. Ce n'est pas la balance artificielle des états, prétend-il, qui peut protéger le faible contre le fort, et garantir l'existence des petits pays contre les entreprises des puissances grandes et ambitieuses. Ces garanties, les petits pays les trouvent « dans les barrières physiques de leurs frontières naturelles, dans les barrières morales de leur langue, de leurs lois, coutumes et traditions. » Comme si les Pyrénées avaient arrêté Louis XIV et Napoléon Ier; comme si le Caucase, le Dnieper, le Dniester et le Danube avaient fait reculer les Romanof! comme si la langue, les lois, les coutumes et les traditions avaient préservé la Pologne! Il est vrai que Cobden se prévaut précisément de ces exemples et de bien d'autres encore pour démontrer le néant d'un système d'équilibre qui n'a su détourner aucune de ces violences, et il rejette avec le dédain qu'elle mérite une loi si souvent éludée ou bravée. Mais la loi du Christ n'est-elle pas, elle aussi, constamment éludée ou violée par nos passions, nos faiblesses et nos misères, et est-ce là une raison pour répudier l'Évangile? Et cet autre évangile, ce *free-trade* tant vénéré et exalté, est-il jamais parvenu à être pratiqué dans toute sa rigueur et dans toute sa vérité, et Cobden lui-même ne s'est-il pas contenté d'un à peu près dans les traités de commerce qu'il s'honorait de conclure? Les coups de canif donnés si fréquemment

aux contrats de mariage empêchent-ils le mariage d'être une institution salutaire, et que la société doit entourer de protection et de respect?

Il est juste d'ailleurs de reconnaître qu'en émettant des idées si étranges et si choquantes pour l'époque en matière de politique extérieure, le manufacturier de Manchester a fait preuve d'une rare sagacité et d'une perception merveilleuse des instincts et des intérêts qui allaient devenir dominans à la suite de la réforme électorale en Angleterre. Ç'a été jusqu'alors la fortune immense de ce pays et peut-être bien le secret de sa grandeur, que l'aristocratie anglaise a, de tout temps, tenu un compte très sérieux des intérêts commerciaux et industriels des classes moyennes, et que ces classes, de leur côté, se sont fiées à leur aristocratie pour les relations internationales dont la haute et difficile direction gagne tant à l'expérience et à l'esprit traditionnel d'un corps héréditaire. La réforme électorale de 1830, en rompant cet équilibre intérieur et en assurant la prépondérance gouvernementale de la bourgeoisie, devait aussi de toute nécessité apporter un profond ébranlement à ces idées d'équilibre européen que l'aristocratie britannique avait traditionnellement représentées dans la conduite des affaires étrangères, et Cobden le disait d'une manière très explicite dès le début de son écrit : « Il a été démontré naguère en Angleterre, — ainsi s'exprimait-il, — qu'à certaine époque de l'histoire d'une nation, il devient nécessaire de soumettre à une révision les principes de sa politique intérieure, afin d'adapter le gouvernement aux conditions changées et améliorées du peuple; dès lors n'est-il pas également recommandé par la sagesse d'altérer en même temps les maximes par lesquelles la politique extérieure de la communauté a été dirigée dans le passé, et de les rendre conformes aux changemens qui sont intervenus dans le monde entier? » La conséquence en effet était tellement logique et fatale que l'auteur n'hésitait pas à prédire un triomphe prochain et éclatant à ses opinions sur l'innocuité de la Russie et sur l'inutilité de tout système d'équilibre. « Celui qui écrit ces lignes engage sa réputation (*stakes his reputation*) sur cette prophétie que d'ici à vingt ans toute l'Angleterre partagera son sentiment à cet égard, et que sa conviction s'imposera au gouvernement de ce pays. » Cobden avait seulement le tort, en 1836, de vouloir assigner une date trop précise à l'accomplissement de sa prophétie (ce dont l'oracle de Delphes s'était toujours bien garde) : avec tout l'à-propos de M. Poirier il donnait rendez-vous à ses contemporains dans vingt ans... juste l'année de Sebastopol!

L'ironie du sort fut piquante, à coup sûr, bien plus piquante toutefois que véritablement cruelle : cette mortification passagère

ne nuisit que fort peu à la « réputation » du manufacturier de Manchester, et ne jeta aucun discrédit sur des idées qui tenaient à tout l'ensemble du développement moral et social de la bourgeoisie moderne. Lors de la guerre de Crimée, du reste, l'école de Cobden était déjà assez nombreuse et influente pour faire longtemps illusion à l'empereur Nicolas sur les dispositions réelles de l'Angleterre, qu'ils s'obstinait à croire décidément « mercantiles » et inébranlablement pacifiques; et en effet, c'est à peine si le coup de foudre de Sinope parvint à imposer silence aux fidèles de Manchester, aux *amis de la paix*, qui jusqu'au dernier moment s'étaient portés garans des intentions bénignes du tsar. Qui sait, en outre, si, sans l'énergie exceptionnelle que montra en cette occasion l'empereur Napoléon III, les flottes alliées seraient jamais allées mouiller à Bésika?.. Il serait malaisé de le nier : dans cette circonstance mémorable, les deux gouvernemens alliés ont été bien en avant du sentiment de leurs pays, et lui ont fait en quelque sorte violence. La guerre d'Orient, — au jugement de M. Thiers, la seule guerre vraiment politique du second empire, — a été dès son origine et est demeurée jusqu'à aujourd'hui l'action d'éclat la moins populaire de Napoléon III. En France, comme en Angleterre, l'opinion publique n'est jamais parvenue à s'échauffer pour la cause débattue dans la presqu'île de la Chersonèse, à comprendre la grandeur des intérêts qui y étaient alors engagés, encore moins à tirer les conséquences nécessaires, impérieuses d'une entreprise qui était condamnée d'avance à la stérilité la plus complète, dès qu'on n'était pas résolu à la mener jusqu'au bout. L'opinion libérale salua avec des transports de joie un traité de paix dérisoire, sans rapport avec le but poursuivi, sans proportion avec les sacrifices imposés, et à la conclusion hâtive duquel elle n'avait pas peu contribué par ses impatiences et son inintelligence politique. Elle sut gré à Napoléon III de s'être contenté de la moitié de Sébastopol; elle ne devait pas lui pardonner, par contre, quelques années plus tard, d'avoir fait halte devant le quadrilatère autrichien!..

Il suffira de rappeler seulement ici, — car il serait trop douloureux de descendre aux détails, — combien depuis lors les traditions d'équilibre européen, de solidarité entre les états, de respect dû aux traités, sont allées en s'affaiblissant. A la place de ces maximes décidément surannées et taxées de préjugés, sont venues s'établir les belles doctrines de guerres « localisées, » de « sphères d'intérêts particuliers, » de neutralité « attentive, » d'inaction « magistrale, » et de la force primant le droit, — doctrines toutes imprégnées de l'esprit qui souffle de Manchester. On a vu l'action dissolvante de ces principes en Occident aussi bien qu'en Orient; on l'a vue

lors du démembrement de la monarchie danoise, de l'expulsion de l'Autriche du sein de la confédération germanique, de la mutilation de la France, et en dernier lieu lors du dépècement de l'empire ottoman. « Il n'y a plus d'Europe ! » s'écriait vers la fin de 1870 un homme d'état de l'ancienne école, et, dans les premiers jours de 1878, on était aussi bien près de croire qu'il n'y avait même plus de Grande-Bretagne. L'idéal rêvé par Cobden, le millenium de « quatre comtés, » semblait enfin se réaliser, et il n'a fallu rien moins que la monstrueuse paix de San-Stefano et l'entrée des Russes dans les faubourgs de Constantinople pour réveiller la vieille Angleterre, et ce qui restait encore de l'Europe, profondément bouleversée et déroutée. Le réveil fut bruyant, sans doute, on l'a même qualifié de « glorieux, » et on en a fait honneur à cette opinion publique qui finit toujours par retrouver sa voie, et qui, semblable à la lance d'Achille, sait porter remède aux blessures qu'elle fait. Il sera toutefois permis à l'observateur réfléchi de fairer ses réserves quant aux aptitudes politiques des générations qui ont besoin d'avertissemens tels qu'Andrinople, Sinope ou San-Stefano pour s'apercevoir périodiquement d'un danger que les contemporains de Vergennes ont reconnu à des symptômes bien plus légers, et qu'un Montesquieu a su signaler avant tout symptôme par la seule intuition du génie, et peut-être bien la moralité de toute cette longue et lamentable histoire des variations du libéralisme en face du problème oriental se trouve-t-elle dans les paroles que le comte Derby a prononcées naguère au parlement. « Il y a deux ans, disait le noble lord, il aurait presque été dangereux pour un homme d'entrer dans un meeting public et d'exprimer ouvertement un doute sur la philanthropie désintéressée de la Russie. Maintenant on crie tout à fait le contraire, et je dois dire que la folie et la violence de ces deux agitations ne laissent pas beaucoup de choix entre elles. Si je pouvais, de cette place, m'adresser au peuple anglais, je me permettrais de lui demander comment il peut espérer d'avoir une politique étrangère, je ne dis pas prévoyante, mais seulement conséquente et intelligente, si en dix-huit mois on voit la grande majorité du pays demander deux choses directement contradictoires (1)...

JULIAN KLACZKO.

(1) Discours du comte Derby à la chambre des lords, 8 avril 1878.

L'ILE DE CYPRE

SON ROLE DANS L'HISTOIRE

I.

LE CLIMAT ET LA NATURE DE L'ILE
SON AGRICULTURE ET SON INDUSTRIE

I. Engel, *Kypros*, 2 vol. Berlin, 1841. — II. De Mas Latrie, *Histoire de l'île de Cypre sous le règne des princes de la maison de Lusignan*, 3 vol. — III. Di Cesnola, *Cyprus, its ancient cities, tombs and temples, with maps and illustrations*, 1 vol. Londres, 1877. — IV. F. von Löher, *Cypern, Reiseberichte ueber Natur und Landschaft, Volk und Geschichte*, 1 vol. Stuttgart, 1878. — V. Hamilton Lang, *Cyprus, its history, its present resources, and future prospects*. Londres, 1878. — VI. H. Kiepert, *New original map of the island of Cyprus*. Berlin et Londres, 1878.

Les avis ont été très partagés, en Angleterre même, sur les mérites de cette convention du 4 juin 1878 qui transfère à l'Angleterre, sinon la propriété, tout au moins la possession de l'île de Cypre. Au cours de la discussion, soit dans la presse, soit dans l'enceinte du parlement, les reproches les plus sévères ont été adressés à la politique de lord Beaconsfield, par des voix très autorisées et très écoutées. Tel adversaire du cabinet a déclaré que jamais ministre de sa majesté n'avait osé commettre un acte aussi impudent et aussi coupable ; tel autre a parlé de fourberie et de mensonges ; un troisième a qualifié la convention d'*insensée*. Maintenant même, après plusieurs mois écoulés, les critiques n'ont rien perdu de leur vivacité. En octobre, une grande revue anglaise, *the Nineteenth Century*, publiait, sous la signature de M. Forbes, le correspondant bien connu du *Daily News*, des pages qui ont fait sensation. M. Forbes est allé visiter l'île dont l'annexion, il le confesse, avait flatté son orgueil ; il en est revenu désenchanté, et il expose ses mécomptes dans un article qu'il intitule bravement *le Fiasco de Cypre*.

Toutes ces critiques, ces épithètes violentes ont piqué lord Bea-

consfield, mais ne l'ont pas troublé. Sans attendre le vote qui devait le venger de toutes ces attaques en lui assurant une des plus fortes majorités que, depuis bien longtemps, chambre anglaise ait vu se prononcer en faveur d'un ministère, il a commencé par se venger lui-même, en artiste, du plus illustre et du plus passionné de ses adversaires. Sa lettre à M. Gladstone est un chef-d'œuvre d'ironie insolente et dure, un peu brutale peut-être, dans le goût de Swift. En une demi-page, elle vaut mieux que tous les longs romans de son noble auteur. Supposez une histoire rapide des lettres et de la tribune anglaises où la place manquerait pour transcrire des discours tout entiers et où l'on voudrait pourtant esquisser le portrait du premier ministre actuel, donner une juste idée de son style oratoire et de sa manière; on ne pourrait mieux faire que d'y citer cette épître hautaine. Certes elle ne suffirait pas à montrer sous toutes ses faces ce talent si multiple et si varié, ce personnage étrange et brillant que son origine et ses débuts littéraires ne semblaient pas désigner comme le futur chef du parti conservateur et l'homme d'état qui serait appelé, dans une heure difficile, à relever par sa décision et sa hardiesse l'ascendant ébranlé de l'Angleterre; mais elle ferait du moins connaître un des secrets de son invraisemblable fortune, elle permettrait d'apprécier l'entrain mordant de son esprit, la puissance de cette verve caustique qui l'a rendu si précieux à son parti, si redoutable, dans les débats parlementaires, même aux mieux doués et aux plus éloquens de ses contradicteurs.

Servi par ces dons heureux et porté par le succès, lord Beaconsfield a de plus, en ce moment, conscience d'être dans la vraie tradition anglaise; il se sent l'héritier et le continuateur de ces fières et fortes générations qui, à force de fatigues, d'argent et de sang, ont, en moins de deux siècles, fondé le plus grand empire que le monde ait vu depuis celui de Rome. Le conquérant de Cypre fait donc semblant de ne pas entendre les objections qui l'embarrasseraient; les autres, il les réfute victorieusement, avec une abondance de raisons et d'idées qui éblouit, avec des accens qui font encore vibrer la plupart des cœurs anglais; il monte au Capitole, où l'accompagnent des acclamations qui peuvent couvrir, à force de bruit, la voix des mécontens. Il aurait peine pourtant à trouver, même dans son parti, beaucoup de personnes qui poussent aussi loin que lui l'optimisme; ceux même qui, tout compte fait, applaudissent à sa conduite, ne se dissimulent pas que l'Angleterre vient de prendre là une grave responsabilité. Suivant les circonstances et surtout suivant que seront plus ou moins fermes et sûres les mains entre lesquelles le pouvoir passera par le jeu naturel des institutions, l'occupation de Cypre et les garanties accordées à la Turquie peuvent devenir pour l'Angleterre l'occasion d'un nouveau

développement de sa puissance politique, industrielle et commerciale; mais elles peuvent aussi l'engager dans de cruels embarras, lui valoir peut-être des humiliations, en tout cas donner un jour ou l'autre le signal d'un conflit longtemps ajourné. Cette lutte gigantesque, qui mettrait l'Angleterre et la Russie aux prises tout ensemble en Europe et en Asie, ainsi que dans toutes les mers du monde, les plus confians même n'y songent pas sans un serrement de cœur, tant elle fera couler de sang, tant elle fera verser de larmes! Le sentiment qui domine donc en Angleterre, chez ceux qui ne blâment point avec emportement la convention, c'est une approbation réfléchie, qui ne marchandera pas au premier ministre l'appui de ses votes, mais qui n'en comporte pas moins bien des réserves intimes, bien des appréhensions secrètes!

Le seul Anglais peut-être dont la satisfaction doive être sans mélange, c'est l'habile et savant conservateur des antiques au Musée britannique, M. Newton (1). Du jour où il a su l'Angleterre maîtresse de Cypre, quelles recherches et quels travaux a dû projeter, quelles découvertes a dû augurer l'auteur des célèbres fouilles d'Halicarnasse et du Mausolée, de tant d'heureuses trouvailles faites sur les côtes de l'Asie-Mineure et dans les îles de la mer Égée! Ses journées, il les passe à préparer la campagne nouvelle: quant à ses nuits, je me les figure pleines de songes dorés, de visions à ravir en extase un archéologue. Il se voit pénétrant, à la lueur des torches, dans des chambres souterraines comme celles où a été retrouvé le fameux trésor de Curium, aujourd'hui la gloire du Musée de New-York. Par un escalier taillé dans le roc, il descend au-dessous des vieux sanctuaires détruits; les marches succèdent aux marches: puis tout à coup, devant lui, s'ouvre un couloir étroit et bas, qu'il suit le corps courbé en avant, le cœur tressaillant d'attente et d'espérance. Il arrive enfin dans une pièce spacieuse, dont personne n'a franchi le seuil depuis le temps d'Étéandros de Paphos, qui payait tribut à Assar-Haddon, ou depuis le règne d'Évagoras de Salamine, qui fut loué par Isocrate. Les flambeaux jettent alors un plus vif éclat, et tout autour de la salle étincellent, mêlés à la rouge cornaline et aux teintes variées de l'agate, l'or et l'argent des colliers, des bracelets, des pendans d'oreilles, les facettes brillantes du cristal de roche. Dans cette riche collection de joyaux, parmi tous ces chatoiemens et ces reflets, l'œil du connaisseur, après le premier éblouissement, distingue, d'un regard rapide, des échantillons des styles les plus divers. De l'Égypte et de l'Assyrie à la Grèce, l'antiquité est là tout entière, représentée par des chefs-d'œuvre de patience et de goût.

(1) Voir nos études sur l'organisation du Musée britannique dans la *Revue* du 1er et du 15 décembre 1875.

D'un si beau rêve, que reste-t-il, quand on se réveille en sursaut, quand on s'aperçoit que l'on était la dupe du sommeil et de l'imagination surexcitée? Ce qu'il en reste, dans l'esprit d'un homme tel que M. Newton, d'un conservateur passionné pour son Musée, d'un voyageur infatigable qui part pour l'Orient comme vous partiriez pour Dieppe ou pour Trouville, c'est un vif désir de faire que le rêve devienne, dans la mesure du possible, une réalité. Il a dû laisser l'été s'achever et l'automne ramener quelque fraîcheur; mais maintenant, j'en jurerais, M. Newton va boucler cette valise qui déjà tant de fois a fait le tour de la Méditerranée: bientôt après, accompagné de quelqu'un de ses fidèles lieutenans, M. Murray ou M. Percy Gardner, il ira prendre possession du sol, au nom du Musée, comme sir Garnet Wolseley l'a fait, en juillet dernier, au nom de la couronne d'Angleterre. Avec son expérience et son coup d'œil, il ne lui faudra pas longtemps pour visiter tous les sites antiques, pour apprécier les chances de découvertes qu'ils présentent, pour interroger les indigènes qui ont aidé dans leurs fouilles MM. Lang et Cesnola, pour s'assurer les services des plus intelligens d'entre eux et pour établir des chantiers sur les points qui sembleront les plus riches de promesses. Plus de firmans à demander, à attendre pendant de longs mois, comme lors des fouilles de Ninive ou d'Halicarnasse, en Turquie: plus de mauvaises volontés, ouvertes ou cachées, à désarmer ou à déjouer, mais une pleine et entière liberté de creuser partout, aussi profondément que l'on voudra, moyennant une juste indemnité comptée aux propriétaires du terrain. Pas de loi jalouse non plus, comme la loi grecque, pour forcer ceux qui retirent du sol les monumens, non sans de grandes fatigues et de grandes dépenses, à les livrer ensuite aux musées d'Athènes; car ce sont là les conditions, vraiment trop dures, que les Allemands ont dû accepter avant de fouiller la plaine d'Olympie, et l'École française l'île de Délos (1). La marine, l'armée, toutes les autorités anglaises prêteront leur concours aux travaux, aideront à enlever les objets découverts et à les faire parvenir, sans qu'ils éprouvent aucun dommage, jusqu'à l'opulent Musée où ils iront prendre leur place dans des séries déjà formées. D'autre part les paysans, certains d'être libéralement payés chaque fois qu'ils apporteront un monument de prix, n'auront plus d'intérêt à dissimuler l'origine des antiquités qu'ils recueillent, à gaspiller des trésors dans la précipitation de fouilles clandestines, nocturnes, inquiètes, comme celles qui de la nécropole de Tanagre ont fait sortir tant de merveilles avec si peu de profit pour la science.

(1) Ces fouilles, dont on a trop peu parlé, font grand honneur au pensionnaire qui les a dirigées avec beaucoup de tact et de persévérance, M. Homolle. On trouvera des détails à ce sujet dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, 1878, pp. 1, 321, 397, 570.

Sous le nouveau régime, l'île de Cypre se trouvera donc, avec l'Égypte, la région de l'Orient où les monumens des civilisations disparues courront le moins de chances contraires, et reparaîtront au jour dans les conditions les plus appréciées des érudits. En ce moment, par suite de l'achat de la collection Cesnola, c'est le Musée métropolitain de New-York qui est le plus riche en objets de provenance cypriote ; mais grâce au privilège, on pourrait presque dire au monopole dont va jouir le Musée britannique sur ce sol acquis par l'Angleterre, cette inégalité ne saurait subsister longtemps. On aura peut-être d'abord plus d'une déception; comme la chasse du gibier à poil et à plume, celle des antiquités a ses hasards et ses mécomptes; mais si les premiers explorateurs ont eu la main heureuse, ils n'ont pu cependant épuiser, en quelques années, une terre aussi riche, et des efforts bien dirigés, avec des ressources supérieures à celles des simples particuliers, finiront toujours par être couronnés de succès. Avant dix ans, on n'aura plus besoin de passer l'Atlantique pour étudier l'art cypriote; Londres, qui en possède déjà de précieux échantillons, aura complété ses séries au moyen d'objets dont la plupart auront un état civil et une histoire.

Au moment où la politique nouvelle de l'Angleterre se trouve ainsi préparer à ses archéologues et à ses érudits des découvertes dont profitera bientôt toute l'Europe savante, l'heure paraîtra peut-être bien choisie pour esquisser l'histoire de Cypre pendant toute la période antique, ou tout au moins pour définir par quelques traits précis les caractères de la civilisation qui s'est développée dans l'île dès les temps les plus reculés, la nature des influences que cette civilisation a subies et de celles qu'elle a exercées tout autour d'elle, par voie de rayonnement et de transmission. Si, pour bien faire comprendre cette histoire complexe et singulière, on se trouve entraîné à dépasser les limites des temps anciens, il n'y aura point lieu de s'en étonner; c'est qu'au moyen âge Cypre se trouve jouer à nouveau, entre l'Orient et l'Occident, un rôle tout à fait semblable à celui qu'elle avait déjà rempli bien des siècles auparavant. Ce ne peut être là un hasard; ces reprises et ces recommencemens ne s'expliquent que par la persistance d'une même cause qui continue, tant que le milieu n'est pas changé profondément, à produire les mêmes effets. Cette cause, cette raison suffisante, ce ne peut être que la situation même de l'île, son climat et ses productions naturelles. Une rapide description géographique, dont les élémens sont épars dans les récits des voyageurs que nous avons consultés, est donc la préface nécessaire de l'essai que nous tentons.

I.

L'île de Cypre (1) (Κύπρος chez les Grecs, Kibris chez les Turcs) est la plus éloignée vers l'Orient de toutes les îles de la Méditerranée. Elle en est, après la Sicile et la Sardaigne, la troisième par la grandeur. On en évalue la superficie à 900,000 hectares: la Corse, qui vient après elle, en a 875,000. On peut donc se représenter Cypre comme ayant à peu près les dimensions de notre département insulaire.

L'île de Cypre est située dans cette espèce de poche profonde ou de vaste golfe que dessinent la côte méridionale de l'Asie-Mineure et la côte de Syrie; le cap Saint-André, dernière pointe d'une haute langue de terre par laquelle l'île se termine au nord-est, regarde le sommet de l'angle aigu que tracent et que creusent, à leur rencontre, les deux rivages. Au nord, la Cilicie est à la même distance environ de Cypre que la Syrie à l'est et au sud-est; mais la côte qui regarde l'Asie-Mineure est presque tout entière âpre et montueuse; elle n'a que d'étroites bandes de terrain cultivable ou de courtes vallées, sans rades ni ports. C'est au contraire sur la côte orientale que s'ouvre la plus grande plaine de l'île; dans ces parages, là même où la montagne domine la mer, elle y descend, presque partout, en pentes plus douces ou bien elle se borde d'une frange de sol uni et fertile; là se trouvent les meilleurs mouillages, les plages dont l'accès est le plus facile et le moins dangereux. L'île avait sa façade, si l'on peut s'exprimer ainsi, tournée du côté de la Syrie; c'est par là qu'elle prenait jour sur le continent voisin. Ses relations devaient donc être plus aisées et plus intimes avec la Syrie qu'avec l'Asie-Mineure; elle était prédestinée à recevoir des cités syriennes ses premiers habitans, les premières semences de la civilisation. La principale ville maritime de l'île, c'est aujourd'hui Larnaca, qui touche aux ruines de l'antique Kition; de ce point, on compte douze heures de bateau à vapeur jusqu'à Alexandrette, le meilleur port de toute la Syrie, et sept seulement jusqu'à Tripoli. Pour faire ce dernier trajet, une barque à voile ne met guère, quand elle a bon vent, plus de vingt-

(1) Nous croyons devoir retourner à cette orthographe du nom de l'île, qui est l'ancienne orthographe française. Fénelon écrit toujours *Cypre*. La traduction de Dapper (*Description exacte des îles de l'Archipel*, in-fol., Amsterdam, 1703) fait de même. C'est depuis la fin du siècle dernier qu'a prévalu la forme *Chypre*, qui n'a aucune raison d'être : elle ne reproduit même pas la prononciation moderne du nom, *Tchipre*. C'est *Kypre* que l'on devrait dire; faute d'en revenir là, ce qui serait peut-être faire à l'usage une trop forte violence, nous désirons tout au moins nous en tenir à la forme qu'avaient adoptée nos classiques et qui est plus vraie, au moins pour l'œil, du terme grec.

quatre heures, et jamais elle ne perd la terre de vue. Des navigateurs comme les Phéniciens, de bonne heure enhardis à des courses bien autrement lointaines et dangereuses, devaient regarder une pareille traversée comme un jeu d'enfant.

L'île a une forme très particulière. Les anciens la comparaient à une toison étendue sur le sol; mais ils n'avaient pas de bonnes cartes à leur disposition, et, comme le prouve plus d'un exemple, ils se faisaient souvent une idée fort inexacte des dimensions et de la figure des pays qu'ils connaissaient le mieux. L'image dont se sert M. von Loeher pour définir cette même forme est plus triviale, mais elle est bien autrement juste : on s'en convaincra par le moindre coup d'œil jeté sur la carte. Cypre, dit-il, ressemble à un jambon dont l'os ou le manche serait représenté par cette étroite et longue saillie de la chaîne septentrionale qui vient finir au cap Saint-André. En tout cas, ce qu'il importe ici de saisir et de marquer, ce n'est pas tant le dessin plus ou moins bizarre du contour extérieur que la nature du terrain compris dans ce périmètre et la manière dont s'y répartissent les cours d'eau, les plaines et les montagnes.

A ce point de vue, l'île se partage en trois régions d'étendue et de richesse inégale, mais dont les caractères sont bien tranchés. Au centre s'ouvre une grande plaine, dont le nom même, *Mesaria* (au milieu des montagnes), indique la situation. Les eaux qui l'arrosent vont les unes vers l'est, au golfe de Salamine, les autres vers l'ouest, à celui où s'élevait jadis Soloi. La plaine est ainsi formée de deux bassins adossés l'un à l'autre et dirigés en sens contraire; le principal, celui de l'ancien Pediæos, aujourd'hui *Pidias*, regarde l'orient. Cette plaine traverse donc l'île de part en part : elle a dans sa plus grande largeur de vingt à vingt-cinq kilomètres; en y comprenant le terrain plus élevé qui sépare les deux bassins opposés, elle mesure à peu près vingt cinq lieues de longueur. Elle était connue dans l'antiquité sous le nom de *la bienheureuse* (ἡ μακαρία). Aujourd'hui encore, les voyageurs sont unanimes à en vanter la fertilité, à célébrer la beauté et la variété de la végétation qu'elle étale aux regards partout où la main de l'homme a pris la peine de confier au sol quelques plants ou quelques semences. Par sa couleur et même, dit-on, par sa composition chimique, le noir limon qu'y déposent les crues annuelles du Pidias rappelle celui du Nil. Dans les parties les plus creuses de la vallée, la couche d'humus qui s'est ainsi accumulée de printemps en printemps a jusqu'à six et sept mètres de profondeur; partout, jusqu'aux premières pentes de la montagne, elle est assez épaisse pour satisfaire aux besoins des cultures même les plus exigeantes. Afin de tirer parti de ce trésor, il faudrait des bras, il faudrait quelque prévoyance. Les pentes ne sont pas rapides: rien ne serait plus aisé que de diriger le cours du fleuve et d'en

retenir les eaux au moyen de barrages, de les distribuer partout à l'aide de canaux d'irrigation. Maintenant les torrens, après les grandes pluies d'hiver, se promènent capricieusement au milieu des champs cultivés; ils les emportent ou les ensablent à leur gré. Ailleurs, ils laissent des marais pestilentiels. Enfin l'eau, que nulle part l'homme ne s'est appliqué à retenir et à conserver, fait partout défaut, une fois les chaleurs venues; à peine s'en glisse-t-il un mince filet entre les pierres qui encombrent le lit des rivières. Pas une goutte n'en parvient aux racines altérées.

Cette grande plaine, avec les vallées latérales qui en dépendent, occupe à peu près la moitié de la surface de l'île. Le reste est couvert par deux massifs montagneux qui se font vis-à-vis, mais qui sont loin d'avoir la même importance et la même étendue. Celui du nord n'est autre chose qu'une longue arête de calcaire jurassique, dont la base est formée, sur ses deux versans, par le grès de Vienne; les points les plus élevés n'en paraissent pas atteindre tout à fait un millier de mètres (1). Du côté de la mer, où elle fait face aux cimes toujours neigeuses du Taurus cilicien, elle tombe à pic, en beaucoup d'endroits, jusque dans les flots. Ce sont, comme sur la côte méridionale et occidentale de la Crète, de formidables escarpements, de grandes falaises rocheuses, rougies ou dorées par le soleil, où habitent par milliers les pigeons sauvages. Il y a pourtant quelques anses, assez bien abritées, où des bâtimens de très faible tonnage, tels que caïques et felouques, peuvent trouver un asile : ainsi le petit port de Kerynéos, qui a gardé son nom antique et dont il est sans cesse question dans les guerres du royaume franc de Cypre. C'est aussi sur des pics appartenant à cette chaîne que se dressaient les châteaux forts de Saint-Hilarion, de Kantara et de Buffavento, si souvent assiégés et pris dans ces mêmes luttes; ils dominaient au loin la plaine, dont les habitans ne les regardent point, aujourd'hui même, sans quelque terreur : ils en croient les ruines hantées par les mauvais esprits. Dans les flancs de ces montagnes se creusent quelques courtes et profondes vallées, tournées vers le nord, dont on vante la fraîcheur, les beaux ombrages, les vergers luxurians; mais la place manque au pied de cette haute muraille. Autrefois même, quand l'île était le plus prospère et le plus peuplée, cette côte ne possédait pas une seule cité de quelque importance; tout au plus y avait-il sur ce rivage de petites villes maritimes, telles que Lapethos, Kerynia, Aphrodision, Carpasia, qui vivaient de la pêche et du trafic qu'elles

(1) Sur la composition géologique du sol de l'île et sur l'âge relatif de ses terrains et de ses montagnes, on trouvera des détails précis dans un travail que M. Albert Gaudry a lu à l'Académie, le 1er novembre 1861, sous ce titre : *L'île de Chypre, essai d'une monographie géologique.*

faisaient avec la Pamphylie et la Cilicie. Dans les beaux temps de l'antiquité, il devait y avoir aussi tout le long de ce détroit, entre l'île et le continent, un mouvement très actif de passagers, qu'amenaient à Cypre les affaires ou la dévotion. Pour tous ceux qui venaient de l'Asie-Mineure, le plus court était de passer par Tarse et de s'embarquer, pour traverser ce bras de mer, dans quelqu'un des ports qui se creusaient au pied des escarpemens de la Cilicie Trachée.

L'autre système de montagnes est bien autrement complexe et couvre un bien plus vaste espace. Les roches ignées, serpentines et ophitones, dominent dans ses crêtes et ses sommets arrondis, ainsi que sur tout le versant du nord; ses pentes méridionales se composent de calcaire tertiaire et de bancs de marne. Sous divers noms, *Kakiscala*, *Stavrovouni*, *Macharœs*, *Adelphi*, *Troodos*, il étend ses ramifications sur tout le sud et le sud-ouest de l'île; c'est surtout dans cette dernière région qu'il forme un groupe vraiment épais et d'une masse imposante autour du plus haut sommet de Cypre, le Troodos, dans lequel on reconnaît, avec toute vraisemblance, l'Olympe des anciens. Le Troodos s'élève, assure-t-on, jusqu'à plus de deux mille mètres, et plusieurs autres cimes voisines ne sont pas loin d'atteindre ce même niveau; mais aucune d'elles ne paraît avoir encore été mesurée avec une précision rigoureuse (1). Quoi qu'il en soit, voici comment le voyageur allemand que nous avons déjà cité décrit les spectacles que lui a offerts l'ascension de l'Olympe cypriote et l'impression qu'il en a gardée. C'est un juge compétent; non-seulement il connaît tout le bassin de la Méditerranée, de la Grèce à l'Espagne et au Maroc, de l'Atlas aux Alpes, mais il a traversé l'Atlantique, il a visité l'Amérique du Nord et, chemin faisant, il a gravi le pic de Ténériffe.

« La vue que j'avais de l'Olympe, dit-il, était une des plus belles dont l'homme puisse jouir sur la terre; elle était tout à fait originale... De là-haut, on voit l'île tout entière, étendue à ses pieds, comme une perle verte enchâssée dans le bleu des vagues. Tout autour des côtes, en tout sens, on voit la mer monter vers l'horizon, monter doucement vers le ciel, vers sa voûte d'un bleu limpide et pur. Dans la direction du nord-est se dresse, comme un maître et un dominateur, le Taurus, vêtu de son éblouissant manteau de neiges blanches. Depuis la côte cilicienne, il se prolonge et recule, en chaînes qui s'étagent l'une derrière l'autre, jusque vers le Kurdistan lointain. Du côté du sud-est, on distingue les cimes bleuâtres et vaporeuses du Liban. »

(1) Voici, pour quelques-uns de ces points, les hauteurs que donnait, nous ne savons d'après quelle autorité, un journal allemand, l'*Ausland* (19 août) : Troodos, 2,018 mètres; Stavrovouni, 1,740; Macharæs, 1,442.

Des flancs de cette belle et large montagne descendent, dans tous les sens, des vallées qui ont plus d'ampleur et de développement que celles de la chaîne septentrionale et qui laissent, dans leur partie inférieure, plus de place à la culture. En maint endroit, les contre-forts de l'Olympe s'abaissent en pente douce vers la mer ou bien, entre leurs derniers escarpemens et la grève, l'émiettement de leurs flancs et les apports des eaux ont créé une bande de plaine assez large et assez fertile pour que l'homme ait envie de s'y établir et y trouve toutes ses aises. Cette région possédait jadis plusieurs des cités les plus célèbres de l'île, Kition, Amathonte, Curion, l'ancienne et la nouvelle Paphos. On y rencontre encore aujourd'hui des villages populeux et prospères. Le sol caillouteux et léger de ces versans, exposés au midi, est surtout merveilleusement propre à la culture de la vigne.

Le climat de l'île a été très diversement jugé par les voyageurs, suivant qu'ils ont visité l'île dans telle ou telle saison. Il offre en effet des contrastes très tranchés, qui expliquent des appréciations fort différentes. Un tiers environ de l'année, de la mi-octobre à la fin de février, est très pluvieux; les pluies y durent parfois, sans interruption, comme dans les contrées tropicales, pendant de longs jours de suite. Vient ensuite un printemps dont l'éclat, le charme et la fraîcheur ont laissé de profonds souvenirs à tous ceux qui ont parcouru les campagnes de Cypre entre les premiers jours de mars et le milieu de juin; le rapide essor de la végétation est favorisé par de chaudes ondées qui viennent encore de temps en temps modérer les ardeurs du soleil. En juin, les pluies cessent, et l'on est parfois plus de quatre mois sans voir tomber une seule goutte d'eau (1). Les chaleurs sont alors écrasantes, surtout dans la grande plaine centrale, où les brises de mer, arrêtées par la barrière des montagnes, ne font pas pénétrer leur souffle rafraîchissant. Il fait, assure-t-on, malgré la différence de latitude, plus chaud l'été dans la Mesoria que dans la basse Égypte, à Nicosie qu'au Caire. La chaleur est tempérée, dans la vallée du Nil, par l'abondante évaporation qui se produit à la surface du grand fleuve et par le courant d'air qui règne entre ses berges. Ici rien de pareil : le vent du nord même, quand il a passé sur les arides plateaux de l'Asie-Mineure, arrive sec et brûlant; les vents de l'est et du sud ne se sont pas moins échauffés en courant sur les déserts de la Syrie et sur ceux de l'Afrique. C'est donc, presque constamment, sous une haleine embrasée comme la vapeur qui sort de la bouche d'un four, une sécheresse affreuse. Plus d'eau dans le lit des rivières;

(1) D'après M. Lang, l'île ne reçoit, année moyenne, que le tiers de la quantité de pluie qui tombe en Syrie. Il a fait témoin, en 1862, d'une sécheresse absolue causée par la sécheresse. Dans toute l'année, il n'y eut tombé, au total, que 14 centimètres d'eau.

les sources sont taries; hors dans le fond de quelques vallées étroites où se maintient un peu d'humidité, toutes les plantes herbacées ont jauni et se sont fanées. Beaucoup d'arbres même penchent languissamment le bout de leurs rameaux flétris et laissent tomber leurs feuilles roussies. Hommes, animaux, végétaux, tout ce qui vit meurt de soif; on ne fait plus d'affaires que le matin et le soir. Pendant la journée, on dort d'un lourd sommeil. La nature entière attend, haletante et triste, le premier nuage d'automne, les premières gouttes de pluie.

Dans les beaux temps de l'île, ces chaleurs écrasantes devaient être tempérées, jusqu'à un certain point, par l'effet de deux causes dont l'action ne s'exerce plus aujourd'hui avec la même force, par une irrigation savante et par la bienfaisante influence de vastes forêts. A Cypre, comme en Crète, près des lieux anciennement habités, on trouve partout la trace de longues gouttières creusées au flanc des rochers pour recueillir et conduire dans de vastes réservoirs la plus grande quantité possible d'eau de pluie; beaucoup de ces citernes existent encore, aux trois quarts comblées. Ailleurs, ce sont les restes de canaux qui servaient à mener au loin, dans la campagne, les eaux des sources et des rivières, à répartir entre les cultivateurs cette onde vivifiante. Ainsi emmagasinées et dirigées par l'art et la main de l'homme, ces eaux, qui maintenant se perdent ou qui ne baignent qu'un étroit espace, devaient répandre la fraîcheur, devaient nourrir le feuillage et l'ombre dans bien des lieux dont l'aridité désole aujourd'hui le voyageur.

Ce qui ne pouvait manquer de modérer alors les effets de la chaleur et de la sécheresse, ce n'était pas seulement cette sollicitude prévoyante et ces divers travaux d'aménagement; les forêts dont l'île était couverte, partout où le sol n'était point cultivé en céréales, en jardins et en vergers, contribuaient peut-être encore plus efficacement à rendre les eaux plus abondantes qu'elles ne le sont de nos jours, à les retenir sur les pentes qui depuis lors se sont dénudées et comme écorchées, à défendre plus longtemps ruisseaux et rivières contre les ardeurs de ce redoutable soleil qui les boit à longs traits, qui les épuise si vite jusqu'à la dernière goutte, depuis que le cours n'en est plus protégé par un épais rideau de feuillage. Tous les textes anciens s'accordent à nous représenter l'île comme merveilleusement boisée. La forêt, au moins dans certaines parties de l'île, formait une masse touffue, comme une armée de troncs fermes et drus dont les lignes serrées, se développant sur tous leurs fronts par rejets et par semences, semblaient marcher au-devant de l'homme, menacer ses cultures qu'elles envahissaient, et défier la cognée. L'homme se sentait mis en péril par l'élan continu de cette végétation puissante; c'était une bataille à livrer, ou plutôt

une lutte de tous les instans à soutenir sans défaillance. Il fallait animer les combattans par l'appât des primes offertes à la vaillante patience du bûcheron et du laboureur. Strabon nous a conservé, d'après Ératosthène, une loi cypriote qui doit dater de l'époque ptolémaïque. Quiconque avait défriché un terrain boisé et y avait fait passer le soc de la charrue le recevait en pleine et entière propriété, exempt de tout impôt et de toute redevance.

Aujourd'hui, l'homme a triomphé de la forêt; mais comme il arrive souvent, le vainqueur, pour n'avoir pas su s'arrêter, pour avoir voulu pousser sa victoire jusqu'au bout, en a été la première victime. Ce que la végétation forestière a perdu, ce n'est point la culture qui l'a gagné, c'est la stérilité, c'est le désert. Il n'y a plus guère dans l'île de forêts qui méritent ce nom : vous n'y rencontrez que des arbres clair-semés ou des bouquets de bois qui ne vous prêtent leur ombrage que pendant de trop courts instans; bientôt vous retrouvez la roche nue ou le maquis que tond sans cesse la dent infatigable et vorace des chèvres, dressées parmi les buissons pour en atteindre les plus hautes branches. Ces rongeuses insatiables, le voyageur qui suit les sentiers de la montagne ne les aperçoit pas toujours, cachées qu'elles sont dans les fourrés de lentisques et d'arbousiers; mais, de loin, il devine leur présence au mouvement des rameaux qu'elles attirent et qu'elles courbent en les dépouillant, il la devine à leur petite voix sèche qui résonne à distance. Que de fois je les ai observées, souples et gracieuses, dans les montagnes de l'Attique et des îles grecques! Combien de fois ce bruit familier m'a signalé le voisinage d'un pâtre auquel je pourrais demander la source la plus prochaine ou le chemin perdu! Quel appétit elles possèdent, ces éternelles affamées! Ce sont elles qui achèvent la destruction commencée par la main de l'homme; là où la cognée a dévasté la forêt, la morsure de la chèvre empêche la nature de réparer le désastre. A mesure que se montrent, au printemps, les jeunes pousses, la chèvre les dévore jusqu'à ce que la souche découragée se lasse de produire.

Dans son œuvre meurtrière, la chèvre a été aidée, depuis un siècle surtout, par d'autres rongeuses, les sauterelles. Jadis celles-ci ne désolaient l'île que de loin en loin; parfois de grands vents du nord les apportaient des plateaux de la Caramanie; c'était une mauvaise année à passer. Plus tard, elles finirent par s'établir à la pointe orientale de l'île, dans des cantons devenus déserts; elles y déposaient leurs œufs par millions et par milliards. Depuis lors, chaque année, au début du printemps, elles se répandaient dans toute l'île; partout où le vent les avait poussées, il ne restait pas derrière elles une feuille verte. Le fléau devenait intolérable. Par un singulier hasard, il y a une dizaine d'années, l'île s'est trouvée

posséder un gouverneur honnête et capable, Saïd-Pacha ; quelques mesures bien calculées et suivies avec persévérance ont amené la destruction des sauterelles. L'île en est délivrée, mais elles avaient eu tout le loisir de faire beaucoup de mal aux cultures et aux bois.

Avec de pareils auxiliaires, les habitans de l'île ont fini par ne presque rien laisser de ces richesses forestières que leur avaient transmises presque intactes les générations antérieures. De manière ou d'autre, les pouvoirs qui s'étaient succédé dans l'île avaient dû protéger les forêts, au moins dans certaines régions ; ils avaient dû édicter des règlemens analogues à ceux dont la trace nous a été conservée, tout près de là, dans le Liban, par ces nombreuses inscriptions latines qui se lisent sur le roc, en différens endroits des districts d'Akoura et de Kartaba, inscriptions que M. Renan a recueillies et qu'il a expliquées d'une manière si plausible (1). Ces textes gravés en grandes lettres qui frappaient tous les yeux réservaient au gouvernement le droit d'abattre et d'employer pour les constructions publiques quatre essences précieuses entre toutes. Les autres bois, de moindre valeur, restaient à la disposition des particuliers, *cetera privata*.

Sans ces défenses, il eût été difficile de conserver des réserves en haute futaie capables de fournir aux maîtres successifs de Cypre les grandes pièces qu'ils en ont toujours tirées, soit pour la quille et la mâture de leurs navires, soit pour les planchers et les combles de leurs édifices. Or Cypre a toujours été célèbre par ses chantiers maritimes et par l'excellence des bois que l'on y mettait en œuvre. Quand Alexandre, au cours de son expédition, se décide à lancer une flotte sur les grands fleuves de la Mésopotamie, l'Euphrate et le Tigre, pour en reconnaître et en commander les rivages, c'est de Cypre qu'il fait venir, à travers la mer, à travers les montagnes et le désert de Syrie, les planches et les poutres de cyprès qui lui serviront à fabriquer ses vaisseaux. Un peu plus tard, si les Ptolémées font de si grands efforts pour conquérir Cypre sur Antigone et Démétrius, puis pour s'y maintenir contre les Séleucides, c'est qu'ils ont besoin des forêts de l'île ; sans elles, où construiraient-ils ces escadres qui leur assureront l'empire du bassin oriental de la Méditerranée ? Dans des temps plus rapprochés de nous, les Lusignans ont été de grands bâtisseurs ; pendant plus d'un siècle, dans leur royaume, ils ont élevé partout châteaux et palais, grandes églises ogivales aujourd'hui changées en mosquées, abbayes dont les ruines pittoresques, dont les nefs et les clochers gothiques donnent au voyageur, dans certaines vallées cypriotes, l'impression

(1) *Mission de Phénicie*, p. 259 à 281. La formule complète est ARBORUM GENERA IV CETERA PRIVATA ; mais le plus souvent elle est écrite en abrégé.

et presque l'illusion d'un paysage occidental. Toutes ces constructions somptueuses, qui ont fait l'admiration des contemporains, ont eu des charpentes massives et compliquées, comme les composaient les architectes du moyen âge; or c'est encore aux bois de Cypre qu'il a fallu en demander les matériaux, à ses frênes et à ses pins, à ses cyprès et à ses chênes.

Ce qui, de tout temps, avait doublé la valeur de ces forêts, c'est qu'elles se trouvaient dans une île; grâce à leur situation, elles étaient d'une exploitation beaucoup plus facile que celles qui couvraient les flancs du Liban, de l'Amanus ou du Taurus. L'Orient n'a guère connu les routes carrossables; tout au plus en a-t-il possédé quelques-unes pendant la période de la domination romaine. Encore les plus belles et les plus hardies de ces voies n'ont-elles rien de comparable aux travaux que les ingénieurs modernes ont exécutés dans les Pyrénées, dans l'Apennin, les Alpes et les autres grandes chaînes de l'Europe afin de permettre l'exploitation des richesses minérales ou forestières. Par leur aménagement et par leur tracé, les voies romaines ont été surtout des instrumens de règne; sans doute, en faci itant les échanges, elles ont développé la production et la richesse dans les provinces qu'elles traversaient: mais dans la pensée des censeurs et des proconsuls qui les ont construites, qui, pour leur frayer passage, ont percé le roc ou jeté des ponts sur les fleuves et conduit à travers les marécages de longues chaussées, ces routes étaient principalement destinées à transmettre partout la volonté et l'action du pouvoir central, à faire parvenir rapidement jusqu'aux extrémités de l'empire ses messagers et ses délégués, à garantir aux légions romaines, en toute saison, un passage libre et sûr. Quant aux besoins de l'industrie, l'état n'avait même pas l'idée qu'il lui appartînt de s'en préoccuper. Dans de telles conditions, on ne pouvait, sans des efforts prodigieux et de très grands frais, transporter à distance des quartiers de roche ou des pièces de bois dont la dimension fût considérable: aussi la plupart des grandes villes empruntaient-elles au sol qui les portait ou cherchaient-elles dans leur voisinage immédiat la pierre dont étaient faits leurs édifices et leurs maisons. Pour n'en citer qu'un petit nombre d'exemples, voyez Jérusalem et ses *cavernes royales*, Gortyne et son prétendu *labyrinthe*, Syracuse et ses *Latomies*, Rome et les galeries taillées dans le massif même du Palatin, d'où ont été tirés les matériaux de sa première enceinte et de ses plus anciennes constructions. Pour qu'une carrière, pour qu'une forêt eussent quelque prix, il fallait qu'une plaine plus ou moins large les séparât seule d'une cité populeuse ou bien qu'elles fussent situées soit au bord d'un grand cours d'eau navigable, comme le Nil, le Tigre ou l'Euphrate, soit au-dessus des rivages mêmes de la

mer, ce grand chemin qui mène partout (1). Ce qui fit la fortune du marbre de Thasos, dans le monde alexandrin et romain, c'en est peut-être moins le grain et la beauté que la singulière facilité de l'exploitation. La carrière, c'était, sur plusieurs points de la côte méridionale, la falaise même dont la base est baignée par les flots; dans la belle saison, quand la mer était calme, les navires pouvaient venir charger, à pied d'œuvre, devant la falaise de marbre qui, d'année en année, s'écroulait et reculait ainsi sous le pic des carriers (2). Les forêts cypriotes présentaient à peu près les mêmes avantages; les arbres même qui croissaient dans le fond des vallées et dans le voisinage des plus hauts sommets ne pouvaient jamais être bien loin d'un port quelconque ou tout au moins d'une grève d'échouage. Une fois les planches ou les troncs arrivés à la côte, on les dirigeait sur les chantiers de l'île ou sur ceux de l'Asie-Mineure, de la Syrie et de l'Égypte, vers tout pays où une dynastie ambitieuse et guerrière travaillait à se donner une marine qui, de l'Hellespont jusqu'aux bouches du Nil, la fit maîtresse des mers.

Depuis la conquête turque, ni les gouvernans, ni les gouvernés n'ont plus paru soupçonner qu'il y eût là un capital à ménager. Voici qui prouvera combien ont été désastreux les effets de cette dévastation prolongée. Le terme qui désigne le cyprès dans les langues grecque et latine, κυπάρισσος, *cupressus*, semble dérivé du nom même de l'île : à l'origine, il signifiait, selon toute apparence, l'*arbre de Cypre*. A défaut même de cette étymologie, plusieurs textes anciens nous apprennent combien cette essence était jadis abondante à Cypre, et quelles dimensions elle y atteignait. Or tandis que la Crète, surtout dans la région des Monts-Blancs, possède encore des bois de cyprès, cet arbre ne se rencontre plus guère dans l'île de Cypre à l'état sauvage; on ne l'y trouve plus d'une belle venue que dans les cimetières et dans les jardins. Le gouvernement anglais cherchera, sans aucun doute, à mettre un terme à ce gaspillage, à cette destruction continue; mais il lui faudra lutter contre des habitudes bien enracinées. Chrétien ou musulman, le paysan cypriote est convaincu que le bois, comme l'air et l'eau, n'a pas d'autre maître que Dieu, qui l'a créé. Il lui semble aussi naturel d'aller, quand il lui plaît, couper des arbres dans la montagne que de tremper ses lèvres à la source voisine, quand il a soif. Encore s'il se

(1) « *Pontus* et πόντος signifiant mer dans le sens où Homère parle des *routes humides* (ὑγρὰ κέλευθα); car *pontus* vient de la même source qui a donné *pons*, *ponto*, et le sanscrit *panthas*, *sentier*, *pathas*. La mer n'était pas appelée une barrière, mais une grande route, plus utile pour le commerce et les voyages qu'aucune autre route, et le professeur G. Curtius a bien démontré que les expressions grecques telles que πόντος ἀλὸς πάτος, et πάτος πόντου indiquaient, même chez les Grecs, une connaissance de la signification primitive de πόντος. » Max Muller, *Essais sur la mythologie comparée*, traduction de G. Perrot, p. 61-62.

(2) G. Perrot, *Mémoire sur l'île de Thasos*, ch. VI (*Archives des Missions*), 1864.

contentait de prendre ce dont il a vraiment besoin! Mais non; comme tous les barbares, il gâche bien plus qu'il ne consomme. Vers la fin du printemps, on le voit souvent mettre le feu aux grandes herbes, déjà sèches, qui foisonnent au pied des jeunes taillis. La flamme s'allume et court où la pousse le vent, légère et rapide, trop rapide pour incendier le bois vert, encore humide et tout gonflé de sève vive; mais, sur son chemin, elle grille le feuillage, elle calcine et noircit l'écorce, elle arrête, en plein élan, le mouvement de la végétation. Ainsi atteintes, ces tiges et ces branches vont se dessécher lentement; quand viendra l'automne, tout le taillis ne sera plus qu'un bois mort qui se brisera sans résistance sous le doigt des enfans et des vieilles femmes, travaillant à leur provision d'hiver. Pour leur rendre la tâche plus facile, on a sacrifié tout un quartier de forêt, et parfois, ces fagots, on ne prendra même pas la peine d'aller les chercher: on en aura trouvé d'autres plus près du village, on aura oublié l'endroit. Ces pauvres arbres ne demandaient qu'à vivre et à grandir; leurs fibres se serraient, leur tronc et leurs rameaux s'allongeaient pour les générations futures, quand un caprice sauvage les a tués, sans que leur ruine serve à rien ni à personne.

On vantait aussi, dans l'antiquité, les noyers et les platanes de Cypre; ces deux espèces réussissent encore très bien dans ces mêmes vallées. Le platane surtout y atteint parfois une hauteur et une ampleur tout à fait remarquables; aussi est-ce à propos de lui que M. von Loeher entonne une sorte d'hymne, que nous avons plaisir à citer, pour tous les souvenirs qu'il nous remet en mémoire. « J'en appelle, s'écrie-t-il, à tous ceux qui ont voyagé en Orient! Qui d'entre eux ne se rappelle avec reconnaissance ce bel arbre, le gardien des sources, au pied duquel il a goûté souvent un si doux et si profond repos, enveloppé de l'ombre que versait le feuillage, savourant la fraîcheur qui s'exhalait des eaux murmurantes? Si elles sont heureuses entre toutes, les heures et les minutes où nous avons la plus claire et la plus pleine conscience de tout ce qu'il y a en nous de force et d'âme, où, comme on dit familièrement, nous nous sentons le plus vivre, savez-vous quels sont les moments où j'ai le mieux joui de ce bonheur, où je me suis le mieux représenté ce que pouvait être cette félicité suprême? Ce sont mes haltes de midi sous l'abri des platanes, lorsque je m'y arrêtais pour laisser passer les heures chaudes du jour, après de longues chevauchées dans un pays grandiose, mais brûlant et désert. Depuis que je me suis ainsi attaché à cet arbre si noble et si bienfaisant, le vieux Xerxès lui-même a trouvé grâce devant mes yeux. Vous vous souvenez du récit d'Hérodote : lorsqu'il marchait contre la Grèce, le grand roi aperçut, dans le voisinage de Sardes, un platane dont la mer-

veilleuse beauté lui prit si bien le cœur qu'il le couvrit de chaînes d'or et de bijoux, comme un amant en pare sa bien-aimée (1). »

C'est à ce charme, vaguement ressenti même par les natures les plus grossières, que le platane doit d'avoir survécu à la forêt, là où elle a été détruite par l'incurie et la brutalité de l'homme : dans les régions même les plus déboisées de l'Orient, partout le platane se dresse, tout ensemble élégant et majestueux, au bord des fontaines et des ruisseaux. Ceux-ci abreuvent ses racines alors même que la campagne tout à l'entour meurt de soif ; en revanche, de ses larges feuilles et de ses branches puissantes qui se rabattent vers le sol, l'arbre défend contre l'ardeur dévorante des rayons d'été le petit bassin où jaillit la source chère au voyageur, le filet d'eau qui se glisse entre les pierres. Parmi ces graviers et ces quartiers de roche poussent et prospèrent aussi les lauriers-roses ; ils sont plus serrés et plus nombreux qu'au bord de nos ruisseaux les aunes et les saules. Si vous longez au mois de juin les côtes de Cypre, vous pouvez, sur les pentes de la montagne, suivre de l'œil les torrens, à l'éclat de ces fleurs pressées par milliers les unes contre les autres ; chaque torrent dessine un étroit ruban d'un rouge tendre et clair, qui serpente et se détache sur le gris de la roche ou la verdure du maquis.

Ce dont l'île n'a pu être dépouillée par plusieurs siècles de mauvais gouvernement et de ravages incessans, c'est la richesse et la beauté des plantes et des arbustes que le sol y produit sans culture. Tous les voyageurs qui l'ont visitée au printemps s'accordent à dire que nulle part, dans le bassin de la Méditerranée, la terre ne se couvre et ne se colore de fleurs plus brillantes et plus variées, l'air

(1) P. 259. On pourra juger, par cette citation, de la manière habituelle de M. von Locher. Il était déjà connu par d'autres récits de voyage, et son livre paraît avoir eu en Allemagne un assez vif succès. L'ouvrage est mal composé ; n'étant resté dans l'île que quatorze jours, l'auteur n'a pu arriver à faire de son journal un volume qu'en ayant recours à de perpétuelles digressions historiques et philosophiques qui interrompent le récit d'une manière désagréable. On y rencontre pourtant des observations intéressantes et un certain talent de description. Un trait curieux de l'ouvrage, c'est le *chauvinisme* naïf qui s'y manifeste dans plus d'une page. L'idée fixe de l'écrivain, c'est le droit du nouvel empire allemand sur Cypre, droit qui se fonde sur l'occupation de l'île par l'empereur Frédéric II de Hohenstaufen au XIIIe siècle et que le publiciste espérait faire revivre en le signalant aux hommes d'état allemands. M. de Locher doit vouloir mal de mort à lord Beaconsfield, qui a mis à néant tous ses beaux projets. Sa gallophobie est tout à fait amusante ; ainsi, à propos de l'enlèvement du vase d'Amathonte, aujourd'hui déposé au musée du Louvre, il accuse (p. 283) les agens français de brigandage (*raub*), et pourtant personne n'a plus insisté que lui sur les risques auxquels sont exposés les antiquités que conserve encore l'île ; un peu plus loin, il raconte avoir vu, sur cette même plage, des matelots égyptiens chargeant, pour Port-Saïd, des débris qui provenaient d'Amathonte. Il n'est d'ailleurs pas plus juste pour les Anglais. Parlant du déchiffrement des inscriptions cypriotes (p. 3), il a l'air de croire que ce déchiffrement est dû seulement au zèle des Allemands pour la science ; c'est un véritable déni de justice que d'oublier ici les services rendus par le regretté George Smith.

ne se remplit de plus pénétrantes senteurs. Dès la fin de février, ce sont les violettes, ce sont surtout les anémones, si petites et si blafardes dans nos bois, là-bas, par millions, aussi grandes, aussi splendides, aussi diverses de nuances que celles qui sont cultivées dans nos jardins; plus tard, c'est toute l'éblouissante tribu des liliacées, chère aux poètes de la Grèce, l'hyacinthe, le narcisse et le crocus, différentes espèces de tulipes. Les buissons n'ont pas une moins élégante parure; c'est l'agnus-castus, avec ses grappes d'un bleu pâle, c'est le myrte avec ses bouquets blancs et parfumés qu'encadre un charmant feuillage, c'est l'arbousier dont le fruit mûr a tout l'éclat d'une fleur rouge. N'oublions pas la rose, née, disait la légende, tout près de là, sur la côte syrienne, de la terre qu'avait baignée le sang d'Adonis. Aphrodite avait amené dans l'île la fleur qui lui était chère; les roses de Cypre étaient célèbres chez les anciens. Aujourd'hui encore, tandis que les charmans boutons de l'églantier décorent les broussailles et qu'ils répandent dans la campagne leur fine et légère odeur, les plus belles variétés de la rose cultivée s'épanouissent dans les jardins des riches musulmans, grands amateurs d'horticulture. On comprend que les Grecs aient appelé Cypre l'*île qui sent bon* (εὐώδης). C'était là, disait Homère, que les Grâces oignaient d'une huile embaumée les membres de leur divine maîtresse, c'est là qu'elles-mêmes trempaient leurs vêtemens dans les vapeurs odorantes qui s'exhalaient de toutes ces corolles ouvertes par le printemps.

Parmi les plantes qui croissent d'elles-mêmes à Cypre, il en est deux qui avaient particulièrement attiré l'attention des anciens naturalistes et qu'y ont retrouvées les botanistes modernes. L'une d'elles paraît avoir donné à l'île le nom qu'elle porte encore aujourd'hui, après une si longue suite de siècles : c'est l'arbuste que les Phéniciens et les Hébreux appelaient *kopher*, mot d'où les Grecs ont tiré celui de *kypros*, formé des mêmes élémens. On est d'accord pour y reconnaître, d'après les descriptions que nous en donnent Dioscoride et Pline, la plante qui est appelée par les Arabes *el hanna* ou, comme disent les voyageurs européens, le *henné*. C'est le *lawsonia alba* des botanistes, le *ligustrum* des Romains, notre troène. Nos bois en sont pleins; la blancheur des épis de fleurs dont il se couvre au mois de mai ne déplaît point aux yeux : elle a valu à cet arbuste quelques bonnes paroles des poètes et des romanciers; mais sa forte odeur de musc lui ferme d'ordinaire l'entrée des jardins, on ose à peine en mettre quelques brins dans un bouquet. Sa principale fonction est de s'épaissir, sous la serpe qui le taille, en haies fournies et serrées qui forment une excellente clôture. En Orient au contraire, dès les temps les plus reculés, le troène a été très recherché pour ses feuilles et ses fleurs. De

celles-ci, bouillies dans l'huile, on tirait un parfum fort estimé: ses feuilles donnent une poudre verdâtre que l'on voit encore aujourd'hui exposée dans tous les bazars du Levant. Préparée de diverses manières, cette poudre sert à teindre en rouge ou en jaune la crinière, le sabot et la queue des chevaux; elle sert surtout aux femmes pour se peindre certaines parties du corps, telles que les ongles et les cheveux, surtout les lèvres et les paupières: avec le noir de fumée, qui épaissit et allonge le sourcil, elle agrandit l'œil et elle le creuse; elle lui donne cet éclat qui le fait si brillant entre les plis blancs du voile, cette lumière qui semble venir de si loin. En l'employant à ces usages, les harems du Caire, de Damas et de Stamboul ne font que continuer la tradition de ceux de Memphis et de Thèbes, de Babylone et de Ninive, d'Ecbatane et de Suse. L'Orient, comme on l'a dit, n'est pas dans le temps, il n'est que dans l'espace: les siècles valent en Orient ce que les années comptent en Occident.

Le *cyprus* ou henné est très commun aussi en Égypte et en Syrie, ainsi que le prouve l'origine sémitique de son nom grec; c'est de la côte syrienne qu'avait été importée dans l'île, sinon la plante elle-même, partout répandue, tout au moins la fabrication de la teinture végétale que lui demandait la coquetterie féminine. Cypre passait pour avoir en propre un autre produit du même genre, auquel la médecine ancienne attribuait des vertus curatives très puissantes : c'était le *ledanum* ou *ladanum*, dont il est déjà question dans Hérodote. On croyait que, pour se préserver de la peste et de toutes les épidémies, il suffisait d'en tenir un morceau dans la main et de le porter souvent à ses narines. Le ladanum provient d'un ciste qui, comme l'indique son nom officiel et savant [*cistus creticus*], se rencontre ailleurs qu'à Cypre : sur plus d'une montagne de la Crète et d'autres îles de l'Archipel, je l'ai vu couvrir de ses jolies fleurs d'un rouge clair des pentes tout entières. Chaque pied forme un petit buisson qui atteint souvent près d'un mètre de hauteur. Les tiges et les feuilles sont garnies de poils au bout desquels se dépose une sorte de résine qui s'épaissit à l'air et qui reste là suspendue en gouttelettes visqueuses. Le ladanum a perdu de son prestige; la pharmacie en fait pourtant encore quelque usage et Cypre en exporte une certaine quantité. Si nous en faisons mention, c'est à cause du procédé que l'on emploie pour le recueillir. Ce qu'il a de curieux, c'est qu'il est le même qu'au temps d'Hérodote et de Dioscoride; rien de moins industriel et de plus primitif. Voici comment le décrit l'abbé Mariti, qui, à la fin du siècle dernier, a consacré un livre très consciencieux et très plein d'observations judicieuses à l'île de Cypre, où il avait passé plusieurs années (1) : « La majeure partie du ladanum se recueille, au prin-

(1) *Voyage dans l'île de Cypre, la Syrie et la Palestine*. 2 vol. Paris, 1791.

temps, dans le village de Lascara. Le matin, de très bonne heure, les bergers conduisent leurs troupeaux de chèvres dans ces environs; le ladanum, mûr et visqueux, s'attache aux barbes des chèvres; on l'en retire, et le ladanum ainsi recueilli est le plus pur et le moins chargé de matières hétérogènes. Tandis que ces animaux paissent dans la plaine, les bergers en amassent aussi d'ailleurs d'une autre manière; ils attachent au bout d'une petite perche une peau de chèvre, avec laquelle ils vont essuyer les plantes couvertes de cette rosée. « Dioscoride décrit exactement la même opération; quant au bon Hérodote, il paraît ignorer que les boucs ne jouent là d'autre rôle que celui de collecteurs et d'intermédiaires; il fait à ce propos une de ces réflexions naïves qui rendent la lecture de son livre si amusante : « Il est étrange, dit-il, que le ladanum, qui a un parfum si exquis, sorte d'un endroit qui sent si mauvais. En effet, c'est dans la barbe des chèvres et des boucs qu'on le trouve; il s'en distille, sous forme de sueur, comme la résine du bois. »

L'île possède encore d'autres arbres qui donnent des résines plus ou moins recherchées pour leur parfum ou pour leur goût; outre le térébinthe, c'est le *bois du Christ*, comme on l'appelle dans les îles grecques (*liquidambar orientalis*), qui fournit une sorte d'encens, l'*andra*. De l'encens, il en fallait beaucoup pour ces autels sans nombre, parés de guirlandes de fleurs, qui s'allumaient chaque matin en l'honneur d'Aphrodite. C'est comme à travers un voile de vapeurs odorantes, à travers la fumée des sacrifices, que Virgile aperçoit et qu'il nous montre l'île embaumée où règne la déesse :

... centum...
Flores mista gerunt, aeriique recentibus halant.

Cypre possède aussi l'*arbre à mastic*, qui a fait la fortune de Chios; mais il y est devenu rare. Partout, dans ses plaines et sur ses montagnes, l'île garde ainsi, par places, quelques derniers survivants d'espèces presque éteintes, quelques traces de cultures à peu près abandonnées. Il est encore temps de sauver bien des germes qui allaient disparaître sans retour, de ranimer des traditions qui s'effaçaient et se perdaient d'année en année. Le passé de Cypre répond de son avenir. Jusqu'ici nous nous sommes contenté d'indiquer ce que la nature avait fait pour elle; nous avons étudié la situation de l'île, son climat, son sol et les principaux des produits qu'il porte de lui-même, par l'effet de sa fécondité propre. Ici, depuis trois siècles, l'activité de l'homme a été languissante et mal réglée, quand elle ne s'est pas manifestée, comme à propos de la forêt, malfaisante et follement destructrice. Là même où l'industrie et les habitudes laborieuses des paysans grecs ont conservé quelque apparence de prospérité, tout au plus entretenait-on, d'une main

molle et routinière, quelques faibles restes des savantes cultures qui, sous tant de maîtres différens, avaient fait la richesse de l'île. C'est l'histoire de cette culture et de ses progrès, de ses acquisitions successives, qu'il reste à esquisser. Cette ébauche sera bien incomplète; mais elle aura du moins un avantage : elle permettra de passer en revue, chemin faisant, les principales périodes entre lesquelles se partage la vie politique et sociale de Cypre; elle donnera l'occasion de rétablir la série des conquêtes et des influences que l'île a subies, de rappeler, tout au moins par voie d'allusion, les principaux événemens de ses annales. Grâce à cette sorte de révision, quand on abordera l'étude des monumens de l'art cypriote, on sera mieux préparé à en recueillir le témoignage, à en comprendre la valeur et le sens.

II.

Quels furent les premiers habitans de l'île de Cypre? Nous l'ignorons et nous l'ignorerons toujours. Ce que les historiens anciens s'accordent à déclarer, c'est qu'elle reçut des Phéniciens les premiers rudimens de la civilisation : « Ce sont eux, dit Strabon, qui apportèrent à Cypre la première culture, qui défrichèrent les champs et exploitèrent les mines. » Cette assertion est confirmée de la manière la plus décisive par les monumens de tout genre qui ont été retrouvés dans les ruines et les nécropoles cypriotes. On a jusqu'ici découvert beaucoup plus d'inscriptions phéniciennes à Cypre qu'en Phénicie même; d'autre part, depuis le plan des sanctuaires les plus riches jusqu'aux moindres statuettes et aux bijoux les plus communs, tous les débris de la plastique révèlent ici une influence phénicienne des plus prolongées et des plus efficaces. Ce fut la côte orientale et méridionale, la plus voisine de la Syrie, qui fut la première touchée par cette influence, qui en fut le plus profondément pénétrée et y resta le plus longtemps soumise. Là se bâtirent les trois villes dont l'origine phénicienne était le plus incontestée, Kition, Paphos et Amathonte. La première, dont le site est tout voisin de la ville moderne de Larnaca, aujourd'hui le principal port de l'île, paraît avoir été le plus ancien et le plus important des établissemens phéniciens, celui qui faisait avec le continent et avec l'intérieur de l'île le commerce le plus actif. Telle était la réputation de cet entrepôt que chez les Orientaux, chez les Hébreux, par exemple, son nom de Kittim s'étendait à l'île tout entière; c'est ainsi que la désignent les prophètes juifs. Amathonte et Paphos sont célèbres surtout par leurs sanctuaires, où l'image grandiose et confuse de la déesse-nature des Syriens s'est plus tard, par degrés, resserrée et comme condensée en une forme mieux définie, celle de l'Aphrodite grecque.

Là, comme à Thasos, comme à Siphnos et à Sériphos, comme en

Sardaigne et en Espagne, les Phéniciens, déjà métallurgistes fort exercés, surent bientôt découvrir les richesses minérales que renfermait le sous-sol. Ils reconnurent des gisemens de cuivre, assez importans pour que l'exploitation s'en soit prolongée jusqu'à l'époque romaine ; il y avait aussi du fer, mais en moins grande quantité, et de l'alun, de l'amiante, des pierres précieuses. Le cuivre était d'ailleurs, à l'époque reculée où eut lieu cette colonisation, le métal indispensable entre tous ; on le mêlait à l'étain, que les Phéniciens tiraient à la fois de l'intérieur de l'Asie et des îles lointaines de l'Occident ; on obtenait ainsi le bronze, que les hommes, pendant bien des siècles, employèrent presque seul pour tous les usages de la vie ; le fer, alors même que l'on sut l'extraire et le travailler, ne se fit place que bien lentement auprès du bronze. Or le cuivre de Cypre était le plus estimé dans l'antiquité ; aussi est-il souvent fait mention, chez les Grecs et les Latins, du χαλκὸς κύπριος, de l'*æs cyprium*. Les Latins allèrent plus loin : ils appelèrent ce métal du nom même de l'île où il était si abondant et de si bonne qualité ; ils le nommèrent *cuprum* ; c'est de là que dérivent notre mot *cuivre* et les noms que porte ce métal dans les langues modernes de l'Europe. — Les mines de Cypre sont abandonnées depuis longtemps ; mais on a déjà signalé sur divers points des traces laissées par ces travaux. L'exploration géologique de l'île, qui va être entreprise, dit-on, par les ordres du gouvernement anglais, devra fournir à ce sujet des données plus complètes et plus précises ; peut-être conduira-t-elle à découvrir des filons qui mériteraient encore d'être exploités ou des amas de scories qui, comme au Laurium, pourraient être utilement reprises et traitées par les procédés de l'industrie moderne. C'est dans la chaîne de montagnes qui couvre toute la partie méridionale de l'île que paraissent s'être trouvées toutes les anciennes exploitations minières.

Les Phéniciens doivent avoir été aussi les premiers à exploiter ces salines de Cypre dont le sel fournit à toute la consommation de l'île et s'exporte, en quantités considérables, à destination de la Syrie. Ces marais salans se trouvent sur la côte même qu'avaient occupée les Phéniciens et dans le voisinage de leurs principaux comptoirs. Le moins important est auprès de Limisso, c'est-à-dire à peu de distance de l'ancienne Amathonte ; l'autre, le plus vaste de beaucoup, sépare Larnaca, la ville moderne, des ruines de Kition ; il baignait le pied des murs de cette place forte. C'est le soleil qui fait tous les frais de cette fabrication ; il suffit de ne pas permettre aux pluies d'hiver d'accumuler dans ces larges étangs plus d'eau que ne pourraient en boire les rayons d'été. Le fond de ces bassins, autrefois des lagunes qui communiquaient avec la mer, est formé

d'une très épaisse couche de sel, où l'eau douce trouve aisément de quoi se saturer. Celle-ci s'évapore, pendant les mois brûlans, et laisse à sa place une croûte de sel que l'on casse et que l'on amoncelle en tas tout le long du marais. Pour donner une idée de l'importance de cette production, il suffit de prendre un chiffre que nous fournit M. Lang, ancien consul de sa majesté britannique dans l'île, où il a résidé pendant neuf ans. S'il est au monde un administrateur maladroit et négligent, c'est bien le gouvernement turc: pourtant, même entre ses mains, le monopole du sel, à Cypre, rapportait, dans ces dernières années, un million de francs. Entre les mains d'industriels et de négocians tels que les Phéniciens, combien les bénéfices de cette vente devaient être plus grands encore, dans un temps où la plupart des riverains de la Méditerranée étaient encore trop barbares même pour savoir tirer de l'eau de mer cette denrée si nécessaire.

L'agriculture n'est qu'une des formes de l'industrie; les Phéniciens y excellèrent de bonne heure. On sait quel jardin d'une merveilleuse richesse ils avaient fait de tout le territoire de Carthage; elle-même, la haine romaine n'a pu se défendre de leur accorder cette louange, et le sénat fit traduire leurs livres en latin pour porter leurs méthodes à la connaissance des laboureurs italiens. Les Phéniciens d'Afrique ne firent d'ailleurs qu'appliquer dans leur nouveau domaine des habitudes et des procédés qu'ils avaient apportés de la mère patrie. C'est ce qu'a mis en lumière le plus récent explorateur de la Phénicie, M. Renan; il cite des textes, et de plus il a relevé jusqu'aux moindres vestiges que l'industrie rurale a laissés sur cette côte, surtout dans la banlieue de Tyr (1). Meules, pressoirs et cuves, aqueducs et silos taillés dans le roc, il a tout retrouvé, et ce qui ressort pour lui de cette étude, c'est que les Phéniciens ont porté dans le travail de la terre les mêmes qualités d'énergie patiente et d'ingénieuse adresse que dans leurs navigations lointaines, que dans l'administration de leurs comptoirs ou la direction de leurs ateliers. La Phénicie n'est autre chose qu'une étroite bande de terrain, serrée entre la montagne et la mer; nulle part une plaine de quelque étendue, mais des fonds de vallée ravagés par les torrens, et des pentes plus ou moins raides sur lesquelles on ne peut retenir la terre végétale que par un effort incessant, à l'aide de petits murs qui les partagent en nombre de terrasses étagées les unes au-dessus des autres. La Phénicie n'en présentait pas moins, d'Arados à Joppé, une longue suite de vergers, de vignes, de champs cultivés, de fermes munies d'un outillage qui, pour le temps, était la puissance et la perfection même.

Ce territoire était trop restreint pour jamais pouvoir nourrir

(1) *Mission de Phénicie*, p. 613 et suivantes.

de ses seules récoltes des villes aussi populeuses que Tyr et Sidon : mais les belles métairies dont il était rempli faisaient l'orgueil et la joie des riches marchands qui les possédaient. Ni l'argent ni les bras ne leur manquaient : ils avaient, comme colons, les paysans juifs des tribus d'Aser et de Nephtali, comme serviteurs, les esclaves qu'ils achetaient dans le monde entier. Avec sa culture intensive et savante, cette banlieue des cités chananéennes joua le rôle d'un vaste champ d'expériences ; au retour de ses courses aventureuses, plus d'un marin prit sans doute plaisir à y semer, à y voir pousser et s'acclimater telle plante, tel arbre utile dont il avait rapporté la graine de quelque lointain rivage. Toute cette contrée devint ainsi une école, une pépinière de vignerons, de jardiniers, de laboureurs habiles.

On aurait donc tort de ne voir dans les Phéniciens, comme on incline parfois à le faire, que des artisans et des marchands ; il convient aussi de leur faire une belle part dans les premiers progrès de l'agriculture et surtout dans la transmission, dans la propagation de ses méthodes. Cette épaisse et sombre forêt qui couvrait toute l'île de Cypre quand ils y débarquèrent, ils furent les premiers à l'entamer. L'incendie éclaircit les halliers et prépara le terrain que le fer vint ensuite débarrasser des vieux troncs et des souches massives. La charrue ouvrit, elle égrilla ce sol fécond, formé des feuilles accumulées par des milliers d'hivers et des cendres de la forêt brûlée. Les céréales, l'épeautre, l'orge, le froment, y furent jetées par la main du semeur ; on y vit jaunir les moissons. Dans ces mêmes défrichements, à côté du champ de blé, une place fut réservée aux arbres fruitiers et aux plantes potagères, au verger et au jardin. Le figuier offrit au laboureur, avec l'ombre de ses larges feuilles, son fruit savoureux, et c'est peut-être de cette époque reculée que date dans l'île la culture de certaines plantes qui sont bien d'origine asiatique ou africaine, la canne, la cannelle, le sésame, la colocasie ou fève d'Egypte. Quant à la vigne, nous croirions volontiers qu'elle fut apportée dans l'île par les mêmes mains ; ce serait les Phéniciens que devraient remercier les gourmets auxquels ne déplaît pas le vin de Cypre.

Des traditions que Tacite a recueillies et que rend vraisemblables le moindre coup d'œil jeté sur la carte mentionnaient aussi l'établissement dans l'île de colonies ciliciennes, mais la Cilicie était habitée par des populations sémitiques ; pour Hérodote, Cilix est fils d'Agapénor, un Phénicien. Il n'y a donc pas lieu de distinguer des Phéniciens les Ciliciens, qui durent se fixer de préférence sur la côte nord de Cypre. Leurs traces furent d'ailleurs bientôt effacées par le peuple dont la langue se parle encore aujourd'hui dans l'île tout entière, par les Grecs.

C'est vers le temps où furent composés les poèmes homériques, plutôt après qu'avant, que durent débarquer dans l'île les premiers Grecs. En effet, l'auteur de *l'Iliade* semble se représenter Cypre comme une terre toute phénicienne. Cypre n'a point fourni de contingent à l'armée grecque qui assiège Troie; elle a pour maître le Phénicien Cinyras, auquel Agamemnon doit la cuirasse qu'il porte dans les combats, présent splendide, produit de cet art du forgeron et du ciseleur où les Phéniciens excellaient. D'autre part, c'est à un Grec de Cypre, Stasinos, qu'une tradition constante attribue la composition de l'un des plus anciens des poèmes cycliques, celui qui devait à cette origine son nom même de *chants cypriaques* (ἄσματα κυπριακά). La colonisation de l'île par les Grecs se placerait donc entre le moment où *l'Iliade* a été composée telle à peu près que nous la possédons et celui où a commencé le travail des poètes cycliques; autant que l'on peut, en pareille matière, fixer des dates ou même les indiquer sous toutes réserves, ce serait entre la fin du xe siècle avant notre ère et le début du viiie que la race grecque, déjà répandue sur presque toute la côte de l'Asie-Mineure, déjà maîtresse de la Crète et de Rhodes où l'avaient précédée les Phéniciens, se serait jetée, dans l'élan de sa jeune ambition et de son aventureuse curiosité, jusque sur cette île lointaine, qui gardait l'entrée de la mer syrienne et où les Sémites semblaient déjà si solidement établis. Ceux-ci tentèrent-ils de repousser par la force cette sorte d'invasion? L'histoire est muette à ce sujet. Les vagues traditions qui sont arrivées jusqu'à nous témoigneraient plutôt de relations amicales, bientôt établies entre les anciens et les nouveaux colons. Les Phéniciens n'étaient pas assez nombreux pour prétendre peupler les territoires où ils prenaient pied; en Afrique seulement, par suite de circonstances particulières, ils fondèrent un véritable empire et créèrent la race mélangée des Libyphéniciens. Tout ce qu'ils voulaient, c'était s'assurer le privilège d'exploiter les richesses naturelles des contrées où ils abordaient et de fournir seuls aux besoins des hommes qui les habitaient; pour y réussir, il leur suffisait d'y établir, dans de fortes positions, des comptoirs faciles à ravitailler par mer et à défendre, avec une faible garnison, contre les caprices et les convoitises de tribus à demi sauvages, que pouvaient tenter leurs magasins et leurs dépôts. A Cypre, ils possédaient la région minière, les salines, la côte qui faisait face à leur propre pays et qui en était la plus proche; le centre de l'île, l'ouest et le nord étaient encore tout à fait ou presque déserts. Dans ces immigrans, assez civilisés déjà pour avoir beaucoup de besoins et tout prêts à venir fréquenter leurs marchés, ils aimèrent mieux voir des clients que des ennemis. Pour les marchands de Sidon et pour leurs correspondans de Kition, c'était autant de nouveaux et commodes débou-

chés que toutes ces cités naissantes, préoccupées de leur nourriture et de leurs approvisionnemens, pressées de se meubler et de s'armer au plus vite.

Les fondations de villes se succédèrent pendant un siècle ou deux, à bref intervalle. Les Grecs d'Asie-Mineure, pourtant les plus rapprochés de Cypre, ne paraissent avoir pris aucune part à cette colonisation, sans que nous sachions pourquoi la puissante Milet, qui, vers ce même temps, couvrait de ses comptoirs les rivages de la Propontide et de l'Euxin, ne se tourna point vers le sud. Ce fut de la Grèce centrale et du Péloponèse que vinrent les colons. La tradition faisait remonter jusqu'à Teucer, le frère du grand Ajax, l'origine de la cité grecque qui devint ensuite la plus importante de toute l'île, Salamine, située sur la côte orientale, à l'embouchure du Pediæos, et commandant ainsi toute la plaine de la Mesoria: autrement dit, Salamine fut fondée par les Éginètes. Des Argiens s'établirent à Curion, des Sicyoniens donnèrent naissance à Golgos, des Laconiens à Lapathos et à Kerynia, des Arcadiens à la Nouvelle-Paphos, située à peu de distance vers l'ouest de la Paphos phénicienne. Les colonies athéniennes se répandirent dans le nord de l'île et dans la plaine de la Mesoria. Enfin il est encore question de Dryopes et d'Achéens.

Ces données, éparses chez les historiens anciens, sont certainement très incomplètes. Le déchiffrement des inscriptions écrites en caractères cypriotes vient de prouver que le grec parlé dans l'île avait un caractère éolien aussi marqué que le dialecte de Lesbos ou celui de l'Arcadie et de l'Élide; il faut donc que l'élément éolien l'ait emporté dans cette colonisation, et c'est ce dont ne nous avertissaient pas les textes d'où, jusqu'à ces derniers temps, nous tirions tous nos renseignemens. Voici comment on peut s'expliquer cette apparente anomalie : malgré leurs points de départ si différens, toutes ou presque toutes ces bandes d'émigrans ont dû appartenir à ces couches anciennes de la population grecque que vint troubler et bouleverser, vers la fin du XII siècle, l'invasion dorienne; or ces couches étaient formées surtout de tribus éoliennes et achéennes, proches parentes les unes des autres. Chassées de leurs demeures premières dans ces grands chocs et déplacemens de peuples dont parle Thucydide, certaines fractions de ces tribus auraient fini par s'embarquer pour aller chercher fortune vers l'Orient, en Argolide ou en Laconie; d'autres seraient sorties des ports de l'Attique; mais toutes n'en auraient pas moins été unies par des liens très étroits; il n'y aurait point eu là cette diversité d'origine à laquelle on serait tenté de croire, si l'on prenait trop à la lettre les témoignages des auteurs.

Grâce à la situation de l'île et à la fécondité de son sol, grâce

aux relations établies entre les Phéniciens et les Grecs, toutes ces villes paraissent avoir prospéré rapidement. Elles étaient gouvernées, et elles le furent pendant des siècles, par des chefs héréditaires qui portaient le titre de rois. Les anciens divisaient d'ordinaire Cypre en neuf royaumes : Salamine, le plus puissant de tous, Soli, Chytri, Curion, Lapathos, Kerynia, la Nouvelle-Paphos, Kition et Amathonte; ces deux derniers, surtout Kition, restèrent phéniciens jusqu'au temps où, après les victoires d'Alexandre, tout l'Orient sembla se fondre et s'absorber dans l'hellénisme.

Un lien fédératif rattacha-t-il les unes aux autres les cités cypriotes? Nous ne savons. Toujours est-il que les anciens chronographes placent au IXe siècle ce qu'ils appellent la *thalassocratie* cypriote, c'est-à-dire une période de trente-trois ans pendant laquelle les Grecs de Cypre auraient été, par leur marine, maîtres de la mer Égée et de la mer syrienne. Il serait puéril de prendre ce chiffre trop au sérieux; mais tout au moins témoigne-t-il du souvenir persistant qu'avaient laissé le prompt développement et la suprématie momentanée des Grecs cypriotes. Comme artisans et comme agriculteurs, ceux-ci avaient bientôt rivalisé avec les Phéniciens, leurs voisins et leurs maîtres: les Grecs n'ont jamais été de ceux auxquels il faut enseigner deux fois les choses. En même temps que dans les villes on travaillait la pierre et l'argile, le bois et le métal, l'ivoire, le verre et les gemmes, hors de leurs murs on poursuivait en tous sens le défrichement déjà commencé sur quelques points par les Phéniciens; aux cultures déjà répandues dans l'île, on en ajoutait de nouvelles. Attribut et présent de la plus grecque de toutes les déesses de l'Olympe, Pallas-Athéné, l'olivier est l'arbre grec par excellence; c'est ce que voulait dire, à sa manière, un mythe cher aux Athéniens. A les en croire, les oliviers qui décoraient les rivages de la Méditerranée, sur le continent et dans les îles, provenaient tous d'un seul et même tronc, celui que, dans sa lutte fameuse contre Poseidon, la fille de Jupiter, d'un coup de sa lance, aurait fait sortir de terre, en pleine Acropole, paré de son sévère feuillage, symbole de paix et de prospérité, chargé de ces fruits d'où l'huile jaillirait désormais sous le pressoir, l'huile nourricière des hommes, source intarissable de vie et de lumière.

Cet arbre utile, si beau même partout ailleurs qu'en Provence, les Grecs l'ont porté avec eux sur toutes les côtes où ils se sont établis, de Gadès à Cypre, d'Adria à Cyrène. Ce qu'il préfère, c'est un sol calcaire dans le voisinage de la mer. Le terrain de l'île lui convenait donc merveilleusement. Grâce aux semences et aux greffes apportées par les colons, l'olivier se répandit de proche en proche sur les pentes inférieures des montagnes de Cypre, sur les collines dont le pied est battu par la vague. D'abord séparés par

d'épais massifs de forêts, les bois d'oliviers finirent par s'étendre et par se rejoindre. Jadis ils entouraient l'île d'une ceinture d'un vert pâle, qui n'avait guère de trous ; seulement, de loin en loin, elle était interrompue par quelque abrupte falaise, par quelque rocher tombant à pic dans la mer. Il n'en reste aujourd'hui que des lambeaux ; mais, en plus d'un endroit, avec un peu d'attention, parmi les broussailles, on distingue encore les traces d'anciennes plantations, des murs de soutènement que les racines et les eaux ont crevassés et disloqués, des arbres qui, féconds autrefois, ont cessé de produire depuis qu'ils sont abandonnés à eux-mêmes et que le maquis les étouffe.

La prospérité matérielle ainsi atteinte après que les colons grecs se furent répandus dans l'île tout entière et eurent rivalisé avec les Phéniciens à en exploiter les richesses naturelles, cette prospérité, que poètes et prosateurs s'accordent à célébrer depuis les plus anciens écrivains de la Grèce jusqu'aux derniers de Rome, se soutint sans changement notable pendant toute la durée du monde antique ; mais, malgré les ressources qu'ils auraient trouvées dans leurs forêts, les Grecs de Cypre ne paraissent pas avoir jamais cherché à reconquérir cette suprématie maritime qu'ils avaient possédée, nous assure-t-on, vers le IXe siècle. Bien plus, ils ne semblent même pas avoir été très jaloux de leur indépendance. A peine, pendant une longue suite d'années, tentèrent-ils deux fois un sérieux effort pour la reconquérir et la défendre ; encore toutes les villes de l'île ne surent-elles jamais se réunir dans une action commune contre le maître étranger. Ce maître changea d'ailleurs souvent de nom ; ce fut, de tout temps, le souverain auquel se trouvait alors appartenir la Syrie. Le Grec cypriote n'éprouvait pas, dans l'intérieur de la cité, cette haine du pouvoir d'un seul, cette passion pour le gouvernement républicain, aristocratique ou démocratique, qui partout ailleurs a distingué la race à laquelle il appartenait : il a toujours accepté sans résistance le pouvoir monarchique. De même encore il se résigna bien plus facilement que le Grec des autres îles ou que celui de l'Asie-Mineure à se voir compris dans quelque grand empire oriental, pourvu que celui-ci, comme c'était le cas d'ordinaire, ne lui demandât guère autre chose que le concours de ses navires en cas de guerre, et le paiement du tribut convenu, soit en nature, soit en argent. Aujourd'hui, comme le fait observer M. Lang, de tous les Grecs d'Orient, les Grecs de Cypre sont ceux que *la grande idée*, comme on dit à Athènes, a laissé le plus indifférens, ceux qui semblent le plus étrangers aux aspirations panhelléniques. Jamais ils n'ont donné aux Turcs le moindre embarras ; en 1823, ils ont vu massacrer leurs évêques et leurs primats sans essayer la moindre résistance, et, depuis lors, tandis que la Grèce, par exemple,

ne cessait de frémir et de s'agiter, ils ont toujours payé avec une docilité que rien ne lassait les lourds impôts dont ils étaient chargés. Les Anglais n'ont point à craindre de leur part, au moins d'ici à bien longtemps, cette hostilité et ces protestations qui ont persisté dans les îles Ioniennes jusqu'à ce que l'Angleterre les ait réunies au royaume de Grèce. Les Grecs de Cypre s'appliquent de leur mieux à exploiter leurs nouveaux maîtres; c'est du moins ce que leur reprochent, avec une indignation un peu naïve, les correspondances des journaux anglais; mais ils ne songeront pas de sitôt à s'en débarrasser ni même à les taquiner. Sir Garnet Wolseley et ses successeurs auront la vie plus douce que ne l'ont eue les lords hauts-commissaires près la république des Sept-Iles.

Cette obéissance facile et résignée, bien d'autres l'ont obtenue des Cypriotes avant les Turcs et les Anglais. Pendant le cours des VIIIe et VIIe siècles avant notre ère, suivant les destinées de la Syrie, Cypre fut rattachée, par un lien de dépendance plus ou moins étroit d'abord à l'empire ninivite, puis au dernier empire babylonien, le vainqueur de Tyr. Les historiens grecs n'avaient pas conservé le souvenir de cet assujettissement; Cypre, pour les temps reculés, est presque en dehors de leur champ de vision; mais les prophètes hébreux nous en avertissaient, au moins par voie d'allusion, et le fait de cette conquête a été mis hors de doute par des découvertes récentes. Sur l'emplacement même de Kition, en 1846, on a retrouvé une stèle en calcaire de l'île qui représente Sargon, le fondateur du palais de Khorsabad; cette stèle, maintenant au Musée de Berlin, porte, avec la figure même du conquérant assyrien, une inscription cunéiforme qui mentionne un roi de Kition parmi les six rois de Cypre qui ont prêté hommage à Sargon; d'autres inscriptions, provenant de l'Assyrie même, contiennent des données qui s'accordent avec le témoignage de cette stèle. Enfin, à défaut même de ces textes, l'alphabet cypriote, par la forme et la valeur de ses lettres, l'art cypriote, par le caractère de beaucoup de ses monumens, suffiraient à prouver qu'il n'y eut point là une sujétion éphémère et toute de forme; les rapports se prolongèrent assez longtemps et furent assez intimes pour que Ninive et Babylone aient exercé sur la civilisation cypriote une influence profonde et durable.

Vers le milieu du VIe siècle, au moment où Babylone touchait à sa ruine, l'Égypte eut sous les princes saïtes une dernière et courte période de puissance et de fortune guerrière. Apriès avait soumis la Syrie; son successeur, Amasis, conquit l'île de Cypre; mais la domination égyptienne, cette fois, ne dura guère qu'une trentaine d'années. Un nouvel empire venait de naître, celui des Perses; déjà, dans la courte durée d'une seule vie d'homme, il

avait absorbé toutes les contrées jadis soumises aux Mèdes et aux Babyloniens. Sous Cambyse, l'héritier de Cyrus, il conquit l'Égypte sur le fils d'Amasis, Psamménit. La Phénicie et Cypre n'avaient pas attendu la prise de Memphis pour se donner au futur vainqueur; sous Darius, elles furent comprises ensemble dans la cinquième satrapie; mais, sous la suprématie de la Perse, les villes de Cypre gardèrent leurs rois, quelques-uns phéniciens, la plupart grecs d'origine et de langue.

Cypre se joignit en 502 à la révolte des Grecs d'Ionie contre le joug des Perses; mais l'élément phénicien refusa de s'associer au mouvement et en prépara ainsi l'échec, que consommèrent les jalousies des villes et des chefs. Les victoires même de Cimon en Cilicie et sur les côtes de Cypre ne réussirent pas à libérer l'île; c'est probablement qu'elle se souciait peu de son indépendance, et que la population grecque ne prêtait aux efforts des Athéniens qu'un bien tiède concours. Trop d'intérêts l'attachaient au continent voisin; elle ne se fût pas exposée volontiers à s'en voir fermer les ports. Évagoras lui-même, malgré ses rares talens et l'affaiblissement de la monarchie des Achéménides, ne réussit pas non plus dans son entreprise: il tint en échec pendant plusieurs années toutes les forces du grand roi, des armées et des flottes considérables; mais il dut finir par renoncer à détacher Cypre de l'empire perse. Passionné pour cette Athènes qu'il avait aidée à se relever après ses désastres et qui lui avait accordé en retour le droit de bourgeoisie, Évagoras était plus grec que son peuple: tout pénétré d'élémens orientaux, celui-ci, par son écriture, par ses arts, par ses mœurs, par sa religion, tenait de trop près à l'Asie pour s'en laisser aisément détacher au nom d'une abstraction, le patriotisme hellénique.

La conquête de l'Asie et la destruction de l'empire perse par Alexandre eurent l'air de rompre ces liens; mais, sous d'autres apparences, ils se reformèrent et se renouèrent bientôt d'eux-mêmes. Cypre fut disputée pendant quelque temps entre Antigone et Démétrius d'une part, et de l'autre Ptolémée Sôter. Depuis l'an 295, elle resta à l'Égypte, malgré quelques tentatives des Séleucides pour la ressaisir et en refaire un appendice de la Syrie. Afin d'en être plus sûrs et d'en avoir mieux en main toutes les ressources, les Lagides donnèrent à leur conquête une organisation nouvelle, ils supprimèrent les anciens pouvoirs locaux et confièrent Cypre à à une sorte de vice-roi auquel les inscriptions donnent le triple titre de général, d'amiral et de grand-prêtre de l'île; une force militaire considérable était à sa disposition. Quand la monarchie égyptienne s'affaiblit par les fautes et les vices d'une dynastie frappée de décadence, Cypre devint à plusieurs reprises une sorte de royaume sé-

paré qui servait d'apanage à l'un des princes lagides. Elle était dans cette situation lorsque, l'an 59 avant Jésus-Christ, une rancune et un caprice du fameux tribun Clodius, l'ennemi de Cicéron, en amenèrent la réduction en province romaine. Caton fut envoyé, pour en prendre possession, sans vaisseaux ni soldats, tellement on regardait les Cypriotes, depuis longtemps façonnés à l'obéissance, comme incapables d'avoir la moindre velléité de résistance. De la vente des objets précieux appartenant au dernier roi ainsi que du trésor qu'il avait laissé, Caton tira et rapporta à Rome près de sept mille talens, environ 40 millions de francs. Un moment rattachée à l'Égypte par la prodigue tendresse d'Antoine pour Cléopâtre, Cypre fut comprise par Auguste au nombre des provinces dont il abandonnait le gouvernement au sénat; l'administration en fut confiée à un proconsul.

On pourrait faire tout un recueil des épithètes hyperboliques dont se servent les écrivains latins pour célébrer la fécondité de cette riche province, un des joyaux de l'empire. Voulant donner une idée de la variété de ses produits, Ammien Marcellin dit que, sans rien tirer de l'étranger, on peut à Cypre équiper et mettre en mer un navire rempli des denrées les plus précieuses. Bois, agrès, cordages, marchandises formant la cargaison, tout aura été emprunté à l'île même, à ses forêts et à ses vergers, à ses champs et à ses mines. Cypre avait bien été parfois le théâtre d'opérations militaires; des batailles navales s'étaient livrées devant ses ports; ses villes principales avaient été plusieurs fois assiégées; mais jamais, à proprement parler, elle n'avait été ravagée par la guerre et la conquête. Ses vieilles cités subsistaient donc encore avec les monumens si divers qu'y avaient accumulés les différentes civilisations dont l'influence s'était successivement fait sentir à Cypre, depuis la Phénicie, l'Assyrie et l'Égypte jusqu'à la Grèce classique, la Grèce alexandrine et la Rome impériale. Les sanctuaires de la Vénus cypriote, héritière de l'Astarté phénicienne, étaient entourés d'arbres séculaires d'où s'abattaient en tournoyant, avec un grand bruit d'ailes, des volées de pigeons blancs, oiseaux chers à la déesse. Comme le dit Tacite à propos du pèlerinage que Titus fit à Paphos pendant son séjour en Orient, les temples étaient encore remplis des dons des anciens rois. Rites et symboles, tout y gardait une couleur très particulière, bien plus asiatique que grecque, quoique la langue hellénique fût seule alors parlée par les habitans de l'île. Les prostitutions sacrées, l'une des pratiques qui caractérisent le mieux les religions syriennes, avaient ici leur place marquée. Les *hiérodules* de Paphos, courtisanes attachées au sanctuaire par une sorte de vocation religieuse dont elles portaient les insignes, n'étaient pas moins célèbres que celles de Corinthe.

Déjà corrupteurs par eux-mêmes, de pareils usages l'étaient devenus bien plus encore par l'affluence des étrangers qui visitaient l'île de Cypre. Il n'est donc pas étonnant que les mœurs y aient été très relâchées. L'antiquité tout entière s'accorde à signaler la mollesse des Cypriotes, leurs habitudes efféminées et dissolues (1). Pour détendre le ressort des âmes, il n'eût même pas été besoin de ces rites licencieux; en l'absence de toute liberté politique, il eût suffi de cette abondance extraordinaire que l'île devait à ses richesses naturelles, à sa fertilité et à son commerce. Une vie si facile et si plantureuse ne fait pas des cœurs énergiques, n'éveille guère le désir du mieux et l'instinct du progrès. Les anciens avaient remarqué cette placidité un peu lourde du Cypriote et l'avaient définie d'un mot : c'est *un bœuf de Cypre*, disait-on d'un esprit pesant, assoupi dans un bien-être fait tout entier d'habitude et de gourmandise repue. Par une de ces surprises, par un de ces paradoxes qui ne sont pas rares dans l'histoire, ce fut Cypre qui donna le jour au fondateur de la plus haute doctrine morale que le monde antique ait connue: le stoïcisme, cette école d'abstinence, de renoncement et de devoir, naquit avec Zénon, que Cicéron appelle un Phénicien de Kition.

Cette prospérité ininterrompue, au sein de laquelle l'île s'était comme endormie, ce furent les Juifs qui la troublèrent les premiers. La guerre de Judée avait jeté à Cypre nombre de Juifs exilés. Sous Trajan, ces réfugiés se soulevèrent, les armes à la main, et massacrèrent, dit-on, jusqu'à deux cent quarante mille personnes. Ces monothéistes farouches ne durent pas épargner les temples.

Le christianisme ne tarda point à poursuivre la dévastation commencée. Par sa situation, cette terre était appelée à recevoir l'une des premières la semence de la foi chrétienne. L'apôtre Paul lui-même y avait prêché l'Évangile; lors du concile de Nicée, il existait dans l'île treize évêchés, sous la primauté du siège de Salamine. Les décrets nous manquent sur les violences qui marquèrent, à Cypre, le triomphe du culte nouveau; mais nulle part les cérémonies païennes n'avaient un caractère plus licencieux et n'étaient mieux faites pour indigner les chrétiens; nulle part donc leur rage sainte ne dut renverser avec plus de fureur temples et statues. Ce fut comme en Syrie pour les temples d'Adonis, pour les sanctuaires de Byblos et du Liban. A Cypre, si l'histoire est muette, les pierres

(1) De curieux détails nous ont été conservés par Athénée sur les [illegible] [illegible] de luxe et de volupté dont l'usage s'était établi dans les cours des petits princes de Cypre; Athénée les emprunte à un historien cypriote de l'époque alexandrine, Clésarque de Soli. Le [illegible] [illegible] les villes cypriotes présentent des traits assez particuliers pour que M. Mommsen, de l'antiquité, [illegible] [illegible] *La Bourse à Cypre*, [illegible] [illegible].

ont parlé. M. de Vogüé y a retrouvé, près de Golgos et d'Idalie, plusieurs dépôts de figures brisées en morceaux; elles avaient été enfouies à la hâte dans des fosses communes, ainsi qu'on y enterre les cadavres après les grandes batailles civiles. Sur l'origine et le caractère de ces dépôts, l'hésitation n'était pas permise. C'étaient bien « de véritables nécropoles de statues, où, sous quelques pieds de terre, gisaient pêle-mêle les œuvres de plusieurs siècles, monumens de la piété ou de l'orgueil, de la vanité ou de la reconnaissance, idoles, portraits, symboles, tous mutilés à dessein. Ici vingt têtes dans un seul trou; là des bras et des torses; ailleurs des ex-voto de la nature la plus singulière (1). » De ces débris, l'habile archéologue a encore su tirer pour le Louvre une centaine de têtes, qui forment une série intéressante, où l'on peut établir une chronologie approximative, depuis l'art égypto-asiatique jusqu'au romain.

Grâce à sa situation insulaire, Cypre, du IVe au VIIe siècle, put échapper aux maux que les invasions barbares firent alors peser sur presque toutes les provinces de terre ferme. Sous Justinien, l'île dut même à l'introduction d'une culture nouvelle un développement inattendu de sa richesse. L'usage des étoffes de soie était, depuis le commencement de l'ère chrétienne, devenu très général dans la haute classe, pour les deux sexes, à Rome et plus tard à Constantinople, comme dans toutes les grandes villes de l'Orient; mais c'était un luxe fort dispendieux. On les tirait de la Chine, par l'intermédiaire des marchands de la Perse; ceux-ci les faisaient venir par caravanes, à travers l'Asie tout entière; grevées de frais de transport considérables, elles restaient toujours d'un prix fort élevé. En 557, deux moines, que leurs voyages avaient conduits jusque dans l'Inde, rapportèrent à l'empereur des œufs de ver à soie, qui furent envoyés dans différentes provinces; nulle part ils ne réussirent aussi bien que dans l'île de Cypre. Bientôt, sur toutes les pentes voisines de la mer et particulièrement sur la côte méridionale, les mûriers se multiplièrent; partout ils mêlèrent leur brillante verdure et leurs larges feuilles au grêle et pâle feuillage de l'olivier.

L'industrie cypriote était déjà célèbre dans l'antiquité pour ses étoffes de toile et de laine, pour ses tapisseries et ses broderies. Avec de pareils précédens, elle eut bientôt fait d'installer des métiers à tisser et à brocher la soie, métiers dont les produits furent très renommés et très recherchés pendant tout le moyen âge.

La population de Cypre et sa richesse s'accrurent encore au siècle suivant, lorsque les musulmans envahirent la Syrie. Fuyant

(1) Lettre de M. le comte de Vogüé sur ses fouilles de 1862, dans la *Revue archéologique*, nouvelle série, t. VI, p. 244.

les Arabes, de nombreux émigrans abordèrent à ses rivages; ils lui apportaient, avec ce qu'ils avaient sauvé de leur fortune, leurs bras et leur habileté professionnelle. Cependant l'île était trop voisine du continent pour n'être pas bientôt menacée, puis attaquée par les lieutenans des califes. Du milieu du VIIe siècle jusqu'à la fin du Xe, Cypre fut plusieurs fois occupée par les musulmans. Après que Nicéphore Phocas l'eut rendue à l'empire, elle fut encore tantôt ravagée par les princes d'Antioche, tantôt disputée entre les princes de la famille impériale; un Comnène s'y était rendu indépendant en 1184. Il se permit de manquer d'égards à Richard Cœur de Lion, dont la flotte avait été, pendant la troisième croisade, jetée par la tempête sur la côte de Cypre; pour le punir de cette insolence, Richard, avec une poignée d'hommes, s'empara en quelques jours de l'île tout entière. Bientôt après, il cédait sa conquête à un gentilhomme français, Guy de Lusignan, en échange des droits que celui-ci prétendait avoir sur le royaume de Jérusalem. Le second des Lusignans prit le titre de roi, et leur dynastie, à travers bien des vicissitudes, se maintint jusqu'au début des temps modernes, jusqu'en 1489. Leur capitale était une ville de fondation récente, Lefkosia ou Nicosia (elle est désignée sous ces deux noms), au centre de la grande plaine de la Mesoria. Les premiers des princes de cette famille furent des hommes vraiment supérieurs, qui se rendirent redoutables aux sultans arabes ou turcs et retardèrent ainsi le triomphe de l'islamisme. Les savans travaux de M. Mas Latrie ont fait connaître l'histoire et l'organisation du royaume de Cypre sous les Lusignans; ils ont montré comment c'était là que le droit féodal avait atteint sa forme la plus logique et la plus pure, alors qu'en Europe il entrait en pleine décadence. Cet épisode de l'histoire du droit public et privé serait, sans nul doute, curieux à retracer; mais, à vrai dire, il intéresse l'Occident plus que l'Orient: tout ce travail législatif et juridique, l'île en a été le théâtre, mais la population indigène n'y a pris pour ainsi dire aucune part. Tant que ce régime a conservé sa vigueur dans la Cypre des Lusignans, la langue, les mœurs, la constitution, la justice, la religion, le costume, l'architecture, tout avait la couleur française ou plutôt *franque*, à prendre ce mot dans le sens que lui donne encore aujourd'hui l'usage du Levant. Cypre était comme un morceau de l'Europe féodale que la baguette d'un enchanteur aurait détaché de sa place et transporté bien loin, au milieu de la mer syrienne.

Une seule chose ici nous importe, c'est de noter les conquêtes que fit alors l'agriculture cypriote pendant cette période de brillante prospérité, la dernière que l'île ait connue. Par l'entremise des négocians européens établis dans ses ports, Vénitiens, Génois, Provençaux et autres, Cypre faisait un commerce très actif avec les

échelles du Levant et avec les principaux marchés de l'Occident. Elle exportait bien plus qu'elle n'importait. Une partie de ses bois de construction était mise en œuvre sur ses chantiers, où se lançaient beaucoup de navires; le reste se plaçait au dehors. L'île continuait à fournir ces blés d'excellente qualité qui, du temps de Démosthène, contribuaient à nourrir le peuple de l'Attique. Mais en même temps elle exploitait des plantes que son sol n'avait pas produites autrefois. C'est vers cette époque que paraît s'être introduite ou tout au moins développée à Cypre la culture de la canne à sucre, importée d'Arabie. Cypre expédia bientôt des quantités considérables de sucre. Les procédés du raffinage n'avaient pas encore été inventés: ce qu'on livrait, c'était une sorte de cassonade brune qui n'en était pas moins fort demandée. On n'avait point encore l'Amérique pour produire en abondance cette précieuse denrée, et les relations avec l'Égypte, qui cultivait aussi la canne, étaient irrégulières et difficiles.

Un peu plus tard, des marchands qui trafiquèrent avec la Perse apportèrent les graines du cotonnier; cet arbre réussit aussi bien que l'avait fait le mûrier. Dans les terrains les plus fertiles et les mieux arrosés, on substitua le coton aux céréales; les profits furent si beaux que cette plante y gagna le surnom d'*herbe d'or*. Nicosie devint célèbre par ses toiles de coton.

Les chevaliers de Saint-Jean étaient propriétaires à Cypre de grands biens; ils y perfectionnèrent la qualité du vin par le choix des plants et par une fabrication plus soignée. Bientôt se répandit au loin la réputation de celui qu'ils récoltaient dans un de leurs domaines situé près de Paphos: de là le nom de *vin de la commanderie*, sous lequel le vin de Cypre est devenu fameux en Europe. Ce fut à Venise surtout que l'on s'éprit du vin de Cypre; aujourd'hui encore vous en boirez de fort bon, non-seulement dans les élégans cafés de la place Saint-Marc, mais encore dans plus d'un petit cabaret des lagunes, sous plus d'une tonnelle rustique, à l'embouchure de la Brenta.

Les Francs établis dans l'île auraient aimé à y retrouver tous les fruits de leur pays; les moines surtout, dans les jardins de leurs riches abbayes, firent des tentatives d'acclimatation, qui ne réussirent pas toutes également. Poiriers et pommiers, pruniers et néfliers souffraient de la chaleur et dégénéraient: mais les cerisiers, les abricotiers, les pêchers, les noyers donnaient des fruits excellens. C'était assez pour ne point se sentir dépaysé; on avait d'ailleurs, comme compensation à ce qui manquait, les orangers, les citronniers et même la banane. Quant au palmier, qui avait dû passer la mer avec les Phéniciens, il n'est à Cypre comme en Syrie qu'un ornement: le soleil n'y est pas assez chaud encore pour mûrir la

datte; mais ses panaches et sa tige élancée annoncent de loin aux regards les villes cypriotes et leur donnent un aspect tout oriental.

Pour les hommes du XIIIe et du XIVe siècle, Cypre, par la nature et la variété de ses produits, par tout ce qui se raconte en Occident de sa richesse et de sa beauté, est comme une Inde en raccourci, une Inde moins éloignée et plus abordable que celle de l'Océan. On lui prête les mêmes trésors : tous les aventureux, gens d'épée et gens de négoce, se tournent vers elle et viennent y chercher fortune, comme ils se jetteront, deux ou trois siècles plus tard, sur l'Amérique et sur les Grandes-Indes : elle a le prestige ; son nom seul parle aux imaginations et les surexcite ; il leur ouvre le champ illimité du désir et du rêve.

Toute exagération à part, c'était bien alors la plus riche contrée de tout le bassin de la Méditerranée. Le port principal n'en était plus l'antique capitale, depuis longtemps déchue, Salamine ; c'était l'ancienne ville d'Ammochostos, située un peu plus au sud, sur la côte orientale ; sous son nom moderne de Famagouste, cette ville disputait à Constantinople et Alexandrie la suprématie du commerce de l'Orient. Les voyageurs qui la visitaient sont à court de mots pour traduire leur admiration ; ils célébrent à l'envi le luxe de la noblesse et l'opulence des marchands, « dont l'un, en mariant sa fille, lui donna pour sa coiffure seule des bijoux qui valaient plus que toutes les parures de la reine de France ensemble, au dire des chevaliers français » (1). « Comme autrefois Paphos, Famagouste avait ses courtisanes, renommées dans tout l'Orient pour leur beauté, leur fortune et leurs profusions. C'est là un trait que nous retrouvons, sous l'empire de religions pourtant très différentes, à toutes les époques de l'histoire de Cypre. La luxure et la volupté y sont, si l'on peut ainsi parler, dans l'air même que l'on y respire.

La décadence commence à la fin du XIVe siècle ; elle est hâtée par l'avidité et les violences des Génois, qui s'emparent de Famagouste et en restent maîtres pendant quatre-vingt-dix ans. Lorsque Venise, en 1489, hérita du dernier des Lusignans, on pouvait encore espérer pour l'île de beaux jours ; c'étaient d'intelligens administrateurs que les provéditeurs vénitiens. Ils paraissent avoir fait tout ce qu'ils pouvaient pour encourager l'agriculture ; on raconte à Cypre qu'ils payaient un sequin de prime par olivier planté ou greffé. Déjà pourtant, malgré tous leurs efforts, la production et la prospérité diminuaient. Christophe Colomb et Vasco de Gama avaient ouvert de nouveaux chemins ; le monde connu des anciens semblait maintenant étroit et sans profondeur ; c'était vers les deux Amériques et vers les Indes que se tournait l'esprit d'entreprise ; c'était

(1) Rudolphe du Saxe, *De Terra sanctâ et itinere Hierosolymitano*.

de ces lointaines colonies que l'on commençait à tirer, en plus grande quantité et à meilleur compte, les épices, le sucre et le coton.

En 1570, Cypre tombait aux mains des Turcs, et la décadence se précipitait. Grands fumeurs, ils plantèrent du tabac; c'est tout ce que l'île leur aura dû. La seule culture récemment introduite, si cela peut s'appeler ainsi, c'est la culture du caroubier. Cet arbre, de temps immémorial, poussait un peu partout; mais il était surtout très abondant vers le sud, autour de Limassol. Pendant des siècles, on n'en tirait presque aucun parti; tout au plus en donnait-on parfois aux bestiaux les fruits, de longues gousses, d'un brun roux, celles mêmes que, dans la parabole, l'Enfant prodigue dispute aux pourceaux pour apaiser sa faim. L'industrie a trouvé moyen d'utiliser en grand ce produit : elle en extrait de la mélasse ou elle le distille pour fabriquer de l'alcool, opérations qui laissent des résidus très propres à l'engraissement du bétail; aussi tout ce que l'île peut produire de caroubes est-il enlevé par le commerce, surtout pour l'Angleterre et la Russie. On en exporte environ dix mille tonnes par an. Cet arbre précieux ne demande que de bien faibles soins; il faut insérer sur le sauvageon une greffe provenant d'un pied en plein rapport; il convient ensuite d'émonder tous les ans au printemps. Cela suffit pour obtenir une récolte abondante. On cite tel vieux tronc qui a donné parfois jusqu'à sept cent cinquante quintaux métriques de fruit.

Malgré l'importance du revenu que tirent certains districts d'un végétal si longtemps négligé, il n'y a là qu'une faible compensation pour tout ce que l'île a perdu d'autre part. Par l'effet naturel d'une domination incapable et avide, d'impôts mal assis et perçus d'une manière vexatoire, toutes les autres cultures ont décliné lentement. Ce déclin s'était même accéléré depuis quelques années, depuis que la Porte, aux prises avec tant de difficultés politiques et financières, avait fréquemment recours à des augmentations de taxes qui décourageaient le paysan et le dégoûtaient du travail. La canne à sucre a disparu de l'île et peut-être n'y a-t-il là rien à regretter; cette culture n'y serait plus rémunératrice. On y verra de même abandonner bientôt celle de la garance, à laquelle ont dû renoncer nos départemens du midi. C'est que la chimie fabrique aujourd'hui de toutes pièces le principe tinctorial contenu dans la garance, l'*alizarine*, et le livre à meilleur marché que ne le peut faire l'agriculture.

On n'a pas les mêmes raisons pour se résigner à la décadence de l'industrie vinicole. Depuis deux siècles, beaucoup de vignobles ont été délaissés; dans ce qui reste des anciennes plantations, le vin se fait avec moins de soin qu'autrefois; à mesure que sa qualité

baisse, il est moins recherché au dehors. L'exportation n'est plus aujourd'hui que la sixième partie environ de ce qu'elle était au XVIIe siècle. D'après M. Lang, il est sorti de l'île, en 1871, près de 24,000 hectolitres de vin, destinés surtout à l'Égypte et à la Syrie; selon lui, Cypre pourrait en produire aisément cinquante fois plus. Quant au coton, plus demandé sur les marchés de l'Europe pendant la guerre d'Amérique, la culture en avait repris alors quelque activité; on n'en produit pourtant guère que trois mille balles au lieu de trente mille que l'on récoltait sous les Vénitiens. Le tabac de Cypre était jadis très recherché dans les pays voisins; aujourd'hui, toujours par suite de surtaxes exorbitantes, l'île est loin d'en planter assez pour fournir à sa propre consommation. Les fines cultures maraîchères, autrefois aussi l'une des gloires de Cypre, sont presque abandonnées; on se contente de semer quelques fèves et quelques pommes de terre, quelques concombres et quelques melons. Les herbes et les racines des champs entrent pour beaucoup dans la nourriture du paysan; c'est le cresson, le pourpier, l'asperge et l'artichaut sauvages.

Pour tout dire d'un mot, M. Lang estime qu'un dixième tout au plus du sol de l'île est mis en valeur par la main de l'homme. Il faut déduire du total disponible les sommets des montagnes et les endroits où le roc affleure; mais les terrains de ce genre n'occupent ici qu'une faible superficie, et il en est bien peu qui ne puissent admettre la végétation forestière. La population pourrait donc s'augmenter dans de fortes proportions, sans risquer de se trouver à l'étroit ou d'avoir à tirer sa subsistance du dehors. On n'en sait pas au juste le chiffre: les évaluations varient entre 150,000 et 180,000 âmes. De ce nombre, un tiers à peine est musulman: les deux autres tiers sont Grecs de langue et de religion. Il y a aussi une petite colonie de Maronites, un millier d'âmes environ, qui se sont établis ici au siècle dernier. Le dialecte des Grecs, leurs chants populaires, leurs traditions et leurs contes, présentent des particularités curieuses sur lesquelles l'attention a été déjà appelée par les publications de MM. Sakellarios et Loukas (1); mais il reste encore beaucoup à faire pour tout recueillir et pour porter dans ces recherches toute l'exactitude et la critique qu'elles réclament.

On voudrait savoir à quel chiffre a pu s'élever, en d'autres temps, la population de l'île; mais toute donnée précise nous manque à ce

(1) Sakellarios, Κυπριακά. 2 vol. in-8°, Athènes, 1855, 1868. — Loukas, Φιλολογικὰ ἀνάλεκτα τῶν ἐν τῇ νήσῳ τῇ Κυπρίᾳ ἑλληνίζοντων Κυπρίων. Athènes, 1874. Dans l'*Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France* (1875), M. d'Estournelles de Constant a donné une excellente analyse de ce dernier ouvrage.

sujet. Différens indices conduisent pourtant à croire que dans les siècles de prospérité, sous les Lusignans comme sous les proconsuls romains, les premiers Ptolémées ou les rois de Perse, Cypre ne devait guère posséder et nourrir moins d'un million d'habitans. Elle ne les reverra pas de sitôt, quels que puissent être les mérites et l'action bienfaisante de ses maîtres anglais. L'administation turque, — si tant est que ce substantif et cet adjectif puissent marcher de compagnie, — quand elle a pesé pendant trois siècles sur un pays, laisse derrière elle des traces que n'effacent point quelques années de juste et sage gouvernement.

En tout cas, le peuple de Cypre va commencer à remonter la pente que, depuis la fin du moyen âge, il n'a pas cessé de descendre. Le terme est atteint de cette décadence dont nous avons indiqué les causes et marqué les degrés. C'est une ingrate histoire, pénible à raconter, comme celle de toutes les vieillesses et de tous les déclins; mais il fallait bien conduire jusqu'à l'heure présente l'esquisse commencée, il fallait dire comment s'était évanouie, par la faute des hommes, une richesse dont la nature semblait avoir fait presque tous les frais, une prospérité si longue et si brillante, qui remontait jusqu'aux âges les plus reculés, qui s'était maintenue sous des régimes si divers, qui s'était, après de rudes assauts, relevée et réparée, à plusieurs reprises, comme si rien n'eût pu la détruire.

Ce qui ressort de cette étude, c'est l'originalité et l'importance du rôle que Cypre a joué de tout temps dans cette lutte de l'Orient et de l'Occident, qui remplit à elle seule presque toute l'histoire du genre humain, jusqu'au jour où le monde s'est élargi par la découverte de l'Amérique et des chemins maritimes qui menaient vers l'Inde, la Chine et le Japon. Cette importance, elle ne l'a point due à son peuple, race mêlée dont le génie a été de bonne heure énervé et comme engourdi par les caresses de la nature, par trop d'aisance et de bonheur. Terre grecque, non-seulement elle n'est pas représentée dans l'histoire de la civilisation hellénique par quelque grande école de poètes ou d'artistes, comme Lesbos, Chios ou Samos; mais encore, malgré son étendue et sa population, elle compte moins, à ce point de vue, qu'Égine ou que Thasos. Elle n'a pas produit un seul grand écrivain, un seul peintre ou un seul sculpteur éminent. Son seul philosophe, Zénon, est une exception tellement isolée, tellement unique, que l'on pourrait presque le passer sous silence.

L'importance de Cypre a été d'un autre ordre, son rôle d'un autre caractère. L'île est située sur la route qu'ont suivie, en sens contraire, des empires et des peuples qui ont passé leur temps à se

heurter et à se pénétrer, dans la guerre et dans la paix, à faire l'échange de leurs marchandises et de leurs idées, tout en ne paraissant, à distance, occupés qu'à se combattre : elle est placée au point de rencontre de deux courans, de deux familles ennemies et pourtant inséparables. Elle a servi de boulevard et de poste avancé tantôt aux Phéniciens et aux grandes monarchies asiatiques contre les Grecs, tantôt aux nations occidentales contre les Orientaux, aux Grecs, et plus tard aux chevaliers francs contre les Phéniciens, les Perses, les Arabes et les Turcs. Alors même qu'elle jouait ce dernier rôle, elle était trop voisine de la Syrie pour n'en pas subir l'influence. Toute guerre comporte des trêves ; quand elle dure longtemps, elle établit entre les belligérans, par la force des choses, des relations qui les amènent à se faire beaucoup d'emprunts réciproques. Le commerce de Cypre avec la terre ferme restait toujours actif : celui des deux éternels adversaires qui se trouvait dépossédé pour le moment réussissait encore à garder un pied dans l'île et à y faire sentir son action.

Ces relations et ces emprunts, on en a partout relevé la trace dans l'histoire de l'agriculture, de l'industrie et du commerce de Cypre ; on a vu comment l'île avait dû à chacune des dominations qui s'y sont succédé la conquête de quelque nouveau végétal, dont s'emparaient aussitôt ses artisans et ses trafiquans pour le mettre en œuvre et en faire la matière d'un négoce qui les enrichissait. Pour la période antique, il a fallu souvent recourir à la conjecture, quand il s'est agi d'établir le bilan de chacun de ces possesseurs successifs ; mais nous sommes mieux renseignés pour le moyen âge, ce qui nous aide à comprendre comment les choses se sont passées à une autre époque. M. von Locher insiste avec raison sur ce côté de l'histoire de Cypre, qui avait été jusqu'ici assez négligé. Comme il le dit fort bien, Cypre a été pour l'Europe, pendant tout le moyen âge, une sorte de grand jardin d'acclimatation ; c'est là que pour la première fois Grecs et Francs ont introduit et cultivé certaines plantes de l'Arabie et de la Perse, de l'Inde et de l'Égypte, qu'ils en ont étudié les mœurs, qu'ils en ont modifié les conditions d'existence pour les accoutumer à un milieu quelque peu différent de celui de leur patrie d'origine. Elles ont réussi, elles se sont plu dans cette station intermédiaire, heureusement choisie ; de là, plus tard, elles ont été portées en Grèce et en Italie, dans la France méridionale et en Espagne, dans les îles Canaries et en Amérique. Il en a été ainsi du mûrier avec la soie que l'insecte tire de ses feuilles, ainsi de la canne à sucre et de l'arbre à coton. C'est à Cypre que les Portugais sont venus chercher les premiers ceps de vigne qui aient été plantés à Madère.

Dans l'histoire des végétaux utiles à l'homme et de leurs migrations, Cypre a donc sa place et sa page marquée; mais ce ne sont pas là les seuls germes que Cypre ait reçus pour les transmettre, ce ne sont pas les seuls qui, nés en Orient, avant de s'envoler au-delà des mers, vers l'Occident lointain, aient mis à profit, pour s'aguerrir et se fortifier, l'hospitalité de cette terre et l'opportunité de ses rivages. La même route a été suivie, avec les mêmes étapes, par certaines conceptions religieuses, accompagnées des formes sensibles dont l'art se servait pour les traduire aux yeux. Cypre est l'un des points où ces conceptions, enfantées par l'imagination sémitique, ont le plus fortement agi sur la Grèce aryenne; elles s'y sont modifiées profondément par ce contact intime et prolongé, ainsi que les symboles qui les exprimaient; puis, sous cette forme mixte et composite où chacune des deux races avait mis quelque chose de son propre génie, elles ont rayonné au dehors, elles se sont répandues dans tout le monde hellénique, étrusque et latin, dans tous les pays riverains de la Méditerranée. Cypre a donc joué dans l'histoire des idées religieuses et de l'art qui les interprète un rôle analogue à celui que nous avons essayé de définir par l'énumération des plantes nourricières et textiles que l'Asie a données à Cypre et que Cypre a données à l'Europe. C'est ce rôle que nous entreprendrons de faire connaître dans une prochaine étude; la tâche nous est facilitée par les découvertes récentes dont Cypre a été le théâtre ainsi que par le déchiffrement de ses inscriptions restées si longtemps mystérieuses. Les textes des auteurs, que le savant Engel a rassemblés et rapprochés avec tant de soin et de sagacité, ne fournissaient au sujet de la civilisation cypriote que des renseignemens bien incomplets, surtout pour les périodes reculées; quant à sa plastique, à peine en devinait-on l'existence; on eût été fort embarrassé pour en indiquer les caractères. Les rares ouvrages de ses artistes que le hasard avait conduits en Occident y étaient confondus avec des objets de provenance toute différente. Aujourd'hui, Cypre est représentée dans tous les grands musées de l'Europe par de nombreux monumens figurés d'origine certaine, qui forment déjà des séries très riches. Des ruines et des nécropoles de l'île, il est sorti, depuis une vingtaine d'années, tout un art cypriote très curieux et très particulier dont Winckelmann n'avait aucune idée et dont Gerhard lui-même, mort en 1867, ne soupçonnait pas encore tout l'intérêt et toute l'importance historique.

GEORGE PERROT.

LA VIE ET LA MATIÈRE

I.

LE MÉCANISME

Le grand débat entre le matérialisme et le spiritualisme qui remplit toute l'histoire de la philosophie peut-il être considéré comme véritablement clos, soit par la victoire définitive de l'une ou de l'autre de ces écoles, soit par la solution négative du scepticisme positiviste? Il est permis d'en douter, à voir avec quelle ardeur et quelle confiance les trois écoles discutent ce grand problème. Serait-ce une de ces éternelles questions auxquelles l'esprit humain est condamné à penser toujours, sans jamais rien savoir de certain? Nous nous refusons à croire à cette impuissance radicale, quoi qu'en disent les positivistes, et nous trouvons dans l'histoire des solutions diverses de ce redoutable problème des raisons d'espérer que la philosophie en viendra à bout avec le concours des sciences elles-mêmes. En attendant, tout historien intelligent des doctrines émises sur ce sujet peut constater un vrai progrès dans la manière de poser les problèmes et de résoudre les questions qui s'y rattachent. Grâce aux efforts de l'esprit philosophique, grâce surtout aux progrès des sciences de la vie, il est manifeste que, si la philosophie actuelle ne tient pas encore tout à fait le mot de l'énigme, la formule précise qui doit rallier et fixer les bons esprits de toutes les écoles, elle s'en rapproche de plus en plus par la rigueur de sa méthode et la précision de son langage. Philosophes et savans s'accordent à peu près en ce moment à abandonner les vieux mots, trop vagues pour se prêter à l'exactitude scientifique, et à se servir de termes plus simples et plus propres à l'expression pure des phénomènes de la vie et de l'intelligence.

C'est ainsi qu'on ne laisse plus flotter la réalité physique, physiologique ou psychologique dans cette mystérieuse région des abstractions subtiles ou des trompeuses images dont la fausse clarté favorise toutes les confusions et toutes les illusions. On n'emploie plus les mots d'âme, d'esprit, de matière, de substance, de force, de cause, sans les définir par des caractères empruntés à l'analyse et à l'observation. L'âme n'est plus cette cause solitaire, retirée dans les profondeurs de son essence, étrangère par sa nature et ses attributs aux phénomènes de la vie proprement dite; c'est l'unité vivante qui rayonne dans tout l'organisme animal et humain, et qu'on ne peut comprendre, observer, étudier que dans son activité vitale. La matière n'est plus une substance inerte, sans forme et sans mouvement, sujet abstrait de toutes les formes qu'elle revêt, incompréhensible substrat des mouvemens qu'une cause distincte et extérieure vient y opérer; c'est le type des propriétés manifestées par ces phénomènes du mouvement que régissent les lois de la mécanique, de la physique et de la chimie. On ne confond plus les lois et les conditions des phénomènes avec leurs causes proprement dites. On ne mêle plus les images, représentation purement sensible des choses, avec les notions et les idées vraiment scientifiques acquises par l'observation et l'expérience. Enfin, dans la question même qui va nous occuper, aux qualifications de spiritualisme et de matérialisme on substitue celles de vitalisme et de mécanisme, mettant ainsi à la place de mots équivoques des termes qui ne laissent subsister dans la pensée que l'expression pure de la réalité observable.

De cette façon, le problème de l'explication de la vie se trouve simplifié, et peut être posé sous la forme suivante : Les phénomènes de l'activité vitale ne sont-ils pas réductibles aux phénomènes de simple mouvement, dont ils ne différeraient que par un certain degré de complexité due à un ordre de combinaisons spéciales? Si oui, la question entre le vitalisme et le mécanisme, et par suite entre le spiritualisme et le matérialisme, est définitivement tranchée. C'est dans les enseignemens de la mécanique, de la physique et de la chimie qu'on trouve le principe des phénomènes biologiques et psychologiques. Si non, il faut bien chercher ce principe ailleurs, dans les régions supérieures de la vie et de la pensée, et dans les sciences qui peuvent les aborder. Pour cela, il est nécessaire de renoncer aux spéculations abstraites, aux préjugés traditionnels, à toute espèce d'*a priori*, de suivre pas à pas les progrès de la science, qui analyse, observe, explique les phénomènes de la vie, d'en accepter tous les résultats acquis, de n'en contester que les conclusions douteuses, de n'en rejeter que les explications contre-

dites par l'observation et l'expérience elles-mêmes. C'est ce qu'a fait un physiologiste de l'école spiritualiste, M. le docteur Chauffard, avec une vigueur de démonstration, une netteté, une force, parfois un éclat de langage, qui font lire son livre avec autant de plaisir que d'intérêt. Nous ne connaissons pas d'effort plus énergique, plus persévérant, souvent plus heureux, tenté au nom de la science seule, pour la défense d'une doctrine chère à l'auteur, contre les prétentions d'adversaires qui se couvrent de l'autorité des enseignemens de l'expérience et de l'analyse. On peut parfois conclure autrement que le philosophe, et nous aurons quelques réserves à faire au sujet de certaines théories générales contemporaines trop facilement comprises dans sa réfutation. On ne peut se refuser aux démonstrations et aux explications du physiologiste s'enfermant dans l'analyse des problèmes qui se rapportent à la biologie proprement dite. Les livres comme celui de M. Chauffard sont la meilleure défense des principes du spiritualisme, en ce qu'ils maintiennent le débat sur le terrain de la science pure. C'est par une rigoureuse interprétation des vérités scientifiques qu'ils répondent aux prétentions des écoles matérialistes. C'est aussi par une application juste de ces vérités qu'ils corrigent, modifient, transforment la doctrine spiritualiste faussée ou tout au moins compromise par les exagérations de certains de ses partisans. En résumant les principales théories scientifiques qui touchent à cet ordre de questions, nous verrons jusqu'à quel point ces théories se prêtent ou se refusent aux explications des écoles philosophiques opposées.

I.

Tous les progrès scientifiques des temps anciens et modernes sont dus à deux méthodes qui ont chacune leurs procédés et leurs instrumens. L'observation pure a pour but la description et la classification des phénomènes. L'expérimentation a pour but la reproduction des phénomènes, qui doit servir soit aux inductions de la science, soit aux applications de l'art. La première ne fait qu'obéir à la nature, tandis que l'autre lui commande, tout en lui obéissant. Ces deux méthodes ne datent point de notre siècle. La méthode d'observation était connue et pratiquée dès l'antiquité; Démocrite, Hippocrate, Aristote, Galien, pour ne citer que les plus renommés, en ont laissé de nombreux et remarquables exemples. Seulement, n'ayant à leur service ni le télescope, ni le microscope, ni le scalpel, ni aucun des instrumens qui ont si bien aidé les organes naturels de nos savans modernes dans leurs plus hautes contemplations et leurs plus délicates analyses, ils n'ont pu saisir, embrasser, pé-

nétrer la nature ni dans l'infiniment grand où elle montre ses splendeurs, ni dans l'infiniment petit où elle cache ses mystères. La méthode d'observation, entre leurs mains, n'a donné qu'une description sommaire, incomplète, et généralement superficielle des phénomènes et des êtres de la nature. La méthode expérimentale a une date toute moderne, moins récente pourtant que certains savans contemporains, Claude Bernard entre autres, n'inclinent à le penser (1). C'est le grand Bacon qui en est l'auteur; c'est lui qui en a tracé les règles générales, mais précises, dans les aphorismes de son *Organum* que nos savans, aussi bien que nos philosophes, se plaisent à répéter. Il est vrai qu'il n'en a pas fait une application heureuse, faute de connaître, comme les savans des deux derniers siècles, les procédés spéciaux sans lesquels la méthode baconienne reste une lumière pour la direction de l'esprit plutôt qu'un instrument pratique d'expérimentation. Mais il n'en a pas moins ouvert la voie dans laquelle a marché depuis, sans repos et sans relâche, la grande école des philosophes et des savans qui ont pris pour guide l'observation, l'analyse et l'expérimentation dans la féconde série de leurs recherches. C'était l'avis de Buffon, d'Herschel, de Cuvier et de bien d'autres savans illustres contre lequel ne prévaudront pas les vives et spirituelles boutades de Joseph de Maistre. Plus heureux que leur maître à tous, grâce à l'invention des instrumens d'observation, ses grands disciples, parmi lesquels il faut compter Claude Bernard au premier rang, ont pu créer de véritables sciences là où il n'avait montré que des perspectives et tracé une direction à la philosophie naturelle.

La science de la vie n'est pas d'hier; elle a commencé avec les premiers médecins qui, après l'âge mythologique, ont observé l'homme, au lieu de contempler les astres ou de regarder les entrailles des victimes. Mais, jusqu'à l'âge moderne, cette science, si l'on peut appliquer le mot à un mélange d'observations générales, de conceptions abstraites et de données purement empiriques, poursuivait la recherche des causes, confondant sous une seule dénomination les causes proprement dites avec les conditions et les principes élémentaires de la vie. Hippocrate et Aristote sont peut-être les seuls qui aient distingué ces divers aspects de la réalité observable, et qui aient laissé des descriptions vraiment scientifiques, bien que fort incomplètes. Malgré les belles recherches anatomiques et expérimentales de physiologistes plus fidèles à l'observation qu'à la doctrine, tels que Harvey, Boerhaave, Haller, Spallanzani, cette préoccupation des causes vitales domina la phy-

(1) *La Science expérimentale*, p. 93, par Claude Bernard.

siologie jusqu'à la fin du dernier siècle ; elle engendra les écoles mécanistes, dynamistes, vitalistes, animistes qui, sous les noms de Van Helmont, de Paracelse, de Descartes, de Stahl, de Barthez, de Bordeu, remplirent le XVIe, le XVIIe et même le XVIIIe siècle de leurs débats. Sans nier absolument que Bichat ait eu des précurseurs parmi les anatomistes qui l'ont précédé, ce n'est point exagérer son rôle que de dire que, par la création de l'histologie, il fut le premier maître de cette école d'observateurs micrographes qui, de nos jours, ont pénétré dans les profondeurs les plus intimes de la matière vitale. Sa distinction de la vie animale et de la vie organique fut le point de départ des plus curieuses études sur les principes élémentaires, sur les conditions physico-chimiques, sur les élémens organiques primitifs, enfin sur les organes principaux de la vie qui ont honoré ou illustré les noms de Magendie, de Claude Bernard, de Robin, de Virchow, de Flourens. On laissa désormais à la métaphysique les discussions contradictoires sur les causes pour se livrer exclusivement à l'analyse, à l'observation et à l'expérimentation des faits.

Ce fut Lavoisier qui, le premier, étudia la chimie des corps organiques et fit voir que les principes élémentaires des corps vivans ne sont autres que ceux des corps bruts. Cette découverte fut confirmée et complétée, depuis Lavoisier, par toutes les expériences de nos chimistes contemporains. Mais ce ne fut que le premier pas, et le plus facile, dans la voie de l'analyse. Entre ces élémens matériels de la vie et la vie elle-même, il y a un abîme ; et bien que, sans eux, la vie n'ait plus de substance, ce n'est pas pénétrer dans l'essence de la nature intime de l'être vivant que d'arriver à reconnaître par l'analyse chimique ces principes élémentaires. Une fois en possession de cette première vérité, d'ailleurs très importante, la science de la vie ne sait encore rien du jeu du mécanisme vital. Il fallait découvrir quel est le rôle des élémens physico-chimiques dans la manifestation des phénomènes de la vie. En d'autres termes, il y avait à démontrer que ces élémens en sont les conditions, dans toutes les fonctions de l'organisme, depuis les plus obscurs et les plus simples phénomènes de la vie végétative jusqu'aux actes les plus complexes et les plus nobles de la vie animale et humaine. C'est à cette grande et difficile tâche que s'est voué Claude Bernard. Il y a si pleinement réussi qu'il s'est fait une place à part, dans le domaine de la physiologie expérimentale, par la netteté, la sûreté, l'autorité de ses idées sur la méthode, par la variété et l'importance des applications qu'il sut en faire aux plus délicats problèmes de biologie. L'auteur de la théorie du *déterminisme* en a trop nettement défini le sens et la portée pour mériter les ardentes sympathies et

les vives répugnances des écoles doctrinales contemporaines. On a oublié son mot si vrai : « Quand j'entre dans mon laboratoire, j'en ferme la porte au matérialisme et au spiritualisme. » Ce grand physiologiste était un esprit supérieur qui n'a pu fermer les yeux, nous le verrons plus tard, à la haute lumière de certains phénomènes vitaux dont l'explication dépasse la portée de la méthode purement expérimentale. Il n'avait aucune prétention philosophique ; il entendait constater les faits, non les expliquer. Il s'est confiné sévèrement dans les limites de la science positive, enseignant simplement que tous les phénomènes de la vie, même de la vie psychique, tombent sous les lois physico-chimiques, dans les conditions matérielles de leur manifestation, et démontrant cette vérité par les expériences les plus sûres et les plus décisives. Quand il a professé l'universelle application de la loi à laquelle il eut peut-être le tort de donner un nom barbare qui prête à l'équivoque, il a toujours entendu restreindre cette application aux conditions des phénomènes vitaux, sans songer à l'étendre aux causes elles-mêmes, soit morales, soit simplement vitales, dont l'action propre lui paraît échapper aux prises de la science, parce qu'elle ne se prête pas à une détermination précise.

Avant les expériences de Claude Bernard et de l'école dont il est le chef, l'emploi de l'expérimentation appliquée aux êtres vivans n'était ni fréquent, ni même généralement accepté. Nombre de médecins et de naturalistes admettaient, conformément à la doctrine de Bichat, que la force vitale est en lutte avec les forces physico-chimiques, qu'elle domine tous les phénomènes de la vie, les régit par des lois tout à fait spéciales, et fait de l'organisme un tout vivant auquel l'expérimentateur ne pourrait toucher sans détruire le caractère même de la vie. C'était l'avis de Cuvier : « Toutes les parties d'un corps vivant sont liées ; elles ne peuvent agir qu'autant qu'elles agissent toutes ensemble. Vouloir en séparer une de la masse, c'est la reporter dans l'ordre des substances mortes, c'est en changer entièrement l'essence (1). » Claude Bernard pense, au contraire, que la spontanéité *apparente* dont jouissent les êtres vivans n'empêche pas le physiologiste de leur appliquer la méthode expérimentale, attendu que les fonctions de ces êtres sont constamment liées à des conditions qui en règlent l'apparition d'une manière déterminée et nécessaire.

Les êtres vivans, végétaux ou animaux, ainsi que le montre Claude Bernard dont nous ne faisons ici que résumer la science, vivent au sein d'une matière soumise aux lois mécaniques, phy-

(1) *La Science expérimentale*, p. 39, par Claude Bernard.

siques et chimiques. Le muscle produit des phénomènes de mouvement qui, comme ceux des machines inertes, sont régis par les lois de la mécanique générale. Les organismes vivans produisent de la chaleur qui ne diffère en rien de la chaleur engendrée par les phénomènes inorganiques. Les poissons électriques forment ou sécrètent une électricité identique à celle d'une pile métallique. D'autre part, les excitans généraux, air, chaleur, lumière, électricité, qui provoquent les manifestations des phénomènes physico-chimiques de la matière brute, éveillent aussi d'une manière semblable l'activité des phénomènes propres à la matière vivante. Lavoisier n'a-t-il pas démontré que les animaux qui respirent et les métaux que l'on calcine absorbent dans l'air le même oxygène, et que l'absence de cet air respirable arrête la respiration aussi bien que la calcination? C'est l'oxygène qui est le principe excitateur des phénomènes physico-chimiques sans lesquels aucune activité vitale ne serait possible. Et qu'on ne se méprenne pas sur la portée de ces observations. Rien de plus simple à comprendre que l'identité des lois qui régissent l'organisation des végétaux et des animaux, comme la composition des minéraux, puisqu'elles s'appliquent à un même ordre de phénomènes. Voilà comment il n'y a en réalité qu'une mécanique, une physique, une chimie dans lesquelles rentrent tous les phénomènes de la nature organique et inorganique.

Et l'oxygène n'agit pas seulement sur les fonctions purement organiques; il agit également sur les facultés cérébrales de l'ordre le plus élevé. Si l'on injecte du sang oxygéné dans les tissus musculaires, nerveux, glandulaires, cérébraux, dont l'activité vitale est affaiblie ou presque éteinte, on voit, sous l'influence de ce liquide, chaque tissu reprendre ses propriétés spéciales, le muscle sa contractilité, les nerfs leur sensibilité et leur motricité, le cerveau le jeu de ses fonctions mentales. C'est ce dernier phénomène surtout qui peut nous paraître surprenant: mais notre étonnement cesse, quand nous nous rendons bien compte de la loi qui régit tous les phénomènes de la vie, sans exception. Le cerveau est un mécanisme organisé de façon à manifester les phénomènes intellectuels par l'ensemble d'un certain nombre de conditions. Qu'une seule de ces conditions vienne à disparaître, il y aurait lieu de s'étonner que le mécanisme pût continuer à fonctionner. Si l'on restitue la circulation sanguine oxygénée avant que les éléments cérébraux ne soient altérés, il est tout simple que le mécanisme cérébral reprenne ses fonctions normales. Qu'y a-t-il au fond de ce prétendu mystère? Une loi dont l'existence n'est devenue évidente que depuis les expériences de Claude Bernard et de l'école expérimentale : à savoir, que toutes les fonctions vitales, depuis la plus humble ju-

qu'à la plus noble, ont pour condition de manifestation les phénomènes de l'ordre physico-chimique.

Il est une autre loi qui n'est pas moins faite pour provoquer l'étonnement du monde étranger aux expériences de nos savans : c'est l'action des phénomènes vitaux de toute espèce sur les élémens matériels de la vie. Quand chez l'homme et chez l'animal il se fait un mouvement, une partie de la substance du muscle se brûle et se détruit. Quand la sensibilité s'émeut et que la volonté s'exerce, les nerfs s'usent. Quand la pensée travaille, le cerveau se consume. En sorte qu'on peut dire que jamais la même matière ne sert deux fois à la vie. Lorsqu'un acte est accompli, la parcelle de matière vivante qui a servi à le produire n'est plus. Si le phénomène reparaît, c'est une matière nouvelle qui sert d'élément à l'organe qui le reproduit. L'usure moléculaire est toujours proportionnelle à l'intensité des manifestations vitales. « Partout, en un mot, dit Claude Bernard, la destruction physico-chimique est unie à l'activité fonctionnelle, et nous pouvons regarder comme un axiome physiologique la proposition suivante : *Toute manifestation d'un phénomène dans l'être vivant est nécessairement liée à une destruction organique.* » Ce n'est pas l'organe même qui se détruit; c'est la matière élémentaire dont se composent ses tissus. La forme, ou plutôt la force vitale subsiste intacte, et continue à s'assimiler la matière nouvelle qui doit remplacer l'autre, dans le phénomène de la nutrition. Quand la poésie antique a comparé la vie à un flambeau, elle a fait une métaphore que la science moderne, grâce à Lavoisier, a convertie en une vérité expérimentale. La flamme vitale use aussi la matière de son flambeau, et si elle continue à briller, c'est que, semblable à la flamme physique, elle reçoit un aliment nouveau par la nutrition. On le voit, l'action est réciproque entre la vie et la matière, dans l'être vivant. C'est la matière qui entretient la vie, et c'est la vie qui use la matière. La correspondance est complète, et la relation est telle qu'on ne peut les séparer que par une pure abstraction de l'esprit. Si Bossuet eût assisté aux expériences de nos physiologistes, il y eût vu la démonstration scientifique de sa pensée : « L'âme et le corps forment un tout naturel. » Tout théologien et spiritualiste qu'il était, il n'eût point résisté à l'évidence de l'axiome expérimental qui domine toute la physiologie actuelle : tous les phénomènes de la vie rentrent, quant à leurs conditions, sous l'empire des lois physico-chimiques, et sont susceptibles, en ce sens, de déterminations précises qui peuvent toujours se constater et se vérifier par l'expérience. Un pareil déterminisme n'a rien d'inquiétant pour les doctrines qui réservent l'action des causes proprement dites, dans l'explication des phénomènes vitaux.

II.

Jusqu'ici la physiologie n'a abordé que le côté extérieur et matériel de la vie. Suivons-la dans les profondeurs de l'organisme vital où l'analyse microscopique l'a fait pénétrer. Il ne s'agit plus des élémens chimiques communs à toute matière, mais des élémens *organiques* qui, sous le nom de *cellules*, composent tous les tissus des êtres vivans. Cette découverte fut une révélation nouvelle de la vie, dont on avait jusqu'alors localisé le principe soit dans un être métaphysique, soit dans un organe vital, soit dans le jeu même des organes divers. Dans ce tissu où l'œil humain n'avait encore rien observé, on ne voulait voir qu'une matière plus ou moins animée par le souffle d'un principe vital quelconque, mais absolument dépourvue d'activité propre. Maintenant on sait que la vie est partout la même, dans ses élémens comme dans ses organes. Partout elle se manifeste avec les caractères qui en font l'essence, avec l'activité, l'individualité, la spontanéité, l'homogénéité, c'est-à-dire la propriété de reproduction du même par le même, de la cellule vivante par la cellule vivante; on le sait pour l'avoir observée, analysée, saisie dans ses plus imperceptibles formes et ses plus insensibles mouvemens.

Si l'on dégage la théorie de la cellule des hypothèses que certains physiologistes y superposent, et qu'on la ramène aux strictes limites de l'observation, ainsi que l'a fait le grand physiologiste allemand Virchow, voici à quoi elle se réduit. Armée du microscope, l'analyse micrographique est parvenue jusqu'aux parties intégrantes des tissus organiques découverts par Bichat. Ces parties sont les vrais élémens dont l'association constitue l'organe, et par suite l'être vivant. De là le nom *d'organites* que leur a donné un de nos premiers naturalistes, M. Milne Edwards. Tous les physiologistes micrographes les ont ramenées au type de la *cellule*, type figuré qu'il faut se représenter, non sous la forme unique et simple d'une vésicule close enveloppant un noyau central, mais sous les formes les plus variées, et même sans forme vraiment saisissable, à l'état de noyau entouré d'un *protoplasma*, c'est-à-dire d'une matière organique non encore formée. Le corps vivant est donc un prodigieux assemblage de cellules ou organites associés pour une fin commune, et reliés dans une harmonie de fonctions d'autant plus merveilleuses que les parties qui fonctionnent sont en nombre infini, et infiniment petites. Ces cellules, bien qu'elles dépendent de la vie

générale de l'être, n'en sont pas moins distinctes, et possèdent une vie particulière qui leur est propre. Chacune sent, réagit autour d'elle, dans un rayon plus ou moins étendu. Sans dépasser la portée de l'observation, et sans aller jusqu'à prêter à la cellule certains attributs de l'être vivant, tels que l'activité autonomique, la perception, la conscience, on peut dire qu'elle a une sorte d'individualité par les caractères de sensibilité et de spontanéité qu'elle possède.

Passons des élémens aux organes eux-mêmes. Il est un autre résultat très important acquis à la science biologique par la méthode expérimentale : c'est la découverte des centres nerveux multiples, dont la théorie des actes *réflexes* n'est qu'une conséquence. Avant les expériences assez récentes sur lesquelles elle est fondée, on ne croyait guère à l'existence d'autres centres nerveux que le système cérébro-spinal et le grand sympathique. C'est par une expérimentation bien suivie qu'on est parvenu à établir qu'outre ces grands centres de sensibilité, il existe un très grand nombre de petits centres nerveux disséminés sur toute l'étendue des tissus organiques. Tous, ainsi que le montrent de nombreuses expériences, sont des centres d'actions et de réactions correspondantes, soit aux impressions du dehors, soit aux impulsions des organes cérébraux. Ces centres d'activité tantôt transmettent l'impulsion d'en haut aux muscles des organes extérieurs, tantôt réagissent directement et spontanément contre les impressions qui leur viennent d'en bas. Ils ne sont donc pas toujours les serviteurs des centres supérieurs: ils peuvent agir de leur propre mouvement. C'est là le principe de ces phénomènes de pure réaction qu'on nomme improprement actes reflexes, et qui sont les mouvemens spontanés, soit des centres supérieurs, soit des centres moyens, soit des centres inférieurs, tous indépendans, dans certaines manifestations de leur activité, du centre suprême, siège unique de la conscience et de la volonté. Tout acte dit réflexe n'est ni volontaire ni même instinctif. On le dit spontané relativement aux centres supérieurs dont parfois il est indépendant; mais, en réalité, comme il est provoqué par les excitans extérieurs, il n'a ni spontanéité volontaire ni spontanéité instinctive. Et s'il est vrai, ainsi que semblent le démontrer certaines expériences, qu'il existe, indépendamment des centres supérieurs, des centres nerveux capables d'activité instinctive, les actes qu'ils produisent se distinguent des mouvemens réflexes par leur caractère de spontanéité absolument indépendante de toute pression soit intérieure, soit extérieure. En un mot, l'acte réflexe proprement dit n'est qu'un mouvement de réaction provoquée par une impression du dehors. C'est un mode d'activité essentiellement

inférieur à l'activité instinctive, si fort au-dessous elle-même de l'activité volontaire, consciente et libre.

Ainsi, plus la science avance dans l'analyse des phénomènes vitaux, plus elle arrive à reconnaître que l'organisation de ce merveilleux mécanisme n'est point aussi simple que notre ignorance l'a longtemps imaginé. Il n'y a pas un très grand nombre d'années qu'on ne se doutait ni de l'infinie variété des élémens cellulaires, ni de la multiplicité des centres nerveux, ni de la diversité des modes d'activité par lesquels se manifeste la vie. C'est la méthode expérimentale et l'observation microscopique qui ont découvert toute la complexité et toute la richesse de l'organisme vital. Que nous sommes loin de cette physiologie cartésienne qui ne voyait dans la vie proprement dite que le jeu d'une machine en mouvement, sous l'action des lois de la mécanique et de la physique!

Le plus curieux résultat des recherches physiologiques contemporaines, et le plus grand, s'il était complet, serait la théorie des organes cérébraux de l'activité mentale. L'école qui a, depuis le début de notre siècle, abordé ce délicat et difficile problème des rapports à établir entre les organes cérébraux et les fonctions psychiques, a eu le malheur d'en croire la solution facile, et de l'improviser à l'aide d'une méthode qui n'était pas sérieuse. Gall avait eu l'idée heureuse de localiser les fonctions psychiques en des départemens de l'encéphale. Ainsi que le fait spirituellement remarquer M. Laugel, il n'est plus douteux, après les expériences faites, que le principe de la division du travail ne doive être appliqué au travail cérébral, et que le siège de la pensée ne se divise tout au moins en provinces dont chacune a ses attributions caractéristiques. Le cerveau est une collection d'appareils nerveux, tout comme la moelle épinière; seulement ces appareils, groupés les uns près des autres, se touchent. Ils se servent mutuellement de régulateurs, ils échangent perpétuellement de l'énergie motrice; leurs vibrations s'ajoutent, se superposent, se confondent de façon à ce qu'il devienne très difficile de les distinguer et de les démêler.

La phrénologie avait trouvé un signe très apparent, mais très superficiel et très grossier, pour reconnaître la localisation des fonctions psychiques. Elle mesurait l'intensité des passions, l'énergie de l'instinct, la capacité de l'intelligence, la force de la volonté, aux rondeurs vagues et aux gonflemens de l'enveloppe crânienne. Mais, comme le dit encore si bien M. Laugel, « la tête n'est point une montagne dont la topographie suffise; il faut y entrer, en suivre les couches et les riches filons. » Gall était un anatomiste fort capable de comprendre et de pratiquer cette méthode. Mais son siège était fait, et son école s'engagea de plus en plus dans les voies d'une

observation qui n'était féconde qu'en illusions, parfois ridicules. D'autre part, l'analyse anatomique, dont l'œuvre est toute descriptive, quelle que soit l'importance de ses recherches, ne pouvait conduire au résultat vainement poursuivi par Gall et ses disciples. On ne pouvait y arriver que par une série d'expériences tentées sur certaines espèces animales, et par une suite d'observations pathologiques faites sur l'homme malade. C'est ainsi que Magendie, qui donna l'exemple de cette méthode, parvint à établir la distinction des nerfs moteurs et des nerfs sensitifs de la moelle épinière. Flourens, vivant à une époque où la doctrine de Gall avait conservé une certaine vogue, s'attacha à la ruiner, en opposant à des affirmations sans preuves sur la localisation des facultés mentales des expériences palpables et décisives sur les véritables fonctions de certains organes cérébraux. En enlevant successivement à divers animaux telles ou telles parties du cerveau, comme la moelle allongée, le cervelet, les lobes cérébraux, il a fait voir comment l'animal pris pour sujet de ces cruelles expériences peut perdre telle fonction vitale, tantôt la direction de ses mouvemens, tantôt son activité instinctive, tantôt son intelligence et tout sentiment de son être, tout en conservant certaines autres fonctions. Il a ainsi fixé telle fonction dans tel organe, la respiration dans le centre nerveux qu'il a appelé le *nœud vital*, la coordination des mouvemens dans le cervelet, la conscience et l'activité volontaire dans les lobes cérébraux.

Les expériences faites sur les couches optiques, les tubes quadrijumeaux, les corps striés, la protubérance annulaire et d'autres organes du cerveau, n'ont point encore donné de résultats définitifs. Où se produit la sensation brute? où se change-t-elle en image? où l'image se convertit-elle en pensée? On ne le sait pas encore. La découverte de M. Broca sur l'organe de la faculté du langage, si probable qu'elle soit, soulève encore des objections. La topographie cérébrale est donc loin d'être complète. La proximité des organes du cerveau est telle, leur action réciproque est si intime qu'il ne faut pas compter sur de prompts et faciles résultats en pareille matière. Mais l'efficacité de la méthode expérimentale et la curiosité persévérante des expérimentateurs permettent de beaucoup espérer dans la voie maintenant ouverte à la physiologie cérébrale. Les grandes lignes de la carte géographique du cerveau sont dessinées; la science finira par en combler les lacunes et dissiper les obscurités. En tout cas, une vérité paraît acquise, qui domine et dirige toutes les recherches de ce genre : c'est que toute fonction psychique a son siège cérébral. Une autre vérité plus générale encore ressort du grand travail auquel s'est voué la physiologie experi-

mentale, c'est que toute fonction vitale a son organe, le cerveau pour l'intelligence, comme le système nerveux pour la sensibilité, comme le cœur pour la circulation du sang, comme l'estomac pour la digestion, comme le poumon pour la respiration (1). « Sous ce rapport, dit Claude Bernard, il n'y a aucune distinction à faire entre nos divers organes, et c'est par une vaine subtilité qu'on a pu dire que le cerveau est simplement le *substratum*, et non l'organe véritable de l'intelligence. On ne saurait comprendre qu'un appareil quelconque de la nature vivante pût être le siège d'un phénomène sans en être l'instrument (2). » Il n'y a de différence à établir entre nos organes que quant au degré de complexité de leurs fonctions.

Il est enfin une théorie scientifique qui, par la portée de ses conclusions, par l'étendue et la variété de ses applications, a la grandeur d'une véritable philosophie : c'est la théorie de l'évolution. Elle n'est pas née uniquement, comme les précédentes, de l'analyse des phénomènes biologiques : elle est sortie du progrès de plusieurs sciences très diverses par leur objet et leur méthode. Les élémens en ont été recueillis partout, dans la cosmologie, dans la géologie, dans la paléontologie, dans la physiologie, dans l'histoire et la philologie. C'est la méthode d'observation qui l'a créée avec le telescope, le microscope, l'étude des couches terrestres et des fossiles, l'étude comparée des institutions, des mœurs et des langues des races humaines. Aussi comprend-elle dans ses explications les grandes geneses cosmiques, les révolutions du globe, les révolutions de l'humanité, tout comme les évolutions de l'atome cellulaire. Jusqu'à ce que les révélations de ces merveilleux instrumens d'une part, et de l'autre les curieux renseignemens de la nature morte et ensevelie sous les luxuriantes végétations de la nature vivante, eussent fait connaître les lois de la formation et du developpement des êtres grands ou petits de la nature, on ne pouvait avoir d'idées précises sur ces opérations mysterieuses. A chaque metamorphose qui se produit au sein de ces corps, mondes ou atomes, l'esprit, frappé d'étonnement et de stupeur par le spectacle de tels changemens, admirait sans comprendre. De nos jours, au lieu de rêver sur les miracles de la nature, on s'est mis à l'observer : on l'a vue à l'œuvre, on l'a surprise dans le secret de ses opérations les plus délicates ou les plus grandioses. C'est alors qu'on a reconnu qu'une même loi gouverne le developpement de tout ce qui vit dans le monde de l'histoire, comme dans le monde de la nature, que tout se forme et s'organise par le même procédé d'évolution. Tous ces êtres

(1) Il faut ici distinguer l'organe cérébral et l'organe général de la respiration. L'un est le poumon, et l'autre la moelle allongée, le centre respiratoire proprement dit.

(2) *La Science expérimentale*, p. 102.

une fois nés, les corps petits ou grands de la nature, comme les sociétés, les religions, les philosophies, les institutions et les arts de l'humanité, vont à leur forme *actuelle*, à leur organisation définitive par une série d'états intermédiaires et transitoires. Le génie spéculatif d'un Aristote et d'un Leibniz avait deviné cette loi. Il appartenait à notre siècle d'en faire une vérité d'analyse et d'observation.

L'objet de ce travail ne nous permettant pas de suivre le développement de cette théorie dans sa plus grande généralité, nous nous bornons à considérer l'évolution embryonnaire. Quel est le principe de l'être vivant? Un ovule fécondé qui a les proportions microscopiques d'une cellule ordinaire. Cet ovule est tout l'être en puissance; il se développe en se multipliant par une *prolifération* de cellules qui forment peu à peu les organes de l'individu, plante ou animal. Quelques physiologistes, avant les révélations de l'embryogénie contemporaine, avaient imaginé le développement de l'organisme par le simple accroissement de l'individu primitif possédant déjà la structure, la forme et tous les organes qu'il montrera plus tard. C'est ce qu'on nomme la théorie de l'*emboîtement*. Entre le germe et l'être formé, il n'y avait qu'une simple différence de proportions. L'observation microscopique ne permet plus de s'arrêter à une telle hypothèse. Elle démontre que le développement du germe est une véritable, une continuelle génération de l'être. Le germe ne contient aucun organe réel, même incomplètement formé; mais il les contient tous virtuellement, et les réalise tous, à moins d'accident, par un travail de formation lent et sûr. Et cette loi qui préside à l'organisation de l'être vivant préside également à sa désorganisation, toujours sauf accident. Tout se fait ou se défait, se forme ou se déforme, s'organise ou se désorganise dans la nature par une succession infinie de changemens insensibles. « La nature ne procède point par sauts dans ses mouvemens, » avait dit un grand naturaliste. La science a fait de cette observation peut-être prématurée, au moins dans sa généralité, un axiome dont l'autorité n'est plus contestée. On peut discuter les conséquences que certaines écoles en ont tirées à l'avantage de leurs doctrines. Il n'est plus de savant qui ne reconnaisse la loi dont cet axiome est devenu la formule.

III.

Toutes les théories que nous venons de résumer sont dues à l'observation et à l'expérience seules; la spéculation métaphysique, l'hypothèse, l'imagination, n'y ont aucune part. Aussi ont-elles pris

rang dans la science parmi les vérités positives sur lesquelles toutes les écoles sont d'accord. Les spiritualistes, comme les matérialistes, les vitalistes, comme les mécanistes, les admettent également, sauf à y chercher des explications différentes. Là est en effet tout le débat : expliquer les faits observés ou expérimentés par la science. On ne peut s'y engager qu'en passant du domaine de la science pure dans celui de la philosophie. On le reconnaît à la difficulté des solutions, à la discordance des doctrines, à l'ardeur des controverses. On ne s'y retrouve plus dans la paix profonde et la vive lumière des études scientifiques. En reprenant une à une ces diverses théories, nous en verrons sortir autant de problèmes philosophiques d'une haute portée et d'un puissant intérêt, mais qui vont recevoir des solutions différentes entre lesquelles nous aurons à nous prononcer. Il en est un par lequel il est nécessaire de commencer, parce qu'il les domine tous, et qu'une fois résolu il fournit la clé pour la solution de tous les autres. Il peut se formuler ainsi : Quelle idée faut-il se faire de la vie d'après les enseignemens de la science? Cette idée, une fois comprise et définie, éclaire de sa lumière toutes les questions qui se rattachent au mystère de la vie.

Pour résoudre ce grand problème, il y a deux méthodes. On peut l'aborder par le côté analytique, physique, chimique, anatomique, en cherchant la solution dans les élémens bruts de la matière vivante, dans les conditions physico-chimiques de toute manifestation vitale, dans les élémens physiologiques dont sont formés les tissus organiques. C'est la méthode de l'école mécaniste, méthode simple, qui paraît la plus sûre au premier abord, et qui est de nature à séduire cette classe très nombreuse d'esprits pour lesquels la simplicité est le signe infaillible de la vérité. On peut, au contraire, entrer tout de suite dans le vif de la question sans s'arrêter aux abords, et, par une vue toute synthétique, saisir la vie dans ses caractères intimes et propres, en s'attachant aux phénomènes qui en révèlent la cause, particulièrement aux phénomènes de la génération, du développement et de la formation organique des êtres vivans. C'est la méthode de l'école vitaliste. Toutes deux ont la même foi dans les enseignemens de la science; mais elles s'en servent différemment dans l'explication des faits. La première emprunte surtout ses idées aux études chimiques et histologiques; la seconde tire surtout les siennes des études d'embryogénie, de physiologie générale et de pathologie.

C'est un phénomène vraiment curieux à observer que l'influence des études diverses sur la manière de concevoir et de comprendre les principes des choses. Quand on vit dans un laboratoire ou dans

une salle de dissection, qu'on ne se sert que du creuset, de la balance, du thermomètre, du scalpel et du microscope, qu'on ne recherche par l'analyse et l'expérience que les élémens et les conditions des phénomènes, n'est-on pas naturellement conduit à ne rien voir, rien comprendre, rien admettre au-delà, et à reléguer parmi les entités métaphysiques tout ce qui a reçu le nom de principes et de causes? D'où vient la vie? Selon le mode actuel de la génération, elle provient d'un germe apporté par un être vivant. C'est la loi de tous les êtres de forme saisissable, que nulle école de physiologie ne songe à contester. Mais cette loi est-elle absolue, et n'est-il pas possible de rencontrer des cas où cette génération se produit autrement? L'école des physiologistes mécanistes a une tendance marquée à chercher les principes des êtres vivans dans leurs premiers élémens. Seulement une école de savans ne brave point l'expérience. Nos biologistes les plus confians dans les explications de l'ordre mécanique savent trop bien que nos chimistes les plus habiles et les plus heureux dans leurs synthèses ne font pas sortir de leur creuset des nerfs, des muscles et du sang. Ils n'en peuvent extraire que ce qu'on nomme, en chimie organique, des principes immédiats. Aussi n'a-t-on jamais songé à faire dériver directement la vie de ces élémens chimiques de la matière organisée; mais on a pensé à la génération spontanée pour certaines espèces microscopiques. MM. Pouchet et Jolly ont attaché leurs noms à ce genre de recherches, et l'on a pu croire un instant, dans le monde savant, qu'ils avaient réussi. Leurs expériences tendaient à faire sortir des êtres vivans de matières purement inorganiques. Les mêmes expériences, reprises et refaites dans des conditions plus rigoureuses par un de nos premiers expérimentateurs, n'ont point confirmé ces résultats. En supprimant toute trace de germes organiques par une élévation de température, M. Pasteur a montré qu'aucune espèce d'être vivant ne sort d'une matière inorganique, et que la théorie des germes préexistans n'a reçu aucune atteinte des expériences qui avaient pour objet de constater une génération spontanée. « A mesure, dit-il, que nos moyens d'investigation se perfectionneront, on trouvera que les cas de génération qu'on regardait comme spontanée rentrent dans le cas de génération physiologique ordinaire. C'est ce qu'ont d'ailleurs démontré récemment les travaux de M. Balbiani et ceux de MM. Coste et Gerbe sur la génération des infusoires. » A défaut de faits concluans, l'école mécaniste n'en conserve pas moins la conception qui lui est chère et en cherche la confirmation, sinon dans le phénomène de la génération spontanée, du moins dans le mode de développement de l'être engendré. Dans la question spéciale des cellules organiques, M. Ch.

Robin soutient la génération spontanée au sein des liquides albumineux ou plasmatiques fournis par l'organisme vivant; seulement il la limite à la formation des élémens qui composent les tissus organiques des êtres engendrés par des parens. Ainsi, au lieu de se poursuivre dans le développement des organes, cette génération se bornerait à un acte mystérieux, la naissance de l'être cellulaire. Ce serait là le moment unique dont la science n'a pu encore pénétrer le secret. Ce moment passé, la matière et ses forces rentrent en jeu pour continuer et terminer l'œuvre de l'organisation entière. On verra comment M. Chauffard réfute cette hypothèse dans sa critique générale de l'école mécaniste.

On a vu plus haut comment Claude Bernard a établi que toutes les manifestations vitales ont pour condition des phénomènes soumis aux lois physico-chimiques. Il n'en faut pas davantage à certains adeptes de l'école mécaniste pour expliquer mécaniquement les phénomènes de la vie. Malgré les intentions et les distinctions formelles de l'auteur, la théorie du déterminisme a singulièrement favorisé ce genre d'explications chez une certaine classe d'esprits enclins à confondre les causes véritables avec les conditions. Les expériences de Claude Bernard, si claires et si concluantes en ce qui concerne simplement les conditions, parurent décisives à une école qui s'obstine à ne pas reconnaître d'autre relation et d'autre mode d'action dans le jeu des opérations naturelles. Pour elle, en effet, tout est dit, en fait d'explication, quand on a déterminé l'antécédent ou la condition d'un phénomène. Elle n'a pas d'autre idée de la causalité, et regarde comme un grand progrès pour la philosophie naturelle d'avoir banni du domaine de la science tout ce que la métaphysique appelle cause efficiente ou finale. Le travail de la nature organique se fait comme le travail de la nature inorganique, avec cette seule différence que les instrumens ne sont plus les mêmes.

Le principe de la vie ainsi compris, la même école essaie d'en expliquer les caractères *apparens*, l'individualité, la spontanéité organique, instinctive, volontaire. Pour elle, la notion de l'individu n'est qu'une illusion de la conscience, comme tant d'autres. La seule unité qu'elle reconnaisse, c'est une unité qu'on puisse saisir et localiser; c'est l'unité de la cellule, l'unité des centres nerveux, l'unité du cerveau. Voici comment une doctrine à laquelle on a donné le nom d'*organicisme* explique l'unité chez les êtres vivans de l'ordre supérieur. Il n'y a dans l'être vivant que des organes et des fonctions; toute fonction n'est que l'organe en action. L'unité vitale n'est qu'une résultante de la multiplicité fonctionnelle: autrement elle n'est qu'une abstraction verbale. La seule unité

générale et centrale qui soit réelle a son siège et son organe dans le système nerveux. Ce système est le grand régulateur de l'économie organique; il y maintient l'ordre, et dirige vers leur but toutes les opérations vitales. On a pu, dans le passé, rapporter l'unité à une cause une et créatrice; aujourd'hui les progrès de la science permettent d'affirmer que l'unité n'est qu'une harmonie provenant des relations nouées entre les organes par le système nerveux. « Le moment n'était pas encore venu, dit M. Rouget, où l'on pouvait prouver que l'unité de l'organisme résulte uniquement des connexions établies par le centre nerveux céphalo-rachidien entre toutes les parties dont les nerfs ont dans ce centre leur origine ou leur terminaison (1). » M. Virchow n'est pas de cet avis; et il faut dire que nombre d'expériences concluantes faites par lui et par d'autres physiologistes lui donnent pleinement raison. Selon lui, le système nerveux est bien un tout dans lequel on peut distinguer une sorte de centre où aboutissent et d'où émanent un nombre incalculable de courans; mais on ne saurait trouver dans ce centre l'unité qu'on poursuit, car on peut diviser la moelle en un certain nombre de segmens, dont chacun innerve certaines parties périphériques, et continue à les innerver après l'opération. Chaque section à travers la moelle crée donc un système indépendant, c'est-à-dire un nombre plus ou moins grand de centres. Il en est de même pour le cerveau. Chacun des départemens dans lesquels se divise vit de sa vie propre, et les milliards de petits élémens qu'il contient en font autant dans leur sphère infiniment restreinte. Nulle part dans l'économie totale il n'existe une véritable unité, pas même dans le fameux nœud vital de Flourens (2).

Voilà comment le physiologiste allemand réfute la doctrine qui fait résider l'unité organique dans le système nerveux. Mais M. Virchow est lui-même d'une école qui ne peut comprendre l'unité autrement que localisée quelque part. Lui aussi en cherche le siège, et croit l'avoir trouvé dans la cellule. A la question de savoir si c'est la cellule qui est l'individu ou si c'est l'être vivant, il ne croit pas pouvoir faire une réponse simple. « L'idée d'individu, dit-il, est devenue incertaine et multiple avec le développement de l'expérience. Si l'on ne peut se décider à distinguer les individus en individus collectifs et en individus simples, ce qui serait la meilleure manière de tourner la difficulté, il faut absolument rayer des branches organiques des sciences naturelles l'idée de l'individu, ou bien la considérer comme intimement liée à la cellule (3). »

(1) *Physiologie des actions réflexes* (cours de 1862-63).
(2) Virchow. *Pathologie cellulaire*, ch. xv.
(3) *Pathologie cellulaire*.

Et encore ailleurs : « Chaque animal représente une somme d'unités vitales qui portent en elles-mêmes les caractères complets de la vie. » Il est clair que l'unité individuelle ainsi comprise n'a plus rien de commun, non-seulement avec l'individu humain qui dit moi, mais encore avec tout individu organique, plante ou animal. Ce n'est pas l'unité de conscience qu'on se borne à supprimer, c'est l'unité de vie qu'on détruit dans son principe et son idée propre. Nous verrons tout à l'heure l'école mécaniste supprimer la vie elle-même en la réduisant à un mode complexe du mouvement proprement dit.

On voit ce que la physiologie mécaniste fait de l'unité des êtres vivans. Que fera-t-elle de leur spontanéité, organique, instinctive, volontaire? C'est ce que la théorie des actes réflexes va nous montrer. L'activité nerveuse n'est qu'une transformation de mouvemens préexistans; l'ordre organique n'est qu'un mode de l'ordre physique; tout est, de l'un à l'autre, mouvement communiqué et transmis : c'est la loi de la *corrélation des forces*. Écoutons M. Rouget : « On sait que cette harmonie entre l'action et la réaction est une loi essentielle de ces actions nerveuses dans lesquelles le système nerveux joue le rôle d'un appareil qui reçoit des impressions et les restitue sous forme d'excitation motrice, et en quantité proportionnelle de ce qu'il a reçu comme impression (1). » Cette explication ne touche encore qu'aux actes réflexes proprement dits, involontaires, inconsciens, purement automatiques. L'interprétation mécaniste de la théorie ne s'arrête pas là. Selon les physiologistes qui ont particulièrement étudié ce phénomène des actions reflexes, la loi de ces actions est celle de toutes les autres, instinctives, conscientes et volontaires, puisque, c'est M. Vulpian qui l'affirme, la volonté elle-même ne peut être qu'une action réflexe d'un genre spécial. « Chaque progrès nouveau de la physiologie du système nerveux, nous dit encore M. Rouget, démembre pièce à pièce le domaine de la volonté une et consciente. Ce ne sont plus seulement quelques mouvemens convulsifs, involontaires et accidentels, qui rentrent dans la théorie des actions réflexes; les manifestations plus hautes de l'activité vitale ne sont que de pures transformations en actes propres à l'animal et à l'homme des mouvemens de la matière extérieure. Les actes de la pensée elle-même n'échappent point à cette loi; ils se réduisent, en dernière analyse, à de simples mouvemens provoqués, dans l'organisme cérébral, par les impressions transmises du dehors. » Le langage vulgaire n'exprime-t-il pas quelque chose de conforme à cette explication scien-

(1) Brown-Sequard. Introduction à la *Physiologie des actions réflexes*, p. 51.

tifique quand il dit que la *colère monte à la tête?* M. Beaunis croit avoir trouvé un exemple frappant de la justesse de cette locution métaphorique : Un homme à qui l'on vient de lancer une pierre la ramasse et en frappe son adversaire. Dans cette suite d'actes, choc de la pierre, impression locale, ébranlement d'un nerf sensitif, modification d'un centre nerveux, sensation cérébrale de douleur avec conscience, réaction de la volonté, mouvement musculaire qui en est la suite, ce physiologiste ne voit qu'une série de transformations du mouvement externe primitif (1). Transformation est le mot propre, puisqu'il est avéré que le mouvement ne se crée pas. En expliquant ainsi toute la série des manifestations de l'activité vitale, la physiologie mécaniste veut bien avouer que l'analyse expérimentale n'est point encore venue la confirmer; mais elle s'y tient fermement, parce qu'elle ne comprend pas une autre explication. La spontanéité des actes vitaux est pour elle un mystère inintelligible, pour ne pas dire un non-sens.

La distribution fort incomplète encore, mais certaine, des fonctions psychiques des diverses parties du cerveau prête également, selon cette école, à des explications qui tendent à infirmer tous les enseignemens de la conscience sur le moi et la personnalité humaine. S'il est vrai que tout organe ait sa fonction propre, telle partie du cerveau pour la sensation, telle autre pour l'imagination et la mémoire, telle autre pour la volonté et la pensée, ne peut-on pas en conclure que c'est la partie cérébrale servant de siège et d'organe qui sent, qui se souvient, qui pense et qui veut? Que devient alors la simplicité du moi et l'unité de conscience? La vie psychique peut-elle être scientifiquement conçue comme autre chose qu'une unité collective, une pure réunion de facultés correspondant à autant d'organes distincts? N'est-il pas temps de reléguer ces attributs apparens de l'être humain parmi les entités de la psychologie métaphysique?

Enfin la théorie de l'évolution embryonnaire et organique est venue, selon l'école mécaniste, tout à propos pour en finir avec l'hypothèse des causes finales. Tant que la science avait ignoré le secret des générations de la nature, elle pouvait prêter l'oreille à ce genre d'explications. N'ayant pas vu comment l'être vivant s'engendre, se développe, s'organise par les mouvemens insensibles d'une activité continue, elle était forcée d'accepter le secours d'une cause étrangère, qui présidait elle-même à ce travail admirable, avec conscience et volonté. Maintenant qu'elle sait dans le plus menu détail comment travaille la nature, elle n'a plus besoin d'une hypothèse métaphy-

(1) *La Force et le Mouvement*. Nouveaux élémens de physiologie humaine.

sique pour se rendre compte de ses œuvres. A l'action des causes efficientes et finales, il lui suffit de substituer l'action des lois universelles et invariables de la nature. C'est parce qu'on ne voit que les résultats de ce travail que l'on est tenté, à l'aspect de chaque forme nouvelle qui apparaît sur la scène du monde organique, de l'attribuer à l'intervention brusque d'une cause créatrice. En rétablissant la chaîne des intermédiaires, la théorie de l'évolution a rendu possible, sensible même, le phénomène de la formation et de l'organisation des êtres vivans. Elle a même permis de comprendre leur origine première sans recourir à d'autres principes créateurs que les lois de la matière élémentaire faisant leur œuvre avec le secours du temps. L'hypothèse transformiste se prête à merveille à cette explication. Elle affirme que les manifestations premières de la vie ont apparu spontanément, au sein des flots, dans les profondeurs de la mer, sous la forme indécise de masses protoplasmatiques sans nucléus. Là aucun ancêtre, aucune matière organique préexistante : rien que l'eau à l'état de minéral, et les forces physico-chimiques, l'affinité, l'électricité, la chaleur. Sous l'action lente et incommensurable du temps s'engendrent ces protoplasmes informes d'où va sortir l'infinie variété des êtres vivans. La série progressive de ces êtres conduira du plus humble animalcule jusqu'à l'homme, forme dernière obtenue par la métamorphose des formes primitives, sans qu'il y ait lieu d'y voir aucun dessein, aucun but déterminé. « Dans les brumes du passé, nous dit Darwin, nous pouvons voir distinctement que l'ancêtre de tous les vertébrés a dû être un animal aquatique, à branchies, réunissant les deux sexes dans le même individu, et chez lequel les organes principaux, tels que le cerveau et le cœur, n'étaient développés que d'une manière imparfaite. Cet animal a dû, semble-t-il, se rapprocher des larves de nos ascidiacés marins plutôt que de toute autre forme connue (1). » Pour remonter de ces derniers êtres de la vie animale aux premiers élémens de la matière, il y a sans doute encore un bien long chemin à faire. Mais, le temps aidant, l'on y arrive par une innombrable série de transitions qu'il suffit d'imaginer pour comprendre l'origine toute matérielle des êtres vivans.

Toutes ces hypothèses tendant à expliquer la vie à tous ses degrés, soit par la génération spontanée, soit par la transformation du mouvement, soit par le transformisme, ne sont point le dernier mot de cette philosophie. Éprise par-dessus tout des méthodes d'explication simple, elle conçoit en quelque sorte *a priori* l'identité de l'être, et l'expose comme l'axiome par excellence, le vrai

(1) Darwin, *la Descendance de l'homme*.

principe de toute explication scientifique. La matière élémentaire avec ses propriétés mécaniques, physiques et chimiques, telle est l'origine première de toutes choses. Si la chimie ne peut créer toutes les formes de l'être, elle suffit à les expliquer; pour le monde inorganique, l'opération de la nature est plus simple; pour le monde organique, elle est plus compliquée : voilà tout le mystère. « Dès que la substance, dit M. Moleschott, a atteint un degré déterminé de composition, on voit se produire, avec la forme organisée, la forme de la vie. » Un autre chimiste, M. Lehmann, nous prédit que, dans un avenir peu éloigné, la physiologie sera réduite aux seuls principes de la chimie et de la physique. C'est M. Hæckel qui a dit le dernier mot de la doctrine. Après avoir substitué à l'unité vitale dont le moi a conscience, l'unité cellulaire à laquelle il prête une vie individuelle véritablement psychique, il ajoute : « La doctrine de l'évolution a-t-elle par là épuisé son analyse? Nullement, la nouvelle chimie organique nous enseigne que ce sont les propriétés chimiques et physiques du carbone qui, grâce à ses combinaisons complexes avec d'autres, engendrent les propriétés physiologiques spéciales des corps organiques, et avant tout du protoplasma. Les *monères* (ce sont les organismes les plus rudimentaires), consistant uniquement en protoplasmes, forment ici une sorte de pont par-dessus le gouffre profond qui sépare la nature organique de la nature inorganique. Elles nous montrent comment les organismes les plus simples ont dû provenir, à l'origine, des combinaisons inorganiques du carbone (1). »

Ainsi la distinction des phénomènes biologiques et des phénomènes physico-chimiques n'est qu'apparente. Toute organisation vitale se résout, en dernière analyse, dans une série de combinaisons et de compositions que la chimie ne peut reproduire dans ses creusets, faute d'avoir dans ses laboratoires les instrumens nécessaires. Il n'y a que le laboratoire de la nature, avec ses instrumens organiques, qui puisse fournir de tels produits. Si la chimie pouvait pénétrer dans le mécanisme infiniment subtil des opérations naturelles, elle ferait voir qu'elles sont toutes réductibles à ses lois. Le plus ou moins de complexité est l'unique raison de la diversité des phénomènes et des êtres de l'univers. L'école mécaniste ne nie aucune des propriétés qui distinguent et caractérisent les règnes; elle se borne à les expliquer en les ramenant aux mêmes principes élémentaires. Forces et mouvemens : tout est là; tout ce qui semble échapper à leurs lois et leur faire opposition, tout ce qui paraît avoir ses lois propres et suivre des directions contraires n'est qu'illusion.

(1) Voir la *Revue Scientifique* du 8 décembre 1877.

Les fonctions les plus élevées, comme les plus basses de l'organisme, ont leur principe dans le mécanisme des élémens moléculaires. Nos sensations, nos images, nos pensées, nos volontés n'ont pas seulement pour conditions les phénomènes physico-chimiques; elles sont, avec les phénomènes vitaux proprement dits, de pures résultantes de forces primitives et simples dont la complication à l'infini fait sortir ces merveilles de la vie psychique que la conscience nous révèle, mais que la science seule peut nous expliquer.

Voilà une explication à laquelle on ne contestera pas le mérite de la simplicité. Est-elle aussi vraie, aussi conforme à l'exacte interprétation des faits, aussi réellement intelligible qu'elle en a l'air? Ceci est une autre question. Ce qui n'est pas douteux, c'est qu'elle fait des conquêtes dans le monde savant. Presque aussi ancienne que la philosophie elle-même, elle semble regagner tout le terrain qu'elle avait perdu depuis la philosophie grecque. Alors déja, avec Démocrite, Épicure et toute l'école atomistique, elle était devenue plus populaire dans la science antique qu'aucune autre doctrine, même que celles qui avaient le prestige des noms de Pythagore, de Socrate, de Platon, d'Aristote, de Zénon. De même aujourd'hui il ne suffirait plus de lui opposer les plus grands noms de la philosophie moderne, Descartes, Malebranche, Leibniz, Kant, Hegel, Maine de Biran. Cette école a reparu avec des noms moins connus, mais avec des méthodes d'apparence plus sévère; elle a semblé recevoir des découvertes de la science contemporaine une sorte de confirmation scientifique. Fière de sa nouvelle popularité, confiante dans la clarté de ses enseignemens, elle brave l'autorité du sens commun, la lumière de la conscience, aussi bien que le génie des systèmes métaphysiques. On a beau lui répéter que le sentiment de l'individualité, de la spontanéité, de la liberté de l'être humain, est invincible, que la morale entière repose sur la foi à ces immortelles vérités; on a beau l'accabler sous le poids des conséquences pratiques de ses doctrines, elle répond imperturbablement qu'un sentiment même invincible ne peut prévaloir contre une démonstration ou une analyse scientifique, qu'il peut n'être qu'une illusion, et que tel est le cas de toutes les affirmations psychologiques qui ne peuvent se concilier avec les explications de la science positive. En sorte que le spiritualisme de notre temps s'épuise vainement en belles analyses des faits de conscience et en éloquens discours sur la portée morale et sociale de pareilles négations. La philosophie mécanique n'en continue que plus intrépidement son œuvre d'explication dite scientifique.

Il ne suffit même pas, pour arrêter ses progrès, d'opposer à ses affirmations non justifiées, à ses expériences mal faites ou peu

concluantes, les faits eux-mêmes et les lois qui les régissent, telles que la fixité des espèces, la nécessité de la génération du vivant par le vivant. Les plus obstinés partisans de cette philosophie espèrent toujours que l'expérience finira par lui donner raison. Et si les plus sages ne comptent plus sur les révélations de l'expérience en ce qui concerne l'état actuel du règne organique, ils se réfugient, non sans raison, dans les enseignemens modernes de la science sur l'origine du monde dont nous avons le spectacle sous les yeux. Et en effet, quand même la philosophie mécanique ne pourrait jamais trouver la confirmation de ses explications dans le monde organique actuel, régi par des lois invariables et universelles, pourquoi ne pourrait-on pas supposer que les choses ont pu se passer ainsi primitivement, puisqu'on ne peut nier l'apparition postérieure des forces vitales dans le monde des forces physico-chimiques? Et si cette hypothèse est admise, ne conduit-elle pas naturellement à cette autre : qu'il peut bien y avoir, dans la génération actuelle des êtres vivans, un mystère que la science ne pénétrera peut-être jamais, mais qui ne contredit pas absolument l'explication mécanique? La nature actuelle ne reproduirait plus les mêmes phénomènes, faute de conditions analogues : voilà tout. Et c'est là, avec la simplicité des méthodes d'explication, le principal titre à la faveur croissante de cette philosophie. On convient assez généralement, dans le monde savant, que le succès des recherches géologiques et paléontologiques, ainsi que des expériences chimiques ou physiologiques, ne répond pas aux efforts et aux espérances de l'école qui a l'ambition d'expliquer tous les phénomènes de la vie par la mécanique, la physique et la chimie; mais on ne renonce point à croire que la science en pourrait vérifier l'explication, s'il lui était possible de savoir ce qui se passe dans les obscures régions des actions moléculaires. On y incline même d'autant plus qu'on éprouve une répugnance invincible à recourir aux explications surnaturelles ou purement métaphysiques. Voilà ce qui fait, selon nous, le grand intérêt de l'entreprise tentée par la physiologie vitaliste actuelle, pour établir que toutes ces vérités que nie la philosophie mécanique, en dépit du sens commun, du sens intime et de l'analyse psychologique, peuvent être confirmées et expliquées par la science elle-même. C'est ce qui nous reste à voir avec l'un des interprètes les plus intelligens et les plus convaincus du vitalisme contemporain.

E. Vacherot.

UN

POÈTE COMIQUE

DU TEMPS DE MOLIÈRE

III[1].

LES COMÉDIES DE BOURSAULT.

Les journées sont longues dans une petite ville de province, quand on y regrette les plaisirs littéraires de Paris et les brillantes compagnies de Versailles. Montluçon ne pouvait consoler Boursault de tout ce qu'il avait perdu en acceptant les fonctions de receveur des tailles au fond du Bourbonnais.

M. Émile Montégut, en ses poétiques études sur nos provinces, a marqué vivement l'étrange destinée de la ville où cette histoire vient de nous conduire. Pendant le moyen âge, Montluçon est mêlée à toutes les luttes féodales et nationales. D'abord, après Louis VII, lorsque les Anglais occupent la Guienne, et plus tard, dans les terribles crises de la guerre de cent ans, la position de la petite cité belliqueuse lui assure un rôle considérable. Elle commande l'entrée de la Marche, forme l'arrière-boulevard du Bourbonnais et défend l'accès de l'Auvergne. Aussi, au XIIe et au XVe siècle, que de brillants

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 novembre.

faits d'armes sous les murs de la vieille commune! Sa seule industrie alors était la fabrication des armes, si bien que les bonnes lames de Montluçon étaient presque aussi célèbres en ce temps-là que les lames de Tolède et de Bilbao. Aujourd'hui, grâce aux richesses du sol, houilles et minerais de fer, grâce principalement au génie d'un fondateur, l'industrie des forges a doublé l'importance de la cité. Montluçon, quoique simple chef-lieu d'arrondissement, est désormais la première ville du département de l'Allier. Moulins, la noble et paisible capitale du Bourbonnais d'autrefois, n'est pas de force à lutter contre cette activité conquérante. Suivant l'ingénieuse comparaison d'Émile Montégut, Moulins est un vieux gentilhomme qui conserve sa position intacte tout en voyant sa fortune décroître; Montluçon, au contraire, c'est le bourgeois des temps passés, qui, n'ayant pas de condition à garder s'il perd sa fortune, a endossé bravement la casaque du travailleur, s'est mis à forger du fer, à extraire de la houille, à polir les glaces, assurant ainsi le présent et s'emparant de l'avenir. Il y a donc eu pour Montluçon deux grandes périodes de vie active, le moyen âge et notre temps; mais du XVIe siècle au XIXe, quelle est la physionomie de la ville? la physionomie d'une ville morte qui n'a pas l'espérance de renaître. C'est là que le gazetier du prince de Condé, de la grande Mademoiselle, de la duchesse d'Angoulême, de M. de Fieubet et du bon Langres, se trouva confiné vers 1670 pour y passer la seconde moitié de sa vie.

Longues, longues sont les journées dans le repos obscur de ces petites villes. Boursault, il est vrai, a sa besogne de receveur. De plus il est père de famille, il surveille l'éducation de ses enfans, il ne veut pas que ses fils grandissent au hasard comme il a grandi lui-même à Mussy-l'Évêque; mais, sa tâche finie, à quoi employer les heures silencieuses? C'est alors qu'il écrit ces lettres dont nous avons parlé, c'est alors surtout qu'il repasse dans sa pensée tout ce qu'il a fait depuis son arrivée à Paris jusqu'au jour où il est venu s'établir à Montluçon, les incidens si variés de sa vie, ses rapports avec des personnages si divers, poètes et comédiens, pairs de France, maréchaux, et les princes du sang, et les altesses sérénissimes, et le roi lui-même qu'il a eu l'honneur d'amuser et d'instruire. Tous ces souvenirs, avec les méditations qu'ils éveillent, finissent par prendre un corps. C'est une matière curieuse et précieuse qui sollicite son art. Naguère encore il badinait à tout propos; sans rien perdre de son enjouement, il y a joint désormais l'expérience des choses et des hommes. Ce loisir, cette liberté que lui laisse la province, il faut qu'il les consacre à une œuvre de peintre et de sage, de peintre s'amusant à retracer la comédie humaine, de sage prenant plaisir à tenir école de sagesse. Voilà plusieurs années

déjà que Molière est mort; n'y aurait-il pas une place à prendre à la suite du maître? Il l'a dit lui-même en beaux vers :

> Depuis combien de temps la fidèle Thalie
> Dans un habit lugubre est-elle ensevelie
> Le front ceint d'un cyprès, les yeux baignés de pleurs,
> Sans qu'un autre Molière apaise ses douleurs!

Est-ce donc qu'il espère devenir cet autre Molière? Non, ce n'est pas à cela qu'il prétend. Il sait combien la nature est « lente à faire de grands hommes. » Il voudrait essayer seulement d'enseigner la sagesse à ses semblables en les divertissant. Il a été journaliste à ses heures, il fera la comédie du journaliste; il a été un sage à sa manière, il écrira la comédie du sage.

Le Mercure galant, *Ésope à la ville*, *Ésope à la cour*, ces trois pièces, à peu près oubliées des générations nouvelles, sont restées longtemps au répertoire de l'ancien théâtre. Maintenant que nous connaissons Boursault dans la suite de ses œuvres et l'intimité de sa vie, nous sommes bien préparés, ce me semble, à remettre en leur vrai jour ces pages qui ont charmé nos pères.

I.

En l'an 1672, un écrivain des plus médiocres, Jean Donneau de Visé, l'ennemi de Molière, de Racine, de Despréaux, auteur de comédies sifflées, voulant prendre sa revanche de ses nombreux échecs, eut l'idée de fonder un journal où il parlerait de toutes choses, des nouvelles de la cour, des nouvelles de la ville, des nouvelles des théâtres, sans s'oublier lui-même, sans oublier ses petites rancunes et ses petits ressentimens. Ce journal, il l'intitula *le Mercure galant* et le publia sans interruption pendant les années 1672 et 1673. Cela forme pour cette période six petits volumes in-12. A la fin de l'année 1673, soit que le succès n'eût point répondu à son attente, soit que d'autres occupations l'aient distrait, il abandonna son entreprise; mais l'idée lui paraissait bonne, et il y revint cinq ans plus tard en 1677 pour y demeurer fidèle jusqu'à sa dernière heure. Jean Donneau de Visé est mort en 1710; de 1677 à 1710, pendant trente-trois ans, *le Mercure galant* a paru sans interruption, et la mort même du rédacteur en titre n'a pas fait disparaître le journal. Il n'y eut que le nom de changé. *Le Mercure galant* devint *le Mercure de France*, et occupa une certaine place dans le mouvement littéraire du XVIIIe siècle. Dufresny, Boissy, Marmontel, Gaillard, La Harpe, en furent tour à tour les principaux rédacteurs.

Je n'ai pas à parler du *Mercure de France* au XVIIIe siècle, il s'agit simplement de ses débuts dans la dernière période du siècle de

Louis XIV. C'était une chose toute nouvelle à cette date. Quelle que fût la médiocrité du journaliste et de son œuvre, la curiosité publique s'y attacha. Ces feuilles volantes furent un des événemens, un des menus événemens de ce temps-là. Non pas que les journaux fussent inconnus au XVIIe siècle; à côté de la *Gazette de France*, fondée par Renaudot en 1631, il y avait les journaux savans, érudits, critiques, les *Nouvelles de la république des lettres*, de Bayle, les recueils de Le Clerc, de Basnage, — ces recueils sérieux ou piquans dont La Fontaine a si bien parlé dans une de ces missives moitié vers, moitié prose, qui sont elles-mêmes des courriers littéraires de l'époque. Voici ce qu'il écrivait à M. Simon de Troyes au mois de février 1686, à propos d'un dîner chez Girardon, *son Phidias*, comme il l'appelle, *et celui de toute la terre*. Tout en attaquant un pâté de canards envoyé de Troyes par M. Simon au grand artiste, son compatriote, les convives se mirent à parler de toutes les nouvelles du jour, du roi, du duc de La Feuillade, de la statue de la place des Victoires, de celle que préparait Girardon; puis, d'un propos à l'autre, on en vint aux journalistes en renom, à Bayle, à Le Clerc.

Je ne sais plus sur quoi, mais on fit leur critique.
Bayle est, dit-on, fort vif, et s'il peut embrasser
L'occasion d'un trait piquant et satirique,
Il la saisit, Dieu sait, en homme adroit et fin.
Il trancherait sur tout comme enfant de Calvin,
S'il osait; — car il a le goût avec l'étude.
Le Clerc pour la satire a bien moins d'habitude;
Il paraît circonspect, mais attendons la fin.
Tout faiseur de journaux doit tribut au malin.
Le Clerc prétend du sien tirer d'autres usages;
Il est savant, exact, il voit clair aux ouvrages,
Bayle aussi. Je fais cas de l'une et l'autre main;
Tous deux ont un bon style et le langage sain.
Le jugement en gros sur ces deux personnages,
Et ce fut de moi qu'il partit,
C'est que l'un cherche à plaire aux sages,
L'autre veut plaire aux gens d'esprit.

Il y avait donc des journaux sérieux, celui-ci voulant plaire aux sages, celui-là voulant plaire aux gens d'esprit; mais un journal de nouvelles, de curiosités, de commérages, un journal comme ceux qui pulluleront plus tard dans les bas-fonds de la chronique, devait être un événement à Paris, et plus encore au fin fond de la province.

Aussi, dans cette foule qui est toujours la même, *le Mercure galant* avait des lecteurs avides, des amis enthousiastes, et tout naturellement on vit accourir à ses bureaux des gens qui, pour leurs intérêts ou leur vanité, voulaient mettre à profit cette publicité nouvelle. Boursault, journaliste aussi à sa manière, d'abord avec ses

gazettes manuscrites, ensuite avec la muse enjouée et toute la série de ses lettres, fut particulièrement frappé de l'espèce d'émotion produite par *le Mercure galant*. Le sujet, dont il avait vu lui-même ou deviné certains détails, lui parut digne d'être mis sur la scène. L'idée lui vint d'en faire une comédie, il l'écrivit, comme il écrivait toutes choses, sans beaucoup d'art, mais avec sa facilité courante, avec son naturel aimable, gentiment et honnêtement; la pièce fut représentée à Paris le 5 mars 1683. Elle devait porter le même titre que le journal, et c'est même sous ce nom qu'elle est restée au répertoire; quand on parle aujourd'hui du *Mercure galant*, on pense plus à la comédie de Boursault qu'au journal de Jean Donneau de Visé. Seulement Donneau de Visé, qui ne s'était pas fait faute, vingt ans auparavant, d'attaquer les maîtres sur le théâtre, s'imagina que Boursault, revenant aux mœurs littéraires de ce temps-là, voulait à son tour le traiter en maître! Despréaux en 1668 avait eu maille à partir avec Boursault pour une liberté de ce genre, et le nom de Boileau, trop lestement inscrit sur l'affiche, avait fait interdire la représentation de la pièce. Cette fois, ce ne fut pas la pièce, ce fut le titre seulement que Donneau de Visé fit interdire. Comment donc Boursault va-t-il intituler sa comédie, puisqu'il ne peut plus l'appeler *le Mercure galant?* C'est pourtant bien *le Mercure galant* qui est le vrai titre, c'est l'idée du *Mercure galant*, l'apparition du *Mercure galant*, la petite fièvre bourgeoise causée par *le Mercure galant* qui est le sujet de ses tableaux comiques. Mettra-t-il un autre nom de journal et se bornera-t-il à éveiller une allusion? Cet expédient lui déplaît. Le journal doit être nommé sur l'affiche ou ne pas l'être du tout. On veut l'effacer; qu'à cela ne tienne! Avec ce tour d'esprit facile qui lui est propre, il en prend aussitôt et gaîment son parti : sa comédie s'appellera *la Comédie sans titre*. C'est *la Comédie sans titre* qui a été jouée devant les Parisiens et reçue avec applaudissemens le 5 mars 1683.

Quelle est l'idée de la pièce? ou, plus simplement, quel en est le scénario? Le voici : M. de Boisluisant, provincial naïf, est un admirateur passionné de ce journal qui occupe si fort la badauderie parisienne. *Le Mercure galant* n'a pas de lecteur plus assidu, d'ami plus dévoué, de partisan plus béat que M. de Boisluisant, qui serait disposé à tout faire pour l'auteur de ce merveilleux journal. Que M. Licidas, c'est le nom du journaliste, demande à M. de Boisluisant les choses auxquelles celui-ci tient le plus, sa fille et son bien, son bien et sa fille, M. Licidas obtiendra tout. Or, un jeune homme nommé Oronte est fort épris de Mlle Cécile de Boisluisant, et, afin de l'obtenir de son père, qui ne le connaît pas, il imagine de se faire passer pour le rédacteur du *Mercure*. Rien de plus aisé;

Licidas est le cousin d'Oronte, Oronte s'entend avec lui, Oronte prend sa place, s'installe dans son cabinet, fait office de directeur, élève Merlin, le joyeux valet, au rang de secrétaire de la rédaction, tout cela précisément au jour où M. de Boisluisant vient d'arriver à Paris pour offrir à l'auteur du *Mercure* le tribut de son admiration. Il y a déjà trois jours que le jeune Oronte est à l'œuvre. Il apprend que Cécile est arrivée la veille avec son père et que les voyageurs sont descendus à l'hôtel de Touraine. D'une heure à l'autre, M. de Boisluisant va faire sa visite au *Mercure*. O ruse charmante! y eut-il jamais stratagème plus habile? Ainsi parle Oronte, qui ne pense qu'à son amour; mais le secrétaire improvisé n'est pas de cet avis; il le dit nettement à son maître :

MERLIN.

... Croyez-vous ma cervelle assez bonne
Pour résister longtemps à l'emploi qu'on me donne?
Tant que dure le jour, j'ai la plume à la main;
Je sers de secrétaire à tout le genre humain.
Fable, histoire, aventure, énigme, idylle, églogue,
Épigramme, sonnet, madrigal, dialogue,
Noces, concerts, cadeaux, fêtes, bals, enjouemens,
Soupirs, larmes, clameurs, trépas, enterremens,
Enfin quoi que ce soit que l'on nomme nouvelle,
Vous m'en faites garder un mémoire fidèle.
Je me tue, en un mot, puisque vous le voulez.

ORONTE.

Crois-moi, cinq ou six jours sont bientôt écoulés...

Il faut bien pendant ce temps-là tenir consciencieusement l'office de Licidas, puisque Licidas se prête avec tant d'obligeance aux combinaisons d'Oronte. A défaut de talent, il faut montrer du zèle, aller aux provisions, interroger, écouter, recevoir toute sorte de gens, prendre des notes de toute espèce :

..... Une de mes surprises,
C'est de voir tant de gens dire tant de sottises.
Licidas est le seul, délicat comme il est,
Qui puisse avec tant d'art démêler ce qui plaît.
Depuis deux ou trois jours que je le représente,
Je ne vois que des fous d'espèce différente :
L'un qui veut qu'on l'imprime et n'a pas d'autre but
Croit que hors du *Mercure* il n'est pas de salut;
L'autre dans la musique ayant quelque science
Croit de celle du roi mériter l'intendance;
Celui-ci, d'une énigme ayant trouvé le mot,
Se croit un grand génie et souvent n'est qu'un sot;
Cet autre, d'un sonnet ayant trouvé les rimes,
Croit tenir un haut rang chez les esprits sublimes;
Enfin, pour être fou, j'entends fou confirmé,
A l'envi l'un de l'autre on veut être imprimé.
As-tu chez le libraire appris quelques nouvelles?

MERLIN.

Oui, monsieur.

ORONTE.

Et de qui?

MERLIN.

D'un commis des gabelles,
Qui, n'ayant pas trouvé ses profits assez grands,
A fait un petit vol de deux cent mille francs.

Ici, le bon Boursault ne se doutait pas qu'il fournissait à l'histoire du journalisme futur une indication assez originale, j'allais presque dire un symbole. Les plus brillantes institutions ont eu d'humbles commencemens. Merlin est l'aïeul vénérable des *reporters* que vous savez : leur premier type est un valet.

Tel est donc le sujet de la pièce, simple canevas, comme on voit, manière enfantine de faire passer sous les yeux du spectateur les personnages ridicules que l'intérêt, la vanité, l'amour du bruit, mettent sans cesse en rapport avec l'auteur du *Mercure galant*. Point d'action, nulle intrigue, rien autre chose qu'une galerie de portraits. Le premier qui se présente est un petit bourgeois qui veut se faire passer pour gentilhomme. Si *le Mercure galant* eût existé alors que M. Jourdain était l'objet des attentions du fils du Grand Turc, il est probable que, pour constater sa gloire, il eût chargé *le Mercure galant* de raconter sa réception de mamamouchi. M. Michaut demande simplement qu'on veuille bien l'anoblir, le citer comme gentilhomme, afin de lui faciliter un bon mariage. Voilà Oronte fort embarrassé. Il est encore tout novice, et il a des scrupules. Citer, à la bonne heure : faire valoir un souvenir de famille, rien de mieux ; mais mentir ! le peut-il?

... Bon ! tous les jours vous en faites autant.
Tout vous devient possible, étant ce que vous êtes.
Vos mercures sont pleins de nobles que vous faites.

Encore faudrait-il avoir un point de départ, qui se prêtât à la transformation. N'y a-t-il rien dans la famille du bonhomme, nul souvenir d'une action d'éclat? Oronte serait tiré d'embarras.

ORONTE.

Aucun de vos aïeux ne s'est-il signalé?

M. MICHAUT.

Ma foi, mon père est mort sans m'en avoir parlé.
Et de tous mes aïeux, puisqu'il ne faut rien taire,
Je n'en ai point connu par-delà mon grand-père.

ORONTE.

Qu'était-il? Avait-il quelque grade?

M. MICHAUT.

Entre nous
Feu mon grand-père était mousquetaire à genoux.

ORONTE.

Quelle charge est-ce là?

M. MICHAUT.

C'est ce que le vulgaire
En langage commun appelle apothicaire.

Fi donc! s'écrie le jeune Oronte, comment tirer de là une gentilhommerie? Mais M. Michaut insiste. Après tout, peu importent ses aïeux. Laissons de côté ce bagage embarrassant. Si les racines manquent, il y a le système de la greffe :

... Greffez-moi sur quelque vieille tige.
Cherchez quelque maison dont le nom soit péri;
Ajoutez une branche à quelque arbre pourri;
Enfin, pour m'obliger, inventez quelque fable,
Et, ce qui n'est pas vrai, rendez-le vraisemblable
Un homme comme vous doit-il être en défaut?

ORONTE.

Et comment, s'il vous plaît, vous nommez-vous?

M. MICHAUT.

Michaut.

ORONTE.

Ce nom-là n'est point noble assurément.

M. MICHAUT.

Qu'importe?

ORONTE.

Michaut! un gentilhomme avoir nom de la sorte!
Cela ne se peut pas, vous dis-je.

M. MICHAUT.

Pourquoi non?
Croyez-vous qu'à la cour chacun ait son vrai nom?
De tant de grands seigneurs dont le mérite brille,
Combien ont abjuré le nom de leur famille!
Si les morts revenaient ou d'en haut ou d'en bas,
Les pères et les fils ne se connaîtraient pas.

Ces derniers vers sont superbes. Au lieu de l'inepte et impudent Michaut, supposez que c'est Boursault qui parle, Boursault l'honnête homme, Boursault le bonhomme, il y a là une vigueur de ton qui dépasse la portée ordinaire de son langage. Saint-Simon, qui a dû entendre cette vive satire, l'aura sans doute accueillie avec un rire amer. Combien de pages de ses *Mémoires* sont l'application de ces mordantes paroles!

Ainsi, voilà le défilé qui commence. Tous les originaux vont se succéder dans le cabinet d'Oronte. A côté des ambitieux qui demandent des services au *Mercure*, il y a les mécontens qui se plaignent. Une loi votée sous le dernier empire interdit aux journaux toute mention relative à la vie privée, mais comment empêcher les allu-

sions? Surtout, comment empêcher telle personne défiante, irritable, de voir des allusions à tout propos? Il paraît qu'en 1683 la couleur à la mode était le cramoisi; *le Mercure* raconte

> Que certaine bourgeoise, à qui la mode est douce,
> Pour être en cramoisi, fit défaire une housse.

Pure plaisanterie sans doute, plaisanterie bien insignifiante; mais l'invention du chroniqueur se trouve être exacte, et incontinent, Mme Guillemot, persuadée qu'on a voulu se moquer d'elle publiquement, s'en vient chercher querelle au journaliste :

> ... J'en défis une, et ne m'en cache pas.
> J'avais un lit fort ample et d'un beau taffetas.
> A force d'être large, il était incommode,
> Et le tapissier Bon le remit à la mode.
> Par les soins que je pris, j'eus de reste un rideau;
> Le cramoisi régnant, j'en fis faire un manteau.
> Voilà la vérité comme elle est dans sa source,
> Et non que mon mari m'ait refusé sa bourse.
> Pour le mot de bourgeoise un peu trop répété,
> Les bourgeois de ma sorte ont de la qualité :
> Quand vous voudrez écrire, ajustez mieux vos contes,
> Et sachez que je suis auditrice des comptes.

Office de publicité, office de mensonge, à en juger du moins par les demandes de la clientèle, — c'est l'idée qui revient sans cesse sous la plume de Boursault à propos de ces commencemens du journalisme. N'allez pas trop lui en vouloir, on sait que nous avons changé tout cela. M. Michaut, Mme Guillemot, ce sont des bourgeois du XVIIe siècle. En voici un autre, un employé des gabelles, M. Longuemain, qui a volé les fermiers généraux, et qui, pour dépister les soupçons, pour continuer ses entreprises, a besoin d'un appui. Si *le Mercure galant* voulait être son complice, quelle bonne affaire pour tous deux! Rien de plus clair, c'est l'embauchage de la presse. Le journaliste va-t-il céder à ces propositions ignobles? Loin de là. Oronte se révolte; il fait honte à M. Longuemain. Il lui fait entrevoir la justice, l'infamie publique, le pilori; mais voyez l'impudence du coquin : s'il y a des gens qui se laissent mettre au pilori, tant pis pour eux! les habiles, et il est du nombre, ce sont les traitans qui savent faire banqueroute à propos. Il n'est pas d'opération plus profitable. Que parle-t-on de pilori?

> Pour un à qui l'on fait ces injures atroces,
> Plus de dix à Paris ont deux ou trois carrosses.
>
> ORONTE.
>
> Les gens que vous citez, dont vous suivez le train,

Sont l'exécration de tout le genre humain.
Les affronts qu'on leur fait ont de si justes causes!

LONGUEMAIN.

Trois carrosses roulans rajustent bien des choses.

Voici maintenant un inventeur tout plein de son invention. M. Boniface a renouvelé, perfectionné, embelli, transformé en œuvres d'art, une chose jusque-là fort déplaisante... Quoi donc? Les billets mortuaires. Il y met des ornemens, des agrémens, emblèmes et devises qui réjouiront la vue et attireront les amateurs. Sa fortune est faite, si *le Mercure* veut bien lui prêter le secours de sa plume :

Je vendrai ces billets trois louis d'or le mille;
Et si l'année est bonne et fertile en trépas,
Je crois gagner assez pour ne me plaindre pas.
La grâce que j'espère et qui m'est importante,
C'est un peu de secours d'une plume savante;
Et la vôtre aujourd'hui par son invention
Met ce que bon lui semble en réputation.
Pour être dans le monde illustre à juste titre
Il faut dans *le Mercure* occuper un chapitre.

« Parlez donc, monsieur, de mes lettres mortuaires. Faites là-dessus un long article. Démontrez à vos lecteurs qu'ils doivent renoncer aux billets du commun; il faut, je vous en supplie,

Leur bien représenter qu'il y va de leur gloire;
Qu'on revit dans les miens mieux que dans une histoire;
Le prouver par raisons; et leur faire espérer
Qu'ils auront du plaisir à se faire enterrer. »

Après cet inventeur lugubre arrivent les fous et les folles. Il y en a de toute espèce, les uns très ennuyeux, les autres assez divertissans. Le style de l'auteur ressemble à ses personnages; il va et vient, léger, facile, un peu vulgaire, sauf en de rares occasions où quelque subit élan le redresse. Parfois, sans que l'expression prenne du relief, le dialogue a une certaine désinvolture. Ainsi dans la scène d'Oriane et d'Élise. *Le Mercure* a publié un article sur la loquacité des femmes. Aussitôt deux lectrices du *Mercure*, deux sœurs, Élise et Oriane, ont fait serment d'apprendre le grand art de se taire. Entre elles désormais, c'est à qui se taira le plus. Elles rivalisent d'efforts à ce sujet. Un débat s'engage : laquelle des deux a mérité le prix? C'est le rédacteur du *Mercure* qui en décidera. Elles arrivent donc chez Oronte, et, comme elles veulent chacune exposer le litige, elles parlent, parlent, croisant si bien leurs ripostes que le dialogue devient un duo, et le duo une cacophonie. C'est un de ces jeux de théâtre qui prêtent à la dextérité des co-

médiennes. La chose est restée au répertoire comme un exercice de diction. Dans une de ces soirées composées de morceaux rares et curieux, comme on en a vu de temps en temps au Théâtre-Français, je me rappelle avoir entendu cette symphonie étrange merveilleusement exécutée par deux actrices d'un rare talent, Mmes Plessy et Favart, si j'ai bonne mémoire. C'était chose piquante de voir cette page de Boursault ainsi mise en relief par deux filles de Molière.

Voilà comment des formes très variées de la sottise humaine sont représentées dans cette galerie. Il y a encore les niais, légion innombrable, ceux qui viennent conter leurs petites affaires au journaliste : une pension à obtenir du roi, un mariage à conclure ou à rompre. Il y a les empiriques, les pauvres diables, les quarts de savant, les poètes ridicules, les héritiers des marquis de Molière, qui veulent absolument faire imprimer leurs vers dans *le Mercure galant*; et quels vers, juste ciel! quelles platitudes! quelles trivialités! Auprès de ces ballades et de ces charades, le sonnet bafoué par Alceste est un pur chef-d'œuvre. Enfin, parmi les chercheurs de réclame, n'oublions pas le soudard, un marin qui s'en vient, le verbe haut, le poing sur la hanche, requérir un panégyrique de ses exploits. Ce héros d'allure suspecte estropie intrépidement la langue française. Comme le paysan ivre dont parle Luther, on ne le redresse d'un côté que pour le faire tomber de l'autre. La scène de Merlin et de la Rissole est presque une farce classique; du moins est-elle souvent citée comme une des meilleures bouffonneries du vieux temps.

En face de cette caricature, l'auteur a placé heureusement des types qui se rapprochent de la vraie comédie, par exemple la grande dispute entre M. Brigandeau, procureur du Châtelet, et M. Sangsue, procureur à la cour. Voilà des traits que Racine a oubliés dans ses *Plaideurs*. C'est plus qu'une peinture comique, c'est une satire amère, violente, un vrai réquisitoire. L'année précédente, en 1682, une comédie, intitulée *Arlequin procureur*, a flétri la rapacité des hommes de loi. Or, M. Brigandeau vient apprendre au rédacteur du *Mercure* que les pillards dénoncés par la comédie ne sont pas ses confrères, les procureurs du Châtelet; ce sont les procureurs de la cour, l'auteur lui-même l'a déclaré. A ce moment-là même paraît M. Sangsue, qui vient faire exactement la déclaration contraire. La lutte s'engage, il pleut des gros mots; bref, on a ici un commentaire en action d'*Arlequin procureur*. Seulement, c'est un commentaire en partie double; chaque procureur fait le sien. — « Ce trait de friponnerie signalé dans la pièce, à qui donc l'auteur l'applique-t-il? Aux procureurs du Châtelet. — Et à qui donc ce brigandage? Aux procureurs de la cour. » — Il résulte de la bataille

que les petits vols se font au Châtelet et les gros au parlement. « Avoue, dit M. Sangsue, que ce chapeau volé au chapelier, ce gâteau extorqué au pâtissier, tout cela, dans la pièce, se rapporte aux procureurs du Châtelet :

M. BRIGANDEAU.

C'est à toi le premier à me faire un aveu,
Que ceux du parlement ne prennent point si peu,
Et que leur main crochue, à voler toujours prête,
Aime mieux écorcher que de tondre la bête.
Je vais devant monsieur dire ce que j'en crois.
On grappille chez nous et l'on pille chez toi.

M. SANGSUE.

Ce que tu fais bâtir au faubourg Saint-Antoine,
Est-ce de grappiller ou de ton patrimoine?
Ton père était aveugle et jouait du hautbois.

M. BRIGANDEAU.

Et tes quatre maisons du quartier Quincampoix,
A-ce été tes aïeux qui les ont là plantées?
Du sang de tes cliens elles sont cimentées.
Il n'entre aucune pierre en leur construction
Qui ne te coûte au moins une vexation :
Et quand tu seras mort, ces honteux édifices
Publieront après toi toutes tes injustices. »

Voilà encore le cri de l'homme de bien et l'accent du poète. Assurément on ne saurait voir là une comédie, puisqu'on n'y trouve ni action, ni caractère étudié dramatiquement, c'est du moins une série de tableaux comiques dont quelques-uns révèlent un pinceau vigoureux. Ce que j'en aime surtout, c'est le mélange de candeur et de fermeté, de bonhomie et de franchise. Le rapprochement des choses contemporaines ajoute encore à ce mérite. Quand je me reporte à la date où Boursault écrivait ces pages, quand je me rappelle que les Raymond Poisson, les Hauteroche, malgré les censures de Racine et de Boileau (1), continuaient à chercher le succès dans des équivoques malséantes (Racine emploie le mot *turpitudes*), j'apprécie mieux l'inspiration plus ou moins forte, plus ou moins originale, mais toujours honnête, de l'auteur du *Mercure galant*.

II.

Cette inspiration honnête, ce sentiment d'une comédie morale, à la fois sérieuse et joyeuse, est précisément ce qui frappa le public lettré dans la dernière période du règne de Louis XIV. On vit là une invention assez neuve et peu s'en fallut que l'auteur ne

(1) De Racine dans la préface des *Plaideurs*, — de Boileau dans le troisième chant de *l'Art poétique*.

passât au rang des maîtres. Il y avait dans la première moitié du XVIIIe siècle un religieux barnabite très dévoué aux lettres, aux belles-lettres comme aux lettres savantes, curieux de tous les détails, friand de toutes les notices, et qui, entre autres renseignemens rassemblés avec soin, a recueilli directement la tradition littéraire de la fin du grand siècle. Il s'appelait le père Niceron. Parmi des collections de tout genre, on lui doit un ouvrage en quarante volumes intitulé : *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de la république des lettres.* Eh bien! ouvrez le quatorzième volume de ces mémoires publié par Niceron en 1731, vous y lirez ces mots au sujet de Boursault et de son *Mercure galant :* « C'est la satire la plus agréable et la plus ingénieuse qui ait paru depuis Molière sur le théâtre français, où, sans attaquer directement *le Mercure* ni son auteur, on se contente de produire quantité de sots et de ridicules qui viennent y demander place ou y apporter leurs ouvrages. C'est d'un bout à l'autre un badinage si divertissant qu'on ne pouvait se lasser de la voir, et qu'elle fut jouée de suite plus de quatre-vingts fois au double. » Plus de quatre-vingts fois de suite! et au double! La Harpe trouve cette fortune *prodigieuse.* « Si le fait est vrai, ajoute-t-il, ce nombre extraordinaire de représentations ne lui a pas porté malheur comme à *Timocrate* (1) qui n'a jamais reparu; au contraire, il est peu de pièces qu'on joue aussi souvent que *le Mercure galant.* » Ainsi, pendant tout le XVIIIe siècle, la bonne vieille *pièce à tiroirs* est restée au théâtre à côté des chefs-d'œuvre de l'art. La Harpe, qui s'en étonne un peu, insinue que le talent d'un comédien chargé à lui seul de presque tous ces rôles (comme Henri Monnier dans *la Famille improvisée*) a bien pu contribuer à cette grande vogue; il est obligé pourtant de convenir que la comédie de Boursault renferme « beaucoup de scènes d'une exécution parfaite, plaisamment inventées et remplies de vers heureux (2). »

Le Mercure galant, ou, si l'on veut, *la Comédie sans titre* est de l'année 1683. Sept ans après, Boursault faisait représenter *les*

(1) Il était au *Timocrate* de Thomas Corneille, cette tragédie médiocre accueillie en 1656 avec un si incroyable enthousiasme. On disait qu'en assez Corneille était jaloux; après l'insuccès, qui semblait se rendre du théâtre, le Corneille nouveau venait combattre la France. *Timocrate* était aussi admiré que le Cid vingt ans auparavant, adulé aussi vivement et beaucoup moins combattu, — ou plutôt l'acclamation était universelle. La pièce ne se fatiguait pas de voir *le chef d'œuvre*, et forma les acteurs qui se fatiguèrent de la représenter. Il fallut qu'un jour un comédien s'avançât sur la scène et adressât aux spectateurs ce singulier discours : « Messieurs, vous ne vous lassez pas d'entendre *Timocrate* pour nous, nous sommes bien de la partie. Nous courons risque d'oublier nos autres pièces. Trouvez bon que nous ne le représentions plus. » — Et *Timocrate*, en effet, ne fut plus jamais représenté.

(2) Voyez *Cours de littérature*. Seconde partie, livre Ier, chapitre VII.

Fables d'Ésope, que le même Niceron appelle le chef-d'œuvre du poète. Il ajoute que M. de Saint-Évremond « ne voyait rien de plus beau dans notre langue » et que l'idée seule, l'idée hardie de mettre *les Fables d'Ésope* sur la scène attestait « un génie au-dessus du commun. » Voilà comment le modeste Boursault, si oublié aujourd'hui, était apprécié au commencement du XVIIIe siècle. Il est vrai que Niceron répète ici le jugement exprimé par le fils même du poète, le bon théatin, dans la préface de l'édition de 1725 dédiée à la duchesse du Maine. Seulement, ne l'oublions pas, Niceron s'approprie ce jugement par cela seul qu'il le reproduit, et c'est Niceron, encore une fois, qui dans cette première moitié du XVIIIe siècle s'applique à recueillir directement la tradition du XVIIe.

Faut-il souscrire à ces éloges et partager cet enthousiasme? Non certes. Nous ne séparons pas la justice de la sympathie. Il suffit de marquer avec précision les mérites et les défauts de cette œuvre singulière. *Les Fables d'Ésope ou Ésope à la ville*, tel est le titre de la comédie représentée à Paris le 18 janvier 1690. Le sujet, c'est la mise en action des apologues du fabuliste antique. Lisez la *Vie d'Ésope* par La Fontaine, vous verrez le sage Phrygien tour à tour malheureux ou puissant, esclave de Xanthus ou favori de Crésus, et constamment supérieur à la fortune, enseigner la sagesse, la prudence, la modération, la vertu, à l'aide de ces apologues qui résument d'une façon si vive toute une philosophie pratique. C'est une curieuse histoire, ou, si l'on veut, une curieuse légende, que ces aventures d'Ésope en Phrygie, à Samos, à Sardes, chez Crésus, roi de Lydie, chez Lycérus, roi de Babylone, chez Nectanébo, roi d'Égypte. Oui, singulière légende et bien significative! Quand on suit le faiseur d'apologues en ces aventures extraordinaires, l'imagination s'éveille, et on soupçonne quelque chose de l'antique Orient, des rapports de l'Asie et de la Grèce, ces rapports si mal connus durant des siècles et que la critique de nos jours commence à débrouiller. Un maître ingénieux l'a dit : Solon et Ésope à la cour de Crésus, Solon disant la vérité sans détours, Ésope la faisant pénétrer sous une forme indirecte, ce n'est pas seulement l'opposition de la sagesse absolue et de la sagesse pratique, c'est aussi le contraste de la Grèce d'Europe et de la Grèce d'Asie, de la Grèce libre et de la Grèce esclave, de la Grèce hardie qui dit ce qu'elle pense, et de la Grèce souple, adroite, ingénieuse, sage toujours, mais habile à ne rien compromettre. Il y a là-dessus des pages exquises de Saint-Marc Girardin en ses leçons sur La Fontaine.

Il ne faut rien chercher de cela dans la comédie de Boursault. Son Ésope n'est pas le personnage extraordinaire dont l'histoire ou la légende nous fait deviner quelques secrets de l'antique civilisation orientale. Est-ce un homme du vieux monde, est-ce un Fran-

çais du XVIIe siècle? n'hésitez pas; l'Ésope de Boursault est un Parisien du temps de Molière, ce qui n'empêche pas le poète de le placer en Orient à la cour du roi de Lydie. Ce mélange de noms antiques et de choses modernes, ces notaires et ces huissiers dans l'empire des Sardes, Ésope prenant le café chez le gouverneur de Cyzique, tout cela produit à première vue une impression assez bizarre, mais on ne tarde guère à s'y habituer. Il y a d'ailleurs chez nous, soit dit en passant, toute une tradition théâtrale où ce caprice reparaît. Il suffit de rappeler le *Démocrite* de Regnard, les comédies grecques de Fontenelle, *Macate*, *le Tyran*, *Abdolonime*, et de nos jours maintes ébauches, maintes fantaisies, où l'on prête aux dieux de l'Olympe les sentimens du boulevard. On pourrait y joindre dans une certaine mesure les tableaux charmans d'Émile Augier, *la Ciguë* et *le Joueur de flûte*.

Ici encore, comme dans *le Mercure galant*, le sujet de la comédie n'est qu'un prétexte. L'auteur a cherché un moyen de déployer toute une suite de portraits, toute une série de scènes et d'épisodes dont le seul lien est la personne d'Ésope. — Ésope est en grande faveur auprès du roi Crésus. Le monarque l'a chargé de parcourir les provinces de l'empire pour y faire régner la justice, recevoir les plaintes du peuple, rappeler les magistrats au devoir, enseigner aux uns l'équité, aux autres la soumission, à tous la vérité et le bon droit. Voilà un souverain patriarcal ou raffiné, un roi des premiers âges du monde ou des âges philosophiques, un roi comme Fénelon en peindra la figure idéale dans son *Télémaque* et comme les rêvera la philantrophie du XVIIIe siècle. De ce roi philanthrope, l'esclave de Phrygie est le *missus dominicus*. On songe aussi, en le voyant paraître, aux premiers présidens des *grands-jours*. Seulement, les magistrats des *grands-jours* étaient surtout délégués par le souverain pour la répression des tyrannies locales; le personnage de Boursault, également investi de ces droits de haute justice, nous apparaît surtout dans la pièce comme chargé d'enseigner le bien et le vrai. L'Ésope de 1690 est l'inspecteur général de la sagesse publique.

Le voilà depuis hier soir dans la ville de Cyzique. Le gouverneur, un duc et pair nommé Léarque, est fort empressé, comme on pense, à recevoir l'envoyé de Crésus. Léarque a une fille jeune, belle, charmante : quel bonheur pour Léarque, s'il pouvait la marier à Ésope ! Il est vrai qu'Ésope est laid, bossu, difforme, tandis qu'Euphrosine est une merveille de grâce; mais qu'importe à Léarque? Ésope a tant d'esprit, un sens si droit, une âme si belle! surtout, c'est là ce qui touche Léarque, Ésope est si puissant auprès du roi! Tel est donc le sujet : Ésope épousera-t-il Euphrosine, la belle Euphrosine, à qui sa vue fait horreur et qui aime le plus brillant des

gentilshommes? Non, certainement, il ne l'épousera point ; Ésope est le type du sage, il laissera Euphrosine épouser celui qu'elle aime, et, donnant des leçons à tous, à Léarque, à Euphrosine, à son futur époux, à tous les habitans de Cyzique, il n'oubliera pas de prêcher d'exemple autant qu'il prêche en fables et en apologues. Le mariage d'Ésope n'est donc que le sujet apparent ou le prétexte; le vrai sujet, ce sont les enseignemens du sage.

Le début est charmant; c'est le portrait de ce sage dessiné par Léarque en présence de sa fille, qui se désole, et de la suivante, qui se moque. Boursault a emprunté à Molière une de ces servantes, esprits alertes, langues bien pendues, qui défendent leurs jeunes maîtresses contre les tyrannies paternelles. Figurez-vous une sœur de Martine ou de Nicole. Celle-ci se nomme Doris. Elle ne connaît d'Ésope que sa difformité physique, et l'idée qu'Euphrosine puisse être contrainte d'épouser un pareil magot la met hors d'elle-même. Magot, ai-je dit; c'est le mot qui lui vient le plus souvent. Elle a pourtant un vocabulaire des plus riches, chaque fois qu'il est question d'Ésope : magot, mâtin, marmouset, marsouin, singe, chat-huant. Léarque, en vrai Géronte, consent d'abord à discuter avec Doris :

Ésope, selon toi, n'est donc pas son fait? — Non.
Pour épouser un singe, il faut être guenon.
Car, entre nous, monsieur, Ésope est un vrai singe.
Celui qui vous est mort, — quand il avait du linge,
Un justaucorps, des gants et son petit chapeau, —
Au gré de tout le monde était beaucoup plus beau,
Et s'il faut qu'à vos yeux mon cœur se développe,
Je l'aurais épousé plus volontiers qu'Ésope.

Léarque alors, tournant le dos à l'impudente et ne s'adressant plus qu'à sa fille, s'efforce de lui découvrir sous l'enveloppe du magot une beauté incomparable, comme Rabelais nous fait voir un dieu sous le masque de Silène. Oh! le pur esprit! la belle âme! quelle vertu! quel désintéressement! Comme il use noblement de ce pouvoir suprême que lui a confié le roi!

Il sert le roi, le peuple et ne fait rien pour lui.
Au riche comme au pauvre il tâche d'être utile;
Et depuis quatre mois qu'il va de ville en ville,
Il enseigne aux petits à faire leur devoir,
Et tempère des grands l'impétueux pouvoir.
A la droite raison il veut que tout se rende,
Qu'en père de son peuple un monarque commande.
. . . . . .
Partout où de Crésus s'étendent les états,
Il dépose à son gré les mauvais magistrats,
Change les gouverneurs qui, par coups et menaces,

Éloignés de la cour, tyrannisent les places;
Casse les officiers qui, pour faire les fins,
Au lieu de cent soldats n'en ont que quatre-vingts,
Et, de peur que la fraude à la fin ne soit sue,
Ont des gens empruntés pour passer en revue;
Exclut les conseillers de donner leur avis
Quand pendant l'audience ils se sont endormis;
Bannit les avocats dont l'élégante prose
A l'art de rendre bonne une méchante cause;
Abolit les brelans, ces honteux rendez-vous,
Où l'on tient une école à dresser les filous;
Défend aux médecins, que nos maux enrichissent,
De prendre de l'argent que de ceux qu'ils guérissent;
Enfin dans cet état, de l'un à l'autre bout,
Ésope a sans réserve inspection sur tout!

Voilà un programme vraiment original, très élevé sur plusieurs points, très amusant sur d'autres. Tout s'y trouve un peu mêlé, la haute politique et la menue police. Défense aux conseillers du parlement de s'endormir sur les fleurs de lis. Défense aux médecins de toucher des honoraires si leurs malades sont morts. Défense aux avocats de déployer une éloquence trop persuasive au service des causes injustes. Défense aux officiers (Louvois a dû sourire en écoutant ces vers, lui qui depuis longtemps avait réprimé ce pillage) défense aux officiers de réduire leurs compagnies de 20 pour 100. Et tout cela exposé du même ton que les principes fondamentaux de l'état. Quels principes? La nécessité de respecter le droit des peuples, de maintenir les libertés publiques, de chasser les tyrans subalternes qui usurpent à leur profit l'autorité tutélaire du prince. Si le bon Léarque s'embrouille un peu dans son programme, l'auteur avait ses raisons pour le faire parler de la sorte. Il est certain qu'Ésope se serait exprimé avec plus de méthode.

Une chose plaisante d'ailleurs, c'est l'espèce de tremblement accusé par cette confusion d'idées. Le gouverneur de Cyzique a certainement plus d'une faute à se reprocher, et quand il vante à tort et à travers la haute sagesse du *missus dominicus*, on devine quelles craintes le préoccupent. Il est donc tout naturel que la belle Euphrosine soit médiocrement touchée de ce panégyrique. Elle se tait et soupire; elle se tait beaucoup trop au gré de Doris, qui enrage de la voir si patiente. Il faut l'entendre, la belliqueuse soubrette, lorsqu'elle redit à Ésope lui-même ce qu'elle a déjà déclaré à Léarque. Elle feint de croire qu'Ésope est tout à fait désintéressé dans cette affaire, qu'il s'agit d'un autre prétendant à la main d'Euphrosine, et, le traitant comme un sage qui a beaucoup de crédit sur Léarque, elle appelle à son aide ce grand redresseur de torts :

Oui, monsieur, ma maîtresse aime depuis deux ans
Un gentilhomme aimable et des plus complaisans,

Jeune, galant, bien fait, s'il en est dans le monde,
Propre en linge, en habits, grande perruque blonde;
Enfin, de la façon dont le ciel l'a formé,
Il n'est pas de mortel plus digne d'être aimé.
Monsieur le gouverneur, que la grandeur entête,
Aux appas de sa fille offre une autre conquête,
Et veut dès aujourd'hui qu'elle applique son soin
A donner de l'amour au plus vilain marsouin.
Voyez la pauvre enfant, elle s'en désespère!
Et vous êtes si bien avec monsieur son père
Qu'un mot que vous diriez le ferait consentir,
S'il veut qu'elle soit femme, à la mieux assortir,
A lui donner au moins un homme en bonne forme,
Et non, comme il veut faire, une figure énorme
Que dans sa belle humeur la nature, en jouant,
A faite moitié singe et moitié chat-huant.

Cette entrée de jeu est vive, piquante, ingénieuse, car chaque figure s'y dessine, et les colères de Doris ne troublent pas un instant la sérénité souriante du bon Ésope. Ce n'est pourtant que le cadre du tableau. Il est trop certain que le sage n'épousera point la jeune fille en dépit de ses répugnances. L'intérêt n'est point là. Le vrai sujet, c'est l'enseignement moral du fabuliste.

Le *missus dominicus* est à son poste, tout prêt à écouter les plaintes des habitans de Cyzique. Que veulent ces deux vieillards si humbles, si respectueux? Ils demandent la révocation du gouverneur de la ville. Le gouverneur Léarque était pauvre quand il est entré en fonctions. C'est à peine s'il avait un laquais avec une méchante rosse. Maintenant il se fait rouler dans un carrosse à six chevaux. Évidemment il a triché, il nous vole, il nous pille. — Et vous en voulez un autre! répond Ésope. Imprudens que vous êtes, vous en voulez un autre qui aura sa fortune à faire! Gardez-moi donc celui-là, qui n'a plus besoin de s'enrichir. Il en crève, dites-vous, tant il s'est engraissé;

Un autre qui viendra s'engraissera-t-il moins?
Pour courir à la proie il sera plus allègre.
Rien n'incommode tant qu'un nouveau seigneur maigre.
A chaque heure du jour vous l'avez sur les bras.
Il le faut engraisser, et le vôtre est tout gras;
Et c'est pour le public une chose moins aigre
D'entretenir un gras que d'engraisser un maigre.

Antique et inutile expérience des peuples! duperie incorrigible! Ces vérités-là sont toujours opportunes et toujours neuves, bien qu'elles soient vieilles de plus de deux mille ans. C'est bien Ésope qui le premier a exprimé cette leçon, et c'est bien Aristote, le maître des maîtres, qui l'a répétée en le citant. Ouvrez le deuxième livre de la *Rhétorique*, lisez le chapitre XX, vous y verrez ce rappro-

chement inattendu. Aristote y traite de l'exemple, de ses formes diverses, de l'usage que l'orateur en doit faire; il distingue les exemples proprement dits, les paraboles, les fables, et comme type de la fable il cite l'apologue dont s'est servi Ésope un jour qu'il plaidait la cause d'un *démagogue* auprès des citoyens de Samos. Un renard, voulant traverser un torrent, tombe au fond d'un ravin. Le voilà étendu sanglant sur le sol, et des nuées de mouches se sont attachées à ses flancs. Survient un hérisson qui, touché de son sort, lui propose de le délivrer de ces hôtesses dévorantes. « — Oh! garde-t'en bien, dit le renard. — Pourquoi? — Parce que celles-ci sont déjà pleines de moi et ne tirent plus que peu de sang. Si tu les arraches de mes blessures, il en viendra d'autres tout affamées qui me suceront à mort. » — Le latin traduit avec force : *Quoniam hi jam mei pleni sunt et parum sanguinis ducunt; quod si hos avulseris, venient alii famelici, qui quantum mihi reliquum sanguinis est exsugent.* — « Et vous aussi, gens de Samos, ajoutait le sage Phrygien cité par Aristote, considérez que cet homme ne peut plus vous nuire, puisqu'il s'est enrichi. Si vous le faites périr, il en viendra d'autres qui achèveront de vous piller. » C'est aussi, d'après un récit de Flavius Josèphe en ses *Antiquités judaïques*, ce que répondait l'empereur Tibère à certaine députation qui se plaignait d'un proconsul : *venient alii famelici*. Enfin c'est ce que La Fontaine exprimait dans la fable XIII du livre XII publié en 1694, quatre ans après la comédie de Boursault :

> Je les vais de mes dards [illegible] par centaines,
> Voisin renard, dit-il, et terminer tes peines.
> Garde-t'en bien, dit l'autre : mais, je le fais pas.
> Laisse-les, je te prie, achever leur repas.
> Ces animaux sont soûls; une troupe nouvelle
> Viendrait fondre sur moi plus âpre et plus cruelle.
>
> Sans se trouver que trop de mangeurs [illegible]-les;
> Ceux-ci sont coriaces, ceux-ci sont maigres.
> Aristote appliquait ce apologue aux hommes.
> Les exemples en sont communs,
> Surtout au pays où nous sommes.
> Plus d'un pour soûl pillé, [illegible] les sont importuns.

Ici, à coup sûr, on reconnaît la griffe du maître, toute cette fin est d'une amère et terrible éloquence; mais la scène de Boursault garde encore son prix. Il vaudrait mieux sans doute que les premiers fainéfiptes n'essaient pas immédiatement la blessure : couches anciennes ou nouvelles couches, tous les dévorans sont odieux; mais il ne s'agit que d'un expédient terre à terre et d'une philosophie au jour le jour; une situation mauvaise étant donnée, il s'agit de s'en tirer au meilleur compte. Ce qui nous choque un peu dans ce bon sens trop prosaïque, il faut le reprocher à la tradition tout entière, au

grand Aristote comme au subtil Ésope, au bon La Fontaine comme à l'empereur Tibère; ce qui nous charme dans la scène de Boursault et ce qui est bien à lui, c'est ce langage où revit quelque chose de la langue de Molière, ces vers à la vieille marque, ces sentences d'un tour si expressif et si français.

Voici maintenant le rat des champs qui aspire à la dignité de rat de ville. Que dis-je? il vise bien plus haut, c'est rat de cour qu'il veut être, rat de palais impérial. Son nom est Pierrot, et ce nom le fatigue. Pourquoi n'achèterait-il pas une charge à la cour de Crésus? Il est riche, il a du vin dans sa cave, du blé dans son grenier; bêtes à cornes et bêtes à laine peuplent ses étables. Pourquoi ne ferait-il pas comme son cousin, qui, sorti pauvre du village, est devenu un seigneur?

J'ai mon cousin germain, comme moi paysan,
Qui sortit de chez lui, le bissac sur l'épaule,
Des sabots dans ses pieds, dans sa main une gaule,
Et qui, par la mordié! fait si bien et si beau,
Qu'il est auprès du roi comme un poisson dans l'eau.
Il n'est pour bien nager que les grandes rivières.

Ésope lui demande quelle charge il désire, quelle charge lui conviendrait. Eh! mordié, n'importe laquelle. Pierrot est bon à tout. Il a de l'argent, il y mettra le prix. Un peu plus, un peu moins, qu'à cela ne tienne! il sera ce qu'on voudra, connétable ou valet de pied. Il préfère toutefois, en vrai paysan, une charge qui coûte peu et rapporte beaucoup. Ésope, souriant de cette naïveté, lui adresse maintes questions qui l'obligent à exposer le détail de son bonheur rustique : bon vin, bonne table? sécurité complète? nulle raison de se défier des mets qu'on lui sert? nul héritier dont il faille redouter l'impatience? etc... etc... Toutes ces questions du sage, auxquelles le bonhomme répond avec une surprise croissante, les contemporains les traduisaient de cette manière : « nulle préoccupation de la Brinvilliers? nul souci de la Voisin? nulle crainte de ce qu'on appelait *la poudre de succession*? » Non, certes, répète le bonhomme. Je ne sais ce que c'est que tout cela. Je dors comme je bois, tout mon soûl. Je n'ai que des amis, je n'ai que des frères.

Et tu veux acheter une charge à la cour?

lui crie brusquement le sage ministre de Crésus. C'est encore un de ces cris d'honnête homme et d'écrivain dramatique comme Boursault en a de temps à autre. Ce cri seul dit tant de choses qu'il suffirait à dégriser Pierrot. La fable des deux rats achève la conversion de l'ambitieux.

Moi, donner de l'argent, — je serais un grand fou!
Pour n'oser ni manger ni dormir tout mon soûl,

Pour ne boire jamais que du vin qu'on frelate,
Pour être jour et nuit comme un chat sur ma patte,
Pour avoir des amis qui sont de vrais judas!
Nenni, mordié! nenni, je ne m'y frotte pas.
C'est avoir de l'esprit de donner une somme
Pour manger à son aise et dormir d'un bon somme;
Mais dépenser son bien pour acheter du mal,
Révérence parler, c'est être un animal.
Tenez, sans le plaisir que m'a fait votre fable,
J'allais être assez sot pour être connétable.

Le connétable retourne à sa charrue, tout heureux d'avoir échappé au péril, et si reconnaissant envers Ésope qu'il veut absolument lui faire boire au village du vin de son cellier. Quel sage que cet Ésope! et ce rat des champs, quel habile homme! il n'oubliera jamais ce qu'il leur doit :

Vous êtes, vous et lui, tant plus j'ouvre les yeux,
De tous les animaux ceux que j'aime le mieux.
Plaquez là votre main. Si vous me voulez suivre,
Je m'offre de bon cœur de vous renvoyer ivre.
J'ai du vin frais percé qu'on ne frelate point.

Après ce rustre naïf, toujours prêt, comme il dit, à hausser le coude, voici un type d'une tout autre espèce, le courtisan, l'homme à tout faire, chartiste sans scrupules, faussaire sur commande en écriture publique aussi bien qu'en écriture privée. M. Doucet, comme Boursault l'appelle, vient proposer au ministre du roi de lui fabriquer une illustre généalogie. — A quoi bon? répond le ministre; quand je réussirais à tromper les autres, pourrais-je me tromper moi-même? — C'est trop de délicatesse, réplique le faussaire. Si tout le monde pensait de la sorte,

Adieu plus des trois quarts de ce qu'on croit noblesse!

C'est un des points qui reviennent le plus souvent dans les scènes satiriques de Boursault. Ami et commensal des gentilshommes de haute race, il est impitoyable pour la gentilhommerie de faux aloi. Tout à l'heure, dans *le Mercure galant*, il fustigeait M. Michaut qui insistait vainement auprès d'Oronte pour faire greffer son nom sur quelque tige morte; ici, c'est le fabricant qui étale lui-même ses procédés. Il se sert, par exemple, de vieilles vitres où il introduit une devise antique avec un écusson de contrebande. M. Doucet n'est pas seulement un faussaire éhonté, c'est un de ces flatteurs qui vivent aux dépens de leurs dupes. Il croit séduire Ésope en vantant son air noble, sa taille, petite il est vrai, mais bien faite, sa bosse

si bien prise et qui lui sied si parfaitement. Ésope lui débite alors la fable du renard et du corbeau :

> Un oiseau laid (c'est moi) qu'on nomme le corbeau
> Tenant en son bec un fromage,
> Un renard fin (c'est vous), pour lui tendre un panneau,
> Le salue humblement et lui tient ce langage...

Seulement, c'est l'oiseau laid cette fois qui déjoue les ruses du fourbe, et le renard est contraint d'avouer que tout flatteur « est un monstre effroyable. »

> Eh! pourquoi l'es-tu donc, adulateur au diable?
> Pourquoi, dis?

— « Pour faire mon chemin, répond le cynique. Les grands ne souffrent près d'eux que des louangeurs; il faut bien les servir à souhait. C'est le vice des grands qui fait la bassesse des petits. — Non, réplique le sage. C'est la bassesse des petits qui fait le vice des grands. Sans ces nuées de flatteurs, les grands s'accoutumeraient à se voir tels qu'ils sont. Ils s'amenderaient, travailleraient, se rendraient utiles à la chose publique. Que de forces perdues par votre faute! Vous êtes les corrupteurs, les empoisonneurs. » — Je résume tout un dialogue où éclate l'inspiration généreuse et patriotique de Boursault. Ces accens-là ne sont pas rares dans notre vieille France, et cependant il y a toujours plaisir à les saluer au passage. Je sais bien que Boursault, lorsqu'il inflige de telles leçons à la noblesse de son temps, particulièrement à la noblesse de province, parle au nom du roi, au nom de l'intérêt du roi, mais le roi, dans la philosophie morale du poète (on le verra mieux tout à l'heure), c'est avant tout la personnification de la patrie, le lien vivant de la communauté. Il n'y a rien là qui puisse diminuer le mérite moral du poète; son courage lui fait grand honneur. — La scène devait se terminer par un avertissement à l'artisan de faux et de mensonges :

> Moi, qui ne flatte point et qui hais les flatteurs,
> J'ai, pour vous obliger, un service à vous rendre.
> — Oh!.. — Je vous avertis que vous vous ferez pendre.
> — Moi, monsieur? — Oui, vous même, en propre original.
> — J'oblige tout le monde et ne fais point de mal.
> — Ces blasons frauduleux cloués à des vitres
> Contre les droits du roi sont autant de faux titres;
> Et l'intervalle est bref de faussaire à pendu.

Dans cette scène si vive et si honnête, on a remarqué certainement l'idée singulière qui est venue à l'auteur d'introduire sous forme nouvelle la fable du *Renard et du Corbeau*. C'était là un des

écueils du sujet. Boursault était obligé de refaire quelques-uns des chefs-d'œuvre de La Fontaine. Refaire *le Renard et le Corbeau!* tout à l'heure il refaisait *le Rat de ville et le Rat des champs* : tout à l'heure encore, avec le même sans façon et la même intrépidité, il va donner une variante de ces deux pages immortelles : *le Loup et l'Agneau* d'abord, ensuite *la Grenouille qui veut se faire aussi grosse que le Bœuf*. Ce bon Boursault, si modeste d'ailleurs et d'un si juste sens, a-t-il compris à quel danger il s'exposait? hélas! j'ai peur que non. Il n'avait pas assez le sentiment du grand art. Il suivait sa pensée aimable et candide, sans s'apercevoir qu'il y avait plus que de la candeur à recommencer de telles œuvres, des médailles frappées pour les siècles. Disons-le donc une fois pour toutes : les fables qu'il met dans la bouche d'Ésope sont presque toujours d'une extrême faiblesse, mais les scènes qui sont comme la mise en action des apologues du sage offrent très souvent un vrai mérite d'observation fine, de langage naturel et franc.

Qu'est-ce que *le Loup et l'Agneau* dans la comédie de Boursault? Deux personnages de l'ancien régime mis en scène avec cette hardiesse ingénue si bonne à rencontrer chez nos vieux poètes. L'agneau est un orphelin recueilli par le bonhomme Pierrot et sa femme Colinette, le loup est le seigneur de l'endroit,

> . . . . . Certain grand escrouelle
> Qui de tous les seigneurs a la meilleure griffe.

Pierrot et Colinette en ont terriblement à dire sur son compte. C'est un vrai tyran de village, ce hobereau, un homme qui ne respecte rien, qui se moque de Dieu et du diable, du droit et du devoir, de l'honneur des femmes et de l'avenir des enfans. Chaque jour il tire de sa poche un droit nouveau. Une écrevisse qu'on prend, un moineau qu'on tue, vite un procès devant le juge. Il prélève sa dîme sur toutes choses, sur les choux, les poireaux, les citrouilles. Peu s'en faut qu'il ne réclame un droit pour l'air que respire le pauvre paysan. Il en réclame un de tout le village si les vilains ne réduisent au silence les grenouilles de ses fossés :

> Les fossés du château sont tout pleins de grenouilles,
> Qui, par mécharceté, lui font un tel grand bruit,
> Qu'il ne dort pas un brin tant que sont la nuit.
> Par un peuple qu'il a, gellement d'un notaire,
> Il veut, bon gré, mal gré, que je les faisons taire,
> Et faute lesquelles d'empêcher leur ramage,
> Chaque vilain du bourg paie un cens par an.
> C'est un dépit affreux qui lui rend noir et rouge.
> Empêcher des crapauds de crier, le pouvons-je?

Ainsi Colinette explique, en son patois, comment ce seigneur,

— que le diable emporte! — s'est emparé du champ de l'orphelin pour arrondir son domaine. C'est alors que le bon Ésope lui raconte la fable du loup et de l'agneau. Sa fable est bien languissante à côté de celle du maître, mais elle offre un avantage qui n'a pas échappé à Saint-Marc Girardin. S'il est encore des lecteurs qui soient tentés de reprocher à La Fontaine cette *raison du plus fort* signalée comme *toujours la meilleure*, ils feront bien de lire la jolie scène de Boursault, vrai commentaire de la fable, commenté à son tour par notre confrère. L'explication du mot ironique de La Fontaine, c'est le vers de Boursault qui, au lieu de *la raison la meilleure*, écrit tout bonnement : *le plus cruel des droits* :

> Le plus cruel des droits est le droit du plus fort.

Beaucoup moins artiste que La Fontaine, Ésope tient à être clair, et il ajoute :

> Ma pauvre Colinette et mon pauvre Pierrot,
> Voilà comme à peu près par le commun usage
> Font envers leurs vassaux les seigneurs de village.
> Quand d'un bois ou d'un champ il leur plaît un morceau,
> Des agneaux malheureux troublent toujours leur eau ;
> Et pour peu qu'on résiste aux raisons qu'ils se forgent,
> Non contens de les toudre, hélas! ils les égorgent.
> Il sera bientôt nuit et vous êtes de loin ;
> Adieu. De cet enfant ayez beaucoup de soin.
> *Je ne partirai point sans lui faire justice.*

Je parlais aussi de la grenouille « qui veut se faire plus grosse que le bœuf. » Cette grenouille, dans la comédie de Boursault, c'est la femme d'un notaire. L'émulation du luxe, les combats de la vanité, ces luttes niaises et féroces qui causent la ruine de tant de familles, voilà ce que Boursault a voulu peindre sous les traits de Mme Albione. Mme Albione, toujours brillante, toujours flambante, quoiqu'elle vienne crier misère auprès du ministre, est depuis cinq ans veuve d'un notaire, ou plutôt, comme elle dit, d'un conseiller, — d'un conseiller garde-notes, — car l'autre nom lui paraît humiliant. Voulez-vous un crayon assez vif des mœurs de la bourgeoisie judiciaire sous le règne de Louis XIV? Écoutez la confession de Mme Albione :

> Conseillère à la cour, présidente à mortier,
> Faisaient moins de fracas que moi dans mon quartier.
> Voyant à mon époux une somme assez grosse,
> Je voulus avoir chaise, et puis après carrosse,
> Et, tous les chevaux noirs n'ayant pas de grands airs,
> J'en eus de pommelés comme les ducs et pairs.
> Pour mon appartement cinq chambres parquetées
> A force de miroirs semblaient être enchantées,
> Et, ce qui m'en plaisait, on n'y pouvait marcher

Que l'on ne se mirât encor dans le plancher.
Ayant vu par hasard, dont je fus bien contente,
De gros chenets d'argent chez une présidente,
Je priai mon mari de m'en donner d'égaux,
Et quatre jours après j'en eus de bien plus beaux.
Je fus même à la foire où j'eus la hardiesse,
Voyant un cabinet qu'aimait une duchesse,
Pendant qu'à marchander elle le dépeçait,
De le prendre à sa barbe au prix qu'on le laissait.
Pour ne pas abuser de votre patience,
On parlait en tous lieux de ma magnificence...

Mais aujourd'hui quelle chute! Il fallut tout vendre à la mort du conseiller garde-notes. Ce fut un vrai désastre. Sur toutes ces choses magnifiques, Mme la conseillère perdit 70 pour 100. C'est pourquoi, ayant appris que le roi dotait des filles pauvres de bonne maison afin de leur procurer d'honnêtes alliances, Mme Albione vient solliciter l'appui du ministre et mettre ses deux filles sur les rangs. Le ministre lui répond par une fable : *la Grenouille et le Bœuf*. C'est votre portrait, lui dit-il, et c'est l'image du siècle. Que de vanités! que de prétentions ruineuses! et là-dessus éclate une de ces mercuriales comme Boursault les aime. Il commence sur un ton railleur, il persifle la femme de l'huissier qui s'habille comme la procureuse, la procureuse qui prétend égaler la femme de l'avocat, celle-ci qui veut se mettre au niveau de la conseillère, la conseillère rivalisant avec la présidente et la présidente avec la duchesse; puis le ton s'élève, et la moquerie se tourne en invective :

Chacun, dis-je, chacun n'a ni repos ni trêve
Que comme la grenouille il ne s'enfle et ne crève.
De là vient le désordre et les crimes qu'on voit;
Pour soutenir ce faste, on fait plus qu'on ne doit.
Combien, de bonne foi, d'iniquités atroces
Traînent des procureurs qu'on roule en des carrosses!
Ce [illegible] dont le [illegible], qu'on croit un bon marchand,
En eût-il jamais eu, s'il n'eût été méchant?
Pour montrer au public, d'une façon galante,
Un libraire étendu dans sa chaise roulante,
Combien, [illegible], de livres défendus,
Dans l'arrière-boutique ont-ils été vendus?
Combien un financier, pour faire un équipage,
De vêtres criminels remplit-il son pillage?
Combien, au parlement d'avocats de grand palais,
Pour aller à grand train vont-ils mentir les rôles?..

Voilà, certes, des pages excellentes, et je pourrais en citer beaucoup d'autres : le portrait de la mère coquette dont les mauvais exemples ont porté fruit et qui s'étonne de la précocité de sa fille; la caricature de M. Furet, l'huissier du parlement, qui se croit un personnage et se vante des services dont l'état lui est redevable, parce

qu'il a donné le jour à quatorze drôles, huissiers comme lui et pires que lui, vautours fils de vautours; enfin ces comédiens qui prient Ésope d'assister à une de leurs représentations, non pour faire plaisir à Ésope, mais pour tirer parti de sa présence, pour faire d'Ésope une réclame. *Great attraction!* A cette soirée assistera le ministre, le sage ministre, l'illustre bossu dont la bosse est pleine d'apologues. Ésope les devine sans peine :

..... C'est-à-dire, à parler nettement,
Que c'est moi qui serai le divertissement,
Et, pour aller au but où votre troupe aspire,
Vous tirerez l'argent, et moi je ferai rire.

Cependant il accepte l'invitation, car, s'il tient à ne pas être dupe, il ne cesse point pour cela d'être bon prince, je veux dire bonhomme. En attendant, il cause avec l'orateur de la troupe, et l'on comprend que Boursault, si mêlé aux comédiens et aux auteurs dramatiques de son temps, trouve là une excellente occasion de dire aux uns comme aux autres quelques vérités piquantes.

Qui de vous, je vous prie, est le complimenteur?
— C'est moi, monsieur. — C'est vous? — Moi-même. — *Ergo* menteur.

— Avez-vous une bonne troupe, un bon répertoire, beaucoup de pièces nouvelles? Y a-t-il de bons auteurs dans cette ville? — Eh, eh... — J'entends; couci, couci. Malheur à qui s'en mêle, si l'art de charmer lui manque! Dans tout ce qui n'est pas nécessaire, on ne supporte pas le médiocre, ni même le passable. Il faut de l'excellent, du merveilleux :

Qu'on n'ait point de pain blanc, on en mange du bis.
De velours ou de serge on se fait des habits,
Parce qu'en quelque état que le destin nous range,
Il faut absolument qu'on s'habille et qu'on mange;
Mais du consentement de cent peuples divers
Rien n'est moins nécessaire au monde que des vers,
Et par cette raison qui me semble équitable
Les passablement bons ne valent pas le diable.

A travers ces épisodes, dont la succession monotone n'est pas toujours assez dissimulée, on voit courir l'intrigue légère qui sert de cadre au tableau. Ésope n'a pas dit immédiatement à Euphrosine qu'il renonçait à l'épouser, qu'il ne la disputerait point à celui qu'elle aime; Euphrosine est inquiète, irritée, et une heure vient où cette fureur éclate. Oh! la belle révolte amoureuse! Tout cela, pour Ésope, c'est une occasion d'étudier la nature humaine sur un sujet franc et ingenu. Il n'est pas fâché de voir si l'ambition de jouer un rôle à la cour ne va pas altérer dans le cœur d'Euphrosine l'amour qu'elle a juré au brillant Agénor. Ésope se réjouit donc de la con-

stance de la jeune fille. Ses colères lui font plaisir. Loin de se fâcher il sourit, quand Euphrosine lui lance cette invective :

> Et moi, qui vous connais pour un fourbe achevé,
> Moi, qui de votre fraude ai sujet de me plaindre,
> Moi, qui ne sais qu'aimer et qui ne sais point feindre,
> Je vous déclare ici qu'Agénor a ma foi,
> Que je suis toute à lui comme il est tout à moi,
> Que toute la grandeur où le ciel vous appelle
> N'aura pas le pouvoir de me rendre infidèle,
> Et que, si de mon père on aigrit le courroux,
> J'épouserai la mort plus volontiers que vous.

Est-il besoin de dire que la comédie se termine par le mariage d'Euphrosine et d'Agénor sous les auspices du sage Ésope ?

Telle est cette œuvre agréable et courageuse, œuvre d'un homme d'esprit et d'un homme de cœur. Le succès, un peu contesté d'abord à la scène, car l'intérêt de l'action y était trop peu de chose, ne tarda guère à prendre un grand essor. Quant au succès de lecture, il ne fut pas douteux un instant et franchit bientôt nos frontières. En ces dernières années du XVIIe siècle, Boursault eut l'honneur de représenter l'esprit français aux yeux des lettrés de l'Europe. La comédie d'*Ésope à la ville* fut traduite en anglais, en allemand, en italien, en hollandais. On y aimait surtout l'élévation naturelle des sentiments, ce que j'appelle une certaine audace naïve de droiture et de loyauté.

C'est par là aussi que Boursault s'est acquis de bonne heure l'amitié des deux Corneille et qu'il l'a conservée toute sa vie. Après le succès d'*Ésope à la ville*, Thomas Corneille lui dit un jour : « Pourquoi ne pas vous présenter à l'Académie française? — Y songez-vous? répondait modestement le poète; que ferait l'Académie d'un sujet illettré qui ne sait ni le grec ni le latin? — et Thomas Corneille répliquait vertueusement : — Il n'est pas question d'une Académie grecque ou latine, il est question de l'Académie française. Eh! qui sait mieux le français que vous? » Voilà bien l'exagération d'un ami : « Qui sait mieux le français que vous? » Parler ainsi à Boursault, c'est parler sans mesure, et l'historien littéraire ne peut que mentionner la chose en souriant; mais Thomas Corneille aurait pu dire sans crainte d'être démenti : Qui mieux que vous, dans le déclin de la comédie et depuis la mort de Molière, a maintenu au théâtre une certaine hauteur d'accent unie à la gaîté? qui a eu mieux que vous le sentiment de la grâce honnête?

III.

« Il est temps que je te dise ingénuement comment la comédie d'*Ésope* a été reçue. C'est une pièce d'un caractère si nouveau

que jamais homme n'a eu tant de peur que j'en eus pendant les trois premières représentations... » Ainsi commence une lettre où Boursault raconte à sa femme, — à sa chère Michelon, comme il l'appelle (1), — les péripéties de la bataille. Rappelez-vous les émotions du poète au cinquième acte de *la Métromanie*. Boursault était aussi agité que le personnage de Piron. Les trois premiers jours, il y eut une vraie lutte au parterre. Les uns applaudissaient, les autres murmuraient. Murmures ou bravos, qu'est-ce qui devait l'emporter? Pour triompher de la malveillance, Boursault eut l'idée de composer une fable suivie d'une apostrophe en vers aux siffleurs. Le grand acteur comique du temps, Raisin, qui jouait admirablement le rôle d'Ésope, s'était chargé de débiter cette fable et de lancer cette apostrophe avec l'autorité de son talent. « Grâce au ciel, continue Boursault, on ne fut obligé de dire ni l'apostrophe ni la fable. Il y eut tant de monde à cette quatrième représentation et l'applaudissement fut si général que nous fûmes au moins aussi contens des auditeurs que les auditeurs le furent de nous; et ce jour-là la pièce s'affermit si bien qu'elle n'a pas chancelé depuis. »

Boursault ne devait plus raconter des émotions de ce genre. L'aimable comédie intitulée *les Fables d'Ésope ou Ésope à la ville* est de l'année 1690; la dernière de ses œuvres, *Ésope à la cour, comédie héroïque*, fut représentée le 16 décembre 1701. L'auteur était mort le 15 septembre de cette même année, trois mois avant le triomphe de la pièce qui est la suite et le complément de la première.

La ville, la cour, vous retrouvez ici le double sujet d'études cher au XVIIe siècle.

> Étudiez la cour et connaissez la ville,
> L'une et l'autre est toujours en modèles fertile;

c'est Boileau qui l'a dit. Molière a étudié la cour et la ville; il a instruit, amusé, raillé la ville et la cour. Que peint La Bruyère dans ses gravures à l'eau-forte? Des portraits de la cour et des portraits de la ville. Boursault, ayant eu la fantaisie de mettre en action les fables d'Ésope, avait placé la scène dans une ville de Lydie, à Cyzique, chez son excellence le gouverneur Léarque, et là il avait fait défiler devant nous tous les originaux du pays, des originaux que le XVIIe siècle, on l'a vu, pouvait réclamer à plus juste titre que l'empire du roi Crésus. L'idée lui devait venir naturellement de nous montrer Ésope, non plus dans un chef-lieu de province, mais à Versailles, je veux dire à Sardes, auprès du roi, du grand roi, et des nobles seigneurs qui composent sa cour.

(1) Boursault avait épousé Mlle Michelle Milley. On ne sait si elle était de Mussy-l'Évêque, de Paris, ou de Montluçon.

Ésope à la cour! ce seul titre rappelle immédiatement une histoire charmante de l'antiquité orientale, une histoire racontée il y a bien des siècles par le sage indien Pilpay et rajeunie par La Fontaine. Relisez la fable x du Xe livre, où La Fontaine nous montre « comme un roi fit venir un berger à sa cour. » Le poète ajoute avec sa malicieuse naïveté :

Le conte est du bon temps, non du siècle où nous sommes.

Je le crois bien. Vous figurez-vous un berger à la cour de Louis XIV! un berger appelé dans les conseils de Louis XIV pour l'aider à gouverner l'état! un berger que Louis XIV avait jugé digne d'être premier ministre en le voyant conduire son troupeau!

Ce roi vit un troupeau qui couvrait tous les champs,
Bien broutant, en bon corps, rapportant tous les ans,
Grâce aux soins du berger, de très notables sommes.
Le berger plut au roi par ces soins diligens.
Tu mérites, dit-il, d'être pasteur de gens :
Laisse là tes moutons, viens conduire des hommes.
Je te fais juge souverain.

Comment résister à pareille tentation? Vainement l'ermite, son voisin, l'avertit du péril, l'engage à se défier des caprices du roi, des perfidies de la cour; le voilà grand juge et favori du monarque. L'ermite avait eu raison. *Mainte peste de cour* finit par le rendre suspect au maître. On l'accuse d'avoir pillé le trésor public :

Son fait, dit-on, consiste en des pierres de prix :
Un grand coffre en est plein, fermé de dix serrures.
Lui-même ouvrit ce coffre et rendit bien surpris
Tous les machineurs d'impostures.
Le coffre étant ouvert, on y vit des lambeaux,
L'habit d'un pasteur de troupeaux,
Petit chapeau, jupon, pannetière, houlette,
Et, je pense, aussi sa musette.
— Doux trésors, ce dit-il, chers gages, qui jamais
N'attirâtes sur vous l'envie et le mensonge,
Je vous reprends; sortons de ces riches palais,
Comme l'on sortirait d'un songe!

Boursault avait lu comme tout le monde ce petit chef-d'œuvre de grâce, de raison, de poésie. Quand l'idée lui vint de conduire Ésope à la cour, il trouva dans ce récit charmant le cadre naturel de son drame. En ce temps-là même, au moment où Boursault composait sa pièce, Fénélon empruntait à la tradition orientale le sujet d'où La Fontaine avait tiré la fable du berger et du roi, et il écrivait l'*Histoire d'Aliboé*. Aliboé est un jeune berger que le grand roi de Perse, Schah-Abas, rencontre dans la campagne, un jour que, parcourant son royaume incognito, il avait voulu interroger les

gens du pays en toute liberté. Alibée est intelligent, ouvert, aimable, d'une franchise et d'une ingénuité qui enchantent le roi. Schah-Abas est tout surpris d'entendre parler si naturellement. Il emmène Alibée à la cour et lui fait donner des maîtres. Le jeune berger apprend à lire, à écrire, il apprend les arts et les sciences qui ornent l'esprit, il devient enfin le favori du roi, qui lui donne bientôt une charge très considérable en Perse, celle de garder le trésor du palais, tout ce que le prince possède de pierreries et de meubles précieux. On devine la suite, les jalousies, les perfidies, les accusations calomnieuses, accusations bien redoutables surtout pour le pauvre Alibée quand son bienfaiteur Schah-Abas est mort, et qu'un nouveau souverain, jeune, crédule, accessible aux flatteurs, est monté sur le trône. Lui aussi, on l'accuse d'avoir dérobé les richesses de l'état, lui aussi est obligé d'ouvrir certaine armoire de fer où sont enfermés les diamans qu'il a volés. Qu'y trouve-t-on? Sa houlette, sa flûte et son habit de berger. Vieille histoire qui remonte aux premières sociétés humaines! Fénelon la racontait à son royal élève, le duc de Bourgogne, comme La Fontaine la racontait aux hommes du XVIIe siècle. Est-ce à Fénelon, est-ce à La Fontaine que Boursault a emprunté l'idée de son œuvre, de ce qu'il appelle sa « comédie héroïque? » Il n'importe. Ésope accusé injustement, Ésope ouvrant le coffre où sont enfermés, dit-on, les trésors qu'il a dérobés au monarque, et montrant à tous ce qu'il y garde précieusement, sa tunique d'esclave, — ce n'est là que le cadre de la comédie de Boursault. Le sujet, cette fois encore, ce sont les personnages, ceux que la cour va mettre en rapport avec Ésope, et qui, comme ceux de la ville, vont recevoir les leçons du sage. Que le cadre soit noble, touchant, héroïque; au fond, l'important pour l'auteur, c'est la pensée morale et instructive. Il le dit et sans nul pédantisme :

Je laisse aux grands esprits à choisir dans l'histoire
Des événemens de grand poids.
C'est un si vaste champ que le champ de la gloire,
Qu'on y peut arriver par différens endroits.
Les Grecs et les Romains ont épuisé les veilles
Des Racines et des Corneilles.
Molière a critiqué les habits et les mœurs.
Et je souhaiterais, avec l'aide d'Ésope,
Pouvoir déraciner des cœurs
Les vices qu'on y développe.

Nous sommes donc à la cour de Crésus. Ésope revient du voyage qu'il a fait par ordre du roi, il a terminé son inspection, il a accompli sa tâche de justicier. Un cri de reconnaissance, sorti de toutes les villes, de tous les bourgs, s'est élevé jusqu'au monarque. Ésope a été le fidèle exécuteur des intentions du souverain, et le souverain recueille dans les bénédictions du peuple le fruit de

cette mission bienfaisante. Ce que le justicier a fait dans les provinces, Crésus veut qu'il le fasse à la cour même. Que de choses à réformer! Le roi voudrait bien procéder de sa personne à cette grande œuvre, travailler à cette réforme de la cour; mais le peut-il? La vérité lui échappe sans cesse, chacun a intérêt à le tromper. — « Sois mon représentant, Ésope, remplace-moi, fais ce que je ne saurais faire. » — Ainsi parle le roi des Perses à l'esclave de Phrygie :

Quel monarque a-t-on vu, pendant qu'il a régné,
Qui de mille vertus ne fut accompagné?
Les rois qui sur ma tête ont transmis la couronne
Ont eu, quand ils régnaient, tous les soins qu'on me donne,
Et ceux après ma mort qui me succéderont
Les auront à leur tour pendant qu'ils régneront.
Par là je m'aperçois, ou du moins je soupçonne,
Qu'on encense la place autant que la personne,
Que c'est au diadème un tribut que l'on rend,
Et que le roi qui règne est toujours le plus grand.
Si tu veux que ta foi ne me soit point suspecte,
Ne souffre dans ma cour nul flatteur qui l'infecte.
L'équité, qui partout semble inspirer ta voix,
Est ce qu'on s'étudie à déguiser aux rois;
Pour me la faire aimer, fais-moi-la bien connaître;
Je t'en prie en ami, je te l'ordonne en maître.
Je suis jeune, et peut-être assez loin du tombeau;
Mais que sert un long règne, à moins qu'il ne soit beau?
De ton zèle pour moi donne-moi tant de marques,
Que je ressemble un jour à ces fameux monarques
Qui pour veiller, défendre et régir leurs états,
En sont également l'œil, l'esprit et le bras.
Guide mes pas toi-même au chemin de la gloire.

Quand on pense que de tels vers sont à peine connus du petit nombre des curieux, on ne se lasserait pas de prolonger les citations. Tout ce qui suit est de la même ampleur. Ésope, en sa loyauté, toujours prête, commence immédiatement le rôle que le roi lui assigne. Avant de s'appliquer à la réforme de la cour, il avertit le souverain. Le roi est-il homme à le suivre jusqu'au bout? C'est par les travaux guerriers, par les victoires et les conquêtes que les rois ont coutume de chercher la gloire; Crésus est-il disposé à comprendre des vérités plus hautes? N'a-t-il pas fait assez pour l'illustration de ses armes? Saura-t-il concevoir une ambition meilleure?

Après avoir deux fois vu Samos dans vos chaînes,
Vaincu cinq rois voisins et fait trembler Athènes,
Pour en vaincre encore un qui les surpasse tous,
Vous n'avez plus, seigneur, à surmonter que vous.
Sans être conquérant un roi peut être auguste.
Pour aller à la gloire il suffit d'être juste.

Dans le sein de la paix faire de toutes parts
Dispenser la justice et fleurir les beaux-arts,
Protéger votre peuple autant qu'il vous révère,
C'est en être, seigneur, le véritable père;
Et père de son peuple est un titre plus grand
Que ne le fut jamais celui de conquérant.

Le roi ne demande pas autre chose au sage conseiller. Que le ministre se charge donc de faire mûrir ces fruits de la paix dont il parle si noblement. Qu'il n'interrompe pas son œuvre. Il a fait tant de bien au peuple; que la cour aussi doive au justicier une vie nouvelle. Mais quoi! la tâche est toute différente, répond Ésope. Le peuple est simple et loyal dans sa grossièreté; la cour n'est que raffinemens et ruses dans sa délicatesse. Ici, une peinture de la cour, qui fait penser à la page la plus hardie de La Bruyère, à celle où l'observateur pénétrant, après avoir comparé les gens de cour et le peuple, s'écrie brusquement : « Faut-il opter? Je ne balance pas, je suis peuple. »

Quoiqu'on nomme le peuple un monstre à plusieurs têtes,
Si les uns sont grossiers, les autres sont honnêtes.
Dans les moins délicats j'ai trouvé tant de foi,
Qu'une seule parole est pour eux une loi.
La cour en apparence a bien plus de justesse :
C'est le séjour de l'art et de la politesse;
Mais combien de chagrins y faut-il essuyer!
Et sur quelle parole ose-t-on s'appuyer?..
L'un qui pour s'élever n'a qu'un faible mérite
Sous un dehors zélé cache un cœur hypocrite;
L'autre met son étude à vous donner des soins,
Quand il sait que vos yeux en seront les témoins.
Celui-ci fait du jeu sa capitale affaire,
Cet autre en plaisantant devient sexagénaire,
Et l'on arrive ainsi presque en toutes les cours
D'un pas imperceptible à la fin de son cours.
On est si dissipé qu'avant que de connaître
Ce que c'est que d'être homme, on a cessé de l'être;
Et ceux qui de leur temps examinent l'emploi
Trouvent qu'ils ont vécu sans qu'ils sachent pourquoi.

C'est ainsi que Boursault, comme La Bruyère, s'il est obligé de choisir entre les gens du peuple et les gens de cour, s'écrie sans hésiter : « Je suis peuple! » Il faut noter ici, pour éviter toute équivoque, que le mot de peuple est pris dans son acception la plus large et qu'il signifie la nation elle-même opposée à des catégories artificielles.

Les objections du sage ne font que redoubler les instances du souverain. Cette fermeté du censeur, loin d'inquiéter le maître, l'encourage dans sa résolution. Crésus donne carte blanche à Ésope.

Loin qu'un zèle si pur ait rien que j'appréhende,
Sur quoi que ce puisse être où mon pouvoir s'étende,
Récompenses, honneurs, charges, bienfaits, emplois,
Tu peux de toute chose ordonner à ton choix.
A ta fidélité tout entier je me livre...

« Tout entier je me livre! » Voilà un souverain comme on n'en voit guère. Prenez garde cependant : n'est-ce là qu'une idée en l'air, une fantaisie, une pure imagination? Cet idéal du souverain est-il de l'invention de Boursault? ou bien s'inspirait-il, même sans le savoir, de certains désirs qui avaient cours vers cette époque, et auxquels Fénelon dans son *Télémaque* avait donné une expression si harmonieuse et si pure? Oui, on retrouve ici, sous une forme bien différente, quelque chose de la sagesse de Mentor et des rêveries de l'archevêque de Cambrai.

Je ne parle pas seulement de *Télémaque* : il faut se rappeler aussi les *Directions pour la conscience d'un roi*. Dans ce manuel de piété pratique à l'usage d'un souverain, dans cette série de questions dressées d'avance en vue de son élève, Fénelon a écrit le commentaire de la scène qu'on vient de lire. C'est la XXXIVe direction, la XXXIVe question que le roi, — que le duc de Bourgogne, une fois parvenu au trône, s'il y monte un jour, — devra s'adresser à lui-même. Le rapprochement est curieux :

Un prince qui prête l'oreille aux rapporteurs de profession ne mérite de connaître ni la vérité, ni la vertu. Il faut chasser et confondre ces pestes de cour. Mais comme il faut être averti, le prince doit avoir d'honnêtes gens qu'il oblige malgré eux à veiller, à observer, à savoir ce qui se passe, et à l'en avertir secrètement. Il doit choisir pour cette fonction les gens à qui elle répugne davantage et qui ont plus d'horreur pour le métier infâme de rapporteur. Ceux-ci ne l'avertiront que des faits véritables et importans; ils ne lui diront point toutes les bagatelles qu'il doit ignorer et sur lesquelles il doit être commode au public : du moins ils ne lui donneront les choses douteuses que comme douteuses, et ce sera à lui à les approfondir ou à suspendre son jugement si elles ne peuvent être éclaircies. »

N'est-ce pas là l'Ésope de Boursault? Ésope, dans cette comédie de l'année 1701, n'est-il pas le type de ces honnêtes gens, bien différens des *rapporteurs de profession*, des *pestes de cour*, que le souverain oblige malgré eux *à veiller, à observer, à savoir ce qui se passe, et à l'en avertir secrètement?* Fénelon a raison : un tel homme n'avertira le prince que des faits véritables et importans, *il ne lui dira point toutes les bagatelles qu'il doit ignorer*. Il ne lui dira pas que Prexille, par exemple, est un cœur plat, un caractère

faux, un vil espion. Si Prexille croit gagner la faveur d'Ésope en venant lui dire : Un tel a médit de vous, celui-ci vous a raillé, cet autre vous calomnie... Ésope l'arrête et en quelques mots le confond. C'est ce que recommande l'archevêque de Cambrai : « Il faut chasser et confondre ces pestes de cour. »

Avec le lâche Prexille commence la série des personnages ridicules ou vicieux que le sage Ésope a mission de rappeler au devoir. Voici Rhodope, la fille coquette, qui aime à mener grand train, à occuper toute la cour de sa beauté, de son esprit, de sa désinvolture, et qui se moque du qu'en dira-t-on. Elle est honnête au fond, mais quelle légèreté! Ésope la trouve charmante, et ce sont des conseils presque paternels qu'il lui donne. — Soyez sur vos gardes, Rhodope, ne jouez pas avec le feu, ne badinez pas avec l'honneur. Il y a une fleur de renommée comme il y a une fleur de vertu. Ne laissez pas au soupçon le droit de s'attacher à vous. — Mais Rhodope, la folle, l'insouciante, se rit de ces conseils; avec quelle grâce! avec une grâce qui fascine le sage Ésope lui-même. Tout cela est très finement observé.

Je hais l'honneur féroce et la vertu chagrine.
Je vous l'ai déjà dit : je ris, chante, badine.
Et, croyant ma conduite exempte de remords,
Je ne prends aucun soin de sauver les dehors.
Il est vrai qu'on en parle, et que de vieilles dames
Dont le cœur est encor susceptible de flammes,
Faciles à remplir les désirs d'un amant
Ne peuvent présumer qu'on rie innocemment;
Et jamais à l'amour n'ayant été rebelles,
Elles jugent de moi comme elles jugent d'elles.
Rien n'est plus dangereux dans leurs petits complots
Que ces femmes de bien qui le sont à huis clos,
Qui des moindres plaisirs condamnent l'innocence,
Et trouvent tout permis en sauvant l'apparence.
Pour moi, qui marche droit, je ne me contrains pas.

Oui, tout cela est observé avec finesse. Rhodope, malgré ses allures suspectes, est une franche nature. Sa légèreté est le résultat de sa vie mondaine. Elle a été élevée à la cour, loin de sa mère, loin d'une direction que rien ne remplace. Qu'un grand devoir s'impose à elle, sa guérison est assurée.

Ce devoir, le voici : la mère de Rhodope, une pauvre femme simple, naïve, qui a perdu sa fille depuis des années, la retrouve enfin dans ce monde du luxe, et la fille vaniteuse a méconnu sa mère. Quelques mots d'Ésope ont suffi pour toucher ce cœur plus léger que mauvais. Rhodope a horreur de sa faute, elle est impatiente de la réparer, la voici transformée tout à coup ; le sentiment de la nature l'a delivrée en un instant de tout ce qu'il y a d'artificiel

et de faux dans les vanités de la cour. Quelle est cette Rhodope? Je l'ignore. Soyez sûrs que les spectateurs de 1701 ne l'ignoraient pas. Fénelon le savait, Saint-Simon le savait, et c'est probablement le duc-évêque de Langres, si bien initié à tous les secrets de Versailles, qui avait signalé cette figure au solitaire de Montluçon.

En regard de cette conversion de la belle Rhodope, une autre peinture assez fine encore et qui nous reporte dans le monde des La Bruyère et des Fénelon, c'est la conversion de l'athée du grand monde, du gentilhomme athée, du seigneur que je ne sais quel dégoût d'esprit blasé, je ne sais quelle expérience amère des superstitions et des duperies humaines, a conduit tout doucement à l'athéisme. Il y a bien des personnages de ce genre dans la galerie de La Bruyère. Celui-là, Boursault l'a connu, l'a aimé, et même a essayé de le convertir. Il s'appelait Desbarreaux. Rappelez-vous la lettre que Boursault lui adressait à propos de ce sonnet fameux si admiré du XVIIe siècle :

Grand dieu! tes jugemens sont remplis d'équité.

C'est cette lettre qui est le fond même de la belle scène entre Ésope et Iphicrate. Le poète songe à Desbarreaux, il se souvient de ses discussions avec lui, de ses instances si respectueuses et si tendres, quand il met le sage aux prises avec l'athée :

ÉSOPE.

Vous qui paraissez être homme ferme, esprit fort,
Parce que d'un peu loin vous croyez voir la mort,
Si par quelque accident, maladie ou blessure,
Dans une heure, au plus tard, votre mort était sûre,
Penseriez-vous des dieux ce que vous en pensez?
Et pour n'y croire pas, seriez-vous ferme assez?
Parlez de bonne foi sur le fait que je pose.

IPHICRATE.

Si je devais mourir dans une heure?

ÉSOPE.

Oui.

IPHICRATE.

La chose
Est un peu délicate, et je ne sais pas bien...

ÉSOPE.

Croiriez-vous quelque chose ou ne croiriez-vous rien?
Vous et tous vos pareils, qui semblez intrépides,
A l'aspect de la mort vous êtes si timides,
Que, pour un insensé qui craint d'ouvrir les yeux,
Mille de ces gens-ci importunent les dieux.
S'il vous fallait mourir, que croiriez-vous?

IPHICRATE.

Peut-être
Que mon cœur combattu par la peur du non-être...

ÉSOPE.

Eh! monsieur, le non-être est ce qu'on craint le moins.
La peur d'être toujours cause bien d'autres soins;
Le passé fait trembler, l'avenir embarrasse.
Mais, sans nous écarter, répondez-moi de grâce.
Si vous deviez mourir dans une heure, au plus tard,
Que croiriez-vous? parlez sans énigme et sans fard.

IPHICRATE.

Sans énigme et sans fard, je ne suis pas un homme
Qui par le nom d'athée aime qu'on le renomme.
Je ne dispute point pour vouloir disputer;
Je cherche à m'éclaircir et non pas à douter.
Loin d'avoir du plaisir, j'ai de l'inquiétude
A flotter dans le doute et dans l'incertitude,
Et, chagrin contre moi d'avoir ainsi vécu,
Le bonheur où j'aspire est d'être convaincu.
J'ai vu la mort de près dans plus d'une bataille,
Je l'ai vue à l'assaut de plus d'une muraille
Sans que dans ce péril elle ait pu m'inspirer
Ni de croire des dieux ni de les implorer.
Peut-être, ma carrière approchant de son terme,
Que dans ces sentimens je ne suis plus si ferme,
Et que, si dans une heure, au plus tard, je mourais,
Plus juste ou plus craintif, je les implorerais.
Eh! que ne fait-on point, quand il faut que l'on meure?

Ce souvenir de Desbarreaux est en même temps la mise en action d'une page de La Bruyère. « L'athéisme n'est point, dit le peintre de la cour. Les grands qui en sont le plus soupçonnés sont trop paresseux pour décider en leur esprit que Dieu n'est pas. Leur indolence va jusqu'à les rendre froids et indifférens sur cet article si capital, comme sur la nature de leur âme et sur les conséquences d'une vraie religion; ils ne nient ces choses ni ne les accordent, ils n'y pensent point. — Nous n'avons pas trop de toute notre santé, de toutes nos forces et de tout notre esprit pour penser aux hommes ou au plus petit intérêt; il semble, au contraire, que la bienséance et la coutume exigent de nous que nous ne pensions à nous que dans un état où il ne reste en nous qu'autant de raison qu'il faut pour ne pas dire qu'il n'y en a plus (1). » C'est précisément ce que disait Boursault à Desbarreaux, ce que dit Ésope à Iphicrate :

Votre raison alors sera-t-elle meilleure?
Aurez-vous de l'esprit plus que vous n'en avez?
Saurez-vous sur ce point plus que vous ne savez?
Seront-ce d'autres dieux? ou sera-ce un autre homme?
Pouvez-vous ne rien croire et dormir d'un bon somme?
De la vie à la mort il s'agit d'un instant.

(1) La Bruyère, *des Esprits forts.*

Et si le prétendu athée cherche à écarter ces menaces en invoquant la clémence de Dieu, Ésope lui rappelle cette vive image d'un père de l'église que Boursault lui-même citait à Desbarreaux : La clémence de Dieu, c'est cette couche, à la fois solide et incertaine, qui, sur un fleuve glacé, nous sépare de l'abîme. Que peut-elle bien supporter, cette muraille protectrice? Simple question de poids et de mesure; si on la surcharge, elle craque, « et l'abîme est dessous. »

> Jusques à certain poids, qu'on y passe et repasse,
> On est en sûreté sur son épaisse glace,
> Mais lorsqu'on la surcharge elle fond sous nos pas,
> Et qui tombe dessous ne s'en retire pas.

Je ne crains pas de multiplier des citations qui nous font mieux connaître la physionomie morale du poète. Ces portraits n'ont pas seulement un intérêt littéraire, ils ont une valeur historique. Ce sont des commentaires de Saint-Simon, de La Bruyère, de Fénelon, de Massillon, de la princesse palatine, de Leibniz lui-même. Leibniz, en 1704, dénonçait l'athéisme qui commençait à corrompre les hautes classes et menaçait la France d'une révolution inévitable; Massillon tenait le même langage, la princesse palatine y revenait sans cesse, et La Bruyère a terminé son tableau de la société française par un éloquent chapitre sur les esprits forts. Boursault ne s'indigne pas, ne déclame pas; il peint finement l'athée qui croit être athée, l'épicurien qui nie la puissance divine par impuissance d'esprit, par vanité peut-être et par bon ton, mais que le bon sens ramènera.

Un personnage plus difficile à corriger, c'est le financier rapace. Voyez venir M. Griffet! c'est le type du loup-cervier. La passion de l'or l'a rendu aussi dur que le roc. Il a l'âme chevillée au corps. M. Griffet a quatre-vingt-deux ans. Il est célibataire, il n'a point de famille, et, toujours acharné au lucre, il veut gagner sans cesse. Ah! le bel emploi de la vie! le noble usage de la vieillesse! C'est la contre-partie de l'octogénaire de La Fontaine. Que l'octogénaire plante et bâtisse, rien de mieux; ses arrière-neveux lui devront cet ombrage. Mais la cupidité insatiable, mais la poursuite effrénée du gain, chez un vieillard que réclame la mort! Non, ce n'est pas là le travail qui élève, qui rend meilleur, c'est la profanation des heures suprêmes, et le bon Ésope a raison de s'indigner. Il s'indigne si bien que je ne saurais voir dans ce maître Griffet un type général. Celui-là aussi Boursault l'a connu en chair et en os, il l'a vu de près à Montluçon ou à Paris, c'est un de ses chefs sans doute, le chef qui plus d'une fois (on le voit par ses lettres) lui in-

fligea de mauvaises notes, parce qu'il le trouvait trop débonnaire au pauvre peuple. M. Griffet, qui veut devenir fermier général, reprochait au bon receveur de ne pas avoir les doigts assez crochus.

> Quelque vieux que je sois, je me sens les pieds fermes,
> J'ai rempli dignement tous les emplois des fermes,
> Directeur, réviseur, caissier, *et cætera*,
> Et je prétends aller jusqu'au *non plus ultra*,
> Être fermier.

Mais le *non plus ultra*, maître Griffet, c'est la mort, et après la mort, pour vous et vos pareils, ce sera l'enfer. Ésope le lui met sous les yeux, cet enfer des traitans, dans un apologue très lestement enlevé. Il y a toute une suite d'*enfers* conçus par les imaginations les plus différentes. On se rappelle l'enfer de Platon aux dernières pages du *Gorgias*, celui d'Aristophane dans *les Grenouilles*, celui de Lucien dans ses *Dialogues des morts*; et, sans parler de l'enfer de *la Divine comédie*, la grande vision devant laquelle toutes les autres pâlissent, qui ne connaît l'enfer comique de Rabelais au deuxième livre de *Pantagruel*, et l'étrange enfer cosmogonique de Victor Hugo dans le poème des *Contemplations* intitulé : *Ce que dit la bouche d'ombre?* Au-dessous de ces grands noms, je réclame une petite place pour l'enfer de Boursault, un enfer tout spécial, l'enfer des hommes d'argent, des pillards, des concussionnaires, l'enfer de tous ceux qui, sous une forme ou sous une autre, dérobent le bien d'autrui.

> Il trouva là des gens de toutes les façons,
> Hommes, femmes, filles, garçons,
> Grands, petits, jeunes, vieux, de tout rang, de tout âge.
> Il n'est profession, art, négoce, métier,
> Qui n'ait là dedans son quartier,
> Et qui n'y joue un personnage.

Quelle foule, bon Dieu! que de marchands habiles à donner faux poids et fausse mesure, drapiers, merciers, coiffeuses! que d'empoisonneurs, cabaretiers et cafetiers! que de financiers et de teneurs de banque! Voyez-les remuer des chiffres avec acharnement. Qu'est-ce donc qu'ils comptent de la sorte? Ils essaient de compter le temps qu'ils seront encore là; mais déjà les chiffres leur manquent. Plus loin, voici les grands seigneurs, très exacts à payer leurs dettes de jeu, — dettes d'honneur, comme ils disent, — mais qui ne paient jamais ni le marchand, ni l'ouvrier. Voici les avocats célèbres, ceux du moins qui possèdent à fond le grand art de rendre noir le blanc; voici les notaires... *fragiles*, les greffiers dangereux, les procureurs subtils, les secrétaires avides, les rapporteurs nonchalans, les huissiers à qui l'on graisse la patte pour dissimuler les

pièces, les magistrats qui vendent la justice et qui croient même qu'elle doit être vendue cher, comme tout ce qui est rare. Voici les médecins, précurseurs de la mort, pourvoyeurs de l'autre monde. Voici...

> Enfin, si je faisais une liste fidèle
> De tous les réprouvés que Pluton a chez lui,
> Ce serait une kyrielle
> Qui ne finirait d'aujourd'hui.

Au milieu de ces damnés innombrables, quel est ce groupe de vieillards qui *hurlent langoureusement?* L'un d'eux, le moins âgé de tous, qui se lamente comme ayant été frappé de mort subite, a rendu l'âme à quatre-vingt-dix ans: seulement, à la dernière heure de son dernier jour, il calculait encore le prix de la rente. Aussi le serviteur de Pluton, qui sert de cicérone au visiteur des *lieux chauds*, est-il obligé de rappeler à l'ordre le hurleur obstiné :

> Taisez-vous, imposteur, ou parlez autrement.
> Vous mentez aussi hardiment
> Qu'un faiseur d'oraisons funèbres.

Puis il lui prouve, le bon diable, qu'ayant eu tout le temps de se préparer à mourir, vieux, cassé, décrépit, et toujours attaché aux soins les plus sordides, la seule grande affaire de la vie ne l'a pas occupé une minute. Avis à vous, maître Griffet!

Voilà des paroles de philosophe et de chrétien. Cependant, que devient *Ésope à la cour?* Ces leçons si vives, cette sagesse si ferme, cette autorité si haute, tout cela doit exciter la jalousie des courtisans. Rappelez-vous la fable de La Fontaine, *le Berger et le Roi* ; rappelez-vous l'histoire du Persan Alibée, si bien racontée par Fénelon. Comme l'Alibée de Fenelon, comme le berger de La Fontaine, l'Ésope de Boursault est accusé d'avoir dérobé les trésors confiés à sa garde. Crésus, sans ajouter foi aux calomnies, veut pourtant en avoir le cœur net. On fouille la demeure du favori, on ouvre le coffre suspect... — Qu'est cela? un vêtement d'esclave? — Oui, sire, voilà mon trésor. C'était le souvenir des mauvais jours, c'était aussi l'avertissement perpétuel dans ce monde de l'intrigue et du mensonge :

> Le quand l'orgueil sur moi prenait trop de crédit,
> Je redevenais humble en voyant mon habit.

Ici, un de nos maîtres, dans ses belles leçons sur La Fontaine, rencontrant cette dramatique mise en scène de la fable du berger devenu pasteur de gens, ne peut retenir un élan d'admiration. Les beaux vers! s'écrie Saint-Marc Girardin; et il prouve que les traits

les plus charmans du fabuliste ne valent pas ces paroles d'Ésope expliquant à Crésus pourquoi il a gardé si précieusement ses vieux habits d'esclave.

Telle est cette *comédie héroïque* où le gentil Boursault nous donne à sa manière le tableau des caractères et des mœurs dans les dernières années du XVIIe siècle. Œuvre saine et forte, une fois le genre admis, et dans laquelle le poète, malgré les inégalités de son talent, avait sur plusieurs points devancé son époque. Quelques-unes des scènes et un grand nombre des vers que je viens de commenter étaient des peintures si vraies, renfermaient des principes si nouveaux qu'on n'osa pas tout d'abord les produire sur le théâtre. Ces beaux vers de Crésus sur les flatteries des gens de cour :

> .... Je m'aperçois, ou plutôt je soupçonne
> Qu'on encense la place autant que la personne,
> Que c'est au diadème un tribut que l'on rend,
> Et que le roi qui règne est toujours le plus grand.

Ces vers si beaux, si français, on craignit de les faire retentir sur la scène en 1701 (1). Ce portrait du courtisan athée, on eut peur de le présenter au public. Le peintre, dans son ingénuité, avait fait une œuvre trop hardie. Quel honneur pour le poète d'*Ésope à la cour!* et comme du fond de sa province l'excellent homme avait touché juste!

Il avait touché juste et en même temps il avait gardé une parfaite mesure sans que nulle crise, même la plus violente, pût lui causer le moindre trouble. Pendant que Boursault préparait son *Ésope à la cour*, il eut à essuyer sur son frêle esquif une véritable tempête. Une édition de ses dernières comédies avait paru en 1694 accompagnée d'une *Lettre sur les spectacles*, dont l'auteur était le père Caffaro. Ce père Caffaro, supérieur des théatins, était très affectionné au fils de Boursault, devenu religieux de son ordre, et de là les rapports les plus aimables entre le poète et le vieux moine. Un jour, après avoir lu *le Mercure galant*, le père Caffaro eut l'idée d'écrire en latin une dissertation sur la comédie et de justifier cette forme de l'art en s'autorisant des pères de l'église comme des docteurs du moyen âge, particulièrement de saint Thomas. Ce travail n'était pas destiné au public. Le supérieur des théatins l'avait composé sans doute après quelque conversation avec le jeune religieux,

(1) On n'osa même pas les imprimer sans en modifier le texte. Aux deux derniers vers du passage que nous citons ici on substitua ces deux vers, qui ne sont pas de Boursault et que toutes les éditions suivantes ont conservés :

> Qu'on me rend des honneurs qui ne sont pas pour moi
> Et que le trône enfin l'emporte sur le roi.

si fier du talent et de l'inspiration morale de son père. Quand l'édition de 1694 fut publiée, est-ce le fils de Boursault qui traduisit cette dissertation en français pour en faire la préface du *Mercure* et d'*Ésope*? Le père Caffaro avait-il consenti à cet arrangement ou bien l'avait-il ignoré? Tout cela n'est pas facile à débrouiller au milieu d'assertions contradictoires. Une chose trop certaine, c'est que cette lettre, imprimée sans nom d'auteur et attribuée simplement à *une personne d'érudition*, fut signalée bientôt comme l'œuvre du chef des théatins, et produisit un immense scandale. On connaît la lettre foudroyante que Bossuet adressa au vieux moine, on sait aussi avec quelle soumission le moine essaya de s'excuser (1). C'est dans cette excuse si humble que se trouvent ces naïves paroles : « J'assure votre grandeur devant Dieu que je n'ai jamais lu aucune comédie, ni de Molière, ni de Racine, ni de Corneille, ou au moins je n'en ai jamais lu une tout entière. J'en ai lu quelques-unes de Boursault, de celles qui sont plaisantes, dans lesquelles à la vérité je n'ai pas trouvé beaucoup à redire, et sur celles-là j'ai cru que toutes les autres étaient de même. Je m'étais fait une idée métaphysique d'une bonne comédie et je raisonnais là-dessus... »

Il était donc dans la destinée de Boursault de se heurter aux plus grandes figures du siècle. Tout jeune il reçoit de Molière les coups les plus violens, il est cinglé par Boileau, maltraité par Racine (2); aux approches de la vieillesse, il voit se dresser contre le père Caffaro, son ami, c'est-à-dire contre un second lui-même, la censure écrasante de Bossuet. Nous savons avec quels témoignages d'admiration, avec quelle générosité candide il a répondu aux mauvais procédés des poètes; qu'a-t-il répondu aux emportemens du théologien? Sa correspondance n'en a conservé aucune trace, mais il faut bien que Boursault ait désarmé Bossuet, car le jour où l'évêque de Meaux, malgré la rétractation du vieux moine, reprend la question en son nom propre et trace d'une plume de feu ses *Maximes et réflexions sur la comédie*, il n'y a pas dans ces pages impitoyables une seule

(1) Bien qu'il n'y ait pas eu controverse, à proprement parler, l'ardeur de Bossuet dans toute cette affaire laissa le souvenir d'une discussion en règle. On en voit la trace dans les mémoires de Saint-Simon. A la date de 1694, Saint-Simon, parlant du maréchal d'Humières mort assez brusquement à Versailles, ajoute la réflexion suivante : « On put remarquer qu'il fut assisté à la mort par trois antagonistes, M. de Meaux et l'abbé de Fénelon qui écrivirent bientôt après l'un contre l'autre, et le père Caffaro, théatin, son confesseur, qui, s'étant avisé d'écrire un livre en faveur de la comédie pour la trouver innocente et permise, fut puissamment réfuté par M. de Meaux. » *Mémoires de Saint-Simon*, t. Ier, chap. XII, page 128.

(2) Dans le préambule d'*Artémise et Poliante*, Boursault, vantant son désir de rendre justice à *Britannicus*, affirme que « M. Racine l'a désobligé sans qu'il lui en eût donné aucun sujet. »

parole qui fasse tort à Boursault. Molière y est traité avec une sorte de furie, on dirait un jansénisme farouche; Corneille y est l'objet de critiques amères, et Racine lui-même, malgré *Esther* et *Athalie*, n'y est point épargné. Boursault est le seul dont les erreurs soient combattues avec une haute marque d'estime. C'est bien de lui en effet qu'il s'agit aux dernières pages, c'est bien lui qui est signalé comme voulant « réformer à fond la comédie » afin d'y amener, à la faveur du plaisir, « l'instruction sérieuse des rois et des peuples. » Intention louable, dit Bossuet, mais étrange illusion. D'après celui qui a écrit la *Politique tirée de l'Écriture sainte*, la parole de Dieu peut seule donner aux rois et aux peuples les leçons dont ils ont besoin : « pour les instructions du théâtre, la touche en est trop légère (1). »

Bossuet devait tenir ce langage et Boursault devait répondre comme il l'a fait. Sa réponse aux *Maximes et réflexions sur la comédie*, c'est la comédie d'*Ésope à la cour*. Touche légère, si l'on veut, inspiration du moins aussi solide que charmante, aussi hardie que spirituelle, puisque des passages entiers (la scène de l'athée par exemple et les réflexions de Crésus sur le néant du prestige royal) ont dû être supprimés au théâtre comme une peinture trop libre de la réalité. J'ajoute surtout : inspiration plus efficace que ne le croit le terrible évêque. Une vingtaine d'années plus tard, les passages supprimés sous Louis XIV ayant été rétablis sous le régent, Montesquieu alla un soir entendre la comédie de Boursault et en reçut une impression profonde qu'il résume en ces termes : « Je me souviens qu'en sortant d'une pièce intitulée *Ésope à la cour*, je fus si pénétré du désir d'être plus honnête homme que je ne sache pas avoir formé une résolution plus forte : bien différent de cet ancien qui disait qu'il n'était jamais sorti des spectacles aussi vertueux qu'il y était entré. C'est qu'ils ne sont plus la même chose (2). »

Boursault, je l'ai annoncé, n'assista point aux effets que produisit sa dernière œuvre. Il ne sut ni les alarmes des uns ni les approbations des autres. S'il ne vit pas ses vers mutilés, ses tableaux rejetés dans l'ombre, il n'eut pas non plus le loisir de mettre la dernière main à son travail et le bonheur de recueillir ces cordiales sympathies dont l'interprète fut un jour Montesquieu. Tout en achevant sa comédie, il en préparait la mise à l'étude lorsqu'une maladie subite l'emporta en quelques jours. Il mourut le 15 septembre 1701, non pas à Montluçon, comme le disent tous ses biographes, mais à Paris, rue de Verneuil, non loin du quai Malaquais, où se trouvait la maison des théatins (3). Son fils, Edme-Chrysostome,

(1) Bossuet, *Maximes et réflexions sur la comédie.*
(2) Montesquieu, *Pensées diverses des Modernes.*
(3) Cette rectification est due au savant historien de la patrie de Boursault,

était alors vicaire de l'ordre : le poète, qui lui avait adressé de si honnêtes conseils au moment de son entrée en religion et qui avait dirigé ses débuts avec tant de bonne grâce, voulut recevoir de lui les secours suprêmes.

Il y a là encore de touchantes harmonies qui achèvent de peindre l'honnête homme. Le théatin était bien le fils de son père : quelques années plus tard, vers le temps où Montesquieu écrivait un si magnifique éloge d'*Ésope à la cour*, Mlle Aissé, ramenée à la religion par son amie de Genève, Mme Calandrini, lui écrivait qu'elle avait demandé un directeur à Mme du Deffant, et que ce directeur était le père Boursault, alors supérieur général des théatins. « Il a beaucoup d'esprit, lui dit-elle, bien de la connaissance du monde et du cœur humain. Il est sage et ne se pique pas d'être un directeur à la mode. » C'est le fils de Boursault qui aida Mlle Aissé à se réconcilier avec Dieu, comme on le voit dans ses dernières lettres datées de 1733. Singuliers rapprochemens qui, des batailles littéraires du XVIIe siècle, nous conduisent, à travers tant de péripéties, jusqu'au lit de mort de Mlle Aissé ! C'est un vrai type d'honnête homme que ce poète souriant qui, tout humble et tout modeste, a su charmer Louis XIV, apaiser Boileau, désarmer Bossuet et préparer si gentiment le plus sage des directeurs pour la plus douce des pénitentes.

Voilà comment la vie et les ouvrages d'un écrivain de second ordre nous font souvent pénétrer dans l'intimité d'une grande époque beaucoup mieux que les destinées glorieuses et les immortels chefs-d'œuvre. On souscrira, je l'espère, à mes conclusions, si je dis que l'auteur du *Mercure galant*, d'*Ésope à la ville*, d'*Ésope à la cour*, placé sans doute assez loin des maîtres, a droit au souvenir de l'histoire littéraire et à la reconnaissance publique. Celui que le grand Corneille appelait son fils, celui qui, blessé par Molière, a pleuré si noblement sa mort, celui qui a si vivement peint tant de figures empruntées à la société de son temps, celui qui a mis la morale pratique sur la scène et tracé de la royauté idéale une image si haute, celui-là certainement, malgré les imperfections de de ses écrits, doit garder un rang très honorable parmi les hommes qui ont bien mérité de la France.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

M. Charles-Auguste-Joseph Lambert. M. Lambert, ancien chef de division à la direction générale de l'enregistrement et des domaines, vient de publier à l'âge de quatre-vingt-douze ans une histoire de sa ville natale qui atteste les recherches les plus laborieuses. Ce qui concerne les dates de la vie de Boursault dans l'ouvrage de M. Lambert est traité avec tout le soin et toute la précision possibles. Voyez *Histoire de la ville de Mantes-l'Évêque* (Aisne), par Charles-Auguste-Joseph Lambert, 1 vol. grand in-8°. Chaumont, 1878.

LES RUINES D'UXMAL

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Le 15 octobre 1867, le brick *Montezuma*, déployant toutes ses voiles à la brise alizée, doublait le cap San-Antonio, pointe extrême de l'île de Cuba, et se dirigeait en droite ligne vers le sud-ouest. Depuis trois jours il avait quitté les parages fréquentés des grandes Antilles. Pas un navire ne se montrait à l'horizon, et sur les eaux bleues de la mer du Mexique le *Montezuma* seul traçait son sillage profond. Le soleil se couchait dans l'ouest empourpré et ses rayons obliques teintaient de rose la crête des grandes lames que la houle de l'Atlantique chassait par le détroit de Cordova. Assis sur le pont, deux jeunes gens causaient.

— Si mon calcul est exact, et il doit l'être, nous serons après-demain en vue de terre.

— Oui... si le vent tient, si le courant est favorable, et si notre capitaine ne se grise pas abominablement.

— Voilà bien des si... Mais le vent est bon, le baromètre monte, et quant à Pedro, s'il se grise, ce sera avec de l'eau claire, car j'ai les clés de la cambuse. Restent les courans, nos cartes n'en font pas mention.

— Pas plus que de ceux de los Colorados, où nous avons perdu deux jours à lutter contre un jusant qui nous poussait dans la mer du Honduras. Je crois, Fernand, qu'il y a quelque chose de plus menteur qu'une épitaphe, c'est une carte marine des côtes du Yucatan.

— On y vient si rarement.

— On devrait n'y pas venir du tout. Près d'un mois pour franchir

les 22 degrés qui nous séparent de New-York, et cela dans un siècle de chemins de fer et de bateaux à vapeur, c'est absurde.

— Que veux-tu? Tout le monde ne possède pas vingt lieues de terre dans le Yucatan.

— Pour ce que cela rapporte! Je n'en tire pas par an de quoi payer un déjeuner chez Delmonico.

— Alors tu persistes dans ton idée de mettre ces terres en valeur?

— Je crois que oui; mais sur ce point tu me conseilleras.

— Ton père avait toujours ajourné ce projet.

— C'est vrai, mais il avait, lui, autre chose à faire. Le gouvernement mexicain lui devait en 1854 des sommes assez considérables pour des fournitures faites à l'armée. Hors d'état de s'acquitter, il offrit en paiement une concession de terrains dans le Yucatan; faute de mieux, mon père s'en contenta, il fit mettre ses titres en règle, puis ne s'en occupa plus. Un grand négociant de New-York ne pouvait s'attarder à ces détails. Les spéculations avec l'Angleterre, la Chine, le Pérou, absorbaient toute son attention, et voilà comment il m'a laissé, outre deux cent mille dollars de revenu, ces vingt lieues de terre que je vais visiter par curiosité ou par devoir, je ne sais trop. Ce disant, George Willis alluma un cigare et s'absorba dans la contemplation d'un banc de poissons volans dont il suivit avec curiosité le vol inhabile et les capricieux plongeons.

George Willis et Fernand de C... étaient cousins. Le père de George, armateur à New-York, mort depuis deux ans, avait légué à son fils une fortune considérable, mais une fortune américaine, embarquée dans des spéculations sur toutes les mers et sous tous les climats. George Willis la réalisa prudemment, lentement et fit preuve en cette circonstance d'une entente des affaires que son père avait toujours mise en doute. De fait George ne les aimait guère, et ne s'en occupait que contraint et forcé : il leur préférait les voyages, les études historiques et passait volontiers, à observer, le temps que ses compatriotes emploient à agir. Sous une apparence flegmatique, il cachait un cœur généreux, capable de dévoûment pour les autres et d'enthousiasme pour les grandes causes. On le tenait pour un original, il le savait et n'y contredisait pas, estimant qu'il eût été fort en peine de s'analyser lui-même.

Une vive amitié l'unissait à son cousin Fernand, plus âgé que lui de deux ans. La mère de Fernand, sœur du père de George, avait épousé à Washington M. de C..., alors secrétaire de la légation de France. Fernand avait perdu son père et sa mère de bonne heure. Recueilli par son oncle qui prit soin de l'orphelin et administra habilement sa petite fortune, Fernand, hardi et aventureux, fit partie de l'expédition du colonel Williamson à travers l'Amérique. Géologue expérimenté, dessinateur habile, savant modeste et homme de res-

sources, il rendit d'utiles services et fut, à son retour, désigné par le gouvernement pour le tracé des frontières indiennes. Quand éclata la guerre de sécession, Fernand, dont toutes les sympathies étaient du côté du sud, donna sa démission et attendit les événemens. La lutte terminée, il aida son cousin à liquider les affaires de la succession paternelle et consentit à l'accompagner, séduit par la perspective d'un voyage avec George Willis dont il appréciait les qualités sérieuses et auquel il portait une affection toute fraternelle.

Fernand ne s'était pas trompé dans ses calculs nautiques, et le surlendemain à la pointe du jour le brick mouillait en rade de Sisal, à l'extrémité nord de la presqu'île du Yucatan.

En temps ordinaire, Sisal, le second port du pays après Campêche, est aussi totalement dépourvu d'intérêt que de navires. Du pont du *Montezuma* on apercevait des terres basses, sablonneuses, plaquées çà et là d'une végétation rabougrie. Les pluies abondantes des derniers mois avaient converti la plaine environnante en un vaste marais d'où surgissaient de rares îlots couverts d'herbe. Dans le lointain, par delà le port, d'immenses forêts dessinaient une ligne continue de feuillage qui fermait l'horizon. La chaleur était étouffante, les rayons du soleil pompaient l'humidité, et une vapeur miroitante et confuse s'élevait lentement de la plaine surchauffée.

— Sisal promet, dit George Willis, accoudé sur le bastingage.

— Mais oui, ce paysage ne manque pas d'originalité. Il ne ressemble à rien de ce que nous avons vu jusqu'ici.

— M'est avis que le pays mérite sa réputation d'être un des plus fiévreux qu'il y ait, sur la côte du moins. Si tu m'en crois, nous ne ferons pas long séjour à Sisal, et nous nous hâterons de gagner Mérida.

Les jeunes gens donnèrent l'ordre de débarquer leurs bagages, et pendant que l'on procédait à cette opération assez compliquée grâce aux approvisionnemens commandés par George Willis, qui n'avait qu'une médiocre confiance dans les ressources locales, ils se rendirent à Sisal où leur présence ne laissa pas de faire une vive impression sur la population. On n'avait depuis longtemps vu d'étrangers si bien mis; ils n'étaient ni marins ni acheteurs d'écailles, ils semblaient disposés à payer un bon prix pour ce qu'ils demandaient; aussi en moins d'une heure se furent-ils procuré une *caleza* pour eux et deux *carretas* pour leurs bagages. On entassa sur ces dernières les malles, les caisses de provisions, vivres, conserves, et à neuf heures du matin, la caravane s'ébranla à la grande admiration des oisifs, c'est-à-dire des six cents habitans de Sisal, dont quelques blancs, nombre de mestizos ou métis, et une grande majorité d'Indiens mayas.

Dans l'après-midi, nos deux voyageurs arrivaient à Mérida et se

faisaient descendre chez dona Micaëla. Mérida est la principale ville de cette partie du Yucatan, et dona Micaëla est, après le curé, la personne la plus importante de Mérida. Elle loue des chambres aux rares voyageurs de passage, elle fait leur cuisine, sait quelques mots d'espagnol et d'anglais, entend mal l'une et l'autre langue, et traduit en maya, pour le bénéfice de ses auditeurs, les nouvelles qu'elle bâtit sur les fragmens de conversation qu'elle peut surprendre et qu'elle croit comprendre; dona Micaëla est la gazette de Mérida, une autorité qui ne se discute pas. Elle accueillit de son mieux les deux cousins, leur prépara en toute hâte un repas très passable, des chambres suffisamment propres, mais fut fort désappointée de ce qu'ils parlaient en français, langue dont personne à Mérida ne savait un traître mot. Prévenu par elle, le curé vint, suivant l'usage, rendre visite aux voyageurs.

Ainsi que presque tous les prêtres du Yucatan, le curé de Mérida était un métis, d'origine espagnole par son père. Il avait reçu une certaine éducation : ses études, commencées à Campêche, s'étaient achevées à la Havane. Il parlait bien l'anglais et l'espagnol et possédait à fond la langue indienne. Ses paroissiens l'adoraient, et il le méritait. Excellent homme, d'humeur joviale, indulgent pour les peccadilles, inflexible sur le chapitre des droits de l'église, il ne trouvait pas mauvais qu'après avoir assisté au service divin jeunes gens et jeunes filles passassent l'après-midi à danser. Il avait un faible pour les combats de coqs, tolérait la loterie, passion des mayas, et prenait un vif intérêt aux courses de taureaux. Partisan déclaré des vieux usages, il excellait à donner aux assemblées patronales et aux foires locales de Mérida un éclat qui attirait de dix lieues à la ronde les rancheros et les Indiens.

Le lendemain était la fête de saint Cristobal. Depuis quinze jours le curé Carillo n'en dormait guère. Il dirigeait les préparatifs de la cérémonie, allant de l'église à la salle de bal, exerçant ses choristes, surveillant les femmes chargées de préparer les vêtemens du saint. Tout était prêt et non sans peine. Le curé Carillo tenait fort à ce que les deux voyageurs assistassent à la fête; leur présence lui paraissait indispensable, et il employa toute son éloquence à les persuader. Assuré de leur assentiment, il donna libre cours à sa joie : — Vous verrez quelque chose de beau, leur dit-il, et puis c'est demain le bal des mestizas. — Il leur expliqua alors qu'après la cérémonie religieuse, dans l'après-midi, aurait lieu un bal de jour, célèbre dans tout le district sous le nom de bal des mestizas. Les Indiens n'y figuraient que comme simples spectateurs. Les rancheros ou propriétaires des environs y venaient avec leurs femmes et leurs filles. Les cavaliers n'étaient admis qu'en costume de *vaqueros*, et les danseuses étaient habillées en mestizas : tuniques

blanches, flottantes, bordées de rouge autour du cou et de la jupe, colliers et bracelets d'or.

— Il y aura de bien jolies filles, ajouta le curé, avec le clignement d'yeux d'un connaisseur, jolies et sages. Je crois même, mais là-dessus je ne puis rien affirmer encore, que dona Mercédès y sera.

— Qui est dona Mercédès? demanda Fernand.

— Au fait, c'est la première fois que vous venez ici, et vous ne connaissez pas dona Mercédès. C'est la plus belle personne du Yucatan. Elle n'habite pas Mérida, mais Uxmal, à quelques milles d'ici. Vous avez entendu parler d'Uxmal?

— Nullement.

— Quoi! vous ignorez l'existence des ruines d'Uxmal? Vous ne savez pas qu'il y a là, enfouie dans les forêts, toute une ville indienne, des palais gigantesques qui s'écroulent, des sculptures étranges, des hiéroglyphes indéchiffrables? En 1854, deux Américains, Stephens et Catherwood, ont passé ici une année à étudier ces ruines, et ils ont publié à Boston un récit de leurs découvertes qui a fait, m'a-t-on dit, grande sensation dans le monde savant.

— C'est vrai! reprit George Willis, et j'ai parcouru ce volume. Tout m'y a paru extraordinaire. Ainsi Uxmal existe, près d'ici, et est habitée.

— Dona Mercédès y vit, dit le curé d'un ton plus grave. Tout le territoire sur lequel se trouvent ces ruines lui appartient. C'est une jeune fille aussi singulière que belle et bonne. Venue ici, de Mexico, il y a plus d'un an, elle a fait réparer quelques pièces dans la casa del gobernador, et, malgré mes avis et ceux des gens sensés de Mérida, elle est allée s'y installer avec sa sœur, ses domestiques femmes et quelques Indiens. Dona Mercédès vient rarement ici et, comme on ne va jamais à Uxmal, elle ne voit personne.

— Et pourquoi ne va-t-on jamais à Uxmal?

— Ces ruines inspirent dans tout le pays une terreur superstitieuse. Les Indiens n'en approchent qu'avec répugnance, tous ceux du moins qui sont bons chrétiens. On ignore par qui ces palais ont été construits. Leurs formes bizarres, les figures grimaçantes sculptées le long des murs, les fièvres qui règnent dans les forêts en éloignent tout le monde. Ce n'a pas été sans peine que dona Mercédès a pu trouver parmi les Indiens quelques serviteurs disposés à la suivre dans cette solitude. On raconte, ajouta le curé en baissant la voix, qu'autrefois ces ruines étaient peuplées d'idoles et que les *Antiguos*, comme on désigne ceux qui les habitaient, y faisaient des sacrifices humains. Pour moi, je n'en sais rien et n'en veux rien savoir. Les Indiens d'ailleurs n'ont là-dessus que des traditions bien vagues. Tout ce que je puis dire, c'est que je regrette que dona Mercédès ait eu cette fantaisie.

— Mais elle a des parens, des amis?

— Non; cependant on prétend que la famille de sa mère habitait Mérida il y a bien, bien longtemps. Elle a été élevée loin d'ici. On ajoute qu'orpheline depuis quelques années, elle aurait acheté au gouvernement mexicain les terres d'Uxmal, d'autres disent qu'elle en a hérité d'une parente de sa mère. Quoi qu'il en soit, elle est généreuse et me donne largement pour les pauvres, sans compter ce qu'elle a dépensé à la casa del gobernador, où elle a fait faire de grands travaux.

Le curé Carillo achevait de dîner avec les jeunes gens. Dona Micaëla s'était surpassée pour ses hôtes. Un flacon de vieux porto avait délié la langue du bon prêtre, et tous trois, au dessert, fumant d'excellens *puros*, passaient la soirée à causer. On dut pourtant se séparer d'assez bonne heure, le curé alléguant avec raison les fatigues que lui tenait en réserve la journée du lendemain. Restés seuls, les voyageurs, peu disposés au repos, tentèrent vainement de faire parler dona Micaëla et d'obtenir d'elle quelques renseignemens sur la belle Mercédès et les ruines d'Uxmal. Très loquace d'ordinaire, l'hôtelière ne l'était pas sur ce sujet, et, soit qu'elle ne sût rien ou ne voulût rien dire, elle embrouilla si bien le peu de mots anglais et espagnols qui faisaient le fond de son répertoire qu'ils renoncèrent promptement à leur entreprise.

— Attendons à demain, dit flegmatiquement George Willis; je me méfie un peu de ces réputations locales de beauté. J'ai trop voyagé pour n'avoir pas remarqué que les gens ont le crâne et les yeux faits différemment. Quant aux ruines, c'est une autre affaire, et j'en aurai le cœur net. J'ai visité celles d'Europe, d'Asie et d'Afrique; les États-Unis n'en ont pas et pour cause, et on m'a si mal enseigné la géographie que je ne savais pas même le nom d'Uxmal.

— A en juger par ce que nous dit le curé, ces ruines valent bien une visite; mais il ne faut pas qu'elles nous fassent négliger le but de notre voyage.

— Cousin Fernand, ne soyons pas trop impatiens. Voici douze ans que mes terres attendent la visite de leur propriétaire. Quand elles attendraient encore quelques semaines, cela n'a que peu d'importance. Nous sommes à Mérida, bien approvisionnés de tout ce qui est nécessaire à l'existence. La ville me paraît originale, le curé me plaît, dona Micaëla fait les tortillas en perfection, la saison des pluies est finie, il y a ici près des ruines que l'on dit intéressantes, une jeune fille mystérieuse que l'on dit belle; rien ne nous presse, personne ne nous attend nulle part... ne brusquons pas la vie.

— Soit, seulement je croyais que ton intention était de passer une partie de l'hiver en Europe.

— Ici ou là, qu'importe? Nice est charmant en février, et Paris en mai, j'en conviens, mais je connais Nice et Paris. Je sais d'avance ce que j'y ferai. Tu m'écriras de longues lettres; tu blâmeras ma vie, oisive il est vrai, inoffensive après tout. Ici je rencontre sans l'avoir cherché un problème archéologique; il me prend fantaisie de l'étudier, de le résoudre peut-être, où est le mal? J'ai grimpé, moi cinq cent millième, dans la pyramide de Chéops, où je n'ai trouvé que de la poussière et des puces. Tout le monde connaît l'Égypte, on ne connaît pas le Yucatan. Voilà une bonne raison, j'espère. Puis enfin et surtout nous serons plus longtemps ensemble.

— A cela, rien à dire. Buvons un toast aux ruines d'Uxmal et à la belle Mercédès! Je ne sais pourquoi, mais je crois que l'une et les autres valent leur réputation.

— Toujours enthousiaste, répondit en souriant Georges Willis; enfin, nous verrons.

II.

La journée du lendemain se leva radieuse; pas un nuage au ciel. L'air était chargé des senteurs des orangers et des citronniers en fleurs. Une foule nombreuse d'Indiens à pied, de mestizos à cheval et de blancs en calezas envahissait dès le matin les rues de Mérida et se dirigeait vers la place de l'Église où s'organisait la procession de san Cristobal.

Elle réussit à merveille; on se pressait pour embrasser la botte du saint. La messe fut célébrée en grande pompe par le curé Carillo, puis tout le monde se dispersa dans les maisons et dans les champs pour y prendre un peu de repos, satisfaire son appétit et se préparer aux plaisirs de l'après-midi.

Le bal était annoncé pour deux heures. A peu de distance de l'église, sous un massif d'orangers, l'alcade, aidé par le curé et les principaux habitans, avait fait construire une salle de danse. Une enceinte de bambous à hauteur d'appui, des troncs d'arbres sur lesquels reposait une toiture légère de feuilles de palmiers en faisaient tous les frais. A l'intérieur, le sol, bien battu, offrait une surface unie; une estrade destinée au curé, à l'alcade, aux autorités et aux musiciens occupait le fond, des chaises étaient réservées aux dames. Les blancs et les métis avaient seuls droit d'entrée; les Indiens se pressaient en dehors pour jouir du coup d'œil, attendant patiemment leur tour, qui devait venir dans la soirée. Des groupes de jeunes filles en costume de mestizas traversaient la place. Leurs cavaliers les abritaient galamment du

soleil sous les grandes ombrelles rouges seules en usage au Yucatan. Les vestes courtes des jeunes gens, les ceintures de soie aux couleurs voyantes et à franges riches qui serraient leur taille, leurs sombreros ornés de plumes éclatantes, les robes blanches de leurs compagnes, cet air de fête, ces rires joyeux, tout justifiait et au-delà les prévisions du curé Carillo, qui n'était certes pas le moins affairé ni le moins gai. Il avait installé les deux voyageurs sur l'estrade et de temps en temps leur adressait un coup d'œil expressif quand une mestiza plus jolie que les autres faisait son entrée dans la salle.

La danse allait commencer lorsqu'au dehors un mouvement de la foule annonça l'arrivée d'un personnage important. Les rangs s'ouvraient devant une jeune fille que n'accompagnait aucun cavalier, mais que suivait une escorte de femmes indiennes qui s'arrêtèrent sur le seuil. Tous les regards se tournèrent de ce côté. Dona Mercédès, car c'était elle, traversa la salle et se dirigea vers l'estrade, où un fauteuil lui était réservé entre l'alcade et le curé, qui se levèrent à son approche. Grande et bien proportionnée, dona Mercédès paraissait avoir vingt ans. Elle était certainement d'une rare beauté. Les yeux bleus et profonds, la bouche d'un dessin pur et correct, le menton d'un modelé ferme, le front intelligent, les sourcils décrivant une courbe gracieuse composaient un ensemble digne d'un peintre et auquel une nuance de mélancolie ajoutait un charme indéfinissable. Quand elle parlait ou souriait, deux fossettes se dessinaient sur ses joues, et le coin de sa bouche, légèrement relevé, laissait entrevoir des dents éblouissantes. Elle portait un costume de mestiza qui lui seyait à ravir. Ses cheveux blonds et abondans, tressés en diadème, étaient semés de fleurs blanches. Sa tunique flottante, d'une étoffe soyeuse et blanche aussi, ornée de broderies de soie rouge, se drapait autour d'elle en plis gracieux. Parmi toutes ces jeunes filles, dont beaucoup étaient charmantes, dona Mercédès était reine autant par sa beauté et sa distinction que par le rang que chacun semblait lui assigner.

— Elle est bien belle, murmura Fernand à l'oreille de son cousin.

— Oui... une beauté un peu froide, mais une beauté.

— Tiens, regarde, elle sourit; la statue s'anime, et la femme est ravissante. J'espère que Carillo nous présentera à elle... Mais voici un cavalier qui se dirige de son côté.

Don Pedro Rodriguez, jeune et riche planteur de Merida, venait en effet inviter dona Mercédès à ouvrir le bal avec lui. Sur ses instances et celles du curé, elle accepta son offre. La foule fit cercle autour d'eux. Parmi ces spectateurs, tous gens du pays, un étranger de haute taille, qu'à sa démarche autant qu'à son costume

on reconnaissait pour un marin, suivait avec attention tous les mouvemens de la jeune fille, dont les yeux s'arrêtèrent un instant sur lui. Elle ignorait évidemment qui il était; mais lui parut la reconnaître, et son visage trahit une expression de colère et de mépris. Sans affectation il se dirigea vers un angle de la salle d'où il pouvait tout observer. Dona Mercédès avait pris place et semblait plutôt s'acquitter d'un des devoirs de son rang que se livrer à un des plaisirs de son âge. Quant à don Rodriguez debout en face d'elle, il était heureux et fier des regards d'admiration attachés sur sa compagne. La musique commença sur un rythme lent et cadencé. Tour à tour il s'avançait et s'éloignait en suivant la mesure, cherchant par un mouvement agile à lui enlever une rose qu'elle tenait à la main et qu'elle retirait vivement. Ses efforts étaient infructueux. Le rythme s'accentuait et devenait plus rapide. Dans la danse des toros, classique au Yucatan, le danseur doit conquérir la fleur dans un temps donné et sans toucher la tunique ou la main de la danseuse. A un moment indiqué par un point d'orgue, s'il n'a pas réussi, la jeune fille laisse tomber la rose: il doit s'en saisir avant qu'elle ne touche terre.

Au signal donné par l'orchestre, Mercédès leva la main. La large manche de sa tunique glissa doucement et laissa entrevoir quelques instans un bras charmant. Elle fit le geste de rejeter la fleur en arrière; sa taille gracieuse se cambra légèrement, dessinant une ligne pure et harmonieuse, puis au moment où son danseur s'élançait, elle ramena rapidement son bras au-dessus de sa tête, et la rose, frôlant les plis de sa tunique, vint tomber à ses pieds. Don Rodriguez n'avait pas prévu sa ruse. Quelques grains de poussière attachés aux feuilles humides et fraîches attestaient sa défaite. Il remit la fleur à Mercédès. Suivant l'usage, elle se tourna vers l'alcade et le curé : — Pour les pauvres. — Cela voulait dire que la rose et le privilège d'être pour le reste de la fête le cavalier de dona Mercédès appartiendraient à celui qui en donnerait le prix le plus élevé. D'ordinaire on ne surenchérit pas, et le danseur maladroit répare son échec moyennant quelques reaux ou quelques piastres, suivant sa position de fortune.

Don Rodriguez tenait évidemment à ses droits. S'inclinant respectueusement devant Mercédès, il déposa à ses pieds une once d'or. Cette munificence inusitée fut saluée par d'unanimes applaudissemens. Quelques piécettes vinrent grossir le don du jeune homme que nul des assistans d'ailleurs n'entendait ni ne pouvait surpasser, lorsqu'une large pièce d'or de vingt dollars tomba auprès de dona Mercédès. Un étonnement profond se manifesta parmi les assistans, et tous les yeux se dirigèrent vers l'estrade. C'était en effet George Willis qui, sans le savoir, infligeait à don Rodriguez

une mortification qui se traduisit par un regard irrité à l'adresse de son rival inconnu. L'alcade descendit, ramassa l'argent et tendit à don Rodriguez son once d'or que celui-ci repoussa d'un geste dédaigneux, puis, au milieu du silence général, il présenta George Willis à la jeune fille.

Sans mot dire, don Rodriguez s'apprêtait à quitter la salle. L'étranger avait tout observé, et au moment où le planteur franchissait le seuil, il l'arrêta d'un geste familier : — Vous êtes généreux, don Rodriguez. — Ainsi interpellé, don Rodriguez toisa son interlocuteur avec une nuance de dédain et passait sans répondre, lorsque l'autre ajouta en ricanant : — Il faut ne pas la connaître pour payer une once d'or le privilège de danser avec cette... — Il n'acheva pas; la main nerveuse et souple du jeune homme s'abattit sur son bras et le serra comme un étau.

— C'est de dona Mercédès que tu parles, Harris?

— Oui, répondit-il en essayant de dégager son bras. Je l'ai reconnue et je ne m'y trompe pas. J'étais troisième lieutenant à bord du navire qui l'a ramenée de Mexico à Charleston en 1865. J'en sais long, et elle ne mérite pas qu'un galant homme comme vous se fasse insulter publiquement.

— Ceci me regarde, interrompit don Rodriguez avec hauteur, mais je te défends de dire un mot contre dona Mercédès. Tu me connais, et tu sais que, si je ne pardonne pas une injure, je ne permets pas qu'on attaque une femme.

— On se taira, répliqua Harris en haussant les épaules et suivant des yeux don Rodriguez, qui s'éloignait.

Pendant cette courte scène, Mercédès observait avec un étonnement mêlé de curiosité le jeune Américain qu'elle voyait pour la première fois.

— Je vous remercie pour nos pauvres, monsieur.

— N'en faites rien, mademoiselle, répondit simplement George Willis, dont le sang-froid ne se démentait jamais. Je vous avoue que je ne pensais pas à eux. Arrivé ici avant-hier avec mon cousin, je désirais vous être présenté par notre ami, le curé Carillo. Ce n'était pas facile au milieu d'une fête, et j'ai saisi l'occasion...

— Aux dépens de don Rodriguez?

— Ah! oui, c'est vrai, j'oubliais aussi don Rodriguez.

Mercédès sourit : — Vous oubliez les pauvres, puis don Rodriguez; mais vous êtes, je le vois, peu au fait des usages de Mérida. Je vous dois telle danse qu'il vous plaira de choisir.

— Ah! mais je ne danse pas.

— Vraiment!

— Non... Je désirais vous voir, causer avec vous, vous présenter

mon cousin et vous demander des détails sur les ruines d'Uxmal, que vous habitez, m'a-t-on dit.

Mercédès le regarda avec une surprise où se trahissait quelque gêne. De nouveaux groupes de danseurs se formaient autour d'eux. Elle accepta le bras du jeune homme et monta les degrés de l'estrade. George Willis lui présenta son compagnon, et tous trois s'assirent dans l'angle le plus éloigné des musiciens, suivis par les regards curieux des spectateurs.

Fernand semblait le plus embarrassé des trois, mais peu à peu la conversation s'anima. Dona Mercédès s'amusait de l'étonnement des deux étrangers et répondait complaisamment à leurs questions sur les usages du Yucatan et sur les incidens du bal. La danse avait repris avec animation. Couples après couples se succédaient sans interruption, et toujours les danseurs finissaient par s'emparer de la fleur que les jeunes filles agitaient coquettement. A dire le vrai, elles y mettaient quelque bonne volonté, et leurs cavaliers leur en savaient gré. La danse des toros fit ensuite place à des danses d'ensemble rappelant de loin nos quadrilles européens, mais avec plus d'entrain de part et d'autre.

George Willis essaya d'amener l'entretien sur les ruines d'Uxmal, mais dona Mercédès paraissait peu disposée à satisfaire sa curiosité. En cela elle était secondée par Fernand qui, pour le moment du moins, se préoccupait peu des ruines et dont les regards respectueux, mais charmés, ne perdaient pas un geste de la jeune fille. Le curé, toujours affairé, allait et venait, se joignant par intervalle à leur groupe, se mêlant à la conversation, puis, appelé ailleurs par d'autres soins, laissant sa phrase interrompue, sa remarque inachevée. Vers quatre heures, dona Mercédès se leva; elle avait, disait-elle, une assez longue distance à franchir avant de regagner son habitation.

— Nous permettez-vous, dona Mercédès, d'aller vous présenter nos hommages? lui dit George Willis. J'ai un vif désir de connaître Uxmal. Le curé Carillo a promis de nous y conduire, mais Uxmal est sur vos terres, et je voudrais d'abord m'assurer de votre consentement.

— Il n'en est pas besoin, répondit dona Mercédès. Les ruines couvrent plusieurs lieues de pays et sont accessibles à tous; mais je croyais, d'après ce que vous m'aviez dit, que vous ne comptiez passer ici que quelques jours.

— C'était en effet notre plan primitif, mais j'ignorais alors l'existence d'Uxmal, et ma curiosité s'est éveillée au récit des descriptions que le curé nous a faites. Mon père, mort depuis peu d'années, possédait à Labna des terres qu'il n'avait, non plus que moi, jamais visitées. Je me propose de les examiner et d'aviser aux

moyens de les mettre en culture. Pouvez-vous me dire où est et ce qu'est Labna?

— Oui. On désigne ainsi une vaste étendue de pays, plaines et forêts, forêts surtout, qui confinent à Uxmal et s'étendent dans la direction de Nohpat.

— Alors nous sommes voisins?

— Oui, monsieur. Je savais que ces terres avaient été concédées par le gouvernement mexicain à un négociant de New-York. Votre intention est-elle de vous y établir?

— Moi.... non. Peut-être mon cousin, qui veut bien m'aider de ses conseils et veiller à mes intérêts, résidera à Labna, si, après examen, nous estimons que l'exploitation du sol puisse être utile au pays, aux Indiens et à nous-mêmes. Sur ce point, vos avis nous seraient précieux.

Dona Mercédès écoutait avec attention. Son visage, un peu soucieux au début de l'explication, se rasséréna promptement, et ce fut avec plus de cordialité qu'elle répondit aux jeunes gens. Elle ne dissimula pas les difficultés de leur entreprise. Labna, ainsi qu'Uxmal, était couvert de vastes forêts presque impénétrables. Çà et là quelques parties découvertes pouvaient convenir à la culture du maïs et de la canne à sucre; mais les routes n'existaient pas, à peine trouvait-on quelques rares sentiers frayés par les Indiens. Le curé d'ailleurs leur donnerait des indications plus précises. Il les rejoignait en ce moment, ayant aperçu l'escorte de dona Mercédès qui se préparait au départ. Ses instances pour la retenir furent vaines; mais elle les invita tous trois à venir le surlendemain à Uxmal, où elle les attendrait pour déjeuner. Les jeunes gens acceptèrent avec empressement, le curé avec embarras, et l'on se sépara. Mercédès partie, le bal intéressait peu George et Fernand, et ils rentrèrent chez dona Micaëla.

III.

En quittant Mérida pour se rendre à Uxmal, les voyageurs suivirent le *camino real*, route royale qui se dirige sur Tékoh. En dépit de son nom pompeux, le *camino real* n'est qu'un mauvais chemin labouré d'ornières où les caretas s'embourbent fréquemment. Montés sur d'excellens chevaux du pays, ils franchirent rapidement cette distance. A Tékoh, abandonnant la route, ils s'enfoncèrent dans la forêt. Un étroit sentier à peine assez large pour deux cavaliers de front serpentait sous d'épais ombrages qui ne laissaient pénétrer qu'un demi-jour mystérieux. Deux heures d'un trot allongé les amenèrent enfin à une clairière où leurs yeux éblouis par l'éclat du soleil s'arrêtèrent avec stupéfaction sur les ruines colossales de la casa del gobernador.

Devant eux, à un demi-mille de distance, se dressait un vaste palais en ruines, construction bizarre à laquelle un monticule énorme servait de base. Sur le fond bleu pâle du ciel se découpaient en vives arêtes des murailles massives surchargées d'ornemens et percées d'ouvertures béantes qui tachaient de trous noirs la monumentale façade. Sur le plan incliné du monticule, on distinguait les débris d'un escalier gigantesque. Ses marches, qui régnaient autrefois sur toute la largeur, s'étaient çà et là disjointes sous l'effort d'une végétation puissante. Des semences emportées par le vent avaient germé entre les interstices des pierres, projetant des arbres aux formes étranges et contournées, déplaçant lentement les lourdes assises, descellant les pierres polies et usées par les pas de générations disparues. Les toitures effondrées étaient remplacées par des lianes parasites aux fleurs multicolores. Laissant leurs chevaux à la garde de leur escorte, les trois voyageurs gravirent les cent vingt marches qui aboutissaient au terre-plein sur lequel s'élevait dans toute sa majesté déchue le palais en ruines. La façade présentait jusqu'à une hauteur de vingt mètres une surface blanche et lisse. Au-dessus, la pierre découpée, travaillée, ciselée, n'offrait plus qu'une masse solide de sculptures étranges et d'hiéroglyphes inconnus. Les angles, les linteaux des portes étaient couverts d'ornemens en relief, représentant des têtes bizarres, grimaçantes, avec de grands yeux creux. D'énormes serpens y déroulaient leurs anneaux minutieusement travaillés, des tortues monstrueuses étalaient leurs carapaces sculptées par des mains habiles, des oiseaux semblables à des ibis, et des sphinx au regard interrogateur, séparés par des figures humaines dont la coiffure rappelait celle des Incas, présentaient aux regards un fouillis de lignes, de contours enchevêtrés et mêlés en un ensemble confus qui parlait une langue incompréhensible.

Le sommet du plateau dominait la forêt. Aux pieds des voyageurs s'étendait un océan de verdure semé d'autres monticules sur lesquels surgissaient d'autres ruines. Une ville entière, ville de palais, dormait là et dressait ses murailles massives qu'assiégeait une végétation exubérante. Sur les flancs des tertres ravinés par les pluies, les arbres s'échelonnaient comme des troupes qui montent à l'assaut et, dans les salles désertes, les toits brisés laissaient passer des troncs élancés qui agitaient leurs verts panaches comme un drapeau sur une place conquise.

Les deux jeunes gens contemplaient avec un indicible étonnement ces ruines gigantesques, qui arrachaient au flegmatique George Willis un cri d'admiration. Fernand semblait avoir tout oublié, même dona Mercédès. Quant au curé, bien que ce ne fût pas sa première visite à Uxmal, l'impression qu'il éprouvait n'était évi-

demment rien moins que satisfaisante. Lui si gai, si jovial d'ordinaire, il paraissait contraint et mal à l'aise. On eût dit qu'une sorte de frayeur le rendait muet et qu'il voyait avec peine la curiosité enthousiaste de ses deux compagnons. Fernand fut le premier à s'arracher à sa contemplation :

— Les deux merveilles dont vous nous aviez parlé ont répondu et au-delà à notre attente, mon cher curé, et les ruines d'Uxmal sont les plus étonnantes que j'aie vues, aussi vrai que dona Mercédès est la plus belle personne des deux Amériques.

Il achevait à peine qu'il aperçut près de lui celle dont il parlait. Avertie de leur arrivée, elle était venue à leur rencontre. Le bruit de ses pas, amorti par l'épais gazon, ne l'avait pas trahie, et depuis quelques instans elle les observait en silence. L'exclamation du jeune homme la fit rougir, mais ce fut lui qui baissa les yeux devant son regard. Trop embarrassé pour parler, il attendit le tour qu'il plairait à la jeune fille de donner à la conversation, ne sachant s'il devait s'excuser ou se taire. Mercédès ne lui venait guère en aide. Ses traits, redevenus impassibles, ne trahissaient ni dépit ni satisfaction, mais une sorte de gravité qui imposait le respect. Elle tendit la main au curé, salua Fernand, et se dirigea vers George Willis, qui, le crayon à la main et assis à distance sur un chapiteau renversé, dessinait une tête colossale sculptée au-dessus d'une des portes d'entrée.

— Dona Mercédès, je sollicite toute votre indulgence: je n'ai pu résister à la tentation de copier ce fragment. Voyez comme il est admirablement éclairé en ce moment. Ce jeu d'ombre et de lumière est merveilleux. Ces grands yeux, ce cou puissant, ce torse énorme, forment un ensemble si original au milieu de ce cadre singulier. Comme je vous comprends d'être venue habiter ici!

Mercédès sourit de cette admiration sincère.

— Vous n'êtes pas au bout des surprises que vous réservent les ruines d'Uxmal. Il y a près d'ici, à un mille environ, un autre palais que les Indiens désignent sous le nom de *Palais du Nain*, et dont l'ornementation est encore bien plus curieuse que celle-ci.

— D'où lui vient ce nom bizarre?

— D'une statue de nain difforme qui subsiste encore dans une cour intérieure. Le temps et les Indiens l'ont respectée; ces derniers surtout, à qui elle inspire un singulier effroi. Les légendes abondent ici, mais ce ne sont que des légendes; le lien qui les rattachait à l'histoire vraie est brisé depuis des siècles.

— Est-il impossible de le renouer?

— Je le crois; mais votre dessin est terminé, et le déjeuner nous attend.

George Willis s'empressa d'obéir à l'invitation de la jeune fille.

Leurs compagnons les avaient rejoints, et tous trois suivirent Mercédès, qui se dirigea vers l'angle du bâtiment. Un singulier contraste les y attendait. Toute la partie de la façade qu'ils venaient de contourner était jonchée de débris à demi enfouis dans les hautes herbes. Des socles de statues, des colonnes brisées, des fragmens de corniches détachées laissaient à peine la place à un étroit sentier entre leurs masses informes. En dépassant l'extrémité sud, ils se trouvèrent tout à coup en face d'un ravissant jardin rempli de plantes tropicales aux fleurs éclatantes et parfumées. Le sol, soigneusement déblayé, formait une terrasse qui s'inclinait en pente douce sur le flanc du monticule. Ce côté de la façade, moins vaste, mais admirablement conservé, offrait à l'œil une ligne continue de bas-reliefs dont aucune végétation parasite ne détruisait l'imposant effet. D'énormes poutres travaillées et fouillées avec art, et provenant des parties intérieures du palais, avaient été utilisées pour réparer les linteaux et encadrer les portes massives. Devant eux se déroulait un horizon immense, coupé de ruines grandioses, et dans le lointain une ligne vague, indécise, la mer qui confondait avec le ciel ses teintes azurées.

Dona Mercédès s'était établie dans ce coin du palais. Tout en réparant et en appropriant les pièces à son usage personnel, elle avait scrupuleusement respecté la construction et la décoration primitives. De vastes salles d'une hauteur prodigieuse, très simplement meublées et reliées par des portes étroites, se succédaient sur toute la longueur. Une cour intérieure, entourée de portiques, plantée de fleurs et d'arbustes, entretenait une délicieuse fraîcheur et séparait la partie habitée et restaurée du reste des ruines.

— Soyez les bienvenus, messieurs, et vous, mon cher curé, merci d'avoir fait une exception à vos habitudes en acceptant notre hospitalité. On vous voit rarement ici, mais je sais qu'Uxmal n'a pas le don de vous plaire.

— C'est vrai, répondit-il avec bonhomie, je préfère Mérida. On ne sait pas qui a construit ces palais, on ignore qui les a habités; il a dû s'y passer des choses bien singulières. Les Indiens affirment que ces ruines sont hantées.

— Mieux à même qu'eux de savoir à quoi m'en tenir, reprit Mercédès, je puis vous affirmer qu'il n'y revient personne. Mais voici ma sœur Carmen.

La nouvelle venue paraissait avoir dix-huit ans et ne ressemblait en rien à Mercédès. Elle était jolie plutôt que belle, et sa physionomie expressive et mobile contrastait avec la régularité des traits de sa sœur. Elle salua sans embarras, mais avec curiosité les deux jeunes gens.

George Willis partageait son attention entre les deux sœurs et

l'examen de la pièce où il se trouvait. Sa curiosité, fortement éveillée, le rendait distrait, Carillo parlait peu, Fernand seul semblait avoir oublié où il était et se préoccupait beaucoup plus de sa compagne que des ruines et de ceux qui les avaient élevées. La voix grave et douce de dona Mercédès charmait son oreille, et il observait avec intérêt cette étrange jeune fille qui avait choisi pour y vivre ce palais désert et qui, loin du monde, cachait dans une solitude absolue sa merveilleuse et mélancolique beauté.

— Dona Mercedes, dit le curé, avez-vous vu récemment votre Indienne?

— Non. Itza n'est pas venue ici depuis plus de trois semaines. Est-elle allée à Mérida?

— Je ne crois pas, on l'y voit rarement et elle n'y reste jamais longtemps. Les Indiens la craignent, et elle évite les étrangers.

— Itza, interrompit dona Carmen, est une vraie fille des forêts, mon cher curé, et vous ne réussirez pas à la convertir, encore moins à la civiliser.

— Qui est Itza? demanda George Willis.

— Dona Carmen la connaît mieux que personne, répondit le curé.

La jeune fille leur dit alors qu'Itza était Indienne, de race maya, mais très différente de ses compatriotes comme type physique et comme caractère. Farouche, indépendante, elle passait sa vie à errer dans la forêt au milieu des ruines. Itza pouvait avoir vingt-cinq ans; elle était grande, élancée; ses pieds et ses mains, d'une petitesse exquise, rappelaient ceux que les sculptures d'Uxmal donnent à leurs personnages. Les Indiens disaient tout bas qu'Itza descendait en ligne directe des anciens chefs du pays; elle n'était pas chrétienne, et ils la soupçonnaient d'adorer en secret les dieux de ses ancêtres. Sans autre compagnon qu'un grand chien roux qui ne la quittait jamais, elle parcourait ces solitudes impénétrables, se nourrissant de fruits et de racines. Elle possédait aux environs de Mérida une milpa, vaste clairière propre à la culture du maïs et à l'élevage des animaux. Elle la louait, et le modeste revenu qu'elle en tirait suffisait à son entretien. Itza ne s'était pas mariée, bien qu'elle fût belle; elle méprisait les Indiens, esclaves pendant de longues années et toujours en état de sujétion; elle haïssait les Mexicains, en qui elle voyait des usurpateurs et des ennemis. Cette haine toutefois ne s'étendait pas aux deux sœurs. Un jour, surprise par l'orage, Itza avait cherché un refuge au palais. On lui avait fait accueil et elle en gardait bon souvenir. Depuis elle était revenue. Carmen l'avait prise en affection et cherchait à la retenir, mais sans succès. Itza l'aimait, mais elle aimait mieux encore sa vie errante, ses longues rêveries dans les ruines.

Mercédès se levait; le repas fini, on revint sur la terrasse. Le

soleil déclinait à l'horizon et dardait ses rayons mourans sur la forêt dont il dorait les cimes, et sur les ruines voisines dont les murailles se découpaient en saillie sur le ciel empourpré. L'une surtout attirait les yeux par ses lignes bizarres. Le monticule qui lui servait de base représentait une pyramide tronquée ; les angles, nettement accusés, avaient conservé toute leur régularité première. D'un style moins sévère que les autres, elle les dominait et ses pans de murs qui se dessinaient en relief puissant étaient couverts du haut en bas de sculptures et de bas-reliefs.

Voici le Palais du Nain, dit Mercédès à Fernand. J'avais songé d'abord à nous y établir, mais le curé Carillo a tout fait pour nous en dissuader. Personne d'ailleurs n'eût consenti à nous y suivre. Les Indiens n'en approchent qu'en tremblant et s'ils l'osaient ils l'auraient détruit depuis longtemps.

— Pourquoi cela?

— Les uns prétendent que c'était l'habitation d'un grand prêtre païen, d'autres qu'on y rencontre des idoles et des ossemens humains. Je crois que le Palais du Nain était le temple d'Uxmal. Sa position au centre même de la ville, sa situation plus élevée, ses vastes salles entourées de petites pièces étroites et sombres révèlent une destination différente de celle des ruines environnantes. D'ailleurs je ne l'ai visité qu'une fois, et j'ai renoncé à mon projet...

— Il était séduisant, et je serais heureux de le mettre à exécution si dona Mercédès me le permettait, interrompit George Willis.

— Vous, monsieur? quelle singulière idée!

— Mais non, pas si singulière. Ces ruines m'attirent, j'ai le désir de les étudier de près, vous nous l'avez permis. Si nous habitons Mérida, il nous faudra chaque jour perdre quatre heures en courses. Autorisez-nous à nous installer dans le Palais du Nain, nous n'y dérangerons personne, nous serons au centre de nos explorations, vos locataires si vous le permettez, vos obligés à coup sûr et vos voisins dans la mesure où cela vous plaira.

George Willis parlait si sérieusement que le sourire d'incrédulité de dona Mercédès disparut.

— Et Labna?.. et vos projets de défrichemens?

— Ils attendront.

— Mais pas un Indien ne voudra vous accompagner.

— Nous nous passerons des Indiens. Le brick le *Montezuma* est à Sisal pour plusieurs jours. Je connais l'équipage : il y a là un certain nombre de gaillards que je soupçonne fort d'avoir fait tous les métiers, et à qui les légendes indiennes seront bien indifférentes, entre autres raisons parce qu'ils ne savent pas un mot de maya. Je les prendrai à mon service.

— Pourquoi refuser, Mercédès? dit Carmen, qui ne perdait pas

un mot de cette conversation. Nous ne saurions exposer nos visiteurs aux inconvéniens que présenteraient leur séjour à Mérida et leurs excursions dans ces ruines...

Carmen s'arrêta court devant le regard de sa sœur ; mais l'expression mutine de ses yeux et de sa bouche trahissait la contrainte qu'elle s'imposait et triompha de l'hésitation de Mercédès.

— Je ne puis, monsieur, vous refuser la faveur, si c'en est une, que vous me demandez. Je crois que vous ne vous rendez pas bien compte des difficultés de votre entreprise, mais vous serez toujours à temps d'y renoncer.

— Merci, dona Mercédès. Je ne renonce jamais à ce que j'ai résolu et dès demain nous procéderons à notre installation.

Pendant ce temps, le curé Carillo et Fernand exploraient les ruines de la casa del gobernador. George Willis leur rendit compte de son entretien.

Fernand était enchanté ; quant au curé, il saisit l'occasion d'échanger à l'écart quelques mots avec dona Mercédès.

— Ce que vous faites là n'est-il pas imprudent?

— Qu'y puis-je? Je suis lasse, mon bon curé, à bout de forces et de courage, à la merci d'un hasard. Pauvre Carmen, ajouta-t-elle, il me faudra bientôt tout lui dire.

Le curé Carillo se tut, serra affectueusement la main de la jeune fille, rejoignit ses compagnons et tous trois partirent pour Mérida.

Dès le lendemain George Willis se mit en route pour Sisal. Son absence devait durer quelques jours. Pendant ce temps Fernand s'occuperait de leur installation au Palais du Nain et mettrait le village à contribution pour se procurer ce qui était nécessaire à un séjour de quelque durée.

IV.

George Willis était à peine à un mille de Mérida lorsque, sur la route solitaire, il entendit le galop d'un cheval. Peu d'instans après un cavalier s'arrêtait à ses côtés et le saluait courtoisement. Il reconnut don Rodriguez. L'incident du bal n'avait laissé qu'un souvenir assez confus dans sa pensée et ce fut avec cordialité qu'il rendit son salut au jeune planteur.

— Pardon de vous retarder, monsieur, lui dit don Rodriguez en assez mauvais anglais.

— Nullement, senor, répondit George en excellent espagnol. Je suis à votre disposition.

— J'y compte bien, car vous n'avez sans doute pas oublié l'insulte que j'ai reçue de vous au bal des mestizas?

— Mais... si fait. Je vous ai insulté?

— Vous avez la mémoire courte, senor.

— Non, répondit George flegmatiquement, pas d'ordinaire.

— La mienne est meilleure, et, si vous le voulez bien, nous terminerons tout de suite cette affaire.

— Comment?

— Mais... en galans hommes. Vous m'avez outragé, j'ai droit à une réparation et je vous la demande.

George Willis le regarda avec surprise. A qui en avait-il et que lui voulait cet enragé? Le regard du planteur était assez expressif, et George comprit qu'il mettait en doute sa bravoure. — C'est absurde, se dit-il, mais puisqu'il y tient... Bah, nous ferons comme les Irlandais, ils se battent d'abord, quitte à s'expliquer ensuite s'ils le peuvent.

Don Rodriguez attendait. Sa main nerveuse caressait le cou de son cheval, et ses yeux, fixés sur George, prenaient une expression railleuse qui n'était guère du goût de ce dernier.

— Comme il vous plaira, reprit-il enfin en haussant les épaules. Que proposez-vous?

— Il y a ici près un petit bois qui fera fort bien notre affaire. Vous avez votre carabine, j'ai la mienne. Vous entrerez d'un côté, moi de l'autre, et...

— Je vois cela d'ici, interrompit George, la chasse à l'homme, et... nous tirerons...

— Chacun une fois, si aucun de nous n'est atteint...

— Nous en reparlerons... ou nous recommencerons. C'est à merveille.

— J'aurais une faveur à vous demander. Si vous me tuez, veuillez remettre au curé Carillo quelques lignes que je vais écrire afin que vous n'ayez aucun ennui...

— On n'est pas plus aimable.

— ... Et ensuite, reprit gravement don Rodriguez, je vous prierai de veiller à ce que l'on m'ensevelisse en terre sainte.

— Oh! pour cela, avec le plus grand plaisir, répondit George, mais service pour service. Vous voudrez bien aussi, s'il m'arrive malheur, remettre au curé un mot de moi.

— Très volontiers.

Tous deux descendirent de cheval; puis, après avoir vérifié la charge de leurs carabines, ils écrivirent au crayon leurs missives, qu'ils échangèrent.

Le sang-froid de George Willis lui conciliait l'estime de son ad-

versaire. Avant d'entrer dans le bois, ce dernier s'approcha de lui.

— Un mot, senor, s'il vous plaît. Connaissez-vous un nommé Harris?

— Pas du tout. Est-ce qu'il aurait, lui aussi, quelque grief contre moi?

— Non; Harris est marin. Il commande une goëlette et fait ostensiblement le commerce entre Sisal et la Havane. En réalité il s'occupe de contrebande. Harris est un homme dangereux et violent et, je ne sais pour quelle raison, il est animé de mauvaises intentions contre dona Mercedès. Surveillez-le si c'est vous que le sort favorise, autrement je m'en charge. Je suis Espagnol, senor, fils d'Espagnol, et je ne permettrai jamais qu'on attaque une femme.

— Merci. Il a du bon, ce senor Rodriguez, se dit George en se dirigeant vers le bois. C'est vraiment dommage qu'il soit absurde à ce point. Tous ces hidalgos sont brouillés avec la logique.

Le petit bois touffu dans lequel ils entraient formait une sorte d'oasis au milieu de la vaste plaine qui s'étend en pente douce de Mérida à Sisal. De grands tamariniers y entretenaient une ombre épaisse et étouffaient toute végétation parasite. Don Rodriguez fit halte à la lisière. — Arrêtez-vous ici, dit-il à son adversaire; je vais par un détour gagner l'autre extrémité. Dans cinq minutes, si vous le voulez-bien, nous commencerons.

— C'est entendu, répondit George, et Dieu sait comment cela finira. Souvenez-vous, senor, que c'est vous qui l'avez absolument voulu, et que pour ma part...

— Soit, interrompit don Rodriguez avec un mouvement d'impatience, ces explications sont inutiles; et il s'éloigna.

— Inutiles... maugréa George, tout en armant sa carabine, cela lui plaît à dire... Enfin!

Les cinq minutes écoulées, George entra dans le bois. Tout était silencieux; quelques oiseaux seuls voletaient d'arbre en arbre, jetant par intervalles un petit cri d'appel. L'oreille tendue, attentif au moindre bruit, George resta immobile. Le craquement d'une branche morte à quelque distance l'avertit de la présence de son ennemi. Don Rodriguez devait se trouver sur sa gauche. Changeant de position, il gagna en rampant un tertre d'où il pouvait mieux surveiller son approche. En cet endroit, le bois formait une clairière; les arbres, plus rares et plus vigoureux, laissaient entre eux des espaces découverts difficiles à franchir sans être vu. George en occupait le centre. Se redressant derrière un tronc qui lui servait d'abri, il vit reluire dans le fourré le canon d'acier de la carabine de don Rodriguez, qui manœuvrait de manière à tourner sa position. Il s'effaça de son mieux et ajusta. Ce mouvement le décou-

vrit; il aperçut l'avant-bras et la main de don Rodriguez accroupi qui le couchait en joue. Deux coups de feu retentirent simultanément, et la balle de don Rodriguez, égratignant l'arbre à la hauteur de sa poitrine, dévia et s'alla perdre dans le bois. La fumée dissipée, George vit don Rodriguez debout et appuyé contre un arbre. — Je suis content de ne pas l'avoir tué, dit George, pourvu qu'il n'insiste pas pour recommencer. — Rejetant sa carabine sur son épaule, il se dirigea vers lui.

— Si vous m'en croyez, senor, nous en resterons là.

— Il le faut bien, dit don Rodriguez, vous m'avez touché.

La balle de George lui avait traversé le bras, mais la blessure n'offrait pas de gravité, les chairs seules étaient atteintes. George fit un premier pansement et voulut absolument ramener son adversaire à Mérida. Sa franche cordialité, ses attentions et ses regrets, la loyauté et le courage dont il avait fait preuve lui eurent promptement gagné le cœur de don Rodriguez. Ils se quittèrent donc les meilleurs amis du monde, et quand, deux heures plus tard, George reprit la route de Sisal, ce fut en se disant qu'après tout les choses auraient pu tourner beaucoup plus mal, que don Rodriguez était un galant homme, bien qu'hidalgo, et que, chaque pays ayant ses usages, il convenait de s'y conformer. Puis il songea un peu à dona Mercédès, davantage à dona Carmen, se demanda quel grief Harris pouvait avoir contre une jeune fille inoffensive, et se promit de le surveiller de près.

Deux jours après, il revenait triomphant de Sisal, ramenant avec lui trois matelots, plus le maître d'hôtel et le cuisinier du *Montezuma*, qu'il avait engagés, avec l'agrément du capitaine, généreusement payé de sa complaisance. A son retour, il passa par Mérida, revit Rodriguez dont la blessure se cicatrisait promptement et qui lui renouvela toutes ses assurances d'estime et d'amitié. Il raconta à Fernand les détails de sa rencontre avec le jeune planteur, et les avis de ce dernier au sujet d'Harris, puis ils procédèrent à leur installation dans le Palais du Nain. Ainsi que le leur avaient prédit dona Mercédès et le curé, ils ne purent décider aucun Indien à entrer à leur service, mais cinq matelots robustes et vigoureux valaient une escouade de mayas. En peu de temps, ils eurent déblayé les pièces nécessaires, terminé les réparations urgentes et, libres de ce côté, George et Fernand explorèrent le palais, dans un coin duquel ils étaient campés tant bien que mal.

A l'intérieur, de petites pièces, la plupart ne recevant ni jour ni air et communiquant ensemble par d'étroits couloirs ménagés dans l'épaisseur des murailles, entouraient une immense salle qui occupait le milieu de la façade. Deux grandes ouvertures cintrées

aboutissaient à une terrasse. Derrière cette salle s'en trouvaient d'autres moins vastes, puis une cour intérieure encombrée de pans de murs renversés, de poutres brisées, de toitures effondrées. Située au centre même des constructions qui la masquaient, cette cour, dont l'enceinte était chargée de sculptures et de hiéroglyphes, contenait une statue représentant un nain accroupi. Ses jambes grêles étaient repliées sous lui, l'un de ses bras longs et décharnés se terminait par une main osseuse crispée sur sa poitrine. L'autre se projetait en avant l'index incliné vers le sol. Le torse trapu, le cou enorme, sillonné de veines puissantes, supportaient une tête hideuse. La bouche, largement fendue, avait une expression grotesque et menaçante ; les yeux creux, profondément enfoncés dans leurs orbites, s'abritaient sous une arcade sourcilière proéminente : le nez court et massif, les lèvres épaisses, le front bas, le crâne aplati et fuyant formaient un ensemble qui justifiait amplement les terreurs superstitieuses des Indiens, à en juger par la répulsion qu'éprouvèrent les jeunes gens en contemplant pour la première fois le nain qui donnait son nom aux ruines qu'ils habitaient.

Plus ils l'observaient pourtant et plus leur curiosité s'éveillait. Il y avait dans cette tête, dans l'attitude du corps quelque chose d'indéfinissable qui les attirait et les éloignait tout à la fois. Les ruines qui jonchaient le sol ne permettaient pas d'examiner la statue d'assez près et sous toutes ses faces, aussi George Willis n'eut-il rien de plus pressé que de mettre ses matelots à l'œuvre pour déblayer le terrain. Sur ses indications et sous sa direction ils y réussirent, et bientôt la statue du Nain, dégagée des débris qui l'entouraient, se dessina en relief vigoureux dans son cadre naturel. Ce travail terminé, ils se rendirent au palais du gouverneur. Carmen parut satisfaite de les voir et leur fit l'accueil le plus cordial. Dona Mercédès elle-même, plus grave et plus réservée que sa sœur, les reçut amicalement et, sur leurs instances, promit d'aller visiter le Palais du Nain qu'elle n'avait vu qu'une fois. Carmen battit des mains à ce projet d'excursion, et toutes deux retinrent leurs visiteurs à dîner. La gaîté de Fernand, le flegme humoristique de George Willis, les manières respectueuses et cordiales des deux visiteurs triomphèrent peu à peu de la froideur d'emprunt de dona Mercédès. Soit souvenir des quelques mots imprudens adressés par Fernand au curé Carillo, soit qu'elle se sentît plus à l'aise auprès de George Willis, c'est avec ce dernier qu'elle causa de préférence, d'abord des ruines d'Uxmal, puis des États-Unis, qu'elle connaissait et où elle était née, ainsi que sa sœur. Toutes deux, dit-elle, avaient vécu à Charleston. Leur père, Américain du sud, officier de marine, avait fait partie du corps d'expédition du général Scott, lors de la campagne du

Mexique. A Mexico, il avait connu et épousé leur mère, dont la famille était originaire de Mérida. Lorsqu'en 1861 éclata la guerre de sécession, il prit fait et cause pour le sud et servit successivement sous les ordres de Beauregard, de Lee et de Stonewall Johnston.

Peu à peu le cercle de fer des armées fédérales s'était resserré, malgré d'héroïques efforts. Leur ville natale se vit menacée d'un blocus. Alors seulement leur père se résigna à se séparer de sa femme et de ses deux filles et les envoya au Mexique, décidé à combattre jusqu'à la dernière heure et ne voulant pas les exposer aux désastres qu'il pressentait. Pendant plus d'un an elles étaient restées sans nouvelles de lui. Leur mère, malade au moment du départ, n'avait pu résister à ses anxiétés. Elle succomba quelques mois après leur arrivée à Mexico. Recueillies par une tante, elles apprirent successivement les sanglantes défaites de Seven Oaks, de Fredericksburg, la marche triomphante de Sherman, les victoires de Grant, et enfin en février 1865 la chute de Charleston. Elles ne reçurent qu'une lettre de leur père. Dans cette lettre, datée de quelques jours avant la prise de la ville, il leur annonçait que, chargé d'une mission importante par Jefferson Davis, président de la confédération du sud, il allait tenter de forcer le blocus et de se rendre en Angleterre. S'il survivait à cette tentative désespérée, il leur écrirait de Londres. Depuis elles n'avaient rien reçu. La guerre terminée, dona Mercédès, laissant sa sœur aux soins de leur parente, s'était rendue, sous la protection d'amis émigrés comme elles, dans la Caroline du sud. Les renseignemens qu'elle avait pu recueillir ne lui permettaient plus d'espérer. Sorti du port à bord d'une goëlette, son père avait été tué par l'ennemi ou s'était perdu sur quelque écueil.

Elle était revenue à Mexico brisée par le chagrin, mais là encore un nouveau malheur l'attendait. Sa tante, leur unique protectrice, se mourait. Mercédès et Carmen reçurent son dernier soupir et son dernier regard. Ces coups si cruels et si soudains avaient brisé son courage. Elle se voyait à vingt ans sans appui, orpheline, seule au monde avec sa sœur. Par son testament leur tante leur léguait sa modeste fortune et entre autres propriétés la moitié des terrains d'Uxmal, l'autre moitié appartenait à leur mère. Mexico ne leur rappelait plus que de tristes souvenirs; quant à Charleston et la Nouvelle-Orléans, où s'était écoulée leur enfance heureuse, Mercédès, depuis son retour, n'en entendait prononcer le nom qu'avec une tristesse profonde et une insurmontable répugnance. Là elle avait vécu près de sa mère, de sa sœur et de son père. C'était de là que ce dernier était parti pour la mort. Ces souvenirs expliquaient et justifiaient sa résolution de s'exiler pour toujours.

Que faire? L'idée lui vint de se réfugier avec sa sœur dans un

couvent, mais Carmen était encore bien jeune ; pouvait-elle disposer irrévocablement de sa destinée ? Un incident qu'elle ne précisa pas lui fit ajourner l'exécution de ce projet. Sa mère et sa tante étaient nées à Mérida, elle se décida à y venir. La curiosité désœuvrée d'une petite ville leur fut bientôt à charge. Elles se retirèrent à Uxmal au milieu de ces ruines solitaires, où elles vivaient en paix, songeant à ceux qui n'étaient plus, laissant couler leur vie. De loin en loin, Mercédès allait à Mérida, évitant ce qui pouvait exciter l'attention ou provoquer les commentaires. C'est ainsi, et pour satisfaire le bon curé Carilio, qu'elle s'était rendue à cette fête où ils l'avaient rencontrée et où son absence eût été remarquée.

George et Fernand l'écoutaient avec un intérêt visible. Bien qu'originaire de New-York, George Willis sympathisait, ainsi que l'avait fait son père, avec la cause du sud. Pendant toute la durée de la guerre de sécession, New-York, divisé en deux camps, comptait presque autant d'adversaires que de partisans du gouvernement fédéral. Le père de George avait été l'un des membres les plus actifs de l'opposition au président Lincoln. Son fils avait hérité de ses convictions ainsi que de sa fortune. Quant à Fernand, sa nationalité seule l'avait empêché de prendre part à la lutte et de se ranger sous le drapeau du sud. Les rapports amicaux de son père avec la haute société de la Nouvelle-Orléans, ses relations personnelles avec les hommes éminens de la Virginie, l'avaient rallié de cœur à la cause confédérée.

Dona Mercédès ignorait ces détails. Elle les apprit avec l'émotion que peuvent seuls comprendre ceux qui, exilés de leur patrie vaincue et abaissée, retrouvent un milieu sympathique et sentent qu'on y partage leurs regrets et leurs espérances. Dans ces deux jeunes gens, inconnus il y avait peu de jours, elle ne voyait plus des étrangers dont elle devait se méfier. Ce récit qu'elle s'était cru, dans sa loyauté, obligée de leur faire et qu'elle craignait de sentir accueilli par une pitié mal déguisée, n'éveillait en eux que des sentimens de respectueux intérêt. Longtemps renfermée en elle-même, sans autre confident que sa sœur dont elle redoutait d'assombrir par sa tristesse la gaîté naturelle, elle eut un éclair de joie en se sentant moins seule et moins isolée. Ce ne fut qu'un éclair, mais il n'échappa pas à Fernand. Son visage reprit promptement son expression habituelle de gravité, comme si le lourd fardeau un instant soulevé retombait de tout son poids sur son cœur et sur sa pensée et scellait à nouveau ses lèvres que venait d'effleurer un sourire charmant.

— Mais laissons ce triste sujet, dit-elle, mes souvenirs m'ont en-

traînée bien loin. Je ne le regrette pas, croyez-le, et ce m'est une consolation de retrouver ici et en vous...

— Des amis, dona Mercédès, à qui vous pouvez parler sans crainte, interrompit Fernand.

— Certes, dit George Willis, je ne soupçonnais pas, lorsque nous nous sommes rencontrés au bal des mestizas, sous les auspices du curé Carillo, que j'étais en présence d'une compatriote.

— Obligez-moi en ne le disant pas, reprit dona Mercédès; on me croit Mexicaine, et de fait je le suis par ma mère. J'ai, pour me taire, des raisons sérieuses que je vous confierai peut-être un jour. Le curé Carillo est, à Mérida, seul au courant des circonstances dont je viens de vous entretenir et je n'ai eu qu'à me louer de sa discrétion et de ses bons offices. Grâce à lui on nous laisse vivre en paix, et si l'on a trouvé singulier le choix que nous avons fait de ces ruines, cependant on respecte notre solitude.

A la suite de cette conversation, leurs visites au palais du gouverneur devinrent plus fréquentes. De son côté, don Rodriguez, remis de sa blessure, venait de temps à autre voir George et Fernand, qui l'accueillaient toujours avec plaisir et pour lesquels il éprouvait une sincère sympathie. Don Rodriguez n'était pas amoureux de Mercédès comme ils l'avaient supposé un instant. Il admirait la beauté de la jeune fille, mais il l'avait vue rarement, et, tout en professant pour elle un culte chevaleresque, son orgueil seul avait souffert de la scène du bal. Les paroles insultantes d'Harris à l'adresse de dona Mercédès avaient révolté sa nature loyale et confiante. L'influence que lui donnaient sa naissance et sa fortune intimidait évidemment le marin, qui n'avait pas reparu, et que l'on disait parti avec sa goëlette pour les côtes de Cuba. Son retour était incertain, mais don Rodriguez en serait prévenu, et si des mesures plus énergiques devenaient nécessaires, il n'hésiterait pas à les prendre. En toute occasion ils pouvaient compter sur lui, et son concours ne leur ferait pas défaut.

Tous deux lui en étaient reconnaissans; ils sentaient qu'un secret pesait sur la vie de dona Mercédès. Ne leur avait-elle pas dit qu'elle avait, pour se renfermer dans la solitude et pour cacher sa nationalité, des raisons qu'elle leur communiquerait peut-être un jour? En attendant, ils ne pouvaient ni ne devaient forcer sa confiance. Mais, tout en observant vis-à-vis des jeunes filles une discrétion absolue, il se passait peu de jours sans qu'un prétexte quelconque s'offrît à George ou à Fernand, parfois à tous deux, d'aller rendre visite au palais du gouverneur. Dona Mercédès les accueillait avec bienveillance, Carmen avec une satisfaction qu'elle ne dissimulait pas à sa sœur. C'était un intérêt dans leur vie solitaire,

un sujet d'entretien, une distraction imprévue. Peu à peu les visites devinrent quotidiennes, et Carmen s'étonnait quand leurs voisins tardaient à paraître à l'heure accoutumée. Elle les grondait en riant et disait naïvement qu'Uxmal serait bien triste le jour où ils partiraient. A quoi George et Fernand répondaient qu'ils n'étaient pas près de le faire, qu'ils avaient entrepris de grands travaux; puis de rendre compte de l'emploi de leur journée, des fouilles opérées, des découvertes faites ou espérées. Carmen semblait préférer Fernand, querellait George Willis, qu'elle essayait vainement de faire sortir de son flegme habituel et qui l'écoutait le plus souvent avec un calme impatientant, disait-elle. Suivant dona Carmen, il était tellement absorbé par ses idoles, ses serpens de pierre, ses hiéroglyphes, qu'il ne pensait qu'à eux et ne voyait qu'eux. Elle se trompait peut-être, mais le fait est qu'il poursuivait ses recherches avec la patience obstinée qui faisait le fond de son caractère. Fernand, tout aussi passionné, tout aussi curieux, oubliait volontiers près des deux sœurs les travaux du jour. Sa gaîté communicative réveillait celle de Carmen et appelait souvent même un sourire sur les lèvres de dona Mercédès.

Les après-midi se passaient sur la terrasse. A l'heure où le soleil baissait, colorant de teintes plus douces la cime des arbres, l'horizon lointain et le golfe, que les grandes hirondelles de mer rasaient d'un vol hardi, effleurant l'eau du bout de leurs longues ailes effilées, ils s'asseyaient sous une tente dressée à l'angle du monticule. Au souffle léger de la brise du soir, la forêt bruissait à leurs pieds. De son épaisse ramure surgissaient les ruines chaudement éclairées, profilant au loin leurs murailles lézardées, leurs formes bizarres, leurs sculptures étranges. Dans le grand calme de cette solitude, Carmen récitait quelque chant en langue maya, quelques fragmens de légendes mystérieuses qu'elle traduisait ensuite. Parfois il leur semblait en l'écoutant qu'une lueur brillante éclairait soudainement le passé, que les morts revivaient et murmuraient le secret de leur destinée dans ces ruines immenses qu'ils avaient habitées; mais les vers suivans détruisaient l'illusion et semblaient envelopper d'ombres plus épaisses l'histoire inexplicable de cette civilisation éteinte.

Puis on parlait de la France, qui était pour ces deux jeunes filles une seconde patrie inconnue. Ou bien George Willis les entretenait de l'Asie qu'il avait visitée, des ruines égyptiennes qui offraient, assurait-il, une singulière ressemblance avec celles qu'ils avaient sous les yeux. Il avait beaucoup voyagé, beaucoup vu, bien observé. Mercédès, de sa voix douce et grave, les questionnait; elle parlait peu d'elle-même, moins encore du passé et des souvenirs de son enfance.

On eût dit qu'elle redoutait ce qui pouvait réveiller son émotion et provoquer de nouvelles confidences. Par contre, elle s'intéressait aux travaux, aux recherches de ses compagnons; elle écoutait avec curiosité les dissertations de George Willis. Elle-même, pour s'occuper, pour se distraire, disait-elle, avait fait faire quelques fouilles dans le palais du gouverneur, puis les avait abandonnées. Elle les reprendrait peut-être, et les consultait à ce sujet.

Un jour, Fernand suggéra, pour donner aux travaux une direction intelligente et méthodique, de lever un plan de l'édifice; il se mit à sa disposition. Mercédès se fit longuement et minutieusement expliquer ce qu'il entendait par là. Encouragé par l'attention qu'elle lui prêtait, Fernand lui montra comment, à l'aide de quelques lignes de convention, on pouvait figurer les diverses parties d'un édifice, préciser ses dimensions, sa distribution intérieure, et comment aussi, sur le tracé d'un monument en ruines, on parvenait à retrouver l'idée première qui avait présidé à sa construction, et on réédifiait par la pensée ce que le temps avait détruit.

— Mais alors, un œil exercé peut lire un plan comme on déchiffre la musique.

— A peu près, dona Mercédès, et si vous aviez ici un plan exact du palais du gouverneur, je m'y orienterais sans peine et vous donnerais une explication plus claire que je ne puis le faire.

— Je ne crois pas, reprit Mercédès avec hésitation; cependant... j'ai ici un... papier sur lequel se trouvent des indications que je ne comprends pas, des lignes singulièrement tracées et dont la signification m'échappe. Je crois, d'après ce que vous venez de me dire, que c'est un plan. Que représente-t-il? Je ne sais.

— Pouvez-vous nous le montrer? demanda George.

— Oui... dit-elle avec un embarras visible.

— Fernand nous dira ce que nous en devons penser.

Ainsi mise en demeure, dona Mercédès quitta la terrasse et revint quelques instans après avec un pli qu'elle remit à Fernand. Avant de l'ouvrir, il l'examina avec soin. L'enveloppe jaunie portait une adresse illisible et semblait avoir été exposée à l'air, au soleil, à la pluie. Elle contenait une feuille de papier usée aux angles. Sur le verso on voyait une série de chiffres alignés en colonnes serrées. Ces chiffres, parfaitement visibles encore et tracés d'une main ferme, avaient dû être écrits à loisir, avec un soin méticuleux et une rigoureuse exactitude. Au recto, une ligne droite, indiquée par des points, partait d'un des angles du papier et venait aboutir dans un carré long représenté par quatre lignes doubles, coupées de distance en distance par d'autres plus petites. Ce carré long en contenait un autre de moindres dimensions au milieu du-

quel figurait un cercle. Un trait léger partant du centre s'arrêtait brusquement avant d'atteindre la circonférence et se terminait par un point. Dans la partie vide du papier, une flèche rapidement esquissée avait sa pointe tournée en sens contraire au carré. Dans un angle enfin, on voyait les lettres et les chiffres suivans : U. M. M. D. 149,000, et au-dessous : F. W.

Fernand étudia minutieusement le singulier document que dona Mercédès venait de lui remettre : les chiffres tracés au verso, puis les lignes, enfin le papier lui-même.

— Les chiffres et le plan, dit-il, ne sont pas de la même main. Avez-vous quelque raison de croire qu'il y ait un rapport quelconque entre les deux?

Dona Mercédès secoua la tête : — Je n'en sais rien, répondit-elle.

— S'il existe, nous le découvrirons plus tard. Mais, reprit-il après un instant de silence, ce plan, car c'en est un, ne nous donne aucune indication et peut s'appliquer à des localités bien différentes. S'agit-il d'Uxmal?

— Je le crois.

— Soit, admettons cette hypothèse. Tel qu'il est et malgré son apparence de vétusté, ce dessin n'a que quelques années de date.

— A quoi le voyez-vous?

— A la texture du papier, qui est de fabrication américaine. Vous pouvez y lire dans la pâte les lettres W. M. Il sort des ateliers de Wilmington, qui existent seulement depuis dix ans. Il n'y a pas à s'y tromper. Quant au tracé, il a été fait par une main expérimentée, mais avec une précipitation visible. La ligne de points représente un sentier, chemin ou route, suivi pour arriver à une construction. Laquelle? Ancienne ou moderne? J'inclinerais vers la première supposition. Examinez les lignes doubles et parallèles qui forment ce carré long, elles représentent une clôture, fossé ou muraille, d'une largeur ou d'une épaisseur partout égale et inusitée dans les maisons de nos jours. Ces autres lignes plus petites, perpendiculaires aux premières, doubles, très rapprochées et en petit nombre proportionnellement à la longueur des façades, désignent des ouvertures, portes ou fenêtres. Dans une habitation moderne elles seraient en plus grand nombre et plus larges. Dans ce carré long, remarquez cet angle; c'est une enceinte intérieure, cour ou bâtiment détaché. Au milieu enfin, ce cercle qui occupe le centre même du plan représente une tour, un bassin, quelque chose de concentrique. Que signifie ce trait léger qui se détache du centre et se termine abruptement par un point? Je ne sais. La flèche que vous apercevez indique le nord. Cet édifice s'étend donc du nord

au sud; ses deux façades principales font face à l'est et à l'ouest. Quant à ses dimensions, il est difficile de les déterminer, à moins que les chiffres au bas ne soient une indication... Mais non, ajouta-t-il après un nouvel examen. Il ne s'agit ni de pieds ni de yards, puis l'auteur du plan eût indiqué, par un nombre quelconque au-dessus ou au-dessous d'une des lignes principales, la longueur de cette ligne. Restent les lettres U. M. M. D., quatre abréviations dont nous chercherons le sens; quant à ces deux qui figurent au-dessous, ce sont des initiales... celles de l'auteur du plan.

Penchées sur le papier, Mercédès et Carmen suivaient avec une attention extrême les explications de Fernand. De temps à autre elles échangeaient un coup d'œil rapide. Les derniers mots surtout semblèrent leur causer une émotion soudaine. Était-ce le fait d'une révélation inattendue, ou bien, devinant ce qu'elles savaient déjà, Fernand leur inspirait-il ainsi confiance dans ses affirmations précédentes? George Willis, qui les observait tout en écoutant, n'eût pu le dire, mais il fut le premier à rompre le silence.

— Pouvez-vous, dona Mercédès, nous donner quelques indications sur l'origine de ce document et sur les circonstances à la suite desquelles il est parvenu entre vos mains?

Elle releva lentement la tête, et d'une voix mal assurée : — Pas en ce moment.

Le ton dont elle prononça ces paroles fit une impression différente sur chacun des deux jeunes gens. George Willis se leva et fit quelques pas sur la terrasse pour laisser à dona Mercédès le temps de se remettre de son trouble. Fernand se rapprocha d'elle et lui prit une main qu'elle abandonna passivement dans la sienne. Son brusque mouvement ne parut pas l'étonner, et sous cette pression silencieuse elle devina un intérêt profond, une affectueuse sympathie qui la toucha. Le regard de Fernand s'arrêta sur le sien, et il put y lire qu'elle le remerciait. Il s'excusa en quelques mots d'être entré dans de si longs détails qui l'avaient sans doute fatiguée, mais elle l'interrompit :

— J'ai besoin de réfléchir à ce que vous venez de me dire. Je n'obéis pas, vous le sentez, à une simple curiosité que peut satisfaire une interprétation ingénieuse. Il y a plus et autre chose. Est-ce la Providence qui vous a conduit ici? Ce que vous me dites est-il la vérité?.. Ne vous trompez-vous pas? Je crois vous connaître assez pour espérer que vous saurez à l'occasion respecter mon silence ou... justifier ma confiance.

— Dona Mercédès, reprit Fernand d'une voix grave et retenant toujours entre les siennes sa main qu'elle ne cherchait pas à dégager, dona Mercédès, ayez foi en moi. Je ne sais quel instinct mystérieux

me dit que vous touchez à une heure décisive de votre vie. Les circonstances singulières qui nous ont réunis ici ne sont pas le résultat d'un hasard. Une volonté supérieure à la nôtre rapproche parfois dans un dessein que nous ignorons ceux que séparaient des nationalités diverses et le cours de la vie. J'ignore ce que l'avenir tient en réserve, mais je sens qu'en ce moment un lien, bien frêle il est vrai, existe entre nous. D'un mot vous pouvez le briser. Croyez-moi, ne le faites pas. J'étais, je suis encore peut-être un inconnu pour vous, et pourtant, je vous le dis, non, je ne me trompe pas, ayez foi en moi.

Pâle et les yeux baissés, elle écoutait. Une lutte intérieure l'agitait : sa main tremblait dans celle de Fernand. — Merci... peut-être avez-vous raison... et cependant... Quel lourd fardeau que la vie, ajouta-t-elle avec un accent de profond découragement. Me tiendriez-vous ce langage si vous saviez... Pourquoi faire luire à mes yeux un espoir trompeur? A quoi bon me parler de l'avenir? Un secret me hante et m'accable. J'ai tout tenté pour le pénétrer... Ce papier échappé à tant de hasards, seul indice qui me reste, ce papier... est resté muet. Ici, dans ces ruines... à quelques pas de nous peut-être est enfouie la preuve... Je l'ai cru. Pendant un an j'ai espéré. Aujourd'hui... j'ai peur. Ah! vous ne savez pas de quel poids le malheur et la honte pèsent sur la tête d'une femme, combien tout en elle se révolte à la pensée qu'un mot peut...

— Ne prononcez pas maintenant ce mot que vous redoutez, interrompit Fernand. Je saurai l'attendre ; je veux le devoir à votre confiance et non à un moment d'émotion que vous regretteriez peut-être... Dona Mercédes, reprit-il après un instant de silence, quel que soit ce secret, quelle que soit la fatalité qui pèse sur votre vie, laissez-moi ajouter ceci : je crois en vous, j'y crois malgré tout, malgré vous-même et vos paroles désespérées, et... si vous pouviez lire dans mon cœur...

Mercédes leva les yeux sur lui. Fernand y vit une expression de surprise si douloureuse, une tristesse si navrante qu'il n'osa achever. Elle retira sa main, une larme glissa sur ses joues, et lentement, sans ajouter un mot, elle s'éloigna.

C. DE VARIGNY.

(La suite au prochain n°.)

L'ÉLOQUENCE

POLITIQUE ET PARLEMENTAIRE

EN FRANCE AVANT 1789

I.

LES INSTITUTIONS REPRÉSENTATIVES ET LA PAROLE PUBLIQUE AVANT LES ÉTATS-GÉNÉRAUX DE 1302.

L'âge viril de l'éloquence politique commence chez nous en 1789; de cette époque datent sa gloire et sa puissance, car c'est alors seulement que la nation française, maîtresse d'elle-même, a pu élever la voix avec autorité, exprimer librement toute sa pensée et déclarer ses volontés à la tribune. Est-ce à dire pourtant qu'avant cet affranchissement définitif, avant cet avènement de la souveraineté nationale, la parole n'ait exercé aucune action efficace sur la conduite des affaires publiques dans notre pays? Est-ce à dire que, sous l'ancien régime, les destinées de la France aient été entièrement livrées aux caprices irresponsables des gouvernemens de silence absolu, à des génies de politique secrète et de despotisme taciturne, ou, ce qui est une pire infortune, à des taciturnes sans génie? Ou bien, si, par intervalles, quelques généreuses inspirations, saisissant l'occasion d'éclater, secouaient et réveillaient l'esprit public, ces saillies imprévues d'une eloquence qui étonnait tout le

monde et s'ignorait elle-même se sont-elles évanouies sans trouver d'écho, sans laisser de trace; n'ont-elles point mérité d'être recueillies et conservées par la reconnaissance ou l'admiration des hommes? L'histoire, scrupuleusement interrogée, fournit une ample réponse à cette double question.

Quand nous lisons, par exemple, les mémoires et les correspondances politiques du XVIIIe siècle, que voyons-nous? Une émotion extraordinaire se manifester dans Paris, toutes les fois que la grand'chambre du parlement discute une question de liberté de conscience ou d'enregistrement d'impôts : un intérêt passionné s'attache non pas seulement au résultat de la délibération, mais aux discours que les magistrats prononcent avant de voter pour expliquer et motiver leur opinion. On prend note de ces discours, on en distribue sous le manteau des copies manuscrites; on se montre avec enthousiasme les conseillers les plus éloquens; on compare les talens rivaux, et quand l'un de ces protecteurs des libertés publiques vient à paraître dans les rues voisines, remplies d'une foule ardente, on bat des mains, on leur jette des couronnes, on crie sur leur passage : « Voilà de vrais Romains, les pères de la patrie! [1] » Remontons plus haut; ouvrons les archives de nos états-généraux, même les plus anciens. A côté des harangues d'apparat, qui se débitaient dans les séances d'ouverture ou de clôture, nous trouverons, sous les formes les plus variées, les improvisations d'une éloquence naturelle, parfois diffuse, souvent énergique, de vrais discours d'une audace toute moderne prononcés dans les débats à huis clos où les trois ordres, tantôt séparés, tantôt réunis, discutaient les articles du cahier des états. C'est ce que nous appelons aujourd'hui le travail des commissions. Là se déclarent, dans le feu de la controverse, des talens oratoires, inconnus la veille, des tempéramens de tribuns qui fermentaient en secret et dont un incident provoque la bruyante manifestation.

On découvre donc, en pénétrant dans les profondeurs de la vie morale et civile de l'ancienne France, au cœur même de ses institutions mal définies, une tradition non interrompue de libéralisme éloquent, une sève de courageuse et savante parole toujours prête à se répandre; et ces subites apparitions, passagères comme l'événement qui les suscitait, ces échappées irrégulières de sentimens longtemps contenus, ces protestations du bon sens et de la bravoure, souvent inutiles, mais respectables jusque dans leur insuffisance, forment l'introduction, la préface abrégée d'une histoire de la tribune moderne. Nos brillans orateurs contemporains peuvent aisé-

[1] Voyez, dans la *Revue* du 1er novembre 1871, mon étude sur les Mémoires de Simon *Prosper Hardy*.

ment retrouver, dans ce lointain des siècles, des précurseurs et des ancêtres qui ne sont pas toujours indignes d'eux pour la vigueur de la pensée, sinon pour le talent de l'expression : la forme est rude, sans doute, et quelque peu embarrassée chez les premiers défenseurs de l'opinion publique; ils semblent fléchir sous le poids de la parole, leur conviction militante est emprisonnée dans les mots comme un guerrier dans une lourde armure; mais sous ces dehors ingrats, sous cette grossière écorce, on sent un esprit juste, une âme sincère et forte. Voilà un aspect du passé, assez obscur encore, sur lequel nous essaierons de jeter un peu de lumière; nous voudrions donner quelque relief à cette face du génie français, imparfaitement étudiée et qui a comme disparu sous l'éclat éblouissant de notre littérature classique. Nous recueillerons avec soin ce qui reste de ces anciens discours dont la plupart ont péri par l'indifférence même de ceux qui les ont prononcés; nous demanderons aux chroniques, aux poèmes, aux journaux, aux procès-verbaux des assemblées, aux registres des parlemens, le souvenir des luttes soutenues par les orateurs libéraux d'un régime si avare de liberté, le témoignage de l'influence qu'ils ont exercée, du bien qu'ils ont fait, du mal qu'ils ont arrêté ou prévenu, de la gloire fugitive qui un instant a brillé sur leur nom. Si peu que nous soyons touchés du patriotique désir qui excitait Cicéron dans le *Brutus* à remuer la poussière des antiquités romaines pour y chercher des fragmens de harangues primitives et des vestiges de réputations oratoires, les indices significatifs se multiplieront sous nos regards; nous verrons se ranimer, se développer cette existence pour ainsi dire préhistorique d'une éloquence politique française conforme au sérieux esprit et aux trop sévères institutions de la France d'autrefois.

La matière qu'un tel sujet, ainsi caractérisé et limité, comporte nous présente tout d'abord deux divisions capitales. De 1302 à 1614, les états-généraux occupent la scène politique; ils ont seuls le droit de parler au nom de la nation; de 1615 à 1789, les parlemens, et surtout le parlement de Paris, reprennent et défendent le mandat que les états-généraux ont cessé de remplir. De là, deux époques et deux parties bien distinctes dans le développement que nous venons d'annoncer; de là, deux sortes d'éloquence politique, dont chacune a son génie, son langage, ses moyens d'action, son originalité. Ces deux époques considérables, ces deux larges espaces, pleins de la richesse visible de notre sujet, sont eux-mêmes précédés d'une période confuse, indéterminée, qui semble vide, mais que l'historien doit bien se garder de négliger, s'il a l'ambition de pénétrer au-delà des surfaces et des apparences, s'il veut atteindre aux principes caches, à la naissance lointaine des choses. Tout se

tient, tout s'enchaîne dans l'histoire des lois, des coutumes et de la civilisation d'un peuple; le fond de son existence se compose d'un ensemble de traditions qu'un progrès quelquefois contrarie ou précipite par les révolutions, mais toujours logique, modifie sans cesse, et qui durent et subsistent en se transformant. L'institution des états-généraux, en 1302, a renouvelé et complété, sous une forme appropriée aux changemens survenus, d'autres institutions beaucoup plus anciennes : elle est une suite, et non un point de départ, elle est un effet et non une cause première. Il y avait eu des assemblées politiques, tantôt partielles, tantôt générales, à l'époque carlovingienne et dans les temps féodaux; la Gaule romaine avait possédé pendant quatre siècles une savante organisation de libertés municipales et provinciales où l'intervention de la parole publique était aussi fréquente qu'efficace : ce régime longtemps solide et prospère, les invasions l'avaient bouleversé sans le détruire; on aperçoit, dans le clair-obscur des périodes les plus troublées, d'imposans débris encore debout, des germes vivans sous les ruines, des usages persistans, des traditions ineffaçables. Tout cela renaît et refleurit vers le XIII et le XIVe siècle dans les institutions du moyen âge français; les apparentes innovations de la royauté capétienne ont leurs racines dans un passé profond et résument l'effort constant, le travail accumulé de nombreuses générations.

Il y a plus. En civilisant la Gaule, les Romains avaient respecté tout ce qui ne contrariait pas les vues générales de leur politique et l'intérêt supérieur de l'empire : les états vaincus gardèrent leur ancien nom, leur territoire, leurs magistratures, la plupart de leurs franchises locales; le génie gaulois, assoupli et fortifié, sembla prendre sa croissance régulière et suivre son essor naturel sous une discipline amie, sous une tutelle bienfaisante qui réglait sa destinée beaucoup plus qu'elle n'entravait son ardeur. Aussi peut-on dire que les élémens essentiels de la constitution primitive du peuple gaulois ont passé dans l'organisation perfectionnée qu'il a reçue du génie romain; de là pour nous une évidente nécessité de remonter bien haut dans le passé et d'en fouiller l'obscurité féconde, si nous voulons établir avec certitude, marquer avec précision l'origine, le progrès, la nature complexe, les transformations successives de nos institutions de liberté et de nos traditions d'éloquence politique. Deux choses, selon nous, méritent une attention particulière et doivent ressortir nettement de cet examen rétrospectif : d'abord le goût et l'aptitude de la race pour l'éloquence, sa vocation oratoire, telle que l'attestent les monumens historiques; en second lieu, son invariable désir, sa volonté souvent manifestée d'intervenir dans le gouvernement de ses propres affaires et d'y introduire, avec l'action

de la parole publique, des habitudes de discussion. C'est à ce double signe que se reconnaît dans la mêlée des événemens, à travers la variété des temps et des régimes, le caractère permanent de la tradition libérale; par ce moyen, on peut distinguer les formes récentes et le fond séculaire des innovations politiques: on assigne à chaque époque sa part de mérite dans l'œuvre collective et dans le progrès continu. Voilà le travail de recherche, d'analyse, d'explication que nous entreprenons aujourd'hui: nous voulons savoir, d'après les historiens et d'après les inscriptions, quelles sont les institutions ou les coutumes de liberté, quelles sont les habitudes d'éloquence politique que les Gaulois et les Gallo-Romains ont connues et pratiquées, — ce qui a subsisté de ces coutumes après les invasions, ce que les usages barbares y ont ajouté ou substitué, ce qui s'est ainsi transmis à la France mérovingienne, carlovingienne et féodale pour aboutir aux états-généraux et provinciaux du XIVe siècle, pour y reparaître et s'y développer.

I.

La Gaule, au temps de César, comptait environ quatre-vingts états indépendans et souverains, de constitution monarchique ou républicaine. Dans chacun de ces états, il y avait, à côté du roi élu ou du président annuel, un sénat aristocratique, qui partageait le pouvoir avec le chef suprême, une assemblée populaire où l'on nommait les généraux et les magistrats. Il y avait aussi, et c'est là le trait caractéristique de la situation, des partis acharnés à se supplanter, à se proscrire, des factieux omnipotens, des chefs de clientèle révolutionnaire qui, soulevant et soudoyant la plèbe, faisaient échec aux pouvoirs légaux, chassaient les rois, les présidens, les sénats et mettaient à la place des lois leur dictature. C'est ce que César indique avec une expressive simplicité : « Il existe en Gaule, dit-il, des particuliers plus puissans que le gouvernement: *esse nonnullos qui privatim plus possint quam ipsi magistratus.* » Toujours en travail de quelque tyrannie démagogique, les communes gauloises, *civitates gallicæ*, vivaient dans une perpétuelle agitation entretenue par une discorde profonde. Ce déchirement général, incurable du pays gaulois, si utile aux desseins de l'étranger, avait singulièrement frappé l'esprit observateur de César: « Ici, dit-il encore, la division est partout: non-seulement les villes et les bourgades, mais les familles sont pleines de dissensions et de cabales: chaque maison, comme chaque cité, se partage en plusieurs factions. » C'est là l'exact résumé de ce que nous savons sur la consti-

tution politique de l'ancienne Gaule : c'est dans cette anarchie qu'elle s'épuisait et se dévorait elle-même quand la conquête romaine la surprit. Croit-on que les passions surexcitées n'aient trouvé, pour éclater, d'autre expression que les fureurs muettes et les stupides excès de la force brutale? Est-il vraisemblable que la parole n'ait exercé aucune action sur les crises intérieures des états et qu'elle n'ait pas attisé les feux de ces discordes privées et publiques?

Chez les peuples primitifs, où surabonde une sève d'esprit désordonnée que l'art un jour rendra féconde, la verve d'imagination qui, sous l'empire de certains sentiments, crée une poésie héroïque ou religieuse, peut bien aussi, dans les fortes émotions de la liberté politique, susciter et produire une éloquence irrégulière, spontanée, pleine de chaleur et d'énergie. Les sociétés qui vivent à l'état simple, qui se contentent d'une ébauche de gouvernement et de civilisation, parlent d'autant plus qu'elles écrivent moins : l'influence personnelle du citoyen sur la cité et des chefs sur la masse n'y est en effet suppléée par rien. A notre avis, les anciens Gaulois, moins policés que les peuples d'origine grecque ou latine, mais très alertes d'esprit et de langage, prompts à s'émouvoir, avaient dans leurs sénats, dans leurs comices populaires, sur leurs places publiques, des discoureurs, des tribuns, des meneurs d'assemblées et des boute-feux de sédition, comme ils avaient dans leurs camps et dans leurs forêts sacrées des bardes pour chanter les héros et les dieux. César a noté l'influence des harangueurs populaires sur le soulèvement des états. Les personnages puissans et intrigans qu'il met en scène dans ses récits, les Dumnorix, les Indutiomare, les Ambiorix et d'autres, ont presque tous le talent de capter, de diriger et de retenir par d'insidieuses paroles ces multitudes barbares, à l'humeur mobile et turbulente, aux instincts exaltés, capables des emportemens les plus imprévus, toujours prêtes à briser un despote après l'avoir acclamé. Cette adresse est un des secrets de leur politique, une des ressources de leur ambition aux heures de crise où la confiance du parti hésite, où le vent de la popularité commence à tourner.

On distinguait chez les Gaulois plusieurs sortes d'assemblées publiques : l'assemblée militaire locale ; le conseil de guerre ; l'assemblée ordinaire de chaque cité où se traitaient les affaires ; les comitia électoraux ; les réunions des députés d'une même région, représentant les états ligués pour une commune entreprise ; enfin l'assemblée de tout le pays gaulois, qui ne se convoquait que dans les périls suprêmes, lorsque l'indépendance de la Gaule était menacée. Les discours rapportés par César sont, pour la plupart, des harangues militaires ; il en est dans le nombre qui ont un caractère

politique marqué et qui révèlent, dans le général d'armée, le chef de parti. On en jugera par un exemple. Vercingétorix, l'élu de la majorité populaire des états, avait à lutter contre l'opposition du parti aristocratique favorable aux Romains : on épiait ses fautes, on exagérait ses échecs, on s'efforçait, par des propos malveillans, d'ébranler le moral des confédérés, si bien qu'un jour, pendant le siège d'Avaricum, il fut obligé de se justifier devant une foule soupçonneuse, qui déjà se croyait trahie. Il expliqua ses opérations, protesta de son dévoûment, offrit sa démission; puis, voulant frapper un grand coup, il fit avancer de prétendus soldats romains prisonniers qui confirmèrent ses déclarations par un faux témoignage. Quand il vit se produire l'effet qu'il désirait : « Voilà, s'écria-t-il, les services que je vous ai rendus; grâce à moi, sans verser une goutte de sang, vous avez réduit aux dernières extrémités une formidable armée si longtemps victorieuse; et c'est moi que vous accusez de trahison! » Ce mouvement oratoire, habilement préparé, obtint un plein succès. Les Gaulois, poussant des cris d'enthousiasme, entre-choquant leurs armes en signe d'approbation, exaltèrent les talens du général, la sagesse de son plan, et lui jurèrent une obéissance absolue. Un peu d'éloquence et beaucoup d'artifice avaient raffermi le crédit de Vercingétorix et sauvé sa tête. Avec un savoir-faire digne d'un homme politique, cet homme de guerre venait de gagner une bataille de tribune.

Un autre discours, fort remarquable, fut prononcé au conseil de guerre dans Alise assiégée : il s'agissait de décider si la place, à bout de ressources, capitulerait, ou si l'on attendrait, malgré une horrible famine, le secours promis. Un chef arverne, Critognatus, soutint qu'il fallait tout endurer plutôt que de se rendre. César, qui juge trop sévèrement cet avis héroïque en le taxant de cruauté, a cependant cité le discours en entier et ne s'est pas borné, comme d'habitude, à le résumer. Supposons véritable, au moins pour l'ensemble, le texte contenu dans les *Commentaires* et rapporté par un ennemi : ce discours gaulois ne le cède en rien aux modèles d'éloquence militaire que les anciens nous ont laissés. Les sentimens généreux, les raisons pratiques, les souvenirs du passé, tous les moyens d'émouvoir et de convaincre s'y produisent en bon ordre et se prêtent un mutuel appui : on croit entendre un orateur expérimenté, maître de son sujet, le disposant avec méthode et sachant donner à ses pensées une forme nerveuse et concise. Ce qui nous frappe encore, c'est la sagacité, l'esprit politique de l'orateur barbare. Il a compris que la Gaule est en présence d'un ennemi exceptionnel, et que la domination romaine, savamment organisée, prétend à une durée sans fin. « Fut-il jamais une guerre pareille à

celle-ci? Quand les Cimbres ravagèrent les champs de nos ancêtres, leur torrent passa et se répandit hors de nos frontières. Il n'en est point ainsi de la conquête romaine! Elle dure et s'éternise; elle fait peser sur les contrées où elle s'établit un joug qu'on ne peut plus briser. En doutez-vous? Voyez cette partie de la Gaule qui n'est pas loin de nous : réduite en province, elle courbe la tête sous les haches consulaires; elle est écrasée sous une oppression qui ne finira plus. » Critognatus, comme Vercingétorix, nous représente bien ces génies incultes, fort nombreux alors dans le pays gaulois, ces fières natures, de puissante ébauche, qui, à demi cachées sous une rude enveloppe, étonnaient le vainqueur par leur instinctive originalité.

Les historiens grecs et latins, souvent injustes et peu souvent d'accord lorsqu'il s'agit de cette race vigoureuse, sont unanimes à reconnaître en elle le goût inné de la parole publique, une faculté, une vocation oratoire qui la distinguent du reste des barbares. Pomponius Méla, contemporain de l'empereur Claude, après avoir décrit la religion et les institutions des Gaulois, ajoute : « Ils ont aussi une sorte d'éloquence qui leur est propre, *habent et suam facundiam.* » Diodore de Sicile, qui écrivait sous Auguste, caractérise ainsi cette éloquence : « Leur langage est figuré, hyperbolique et subtil; ils emploient volontiers l'allégorie. Pleins de jactance, ils ne tarissent pas en exagérations sur leur gloire personnelle, en paroles dédaigneuses sur les actions d'autrui. Le ton menaçant de leurs discours s'élève jusqu'à l'emphase tragique. Avec cela, ils ont l'esprit vif et singulièrement disposé à s'instruire. » Ils se civilisent fort vite, dit à son tour Strabon, et « s'appliquent à l'éloquence. » Né l'an 50 avant notre ère, c'est-à-dire à l'époque même de la guerre des Gaules, Strabon avait pu observer de près, dans ses voyages, ce qui restait encore des anciens Gaulois battus par César : c'est lui qui nous fait connaître un usage assez bizarre de leurs assemblées. Lorsqu'un discours était troublé par des cris et des injures, un licteur, l'épée nue à la main, marchait droit à l'auteur de l'interruption et, d'un ton de menace, lui ordonnait de se taire. En cas de récidive, il réitérait l'avertissement. Si le perturbateur s'obstinait, il lui coupait un large pan de son vêtement, ce qui mettait hors d'usage l'habit tout entier. Voilà le moyen imaginé par les Gaulois pour maintenir l'ordre dans les réunions publiques et pour assurer aux orateurs la liberté de la tribune.

Ils avaient un emblème de l'éloquence que Lucien admira beaucoup lorsqu'il visita la Gaule dans le second siècle de notre ère. Le Dieu qui, chez eux, personnifiait la force physique et le courage guerrier, représentait aussi, par un double attribut, l'art de la pa-

role : c'était une sorte d'Hercule, nommé Ogmios. Dans l'irlandais actuel, dérivé du celtique, l'alphabet primitif s'appelle *ogham*, et l'inventeur de cet alphabet, *Ogma*. Couvert d'une peau de lion, tenant de la main droite une massue et de la main gauche un arc tendu, Hercule-Ogmios traînait à sa suite une multitude d'hommes attachés par les oreilles. Les liens qui enchaînaient ces hommes étaient d'ambre et d'or, artistement travaillés : ils partaient de la bouche et de la langue même du dieu : celui-ci souriait à ses auditeurs captifs, et ceux-là, pleins d'enthousiasme pour leur guide, se réjouissaient d'être enchaînés. Le génie de l'ancienne race gauloise éclate dans ce symbole qui unit la vigueur physique à la puissance de l'esprit. C'est là le mot de Caton réalisé : « Les Gaulois ont une double ambition, bien parler et se bien battre. » Leur idéal était le héros éloquent, celui dont le bras et la parole sont également irrésistibles. La numismatique a retrouvé cet emblème. On a des statères gaulois, du IIe siècle avant notre ère, trouvés dans le pays chartrain, qui nous représentent Ogmios avec son cortége et ses conquêtes : tantôt ce dieu est vieux, comme dans la description de Lucien, et personnifie l'éloquence en cheveux blancs ; tantôt il a le profil jeune, la beauté régulière d'un Apollon. Ce sont les deux âges et les deux saisons de l'éloquence.

Quand la Gaule vaincue reçut la civilisation en échange de son indépendance, les dons heureux qu'elle tenait de la nature, ardemment cultivés, fleurirent et fructifièrent. Dès le temps de Strabon, c'est-à-dire sous Auguste, les villes et les particuliers faisaient venir à grands frais des rhéteurs étrangers autour desquels s'empressait une jeunesse intelligente et curieuse ; la passion du beau langage était si vive chez les Gaulois, selon la remarque du sophiste Thémistius, qu'ils surpassaient en cela les Grecs eux-mêmes : « La vue d'un manteau de rhéteur, dit-il, les attire comme l'aimant attire le fer. » Personne n'ignore ce qu'a produit, pendant quatre siècles, cette noble ardeur, combien d'écoles se sont fondées, combien d'illustres talens ont honoré le nom gaulois à Rome, en Italie et dans tout l'Occident ; mais est-il vrai, comme on le répète, que cette verve oratoire n'ait été qu'une rhétorique brillante et vaine? Cette exubérance de la parole publique ne nous offre-t-elle que des discours de professeurs et des panégyriques? Il se présente une objection bien connue : comment la Gaule, réduite en province romaine, aurait-elle gardé la liberté et l'éloquence politiques, lorsque Rome victorieuse et maîtresse du monde les avait perdues l'une et l'autre? La question est précisément de savoir si cette opinion, passée à l'état de lieu commun, est aussi certaine qu'elle est accréditée.

Observons l'aspect général des choses romaines et la situation que nous décrivent les historiens de l'empire : ce premier regard ne nous fait voir, à Rome et dans les provinces, ni l'absence ni l'impuissance de la parole politique. Si le Forum se tait, il existe au sénat une opposition peu nombreuse, mais opiniâtre, sur qui le monde a les yeux fixés, dont les journaux publient les protestations ou signalent l'abstention. Les révoltes des provinces, les séditions de l'armée, l'élévation et le renversement des empereurs commencent et finissent par des discours; dans ces violentes émotions de la vie publique, c'est l'éloquence qui excite et c'est elle aussi qui apaise. Cérialis reproche aux Lingons et aux Trévires de trop aimer les belles paroles et de se plaire aux déclamations factieuses; le projet du soulèvement des Gaules est mis en discussion dans l'assemblée des états convoquée à Reims en l'an 70 : des orateurs véhéments et populaires conseillent l'appel aux armes; les sages leur répliquent, et le parti modéré l'emporte. Il n'est pas un événement grave, pas une circonstance critique de la vie civile ou militaire qui ne fournisse à l'éloquence une occasion. L'auteur inconnu du *Dialogue sur les orateurs* a dit que l'empereur Auguste avait tout pacifié, y compris l'éloquence. Le mot reste vrai, bien qu'on ait le tort d'en forcer la signification. Pacifier n'est pas supprimer. Ce que l'empire a détruit c'est la toute-puissance et l'extrême liberté de la tribune aux harangues. Le monde romain, gouverné sans bruit par la pensée d'un seul, cessa de recevoir l'impulsion des tempêtes que la parole avait si longtemps soulevées sur le Forum. Mais l'éloquence n'est pas réduite à l'alternative d'être tout ou de n'être rien : simple comme la liberté, elle prend mille formes; elle s'accommode aux situations difficiles et se fait une place dans les constitutions les plus sévères. L'expérience des temps modernes a démontré cette vérité : un examen un peu attentif de l'organisation politique de l'empire la mettra en pleine évidence.

M. Duruy, dans sa belle *Histoire des Romains*, a récemment établi un point très important, mal connu jusque-là ou mal jugé : nous voulons dire l'immense développement, l'existence forte et prospère des libertés municipales sous le gouvernement des empereurs. Jamais peut-être le régime intérieur des cités ne fut aussi libre, aussi largement constitué qu'à cette époque; jamais le monde, considéré dans son ensemble, ne posséda aussi pleinement et n'apprécia par une jouissance plus longue et plus tranquille les avantages attachés à ce régime. Selon le mot de l'historien, la monarchie impériale était une agrégation de communautés républicaines. Pourvu qu'on respectât l'autorité supérieure du légat impé-

rial, pourvu qu'on rendît à César ce qui appartenait à César, un vaste champ s'ouvrait à l'activité des citoyens hors de ce domaine interdit et sacré : il y avait, dans presque tous les états soumis à l'empire, des assemblées publiques avec un forum et une tribune, des comices populaires qui conféraient les charges et décernaient les honneurs; la cité ou l'état formait un être complet, ayant tous les organes nécessaires à ses fonctions multiples et, pour principe de vie, la liberté. Cette liberté locale et municipale variait, il est vrai, et se graduait selon la condition particulière des états; mais elle était grande partout, et nous retrouvons dans l'organisme vivant des cités, presque en tout pays, ces trois élémens de la souveraineté : l'assemblée générale du peuple, la curie ou sénat et le pouvoir exécutif. L'assemblée populaire faisait les élections et votait sur les propositions des magistrats; le sénat gérait les affaires courantes, les intérêts journaliers de la cité; quant au pouvoir exécutif, il était tantôt élu par l'assemblée du peuple, tantôt institué par le sénat. Une telle activité politique exige évidemment et suppose l'exercice fréquent, l'influence constante de la parole publique. Parmi les monumens de ces libertés municipales, on a retrouvé des professions de foi et des affiches électorales, des placards pour ou contre les candidats, des proclamations de la curie avouant ses préférences et pratiquant la candidature officielle : ces élections ainsi disputées provoquaient sans doute un large déploiement de véhémente éloquence. Certaines descriptions nous montrent, dans les séances des sénats provinciaux, les plus jeunes membres, vêtus de la prétexte, qui se tiennent debout en silence au milieu de la curie, délibérant : ce sont des auditeurs ou des stagiaires qui, en écoutant les orateurs, se forment à la discussion. Ausone, faisant l'éloge d'un célèbre professeur de Bordeaux, Minervius Victor, dit que sa chaire a donné mille orateurs au barreau, deux mille à la curie :

> Mille foro dedit hæc juvenes; bis mille senatus
> Adjecit numero purpureisque togis.

Voilà une distinction bien marquée entre l'éloquence judiciaire et l'éloquence politique.

Que manquait-il à cette tribune municipale, théâtre des plus hautes ambitions et des plus sérieux talens de la province? Ce qui lui faisait défaut, ce n'était, selon nous, ni la verve, ni la chaleur, car les passions s'enflamment pour les moindres causes; c'était surtout, avec la grandeur des sujets, l'ampleur des discussions et l'élévation des sentimens. Il lui manquait l'émotion des suprêmes périls, l'orgueil de la toute-puissance, la séduction des succès re-

tentissans : l'âme tragique et pathétique qui éclatait dans les crises de la patrie indépendante, qui agitait les foules, qui exaltait les orateurs, s'était retirée de cette éloquence tranquille, bornée dans ses perspectives, contenue dans ses élans : la main d'un maître avait tracé le cercle que les audaces de la parole ne pouvaient franchir. Plutarque a bien senti cette diminution de l'antique éloquence, lorsque, vers la fin du premier siècle, il a voulu conseiller et diriger les orateurs grecs, ses contemporains. « Je ne vous dirai pas, écrit-il dans ses *Préceptes politiques*, ce que Périclès se disait lui-même toutes les fois qu'il mettait sa chlamyde pour aller à l'assemblée : Songes-y bien, Périclès, tu commandes à des hommes libres, tu commandes à des Grecs, tu commandes à des Athéniens! Pour vous, lorsque vous êtes à la tribune, ne perdez pas de vue le tribunal du proconsul : rappelez-vous que ses pieds sont au-dessus de votre tête. Prenez donc une chlamyde plus légère, et, comme l'acteur, ne sortez pas de votre rôle. » Selon Plutarque, ce rôle devait être avant tout moral et philosophique. Maintenir la concorde entre les citoyens d'un même état, entre les états d'une même province, corriger les lois, veiller sur la prospérité publique : donner au peuple le bonheur et la paix, puisque la gloire lui est interdite ; consoler les douleurs du patriotisme et prévenir ses imprudences, dissiper les illusions de l'orgueil national, tels sont, dit-il, les devoirs qui s'imposent à l'orateur et les services qu'il peut rendre à son pays.

La philosophie de Plutarque nous semble trop résignée, trop découragée ; l'éloquence de la tribune, même alors, n'était pas tout entière dans ce programme modeste ; ce qui lui restait de liberté autorisait des ambitions plus brillantes et suggérait des résolutions plus viriles. Il ne faut pas réduire les curies antiques aux proportions de nos conseils municipaux ; la curie gouvernait une cité, c'est-à-dire un état, et non une seule ville : les trois provinces de la Gaule, sous l'empire, comptaient soixante cités, dont chacune était plus étendue qu'un de nos départemens. Un ressort aussi large donnait de l'importance à la curie, un certain éclat à ses délibérations ; l'éloquence d'ailleurs n'était pas confinée dans ces assemblées locales, ni réduite à défendre les libertés d'un municipe : des intérêts plus généraux sollicitaient son appui, de plus vastes scènes lui permettaient de déployer sa puissance. Au-dessus de la curie, au-dessus de l'assemblée populaire de chaque état, il y avait l'assemblée provinciale, qui se tenait tous les ans et réunissait les représentans des cités de la province ; on y rédigeait un cahier des vœux et des doléances que des mandataires choisis portaient à Rome et soutenaient de leur parole devant le prince ou devant le sénat. Nous pou-

vons facilement reconnaître dans cette assemblée l'origine des états provinciaux du moyen âge. Un congrès des députés de toute la Gaule, forme première de nos états-généraux, complétait ce système représentatif. Supérieur aux réunions provinciales, comme celles-ci l'étaient aux curies municipales, le congrès, *concilium commune Galliarum*, s'assemblait à Lyon, chaque année, au mois d'août, auprès de l'autel de Rome et d'Auguste, dans un amphithéâtre élevé au confluent de la Saône et du Rhône : soixante députés, élus par les soixante cités et chargés d'un mandat impératif, y prenaient place. Là on contrôlait l'administration, on délibérait sur des mesures d'intérêt commun, on discutait la mise en accusation des magistrats gaulois et des légats impériaux : l'exemple du légat Paulinus, accusé dans le congrès de l'an 225 et défendu par le député de Bayeux, Sannius Solemnis, prouve que le rôle de ces assemblées n'était pas vain et que l'éloquence qui animait ces graves discussions n'appartenait pas au genre démonstratif.

Ce n'était pas non plus une formalité illusoire, une garantie sans efficacité que ce droit des états d'envoyer à l'empereur et au sénat de Rome des députés avec une mission politique : pour réussir dans ces périlleuses ambassades, qui intéressaient l'honneur et même le salut d'une cité ou d'une province, bien des qualités étaient nécessaires : il fallait, comme dit Plutarque, « du talent, de l'adresse et de la vigueur. » Pendant les guerres civiles d'Othon et de Vitellius, les légions de Cécina brûlaient et pillaient les cités des Helvètes, qui tenaient pour Othon ; la province leur envoya un député. Celui-ci haranguà ces vainqueurs farieux avec une éloquence si pathétique, avec des gestes si expressifs, il les remua et les retourna si bien qu'il fit tomber de leurs mains le fer et la flamme ; il sauva son pays des plus cruelles extrémités. Parfois les magistrats dénoncés en province allaient se défendre eux-mêmes au tribunal de César ou à la barre du sénat. Sous Trajan, un ami de Pline le Jeune, l'orateur gallo-romain Rufin, étant consul ou duumvir de la cité de Vienne, son pays, avait aboli comme immoral et scandaleux un jeu public où figuraient des lutteurs nus. Ses envieux l'accusèrent à Rome d'avoir commis une illégalité. Rufin comparut devant le sénat : sa forte et grave éloquence fit une impression telle que non-seulement il confondit ses accusateurs, mais que le sénat voulait supprimer à Rome et en Italie l'usage aboli à Vienne. Le *Paysan du Danube*, immortalisé par La Fontaine, qu'était-il, sinon l'un de ces mandataires des populations opprimées qui allaient du fond de l'empire jusqu'à César protester contre le brigandage des proconsuls, avec l'espoir, parfois réalisé, de trouver un Marc-Aurèle sur le trône ou d'exciter dans le sénat quelques mouvemens de pitié et d'indignation ? Son

discours, résumé vigoureux des harangues accusatrices éparses dans les historiens de l'empire, peut être considéré comme le type et le modèle de cette forme particulière d'éloquence politique dont nous essayons de ressaisir la trace et de ranimer le souvenir.

Quand un orateur avait été assez éloquent, assez heureux pour faire triompher à Rome la cause de sa patrie, il devenait aussitôt un personnage. Le monde entier apprenait son nom et sa victoire par les *Acta diurna populi romani*; ses concitoyens lui élevaient une statue, et la curie proclamait, par un décret public, qu'il avait bien mérité de la cité; selon le mot du *Dialogue sur les orateurs*, il traînait après lui, comme un cortége, la clientèle des municipes, des colonies et des provinces. Remarquons ici une contradiction singulière de ce dialogue célèbre : au commencement, l'auteur déplore la ruine et l'impuissance de l'éloquence politique; à l'en croire, le nom même d'orateur aurait presque disparu du langage des hommes; mais un peu plus loin, lorsqu'il compare la gloire de l'éloquence à celle de la poésie, son enthousiasme ne trouve pas d'expressions assez fortes pour décrire les puissans effets du talent de la parole, le crédit qu'il donne auprès du prince et du peuple, les transports d'admiration qu'il provoque, le patronage éclatant dont il couvre des nations entières. « Quoi! dit-il, un homme qui a reçu le don de cette virile et retentissante éloquence ira-t-il se consumer dans les obscurs labeurs de l'art des vers, lorsqu'il lui serait si facile de conquérir des nations et de s'attacher des provinces! A peine l'orateur a-t-il franchi le seuil de sa demeure, quel éclat l'environne! Quel concours de citoyens ou juges se presse autour de lui! Son nom est celui que les pères répètent à leurs fils et qu'ils gravent dans leurs jeunes esprits; c'est lui que le vulgaire illettré et le petit peuple en tuniques signale au passage avec vénération et montre du doigt avec orgueil. Les étrangers, les voyageurs, qui déjà ont entendu parler de lui dans leurs municipes et leurs colonies, le cherchent dès leur entrée à Rome et sont impatients de connaître ses traits et sa personne. » Certes, ce n'est pas l'éloquence du barreau toute seule qui pourrait à ce point enlever l'opinion et briller d'une telle splendeur de renommée : à l'importance du rôle qui nous est décrit, à la grandeur des services rendus, à l'ardente unanimité des applaudissemens et des ovations, il faut reconnaître les triomphes ordinaires de l'éloquence politique.

Le témoignage des inscriptions confirme les textes historiques et justifie les conjectures que ces documens nous ont suggérées. Il y est fait mention très fréquemment d'honneurs accordés aux citoyens éloquens et courageux qui ont rempli une mission à Rome avec succès. On les qualifie de titres différens, il y a : les avocats du

peuple ou de la république, » *advocati reipublicæ vel populi*, qui sont devenus plus tard « les advoués » des communes et des églises au moyen âge; « les défenseurs des municipes, » *defensores municipiorum*, « les patrons des colonies, » *patroni coloniarum*, « les orateurs des villes, » *oratores urbis*; on vante leur intégrité, leur dévoûment, leur fermeté, leur eloquence; on exprime sous toutes les formes la reconnaissance publique; ceux d'entre eux qui se sont distingués par le nombre et l'éclat de leurs ambassades, ceux qui ont rendu gratuitement ce grand service à l'état, reçoivent pour récompense, non pas un simple décret de la curie, mais l'insigne honneur d'une statue en marbre ou en bronze doré votée par le peuple et payée par le trésor. Le piédestal de ces statues est couvert d'éloges, dont la vivacité atteste encore aujourd'hui l'enthousiasme que ces orateurs avaient excité. Quoi qu'en dise l'auteur du *Dialogue*, le nom d'*orateur* n'a disparu ni de la langue littéraire ni de la langue politique; les inscriptions nous le présentent aussi souvent que celui de *patronus causarum* et de *causidicus*. Tantôt il est seul et s'emploie absolument, tantôt il se joint à d'autres titres qui l'expliquent. Certains personnages sont loués à la fois de leur talent oratoire et de leurs facultés poétiques; il est des inscriptions trouvées dans les sables d'Afrique, sur le bord des sources où jadis s'élevaient des cités, qui comparent l'eloquence abondante des orateurs aux flots limpides et bienfaisans de la fontaine voisine. Nous voyons, au III siècle, un de ces orateurs africains soulever le peuple contre le tyran Maxime par un discours que Capitolin nous a conservé. Ce ne sont pas seulement les orateurs de profession qui sont cités dans les inscriptions; si quelque magistrat, quelque legat ou proconsul, quelque général brille par son eloquence, on a soin d'en informer la postérité. Le sénat et le peuple romain, en 334, votent une statue dorée à un préfet de Rome qui s'était montré censeur intègre et qui joignait à tous ses mérites l'art de bien parler.

Dans les camps où fermentaient les passions et les ambitions politiques, où se faisaient et se défaisaient sans cesse les gouvernemens, l'ascendant de la parole croît à mesure que le désordre augmente et que la discipline militaire s'anéantit. Les empereurs sont des chefs de parti, des factieux parvenus qui ont besoin d'agir sans relâche sur leurs adhérens pour apaiser les exigences, stimuler les dévoûmens, prévenir les trahisons; leur rhétorique, verbeuse et tribunitienne, pleine de tirades, qu'un historien compare au son du clairon, est accueillie par des manifestations immodérées. Les soldats s'agitent, crient, gesticulent à la façon des multitudes démagogiques; leur violence rappelle le tumulte des scènes

révolutionnaires, ce qui n'a rien d'étonnant, puisque la révolution est en permanence dans l'armée. Quelquefois le peuple est admis ou invité à unir sa voix à celle des soldats, à venir appuyer de son suffrage et de ses applaudissemens les généraux insurgés qui posent leur candidature à l'empire du haut de la tribune militaire : témoin l'assemblée que Julien convoqua à Paris, près des Thermes, lorsqu'il se déclara contre Constance. Il s'était composé un auditoire de plèbe et de soldatesque, dit Ammien Marcellin.

Le régime impérial avait donc modifié, mais n'avait pas détruit l'antique puissance de la parole, le rôle agissant et prépondérant de l'orateur politique. Jamais l'art de bien dire ne fut plus cultivé, et cet art n'était pas seulement la parure et l'amusement d'une société désœuvrée; il continuait d'être un moyen d'influence et de gouvernement; il dirigeait les assemblées, s'imposait à la force, tempérait et dominait le despotisme lui-même. Comme autrefois, il élevait aux honneurs, menait à la fortune et donnait la gloire. Mis en évidence par des documens nombreux et certains, ce fait, à son tour, nous aide à comprendre la situation florissante des écoles et des études sous l'empire, le goût passionné de la jeunesse pour la rhétorique, la célébrité de cet enseignement, l'essor d'activité littéraire qui s'est soutenu pendant quatre siècles, et dont on a si souvent décrit les effets sans en bien connaître la cause. Croire que cette ardeur et cette émulation des esprits ne tendaient qu'à briller dans une sorte d'éloquence officielle et académique, s'imaginer que tant d'écoles se sont fondées en Gaule, en Afrique et sur tous les points du monde romain, uniquement pour susciter et produire des panégyristes, ce serait une singulière méprise. Les élèves qui se pressaient au pied de la chaire des rhéteurs en renom étaient, pour la plupart, — Ausone le dit dans son *Poème sur la Moselle*, — des candidats à l'éloquence politique; ils venaient se former à un art sérieux, s'exercer à des luttes difficiles où l'on se disputait les plus nobles prix qui puissent exciter l'ambition des hommes. Étudier l'éloquence était déjà une première distinction et comme un premier titre à la renommée; ce titre, *studiosus eloquentiæ*, qui nous est indiqué par les inscriptions, se gravait sur la tombe des jeunes gens de grande espérance que la mort avait prématurément enlevés.

Les professeurs eux-mêmes, ces rhéteurs à la parole sonore, au style abondant et coloré, ces personnages qu'Ausone a si vivement décrits dans leur importance magistrale, et qu'il nous représente comblés de tous les dons de la fortune comme de toutes les faveurs des cités, la politique s'en emparait dès qu'ils s'étaient enrichis au barreau et distingués dans l'enseignement. Ils briguaient les am-

bassades, les missions oratoires qui les envoyaient à Rome se faire un nom et se désigner au choix du prince: ils se poussaient aux suprêmes honneurs en traitant les affaires publiques: ils devenaient préteurs, consuls, gouverneurs de province, présidens de tribunaux, et pouvaient dire comme Ausone : « Ma ferule régente le sceptre des rois. » Dans cette société gallo-romaine, profondément pénétrée de civilisation grecque et latine, deux sentimens remplissaient les cœurs : l'amour du pays gaulois, de la cité natale où s'ébauchaient les réputations, où brillait le premier rayon de gloire, et en même temps une admiration tendre et exaltée pour la ville souveraine, incomparable, centre éclatant de la puissance, foyer de vie et de lumière dont les reflets se projetaient sur le monde entier. « J'aime Bordeaux, disait ce même Ausone, mais mon affection pour Rome est un véritable culte: Bordeaux est ma patrie, mais Rome l'emporte sur toutes les patries :

> Diligo Burdigalam, Romam colo...
> Hæc patria est; patrias sed Roma supervenit omnes. »

Voilà l'expression vive et sincère de l'ultramontanisme laïque du IVe siècle.

Les institutions représentatives de la Gaule romaine sont-elles tombées d'une chute violente et brusque sous le choc des invasions barbares? Ont-elles péri sans retour avec la domination impériale? Leur ruine, à notre avis, n'a été ni si rapide ni si profonde. Elles ont résisté, comme les lois, comme les mœurs, comme la civilisation ; elles se sont affaiblies et modifiées peu à peu sous la pression des nécessités nouvelles : c'est en subissant une série de changemens qu'elles ont disparu ; elles sont mortes en donnant naissance à des coutumes qui les ont remplacées. Aux assemblées régionales de l'époque gallo-romaine succédèrent, dans chaque diocèse, des « conciles » où figuraient les grands du pays et les évêques : l'auteur de la très savante histoire du Languedoc, dom Vaissete, remarque judicieusement que « ces conciles ou plaids rappellent les assemblées provinciales qu'on tenoit du temps des Romains. » L'usage de ces réunions, souvent mentionné par les historiens, n'a jamais cessé; l'élément bourgeois, le tiers-ordre y fut admis d'assez bonne heure, et ainsi s'organisèrent les états provinciaux, bien avant la convocation des états-généraux de 1302. Les villes conservèrent le droit d'envoyer au prince des députations politiques: quant aux curies municipales, leurs attributions, réduites et diminuées, mais non supprimées, n'ont repris de l'importance qu'à l'époque de l'affranchissement général des communes. Pendant l'in-

tervalle, les anciens décurions s'étaient transformés en magistrats municipaux, « maires, échevins, jurats et capitouls, » absolument comme les sénateurs et les grands propriétaires du ve siècle, en se mêlant aux ducs et aux comtes d'origine barbare, avaient contribué pour une bonne part à constituer la noblesse nouvelle qui fonda, quelques siècles après, le régime féodal.

Il existe donc une tradition de souvenirs, de principes et d'habitudes politiques qui passe du régime gallo-romain au moyen âge et qui les unit par un lien secret, mais certain : on l'aperçoit, on la devine à travers la confusion des événemens et la seule obscurité des chroniques. D'un autre côté, les barbares ont apporté dans la Gaule quelques semblans d'institutions représentatives, d'antiques coutumes nationales semblables à celles que nous avons observées chez les Gaulois du temps de César. Ces coutumes germaniques entreront un jour dans l'organisation féodale, et, se réunissant ensuite aux souvenirs vivaces, aux débris subsistans du régime gallo-romain, formeront la base des institutions inaugurées par la monarchie française au commencement du xive siècle. Considérons maintenant ce second aspect de notre sujet et cet autre élément de l'ancien droit public de notre pays; mettons en regard des conceptions savantes que nous venons d'examiner les rudimens grossiers d'une liberté primitive. Marquons les plus saillans caractères de ces assemblées des Francs où tant de publicistes ont placé les origines du système représentatif. Dans le vaste changement de scène que nous présente l'époque des invasions, une nouvelle espèce d'hommes s'est emparée du gouvernement des choses humaines : poussée par la loi mystérieuse du progrès, elle va commencer la longue série des évolutions et des expériences d'où surgira la civilisation moderne.

II.

Un trait particulier du monde étrange et désordonné que nous décrit Grégoire de Tours mérite, avant tout, d'être signalé : cette barbarie conquérante, ivre de pouvoir et de butin, cette race, dont la vieille sauvagerie les instincts féroces et perfides, n'a point l'humeur aventureuse : elle ne commet pas le crime avec une pointe atroce. Les passions indomptées qui l'agitent, les cupidités insensées, les colères, les haines implacables, toutes les énergies malfaisantes qui se réunissent dans son sein, éclatent et se répandent en paroles bruyantes, en saillies violentes, les scènes de meurtre et de pillage qui remplissent son histoire sont coupées de dialogues.

d'altercations et de discours. Les chefs de bandes s'interpellent sur les champs de bataille avant le combat, ou du haut des remparts avant l'assaut; les femmes se jettent dans la mêlée, l'injure ou la prière à la bouche; les envahisseurs haranguent les peuples dont ils ravagent le pays : tout ce monde effréné, sans cesse en mouvement et en action, parle, comme il agit, avec emportement. Les récits qui nous en présentent l'image ont l'intérêt et la variété pittoresque d'un poème : on croirait déjà lire les chansons de geste.

Parmi tant de manifestations spontanées des sentimens individuels et de l'opinion de la foule, nous ne voyons rien ou presque rien, pendant tout le VIe siècle, qui indique nettement des habitudes constantes de discussion publique sur les affaires de l'état ou la convocation périodique d'une assemblée générale. Clovis, avant de s'emparer du royaume des Francs ripuaires, vacant par la mort de Sigebert, harangue les habitans de Cologne et se fait élever sur le pavois au milieu des applaudissemens que son discours a provoqués. Thierry Ier, roi d'Austrasie, sollicitant le secours des leudes de Clotaire son frère contre les Thuringiens, se rend à la revue du printemps, au « parlement fervestu : » il enlève l'adhésion des guerriers par une allocution chaleureuse qui nous est un exemple des discours tenus dans les réunions du champ de Mars et du champ de Mai. Sous le règne de Chilpéric un concile d'évêques est convoqué à Paris. Le roi les reçoit, dit Grégoire de Tours, « auprès d'une cabane faite de ramée, » et leur offre un « bouillon de volaille et de pois chiches, » que plusieurs refusent, par crainte du poison. De longs discours sont prononcés dans le synode. Gontran, roi d'Orléans, tient un plaid solennel auquel assistent les députés des états voisins; la discussion s'aigrit et s'échauffe : « Puisque tu ne veux pas rendre les cités qu'on te demande, s'écrient les députés, nous savons que la hache est entière qui a tranché la tête à tes frères; elle te fera bientôt sauter la cervelle. » Gontran, pour toute réponse, fait jeter à la tête des députés « du fumier de cheval, des herbes pourries, de la paille, du foin, de la boue puante des rues de la ville. » Voilà l'éloquence des barbares et les mœurs parlementaires du VIe siècle. En tout cela, nul indice bien précis d'institutions régulières ou même d'usages établis : ce sont de purs incidens, que le hasard produit, que la circonstance amène; l'intérêt seul du moment a provoqué ces réunions et ces discours. Les premiers Mérovingiens ont l'air de négliger le principe germanique de la délibération commune sur de communs intérêts; ils laissent tomber en désuétude les coutumes séculaires de leur pays. Il semble que l'immense désordre des invasions ait troublé et désorganisé les envahisseurs à l'égal des peuples envahis. Sous le roi Sigebert d'Austrasie, di-

sent les chroniques, les leudes se plaignaient de n'être plus convoqués ni consultés sur rien.

Dans le siècle suivant, les usages nationaux, passagèrement abandonnés, reprennent faveur. Dagobert, en 635, réunit un « parlement des seigneurs et des prélats du royaume; » il parut au milieu d'eux avec une couronne d'or sur la tête, s'assit sur un trône d'or et prononça un long discours que son biographe a conservé ou supposé. Son fils Clovis II l'imita; on nous le montre convoquant une assemblée générale « en la ville de Clichy, » l'année 654, « pour traiter des communes besoignes du royaume, » et parlant en public avec l'appareil et le cérémonial adoptés par Dagobert. Sous la dynastie carlovingienne, bien plus fidèle que la précédente à l'esprit germanique, l'antique réunion du champ de Mars, transportée au mois de mai, devient une institution fixe et régulière, un instrument de règne, un ressort de l'état. Pépin le Bref, Charlemagne et leurs successeurs rédigent leurs capitulaires dans l'assemblée de la nation, *in plena synodo*, *in generali populi conventu*; en toute affaire d'importance, intéressant le salut de la patrie et l'utilité des Francs, *pro salute patriæ et utilitate Francorum*, ils prennent conseil des grands et des hommes libres, *per consilium Francorum et procerum suorum agebant*. La Chanson de Roland a traduit ce texte des chroniqueurs latins du VIIIe siècle sur Charlemagne :

> Ses barons mande pour son conseil finer;
> Par cens de France voet-il de tout errer.

On ne compte guère moins de cent assemblées plénières tenues par les Carlovingiens; elles se réunissaient deux fois par an dans les temps calmes et prospères de l'empire : une lettre célèbre d'Hincmar, écrite en 882 d'après un document officiel de 826, nous fait connaître les travaux ordinaires et le degré d'influence de ces parlemens.

On a remarqué que la volonté du prince et son impulsion y décidaient presque tout; à lui seul appartenait l'initiative de l'action et de la parole : il avait le premier mot et le dernier. C'est précisément le rôle prépondérant, la situation dominante que gardera la royauté capétienne dans les futurs états-généraux. Sauf de rares exceptions, les assemblées politiques en France n'ont été, jusqu'en 1789, que de solennels comités consultatifs. Déjà s'annonce dans les parlemens carlovingiens ce qui sera et s'appellera un jour la séparation des trois ordres. L'aristocratie ecclésiastique et laïque, se dégageant de la foule confuse des hommes libres, du tiers-ordre de l'armée et

des fonctionnaires impériaux, siégeait à part en deux groupes distincts qui délibéraient tantôt isolément, tantôt réunis dans le conseil du prince, avec les grands-officiers et les ministres de la couronne. Les historiens contemporains mentionnent exactement ces réunions; ils en indiquent chaque fois la composition et l'importance; ils notent le résultat de leurs délibérations, le lieu où elles se tenaient, lieu variable, désigné par le prince : ils disent si le plaid était une simple réunion aristocratique, un conseil des grands, ou bien une assemblée plénière, mais circonscrite dans une région déterminée, quelque chose comme des états provinciaux, ou bien enfin une convocation générale des hommes libres de l'empire, car un plaid pouvait avoir l'un ou l'autre de ces trois caractères. Figurons-nous une de ces assemblées générales, un de ces parlemens armés, aux époques florissantes du puissant empire d'Occident : le coup d'œil assurément était des plus pittoresques! Les poètes latins du IXe siècle aident notre imagination à se représenter la réalité, à lui rendre la vie et la couleur. « On y voyait, dit Ermold le Noir, des milliers de Suèves à la blonde chevelure venus d'au-delà du Rhin; les phalanges saxonnes armées de casques et les troupes de la Thuringe marchaient à leur suite. La Bourgogne envoyait une brillante jeunesse qui renforçait les guerriers des Francs; mais redire les peuples et les immenses nations de l'Europe rassemblés dans le même lieu serait une tâche impossible. »

Charlemagne, qui aimait à parler et qui parlait bien, haranguait souvent ces assemblées et dirigeait en personne les délibérations du conseil : son éloquence avait pour traits distinctifs la force, l'abondance et la clarté. « Il s'exprimait avec une admirable netteté sur toutes choses, » dit Éginhard. C'est le mot des chansons de geste : *Bien sert parler et droite raison rendre*. « Il était si emparlé et sage en paroles, ajoutent les *Grandes chroniques*, qu'il sembloit que ce fust un grand clerc et un grand maistre. » Si l'on peut s'en fier aux poétiques descriptions d'Ermold le Noir, qui, écrivant pour les contemporains, ne pouvait pas trop mentir, ni la vivacité ne manquait aux discussions, ni l'étendue aux discours prononcés. Quand le prince, « couvert des insignes impériaux, assis sur un trône d'or, » avait ouvert la séance par une allocution et demandé l'avis de l'assemblée, celui qui avait quelque chose à dire quittait sa place et, fléchissant le genou devant l'empereur, baisait sa sandale : il parlait ensuite; l'assemblée applaudissait ou murmurait, et si l'empereur était absolument satisfait du discours, il donnait l'accolade à l'orateur en signe d'approbation. Nous pouvons donc nous faire une assez juste idée de ce qu'était une session parlementaire au IXe siècle.

La révolution féodale change de nouveau la face de l'Occident.

Le pouvoir central est détruit, les assemblées générales disparaissent avec l'organisation politique qui les rendait possibles; la représentation nationale se morcelle comme la souveraineté : il n'y a plus en France que des seigneuries indépendantes et des parlemens de barons. Tous ces grands feudataires, usurpateurs des droits régaliens, tiennent leurs assises semi-judiciaires, semi-politiques, aux bonnes fêtes de l'année; ils ont leur cour où les vassaux sont convoqués pour renouveler l'hommage, pour apporter des présens et pour entendre l'exposé des entreprises que le suzerain médite. Le droit de délibérer et de discuter sur les intérêts généraux s'exerce dans des conditions différentes, mais il n'est point aboli; on dirait au contraire que le triomphe de l'oligarchie a donné plus de vigueur aux institutions représentatives, du moins sous leur forme aristocratique; l'action de la parole se fait sentir à ces assemblées avec une force et une liberté qui d'abord nous étonnent. Nous le déclarons sans paradoxe : il existe, même à l'époque féodale, une éloquence politique.

Dans les *Assises de Jérusalem*, où respire le pur esprit de la féodalité, un seigneur qui a passé sa vie à se battre et à plaider, homme de guerre et homme de chicane tout ensemble, Philippe de Navarre, auteur d'une partie de ce remarquable écrit, vante l'habileté dont il a si longtemps fait preuve devant les tribunaux; il cite avec orgueil les hauts et puissans personnages, ses maîtres dans l'art de persuader, qui, dit-il, par leur savoir, leur expérience, « leur sens aigu et subtil, ont acquis de grands biens, de grands honneurs et sont demeurés en bonne et durable mémoire. » De ces barons et ces chevaliers, qui avaient blanchi dans le métier des armes, qui avaient assisté aux plus terribles batailles, aux plus fameux sièges de leur temps, et qui cependant tiraient vanité de leur adresse à soutenir une cause en justice, reconnaissant que les succès de parole avaient plus fait pour leur gloire et pour leur fortune que toutes leurs prouesses guerrières, est-il vraisemblable qu'ils aient délaissé ou négligé le talent, plus noble encore et non moins utile, de parler avec autorité dans les conseils d'affaires et de discuter victorieusement en pleine assemblée les questions politiques? Les terribles batailleurs que nous décrivent les Chansons de geste sont aussi de grands parleurs qui ont un goût naturel pour toutes les formes du discours public. Leur courage, comme celui des Gaulois, ne saurait se passer d'esprit. C'est un héroïsme de noble race à qui ne suffisent pas les stimulans grossiers, les impulsions vulgaires : il se détermine par des mobiles plus relevés; il veut qu'on lui parle la langue de la raison et de l'honneur. Quelque gloire qui s'attache aux grands coups frappés par un bras vigoureux, cette supériorité matérielle est loin

d'opprimer et d'anéantir l'autre, celle que donne l'intelligence : le guerrier accompli les réunit et les réconcilie en sa personne. Comme un Grec de *l'Iliade*, il sait se montrer intrépide sur le champ de bataille, sage dans le conseil, adroit dans ses discours. Bien dire est une partie de la perfection chevaleresque et de l'idéal du gentilhomme. Aussi ne connaissons-nous pas un seul poème épique au moyen âge où ne se rencontrent des exemples fréquens de harangues militaires, de sermons, d'oraisons funèbres, de délibérations politiques et de plaidoyers, en un mot une vive et légère esquisse de tous les genres oratoires. On nous objectera que ce sont là des peintures de fantaisie. Nous répondrons que nos trouvères ont naïvement décrit et versifié les scènes que la vie réelle offrait à leurs regards, et nous appliquerons ici une réflexion de Cicéron sur Homère, faite à propos des origines de l'éloquence grecque : « Si ce poète, dit-il, a tant vanté les discours de Nestor et d'Ulysse pendant la guerre de Troie, c'est évidemment parce que l'éloquence était florissante dès ce temps-là. » Disons, nous aussi, que nos trouvères auraient moins souvent célébré les guerriers « bien emparlés, » et les auraient placés dans un rang moins illustre, s'ils n'avaient pas été témoins des applaudissemens et des honneurs dont les comblaient leurs contemporains. La poésie, qui peint les mœurs, se garde bien d'exalter ce que la société méprise.

Les chroniques en prose confirment ces poétiques indications. Dans l'histoire comme dans la fiction, les chefs d'empire et les chefs d'armée possèdent presque tous le don de la parole persuasive. Cette éloquence n'ajoute pas seulement une grâce et un prestige au dur éclat de ces héros farouches; elle double leur puissance, car c'est elle, bien souvent, qui assure le succès des entreprises et fixe la fortune des combats. Quesnes de Béthune, dans Villehardouin, est en mille rencontres critiques le sauveur de l'armée et sa providence, grâce aux fécondes ressources de son intelligence déliée et de sa parole toujours prête : ambassades, négociations, conseils de guerre, tout roule sur lui ; l'expédition n'avance qu'autant qu'il lui fraie la voie par son expérience avisée et par l'adresse de ses discours. Le doge de Venise, Dandolo, décide également par un discours ses concitoyens à s'unir aux Francs; la guerre est votée en assemblée populaire, après force harangues, comme aux plus beaux temps des républiques de l'antiquité. Guillaume de Tyr cite plusieurs discours de Godefroy de Bouillon aux croisés; le brillant portrait qu'il fait de Beaudouin III, quatrième roi latin de Jérusalem, prince éminent par les qualités de son esprit et par la beauté de sa personne, contient cette mention : « Sa parole abondante et vive lui donnait une supériorité incontestable sur tous les autres

rois. » Quoique la nature presque seule parle en ces harangues primitives, et que l'inspiration personnelle y soit toute l'éloquence, leur brièveté forte et sensée dit bien ce qu'elle veut dire; les principes de l'art y sont parfois devinés et appliqués, la simplicité un peu nue du style est relevée par un accent de bonhomie malicieuse et par certaines familiarités pittoresques dont les harangues de Henri IV continueront la tradition. Baudouin Ier, empereur de Constantinople, marchant contre les Bulgares, crie à ses chevaliers : « Que chacun de vous soit un faucon et que nos adversaires ne soient que des éperviers bâtards. » Villehardouin, présent à la bataille, fait aussi son discours : « Souvenez-vous des preudhommes anciens cités dans les histoires; celui qui mourra pour Dieu aujourd'hui, son âme s'en ira toute fleurie au paradis. » Une mâle concision, tempérée de courtoisie, comme dit le poète, et « de beaux mots polis, » caractérise presque toujours ces improvisations du champ de bataille. Roland, enveloppé par l'immense cavalerie des Sarrasins, rappelle aux siens en quelques vers énergiques les devoirs du loyal combattant, du vassal fidèle à son suzerain : « Pour son seigneur, dit-il, on doit souffrir grands maux, endurer le chaud et le froid, perdre de son sang et de sa chair. Frappez de vos lances, et je frapperai de Durandal, ma bonne épée, que m'a donnée le roi. Si je meurs, celui qui l'aura pourra dire qu'elle appartenait à un noble vassal ! » C'est dans l'un de ces généreux transports, dans l'ivresse d'héroïsme familière à ces bouillantes natures qu'Hugues de Belin, guerrier du cycle des « Loherains, » laisse échapper cette saillie d'éloquence admirablement exprimée par l'un des plus beaux vers de notre langue : « La vraie richesse, ce ne sont ni les belles fourrures, ni les étoffes précieuses, ni l'argent, les forteresses et les chevaux qui la donnent; elle est tout entière dans la fidélité éprouvée d'amis intrépides : *le cœur d'un homme vaut tout l'or d'un pays.* »

Ainsi parlaient ces barons des siècles de fer, ces hommes « au front hardi, » à l'âme impétueuse, dont la vie était emportée et dévorée par la passion de l'aventure et du danger. Les scènes orageuses des assemblées qui les réunissent et les mettent aux prises, soit pendant la paix, soit pendant la guerre, ont été vivement décrites dans les documens contemporains. Un parlement guerrier se tient d'ordinaire dès le matin, au lever du soleil, « après messe et matines, » dans le verger d'un château ou d'une abbaye, ou bien à cheval au milieu des champs. Le suzerain, roi ou chef d'armée, pose la question à débattre et déduit ses raisons; quand il a fini, les barons prennent à leur tour la parole; les répliques se croisent, les mots vifs, les gestes menaçans partent de tous côtés : ceux qui

se croient blessés dans leur orgueil, menacés dans leur ambition, bondissent de fureur; ils « saillent en pieds, » s'interpellent, se provoquent, en tirant à moitié leur épée du fourreau; le parlement retentit d'éclats de voix et d'outrageux propos. Si c'est dans les festins royaux ou seigneuriaux que la querelle s'engage, aux longues tables dressées dans la salle pavée et voûtée « où flairent soëf le lys et la rose, » nos véhémens discoureurs, « la face rougie de mautalent, » se lancent à la tête les couteaux d'acier, les quartiers de chevreuil et les cygnes « empoivrés » dont la table est garnie jusqu'au moment où le roi résume les débats, quand il le peut, et calme « la noise et le hutin. » Parfois il arrive que la minorité, battue et mécontente, fausse compagnie à la majorité et retourne en son pays ou poursuive l'entreprise par une autre voie : la croisade de 1202, qui fut décidée par un parlement tenu dans le verger de l'abbaye Sainte-Marie de Soissons, nous offre un exemple de ces dissentimens graves aboutissant à une séparation. Au début de la chanson du « Loherain » Garin, nous voyons s'ouvrir à Lyon un de ces « conciles » de seigneurs et d'évêques qui avaient remplacé les *conventus provinciales* de l'époque gallo-romaine et qui ont formé, on l'a dit plus haut, les états provinciaux des XIIIe et XIVe siècles. Plus de trois mille clercs, évêques ou abbés, nous raconte le poète, et un pareil nombre de barons se sont réunis dans la cité « assise sur le Rosne; » il s'agit de savoir si le clergé, aidant la noblesse à s'armer et s'équiper, soutiendra de ses deniers une croisade contre les Sarrasins qui ravagent le pays. La discussion s'irrite et se prolonge; le clergé défend ses immunités, il n'offre que ses prières : *Nous prirons Dieu pour tretous vos amis*; enfin le légat du pape intervient et contraint l'église à céder les dîmes pour sept ans et demi.

Nous arrivons à des temps moins poétiques et d'un sérieux tout moderne. Vaincue et dépouillée au Xe siècle, la royauté, par une conduite habile et ferme, a reconquis la France sur les hauts barons et reconstitué l'unité nationale. En 1302, elle convoque les états-généraux; mais après cette longue histoire des traditions libérales du passé, qui ne voit que l'acte hardi de Philippe le Bel n'introduisait en France aucune nouveauté, et qu'il remettait simplement en vigueur, sous une forme nouvelle, des usages aussi anciens que notre pays? Dans ce rajeunissement des assemblées plénières de l'époque carlovingienne, tous les droits créés par le temps étaient représentés; tous les modes de réunion publique usités jusque-là venaient se résumer et se compléter; la royauté y reprenait la situation prépondérante qu'elle avait tenue dans les anciennes assemblées, et les états du XIVe siècle, comme ceux du VIIIe et du IXe, étaient

réduits à la double fonction de donner leur avis et d'apporter leur argent. L'apparition des états provinciaux sur une partie du territoire, l'extension donnée aux franchises séculaires des communes signalaient, en outre, comme un réveil de l'indépendance locale dont la Gaule, surtout la Gaule du midi, avait joui sous la domination romaine, et qui, partout affaiblie, contrariée, par une succession de despotismes variés, n'avait entièrement disparu ni péri nulle part.

Le XIVe siècle voyait donc se produire une résurrection, un épanouissement de tous ces germes de liberté passagèrement étouffés sous les ruines accumulées; il cédait, dans ses apparentes audaces, dans ses prétendues innovations, à l'impulsion secrète, irrésistible d'un ensemble de traditions et de coutumes dont nous avons exposé les lointaines origines et les fortunes diverses : il s'inspirait, à son insu, de cette puissante continuité du souffle libéral qui, à travers tant d'épreuves subies, n'avait jamais cessé d'animer notre pays, de faire vibrer son cœur et d'éclater en sentimens nobles et fiers par l'énergie de la parole publique. Quelle influence les états-généraux exerceront-ils, à leur tour, sur l'éloquence politique française, sur l'éducation virile du génie de notre race? Quelle action efficace, quel rôle utile ou brillant la réunion solennelle des trois ordres va-t-elle réserver et permettre à la parole? Ces états, qui remontent si haut et si loin dans le passé sous leur forme primitive, ont duré, comme institution, jusqu'à l'établissement de nos libertés modernes : la dernière page de leur histoire est la préface de 1789 : leur souvenir reste gravé et conservé, en traits ineffaçables, à la base même de nos gouvernemens démocratiques; dans cet espace de plusieurs siècles, quels orateurs ont-ils suscités? quels monumens témoignent des talens qu'ils ont mis en lumière, de la science politique qui s'y est révélée et développée, du courage civil et des fermes convictions qui ont illustré leurs débuts? S'ils ont bien mérité de notre pays par leur résistance aux égaremens, aux corruptions du pouvoir absolu, ont-ils pareillement honoré les lettres françaises par quelques hautes inspirations, dignes d'échapper à l'oubli? C'est ce que nous éclaircirons dans une seconde et prochaine étude.

CHARLES AUBERTIN.

LA

RÉVOLTE DES CANAQUES

L'insurrection sanglante qui vient d'éclater en Nouvelle-Calédonie nous crée de graves embarras dont il faut tâcher de sortir sans retard si nous ne voulons perdre les bénéfices d'une installation déjà ancienne. Et que sont ces embarras à côté d'autres dangers dont nous étions menacés si la révolte des Canaques avait été un seul instant victorieuse? Son triomphe eût causé des malheurs irréparables, puisqu'il aurait eu pour conséquence immédiate de favoriser l'évasion de milliers de forçats dont notre possession du Pacifique est le séjour obligé. Qu'on se figure cette horde de malfaiteurs s'éparpillant sur les deux mondes! On va voir que l'éventualité de cette épouvantable dispersion a failli se produire : elle a été entrevue par la population affolée de Nouméa, et c'est trop.

Dès que la levée de boucliers des Canaques sera comprimée, — si elle ne l'est pas déjà à cette heure, — nous serons placés entre deux alternatives : laisser s'accomplir le massacre en masse des indigènes, comme l'ont fait les Anglais en Australie, ou entretenir sur une île située à nos antipodes une force militaire considérable et ruineuse pour le budget de la marine. Quand une insurrection se produit en Algérie ou en Cochinchine, on l'étouffe avec plus ou moins de vigueur ou de célérité, et tout est dit. En Nouvelle-Calédonie, il ne peut en être ainsi. Là, il nous faut non-seulement châtier des rebelles difficiles à approcher, mais encore assurer la tranquillité de nos pénitenciers. N'oublions pas les colons libres, honnêtes et de bonne volonté, — car il y en a, — auxquels nous devons aide et protection contre des agressions soudaines et sauvages.

L'insurrection des Canaques est une nouvelle preuve des difficultés que nous aurons à vaincre avant de faire de notre possession

du Pacifique une colonie paisible et productive. Si nous voulons en rendre le séjour possible avec les élémens dangereux qui forment le fond de sa population, il faudra nous résigner à d'énormes sacrifices, nous préparer à des acquisitions coloniales, et peut-être nous résoudre, — à l'exemple de l'Angleterre, mais non sans répugnance, — à l'extermination d'une malheureuse race. L'étude qu'on va lire a pour objet de faire connaître les détails de la dernière révolte, d'indiquer les mesures qui ont été prises par le gouvernement pour la combattre, de mettre en lumière les causes qui ont pu la motiver, et d'engager les personnes compétentes à chercher avec nous une solution aux problèmes multiples qu'elle a soulevés.

I.

C'est le 12 juillet dernier, — par un journal anglais, — que l'on apprit, à Paris, la nouvelle de l'insurrection canaque. L'étonnement fut très pénible, d'autant plus pénible que les premiers détails de la révolte nous étaient transmis par un télégramme étranger. La stupeur augmenta lorsqu'on sut que le drame néo-calédonien n'avait pas eu de prologue, et que nos compatriotes avaient été pris à l'improviste. Personne, hélas! ne peut avoir oublié en France le rôle joué par « les surprises » dans nos récens désastres; il était permis d'espérer qu'après un si grand nombre de cruelles leçons nous ne serions plus les victimes de notre imprévoyance!

Et pourtant qui songeait aux Canaques, il y a peu de jours encore, et à qui l'idée fût-elle venue que des sauvages seraient assez osés pour attaquer des postes de gendarmes et des établissemens agricoles? Tout le monde les croyait sinon satisfaits de notre occupation, du moins hors d'état de nuire. On se figurait volontiers que les plus indépendans d'entre eux, nus, farouches, le casse-tête à bec d'oiseau et la sagaie au poing, erraient dans les parties montagneuses de l'île, que les plus civilisés se vautraient ivres dans les ruisseaux de Nouméa. A Paris, dans les ministères, et à Nouméa, au palais du gouverneur, nul ne croyait à la possibilité d'un soulèvement. Il est intéressant de citer à ce sujet les propres paroles du gouverneur de la Nouvelle-Calédonie dans son dernier rapport au ministre de la marine :

« On vivait ici avec une insouciance incroyable, dans des habitations isolées, dans des postes ouverts de tous côtés, dont les abords n'étaient même pas découverts; on regardait les Canaques comme de grands enfans, parfois boudeurs, mais toujours inoffensifs; ils jouissaient d'une confiance, d'une intimité même vraiment étranges.

Toute cette population de colons et de soldats, dispersée au milieu des bois, s'était endormie dans une sécurité complète : dur a été le réveil! Tous, surpris dans une quiétude parfaite, ont été égorgés. » La raison de cette « quiétude parfaite » doit être sans doute cherchée dans ce fait que depuis 1868 aucune révolte sérieuse ne s'était produite en Nouvelle-Calédonie, les plus turbulens guerriers des tribus ayant été tués dans la dernière guerre que nous leur fîmes, ou achetés par nous. Titema, l'un des chefs ennemis à conscience vénale, était même venu fixer sa résidence à Nouméa. Tout le monde a pu le voir, il y a peu d'années encore, coiffé d'un chapeau de général à long plumet, vêtu d'un habit brodé, les épaules surchargées de grosses épaulettes, buvant dans les débits de boissons du chef-lieu avec quiconque voulait se donner l'émotion de trinquer avec un cannibale.

Avant la pacification générale de l'île qui s'obtint en 1868, les soulèvemens des Canaques furent très fréquens. En seize ans, soixante-douze blancs furent tués en détail et presque tous mangés. On voit combien la dernière insurrection est grave, puisque le chiffre des morts a dépassé en très peu de jours celui de deux cents. En 1859, c'est-à-dire six ans après la prise de possession officielle de la Nouvelle-Calédonie, Noumea n'était qu'un misérable camp; il en serait de même aujourd'hui, si l'empire n'avait décidé de transporter hors de France les condamnés aux travaux forcés. Un vieux colon de Nouméa nous a raconté qu'il fallait y exercer continuellement une active surveillance, la ville n'étant alors qu'un assemblage de misérables huttes en bois, où s'abritaient les militaires et quelques pauvres immigrans. Ces constructions, recouvertes en paillottes, étaient agglomérées sur un petit espace, car il fallait toujours redouter les attaques des indigènes rôdant aux alentours. Le Canaque, rampant dans la jungle, approchait comme une bête fauve de la ville naissante, et la mort attendait quiconque s'en éloignait sans armes; un seul coup de hache en pierre polie assommait l'imprudent. Si le cadavre n'avait pas été enlevé pour servir de régal aux guerriers, — « seule nourriture des héros, » disent les Néo-Calédoniens, — on le trouvait pendu à quelque branche d'arbre. Parfois, à l'heure du crépuscule, retentissait un coup de feu : c'était un Français qui tombait frappé d'une balle pendant qu'il bivouaquait auprès d'un bûcher en flammes. La nuit, les hautes herbes ou les palétuviers empêchaient de découvrir les traces de l'assassin. On sait que les Arabes ont pratiqué longtemps, contre nos soldats isolés, ce genre de guet-apens. L'audace des Canaques dépassait dans les premiers jours de la conquête tout ce qu'on peut s'imaginer. Pendant une nuit sombre, ils dévalisèrent une baraque où étaient

amoncelés des approvisionnemens considérables, et ce dépôt était cependant sous la garde de dix hommes. Une autre fois, cinquante indigènes se ruèrent sur quatorze soldats d'infanterie de marine, à 200 mètres de Nouméa. Pas un des nôtres ne fut tué, mais la lutte corps à corps fut terrible, et sans l'énergie vraiment surprenante qui soutint nos fantassins en ce moment suprême, tous eussent péri. En 1861, les naturels de Kuamé massacrèrent douze colons en un seul jour ; — le nom de la *Baie du massacre* est resté attaché à l'endroit où ces infortunés périrent. En 1864, l'équipage de la *Reine-des-Iles* fut entièrement anéanti en vue de la goëlette de l'état, la *Fine*. En 1867, deux Néo-Calédoniens, aux ordres d'un fameux chef cannibale, du nom de Gondon, tranchèrent la tête au colon Tagnard, en plein jour, à quelques centaines de mètres d'un poste. A Puebo, le 6 novembre 1867, trois gendarmes, qui rentraient sans défiance à leur caserne, à neuf heures du soir, furent attaqués par des naturels de la tribu de Gabarick ; ces militaires furent assassinés et leurs cadavres laissés sur place. Les sauvages de cette même tribu massacrèrent ensuite le colon Déménée et blessèrent Mme Déménée, ainsi que deux de ses fils. A cette occasion la guillotine fonctionna pour la première fois en Nouvelle-Calédonie : neuf têtes de Canaques roulèrent, au grand ébahissement des tribus assemblées autour de l'échafaud, sur la plage de Puebo. Peu de temps après, six de nos soldats furent encore surpris par une centaine d'Oumonas, — nos alliés pourtant, — tués et mangés par eux. C'est à la suite de cette tuerie et de celle des passagers et de l'équipage du cotre français le *Secret* qu'il fut résolu d'exécuter une vigoureuse attaque contre les tribus ennemies. Voici, d'après le rapport militaire du gouverneur, un résumé de cette expédition :

« Pendant près de six heures, les troupes, divisées en trois colonnes, pour attaquer l'ennemi à l'est, à l'ouest et au midi, marchèrent dans un pays sillonné de ruisseaux marécageux, de collines escarpées aboutissant à des ravins, à des sentiers trop étroits pour y poser les pieds. Puis il fallut recommencer de nouvelles ascensions suivies bientôt de nouvelles descentes.

« Les villages des Canaques sont bâtis sur les cimes les plus élevées des montagnes ou situés au fond des précipices. Pour arriver à ces derniers, il faut accomplir des prodiges de gymnastique, se coucher sur le dos et pousser ainsi les pieds en avant. Pour s'élever aux premières, il faut ramper sur les pieds et sur les mains. Après avoir traversé la forêt où chacun tenait son voisin par la main pour ne pas se perdre, et où la marche était entravée par des excavations que l'on traversait les yeux fermés derrière des guides et

sous une pluie torrentielle, nous arrivâmes à l'entrée d'une vallée. Nous étions muets et harassés. — Il était cinq heures du matin. Là s'élevaient de magnifiques bouquets d'arbres que les guides nous montrèrent d'un air mystérieux et terrifié comme étant l'emplacement de la tribu ennemie. Nous descendîmes dans la vallée en traversant des plantations de cannes à sucre, de bananiers et de cocotiers. C'était en effet dans ce délicieux nid de verdure que se trouvait l'un des villages de nos féroces ennemis. Selon l'usage, il fut attaqué à la baïonnette; les habitans furent assommés à la sortie de leurs huttes, dont l'ouverture est basse et étroite. Quelques Canaques défendirent vaillamment leur vie, d'autres prirent la fuite et formèrent une bande de véritables démons qui, dès le lendemain, dans un retour offensif, harcela nos troupes victorieuses. Ces dernières les tenaient à distance, mais parvenaient à peine à les troubler par le feu de leurs carabines. Nous n'avions vu dans le village qu'un horrible trophée, composé d'ossemens provenant des victimes du cotre le *Secret*, et qui semblait avoir été placé à dessein pour attirer les regards. Au milieu d'une place, devant l'habitation d'un chef, une perche, longue de plusieurs mètres et plantée en terre, portait trois crânes sanglans auxquels adhéraient encore quelques lambeaux de chair. »

Cette sévère leçon, l'absorption, sans métaphore, du féroce Gondon par des cannibales comme lui, et la soumission du vaniteux Tetima, firent régner pendant dix ans le calme le plus absolu dans la colonie. Tout à coup, le 2 juillet de cette année, sans que l'on se doutât de rien, sans que l'on eût été prévenu par aucun indice, on apprenait avec stupeur à Nouméa que cinq gendarmes avaient été massacrés dans leur brigade aux environs d'Ourail, à vingt lieues à peu près du chef-lieu. Il y avait eu cependant des assassinats antérieurs à ceux du 2 juillet, et auxquels on avait eu le tort d'attacher trop peu d'importance. C'est ainsi que, dès le 19 juin, on avait été informé à Nouméa qu'un crime avait été commis, à Ouaméni, sur la propriété d'un M. Dezanaud, située sur la route de Bouloupari à Ourail. Les victimes étaient un nommé Chêne, gardien de la station, — une femme indigène, qui habitait avec lui, — et deux enfans. De l'examen des cadavres, il résultait que Chêne avait reçu un coup de hache en pierre qui lui avait fendu le crâne, et que la femme indigène avait été frappée à la tête au moyen d'un casse-tête, de ceux dits becs d'oiseau. Ce Chêne était un libéré qui avait pris avec lui, il y a plusieurs années, une femme indigène; il en avait eu deux enfans. Fatigué de cette première femme, Chêne l'avait répudiée et était allé dans la tribu de Dogny en choisir une seconde. Malgré l'opposition des Canaques et les menaces qu'ils

firent entendre, Chêne enleva la femme qui lui plaisait et l'entraîna chez lui. La tribu fut très justement irritée de ce rapt, qui n'eût été toléré, il faut bien le reconnaître, dans aucune colonie anglaise; cette tribu était en outre, à ce que l'on suppose, très froissée de différentes mesures prises contre elle depuis deux ans environ au sujet de son cantonnement; de là probablement la précipitation qu'elle a mise à se venger des blancs.

Il n'est donc pas téméraire d'affirmer que les meurtres commis sur Chêne, sa femme et ses deux enfans ont été le véritable prologue du drame qui devait commencer quelques jours après, drame dans lequel d'autres tribus que celle de Dogny étaient appelées à jouer un rôle. Malgré tout, cette impatience des guerriers de Dogny est heureuse, et nous devons nous féliciter de ce qu'elle se soit produite avant l'explosion d'un mouvement plus général.

Dans les guerres de tribu à tribu, les guerriers canaques, comme les héros d'Homère, se provoquent, et ce n'est qu'après de longs discours qu'ils en viennent aux mains. Dans leur soulèvement contre nous, ils ont cette fois agi différemment. En aucune circonstance, ils n'ont rien fait connaître de leurs ressentimens, mais ils ont commencé à se procurer des armes à feu par tous les moyens possibles, et déjà, dans les affaires d'assassinat commis sur les transportés au moyen d'armes à feu, jamais on n'avait pu retrouver celle dont le meurtrier s'était servi. On formait au sujet de ces disparitions toute sorte de conjectures, mais il n'était venu à l'esprit de personne que toutes ces armes étaient recueillies par les Canaques pour s'en servir contre nous un jour. Dès qu'ils eurent préparé un petit dépôt d'armes, ils formèrent un dépôt de vivres dans les montagnes, de façon à n'être pas surpris par la famine, comme ils le furent pendant la première guerre. Aussitôt qu'ils se sont vus armés et garantis de la disette, ils ont commencé leurs assassinats, fuyant toute rencontre sérieuse.

Comme nous l'avons dit, les premières victimes ont été celles de la station d'Ouaméni, le 2 juin. Les assassins, arrêtés par les gendarmes, furent conduits en prison. Mais, pendant la nuit du 2 juillet, les gendarmes furent surpris, assassinés, et les meurtriers de Chêne et de sa femme délivrés par les Canaques. Le lendemain, on apprenait qu'une autre brigade de gendarmes, plus rapprochée encore de Nouméa, avait été également « surprise » et menacée par des bandes de Canaques armés de fusils et de revolvers. Des télégrammes apportèrent bientôt la nouvelle que vingt et une victimes avaient succombé à la Foa : il y avait des colons, des condamnés, des libérés, des femmes indigènes, ainsi que des noirs des Nouvelles-Hébrides. Malgré ces sinistres présages, la population euro-

péenne de Nouméa ne s'émouvait pas; elle croyait à un soulèvement partiel de quelques tribus. Elle supposait que les Canaques, commandés par un chef altier du nom d'Ataï, avaient regagné les montagnes, aussitôt les tueries terminées, pour échapper aux troupes qui, dès le mardi, étaient parties sur la *Seudre* pour les châtier et protéger notre poste d'occupation de Téremba. Malheureusement, le mercredi soir la nouvelle se répandit à Nouméa que les massacres de la Foa s'étaient renouvelés à Bouloupari dans la vallée de la Ouaméni, c'est-à-dire sur les points les plus habités de la colonie. Le doute n'était plus possible : on se trouvait en présence d'une guerre d'extermination; les colons, leurs femmes, leurs enfans, les condamnés, les Canaques même, employés dans les fermes, étaient frappés.

Voici comment procédaient les indigènes. Ils se présentaient par bandes de dix à quinze individus, s'approchaient d'une maison isolée et, sous prétexte de venir allumer leurs pipes ou de demander un objet quelconque, ils tombaient sur les gens sans défense et les tuaient soit d'un coup de revolver, soit d'un coup de casse-tête. Ceux des colons qui essayaient de se sauver tombaient dans les bandes qui parcouraient la campagne, et ces bandes les tuaient sans pitié. — La femme d'un nommé Porcheron était dans sa maison avec son enfant, son mari parcourait la ferme à la poursuite du bétail, ne se doutant nullement des dispositions hostiles des indigènes qui l'entouraient. Un de ses anciens domestiques canaques arrive et demande à manger; on lui répond qu'il n'y a que du thé : on offre de lui en servir. Il dit oui tranquillement, et, tandis que Mme Porcheron prend la bouilloire pour lui en verser, le misérable l'étend à ses pieds d'un coup de hache. Une heure après, le mari revenant est tout étonné de voir son ancien domestique ramasser du linge qui était étendu pour sécher. Il suppose que c'est sa femme qui l'a chargé de ce soin; mais à sa vue le Canaque s'enfuit, et en entrant dans sa maison il trouve Mme Porcheron par terre. M. Porcheron, à moitié fou, et sa femme, à moitié morte, ont fait 18 kilomètres à pied, l'un montant par momens à cheval pendant que l'autre marchait. Ils purent heureusement rejoindre un petit bateau qui fait toutes les semaines le trajet des postes entre Ourail et Nouméa, et arriver au chef-lieu. Dans un des postes peu éloignés de la ville, l'agent du télégraphe a été tué d'un coup de feu, sur son appareil, au moment où il annonçait à Nouméa ce qui se passait dans la contrée; le chef du service télégraphique a été fort étonné de voir la dépêche interrompue au milieu d'une phrase. Un surveillant du nom de Lecas, chef du camp de la transportation de Bouloupari, a vu sa femme, ses deux enfans et deux autres sur-

veillans tués sous ses yeux. Armé de son sabre et de son revolver, il a pu blesser mortellement huit de ses assaillans sans sortir de sa maison. Les bandits ont alors mis le feu à l'habitation, et lorsque le malheureux surveillant a voulu sortir pour ne pas être brûlé, il a été étendu sur le sol d'un coup de casse-tête. Trouvé le lendemain encore vivant par les nôtres, on espère le sauver.

Nous ne continuerons pas le récit de ces sinistres agressions. Bornons-nous à dire que de tous côtés succombèrent les colons et leurs familles. Les cadavres des infortunées victimes n'étaient même pas respectés; les femmes subissaient un dernier outrage, puis ensuite étaient horriblement mutilées. Narrateur fidèle, nous ne pouvons passer sous silence qu'en deux circonstances les Canaques ont témoigné de la pitié. Une première fois, c'est un Néo-Calédonien, du nom de Charley, qui préserve de toute attaque un jeune homme, Henri Bull, respecté, aimé des indigènes, parce qu'il parle leur langage. La famille Artaud, composée de cinq personnes, a été sauvée par le seul fait de s'être trouvée réunie, par hasard, au protégé de Charley. A la Foa, un indigène a sauvé également la vie à une femme canaque et à ses deux enfans.

Voici comment cette femme, du nom poétique de Camélia, a raconté le fait : — « A la pointe du jour, au moment où les habitans de l'hôtel allaient prendre leur café, une vingtaine de Canaques se présentèrent devant moi armés de haches et de longs couteaux ensanglantés : ils venaient du poste de la Foa, où cinq gendarmes avaient succombé. MM. Miller et Rousset furent les premiers frappés. Mon tour arrivait, lorsque j'eus l'heureuse idée de leur demander d'épargner mes enfans. — Viens alors avec nous dans la broussaille! me dit l'un d'eux. — Même injonction fut faite à une autre femme indigène de l'île de Lifou. Cette femme disparut aussitôt dans les bois. Quant à moi, je suivis les Canaques, mais en passant sur la route nous rencontrâmes deux surveillans qui firent feu : deux indigènes tombèrent morts; alors je me suis sauvée avec mes enfans. »

Lorsque les nouvelles des massacres, grossies, exagérées par la terreur, arrivèrent successivement au chef-lieu, la population devint affolée. Elle perdit complétement la tête lorsqu'une fausse rumeur lui fit croire que des bandes d'insurgés débouchaient dans la vallée et se dirigeaient sur le chef-lieu pour y mettre le feu... Le danger était grand en effet, car la population de Nouméa se trouve mêlée à des éléments qui ne sont pas de première pureté. Il était malheureusement permis de supposer que les Canaques étaient conduits par des transportés évadés qui, ayant été reçus par les tribus, leur auraient enseigné la tactique d'attaque européenne. Ainsi, à peine

arrivés dans un centre de plantation, la première chose qu'ils faisaient était de couper les fils du télégraphe pour empêcher les communications de se produire. Les témoins oculaires de la révolte avaient également remarqué quelque chose d'étrange. Les femmes canaques avec leurs enfans, dans toutes les guerres de tribu à tribu, sont préalablement déposées en lieu sûr aux sommets des montagnes; elles y gardent avec les vieillards les provisions de réserve en cas d'insuccès. A Bouloupari, comme si le triomphe sur les blancs était assuré, les femmes et les enfans portaient les armes des guerriers et transportaient triomphalement sur les hauteurs les objets pillés. Cette nouvelle manière de faire fit croire aux Européens que les Canaques avaient la certitude de pénétrer jusque dans les rues du chef-lieu. Alors, dans le cas où les rebelles arriveraient à proximité de Nouméa, les transportés, qui ont leurs camps aux alentours, n'auraient-ils pas la pensée de se ruer sur les magasins pour y mettre le feu ou les piller? On craignait aussi un mouvement du côté des déportés, et l'on se disait à l'oreille qu'ils profiteraient des circonstances pour se saisir d'un bâtiment de commerce étranger en rade et s'évader... Puis il y avait encore les Canaques employés à la police de la ville ou comme domestiques chez divers habitans; leur présence au chef-lieu était un sujet d'inquiétude. Toutes ces appréhensions étaient autant de causes de démoralisation pour les Européens et surtout pour la partie féminine de la population. Il est vrai de dire qu'à chaque instant des hommes à cheval entraient à Nouméa à fond de train, portant ce qu'ils avaient de plus précieux attaché à leur selle, et paraissaient avoir l'ennemi à leurs trousses. Des chariots chargés de monde et d'effets arrivaient en toute hâte comme si la ville allait être investie. Le courrier de terre, qui fait trois fois par semaine le service de la poste entre Ourail et Nouméa, étant allé jusqu'à 12 kilomètres de la ville, était rentré plus mort que vif en disant que l'ennemi arrivait par groupes nombreux et qu'il n'avait pu passer la route. Les gens qui avaient des propriétés aux environs de la ville, et même des maisons dans les faubourgs, surgissaient de tous côtés et couraient se placer sous la protection des casernes. Les femmes des fonctionnaires et autres personnes de la ville, ne voulant entendre raison à aucun prix, se firent conduire en rade et demandèrent l'hospitalité aux navires de commerce mouillés dans le port. Un navire de Bordeaux, le *Peg-Berland*, a eu pendant deux jours quinze dames ou demoiselles refugiées à son bord.

Grâce à la fermeté du gouverneur de la colonie, M. le capitaine de vaisseau L. Olry, grâce à l'entrain de nos officiers de terre et de mer, au sang-froid des directeurs de la déportation et de la

transportation, la population devint moins nerveuse et moins effrayée. En premier lieu, on fit rentrer des travaux tous les forçats qui se trouvaient à l'île Nou. Les déportés n'eurent plus l'autorisation d'abandonner les limites de la déportation. Informés par les mouvemens de la rade et la rumeur publique de ce qui se passait au dehors, ils demandèrent des armes et la liberté de courir sus aux Canaques. On comprend que le gouverneur dut s'y refuser. Ils parurent en éprouver un vif regret; néanmoins ils promirent de se tenir tranquilles plus que jamais, et de ne donner aucun sujet de plainte pendant tout le temps que durerait la rébellion. Jusqu'ici les déportés ont tenu leur promesse. Cent trente Canaques, qui se trouvaient dans la ville et qui auraient pu, le cas échéant, faire cause commune avec les insurgés, causèrent un instant beaucoup de craintes; ils furent envoyés sans bruit, un par un, à l'île Nou. Plusieurs de ces Canaques opposèrent une résistance qui fut bientôt réprimée. Il a été décidé que ces indigènes ne rentreraient en ville que lorsque l'insurrection serait étouffée, et que la police urbaine ne serait plus faite que par des indigènes des îles Loyalty.

La ville fut gardée en avant de la presqu'île, dans son plus grand étranglement, par M. le chef de bataillon Maussion de Candé, et trois compagnies disponibles. Pendant la nuit, ces compagnies étaient renforcées par les corps des volontaires formés au chef-lieu même. Les employés et les fonctionnaires, quelques libérés sur lesquels on pouvait compter, reçurent des armes et formèrent un peloton à part. Deux autres compagnies furent composées avec l'élément civil, qui avait demandé à garder la ville pendant que les troupes se rendraient sur les lieux où éclatait la révolte. Quarante citadins et *squatters*, habiles cavaliers, pourvus d'excellens chevaux, s'offrirent pour établir un service d'éclaireurs ou d'estafettes en cas de rupture des fils électriques. Leurs services furent acceptés avec un vif empressement. Leurs patrouilles, leur apparition soudaine au milieu des Canaques révoltés, ont fait merveille. MM. Bourtan, Moriceau et de Sonneville commandent ces hardis volontaires.

Un instant, le bruit se répandit que les tribus du Mont-d'Or s'étaient révoltées; on parla aussi du soulèvement des guerriers de Houatlou et de Pouérichouen, de l'assassinat commis dans ces territoires sur un M. Schmidt. Heureusement ces rumeurs furent reconnues fausses, à l'exception de l'assassinat; mais ce crime tenait à des causes étrangères à un soulèvement général. Avant d'arrêter ces dispositions, qui s'appliquaient à la défense de Nouméa, le gouverneur avait pris pour l'extérieur d'autres mesures rapidement exécutées. Dès le 25, jour même des premiers massacres de la Foa,

la *Seudre* partait avec cent hommes d'infanterie de marine placés sous le commandement de M. le colonel Gally-Passebosc. Cet officier avait ordre de prendre la direction des opérations dans l'arrondissement d'Ourail, mis en état de siège. Pendant ce temps, la *Vire*, commandée par M. le capitaine de frégate Rivière, trouvait à Uaraï un télégramme lui donnant l'ordre de prendre le commandement du poste de Térembo, qui, cerné par les Canaques, se trouvait dans une situation difficile. Le commandant Rivière fit descendre à terre sa compagnie de débarquement, et les Canaques, à sa vue, détalèrent. Les camps de condamnés, situés entre Bouloupari et Païta, reçurent l'ordre de se replier sur ce dernier point; des troupes d'infanterie occupèrent le poste de la Dumbéa; la canonnière le *Perrier*, expédiée dans la baie Gadji, détacha vingt hommes qui occupèrent Païta. Ce n'est pas tout. Le *Beautemps-Beaupré* partait avec une compagnie pour renforcer les petits postes de la côte est. De son côté, la *Seudre*, déjà revenue de Uaraï, se remettait en route ayant à son bord la compagnie de débarquement du *Tage*; le commandant de la *Seudre* la laissait à Tomo, allait mouiller à Bouraké, et envoyait de là un détachement occuper Bouloupari. Le commandement des deux postes de Tomo et de Bouloupari était donné au capitaine de frégate Glon, et l'arrondissement de Bouloupari mis en état de siège.

Au moment où une agitation inquiétante se manifestait dans les tribus non encore soulevées, le gouverneur reçut du chef de l'arrondissement de Canala, M. le lieutenant de vaisseau Servan, une dépêche consolante. M. Servan offrait de se mettre à la tête des tribus de Gelima et de Caké, de franchir la chaîne centrale et de venir tomber sur les insurgés d'Uaraï. Le colonel Gally-Passebosc était alors à Fouwari; le gouverneur accepta l'offre de M. Servan, et le lendemain la jonction de ce dernier avec M. Passebosc s'opérait. L'acte de courage de M. Servan mérite d'être signalé. Il s'est trouvé seul pendant vingt-quatre heures à la tête de deux cents guerriers canaques. En agissant ainsi, cet officier a enlevé les indigènes de Canala à des excitations dangereuses; il nous a procuré des auxiliaires qui nous ont déjà rendu de grands services : il a fait mieux encore, il les a compromis en leur ordonnant de brûler des villages et de combattre. L'un des chefs de ces tribus amies a même été blessé dans une rencontre avec les tribus que commande Atai. Le *Beautemps-Beaupré*, après avoir déposé cinquante hommes à Canala et cinquante à Uaïlu, se rendit aux bouches du Diahot, où il mit à terre sa compagnie de débarquement.

Le 30 juin, tous ces mouvemens étaient exécutés; la situation s'améliorait déjà, et les appréhensions se calmèrent beaucoup lors-

qu'on apprit que les tribus voisines de la Païta, de la Dumbéa et de Saint-Louis, loin de s'insurger contre nous comme on le craignait, faisaient acte de soumission. Bourail, un instant menacé, vit, après le débarquement des troupes à Caïlu, disparaître les Néo-Calédoniens qui s'étaient montrés menaçans sur les crêtes des montagnes. Par suite de cette soumission presque inespérée et grâce à l'envoi de forces sur les points menacés, l'insurrection, à la date du 1er juillet, se trouvait circonscrite dans les territoires d'Caraï et de Bouloupari.

Le 3 juillet, quelques instans après que la *Vire* eut jeté l'ancre en rade de Nouméa, une sinistre nouvelle se répandit dans la ville : on venait d'y apprendre que le commandant militaire, M. le colonel Passebosc, était mort le matin de ce jour, à Ourail, des suites de blessures reçues la veille.

A environ 2 kilomètres de la Foa et sur l'ancienne route d'Ourail à Bouloupari, il se trouve des mamelons boisés connus des Européens sous le nom de *Montagnes-Rouges;* la route qui traverse ces dangereux fourrés est favorable aux embuscades : elle ressemble à une allée bordée de jungles impénétrables. Non loin de là se trouvent les villages qui reconnaissent pour chef le rebelle Naïna. Bien que la ligne télégraphique fût déjà rétablie, elle avait été de nouveau coupée dans la nuit. On fit halte pour la réparer et pour assurer la sécurité de l'opération; le colonel Passebosc envoya en éclaireur un libéré et quelques Canaques qui se trouvaient dans son escorte. Mais les éclaireurs revinrent en disant que des groupes de Canaques étaient en armes au bas de la crête. M. Gally-Passebosc commit l'imprudence d'aller s'assurer par lui-même du fait; au moment où il se disposait à faire monter son cheval sur un mamelon, deux coups de feu retentirent sur la droite de la route. — Bien touché! cria le colonel, et il s'affaissa, la cuisse droite et le ventre troués de part en part de deux balles, l'une provenant d'un chassepot volé aux gendarmes assassinés, et l'autre d'un fusil à âme lisse.

M. Gally-Passebosc était un de nos meilleurs officiers, et sa mort laisse dans l'armée coloniale un vide difficile à combler. Il avait échappé à toutes les maladies de nos possessions malsaines, ainsi qu'aux guerres qui, depuis vingt ans, se sont succédé meurtrières et nombreuses. Il aimait les Canaques, leur faisant presque toujours l'aumône, et s'exerçait souvent avec les guerriers en renom des tribus voisines à lancer la sagaie. Sa mort a été, dans les circonstances où elle s'est présentée, un véritable malheur public.

M. le lieutenant-colonel Wendling, appelé par son grade à prendre la direction des opérations, était le 30 juillet à Bouloupari avec de l'infanterie et un peu d'artillerie. Son rôle est tout tracé : pour-

suivre sans repos les bandes des Canaques rebelles, les affamer et les anéantir. En raison de la nature du sol, de la guerre de sauvages qui nous est faite, la pacification sera longue et laborieuse. Le gouvernement l'a compris, et voici les dispositions qu'il a prises :

Le 18 juillet, — c'est-à-dire six jours après que l'insurrection canaque fut connue à Paris, — deux compagnies d'infanterie de marine partaient de Saïgon sur le transport la *Rance*, — qui ne pouvait en prendre davantage, — pour Nouméa ; elles y arrivaient, le 19 août, après trente-deux jours de navigation. Les 17 et 20 juillet, trois cent quatre-vingts hommes de toutes armes quittaient la France sur la *Loire* et la *Dives* pour la même direction. Ces bâtimens devaient en outre apporter à la garnison coloniale, par le seul fait de leur arrivée, le concours de leurs équipages qui s'élèvent à cinq cents hommes. Il faut cent jours de France en Nouvelle-Calédonie ; la *Loire* et la *Dives*, selon toute probabilité, auront mouillé leurs ancres en rade de Nouméa le 31 octobre dernier. Mais ce n'est pas tout : le gouvernement a envoyé l'ordre à la *Rance*, de retour en Cochinchine, de conduire à Nouméa deux nouvelles compagnies d'infanterie de marine. Dès le 16, la *Rance* appareillait. En résumé, au 31 octobre la garnison de la Nouvelle-Calédonie s'est trouvée portée à trois mille six cent soixante-trois hommes de troupes ; quand tous les renforts en partance seront parvenus à destination, elle sera plus que doublée.

L'entretien de cette petite armée pèsera d'un poids énorme sur le budget de la marine, et de longtemps on ne pourra songer à en alléger le fardeau. Nous sommes même d'avis, en raison des difficultés que nous allons signaler, que l'entretien d'une force considérable sera de plus en plus nécessaire.

II.

Au commencement de cette année, la population de la Nouvelle-Calédonie était évaluée à 96,894 habitans. Cette population se divisait ainsi : — indigènes, 70,000 ; — employés des diverses administrations, officiers et militaires des différens corps de troupes, surveillans, employés de l'administration pénitentiaire, 3,836 ; — population civile, 2,752 ; — condamnés à la déportation simple ou dans une enceinte fortifiée, 3,866 ; — forçats et transportés, 5,993 ; — libérés et bannis astreints à la résidence, 1,281. — Total général des Européens, 16,894. — En joignant aux 70,000 Canaques les forçats, les libérés et les déportés, on voit que 6,588 personnes, fonctionnaires, militaires et colons, se trouvaient en présence d'une population, sinon tout à fait hostile, du moins peu bienveillante, de 81,140 individus. On peut juger par cela de la situation critique

dans laquelle se trouvait le gouvernement colonial au moment de la révolte des 2 et 3 juillet. Tout était perdu, si les transportés, faisant irruption dans les villes, eussent uni un seul instant leur cause à celle des Canaques. Heureusement, ce désastre n'a pu se produire : une active et sévère surveillance exercée sur nos pénitenciers nous en préservera toujours. Quant aux Canaques, cinq cents hommes bien armés suffiraient à les contenir, si les forçats libérés, dont le nombre va toujours en augmentant, n'exigeaient une grande surveillance et n'enlevaient aux malheureux indigènes leurs places au soleil, leurs terres, et jusqu'aux hideuses *popinées*, leurs femmes. Pourquoi la conquête plus vaste de la Cochinchine et autrement peuplée que la Nouvelle-Calédonie ne nous cause-t-elle aucune inquiétude? Pourquoi une poignée de soldats d'infanterie de marine suffit-elle et suffira-t-elle toujours à sa pacification? Parce qu'en Cochinchine il n'y a ni libérés ni absence de femmes.

Lorsque la révolte des Canaques a été connue à Paris, plusieurs personnes ont manifesté la crainte que la sécurité dont on jouit à Saïgon ne cachât, comme en Nouvelle-Calédonie, de sinistres surprises, des révoltes, l'assassinat des colons, le pillage et l'incendie des plantations. Heureusement tout porte à croire qu'une révolte semblable à celle de Nouméa ne s'y produira pas. Il n'y a en effet aucune comparaison à établir entre les deux colonies.

En raison des conditions climatologiques qui sont détestables, on ne constate la présence dans notre possession de l'extrême Orient que d'un nombre excessivement restreint de colons français. Ceux qui s'y trouvent ne sont pas tenus d'y résider jusqu'à la mort, comme des bannis, et s'ils font fortune, il leur est du moins permis de venir un jour en France. Les seuls colons sérieux qu'on y connaisse sont les colons chinois, et ceux-ci, en cas d'insurrection des Annamites, deviendraient forcément nos ardens auxiliaires, car c'est grâce à la protection que nous leur accordons qu'ils acquièrent de la considération et des richesses.

Nous avons très peu dépouillé nos sujets asiatiques de leur territoire, il y en a à donner gratuitement à qui en désire, et à Saïgon pas un Européen ne songe à solliciter du gouvernement des terres et des concessions de mines comme en Nouvelle-Calédonie. Les demandes des concessionnaires sont si nombreuses dans cette dernière possession qu'elles sont bien près de devenir abusives. Elles s'étendent sur les territoires des tribus canaques sans la moindre circonspection, absolument comme le libéré Chêne, qui a payé de la vie ses caprices amoureux, répudiait ou choisissait sans gêne ses femmes. Sur presque toute l'étendue de notre conquête asiatique, l'Annamite vit en continuel contact avec des employés français et

les soldats de quelque poste détaché. Il ne voit pas en eux les futurs possesseurs de ses rizières ou de ses forêts. Il nomme son maire à l'élection ainsi que les autres autorités municipales de sa congrégation, nom par lequel dans ces régions on désigne les communes. Le caractère de l'Annamite est doux, sociable, facile à contenter; il ne vit pas, comme le Néo-Calédonien, dans des montagnes aux pitons élevés, mais en plaine, au milieu de ces immenses champs de riz, qui font de la Cochinchine française le grenier de l'extrême Orient. Sous la paternelle juridiction de nos lois, il en est arrivé, sinon à nous aimer d'un amour tendre, du moins à se trouver heureux de notre justice, content de n'être plus soumis aux caprices des mandarins, ainsi qu'à ceux d'un tyran couronné qui d'un geste pouvait faire tomber sa tête. Les femmes annamites sont aussi nombreuses que les hommes; elles ne sont pas recherchées à outrance, ainsi que cela se voit dans les contrées où les femmes sont rares. On n'a jamais vu un Annamite venir se plaindre au gouverneur qu'un Français lui ait enlevé sa femme, une de ses filles, une de ses sœurs. A court d'argent, à la suite d'une perte au jeu, il serait enchanté qu'un de nos compatriotes voulût bien acheter l'une d'elles. Chacun sait que les femmes blanches manquent en Nouvelle-Calédonie. Les colons et les libérés, qui ne peuvent à aucun prix s'y procurer une compagne de leur race, se laissent tenter par les charmes des beautés canaques. De leur côté, les popinées, ainsi que celles des Nouvelles-Hébrides, nos voisines, ne sont jamais insensibles aux offres qui leur sont faites par des blancs. En faisant briller aux yeux de ces faibles créatures des miroirs et des bijoux en similor, le forçat libéré, malgré sa rudesse et son aspect peu engageant, est sûr de les conquérir. Ces regrettables séductions sont certainement une des causes de la colère des guerriers néo-calédoniens et l'un des motifs qui, dans l'avenir, les pousseront à tuer les ravisseurs de leurs Hélènes. — Cet attachement, cette jalousie qu'ils ont de leurs femmes, sont ordinaires dans les archipels du Pacifique. Un capitaine espagnol, en expédition sur une des îles de l'archipel des Soulou, voulant s'emparer des chefs d'un village révolté, mit la main sur toutes les femmes qu'il trouva. Les guerriers, qui avaient pris la fuite, vinrent dès le lendemain se constituer prisonniers.

Il est une autre cause tout aussi sérieuse que celle de l'enlèvement des popinées qui doit forcément nous attirer l'inimitié des Canaques. Pour donner des terres aux colons et aux libérés, il a fallu déposséder les tribus, les faire reculer devant nous et tracer des limites nouvelles à leurs villages, à leurs plantations. De là une irritation naturelle chez ces peuplades, une haine farouche qui gran-

dira fatalement au fur et à mesure que le nombre des Européens en résidence augmentera.

En raison des dix ans de quiétude dont on a joui à Nouméa, il est permis de croire que les Canaques ne se fussent par soulevés si nous nous étions contentés, sans idée de l'augmenter jamais, d'une étendue quelconque de leur île. Mais en voyant le flot monter, c'est-à-dire le nombre des colons s'accroître journellement, ils ont appréhendé de se voir entièrement dépossédés. Qui oserait prétendre que leurs craintes ne sont pas fondées? A bout de patience, ces malheureux sauvages ont alors commencé une lutte qui doit finir par leur extermination ou par l'abandon de notre colonie, chose absolument impossible aujourd'hui.

Le Canaque, qui n'est déjà plus cannibale depuis que nous lui avons inspiré l'horreur de la chair humaine, est-il tellement vil qu'on puisse l'écraser sans pitié? Son extermination, que nous avons représentée comme inévitable, peut-elle être évitée? Problèmes graves et que notre désir serait de voir résoudre avec humanité. Parlons sincèrement. Les Néo-Calédoniens, aujourd'hui comme il y a dix ans, combattent pour leurs foyers et leur indépendance. Leur faute et leur crime est de nous avoir fait une guerre de sauvages, d'avoir pratiqué l'assassinat et les lâches surprises, d'avoir égorgé des femmes et des enfans. Moins heureux que certains conquérans modernes qui n'ont point usé d'autres moyens pour atteindre au triomphe, les Canaques paieront de milliers d'existences chaque vie européenne qu'une de leurs haches en serpentine aura supprimée. La loi biblique était moins exigeante : œil pour œil, dent pour dent. Ces hommes, que l'on nous représente comme au-dessous de la brute, se sont montrés pourtant, nous l'avons dit, sensibles aux prières d'une femme de leur race. Elle leur demanda la vie, non pour elle, mais pour ses enfans; ils firent grâce à la mère et à ses petits. Il a suffi qu'un jeune Européen parlât la langue des Canaques pour qu'un indigène étendît sur lui sa protection ainsi que sur une famille composée de quatre personnes avec laquelle se trouvait le jeune Européen. Il y a parmi eux des caractères vraiment nobles, et le chef actuel des révoltés, Atai, est une de ces natures d'élite. L'or ou le fer n'ont pu séduire ni dompter ce fier sauvage. Depuis que des Français vivent sous son ciel, fécondent les terres de sa patrie et en exploitent les mines, il n'a jamais voulu rien changer à ses habitudes, à ses exigences, et c'est toujours en protestant qu'il s'est incliné devant nous.

Un jour, le gouverneur, M. de Pritzbuer, était à Ourail; il fit venir devant lui Atai, dont il avait beaucoup à se plaindre au point de vue de la soumission. Le chef se présenta avec son arrogance et son attitude ordinaires; il avait pour tout vêtement une casquette...

— M. le chef d'arrondissement se plaint de vous, Ataï, lui dit le gouverneur. Je vous engage fort à changer, ou je serais contraint de vous punir sévèrement... Lorsque le gouverneur vous parle, ajouta M. de Pritzbuer, vous devez vous découvrir.

— Quand toi quitter ta casquette, réplique Ataï, moi ôter la mienne!

Nous ne savons ce que fit M. de Pritzbuer, mais intérieurement il a dû avoir de l'estime pour le sauvage qui osait lui faire cette fière réponse.

Ce plaidoyer en faveur des Canaques serait incomplet, si nous ne rappelions au souvenir de nos lecteurs la conduite amicale des tribus de Galima et de Caké qui, guidées par l'intrépide M. Servan, vinrent jusqu'à Ourail combattre nos ennemis, et cela au moment où l'on craignait que la défection ne devînt générale.

Quelle que soit notre incompétence à trancher la grave question de vie ou de mort qui pèse en ce moment sur les indigènes de la Nouvelle-Calédonie, nous croyons qu'il est encore possible de concilier les exigences de la colonisation avec des idées de pardon. Après avoir fait une guerre inexorable aux tribus rebelles, purgé de leur présence les territoires qu'elles occupaient, il nous faut accepter l'alliance de celles qui nous sont restées fidèles, sans nous départir toutefois à leur égard d'une défiance qui nous mette à l'abri des surprises.

S'il y a, comme on doit le prévoir et l'espérer, accroissement de libérés et de colons, il faut, et dès aujourd'hui, nous préparer à une occupation qui ne peut offusquer aucune puissance. Il faut, en un mot, nous emparer de l'archipel des Nouvelles-Hébrides et jeter là l'excédant libre de nos pénitenciers. La sécurité de la Nouvelle-Calédonie, son avenir, commandent cette acquisition. Nous croyons savoir qu'on y a déjà songé au ministère de la marine depuis plusieurs années; M. le contre-amiral Bergasse du Petit-Thouars, qui fait route en ce moment vers l'Océan austral, est partisan de ce projet. Pourquoi ne chargerait-on pas cet éminent officier de prendre possession des Nouvelles-Hébrides? Il n'est que temps, et les circonstances pour cette occupation nous semblent tout à fait favorables.

Procurer aux condamnés libérés de nouvelles terres à exploiter et des facilités d'établissement n'est malheureusement pas ce qu'il y a de plus difficile à accomplir en Nouvelle-Calédonie. Il faut pouvoir leur fournir des femmes, et des femmes européennes, autant que possible, puisque les insulaires ne sont pas assez civilisés pour se laisser dépouiller des leurs. Et, à ce sujet, il est probable que le gouvernement colonial prendra des mesures sévères pour que le rapt des popinées par des forçats libérés ne se reproduise plus.

C'est au ministère de l'intérieur, au personnel féminin des pri-

sons, que le ministère de la marine doit, selon nous, s'adresser pour faire cesser en Nouvelle-Calédonie une inégalité de sexe aussi dangereuse qu'immorale.

La réclusion des femmes changée en transportation sur une large échelle, comme cela s'est pratiqué déjà pour la Guyane française, nous paraît être un bienfait autant pour le colon astreint à la résidence que pour les infortunées qui subissent dans nos maisons centrales de correction une peine longue, flétrissante et sans résultat. Au lieu d'un travail et d'une incarcération qui châtient les corps et les âmes sans les régénérer, nous voudrions voir les clientes de nos prisons dans une vallée de la Nouvelle-Calédonie, appliquées à faire le bonheur des libérés, des anciens condamnés dont la direction de la transportation aurait remarqué le bon vouloir, le repentir et la bonne conduite. Ce que nous demandons est peut-être le rêve d'un utopiste. Nous n'en persistons pas moins à croire que la vie de famille, la vue des enfans, la culture de la terre, l'élevage des troupeaux comme en Australie, inclineraient vers le bien des natures qui, comme toutes les natures humaines, ne peuvent être absolument rebelles à un retour vers la vertu.

Lorsque les Anglais eurent perdu leurs colonies de l'Amérique du Nord et avec elles les colonies pénitentiaires de la Virginie, sir John Banks, qui avait accompagné le capitaine Cook dans un deuxième voyage autour du monde, indiqua à son gouvernement l'Australie comme une terre excellente pour la déportation. Le lieu ne pouvait être en effet mieux choisi : un continent presque aussi grand que l'Europe et offrant toute sécurité contre les évasions.

Dès que la proposition de sir John Banks fut adoptée et mise en pratique, on vit la population se diviser en Australie, comme cela se produit déjà à Nouméa, en deux classes ennemies et bien distinctes : celle des immigrans volontaires et celle des libérés. Par la suite, beaucoup de ces derniers prirent la qualification « d'émancipés purs, » parce que du jour où ils furent mis en liberté, ils ne reçurent des magistrats aucune réprimande. Pourquoi les libérés français dont je parlais plus haut ne voudraient-ils pas eux aussi conquérir ce titre de « purs? » Nous ne voyons à cela rien d'impossible.

Quant à la séparation en deux classes distinctes de la population, elle est très à regretter, le peu d'étendue du territoire ne permettant pas aux deux castes rivales de s'y mouvoir à l'aise. En nous emparant des Nouvelles-Hébrides avec lesquelles nos relations sont déjà journalières, ces rivalités disparaîtraient, et nous pourrions offrir aux colons de toutes les catégories des espaces sans limites à défricher.

EDMOND PLAUCHUT.

UN

NOUVEAU LIVRE

SUR M. DE BISMARCK

Le livre en deux volumes que M. le docteur Moritz Busch vient de consacrer à la gloire de M. de Bismarck a fait quelque bruit en Allemagne, en France et ailleurs (1). Si c'est bien là le genre de succès que recherchait l'auteur, il doit être content. M. de Bismarck l'est-il autant que lui? C'est une question difficile à résoudre. Selon les uns, il a été vivement froissé et même irrité des indiscrétions commises par son historiographe. D'autres prétendent qu'il a feint l'irritation, mais que dans le secret de son cœur il a été charmé, et qu'il a dû s'écrier, comme Méphistophélès : « Le scandale ne m'a jamais déplu, et si le diable ne peut faire lui-même certains ouvrages, il peut toujours les commander. » Qui se chargera d'approfondir les mystères de l'âme du chancelier de l'empire germanique? Cependant nous sommes porté à croire qu'il n'a éprouvé en cette circonstance qu'une joie mêlée, mitigée, indécise, et nous ne serions pas étonné s'il avait reproché au docteur Busch de n'avoir point eu, en composant son pot-pourri, tout le discernement, tout le tact qu'on est en droit d'exiger du secrétaire d'un grand homme. Tel biographe grandit son héros, tel autre le diminue. Nous craignons que, sans le vouloir et sans le savoir, M. Busch ne se soit appliqué consciencieusement à diminuer M. de Bismarck.

Le plus grand politique qu'ait enfanté la Prusse depuis Frédéric II n'a pas encore trouvé un biographe vraiment digne de lui. Toutefois il ne faut pas trop rabaisser le mérite de George Hesekiel. A la vérité il n'était pas assez maître de son enthousiasme, et la naïveté de ses effusions lyriques a plus d'une fois déridé ses lecteurs. Pouvaient-ils s'em-

(1) *Graf Bismarck und seine Leute während des Kriegs mit Frankreich, nach Tagebuchsblättern*, von Dr Moritz Busch. Leipzig, 1878.

pêcher de sourire lorsque, racontant son pèlerinage au château de Schönhausen, il s'écriait tout à coup : « Ici Mme l'inspectrice Bellin nous offrit des fraises, et ce fut pour nous une impression presque historique, *ein fast historischer Eindruck*, de manger des fraises cueillies dans le jardin de Bismarck ! » Mais Hesekiel avait amplement racheté les petites faiblesses qu'on pouvait lui reprocher en publiant le premier une collection de lettres précieuses, pleines d'esprit, d'*humour* et souvent de grâce, qui assignaient à celui qui les avait écrites un rang d'honneur parmi les épistoliers célèbres de tous les temps et de tous les pays. Chaque homme a son tempérament; le docteur Busch est beaucoup moins lyrique que George Hesekiel. Sans doute il a témoigné quelque part avec une certaine vivacité sa gratitude pour les dispensations providentielles qui lui ont permis d'approcher d'un grand homme et de vivre pendant plusieurs mois de suite dans son intimité. Il a exprimé avec chaleur la satisfaction qu'il ressentit lorsqu'un soir M. de Bismarck lui fit l'honneur de lui demander un cigare, et son chagrin d'être prévenu par le conseiller de cour Taglioni, chiffreur du roi : « Le mien eût été meilleur ! » s'écrie-t-il avec amertume. Un autre soir, à Clermont, il ne put maîtriser son indignation en voyant le méchant lit où *le chef*, comme il l'appelle, avait dû coucher : « L'homme qui depuis plusieurs années faisait aller le monde, nous dit-il, avait à peine un endroit où reposer sa tête, tandis que de stupides courtisans se reposaient sous un beau ciel de lit de la fatigue qu'ils avaient éprouvée à ne rien faire. » Il est fort touché aussi de l'intérêt que *le chef* prenait à sa santé, plus touché encore d'être appelé par lui avec une tendre familiarité le petit Busch, *Büschlein*. Cependant M. Busch est de son naturel plus curieux qu'enthousiaste; son plus grand plaisir est d'écouter et de répéter. Il appartient à la catégorie des anecdotiers, des historiens bavards et un peu commères, et on pourrait aussi le classer parmi ces gens que Vauban n'aimait pas et « qui regardent tout par le trou d'une serrure. » Plutarque aimait les détails, mais il savait les choisir; Plutarque était friand des petites choses, mais il les faisait servir à rehausser les grandes. Le docteur Busch, qui n'est pas un Plutarque, aime les détails sans les choisir, et il lui arrive souvent de confondre les petites choses avec les grandes. Si profond que soit son mépris pour la France et les Français, il aurait dû apprendre de Boileau que le secret de l'art d'écrire est de ne pas tout dire. M. Busch dit tout; tant pis pour son héros ! qu'il s'en tire comme il pourra.

Le docteur Busch est un Saxon qui parle dédaigneusement de Dresde, cette charmante ville où il est né. Si on l'avait consulté, il eût prié le ciel de le faire naître à Berlin; il paraît éprouver une secrète humiliation de n'être qu'un Prussien de deuxième classe. Il médit de ses compatriotes, il nous apprend qu'il y a entre lui et tous les autres Saxons cette différence que non-seulement il aime le vin de Champagne, mais

« qu'il est sincère et qu'il sait quelquefois n'être pas poli. » Pour consoler le docteur Busch d'être né à Dresde, M. de Bismarck le fit entrer aux affaires étrangères, l'attacha aux bureaux de la *Wilhelmsstrasse*; pour comble de bonheur, dès le lendemain de la bataille de Wörth, il l'invita à venir le rejoindre en France, au grand quartier général, et il le chargea d'une partie du service de la presse. Ce fut ainsi que M. Busch fit toute la campagne de 1870 et 1871 comme « soldat de la plume. » Il eut à rédiger beaucoup de télégrammes, beaucoup de dépêches, d'innombrables articles de journaux, et pourtant il sut se procurer assez de loisir pour rédiger aussi son journal particulier, qu'il vient de publier en deux volumes, et dans lequel il consignait ses observations, ses réflexions, les faits et gestes de son chef et surtout ses propos de table. Il ne s'en cachait pas; un soir, le conseiller Abeken lui fit le compliment que ce journal serait tôt ou tard un précieux document historique, sur quoi M. de Bismarck s'écria en souriant : « Eh! oui, on dira un jour : *conferas Buschii* cap. II, p. 20. »

Toutefois, quelque estime que M. de Bismarck pût avoir pour le talent et le caractère de M. Busch, il n'admirait pas sans réserve son style, sa manière de tourner les choses. « Pourquoi donc êtes-vous si *massif* dans tout ce que vous écrivez? » lui demanda-t-il à propos d'une diatribe de sa façon contre les ultramontains, qui lui paraissait un peu lourde. Le docteur se permit de lui répondre qu'il pouvait aussi travailler dans le genre aimable, et « qu'il croyait s'entendre en fine malice, *er könne auch artig sein und glaubte sich auf die feine Malice zu verstehen.* — Eh bien! soyez fin, mais sans malice, reprit M. de Bismarck, écrivez en diplomate; même dans les déclarations de guerre, on se croit tenu d'être poli. » Le surlendemain il revint à la charge : « Vous n'êtes pas encore assez poli, lui dit-il. Vous m'avez certifié que vous étiez maître en fine malice; mais il y a dans votre nouvel article plus de malice que de finesse. » Quand on a de l'application et le désir de bien faire, on progresse rapidement, et le docteur Busch était à bonne école pour apprendre à assouplir sa plume. Il nous donne dans son livre plusieurs échantillons de son savoir-faire en matière de plaisanterie délicate et raffinée. Ayant observé, par exemple, que pendant le siège de Paris, les dames de Versailles d'une certaine classe ne se montraient dans les rues que vêtues de deuil, il nous fait part de cette remarque et il ajoute : « C'était sans doute à cause de la patrie et aussi parce que le noir leur allait bien. » Il nous révèle encore qu'en voyant M. Thiers pour la première fois, il lui trouva l'air d'un marchand ou d'un professeur. Pourquoi M. Thiers ne s'était-il pas avisé de se coiffer d'un casque? Il eût peut-être obtenu grâce devant *la fine malice* du docteur Busch.

Si M. Busch est né malin, il ne faut pas croire qu'il soit méchant. Le 8 septembre 1870, comme on causait à Reims du sinistre drame de Bazeilles, M. le conseiller Abeken exprima le désir que dorénavant la guerre

fût conduite avec plus d'humanité. Le général américain Sheridan, qui était présent, profita de cette occasion pour déclarer que « la vraie stratégie consiste d'abord à porter de rudes coups aux armées ennemies, et ensuite à infliger aux habitans du pays assez de souffrances pour les obliger à soupirer après la paix et à presser leur gouvernement de la conclure. « Il ne doit leur rester, dit-il par forme de conclusion, que les yeux pour pleurer. » — « Sentence un peu dure, ce me semble, remarque à ce propos M. Busch, quoique digne peut-être d'être prise en considération, *ein wenig herzlos, aber vielleicht beachtenswerth.* » Quand on est curieux, on n'est pas méchant, car on a le goût des distractions, et la haine ne se distrait jamais. Le docteur ne hait pas les Français, il se contente de les mépriser. Pendant la campagne, il oubliait quelquefois les horreurs de la guerre pour étudier en touriste les villes qu'il traversait, pour visiter les châteaux et les églises. Quoiqu'il ait couru le monde, quoiqu'il ait voyagé en Amérique et en Orient, il n'avait pas encore mis les pieds en France, et il faisait dans cette terre inconnue une foule de découvertes qui lui causaient de candides étonnemens : les gens qui s'étonnent ne sont pas pervers. Il fut très surpris de découvrir que les Français ont le respect des morts et qu'ils ôtent leur chapeau en voyant passer un enterrement. — *Eine schöne Sitte!* s'écrie-t-il. C'est à vrai dire le seul mérite qu'il reconnaisse à cette race inférieure.

Le docteur Busch n'est pas absolument étranger aux plaisirs que goûtent les cœurs sensibles ; il a de fugitifs accès de poésie, il s'interrompt parfois au milieu d'un récit pour nous décrire un paysage qui lui a plu, ou pour célébrer le charme d'un beau clair de lune. A Versailles, il lui arriva de se moquer de M. Abeken qui parcourait les allées du jardin de Mme Jessé en récitant des vers grecs et allemands, et qui de temps à autre se baissait pour ramasser sous les feuilles sèches des violettes, qu'il se proposait d'envoyer à Mme Abeken. « Cependant j'avais tort de sourire, nous dit-il, car je dois confesser que gagné par la contagion, je cueillis, moi aussi, des violettes pour les envoyer à ma doctoresse. » Mais la poésie et les violettes ne sont dans le journal du docteur Busch qu'un hors-d'œuvre presque insignifiant. Il a le goût du solide, il aime les plaisirs substantiels, et il s'applique à nous démontrer que la guerre est une chose moins terrible qu'on ne le croit et qu'on peut la faire confortablement. En 1870, « le soldat de la plume » n'a guère souffert des privations. Il nous raconte en détail toutes ses bonnes fortunes culinaires ; il n'a pas l'ingratitude de l'estomac. Soit qu'il nous parle de certain punch au champagne, au thé et au sherry, inventé par M. de Moltke, ou d'un gigantesque pâté de truites envoyé au quartier général par un traiteur de Berlin, il s'anime, il s'échauffe, sa plume éprouve un secret frémissement, et l'émotion contenue de l'historien se communique au lecteur.

M. Busch cite avec respect le proverbe : « Dis-moi ce que tu manges, et je te dirai qui tu es. » Aussi s'est-il attaché à nous faire savoir exactement tout ce que M. de Bismarck a mangé et tout ce qu'il a bu depuis le mois d'août 1870 jusqu'au mois de mars 1871. — « Notez ici, disait Rabelais, que le dîner de Gargantua était sobre et frugal, car tant seulement mangeait pour refréner les abois de l'estomac; mais le souper était copieux et large. » Le docteur nous décrit avec complaisance les soupers larges et copieux du chancelier, et il nous le montre, « s'ébaudissant aucunes fois jusqu'à l'heure de dormir. » — « Dans notre famille nous sommes tous de grands mangeurs, lui disait un soir M. de Bismarck. S'il y avait dans mon pays beaucoup d'hommes d'une capacité pareille à la mienne, l'état ne pourrait plus subsister, et je me verrais contraint d'émigrer. » Grâce aux révélations du docteur Busch, la postérité connaîtra de quoi M. de Bismarck était capable en ce genre. Elle connaîtra aussi ses principes, ses aphorismes gastronomiques, ses théories sur les huîtres, sur les champignons, sur le caviar et sur les fromages. Elle saura qu'il faisait peu de cas du filet de bœuf, qu'en revanche il avait beaucoup d'estime pour le mouton, et qu'il trouvait aux lièvres poméraniens une saveur sauvagine qui manque absolument aux lièvres français. Elle saura que parmi les poissons de rivière, il donnait la préférence aux *murènes*, qu'il ne faut point confondre avec les murènes, que les petites truites lui étaient plus chères que les grandes, qu'il aimait beaucoup la morue, sans pour cela mépriser le hareng commun, quand il est frais. Elle saura également que, lorsqu'il lui arrivait de trop manger, « il se plaignait de passer à l'état de boa constrictor. » Voilà des détails que Plutarque eût omis, peut-être aussi les eût-il arrangés. Plutarque saurait gré au docteur Busch de nous renseigner sur les superstitions de M. de Bismarck, de nous révéler qu'il les a toutes, qu'il croit à l'influence néfaste du vendredi et du nombre treize, qu'il estime que la lune fait pousser les plantes et les cheveux. Mais si César avait eu comme le chancelier de l'empire allemand la passion des œufs durs, Plutarque aurait-il jugé nécessaire de nous apprendre que dans sa jeunesse César en pouvait avaler jusqu'à onze de suite, et que dans son âge mûr il s'affligeait de n'en pouvoir plus supporter que trois? La précision est une qualité recommandable et vraiment germanique; encore n'en faut-il pas abuser.

Quand après boire on ne dissertait pas sur la cuisine, sur le cognac et sur les sauces, on parlait du prochain, et le prochain passait mal son temps. Personne n'était épargné, les épigrammes pleuvaient dru comme mouches; le docteur Busch écoutait, colligeait, compilait et annotait. Il a recueilli pieusement toutes les médisances du chef, et ce n'est pas la partie de son livre qui a produit le moins d'émoi à Berlin. Que M. de Bismarck se soit amusé un soir à représenter Alexandre de Humboldt comme un ridicule fantoche, cela ne tire pas à conséquence. Par une

nécessité d'état, il avait assisté jadis aux savantes lectures que faisait l'auteur du *Cosmos* à la cour de Prusse. La reine brodait, le roi feuilletait des livres d'images, les princes et les princesses chuchotaient, M. de Gerlach dormait, si bien que le roi dut lui dire une fois : Gerlach, ne ronflez pas. M. de Bismarck seul écoutait ou faisait semblant d'écouter, attendant avec impatience l'heure de souper et de boire du vin blanc, et disant *in petto* au lecteur : Tu me le paieras! M. de Humboldt le lui a payé. Quant au comte de Goltz et au comte Arnim, qui s'étonnerait de ses durets à leur égard? Il nous les dépeint l'un comme une girouette, l'autre comme un homme d'intrigues, amoureux de toutes les reines et de toutes les impératrices. Il les a toujours soupçonnés d'avoir voulu le supplanter. A la vérité M. de Goltz est mort, et M. d'Arnim en est réduit à écrire des brochures. « Bien rosser et garder rancune est aussi par trop féminin, » disait Figaro. Ce qui nous étonne, ce qui nous paraît inexplicable, c'est que M. de Bismarck ait permis au docteur Busch d'exercer « sa fine malice, » sur la respectable mémoire du conseiller Abeken, de cet utile serviteur, si dévoué, si distingué, si modeste, qu'on avait surnommé le bras gauche du chancelier et qui n'avait pas d'autre défaut que de respecter beaucoup les gens titrés et d'être un peu long dans ses explications. On nous racontait autrefois à Berlin que M. de Bismarck avait dit de lui : « Abeken est une éponge imbibée d'encre. Je n'ai qu'à le toucher du bout du doigt, il m'inonde. » Était-ce une raison suffisante pour autoriser M. Busch à se venger par d'impertinens persiflages de l'affront que lui avait fait un soir le digne conseiller en lui prenant son lit? Depuis on s'était réconcilié ; on avait cherché ensemble des violettes sous les feuilles sèches de Mme Jessé. Les docteurs allemands sont une terrible race, ils ne pardonnent rien. C'est aussi une race bien indiscrète. Est-ce de l'aveu de M. de Bismarck que M. Busch a divulgué toutes les confidences intimes qu'il avait eu l'honneur de recueillir? Le chancelier a-t-il tenu à faire savoir à tout l'univers que la conduite du roi Guillaume à Ems l'avait médiocrement étiné, et qu'à Versailles il jugeait puérils les conseils que tenait son souverain avec lui-même pendant plusieurs nuits de suite pour décider s'il prendrait le titre d'empereur d'Allemagne ou d'empereur allemand ou d'empereur des Allemands?

Non, les épigrammes de M. de Bismarck ne respectent rien ni personne, car sa verve meurtrière s'est attaquée aux militaires eux-mêmes et aux plus grosses épaulettes. L'Europe s'était imaginé qu'en 1870 les généraux prussiens avaient eu presque du génie ; on vantait la profondeur de leurs combinaisons, la justesse mathématique de leurs calculs, la supériorité de leur science qui avait tout prévu et tout ordonné. C'est une supersitition dont M. Busch fait justice. Il nous apprend que non-seulement M. de Bismarck traitait certains généraux d'entêtés et de vaniteux, mais qu'il ne cessait pas de critiquer les

opérations, de signaler les fautes commises, d'insinuer que tout irait mieux si on daignait le consulter. Combien de fois n'a-t-il pas dû envier le bonheur du grand Frédéric qui faisait en personne sa diplomatie et qui gagnait lui-même aussi ses batailles! On a dit que la campagne d'Italie de 1859 avait été la guerre du soldat; M. de Bismarck porte le même jugement sur la campagne de 1870. « Ce n'est pas le commandement, disait-il la veille de Noël, qui chez nous commence et dirige les batailles; ce sont plutôt les troupes elles-mêmes. On se croirait au temps des Grecs et des Troyens. Deux sentinelles se disent des sottises, elles en viennent aux coups, elles dégaînent, d'autres accourent, dégaînent aussi, et il en résulte une bataille. D'abord les avant-postes se fusillent sans nécessité; si cela va bien, d'autres s'avancent, un sous-officier amène son peloton, après quoi arrive un lieutenant avec un peu plus d'hommes, puis le régiment, et enfin le général avec tout ce qu'il a sous la main. Ce fut ainsi que s'engagea la bataille de Gravelotte, qui à proprement parler ne devait avoir lieu que le 19. » Qu'aura pensé M. de Moltke de cette irrévérencieuse affirmation? Avoir inventé un punch incomparable, c'est bien quelque chose; mais un grand maître en stratégie peut-il admettre qu'on l'accuse d'avoir gagné malgré lui la bataille de Gravelotte et qu'on le somme de partager sa gloire avec « sa sacrée majesté le hasard? »

On a prétendu qu'il y avait eu des divergences d'opinion entre M. de Bismarck et le parti militaire touchant les agrandissemens que devait réclamer l'Allemagne en traitant de la paix. On a répété plus d'une fois que les appétits de conquêtes du grand état-major avaient paru excessifs au chancelier, qu'il s'était efforcé de les modérer, qu'il lui répugnait de mettre la main sur une province de langue française et qu'il avait blâmé l'annexion de Metz. Voilà encore une légende que M. Busch a détruite, et les explications qu'il nous donne sur ce point sont aussi intéressantes que décisives. Il nous apprend que dès le lendemain des premières victoires M. de Bismarck savait ce qu'il demanderait, et que le 4 septembre il disait : « L'Alsace toute seule est une idée de professeur. » Il nous apprend encore que le 28 août le chancelier lui fit écrire un article dans lequel il était déclaré qu'en 1814 et en 1815 le vainqueur avait négligé d'affaiblir la France autant que l'exige l'intérêt de la paix du monde, et que « le minimum que pût revendiquer l'Allemagne était Strasbourg et Metz, deux forteresses indispensables à sa sûreté. » Le journal de M. Busch en fait foi, il n'y eut jamais entre M. de Moltke et M. de Bismarck le moindre désaccord en matière d'annexions. Les ressentimens du chancelier contre les généraux provenaient d'une autre cause. Il se plaignait avec amertume qu'enflés par leurs succès, ces messieurs en usaient cavalièrement avec lui, que non-seulement ils ne songeaient pas à le consulter, mais qu'ils ne daignaient pas même le renseigner, qu'il en était réduit à mendier les informations. « Les ingrats!

s'écriait-il ; moi qui les ai si souvent défendus dans le parlement! Pour les punir, après la paix, je me ferai parlementaire. » Il pensa même à donner sa démission. « Le 13 décembre à déjeuner, on discuta sérieusement la possibilité d'une retraite du chancelier... Il me paraissait inconcevable qu'on pût laisser partir le chef, même s'il demandait son renvoi. On estimait pourtant que c'était possible. Je déclarai qu'avant quatre semaines on le rappellerait. Lothar Bucher affirma qu'une fois parti, il ne reviendrait pas, qu'il se sentait heureux à Varzin, loin des affaires et des ennuis de toute espèce, que son séjour favori était les champs et les bois. — Croyez-moi, avait dit une fois la comtesse de Bismarck, une carotte sauvage l'intéresse plus que toute votre politique. » M. de Bismarck n'a pas donné sa démission, et il n'est pas devenu parlementaire. M. de Moltke peut lui déplaire quelquefois, la figure de M. Lasker lui déplaît toujours.

Il avait encore un autre grief contre les généraux. Il leur reprochait de prodiguer le sang de leurs soldats et de trop ménager celui de l'ennemi. Il les accusait d'avoir trop d'indulgence pour les francs-tireurs, pour les paysans mal intentionnés; il dénonçait l'excessive clémence des tribunaux militaires, il se plaignait qu'on faisait trop de prisonniers. « Un peu de penderie, s'écriait-il, est le meilleur moyen de calmer l'ardeur patriotique du paysan, surtout quand on y joint comme accompagnement quelques grenades et quelques maisons brûlées. » Brûler et pendre! ces deux mots reviennent au milieu des propos de table et des dissertations culinaires complaisamment par M. Busch comme un refrain, qui manque absolument de gaîté. Ajoutez-y de fréquens quolibets sur les souffrances des Parisiens assiégés. On racontait un jour qu'ils avaient mangé tous les animaux mangeables du Jardin des Plantes et que la bosse du chameau est un mets délicat, sur quoi M. de Bismarck insinua qu'à ce compte les bossus de Paris... Un éclat de rire général l'interrompit. « Un enfant, une jeune fille toute fraîche, dit-il un instant après, passe encore; mais un gaillard sur le retour et un peu coriace doit être à mon avis absolument immangeable. » Les pasquinades de carabin en goguette abondent dans le journal de M. Busch, et il nous en coûterait de les tenir pour authentiques; à peine tenons-nous pour vraisemblables les plaisanteries de garçon boucher qu'il attribue au comte de Bismarck-Bohlen, qui n'est plus là pour les désavouer. On a accusé Plutarque de mentir quelquefois; un homme d'esprit disait qu'il n'y a que les sots qui ne soient jamais tentés de mentir. M. Busch ne ment jamais, mais nous voulons croire que ses souvenirs l'ont souvent trompé. Après boire, on entend quelquefois de travers. Pouvons-nous admettre que, le prince Albert ayant demandé au chancelier des nouvelles de Mme de Bismarck, il répondit : « Elle se porte à merveille, elle n'est incommodée que par sa haine furibonde contre les Gaulois, qu'elle voudrait tous voir fusillés et transpercés en gros et en détail, y compris les petits enfans, qui ce-

pendant ne sont pas responsables des affreux parens qu'ils peuvent avoir. » La seule créance que M. Busch puisse obtenir de nous dans certains endroits de son récit est ce que Voltaire appelait une incrédulité soumise, un anéantissement de la raison, un silence d'adoration devant des mystères qui nous dépassent.

Nous n'aurions garde de relever dans son journal toutes les aménités obotrites ou vandales qu'il y a rassemblées à l'adresse de la France et des Français. Que nous importent ces vieilles injures, qui sentent le rance? Où sont les neiges d'antan? Il nous plaît toutefois de savoir que M. de Bismarck a comparé la France à Apollon. Il est vrai que ce dieu ne lui revient point; il ne saurait lui pardonner d'avoir écorché Marsyas par vanité et par envie. « Voilà, disait-il, le vrai type du Français; ce peuple ne peut souffrir que quelqu'un joue de la flûte mieux que lui. » Le trait est aimable, presque tendre. M. de Bismarck le prenait sur un autre ton, lorsqu'il définissait la France « une nation composée de zéros, un vrai troupeau formé de trente millions de Cafres obéissans. » La victoire est une ensorceleuse. On se croyait de bonne foi sur les bords du Zambèze, en pleine Cafrerie, en plein Monomotapa, ou dans le pays des Betjouanas, arrosé par la Seine et par la Loire; on n'apercevait autour de soi que des Koussas, des Tamboukis, des Mamboukis et des Zoulous, peuples pasteurs, pillards, fétichistes et peut-être polygames. On se souvenait à la vérité d'un certain Richelieu, qui avait su en fait de diplomatie tout ce que peut savoir un Koussa, et le docteur Busch s'indigne que la fatuité française ait fait à « son chef » l'affront de le surnommer le Richelieu prussien. On se souvenait aussi d'un Condé et d'un Turenne, qui avaient déployé dans la guerre les qualités qu'on peut attendre d'un Tambouki. On avait entendu parler d'un certain Mirabeau; mais « l'éloquence est une peste, un fléau public, contre lequel il convient de prendre des mesures sanitaires. » Pourquoi le vainqueur eût-il compté avec les Zoulous? Ils ne représentent rien dans le monde, ils n'ont point de passé; le moyen de croire à leur avenir?

Il faut lire le docteur Busch pour connaître tous les rêves qui ont traversé l'imagination de M. de Bismarck depuis la bataille de Wœrth jusqu'au jour où Paris affamé capitula. Le 20 décembre 1870, il disait : « Je crois que désormais la France, déjà divisée en partis, se brisera en morceaux. Chaque province a ses opinions; la Bretagne est légitimiste, le sud est partisan de la république rouge, ailleurs dominent les républicains modérés, l'armée régulière appartient encore à l'empereur, du moins la majorité des officiers. Il peut arriver que chaque partie du territoire français se donne un gouvernement de son choix : l'une adoptera la république, une autre les Bourbons, une autre les d'Orléans, une autre les Napoléon. Tel fut le sort de la Palestine sous ses tétrarques. » Une semaine auparavant, parlant des dévastations causées par la guerre, il se flattait que le vaincu ne se relèverait jamais de sa ruine, et il ajou-

tait : « Je prévois que dans ce pays les terres se trouveront dépeuplées et tomberont en deshérence; je prévois qu'on en sera réduit, comme après les migrations de peuples, à les louer à des vétérans poméraniens et westphaliens. » Dans son entourage personne ne doutait que l'événement ne justifiât ses prévisions. On s'écriait : *Finis Galliæ!* On insultait le Cafre, on piétinait sur le cadavre. Le docteur Busch s'est chargé de nous enseigner à quel point la générosité est étrangère à certains conquérans. Il nous enseigne aussi qu'en dépit de leur supériorité les esprits superbes sont les esclaves de l'heure présente, tout ce qui entre de vanité dans leurs songes, d'ignorance dans leurs désirs, d'oubli volontaire dans leurs calculs, et qu'eût-elle du génie, l'insolence a la vue courte. Le grand Frédéric avait connu les revers, les désastres, les trahisons de la fortune; c'est le secret de son incontestable grandeur. De toutes les sciences la plus nécessaire pour faire un vrai grand homme est la science du malheur. Frédéric la possédait, il l'avait étudiée à Kollin et ailleurs; aussi avait-il une grande âme, ce qui est autre chose que d'avoir l'âme d'un joueur heureux.

M. de Bismarck parait faire peu de cas des rapports que lui adressent ses agents diplomatiques. C'est pour lui « de la littérature de feuilleton. » — « On se dit en la lisant : Il va venir quelque chose. Le plus souvent cela ne vient pas, *es kommt aber nicht.* » En lisant les deux volumes de M. Busch, on se dit quelquefois aussi : *Es kommt aber nicht.* On s'attendait à d'importantes révélations; au moment décisif, le narrateur tourne court ou s'interrompt pour parler cognac et caviar. Ne soyons pas injuste; bien qu'on puisse lui reprocher d'avoir diminué son sujet et mis un écran entre la gloire et M. de Bismarck, il y a dans son livre plus d'une page où le héros reprend sa taille, où un rayon vient se jouer sur son front, et après nous être étonnés, nous sommes contraints d'admirer. Ce que nous admirons le plus dans cet homme qui méprise les hommes et qui en toute occasion a glorifié la force, c'est qu'il a compris que la persuasion doit avoir sa part dans les affaires humaines; c'est une concession que son tempérament a faite à son génie. Il attachait la plus grande importance à ce service de la presse qu'il avait organisé auprès de lui pendant la campagne. Il n'avait eu garde de laisser à Berlin ce qu'on pourrait appeler sa cuisine politique, il la promenait partout avec lui, et tandis que le canon tonnait, il taillait force besogne à ses rédacteurs, non sans reprocher à M. Busch de manquer quelquefois ses plats. Que d'articles le docteur n'a-t-il pas élucubrés par l'ordre de son chef! Les uns étaient destinés à initier les Allemands aux combinaisons projetées et ourdies par le chancelier. D'autres avaient pour but de réconcilier les puissances étrangères avec ses prétentions, d'endormir leurs défiances, de signaler la France à leur animadversion et de conjurer cette intervention des neutres qu'il a redoutée jusqu'à la fin comme le plus grave des périls.

Il y en avait dans le nombre qu'on expédiait d'abord au *Times* et qu'on retraduisait ensuite en allemand, en ayant soin de dire : Voilà ce que pense de nous le royaume-uni. D'autres enfin n'étaient rédigés que pour être mis sous les yeux du roi Guillaume, qui, lui aussi, avait souvent besoin d'être persuadé. Le chancelier avait l'œil à tout, dirigeait, contrôlait; il fournissait d'habitude le canevas, on n'avait que la peine de le broder; encore revoyait-il l'ouvrage, et plus d'une fois il le fit remettre sur le métier. C'est par là que M. de Bismarck est un homme d'état vraiment moderne. Il sait que dans ce siècle l'autorité ne suffit pas, et que le ministre le plus habile et le plus fortement épaulé est condamné à l'impuissance, s'il n'a pas pour lui le concours de l'opinion publique. Au début de sa carrière, il a dû la prendre de force, et, comme le héros d'un drame romantique, il a pu s'écrier : « Elle me résistait, je l'ai violée. » Mais depuis lors avec quelle sollicitude et par quels ingénieux artifices ne s'est-il pas appliqué à se concilier sa faveur, à lui faire agréer tous ses projets, à s'assurer de sa fidélité! Ce sont des soins dont se dispense tel ministre médiocre et suffisant, qui ne se doute pas que tout peut servir dans ce monde, même les articles du docteur Busch. L'orgueil de M. de Bismarck n'a rien de commun avec la morgue de certains doctrinaires.

Sur un autre point encore, le journal du docteur Busch témoigne de ce qu'il y a d'éminent dans l'esprit et dans le caractère du chancelier de l'empire germanique. Cet homme, qui s'était laissé fasciner par la victoire et qui avait caressé bien des chimères, n'a plus consulté à l'heure des décisions suprêmes que son admirable bon sens; il s'est réveillé, et le songe s'est évanoui. Il s'était promis de détruire la France, il a renoncé à tenter l'impossible. Il avait rêvé aussi de lui imposer un souverain, de restaurer l'empire, et peu s'en est fallu que du même coup il n'appelât le *Reichstag* à Versailles et qu'il ne convoquât à Cassel le corps législatif et le sénat de Napoléon III. Il s'est ravisé, il a laissé la France maîtresse de ses destinées, il s'est déclaré prêt à traiter avec tout gouvernement qui lui donnerait des gages, fût-ce même « avec une dynastie Gambetta. » Rien ne peint mieux M. de Bismarck et son bon sens, victorieux de ses chimères, que certains propos qu'il tint un soir à Commercy, entre la poire et le fromage, en fêtant une bouteille de bordeaux blanc qui, paraît-il, était délicieux, *wunderschön*. Quelqu'un proposait d'annexer à l'Allemagne tout le territoire français jusqu'à la Marne. « Mon idéal est bien différent, répondit M. de Bismarck. Je voudrais établir en France une sorte de colonie allemande, un état neutre de 8 à 10 millions d'habitans, où il n'y aurait point de conscription, et dont les impôts inemployés rentreraient dans notre caisse. La France perdrait ainsi les provinces d'où elle tire ses meilleurs soldats et deviendrait inoffensive. Dans ce qui lui resterait de territoire, nous ne souffririons ni Bourbons, ni princes d'Orléans. La question est seu-

lement de savoir si nous y mettrions le petit Lulu, ou le gros ou le vieux Bonaparte. » L'instant d'après, il ajouta : « Mais ne vendons pas la peau de l'ours avant de l'avoir tué; je vous confesse que sur cet article je suis superstitieux. » Si M. de Bismarck croit au vendredi ou à la lune, il a aussi les superstitions utiles qui préservent des grands échecs. Il a renoncé à son état neutre, il l'a laissé à Commercy au fond d'une bouteille vide. Quelques mois plus tard, il déclarait que se piquer d'être conséquent est souvent une faute, une preuve de sottise et de ridicule obstination, qu'il faut se défier de ses partis pris, se régler sur les faits, compter avec les situations, « qu'un homme d'état doit servir son pays selon les circonstances et non d'après ses opinions, qui sont souvent des préjugés. »

Non-seulement M. de Bismarck sait découvrir ce qui est possible, il s'est fait une loi de ne rechercher que ce qui est utile. Certaines sentences prononcées par lui et recueillies par M. Busch mériteraient d'être gravées en lettres d'or au frontispice de tous les hôtels des affaires étrangères. Il chargea un jour le docteur de signifier à l'Allemagne en son nom que les ministres ne sont pas des justiciers, qu'ils n'ont pas mission pour châtier les péchés des rois et des peuples, qu'ils doivent laisser ce soin à la Providence, que les idées de punition, de récompense, de vengeance, ne sont pas des idées politiques, « que les sentimens du cœur n'ont pas plus droit de cité dans le domaine des calculs diplomatiques que dans celui des combinaisons commerciales, qu'un homme d'état doit se demander en toute rencontre : Quel est en ceci l'avantage de mon pays? Comment m'y prendrai-je pour mieux servir ses intérêts? » Puisse la France, profitant des leçons que lui donne son plus cruel ennemi, se dégoûter à jamais de la politique de sentiment, de la politique de fantaisie, et surtout de la politique des petites vanités! Puisse-t-elle désormais ne consulter que son intérêt bien entendu et devenir honnêtement, mais résolument utilitaire!

C'est une science que la France apprendra de plus en plus. Elle a survécu à Sedan, et ce n'est pas trop s'avancer que de présumer qu'elle survivra aussi au docteur Busch, à « sa fine maître » et à son livre. Nous ne voulons pas dire que ce livre soit destiné à périr tout entier; il renferme, comme nous l'avons vu, quelques filons ou au moins quelques paillettes d'or pur. Les historiens de l'avenir pourront le feuilleter avec profit; ils y découvriront parmi cent fatras des renseignemens précieux, des témoignages utiles. Il y a des balayures à chaque porte, dit le proverbe; dans le journal du docteur Busch il y en a trop, beaucoup trop. Les balayures ont leur destin : le tombereau passe, les ramasse et les emporte.

G. VALBERT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 novembre 1878

La vie publique a ses contrastes et ses diversions étranges. Tandis que nos affaires intérieures suivent leur modeste cours en attendant le scrutin du 5 janvier, tandis que la chambre des députés passe son temps à invalider de vieilles élections ou à expédier le budget, tandis que la majorité du sénat attend une occasion pour interpeller le gouvernement, M. le comte de Chambord vient de prendre encore une fois la parole et de jeter un discours ou une lettre de plus dans nos débats, dans la mêlée de nos partis. M. le comte de Chambord a le mérite de mettre dans son langage comme dans ses actions une loyauté d'esprit qui n'est égalée que par la candeur de son âme. On ne peut se défendre d'un sentiment de respect devant ce représentant de toute une tradition de rois que les considérations politiques ne touchent jamais, qui ne consulte ni les circonstances, ni la raison pratique, ni les intérêts de tous les jours, qui, au contraire, toutes les fois qu'il prend la parole, semble se faire un point d'honneur de s'exiler de plus en plus dans l'histoire, hors de toutes les réalités contemporaines. C'est le caractère de cette nouvelle lettre, de ce nouveau document de l'exil qui répond désormais si peu à tout ce qui existe.

On ne dira pas de l'illustre exilé de Frohsdorf qu'il est un opportuniste et qu'il cherche les succès immédiats, qu'il serait homme à payer Paris d'une messe. Lorsqu'il y a quelques années déjà, — c'est presque un siècle, tant les événemens ont marché! — lorsqu'il y a quelques années une tentative de restauration monarchique était savamment, laborieusement préparée et semblait près de réussir, soudain, au dernier moment, M. le comte de Chambord intervenait et bouleversait d'un mot toutes les combinaisons; il confondait ses amis les plus fidèles, qui avaient besoin de quelques mois pour se reconnaître et retrouver

la parole. Aujourd'hui les circonstances ne sont plus les mêmes, sans doute, l'occasion est passée! La France, lasse de provisoire, s'est décidée à se fixer dans des institutions nouvelles, œuvre de nécessité et de raison, de telle sorte qu'un changement serait désormais une révolution. Une question assez grave néanmoins, une question de conduite et de direction s'est récemment ravivée et a partagé encore une fois les royalistes jusque dans leur défaite. Un jeune député, un nouveau venu dans la politique, M. le comte Albert de Mun, avec cette bonne grâce d'intrépidité qui n'appartient qu'à un officier de cuirassiers transformé en apôtre, a levé un drapeau sur lequel il a inscrit le mot fatidique de « contre-révolution. » M. de Mun a porté son drapeau dans les congrès catholiques; il l'a porté il y a quelques jours à peine dans le parlement en défendant le scrutin de Pontivy, qui l'a fait député, contre une invalidation trop visiblement décidée et préméditée. La « contre-révolution, » le règne de Dieu sur la terre, le droit divin de la monarchie opposé au droit humain des institutions libres, la négation de la France moderne, la guerre déclarée au suffrage universel, tout se retrouve dans cette harangue parlementaire plus encore que dans les discours prononcés devant les congrès catholiques. Le programme est complet! Un homme qui n'a pas servi dans les cuirassiers, mais qui est un politique clairvoyant, M. le comte de Falloux, n'a pas manqué de saisir aussitôt ce qu'il y avait de périlleux dans cette recrudescence de déclamations et d'excentricités retentissantes. Il a cherché dès le premier moment, dans un journal de province, à arrêter au passage ce mot de « contre-révolution, » et depuis il a publié quelques pages d'une éloquence pressante et vive, où il désavoue ces théories d'absolutisme religieux et politique, appelant à son aide l'expérience, le passé, les lumières de la raison, l'enseignement des catastrophes, la puissance irrésistible des choses. O jeu bizarre des partis! M. de Falloux se trouve être devenu le côté gauche dans le camp royaliste et catholique.

A l'heure qu'il est, entre des opinions si sensiblement différentes, M. le comte de Chambord n'était peut-être pas obligé de se prononcer par un nouveau *motu proprio*. Il pouvait se taire sans inconvénient pour sa dignité comme pour sa cause, et s'il voulait parler, s'il voulait écrire à M. de Mun, il pouvait se borner à consoler le jeune invalide de sa disgrâce parlementaire en l'engageant à une lutte nouvelle. Il aurait pu même, s'il avait voulu, se faire une arme de cette fureur d'invalidation qui en se prolongeant, en survivant au combat, finit par n'être plus qu'une représaille de parti. M. le comte de Chambord, — c'est une justice à lui rendre, c'est son honneur, c'est aussi sa faiblesse, — M. le comte de Chambord considère comme au-dessous de lui l'art des tactiques habiles ou d'un silence opportun. Il a reconnu ses couleurs dans le drapeau élevé à la tribune de Versailles par le jeune champion des doctrines théocratiques.

il l'a dit. Il a tenu à sanctionner de son approbation la politique de M. le comte de Mun au risque de paraître désavouer la politique de M. le comte de Falloux. Il a fait son choix depuis longtemps, et il n'y met certes aucun subterfuge : il se distingue plutôt par une audacieuse ingénuité.

Ce qu'il veut, ce qu'il avoue pour son dogme, c'est « la vérité tout entière, » la vérité catholique et monarchique, telle que la comprend, telle que l'a exposée l'élu de Pontivy. Ce qu'il appelle c'est un avenir préparé par des hommes de foi et de courage « ne craignant pas de dire en face à la révolution triomphante ce qu'elle est dans son essence et son esprit, et à la contre-révolution ce qu'elle doit être dans son œuvre de réparation et d'apaisement... » A ses yeux, la France, telle que la révolution l'a faite ou menace de la faire, est « l'état sans Dieu, c'est-à-dire contre Dieu... » Il faut rétablir les bases fondamentales, les vérités éternelles, les principes nécessaires, renouer les anneaux de la chaîne séculaire, et en recommandant à M. de Mun d'être son interprète dans l'œuvre apostolique auprès des ouvriers, l'héritier de la monarchie légitime ajoute : « Répétez-leur sans cesse qu'il faut, pour que la France soit sauvée, que Dieu y rentre en maître pour que j'y puisse régner en roi! » M. de Falloux, dans les pages qu'il a écrites il y a quelques semaines, avant la dernière lettre de M. le comte de Chambord, raconte fort spirituellement que saint Thomas, ayant à juger trois candidats proposés pour la direction d'un monastère, demanda quel était le caractère de ces trois candidats. « Faites-moi leur portrait, dit-il ; qu'est-ce qui caractérise le premier? — *Doctissimus!* Saint Thomas réfléchit un instant, puis répondit : *Doceat.* Et le second? — *Sanctissimus!* Le saint réfléchit encore et répondit : *Oret.* Et le troisième? — *Prudentissimus!* Le saint reprit sans hésiter : *Regat...* » Que le prudent, que l'habile règne et gouverne! — M. le comte de Chambord, et ce n'est pas lui manquer de respect, est certes digne par sa foi et par sa piété d'être le second de ces candidats de saint Thomas : *Oret!*

Il est convaincu sans doute que la France ne peut être sauvée qu'à ce prix. Il est absolument sincère dans ce mysticisme dont il fait sa politique. Seul, comme il le dit, il a « intact entre ses mains le dépôt sacré de nos traditions nationales et de nos grandeurs. » Seul, par son caractère de représentant de la monarchie traditionnelle, il a le droit de tracer des directions, et dans sa lettre à M. de Mun il ne fait que rappeler le programme « du salut de la délivrance » à la veille d'un nouveau scrutin. Fort bien ; mais alors quelle position fait M. le comte de Chambord à ceux de ses amis qui vont se présenter à ce scrutin du 5 janvier? Quelle est la condition étrange de ces légitimistes ouvertement liés à un programme dont le premier mot est la négation, la destruction de tout ce qui existe, de la société même sortie de la révolution

française? Que peuvent-ils répondre désormais à ceux qui les accusent de ne vouloir rentrer au sénat que pour préparer la ruine des institutions nouvelles, de déguiser sous leur titre vague de conservateurs toutes les arrière-pensées de réaction politique et religieuse? Quel est d'un autre côté le rôle de ceux qui, en prétendant garder leurs sentimens libéraux et constitutionnels, se font les alliés des opinions dont M. le comte de Mun est déclaré le porte-drapeau? Le récent message de Frohsdorf ne fait que rendre plus sensibles toutes les impossibilités, toutes les incohérences qui troublent la vie nationale, et c'est ainsi qu'avec toute sa sincérité bien évidente M. le comte de Chambord n'est pas plus heureux dans ses manifestations d'aujourd'hui qu'il ne l'a été il y a quelques années. En 1873 il renversait par une déclaration fameuse toutes les combinaisons de restauration monarchique dont il ne désirait peut-être pas bien ardemment le succès. Aujourd'hui avec sa lettre il risque fort d'avoir porté le dernier coup à cette alliance conservatrice qui publiait récemment son manifeste et qui va subir l'épreuve décisive des élections sénatoriales du 5 janvier.

Que veut-on et que peut-on faire sérieusement avec ces excès d'opinion, avec ces résurrections d'un idéal suranné, avec ces programmes de fantaisie, œuvre d'une pensée solitaire et devenue presque étrangère à la marche du monde contemporain? Assurément M. de Falloux, qui est plus ou moins désavoué par la dernière lettre de M. le comte de Chambord, a un sentiment plus vrai et plus profond des choses lorsqu'il rappelle à tous les chercheurs de l'absolu qu'il ne faut pas « méconnaître les réalités qui nous enveloppent et poursuivre des chimères qui nous échappent. » M. de Falloux est-il un ami bien enthousiaste de tout ce qu'a fait la révolution, de cette société moderne qui nous enveloppe, qui est sortie du travail de près d'un siècle? On n'a pas à le rechercher : il est du moins de son temps; il sait, comme il l'a dit plus d'une fois et comme il vient de le répéter, que les fleuves ne remontent pas leur cours, qu'il y a des conditions de société désormais irrévocables, qu'il y a un ordre nouveau avec lequel et dans lequel il faut vivre. Il a assez de lumières pour voir ce qu'il y a de puéril et de dangereux dans ces condamnations prétentieuses de tout ce qui existe, dans ces confusions perpétuelles de la religion et d'un parti, dans ces déclarations d'incompatibilité entre les intérêts religieux, conservateurs, et une forme nouvelle de gouvernement. Assurément M. de Falloux reste un vrai politique lorsqu'il dit dans ses récentes pages sur *la contre-révolution* : « Il y a parmi les hommes loyaux des opiniâtretés difficiles à vaincre, il y a aussi des extrêmes qu'on ne réconcilie jamais entre eux; mais entre les extrêmes il y a toujours un milieu où pénètre la modération et où elle fait germer ses fruits. Je crois fermement que, entre l'extrême droite et l'extrême gauche, entre la contre-révolution

et le radicalisme, il y a la nation presque tout entière, et que, lorsque de part et d'autre on aura chassé les fantômes, notre grandeur nationale reprendra son équilibre... »

C'est la vérité même, c'est la raison évidente pour tous ceux qui, sans abdiquer l'honneur de leurs opinions, savent accepter patriotiquement ce que la nécessité a fait, se soumettre à un régime sanctionné par le pays, concourir au bien dans des conditions d'une légalité reconnue sans vaine hostilité, sans arrière-pensée de sédition, et si cette politique eût été suivie depuis longtemps, au moins depuis qu'il y a une constitution régulière, les affaires de la France auraient pris peut-être une autre tournure. Les partis qui s'appellent conservateurs, et qui en dehors de leurs dénominations dynastiques représentent assurément des intérêts sérieux, auraient gardé sans effort leur influence et leur action dans l'état, dans la république. Ils seraient restés les vrais modérateurs du régime nouveau, des conseillers accrédités, écoutés précisément parce qu'ils n'auraient pas été suspects. Ils ne seraient pas devenus cette incohérente coalition de groupes ennemis, discordans, unis en apparence dans la défaite, fatalement voués aux divisions dans une victoire éventuelle, et à qui le pays peut dire dans un moment d'élection : Quel genre de révolution ou de guerre civile nous promettez-vous si nous votons pour vous? Franchement que peut-il sortir d'une situation créée par cette manière d'entendre et de pratiquer la politique conservatrice? L'expérience a été déjà faite, elle est inscrite dans nos annales; elle a été racontée plus d'une fois et elle vient d'être reproduite récemment encore par un écrivain sérieux, M. Victor Pierre, dans une *Histoire de la république de 1848*, dans ce tableau encadré entre deux dates significatives, — le 24 février 1848 et le 2 décembre 1851! A cette époque aussi les partis conservateurs, tour à tour vaincus ou vainqueurs, ne déguisaient pas leur antipathie contre la république; ils ne cachaient pas qu'en la servant ils étaient prêts à la livrer. Alors aussi M. le comte de Chambord écrivait des lettres ou des manifestes pour tracer des directions à ses amis qui en pleine assemblée réservaient ses droits. Les républicains de leur côté ne négligeaient rien à coup sûr pour rendre la république impossible par leurs passions anarchiques, et ils avaient commencé par faire une constitution qui n'offrait aucune garantie. Qu'en résultait-il bientôt? Les uns et les autres, royalistes et républicains, se ruinaient mutuellement au profit d'un troisième victorieux. L'empire naissait des aveuglemens réactionnaires et des emportemens démocratiques. Grande leçon pour les monarchistes et les républicains que l'esprit de parti et des passions implacables entraînaient dans une défaite commune!

La France d'aujourd'hui, sans doute, la France de la république nouvelle n'est point heureusement dans la même situation intérieure. La

constitution qui existe a précisément le mérite de ressembler aussi peu que possible à la constitution de 1848, d'être au contraire une œuvre de raison pratique, de transaction et de pondération : elle a même le mérite, si incomplète ou si sommaire qu'elle puisse paraître, d'avoir déjà prouvé qu'elle pouvait suffire à tout. Le chef du gouvernement, loin d'être une menace, est par l'honneur du caractère, par une loyauté de conduite déjà éprouvée, une garantie vivante contre les projets ambitieux et les coups d'état. L'esprit général a singulièrement changé depuis trente ans. Les intérêts se sont presque transformés, et en s'accroissant, en s'étendant, ils sont devenus une force avec laquelle on doit compter. Les conditions de crédit et de viabilité pour un régime public ne sont plus entièrement ce qu'elles étaient autrefois. La république, par cela même qu'elle est née lentement, qu'elle s'est organisée laborieusement et qu'elle a eu besoin de se modérer pour conquérir des adhésions, la république a certainement plus de chances d'échapper à des crises violentes que ses partisans seuls pourraient désormais provoquer. Que faut-il donc pour que cette situation devienne complètement régulière et définitive, pour qu'elle ne soit plus sérieusement contestée et que les appels à des révolutions nouvelles, de quelque côté qu'ils viennent, restent sans écho? C'est bien simple à l'heure qu'il est, dira-t-on : pour le moment, il y a une dernière épreuve à traverser, il y a une suprême garantie de durée et de sécurité à conquérir. Les élections du 5 janvier, tout est là! Que l'ancienne majorité du sénat disparaisse, qu'une majorité républicaine sorte du scrutin, c'est le grand secret; c'est le vrai moyen de remettre l'harmonie entre les pouvoirs, de décourager les hostilités et les conflits, de dissiper les défiances et les inquiétudes de l'opinion en fixant définitivement l'équilibre des institutions. — Est-ce bien sûr? n'est-ce pas plus désirable que certain?

Qu'on y réfléchisse bien : ce n'est pas la première fois qu'on tient ce langage qui au fond cache un vague et indéfinissable sentiment d'instabilité, s'il ne déguise pas plus simplement une impatience inavouée de parti. Voilà bien des années déjà qu'on parle ainsi, qu'on va d'étape en étape, en se promettant à chaque épreuve nouvelle ce qu'on désire et ce qu'on attend. Lorsque la république n'existait encore que de fait et restait livrée à toutes les contestations, c'était un point acquis et d'ailleurs évident : le mal était dans le provisoire, l'établissement d'un régime définitif pouvait seul créer la sécurité et tout simplifier. La république a été votée et organisée par les lois constitutionnelles. Alors cela n'a plus suffi, la question n'a pas paru absolument tranchée. La solution restait incomplète tant que l'ancienne assemblée n'avait pas disparu, tant que le pays ne s'était pas prononcé lui-même par l'élection des nouveaux pouvoirs législatifs, de la chambre des députés et du sénat. C'était en définitive assez logique. L'assemblée qui avait voté la

constitution a disparu; la chambre des députés et le sénat ont été élus, les deux assemblées se sont réunies, — et à ce moment encore il s'est trouvé que la question n'était pas entièrement résolue, les conflits ont commencé, les tiraillemens se sont multipliés, et à la place de la paix il y a eu une année durant une confusion singulière, d'où a fini par sortir une crise plus violente, plus aiguë que jamais, qui a eu pourtant comme compensation l'avantage d'être une épreuve décisive pour les institutions nouvelles. Il est certain que, si la république n'a pas péri dans la tourmente du 16 mai, c'est qu'elle ne doit pas périr de la main de ses ennemis. Maintenant, tout cela est passé et c'est sur les élections du 5 janvier que les regards se fixent comme sur le point de l'horizon d'où doit venir la lumière. Il semblerait que le scrutin du 5 janvier, s'il répond aux espérances qu'on a conçues, va délivrer de tous les périls et ouvrir une carrière désormais assurée.

Eh bien! c'est là justement que peut recommencer le mirage. La majorité nouvelle du sénat sera vraisemblablement républicaine, on peut le présumer : ce sera un gage de paix entre les deux chambres, une garantie contre des conflits de parti pris, contre des crises où la république serait directement en jeu, et c'est déjà beaucoup sans doute; mais après comme avant, demain comme aujourd'hui, au commencement de 1879 comme à la fin de 1878, la question essentielle reste à peu près la même, parce que tout dépend de la manière dont on saura user de cette victoire encore plus que du résultat numérique d'un scrutin. Ce serait une singulière illusion de se figurer que cette date du 5 janvier, fût-elle signalée par le succès qu'on attend, peut devenir le point de départ d'une politique nouvelle, qu'avec un déplacement de majorité dans le sénat il sera plus facile de tout se permettre, de tout oser, et qu'il serait sans inconvénient par exemple d'ouvrir l'ère de stabilité de la république par des crises de pouvoir, par des compétitions ministérielles. Il y a, dit-on, des impatiens qui s'agitent déjà, qui s'essaient au rôle de tacticiens de couloirs. Ils ont leurs combinaisons, ils comptent les jours ou les semaines que le ministère a encore à vivre pour arriver à l'étape qu'ils ont fixée dans leurs calculs; ils savent quels sont ceux des membres du cabinet qui pourront rester, quels sont ceux qui devront se retirer, ils distribuent les portefeuilles. Ils commencent par l'intrigue au risque de finir par la confusion. C'est une manière de disposer de la victoire avec profit! En réalité ce n'est pas encore un travail bien sérieux. Il y a toujours, même à part le chef de l'état, un homme avec lequel il faut compter, c'est M. le président du conseil, qui attestait si récemment encore son autorité dans une foudroyante réponse à M. de Fourtou et qui jusque dans sa sévérité donnait à tous l'exemple de la mesure. Cette vigueur de raison et de parole reste une de ces garanties qu'on n'affaiblit pas ou dont on ne se prive pas impunément. M. Du-

faure, par son nom, par son caractère comme par son talent, est l'honneur et la force d'une situation, et si l'autre jour il n'a pas laissé échapper l'occasion de relever les présomptueuses attaques d'un ministre du 16 mai, on peut être assuré qu'il n'hésiterait pas à repousser des entreprises d'une autre nature qui tendraient à altérer la politique dont il est la personnification au pouvoir. M. Dufaure représente plus que tout autre la république régulière, constitutionnelle, modérée, à laquelle l'appui de la majorité renouvelée du sénat ne manquera sûrement pas, et si les chefs de la majorité de la seconde chambre ne se laissent pas troubler par leurs passions, ils s'apercevront bien vite qu'ils ne peuvent rien gagner à changer sensiblement cette situation; ils comprendront qu'au lieu de tomber dans le piège des agitations, des revendications exclusives et des conflits violens, ce qu'ils ont de mieux à faire c'est d'éviter toutes les occasions de crises nouvelles, de montrer la république s'affermissant par la modération, s'occupant avant tout des affaires et des intérêts du pays. Le vote du 5 janvier, s'il est une victoire, doit être une raison de plus de ne pas s'écarter de cette voie.

Est-ce que cela n'est pas possible? Est-ce que le budget ne vient pas d'être discuté le plus paisiblement du monde en dehors de toute préoccupation de parti? Entendons-nous bien toutefois. Ce n'est pas que cette discussion, qui n'est point encore terminée, mais qui ne paraît devoir soulever aucune difficulté sérieuse, ait absolument le caractère qu'elle devrait avoir. D'abord, quelques droits qu'ait une majorité, elle devrait être la première à désirer la présence de quelques membres de l'opposition dans la commission du budget. Les minorités sont les minorités dans les questions de gouvernement, elles ne sont pas exclues du travail parlementaire, et si par une intention d'impartialité elles sont admises à être représentées au bureau de la chambre, à plus forte raison doivent-elles avoir leur place dans la plus haute commission de contrôle financier. D'un autre côté, si cette discussion est fort paisible, il est clair qu'elle est conduite au pas de charge; pour avoir été trop retardée, elle va maintenant par trop vite. Il ne serait vraiment pas bon qu'un budget de près de 3 milliards fût toujours discuté de cette façon, sans un examen approfondi de la situation financière. La commission du budget fait son travail pour la chambre, elle le fait sans doute avec zèle, — la discussion publique seule éclaire le pays. Cela dit, il est certain que cette discussion précipitée et sommaire est restée avant tout une discussion d'affaires. Le budget de la guerre notamment a provoqué des débats d'un ordre tout pratique, intéressans et rapides, où un député homme d'esprit, M. Margaine, s'est jeté vivement et où le rapporteur, M. Langlois, a trouvé l'occasion de prononcer ces paroles, qui ont certes leur application dans d'autres questions que celles de l'organisation militaire et des finances : « Ces choses-là, a-t-il dit à

propos d'une réforme, ne se font qu'avec le temps, et c'est la seule manière de faire bien, car le temps ne respecte que ce qui a été fait avec lui; si on veut aller trop vite, on risque de faire mal... » Ce n'est pas nouveau, cela a même été mieux dit, ce n'est pas moins précieux à retenir. Voilà qui est raisonnablement parler! Que demande-t-on aux républicains? On leur demande de s'inspirer de cet esprit, de se souvenir que les affaires ne se font pas avec des turbulences, des prétentions exclusives, des déclamations, des chimères ou des représailles. On leur demande de ne pas oublier que la république, comme tous les gouvernemens, a besoin de paraître sous la figure d'un régime sensé, impartial et sérieux, suffisant à protéger le pays dans sa vie intérieure et à représenter la France dans sa vie extérieure, dans la mêlée des intérêts du monde.

Ce serait à coup sûr moins que jamais le moment de se perdre en vulgaires querelles, de subordonner l'intérêt national à des intérêts ou à des passions de partis, de se désarmer en présence de tout ce qui se passe autour de nous, de l'orient à l'occident, du nord au midi. Tout est vaguement en fermentation depuis que la vieille organisation continentale s'en va, depuis que les peuples, sous l'apparence de cette civilisation dont la dernière exposition a été une représentation somptueuse, semblent être rentrés dans l'ère de fer. L'Europe et le monde sont agités de toute sorte de mouvemens intimes, extérieurs, diplomatiques, militaires, faits pour exciter l'attention vigilante des gouvernemens, même de ceux qui se font de la réserve un devoir et une politique. Assurément la situation que la dernière guerre russe a créée dans toutes les régions de l'Orient, cette situation n'a rien de brillant et de rassurant. Cette guerre, elle a laissé des embarras à tout le monde, à ceux qui en souffrent et qui en paient les frais, à ceux qui en profitent, à ceux qui y ont trouvé une occasion de relever leur crédit, et ce n'est pas sans peine, sans mille tiraillemens, que ce traité de Berlin, par lequel on a cru établir la paix de l'Orient, entre dans la réalité des choses. Avant de devenir une vérité, s'il doit être une vérité définitive, il se heurte à chaque pas contre un obstacle, contre des interprétations et des contradictions nouvelles, et ce qu'il y a de plus clair jusqu'à présent, c'est que la Russie garde ses positions, l'Autriche est en Bosnie, l'Angleterre est à Chypre. Tout le reste est confusion et incertitude,—délimitations toujours fuyantes, organisation des autonomies nouvelles, définitions des rapports de la Roumélie et de la Bulgarie, situation réelle de l'empire ottoman au milieu de toutes les compétitions. C'est un amas de complications, une source évidente de difficultés, même pour ceux qui, engagés au premier rang, s'efforcent de s'assurer les plus grands avantages. La Russie, aux prises avec les embarras de sa prépotence, entraînée souvent par des agens trop zélés, flotte entre

l'ambition de rester maîtresse de l'Orient et la nécessité de se conformer à ses récens engagemens. Elle ne se retire qu'avec lenteur, disputant sur tout, dissimulant sa stratégie, et elle en est quitte parfois pour charger le comte Schouvalof d'expliquer ses intentions, d'assurer à tout le monde qu'elle ne désire que l'exécution du traité de Berlin. Au fond, elle joue avec le feu, un feu qu'elle a allumé, et cette politique pourrait n'être pas sans péril pour elle. L'Autriche, satisfaite d'avoir son armée en Bosnie et visiblement décidée à pousser jusqu'au bout son aventure, l'Autriche se trouve d'un autre côté aux prises avec toutes les difficultés d'une situation intérieure compliquée. Le comte Andrassy a fort à faire pour avoir raison des délégations austro-hongroises réunies à Pesth, pour obtenir le vote des crédits sous lesquels il ne peut aller bien loin. L'Angleterre, quant à elle, a pour le moment à faire face tout à la fois et à l'exécution du traité de Berlin, qu'elle poursuit résolument en Europe, et à une guerre asiatique, qui n'est qu'une suite de la dernière crise orientale.

La question est tranchée en effet, l'Angleterre est désormais engagée dans une nouvelle guerre de l'Afghanistan. Vainement on a essayé de négocier avec l'émir de Caboul; vainement les autorités anglaises de l'Inde ont employé leur diplomatie à lier le petit potentat afghan placé à la frontière de l'empire britannique : l'émir de Caboul s'est dérobé aux négociations. A-t-il été formellement encouragé à la résistance par la mission russe récemment envoyée à Caboul? A défaut de promesses explicites a-t-il cru que dans tous les cas il serait soutenu? Toujours est-il qu'il n'a voulu rien entendre et qu'en présence d'une attitude visiblement hostile l'Angleterre n'a plus hésité. L'armée anglaise, déjà disposée sur la frontière, surtout vers Peschawer, s'est ébranlée et a pénétré à travers les premiers défilés qui gardent l'Afghanistan. Elle s'est formée en trois colonnes dont deux marchent dans la direction de Caboul; la troisième paraît destinée à opérer sur Candahar. L'armée anglaise, forte de près de 30,000 hommes, dont la plus grande partie, il est vrai, est indigène, paraît suffisante pour faire face à tout. Jusqu'ici elle n'a rencontré aucune résistance sérieuse, elle s'est emparée des premiers forts qui gardent les défilés, rien n'a arrêté sa marche. Ce n'est là cependant qu'une campagne qui commence et qui, à mesure qu'elle avancera, doit inévitablement avoir à vaincre d'immenses difficultés dans ces contrées montagneuses et sauvages. En présence des colonnes anglaises, séparées par de longues distances, placées dans l'impossibilité de s'appuyer mutuellement, contraintes à des marches dangereuses, exposées à des souffrances inévitables, la retraite des forces afghanes n'est-elle pas le résultat d'un plan stratégique que l'émir a pu ne pas trouver tout seul? N'a-t-elle pas pour objet de laisser les Anglais s'engager, se fatiguer dans une campagne où ils finiront par rencontrer des forces concentrées? Les surprises et les péripéties ne sont pas impos-

sibles. Les Anglais auront certainement raison des Afghans, ils iront à Caboul, c'est vraisemblable ; mais là d'autres complications ne se produiront-elles pas? La paix que voudra imposer l'Angleterre en gardant ans doute des positions pour sa sûreté ne provoquera-t-elle pas quelque intervention de la Russie? On pourrait certes prévoir des incidens s'il y avait quelque vérité dans les paroles récemment attribuées au général Kauffmann remettant une épée à un représentant de l'émir envoyé à Taschkend. Il ne serait point impossible, si la Russie s'en mêlait, que la question d'Orient, qui a tant de peine à s'apaiser en Europe, se relevât avec une gravité nouvelle en Asie. Ce n'est point impossible, quoique cependant il ne paraisse y avoir pour le moment aucune ten- on particulière de rapports entre la Russie et l'Angleterre. C'est en présence de cette situation que le cabinet de Londres s'est décidé à convoquer le parlement pour le 5 décembre. Il a enlevé ainsi un de ses griefs à l'opposition qui accusait déjà lord Beaconsfield de poursuivre le cours de ses aventures sans consulter les chambres. La discussion pourra être vive; la politique de lord Beaconsfield sortira vraisemblablement encore victorieuse de cette lutte nouvelle où elle gardera l'avantage des desseins suivis avec une persévérante et énergique résolution.

On n'en a pas fini avec les sinistres et honteux attentats qui depuis quelque temps menacent si souvent la vie des souverains. Après l'empereur d'Allemagne, après le roi d'Espagne, c'est le roi d'Italie qui à son tour vient d'être l'objet d'une odieuse tentative de meurtre. Le roi Humbert, avec la jeune et aimable reine, venait de parcourir une partie de l'Italie du nord et du centre où il a été reçu au milieu des ovations. A Florence même, dans cette gracieuse ville si éprouvée aujourd'hui par des désastres financiers, il a été accueilli d'une manière touchante. Il entrait récemment à Naples escorté par la foule, lorsqu'il a été assailli dans sa voiture par un assassin furieux. Le roi n'a reçu qu'une légère atteinte. Le président du conseil, M. Cairoli, placé auprès du souverain, a eu une blessure plus sérieuse. Et ce meurtrier aussi, comme tous les autres, ce Passavanti ou Passanante, est un esprit perdu de rêves, de chimères, de prédications internationalistes, un sectaire qui met dans ses déclamations Brutus, Jésus-Christ, Mazaniello, Agésilas Milano, Orsini. Ce qu'il y a de plus grave, c'est qu'au même instant des bombes incendiaires ont éclaté dans diverses villes, notamment à Florence où elles ont fait des victimes. Ces criminelles tentatives ont fait éclater une fois de plus la popularité de la maison de Savoie. Elles ont mis aussi en relief la personnalité sympathique du président du conseil, M. Cairoli, qui a couvert le roi de son corps; mais elles créent une situation difficile qui est déjà évoquée devant le parlement, et c'est peut-être toute la politique de l'Italie qui est en jeu.

CH. DE MAZADE.

CORRESPONDANCE.

Mon cher directeur,

Il m'est échappé deux erreurs dans mon étude sur Boursault, et, bien qu'elles ne touchent pas au fond du sujet, je tiens à les corriger immédiatement.

L'une m'a été signalée par un des maîtres de l'érudition historique, un maître dont la droiture égale la compétence, l'éditeur des *Mémoires* de Saint-Simon, l'auteur de nombreux et excellens travaux sur le XVIIe siècle, M. A. Chéruel, ancien recteur des académies de Strasbourg et de Poitiers. La lettre qu'il m'a écrite à ce sujet faisant le plus grand honneur à sa loyauté, tous nos lecteurs me sauront gré de la mettre sous leurs yeux. La voici :

« Paris, 18 novembre 1878.

« Monsieur, dans les articles fort intéressans que vous avez publiés sur le poète et romancier Boursault, vous parlez de sa protectrice, la duchesse d'Angoulême, et vous dites qu'elle se nommait d'abord *Françoise de Narbonne*. C'est en effet le nom que l'on trouve dans les anciennes éditions de Saint-Simon. Comme je suis un des coupables de cette erreur, je m'empresse de vous la signaler : le véritable nom est *Françoise de Nargonne*.

« Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de mon respectueux dévoûment.

« A. Chéruel. »

En même temps que je recevais cette loyale communication, une lettre anonyme, — et, chose bien extraordinaire pour un envoi sans signature, — une lettre anonyme singulièrement aimable confirmait le renseignement de M. Chéruel au sujet de Françoise de Nargonne. Mon correspondant inconnu profite de l'occasion pour me donner des indications bibliographiques très précieuses sur le père de Françoise de Nargonne (M. de Mareuil, et non de Montreuil, comme l'écrit Saint-Simon), et son vieux mari le duc d'Angoulême.

La seconde erreur n'est guère plus grave en ce qui concerne le fond du sujet, elle a pourtant plus d'apparence et d'ailleurs j'en suis seul responsable. Je suis tenu en conscience de la réparer au plus tôt. Dans le préambule d'*Artémise et Poliante*, Boursault, expliquant pourquoi le parterre était presque désert à la première représentation de *Britannicus*, écrit simplement ces mots : « Le marquis de Courboyer, qui ce jour-là justifia publiquement qu'il était noble, ayant attiré à son spec-

tacle tout ce que la rue Saint-Denis a de marchands qui se rendent régulièrement à l'Hôtel de Bourgogne pour avoir la première vue de tous les ouvrages qu'on y représente, je me trouvai si à mon aise que... » Avec un esprit ironique et enjoué comme celui de Boursault, j'aurais dû flairer là quelque piège. Je suis d'autant plus inexcusable de m'y être laissé prendre que je m'étais donné à moi-même un avertissement, il y a de cela une dizaine d'années. Voici ce que je retrouve dans mes notes écrites en juin 1868, lorsque je m'occupais de Boursault en Sorbonne, à propos de Molière et de ses contemporains : — « Ne pas prendre au sérieux les paroles de Boursault sur le marquis de Courboyer. C'est une allusion comique à une tragédie du temps. Voir dans les lettres de Gui Patin la lettre à Falconet, en date du 13 décembre 1669. » Comment ai-je pu ne pas me souvenir de cette note? Je pourrais dire qu'à dix années de distance, et quelles années! les mémoires les plus fidèles ont oublié des choses plus importantes; mais je tiens moins à justifier ma faute qu'à la réparer. Bien plus, je veux en tirer un certain profit pour nos lecteurs. Ces indications que j'avais recueillies en 1868, je n'aurais pu en faire usage dans mon récent travail, alors même que je m'en fusse souvenu à propos, tant elles étaient étrangères à mon sujet. L'erreur que j'ai commise me fournira du moins l'occasion de signaler les curieuses pages de Gui Patin. On sait avec quel soin M. Paul Mesnard a donné une édition définitive de Racine dans cette collection des *grands écrivains de la France*, si savamment dirigée par M. Ad. Régnier, si richement publiée par la maison Hachette. A propos de Boursault et de l'exécution capitale du marquis de Courboyer, le scrupuleux érudit s'est contenté de renvoyer au *Journal d'Olivier Lefèvre d'Ormesson*, publié par M. Chéruel en 1861, et assurément, pour le sujet qui l'occupait, il n'avait rien de plus à faire. A ceux qui désireraient des informations plus complètes sur le procès et la mort du marquis de Courboyer, je recommande la lettre de Gui Patin. Si le *Journal d'Olivier d'Ormesson* fournit des détails circonstanciés sur le fond de l'affaire, la lettre de Gui Patin en donne de très importans sur les émotions dont Paris fut agité pendant les huit jours qui suivirent la condamnation et précédèrent le supplice. Évidemment, il n'y avait pas là matière à plaisanterie. — Dans l'édition de 1691, la lettre de Gui Patin, la cinq cent troisième du recueil, se trouve au tome III, page 260. Dans l'édition bien plus complète donnée en 1846 par le docteur Réveillé-Parise, elle est la sept cent quatre-vingt-dix-septième et se trouve au tome III, page 720.

Veuillez agréer, etc.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

A MONSIEUR BULOZ, DIRECTEUR DE LA *Revue des Deux Mondes*.

Monsieur,

Le numéro du 1er septembre courant renferme un article de M. Maxime Du Camp, « *le Louvre et les Tuileries pendant la commune* », qui me fait jouer un rôle odieux et absolument contraire à la vérité.

M. Du Camp paraît ignorer et laisse ignorer à vos lecteurs que, loin d'avoir jamais cherché à me soustraire aux conséquences d'une action judiciaire, je l'avais au contraire provoquée par écrit en offrant de me constituer prisonnier.

M. Du Camp paraît ignorer et laisse encore ignorer à vos lecteurs que trois ans après les événements de la commune, je fus arrêté à mon domicile de Paris que je n'avais point quitté, que je fus détenu préventivement pendant un mois à la prison du Cherche-Midi, et qu'enfin le 1er mai 1874, jour de l'ouverture du salon, comme le fit observer ironiquement l'officier faisant fonction d'avocat général, je comparaissais seul de tous les artistes ayant fait partie de la fédération et de ses délégations devant le 3e conseil de guerre; qu'après une éloquente plaidoirie de M. Albert Leuville, avocat à la cour d'appel, vice-président du conseil municipal de la ville de Paris, qui m'avait prêté le concours de son talent et de sa respectabilité, convaincu qu'il était que mon honneur sortirait sauf de ces débats, je fus condamné, *tous les autres chefs d'accusation écartés*, à six mois de prison pour immixtion dans des fonctions publiques.

Que, transféré à la prison cellulaire de la Santé, j'en suis sorti trois mois après, grâce à la généreuse intervention de trente de mes confrères.

Aujourd'hui que sept années ont passé sur ces douloureux événements, alors que tous les honnêtes gens s'efforcent d'en effacer les traces, M. Du Camp semble vouloir me faire un nouveau procès dans la *Revue des Deux Mondes*.

Atteint dans mon honneur, dans ma considération, je protesteraiquement devant cette nouvelle accusation et je viens vous donner la preuve que tout ce que M. Maxime Du Camp n'a pas craint d'affirmer sans prendre la peine de faire une instruction sérieuse n'est qu'un mélange d'inexactitudes graves et de faits déjà établis.

C'est ce que je vais faire, non avec des phrases ou des documents apocryphes, mais avec des citations que je le mets au défi de réfuter.

Son réquisitoire contre moi peut se résumer ainsi :

Des trois délégués, l'un n'avait accepté ses fonctions que dans l'intention nettement déterminée de protéger les employés et de sauver les collections. Il n'était pas l'homme qui convenait à la commune, car regular devant une tourmente indépaint des sentiments d'un civisme peu évolué.

L'autre n'a laissé au Louvre aucun souvenir, il est resté neutre, ni bien ni mauvais.

Il n'en est pas de même de Jules Héreau (*Ista fuvo*) qui avait conçu un projet d'une perversité sublime : livrer le conservatoire du Louvre, connu des plus honnêtes gens du monde, aux incendiaires et aux assassins de la commune; l'un de ses collègues l'en empêcha en déclarant qu'il ne tolérerait pas une pareille infamie.

L'accusation est nette : c'est dire que je n'avais accepté les périlleuses fonc-

tions de délégué que pour livrer, moi artiste, à la fois nos admirables collections et les hommes courageux restés à leur poste pour les défendre. L'accusation est odieuse : jugez-en par ces citations que j'emprunte à un écrivain qui ne peut être suspecté de tendresse ou de complaisance à mon égard.

Voici ce qu'écrivait en 1871, trois mois après les événements, dans un article de la *Gazette des Beaux-Arts*, M. Darcel, ancien sous-conservateur des musées impériaux du Louvre, présentement directeur de la manufacture nationale des Gobelins : « Les trois délégués étaient de caractères différents, *du reste « fort polis tous les trois.*

« M. A. O., méthodique et conciliant, tenait à ce qu'il fût bien entendu que « ses fonctions n'étaient que provisoires et *qu'il ne les avait acceptées ainsi « que ses collègues* qu'à la seule fin d'empêcher les gens de la commune « d'envahir le Louvre; nous n'avons pas cru que les artistes délégués qui ont « remplacé l'administration légale eussent prêté la main à un incendie des « musées. Le hasard a fait que nous en connaissions deux sur trois (M. O. et « M. Héreau), de telle sorte que nous avons pu souvent converser avec eux. « De ces conversations, du soin *qu'ils prenaient pour constater, au moyen de « scellés posés en notre présence, l'état actuel des galeries, du maintien à « leur poste de quelques-uns de nos collègues* que la notoriété n'avait pas « désignés aux destitutions de la commune, nous inférions que : bien que par- « tageant à des degrés divers les opinions de la commune, *ils s'étaient mis là « afin de sauvegarder les musées* contre les coquins qu'elle renfermait et qui « tourbillonnaient autour d'elle. »

Et plus loin, M. Darcel trace de moi ce portrait : « Petit, nerveux, susceptible, plein de lui-même », il ajoute : « Néanmoins *comme il était très honnête homme, il ne voulut prendre en charge les collections qu'après en avoir fait l'inventaire.* »

« Il commença son inventaire par la galerie Lacaze, ce qui était facile, il « changea même deux tableaux de place, et ce changement exécuté par lui a « été respecté; puis il inventoria la salle Henri II et enfin le salon des Sept- « Cheminées, de façon à pouvoir ouvrir ces salles au public. Le même jour, on « apposa les scelles sur les portes des armoires ou réduits où la plupart des « joyaux, des gemmes et des émaux avaient été cachés. Ces réduits étaient « dans le cabinet de M. Barbet de Jouy. »

Dans ce même article, à la page 22 :

« Les délégués Héreau et D... lui firent demander (à M. Barbet de Jouy) « de les recevoir et lui présentèrent une déclaration par laquelle *ils se consti- « tuaient gardiens des scellés en l'absence du personnel révoqué.* M. Barbet « de Jouy fit ajouter à leur acte : qu'ayant pris rendez-vous avec eux pour « reprendre l'opération commencée et interrompue le 16, il resterait dans son « cabinet comme gardien des collections, ce à quoi les délégués consentirent « de bonne grâce. »

M. Darcel raconte alors comment j'ai soutenu M. Barbet de Jouy dans ses revendications, comment, grâce à la résistance des délégués des artistes aux ordres de la commune, les *cachettes ne furent pas ouvertes. Je ne crains pas d'affirmer ici que M. Barbet de Jouy m'a dit depuis et à plusieurs reprises qu'il m'en gardait une éternelle reconnaissance.*

M. Darcel termine ainsi :

« Si nous reproduisons ces lignes, ce n'est pas pour le vain plaisir de nous « répéter, mais afin de prouver à ceux qui nous trouveraient trop indulgents « pour les délégués de la commission *que nous rendions justice à leurs inten-* « *tions*, même à ce moment où nous étions encore évincés par eux de notre « poste au musée. »

M. Maxime Du Camp, qui écrit sept années après la publication de cet article, devait nécessairement en avoir connaissance. Pourquoi n'y a-t-il pas puisé des renseignements ? Il avait en outre à sa disposition les déclarations du conservateur, dont le logement était situé rue de l'Université, et dont il n'a pas cité le nom, mais que je ne crains pas de nommer parce que j'ai toujours rendu hommage à sa noble conduite, et d'ailleurs M. Darcel avait lui aussi cité son nom à maintes reprises. Voici comment, dans sa déclaration écrite à l'officier faisant fonction de juge d'instruction, s'exprime M. Barbet de Jouy :

« Le mois dernier, M. Héreau s'est présenté à moi au Louvre; il m'a appris « qu'il était recherché par la justice militaire et m'a demandé mon témoignage. « Je lui ai fait observer que j'aurais à déposer de faits bien graves; *je lui ai* « *rendu justice à lui-même pour les égards et le respect qu'il a toujours eus* « *pour moi et sans lesquels je n'aurais pas pu accomplir le devoir qui m'é-* « *tait tracé.* »

A l'audience, M. Barbet de Jouy a renouvelé cette déposition verbalement, et à une question du président si j'avais demandé une attestation, une grâce quelconque, il a répondu que j'étais trop fier pour cela.

Ces déclarations faites à la justice sous la foi du serment se passent de commentaires, elles sont la seule réponse que je doive faire aux accusations que mon honneur m'oblige à relever. Les lecteurs de la *Revue des Deux Mondes* peuvent déjà voir que M. Du Camp n'était pas suffisamment renseigné quand il dit que « seul je donnais des ordres, ordres fort incompréhensibles du reste et qui consistaient à mettre les scellés tantôt sur une porte, tantôt sur une autre, quitte à les briser immédiatement après pour les remplacer de suite. »

De quel document digne de foi M. Du Camp peut-il appuyer son appréciation, il se garde bien de le dire.

Quand, à propos de l'arrestation des gardiens par le docteur Pillot, il dit « que les délégués interpellés par un conservateur ne savaient que répondre, » il ignore que cette conversation n'a eu d'autre témoin que M. Barbet de Jouy et moi, il ne peut donc savoir que non seulement j'ai répondu que nous ne dénoncerions pas sa présence, *mais qu'encore je lui ai reproché d'avoir eu un instant ce soupçon*, que notre conduite précédente envers lui témoignait assez en notre faveur ; que n'ayant pu *opposer la force à la force*, nous étions cependant prêts à faire tous nos efforts pour que les gardiens fussent rendus à la liberté et pussent reprendre leur service au musée. En effet, sur une réclamation écrite par moi, adressée à la mairie du 1er arrondissement, ces hommes nous furent rendus sains et saufs le lendemain. M. Maxime Du Camp ne dit pas que M. Barbet de Jouy s'excusa d'avoir pu nous soupçonner, et qu'il me donna la main comme il le fit encore le jour où nous quittâmes le Louvre sous sa protection.

Pourquoi M. Maxime Du Camp ne fait-il pas mention de la pièce suivante signée de moi et transcrite par M. Darcel dans son article :

« Je soussigné déclare ne pas vouloir profiter de la liberté qui m'est offerte par M. Barbet de Jouy, je me constitue prisonnier et demande des juges, ma conscience ne me reprochant rien.

Abandonné ici par ceux qui m'y avaient délégué, je crois que mon devoir est de rester et non de fuir ; je tiens à la disposition de M. Barbet de Jouy la clef du tiroir où sont déposés les divers papiers concernant notre intervention au Louvre. Je dépose aussi dans ce tiroir un petit revolver dont j'étais porteur.

Mercredi 24 mai, 2 heures du matin. Jules Hereau, artiste peintre. »

Cette déclaration et la conduite de M. de Jouy envers nous proteste assez contre cette insinuation de M. Du Camp que : les deux délégués restés seuls avec lui pour défendre nos collections nationales auraient été capables de jouer un double jeu et de faire appel « *aux incendiaires et aux pillards,* » soit en leur ouvrant les portes du Louvre, soit en jetant « quelque billet ou quelque avis aux fédérés qui passaient. »

L'article de M. Darcel et la déposition de M. Barbet de Jouy suffiraient à me laver des accusations de M. Maxime Du Camp. J'ai le devoir, pour ma famille et mes enfants, d'y ajouter cette lettre écrite par le regretté et éminent sculpteur Paul Cabet à Mme Hereau.

« Madame, à la veille du jugement de M. Hereau, j'aurais voulu pouvoir, afin de vous rassurer, vous faire part de vive voix de l'entretien que j'ai eu avec M. Barbet de Jouy, mais mes occupations m'en ont empêché jusqu'à ce jour.

La déposition de M. Barbet de Jouy devant le conseil de guerre sera certainement d'un grand poids, et je ne doute pas que sur son témoignage, M. Hereau ne soit rendu à la liberté, *puisqu'il a pendant l'insurrection de la commune aidé à préserver nos richesses artistiques et que beaucoup de mal aurait pu être fait sans sa présence au Louvre.*

Soyez assurée, madame, de toute la sympathie des artistes pour votre mari, et quel que soit le verdict du conseil de guerre, *M. Hereau conservera l'estime de tous ceux qui le connaissent.*

Veuillez agréer, madame, l'hommage de mes sentiments respectueux. — Paul Cabet, 28 avril 1874. »

Vos lecteurs, Monsieur, ont maintenant les moyens de discerner la vérité.

Ces tristes débats peuvent se résumer, ainsi que l'avait fait mon honorable défenseur, Me Albert Liouville, devant le conseil de guerre.

« Pour que le Louvre fût sauvé, il a fallu la rencontre de deux éléments rares en ces temps de révolution, mais qui procédaient du même sentiment — l'amour de l'art. Il a fallu un homme courageux comme M. Barbet de Jouy, bien décidé à mourir à son poste comme un soldat, s'il était nécessaire, il a fallu en outre un homme ou des hommes assez forts de leur conscience pour faire au péril de leur vie ce que peu d'hommes leur enviaient à ce moment : coopérer à sauver nos collections nationales, et en vue de quelle récompense? Eh bien, cette bonne fortune, le Louvre l'aura eue ; les deux éléments se sont trouvés réunis, la flamme a respecté le musée, aucune salle n'a été souillée par le contact des incendiaires : pas un seul n'a pénétré dans ce sanctuaire de l'art, et on a pu dire ensuite : « Les « différentes collections du Louvre ont repara dans leur inégalité antérieure

« sans que la plus légère atteinte ait été portée même à la plus minime des « choses que l'État y possède. »

Je n'ajouterai rien à ces paroles de mon éloquent défenseur.

Veuillez agréer, monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments de considération.

JULES HÉREAU.

La réclamation de M. Jules Héreau, ancien délégué de la commune aux musées nationaux, prouve simplement que ses souvenirs ne concordent pas avec ceux qu'a laissés son passage au Louvre. Il me sera facile de le démontrer dans une réponse que la *Revue* publiera le 15 décembre.

MAXIME DE CAUE.

ESSAIS ET NOTICES.

Mémoires et Lettres de François-Joachim de Pierre, cardinal de Bernis (1715-1758), publiés par M. Frédéric Masson, Paris, 1878.

Voilà deux volumes qui pourraient bien renouveler du tout au tout telle partie consacrée de l'histoire du XVIIIe siècle. En tout cas, ils modifieront singulièrement l'idée que la plupart de nos historiens nous ont donnée du cardinal de Bernis. Ils permettront de disculper un galant homme des accusations ridicules qui pesaient sur sa mémoire, ils permettront de rendre enfin la justice qui lui est due à un ministre dont le patriotisme fut sincère et le rôle politique, non pas à dire vrai plus considérable, mais au moins plus raisonnable et mieux joué qu'on ne pense. C'est ce que le savant éditeur, M. Frédéric Masson, a très bien montré dans une copieuse introduction qui est un excellent morceau de critique historique. Et l'on fera bien de retenir ses propres paroles sur cette alliance autrichienne de 1756, reprochée presque unanimement à Bernis, comme le plus éclatant abandon des traditions éprouvées du grand règne. « Cette alliance n'était pas seulement utile, elle était la seule que la France pût conclure. Elle aurait dû la sauver, même au cas où elle ne lui eût rien rapporté, et c'était ce que Bernis avait fait le 1er mai 1756. Elle devait s'en servir au mieux de ses intérêts, et c'est ce que fit Bernis le 1er mai 1757. »

Nous n'avons pas grand goût pour les « nouvelles » en histoire. D'une manière générale, il est toujours plus prudent et plus sûr de chercher la justification des opinions reçues que de prêter des doutes et des contradictions. Il y a presque toujours une raison solide aux opinions reçues, et c'est en fouillant surtout qu'il faut se défier du paradoxe. Mais ici, pour Bernis, pour sa réhabilitation, tout est clair comme le jour,

c'est bien la tradition de nos historiens qui a tort. Il serait assez difficile en effet de montrer par où l'alliance autrichienne était boiteuse, comme il serait assez difficile de montrer l'intérêt que pouvait avoir la France à favoriser l'intrusion de la Prusse dans le système de l'équilibre européen. Et puis il est temps de cesser d'écrire l'histoire du XVIIIe siècle sur la parole unique et sur le témoignage, devenu pour ainsi dire sacrosaint, du fondateur de la grandeur prussienne. Grand dans la guerre, grand dans la politique, le grand Frédéric fut très grand encore dans l'art de mentir avec fruit. Nous l'avons trop et trop souvent oublié. Les lecteurs de la *Revue* (1) connaissent l'histoire de ce prétendu billet de Marie-Thérèse à Mme de Pompadour où la fière impératrice aurait qualifié de « cousine » et de « bonne amie » la demoiselle Antoinette Poisson, femme Le Normand d'Etioles et marquise de Pompadour. M. Masson suggère l'hypothèse que Frédéric aurait bien pu inventer sinon le billet, au moins la légende, pour faire pendant au billet plus que poli qu'il avait lui-même adressé jadis à la duchesse de Châteauroux. Et de fait c'est bien ainsi que ce grand homme « *fertile en ruses* » écrivait l'histoire. On sait d'ailleurs qu'il avait gagé un peu partout des courtisans de toute sorte, adorateurs nés du succès et de la force, éminemment propres à démontrer aux hommes qu'on a toujours tort quand on tombe et qu'un vainqueur a toujours raison. Il recrutait les grands écrivains comme son père, le même dont l'une des dernières paroles fut pour faire dire au cardinal de Fleury « *qu'il mourait bon Français,* » recrutait les grands grenadiers. Seulement le père ne savait qu'admirer ses grenadiers, le fils savait également jouer de ses écrivains et de ses grenadiers.

Que l'on admire donc autant que l'on voudra le vainqueur de Rosbach et le vaincu de Kollin, l'un des plus grands hommes de guerre de tous les temps, l'un des plus profonds politiques, et, si l'on y tient, le premier des rois philosophes; c'est le strict devoir de l'histoire impartiale. Mais que l'on se mette en défiance de l'historien, et que l'on applique à son témoignage les règles élémentaires qu'une saine critique doit appliquer au témoignage d'un intéressé, d'une partie au débat. Encore quelques efforts, encore quelques publications du genre de celle de M. Masson et ce vœu se réalisera. F. B.

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1877.

Le directeur-gérant, C. Buloz.

L'ENSEIGNEMENT EN 1878

« Parmi nous et de nos jours, le ministère de l'instruction publique est, de tous les départemens ministériels, le plus populaire, celui auquel le public porte le plus de bienveillance et d'espérance. Bon symptôme dans un temps où les hommes ne sont, dit-on, préoccupés que de leurs intérêts matériels et actuels! » Combien ces lignes, qu'écrivait en 1860 M. Guizot dans ses *Mémoires*, sont encore plus vraies en 1878! Jamais la nation n'a attaché sur ses écoles de toute sorte un regard de plus sincère et de plus anxieuse sollicitude. Elle en attend la réparation des fautes et des malheurs du passé. Dans nos chambres, qui autrefois trouvaient de l'argent pour tout, excepté pour l'instruction, les mains ont l'air de s'ouvrir d'elles-mêmes dès que les écoles sont en cause. Chose admirable! ce mouvement dure depuis sept ans, et les plus graves complications politiques, qui par moment l'ont suspendu, n'ont pas eu le pouvoir de l'arrêter.

Nous voulons, dans les pages qui suivent, examiner quelques-unes des questions qui préoccupent l'opinion. Des actes et des documens nouveaux sont pour nous une occasion de revenir sur ce sujet. Nous parcourrons les trois degrés de l'enseignement : primaire, secondaire, supérieur, nous arrêtant seulement aux points les plus importans, et proposant nos vues, moins pour donner des solutions que pour appeler et maintenir l'attention des hommes compétens sur ces grands intérêts.

I.

L'instruction primaire est la partie où se porte aujourd'hui l'effort principal. Pour celui qui a longtemps rêvé et souhaité le bien qui ne venait pas, c'est un sentiment nouveau de voir tout à coup le mouvement se prononcer et le progrès s'effectuer de divers côtés à la fois. Le navire, toujours ballotté, toujours rejeté à la côte par les vents contraires, enfin met à la voile; il ne reste qu'à lui souhaiter un heureux voyage. Cependant plus d'une grande question est encore en suspens. La première est celle de l'enseignement obligatoire. On a quelquefois reproché à la France d'être une nation impatiente qui veut recueillir avant d'avoir labouré et semé, qui ne se donne pas le temps de préparer les moyens par lesquels s'exécutent et réussissent les grandes entreprises. Sans vouloir examiner si ce reproche est fondé en général, nous croyons que sur ce point particulier personne ne l'adressera à la France. Non-seulement l'opinion est préparée depuis longtemps, mais avant de proclamer l'obligation, qui, en d'autres pays, n'a pas eu à subir un si long stage, toutes les mesures préliminaires qu'on pouvait désirer ont été prises : on a mis des fonds à la disposition des communes pour construire et pour multiplier les bâtimens scolaires; la gratuité est de droit pour les familles indigentes; l'institution de la caisse des écoles dispense les parens pauvres des menus frais nécessités par l'école. Enfin le corps des inspecteurs primaires, qui existe depuis quarante ans, est un personnel tout trouvé pour tenir la main à l'exécution de la loi : le nerf de l'obligation, il ne faut pas l'oublier, est dans la constatation régulière et dans la punition certaine des absences.

Sur ce chapitre des punitions infligées aux parens, il faut s'attendre à rencontrer dans nos assemblées les mêmes scrupules qui se sont fait jour à chaque progrès de l'instruction, et qu'ont souvent éveillés des innovations qui aujourd'hui paraissent toutes simples. Ainsi personne ne s'étonne de voir les instituteurs toucher leurs appointemens en la même forme que tous les autres fonctionnaires. Ce fut pourtant un point qui, lors de la discussion de la loi de 1833 dans la chambre des députés, souleva des objections. M. Dupin aîné quitta son fauteuil de président pour faire part à l'assemblée de ses craintes. Il connaissait les mœurs du pays : payer le maître d'école par l'intermédiaire du percepteur, cela ferait haïr l'instituteur et déserter l'école. « Qu'arrive-t-il le plus souvent dans les campagnes? C'est qu'on n'a pas la facilité de payer en argent l'instituteur primaire, et que l'on convient, à prix défendu, qu'on

lui donnera un boisseau de blé après la récolte, une journée de travail dans son jardin ou dans son champ. Vous voyez combien la monnaie se multiplie de cette manière. Tel homme n'enverra pas son fils à l'école s'il faut qu'il paie vingt sous par mois, qui l'enverra s'il est convenu de donner des œufs, une poule, du grain. Voilà les mœurs du pays, les mœurs que j'aime à étudier pendant plusieurs mois de l'année... Il s'élèvera des haines contre le maître, si des parens sont saisis... Je ne veux que quatre ou cinq saisies pour que le maître soit l'homme le plus odieux de la commune. »

A ce tableau présenté avec vivacité un député répondit qu'il avait vu aussi un grand nombre de maîtres d'école de campagne, qu'on ne leur donnait ni poules, ni œufs, qu'on ne leur donnait rien du tout. De leur côté, M. Guizot, M. Dubois, protestèrent au nom de la dignité de l'enseignement. Ils invoquèrent la pratique des autres nations : celle de l'Écosse, de la Hollande, de l'Allemagne, de tous les pays où l'instruction primaire est devenue universelle. Il faut s'attendre à des débats analogues quand viendra la discussion de l'obligation; cette fois encore on pourra attester l'expérience des autres contrées pour prouver que l'instruction gagne en considération chez les peuples quand elle est présentée, non comme une marchandise qu'on peut accepter ou refuser, mais comme un service public auquel personne n'a le droit de soustraire ses enfans.

Il n'est pas nécessaire que la sanction soit rigoureuse, pourvu qu'elle soit sûrement et régulièrement appliquée. Les occasions d'y avoir recours ne tardent pas à devenir rares; dans les pays où cette sanction existe depuis longtemps, c'est à peine si l'on se trouve dans la nécessité de punir. L'opinion prend vite parti pour le législateur, et bientôt elle ne comprend pas que les choses n'aient pas toujours été ainsi. M. de Laveleye, dans son livre sur l'*Instruction du peuple*, raconte que voyageant un jour dans l'Engadine, il rencontra une femme de village avec laquelle il lia conversation. Lui parlant de ses enfans, il lui demanda s'ils allaient à l'école. « Mais ils y sont tous obligés, répondit-elle avec étonnement. N'en est-il pas de même chez vous? » Elle avait peine à croire qu'il y eût des pays où l'on pût commettre impunément ce qui était pour elle une grave désobéissance aux lois.

Ici se présente la question : Jusqu'à quel âge l'enfant sera-t-il tenu à la fréquentation de l'école? Quelques-uns proposent de ne pas inscrire dans la loi une limite d'âge, et de faire dépendre d'un examen la sortie plus ou moins hâtive de l'enfant. Je pense qu'il serait périlleux d'entrer dans cette voie : ce serait transporter dans les villages et aux environs de la douzième année les scènes humiliantes auxquelles donne lieu le baccalauréat chez les jeunes

gens. Permettre à l'enfant de quitter l'école quand il a acquis un minimum de connaissances, c'est l'enlever à l'instruction au moment où elle lui allait devenir le plus profitable. C'est faire considérer l'école comme une punition qu'on inflige aux moins zélés ou aux moins doués. C'est exposer l'instituteur aux sollicitations et aux récriminations des parens, et non pas toujours des plus pauvres, réclamant leurs enfans pour les travaux manuels. C'est méconnaître le lien qui existe entre l'âge et l'instruction, car les connaissances, pour être sûrement acquises et pleinement possédées, ont besoin que l'esprit ait une consistance qui ne vient qu'avec les années. Nous croyons donc que la loi fera sagement d'établir une limite d'âge qui n'exclura pas d'ailleurs la nécessité d'une certaine somme d'instruction. Dans les pays protestans, où la première communion se fait à treize ou quatorze ans, cette cérémonie religieuse donne naturellement la limite. Différentes raisons nous prescrivent en France de fixer nos prétentions un peu moins haut. Mais ce ne sera pas trop exiger que de placer les années obligatoires entre sept et douze ans révolus. La grande différence entre ceux qui ont été au collège et ceux qui ont dû se contenter de l'école primaire réside encore moins dans la nature que dans la durée de l'instruction qu'ils ont reçue : en deçà d'un certain minimum de temps, les connaissances ne fructifient point ; elles ne restent même pas dans l'esprit.

Il est à désirer, en outre, que l'enseignement primaire, comme celui des lycées et des facultés, puisse assurer à ses meilleurs élèves certains avantages : telle est la signification du certificat d'études, institution excellente qui a été accueillie avec faveur par les maîtres et par les familles. Comme on ne peut songer à accorder des avantages positifs et immédiats pour d'aussi modestes examens, il faudrait au moins en assurer d'indirects et par voie d'élimination. Ainsi les administrations de l'état, à partir d'une certaine époque, n'accorderaient point de place à qui ne serait pas pourvu du certificat d'études primaires. On peut croire que les grandes compagnies, les grandes usines ne tarderaient pas à suivre cet exemple, sinon pour les ouvriers, du moins pour leurs gradés inférieurs. Mais c'est surtout en assurant sous les drapeaux certains avantages aux possesseurs de ce diplôme qu'on lui donnerait aux yeux des populations une véritable valeur.

D'un autre côté, le certificat d'études est un moyen pour exciter l'émulation des instituteurs et pour juger la valeur de leur enseignement, à la condition toutefois qu'on estime le maître non d'après quelques élèves d'élite, mais d'après la moyenne des compositions. Il y a encore d'autres précautions à prendre : on sait que le nombre

des admis peut prouver l'indulgence des examinateurs tout aussi bien que la force des candidats. Souvent la valeur des épreuves diminue à mesure que les questions posées deviennent plus difficiles. Comment se montrer sévère quand le sujet de composition donné à de petits campagnards porte, ainsi que cela est arrivé récemment, sur *les écoles du temps de Charlemagne?* La question est ardue, ce qui frappe les élèves et le public; mais les examinateurs sont commodes, ce qui ne se discerne pas dans une statistique. Nous voudrions que les commissions d'examen s'habituassent à se montrer rigoureuses sur des sujets élémentaires.

Le certificat d'études serait aussi la condition exigée pour entrer dans ces écoles d'enseignement primaire supérieur qu'une loi trop longtemps attendue va enfin créer ou plutôt rétablir. Nul autre chapitre ne fait mieux voir les fluctuations et les reculs que notre instruction publique a subis à diverses époques. La loi de 1833 déclarait que les chefs-lieux de département et les communes dont la population excède six mille âmes devraient avoir une école primaire supérieure. Deux cent soixante-treize communes se trouvaient mises en demeure; six ou sept ans plus tard, près des deux tiers avaient satisfait aux prescriptions légales: en 1841, on comptait cent soixante-une écoles primaires supérieures déjà en exercice (1). Comment des commencemens si pleins de promesses furent-ils rendus stériles? Pour se rendre compte de cet étrange arrêt de développement, on consultera avec fruit le recueil des lois et ordonnances relatives à l'instruction primaire publié par M. Gréard (2). A partir de 1841 on voit se succéder à des intervalles d'abord assez rares, puis de plus en plus fréquens, des ordonnances ainsi conçues : « Vu l'article 10 de la loi du 28 juin 1833, portant que les communes chefs-lieux de département, et celles dont la population excède six mille âmes, doivent avoir une école primaire supérieure... Des cours d'instruction primaire supérieure seront annexés aux collèges de... » Dans l'espace d'une seule année, soixante-treize cours furent annexés à autant de collèges. C'était l'enseignement secondaire qui attirait à lui et qui absorbait l'instruction primaire. Peut-être l'administration universitaire trouva-t-elle une aide dans la vanité des familles. Quoi qu'il en soit, les moyens de grandir étaient dès lors enlevés à l'institution. Il ne se fonda pas de nouvelles écoles primaires supérieures.

Le coup de mort leur fut porté par la loi de 1850, qui se servit,

(1) *Rapport fait au nom de la commission chargée de préparer un projet d'organisation de l'enseignement primaire supérieur*. M. Rapet, président et rapporteur.

(2) *La Législation de l'instruction primaire en France depuis 1789 jusqu'à nos jours*. 1874. 3 vol. Voyez t. I, p. 583, 599, 604, 614, 618, 670.

pour les supprimer, d'un moyen aussi sûr que peu bruyant. La nouvelle législation de l'enseignement s'abstint d'en prononcer le nom, elle en ignora l'existence, et elle rendit ainsi sans objet le brevet supérieur qu'avait fondé la loi de 1833 pour les instituteurs aspirant à diriger des écoles de ce genre. Celles qui restaient se fermèrent ou se changèrent en établissemens privés. Ainsi fut accompli un mémorable pas en arrière : on ne peut s'empêcher de songer avec regret à ce que serait aujourd'hui notre instruction populaire, si l'élan donné en 1833 avait continué. Dès la seconde moitié du règne de Louis-Philippe, les signes d'affaissement se font sentir; après 1848 on assiste à une déroute. Il faudra de longues années pour réparer ce retard, ou plutôt, ainsi qu'il arrive d'habitude, le mal commis avec la facilité qu'on vient de voir est irréparable. On ne fera pas rentrer dans les écoles les générations qui ont reçu depuis vingt-huit ans un enseignement insuffisant. Une autre réflexion s'impose à l'esprit : c'était pour refréner l'esprit révolutionnaire qu'on limitait ainsi l'instruction.

Cependant, durant les dernières années de l'empire, un progrès important fut réalisé. Les anciennes écoles primaires supérieures, une seule, celle de la rue du Vert-Bois, fondée par M. Pompée, puis dirigée par M. Marguerin, avait survécu : cette école fut adoptée par la ville de Paris sous le nom d'école Turgot. Puis, sur ce modèle, la ville fonda ses écoles Colbert et Lavoisier, dont le succès dépassa toute attente (1). Par un remarquable exemple de sélection, la seule qui avait résisté devint la souche d'une espèce qui reproduisait le type primitif, mais en l'accentuant avec plus de force et de netteté. C'est ce type qu'il importerait aujourd'hui de répandre dans la France, avec les modifications exigées par la variété des régions et par la diversité des ressources : à cause de cette origine, au lieu du nom d'écoles primaires supérieures, qui est un peu long et compliqué, nous préférerions la désignation plus simple : écoles Turgot. Le projet de M. Bardoux porte qu'une école primaire supérieure sera créée dans tous les chefs-lieux de canton et dans toutes les communes dont la population est supérieure à trois mille âmes. Il serait sans doute impossible de créer tout d'un coup trois mille écoles Turgot. Il suffira pour commencer que chaque arrondissement en ait une; quant à la localité, contentons-nous de dire (on verra les raisons plus loin) qu'elle sera d'autant mieux choisie qu'elle sera moins à proximité d'un collège. Il faut espérer d'ailleurs que le mouvement en faveur des écoles Turgot n'aura pas pour effet de ralentir un autre mouvement non moins nécessaire en faveur des

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 juin 1875, l'étude sur les *Realschulen* allemandes et les écoles Turgot.

écoles primaires proprement dites, qui sont loin de posséder toutes le personnel indispensable.

Une question difficile est de savoir si l'école Turgot doit constituer un établissement à part, avec son directeur spécial, ou si elle doit être réunie avec l'école primaire sous une seule et même direction. Nous préférons la première solution qui permet une séparation plus nette et qui établit entre les deux écoles une émulation salutaire. Si le chef de l'une des deux laisse à désirer, le mal est moins grand que si l'ensemble vient à tomber sous une direction défectueuse. Un maître ne prend pas volontiers des adjoints par qui il serait éclipsé, au lieu que deux écoles en présence l'une de l'autre tiennent à montrer, la plus élevée qu'elle mérite son nom, la plus humble qu'elle est au-dessus de sa tâche.

Deux opinions différentes se sont fait jour en ces derniers temps sur le caractère qu'il convient de donner à l'enseignement Turgot. « Il ne faut pas que l'instruction par l'esprit seulement soit trop prolongée... Instruisons les enfans du peuple, mais ne les exposons pas à perdre le goût du travail professionnel. » Ainsi s'exprime M. G. Salicis dans un remarquable et original petit livre où l'on sent à toutes les pages la connaissance du peuple et l'amour de l'instruction (1). A l'imitation de ce qu'il a introduit lui-même, en qualité de délégué cantonal, dans l'école de la rue Tournefort, l'auteur demande que des ateliers soient adjoints aux écoles, et que les élèves, au moins deux heures par jour, soient exercés au maniement des principaux outils. « Il faudrait que les écoliers de douze ans eussent appris comment le feu amollit les métaux et comment l'eau froide les trempe; comment la chaux se délite et comment durcit le ciment; ce que c'est qu'un tour, ce qu'on en peut tirer, comment on fait un tenon simple et sa mortaise, etc. » Naturellement ces ateliers présenteraient un caractère différent suivant les contrées. « Aux environs de Dieppe, où prospèrent deux industries bien tranchées, la sculpture sur ivoire et l'horlogerie, n'est-il pas évident qu'une part prépondérante devrait être faite au dessin d'ornement, au modelage, à l'étude des engrenages, des échappemens? Près de Fontainebleau, au milieu des chênes, des pins, des bouleaux, des bruyères et des genévriers, les apprentissages bien compris ne pourraient-ils de même amener l'aisance dans les foyers disséminés en provoquant une concurrence à Nuremberg et à la Forêt-Noire?.. Créons des écoles de filles aux environs de Beauvais, je suppose; ne serait-il pas habile d'y entendre l'apprentissage de manière à ce que l'industrie ainsi créée, en même temps qu'elle re-

(1) *Enseignement primaire et apprentissage*, par G. Salicis, ancien élève de l'École polytechnique, délégué cantonal. Deuxième édition. Sandoz et Fischbacher.

lèverait la condition des filles, vînt nous affranchir du tribut payé aux dentelles de Malines, au point d'Angleterre ou de Venise!.. Rappelons-nous ce que Voltaire, un seul homme après tout, a pu faire du misérable hameau de Ferney, et demandons-nous s'il est absolument impossible de suppléer au génie par un peu d'argent, beaucoup de persévérance et de bon sens? » A Paris, on objectera peut-être la variété des états; mais il ne s'agit que d'initier les élèves au maniement des outils généraux, qui se laissent ramener à un petit nombre : le modelage, le travail au tour, à l'établi, à la forge et à l'étau. Quant aux écoles de la campagne, l'apprentissage y prendrait un caractère agricole : on y ferait des études sur le sol, les productions, le bétail et l'élevage, les engrais, les irrigations et le drainage; sur l'usage, la réparation, la fabrication des instrumens spéciaux; sur les constructions rurales, sur l'hygiène des hommes et des bêtes, et sur les débouchés des produits.

Un tel enseignement, poursuivi de douze à quinze ans, aurait pour effet de guider l'enfant dans le choix d'un état, choix qui aujourd'hui se fait presque au hasard, après une période de tâtonnement et de vrai vagabondage, d'après une circonstance de voisinage ou quelque rencontre fortuite. En outre, il abrègerait le temps de l'apprentissage, qui serait réduit pour beaucoup d'un quart, et pour quelques-uns de la moitié. Une pensée semblable a inspiré un projet de loi dû à l'initiative de M. Martin Nadaud, concernant des écoles manuelles d'apprentissage qui pourront être adjointes aux écoles primaires.

Mais d'autre part un certain nombre d'esprits distingués pensent que l'école doit être consacrée à l'éducation générale, qu'elle doit élever l'homme avant de préparer l'ouvrier, et qu'elle aura rempli sa tâche si elle a ouvert et assoupli l'intelligence, exercé le jugement, formé le caractère et muni le cœur de solides principes. L'apprentissage après l'école : autrement on n'aura ni l'école, ni l'apprentissage. D'ailleurs l'enseignement n'a plus aujourd'hui le caractère abstrait qu'on a pu lui reprocher autrefois : par les connaissances précises et techniques qu'il donne, il est la meilleure préparation à toutes les professions.

Nous n'avons pas la prétention de décider une question aussi délicate. Toutefois nous dirons franchement que nous nous rallions à la première opinion, non pour des raisons théoriques, mais d'après des faits d'expérience. L'enseignement primaire supérieur n'est pas absolument une nouveauté; il s'est donné, il se donne encore aujourd'hui dans quantité d'établissemens plus ou moins bien dirigés, tant laïques qu'ecclésiastiques. Tout le monde a pu lire, soit dans les annonces des journaux, soit sur les murs des maisons, ces

mots : enseignement professionnel, cours industriels. Que sort-il de ces maisons? Des commis, des employés, des comptables, des commerçans. « Tous ces petits bureaucrates des deux sexes arrivent au bout de leur stage avec une crainte : d'être forcés à se faire ouvriers, — mais avec un désir aussi : les garçons, d'être employés ; les filles, demoiselles de magasin. » En Allemagne, le même défaut d'équilibre dans l'instruction produit les mêmes abus que chez nous. L'enseignement ferait fausse route s'il discréditait le travail manuel : il doit, au contraire, le mettre en honneur, en le rendant plus intelligent et plus profitable. Ces ateliers sont le plus sûr moyen pour attirer les familles et convaincre les conseils municipaux. En guidant et en abrégeant l'apprentissage, l'école rendra un service que les esprits les plus rebelles comprendront. Quant à la juste proportion de place et de temps qu'il convient d'accorder à ces exercices manuels, nous nous contenterions, au moins pour commencer, de ce que propose M. Gréard, qui, tout en combattant les idées de M. Salicis, finit par leur faire de raisonnables concessions : un atelier muni d'un certain nombre d'étaux et d'établis; quatre heures de travail par semaine pour chaque élève, et la journée du jeudi. Ainsi l'école retournera aux préceptes du père de la pédagogie moderne, et ce que Rousseau avait imaginé pour son Émile deviendra la règle et le bien commun de tous.

Pour une raison empruntée au même ordre d'idées, nous souhaitons que l'internat, qui rend l'enfant étranger à sa famille, qui l'habitue à la vie entre quatre murs et qui le rend à la longue inhabile à se diriger, soit strictement écarté des écoles Turgot. Mieux vaut deux fois par jour un trajet de trois et quatre lieues, comme en font certains élèves des écoles municipales de Paris, que la domestication de l'interne. En plaçant le temps des classes entre dix heures du matin et cinq heures du soir, on permettra aux enfans de retrouver la famille, même à d'assez longues distances : personne n'est plus disposé à apprécier l'instruction que ces élèves voyageurs, tandis que souvent elle laisse indifférens ceux à qui elle s'offre sans déplacement et sans fatigue.

Même établie selon les meilleurs modèles, l'école primaire supérieure rencontrera de nombreux obstacles : pour en triompher, le ministre fera bien de consulter la double leçon contenue dans la loi de 1833. Plus d'une fois avant M. Guizot l'enseignement primaire avait été décrété : deux choses ont fait que cette loi n'est pas restée, comme les autres, une lettre morte. La première, c'est que la loi avait prévu les moyens d'exécution, non pas sous forme facultative, mais sous forme obligatoire pour le budget des communes. Procéder par la voie des encouragemens, au moyen de bourses, de

récompenses offertes, c'est se préparer un échec. La seconde leçon, c'est que pour tenir la main à l'exécution de la loi, il faut des fonctionnaires actifs, énergiques et compétens : M. Guizot avait créé le corps des inspecteurs primaires. Aujourd'hui s'impose la nécessité de ces directeurs départementaux réclamés par l'opinion, qui seront, entre les inspecteurs primaires et le recteur ou le préfet, un intermédiaire direct, spécial et responsable. Quant au choix de ces fonctionnaires, qu'il nous soit permis de transcrire quelques lignes d'une personne qui connaissait bien nos écoles : « Confier les fonctions de l'ordre primaire à des hommes de l'instruction secondaire ne peut être que le résultat d'une méprise ou d'un calcul budgétaire. Quand un homme est à demi usé dans l'enseignement secondaire, on en fait un inspecteur d'académie ou d'arrondissement pour différer sa mise à la retraite. Un chef d'institution qui n'a pas réussi trouve aussi là un refuge... On doit servir ce qu'on a de mieux, de plus actif, de plus vaillant à l'enseignement populaire, et non lui jeter les restes. »

Ces mots, qui sont de Mme Pape-Carpantier, nous serviront de transition pour passer à l'enseignement des jeunes filles. Jusqu'à présent il n'a guère eu à se louer des gouvernemens qui se sont succédé en France, même des plus libéraux et des plus avancés. Le projet de loi de 1791, dont Talleyrand était rapporteur, disait : « Les filles ne pourront être admises aux écoles primaires que jusqu'à l'âge de huit ans. Après cet âge, l'assemblée nationale invite les pères et mères à ne confier qu'à eux-mêmes l'éducation de leurs filles, et leur rappelle que c'est leur premier devoir. » Même Saint-Just, qui, dans ses *Fragmens d'institutions républicaines*, déclare que les enfans appartiennent à leur mère jusqu'à cinq ans, si elle les a nourris, et à la république ensuite jusqu'à la mort, partage cette manière de voir. Dans sa république, les enfans mâles sont élevés, depuis cinq ans jusqu'à seize ans, par la patrie. Ils sont nourris en commun et ne vivent que de racines, de fruits, de légumes, de laitage, de pain et d'eau. Depuis seize ans jusqu'à vingt et un, ils entrent dans les arts et choisissent une profession qu'ils exercent chez les laboureurs, dans les manufactures ou sur les navires. Tout est prévu, jusqu'à leur costume, qui est de toile pour toutes les saisons, et qu'ils ne doivent changer contre le costume des arts qu'après avoir traversé, aux yeux du peuple, un fleuve à la nage le jour de la fête de la jeunesse. Mais quand il arrive aux filles, il borne leur éducation aux deux articles suivans : « Les filles sont élevées dans la maison maternelle. — Dans les jours de fête, une vierge ne peut paraître en public, après dix ans, sans sa

mère, son père ou son tuteur (1). » C'est ainsi que les préjugés de l'éducation et la marque de l'époque subsistent dans les têtes en apparence les plus hardies. Il n'est peut-être pas superflu de rappeler que Saint-Just avait composé, peu d'années auparavant, un poème licencieux à l'imitation de *la Pucelle*.

Combien mieux inspirée et plus féconde s'est montrée sur ce point la théorie protestante! « L'Écriture sainte, dit le règlement ecclésiastique des écoles de Halle (1526), n'appartient pas seulement aux hommes, elle appartient aussi aux femmes, qui attendent comme eux le ciel et la vie éternelle. » Conformément à cette vue, dans les pays réformés, les écoles de filles se sont développées comme celles des garçons. On peut dire que, sauf de rares exceptions, pour nos jeunes filles il n'y a ni instruction secondaire ni instruction primaire supérieure hors des maisons ecclésiastiques. Les pensionnats laïques vivent dans une telle crainte de l'évêque qu'ils vont peut-être plus loin en leur zèle que les couvens. C'est une chose à peine croyable qu'une grande, intelligente et libérale ville comme Paris n'ait pas encore fondé une école secondaire pour les jeunes filles. Si parmi les nombreux ordres religieux qui se sont partagé l'enseignement des filles il en est de bien intentionnés, d'instruits, de dévoués à leur tâche, beaucoup d'autres, par défaut de lumières ou par timidité, sont les instrumens d'un parti. La grande préoccupation en général, c'est le pensionnat annexé à l'école, pour lequel on garde les maîtresses les plus distinguées et auquel on attire les élèves les plus favorisées de la fortune. Les changemens sont trop fréquens, les mêmes personnes passent trop d'une occupation à une autre, allant de l'école à l'asile, à l'ouvroir, à l'hospice ou à la cuisine, pour pouvoir être de bonnes institutrices. L'abolition graduelle de la lettre d'obédience est une mesure nécessaire à laquelle les communautés sont déjà à moitié préparées. Une autre mesure consisterait à rendre titulaires de leur emploi les instituteurs ou institutrices congréganistes : dans l'état actuel, les congrégations sont titulaires; elles disposent des emplois, les donnent ou les retirent à tel ou tel de leurs sujets. Le sujet est le serf de la communauté : la mesure demandée ferait du congréganiste une personne.

Avant tout, il est nécessaire de reprendre en main et de compléter les écoles normales d'institutrices (2). C'est ici qu'il importera de se montrer difficile sur les choix et de quitter d'anciens errements : nombre de dames privées de fortune, tombées dans la

(1) Gérard, *la Législation de l'instruction primaire*, I, p. 7[illegible].

(2) Il y a jusqu'à présent 7[illegible] écoles normales d'institutrices tandis qu'il n'existe que 1[illegible] écoles normales d'instituteurs.

pauvreté, veuves de fonctionnaires, toutes très intéressantes, brigueront les places de directrices. Mais aussi longtemps qu'on regardera les hauts postes de cet enseignement comme des secours à des personnes dignes d'intérêt, les congrégations, soumises à une hiérarchie sévère et à une direction clairvoyante, lutteront sans trop de désavantage. Aux premières déceptions qu'on rencontrera, une partie de la presse, s'en emparant et les grossissant, proclamera bien haut que cet enseignement, hors des mains du clergé, ne saurait réussir. La préparation du haut personnel est donc une des premières nécessités, et à ce point de vue nous approuvons la création, au moins pour un certain nombre d'années, d'une *école pédagogique* destinée à former des inspectrices et des directrices d'écoles normales (1). Nul doute que cette école, placée en bonnes mains, n'obtienne un grand succès et n'attire une partie de ces jeunes filles de la bourgeoisie qui, par un louable amour du savoir et par une inclination instinctive pour l'enseignement, poursuivent leurs études et disputent les brevets aux institutrices de profession. A côté de ces jeunes personnes, l'école pédagogique admettra des institutrices déjà en fonctions et signalées parmi les mieux douées, ainsi que des maîtresses adjointes d'écoles normales. Au bout de trois ou quatre ans, quand un premier groupe d'élite aura été formé, l'école pourra sans inconvénient disparaître, laissant la place au personnel fourni par les écoles normales et par l'avancement.

On a souvent fait ressortir l'importance qu'a l'instruction des femmes pour notre pays, où la plupart des épouses ne vivent point de la même vie intellectuelle que leurs maris. Une autre raison, qu'on a moins fait ressortir, c'est qu'elle assure à un plus haut degré que celle des hommes la perpétuité des progrès accomplis.

Des érudits multiplient aujourd'hui les documens pour prouver qu'au moyen âge et sous la monarchie la France possédait de nombreuses écoles; les uns citent le règne de Louis XIV, d'autres le XIIIe siècle et même le temps de Charlemagne. Mais s'il est vrai que l'instruction de ces écoles fût autre chose que la lecture des offices en latin ou une préparation à la cléricature, comment a-t-elle pu, à plusieurs reprises, se perdre presque absolument, et en particulier à la veille de la révolution? Sir Arthur Young, dans ses *Voyages en France*, déclare que l'ignorance du peuple est honteuse, et le clergé de Paris hors murs, en ses cahiers, assure que l'éducation est dans le plus déplorable état. C'est que l'instruction n'était pas donnée aux femmes : une période de guerre ou d'appauvrissement suffisait pour arrêter la transmission des connaissances les plus élémen-

(1) Projet de loi de M. Chalamet, député.

taires. Sans doute de telles solutions de continuité ne sont plus à craindre; mais la mère est et restera la première institutrice de l'enfant; d'elle il reçoit ses premières et ses plus durables impressions. Aussi est-ce sur ce point qu'il faut s'attendre aux luttes les plus vives, et qu'il importe de déployer autant de fermeté que d'esprit de suite et de prévoyance.

II.

Des trois degrés de notre instruction publique, le plus solidement constitué est l'enseignement secondaire : outre la solidité, il a aussi, depuis douze ans, la diversité, puisque, grâce à l'enseignement secondaire spécial, deux voies s'ouvrent à la jeunesse. Sur ce chapitre, les informations les plus nouvelles et les plus précises sont fournies par la statistique que vient de publier le ministère, la troisième depuis le commencement du siècle (1) : la première a paru en 1843, sous le ministère de M. Villemain; la seconde en 1868, par les soins de M. Duruy.

La loi de 1850 a organisé le régime sous lequel vit l'enseignement secondaire : elle a eu le temps de produire ses effets. Vingt-huit ans se sont écoulés : l'espace est assez long pour qu'on puisse se former une opinion. Comme c'est au nom de la liberté de l'instruction et pour combattre ce qu'on appelait le monopole universitaire que la loi a été portée, nous en examinerons d'abord les résultats à ce point de vue. Il se trouve qu'elle a été plus fatale à l'initiative individuelle que le régime du monopole : l'université n'a pas été sensiblement atteinte, les congrégations ont prospéré au-delà de toute croyance; mais l'enseignement libre proprement dit, pris entre ces deux puissans concurrens, n'a pas cessé de diminuer. De 1854 à 1865, sur 825 établissemens libres laïques, il en a succombé 168; de 1865 à 1876, il en a encore une fois disparu 163. Si la loi continue à agir de la sorte, le pays aura un jour le choix entre deux corporations : l'université et le clergé. Telles ont été les conséquences de la liberté. « Il n'y a rien de plus puissant, écrivait récemment M. de Falloux, pour calmer ou soulever les masses, qu'un mot habile ou maladroit. Il y a des mots qui ouvrent soudainement les portes (2) ». Nous n'avons rien à dire contre ces effets de la concurrence, si elle se fait à armes égales; mais si les communautés jouissent de privilèges qui rendent la lutte impossible aux particuliers soumis à la loi commune, il est juste que le gouvernement, mieux informé, rétablisse la balance.

(1) *Statistique de l'enseignement secondaire*. 1 vol. in-8°; Imprim. nationale.
(2) *Correspondant* du 25 octobre 1878.

Comparons à présent les progrès de l'instruction dans les établissemens ecclésiastiques et dans ceux de l'université. Dans les premiers le nombre des élèves s'est notablement accru depuis la dernière statistique (1865) : il a monté de 35,000 à 46,000. Il faut compter, en outre, les petits séminaires, sur lesquels on n'a pu réunir des renseignemens assez complets pour être publiés et dont les élèves sont au nombre de 30,000 environ. Nous obtenons ainsi un chiffre total de 76,000 jeunes gens, c'est-à-dire une somme à peu près égale à celle des 79,000 jeunes gens présens dans les lycées et collèges de l'état. Parmi les congrégations enseignantes, celle qui a fait les progrès les plus rapides est la compagnie de Jésus, dont les maisons, au nombre de 11 en 1854, sont montées à 27, et dont les élèves ont passé de 2,818 à 9,131. Viennent ensuite les maristes, qui, au lieu de 1,449 élèves répartis en 13 maisons, en ont aujourd'hui 4,476 en 22 maisons. En troisième ligne viennent les ordres moins importans : lazaristes, basiliens, picpuciens, doctrinaires, prêtres de l'adoration perpétuelle, prêtres des Sacrés cœurs de Jésus et de Marie, frères de saint Joseph, dont les maisons ont monté de 9 à 40 et les élèves de 1,018 à 6,354.

Si nous passons maintenant aux établissemens de l'université, nous voyons que le nombre des lycées s'est élevé de 77 à 86, ce qui donne une augmentation de 12 lycées (1), en tenant compte des lycées de Metz, de Strasbourg et de Colmar que la guerre nous a arrachés. Mais il ne faudrait pas exagérer la portée de ce chiffre. Les lycées, en général, ne poussent pas d'une venue : ce sont à l'ordinaire des collèges communaux qui ont pris assez d'extension et de consistance pour être adoptés par l'état. Dans le cas présent, le fait se vérifie pour tous les lycées nouvellement crées, excepte pour un seul (2). L'augmentation véritable doit se constater par les collèges communaux : il en a été créé 31, dont 6 en Algérie. Mais comme, d'autre part, pour des causes diverses, il en a disparu 34 (3), le nombre des collèges communaux, qui était en 1865 de 251, se trouve aujourd'hui réduit à 248 (4). Il est impossible de ne pas voir le contraste avec le rapide accroissement des maisons ecclésiastiques.

(1) Albi, Bayonne, Belfort, Charleville, Constantine, Guéret, Lons-le-Saunier, Lorient, Montauban, Mont-de-Marsan, Toulon, Valenciennes.

(2) Celui de Bayonne.

(3) 15 collèges ont cessé d'appartenir à la France, 6 ont été supprimés comme établissemens universitaires, 1 est devenu succursale d'un lycée, 1 a été annexé à l'école normale de Cluny, 11 ont été transformés en lycées.

(4) Le rapport officiel dit 252, mais c'est évidemment une erreur, puisque Charleville, Constantine, Guéret et Valenciennes ne sauraient à la fois figurer comme collèges et comme lycées.

La diminution graduelle des collèges communaux est un fait dont l'origine remonte déjà assez haut. Nous savons que beaucoup de personnes, même parmi les plus libérales, sont disposées à s'en réjouir : il n'est sorte de défauts qu'on ne reproche aux colleges communaux, dont l'enseignement est présenté comme faible et médiocre. Ce serait, selon nous, un motif pour le fortifier, mais non pour supprimer les maisons, à la place desquelles s'installe aussitot un établissement ecclésiastique dont l'instruction ne saurait être qualifiée de mauvaise, car elle échappe à tout contrôle. Les familles qui ne veulent pas en user sont obligées d'envoyer au loin leurs enfans aux lycées : ainsi s'étendent deux maux, l'internat et le vide de la vie intellectuelle en province.

Si le nombre des colleges communaux diminue, celui des lycées s'accroît beaucoup trop lentement. On aura peine à croire, mais c'est un fait aisé à vérifier, qu'à Paris, depuis 1820, malgré l'enorme augmentation de la population qui a plus que doublé, le nombre des lycées est resté stationnaire : il y en a cinq. Grâce à la libéralité d'un particulier envers l'état, un sixième va s'élever sur le plateau de Passy. Mais, même en y joignant le collège Rollin, qui appartient à la ville, et le collège Stanislas, qui est la propriété d'une communauté religieuse, ce nombre est insuffisant ; la ville de Berlin, dont la population est d'environ un million d'habitans, possède dix gymnases. Certains quartiers de Paris sont absolument dépourvus de lycée. L'internat, dont les frais généraux diminuent à proportion de l'augmentation des élèves, est sans doute l'une des raisons de ce *statu quo*. Mais, en admettant ce motif, pourquoi au moins ne pas multiplier les externats? Le reproche que nous faisons ici ne concerne pas seulement Paris. On ne voit pas pourquoi de grandes villes, comme Lyon, Bordeaux, Marseille, n'ont qu'un seul lycée (1). La présence de deux établissemens permettrait de diminuer le nombre des élèves dans la même classe ou d'échapper à la division des classes en plusieurs sections, qui encombre le personnel d'un effectif trop nombreux. Les proviseurs, moins chargés, exerceraient leur surveillance avec moins de peine. Des différences, résultant des programmes ou de la direction, pourraient s'introduire et profiteraient à l'ensemble de l'enseignement.

L'internat, nous venons de le dire, est au fond de ces questions.

(1) En ces dernières années, à l'heure des plus jeunes élèves, on a fondé des collèges à internat sans à la campagne : ainsi, pour Paris, le lycée de Vanves; Lyon a le collège de Saint-Rambert; Marseille celui de la Belle de Mai; Bordeaux celui de Talence. Ce sont des succursales du grand lycée, n'ayant que les classes élémentaires et n'admettant guère, en raison de leur situation, que des internes. Il est clair que cette création n'a rien de commun avec ce que nous réclamons.

L'université pâtit la première de ce fardeau qu'elle traîne après elle. Aux objections contre l'internat, on entend souvent faire cette réponse qu'il est dans nos mœurs et que l'université le subit sans en être responsable. Cependant on peut voir par certaines dispositions qu'à diverses époques l'université a été, plus que de raison, préoccupée d'augmenter le nombre de ses internes. Quand une ville demande l'établissement d'un lycée, il est naturel d'exiger qu'elle fasse les dépenses de construction et d'appropriation nécessaires, qu'elle fournisse le mobilier et les collections indispensables. Ainsi l'a ordonné l'article 73 de la loi du 15 mars 1850. Mais comment, dans la pratique, l'université a-t-elle interprété cet article? Un arrêté du 21 avril 1860 exige des villes le mobilier pour un pensionnat de 240 internes. Si une partie de cette somme était employée à subventionner des chaires, à augmenter le traitement des professeurs, l'enseignement des collèges s'en trouverait mieux, et sans doute les villes feraient-elles plus volontiers la dépense. Le moment serait bien choisi : on n'a pas assez compris jusqu'à présent quel stimulant le volontariat d'un an peut devenir pour l'extension des établissemens scolaires. Le rapport du ministre le constate déjà : « En raison, dit-il, des avantages assurés par la nouvelle loi sur le service militaire aux jeunes gens pourvus du diplôme de bachelier ou de celui de l'enseignement spécial, les administrations municipales ont rivalisé d'ardeur pour développer et fortifier l'enseignement dans leurs collèges, de manière à conduire les élèves jusqu'à ces examens. Il en est résulté une augmentation du nombre des collèges de plein exercice (1). »

Une autre observation que suggère la statistique officielle concerne la préparation et le recrutement du personnel enseignant. On est frappé de la faible part pour laquelle l'École normale a de tout temps contribué au recrutement de l'université. Nous ne songeons pas à lui en faire un reproche : nous voulons seulement attirer la sollicitude de l'état sur le nombreux contingent de professeurs qui ne passe point par cette voie, et qui, la plupart du temps, ne reçoit pour une carrière si difficile aucune préparation particulière. Sur 348 élèves sortis depuis dix ans de l'École normale, 4 seulement sont placés dans les collèges communaux de province. Dans ces mêmes collèges, sur 1,707 maîtres délivrant l'instruction classique (c'est-à-dire enseignant le grec et le latin), 746 n'ont d'autre grade que celui de bachelier ès lettres; la moitié des principaux de collège est dans le même cas. Quoique nous soyons prêt à reconnaître qu'on peut être bon principal et bon professeur sans posséder

(1) *Statistique de l'enseignement secondaire*, p. LXXIV.

de nombreux diplômes, nous craignons cependant que pour beaucoup la première période de la carrière n'ait été sacrifiée. Où se recrutent les professeurs des collèges communaux? En général parmi les maîtres répétiteurs (1). Il importe d'ouvrir à ces maîtres répétiteurs quelques-unes des occasions d'apprendre qui jusqu'à présent n'ont guère existé que pour une minorité du personnel. Les lycées eux-mêmes contiennent un grand nombre de professeurs qui n'ont pas été plus heureux. Sur 2,349 membres du personnel enseignant des lycées, 1,482 seulement ont un titre supérieur à celui de bachelier (2). Dans le corps universitaire, les élèves sortis de l'École normale n'ont donc jamais formé qu'une élite. M. Bersot, le spirituel et respecté directeur de l'École, l'a appelée un ferment. Nous le voulons bien; mais il ne sera pas inutile de s'occuper un peu de la matière à fermenter. Entre ceux à qui l'on prodigue l'instruction, les moyens de travail, les stimulans de toute sorte, et ceux qui se forment au hasard ou à force d'énergie, la différence est trop grande. Nous retrouvons ici l'idée qui au régiment mêle aux officiers venus des écoles les officiers sortis de la troupe. Assurément les uns et les autres ont leur mérite, mais puisque le gouvernement crée aujourd'hui des écoles de sous-officiers, personne ne s'étonnera que l'université multiplie les occasions de s'instruire pour les hommes de bonne volonté qui servent dans ses rangs.

Les facultés des lettres et des sciences existent pour donner cette instruction: mais pendant longtemps leurs rapports avec les membres de l'enseignement secondaire sont restés limités aux jours d'examen, c'est-à-dire que les facultés constataient l'instruction, mais ne la donnaient pas. La situation commence à changer depuis que les chambres ont mis à la disposition du ministre une somme importante pour des bourses auprès des facultés. Ces bourses sont attribuées, après concours, à des jeunes gens ayant pris l'engagement de se vouer à l'instruction publique: non-seulement le personnel universitaire sera plus instruit, mais ces boursiers, justement exigeans, feront bientôt changer le caractère des leçons. La mesure est excellente; il faudrait seulement aux bourses de licence joindre des bourses d'agrégation, que le législateur, par un oubli évident, n'a pas nommées dans la loi. A mesure que ces jeunes gens, après

(1) En 1876, 270 maîtres ou aspirans répétiteurs ont été appelés à de nouveaux emplois, sur lesquels 195 ont été envoyés dans les collèges communaux, 41 ont été délégués dans les classes de septième et de huitième, 19 ont été chargés de cours dans nos lycées.

(2) Nous ne parlons pas ici de l'armée des maîtres et aspirans répétiteurs, au nombre de 1,597 sur lesquels 1,468 sont simplement bachelliers ou dépourvus de tout grade.

avoir passé deux ou trois ans auprès d'une faculté, se répandront dans le corps enseignant, ils y feront hausser le niveau du savoir. Comme dans une société où, par le progrès général, tout le monde s'élève, il faudra plus de mérite pour occuper le même rang, en sorte que tout le monde gagnera en valeur absolue, y compris l'École normale. Alors aussi une amélioration des programmes de l'enseignement secondaire deviendra possible : aussi longtemps que la moitié du corps enseignant n'a reçu d'autre instruction que celle qu'on veut réformer, on tourne dans un cercle vicieux; un changement des exercices scolaires peut bien se commander d'en haut, mais on devine à quels obstacles les prescriptions viendront se heurter.

Les documens officiels nous disent en quel nombre sont les élèves; sur leur valeur et sur leur savoir, ils gardent le silence. Mais les confidences des maîtres, et particulièrement de ceux que leurs fonctions préposent aux épreuves du baccalauréat, peuvent suppléer aux lacunes du rapport ministériel. Il n'est pas douteux qu'un déclin dont les commencemens remontent déjà à vingt-cinq ans se fasse sentir dans les études. Nous ne voulons pas nous arrêter longtemps sur un fait qui dépasse notre sujet et qui demanderait un examen à part; mais outre les causes générales dont nous n'avons pas à parler ici, il y a des causes particulières qui tiennent à l'organisation actuelle de l'enseignement. Autrefois les liens qui maintenaient les études étaient plus forts; on a détruit, au nom de la liberté, tout ce qui ressemblait à une garantie ou à une surveillance. Le seul nœud qui tienne encore ensemble le système de notre enseignement secondaire, c'est le baccalauréat : pauvre nœud, dont nos professeurs de faculté connaissent seuls toute la faiblesse! Emporter le diplôme, tel est le point de mire des parens, l'idée fixe des écoliers, la promesse faite par les préparateurs aux familles; ce qu'ont été les études, s'il y a eu des études, la loi défend aux juges de s'en enquérir. Il est des pays où l'on croit que les examinateurs ne sauraient s'entourer de trop de lumières; chez nous le candidat n'est obligé de fournir que son acte de naissance. Dans toute la France, parmi toutes les facultés des lettres, il peut choisir celle où il juge à propos de tenter la chance de l'épreuve. Cette latitude, que la défiance a fait introduire dans la loi de 1850, nous paraît de trop. Les citoyens ont-ils le droit de choisir le tribunal auquel ils s'adressent? ou, pour écarter cette idée de la justice, qui a quelque chose de fâcheux, choisissons-nous, pour les affaires d'administration, le préfet qui est le plus à notre convenance? Ces allées et venues à la recherche du jury le plus indulgent sont un mauvais début dans la vie. Nous voudrions en outre que le candidat se pré-

sentât, non pas isolé, non pas perdu dans une foule de toute origine, mais avec ses camarades et comme partie intégrante de l'institution où il a fait ses études. Les examens ont une double utilité : ils servent à éliminer les candidats indignes; mais ils doivent aussi servir à améliorer l'enseignement, là où il s'est montré défectueux. Une troisième mesure qui contribuerait à raffermir l'organisation scolaire, ce serait de laisser à la faculté le droit d'ajourner à un an les candidats refusés. On n'aurait plus le spectacle de ces élèves de rhétorique qui, refusés une première fois, n'en entrent pas moins en philosophie, espérant passer au bout de trois mois, au bout de six mois, et perdent la seconde année à vouloir rattraper la première. Les modifications que nous demandons tourneraient à l'avantage des études, en quelque maison que l'élève les fît, et nous sommes convaincu que les directeurs laïques et ecclésiastiques qui mettent le progrès de l'instruction au premier rang de leurs préoccupations n'hésiteraient pas à y souscrire. Il serait à désirer, en outre, que les grandes écoles du gouvernement, qui, sans le vouloir, pèsent sur les classes par la condition de la limite d'âge, consentissent à la reculer de manière à permettre aux proviseurs de s'opposer aux familles qui, pour faire *gagner des classes* à l'enfant, poussent à l'escalade du baccalauréat.

L'autre route qui s'ouvre à la jeunesse dans nos lycées et collèges, c'est l'enseignement secondaire spécial. Un peu négligé depuis que son auteur a quitté le ministère, il n'en a pas moins notablement prospéré depuis dix ans, et si l'on fait le compte du nombre total d'élèves présens dans les établissemens de l'état, on voit qu'un tiers environ y appartient. Toute l'augmentation de la population des collèges communaux porte sur des élèves de cet ordre. Ces faits montrent combien une route intermédiaire entre l'instruction primaire et l'instruction classique était nécessaire. Cependant sur la forme et sur la durée de cet enseignement, les esprits ne sont pas encore d'accord, les uns voulant le relever par l'adjonction du latin, les autres le trouvant encore trop savant et trop compliqué. La création de l'enseignement primaire supérieur va modifier les termes de la question. Une fois que chaque arrondissement, que chaque canton possédera une école gardant les jeunes gens jusqu'à quatorze et quinze ans, et leur donnant en français, en histoire, en géographie, en sciences physiques et mathématiques, en dessin, les notions les plus usuelles, l'enseignement secondaire spécial, sous peine de déchoir, devra hausser ses programmes. Il s'adresse aux classes commerciales et industrielles, tandis que l'autre est plutôt fait pour les populations ouvrières et agricoles. Dès à présent, il

serait sans doute nécessaire de lui donner plus de consistance, non en y joignant le latin, mais en renforçant l'étude du français, en approfondissant les sciences naturelles.

Une chose qu'on ignore généralement, c'est que les établissemens de l'université emploient en assez grand nombre des fonctionnaires empruntés à l'enseignement primaire : 894 instituteurs brevetés font la classe dans nos collèges communaux et 254 dans nos lycées. Ils sont placés habituellement dans la *classe primaire*, qui ne laisse pas que de contribuer pour une bonne part à la prospérité des collèges communaux. Il n'y a pas là de quoi triompher pour les établissemens ecclésiastiques, car ils font exactement de même. Mais ce sont des données qu'il ne faut pas perdre de vue en procédant aux améliorations de l'enseignement primaire, et c'est pour cela que nous donnions plus haut aux écoles Turgot le conseil d'éviter le voisinage des collèges.

Nous ne quitterons pas cette partie de notre sujet sans faire une remarque qui est tout à l'honneur de l'administration universitaire. De grandes dépenses, qui, pour le personnel seulement, peuvent s'estimer à une augmentation annuelle de 40,000 francs par lycée, ont été faites depuis dix ans, et cependant les sacrifices d'argent demandés aux familles n'ont été élevés que d'une manière insignifiante. C'est donc l'état qui a pris à sa charge la plus grande partie des perfectionnemens réalisés. Conformément à une tradition qui remonte à l'ancien régime, l'externat est d'un prix des plus modiques : la rétribution scolaire s'élève en moyenne à 110 francs par an pour les lycées et 72 francs pour les collèges. Un autre côté généreux par où se distingue l'enseignement secondaire de l'état, c'est le grand nombre des bourses : un interne sur dix, un externe sur cinq, sont boursiers. Sans faire aucun bruit de ces libéralités, l'université paie ainsi la dette qui lui a été léguée par les anciens collèges et couvens dont elle est l'héritière.

III.

Pour l'instruction supérieure aussi nous possédons depuis quelques jours la statistique de 1867 à 1876. On y peut voir d'un côté les progrès d'un parti qui, à ce degré suprême de l'enseignement, prépare et commence des conquêtes semblables à celles qu'il a faites précédemment aux deux étages inférieurs ; et d'un autre côté, l'on assiste aux efforts faits depuis dix ans par l'état pour relever ses écoles, pour combler les vides et pour réparer les arriérés qu'une longue négligence avait créés.

La loi du 12 juillet 1875 sur la liberté de l'instruction supérieure

est trop récente pour avoir pu produire des effets comparables à ceux qu'a donnés la loi de 1850. Cependant une remarquable activité a été déployée dans la formation des universités catholiques. Dès le mois d'octobre 1875, des facultés de droit étaient fondées à Angers, à Lyon, à Lille et à Paris. Ces deux dernières villes y joignaient immédiatement une faculté des lettres. L'année suivante, Paris et Lille se donnent une faculté des sciences, Angers une faculté des lettres; Lille prend en outre une faculté de médecine. Enfin, en 1877, les cadres sont complétés partout : quatre universités catholiques, ayant le droit de délivrer des grades en déléguant des professeurs dans les jurys mixtes, sont établies. Une cinquième, celle de Toulouse, est en voie de formation.

Le nombre des élèves n'a pas suivi un accroissement moins rapide. Il y a un moyen assez sûr de compter le nombre des étudians : c'est de prendre le nombre des inscriptions, et, comme chaque étudiant prend généralement quatre inscriptions par an, de le diviser par quatre. En procédant ainsi, nous arrivons aux résultats suivans : le nombre des étudians dans les facultés catholiques était en 1875 de 294 ; l'année d'après il est monté à 466; en 1877 il était de 742. Il est instructif de mettre en regard le chiffre des inscriptions prises dans les facultés de l'état : les deux dernières années pour lesquelles nous ayons des informations sont 1875 et 1876; d'une année à l'autre, les inscriptions accusent un déficit de 460 élèves (1).

Si l'on songe qu'il s'agit de premières années où tout était encore à créer, on se convaincra combien est éloignée de la vérité l'opinion de ceux qui pensaient que la concurrence des facultés libres serait peu sérieuse. Mais les effets les plus fâcheux de la concurrence ne sont pas là : c'est l'importance exagérée que prend la préparation aux examens, c'est l'esprit de compétition et de défiance répandu à la longue dans la jeunesse, ce sont les germes de division jetés dans la société. La Belgique, ce pays qu'on citait dans la discussion à l'assemblée nationale comme un modèle à imiter, est un miroir où nous pouvons lire notre avenir. L'université catholique de Louvain fait une concurrence redoutable aux trois autres universités belges; l'enseignement, sauf quelques honorables exceptions, est de côté et d'autre assez languissant; mais les divisions

(1) Pour les seules inscriptions de droit, on observe depuis quatre ans la diminution suivante :

1874-1875.	19,253
1875-1876.	18,561
1876-1877.	17,473
1877-1878.	16,815

Ce dernier chiffre n'a pas encore été contrôlé par les comptes financiers. (*Statistique*, page 11.)

politiques et religieuses sont partout, à la chambre, dans les différentes professions, dans les familles.

Comme la loi de 1875 n'a donné naissance à aucun autre établissement d'instruction supérieure que les universités catholiques, nous pouvons passer tout de suite aux facultés de l'état. Les efforts faits depuis dix ans sont dignes d'éloge. La statistique publiée par le ministère présente une série d'actes dont le pays a le droit d'être fier. Quelques faits, pris un peu au hasard et de divers côtés, pourront servir d'échantillon. Malgré la perte de Strasbourg, le nombre des chaires dans nos facultés s'est accru en dix ans de 175, celui des cours complémentaires de 41, auxquels il faut joindre 50 conférences. Parmi ces conférences nous remarquons des créations d'un genre nouveau : ainsi le sanscrit est enseigné à la faculté des lettres de Paris; le vieux français, l'ancien provençal et les langues sémitiques à celle de Montpellier. Ces faits, importans par eux-mêmes, le sont surtout en ce que les facultés, adoptant des enseignemens qui ne sont pas sur le programme du baccalauréat et de la licence, perdent leur caractère dominant de commissions d'examen. L'augmentation des moyens de travail est en proportion. 400,000 volumes ont été ajoutés en dix ans aux bibliothèques des facultes; la bibliothèque de la Sorbonne a monté de 40,000 volumes à 120,000; celle de l'école des langues orientales de 800 à 11,000. Pour passer à un autre ordre d'idées, 4 millions ont été dépensés pour la construction de la faculté de médecine de Lyon; décrétée en décembre 1874, elle ouvrait ses cours au mois d'avril 1877. Dans la somme que nous venons d'indiquer ne sont compris ni les livres, ni les instrumens, ni les laboratoires. A Paris, l'emplacement de la faculté de médecine a été triplé. Ces jours mêmes, le ministre a posé la première pierre d'une nouvelle École pratique de médecine qui aura quatre fois les dimensions de l'ancienne. Pour prendre encore un exemple dans une autre branche, par un décret signé de M. Thiers, une école française d'archéologie a été fondée à Rome. Le budget total de l'instruction supérieure est monté de 4 millions à 9 millions. Nous ne citons pas ces résultats pour en faire honneur spécialement à tel ou tel ministre, mais pour honorer une nation qui, au moment le plus critique et obérée comme elle l'était, a eu le courage et la sagesse de faire ces productives dépenses. Il faut ajouter que l'état a trouvé partout dans les conseils municipaux, et particulièrement à Paris, une aide intelligente et active.

Ce sont là quelques actes pris parmi beaucoup d'autres. Citons encore, pour donner une idée du rapport placé en tête de la statistique et dont la chaleur de ton contraste avec le style ordinaire des documens administratifs, les lignes suivantes qui nous paraissent

caractéristiques : « Il faut avoir vu nos locaux il y a dix ans pour se faire une juste idée de leur indigence. Tout nous manquait... A la longue, les maîtres les plus résolus finirent par se lasser et, après avoir dépensé dans une attente toujours vaine leurs désirs et jusqu'à leurs regrets, ils renoncèrent à l'espoir de former des élèves et se résignèrent à vivre d'expédiens, renfermés dans leurs propres travaux... Le talent chez plusieurs, le génie chez quelques-uns, forçaient tous les obstacles, et pendant de longues années encore notre pays se maintint *quand même* à son rang... Serait-il juste cependant d'ériger en système l'indifférence et la pauvreté? A ce compte, je craindrais de voir s'épuiser notre veine, et ce n'est pas sans un grave souci que nous pouvons voir disparaître certains hommes dont les pareils sont trop longs à venir. C'est aux successeurs de ces hommes éminens, pour qui nous n'aurons jamais assez de respect et de soins, qu'il nous faudrait songer; ce sont leurs disciples qu'il nous faut servir avec une ardente sollicitude et sans nous lasser; car notre pays s'est comporté, pendant un trop long temps, à la manière de ces héritiers qui ont reçu en naissant un grand nom avec de grands biens, et que la misère surprend un jour parce qu'ils n'ont pas su prévoir que leur fortune n'était pas inépuisable et que le nom même peut périr, si on ne le continue par des œuvres. »

Cependant on se tromperait si l'on croyait qu'à prix d'argent il soit aisé d'effacer les conséquences d'une incurie de trente ans. Il faudra longtemps encore poursuivre et développer ces patriotiques mesures pour regagner les années perdues. D'ailleurs les autres nations sont entrées avec nous ou avant nous dans la même voie : une véritable émulation règne parmi tous les peuples civilisés de l'Europe, à qui dotera plus généreusement et installera sur un meilleur pied universités, laboratoires, bibliothèques. La seule université de Leipzig, en 1874 et 1875, avait un budget annuel de 2 millions, sans compter les rétributions des étudians. L'université de Vienne présente un ensemble de 370 cours. Un seul laboratoire de chimie, à Berlin, a coûté 1,200,000 francs. La crainte d'en faire trop est donc prématurée. Plus d'une mesure nécessaire reste à prendre : il reste, par exemple, à écarter des salles de cours le public désœuvré qui en encombre les bancs au détriment, et l'on peut dire aux dépens des élèves. Les bibliothèques des facultés ne sont pas encore partout accessibles aux étudians : il faudrait aussi trouver le moyen de mettre les auditeurs en contact plus fréquent et plus familier avec le maître, de manière à augmenter son influence morale et à raviver quelque chose de l'ancien esprit qui faisait une seule et même corporation des professeurs et des étudians.

Une mesure importante serait de mettre les diverses parties de notre enseignement supérieur en contact les unes avec les autres. On a formé de bons rouages; mais comme ils ne se rejoignent pas, l'effet utile est à peu près perdu. Un cours de grec moderne à l'École des langues orientales sert à tout le monde, excepté aux élèves de l'École normale qui vont à Athènes. Une portion de notre haut enseignement est surtout à l'usage des étrangers. Il n'est pas de professeur au Collège de France et à la Sorbonne qui ne signe tous les ans un certain nombre de certificats d'assiduité qui lui sont demandés par des étrangers ayant suivi le cours. Jamais auditeur français n'a fait pareille demande. Le certificat ne lui servant à rien, il se dispense de le prendre, et par une association d'idées trop naturelle, volontiers aussi il se dispense du cours.

Nous ne pouvons songer à entrer dans plus de détails (1). Signalons cependant encore deux points. Un long repos déshabitue de la vie active même les esprits les mieux trempés. Il est intéressant de comparer à ce point de vue les vœux des différentes facultés qu'on avait consultées en 1875 sur les améliorations à faire. Quelques-unes déclarent qu'elles ne souhaitent rien. Si elles acceptent les maîtres de conférences, c'est pour partager le fardeau des examens. Il y a là de quoi faire réfléchir ceux qui pensent que, pour relever l'instruction supérieure, il suffirait de proclamer l'autonomie des facultés.

Un autre danger, assez inattendu, dont il faut nous défier, c'est le contentement de nous-mêmes, qui, après une éclipse passagère, menace déjà de renaître. On a vu plus haut l'aveu généreux des négligences et des omissions du passé: mais telle est la force de l'habitude que déjà sur un autre point l'ancien optimisme reparaît. Je ne serais pas étonné si d'ici à quelque temps je lisais dans les journaux que notre enseignement à ses trois degrés, malgré quelques lacunes, est et sera toujours le premier du monde. On a entendu récemment semblable déclaration à la tribune pour notre instruction secondaire; l'Europe et l'exposition universelle étaient prises à témoin. Qui aurait jamais pensé que de telles affirmations reparaîtraient si vite? Comment, après un pareil éloge, pourra-t-on proposer des améliorations? Ce retour d'un ancien défaut est, nous le croyons, un véritable péril. Parce que la fortune se lasse enfin de nous être contraire, oublierons-nous ses leçons et prendrons-nous, sans qu'il nous souvienne de rien, pour l'expression de la vérité l'assentiment d'étrangers qui, venus en un jour de fête, n'avaient garde de nous contredire, comme des gens bien élevés chez un

(1) Nous avons traité de *la Réorganisation de l'enseignement supérieur* dans la *Revue* du 15 février 1877.

hôte sympathique. Il y faut faire attention : tel mot qui, dans la bouche de ceux qui distribuent les louanges, est seulement un encouragement à bien faire, devient pour d'autres une raison de se refuser à tout changement.

Nous n'ajouterons plus qu'un mot pour finir. On peut compter les époques de notre histoire où la France ait eu à la fois le pouvoir et la volonté de s'occuper de son instruction publique : 1789, 1830, 1848, 1872 ont été jusqu'à présent ces rares et fugitifs momens. Chaque fois la fatalité ou les rivalités des partis ont déjoué les espérances, rendu stériles les efforts. Ce qu'on demande aujourd'hui n'est pas autre chose que ce que demandaient, il y a quarante ans, les Renouard, les Rémusat, les Delessert, les Cousin, les Guizot. Si nous paraissons plus hardis, ce n'est pas que les exigences aient augmenté, mais c'est que les adversaires sont devenus moins traitables. Ils revendiquent aujourd'hui comme leur ce qu'autrefois ils déclaraient bien haut qu'ils laissaient en dehors de leur ambition, et ils se plaignent d'être dépouillés ou opprimés quand l'état fait valoir des droits qu'il avait, jusque-là, exercés sans contestation sous tous les régimes. Nous sommes déjà loin du temps où M. Charles Lenormant écrivait dans *le Correspondant* que l'instruction supérieure, à la différence de l'instruction secondaire, devait appartenir exclusivement à l'état. On a vu récemment, par les prétentions de l'université libre d'Angers, jusqu'où pouvait conduire cet esprit de constant empiétement. Les congrégations ont obtenu des républiques de 1848 et de 1870 ce qu'elles n'avaient pu arracher ni à la faiblesse de Marie de Médicis, ni à la vieillesse de Louis XIV, ni à la condescendance de Louis XVIII. Il est temps que l'état reprenne conscience de ses droits et qu'il ressaisisse avec fermeté ce qu'il n'aurait jamais dû laisser échapper de ses mains. Mais le plus sûr moyen de faire reconnaître et désirer son autorité c'est encore d'effectuer toutes les créations utiles que la France attend vainement depuis trois quarts de siècle : on ne convertit pas ses adversaires, mais le pays, pris en masse, est juste, il sait ce qu'on fait pour lui, et de tous les services rendus, celui qui frappe le plus les esprits, celui qu'on oublie le moins, c'est la main tendue à l'enfance et à la jeunesse.

MICHEL BRÉAL.

LA

MARINE DE L'AVENIR

ET

LA MARINE DES ANCIENS

II[1].

LA MARINE DE PÉRICLÈS

I.

Les joies de la victoire sont courtes : la Grèce était encore dans l'ivresse où l'avait jetée un triomphe éclatant, quand un bruit sinistre se répand de bourgade en bourgade et va porter l'alarme jusque dans Lacédémone et dans Athènes : le vainqueur de Platée et le vainqueur de Salamine, Pausanias et Thémistocle, s'entendent secrètement avec le roi des Perses. Nos pères ont connu l'émotion que causa dans Paris l'incroyable rumeur qui accusait Pichegru et Moreau de relations avec l'étranger, mais alors la France avait une gloire sans égale pour la rassurer contre les résultats de machinations criminelles; la Grèce ne possédait que l'honnêteté d'Aristide, insuffisant contre-poids à opposer à tant d'héroïsme et à tant de génie. Il faut se méfier cependant de ces clameurs populaires : si, malgré les défaites successives de ses armées, la magnificence et la magnanimité de Xerxès eussent conservé assez de prestige pour séduire des généraux que leurs services rendaient incontestablement

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er août 1878, *la Bataille de Salamine*.

les premiers citoyens de leur pays, on ne pourrait s'empêcher de voir la monarchie des Perses sous un nouveau jour.

Pausanias commandait dans l'Hellespont, quand il fut accusé à Lacédémone par les alliés mécontens de ses rigueurs excessives. Ce Spartiate, chargé d'exercer le pouvoir royal au nom de son cousin, fils de Léonidas, trop jeune encore pour remplir les fonctions dévolues à son rang, paraît avoir eu sur la discipline militaire des idées dont s'accommodait mal l'humeur indépendante de ses troupes. Les soldats se vengèrent de la sévérité de leur chef en portant contre lui l'accusation de *médisme*. On sait la puissance des mots sur les masses; c'est avec des mots que, de tout temps, on a conduit les peuples. « Pausanias, disait-on, abandonnait déjà les mœurs de son pays. » Ne déployait-il pas à sa table une somptuosité qui contrastait étrangement avec les frugales habitudes de Sparte? Ne l'avait-on pas vu, — indice infiniment plus grave, — sortir de Byzance revêtu de la longue robe des Mèdes? L'inclémence du climat, à l'entrée de l'hiver, eût pu être, pour cette dérogation aux coutumes nationales, l'excuse d'un général qui n'eût pas eu à lutter contre des préventions opiniâtres. Il n'en était pas moins imprudent de se montrer à l'armée sous ce vêtement haï, plus imprudent encore de s'entourer d'une escorte composée de barbares. Pausanias fut rappelé de l'Hellespont. Les griefs articulés contre lui étaient trop vagues pour qu'on osât déférer sa conduite au jugement du peuple; on se contenta de le priver de l'honneur de commander les Grecs. On ne disgracie jamais sans danger un général victorieux. L'orgueil blessé de Pausanias paraît avoir ouvert son âme à des desseins dont il nous est aujourd'hui difficile d'apprécier l'étendue. Que Pausanias soit entré en relations avec Xerxès, nous ne nous permettrons pas d'en douter, puisque Thucydide l'atteste; le souverain des Perses ne poussa probablement pas la crédulité jusqu'à s'imaginer que ce général coupable pût être de taille à lui livrer Sparte et la Grèce. Une armée mercenaire, comme celle du vieux Tilly ou de Wallenstein, appartient à son chef; les soldats de Platée et de Mycale n'avaient rien de commun avec les reîtres qui, au XVIIe siècle, désolèrent l'Allemagne. Ils étaient de ce pays où l'on répondait à Miltiade ne réclamant pour prix de ses services qu'une couronne de laurier : « Quand vous aurez repoussé tout seul les barbares, vous aurez tout seul une couronne. » Chez les modernes même, plus justes envers le commandement, on ne cite qu'un général aux pieds duquel l'armée ait toujours été prête à se jeter avec ses trophées et avec sa gloire. « Prenez, lui disait-elle, car tout cela est à vous. » Mais ce général revenait d'Égypte et il avait signé la paix de Campo-Formio. Dumouriez n'entraîna pas

dans sa défection les soldats de Jemmapes; les légions du Rhin virent avec indifférence l'éloignement de Moreau, avec indignation sa présence dans l'état-major d'Alexandre.

Pausanias n'eût pu espérer de succès qu'auprès des ilotes. Il songeait, dit-on, à les soulever, quand son complot fut dénoncé aux éphores. S'il était permis de se laisser guider dans la critique historique par la vraisemblance, on trouverait, je crois, plus d'une raison de mettre en doute la culpabilité du glorieux vainqueur de Platée. Pausanias semble avoir été immolé aux craintes qu'il avait fait naître, plutôt que condamné froidement sur des preuves juridiques. Sa propre mère, il est vrai, leva la première la main contre lui, mais les mères de Sparte n'étaient pas des mères.

Quant à Thémistocle, le bannissement dont les Athéniens le frappèrent fut une satisfaction donnée aux Lacédémoniens, qui ne se souciaient pas de rester les seuls à supporter le reproche d'avoir confié le commandement de leurs armées à un traître. Thémistocle comprit que l'exil ne suffirait pas à la haine de ses ennemis. On ne laisse pas vivre un homme de cette valeur, quand on l'a gratuitement outragé. Sentant derrière lui le souffle de la meute envieuse qui s'acharne toujours à la poursuite du courage malheureux, Thémistocle quitta brusquement Argos où il avait un instant songé à fixer sa retraite et passa dans l'île de Corcyre. Les Corcyréens avaient joué un singulier rôle pendant la guerre médique; ils armaient leurs vaisseaux et les gardaient au port. La Grèce indignée voulait les punir; Thémistocle intervint, et son éloquence réussit à détourner les Grecs d'impolitiques rigueurs. Il rendit ainsi un signalé service à sa patrie d'abord, aux Corcyréens ensuite. La pensée d'avoir à protéger l'illustre banni n'en épouvanta pas moins Corcyre. La reconnaissance devient importune quand elle est accompagnée de quelque péril. On se rappelle avec quelle dignité le roi Louis XVIII s'éloigna en 1796 de Vérone. Thémistocle ne mit pas moins de bonne grâce à soulager les Corcyréens du poids de son infortune. Traqué par les agens qui avaient promis sa mort à l'inimitié de Sparte, il traversa le territoire des Molosses, franchit les monts qui le séparaient de la mer Égée et alla s'embarquer à Pydna, au fond du golfe de Salonique. A qui pouvait-il dès lors recourir, si ce n'est au grand roi, dont une âme plus vulgaire aurait peut-être appréhendé la vengeance? Thémistocle vint s'asseoir au foyer de Xerxès et mourut gouverneur de Magnésie.

Sévère jusqu'au bout envers Xerxès, l'histoire lui a reproché d'avoir fait succéder à une ambition sans limites un goût immodéré pour les plaisirs. Cette dernière allégation est probablement aussi fondée que l'autre. Que voulait-on que fît Xerxès après les revers

qu'il venait de subir? Qu'il recommençât? C'est vraiment alors qu'il eût justifié les déclamations dont on s'est fait un jeu d'accabler sa mémoire. Xerxès, depuis son retour en Asie, paraît n'avoir eu d'autre pensée que de développer les ressources intérieures de son empire et d'accroître, à l'exemple de Sardanapale, le bien-être de ses sujets. Des villes nouvelles s'élevaient de tous côtés en Phrygie, quand la main impie d'Artaban vint, au grand détriment de la Perse, arrêter court cette œuvre de réparation en tranchant les jours du fils de Darius.

Thémistocle suivit de près son généreux protecteur dans la tombe. Le bruit courut en Grèce que Thémistocle s'était empoisonné, le jour où le successeur de Xerxès, Artaxerce Longue-Main, lui laissa entrevoir la pensée d'employer ses services contre une patrie ingrate. Cette version n'est garantie, je crois, par aucun document sérieux venu jusqu'à nous; le fait qu'elle avance n'a cependant rien d'improbable. Se tourner contre la patrie était, à l'époque où vivait Thémistocle, plus qu'un crime : c'était un sacrilège. Nous avons assurément sur le devoir qui nous lie à la communauté dont nous faisons partie des notions plus étroites et plus exigeantes que n'en eurent les chevaliers des temps féodaux, le connétable de Bourbon, Condé, le prince Eugène, le pur et chevaleresque Turenne lui-même. Il n'en est pas moins permis de se demander si nous attachons bien à ce mot magique de patrie le sens religieux et profond qu'y ont attaché les anciens. Rien de plus simple, rien de plus habituel, au temps où nous vivons, que de placer une portion de sa fortune, souvent la majeure partie, à l'étranger; de confier ainsi le gage de son bien-être, le pain de sa vieillesse, l'avenir de ses enfans, à l'ennemi qu'il faudra peut-être combattre demain. Les barrières qui séparaient autrefois les peuples tombent l'une après l'autre. La diversité des langues, l'intolérance religieuse, les lignes de douanes, les exploitations jalouses des monopoles commerciaux, les obstacles qu'opposaient aux communications les montagnes, les fleuves, les déserts, ont dans le court espace de quelques années cessé de partager les habitans de notre petite planète en fractions rivales et le plus souvent hostiles. A la famille avait depuis longtemps succédé la tribu; les tribus, en s'agglomérant, formèrent des nations; les nations, à leur tour, vont-elles faire place à la grande unité du genre humain? Ne marchons pas si vite : nous aurons probablement, pendant de longs siècles encore, à nous grouper autour d'un symbole sacré pour nous défendre des abus de la force et pour tenir à distance l'oppression étrangère. Quelque affaibli que puisse être de nos jours l'empire de ce dogme qui fut, à vrai dire, toute la vie des sociétés antiques, on ne saurait néanmoins considérer l'amour

de la patrie comme un devoir ordinaire. Si le patriotisme n'était qu'un juste retour des bienfaits reçus, qu'un dévoûment banal inspiré par la reconnaissance, en échange de la sécurité dont nous a, dès notre enfance, entourés la protection des lois, la cité qui nous ouvrirait ses portes, le champ qui nous céderait ses moissons, deviendraient trop aisément la patrie. Un instinct secret a toujours protesté, au fond de l'âme humaine, contre ces adoptions hâtives. La patrie et le foyer domestique sont deux choses très distinctes. Les cendres du foyer, le banni peut les emporter dans l'exil sans cesser de regretter sa proscription. La patrie serait-elle donc le souvenir des lieux où nous avons grandi, l'amer et doux souvenir d'Argos? Pour notre génération nomade, le clocher du village a perdu depuis longtemps son prestige. Si la patrie n'est pas la cité, si elle n'est pas le foyer, si elle n'est pas même le lieu où nous avons vu le jour, elle sera peut-être le drapeau.

Rappelons-nous les acclamations qui saluèrent nos soldats quand, il y a vingt-deux ans, nous les vîmes rapporter de Crimée leurs aigles victorieuses, quand ils défilèrent sur la voie sacrée, avec leurs uniformes usés par le long siège et leurs pieds tout poudreux encore des déblais de l'interminable tranchée creusée, dix mois durant, sous la foudre et sous la mitraille. Le drapeau cependant n'est pas plus la patrie que ne le sont la cité, le lieu de naissance et le foyer. Le soldat mercenaire, qui n'a plus de patrie, n'en sait pas moins combattre et mourir pour le drapeau sous lequel il s'est rangé; il connaîtra la joie de tous les triomphes, il portera le deuil de toutes les défaites qui viendront couronner ou affliger son étendard. L'amour de la patrie est un sentiment; comme tous les sentimens, il est plus facile de l'éprouver que de le définir. Au temps de la guerre de cent ans, à une autre époque toute guerrière et infiniment plus rapprochée de nous, la définition se fût présentée d'elle-même à l'esprit. On eût dit, non sans quelque apparence de raison : l'amour de la patrie, c'est la haine de l'étranger. Aujourd'hui, il faut chercher autre chose. Les haines vivaces, telles que celles qui ont animé Jeanne d'Arc et Nelson, ne s'accumulent que lentement dans le cœur des peuples. Elles sont le produit de plusieurs siècles de luttes et de souffrances. La patrie, si j'essayais d'exprimer l'idée que, suivant moi, tout homme bien né aujourd'hui y attache, c'est l'histoire! Le sentiment de la brièveté de la vie pèse à chaque instant sur nous. En rattachant le fil de notre existence à cette longue trame dont est faite l'histoire de notre pays, il semble que nous devenons éternels. Nous disparaissons, le fil reste et le tissu continue de s'accroître. Voilà pourquoi il est si malaisé d'absorber une nationalité fondée sur un long passé historique. L'empereur Napo-

léon Ier en a fait l'épreuve. Tous les efforts de son merveilleux génie, toutes les séductions de sa grâce suprême, sont venus se briser contre l'indomptable orgueil de cette vieille maison qui s'appelait l'Espagne. Ni la Hollande, ni le Portugal ne se sont montrés d'assimilation plus facile.

Le peuple de Charles-Quint, les descendans des comtes de Horn et des frères de Witt, ceux qui comptaient Vasco de Gama, Albuquerque et don Juan de Castro parmi leurs ancêtres, auraient-ils donc cessé de tenir leur place dans le vaste univers, si l'empire français les eût absorbés dans son sein? Assurément non : il n'est pas un atome qui s'anéantisse en ce monde. L'anéantissement n'atteint pas plus un peuple qu'il n'atteint un individu, mais on peut dire avec assurance qu'un peuple meurt du jour qu'il subit cette transformation radicale dont le premier symptôme est incontestablement la lente dissolution de la forme que le corps social avait, à l'heure de son plein développement, revêtue. Chez tout ce qui respire, chez tout ce qui végète, l'énergie des forces vitales ne devrait s'user qu'à la longue. Ces déclins réguliers malheureusement sont rares. La fleur a le ver qui la tue, l'homme a ses passions qui le minent, les nations ont leurs compétitions intérieures qui les désagrègent. La gelée ne fait pas plus sûrement éclater la pierre. La guerre médique semblait avoir cimenté à jamais l'union de la race dorique et de la race ionienne; les Grecs avaient une patrie, et cette patrie n'était ni Sparte, ni Corinthe, ni Athènes; elle était le patrimoine commun de tous ceux qui avaient contribué à refouler le Perse en Asie. Les premiers démêlés qui portèrent atteinte à cette conviction salutaire préparèrent la guerre du Péloponèse, la pire des guerres, à coup sûr, puisqu'on peut la flétrir du nom de guerre civile. La patrie déchirée ne se releva pas de ce coup funeste, et, de chute en chute, les Grecs en arrivèrent, dans l'espace de deux siècles, à n'être plus bons qu'à divertir les Romains.

II.

L'humeur intraitable de Pausanias avait dégoûté à jamais les alliés du commandement rigoureux d'un général spartiate; les Lacédémoniens, de leur côté, éprouvaient le désir de se débarrasser de la guerre médique. Le Péloponèse avait moins à craindre que l'Attique et les îles un retour offensif du grand roi; il était donc naturel que les Athéniens restassent chargés d'écarter par leur vigilance le danger qui les menaçait entre tous les Grecs. Les Athéniens ne pouvaient pourtant supporter à eux seuls les frais qu'allait entraîner la poursuite des hostilités. Un compromis intervint : il fut convenu

que chaque ville contribuerait par un apport annuel de vaisseaux ou d'argent aux dépenses d'armement qui seraient jugées nécessaires. Cet apport prit le nom de *phoros*. Ce fut un tribut régulier que la flotte athénienne dut aller chaque année récolter d'île en île. Cette coutume s'est prolongée à travers les siècles, sous l'empire de Byzance, comme sous celui de Mahomet II. Il n'y a pas soixante ans qu'on eût pu voir les capitans-pachas parcourir ainsi, dès les premiers jours du printemps, les deux archipels des Cyclades et des Sporades pour exercer, à l'exemple des *hellénotames*, leurs fonctions de collecteurs de taxes. Fixé au début à 2 millions 1/2 de francs environ, le phoros fut d'abord déposé dans le temple de Délos. Les délégués des alliés s'assemblaient à des époques déterminées d'avance dans cette île, et y réglaient d'un commun accord l'emploi du subside. Ce contrôle dura peu. Le trésor de Délos ne tarda pas à être transporté dans Athènes, et la contribution volontaire devint un impôt que les Athéniens, plus impitoyables dans leurs exigences que ne l'eût probablement été Xerxès, continuèrent de percevoir avec une extrême rigueur. De tous les jougs qu'un peuple peut subir, le plus dur est, sans contredit, celui que parvient à lui imposer un autre peuple. La Nouvelle-Angleterre n'eût peut-être jamais songé à se révolter, si l'autorité du parlement ne se fût substituée dans les colonies britanniques au gouvernement direct de la couronne.

Les mécontentemens des alliés, traités par l'arrogance d'Athènes bien moins en égaux qu'en sujets, éclatèrent d'abord en murmures, puis bientôt en réclamations; le jour vint où ils se manifestèrent par un refus absolu de paiement. C'était là qu'Athènes, déjà sûre de ses forces, tranquille et fière à l'abri de la haute enceinte qu'elle venait de relever, attendait les auxiliaires dont elle avait plus d'une fois gourmandé la tiédeur. Quelle occasion meilleure d'asseoir solidement sa puissance? La rebellion ouverte allait autoriser et, en quelque sorte, justifier l'exploitation sans merci. L'île de Naxos revendiqua la première son indépendance, et l'île de Naxos fut la première envahie et soumise. La plupart des îles de l'Archipel, successivement coupables du même déni de concours, éprouvèrent l'une après l'autre le même sort. La mollesse s'en mêla. Il parut doux à ces heureux Ioniens de ne pas quitter leurs foyers, d'échanger les périls du service militaire pour une redevance en argent. Bien peu d'îles continuèrent à fournir des vaisseaux: presque toutes se rachetèrent de cette obligation par l'offre équivalente d'un subside. C'est ainsi que le phoros se trouva porté, en premier lieu, à 3,336,000 francs pour atteindre, en dernier ressort, au chiffre vraiment énorme à cette époque de 6,672,000 francs.

La richesse est chose relative. Quand les revenus du royaume de France se montaient, sous François Ier, à 16 millions, la livre de pain bis se payait à peine 1 centime, elle en eût coûté 9 ou 10 à la veille de la révolution, 14 à la fin du règne du roi Louis-Philippe. De plus érudits vous diraient ce qu'elle valait au temps de Périclès. On la peut évaluer, je crois, à 4 ou 5 centimes. Nous n'avons pas heureusement besoin de posséder à cet égard un renseignement précis, irréfutable, pour rester convaincus qu'au ve siècle avant notre ère l'opulence d'Athènes ne connaissait pas de rivale en Europe. Aussi est-ce en Asie qu'on verra bientôt Sparte, oublieuse de la gloire des Thermopyles, de Platée, de Mycale, aller solliciter des secours. L'Asie puisait l'or à pleines mains dans ses fleuves, et il lui eût été facile de faire pencher la balance du côté qu'elle eût sincèrement favorisé, mais le grand roi ne se fiait qu'à demi aux Grecs. Il devait trouver plus de profit à entretenir leurs luttes intestines qu'à hâter le triomphe d'un de ses anciens adversaires. L'or perse n'en joua pas moins un grand rôle dans cette guerre où l'on en vint à se disputer les rameurs à prix d'argent. Il n'y a pas longues années que nos matelots n'étaient guère mieux rétribués que ceux de Lysandre ou d'Alcibiade. 27 francs par mois! c'est à peine aujourd'hui la solde d'un novice; sous la restauration, c'était presque la paie d'un gabier. Si le métier de rameur était dur, la profession, on en conviendra, devenait lucrative.

Les événemens exigent quelque temps pour mûrir; il s'écoula près d'un demi-siècle entre la fin de la guerre médique et le commencement de la guerre du Péloponèse. Pausanias sacrifié, deux ans après la bataille de Platée, Thémistocle banni, cinq ans après la bataille de Salamine, il ne restait plus de chefs ayant figuré au premier rang dans la lutte mémorable qui rassembla, pour un suprême effort, la Grèce confédérée, que le fils de Lysimaque, Aristide. Si l'on peut adresser quelque reproche à la grande mémoire de ce juste, c'est un reproche qui lui sera commun avec plus d'un personnage soucieux de conserver l'affection populaire. Aristide, depuis son rappel de l'exil, ne fit plus ombrage à personne; on serait tenté de croire qu'un premier bannissement l'avait rendu à l'excès circonspect. S'agissait-il de méconnaître les clauses d'un traité garanti par les plus horribles sermens? « Détournez sur moi, Athéniens, disait Aristide, les peines que mériterait votre parjure. » — « Faut-il suivre l'avis des Saniens? » lui demandait-on dans une occasion analogue. — « Cet avis, répondait le fils de Lysimaque, est injuste, mais il est utile. » — Est-ce là, de bonne foi, ce que le plus intègre des Grecs aurait dû répondre? L'abbé

Barthélemy pense que, dès cette époque, « l'ambition commença à corrompre la vertu même. » Je ne vois pas, pour ma part, dans Aristide un ambitieux ; il me plaît davantage et il est probablement plus juste d'imputer ses faiblesses au désir de ne pas perdre une seconde fois les sourires de la multitude. L'égalité parfaite était devenue, en dépit des lois de Solon, la loi fondamentale de la république athénienne. Il n'y était point de fonction qui ne fût accessible au moindre habitant de la cité. On n'en continuait pas moins de compter dans Athènes quatre classes de citoyens, — cinq, si l'on y veut comprendre les *métèques*, étrangers admis à la naturalisation. Les *pentacosia-médimnes* devaient posséder un revenu annuel de 500 mesures de froment ; les *chevaliers* en récoltaient 300 ; les *zeugites* ne pouvaient prétendre à ce titre qu'à la condition de produire au moins 150 mesures ; les *thètes*, véritables prolétaires, n'avaient à offrir à la patrie que leurs bras et n'en jouissaient pas moins, dans toute sa plénitude, du droit de suffrage. Attirés par l'appât d'une solde élevée, les zeugites et les thètes formaient généralement l'équipage des vaisseaux : les pentacosia-médimnes et les chevaliers combattaient de préférence sur terre. Le service maritime a, de tout temps et en tout pays, été le lot des cadets de famille.

L'inégal partage des jouissances et des charges avait fini par diviser Athènes en deux factions. La démocratie athénienne était douce aux pauvres et aux humbles. Il n'était pas permis dans Athènes de frapper un esclave sur la voie publique. Ne pas le frapper, passe encore, mais lui permettre « de mener grand train, de vivre dans le luxe, de s'habiller comme un citoyen, » les disciples de Socrate ne laissaient pas de s'en étonner. « Un esclave, écrivait soixante ans après la mort de Périclès le célèbre auteur de la Retraite des dix mille, ne se dérange pas ici pour vous ! » Voilà ce qu'on n'eût jamais toléré à Sparte et ce qu'on ne devait pas voir à Rome. Cependant, comme il faut toujours à l'homme quelque victime, le peuple athénien prenait sa revanche sur tout ce qui était grand par l'esprit, par la naissance, par la richesse ou par le caractère. « Je pardonne au peuple, disait encore en ce temps-là Xénophon, son amour pour la démocratie. Rien de plus légitime et de plus naturel que de songer d'abord à son bien ; mais quand un homme qui n'est pas du peuple aime mieux vivre dans une démocratie que dans une oligarchie, c'est qu'il a des vues criminelles. » Le christianisme ne l'entend pas ainsi. Il permet sans doute « qu'on songe à son bien ; » il n'autorise pas ses fidèles à demeurer indifférens au bien des autres. Lorsqu'elle fait avec tant d'acharnement la guerre au christianisme la démocratie, à coup sûr, se trompe. Xénophon n'était pas chre-

tien; il était philosophe, comme Tacite et comme Pline le Jeune. Qui a vu condamner Socrate ou proscrire Thraséas est, jusqu'à un certain point, excusable de faire un soupçonneux accueil à ce niveau aveugle sous lequel toutes les tiges, s'il ne leur convient de se voir fauchées, sont tenues de courber la tête. Il est vrai que, dans les occurrences graves, il se trouve toujours quelque tige rebelle qui s'insurge, quelque pousse vivace qui relève le front. Les démocraties et les oligarchies, les monarchies et les républiques se mettent alors d'accord pour se personnifier dans un homme; dans Lincoln ou dans Henri VIII, dans Cromwell ou dans Périclès, dans Pitt ou dans Napoléon. Les diverses races répandues sur la surface du globe n'ont pas, je le confesserai volontiers, au même degré le goût de l'abdication; toutes y arrivent, quand le péril devient vraiment pressant. Cette facilité universelle à s'absorber dans une individualité puissante n'empêche pas la lutte entre les principes contraires; elle donne seulement à la compétition une forme mieux définie. Les dissensions dont furent agitées la société grecque et la société romaine ont un nom qui dit tout, quand nous les appelons la querelle de Sylla et de Marius; nous en saisissons moins bien la cause et les effets lorsqu'il nous faut les démêler dans la rivalité de Sparte et d'Athènes. Néanmoins c'est toujours le même conflit, le conflit du parti populaire et de la faction oligarchique. « Ces calamités, disait avec raison Thucydide, se renouvelleront tant que la nature humaine n'aura pas changé. »

Dès l'année 470 avant Jésus-Christ, dix ans seulement après la fin de la guerre médique, la puissance maritime d'Athènes était fondée; les capitulations de conscience d'Aristide y avaient bien eu quelque part. Après Aristide, un autre marin, favorable comme lui à la faction des riches, vint asseoir cette suprématie navale sur une base qu'on aurait pu croire indestructible. Au nombre des capitaines qui s'étaient distingués à la bataille de Salamine se trouvait Cimon, le fils de Miltiade. Issu de cette opulente maison où, depuis plusieurs générations, on courait à Olympie en chars à quatre chevaux, Cimon hérita de la haute influence qu'avait jadis exercée Thémistocle. Ce fut lui qui acheva la ruine de la marine phénicienne. Il prit, en un seul jour, aux Perses, sur les côtes de la Pamphylie, deux cents trières. Rentré dans Athènes avec les dépouilles de Chypre et de l'Asie, il y menait la vie libérale et fastueuse d'un grand citoyen. Le peuple entier avait part à ses largesses et jamais André Doria, aux jours de sa splendeur, ne reçut dans Gênes plus d'hommages. Il fallait une leçon à cette bienfaisante fortune; cinq ans d'exil se chargèrent de la lui donner. Cimon ne fut rappelé dans sa patrie que lorsqu'un revirement soudain de l'opinion y eut fait prévaloir la politique qui cherchait dans l'alliance de Sparte un

point d'appui pour la faction des riches. Les deux gouvernemens ombrageux et rivaux déposèrent un instant leurs inimitiés et l'indépendance des villes de l'Ionie fut le fruit de cette union passagère. Inquiet des progrès de Cimon dans les eaux de la Cilicie, le fils de Xerxès abandonna par un traité solennel les droits qu'il s'était jusqu'alors arrogés sur les colonies de la Grèce en Asie.

Cimon mourut à Chypre pendant le cours d'une dernière expédition. Sa mort laissait la place libre à Périclès, qui lui avait jusqu'alors disputé, avec des phases diverses, le pouvoir. La multitude a ses caprices; si volage qu'elle soit, elle n'en peut pas moins rencontrer un maître. Seulement il faut que ce maître soit constamment heureux et constamment adroit. Périclès jouit, pendant près de trente ans, de ce double privilège. Avant d'être homme d'état, on devait, dans la république athénienne, être marin. Athènes eût dédaigné un chef qui n'eût point été en mesure de commander ses flottes. Orateurs, philosophes, citoyens, tous, dans la cité de Minerve, apprenaient, dès l'enfance, à manier l'aviron; la plupart étaient de force à remplir les fonctions de pilote. Fils de marin, — Xantippe, son père, commandait la flotte athénienne au combat de Mycale, — Périclès paraît avoir été lui-même un homme de mer consommé. Il conquit l'Eubée, établit la démocratie à Samos et soumit Mégare. La prospérité de la république ne fut pas uniquement son ouvrage; il en doit partager l'honneur avec Thémistocle, avec Aristide et avec Cimon; mais, si le fils de Xantippe n'eût point su caresser avec tant d'adresse le lion populaire, flatter dans la multitude les nobles penchans, éveiller dans toute âme l'amour de la gloire, l'orgueil de la cité, les chefs-d'œuvre de l'art n'auraient jamais rempli la ville de Minerve, et on ne dirait point aujourd'hui, pour caractériser une des plus grandes époques de l'esprit humain : le siècle de Périclès.

Nous tenons de Périclès lui-même l'exposé minutieux de la puissance financière dont son administration sage et prévoyante avait réussi à doter la république. C'est par cet exposé qu'il décida, quatre ans avant sa mort, les Athéniens à braver les menaces de la Grèce conjurée. Le trésor déposé dans l'Acropole avait renfermé un instant 54 millions de francs. Périclès sut faire comprendre au peuple qu'il y avait excès de précaution à garder inactive une pareille réserve. 20 millions furent employés à donner aux dieux un asile digne des dieux d'Athènes, au peuple athénien les monumens publics dont peut difficilement se passer un peuple habitué à traiter les affaires de l'état en plein air. Les intérêts de la marine ne furent pas oubliés, car la marine n'était pas seulement la grandeur, elle était la sécurité d'Athènes. Trois cents trières, prêtes à prendre la mer, remplirent bientôt les ports de la république. Une galère de

vingt-cinq bancs coûtait au roi de France, en 1689, 14,000 livres sans ses agrès, 23,000 quand elle était complètement équipée (1). La flotte athénienne ne pouvait, suivant mes calculs, représenter une valeur moindre de 4 ou 5 millions de francs. On avait garanti cette flotte et la ville de toute attaque venant du continent. 48 kilomètres de murailles, épaisses à y faire passer deux chars de front, hautes de 56 pieds, enveloppaient Athènes, Phalère, Munychie, le Pirée. Il fallait seize mille hommes pour les garder; grâce à ces enceintes, Athènes était devenu une île; on ne pouvait l'assaillir que par la mer, et la mer était athénienne. Pas plus sous Périclès que sous Agamemnon les villes fortifiées n'avaient à redouter une attaque de vive force. On pouvait bien battre le pied des murs à coups de bélier, cerner la place assiégée par des retranchemens, élever en face des tours et des courtines la *terrasse*, ce fameux cavalier de terre qu'ont tant de fois édifié les Romains et que les Turcs, flegmatiques gardiens du passé, construisaient encore il y a deux siècles; du haut de la terrasse lancer à niveau des parapets les traits et les javelines sur l'ennemi; les sièges n'en duraient pas moins dix ans, et les villes ne capitulaient, quand elles n'étaient pas livrées, que devant la famine. Athènes et le Pirée étaient donc considérés à bon droit comme inexpugnables.

Aux ressources que gardait le trésor de l'Acropole, la république eût ajouté sans peine 2 millions 780,000 francs résultant des offrandes privées, des dépouilles des Mèdes, des vases sacrés affectés aux cérémonies et aux jeux. Elle pouvait emprunter en outre près de 3 millions aux temples et aux draperies d'or dont on avait paré la statue de Minerve. Le fonds de réserve, le trésor de guerre, si nous l'appelons du nom qu'on lui donnerait aujourd'hui, se serait trouvé de cette façon reporté au chiffre de 40 millions de francs. Le revenu annuel dépassait 3 millions.

La république n'eût pas osé prétendre sur la terre ferme à la suprématie que lui assurait sa flotte partout où les vents consentaient à la conduire. Athènes avait cependant rassemblé plus d'une fois et dans un bref délai treize mille hoplites, douze cents cavaliers et seize cents archers. L'hoplite, c'était le sergent d'armes du moyen âge. Une armée de treize mille hoplites supposait une suite au moins égale en nombre de valets. On voit que Périclès, tout en s'occupant fort d'encourager les poètes, les sculpteurs et les peintres, s'était bien gardé de négliger la défense du pays. Si, comme Louis XIV, il aima trop « la guerre et le bâtiment, » il ne laissa du moins rien bâtir qui ne fût un modèle pour les siècles fu-

(1) En 1342, le prix de construction d'une galère catalane fut réglé au taux de 1,096 livres barcelonaises, en 1562, ce prix s'était élevé à 15,000 livres. Deux siècles et demi avaient suffi pour faire varier la proportion de 1 à 9.

turs et il déploya dans la conduite de la guerre une perspicacité qui n'eut d'égale que son indomptable persévérance. Tenir son pouvoir de liens si précaires, se voir obligé de le raffermir chaque jour par la persuasion, et accomplir, par l'effort de son seul génie, de telles choses, ce sont assurément des titres à prendre rang à côté des plus grands monarques.

III.

Xénophon prétendait que les factions auraient eu moins d'empire dans la république athénienne si les Athéniens avaient habité une île. Les raisons qu'il en donne, — nous jugeons superflu de les reproduire, — ne sembleraient peut-être pas sans réplique. Il est certain que les Corcyréens avaient l'avantage qui manquait aux citoyens d'Athènes et que Corcyre devait encourir la juste accusation d'avoir, la première, donné à la Grèce l'odieux spectacle des séditions et des massacres populaires. Rien ne sert d'être entouré d'eau quand on a au fond du cœur les passions de la guerre civile; l'exemple du régicide n'est pas venu d'une terre continentale. Ces mêmes Corcyréens qui, au dire de leurs ennemis, « n'avaient jamais voulu d'alliés, afin de n'avoir pas de témoins de leurs iniquités, » trouvèrent moyen un beau jour, en l'an 435 avant la naissance de Jésus-Christ, de mettre, par leur politique inconsidérée, le feu à la Grèce. Corcyre était une colonie de Corinthe; Épidamne, — aujourd'hui Durazzo, sur l'Adriatique, — était une colonie de Corcyre. De cet enchevêtrement naquirent, quarante-trois ans après la bataille de Platée, des prétentions rivales et finalement la guerre entre Corcyre et Corinthe. Il y avait alors en Grèce trois grandes marines : la marine d'Athènes, celle de Corcyre et celle de Corinthe. Les Corcyréens possédaient cent vingt trières; ils en armèrent quatre-vingts et ouvrirent les hostilités. Les Corinthiens leur opposèrent soixante-quinze vaisseaux et deux mille hoplites. Le combat s'engagea devant Actium, à l'entrée du golfe d'Ambracie, lieu singulièrement propice aux batailles navales, car à toutes les époques de l'histoire des flottes s'y sont rencontrées. Corcyre remporta une victoire complète; pendant deux années entières elle resta maîtresse de la mer dans ces parages. Les Corinthiens toutefois n'avaient pas perdu tout espoir de revanche. Ils construisirent des vaisseaux et rassemblèrent à prix d'argent des rameurs qu'ils firent venir de tous les points de la Grèce. Ils se trouvèrent ainsi en mesure de cingler vers Corcyre avec cent cinquante vaisseaux. On avait déjà vu sur mer des Grecs opposés à des Grecs, — les Éginètes entre autres pleuraient leur marine anéantie par les Athéniens, — à aucune époque on ne vit, dans ces luttes regrettables, un pareil deploiement de

forces. Le sort, cette fois, se prononça en faveur des Corinthiens. Les vainqueurs ne s'arrêtèrent pas « à remorquer, suivant la coutume, les coques des vaisseaux submergés. » Ce n'était pas de trophées qu'ils étaient avides, c'était de carnage et de vengeance. Leurs trières parcouraient en tous sens la mer couverte au loin de débris et de naufragés. Tout ce qui se montrait à la surface était achevé sans pitié; plus d'un Corinthien reçut la mort de la main de ses compatriotes. La flotte de Corinthe avait quitté la côte avec trois jours de vivres, elle ne pouvait songer à poursuivre son triomphe avant d'avoir touché barres au continent voisin pour y remplacer les provisions consommées. Un autre soin plus exigeant encore l'eût d'ailleurs retenue. Il lui fallait ensevelir ses morts. Nul devoir ne s'imposait alors plus impérieusement au général victorieux; c'eût été jouer sa vie que de se laisser entraîner par l'ivresse du succès à le méconnaître. Tous ces delais donnèrent aux Athéniens le temps d'accourir au secours de Corcyre, car c'était en faveur de Corcyre que le peuple d'Athènes, sollicité par les deux partis, avait jugé à propos de se prononcer. Les Corinthiens venaient d'entonner le péan pour l'attaque quand tout à coup ils se mirent à voguer en arrière. Les Corcyréens se demandaient en vain ce que pouvait signifier cette étrange manœuvre. Ils se l'expliquèrent quand ils eurent découvert à leur tour vingt vaisseaux athéniens qui se dirigeaient de toute leur vitesse vers le champ de bataille. Bien que cette intervention n'eût guère eu pour effet que de séparer les combattans, Sparte ne pardonna pas à la grande cité, dont la prospérité excitait depuis longtemps son envie, d'avoir, sans la consulter, assumé le rôle d'arbitre dans une querelle qui intéressait la Grèce tout entière. Les esprits s'aigrirent, les pourparlers engagés s'envenimèrent, et bientôt il fut évident qu'un conflit général allait mettre aux prises, d'un côté l'Attique et les îles, de l'autre Lacédémone et le reste de la Grèce.

Le conflit cependant était si grave que l'explosion eût pu se faire attendre longtemps encore, si les Athéniens, impatiens de prendre leurs sûretés, ne fussent venus, par un excès de précaution, redoubler les alarmes des Péloponésiens. Le golfe de Salonique est séparé du golfe de Cassandre par l'isthme de Pallène. A toutes les époques, cette position a été jugée importante. Elle était, au ve siècle avant notre ère, occupée par la ville de Potidée, colonie corinthienne, mais colonie passée, par suite des obligations contractées après la guerre médique, sous le joug impérieux d'Athènes. Les Athéniens voulurent mettre Potidée à la merci de leur flotte pour la mieux retenir dans leur alliance. Ils exigèrent la démolition des murailles qui protégeaient la ville du côté de la mer. Les Potidéens se réclamèrent sur-le-champ de Corinthe, et Corinthe leur

envoya seize cents hoplites. A cette défection, qui pouvait être d'un si fâcheux exemple, les Athéniens répondirent par l'investissement de Potidée. Ce fut le coup de canon de Sinope, ce coup de canon de 1854, qui fit évanouir en un clin d'œil les derniers scrupules de la Grande-Bretagne. Des Doriens assiégés par des Ioniens! C'était tout le contraire qu'on voyait autrefois. La race dorienne était-elle donc si dégénérée? Où s'arrêterait Athènes dans ses empiétemens? Il n'était que temps de songer à sauver la liberté de la Grèce. S'attaquer à la puissance d'Athènes n'était pas cependant une mince affaire. Les Lacédémoniens ne possédaient pas de trésor public; les Péloponésiens, à l'exception de Corinthe adonnée au commerce, vivaient de la culture de leur territoire. On avait, il est vrai, la ressource de s'emparer des fonds déposés à Delphes et à Olympie, mais ces fonds, il faudrait tôt ou tard les restituer. Un secret espoir qu'on n'avouait qu'à demi laissait entrevoir la possibilité d'obtenir les secours du grand roi. Cet espoir seul était un aveu d'impuissance et une honte indélébile pour le Péloponèse. En temps de guerre civile, on n'y regarde pas de si près; la ligue s'adresse à l'Espagne, Henri IV à Élisabeth. Avec l'or d'Artaxerce on enlèverait aux Athéniens une partie de leurs rameurs, on ferait venir des vaisseaux d'Italie et de Sicile, on en construirait dans les ports de la Laconie; les alliés se trouveraient ainsi en état de soutenir une guerre maritime. C'était chose nouvelle pour les Spartiates, peu habitués à s'éloigner de leurs foyers et dont toute l'ambition avait jusqu'alors consisté à opprimer leurs voisins. On comprend donc les hésitations qui devaient arrêter les vaillans hoplites convoqués dans les champs de Sparte par les éphores. L'éloquence des députés de Corinthe ne parvint pas sans peine à leur arracher une détermination dont ils mesuraient les conséquences avec une inquiétude qui ne fut que trop justifiée.

Le vrai courage ne se lance pas à la légère dans les aventures. « Ce n'est pas sur les fautes présumées de l'ennemi qu'il fonde ses espérances; » il délibère avec calme parce qu'il se propose, le moment venu, d'agir avec vigueur. Plus un général montrera de mesure dans les conseils, plus on pourra compter sur son énergie pour exécuter ce qui aura été résolu. Il se rencontre par malheur en tous pays, nous apprend Thucydide, une jeunesse ardente d'autant plus portée à essayer de la guerre que son inexpérience lui en laisse ignorer les périls. « Ce n'est pas la coalition de 93 que nous aurons à combattre, écrivait en 1840 le roi Louis-Philippe, ce sera la coalition de 1813. » Qui ne traitait alors ces appréhensions si sages de craintes pusillanimes? Qui n'a reproché à l'empereur Napoléon III de s'être arrêté en 1859 devant le quadrilatère autrichien et devant les menaces de plus en plus accentuées de l'Europe? Laissez donc

l'action aux jeunes gens, le conseil aux vieillards; c'est ainsi que Rome a conquis le monde. A Sparte comme à Rome, on faisait profession d'honorer la vieillesse; je doute qu'en cette circonstance on ait tenu un compte suffisant de son avis.

La guerre fut votée à Lacédémone par acclamation. On la vota, s'il est permis d'emprunter à nos habitudes parlementaires leur langage, au scrutin de division. Ceux qui jugèrent que la paix était rompue passèrent d'un côté, ceux qui voulurent exprimer l'opinion contraire se portèrent du côté opposé. Les alliés convoqués ratifièrent la décision de Sparte. Cédant à un entraînement funeste, conduite par d'impétueux conseils, contre lesquels il eût été inutile et peut-être imprudent de vouloir réagir, la Grèce, au printemps de l'année 432 avant notre ère, se trouva tout à coup partagée en deux camps ennemis. Les Argiens et les Achéens gardaient seuls une neutralité attentive. Du côté des Lacédémoniens figuraient tous les peuples du Péloponèse, les Mégariens, les Phocéens, les Locriens, les Béotiens, les habitans d'Ambracie, de Leucade et d'Anactorium, aujourd'hui Vonitza. Athènes avait pour elle Chio, Lesbos, Platée, Naupacte, l'Acarnanie, Corcyre, Zacinthe, la Carie maritime, l'Ionie, l'Hellespont, la presqu'île de Thrace, les Cyclades, à l'exception de Milo et de Santorin.

Il ne restait plus qu'à poser aux Athéniens un ultimatum. Les alliés demandaient la levée immédiate du siége de Potidée; ils exigeaient en outre qu'Athènes rendît l'indépendance à Égine et rapportât le décret qui interdisait aux citoyens de Mégare, avec l'accès des marchés de l'Attique, celui des ports soumis à la domination athénienne. Ces propositions hautaines furent rejetées, et elles devaient l'être. « Si nous cédons cette fois, avait dit Périclès aux Athéniens convoqués pour en délibérer, nous n'éviterons pas pour cela les calamités de la guerre; notre faiblesse n'aura fait qu'encourager de nouvelles injonctions. Examinez bien aujourd'hui ce que vous voulez résoudre. Il ne faut pas qu'un jour, portant vos regards en arrière, vous éprouviez le regret d'avoir renoncé à la paix pour un motif futile. »

L'isthme de Corinthe était le rendez-vous assigné aux alliés de Sparte. Investi du commandement militaire, de concert avec neuf autres généraux, Périclès pressentit la prochaine invasion de l'Attique et ne s'en effraya pas. Il conseilla aux Athéniens de livrer leurs campagnes aux ravages de l'ennemi, de se renfermer dans l'enceinte fortifiée d'Athènes et de placer leur espoir dans les trois cents trières rassemblées au Pirée. Maîtresse de la mer, cette flotte serait le gage de la fidélité des alliés de la république. Tant qu'Athènes aurait des alliés fidèles, l'argent ne lui manquerait pas pour solder les dépenses de la guerre.

Les Athéniens, nous l'avons déjà dit, pouvaient mettre en campagne treize mille hoplites. Ce n'était pas assez pour affronter les Péloponésiens en plaine, c'était plus que suffisant pour les braver dans les eaux de l'Archipel, car, remarquons-le bien, la tactique navale est à la veille d'éclore, non pas avec les combinaisons chimériques et compliquées que trop souvent on lui prête, mais avec les lignes régulières sur la solidité desquelles elle a le droit de compter, avec les mouvemens prévus à l'avance qui peuvent donner à une flotte le commandement sur la flotte ennemie. Les combats corps à corps ne seront dans la guerre du Péloponèse que l'exception; les combats de choc, conduits avec ensemble, laisseront la victoire aux mains du parti qui aura eu le moins de vaisseaux fracassés. Au début de la plupart des guerres, les adversaires font généralement preuve d'une certaine gaucherie. Le plan manque; de part et d'autre on se borne à se molester. Les Péloponésiens, au printemps de l'année 431, fondirent sur l'Attique et vinrent ravager la campagne d'Athènes; les Athéniens envoyèrent cent vaisseaux dévaster les côtes du Péloponèse. L'année suivante, les mêmes opérations se renouvellent; le génie de Périclès ici se montre. Quatre mille hoplites ne lui suffisent pas pour assurer le succès des descentes qu'il médite; il lui faut aussi trois cents cavaliers. Périclès les fait embarquer sur de vieux navires de combat convertis en transports. C'étaient les premiers navires-écuries qu'on eût vus en Grèce (1). Les territoires d'Épidaure, de Trézène, d'Halia, d'Hermione, toute la côte orientale du Péloponèse, sont mis à sac; l'Attique, évacuée par les Péloponésiens, est amplement vengée. La peste qui désole Athènes n'a malheureusement pas épargné la flotte. Les Péloponésiens ont fait leur expédition de la Dobrutcha; ils se retirent épouvantés devant le fléau; les Athéniens ramènent au Pirée leurs vaisseaux aussi décimés que le fut, en 1854, la flotte de Baltchik.

J'ai déjà signalé l'impuissance de la marine contre une nation qui vit de son sol et non de son commerce, quand l'action de la flotte se trouve strictement limitée à l'occupation de la mer. Les deux campagnes des cent vaisseaux expédiés par Périclès autour du Péloponèse, — Corcyre avait joint à cette flotte athénienne cinquante navires, — nous démontrent en outre la stérilité des descentes opérées avec des forces insuffisantes pour tenir la campagne. Les Péloponésiens ravageaient l'Attique, les Athéniens saccageaient les côtes du Péloponèse; inutiles dégâts qui ne faisaient qu'irriter les deux belligérans et ne conduisaient pas au grand but de la guerre : à la paix. Lorsqu'une flotte se proposera de débarquer une armée sur le territoire ennemi, il faudra qu'elle la débarque assez nom-

(1) Chacun de ces navires portait une trentaine de chevau

breuse, assez complète dans toutes ses parties, pour que cette armée, séparée des vaisseaux qui l'auront jetée sur la plage, puisse aller se pourvoir au loin, et se pourvoir surtout sans délai, des ressources dont tout corps d'invasion, quelque soin qu'on apporte à le bien munir, ne saurait cependant se passer. Les Athéniens n'avaient pas le projet de marcher sur Sparte; ils auraient voulu du moins s'emparer d'une base d'opérations sur le littoral. Ils attaquèrent successivement Modon et Épidaure; dans ces deux tentatives, qui ne semblaient pas exiger un grand déploiement de forces, ils échouèrent. Les machines de guerre qu'aurait pu, à la rigueur, transporter leur flotte, n'eussent pas, à elles seules, résolu la question, car il n'existait pas, à cette époque, de machines capables de brusquer la prise de la moindre enceinte. L'artillerie a plus d'efficacité, et ce ne seront pas les pièces de siège qui manqueront aujourd'hui à une armée débarquée, si cette armée a seulement le moyen de les traîner. Là, par malheur, gît la difficulté. Les attelages se dérobent devant des troupes qui ne sont pas en état de livrer bataille en rase campagne, de marcher et de demeurer, par un premier avantage, maîtresses du pays. Et comment oser sortir de ses retranchemens, si l'on n'a ni artillerie attelée, ni équipages de train, ni cavalerie! Le premier consul avait prévu toutes ces nécessités; ce sera toujours son incomparable génie qu'il faudra consulter quand on voudra combiner les opérations d'une armée et d'une flotte. Les archives de Boulogne resteront longtemps encore la loi vivante de semblables projets. Ajoutons cependant que bien des détails se sont simplifiés depuis 1804. Je ne veux pas seulement parler ici de l'appareil de propulsion; j'ai surtout en vue le perfectionnement graduel des armes de guerre. Le canon à main, le vieux canon du moyen âge, ce premier-né des tubes chargés de poudre, que les Chinois braquaient encore, il y a vingt ans, sur l'épaule de leurs coulies, pourra fort bien, dans un avenir qui n'est peut-être pas très éloigné, suppléer dans une certaine mesure l'artillerie attelée. N'anticipons pas trop néanmoins sur le temps présent! Si jamais on construit en France une flottille, il sera sage, avant de se demander combien on pourra transporter de soldats, de s'inquiéter du transport et du débarquement cent fois plus difficiles des chevaux. Indispensables et gênans auxiliaires qu'on doit conduire par la bride au rivage, qui se défendent si on ne leur offre une rampe douce pour descendre du chaland et qui s'obstinent à nager au large quand on prend le parti de les jeter à la mer! J'ai eu ma part au débarquement d'Old-Fort; j'ai présidé à celui de Kertch et à celui de Kinburn; j'ai fait transporter des escadrons entiers de l'île de Sacrificios à Vera-Cruz. Il m'est resté de ces opérations une rancune invincible contre les animaux les plus nerveux et les plus maladroits de la

création. C'est par leur faute, uniquement par leur faute que nous avons engravé et perdu tant de chalands. La mer était belle, la journée singulièrement propice. A dix heures du matin la brise du large s'élevait, la brise des jours d'été, tiède et caressante. C'en était assez pour border la rive d'une légère frange d'écume. Impossible de mettre, à partir de ce moment, un cheval à terre.

Le débarquement se trouvait suspendu. Les officiers erraient impatiens sur la plage, s'en prenant parfois à la marine, qui n'y pouvait rien. On faisait un effort, et le chaland allait tout simplement s'emplir d'eau et de sable jusqu'au bord. Nous opérions dans des parages d'une clémence inouïe; qu'eût-ce été s'il eût fallu agir dans la Manche ou dans la mer du Nord? Qu'il nous soit donc permis d'insister encore une fois sur ce point. Nous ne possédons pas le moyen de débarquer des chevaux. Les chalands ne peuvent se coller que sur les flancs des plus gros navires et, quand on s'est donné l'embarras de les emmener sur les lieux, on est tout étonné de s'apercevoir qu'on n'en peut pas faire usage. Qu'est donc devenue la péniche de Boulogne? Le premier consul ne la destinait qu'à porter au rivage ses soldats; j'aurais quelque idée de lui confier, en la perfectionnant, nos chevaux. Le temps ne nous manque pas pour étudier ce problème, car, grâce à Dieu, on n'entend gronder, que je sache, nul orage. Nous pouvons donc tout mener de front à loisir : la construction de la flotte sans laquelle la flottille ne pourrait sortir du port, l'étude de la flottille, seul moyen de mettre l'armée de mer en mouvement. Quand nous aurons tout cela, je serai encore d'avis, si la chose est honorablement possible, de suivre le conseil de Cinéas et de rester chez nous. Pour récompenser notre sagesse, l'équité de l'Europe nous viendra peut-être en aide.

Ah! si la guerre n'était que le champ de bataille, on pourrait s'y engager sans tant de réflexions; mais la guerre a toujours son terrible cortège, même quand elle est heureuse. Le moindre de maux qu'elle traîne presque invariablement après elle, c'est la pe[illegible] Quand le fléau, apporté d'Éthiopie, eut gagné du Pirée la ville haute, quand la contagion eut rendu la compassion envers les malades et la piété envers les morts périlleuses, quand [illegible] liers de malheureux se rouler dans les rues auto[illegible] sans secours, sans amis, tordus par la douleur, dévo[illegible] par la soif, quand les temples, asiles de toute cette foule qui avait, [illegible] l'ordre de Périclès, abandonné le toit paternel, regorgèrent de cadavres privés de sépulture, Athènes perdit courage, et, dans l'excès de son désespoir, chercha autour d'elle une victime. Qui pouvait-on rendre responsable de ces maux, sinon l'homme qui par son influence avait décidé le peuple à relever fièrement le défi que lui jetait le Péloponèse? Périclès fut traduit devant l'opinion publique

par Cléon. Voilà les épreuves où se font reconnaître les grands hommes. Le marin le plus médiocre peut se croire et se dire habile pilote quand ne souffle pas la tempête. Périclès parut sans pâlir devant le redoutable tribunal. Il ne s'abaissa pas aux prières; il ne porta pas non plus avec arrogance le deuil de la cité. Son langage fut empreint de la noble énergie qu'inspirent aux véritables patriotes le culte du devoir et la foi dans une autre existence. Les sacrifices étaient douloureux, on les devait supporter, sans murmure et sans abattement, pour la grandeur d'Athènes. « Après avoir suivi mes avis dans la prospérité, dit le fils de Xantippe aux Athéniens, vous vous repentez dans la souffrance. Je m'y attendais, et votre colère ne me surprend pas. Vous avais-je dissimulé les épreuves que vous auriez à subir? Le seul mal qui ait dépassé notre attente, c'est la peste, et ce fléau ne nous est venu que du courroux des dieux. Je vous avais dit qu'avec les ressources de votre marine, il n'était personne, peuple ou roi, qui pût arrêter l'essor de votre flotte. Vous ai-je trompé? »

Il fallait que l'affection du peuple pour ce séduisant favori fût bien grande ou que l'éloquence de Périclès fût bien persuasive pour qu'on se soit contenté de le condamner à une amende de 331,000 francs; la colère d'un peuple ne s'apaise pas généralement à si peu de frais. Périclès était nécessaire; les Athéniens eurent le bonheur et le mérite de le comprendre. Ils l'avaient à peine frappé qu'ils le réélurent général et remirent entre ses mains, comme par le passé, les intérêts de la république. Quand il faut subir le gouvernement de la multitude, c'est encore quelque chose que cette multitude soit intelligente. On ne court pas au moins le risque d'être bêtement écrasé par un pied lourd et brutal.

Les Lacédémoniens faisaient une guerre atroce. Irrités de leur infériorité maritime, ils arrêtaient tous les navires, neutres ou alliés d'Athènes, qui passaient à portée de leurs côtes et ils en massacraient sans pitié les équipages. Les Athéniens se crurent en droit d'user de représailles. Ils se firent livrer par les Thraces deux ambassadeurs que Lacédémone voulait faire passer en Asie. Le jour même où ces ambassadeurs entrèrent dans Athènes fut le jour de leur exécution. Sans les juger, sans vouloir les entendre, on les jeta dans un gouffre immonde, réservé comme lieu de sépulture aux pires malfaiteurs. Après cet acte de violence sans exemple dans les fastes d'un peuple qui n'était pas généralement cruel, il ne pouvait plus être question d'adresser à Sparte des ouvertures de paix, comme on en avait eu un instant l'idée dans les heures de détresse. Il ne restait plus qu'à poursuivre, avec un redoublement de vigueur, les opérations engagées. La plus sérieuse de ces opérations

était sans contredit le siège de Potidée. Les Péloponésiens s'étaient imaginé qu'il leur suffirait de ravager l'Attique pour obliger les Athéniens à rappeler leurs troupes et à évacuer l'isthme de Pallène. Cet espoir fut déçu; les troupes athéniennes demeurèrent impassibles, tant était grand l'ascendant que Périclès avait su conquérir sur ses concitoyens. L'hiver même ne fit pas abandonner aux hoplites ces rivages glacés. Après deux ans de siège, Potidée, perdant tout espoir d'être secourue, prit le parti de céder à la faim. Elle capitula.

Périclès ne survécut que quelques mois à cet important triomphe. A l'âge de soixante-cinq ans, deux ans et six mois après l'ouverture des hostilités, en l'année 429 avant notre ère, il descendit dans la tombe, plus heureux que ne le sont d'habitude les chefs populaires, avec toute sa renommée et avec toute sa gloire. Il avait prédit aux Athéniens que, « s'ils se contentaient de repousser les hostilités dirigées contre eux par une coalition injuste, s'ils s'appliquaient uniquement à maintenir leur suprématie maritime, sans chercher dans la guerre l'occasion d'étendre leur domination, ils sortiraient victorieux de la lutte. » La première phase de la guerre du Péloponèse justifia ses prévisions. Le prestige de Sparte en reçut une notable atteinte. Périclès était mort quand les alliés d'Athènes commencèrent à se détacher de la république; on avait oublié ses conseils quand on décida l'expédition de Sicile. « Tant qu'il vécut le gouvernement ne fut démocratique que de nom; le pouvoir était en réalité dans ses mains. » Pour être un gouvernement de persuasion, ce genre de gouvernement, lorsqu'il est exercé par un Lincoln ou par un Périclès, n'en a pas moins toute la force et toutes les qualités du gouvernement absolu. Mais a-t-on vu le ciel, en ses heures de clémence, départir aux peuples livrés à eux-mêmes beaucoup de ces favoris généreux qui savent « résister au besoin, résister avec autorité et même avec colère, modérer dans la prospérité une insolente confiance, relever dans l'adversité les courages abattus? » Les Périclès sont presque aussi rares que les Napoléon. Joindre la sagesse à un ardent amour de la gloire, « mettre au déclin de l'âge sa plus grande jouissance à mériter le respect, » ce n'est pas le rôle d'un ambitieux. Ce n'est pas davantage le rôle d'un philosophe. Pour y aspirer, il faut avant tout aimer sa patrie, l'aimer d'un amour jaloux et croire sa grandeur aussi nécessaire que la lumière du soleil à l'existence du monde. Platon s'abstint soigneusement, malgré le crédit incontestable dont il eût pu jouir, de prendre part aux affaires publiques. C'était sans doute montrer une humeur bien morose que d'oser prétendre « que les Athéniens ne pouvaient plus être conduits au bien par la persuasion ou par la force. » Voltaire, à sa

place, eût été sans doute plus indulgent; on ne l'aurait pas vu cependant gravir les degrés du Pnyx. Le Pnyx, avec sa tribune aux harangues, c'était la roche Tarpéienne d'Athènes.

IV.

La guerre du Péloponèse ne présente pas l'unité majestueuse de la guerre médique. Elle émeut moins; ce n'est pas une épopée; elle instruit peut-être davantage. C'est elle qui nous fera connaître la tactique navale des Grecs. Les combats des Corinthiens et des Corcyréens n'avaient été, comme la bataille de Salamine, que des mêlées, un grand fracas de rames et de coques. Là où l'*embolon*, — le rostrum des Romains, l'éperon de l'amiral Labrousse, n'avait pas joué son rôle — si tant est qu'à cette époque l'*embolon* fût déjà inventé, — on avait combattu brutalement, sans art, sans manœuvres, à la façon antique. « Les tillacs étaient couverts d'hoplites, d'archers, de gens de trait. On s'était accroché et on avait lutté de pied ferme, pendant que les vaisseaux restaient immobiles. » Avec la guerre du Péloponèse, nous allons voir apparaître tout un ordre de combinaisons qui rappelle à s'y méprendre nos évolutions actuelles. Une escadre cuirassée s'efforcera généralement « de gagner sur l'ennemi la position de *chasseur* et de lui imposer la position de *chassé*. » Elle aura pour objet de se présenter de pointe à des navires qui ne pourront plus essayer de reprendre une situation offensive sans courir le risque de se découvrir et de prêter par la moindre embardée le flanc à l'attaque. Ce procédé de combat, les trières d'Athènes l'ont inauguré, 429 ans avant notre ère, dans la baie de Patras. L'évolution comprenait alors, tout comme aujourd'hui, deux temps très distincts : On traversait d'abord la ligne de son adversaire; on se retournait ensuite brusquement, par un mouvement d'ensemble, tenant ainsi la flotte qu'on avait percée et deux fois surprise à demi vaincue sous son éperon. Au temps de la marine à voiles, les Suffren, les Howe, les Rodney, les Nelson, ont opéré d'une façon différente. Ils n'ont pas cherché à pénétrer de toutes parts le front opposé; ils se sont appliqués à le rompre sur un ou plusieurs points et ils en ont ensuite enveloppé les tronçons avec des forces supérieures. La faiblesse de la brise ou le vent contraire a presque toujours secondé leurs calculs. Les divisions qu'ils avaient rejetées en dehors du combat faisaient de vains efforts pour se porter au secours des vaisseaux assaillis. La vapeur déjouerait aisément semblable tentative. Avec la rapidité qui lui est propre et qui, sur le champ de bataille, supprime en quelque sorte les distances, elle ferait affluer les renforts vers les points où l'unité brisée paraîtrait amener des luttes trop inégales. La rame

et la vapeur ont des facultés analogues. Cependant, si le front de bataille occupe une très grande étendue, l'intervention du bâtiment à rames peut devenir tardive. Une flottille à vapeur elle-même, douée d'une vitesse bien moindre que la vitesse qu'il nous est permis de supposer à une escadre cuirassée, couvrant des lieues entières de ses mille chaloupes, aurait d'autres assauts à combiner ou à soutenir que ceux dont furent témoins les rivages de l'Acarnanie, de l'Achaïe et de l'Élide. Le *diecplous* et l'*anastrophé*, — c'est ainsi que les Grecs désignaient les deux mouvemens que vous trouverez inscrits au livre officiel de nos signaux, sous ce double titre : traverser la ligne ennemie, puis venir tout à la fois de seize quarts sur tribord ou sur babord, — ne conviennent qu'à une réunion assez limitée de navires. Quand nous parlons ici de flottilles, nous n'avons plus en vue les grandes agglomérations que nous avons montrées à l'œuvre sous Xerxès, nous oublions également celles qui s'apprêtaient à prendre la mer au premier signal de Napoléon. Les flottilles de la guerre du Péloponèse se composaient d'un nombre infiniment moindre de trières : voilà comment les manœuvres qu'elles ont exécutées peuvent encore offrir un certain intérêt aux officiers qui se chargeront de conduire au feu nos escadres. Les géans feront fort bien, à mon gré, de prendre quelquefois exemple sur ces mirmidons. La guerre du Péloponèse a d'ailleurs d'autres enseignemens que les vieux souvenirs d'une tactique étonnée de revoir le jour; elle peut fournir à cette grande science morale, que je me permettrai d'appeler la philosophie du commandement, l'inappréciable tribut d'un long martyrologe. Jamais le commandement ne s'est exercé dans des conditions plus délicates ni plus périlleuses qu'au sein des sociétés démocratiques de la Grèce.

Il est à regretter que Thucydide ne nous ait pas transmis des détails plus précis sur la construction des navires que la guerre du Péloponèse allait faire entrer en lice; il aurait évité bien des veilles et bien des soucis à l'érudition moderne. Thucydide, par malheur, se borne à nous apprendre : « qu'au temps de la guerre de Troie, les flottes se composaient en majeure partie de pentécontores, que les tyrans de Sicile et les Corcyréens possédèrent les premiers de nombreuses trières, que les Athéniens en construisirent à leur tour, sur les conseils de Thémistocle, dans l'attente de l'invasion des barbares. » Plus propres au combat que les pentécontores, les trières de Salamine n'étaient cependant pas encore complètement pontées. Les trières qui prirent part à la guerre du Péloponèse se présentèrent au contraire sur l'arène pontées de bout en bout. Cent cinquante matelots composaient la chiourme, quelquefois mercenaire, le plus souvent nationale, de la galère grecque; de quelle façon, sur combien d'avirons avait-on distribué ces cent cinquante ra-

meurs? Thucydide et Xénophon ne nous en disent rien. J'oserais peut-être essayer d'interpréter respectueusement leur silence, si l'on voulait seulement me permettre de raisonner, en pareille matière, par analogie. Quand nous armons les chaloupes de nos vaisseaux de douze avirons de chaque bord et que nous leur donnons un équipage de quarante-huit rameurs, nous vient-il jamais à la pensée d'ajouter qu'on devra placer quatre hommes sur chaque banc et deux hommes sur chaque rame? Les galères subtiles destinées par les Génois aux voyages de Romanie et de Syrie, ces galères que les statuts maritimes du XIVe siècle nous représentent *armatæ ad tres remos ad banchum*, avaient, à peu de chose près, deux fois la longueur de nos chaloupes. Elles portaient, outre cent soixante-seize rameurs, dix arbalétriers, quatre pilotes et un sénéchal. Je gagerais fort que ces navires à rames du moyen âge ne différaient pas beaucoup des trières de Thucydide.

La trière nous embarrasse : que serait-ce donc s'il nous fallait expliquer, autrement que par le chiffre des rameurs affectés à chaque aviron, les noms de pentère, d'hexère, d'heptère, d'ennère, de décère? L'histoire ne fait-elle pas mention d'édifices plus gigantesques encore, de vaisseaux à seize rangs, à quarante rangs de rames? La foi la plus robuste ici s'épouvante. Tout Paris viendrait nous affirmer que les bains de la Samaritaine sont partis en course avec quatre mille rameurs et trois mille soldats, que nous serions vraiment tentés de croire, quoique nous ne fassions certes pas profession de scepticisme, que tout Paris se trompe, et cependant ce n'est pas à de moindres prodiges qu'on voudrait, texte en main, nous contraindre de donner créance. Ainsi acculé par les érudits de son temps, un vieux capitaine de galères, le sieur Barras de la Penne, leur répondait, avec la vivacité d'un homme de metier qui ne voit pas sans quelque impatience les savans mettre à la légère le pied sur son terrain : « C'est le mot de *remus* qui vous abuse. Quand on vous parle de *sexdecim versus remorum*, ne comprenez pas seize étages de rames, entendez avec moi seize files de rameurs. » — « Mais, lui répliquait-on, que faites-vous des *thranites*, des *zygites* et des *thalamites?* Vous n'avez donc jamais lu la comédie des *Grenouilles?* » Conclure d'une grossière plaisanterie d'Aristophane que les bancs sur lesquels étaient assis les rameurs devaient nécessairement se trouver étagés les uns au-dessus des autres, c'était jusqu'à un certain point chose permise à des hellénistes; l'officier qui avait passé sa vie au milieu des odeurs nauséabondes de la chiourme ne pouvait se laisser convaincre aussi aisément. Barras de la Penne avait réponse à tout. « Les thranites, les zygites et les thalamites, disait-il, n'étaient pas placés sur des gradins distincts, ils étaient

rangés, les uns devant les autres, sur toute la longueur du navire. Les rameurs qui étaient voisins de cette partie de la poupe qu'on nommait *thranos* en prirent le nom de *thranites*, de même que nous appelons aujourd'hui *espaliers* les deux vogue-avans les plus proches de l'*espale*. Les rameurs du milieu reçurent également le nom de *zygites* du lieu où ils étaient placés. C'était en effet en cet endroit qu'on mettait le mât du navire. *Zygia* en grec est une espèce d'arbre que nous nommons érable, arbre de haute futaie et par conséquent propre à servir de mât dans une galère. Les rameurs enfin de l'ordre inférieur se seront appelés *thalamites*, parce qu'ils voguaient à proue, dans l'endroit le plus bas, en d'autres termes le plus rapproché de la mer que les Grecs nommaient *thalassa*. Cette différente élévation des rameurs produisait l'inégalité des rames. Les thalamites maniaient les plus courtes, les thranites les plus longues. »

Il ne m'avait pas encore été donné connaissance des manuscrits du sieur Barras de la Penne que déjà mon instinct de marin s'était spontanément arrêté à la solution dans laquelle se complaisait, en 1715, la vieille expérience du capitaine des galères du roi. Je n'avais, hélas! effleuré que la surface du problème : la colonne Trajane, le vase de terre cuite trouvé dans Agrigente, Virgile, Lucain, Silius Italicus, le commentateur anonyme de la comédie des *Grenouilles*, Appien au livre V des *Guerres civiles*, Hirtius le continuateur de César, Athénée, Plutarque, Constantin Porphyrogénète, Polybe au livre XVI de son recueil, le continuateur des *Tactiques* d'Élien, Diodore, Strabon, Tite-Live, Dion, Pétrone, Arrien, Suidas, Memnon cité par Palmerius, Végèce, Pausanias, Zozime, l'empereur Léon et son traducteur M. de Maizeroy, Aristote lui-même avec ses rames tronquées, les statuts génois avec leurs *terzoli*, Galien, le médecin de Bergame, avec sa main humaine dont les doigts inégaux rappellent, s'il faut l'en croire, la vogue de la trirème, Hésychius, Saumaise, Scaliger, Snellius, Deslandes, Smith, Raphaël Fabretti, — j'en passe, et des meilleurs, — se sont, comme autant de fantômes indignés, dressés devant moi. Pour échapper à la nécessité d'admettre la superposition des rames, il ne m'est resté que deux appuis : Bayfius et Stewechius. Ceux-là, on n'a jamais pu les ébranler, et ils savaient ce que vaut un texte grec ou latin, je suppose! Pour eux, comme pour Barras de la Penne, « le thranite est celui qui est à poupe, le zygite au milieu, le thalamite à proue. » Les auteurs ont beau employer les mots : *dessus* et *dessous*, *suprà* et *infrà*, ἄνω et κάτω, Bayfius et Stewechius n'amènent pas leur pavillon.

Je ne veux rien dissimuler. Toutes les médailles du monde, tous les vases de terre cuite de Sicile, tous les bas-reliefs de bronze ou de marbre n'auraient pu réussir à changer le cours de mes convic-

tions raffermies par ces deux grandes autorités, Bayfius et Stewechius, à vaincre des scrupules qu'entretenait encore la résistance opiniâtre d'un savant espagnol du XVIIIe siècle, don Antonio de Capmany y de Monpalaù, savant qui se connaissait en galères presque aussi bien que le capitaine Barras de la Penne, si un marin comme moi et un critique plus autorisé que je n'ai jamais eu l'espoir de l'être, M. Jal, en un mot, n'eût jugé à propos de prendre parti contre Barras de la Penne et contre Antonio de Capmany, contre Bayfius et contre Stewechius. Suivant M. Jal, « *thalamos* n'a rien de commun avec *thalassa*. — C'est la chambre du triérarque; — *thranos*, c'est le siège du capitaine: *zygos*, c'est la poutre principale qui, au maître couple, servait de liaison aux deux côtés du navire. » Bien des savans ont disserté sur la marine des anciens: M. Jal seul a eu la bonne fortune de pouvoir faire construire, d'après les données que lui avaient fournies ses laborieuses recherches, un navire antique. La trirème qu'édifia, sous les yeux de l'auteur de *la Vie de César*, le grand ingénieur qui venait de renouveler la face de notre matériel naval, avait cent trente rames maniées chacune par un homme, trois cents hommes d'équipage, 39^m,25 de longueur à la flottaison, 5^m,50 de largeur au maître-bau, 2^m,18 de creux et 220 tonneaux de déplacement. La trirème a marché, tout Paris l'a pu voir, et l'érudition allemande s'est elle-même déclarée satisfaite. L'empereur seul paraît avoir, si mes informations sont exactes, conservé encore quelques doutes. Quoi qu'il en puisse être, il est à peu près admis aujourd'hui que les trirèmes romaines « étaient des vaisseaux à deux mâts et à trois rangs de rames manœuvrées par cent soixante-dix rameurs. » Au rang supérieur voguaient soixante-deux thranites, cinquante-quatre zygites au rang du milieu, autant de thalamites au rang inférieur. Chaque rame était maniée par un seul homme. Les trous n'étaient pas percés verticalement les uns au-dessus des autres; ils étaient disposés en échiquier. Le thalamite se trouvait assis sur le pont même et tout près du bord. Le trou dans lequel manœuvrait sa rame s'ouvrait presque au niveau du pont et deux pieds à peine au-dessus de l'eau. Quatorze pouces plus rapproché de la proue et quatorze pouces plus haut que la rame du thalamite, on rencontrait le sabord de nage du zygite. Le zygite n'était pas assis, comme le thalamite, à plat-pont: il avait un banc d'où il pouvait faire agir sa rame dans l'angle formé par la tête et par le bras du thalamite qui voguait devant lui. Une plate-forme s'étendait, pour l'usage des thranites, d'un bout de la trirème à l'autre, faisant légèrement saillie en dehors de la muraille, passant au-dessus de la tête des thalamites et s'arrêtant en dedans du navire, à l'épaule des zygites. Ce dernier rang de rames ne devait pas avoir plus de cinq pieds d'élévation.

au-dessus de la mer. Les rames des thranites, telles que les décrivent les tables attiques, pouvaient donc garder encore leur efficacité, avec une longueur évaluée à quatorze pieds. Nos avirons de chaloupe ont près de vingt-deux pieds de long; ceux de nos canots-majors dix-sept ou dix-huit. M. Jal crut devoir donner à la rame de ses thranites une longueur de $7^{m},20$ environ.

Après cette minutieuse description, non pas précisément de la trirème conçue par M. Jal, mais de celle qui peut arborer fièrement aujourd'hui le drapeau de la critique allemande, j'aurais mauvaise grâce à persister dans mon hérésie. Il me reste cependant une ressource, et j'en use. C'est une trirème et non pas une trière qu'on a voulu construire sur les chantiers d'Asnières. C'est une trirème également que nous laissent entrevoir, en se dégageant complaisamment devant nous, les brouillards de la Sprée. Celui qui inventa cette belle machine peut fort bien avoir été un Romain; il ne s'est jamais appelé Thoïque de Samos ou Aminoclès de Corinthe. Quand le lecteur aura suivi, ainsi que je l'ai fait, les trières de la guerre du Péloponèse sur le champ de bataille, il sera, j'en suis sûr, de mon avis. Les bâtimens à rames qui ont combattu dans le golfe de Patras, à Pylos, en Sicile, à Ægos-Potamos, étaient des vaisseaux essentiellement maniables. La facilité de leurs mouvemens, la rapidité de leurs manœuvres suffisent à éloigner toute idée d'un appareil de propulsion compliqué. Faire simple est le premier besoin des gens qui vont jouer leur vie et leur réputation. Combien de chinoiseries dont on fait grand état en temps de paix s'évanouissent comme par enchantement au premier bruit du canon! La tactique des Grecs est sans contredit le meilleur éclaircissement que l'on puisse souhaiter des doutes qui subsistent encore au sujet de leur architecture navale. Nous comprendrons trop bien leurs combats pour que leurs navires nous demeurent, dans leurs procédés de locomotion, incompréhensibles.

V.

Les Athéniens se sentaient de force à dévaster le Péloponèse, non à le conquérir; ils auraient voulu le réduire par une sorte de blocus hermétique. C'est en vue d'atteindre ce résultat qu'ils pressaient de tout le poids de leur flotte sur Mégare, qu'ils chassaient d'Égine les habitans de cette île et s'appliquaient à garder sous leur influence toute la côte septentrionale du golfe de Corinthe, en regard de l'Achaïe, toute l'Acarnanie qui fait face aux îles Ioniennes. Ces îles, que nous avons pris l'habitude de nommer les Sept-Iles parce que les Vénitiens y avaient compris Cérigo, étaient ainsi rangées, en allant du nord au sud : Corcyre et Paxos couvraient les rivages de l'Épire; Leucade, au-dessous du golfe d'Ambracie, défendait avec

Ithaque la côte des Acarnanes, sur laquelle s'élevait l'importante cité d'Astacos, Céphallénie et Zacynthe masquaient l'entrée du golfe de Corinthe. L'extrémité méridionale de Zacynthe s'arrêtait à la hauteur de l'Élide. Dès la première année de la guerre, les Athéniens chassèrent d'Astacos Évarque, le tyran des Acarnanes, et firent entrer, s'appuyant là comme partout ailleurs sur la démocratie, ce pays belliqueux dans leur alliance. La possession d'Astacos leur donna sans combat celle de Céphallénie. Les Corinthiens profitèrent de l'hiver pour ramener, avec une flotte de quarante vaisseaux et mille cinq cents hoplites, le tyran Évarque dans ses états. Évarque reconquit ainsi la cité d'où les Athéniens l'avaient expulsé, il ne recouvra pas son ancien ascendant sur les sujets que les généraux ennemis s'étaient empressés d'affranchir. En dehors des murs d'Astacos, l'Acarnanie ne cessa pas de rester fidèle à la cause d'Athènes.

L'été venu, les Lacédémoniens, suivis de leurs alliés, se portèrent, à la tête de cent vaisseaux, sur Zacynthe. — Pourquoi n'appellerions-nous pas cette île, sans trop nous préoccuper de l'anachronisme, l'île de Zante? On aura déjà reconnu Corfou dans Corcyre, Sainte-Maure dans Leucade, Céphalonie dans Céphallénie. De toutes les îles Ioniennes, Zante, qui avait dès le principe épousé la querelle de Corcyre et des Athéniens, était la plus menaçante pour le Péloponèse, car, séparée par un étroit canal de l'Élide, elle pouvait gêner considérablement les communications de cette province avec l'Italie. Zante repoussa les Péloponésiens. Athènes cependant s'émut de la tentative. Elle commençait à s'apercevoir que Lacédémone travaillait activement, grâce à l'aide de Corinthe, à se donner une marine. L'ordre fut expédié à Phormion, qui gardait Naupacte avec vingt vaisseaux, de bloquer étroitement pendant l'hiver le golfe au fond duquel se préparaient les armemens du Péloponèse. Entendons-nous une fois pour toutes sur le nom de ce golfe. Le [illegible] de Corinthe des anciens était le golfe de Lepante de nos jours. [illegible] l'emplacement de Naupacte que Lepante s'élève aujourd'[illegible] partie orientale de ce long enfoncement qui va des Petites-[illegible] jusqu'à l'isthme s'appelait, à l'époque qui nous occupe, le [illegible] Cissa.

L'été de l'année 429 avant notre ère vit pour la première fois les Lacédémoniens déployer avec un certain éclat leurs forces navales. Leur but était toujours de s'emparer de Zante et de Céphalonie. Ils ne crurent pouvoir mieux faire pour arriver à ce résultat que de s'allier aux Ambraciotes et aux Chaoniens, toujours disposés à se jeter sur les terres de leurs voisins, les Acarnanes. Figurons-nous les Tosques, ces farouches Albanais qui occupent encore la partie méridionale de l'Épire, se répandant des bords du golfe de l'Arta

jusqu'à l'embouchure de l'Achéloüs pour dévaster, avec le concours des habitans de Vonitza, le territoire moderne de Missolonghi.

Sparte avait pris insensiblement le goût de la mer; les fonctions de navarque y gagnèrent une importance qu'elles n'avaient jamais eue jusqu'alors. Les navarques devinrent les égaux des rois, tout en restant néanmoins des rois temporaires. Les alliés, de leur côté, montraient le plus grand zèle, car ils étaient impatiens d'échapper à la tyrannie d'Athènes; les Corinthiens les surpassaient tous en activité. De Corinthe, de Sicyone, autre port situé sur la côte d'Achaïe, de nombreuses trières se rassemblaient à l'entrée du golfe de Crissa, guettant l'occasion de tromper la surveillance de Phormion. Cnémos, le navarque des Spartiates, ne les attendit pas. Il fit traverser pendant la nuit le golfe à mille hoplites et se crut assez fort pour entrer dès ce moment en campagne. Les peuplades ennemies des Acarnanes avaient envoyé à sa rencontre leurs guerriers; les Macédoniens eux-mêmes lui amenèrent un millier de soldats. Les sujets de Perdiccas avaient à cœur de prendre leur revanche de l'occupation de Potidée; ils se prononçaient pour Sparte parce que la Thessalie inclinait vers Athènes. Les grands incendies font sortir les bêtes fauves du bois; tout ce qui connaissait le chemin de la Grèce venait se mêler à ses querelles. Les Acarnanes, heureusement pour eux, étaient d'excellens frondeurs. Ils tinrent les Grecs et leurs auxiliaires en échec. Sous cette grêle de pierres, les hoplites ne pouvaient marcher que couverts de leurs boucliers. Cnémos dut battre en retraite. La flotte corinthienne, qui le savait engagé dans une opération du plus haut intérêt, éprouvait une impatience extrême de le rejoindre. Cette flotte se composait de quarante-sept vaisseaux à bord desquels on avait embarqué un corps considérable de troupes passagères. Bien que les Corinthiens eussent préféré sans doute dérober leur marche à l'ennemi, ils ne supposaient pas que Phormion, avec ses vingt vaisseaux, osât essayer de leur barrer la route. C'était bien mal connaître l'amiral athénien. Pendant que les vaisseaux de Corinthe, formés négligemment en ordre de convoi, peu soucieux de s'astreindre à garder leurs rangs, à resserrer leurs distances et leurs intervalles, longeaient à la rame la côte de l'Achaïe, Phormion suivait, sans les perdre un instant de vue, la côte opposée. Les alliés étaient arrivés à la hauteur de Patras; il fallait se décider alors à passer sur l'autre rive du détroit ou renoncer à se rendre en Acarnanie. Pourquoi les alliés hésiteraient-ils? Ne sont-ils pas de beaucoup les plus nombreux? « Tournez à droite et voguez au nord, » tel est l'ordre donné. Les trières se balancent bientôt en plein canal.

Les Athéniens n'attendaient que ce moment pour agir; par un mouvement rapide, ils se détachent de terre et font mine à leur

tour de traverser le golfe. Les alliés, intimidés, se replient avec précipitation vers la côte; dès qu'ils s'en trouvent suffisamment rapprochés, ils jettent l'ancre. La nuit se passe pour eux dans de cruelles angoisses. Trois amiraux : Machaon, Isocrate, Agatharchidas, commandaient les Corinthiens. Au jour, ils reconnurent qu'il leur serait difficile d'éviter le combat. Ils auraient eu trop de désavantage à le recevoir au mouillage. Les vaisseaux appareillent et se rangent en cercle, les proues en dehors, les poupes en dedans; les bâtimens légers vont se réfugier au centre. Une réserve de cinq vaisseaux de guerre se tient également à l'intérieur du croissant, prête à se porter au secours de la partie de la ligne qui paraîtra fléchir. Bel ordre en effet, pourvu qu'on le conserve! Phormion ne s'émeut guère de cette formation défensive. L'ennemi se groupe pour la résistance, donc il se sent et s'avoue le plus faible. La flotte athénienne s'approche et défile lentement devant le front ennemi. La provocation n'a pas modifié l'attitude des Corinthiens. Phormion retient encore l'ardeur de ses capitaines. Sous les peines les plus sévères, il leur a défendu d'en venir aux mains avant qu'il leur en ait lui-même donné l'exemple et adressé le signal. Qu'attend donc Phormion? Il attend le vent qui souffle d'ordinaire, à l'aurore, du fond du golfe de Corinthe. C'est ce vent-là qui fera sortir les Turcs de Patras quand leurs vigies auront découvert, le 7 octobre 1571, la flotte de don Juan d'Autriche. Bientôt la surface du golfe commence à se rider, la brise se lève et se lève à l'heure prévue. Insensiblement elle fraîchit, et les vagues peu à peu se creusent. Les vaisseaux corinthiens ont peine à garder leur poste. Ils se heurtent; d'un bord à l'autre les matelots se repoussent mutuellement avec les gaffes. On crie, on s'injurie, le désordre est à son comble. Ni les ordres des triérarques, ni la voix rythmée des céleustes ne parviennent à se faire entendre; les rames s'embarrassent, les navires ne gouvernent plus. Bien coupé, Phormion! maintenant il faut coudre. Les Athéniens d'un bond sont sur l'ennemi, un des trois vaisseaux amiraux est coulé. Le reste fuit vers Patras. Ne croirait-on pas assister à la rencontre de deux escadres cuirassées? L'escadre qui, de nos jours, aurait l'imprudence d'attendre sur place l'assaut de l'ennemi s'exposerait certainement, quelle que fût la figure géométrique que ses vaisseaux auraient pris soin d'affecter sur le terrain, au sort de la flotte commandée par ces trois amiraux novices, Machaon, Isocrate et Agatharchidas; elle tomberait en travers à la moindre brise. La première condition pour rester en ligne, c'est de conserver, avec une certaine vitesse, la faculté de gouverner. La flottille de la Seine donnerait à ce sujet, sans qu'il fût besoin d'aller jusqu'à Triepp, des leçons de tactique aux Parisiens. Il n'est donc pas facile de s'expliquer la faute commise par les Corinthiens,

à moins qu'on ne les suppose frappés de terreur ou doués d'une confiance aveugle dans l'efficacité de leur ordre de bataille. Les Athéniens ont de solides rameurs et d'habiles pilotes; ils sont aussi souples dans leurs évolutions que prompts et foudroyans quand il s'agit de donner le choc. La fuite ne réussit pas mieux que le combat aux alliés. Phormion leur prend douze vaisseaux avant qu'ils aient eu le temps de gagner l'appui du rivage. Il fait passer à bord de ses navires les équipages capturés, et, satisfait de son avantage, retourne à Naupacte.

Machaon, Isocrate et Agatharchidas se croient encore trop près d'un ennemi qui vient de leur donner une si rude leçon. Pour ces généraux en proie à la panique, il n'est plus question d'aller porter la guerre en Acarnanie; le lendemain même du combat, ils continuent de raser la côte et vont, doublant le cap Papa, — le promontoire Araxus des anciens, — se refaire à Cyllène, arsenal maritime des Éléens. C'est là que Cnémos, honteux de sa défaite, impatient d'en effacer, par une revanche éclatante, jusqu'au souvenir, vient les rejoindre avec les vaisseaux de Leucade.

Sparte était humiliée; deux échecs successifs, c'était plus que ne pouvait supporter son orgueil. Elle ne songe pas cependant à révoquer le navarque malheureux, elle se contente de lui envoyer trois conseillers : Timocrate, Lycophron et Brasidas. — Ces trois conseillers apportent l'ordre de reprendre l'offensive et de se mieux préparer au combat; d'importans renforts ne tarderont pas à rallier Cnémos. Phormion, de son côté, réclamait avec insistance des secours, car il prévoyait une attaque prochaine. On lui expédia vingt vaisseaux; mais on commit l'inqualifiable faute de faire toucher ces vingt vaisseaux en Crète pour y ravager le territoire de Cydonie, ville crétoise à laquelle on reprochait de s'être déclarée contre Athènes. Phormion va rester seul exposé à l'orage.

Les Péloponésiens cependant ont terminé leurs préparatifs à Cyllène. Ils rentrent dans le golfe et, sans reprendre haleine, serrant selon leur coutume la côte de très près, ils poussent dès le premier jour jusqu'à Panorme. Leur flotte se trouve ainsi mouillée à l'est des Petites-Dardanelles, à trois kilomètres environ en dedans de Rhium. A Panorme, toute une armée répond de la sûreté de la flotte et se tient prête à seconder ses opérations. Phormion comprend que quelque coup de vigueur se prépare. Il quitte Naupacte et vient prendre poste à Anti-Rhium. Les Péloponésiens de leur côté se portent à Rhium d'Achaïe. Un bras de mer, d'une largeur de 1,300 ou 1,400 mètres à peine, sépare désormais les deux flottes. Aux vingt vaisseaux de Phormion les Péloponésiens peuvent cette fois en opposer soixante-sept. Pendant quelques jours, les deux flottes se bornent à s'observer. Les Péloponésiens ne veulent pas s'engager

dans une mer ouverte, les Athéniens craignent de perdre en partie leurs avantages s'ils consentent à combattre dans un détroit resserré. Les alliés sont d'ailleurs ceux qui perdent le plus à différer l'action : tous leurs vaisseaux sont déjà rassemblés; Phormion, au contraire, peut recevoir d'un instant à l'autre des renforts. Cnémos, Lycophron, Timocrate, Brasidas délibèrent; Phormion ne prend conseil que de lui-même. Retranché à Anti-Rhium, il s'obstine à éviter le combat; comment l'y décider? Les généraux alliés ne voient qu'un moyen : c'est de lui offrir le terrain qu'il désire et la faculté de s'y déployer tout à l'aise. Le stratagème par lequel ils se flattent de mettre en défaut la prudence de ce vieux routier est en somme bien conçu; il mérite, je crois, d'être signalé à l'attention de nos tacticiens. Dès les premières lueurs du jour la flotte du Péloponèse appareille. Les généraux la rangent sur quatre lignes de front, la première escadre en tête. C'est dans cet ordre que la flotte a pris son mouillage; l'ancre à peine levée, les vaisseaux vont donc, sans changer de poste, se trouver en mesure de faire route. Les Péloponésiens ne se dirigent pas vers l'Acarnanie; ils cinglent franchement vers le fond du golfe. Phormion observe avec quelque surprise leur manœuvre. Quel peut bien être le projet de l'ennemi? Va-t-il prendre ses quartiers d'hiver? Rentre-t-il à Sicyone et à Corinthe? N'aurait-il pas, au contraire, le dessein d'attaquer Naupacte? Le plus sûr pour Phormion, dans l'incertitude où le laisse le mouvement imprévu des vaisseaux alliés, est encore d'aller couvrir la place dont Athènes ne lui pardonnerait pas d'avoir, par une erreur de jugement, négligé la défense. Phormion ne quitte cependant pas sans regret le poste avantageux qu'il occupe. Il a embarqué ses soldats, l'ancre est levée; c'en est fait, la flotte athénienne a désormais derrière elle la bouche étroite du golfe de Crissa, en avant, la mer qui s'élargit d'Anti-Rhium à Naupacte, du château de Roumélie à la rade de Lépante. Les vaisseaux de Phormion, — ils ne sont que vingt, — s'avancent ainsi comme un long serpent qui s'étire, ne laissant derrière eux qu'un sillon, se suivant de près sur une seule ligne de file. Les Péloponésiens commencent à s'applaudir du succès de leur ruse. Pendant quelque temps encore ils continuent leur route, indifférens en apparence au mouvement des Athéniens, se collant à la terre, affectant à dessein une attitude inquiète plutôt que des projets offensifs. Phormion s'explique mal la retraite d'une flotte aussi supérieure en nombre, mais c'est bien cependant une retraite qui se dessine. Tout à coup le tableau change; les Péloponésiens ont saisi l'occasion aux cheveux. A un signal donné, ils pivotent brusquement sur eux-mêmes; le quadruple ordre de front est devenu un ordre de file par escadre. La route nouvelle forme avec l'ancienne route un angle droit. De toute l'énergie de leurs

rames, de toute la vitesse d'un sillage poussé à outrance, les trières alliées fondent sur les Athéniens qui leur présentent le flanc. Des vingt vaisseaux d'Athènes, les onze qui marchent en tête demeurent toutefois, par un heureux hasard, en dehors de cette conversion. Les Péloponésiens s'y sont pris trop tard; leur amiral a manqué de coup d'œil; neuf vaisseaux seulement ont été coupés. En un instant la flotte des alliés enveloppe cette division surprise, l'envahit ou la pousse à terre. Des soldats messéniens, ennemis invétérés de Sparte, auxiliaires fidèles et dévoués d'Athènes, s'étaient, à toute éventualité, rapprochés du rivage; ils accourent, entrent tout armés dans la mer, gravissent le flanc des navires que l'ennemi s'efforçait d'emmener à la remorque et enlèvent ainsi aux Spartiates quelques-uns des trophées de la journée. Le gros de la flotte alliée n'était plus là pour s'opposer à cet assaut hardi; Cnémos ne s'occupait alors que d'achever sa victoire. Il poursuivait à toutes rames les onze vaisseaux qui fuyaient vers Naupacte. Déjà dix de ces vaisseaux se sont réunis et groupés sur la rade; la garnison, du haut de ses remparts, sera-t-elle assez forte pour les protéger? En tout cas on ne les enlèvera pas sans combat. Les Péloponésiens arrivent en désordre. Une flotte qui triomphe ne songe guère à garder ses rangs. Chacun veut avoir sa palme, chacun brûle de porter le premier coup à l'ennemi. Le péan couvre la voix des céleustes; ce n'est qu'un hourrah joyeux et féroce dans toute la baie, qu'une joute de vitesse entre les rameurs. Dans cette joute, un vaisseau de Leucade a devancé tous les autres; il serre de près le onzième vaisseau athénien, celui qu'une marche trop lente a laissé en arrière. L'épervier se hâte trop d'aiguiser son bec; il y a loin parfois à la guerre de la coupe aux lèvres. Gaston de Foix a rencontré au milieu de son triomphe l'espadon d'un hoplite espagnol. Timocrate, — c'est ce conseiller de Cnémos qui monte et dirige le vaisseau de Leucade, — Timocrate a tort de se lancer ainsi à corps perdu sur un vaisseau d'Athènes.

Une hourque marchande se trouvait en ce moment mouillée sur la rade de Naupacte. L'Athénien s'en fait habilement un bouclier. L'amiral de Sparte le cherche des yeux et ne l'aperçoit plus. Alerte, Timocrate! l'Athénien reparaît; il a fait le tour de la hourque. D'un coup inattendu, porté par le travers, ce fuyard ouvre au flanc du vaisseau de Leucade une blessure qu'on n'étanchera pas. L'eau entre à flots par la plaie béante. En quelques minutes les vaisseaux que la trière imprudente a devancés la voient couler sur place. Timocrate ne veut pas survivre à son navire; il se tue au moment où le tillac s'enfonce, envahi par la mer. La vague jeta le lendemain son cadavre sanglant dans le port de Naupacte; ce fut là qu'on le recueillit et qu'on put lui rendre les honneurs suprêmes.

Les Spartiates ne venaient pas seulement de perdre un vaisseau

et un général ; la victoire même, la victoire plus qu'à demi gagnée, leur échappait. Aussi déconcertés par cette catastrophe subite que pourrait l'être une flotte moderne qui rencontrerait sur son chemin des torpilles, les Lacédémoniens ont fait trêve à leurs chants et ont suspendu leur course. Ils se reprochent déja d'avoir rompu leurs rangs, d'être venus attaquer dans une telle confusion un ennemi qu'ils n'auraient pas dû mépriser. Pendant qu'ils laissent traîner leurs avirons à l'eau, qu'ils *palpent*, pour employer l'expression par laquelle, à bord des galères du roi, on désignait autrefois cette manœuvre, voilà les dix vaisseaux athéniens qui s'avancent. L'hésitation des Lacédémoniens a relevé le courage de leurs ennemis. Les triérarques n'ont pas même eu le temps de donner leurs ordres. Sur le cri arraché par l'enthousiasme du moment à un seul céleuste, toute la vogue, d'un bout de la ligne à l'autre, s'ébranle. Les flottes, pas plus que les armées, ne résistent à ces incidens imprévus. Six vaisseaux du Péloponèse sont enlevés avant qu'ils aient pu se remettre de leur étonnement; ceux des vaisseaux d'Athènes que Cnémos a capturés dans la première phase du combat et qui n'ont pas été repris par les Messéniens sont abandonnés sur le champ de bataille. Tous retombent entre les mains de Phormion. La flotte de Cnémos n'a plus qu'à suivre, abattue et découragée, la route de Corinthe. Ce n'est pas une feinte cette fois, c'est une fuite. Si les vingt vaisseaux qui s'attardaient en Crète étaient arrivés ce jour-là dans le golfe, on n'eût pas de longtemps entendu parler des marines alliées. Par malheur, ces vaisseaux ne rallièrent l'escadre victorieuse que le lendemain du combat de Naupacte.

Ruyter, Suffren, Nelson ont-ils jamais mieux manœuvré que Phormion? Vingt vaisseaux tenant tête à quarante-sept vaisseaux d'abord, à soixante-sept ensuite! Tels sont les effets de la tactique, de la supériorité des manœuvres, quand la tactique et les manœuvres sont soutenues par un courage égal à celui de l'ennemi, quand surtout on les trouve jointes à ces deux qualités maîtresses que Nelson et Phormion semblent s'être entendus pour préconiser à vingt-deux siècles d'intervalle : le bon ordre et la discipline. Dix hoplites et quatre archers par trière suffisent aux Athéniens pour se mettre en garde contre un abordage éventuel, et encore bien souvent ces dix hoplites mettront-ils la main à la rame. La plus grande préoccupation des navarques d'Athènes est de choisir le terrain du combat, d'éviter les bassins trop étroits où ils ne pourraient reculer à propos en voguant en arrière, prendre de loin leur élan, exécuter surtout leur mouvement favori, ces passes successives qui feront jusqu'à nouvel ordre le fond de la tactique moderne. Pourvu que le champ de bataille soit à leur convenance, les Athé-

niens ne comptent pas leurs ennemis. La confiance est une force. Où finit-elle et où commence la présomption? Le succès seul en restera-t-il juge? Autant vaudrait dire que la guerre n'est qu'un jeu de hasard, quand l'histoire nous la montre, au contraire, soumise presque toujours à des lois invariables, dominée par des conséquences logiques dont l'inflexibilité nous donnerait, si nous n'y prenions garde, l'illusion d'un arrêt du destin. Il faut être confiant, lorsqu'on a, comme Nelson, toute raison de compter sur la supériorité d'organisation des vaisseaux qu'on commande; il ne faut pas l'être trop longtemps si l'adversaire appartient à une race tenace. Les revers qui ne découragent pas aguerrissent, et l'ennemi qu'on n'a pu ni anéantir ni abattre finit par reparaître sur le champ de bataille avec les armes, avec la tactique même qui l'ont souvent vaincu. La victoire ne va pas tarder à devenir plus laborieuse pour les Athéniens. Les Péloponésiens leur préparent déjà une surprise pleine d'audace. Athènes victorieuse, Athènes endormie, comme le Rhin du poète, au sein de ses roseaux, se trouva, le lendemain des triomphes de Patras et de Naupacte, à deux doigts de sa perte.

La flotte du Péloponèse s'était retirée à Corinthe; la troisième campagne de la guerre semblait terminée, quand les Mégariens suggérèrent à Cnémos et à Brasidas le projet d'enlever le Pirée par un coup de main. Ce port, le Palladium d'Athènes, était, on s'en souvient, resté ouvert du côté de la mer; on n'en fermait même pas l'entrée par une chaîne. Tous les vaisseaux armés étaient en campagne, les autres reposaient sur la plage, tirés à sec. La moindre flotte apparaissant dans les eaux de l'Attique y eût jeté l'effroi, mais d'où fût venue cette flotte? Phormion vainqueur, Phormion renforcé par les vingt vaisseaux venus de la Crète, gardait trop bien, surveillait de trop près les vaisseaux refoulés à Corinthe. Ne pouvait-on donc pas traîner ces vaisseaux à travers l'isthme et les faire déboucher à l'improviste du golfe de Crissa dans le golfe d'Égine? Les trières ne franchissaient pas de semblables distances sans les plus grands efforts. Si elles l'eussent tenté, Athènes, n'en doutons pas, en eût été sur-le-champ avertie ; ses vaisseaux de réserve se seraient trouvés prêts à faire un rude accueil à l'escadre du Péloponèse. Le projet des Mégariens était beaucoup plus ingénieux. La flotte, ils la possédaient, bien qu'ils l'eussent laissé dépérir et qu'ils n'eussent pas le moyen de l'armer. Ils la mettaient à la disposition des généraux de Sparte. Que ces généraux envoyassent à Nisée, le port de Mégare, les équipages que Phormion bloquait à Corinthe et toute une escadre, une escadre bien inattendue cette fois, allait descendre, au nombre de quarante trières, des chantiers où la jalousie d'Athènes croyait l'avoir condamnée à pourrir. Le plan des Mégariens sourit aux généraux de Sparte; quarante équipages s'ap-

prêtèrent à se rendre par terre à Mégare. Chaque matelot prit sa rame, son estrope et jusqu'au coussin de basane dont les rameurs avaient coutume de garnir leur banc. On arriva ainsi de nuit à Nisée. Les quarante vaisseaux furent sur-le-champ mis à flot. La sécheresse avait ouvert leurs coutures, et ils faisaient eau de toutes parts. Cet état de délabrement paraît avoir beaucoup refroidi l'ardeur des Péloponésiens. C'est toujours par quelque infime détail que les grandes entreprises échouent. Le vent, dit-on, était contraire. Toujours est-il qu'au lieu de faire route sur le Pirée, on se dirigea sur Salamine. Des feux allumés au sommet de l'île apprirent aux Athéniens l'étrange et terrifiante nouvelle du débarquement de l'ennemi. La consternation dans Athènes fut telle que les préparatifs de défense en furent un instant paralysés. Peu à peu cependant on se rassura; la population en masse se porta au Pirée. Dès le point du jour les vaisseaux de réserve, lancés à la mer, trouvaient des équipages dans ces citoyens qui maniaient tous avec la même aisance la lance et l'aviron. On laissa quelques troupes d'infanterie pour garder le port et on courut à toutes rames vers Salamine. Les Péloponésiens n'y étaient déjà plus. Après avoir pillé l'île et s'être emparés de trois vaisseaux de garde qui surveillaient habituellement le port de Nisée, ils s'étaient empressés d'opérer leur retraite. Arrivés à Mégare, ils reprirent à pied le chemin de Corinthe. Le butin était maigre, et cette entreprise, qui éveilla un instant de si hautes espérances, n'avait procuré en somme aux alliés que l'occasion d'un nouvel échec. La leçon cependant ne fut pas perdue pour les Athéniens. A dater de ce jour, ils fermèrent plus soigneusement leur port et ne le laissèrent jamais sans une escadre de garde. — Il n'était donc pas si superflu qu'on l'a bien voulu dire de fortifier Portsmouth. Les Anglais sont des maîtres en marine; ce sont aussi des maîtres en fait de prévoyance.

Avec la tentative faite sur le Pirée, expédition de flibustiers maladroits, commence la seconde période de la guerre du Péloponèse. Les Lacédémoniens ont une marine; ils viennent de montrer qu'ils songent sérieusement à en faire usage. Rien n'est encore compromis cependant. Athènes a été élevée par Périclès à un tel degré de puissance que tous les efforts de ses ennemis viendront se briser contre sa fortune. Les épreuves mêmes que le sort lui réserve, défections d'alliés, échecs partiels, dissensions intérieures, tout cela ne servira qu'à mieux faire ressortir encore la justesse avec laquelle le grand citoyen avait su apprécier les forces de la république.

JURIEN DE LA GRAVIÈRE.

LES RUINES D'UXMAL

DERNIÈRE PARTIE (1)

V.

Resté seul sur la terrasse, Fernand repassa dans sa mémoire l'entretien qu'il venait d'avoir avec dona Mercédès. Ce secret, deviné par lui, avoué par elle, quel était-il? D'où venait ce plan? quelle main l'avait tracé? Pourquoi ce regard triste et suppliant? Qu'avait-il donc dit ou qu'allait-il dire? Entraîné par son émotion, s'était-il trahi? Avait-elle compris qu'il l'aimait? Absorbé dans ses réflexions, il ne vit pas venir à lui George Willis, qui le prit par le bras : — Il se fait tard; partons.

Fernand obéit machinalement, et, sans échanger un mot, tous deux regagnèrent le Palais du Nain.

— Et maintenant, dit George, causons. Il se passe quelque chose, et j'aimerais assez y voir clair. Nous sommes trop amis pour que tu me croies simplement curieux. Ah! cousin Fernand, tu n'es pas Français pour rien, et la nature t'a doté d'une imagination qui peut te mener loin. Si c'est à une folie, je te raisonnerai d'abord, quitte à t'aider ensuite. Mais récapitulons les faits; la logique avant tout. Nous rencontrons à Uxmal dona Mercédès et sa sœur. Qu'y font-elles? C'est leur affaire. On te montre un plan; tu y découvres beaucoup de choses, exactes ou non, peu importe, nous y reviendrons plus tard. Tu en prends acte pour entamer avec dona Mercédès une explication qui se termine par un aveu, si je ne me trompe. Un phi-

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre.

losophe américain prétend qu'à notre âge on va droit à l'amour comme un canard à l'eau; tu lui donnes raison.

— George, il ne s'agit pas ici de ton philosophe américain. Causons, si tu le veux, mais causons sérieusement.

— Eh parbleu! c'est où je veux en venir, et ma plaisanterie n'avait d'autre but que de t'arracher à tes préoccupations.

Habitué de longue date aux allures de son cousin, Fernand le savait de bon conseil, sincère et droit, aussi lui fit-il un récit détaillé de son entretien avec dona Mercédès. Il n'omit qu'un seul point : ses derniers mots à la jeune fille et la manière dont elle les avait accueillis.

George écouta en silence. — M'est avis, Fernand, que tu nous as embarqués dans une affaire terriblement compliquée.

— Moi... peut-être, mais toi...

— Allons donc, interrompit George, tu y es, donc j'y suis, et je ne m'en plains pas. Ah! mais non. Un problème à résoudre, un ami à tirer d'embarras, sans compter... que dona Carmen est charmante. Il est vrai qu'elle ne me comprend pas, elle me l'a dit cent fois, et j'ai toute sorte de raisons de croire que je lui suis profondément antipathique... qui sait, cela vaut peut-être mieux que de lui être indifférent. Mais laissons ce détail, ajouta-t-il en remarquant la surprise de Fernand. Si je le mentionne, c'est qu'en rendant service à dona Mercédès, je forcerai sa sœur à être mon obligée; ce sera ma vengeance. Résumons-nous maintenant. Dona Mercédès a un secret: nous le confiera-t-elle?.. Je ne le crois pas.

— Pourquoi?

— Parce qu'elle ne te l'a pas dit cette après-midi.

— C'est moi qui l'en ai empêchée.

— Je le sais bien. C'est très chevaleresque, mais fort peu pratique, ce que tu as fait là. Il fallait la laisser parler. Maintenant il n'est plus temps : elle réfléchira et se taira; mais, si elle n'en a pas dit assez, tu en as trop dit, toi, pour reculer. Ce qu'elle veut faire, c'est à nous de l'accomplir, tout en respectant son silence. Pour cela, procédons avec ordre et méthode.

— C'est dans ces ruines que se trouve le mot de l'énigme, et ce plan peut seul nous guider dans nos recherches.

— Bien; accord parfait sur ce point. Mais ce plan? pourrais-tu le reproduire fidèlement?

— Il me semble l'avoir sous les yeux.

— Copie-le alors, sans rien omettre.

Pendant que Fernand s'acquittait de cette tâche, George Willis réfléchissait. Qu'avait voulu dire dona Mercédès par ces mots : Me tiendriez-vous ce langage si vous saviez... Quoi? Puis : Pourquoi

faire luire à mes yeux un espoir trompeur? — Voilà bien les exagérations féminines, maugréait-il à part lui. Au lieu de raconter les choses comme elles sont, elles lâchent la bride à leur imagination, et une fois parties, les suive qui pourra... Si vous saviez... En voilà un champ d'hypothèses, et des moins flatteuses encore si nous n'étions pas ce que nous sommes, Fernand et moi, des gens de bon sens. Que peut-il bien y avoir dans leur passé? Dona Mercédès ressemble à une madone du Titien. Carmen a des allures d'ange mutin. Qu'elles aient un secret, c'est certain; mais un remords... allons donc. Il n'y a qu'à les regarder et à les écouter. Ce sont deux pages blanches sur lesquelles il n'y a rien d'écrit. J'en suis sûr. J'en ai assez vu, dans l'ancien et le nouveau monde, de ces pages griffonnées où dates, noms et souvenirs se superposent et se confondent... Un espoir trompeur... Donc il y a un espoir... Trompeur? c'est ce que l'avenir, aidé par George Willis, nous apprendra.

Le lendemain, les deux jeunes gens s'abstinrent de leur visite accoutumée. La journée leur parut longue, mais ils crurent bien faire en laissant aux jeunes filles le temps de la réflexion. Le jour suivant, à leur heure habituelle, ils se rendirent au palais du gouverneur.

L'idée de revoir dona Mercédès troublait Fernand. L'avait-elle compris? N'avait-il pas parlé trop tôt ou trop tard? trop tôt en la mettant en garde contre un sentiment qu'elle ne pouvait encore partager; trop tard, si son cœur n'était plus libre. Était-ce là ce qu'avait voulu dire son regard? L'accueil de dona Mercédès ne fut guère de nature à l'éclairer sur ce point, mais la confiance plus marquée qu'elle lui témoigna suscita en lui des pensées nouvelles. Il se demanda s'il avait bien le droit, à son insu, de s'autoriser de ses aveux pour pénétrer ce mystère. Vainement il se dit qu'en agissant ainsi il n'avait d'autre but que de lui venir en aide, de soulever ou tout au moins de partager ce fardeau trop lourd pour ses forces. Ces mêmes raisons qui l'avaient satisfait la veille, quand il était loin d'elle, lui paraissaient maintenant des sophismes, et il se reprochait son adhésion trop prompte aux suggestions de George Willis. Quant à ce dernier, ces scrupules ne le tourmentaient évidemment pas; dona Carmen était sérieuse et préoccupée; elle négligea de le quereller, s'abstint de le contredire, et se renferma dans un mutisme qui lui parut présager quelque chose d'extraordinaire. Aussi l'observa-t-il avec étonnement. Gênée par son regard pénétrant, la jeune fille s'éloigna et rejoignit sa sœur. Fernand en profita pour se rapprocher de George, et lui fit part en quelques mots des doutes qui lui étaient venus.

— Voilà une idée que je n'aurais jamais eue, dit George après l'a-

voir écouté. Si tu en as beaucoup et souvent de pareilles, nous n'avancerons guère. Laisse-moi chercher un moyen de mettre ta conscience à l'aise.

L'arrivée inattendue du curé Carillo vint dissiper la contrainte qui régnait dans le petit groupe. Il remit à George un mot de don Rodriguez par lequel ce dernier l'avisait qu'obligé de s'absenter quelques jours, il viendrait le voir à son retour et qu'il n'avait aucune nouvelle d'Harris. Dona Mercédès insista pour retenir le curé à prendre le thé. Il y consentit, non sans regarder avec une certaine inquiétude les idoles sculptées, qui causaient toujours au bon prêtre un malaise dont il n'était pas maître. On lui fit fête, on l'entoura si bien, on le questionna tant qu'il finit par retrouver son enjouement habituel. Les jeunes gens le laissèrent seul avec dona Mercédès, et s'éloignèrent sous prétexte d'examiner les bas-reliefs d'une salle récemment déblayée. Carmen les accompagna. Chemin faisant, George Willis s'arrêta comme saisi par une inspiration subite. — Dona Carmen, dit-il, permettez-moi de revenir sur notre dernière conversation. Voici Fernand avec qui je m'en suis longuement entretenu : je lui ai soumis un projet dont je ne puis faire l'éloge, puisque j'en suis l'auteur; il l'approuve, mais au moment de l'exécuter il lui vient des doutes. Vous seule pouvez les dissiper.

Carmen le regarda avec surprise. — Je ne vous comprends pas.

— Pas plus que je ne comprends Fernand. Voici ce dont il s'agit.

Il lui dit alors ce qu'il se proposait de faire, insistant sur leur désir d'épargner à dona Mercédès des questions qu'ils pensaient devoir lui être pénibles. Il exposa avec une candeur parfaite leurs suppositions, leur embarras et leur volonté bien arrêtée de poursuivre l'exécution de leur plan.

— Parlez-vous sérieusement?

— Je ne fais jamais que cela, répondit George Willis, et je ne sais pas pourquoi vous vous y trompez.

Dona Carmen réfléchit quelques instans. — Je ne puis ni ne dois vous dissuader. Vous entreprenez là une tâche pénible, mais le but que vous poursuivez et les motifs qui vous font agir sont nobles et généreux. Je voudrais pouvoir vous aider, mais comment? Maintes fois j'ai interrogé ma sœur, elle a toujours ajourné ses explications. Ce n'est donc pas la trahir que de vous dire le peu que je sais.

Elle leur raconta alors que, quelques jours avant de quitter Mexico, Mercédès reçut un pli qu'elle ouvrit en sa présence. Dans ce pli se trouvait le papier qu'elle leur avait communiqué, et sur

une autre feuille deux ou trois lignes dont la lecture avait causé à sa sœur une vive émotion. Elle avait hâté leurs préparatifs de départ et dit à Carmen qu'elles se rendraient à Mérida, où elles résidèrent en effet quelques semaines. De là elles étaient venues s'établir au palais du gouverneur. Pendant leur séjour à Mérida et dans les premiers temps de leur installation à Uxmal, Mercédès, en proie à une anxiété qu'elle ne pouvait cacher, avait eu de fréquens entretiens avec le curé Carillo. Peu à peu elle était redevenue triste et grave, indifférente en apparence à ce qui se passait autour d'elle. Depuis sa dernière conversation avec Fernand, il n'en était plus de même. Carmen devinait qu'un secret pesait sur leur vie. Mercédès avait dû l'apprendre lors de son voyage aux États-Unis. La lettre reçue à Mexico et le papier qu'elle contenait lui avaient donné une lueur d'espoir; depuis elle s'était découragée. Dans leurs entretiens quotidiens Mercédès lui répétait qu'elles devaient vivre loin du monde : une cause mystérieuse qu'elle lui expliquerait plus tard les condamnait à l'isolement; les malheurs qui les avaient frappées n'étaient pas les seuls qu'elles eussent à redouter, leur vie était finie avant même d'avoir commencé. Il leur fallait se soumettre, porter ailleurs et plus haut leurs aspirations et leurs vœux, supporter patiemment l'épreuve et se courber sous la volonté de Dieu. Pour ne pas affliger sa sœur, Carmen se résignait, elle aussi; mais, si le dévoûment de leurs amis pouvait leur venir en aide, devait-elle rejeter ce secours inespéré? Elle n'en avait pas le courage; elle acceptait leurs offres, et, quel que fût le résultat, elle les remerciait du fond du cœur.

Fernand l'écoutait avec émotion. George Willis lui-même sentait avec surprise quelque chose d'inconnu s'agiter en lui. Il se dit que ce devait être la vue des pleurs de Carmen.

Les jeunes gens rejoignirent Mercédès, on prit le thé, puis le curé Carillo s'apprêta au départ. Il se souciait peu de voyager de nuit, surtout dans le voisinage d'Uxmal. George et Fernand partirent en même temps que lui, non sans avoir renouvelé à dona Carmen leur promesse de la tenir au courant des mesures qu'ils prendraient.

Le jour baissait; l'ombre envahissait lentement la forêt silencieuse. Les pas des chevaux, amortis par la mousse et le gazon, qui tapissaient le sentier, réveillaient à peine les oiseaux endormis. Çà et là une clairière annonçait le voisinage d'un monticule dominé par des ruines. Sur les pans de murs aux faîtes écroulés, les grands ibis blancs, immobiles comme des statues, daignaient à peine tourner la tête pour les regarder passer. Dans cette demi-obscurité, les vieux palais revêtaient un aspect fantastique, et les oiseaux de

nuit, fouettant l'air d'un vol lourd, s'abattaient paresseusement sur les corniches sculptées et sur les statues de pierre, dont les yeux caves semblaient interroger l'horizon. Puis la forêt recommençait, plus sombre. L'uba, aux fleurs rouges, étreignait les troncs, courait d'arbre en arbre étalant ses larges feuilles dentelées. Les fougères arborescentes dressaient leurs tiges hautes et velues autour desquelles les serpens s'enroulent de préférence; les tamariniers au feuillage sombre entrelaçaient leur épaisse ramure à travers laquelle brillait parfois avec un étrange éclat la prunelle verdâtre et luisante d'un lynx à l'affût.

Le curé Carillo pressait le pas de sa mule. George et Fernand avaient offert de l'accompagner jusqu'à la lisière de la forêt, et il avait accepté de grand cœur, inquiet de se trouver seul à pareille heure et en pareil lieu. Tout à coup sa monture, des plus pacifiques d'ordinaire, fit un écart qui faillit le désarçonner pendant qu'une voix prononçait quelques mots dans une langue inconnue. Ses compagnons s'arrêtèrent surpris, mais le curé les adjura en tremblant de se hâter. — Ne répondez rien, dit-il, c'est le *demonio parlero*, j'en suis sûr.

Fernand se souvint qu'entre autres légendes mayas dona Carmen leur en avait récité une où il était question de ce *demonio parlero*, démon loquace, qui se faisait un malin plaisir d'égarer les voyageurs, et les laissait mourir de faim et de soif dans les inextricables labyrinthes où il les attirait. Indiens, métis et blancs affirmaient son existence, et le bon père, plus fortement imbu qu'il ne le pensait des croyances superstitieuses de ses paroissiens, était convaincu de son pouvoir. En pouvait-on douter? Quelques années auparavant, le pieux docteur don Sanchez de Aguilar avait vu, de ses yeux, à Yalcoba, le *demonio parlero*. Avec l'aide de Dieu et de san Cristobal, il l'avait chassé du village qu'il épouvantait, mettant à mal les mestizas et choisissant avec un art vraiment diabolique les plus jeunes et les plus jolies pour les entraîner dans les bois. Le curé Carillo cherchait dans sa mémoire troublée une formule d'exorcisme, mais Fernand lui en épargna la peine. Confiant son cheval à George Willis, il s'était dirigé vers l'endroit d'où partait la voix, et ramenait par le bras une jeune Indienne bizarrement vêtue. Ses traits étaient beaux, sa taille admirablement proportionnée; mais dans ses yeux brillans on lisait une expression inquiète et farouche. Elle suivait Fernand sans résistance; derrière elle, tête basse, marchait en grondant un grand chien au poil roux.

— Itza, s'écria le curé, c'est toi? Que fais-tu ici?

L'Indienne murmura quelques mots en langue maya.

— Elle cherche une chèvre égarée, dit le curé, laissons-la.

Les voyageurs se remirent en route. Ce nom d'Itza avait éveillé l'attention de George Willis. Il se rappela ce qu'en avait dit dona Carmen lors de leur première visite au palais du gouverneur, et se fit indiquer la demeure de l'Indienne, avec l'intention bien arrêtée de la voir et de la faire parler. Peut-être obtiendrait-il d'elle quelques renseignemens sur le mystérieux auteur du plan. Il avait bien songé à Harris; par l'entremise de don Rodriguez on pourrait... Mais Harris avait repris la mer, et don Rodriguez était absent. Il s'enquit auprès du curé si Itza parlait une autre langue que le maya. Carillo répondit qu'elle comprenait l'espagnol et le savait assez pour se faire entendre, mais elle feignait le plus souvent de l'ignorer et fuyait tout contact avec les étrangers.

On se sépara en vue des lumières de Mérida. Le curé fit prendre le trot à sa mule pour regagner au plus vite son presbytère; George et Fernand tournèrent bride et, sans autre aventure, rentrèrent au Palais du Nain, où George compléta son dossier en résumant son entretien avec dona Carmen. Ce travail lui prit quelque temps, et il fut obligé à diverses reprises de faire appel à la mémoire de Fernand. Le souvenir de dona Carmen le hantait. A la place de l'enfant mutine et railleuse qui le querellait d'ordinaire, il venait de quitter une jeune fille au regard ému, qui invoquait son dévoûment, se fiait à lui et croyait en lui. Il l'avait vue pleurer, c'était cela, répétait-il, qui brouillait ses idées. Tant bien que mal il acheva de mettre ses notes en ordre et s'endormit en rêvant qu'il y avait deux dona Carmen, charmantes toutes deux, très différentes l'une de l'autre et qu'il ne savait laquelle il préférait.

Le lendemain les deux jeunes gens arrêtèrent définitivement leurs projets. Fernand se chargea d'examiner les ruines; il négligerait celles dont l'exposition ne se rapporterait pas aux indications du plan, il étudierait de près les autres et noterait les analogies qu'elles pourraient offrir avec le document mystérieux. De son côté, George se mettrait en campagne à la recherche d'Itza. Savait-elle quelque chose, et, si oui, parlerait-elle? Il avait bien quelques doutes, mais l'aventure valait la peine d'être tentée.

Itza, non plus qu'Harris, n'était facile à trouver. A cheval pendant de longues heures, George fouillait les coins les plus solitaires de la forêt, et revenait chaque après-midi en affirmant que le *demonio parlero* avait enlevé l'Indienne et que tous deux devaient être en route pour le sabbat.

Fernand, de son côté, poursuivait sans plus de succès ses investigations patientes. A trois milles dans l'ouest se dressaient les murailles épaisses et massives d'une construction en ruines. Il résolut de l'explorer, et un matin, laissant George se remettre à la poursuite

de l'Indienne, il partit avec les matelots munis de haches et de cordes. Après quatre heures d'une marche pénible, il parvint au pied des ruines. Elles étaient visibles, aussi bien du Palais du Nain que de la terrasse du palais du gouverneur, et dona Mercédès les avait désignées sous le nom de *casa de las Monjas*.

Pendant que ses matelots exploraient l'un des versans, Fernand cherchait la pente la moins abrupte pour tenter l'ascension, lorsqu'en tournant l'angle du monticule il vit un cheval attaché à un arbre et entendit le bruit sourd d'une lutte et des cris entrecoupés. Il se dirigea de ce côté et aperçut Itza qui se débattait dans les bras d'un inconnu. A son aspect, ce dernier lâcha l'Indienne, qui vint, tremblante de colère et d'indignation, se réfugier près de Fernand, puis, haussant les épaules, il sauta en selle et toisa le jeune homme d'un air insolent.

— Qui êtes-vous? lui demanda Fernand.

— Je me nomme Harris.

— Pourquoi insultez-vous cette femme?

— Allons donc, reprit-il brutalement, est-il défendu de suivre et d'embrasser une jolie fille? Mais... je vous ai déjà vu. C'est vous qui étiez au bal des mestizas avec cette Mercédes, que le ciel confonde!

A ces mots Fernand put à peine contenir son indignation, mais il était à pied, sans armes, et les matelots hors de portée de sa voix.

— Moi aussi, je vous connais. Don Rodriguez m'a parlé de vous. Et sous peu nous nous retrouverons.

— Je ne crois pas, répliqua Harris en ricanant, je retourne à Sisal et de là je pars pour les États-Unis. Dites à votre Mercédès qu'avant un mois on parlera d'elle à Charleston. Je ne suis pas riche, et les scrupules ne m'embarrassent guère, cependant je ne voudrais pas de sa fortune au prix qu'elle lui coûte... Adieu.

Harris parti, le jeune homme se retourna vers Itza et l'aperçut à quelques pas accroupie sur le rebord d'une citerne à ciel ouvert. Il s'approcha d'elle et, se penchant au-dessus de l'orifice, il vit un chien qui se débattait dans l'eau bourbeuse où le marin l'avait poussé pour se débarrasser de lui. La pauvre bête essayait vainement de s'accrocher aux parois lisses et suintantes; elle semblait à bout de forces, et l'Indienne, impuissante, suivait d'un œil farouche l'agonie de son compagnon. Fernand appela les matelots; à l'aide d'une corde qu'il s'attacha autour du corps, il se fit descendre dans la citerne. Quelques instans après, le chien gambadait auprès d'Itza, qui prit la main de Fernand et la porta à ses lèvres. L'animal s'attacha aux pas du jeune homme, et l'Indienne suivit. Ils ne le

quittèrent pas de la matinée, et quand il reprit le chemin du Palais du Nain, le chien trottait à ses côtés et Itza marchait derrière lui.

Lorsque George Willis le vit revenir escorté de celle qu'il cherchait vainement depuis plusieurs jours, son calme ne se démentit pas. Il examina curieusement l'Indienne, écouta le récit de son cousin et déclara que, des deux nouveaux venus, le chien semblait être de beaucoup le plus sociable. De fait, il ne perdait de vue aucun des mouvemens de Fernand. Quant à Itza, elle ne songeait nullement à s'en aller; son regard errait des jeunes gens à sa bête. Fernand lui fit donner des tortillas et un verre de maté. Après avoir mangé et bu, elle appela son compagnon, qui se coucha à ses côtés, puis s'adossant à la muraille, elle s'enveloppa la tête de son sérapé.

— Elle me paraît peu disposée à causer, dit George, mais cela viendra peut-être. Ne l'effrayons pas.

La rencontre d'Harris et ses paroles insolentes parurent aux jeunes gens mériter une attention sérieuse. Fernand insista pour se mettre à sa poursuite. Tout indice était précieux. Il fit seller son cheval et partit pour Mérida. Don Rodriguez n'était pas de retour; Fernand se rendit chez le curé et lui raconta ce qui s'était passé. Ce dernier donna ordre à un de ses Indiens de prendre des informations. Ils apprirent qu'Harris avait été vu dans la matinée en route pour Sisal, où, disait-on, sa goëlette, arrivée depuis deux jours, appareillait pour un nouveau départ. Le curé Carillo détourna Fernand de le suivre.

— Il a trop d'avance sur vous pour que vous puissiez le rejoindre; je crois qu'il vous a dit vrai et qu'il ne reparaîtra pas. Qu'il aille se faire pendre ailleurs.

George ne fut pas surpris de l'insuccès de Fernand. Itza n'avait pas bougé. Après avoir donné ordre à un de leurs matelots de surveiller les mouvemens de l'Indienne tout en la laissant libre, ils s'acheminèrent vers le palais du gouverneur. Pendant le trajet, Fernand rendit compte à son cousin des résultats de son exploration. Aucune des ruines qu'il avait visitées ne répondait exactement à ce qu'il cherchait. Celle qui s'en rapprochait le plus était le Palais du Nain, mais le plan qui lui servait de guide relevait quatre façades, et le Palais du Nain n'en avait que trois. La cour intérieure était fidèlement représentée, et la statue, qui en occupait le centre, reproduisait par ses dimensions le cercle indiqué dans le plan.

George l'écoutait avec attention. Une idée traversa son cerveau.

— Quelle date probable assignes-tu à ce plan?

— Il est assez difficile de préciser; trois ou quatre ans peut-être.

— Soit. Admets-tu comme possible que depuis ce temps la façade sud ait pu s'écrouler?

— Peut-être... et dans ce cas... C'est peu vraisemblable cependant, à moins que... Oui, ce serait la seule hypothèse possible.

— Explique-toi.

— Ni en deux ans ni en cinquante cette façade n'a pu disparaître pierre à pierre. Ces murailles sont d'une épaisseur telle que l'action du temps sur elles ne peut qu'être lente. Si ta supposition est exacte, la façade a dû s'abattre tout entière, à la suite d'un tremblement de terre, ce qui est peu probable, car les secousses sont rares ici et n'auraient pas respecté les autres monumens, ou bien par l'effondrement d'une partie du monticule. S'il en est ainsi, cette muraille s'est affaissée sur le côté sud, et la forêt la recouvre en partie. Nous nous en assurerons dès demain, et, si tu ne te trompes pas, je crois pouvoir affirmer que le plan remis à Mercédès est celui du Palais du Nain. Reste, il est vrai, la ligne de points. Est-ce un sentier? Il y a impossibilité matérielle. Cette partie de la forêt qui s'étend de la mer au Palais est un fouillis impénétrable. Les arbres y comptent des siècles d'existence, et rien n'indique qu'un chemin quelconque ait jamais relié ces deux points.

— Le curé Carillo n'a-t-il pas parlé d'une communication souterraine qui, suivant les Indiens, existerait entre la mer et les ruines?

— Tu as raison, répondit Fernand. S'il ne se trompe pas, nous approchons de la solution. Tu as eu là deux idées excellentes.

— Sans doute parce que je ne les cherchais pas. Je courais après Itza, et c'est toi qui l'as ramenée. La vie est pleine de surprises, ajouta-t-il philosophiquement. Si, il y a un an, on m'avait prédit que je fouillerais pendant huit jours une forêt du Yucatan pour y trouver une Indienne et un chien roux, cela m'aurait étonné.

Dona Carmen attendait les visiteurs sur la terrasse. Chaque jour elle épiait leur arrivée pour échanger avec eux quelques mots qui la tenaient au courant de ce qu'ils avaient fait ou découvert depuis la veille. Chaque jour le flegmatique George Willis répondait évasivement. Puis Fernand causait avec dona Mercédès, et Carmen, avec une nuance d'impatience nerveuse qu'exaspérait le calme de son compagnon, interrogeait George Willis, à qui elle arrachait par fragmens le récit détaillé de ses courses à la poursuite d'Itza et des recherches de son cousin dans les ruines.

A l'air satisfait de Fernand, elle conjectura qu'il avait quelque nouvelle à lui communiquer. Il ne s'arrêta qu'un instant auprès d'elle pour lui dire qu'elle ne se trompait pas et que George la mettrait au courant. Les laissant seuls, il rejoignit Mercédès assise sous le pavillon, un ouvrage à la main et qui l'accueillit avec un sourire de bienvenue. La jeune fille lui était reconnaissante de sa

discrétion. Depuis le jour où, entraînée par son émotion, elle avait failli se trahir, Fernand s'était abstenu de la questionner, mais elle devinait que son silence n'était pas de l'oubli, encore moins de l'indifférence. Auprès d'elle, il avait redoublé d'affectueuse sympathie. Loin d'ébranler sa confiance et son admiration respectueuse, les quelques mots échappés à Mercédès n'avaient fait qu'augmenter l'une et l'autre. Elle lui avait avoué qu'un mystère pesait sur sa vie, sur son honneur, et pourtant aucun doute injurieux n'effleurait sa pensée. Dans leurs longues causeries, Fernand s'étudiait à la distraire; il lui parlait de ses voyages, de l'Europe, de la France qu'elle aimait. Parfois il lui disait qu'un jour, elle aussi, visiterait ces pays inconnus. Elle répondait par un sourire de tristesse et d'incrédulité, mais elle trouvait un grand charme à ces entretiens, qui l'arrachaient à ses préoccupations et lui faisaient entrevoir dans un horizon lointain d'autres terres, d'autres cieux, peut-être même l'oubli.

Pendant ce temps, Carmen se promenait sur la terrasse avec George Willis, le pressant de questions dont l'impétuosité déroutait sa logique. Ce jour-là surtout, elle ne le laissa pas respirer. Dès qu'elle vit Fernand auprès de sa sœur, elle se dirigea vers l'extrémité de la terrasse. — Et maintenant commencez, je vous écoute.

— Eh bien, dona Carmen, Fernand a ramené ce matin un chien qui se noyait et...

— Le moment est mal choisi pour plaisanter.

— Ce chien, continua George, était celui d'Itza, qui...

— Mais dites-moi donc que vous l'avez enfin trouvée.

— Vous me demandez les détails, je vous les donne en procédant avec ordre.

— Et que vous a dit Itza?

— Rien, nous ne l'avons pas encore questionnée, et, à dire le vrai, elle ne paraît pas bavarde de son naturel.

— C'est tout?

— Mais oui... à peu près... Fernand a visité la Casa de las Monjas; il n'y a rien à faire de ce côté.

— Vous vous lasserez, reprit tristement Carmen, dans une de ces évolutions qui lui étaient familières et qui avaient le don de déconcerter George Willis, vous vous lasserez... que pouvez-vous faire avec si peu de renseignemens? Je me sens bien découragée, comment ne le seriez-vous pas aussi?

— Mais pas du tout, dona Carmen, moins que jamais. Fernand a bon espoir et moi aussi; je l'ai entretenu d'une idée qui m'est venue, demain nous saurons à quoi nous en tenir et...

— Et vous ne m'en disiez rien. Mais parlez donc! — et l'impé-

tueuse jeune fille s'arrêta court en le regardant d'un air suppliant.

George lui raconta alors ses suggestions et ce qu'en pensait son cousin. Dès le lendemain ils s'assureraient si elles étaient fondées. En l'écoutant, Carmen se reprit à espérer, elle aussi. Quoi qu'elle en eût, le calme et le sang-froid obstinés de George Willis l'impressionnaient favorablement tout en l'exaspérant parfois. Elle lui demanda pardon de sa vivacité et s'excusa si doucement que George la quitta plus convaincu que jamais qu'il y avait deux femmes dans dona Carmen et que, lorsqu'il causait avec l'une, l'autre faisait soudainement irruption dans la conversation, ce qui ne laissait pas que de jeter du désordre dans ses idées.

Dès le jour naissant, les jeunes gens se mirent à l'œuvre pour examiner le côté sud du Palais du Nain. La tâche n'était pas facile; la végétation touffue leur opposait une barrière presque infranchissable. Les lianes, les ronces, les arbustes, les convolvulus géans aux tiges souples, les cactus épineux recouvraient un amoncellement de débris entre lesquels il fallait se glisser. Fernand fit remarquer à son cousin que sur ce versant du monticule il n'existait aucun arbre de haute taille. Cet indice semblait confirmer la supposition de George et redoublait leur ardeur. Après un travail obstiné, leurs matelots réussirent enfin à se frayer un passage, et du premier coup d'œil Fernand constata que son cousin avait raison. La façade entière, entraînée par un éboulement, gisait à leurs pieds, couvrant un espace considérable. La chute était de date récente, et les pierres, à peine disjointes, offraient une surface unie que les saxifrages envahissaient lentement. Il n'y avait plus à en douter, le plan mystérieux était bien le plan du Palais du Nain.

VI.

Itza ne s'éloignait pas. Elle passait des heures à errer dans les ruines, revenant toujours à la statue du nain, pour laquelle elle montrait une prédilection toute particulière. George et Fernand avaient donné ordre qu'on la laissât libre d'agir à sa guise. Dans un des angles de la terrasse, abrité du soleil par un grand catalpa, elle s'était fait un lit d'herbes sèches et y passait la nuit avec le chien à ses pieds. Quant aux efforts de George pour la faire parler, ils demeuraient infructueux. Elle lui témoignait en toutes circonstances une indifférence et une apathie qui auraient lassé tout autre que lui. La présence de Fernand avait seule le don d'adoucir son regard farouche, mais il ne s'en apercevait même pas, et, confiant dans

la persévérance de son cousin, il lui abandonnait la tâche d'arracher à l'Indienne quelques renseignemens utiles. Toujours battu, jamais découragé, George maintenait son opinion que le chien était le plus intelligent des deux. L'animal escortait Fernand, gambadait à ses côtés, lui témoignant à sa façon sa reconnaissance. Itza les suivait, sans mot dire, à distance, humble et soumise. Toutefois ni l'un ni l'autre n'accompagnait Fernand dans ses visites au palais du gouverneur. Une sorte d'instinct secret semblait les avertir quand il dirigeait ses pas de ce côté. Le chien le regardait s'éloigner d'un air inquiet; Itza, plus sombre, s'enfonçait dans les ruines pour n'en revenir qu'à la nuit. Plusieurs fois Fernand l'avait engagée à le suivre, espérant que dona Carmen réussirait peut-être à la faire parler: mais elle répondait à ses invitations par un refus si hautain que Fernand cessa de la presser.

En présence de ce mutisme obstiné, George et Fernand se décidèrent à passer outre. La ligne principale du tracé aboutissait à la statue, de là une autre ligne très courte se dirigeait vers le sud et se terminait brusquement. Fernand mesura l'espace compris entre la statue et le mur intérieur. Il était de quinze mètres dans chaque sens. En supposant exactes les proportions du plan, l'endroit indiqué était à trois mètres de la statue. George et Fernand firent et refirent plusieurs fois leurs calculs, sur le papier d'abord, puis sur le sol même, mesurant et s'orientant avec toute la précision possible, et ils arrivèrent enfin à circonscrire le champ de leurs recherches dans d'étroites limites. Itza assistait à leurs travaux, auxquels elle ne semblait rien comprendre. Debout près de la statue, elle les regardait agir avec une impassibilité absolue.

Le point sur lequel devait porter leurs recherches étant bien déterminé, les jeunes gens firent creuser le sol. Le temps avait accumulé là une épaisse couche de terre végétale; quand elle fut enlevée, ils constatèrent qu'elle recouvrait des pierres cimentées et qu'autrefois cette cour intérieure devait offrir dans toute son étendue une surface dallée parfaitement unie. Le ciment était intact, et pourtant, si l'on avait creusé, il devait en rester quelques indices. Fernand eut un moment de découragement, mais George, convaincu que leurs calculs étaient exacts, insista pour aller jusqu'au bout et affirma qu'ils devaient dépaver la cour si c'était nécessaire. L'entreprise n'était pas aisée: il fallait à tout le moins desceller une des dalles pour soulever les autres. George suggéra qu'à défaut de joint pour opérer avec un levier, le plus court était de creuser un trou de mine et de faire sauter l'obstacle. Il est vrai que l'on courait le risque de renverser la statue, mais une vieille idole de plus ou de moins n'était pas, suivant lui, à regretter. Fernand se rallia à son avis, et les matelots

reçurent l'ordre de se relayer pour pousser activement ce travail, qui prit plusieurs jours. George et Fernand en surveillaient alternativement l'exécution. La réussite leur paraissait si douteuse qu'ils convinrent d'observer vis-à-vis de dona Carmen, seule au courant de leurs projets, une réserve aussi complète que possible. Ils lui diraient que les fouilles entreprises exigeraient beaucoup de temps, et ils s'attacheraient à calmer son impatience, sans la décourager entièrement. George fut chargé de cette tâche et s'en acquitta de son mieux, bien qu'elle mît son calme habituel à une rude épreuve. Dona Carmen le trouvait plus irritant que jamais : vainement elle cherchait à le faire parler, le déroutant par des questions imprévues, par des suppositions auxquelles il ne savait que répondre. Tantôt il la trouvait triste et découragée, tantôt elle lui reprochait de lui cacher la vérité, puis elle s'accusait et s'excusait. Intérieurement, George en faisait autant, et chaque fois, au retour, il déclarait à son cousin qu'il n'y résisterait pas, que dona Carmen avait raison, que leur silence était absurde, qu'un jour ou l'autre elle pleurerait et qu'alors il parlerait.

Fernand le raisonnait et le remontait. Son grand, son unique souci était d'éviter une déception à dona Mercédès. Plus il la voyait, mieux il l'aimait. Sa résignation, sa fierté, l'élévation de son cœur et de son esprit lui inspiraient une admiration profonde. Les paroles échappées à la jeune fille, les odieuses insinuations d'Harris n'avaient pas ébranlé sa foi, et, dans son regard si pur, il lisait la tristesse, non le remords. Mercédès devinait-elle l'amour dont elle était l'objet? Absorbée dans ses pensées, elle ne s'interrogeait pas; n'attendant rien de l'avenir, elle ne lui demandait rien et se laissait aller au courant de l'heure présente sans chercher ce que tenait en réserve une heure inconnue et lointaine. Elle trouvait une grande douceur à le savoir là, à causer avec lui. Un jour viendrait où il partirait; elle se sentirait bien seule, mais il ne parlait pas encore de départ. Dans sa vie, triste et isolée, elle aurait eu quelques momens moins sombres; elle était heureuse de sentir que c'était à lui qu'elle les devait, et lui-même, près d'elle, il se prenait à espérer.

Mais lorsqu'au retour Fernand examinait le travail fait, il était repris d'une grande anxiété. Réussirait-il? Était-ce bien là l'endroit indiqué par le plan mystérieux? Il le croyait, mais aucun indice ne le rassurait. La pierre dure et lisse, péniblement trouée par le foret, résistait à leurs efforts. Près de lui, la figure grimaçante et sinistre du nain semblait ricaner; son doigt difforme, démesurément allongé, projetait son ombre sur les dalles avec un geste de défi menaçant.

Enfin tout était prêt. La mine, creusée en biais, venait aboutir

près du socle de la statue. Fernand voulut surveiller lui-même les derniers préparatifs. Pensant qu'à la suite de l'explosion ils auraient des travaux de déblaiement à faire, les jeunes gens annoncèrent la veille à dona Mercédès et à sa sœur qu'ils ne viendraient probablement pas de quelques jours. Ils prétextèrent une visite et un séjour à Mérida. Dona Mercédès ne demanda aucune explication. Elle avait remarqué la préoccupation de Fernand, mais elle ne se croyait pas le droit de l'interroger. George Willis n'en fut pas quitte aussi facilement. Dona Carmen soupçonnait qu'on lui cachait quelque chose. Tour à tour impétueuse et suppliante, elle l'ébranla si bien que George avoua à son cousin que la seule chose qui l'avait empêché de tout dire était l'état d'imbécillité auquel il s'était trouvé réduit.

Itza suivait avec un redoublement d'intérêt les travaux des mineurs. Elle ne s'expliquait pas ce qu'ils faisaient. Un moment elle avait craint qu'on n'attaquât la statue du nain, et une agitation singulière s'était emparée d'elle. Puis elle s'était un peu rassurée en voyant qu'on creusait les dalles. Toutefois elle ne s'écartait pas; elle errait dans la cour, attentive à tout ce qui se passait, en proie parfois à une anxiété que trahissaient ses mouvemens fébriles et ses regards inquiets. Lorsque le matin elle vit Fernand préparer la mine, y adapter une mèche, faire écarter tout le monde, elle parut soupçonner qu'un danger inconnu, mystérieux, menaçait l'idole. Murmurant en langue maya des mots inintelligibles, elle n'obéit qu'avec une répugnance visible à ses ordres réitérés de s'éloigner. Cependant elle appela son chien et disparut dans la direction que lui intimait un geste impératif de Fernand.

Il attendit quelque temps; puis, après s'être assuré qu'il était bien seul, que George et les matelots étaient, ainsi que l'Indienne, à distance, il mit le feu à la mèche et s'abrita derrière un pan de muraille dont l'épaisseur le garantissait contre tout danger.

La mèche se consumait rapidement. Fernand suivait de l'œil ses progrès, prêt à s'effacer derrière le mur, lorsqu'un léger bruit attira son attention. A l'autre extrémité de la cour, en face de lui, il aperçut Itza. Elle avait feint de lui obéir; mais, au lieu de s'éloigner, elle avait contourné les ruines, gravi la pente et revenait dans la cour, inconsciente du péril qui la menaçait. Elle montait lentement; un dernier effort et elle atteignait le terre-plein. La mèche brûlait toujours. Fernand n'hésita pas, il s'élança dans la cour, la traversa d'un élan désespéré, saisit l'Indienne qui se débattit et qu'il essaya d'entraîner avec lui sur le flanc du monticule.

Une explosion formidable se fit entendre. Les dalles volaient en éclats, se brisant contre les vieux murs avec un sifflement strident,

pendant qu'une épaisse colonne de fumée montait vers le ciel, remplissant la cour d'un nuage qui rampait sur le sol et s'effrangeait aux angles du palais. Quand il se dissipa, George, qui avait assisté de loin et impuissant à cette scène rapide, vit l'Indienne cramponnée aux arbustes et Fernand évanoui dans son sang qui s'échappait d'une large blessure à la tête. Mutilée et noircie par la poudre, la statue du nain se dressait encore sur son piédestal. Son regard sardonique et son doigt dirigé vers l'endroit même où gisait Fernand semblaient attester sa vengeance et l'impuissance de ses ennemis.

Dans sa courte lutte avec Itza, Fernand avait réussi à la rejeter sur la pente; mais frappé lui-même d'un éclat de pierre, il était tombé sur le rebord. Un cri de douleur s'échappa de la poitrine de George. Sur son ordre, les matelots installèrent promptement une civière, y étendirent Fernand immobile et le portèrent dans la pièce qu'il habitait avec son cousin. L'Indienne suivait; des larmes coulaient sur ses joues, et une expression d'angoisse et de désespoir contractait son visage. Elle comprenait que Fernand s'était sacrifié pour elle, que son intervention opportune l'avait sauvée, et qu'elle était la cause involontaire de son malheur. A la suite de George, elle pénétra dans le palais; c'était la première fois qu'elle en franchissait le seuil. On déposa Fernand sur son lit; le sang coulait lentement de sa blessure, et George sentait son courage l'abandonner. Comment se procurer les secours nécessaires? Des heures s'écouleraient avant qu'on pût en obtenir de Mérida, et à qui s'adresser?

Itza regardait alternativement George silencieux, les matelots qui attendaient des ordres, Fernand immobile et pâle. Elle semblait hésiter; enfin elle s'approcha du lit et appuya sa tête sur la poitrine du jeune homme. George fit un mouvement pour l'éloigner, mais elle posa un doigt sur ses lèvres comme pour lui recommander le silence. Puis, se relevant et se tournant vers un des matelots, elle lui dit en espagnol : — De l'eau! — Avec une dextérité merveilleuse, elle lava le visage et la plaie du blessé. Cela fait, elle reposa doucement sa tête sur l'oreiller. — Attendez, — dit-elle en s'éloignant rapidement. Quelques instans après, elle revint, tenant dans ses mains des feuilles qu'elle froissait avec une hâte fiévreuse. Elle les appliqua sur la blessure, et fit signe aux matelots de se retirer. George la laissait faire: atterré par ce coup terrible, ignorant si Fernand vivait encore, il se sentait paralysé et subissait l'ascendant de l'Indienne, qui semblait seule avoir conscience de ce qu'elle devait et pouvait faire. Il avait entendu dire qu'Itza passait parmi les mayas pour posséder des recettes merveilleuses, et que, dans certains cas desespérés, ils surmontaient la frayeur superstitieuse qu'elle

leur inspirait pour recourir à son art. Restés seuls, il lui demanda en espagnol si Fernand vivait encore; elle fit signe que oui. — Pourrait-elle le sauver? — *Quien sabe*, je ne sais, répondit-elle. — Ses yeux brillaient d'un éclat singulier; fixés sur le blessé, ils semblaient attendre et guetter quelque chose. Enfin la poitrine du jeune homme se souleva, et un soupir sortit de ses lèvres décolorées. George crut que c'était le dernier; mais l'immobilité de l'Indienne le rassura. Doucement elle promena sa main sur la poitrine de Fernand, desserra ses vêtemens, humecta son visage et l'éventa légèrement avec une feuille de catalpa. Une rougeur fugitive reparut sur son front, où perlèrent quelques gouttes de sueur; Itza renouvela le pansement et, reprenant sa place auprès de Fernand, elle resta immobile et taciturne.

La journée s'écoula; vers le soir un changement se produisit, des mots sans suite s'échappèrent des lèvres du blessé. A la prostration absolue succédait une fièvre intense qui dura toute la nuit. Au matin seulement, Itza se tourna vers George, et lui dit : — Je crois qu'il vivra. — Pendant ces longues heures d'attente, George avait repris courage. Le sang-froid de l'Indienne, ses soins dévoués lui inspiraient une confiance entière; aussi, quand elle l'engagea à prendre un peu de repos, il n'hésita pas à suivre son conseil et à la laisser seule avec le blessé.

Immobile auprès de lui, elle ne semblait connaître ni sentir la fatigue. Son regard, plein d'une douceur infinie, fixé sur Fernand, épiait ses moindres mouvemens et cherchait à deviner sur ses lèvres les mots qu'il murmurait dans une langue inconnue. Un nom qu'il prononça la fit tressaillir: elle redoubla d'attention : — Mercédès, — redit tout bas Fernand, et un sourire éclaira son visage pâli. — Mercédès, — répéta-t-il encore avec effort, entr'ouvrant pour la première fois les yeux et regardant sans la voir l'Indienne, qui le contemplait avec une morne tristesse. Quand George, un peu reposé, vint reprendre sa place au chevet du lit, il fut frappé de l'altération des traits d'Itza; elle se leva en hâte et lui fit signe de ne pas quitter le malade avant son retour.

Son absence fut longue. Elle revint exténuée de lassitude: d'un coup d'œil elle s'assura que l'état de Fernand était le même, et, sans répondre un mot aux questions de George, sans même paraître les entendre, elle s'assit dans un angle de la pièce et s'enveloppa la tête de son sérapé, indifférente en apparence à ce qui se passait auprès d'elle.

George attribua son mutisme à la fatigue: absorbé dans ses pensées, il oublia Itza pour ne plus songer qu'à Fernand, qui gisait là entre la vie et la mort. Ce fatal accident lui avait fait perdre de vue

le but de leurs recherches. Quel avait été le résultat de l'explosion? Il l'ignorait. Que dirait-il à dona Mercédès, que répondrait-il aux reproches de Carmen? Ne devait-il pas les aviser du danger de son cousin? Il ne pouvait douter de leur dévoûment, et dans ces circonstances graves leur concours ne lui ferait pas défaut. Toutes deux comprenaient et parlaient le maya. Itza leur donnerait peut-être des indications qu'il n'en pouvait obtenir. Il hésitait. Cependant la fièvre augmentait, le blessé s'agitait sur son lit et murmurait des paroles incohérentes. George écouta. A plusieurs reprises il entendit son nom, puis celui de Mercédès. Si faiblement que Fernand l'eût prononcé, Itza se leva et vint à lui. Son regard était si triste et si découragé que George se sentit envahi lui-même par une douleur profonde, et ses yeux se remplirent de larmes.

Quand il les releva, il crut rêver. Devant lui, debout dans l'embrasure de la porte, Mercédès et Carmen, pâles et graves, contemplaient cette scène, ce lit défait et ensanglanté, ces deux jeunes gens, l'un mourant, l'autre écrasé par le chagrin, l'Indienne étudiant anxieusement les traits contractés et livides du blessé. Un mouvement de George éveilla l'attention d'Itza; elle aperçut les deux sœurs. Leur présence ne parut pas l'étonner, et elle leur fit signe d'approcher. Mercédès vint s'asseoir au chevet de Fernand, Itza lui prit la main et, la posant doucement sur le front du blessé, elle attendit.

Un silence profond régnait dans la vaste pièce éclairée par un demi-jour mystérieux. Au dehors, les grands arbres tamisaient la lumière qui filtrait par la porte étroite. A l'intérieur, les sculptures étranges, les animaux fantastiques, les figures humaines profondément découpées dans l'épaisseur des murailles, la haute voûte qui s'enfonçait dans l'obscurité, semblaient projeter une ombre mélancolique sur cette heure solennelle. L'attitude de l'Indienne trahissait une anxiété que partageaient ses compagnons. La main de Mercédès tremblait sur le front de Fernand, dont la poitrine haletante se soulevait avec effort et s'affaissait lourdement comme si chaque aspiration devait être la dernière. Un de ses bras pendait hors du lit; instinctivement, Mercédès prit cette main froide. Les doigts du blessé se crispèrent comme pour prolonger cette étreinte, puis elle sentit une détente dans la tension des muscles. — Mercédès! murmura le blessé. — Elle rougit; son regard ému suivit le mouvement de ses lèvres esquissant encore le nom qu'elles ne pouvaient prononcer.

Était-ce la fin? Ils le crurent. Carmen, inclinée au pied du lit, détourna la tête. Une larme de Mercédès vint tomber brûlante sur la main de Fernand, qui tressaillit. Sa respiration, moins oppressée, devint plus égale, ses traits contractés reprirent leur expression.

Itza, courbée sur lui, se releva et murmura quelques mots en indien.

En réponse au regard interrogateur de George, Mercédès dit : — Suivant elle, la crise diminue, elle a été terrible, et une autre peut suivre. Elle insiste pour que je ne le quitte pas. Veuillez prévenir les domestiques qui nous ont accompagnés. — Restée seule avec sa sœur et Itza, Mercédès entama à demi-voix avec cette dernière une conversation qui se prolongea jusqu'au retour de George. — Pour le moment, lui dit-elle, ma présence et celle d'Itza suffisent. Je vous ferai appeler si nous avons besoin de vous. — Carmen comprit et sortit avec George Willis.

L'heure des réticences était passée. George raconta donc à dona Carmen tout ce qui était arrivé depuis leur dernière visite. Au lieu des reproches qu'il attendait, la jeune fille lui témoigna en mots touchans la part qu'elle prenait à son chagrin et la tristesse qu'elle éprouvait à la pensée que sa sœur et elle étaient la cause involontaire de ce malheur. Pourtant elle espérait. Dieu entendrait leurs prières ardentes pour le pauvre blessé et n'ajouterait pas cette nouvelle douleur aux autres. Puis elle expliqua à George que quelques heures auparavant l'Indienne était venue au palais du gouverneur ; elle leur avait fait un récit rapide de ce qui s'était passé. Ce qu'elles avaient compris, c'est que Fernand se mourait et qu'il fallait que Mercédès vînt de suite.

Tout en causant ainsi, ils arrivèrent à la Cour du Nain. George n'y était pas retourné depuis l'accident, il éprouvait une répugnance insurmontable à revoir l'endroit où s'était passé ce drame. Maintenant, avec dona Carmen près de lui, cette impression se dissipait et une curiosité vague lui succédait. Tous deux ils pénétrèrent dans la cour qu'entouraient de trois côtés les hautes murailles en ruines. Il indiqua du doigt à sa compagne l'angle où la façade éboulée avait permis à l'Indienne de gravir le monticule, et il lui retraça la scène dont il avait été le témoin. La statue mutilée du nain se dressait sur son socle : à ses pieds le trou béant, les dalles descellées et brisées attestaient la violence de l'explosion. George expliqua à sa compagne pourquoi Fernand et lui croyaient que c'était bien là l'endroit indiqué par le plan mystérieux. S'étaient-ils trompés? Tout le faisait croire; on n'apercevait qu'un amas de pierres et de galets broyés, mais George ne se tenait pas pour battu. Fernand sauvé, il se remettrait à l'œuvre, et il finirait bien par réussir. Tout ce que le temps, la patience et la volonté pouvaient accomplir, ils le feraient. Mais Fernand vivrait-il? Carmen écoutait en silence ces mots entrecoupés, ces phrases inachevées que l'émotion arrachait à son compagnon. Ni elle ni lui ne voyaient à quelques pas d'eux l'Indienne qui les observait. Lorsqu'ils revinrent près de Fernand, Mercédès veillait seule à son chevet. Il reposait

doucement, la main dans celle de la jeune fille, et un accablement profond succédait à l'agitation de la fièvre.

Pendant plus d'une semaine ils flottèrent ainsi entre la crainte et l'espérance. Chaque matin les deux sœurs venaient s'installer auprès du malade, qu'elles ne quittaient que le soir. La nuit, George et Itza veillaient; c'étaient les heures difficiles. Aussitôt Mercédès partie, le blessé devenait plus agité, plus fiévreux. Il murmurait des mots incohérens, mais le nom de Mercédès revenait sans cesse sur ses lèvres. Sa présence ramenait le calme et dissipait les rêves qui troublaient son sommeil. Prévenu par George, le curé Carillo passait chaque jour une heure ou deux au Palais du Nain. Il attribuait l'accident survenu aux recherches archéologiques des jeunes gens et voyait là une raison nouvelle de croire à la fatale influence de ces ruines maudites. Don Rodriguez, de retour à Mérida, était aussi un visiteur assidu. Il devina promptement le secret de l'influence que dona Mercédès exerçait sur Fernand et n'en parut ni surpris ni affligé. Sa franche cordialité accrut encore l'estime en laquelle le tenait George Willis, dont il partageait quelquefois les veilles auprès du blessé.

Un jour vint enfin où le mal fut vaincu. Le regard de Fernand perdit sa fixité effrayante, la mémoire lui revint, et avec elle le sentiment de la réalité. Il était seul alors avec Mercédès; assise près du lit, elle semblait plongée dans une rêverie profonde. Son visage pâli trahissait la fatigue et les émotions des jours précédens. Lasse et triste, elle suivait une pensée qui l'entraînait au loin et sur ses lèvres charmantes errait un sourire mélancolique. Fernand la contemplait, c'était bien elle. Mainte fois déjà il avait cru l'entrevoir dans un rêve, mais à ce rêve en succédaient d'autres, cauchemars bizarres, apparitions fiévreuses, qui se multipliaient autour de lui. Cette fois il se souvenait, il voyait. Ces murs, cette pièce, ces objets qui l'entouraient, il les reconnaissait. Rêves, cauchemars, visions disparaissaient; elle était là. — Dona Mercédes, murmura-t-il. — Elle se tourna vers lui; pour la première fois il l'appelait ainsi. — Dona Mercédès, reprit-il, vous ici? — D'un geste gracieux, elle appuya son doigt sur ses lèvres pour lui imposer silence. — Et George où est-il? — Je vais l'appeler. — Quelques instans après, George et Carmen étaient près de lui. Il les reconnut tous deux, les salua d'un sourire ému et reconnaissant, puis, fatigué, il obéit comme un enfant à Mercédes et s'endormit en lui tenant la main.

A partir de ce moment, la guérison fit des progrès rapides: Fernand parlait peu, et, toujours docile aux injonctions de Mercédès, il se taisait sur sa demande, satisfait de sa promesse de rester auprès de lui. George eut là quelques jours de satisfaction

complète. Fernand était sauvé, et chaque matin ramenait les deux sœurs au Palais du Nain. Pendant que Mercédès et Itza veillaient près du convalescent, lui, passait de longues heures avec dona Carmen. Ensemble ils surveillaient les fouilles qu'il faisait continuer, sans succès jusqu'ici. Ensemble ils se promenaient sur la terrasse; l'heure du repas les ramenait près de Fernand, ils y restaient peu, il ne fallait pas l'agiter. Dans l'après-midi, assis à l'ombre des ruines, ils causaient. Dona Carmen lui faisait raconter sa vie, elle lui parlait d'elle, de sa sœur, de leur enfance à la Nouvelle-Orléans, de ces mois d'angoisse passés à Mexico. Ils contemplaient le paysage grandiose qui se déroulait devant eux, les vieilles ruines qui surgissaient de la forêt comme des cimes blanches sur une mer de verdure. Au soleil couchant, leurs grandes ombres s'allongeaient en formes fantastiques. Ces palais muets pleins de mystères, ce grand calme de la nature des tropiques, cette végétation lentement envahissante qui recouvrait la ville endormie d'un sommeil éternel parlaient à l'imagination de dona Carmen. Elle se plaisait à évoquer les souvenirs du passé, à relever par la pensée ces murailles détruites, à rappeler à la vie les générations disparues dont les pas avaient foulé ces dalles usées, et à demander aux légendes de ce peuple mort le secret de sa destinée. Puis venaient l'heure du départ, les recommandations de Mercédès, les assurances de se retrouver le lendemain. George accompagnait les deux sœurs jusqu'à leur demeure, pendant qu'Itza restait avec Fernand. Le soir, il entretenait son cousin des incidens de la journée; il lui parlait de dona Mercédès. Fernand l'écoutait sans se lasser jamais, heureux d'entendre prononcer le nom de celle qu'il aimait.

Mercédès avait insisté auprès des jeunes gens pour les faire renoncer au projet de poursuivre leurs recherches. Elle ne se pardonnait pas le malheur qui avait failli coûter la vie à Fernand et elle se sentait prise d'une sorte de crainte superstitieuse qu'avivait encore le curé Carillo. Toutefois elle n'avait rien pu obtenir; l'insuccès des fouilles dirigées par George ne semblait pas ébranler sa confiance. Carmen avait raconté à sa sœur sa conversation avec George et Fernand et les détails, bien vagues pourtant, qu'elle leur avait communiqués. Elle la pressait de les compléter; pouvait-elle douter d'eux maintenant, et elle-même, Carmen, devait-elle être tenue dans l'ignorance de ce qui la touchait de si près? George et Fernand la priaient aussi. — Mercédès hésitait, un incident fit cesser son irrésolution.

Fernand commençait à se lever. Un matin, Mercédès et Carmen le trouvèrent assis sur la terrasse; la fièvre avait entièrement disparu. George et Carmen projetaient depuis quelques jours une excursion dans la forêt, Itza devait les accompagner. Plusieurs

fois George avait entretenu Carmen de l'idée d'interroger l'Indienne. Carmen était plus à même que personne de le faire, elle parlait et comprenait le maya, et Itza lui était tout particulièrement attachée. Pour cela, il fallait, sous un prétexte quelconque, s'assurer quelques heures de solitude avec elle et tenter un effort décisif. Ce projet souriait à dona Carmen, et ils s'étaient promis de saisir la première occasion. Dona Mercédès ne fit pas d'opposition à l'excursion annoncée, et Fernand se dit que l'absence de ses compagnons retiendrait Mercédès près de lui.

La convalescence a des heures charmantes. Fernand se sentait heureux; les forces lui revenaient, il ressaisissait la vie. Le ciel bleu, les chants joyeux des oiseaux, les mille bruits de la forêt et, plus que tout, la présence de Mercédès, éveillaient en lui des sensations d'une douceur infinie. Son regard errait sur l'horizon lointain baigné dans la lumière, sur la ligne bleuâtre de la mer, sur les molles ondulations des grands arbres dont les cimes se découpaient en masses vertes, puis il revenait se poser sur la jeune fille assise à ses côtés. Il admirait ce front pur, ces cheveux dont le poids semblait courber la tête charmante inclinée sur son ouvrage, ces doigts agiles, cette petite main qui, appuyée sur son front, avait dans les heures d'angoisses fait succéder aux ardeurs de la fièvre une fraîcheur et un calme inconnus. Il l'aimait. Comme la vie serait belle s'il pouvait la garder là, près de lui, toujours!

Elle leva la tête. On eût dit qu'un instinct secret lui faisait deviner ses pensées; un sourire triste éclaira son visage. Avec un geste plein d'une résignation muette elle reprit son ouvrage.

— Dona Mercédès, dit Fernand, il m'a semblé comprendre d'après votre conversation d'hier avec le curé Carillo que vous songiez peut-être à quitter Uxmal.

— Oui, bientôt. Ma résolution est prise; nous nous retirerons, Carmen et moi, dans le couvent dont je vous ai parlé. Vous savez à la suite de quelles circonstances j'avais ajourné ce projet. J'ai eu tort de lui préférer un espoir chimérique et qui vous a coûté si cher. Croyez bien, ajouta-t-elle d'une voix émue, que je n'oublierai jamais votre dévoûment. Nos prières et nos vœux vous suivront partout.

Fernand pâlit. Ces quelques mots l'arrachaient à son rêve et le ramenaient à la dure réalité. Son horizon, jusqu'à ce jour limité au lendemain, s'agrandissait en s'assombrissant. Il entrevit tout à coup, dans un avenir prochain, le départ des deux sœurs, sa santé revenue, et, avec elle, la vie active, mais la vie sans Mercédès. Il lui sembla qu'un rayon dévorant du soleil des tropiques anéantissait en un instant cette riche végétation qui les entourait, et qu'une plaine aride et brûlée s'ouvrait devant lui. Il y marchait seul... et

elle?.. agenouillée à l'ombre d'un cloître, elle prierait pour lui, mais il ne la verrait plus, il n'entendrait plus sa voix. Était-ce la peine de vivre? — Mercédès l'observait avec anxiété, elle regrettait d'avoir parlé; dans son état de faiblesse, toute secousse était à redouter. De son côté, Fernand sentait que l'heure était décisive et faisait à ses forces renaissantes un énergique appel.

Après un instant de silence, il reprit d'une voix grave : — Mercédès... je vous en supplie... renoncez à ce départ... je vous aime. Un regard désespéré fut son unique réponse. — Mercédès... voulez-vous être ma femme? — C'est impossible. — Impossible... oui... si vous ne m'aimez pas... si vous sentez que vous ne m'aimerez jamais...

Elle détourna la tête. Craignait-elle qu'il ne lût la vérité dans ses yeux qui ne savaient pas mentir?

— Je ne puis ni ne dois aimer personne... que Dieu... — Mercédès, ajouta Fernand avec un accent passionné, il s'agit de ma vie, de mon bonheur... Parlez... — Vous le voulez, dit-elle d'une voix vibrante... eh bien... celle à qui vous offrez votre amour, à qui vous demandez d'être votre femme... moi enfin... je suis la fille de Francis Warde. — Debout devant lui, tremblante d'émotion, Mercédès le regardait. — Fernand tressaillit en entendant sortir de ses lèvres ce nom, abhorré des hommes du sud. Francis Warde, dont la trahison avait consommé la ruine de Charleston, celui qui avait vendu son honneur et sa ville natale, Francis Warde était le père de Mercédès. Il s'expliquait enfin son silence, l'isolement dans lequel elle vivait, sa résolution de se retirer, sa sœur et elle, dans un couvent. Il connaissait la triste histoire de cet officier confédéré, héroïque jusqu'à la dernière heure et ternissant par une incompréhensible défaillance un nom respecté même de ses ennemis. Fernand se leva lentement, son regard se croisa avec celui de la jeune fille, dans lequel respirait un défi hautain, protestation suprême de l'orgueil humilié. — Mercédès Warde, je vous aime... voulez-vous consentir à être ma femme? — Une expression d'angoisse contracta son visage. — Oh! mon Dieu, dit-elle, vous ne savez donc pas?.. et elle éclata en sanglots. — Mercédès, je sais tout... Vous n'avez rien à m'apprendre. Écoutez-moi seulement... Votre père n'est pas coupable. Tout me le dit, mon amour pour vous, ma foi en vous. Mercédès Warde n'est pas la fille d'un traître. Ne me croyez pas aveuglé par la passion, j'aime... et l'amour vrai n'est pas un piège tendu à notre crédulité... J'aime, et il me semble que Dieu daigne soulever pour moi un coin de ce voile mystérieux qui nous cache l'avenir. — Elle l'écoutait avec une émotion indicible; ses yeux chargés de pleurs levés sur lui semblaient l'implorer et le remercier. — Vous aussi... vous le croyez innocent? — Oui... et la preuve

de son innocence, elle est ici... Où? reprit-il, répondant au geste de Mercédès, je l'ignore encore, mais elle existe. Ce plan que vous m'avez remis, c'est lui qui l'a tracé; ces initiales sont les siennes. Dites-moi tout ce que vous savez, et, ajouta-t-il d'une voix émue, qui sait si je ne vous rendrai pas l'honneur de votre père, à vous... qui m'avez sauvé la vie.

Mercédès l'écoutait comme transfigurée. Il croyait... avec elle et comme elle. Il parlait avec un tel accent de conviction. Comment eût-elle douté, elle qui malgré tous n'avait jamais douté? Puis ce secret dont elle portait seule le poids, que sa sœur même ignorait... il le connaissait, lui, et, le sachant, il voulait... et son regard se troublait, elle rougissait. Par un effort puissant, elle chercha à écarter ce souvenir. Plus tard... seule avec elle-même, elle y reviendrait. Mais en ce moment...

Fernand lisait-il dans son cœur? — Mercédès, parlez... il s'agit de votre père.

— Vous savez dans quelles circonstances nous quittâmes Charleston pour Mexico. Je passai là des mois d'angoisse en deuil de notre mère. Un jour, je reçus avis du consulat de France qu'une lettre avait été déposée à la chancellerie. L'enveloppe froissée, l'adresse à demi effacée, indiquaient qu'elle avait dû faire un trajet long et difficile. Je l'ouvris. Elle était de mon père, écrite au crayon, et contenait le papier que je vous ai montré...

— Et la lettre? dit Fernand.

— Elle était de quelques lignes seulement. Je les sais par cœur : « Conservez soigneusement le papier que je vous adresse par une voie que je crois sûre. Je cours de grands risques. Si je réussis, je vous écrirai d'Angleterre. Quoi qu'il arrive, gardez ceci, il y va de mon honneur. »

Je fis de vains efforts pour savoir qui avait remis cettre lettre, on ne se souvenait pas, et le messager ne reparut plus. J'obéis aux ordres de mon père et mis ce papier en lieu de sûreté. La guerre terminée, j'écrivis à notre homme d'affaires pour le supplier de me donner des nouvelles. Sa réponse courte, embarrassée, me fit mal. Il me disait que l'impression générale était que le capitaine Warde avait péri. Les chefs du sud lui avaient confié des papiers importans qui n'étaient pas parvenus à leur destination et on en était sans nouvelle aucune, malgré la levée du blocus des côtes et le rétablissement des communications. Je me décidai à partir pour Charleston. Une famille amie, émigrée comme nous, y retournait et m'offrit sa protection. A peine arrivés, eux, si bons, si bienveillans jusque-là, me témoignèrent tout à coup une froideur, une pitié dédaigneuse que je ne m'expliquai pas. Je vis quelques anciens amis et compagnons d'armes de mon père, bien peu... tant avaient péri!

Partout je trouvai le même accueil. Je m'adressai enfin à notre homme d'affaires. Lui me plaignit et m'apprit... ce que l'on me cachait. Mon père s'était offert pour une mission périlleuse. Habile officier de marine, il connaissait la côte et ses approches. On lui avait remis une somme considérable et des papiers importans à destination de Londres. Il s'était embarqué dans une chaloupe pontée, manœuvrée par trois hommes déterminés et choisis par lui. Il avait réussi à forcer le blocus, on le savait par un des matelots, nommé Harris, qui, revenu à Charleston, y avait passé quelques jours et était reparti depuis. J'appris aussi que par un singulier hasard ce même matelot faisait partie de l'équipage qui m'avait ramenée. Malheureusement je ne pus réussir à le retrouver. D'après son récit, confirmé par une enquête officielle, mon père avait relevé et noté les défenses du port, les obstacles accumulés dans les passes. Poursuivi par les croiseurs du nord, aussitôt qu'il eut gagné le large il réussit à se dérober à la faveur de la nuit. Après plusieurs jours de navigation, il atterrit sur un point inconnu, débarqua les papiers qui lui étaient confiés et donna ordre à ses hommes de rallier la Nouvelle-Orléans. Il leur traça la route à suivre, ajoutant que, quant à lui, il aviserait à gagner l'Angleterre. Depuis, on ne reçut aucune nouvelle... Les fonds ne furent pas remis à Londres. Plus tard enfin... quand la flotte fédérale eut pris Charleston, l'amiral ennemi déclara qu'elle avait franchi les passes, évité les obstacles et les torpilles semées sur sa route à l'aide d'indications fournies... par le capitaine Warde.

Mercédès s'arrêta, brisée par l'émotion. Fernand ne perdait pas une de ses paroles.

— La lettre dont vous m'avez parlé était-elle datée, portait-elle une indication quelconque?

— Aucune. Au bas il n'y avait que les initiales de mon père.

— Dona Carmen ne sait rien de tout ceci?

— Rien encore. Elle le saura bientôt. Carmen était si jeune que je crus bien faire en lui cachant la vérité. Je quittai Charleston et revins à Mexico. Ma tante mourut... elle aussi... peu après, et je songeai à nous retirer dans un couvent. Quel autre refuge pouvait s'ouvrir aux filles du capitaine Warde? Et pourtant... je le croyais, je le savais innocent. Vivait-il encore? Ce papier mystérieux, cette lettre qu'il m'avait fait tenir, ces mots : « Il y va de mon honneur, » hantaient et troublaient mon esprit. Ma mère était née à Mérida. C'était à la Nouvelle-Orléans qu'elle avait vu, aimé, épousé mon père. Dans la première année de leur mariage, tous deux avaient passé quelques mois ici. Je me souvins que, dans mon enfance, mon père me racontait des histoires qui me charmaient; il y était souvent question des ruines d'Uxmal, situées au milieu de

vastes forêts appartenant à ma mère. Il les avait parcourues, explorées dans tous les sens, et malgré ses nombreux voyages il avait conservé de ce site étrange un souvenir ineffaçable. Parfois il disait en riant que, quand viendrait pour lui l'heure du repos, il aimerait vivre dans cette solitude. De retour à Mexico, j'étudiai ce papier qu'il nous avait fait tenir; je cherchai sur les cartes la route qu'il avait dû suivre pour éviter les croiseurs ennemis. J'avais noté avec soin le récit fait par le matelot. Mon père n'avait pu atterrir qu'à Cuba ou sur la côte du Yucatan. Il la connaissait et pouvait de là gagner l'Angleterre. Plus j'y réfléchissais, et plus je me confirmais dans cette pensée. Si je ne me trompais pas, le plan qui m'avait été remis devait être celui d'une de ces ruines. En tout cas, je trouverais peut-être à Mérida quelques indices de son passage. J'y vins avec Carmen. On ignorait notre nom; seul, le curé Carillo reçut mes confidences. Je questionnai sans succès, puis je me retirai à Uxmal, triste, découragée, mais retenue par je ne sais quel instinct secret. Il me semblait qu'ici ma vie devait changer... qu'un jour viendrait...

— Et ce jour est venu, acheva Fernand. N'en doutez pas, Mercédes, c'est Dieu qui vous a conduite ici, c'est lui qui m'y a amené. Est-ce pour mon bonheur?.. Je ne sais, vous me le direz plus tard. En ce moment, je n'ai qu'une pensée, et ce que vous me dites dissipe mes derniers doutes. Ce papier mystérieux est le plan de ce palais. Les chiffres écrits au verso sont l'indication détaillée des sommes confiées à votre père. Il les a cachées ici, les sachant protégées par la frayeur que ces ruines inspirent aux Indiens. Ces lettres *U. M. M. D.* signifient : *Uxmal. Memorandum Money Deposited.* C'est d'ici qu'il vous aura écrit et qu'il a dû chercher à gagner la côte en évitant Mérida et Sisal, où il courait risque d'être reconnu. Campêche est à cent milles dans l'ouest. C'est de là qu'il vous a expédié cette lettre. Comment a-t-il pu, sans aide, sans secours, franchir cette distance à travers les forêts? Je l'ignore. Quant à cet Harris dont vous parlez, je le connais et je m'explique maintenant la haine qu'il vous porte. Il croit votre père criminel. Il croit qu'il a détourné les fonds confiés à sa loyauté et vendu à l'ennemi le secret des passes de Charleston. Songez que lorsqu'il s'est séparé de lui il le laissait en sûreté, libre de poursuivre sa route sous pavillon neutre et qu'il ne s'explique pas le silence qui s'est fait depuis. Votre père s'est-il embarqué à Campêche? Capturé par des croiseurs, a-t-on saisi sur lui les notes qui ont facilité à l'ennemi l'entrée de Charleston? Je ne sais... Je le crois mort... mais innocent... j'en suis sûr.

Avec quelle anxiété elle l'écoutait! Absorbé dans la même pensée

qu'elle, il lui révélait ce qu'elle avait vainement cherché. Avec quelle netteté il traçait l'itinéraire suivi; ces chiffres inconnus, ces lettres mystérieuses qui l'avaient tant préoccupée, il les expliquait et en faisait jaillir une preuve irrécusable en faveur de son père. Une lueur brillante éclairait cette tragique histoire, et c'était lui encore, lui Fernand, qui dissipait enfin les dernières ombres. — Oui, c'est bien cela, dit-elle. Mais comment avez-vous pu deviner...

— Je vous aime, Mercédès. — Elle se tut.

George et Carmen les rejoignaient, Carmen silencieuse et grave: quant à George, son flegme habituel l'avait abandonné. Il échangeait avec dona Carmen des regards d'intelligence, il se levait, s'asseyait, ne pouvait rester en place. — Dona Carmen, dit-il, parlez, le temps presse.

Elle fit part alors de la pensée qui leur était venue et de son récent entretien avec Itza. Lui rappelant le dévoûment de Fernand, qui avait risqué sa vie pour la sauver, elle l'avait adjurée de leur dire si elle savait quelque chose. Vaincue par les pressantes prières de Carmen, Itza leur avait raconté qu'un étranger, un blanc, était débarqué, trois ans avant, dans une anse près d'Uxmal. Il paraissait familier avec les localités, et elle l'avait vu avec surprise s'engager dans un souterrain dont elle croyait connaître seule l'existence et qui aboutissait au Palais du Nain. Il portait avec lui une valise. Plus tard, elle le vit descendant du monticule, mais il ne tenait plus rien à la main. Il l'avait observée avec défiance d'abord, puis s'était adressé à elle en langue maya qu'il parlait imparfaitement. Elle réussit pourtant à comprendre qu'il désirait gagner le port de Campêche et lui demandait de le guider. Elle accepta. Leur voyage dura huit jours; l'étranger était affaibli, malade et les fièvres le prirent. Arrivé à Campêche, il était épuisé; elle lui fit donner l'hospitalité chez des Indiens qu'elle connaissait, et le soigna avec dévoûment, car il était bon. Le voyage l'avait tellement éprouvé que les fièvres l'achevèrent; il mourut. Avant sa mort, il confia une lettre à Itza en lui faisant promettre de la remettre à un capitaine de navire, son compatriote, qui venait quelquefois le voir à la nuit. Les Indiens inquiets prévinrent alors le consul des États-Unis. Une enquête eut lieu; on trouva sur lui un papier que le consul garda et auquel il paraissait attacher une grande importance, car il expédia une goëlette pour le communiquer à l'amiral américain qui bloquait Charleston. Itza ne parla pas du dépôt qui lui était confié. Quelques jours après, le capitaine revint. Elle lui remit la lettre et ne le revit plus. Interrogée comment elle avait retrouvé l'étranger sur le monticule, elle dit qu'il existait une issue près de la statue du nain et qu'elle la leur indiquerait.

George reprit et acheva ce récit. Itza avait tenu parole. Il s'était rendu avec elle dans une des salles en ruines du Palais et là, dans un angle recouvert par des débris, elle lui avait montré la sortie du souterrain. Il se proposait de l'explorer, ses matelots étaient prévenus, il allait les rejoindre et mettre sur-le-champ son projet à exécution. Vainement les jeunes filles l'engagèrent à attendre au lendemain, George s'y refusa. Fernand voulait l'accompagner; un regard suppliant de Mercédès le retint. — Allez, dit-elle enfin à George, je resterai près de lui.

Deux heures d'anxiété s'écoulèrent. Fernand, silencieux, observait Mercédès. Elle priait. Enfin Carmen parut, pâle d'émotion. George la suivait. Ses vêtemens déchirés, souillés de poussière, ses mains meurtries disaient assez ses efforts. Il tenait une valise qu'il posa sur la table.

— Ouvrez, Mercédès, dit Fernand.

D'une main tremblante elle pressa le ressort rouillé et du sac ouvert retira des liasses de papiers. C'étaient des banknotes d'Angleterre, 149,000 livres sterling confiées à la probité du capitaine Warde et que restituaient enfin les ruines d'Uxmal. Mercédès regardait ce trésor. Il avait coûté la vie à son père, il lui rendait l'honneur.

— Et maintenant... Mercédès? dit Fernand. — Elle leva lentement les yeux sur lui.

— Oh, oui! maintenant... et toujours.

VII.

Sur les bords du lac de Côme, en face de Bellaggio mollement couchée dans son nid de verdure, se dresse, capricieuse et coquette, une de ces villas italiennes qui font rêver les poètes et soupirer les amoureux. Un beau soleil d'automne inonde les jardins en pente et se joue dans les pampres jaunissans. Assises sur une terrasse d'où la vue domine ces beaux sites si merveilleusement décrits par Manzoni, deux jeunes femmes causent. Près d'elles et quelque peu distrait par leur conversation un homme, jeune encore, décachette une lettre qu'un domestique vient de lui remettre.

— Qui vous écrit, Fernand?

— George Willis.

— Ah! reprend la plus jeune des deux avec une indifférence affectée; il nous avise probablement de son prochain départ pour les antipodes.

— Erreur, Carmen, George ne partirait pas ainsi sans nous voir, mais écoutez, curieuses.

« Naples, le 6 octobre 1868.

« Mon cher Fernand,

« Cette lettre me devancera de quelques heures. Dans ma précédente, je te parlais de ma visite pour le printemps, mais vous êtes près, le printemps est loin, et l'hiver m'effraie. Depuis notre séparation à la Nouvelle-Orléans j'aspire au moment de me retrouver près de vous. Vrai, il m'a fallu du courage pour ne pas vous accompagner, mais vous étiez heureux, et je me serais senti importun. Depuis, j'ai visité l'Espagne, le Portugal, Alger. De retour à Marseille, je suis allé à Gènes, où, pour mon malheur, j'ai lié connaissance avec un touriste allemand qui roulait derrière ses lunettes des yeux comme je n'en ai jamais vu et qui, avec l'accent tudesque que tu connais, soupirait vingt fois par jour : Voir Naples et mourir. J'ai cédé, j'ai vu Naples et j'ai failli en mourir, des fièvres s'entend. Mon médecin, qui me voit guéri et n'espère plus une rechute, m'engage à changer d'air, mais ma vraie maladie, vois-tu, c'est l'ennui.

« Oui, mon cher Fernand, je la connais, cette laide et sotte chose qui s'appelle l'ennui. Elle ne me quitte plus depuis le jour où je vous ai dit adieu à bord du *Louisiana*. Mon Allemand m'ennuie; le pire est qu'il ne s'en doute pas. Cet être-là s'est accroché à moi comme une sangsue et il m'accompagnerait jusqu'à la porte de ta villa que cela ne m'étonnerait pas. Promets-moi de ne pas le laisser entrer, ou, s'il entre, de le mettre dehors.

« Croirais-tu que je regrette Uxmal, le Palais du Nain, le bon curé Carillo si heureux de votre bonheur, la taciturne Itza, don Rodriguez si chevaleresque et si dévoué, grâce au concours duquel nous avons pu retrouver Harris et réhabiliter la mémoire du capitaine Warde. Vous me comprendrez peut-être, Mercédès et toi; quant à dona Carmen, je n'y compte guère. A propos d'elle, j'ai fait route de Marseille à Gènes avec une famille italienne. Il y avait là une jeune fille charmante qui m'a entrepris sur nos voyages. Elle m'a tant questionné, tant dérouté par ses demandes imprévues qui n'attendaient pas mes réponses, que je me suis cru auprès de ta belle-sœur. Les Italiennes manquent de suite dans les idées... »

Fernand et Mercédès partirent d'un joyeux éclat de rire pendant que Carmen murmurait à demi-voix :

— George Willis se repentira de son impertinence.

Fernand continua : « Plus tard, à Rome, j'errais sous les voûtes de Saint-Pierre. Dans le demi-jour mystérieux j'aperçus une jeune

femme agenouillée ; elle leva la tête au bruit de mes pas. Ses beaux yeux mouillés de larmes me rappelèrent ceux de dona Carmen un jour où je la suppliais de se fier à moi et lui offrais une amitié et un dévoûment à toute épreuve. Elle l'a probablement oublié.

« Assez de bavardages; à bientôt, à demain peut-être, si je puis m'échapper sans que mon Allemand me voie. Ce sera difficile; mais pour revenir auprès de vous, je suis capable de tout.

« A toi de cœur.

« GEORGE WILLIS. »

Il tint parole. Le lendemain il descendait de voiture, seul, à la porte de la villa. Son Allemand l'attendait à Castellamare. Venu chez Fernand pour y passer un mois George s'y trouvait encore au printemps au grand étonnement de dona Carmen, qui prédisait chaque semaine son prochain départ. Mercédès répondait par un sourire d'incrédulité et regardait Fernand d'un air malicieux. George réussit-il enfin à résoudre le problème de son ennui? S'aperçut-il un jour qu'il était éperdument amoureux? Peut-être. Quoi qu'il en soit le bruit court de Côme à Bellaggio que la charmante dona Carmen est fiancée, et George Willis étonne par ses prodigalités les bateliers du lac quand ils font allusion à son prochain mariage.

Uxmal est désert. L'herbe croît dans la Cour du Nain, et la forêt enserre de sa formidable étreinte les grands palais muets dont les épaisses murailles chargées de hiéroglyphes, de bas-reliefs et d'idoles, semblent défier les efforts du temps. Les siècles seuls en auront raison. Ces derniers vestiges d'un peuple inconnu et d'une civilisation éteinte disparaîtront-ils à leur tour sans livrer leur secret? La science un jour nous dira-t-elle quelles mains les ont élevés, quelles races les ont habités? Une Indienne erre encore parmi ces débris. Souvent elle s'assied au pied d'une statue noircie et mutilée, et passe de longues heures à rêver. Vainement George et Fernand lui ont fait don d'une maison à Mérida. Les ruines l'attirent. Quand la nuit vient, elle se réfugie dans un coin de la pièce où l'on porta Fernand blessé, elle s'étend sur un lit de feuilles sèches, et des larmes silencieuses coulent sur ses joues bronzées. A qui pense-t-elle? A cet étranger qui faillit donner sa vie pour elle, qui sauva la sienne, et reçut d'elle un trésor en échange? Ce trésor, le seul vrai, le seul désirable ici-bas, l'amour d'une femme aimée, Fernand le possède, et quand Mercédès sourit à ses côtés, il ne sait pas qu'Itza se souvient et pleure dans les ruines d'Uxmal.

C. DE VARIGNY.

LA VIE ET LA MATIÈRE

II [1].

LE VITALISME.

La Vie, études et problèmes de Biologie générale, par E. Chauffard, professeur à la Faculté de médecine de Paris.

I.

Il nous faut reprendre ces mêmes théories sur les élémens et les conditions des phénomènes vitaux, sur les cellules vivantes, sur les actions réflexes et les centres nerveux, sur la division des fonctions psychiques correspondant à des organes spéciaux, sur l'évolution du germe générateur, que nous avons résumées dans le précédent travail, si nous voulons voir quelles conclusions l'école vitaliste en tire pour la solution des problèmes philosophiques dont la vie est l'objet. La psychologie nous enseigne, sur le témoignage de la conscience, certaines vérités que la philosophie mécaniste considère comme autant d'illusions du sens intime : par exemple l'unité indivisible du moi, l'autonomie de sa personne, la spontanéité, la liberté, la finalité de ses actes. M. Chauffard est un spiritualiste très décidé qui affirme ces caractères de l'être humain avec une foi profonde. Mais, comme il fait œuvre de physiologie et non de métaphysique, il laisse aux psychologues la tâche d'en faire ressortir l'éternelle et irrésistible vérité. C'est en se renfermant étroitement dans l'analyse des phénomènes physiologiques qu'il prétend fonder sur des démonstrations toutes scientifiques l'évidence des caractères que l'idée même de la vie lui semble impliquer. Là est le mérite propre et l'originalité de son livre.

Avant de le suivre dans sa forte et savante réfutation des doc-

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre.

trines mécanistes, il importe, pour la clarté du débat, de bien définir la chose dont il faudra discuter les attributs. Qu'est-ce que la vie? Problème de synthèse auquel répugne la méthode essentiellement analytique de l'école mécaniste! Et pourtant sans la solution préalable de ce problème, cette discussion manquerait d'ordre et de lumière, car c'est l'idée qu'on se forme tout d'abord de la vie qui fait que l'on comprend ou que l'on ne comprend pas la possibilité des attributs dont nous venons de parler. Et, quand nous prononçons ce mot de synthèse, nous n'entendons pas que la philosophie vitaliste débute par une abstraction ou une hypothèse. Non: c'est la science elle-même qui va parler; c'est l'embryogénie, dont la physiologie contemporaine est fière à juste titre, qui va nous initier au mystère de la vie en nous apprenant comment l'être vivant naît, se développe et se forme; c'est dans le cœur de la réalité organique que nous allons saisir l'idée vitale avec Claude Bernard.

On s'est étonné, dans le monde savant, de sa définition de la vie. Rien de plus simple pourtant. En suivant d'un œil attentif cette opération merveilleuse de la nature en travail qu'on nomme l'évolution embryonnaire, en voyant comment elle y accomplit, dans le silence et le secret d'une génération incessante, l'œuvre la plus complexe, la plus délicate, la plus marquée du sceau de la finalité que la nature puisse offrir aux regards émerveillés de l'observateur, tout esprit libre de préjugés systématiques cherchera la vraie cause de ce grand miracle de la vie. Est-il possible de ne voir qu'un mode nouveau de composition chimique dans cette évolution, où l'activité vitale poursuit son œuvre à travers une série de formes de plus en plus organiques, telles que le point microscopique de la cellule génératrice, le tissu cellulaire, l'embryon, l'organisme complet, jusqu'à l'être vivant dans le plein exercice de ses organes et de ses fonctions? Un tel travail ne serait-il qu'une série d'actions et de réactions moléculaires isolées? Un tel produit n'en serait-il qu'une résultante? Est-ce là toute l'explication de l'activité, de l'unité, de la spontanéité, de la finalité de l'organisation vitale? Claude Bernard ne peut le penser. Devant ce phénomène d'un caractère nouveau, son esprit se recueille, sa pensée s'élève, et il en cherche l'explication dans un autre ordre d'idées. C'est alors que sous la dictée de la nature elle-même, pour emprunter l'image de Bacon, ce secrétaire de génie a écrit ces mémorables phrases : « S'il fallait définir la vie d'un seul mot qui, en exprimant bien ma pensée, mît en relief le seul caractère qui, suivant moi, distingue nettement la science biologique, je dirais : La vie, c'est la création. » Et encore « ce qui caractérise la machine vivante, ce n'est pas la nature de ses propriétés physico-chimiques, si complexes qu'elles soient, mais bien la création de

cette machine qui se développe sous nos yeux dans des conditions qui lui sont propres, et d'après une idée définie qui exprime la nature de l'être vivant et l'essence même de la vie. » Et enfin « ce qui est essentiellement du domaine de la vie et ce qui n'appartient ni à la physique, ni à la chimie, ni à rien autre chose, c'est l'*idée* directrice de cette évolution vitale. Dans tout germe vivant, il y a une idée créatrice qui se développe et se manifeste par l'organisation. Pendant toute sa durée, l'être vivant reste sous l'influence de cette même force vitale créatrice, et la mort arrive lorsqu'elle ne peut plus se réaliser (1). Ici, comme partout, tout dérive de l'idée, qui elle seule crée et dirige. » Qu'importe, après ces paroles d'un sens si clair, d'une pensée si haute, d'une expression si forte, que Claude Bernard ait laissé échapper par-ci par-là quelques propositions sinon contradictoires, au moins équivoques? Qu'importe qu'il ait eu parfois l'air d'envelopper dans son *déterminisme* tout un ordre de phénomènes régi par d'autres lois? Peut-on demander une affirmation métaphysique plus nette à un physiologiste qui ajoute encore à la définition que nous venons de citer ces phrases non moins catégoriques : « C'est cette puissance ou propriété évolutive, que nous nous bornons à énoncer ici, qui seule constituerait le *quid proprium* de la vie... La force évolutive de l'œuf et des cellules est le dernier rempart du vitalisme; mais, en s'y réfugiant, il est aisé de voir que le vitalisme se transforme en une conception métaphysique, et brise le dernier lien qui le rattache au monde physique, à la science physiologique (2). »

Comment agit cette puissance évolutive, cette cause *métaphysique*, selon le mot de Claude Bernard? C'est encore lui qui va nous l'apprendre. « Le germe est l'agent d'organisation et de nutrition par excellence; il attire autour de lui la matière cosmique et l'organise pour constituer l'être nouveau. Toutefois, le germe ne peut manifester sa puissance organisatrice qu'en opérant lui-même des combustions, des destructions organiques. C'est pourquoi il s'enferme dès son origine dans une cellule, la cellule de l'œuf, et s'y entoure de matériaux nutritifs élaborés qu'on appelle le *vitellus*. » La cellule-œuf développe l'organisme nouveau en se segmentant et se divisant à l'infini en une quantité innombrable de cellules, pourvues elles-mêmes d'un germe générateur. Ce germe, qui forme le noyau de la cellule, attire et élabore autour de lui, de la même manière que la cellule-œuf, les matériaux nutritifs spéciaux qui doivent constituer les élémens de nos tissus et de nos organes. Tous ces phénomènes de synthèse organique sont en quel-

(1) *Introduction à l'étude de la Médecine expérimentale*, p. 163.
(2) *La Science expérimentale*, p. 210.

que sorte invisibles à l'extérieur. « Au silence qui se fait dans un œuf en incubation, dit Claude Bernard, que nous ne saurions trop citer, on ne pourrait soupçonner l'activité qui s'y déploie et l'importance des œuvres qui s'y accomplissent; c'est l'être nouveau qui en sortant nous dévoilera par ses manifestations vitales les merveilles de ce travail lent et caché (1). » Cela nous montre comment et pourquoi la vie est une *création*. L'idée et le mot n'appartiennent pas à la science du règne inorganique, où rien ne s'ajoute, où rien ne se perd. Ils forment le symbole le plus exact de la vie, où tout se crée et se perd incessamment. L'être vivant est essentiellement créateur. S'il reçoit du dehors les excitations, les impressions, ainsi que les élémens dont se compose sa matière élémentaire, c'est bien lui, et lui seul, qui fait l'œuvre de formation, d'organisation et de régénération; il est le véritable et unique artiste, tout le reste n'entrant que comme matériaux et instrumens dans cette œuvre admirable. L'être vivant crée sa forme, son type, ses organes, ses fonctions. Si ce n'est pas là une création, il faut renoncer à en chercher le type dans le monde de la nature, où rien ne sort du néant.

Nous sommes loin de cette école qui cherche le secret de la vie dans les basses et obscures régions de la matière brute. C'est la flamme vitale elle-même qui sert de flambeau à la physiologie vitaliste pour découvrir le principe de la vie et la raison de ses attributs. C'est à sa lumière que nous allons observer ces caractères de spontanéité, d'unité, de finalité qui semblent autant d'illusions d'optique psychologique aux physiologistes mécanistes. Les deux vérités les plus solidement établies par la méthode expérimentale, c'est d'une part l'identité des élémens chimiques de la matière brute et de la matière vivante, d'autre part l'identité des conditions selon lesquelles se manifestent les phénomènes inorganiques et les phénomènes organiques. On a vu que tout le déterminisme de Claude Bernard est fondé sur cette dernière loi. Or il n'est pas nécessaire de faire un grand effort d'analyse pour se convaincre que ce double résultat des recherches de la science ne prouve absolument rien en faveur de la thèse mécaniste. Quand on nous dit que l'organisme des êtres vivans n'est qu'un laboratoire où tout se passe en combinaisons et en compositions des élémens matériels primitifs, on oublie que ce laboratoire est habité par un hôte intime, le principe vital qui ne fait qu'un avec les élémens en fusion. Ici la combinaison chimique ne se fait pas toute seule; elle s'opère sous l'action d'une cause qui en transforme les élémens de façon à en faire un produit

(1) *La Science expérimentale*, p. 183, 184.

d'ordre nouveau qui s'appelle la vie. C'est donc le vivant qui crée la vie comme c'est le vivant qui la transmet. Il ne faut en chercher la source ni dans le monde extérieur, où brille ce soleil qui éclaire et échauffe toute création et toute créature, ni dans ce monde intérieur de la matière chimique, qui ne peut que fournir des élémens à la vie. C'est dans l'être vivant, germe microscopique d'abord, puis œuf, puis embryon, puis animal, qu'en réside le principe. Claude Bernard, dont la théorie déterministe est interprétée à faux par l'école mécaniste, ne laisse pourtant aucun nuage sur le sens et la portée de sa doctrine. « La matière n'engendre pas les phénomènes qu'elle manifeste. Elle n'est que le substratum et ne fait absolument que donner aux phénomènes leurs conditions de manifestation, seul intermédiaire par lequel le physiologiste peut agir sur les phénomènes de la vie (1). »

On a vu plus haut que la cellule engendrée, non plus que la cellule primitive, ne peut s'expliquer par la génération spontanée. D'où peut venir ce développement de la cellule génératrice? C'est M. Virchow qui nous le montrera. L'ancienne physiologie avait posé l'aphorisme qui est la loi de la création vitale : *omne vivum ex ovo*, c'est-à-dire toute vie procède de la vie elle-même. M. Virchow y ajoute cet autre axiome qui ne fait que le confirmer : toute cellule provient d'une cellule. L'individu vivant, cellule à peine visible à sa première apparition, ne se développe que par une évolution qui fait sortir successivement de son sein toutes les cellules dont se composent les tissus de l'être formé. A l'origine de l'être, il n'y a qu'une cellule, l'ovule, laquelle, en se divisant et en se multipliant sans fin, ne perd pas ses caractères propres; elle garde son type primitif et le communique à tous les élémens du tissu que l'on rencontre dans la trame organique. Ce type persiste, avec la cause qui l'a produit, dans le renouvellement perpétuel de la matière cellulaire. Ainsi une cellule unique, contenant en puissance tous les organes de l'être entier, se multipliant sous la forme de cellules premières qui en conservent tous les caractères originels, puis sous la forme de cellules secondes, disposées pour des aptitudes fonctionnelles spéciales, toujours soumises au type spécifique de l'être : telle est la loi du développement cellulaire (2). Mystère inintelligible pour la philosophie mécaniste, cette loi n'est qu'une simple conséquence de l'idée que la philosophie vitaliste se fait de la vie. Non-seulement il est facile de comprendre comment le principe vital crée ainsi tout le système organique; mais il serait impossible de comprendre qu'une cause créatrice ne créât pas incessamment.

(1) *La Science expérimentale*, p. 133.
(2) *Pathologie cellulaire*.

Voilà donc la cellule génératrice de l'être entier qui a elle-même pour principe générateur un être vivant; voilà la loi de la génération première devenant la loi de toute l'évolution vitale. A la lumière de cette grande vérité, tout s'éclaire et s'explique dans le phénomène obscur de la formation et de la croissance de l'être vivant. Un seul exemple cité par M. Chauffard suffit à le montrer. Beaucoup de physiologistes, ayant à expliquer l'intussusception organique, ne savent y voir que l'introduction des sucs nourriciers, élaborés par les actes successifs de la digestion et de l'absorption, opération qui permet une assimilation temporaire de la matière introduite à travers les membranes vivantes. Ainsi comprise, l'intussusception ne diffère plus essentiellement de l'accroissement par juxtaposition. La vraie théorie de l'évolution vitale permet d'expliquer tout autrement la nutrition. L'intussusception devient une propriété vitale de la cellule qui la régit directement. C'est le noyau de la cellule qui gouverne toute la vie cellulaire, qui préside à la nutrition des élémens vitaux, qui provoque et réalise l'accroissement et la multiplication cellulaire. Soumise à cette activité centrale et rayonnante de la cellule, l'intussusception n'a d'une opération mécanique que l'action des forces physico-chimiques qui en sont les conditions; dans sa cause déterminante, elle reste un acte spécifique et vital (1). C'est ainsi que la physiologie cellulaire, loin de se prêter aux explications de la philosophie mécaniste, sert au contraire à confirmer les principes du vitalisme, en montrant comment la cellule primitive est vraiment créatrice et pourquoi elle transmet son type à toutes celles qui forment les tissus organiques. Car c'est là précisément la grande énigme pour toute philosophie qui ne cherche le principe de la vie que dans les élémens qui servent de matière aux êtres vivans. Comment comprendre que des produits d'élémens étrangers au principe vital puissent reproduire tous les caractères de ce principe? Cela ne devient possible et facile qu'autant qu'on fait intervenir dans le travail de la génération cellulaire une cause qui y marque son action en y imprimant son type propre.

II.

On sait comment, par d'ingénieuses explications, la physiologie mécaniste fait de l'homme une machine. Mais, quand on a démonté pièce par pièce l'organisme humain, quand on a résolu ou cru résoudre toutes les forces vitales en de pures transformations de mou-

(1) *Pathologie cellulaire*, p. 117.

vemens soumis aux lois physico-chimiques, la conscience humaine n'en reste pas moins entre l'hypothèse dite scientifique et l'invincible sentiment de la spontanéité et de la liberté de nos actes volontaires. Le philosophe lui-même qui a imaginé cette belle démonstration n'entend pas plus que le vulgaire, spiritualiste en cela sans le savoir, se soustraire à la responsabilité qui pèse sur toutes les actions dites de l'ordre moral. Il n'en est pas moins vrai que la thèse mécaniste persiste et semble même gagner du terrain dans le monde savant. D'où provient cette sorte de popularité d'une doctrine qui choque à ce point le sens intime? De la difficulté qu'éprouve l'esprit de comprendre comment il peut y avoir des actes qui échappent à la loi universelle du déterminisme qui régit tous les mouvemens du monde inorganique. La physiologie, qui parvient à établir sur la base de l'observation la spontanéité de tous les actes vitaux, rend donc en cela un grand service à la psychologie. On a vu comment l'étude de l'action réflexe a conduit à la négation d'abord de la spontanéité organique, puis de la spontanéité instinctive, et enfin de la spontanéité volontaire. C'est une chaîne de conséquences qui s'étend depuis le plus simple phénomène de l'activité vitale jusqu'aux phénomènes de la pensée et de la volonté. Il faut donc en briser le premier anneau, c'est-à-dire le principe même, pour arrêter le cours des déductions de l'école mécaniste. C'est ce que M. Chauffard nous a paru faire avec une habileté supérieure d'analyse et de discussion. « Si le mouvement extérieur, nous dit-il, frappant un nerf, devait se métamorphoser en impression sensible et en excitation motrice, si celles-ci n'étaient qu'une sorte d'ondulation vibratoire du nerf, cette métamorphose s'accomplirait directement. Il n'y aurait rien entre le mouvement extérieur communiqué et l'impression excito-motrice, forme nouvelle de ce mouvement. C'est la loi de toutes les métamorphoses du mouvement qu'elles se succèdent en se substituant les unes aux autres. En mécanique, aucune force ne doit se perdre ni s'arrêter dans sa transmission (1). » — Mais les choses ne se passent pas ainsi. Diverses expériences démontrent que le mouvement communiqué de l'extérieur à un nerf se transforme en mouvement moléculaire de la substance nerveuse et en chaleur. Voilà la vraie transformation du mouvement extérieur, laquelle retombe sous l'empire des lois mécaniques. Quant à l'impression sensible et à l'excitation motrice, ce sont des phénomènes d'un caractère et d'un ordre tout différens; ils relèvent d'un autre monde que le monde de la mécanique. Qu'ils ne puissent se produire qu'à la condition de combus-

(1) *La Vie*, p. 269.

tions organiques et de chaleur produite, cela est manifeste. Le système nerveux ne saurait fonctionner sans que la matière qui le forme entre en action; mais cette action n'est pas la véritable cause de son fonctionnement. Elle n'en est que la condition: cela est si vrai qu'elle peut produire son effet mécanique, physique ou chimique sans que le système nerveux s'ébranle lui-même et se mette à fonctionner.

Bien d'autres faits viennent contredire la thèse qui réduit tout le jeu du système nerveux, et en particulier l'acte réflexe, à une simple transformation du mouvement. Comment expliquer par cette théorie le phénomène si connu du chatouillement? Que devient la loi mécanique de la proportionnalité dans ce phénomène, où l'effet est en raison inverse de l'action? Plus le chatouillement sera délicat, plus la réaction de tout le système moteur sera intense. Si les attouchemens, au lieu d'être fugitifs et légers, augmentent de force et de durée, ils perdent de leur vertu convulsive, loin de déterminer une action proportionnelle à leur force. Combien est léger le chatouillement de la pituitaire qui va provoquer l'ébranlement subit et violent de tout le système respiratoire! Cet enfant, chez qui la présence de vers intestinaux provoque des convulsions, cet homme qui, portant un ténia, est pris d'accidens épileptiques, ne sont-ils pas des exemples d'une disproportion incommensurable entre le mouvement physique communiqué et l'excitation sensitive et motrice? « Si l'arc nerveux, disait Gratiolet, n'était qu'un simple conducteur, l'énergie de la réaction, n'étant modifiée par l'intervention d'aucun agent particulier, serait nécessairement proportionnelle à l'énergie de la stimulation. Mais l'expérience démontre qu'il n'en est pas ainsi: une réaction forte peut suivre une stimulation faible, et, réciproquement, à une stimulation faible peut, dans certains cas, succéder une réaction puissante (1). » N'est-ce point affirmer la spontanéité des actions réflexes? Cette spontanéité, qui se cache au fond de ces actes, n'échappe point à l'observation du physiologiste pour lequel le mouvement brut n'est pas la seule chose à observer. Un mouvement physique communiqué et transmis n'a pas de but spécial: il n'est que le moment d'une éternelle et indifférente circulation. L'acte réflexe a un but, la conservation et la défense contre les agressions hostiles. Ce caractère avait frappé Prochaska, le créateur de la science des mouvemens réflexes. « La condition générale qui domine la *réflexion* des impressions sensorielles sur les nerfs moteurs, c'est l'instinct de la conservation individuelle. » Il est vrai que la physiologie mécaniste proteste

(1) *Le Vie*, p. 270.

contre ce qu'elle appelle un préjugé de l'ancienne philosophie dont le maître n'aurait pas su se défendre. Mais l'entêtement systématique a peine à résister à l'évidence des faits. M. Vulpian, qui n'est pas suspect de préoccupations *ontologiques*, n'en reconnaît pas moins que la plupart des actes réflexes sont en réalité des *mouvemens défensifs*. Qu'est-ce que l'éternument? N'est-ce pas une sorte de réaction tendant à expulser la cause d'irritation qui agit sur la membrane pituitaire? Qu'est-ce que la toux plus ou moins répétée? Qu'est-ce que le vomissement? Tous ces mouvemens réflexes n'ont-ils pas pour résultat de débarrasser les voies respiratoires ou l'estomac des corps qui les irritent? Enfin le cri réflexe lui-même n'est-il pas en quelque sorte un mouvement de conservation (1)?

Nous ne suivrons pas M. Chauffard dans ses savantes explications des phénomènes pathologiques, tels que les fluxions, congestions, inflammations, qu'il oppose aux théories de la physiologie mécaniste, en faisant voir comment rien ne s'explique, en la maladie, par pure transformation du mouvement, tandis que tout devient clair et simple dans la doctrine qui fait intervenir l'action spontanée de la cause vivante dans la naissance et l'évolution des phénomènes de ce genre. Il serait plus de notre compétence et de notre goût d'entrer avec lui dans l'analyse de certains phénomènes de la vie dont les philosophes ont fait l'objet spécial de leur étude, par exemple de la fatigue et de l'habitude. Mais les limites étroites de ce travail ne nous permettent que de courtes réflexions sur cet intéressant sujet. Le monde des forces physiques, dirons-nous avec M. Chauffard, ne connaît ni la stimulation, ni la fatigue, ni l'habitude. Le mouvement se communique et se transmet avec une équivalence parfaite sans qu'aucune stimulation intervienne, sans qu'aucune fatigue soit ressentie, sans que l'habitude arrête ou facilite cette transmission. Stimulation, épuisement, fatigue, habitude, impliquent des états déterminés qui ne se conçoivent que dans les forces douées de spontanéité, dans ces forces que l'être vivant tire de son propre fonds. On ne peut expliquer ces phénomènes par l'altération de la matière organique. Qu'un muscle dans lequel on injecte de l'acide lactique soit impropre à fonctionner, il ne s'ensuit nullement que la fatigue résulte de l'action de l'acide. Ce serait prendre l'effet pour la cause. C'est parce que le muscle est fatigué qu'il devient acide; la fatigue reste le fait antérieur; elle est la cause, et l'acide lactique l'effet. L'habitude est un autre phénomène de l'être vivant entièrement étranger au monde des forces physico-chimiques. Elle excite et modère tout à la fois la sponta-

(1) *Leçons sur la physiologie du système nerveux*, dix-neuvième leçon.

néité vitale, et ce double rôle montre combien elle répugne à toute explication mécanique. Elle diminue la fatigue résultant des mouvemens trop répétés ou trop prolongés de l'activité volontaire, instinctive, ou purement nerveuse et réflexe, par cela même qu'elle rend plus facile et plus prompte l'exécution de ces mouvemens; elle atteint et façonne toutes les actions de l'être vivant; elle plie et assouplit sa spontanéité. Tout cela n'a rien de commun avec l'inflexible et invariable direction des mouvemens des êtres inorganiques.

Ce résumé d'un chapitre riche en explications et en analyses démonstratives suffira, nous l'espérons, à faire sentir au lecteur l'importance du problème si bien discuté. C'était une tâche, sinon absolument neuve, du moins peu essayée par les philosophes et les physiologistes de l'école spiritualiste, que de rechercher et de poursuivre ce phénomène de l'activité spontanée jusque dans les actes les plus involontaires et les plus inconsciens de la vie humaine. C'était aussi la plus difficile, puisque l'auteur ne pouvait s'y aider des enseignemens de la psychologie. Quand il ne s'agit que de la spontanéité des actes consciens et volontaires, toute explication mécanique prend une telle couleur de paradoxe que le sens commun s'en éloigne aussitôt. L'exemple d'un homme qui rend le coup porté est vraiment trop facile à réfuter. Un tel enchaînement d'actes successifs n'est pas du tout conforme à l'observation vulgaire. On peut recevoir un coup, ressentir une douleur vive et ne pas vouloir le rendre, ne pas chercher une vengeance immédiate ou lointaine. Pourquoi la même cause produit-elle des effets si divers? Pourquoi le même coup frappé provoque-t-il des résolutions et des mouvemens si contraires? Si l'on nous répond que cela tient à la diversité des tempéramens et des caractères, nous ferons observer que, dans le monde de la mécanique, les choses se passent d'une manière uniforme, et que les mêmes causes y produisent invariablement les mêmes effets, dans la même mesure et sous la même forme. Mais entrer plus avant dans l'analyse des mouvemens spontanés accomplis avec conscience et volonté serait sortir du cadre de ce livre et de cette étude. Nous n'avons qu'à remercier M. Chauffard du secours qu'il prête à la psychologie spiritualiste, en démontrant que cette spontanéité, contestée par les physiologistes et les psychologues de l'école mécaniste jusque dans les actes volontaires, est un caractère inhérent à la vie elle-même, dans toutes les manifestations de son activité. Quand cette vérité aura été acceptée dans le monde savant, les révélations de la conscience perdront le caractère mystérieux qui les rend suspectes aux observateurs de la nature physique.

III.

Après la spontanéité de l'être vivant, il n'est pas de caractère qui ait été plus contesté, plus dénaturé que son unité. C'est ici que la physiologie et la psychologie mécanistes ont fait leur plus grand effort pour montrer par une subtile analyse que l'unité de l'être vivant peut se résoudre en une unité collective, pure résultante du jeu des parties organiques. Nous n'avons point à chercher comment les psychologues de cette école, Bain, Herbert Spencer, Taine, ont essayé d'expliquer l'unité du moi par une pure association d'images et d'idées, produit elles-mêmes des mouvemens de la matière élémentaire. L'objet de cette étude étant le débat entre le mécanisme et le vitalisme, nous continuons à suivre M. Chauffard dans sa réfutation de la physiologie mécaniste. Les physiologistes de cette école n'ont pas laissé passer une seule occasion de faire intervenir l'autorité de l'expérience et de la science dans cette question de l'unité vitale, en invoquant tour à tour les théories scientifiques de la cellule vivante, de la multiplicité des centres nerveux et surtout de la diversité des organes cérébraux correspondant à la variété des fonctions psychiques. La psychologie spiritualiste a toujours maintenu avec la plus grande fermeté les droits de la conscience en face des explications qui prétendent en infirmer les enseignemens. Mais entre ces affirmations contradictoires, il reste toujours la difficulté pour les esprits habitués à l'analyse scientifique de comprendre ce qu'ils appellent une *entité* métaphysique. Il y a donc un véritable intérêt philosophique à chercher dans la science seule la solution de ce problème. C'est ce que fait l'école à laquelle appartient M. Chauffard. Elle laisse à la psychologie spiritualiste la tâche de démontrer l'unité de la personne humaine par l'observation des faits de conscience, et rappelle les adversaires de l'unité vivante à l'observation des phénomènes purement vitaux de la naissance, de la formation et de l'organisation des êtres vivans. Comment se produit la multiplication des cellules qui forment les élémens de l'organisme? Par une véritable création de la cellule primordiale. Ce n'est donc point le simple jeu des unités cellulaires qui fait l'unité vitale; c'est l'unité vitale, au contraire, qui est le principe de toutes ces unités. Pour soutenir la thèse opposée, il faut croire aux générations spontanées dont l'expérience a fait justice. L'activité réelle, mais nullement indépendante des cellules, s'explique suffisamment par leur origine. La cellule primitive les crée à son image; elle leur communique les caractères d'unité et de spontanéité qui lui sont propres. Comment se produit la multiplicité

des centres nerveux? Également par un travail de création de la cause vitale qui poursuit son œuvre, des cellules aux tissus organiques. Ici encore ce n'est point le concours des centres nerveux qui fait l'unité générale et centrale de l'être vivant; c'est cette unité même qui préside à l'activité des centres nerveux, comme à l'activité des éléments cellulaires. Enfin, comment se produit la diversité des organes cérébraux? Toujours par le même travail de la cause qui engendre les cellules, les tissus, les organes de toute espèce.

Et à ce propos il n'est pas inutile de rectifier un langage fort usité dans le monde savant. Comme la physiologie a démontré que nos fonctions vitales ont chacune leur organe, on se croit autorisé à dire que c'est tel organe cérébral qui sent, tel autre qui pense, tel autre qui dirige les mouvemens dont l'initiative appartient à l'activité volontaire ou instinctive. C'est là une inexactitude d'expression que nous fait corriger une notion précise de la vie et de son principe. Sans vouloir invoquer ici le témoignage de la conscience qui ne permet point un pareil langage, nous nous bornons à faire remarquer qu'il est contraire aux enseignemens de la physiologie elle-même. Si nous considérons, non pas l'unité de la personne humaine révélée par le sens intime, mais seulement l'unité de la vie, telle qu'elle résulte de la définition de Claude Bernard, nous voyons que toutes les manifestations vitales relèvent d'un seul et même principe, la cause vitale. C'est donc elle qui pense, sent, veut, agit, vit, en un mot, par les organes qu'elle a engendrés et qu'elle conserve par une génération continuelle. Ici encore la physiologie aide la psychologie à maintenir cette capitale vérité de l'unité de l'être humain, qui n'est contestée, malgré la révélation du sens intime, que parce qu'elle a l'air d'une abstraction métaphysique. La physiologie vitaliste nous la fait comprendre, en montrant qu'elle n'est seulement pas la loi de la vie humaine, mais encore de la vie animale tout entière. La vie est une partout; chaque être vivant, à quelque degré de l'échelle zoologique qu'il soit placé, est un individu. Si l'homme seul peut dire moi, c'est que seul il a la claire conscience de son individualité. Quand donc la psychologie persiste, en face des affirmations de l'école mécaniste, à maintenir la distinction du moi et de l'organisme cérébral, siège des opérations mentales, elle est dans son droit, et la physiologie elle-même confirme cette distinction. La véritable unité de l'être vivant n'est dans aucun de ses organes; c'est dans la cause vitale seule qu'il faut la chercher.

On ne saurait trop le répéter, si l'unité est partout, dans les cellules, dans les centres nerveux, dans les organes cérébraux,

comme dans le système des fonctions psychiques que résume la conscience, c'est que la cause vitale est partout, qu'elle préside à tout, qu'elle vivifie et conserve tout. Son essence propre, son attribut caractéristique est d'être partout présente, sans résider nulle part. On l'imagine à tort localisée dans la cellule primordiale, dont les proportions microscopiques produisent l'illusion de l'absolue simplicité; elle ne l'est pas plus dans cet atome d'une indivisibilité apparente que dans l'organisme entier. Car la multiplicité est partout dans une matière divisible à l'infini. « Une unité, dit M. Chauffard, ne saurait trouver de siège; l'idée de siège est la négation même de l'unité. Celle-ci saisit l'être dans toutes ses profondeurs, dans l'infinie multiplicité de ses élémens. Une unité localisée à un point de l'être ne serait plus l'unité de l'être (1). » Pour qu'une vérité aussi évidente que l'unité de l'être vivant soit niée par des physiologistes éminens, il faut qu'elle soit mal comprise et mal définie. C'est ce qui arrive, en effet. Ou bien on isole l'unité de la variété de ses développemens, ce qui la réduit à une abstraction métaphysique, ou on la localise dans un organe à part, ce qui rend inexplicable son rayonnement dans l'organisme entier. L'unité d'où est sorti l'être vivant par une série continue de générations ne peut être considérée comme une cause distincte de ses créations. Quand donc on la montre dans la réalité multiple de ses développemens, il est difficile à l'esprit le plus prévenu contre les *entités* de la vieille physiologie de ne pas la reconnaître comme l'attribut essentiel de tout être vivant. Des expériences très curieuses, nous le savons, ont été faites pour constater le phénomène de la divisibilité de la vie. Elles sont incontestables; mais elles ne prouvent rien contre la thèse de l'unité vitale. On peut greffer un membre enlevé à un animal sur le corps d'un autre animal, et observer que ce membre y reprend racine comme une greffe sur un arbre étranger. Mais si l'on veut bien observer le phénomène tout entier, on pourra constater que le membre qui continue de vivre garde les particularités typiques de l'animal dont il a été séparé, par exemple la couleur des poils. Or que prouve cette persistance du type, sinon l'unité de l'être vivant qui se conserve dans l'animal comme dans la plante, jusque sur un sujet étranger? La patte greffée du jeune rat demeure toujours la patte de l'organisme auquel on l'a enlevée; elle grandira comme elle aurait grandi sur cet organisme; elle lui appartient toujours, quoique transportée. Elle demeure, selon la forte expression de M. Chauffard, pleine de l'unité qui l'a engendrée, et dont elle ne cesse pas de faire partie, quoique en étant artificiellement

(1) *La Vie*, p. 193.

séparée. Elle n'emprunte à l'organisme étranger auquel on l'associe violemment que des matériaux nutritifs. Quelle éclatante révélation de la réalité et de la puissance d'une unité créatrice !

Toute explication qui fait de l'unité vitale une résultante des activités organiques aboutit à la négation de la finalité. Toute explication, au contraire, qui fait de cette unité la cause même du développement et de la formation des organes en confirme le principe. Aussi Claude Bernard est-il conséquent à sa définition de la vie quand il déclare que, si le physicien et le chimiste peuvent repousser toute idée de causes finales dans les faits qu'ils observent, le physiologiste est porté à admettre une finalité harmonique et préétablie dans le corps organisé. Et pour faire ressortir l'évidence de cette finalité, Claude Bernard nous montre la nature à l'œuvre dans la formation de l'organisme. On voit apparaître dans l'évolution vitale une simple ébauche de l'être avant toute organisation. Les contours du corps et des organes sont à peine arrêtés. Aucun tissu n'est distinct dans cette masse constituée par des cellules plasmatiques; mais dans ce canevas est tracé le dessin idéal d'une organisation encore invisible pour nous, qui a d'avance assigné à chaque partie sa place, sa structure et ses propriétés. Là où doivent être des vaisseaux sanguins, des nerfs, des muscles, des os, les cellules embryonnaires se changent en globules de sang, en tissus artériels, veineux, musculaires, nerveux et osseux. Ce n'est pas tout, nous dit Claude Bernard, dont nous ne faisons que résumer l'irrésistible démonstration. Cette puissance créatrice et organisatrice poursuit son œuvre chez l'adulte, en présidant au travail de nutrition et de croissance de l'être vivant, qui n'est qu'une génération continuée (1). Si Claude Bernard accepte le principe de finalité, on peut dire que M. Chauffard l'embrasse avec l'enthousiasme d'un spiritualiste ardent. « Ce spectacle d'une finalité immanente que l'homme découvre partout en lui, il le retrouve à tous les degrés de l'ordre vivant. Tout animal, tout être organisé, le végétal lui-même, possèdent une fin propre. Rien ne vit qu'à la condition de tendre à un but : par contre, tout but implique la présence et l'action de la vie. Autonomie vivante, unité vivante, spontanéité vivante, finalité vivante, toutes ces notions primordiales sont solidaires, et se résolvent les unes dans les autres... La fin est le couronnement et la raison même de l'institution vivante : et plus cette institution s'élève, et plus la fin qui la domine apparaît éclatante. C'est le dogme majeur, surtout dans les formes supérieures de la vie (2). »

Pourquoi un principe aussi évident est-il toujours contesté par

(1) *La Science expérimentale*, p. 134, 139, 196.
(2) *La Vie*, p. 318.

des physiologistes et des philosophes qui font autorité dans la science? Parce que, comme l'unité, comme la causalité, la finalité de l'être vivant est généralement confondue par les écoles spiritualistes avec certaines entités métaphysiques antipathiques au monde savant. La cause finale, créatrice et directrice de tous les phénomènes de la vie proprement dite, n'a pas nécessairement conscience du but qu'elle poursuit, et c'est compromettre la thèse des finalistes que de transporter dans la finalité de tous les êtres vivans tous les caractères sous lesquels se révèle la finalité humaine. La nature vivante agit toujours comme si elle avait conscience de la fin qu'elle réalise; il n'est ni nécessaire ni même sensé de la lui supposer. Dans la sphère de l'activité humaine elle-même, cette distinction est manifeste. L'instinct ne poursuit-il pas un but, aussi bien que l'intelligence, but que, par parenthèse, il atteint plus sûrement et plus directement que la volonté réfléchie? Et pourtant on convient que l'action instinctive exclut toute réflexion et toute liberté. La grande artiste qui crée, façonne, dirige, organise toutes choses dans l'économie de la vie universelle, n'a pas le secret de ses œuvres comme l'artiste humain; elle ne les domine pas de toute la hauteur de la pensée : son art est aussi aveugle qu'il est sûr, son travail incessant et sourd est tout intérieur. Mais si l'œil lui manque pour voir ce que fait sa main, l'œil de l'intelligence est là pour le voir, le contempler et l'admirer, et il faut que l'entêtement systématique soit bien grand pour le fermer à l'éclatante lumière des faits. La recherche de la finalité des œuvres naturelles est devenue banale depuis les révélations de la science moderne. Ce qui ne l'est pas, c'est la vigoureuse logique avec laquelle M. Chauffard poursuit les conséquences du principe posé en tête de son livre, à savoir l'idée de la vie. Si rien n'est plus difficile à concevoir que la finalité sans une cause vitale créatrice et organisatrice de tout l'appareil organique, rien n'est plus facile et plus clair, ce principe une fois admis. Tout alors coule de source, dans l'explication des phénomènes vitaux. On lira avec un intérêt tout particulier le chapitre de ce livre où l'auteur défend et maintient contre l'anathème de l'école mécaniste la vieille doctrine de la finalité *médicatrice*. Cette école n'a qu'un mot pour expliquer le phénomène: pour elle, la prétendue vertu médicatrice de la nature n'est qu'une propriété en action. « Qu'est-ce que cela veut dire? s'écrie M. Chauffard. Une propriété ne marche pas à une fin; à bien dire, une propriété n'agit pas, ne possède pas en elle un principe propre d'action. Une propriété est un mode passif de l'être. Si l'on réduisait la vie à l'idée étroite et fausse de propriété de la matière, on ne saurait rien ni de

(1) *La Vie*, p. 371.

son activité propre et constituante, ni de son évolution et de sa fin (1). » Nous rappellerons enfin, pour confirmer la thèse de la finalité vitale, les enseignemens de la science elle-même. La physiologie travaille sans s'en douter pour cette thèse, dans ses expériences sur le cerveau, puisque de ces expériences il résulte que, non-seulement une faible partie du cerveau suffit à la rigueur à toutes ses fonctions, mais encore qu'à tout le cerveau peuvent suppléer, dans une certaine mesure, pour les fonctions supérieures qui lui appartiennent en propre, les parties du système nerveux qui, dans l'état normal et habituel, ne servent qu'aux fonctions immédiatement inférieures. Cela ne prouve-t-il pas que ce n'est pas l'organe qui cause la fonction, mais que c'est la fonction qui, sous certaines conditions physiques, s'assujettit et s'approprie l'organe?

IV.

Dans cette discussion entre deux écoles de physiologie, on n'a vu intervenir ni la psychologie ni la métaphysique; le mot de métaphysique n'y a paru qu'une fois, et c'est un physiologiste qui l'a prononcé. Tous les argumens échangés entre les deux écoles sont empruntés aux sciences physiques et biologiques. C'est l'observation, l'expérience, l'analyse qu'elles invoquent, l'une pour appuyer ses explications, l'autre pour les réfuter et faire prévaloir les siennes. Ce débat, comme tous ceux où il s'agit, non de découvrir de nouveaux faits, mais d'expliquer les faits connus, est de nature à intéresser plutôt le monde philosophique que le monde savant proprement dit. La science pure réserve toute son attention et toute sa sympathie pour les œuvres d'observation et d'expérimentation. D'où vient cette indifférence de la science contemporaine à l'égard de toute spéculation de ce genre? C'est d'abord qu'elle n'y trouve pas autre chose qu'une satisfaction pour la curiosité de l'esprit. C'est ensuite et surtout qu'elle ne peut y appliquer son *criterium* souverain de certitude, la vérification par l'expérience. On vérifie un fait; on vérifie l'explication d'un fait par un autre fait qui en est la condition, ce qui n'est pas une véritable explication. On ne vérifie pas, à proprement parler, l'explication d'un phénomène par telle ou telle cause. En un mot, on ne vérifie pas une explication métaphysique. Cela ne veut pas dire que cette recherche essentiellement philosophique soit abandonnée aux caprices de l'imagination ou aux purs efforts de la

(1) Voir le rapport de M. Ravaisson sur Luys, Meller et Vulpian.

spéculation *a priori*. Si les conceptions explicatives ne peuvent se vérifier, dans le sens rigoureux du mot, elles peuvent être confirmées, comme toutes les hypothèses, par la propriété significative d'expliquer avec plus de facilité et de vraisemblance les faits observés. C'est ce qui arrive dans ce débat entre les écoles mécaniste et vitaliste. Plus on étudie les phénomènes vitaux, plus on peut se convaincre qu'ils se prêtent mieux à l'explication de la seconde qu'à celle de la première. Ici les faits parlent, et il ne nous semble pas douteux que le vitalisme en interprète le langage mieux que le mécanisme. On peut aller plus loin encore dans la réfutation de la thèse des mécanistes; on peut dire qu'elle choque les principes les plus simples de la raison au point de toucher presque à l'absurde. Est-il possible de comprendre l'évolution organique sans y faire intervenir le principe de causalité et le principe de finalité? Ce n'est pas seulement la philosophie qui refuse de le croire; c'est l'esprit humain lui-même. Voilà certainement une confirmation décisive de la thèse vitaliste. Mais nulle évidence logique ou métaphysique ne vaut pour le savant une vérification de l'expérience. C'est ce qui fait qu'il laisse au philosophe la tâche d'expliquer ce qu'il a entendu et touché, en s'aidant des instrumens créés pour cet usage. La part de la philosophie est encore enviable dans ce partage. Pour l'esprit humain, savoir n'est pas tout; comprendre est bien quelque chose.

On a vu comment l'école mécaniste croit pouvoir tout expliquer par la composition et la combinaison de mouvemens mécaniques, physiques ou chimiques dont la résultante serait le phénomène complexe de la vie. Comme ces explications tendent à nier ou à dénaturer les caractères essentiels des phénomènes vitaux, il était bon qu'elles rencontrassent ailleurs que parmi les psychologues et les métaphysiciens des contradicteurs compétens et familiers avec ce genre d'études. M. Chauffard nous semble avoir pleinement réussi dans cette tâche difficile et peu populaire. Tout en restant fidèle à la grande tradition pour laquelle nos physiologistes mécanistes professent un parfait dédain, il a, dès le début de sa discussion, marqué avec netteté et fermeté ce qui l'en sépare. S'il est l'adversaire déclaré des doctrines qui nient la cause vitale, avec tous ses attributs d'unité, de spontanéité, de finalité, il n'est point l'auxiliaire des doctrines qui séparent et isolent cette cause de l'organisme lui-même. Son spiritualisme n'a rien de commun ni avec celui de Platon, ni avec celui de Descartes, ni avec celui de Leibniz. Il ne conçoit point l'âme comme une entité abstraite et solitaire à la manière de Platon, ou comme une substance dont tous les attributs sont absolument contraires aux attributs de la substance corporelle à la façon de Descartes, ou comme une monade n'ayant avec toutes les monades

organiques qu'un simple rapport de correspondance, selon la pensée de Leibniz. Profondément convaincu, avec Stahl, de l'unité du principe vital, il va plus loin que ce dernier, et repousse énergiquement la doctrine animiste qui en divise l'activité en deux modes distincts, l'un qui est la vie propre et intime de l'âme, l'autre qui se réduit à une action extérieure sur l'organisme. Il est bien vrai que, dans la conception de Stahl, cette action est créatrice, aussi bien que motrice et régulatrice. L'âme crée son corps : la pensée du philosophe animiste ne laisse aucun doute à cet égard. Seulement l'âme crée le corps, comme Dieu crée le monde, en restant étrangère à l'œuvre créée. M. Chauffard ne se contente pas de l'unité de principe, comme l'animisme : il lui faut encore l'unité de vie. Il identifie tellement la cause vitale avec son œuvre que, pour lui, l'organisme n'en est pas seulement la création, mais encore la *réalisation*. C'est la cause vitale elle-même en action : c'est l'unité vivante dont l'activité rayonne partout, remplit et pénètre l'organisme entier. C'est pourquoi, dans tout le détail des opérations qui concourent à la formation, à l'organisation et à la conservation de l'être vivant, il n'est pas un mouvement qui échappe, non-seulement à l'action, mais même à la création de la cause vitale. En un mot, M. Chauffard est vitaliste, dans toute la force du mot. Une telle manière d'entendre le vitalisme pourrait soulever des difficultés parmi les partisans du spiritualisme traditionnel ; mais il faut convenir que, d'un autre côté, elle fortifie la thèse de l'auteur contre les objections des écoles matérialistes qui reprochent surtout au spiritualisme sa conception trop abstraite de la cause vitale. En tout cas, M. Chauffard peut répondre qu'il fait de la physiologie et laisse à la psychologie le soin de résoudre le problème (1).

Sur cette œuvre de discussion essentiellement physiologique, nous n'avons qu'une réserve à faire. Tout ce que la philosophie vitaliste peut expliquer M. Chauffard l'explique de la façon la plus satisfaisante, selon nous. Il est un point sur lequel son argumentation ne nous semble pas suffire : c'est en tout ce qui touche aux questions d'origine. Tant qu'on s'enferme dans l'ordre actuel des espèces vivantes, soit animales, soit végétales, on y rencontre des limites que les hypothèses les plus hardies ne peuvent franchir. C'est ainsi que l'abîme entre les deux règnes n'a pu être comblé ni par la théorie gratuite des générations spontanées, ni par aucune hypothèse de la

(1) On a pu reprocher au livre de M. Chauffard de trop parler de doctrine et de tradition. Cette affectation, qui n'est pas en effet rigoureusement scientifique, ne se retrouve point dans tout ce qui est analyse, démonstration et explication. C'est une simple profession de foi spiritualiste qui n'influe en rien sur la méthode et les théories de l'auteur.

philosophie mécanique. C'est ainsi que la doctrine de la fixité des espèces résiste toujours victorieusement à l'hypothèse du *transformisme*, qui n'a pu encore expliquer que l'apparition des variétés, soit par l'influence des milieux, soit par la sélection artificielle, soit par la transmission héréditaire. Il y a entre les ordres, les genres, les espèces qui vivent actuellement, des *hiatus* qui sont restés des barrières insurmontables pour la science, et l'école vitaliste est en droit d'affirmer que le transformisme n'a pu réussir à expliquer la génération d'une seule espèce par une autre, dans l'immense hiérarchie des êtres vivans. Il n'y aurait en effet que l'expérience qui pourrait démontrer cette thèse, et, quoi qu'on ait pu faire et dire, l'expérience s'y est jusqu'ici absolument refusée. Elle a au contraire confirmé, elle confirme chaque jour l'immutabilité des espèces, au point que cette fixité semble une des lois naturelles les mieux établies. Écoutons M. Virchow sur la réduction des élémens organiques aux principes chimiques : « Avant qu'on ait pu me définir les propriétés du charbon, de l'hydrogène, de l'oxygène et de l'azote, de façon à me faire comprendre comment de leur somme peut naître une âme, je ne puis reconnaître que nous soyons autorisés à introduire l'âme de la *plastidule* dans l'enseignement, ou même à exiger de tout esprit cultivé qu'il l'admette comme une vérité scientifique, pour en tirer des conclusions, et fonder dessus son concept du monde... On ne connaît pas un seul fait positif qui établisse qu'une génération spontanée ait jamais eu lieu, qu'une masse inorganique, même de la société carbone et compagnie, se soit jamais spontanément transformée en masse organique... Quand on se souvient de quelle façon regrettable, justement dans ces dernières années, ont échoué toutes les tentatives pour trouver une place à la génération spontanée parmi les formes les plus élémentaires du passage du règne inorganique au règne organique, il doit sembler périlleux d'exiger qu'une théorie si mal élucidée serve de base à toutes les conceptions humaines sur la vie. » Écoutons-le ensuite sur la descendance de l'homme : « On n'a jamais encore trouvé un crâne fossile de singe ou d'homme singe qui ait appartenu à un homme quelconque... A nous en tenir aux faits positifs, nous devons reconnaître qu'il subsiste toujours une ligne de démarcation nettement tranchée entre l'homme et le singe. Nous ne pouvons pas enseigner, nous ne pouvons pas considérer comme un fait acquis à la science que l'homme descende du singe ou de tout autre animal. (1) » L'école transformiste récusera-t-elle un tel témoignage?

Maintenant l'école vitaliste est-elle en droit de conclure du pré-

(1) *Revue des cours scientifiques* du 8 décembre 1877.

sent au passé, de l'actuel au possible, de façon à fermer la porte à toutes les hypothèses que la philosophie de l'évolution peut essayer d'introduire dans la science? Ceci est une autre question. Si la nature était ce que la fait le mécanisme, il serait en effet impossible de comprendre comment le monde, tel que nous le contemplons, ce monde si merveilleux par la variété, la richesse, l'originalité des créations qui le remplissent, peut sortir de la matière brute, même par une immense série d'évolutions accomplies dans une durée incalculable. Comment expliquer une succession d'effets sans rapport d'attributs avec leurs causes? Comment telle espèce organique peut-elle engendrer telle autre espèce de constitution essentiellement différente? Comment le règne dont le caractère propre est la simple composition peut-il engendrer le règne dont le caractère propre est l'organisation? Comment, en un mot, la vie, avec ses lois et ses forces propres, peut-elle sortir de la matière élémentaire régie par les lois de la mécanique, de la physique et de la chimie? M. Chauffard et toute l'école vitaliste ont donc beau jeu contre toutes les hypothèses de leurs adversaires. Mais, toutes ces explications réfutées, le problème de l'origine première des êtres vivans n'en reste pas moins à résoudre. Et tant qu'il ne sera pas résolu, la voie est toujours ouverte au génie de l'hypothèse. S'il était possible d'admettre que les espèces animales et végétales qui couvrent actuellement la surface du globe ont toujours existé, que la vie y est contemporaine de la matière, que la lumière du ciel a de tout temps éclairé les grands corps qui circulent dans l'espace éthéré, il n'y aurait pas de question d'origine. Et si l'imagination humaine allait jusqu'à vouloir sonder ces mystères, la science pourrait n'avoir aucun souci de problèmes qui ne s'imposeraient pas à notre intelligence. Mais il n'en va point ainsi. Depuis les découvertes de l'observation et de l'expérience, les questions d'origine préoccupent et sollicitent l'esprit philosophique de notre temps. La science nous apprend que notre terre a subi nombre de métamorphoses, qu'elle a passé par des états très divers, gazeux, liquide, solide, qu'il fut une époque où nulle trace de vie ne se laissait apercevoir sur ce globe muet et désert, entièrement soumis à l'empire des lois physiques et chimiques. Elle nous enseigne que le système solaire, comme tous les mondes célestes, ne fut d'abord qu'une nebuleuse, et que ce n'est qu'en se condensant et en se concentrant progressivement que la matière première s'est réunie en une masse solaire dont le fractionnement a formé ce monde admirable, où les planètes se meuvent autour de leur centre commun, où les satellites se meuvent autour des planètes, en vertu de la loi de gravitation qui régit l'univers entier. Ce sont ces étonnantes révélations qui ont fait l'intérêt des problèmes d'origine,

en surexcitant la curiosité humaine. Comment ces grands corps si imposans par la régularité et l'harmonie de leurs mouvemens sont-ils sortis de la diffusion et de la confusion de la matière primitive? Comment le chaos a-t-il engendré le cosmos? Comment cette infinie variété d'espèces vivantes qui s'épanouissent ou s'agitent sur la surface de notre globe a-t-elle pu apparaître tout à coup au sein du règne inorganique? Problèmes redoutables dont le puissant intérêt ne permet pas plus à la science qu'à la philosophie de se renfermer dans le domaine des réalités actuelles.

V.

Il n'y a que deux solutions à ce problème : *la création* et *l'évolution*. Quelle est l'origine première des choses? Peut-on concevoir la matière, avec ses propriétés mécaniques, physiques, chimiques élémentaires, comme ayant toujours existé? Ou ne faut-il pas la faire sortir du néant par un acte de suprême création? Ce problème de haute métaphysique ne rentrant point dans l'ordre des questions que nous avions à débattre, nous nous bornons à prendre la matière créée ou incréée pour point de départ des deux théories que nous venons de nommer. Toutes deux ont à expliquer chacune des grandes métamorphoses par lesquelles a passé la matière pour en arriver d'abord à la forme des grands corps célestes et à l'harmonie de leurs mouvemens, puis à l'organisation intérieure de ces corps, puis aux diverses phases de la vie végétale qui couvre le globe terrestre, puis enfin aux diverses époques de la vie animale dont les espèces l'ont peuplé. La théorie de la création a imaginé pour chaque époque de la nature un de ces grands coups de théâtre qu'on nomme des *révolutions*, et où elle fait intervenir brusquement et directement la cause créatrice. C'est ainsi que cette cause, à chaque grande transformation, aurait, de sa puissante main, aidé la nature à franchir les abîmes ouverts entre les règnes, les genres et les espèces, pour s'élever de la matière diffuse à la formation des corps célestes, et, dans le globe terrestre, de la matière inorganique à la matière vivante, enfin des ébauches les plus informes aux plus parfaits exemplaires de la création vitale. Cette théorie a régné quelque temps dans le monde savant. Facile à saisir, faite pour frapper l'imagination par le tableau de ces genèses improvisées au sein de cataclysmes foudroyans, elle a eu un moment pour elle l'autorité des plus grands noms de la science. La philosophie spiritualiste l'accueillait d'autant plus volontiers qu'elle ne voyait qu'une répétition de l'acte créateur primitif dans ces éclatantes manifestations de la puissance divine. La théologie s'en accommodait mieux encore, en

y trouvant, à l'aide d'une subtile interprétation, la confirmation du premier chapitre de la *Genèse!* (1)

C'est vers la philosophie de l'évolution que se tournent aujourd'hui les regards du monde savant. Il est évident que la science s'y prête bien mieux qu'à toute autre explication. Tout ce que l'observation nous montre nous confirme dans l'idée de la naissance des êtres par une génération proprement dite, de leur formation et de leur organisation par le développement du germe engendré. A parler rigoureusement, rien ne demeure, tout passe, rien n'*est*, tout *devient* dans la nature. La conservation elle-même de l'être formé et organisé n'est qu'une génération continuée par la perpétuelle rénovation de la matière vivante; en sorte que rien n'est création, que tout est transformation dans l'œuvre de la vie universelle. Voilà une notion claire et positive de l'origine des êtres, sortie d'une révélation de la science qui pénètre au fond des opérations naturelles, et non une fiction de l'imagination qui assimile les procédés de l'art et de la nature. C'est ce qui fait comprendre le goût de beaucoup de savans et même de philosophes pour ce genre d'explication, pour le *transformisme* par exemple, et pour la sélection naturelle, qui paraît le mode de transformation le plus simple et le plus intelligible. Tant que ces explications de l'origine des êtres n'auront pas été confirmées par un ensemble d'observations et d'expériences vraiment concluantes, elles resteront dans le domaine de l'hypothèse; et, à vrai dire, aucun progrès réel n'indique qu'elles doivent prochainement passer dans le domaine de la science. Toujours est-il que la curiosité scientifique tend de plus en plus à chercher de ce côté le véritable mot de l'énigme qui tient la pensée contemporaine en éveil. Et nous ne voyons pas que la philosophie ait aucune raison sérieuse de critiquer cette prédilection du monde savant. On peut certainement douter que la science arrive jamais, soit par la sélection naturelle, soit par tout autre mode de transformation, à expliquer la progression de la vie dans l'échelle des êtres vivans, de façon à pouvoir faire comprendre exactement dans quelles conditions, avec quel concours de circonstances, avec quelle coïncidence d'événemens, avec quelle intervention d'agens nouveaux la transformation s'est opérée pour telle espèce, pour tel ordre,

(1) Le lecteur pourrait s'étonner de nous voir repousser cette idée de création dont nous avons si souvent employé le mot, à l'exemple de Claude Bernard. La contradiction n'est qu'apparente. Le mot de création nous a paru heureux, en ce qu'il fait mieux ressortir que tout autre la différence qui distingue l'action organique de l'action purement chimique. Il n'en est pas moins vrai que le mot propre est génération, le mot création impliquant la distinction et même la séparation du créateur et de la créature.

pour tel règne nouveau. On peut, en un mot, contester que la science puisse indiquer ou décrire avec précision le comment des opérations naturelles qui ont, dans l'origine, changé la face des mondes et des règnes de la nature. Il n'en est pas moins permis de ne chercher désormais que dans la théorie de l'évolution la solution de ce grand problème.

Seulement, alors même que la science parviendrait à nous expliquer dans tous leurs détails comment ont dû s'opérer toutes ces métamorphoses, en s'appuyant sur un ensemble de faits authentiques et décisifs, le dernier mot de la question resterait à dire. L'évolution, par laquelle on aurait réussi à expliquer toutes choses, resterait elle-même un mystère inexplicable avec les principes de l'école mécaniste. On nous y enseigne que, rien ne pouvant venir de rien, le cosmos tout entier a son principe dans la matière première soumise aux seules lois physico-chimiques. Comment l'évolution a-t-elle pu faire sortir de cette matière des êtres qui ont de tout autres propriétés? Comment a-t-elle pu opérer ce miracle d'effets sans causes? Comment, pour parler le langage d'Aristote, le meilleur peut-il venir du pire? L'évolution ainsi entendue fait-elle autre chose que tirer l'être du néant, de même que la création proprement dite, dont nos savans ne veulent plus entendre parler? La philosophie mécanique s'épuise en hypothèses ingénieuses sur les infinies transformations de la matière première; elle joint l'œuvre insensible du temps à l'incessante action des forces physico-chimiques. Le mystère des métamorphoses de la vie universelle n'en demeure pas moins impénétrable.

C'est ici que se montre l'impuissance des sciences physiques et naturelles, et que se fait sentir l'impérieuse nécessité de chercher ailleurs le mot de l'énigme. L'ancienne physique, sauf l'école atomistique (1), n'a pas compris la véritable essence de la matière. Platon et son école en font une espèce de *non-être* qui n'aurait guère d'autre rôle que de dérober à l'intelligence la vue de l'être véritable, l'intelligible. Pour Aristote, la matière n'est qu'une pure

(1) L'école épicurienne est la seule qui ait fait du mouvement une propriété essentielle de la matière. N'est-ce pas aller trop loin que d'attribuer à l'atome d'Épicure une sorte de spontanéité motrice, ainsi que l'ont fait plusieurs historiens contemporains de cette philosophie? Nous craignons qu'on n'ait exagéré la portée de la théorie du *clinamen*, mouvement naturel qu'Épicure oppose au mouvement mécanique supposant un moteur étranger. Avec toute son école, il ne voulait point entendre parler de causes finales; ses atomes obéissent à des lois et non à des fins. C'est le *déterminisme* absolu et universel, dans lequel la spontanéité, aussi bien que la liberté, ne trouve pas plus de place que dans le *fatalisme* proprement dit. Toute la différence entre ces deux doctrines, sous ce rapport, c'est que, dans la première, la nécessité des mouvemens et des actes a une cause intérieure, tandis que, dans la seconde, elle a une cause extérieure.

possibilité, le sujet indifférent et passif des formes contraires de l'être, incapable de mouvement par lui-même. La philosophie naturelle, au XVIIe siècle, n'a guère mieux compris l'essence de la matière ; Descartes, Malebranche, Spinosa, et presque tous les philosophes de cette école, en faussent la notion, en la réduisant à l'étendue. Ce n'est même pas Newton qui a rectifié l'idée de la matière. En créant la théorie de la gravitation universelle, il n'a nullement entendu établir que le mouvement est inhérent à la substance matière. Parmi les physiciens et les philosophes de ce temps, nul, sauf Leibniz, ne croyait à l'activité propre de la matière. Il a fallu les enseignements de la chimie, vers la fin du XVIIIe siècle, pour en révéler les propriétés réelles, constatées par l'expérience. C'est depuis ce moment que l'on a commencé à comprendre que la force est la propriété essentielle de la matière.

De nos jours, l'idée de la matière, encore simplifiée par l'élimination de ses propriétés purement mathématiques, telles que l'étendue et la figure, a été ramenée à la pure notion de force ; l'atome matériel a été considéré comme un centre de forces. Nous permettra-t-on d'ajouter que la matière éthérée, dont l'hypothèse s'impose de plus en plus à la science, aide singulièrement à faire comprendre cette conception, en offrant elle-même le type de la matière réduite à l'unique propriété du mouvement? La science proprement dite en est restée là; elle ne peut aller plus loin avec ses moyens d'observation. Des mouvements de composition et de décomposition soumis aux lois de la mécanique, de la physique et de la chimie : voilà tout ce qu'elle peut saisir et comprendre dans les opérations de la nature. Pourquoi ce jeu des forces élémentaires a-t-il abouti à la formation des masses solaires, comme à la constitution des minéraux? La mécanique céleste et la minéralogie ont expliqué le comment, sans se poser d'autres problèmes. Ni Newton ni Laplace n'ont pensé avoir dit le dernier mot de la philosophie naturelle, quand ils ont expliqué le système du monde.

Où chercher le pourquoi de toutes ces merveilles, sinon dans le monde où ce pourquoi se révèle clairement à l'œil de la conscience? C'est dans ce monde intérieur que la métaphysique le trouve, non dans cette stérile spéculation qui prétend construire *a priori*, par une logique subtile, le système des choses. On sait comment le génie lui-même a toujours échoué dans cette œuvre impossible. D'ailleurs la philosophie de notre temps n'a plus de ces ailes qui emportent la pensée dans la région des nuages. La lumière qui peut éclairer le problème de l'origine des êtres est au fond de notre être propre. Le problème du pourquoi, bien entendu, car le problème du comment appartient tout entier à la science seule. Voilà en quel sens il est vrai de dire, avec Socrate et tous les philosophes

de son école, depuis Platon jusqu'à Maine de Biran, que, pour comprendre la nature, il faut se connaître soi-même. Comprendre la nature, c'est-à-dire saisir la raison, la cause réelle des opérations dont la science a déterminé les lois et les conditions. On peut donc l'affirmer avec les métaphysiciens de tous les temps, loin que la matière explique l'esprit, selon la philosophie mécanique, c'est l'esprit qui explique la matière. Le principe de toute véritable explication pour l'intelligence, c'est l'idée de finalité, que le physicien ne peut découvrir dans la matière brute, que le naturaliste et le physiologiste ne retrouvent dans la nature vivante que parce qu'ils l'ont trouvée d'abord dans le monde de l'esprit. En voyant comment tout s'y passe, comment la nature humaine agit, comment elle poursuit un but dans les œuvres de son activité volontaire, le physiologiste pénètre le mystère de la vie, reconnaît la vraie cause de ses mouvemens les plus intimes et les plus obscurs, cachée sous l'appareil des conditions physico-chimiques. Et le philosophe, généralisant cette loi de la vie, l'étend aux simples mouvemens de la matière. Tous ces principes élémentaires, qui sont au fond de l'être organique ou inorganique, et qui en forment comme le tissu, sont des unités qui tendent à leur fin, sous l'action des lois mécaniques, physiques et chimiques. Leibniz, qui a si bien compris que la finalité n'est pas moins inhérente que l'activité à ces unités ou *monades*, a pu exagérer sa pensée, ou plutôt son langage, en parlant des *perceptions obscures* de la monade. Sa conception n'en est pas moins la plus féconde des idées métaphysiques qui aient été émises sur la philosophie de la nature; elle seule éclaire la théorie de l'évolution.

Saura-t-on jamais, comme s'en flattent certains partisans de cette théorie, comment les choses se sont passées à l'origine des grandes genèses qui ont changé la face de notre terre? Il est sage d'en douter, en attendant de nouvelles et plus complètes révélations de la géologie et de la paléontologie. Quoi qu'il arrive, la pensée philosophique pourra toujours se reposer dans le principe de la finalité universelle. Ce principe est au fond de toutes les explications vraiment intelligibles qui touchent à l'origine des choses; il en fait la lumière et la vérité. On peut, avec Aristote, suspendre la nature entière au bien par l'attrait que l'objet désirable exerce sur l'être qui désire, en séparant absolument la nature de son suprême moteur; on peut, avec Leibniz, placer la monade divine en dehors et au-dessus de toutes les monades créées, en faisant de cette création un rayonnement (*fulguratio*) de la monade suprême; on peut, avec Schelling, Hegel, Lessing et Goethe, identifier la cause créatrice avec la nature entière, l'y retrouver toujours et partout, dans ses œuvres les plus éclatantes, comme dans ses œuvres les plus obscures, sous les dénominations de l'*absolu*, de l'*idée*, de l'*être uni-*

versel : on peut se prononcer pour l'immanence ou la transcendance de la cause finale ; du moment que la finalité est reconnue comme la loi intime de toute force, de toute vie, comme de toute âme et de toute intelligence, il n'y a plus de mystère. Comment la vie a-t-elle pu jaillir de la matière, comment le meilleur, pour répéter le mot d'Aristote, a-t-il pu venir du pire? C'est que, selon la formule de ce profond esprit, le pire est déjà le meilleur en puissance, qu'il le contient virtuellement : en sorte que, si tel concours d'élémens et de conditions lui permet de l'engendrer, on ne peut dire que cette manifestation supérieure de l'être soit un effet sans cause. C'est que, comme Leibniz aime à le redire, il n'y a rien de mort ni de stérile dans la nature. Tout atome matériel est une force : toute force, bien que soumise dans ses mouvemens aux lois physico-chimiques, obéit à la loi supérieure de la finalité; tout mouvement tend à une fin, et l'on peut dire que l'activité universelle de la nature est spontanée. Faut-il aller plus loin encore dans la voie d'un spiritualisme absolu? Faut-il dire, avec la philosophie de l'*identité*, que toute tendance est désir, volonté, amour de l'être aspirant à l'éternel idéal du bien? Faut-il répéter, avec l'un de ses plus brillans interprètes, que c'est toujours la même pensée qui est au fond de la plus infime matière et de la plus haute intelligence, qui dort dans la pierre, rêve dans la plante, s'éveille dans l'animal et prend enfin pleine conscience d'elle-même dans l'homme? Faut-il dire, avec Schelling et M. Ravaisson, que la nature est comme une réfraction ou dispersion de l'esprit? Sans contester la profonde vérité qui est au fond de ce métaphorique langage, notre spiritualisme ne va point jusqu'à confondre le mouvement avec la vie, la force avec l'âme, la physique avec la physiologie et la psychologie. Il croit, sur les indications de l'expérience, à certains états latens ou obscurs de la force, de la vie, de la sensibilité, de la conscience; mais il se refuse à prêter à la matière les attributs de la vie et de l'âme, parce que ce serait confondre les règnes de la nature et supprimer les distinctions nécessaires de la science. Il lui suffit de redire, avec la grande école stoïcienne, que la raison finale, vraie raison des choses, est partout dans l'univers, qu'elle le crée, le conserve, le gouverne, le maintient dans la voie du bien, selon les lois immuables de la mécanique, de la physique et de la chimie.

> Spiritus intus alit, totamque infusa per artus
> Mens agitat molem, et magno se in corpore miscet (1).

Voilà en deux beaux vers l'explication de l'évolution cosmique.

(1) « Une âme répandue dans tous les membres de ce vaste corps donne la vie et le mouvement à l'universelle matière. » Virgile, *Énéide*, VI, 725.

Ne craignons donc pas de le dire, avec Aristote, avec Leibniz, avec Kant, avec Hegel, avec tous les grands spiritualistes qui ont compris l'immanente finalité de la nature : Oui, la vie a pu sortir de la matière. Oui, les espèces supérieures ont pu venir des espèces inférieures. Oui, l'universelle génération des êtres a pu se faire par une évolution sans repos et sans fin. Oui, l'être a dû monter toujours dans l'échelle des existences, comme l'a révélé la science moderne, au lieu de descendre graduellement, comme l'affirmait l'antique théologie de l'Orient. Et il faut bien qu'il en soit ainsi, si l'on tient compte des enseignemens de l'astronomie, de la géologie, de la paléontologie et de toutes les sciences qui ont étendu l'horizon de la pensée jusqu'aux premières origines des choses. Mais on ne saurait trop le répéter, cet immense travail des métamorphoses de la nature ne s'est pas fait tout seul. Une *idée directrice*, pour rappeler le mot de Claude Bernard, préside à l'ordre universel comme elle préside à l'organisation de l'être vivant. Sous son action continue et infiniment prolongée, la matière des nébuleuses a passé de la puissance à l'acte, à travers d'innombrables métamorphoses pour arriver au cosmos. Du moment que la philosophie tient le principe de la véritable explication des choses, les hypothèses de la science n'ont plus rien qui doive l'inquiéter. Il y a lieu de douter que les faits confirment les théories du transformisme et de la sélection naturelle. Mais en fût-il ainsi, qu'importe à la philosophie telle ou telle origine assignée à telle ou telle espèce? Qu'importe à la dignité de l'homme actuel qu'il ait pour ancêtre un être plus ou moins voisin du singe? Que lui importe même que l'homme ne soit qu'un singe perfectionné, malgré l'invraisemblance d'une pareille hypothèse? Et quand il faudrait remonter jusqu'aux types les plus rudimentaires du règne animal pour trouver la première origine de l'homme, qu'y a-t-il en cela d'humiliant et de triste pour l'humanité actuelle? Puisque rien ne se fait que sous l'œil et la main, qu'on nous passe la métaphore, du suprême artiste qui conduit tout ce travail du fond de l'être où il cache son action, qu'importe l'infériorité des ébauches par lesquelles il a marqué ses débuts, mesurant le degré de perfection de son œuvre à la qualité des élémens et à la nécessité des conditions? Le Dieu de la Bible n'a-t-il pas façonné l'homme avec de l'argile? Seulement, en y mettant son souffle, il l'a fait à son image. Dans le travail de l'évolution cosmique, la cause suprême, selon la science de notre temps, procède autrement. Elle n'a pas besoin, pour accomplir son œuvre de progrès, de souffler quelque vertu nouvelle dans le type supérieur qui vient prendre place au sein de l'ordre universel. La pensée finale que ce type est venu réaliser était déjà à l'état latent dans le type inférieur d'où l'autre est sorti.

Voilà comment la métaphysique éclaircit ce problème de l'origine des êtres, comment elle complète et couronne la théorie de l'évolution. On a vu, dans tout le cours de cette discussion, jusqu'à quel point, de l'aveu même de Claude Bernard, un principe métaphysique domine la définition de la vie et l'explication des phénomènes vitaux, en faisant comprendre ces caractères d'unité, de spontanéité, de finalité dont nulle théorie physico-chimique ne saurait rendre compte. La conclusion de cette étude est donc que, si la science peut et doit se passer de la métaphysique pour observer les faits, la philosophie en a besoin pour les expliquer. En voyant comment les spéculations abstraites avaient égaré les physiciens dans l'étude des phénomènes naturels, Newton disait : physique, garde-toi de la métaphysique. En voyant comment l'abus des hypothèses mécaniques a trompé les philosophes dans l'explication de ces mêmes phénomènes, ne pourrait-on pas retourner la phrase de Newton et dire avec Maine de Biran : métaphysique, garde-toi de la physique. Le principe de finalité est une de ces idées que Pascal logeait derrière la tête du savant, et sans lesquelles Leibniz trouvait qu'on ne peut rien expliquer ; c'est la suprême lumière de la science. Elle a brillé de tout temps dans le domaine de la philosophie ; elle éclairait ses premières et obscures notions de la nature. L'esprit humain va-t-il y fermer obstinément les yeux, depuis que la science nous a montré un univers nouveau, et nous a fait comprendre enfin ce beau nom de cosmos que la pensée antique lui avait trouvé, sans pouvoir encore en deviner toute la vérité? Est-ce au moment où le ciel de nos astronomes nous fait contempler la sublime harmonie de ses mondes en mouvement, où la terre de nos géologues nous découvre les étonnantes métamorphoses à travers lesquelles elle a passé de l'informe et confuse matière à l'organisme resplendissant dont la vue nous éblouit, où l'humanité de nos historiens nous laisse voir la série des changemens qui l'ont élevée d'une barbarie voisine de la bestialité à la plus haute civilisation, où toute science nous montre la loi de l'évolution progressive gouvernant le monde physique comme le monde moral, est-ce à ce moment que la philosophie dite positive pourrait réussir à éteindre le flambeau qui illumine cet immense tableau des manifestations de la nature? Nous ne pouvons le croire. Les écoles passeront, la science restera, et au-dessus d'elle la grande lumière qui en rend les réalités intelligibles. « Les cieux racontent la gloire du Très-Haut! » s'écriait le prophète, les yeux fixés sur ce firmament dont la Bible ne nous donne qu'une grossière image. Depuis les découvertes qui nous ont initiés à ses merveilles, la nature est bien autrement éloquente. Quelle poésie pourrait égaler l'hymne qu'elle chante jour et nuit à la gloire du Créateur?

Quelle est cette âme dont nous parle le poète dans ses vers ? La science elle-même vient de nous la révéler; c'est l'idée immanente et invisible qui crée et dirige toute évolution de la nature, celle des mondes à l'état de chaos, comme celle des êtres vivans : idée vraiment divine, que Hegel a cherchée dans les profondeurs d'une logique ténébreuse, que Claude Bernard a saisie dans les évolutions de la réalité vivante, sans paraître se douter qu'il mettait la main sur la plus féconde des vérités métaphysiques. S'il eût eu une autre ambition que celle de la science pure, cet incomparable physiologiste pouvait trouver toute une philosophie dans sa définition du phénomène vital. Pourquoi la cellule primordiale transmet-elle tous ses caractères aux autres cellules qu'elle engendre? Pourquoi l'organisme entier est-il régi par la loi de l'unité? Pourquoi toutes les activités vitales sont-elles spontanées? Pourquoi toutes les parties du tout paraissent-elles se coordonner suivant un plan pour aboutir à cette œuvre merveilleuse de l'organisation définitive? Pourquoi enfin, l'œuvre accomplie, tout semble-t-il concourir et conspirer pour la conservation de la machine vivante? Et tant d'autres questions que l'observation des phénomènes vitaux suscite à tout moment et à tout propos? Qui eût mieux que Claude Bernard résolu tous ces problèmes? Il lui suffisait de tirer les conséquences du principe posé dans sa définition. Il avait plus d'autorité que tout autre pour le faire. Et n'eût-il laissé que la préface d'une pareille œuvre, il eût eu la gloire de fonder la philosophie biologique. Quand on voit ce sagace et profond esprit s'enfermer dans un déterminisme qui ne recherche que les conditions des phénomènes vitaux, on est tenté de lui appliquer la réflexion de Socrate sur Anaxagore, qui fait apparaître un moment l'intelligence dans sa philosophie, et l'oublie dans toutes ses explications sur l'origine et la formation des êtres de la nature. Seulement il est juste d'ajouter que Claude Bernard ne voulut être qu'un savant, tandis qu'Anaxagore était un philosophe.

Il est vrai que ce savant a son opinion faite, toute négative, sur cette philosophie qui ne s'en tient pas à savoir le comment des choses. On dit qu'un de ses élèves les plus distingués, qui assistait à ses derniers momens, aurait, près de son lit de mort, exprimé la crainte que le maître ne tournât à la métaphysique. La vérité est que, si l'illustre physiologiste fermait la porte de son laboratoire à cet hôte suspect, il en a laissé la fenêtre ouverte le jour où la vie lui apparut comme une création. Voilà pourquoi sans doute ceux de ses disciples qui ferment tout chez eux pourraient n'être pas tout à fait sans inquiétude sur l'orthodoxie scientifique du maître. A notre grand regret, Claude Bernard n'a pas mérité ce soupçon. Ses dernières leçons, comme ses premières, témoignent d'une invincible

répugnance pour toute spéculation qui dépasse les bornes de la science expérimentale. Il aurait grand tort de renier Bacon, qui a proscrit en si beau langage la recherche des causes finales; il ne fait que répéter sa sentence, quand il nous dit que le déterminisme ne rend pas compte de la nature, qu'il nous en rend maîtres (1). Voilà le dernier mot de la science proprement dite. Est-ce bien le dernier mot de l'esprit humain? S'il en était ainsi, il ne faudrait plus parler de philosophie, et quand Claude Bernard se sert par hasard de ce mot, il est permis de n'y voir qu'une vieille habitude de langage qui conserve le nom en supprimant la chose. Toute philosophie entend expliquer la réalité observée et classée par la science. Expliquer, c'est dire la raison, la cause, le *pourquoi* des phénomènes dont la science nous a découvert la loi, la condition, le *comment*. En nous avertissant que tout ce qui dépasse le déterminisme n'est plus de la science, Claude Bernard reste dans son rôle de savant. Était-il nécessaire d'ajouter que toute autre recherche est illusoire? Ce langage nous semble bien tranchant et bien dédaigneux pour un ordre de conceptions que n'atteint pas la méthode expérimentale. Les esprits élevés qui persistent à penser, avec tous les grands métaphysiciens, anciens et modernes, que les choses sont faites pour être entendues par l'esprit, font plus et mieux que *se bercer au vent de l'inconnu et dans les sublimités de l'ignorance*; ils cherchent à comprendre les réalités que la science analyse, observe et décrit. Et, en cela, les instincts de l'humanité répondent aux spéculations des philosophes. Tant qu'on n'aura pas rayé du catalogue de la pensée un certain nombre de concepts, tels que le principe de finalité, le positivisme ne prévaudra point contre les aspirations irrésistibles de l'esprit humain. On a pu voir plus haut comment, sans ce concept, l'évolution universelle reste une énigme indéchiffrable. La science, qui ne cherche point à la pénétrer, doit permettre à la philosophie d'aborder cette haute tâche. Avant Bacon et Claude Bernard, qui n'assignent pas d'autre but à la philosophie naturelle que l'empire de l'homme sur la nature, et pas d'autre objet que les lois dont la connaissance lui assure cette domination, Aristote avait dit que la philosophie première est la plus noble des études, parce que seule elle poursuit un autre but que l'utile. Quel but? La vérité par excellence, celle que les dieux envieraient à la curiosité humaine, s'ils pouvaient être jaloux. Voilà pourquoi la métaphysique vivrait autant que la science, alors même qu'elle ne projetterait pas sa lumière sur tout un ordre de doctrines morales qui n'ont pas moins d'intérêt pratique que les théories scientifiques les plus fécondes en résultats.

É. VACHEROT.

(1) *Leçons sur les phénomènes de la vie.*

L'EMPIRE DES TSARS

ET LES RUSSES

VII.

LA RÉFORME JUDICIAIRE.

—

II.

LES DEUX MAGISTRATURES. — LES JUGES ÉLUS ET LES JUGES INAMOVIBLES (1).

Le caractère commun de toutes les réformes du règne de l'empereur Alexandre II a été l'abaissement des anciennes barrières élevées entre les diverses classes du peuple par le servage, par les mœurs, par la législation. C'est ainsi que la réforme judiciaire a reconnu l'égalité de tous les sujets russes devant la justice, sans distinction de naissance, de grade ou de condition; mais le respect des usages et coutumes du peuple des campagnes a conduit le gouvernement à s'écarter en apparence du grand principe qu'il proclamait. En instituant des tribunaux communs à toutes les classes, le réformateur n'a pas aboli toutes les anciennes juridictions spéciales, tous les anciens tribunaux corporatifs. Le paysan et le prêtre ont, tout comme le soldat, conservé pour un grand nombre d'affaires des juges particuliers, étrangers à la magistrature ordinaire (2). Trois des cinq grandes classes (*sosloviia*), entre lesquelles

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril, du 15 mai, du 1er août, du 15 novembre, du 15 décembre 1876, du 1er janvier, du 15 juin, du 1er août, du 15 décembre 1877, du 15 juillet, du 15 août, du 15 octobre 1878.

(2) Voyez, dans la *Revue* du 15 octobre, *l'Étude sur la justice des paysans et les tribunaux corporatifs.*

se partage officiellement la nation, sont ainsi plus ou moins soustraites à la juridiction des nouveaux tribunaux devant lesquels semblaient devoir s'effacer toutes les différences d'origine et de profession. Le noble et l'habitant des villes sont seuls à relever entièrement des tribunaux communs à toutes les classes; ces derniers n'en gardent pas moins une compétence fort étendue. Ce sont eux qui connaissent de toutes les affaires civiles ou criminelles d'une certaine importance, et c'est à eux que ressortissent toutes les contestations qui s'élèvent entre des hommes de condition diverse. Ainsi se trouve rétablie, pour les civils et les laïques du moins (1), la règle de l'égalité devant la justice qui semblait indirectement violée par le maintien des tribunaux corporatifs.

Les lois de 1864, nos lecteurs le savent déjà (2), ont institué, avec une double série de tribunaux, deux magistratures isolées et indépendantes l'une de l'autre. En Russie, comme en beaucoup d'autres états, il existe des justices de paix appelées à décider des petites affaires qui doivent se régler plutôt selon l'équité que selon le droit écrit, et des tribunaux d'un ordre plus élevé, connaissant des causes graves où sont en jeu la fortune, l'honneur, la vie des habitans; mais en Russie, au lieu d'être superposées l'une à l'autre, ces deux justices forment deux séries parallèles, absolument distinctes, possédant chacune en propre ses cours d'appel comme ses tribunaux de première instance, et différant autant par le mode de nomination des juges que par l'étendue de la juridiction. Entre ces deux sections étrangères l'une à l'autre, il n'y a qu'un lien, le *sénat dirigeant*, qui leur sert à toutes deux de cour de cassation et qui doit maintenir l'unité dans l'interprétation de la loi comme dans la pratique judiciaire. Nous allons examiner aujourd'hui ces deux séries de tribunaux en commençant par la plus humble, celle que son organisation et le mode de nomination des juges rendent pour nous la plus curieuse.

I.

Les petites affaires civiles ou correctionnelles qui intéressent les habitans d'une autre classe que les paysans sont dévolues à la justice de paix (*mirovoi soud*). Pour cette justice, le réformateur a créé un corps de magistrats dont le premier modèle doit être cherché en Angleterre. La copie russe est cependant singulière-

(1) La justice militaire et la justice ecclésiastique sont les seules qui, en quelques circonstances, puissent être regardées comme conférant une sorte de privilège ou de protection aux hommes qui relèvent de leur juridiction.

(2) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1878.

ment différente de l'original britannique. En Angleterre, les juges de paix (*justices of the peace*) sont autant des administrateurs que des juges; c'est à eux de voter les dépenses du comté, à eux de nommer et de contrôler la plupart des fonctionnaires locaux (1). En Russie il en est tout autrement, les juges de paix sont strictement limités à leurs fonctions judiciaires, le principe de la séparation des pouvoirs emprunté à la France a été rigoureusement appliqué jusqu'en des institutions imitées de la Grande-Bretagne.

L'opinion a été généralement favorable à cette entière séparation de l'ordre administratif et de l'ordre judiciaire. Il y a toutefois des voix dissidentes dont les critiques méritent d'être signalées. J'ai entendu des Russes, et non les moins cultivés, préférer hautement le système anglais qui est demeuré en vigueur aux États-Unis. « Ce principe de la séparation des pouvoirs qui vous est si cher en France, me disaient-ils, n'a rien d'absolu, sans quoi ce prétendu axiome n'est qu'un préjugé théorique. La distinction de l'ordre administratif et de l'ordre judiciaire, bonne et normale dans les villes, devient nuisible ou inefficace dans les campagnes. En dehors des grands centres, surtout dans un pays étendu et faiblement peuplé comme le nôtre, ce partage des pouvoirs et des fonctions n'est souvent qu'un luxe déplacé et dispendieux. Installer aux villages des spécialités administratives et judiciaires, c'est comme si, au lieu d'une boutique à tout vendre, vous y réclamiez la variété et la spécialité des magasins des villes (2). »

Les partisans du système anglais eussent voulu que la surveillance des administrations locales et le contrôle des communes fussent remis aux juges de paix, dont, assurent-ils, la direction eût bien valu la tutelle de la police. Il serait oiseux de peser ici la valeur de cette opinion. Les hommes qui la professent sont pour la plupart suspects de penchans aristocratiques ou d'admiration surannée pour les mœurs patriarcales. A un titre comme à l'autre, les adversaires de la séparation des pouvoirs ont contre eux le courant des idées modernes aussi bien que les tendances de l'esprit russe contemporain. Leurs objections auraient beau être fondées, elles sauraient difficilement prévaloir contre les doctrines en vogue

(1) Voyez l'*Administration locale en France et en Angleterre*, de M. Paul Leroy-Beaulieu, p. 51-52.

(2) Des objections de ce genre se rencontrent chez des publicistes de tendances fort diverses, tels que M. Kochelef et M. V. Bezobrazof. Ce dernier a naguère publié à cet égard une brochure intitulée : *Myly po povodou soudebnoi vlasti*. Le général Fadéief a plus récemment renouvelé toutes ces critiques dans l'ouvrage ayant pour titre : *Tchém nam byt?* Conformément à ces idées l'assemblée de la noblesse de Saint-Pétersbourg avait il y a quelques années manifesté le désir de voir conférer aux juges de paix d'importantes attributions administratives. Voyez Samarine et Dmitrief : *Revolutsionny Konservatizm*, p. 117-122.

et les institutions existantes. La séparation de l'ordre administratif et de l'ordre judiciaire semble désormais une règle aussi solidement établie en Russie qu'en France. C'est devenu une maxime fondamentale du nouveau droit public.

Entre les juges de paix de l'Angleterre et ceux de la Russie, il y a une seconde et grave différence qui achève de distinguer les deux institutions. En Angleterre, les *justices of the peace* sont nommés par le souverain, qui doit les prendre parmi les propriétaires fonciers possédant un certain revenu. En Russie, les juges de paix (*mirovyé soudi*) doivent bien être pris parmi les propriétaires locaux; mais, au lieu d'être nommés par la couronne, ils sortent de l'élection tout comme les juges de bailliage des paysans (1). On ne pouvait obéir plus consciencieusement au nouveau dogme de la séparation des pouvoirs ni prendre plus de précautions pour assurer l'indépendance de la justice rurale vis-à-vis de l'administration. Comme ils doivent juger les différends des hommes de toute condition, les juges de paix sont élus par l'assemblée, où siègent les représentans des diverses classes sociales, par le conseil général ou *zemstvo* de *district* (2). L'état se contente d'exiger des candidats un double cens, un cens d'instruction, un cens de fortune, l'un devant assurer la capacité, l'autre l'indépendance du magistrat.

Qui aurait cru que de tous les grands états européens l'empire autocratique serait le premier à mettre une partie de la magistrature au régime de l'élection. C'est encore là un exemple de ces hardiesses, d'autres diraient de ces témérités, que s'est plus d'une fois permises le gouvernement du tsar. Pour la Russie du reste cette application du système électif à la justice est loin d'être une innovation. Catherine II, nous l'avons dit (3), avait déjà dans les tribunaux de l'empire fait une place aux délégués des divers groupes de la population, mais avec la procédure secrète l'élu ne pouvait être contrôlé par les électeurs, ce mode de désignation n'étant le plus souvent qu'une vaine formalité. Il en est tout autrement des institutions nouvelles; en remettant aux assemblées locales le soin de désigner les juges de paix, l'empereur Alexandre II a réellement implanté en Russie le système électif, il l'a adapté aux mœurs modernes.

Quels sont les motifs qui ont déterminé le gouvernement à conférer aux représentans des localités une telle prérogative? Le statut judiciaire nous indique lui-même les deux principaux. Le législa-

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre.

(2) Dans les grandes villes auxquelles la loi confère les attributions de *zemstvo* de district, Saint-Pétersbourg, Moscou, Odessa, les juges de paix sont choisis par la *douma* ou conseil municipal. (Voyez les *Revues* du 15 juillet et du 15 août 1878.)

(3) Voyez la *Revue* du 15 octobre.

teur a considéré que pour leur office de conciliateurs les magistrats de paix avaient par-dessus tout besoin de l'estime et de la confiance publique, et en même temps que ces magistrats étaient trop nombreux et l'empire trop vaste pour que le pouvoir central pût prendre sur lui de désigner ces milliers de juges locaux sans risquer d'en abandonner le choix à l'intrigue et à la faveur (1). Ce sont là, nul ne le contestera, des scrupules que tous les gouvernemens ne connaissent point et qui font un singulier honneur au pouvoir qui les confesse.

C'est une noble, mais aussi une grave expérience, que la création d'une justice élective, même restreinte à une magistrature spéciale et bornée aux petites affaires civiles ou correctionnelles, car ces menues affaires sont celles qui intéressent le plus la masse du peuple. Certains esprits, en France comme en Russie, regardent la désignation des juges par les justiciables comme étant de droit naturel : à leurs yeux, une magistrature élue est le corollaire nécessaire de tout *self-government* (2). Dans les écoles démocratiques, ce point de vue est presque partout aujourd'hui une sorte de lieu commun; une bonne justice importe trop à la sécurité publique pour qu'en pareille matière on se laisse uniquement guider par des similitudes, des analogies ou des déductions théoriques. Or, en dépit de multiples expériences antiques et modernes, rien n'est encore moins démontré que l'excellence d'une justice issue de l'élection.

On sait quels résultats a donnés ce système en France sous la première révolution. Les États-Unis d'Amérique sont le seul grand état contemporain qui l'ait appliqué sur une large échelle, bien qu'aux États-Unis même ce système ne soit ni d'une pratique universelle, ni d'une application absolue (3). Personne n'ignore que sur ce point l'expérience de l'Union américaine n'est pas faite pour encourager les imitateurs. De l'élection des juges il est sorti une magistrature médiocre et suspecte, asservie et mobile, qui, aux mains de partis turbulens et de *politicians* corrompus, n'est trop souvent qu'un agent sans scrupule ou un instrument servile. Ces magistrats, dépourvus de toute garantie personnelle contre les fluctuations de l'opinion, n'offrent eux-mêmes que peu de garanties à la société qui les nomme et révoque à son caprice. L'ignorance, la

(1) J'emprunte ces motifs aux considérans qui précèdent le dispositif de la loi.

(2) Profitant de la flexibilité de leur langue, certains Russes ont même à cet égard forgé un pendant au mot *self-government*, en russe *samoouprawlenie*. Ce terme expressif est *samosoud* qu'on ne saurait traduire littéralement en français, mais qui en anglais donnerait *self-justice*.

(3) D'une manière générale le régime de l'investiture populaire prévaut d'autant plus qu'on s'éloigne de l'Atlantique pour aller vers l'ouest et le Pacifique. Dans les états de l'ouest, le système de l'élection règne exclusivement; dans ceux de l'Atlantique, le principe électif est demeuré soumis à plus de restrictions.

partialité, la vénalité même sont trop souvent le lot de ces juges issus de la faveur populaire ou des calculs des partis. En certains états de l'Union, la justice, qui a pour mission d'assurer le respect de la loi et de maintenir les mœurs publiques, semble s'être changée en agent de corruption publique. Les vices de ce système sont si manifestes qu'en dehors des étrangers plusieurs des plus éminens publicistes de l'Amérique même ont signalé cette magistrature élective comme une des principales causes de la décadence des mœurs privées et des mœurs politiques, comme un danger qui, à la longue, menace de ruine la liberté avec la démocratie (1).

Malgré toutes ses sympathies pour l'Union américaine, ce n'est certes pas un tel modèle qui a séduit la Russie et décidé son gouvernement à livrer aux hasards de l'élection la magistrature la plus nombreuse de l'empire. En adoptant ce mode de désignation, le gouvernement impérial semble s'être préoccupé de mettre les nouveaux tribunaux de paix à l'abri des vices qui, au-delà de l'Atlantique, ont accompagné le système électif. Et d'abord le choix d'un juge n'est pas abandonné aux habitans d'un canton judiciaire, mais bien remis aux représentans d'une circonscription plus vaste, en sorte que pour son élection chaque magistrat ne dépend que dans une faible mesure des hommes qui peuvent se présenter à son tribunal. Ensuite ce n'est ni au suffrage universel, ni au suffrage direct des justiciables que la loi russe a conféré le choix des juges de paix : c'est à des assemblées composées des délégués élus de la propriété foncière, et ces assemblées de propriétaires le législateur ne les a pas laissées absolument maîtresses de désigner qui bon leur plaît, il a borné leur choix aux familles de propriétaires et imposé à leurs élus certaines conditions de capacité et un cens d'éligibilité. Ces restrictions n'ont pas paru suffisantes, la loi attribue au gouverneur de chaque province le droit de présenter ses observations sur les candidats proposés à l'élection (2) ; elle soumet la liste des juges élus à la ratification du premier département du sénat. Ainsi entendue, ainsi réglementée, l'élection des magistrats doit perdre beaucoup de ses inconvéniens pratiques, si elle perd quelques-uns de ses avantages théoriques.

En dépit de toutes ces précautions, le gouvernement n'a, selon son habitude, introduit que petit à petit la nouvelle magistrature dans l'empire, et il s'est bien gardé d'en faire bénéficier certaines provinces. Pendant plusieurs années, la Russie a pu faire ainsi con-

(1) Parmi les Américains qui ont condamné comme pernicieuse la magistrature élective, on peut citer entre autres Ezra Seaman, Kent et Story.

(2) La liste des personnes qualifiées pour occuper les sièges du juge de paix est dans chaque district dressée trois mois d'avance par le maréchal de la noblesse et le maire du chef-lieu, avec le concours des juges de paix en fonctions.

curremment l'expérience des juges de paix choisis par les *zemstvos* et des juges de paix nommés par l'état. Dans un pays si longtemps livré au régime de la faveur et à l'arbitraire de la bureaucratie, la comparaison ne pouvait guère être défavorable aux magistrats issus de l'élection. Aussi le gouvernement a-t-il étendu la nouvelle institution à la plupart des provinces à mesure qu'il étendait les assemblées territoriales dont émanent les juges de paix. Les gouvernies, à demi asiatiques et mahométanes, d'Orenbourg et d'Astrakan en ont ainsi été récemment dotées.

Il reste cependant en Europe même une partie considérable de l'empire que le gouvernement n'ose pas mettre à l'épreuve d'une magistrature élective : ce sont les provinces occidentales, les anciennes provinces lithuaniennes ou polonaises (1). Là ce sont des motifs politiques et des considérations nationales qui ont arrêté le réformateur (2). En abandonnant la justice de paix aux propriétaires, le gouvernement impérial craindrait d'accroître dans ces régions l'influence de l'élément polonais, qui détient encore une grande partie de la propriété. On ne pourrait du reste y laisser les juges de paix à la désignation des assemblées territoriales, puisque tous ces gouvernemens de l'ouest attendent encore de pareilles assemblées. L'institution des juges de paix y a récemment été introduite, mais avec une modification qui en dénature le caractère. Au lieu d'être élus par les représentans du district, les juges sont nommés par le gouvernement; au lieu d'appartenir à la population locale, ce sont pour la plupart des étrangers appelés de l'intérieur de l'empire et souvent ignorant les usages et la langue des hommes qui comparaissent à leur tribunal. Dans ces provinces déshéritées même on a voulu maintenir en une certaine mesure la séparation du pouvoir administratif et du pouvoir judiciaire, en rendant les nouveaux juges indépendans des gouverneurs locaux pour ne relever que du ministre de la justice (3).

(1) Les provinces baltiques (Livonie, Esthonie, Courlande) viennent d'être mises en possession des nouveaux juges de paix, en dépit des répugnances de la noblesse d'origine germanique, qui conservait presque intacts ses anciens droits de justice.

(2) Chez leurs congénères d'Orient au contraire, dans la nouvelle Bulgarie et la Roumélie orientale, les Russes ont déjà tenté d'introduire l'élection de certains juges, bien que dans ces pays si divisés par les querelles de race ou de religion une magistrature élective semble peu à sa place.

(3) Quel qu'en soit le mode de recrutement, je crois pouvoir dire que cette nouvelle magistrature a été un progrès sur ce qui existait précédemment. S'ils ne montrent pas toujours vis-à-vis des justiciables polonais une complète impartialité, s'ils sont comme le gouvernement même enclins à favoriser les paysans aux dépens des propriétaires, ces nouveaux juges ont fait preuve d'une instruction et d'une intégrité peu connues de leurs prédécesseurs. Les défauts de cette magistrature ne sauraient donc autoriser de comparaison entre la justice que la Russie offre à ses sujets polonais et celle que la Porte-Ottomane imposait à ses sujets slaves, grecs ou arméniens.

Ce qui fait l'innocuité de la magistrature élective en Russie, ce ne sont point les précautions prises par le gouvernement: c'est moins le mode d'élection ou le cens d'éligibilité que la situation morale du pays, que le calme ou l'apathie de l'esprit public, en un mot que le manque de vie politique. Sous le régime autocratique, il n'y a guère à craindre que la majorité des électeurs se laisse entraîner par des considérations entièrement étrangères aux qualités personnelles des juges et à l'intérêt d'une bonne justice; il n'y a pas à redouter que pour une fraction de la population les élus du plus grand nombre deviennent des agens d'oppression. Là où il n'y a point de partis politiques régulièrement enrégimentés, point de combat d'armées ennemies dans les élections, le juge nommé par la majorité ne saurait par cela même être suspect à la minorité. Tant que la Russie restera dépourvue de constitution, de chambres et de luttes politiques, la magistrature élue n'y saurait se dénaturer jusqu'à devenir une arme de guerre et un instrument des partis.

Dans un état où pendant des siècles le pouvoir central est demeuré absolu et arbitraire, où les représentans du pouvoir ont longtemps pu se permettre impunément toutes les fraudes et toutes les tyrannies, une magistrature élective peut être au contraire un agent de moralisation pour la société comme pour le pouvoir. Ce peut être le meilleur moyen de relever la dignité de la justice et d'assurer l'indépendance avec l'intégrité du juge. Aussi, sans crainte de choquer le préjugé vulgaire et au risque de sembler paradoxal, oserai-je confesser que, si la justice élective me paraît quelque part à sa place et quelque part utile, c'est dans un empire absolu, dans un état bureaucratique comme l'empire russe.

Est-ce à dire que grâce à ses mœurs et à la force du pouvoir, grâce à l'infériorité même de son développement politique, la Russie ait échappé à tous les défauts d'une justice issue de l'élection? Non certes: si elle y a trouvé de réels et précieux avantages, elle y a rencontré aussi quelques inconvéniens pratiques que nous ne pouvons manquer de signaler. Chez elle aussi l'indépendance du juge élu vis-à-vis du pouvoir s'est parfois changée en dépendance vis-à-vis des électeurs. Chez elle aussi, comme en tout autre pays, beaucoup d'hommes honnêtes et instruits, souvent les plus capables et les plus dignes de remplir ces fonctions de juges, les ont trouvées trop incertaines, trop dépourvues de garanties d'avenir, pour y vouloir consacrer leur temps et leurs forces. Partout un homme, libre de choisir, hésite à se consacrer à un mandat trop précaire pour tenir lieu de profession ou de carrière, et en même temps trop absorbant pour permettre aisément d'autres occupations. On a remarqué qu'un grand nombre de juges de paix

n'acceptaient ces fonctions que comme un emploi provisoire, une sorte de pis-aller, que plusieurs n'y voyaient qu'un marchepied pour monter à d'autres postes, que beaucoup cherchaient à s'insinuer de la magistrature élue et révocable dans la magistrature nommée par l'état et inamovible.

A ces défauts qui dérivent du principe même de l'élection, on s'est ingénié à chercher des remèdes qui, le plus souvent, risquent d'altérer les conditions essentielles de l'institution. Pour rendre les juges moins dépendans des électeurs influens et des coteries locales, on a proposé d'en confier la désignation à un corps électoral plus nombreux. Pour donner à ces fonctions plus de stabilité et mettre le magistrat à l'abri des fluctuations de l'opinion, on a parlé de prolonger la durée de son mandat (1). De pareilles mesures redresseraient-elles les défauts signalés sans en introduire de nouveaux? Cela semble douteux. Enlever la nomination des juges de paix aux assemblées de district ne serait-ce pas renoncer à l'une des garanties de la loi, à l'un des correctifs du principe de l'élection? Prolonger la durée des fonctions du juge, la porter par exemple de trois ans à six ans, ou la rendre illimitée, comme l'ont proposé quelques publicistes, ne serait-ce point aller contre l'esprit même de l'institution, et, sous prétexte de mettre les juges à couvert des caprices de l'opinion, laisser le public à la merci de la négligence ou de l'incapacité des juges? L'élection ne saurait assurer au juge ni pleine indépendance, ni absolue stabilité, car ce qui est précaire, c'est l'élection même.

Si la Russie ne peut se soustraire à tous les inconvéniens du système électif, nous devons reconnaître que chez elle ces inconvéniens sont bien moindres qu'ils ne le seraient dans les états de l'Occident, et cela toujours pour la même raison, parce que l'opinion n'y a ni les mêmes tentations, ni les mêmes entraînemens que dans les pays livrés aux agitations politiques et aux luttes de partis. Par là les fonctions électives perdent en Russie de l'instabilité qui leur est naturelle. Il ne saurait arriver que dans des provinces entières un déplacement de majorité condamne tous les juges en fonctions à une révocation et toute la justice de paix à une soudaine métamorphose. L'on se plaint parfois que les juges non réélus descendent de leur siège au moment où ils étaient en train d'acquérir la pratique de l'audience et l'expérience de leur profession. Ce n'est cependant pas là le cas général. Si aux élections triennales un certain nombre de juges sont mis de côté, la plupart restent en

(1) Sur cette question, je dois mentionner entre autres une étude du *Vestnik Europy*, juin 1874.

place. Les *zemstvos* de district, n'étant pas dominés par des passions étrangères à l'intérêt d'une bonne justice, sont d'ordinaire patiens et indulgens vis-à-vis de leurs élus. Ces fonctions, si incertaines, se trouvent en fait beaucoup moins précaires qu'elles ne le semblent, et en réalité bien des juges de paix se sont fait une profession d'un mandat essentiellement temporaire et aléatoire.

II.

Voyons de plus près ce que sont ces juges, et quels sont dans un pays comme la Russie les effets pratiques de l'élection appliquée à la magistrature. Il y a deux sortes de juges de paix qui, tout en étant les élus d'une même assemblée, diffèrent par leur position sociale comme par leurs fonctions. Ce sont les juges de paix effectifs (*outchastkovye mirovyé soudi*) et les juges de paix honoraires (*potchetnye mirovyé soudi*). Les premiers ont à rendre la justice chacun dans sa circonscription ou canton de paix (*outchastok*); les derniers, comme leur nom l'indique, n'ont que des fonctions honorifiques ou plus exactement facultatives. Le juge de paix honoraire ne peut siéger au prétoire que sur l'invitation expresse des deux parties en cause, ou bien comme suppléant d'un juge de paix ordinaire, et dans l'un et l'autre cas il ne peut connaître que des affaires civiles. C'est là un rôle bien restreint, mais ces fonctions, qui semblent si modestes, sont d'ordinaire décernées aux hommes les plus importans et les plus en vue de la contrée, aux principaux propriétaires et surtout aux principaux fonctionnaires. Les listes de ces juges de paix honoraires sont sous ce rapport curieuses à parcourir. On y rencontre tout le haut *tchinovnisme* civil et militaire, officiers et généraux en activité ou en retraite, lieutenans généraux ou généraux majors, généraux d'infanterie, de cavalerie, d'artillerie, mêlés aux conseillers d'état, aux conseillers d'état actuels, aux conseillers privés, etc. Le nombre des juges de paix honoraires n'est pas limité, aussi est-il considérable, d'autant que ces magistrats ne touchent aucun traitement. Les *zemstvos* confèrent cette qualité à tout ce que le district renferme de plus distingué, de plus influent à la cour ou au service. La plupart des hauts fonctionnaires de l'empire sont ainsi juges de paix honoraires dans les provinces auxquelles les rattachent leurs propriétés ou leur origine.

Cette institution, en apparence assez inutile, semble avoir pour premier objet de relever aux yeux de la population la qualité et le nom de juge de paix. Les hommes décorés de cette magistrature

honorifique n'auraient d'ordinaire ni le loisir, ni le goût d'exercer d'aussi modestes fonctions; ne pouvant les leur faire remplir, on leur en a donné le titre, non pour leur conférer une distinction personnelle, mais afin de rehausser, grâce à leurs noms et à leur rang, le prestige et l'autorité sociale de la magistrature élective. La plupart de ces personnages ne résident que peu de mois ou peu de semaines dans les districts dont ils sont les élus; bien peu ont jamais siégé en face des plaideurs, mais, quand ils se rendent dans leurs terres, les juges de paix honoraires ont tout comme leurs collègues libre accès et libre voix dans les *assemblées de paix* qui, ainsi que nous le verrons, servent à cette magistrature de cours d'appel.

Les juges de paix ordinaires sont en général des hommes d'une position ou d'un rang fort inférieur, bien qu'ils soient élus par les mêmes assemblées et dans les mêmes conditions d'éligibilité. Au lieu de posséder un grade élevé dans la hiérarchie bureaucratique, ils n'ont pour la plupart aucun *tchine* ou en sont restés aux premiers, échelons du *tableau des rangs*. D'après la loi, les juges de paix peuvent être choisis dans toutes les classes de la société; mais comme le législateur exige d'eux une propriété immobilière, ce sont, en dehors des villes au moins, des propriétaires fonciers, c'est-à-dire habituellement des nobles (*dvoriane*). La loi qui impose aux candidats un cens de fortune ne tient point compte de la richesse mobilière, comme si, en faisant de la nouvelle justice locale le privilège des propriétaires, le législateur eût voulu dédommager l'ancien seigneur, le *pomêchtchik*, des droits dont le dépouillait l'émancipation des serfs. Grâce à ce cens territorial, l'on pourrait dire que dans les provinces la noblesse se trouve indirectement en possession de ce droit de justice, dont quelques-uns de ses membres ont réclamé pour elle le monopole. Les juges de paix sont en effet nommés par des assemblées où d'habitude la noblesse a une incontestable prépondérance, et ils sont forcément presque tous pris dans ses rangs (1).

C'est là un fait digne de remarque et qui, pour une magistrature

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 juillet 1878, l'étude ayant pour titre : *le Self-government en Russie; les États provinciaux*. Dans les *zemstvos* peu nombreux, ne comptant par exemple qu'une trentaine de membres, il arrive que douze ou quinze propriétaires choisissent à leur gré tous les juges du district. Ces élections peuvent dans ce cas présenter parfois le singulier phénomène que nous avons signalé dans les élections provinciales et municipales; il peut y avoir autant et plus de candidats que d'électeurs. Pour remédier à de tels inconvéniens, comme pour assurer aux différentes classes une représentation plus équitable, on pourrait lors des élections judiciaires adjoindre aux membres des *zemstvos* des assesseurs spécialement désignés par toutes les classes de la population locale.

arbitrale, commune à toutes les classes, peut sembler gros d'inconvéniens (1). Une justice ainsi élue et recrutée dans une des classes de la nation semble devoir présenter peu de garanties d'impartialité vis-à-vis des autres classes, vis-à-vis des paysans et des anciens serfs. Or dans la pratique ce défaut est peu sensible, on se plaint plutôt du défaut opposé. Si, dans les petits districts, là surtout où les *zemstvos* sont peu nombreux, les juges de paix se montrent parfois trop dépendans de leurs électeurs, trop dévoués à la grande propriété, dans la plupart des provinces on leur fait le reproche inverse. Le juge de paix laisse-t-il voir quelques préférences, ce n'est point le plus souvent pour la classe des propriétaires, à laquelle il appartient, c'est plutôt pour les petites gens, pour les villageois, pour le *moujik*.

C'est là une de ces apparentes anomalies qui ne sont pas très rares dans la vie russe. En aucun pays, nous l'avons dit, l'esprit de corps n'a moins de puissance, les préjugés de caste ou de naissance moins de racines (2). A cet égard comme à bien d'autres, la noblesse russe est fort différente de toutes celles du reste de l'Europe. Le *dvorianine* moscovite n'a le plus souvent ni les prétentions ni les préventions du hobereau français ou du junker allemand. Beaucoup de juges de paix se plaisent à laisser voir ce qu'en Russie comme en Occident on appelle des idées avancées; beaucoup ne redoutent point les thèses hardies dont, jusqu'à ces dernières années et jusqu'aux derniers attentats, la témérité même faisait la vogue. Ces élus de la noblesse, ces délégués de la propriété, sont pour la plupart des esprits libéraux et progressistes, admirateurs et amis du peuple; beaucoup sont démocrates et sont hautement traités par leurs adversaires, quelquefois même par leurs électeurs de radicaux, de niveleurs, de communistes. D'où viennent de tels penchans chez des magistrats ainsi choisis et triés? Ils viennent en partie de ce que la plupart des hommes qui, dans les premières années surtout, se sont voués à cette difficile mission étaient d'ardens partisans des réformes, passionnés pour le bien public et jaloux de contribuer pour leur faible part à la réalisation des rêves de leur patriotisme.

Aux tendances libérales de la majorité des juges de paix, il y a toutefois une autre explication, une raison plus générale et plus durable, c'est le milieu d'où sort le plus grand nombre de ces ma-

(1) Il est à noter aussi que les *zemstvos* étant presque exclusivement les représentans de la propriété foncière, la plupart des hommes voués au petit commerce ou à la petite industrie n'ont point de part au choix des juges devant lesquels leur profession les amène aussi souvent que le propriétaire ou le paysan.

(2) Voyez, dans la *Revue* du 15 mai 1870, l'étude sur la *noblesse et le tchine*.

gistrats élus, c'est leur condition sociale, leur position de fortune. La plupart ne sont pas riches, et l'on rencontre parfois chez eux cette sorte de mauvais vouloir pour la richesse, cette espèce de secrète et inconsciente jalousie de l'opulence qui en d'autres pays perce souvent dans les magistratures d'ailleurs les plus conservatrices. La loi exige bien des juges de paix un cens d'éligibilité, une fortune immobilière, mais ce cens, en apparence élevé, est en réalité fort variable et inégal suivant les diverses provinces. La loi a beau fixer un minimum au-dessous duquel il ne peut descendre, le peu de valeur des terres abaisse parfois le cens jusqu'à le rendre presque dérisoire. On demande au juge de paix, à ses parens ou à sa femme, la propriété de 900 à 400 *desiatines* de terre, selon les provinces (1). Ce serait beaucoup en France; dans certaines régions de la Russie, dans les gouvernemens du nord ou de l'est en particulier, c'est souvent peu ou presque rien (2). A défaut de terres, la loi demande pour les campagnes une propriété bâtie de la valeur de 15,000 roubles. Dans les villes, la loi devient moins exigeante encore; à Saint-Pétersbourg et à Moscou, elle se contente d'un immeuble de la valeur de 6,000 roubles; dans les autres villes, le cens s'abaisse jusqu'à 3,000 roubles, soit à peine une dizaine de mille francs, et sept ou huit mille au cours actuel du change. Le législateur n'a pas pris garde que ces terres, ces maisons, ces immeubles, urbains ou ruraux, pouvaient être grevés d'hypothèques et ne rien rapporter à leur propriétaire nominal, en sorte que, dans la pratique, cette garantie du cens se réduit singulièrement, et parfois s'évanouit tout à fait.

Dans quel dessein le législateur avait-il imposé aux juges élus un cens de propriété? Les considérans de la loi le disent expressément : c'est que le juge de paix doit être en contact avec des hommes de toute sorte et que, s'il se trouvait dans un état voisin du besoin, il aurait plus de peine à résister à certaines influences, ou même à certaines tentations (3). Si tel est le but de la loi, l'on ne saurait dire qu'il ait été atteint. Un homme qui possède quelques centaines de *desiatines*, ou même un millier d'hectares de landes en friche dans les solitudes du nord, un homme qui à Pétersbourg, où la vie n'est pas moins chère qu'à Paris, possède une

(1) C'est le double du cens exigé des électeurs de droit aux assemblées territoriales. La *desiatine*, je le rappellerai, vaut 1 hectare 9 ares.

(2) Dans les riches gouvernemens de la terre-noire, le minimum de 400 desiatines peut au contraire sembler trop élevé. Aussi quelques assemblées de district, dans le gouvernement de Tchernigof par exemple, ont-elles, en raison du renchérissement des terres, demandé que le *minimum* du cens d'éligibilité fût pour les juges de paix abaissé de 400 à 300 desiatines.

(3) Éclaircissemens sur l'article 19.

maison, ou mieux, une masure d'une valeur de 6,000 roubles, c'est-à-dire un capital de 16,000, de 20,000 francs au plus, peut-il être regardé comme réellement indépendant, comme élevé par la fortune au-dessus des séductions vulgaires et des tentatives de corruption? S'ils n'avaient dans le caractère et la conscience de leurs élus d'autres garanties de la moralité du juge, les électeurs seraient à plaindre.

Le cens exigé par la loi est ainsi loin de toujours répondre aux vœux et aux calculs du législateur. L'inefficacité en est parfois manifeste. Nous ne dirons pas pour cela que ce ne soit qu'une formalité inutile, qu'une gênante et fâcheuse entrave à la liberté du choix des *zemstvos*. Beaucoup de Russes n'hésitent pas à le dire, et plusieurs de leurs publicistes demandent instamment la suppression de toute condition censitaire (1). Sans doute, lorsque la loi soumet les électeurs à un cens électoral, on peut trouver excessif de réclamer en outre des élus un cens d'éligibilité. D'un autre côté, on comprend qu'un gouvernement n'ait pas dans le principe de la magistrature élective une assez entière confiance pour la laisser dépouiller d'aucune de ses garanties, si vaines et illusoires qu'elles puissent parfois paraître. Aujourd'hui la loi dispense de tout cens les juges élus à l'unanimité des suffrages; il est vrai que dans la pratique cette unanimité est singulièrement difficile à rencontrer : en fait de précautions, c'en est une qui vaut bien toutes les garanties censitaires.

Pour rendre au cens d'éligibilité toute sa valeur, il faudrait le relever, et cela ne saurait guère se faire. En rehaussant au profit de la fortune le seuil de la magistrature élective, on risquerait de ne plus trouver personne pour y entrer. Non-seulement les choix seraient trop restreints, mais les candidats feraient défaut. Les riches propriétaires, les hommes réellement indépendans par leur fortune, sont pour la plupart peu ambitieux de telles fonctions, qui contraignent à une résidence assidue et à un travail continu. S'ils acceptent d'être élus, c'est d'ordinaire en qualité de juges honoraires. La majorité des candidats au siége de juge de paix sont des gens d'une modique fortune, souvent même de petits propriétaires obérés et besoigneux qui de ce mandat attendent un accroissement de leurs minces revenus. A cet égard, la nouvelle magistrature élective n'est pas sans ressemblance avec l'ancienne magistrature élue (2). C'est une place, c'est un traitement que cherchent dans leurs fonctions le plus grand nombre des juges de paix.

Il semblerait naturel que l'entretien de la justice de paix incom-

(1) Voyez par exemple M. Golovatchef, *Devant la réforme*, p. 333-334.
(2) Voyez la *Revue* du 15 [illegible].

bât au trésor; mais l'état a profité de ce qu'il laissait le choix des juges aux *zemstvos* pour rejeter sur eux ce fardeau. C'est là un expédient financier qui n'est pas sans inconvénient pour la justice. Les assemblées qui nomment ces magistrats en fixent les émolumens à leur gré et non toujours sans parcimonie (1). Cette rétribution varie beaucoup selon les régions et la cherté de l'existence, elle est en général d'environ 2,000 roubles, mais dans certaines provinces elle s'abaisse encore à 1,500 roubles, tandis que dans les capitales elle monte à 4,000 ou 5,000. Les *zemstvos* laissent aujourd'hui à la charge du juge tous les frais de la justice; c'est à lui de fournir le local du prétoire, de le meubler, de le chauffer, à lui de se procurer un greffier et de le rémunérer. Ces frais réduisent d'une manière notable les émolumens du magistrat rural. Aussi beaucoup n'ont-ils d'autre salle d'audience qu'une chambre de leur maison ou une pièce de ses dépendances, voire une grange plus ou moins décemment accommodée, parfois à peine close et couverte. De même j'ai vu des juges qui par économie n'avaient pas de greffiers et en faisaient eux-mêmes l'office, Les *zemstvos* devront tôt ou tard remédier à cet état de choses en installant à leurs frais des salles de justice de paix. Le système actuel n'est pas moins fâcheux pour le public que pour le juge, car le prétoire change de place avec le domicile du magistrat, et comme ce dernier habite parfois à l'extrémité ou même en dehors de son canton judiciaire, les inconvéniens partout inhérens en Russie à la grandeur des distances sont ainsi accrus aux dépens des justiciables.

Le cens d'instruction légalement exigé des juges de paix n'est point aujourd'hui une garantie plus efficace de leur capacité que le cens de propriété ne l'est de leur indépendance. La loi ne réclame du candidat aucunes connaissances spéciales, aucun grade, aucun diplôme universitaire, elle se contente d'un certificat d'études inférieur à notre baccalauréat (2). Le législateur fonde cette tolérance sur ce que le juge de paix doit plutôt juger en équité qu'en

(1) Dans les provinces où les juges de paix ne sont pas à l'élection, c'est le gouvernement qui fixe leurs émolumens, mais ceux-ci restent, croyons-nous, à la charge du budget provincial. En Lithuanie et dans les provinces du nord-ouest où les juges sont nommés par l'état, ils reçoivent un traitement plus élevé que dans l'intérieur de l'empire et prélevé sur les contributions dont le gouvernement continue à frapper les propriétaires polonais depuis l'insurrection de 1863.

(2) Certaines fonctions, telles que celles des anciens *arbitres de paix* créés pour la liquidation du servage, dispensent même les candidats de toute preuve d'instruction. Si faibles que soient à cet égard les exigences de l'état, il s'est encore rencontré, dans l'assemblée de la noblesse de la capitale, des propriétaires pour les trouver exagérées. Voyez M. Dmitrief, *Revolutsionny conservatizm*, p. 112.

droit, mais ce n'est là ni la seule ni la meilleure raison de cette indulgence en apparence excessive. Pour l'instruction comme pour la fortune, l'état, s'il eût fait le difficile, eût risqué d'éloigner tous les aspirans. Il y a encore si peu de juristes en Russie qu'on en trouve à peine assez pour les tribunaux ordinaires. Aussi ne pouvait-on se montrer bien sévère pour les premières recrues de la nouvelle magistrature; l'état ou le public pourront l'être davantage pour la seconde ou la troisième génération de juges. Si l'on ne peut élever le cens pécuniaire, l'on pourra certainement un jour rehausser le cens de capacité. A cet égard, la loi et les mœurs deviendront plus exigeantes avec les progrès mêmes de la culture nationale.

De toutes les professions, de toutes les classes d'hommes propres à la Russie nouvelle, il n'en est pas de plus intéressante que celle des juges de paix. Après ce que nous avons dit de leur origine et de leur instruction, l'on ne saurait s'étonner si ces magistrats improvisés prêtent souvent à la critique et quelquefois au ridicule. Ils ont déjà fourni plus d'un type satirique à une littérature moins curieuse de nouveautés et de tableaux de mœurs que friande d'allusions politiques et de dissertations sociales. C'est ainsi que, dans une des principales revues de Saint-Pétersbourg, un avocat de province, qui prétendait ne donner que des portraits d'après nature, peignait à ses compatriotes deux bizarres figures de juges de paix ruraux (1). L'un Pyrkine, violent, emporté, toujours l'injure et la menace à la bouche, est l'effroi des plaideurs et des avocats. A la moindre contradiction, il condamne les paysans interdits à des années de détention, voire même à la déportation en Sibérie, ou à d'autres peines excentriques qu'un juge de paix n'a pas le droit d'infliger. Devant l'irritation du juge et les humbles supplications du *moujik*, le greffier, la plume en main, reste impassible, attendant pour écrire qu'il tombe des lèvres du fougueux magistrat quelque sentence raisonnable. Le second juge ainsi mis en scène, Tchépyrkine, riche et vaniteux propriétaire, est un homme doux et débonnaire qui a la difficile prétention de renvoyer tout le monde satisfait; il ne peut se résigner à faire des mécontens, et met tout son amour-propre à ce que ses décisions ne soient pas attaquées en appel. Pour s'épargner cette humiliation, il va jusqu'à faire personnellement des sacrifices pécuniaires, et quand il ne parvient point à mettre les parties d'accord, il se désole et, sous prétexte de maladie, ajourne l'audience, au désespoir des plaideurs venus de loin.

Je ne déciderai point si ce sont là des caricatures ou des portraits; ce que je puis dire c'est que, s'il y a encore des Pyrkine ou

(1) M. Krolikof a fait un écrit intitulé : *Pyrkine et Tchépyrkine*, *Otéchestvenna Zapiski* (*Annales de la Patrie*), mai 187[illegible]

des Tchépyrkine, ils sont rares et auront bientôt disparu. J'ai été en relation, dans diverses provinces de l'intérieur, avec plusieurs juges ruraux, je ne leur ai rien trouvé de commun avec ces grotesques personnages. Loin de là, si j'ose en décider par mes rencontres personnelles, je dois avouer que pour le niveau de la culture, si ce n'est pour les qualités professionnelles, cette magistrature élective m'a paru fort supérieure à celle qui chez nous porte le même nom. Si le double cens de fortune et d'instruction n'est pas assez élevé pour mettre les juges de paix à l'abri de toutes les séductions et de toutes les erreurs, le caractère et la moralité de la plupart les mettent au-dessus des tentatives de corruption, et leur esprit d'équité compense leur peu de science juridique. Parmi ces juges élus, la prévarication est un fait presque inouï. Grâce à eux, le règne de la vénalité a pris fin, déjà l'homme du peuple, le paysan qui dans les premières années se prosternait en suppliant aux pieds de son juge, apprend à compter sur son droit et à faire fond sur la justice.

III.

Je dirai peu de chose de la compétence du juge de paix: comme celle des tribunaux de paysans, elle s'étend à des affaires civiles et à des affaires correctionnelles, mais les bornes en sont notablement moins resserrées. Au prétoire du juge de paix sont dévolues toutes les causes civiles dont l'importance n'est pas supérieure à 500 roubles, et toutes les affaires criminelles dont le châtiment légal n'excède point une année d'emprisonnement ou 300 roubles d'amende (1). Comme son nom l'indique, le juge de paix doit avant tout chercher à concilier les deux parties, il ne peut rendre une sentence qu'après avoir essayé d'amener un compromis. Dans ses décisions, le juge doit plutôt tenir compte de l'équité que du droit strict, et en certains cas il doit se conformer à la coutume aussi bien qu'à la loi (2).

Le premier avantage de cette justice, c'est qu'elle est dégagée des

(1) L'on doit noter qu'en outre les affaires civiles spécialement soumises aux tribunaux de *volost* (voyez la *Revue* du 15 octobre), peuvent être portées devant les juges de paix si aucune des deux parties ne s'y oppose. Dans quelques provinces de l'intérieur, les juges de paix ont, dit-on, beaucoup de peine à se débarrasser de ces sortes d'affaires. On cite ce mot d'un *moujik* ainsi renvoyé devant ses tribunaux corporatifs : « Oh! ce tribunal de *volost!* On n'en obtient rien hormis un bon de vingt coups de verge! » Allusion aux châtimens corporels encore tolérés dans la justice villageoise.

(2) Le nombre des affaires tranchées par ces modestes tribunaux est considérable, au criminel comme au civil. D'après les statistiques judiciaires, il comparaît annuellement devant eux près de 50,000 prévenus. En 1876, la dernière année dont le ministère de la justice ait publié les comptes-rendus, les juges de paix avaient eu à juger 48,912 accusés, dont 43,423 hommes et 6,489 femmes. De ces accusés, 29,771 avaient été acquittés et 19,151 condamnés.

lentes et dispendieuses formalités. Tout homme qui a une plainte à porter au juge de paix s'adresse directement à lui, de vive voix ou par écrit, et le juge fixe sans retard le jour de l'audience. Rien de plus simple que ces audiences, surtout dans les campagnes. La procédure, qui est orale et publique, est parfois empreinte d'une bonhomie un peu patriarcale. On y retrouve à peine plus de formalités et de décorum que dans les tribunaux de *volost*. Le juge n'a ni robe ni uniforme, il siège, suivant ses goûts, en redingote ou en jaquette, seulement il porte au cou comme insigne une médaille suspendue à une chaîne dorée. Dans les audiences de paix auxquelles j'ai assisté tout se passait néanmoins avec une grande régularité. L'interrogatoire des témoins était conduit avec soin et patience, leurs réponses comme celles des parties étaient au fur et à mesure résumées par écrit, puis relues aux intéressés pour être certifiées par eux. Cette manière de procéder, qui semble parfois donner un peu de lenteur aux débats, leur imprime une grande netteté et facilite singulièrement la révision des causes dont il y a appel. Pour lire sa sentence toujours écrite et motivée, le juge faisait lever les assistans, et, la lecture faite, les parties qui acceptaient la décision s'inclinaient en signe d'assentiment.

Ce qui m'a le plus frappé dans ces modestes tribunaux, c'est la manière d'y prêter serment. Dans un des coins de la chambre qui servait de prétoire se dressait un pupitre sur lequel étaient placés un évangile et une croix. D'ordinaire, le prêtre est appelé à donner à la justice l'autorité de son ministère en faisant lui-même prêter serment aux témoins. J'ai vu ainsi dans les campagnes le pope lire aux témoins une longue formule liturgique que ceux-ci répétaient phrase par phrase avec maint signe de croix selon la coutume nationale. La cérémonie se terminait par le baisement de la croix et de l'évangile. Je fus surpris de retrouver ainsi vivante au cœur de l'ancienne Moscovie la vieille coutume slave si souvent attestée par les annalistes russes chez lesquels *baiser la croix* est l'équivalent habituel de jurer. Pour une grande partie du peuple russe, encore imbu des superstitions et des grossières notions du moyen âge, encore moins respectueux de la vérité que des rites extérieurs, la sainteté du serment a toujours besoin d'être relevée par un cérémonial religieux qui en fasse une sorte de sacrement et de parjure une sorte de sacrilège (1).

On discute, on plaide même dans le prétoire du juge de paix.

(1) Il va sans dire que les hétérodoxes chrétiens ou non chrétiens et les *raskolniks* ou schismatiques sont exempts de tout ce cérémonial ecclésiastique. Dans certains cas cependant, quand on veut faire prêter serment à des juifs, on appelle un rabbin pour faire jurer les témoins israélites selon les rites de leur culte.

Les parties s'y peuvent faire représenter et défendre par des fondés de pouvoir (*povêrennye*). Tout homme majeur peut remplir l'office de défenseur et parler en cette qualité pour autrui. Il n'y a guère d'exception que pour les moines, les prêtres et les instituteurs. Parfois les parties font venir de la ville des avocats de profession; mais le plus souvent les hommes qui se chargent de suivre les affaires du ressort de la justice de paix en font leur spécialité. Ce sont d'ordinaire des gens de peu d'instruction et parfois de peu de moralité, employés en retraite ou en disgrâce, anciens greffiers ou secrétaires sans place, quelquefois même vieux soldats ou sous-officiers libérés du service, en un mot tout individu ayant de la loquacité et quelque teinture de la procédure et de la chicane. Le barreau est aujourd'hui le côté le plus défectueux de la justice de paix et en général de toute la justice russe. Pour accroître leurs honoraires, ces avocats sans diplôme engagent souvent les crédules paysans à ne point se contenter de la sentence du juge et à pousser l'affaire jusqu'en appel, si ce n'est en cassation.

Il n'en est pas des juges de paix comme des tribunaux de *volost*, dont la sentence est irréformable. Les décisions de la magistrature élue ne sont définitives que pour les affaires civiles dans lesquelles le demandeur réclame une somme inférieure à 30 roubles ou pour les condamnations qui n'excèdent pas trois jours d'arrêt ou 15 roubles d'amende (1). Dans tous les autres cas, il peut y avoir appel, non comme en d'autres pays auprès des tribunaux ordinaires, mais près de l'assemblée des juges de paix du district. Jusqu'ici nous pouvions nous demander ce que la Russie avait emprunté à la justice de paix anglaise, tant elle en avait altéré le caractère; ici nous retrouvons un des traits essentiels du modèle britannique. Comme les *justices of the peace* du comté anglais ont leurs réunions trimestrielles, leurs *quarter-sessions*, les juges de paix du district russe ont leurs sessions mensuelles, leurs assises de paix (*mirovye siezdy*). On en appelle du juge de paix isolé aux juges de paix rassemblés, qui jugent en corps d'une manière définitive ce qu'ils avaient individuellement jugé en première instance. Ce système fort simple a permis à la Russie de donner à sa magistrature élective une pleine autonomie. Avec ces assises de paix, la justice issue de l'élection, se contrôlant elle-même, reste entièrement indépendante des tribunaux nommés par l'état (2).

(1) Il a déjà été question d'élever cette limite en matière civile jusqu'à 100 roubles, afin de diminuer le nombre des affaires qui viennent en appel près des assemblées de paix et en cassation devant le sénat.

(2) On a quelquefois conseillé d'appliquer un système analogue aux tribunaux des paysans, aujourd'hui dépourvus de seconde instance, mais les rustiques magistrats de

Les *assemblées de paix* se tiennent chaque mois au chef-lieu de district, elles durent d'ordinaire deux ou trois jours. La loi n'exige pas la présence de tous les juges à chaque session, mais seulement de trois d'entre eux dont l'un est élu président. Le magistrat dont les décisions ou les actes sont attaqués ne peut prendre part au règlement des affaires qui le concernent. Les assises de paix sont publiques, et devant elles peuvent recommencer les débats et les plaidoiries. Près de chacune de ces assemblées est placé un procureur chargé de représenter la loi et la science juridique. Comme dans nos tribunaux, le procureur nommé par le gouvernement présente ses conclusions sur les affaires criminelles et sur certaines affaires civiles. Les assises de paix servent de cour de cassation aussi bien quede cour d'appel, elles peuvent casser les sentences des juges pour incompétence, aussi bien que pour violation des formes et règles prescrites. Dans ce cas, elles renvoient l'affaire devant un autre juge qu'elles désignent. Quant aux décisions rendues en appel par les assises de paix, on ne peut les attaquer qu'en cassation devant le sénat, et si la cour suprême casse la décision d'une assemblée de paix, l'affaire retourne devant l'assemblée d'un district voisin.

L'on ne pouvait inventer une cour d'appel plus à la portée des particuliers et moins dispendieuse pour l'état. Pourtant, si ingénieux qu'il semble, ce système n'est pas à l'abri de toute critique ; beaucoup de personnes ne croient pas à sa durée. Qu'est-ce, dit-on, que ce mode de contrôle mutuel qui à chaque juge donne pour juges ses collègues du voisinage? Peut-on compter sur la sévérité ou l'impartialité d'un tribunal dont les membres se trouvent tour à tour mis en cause et passent alternativement du siège du juge sur le banc du prévenu ou du plaideur? Comment de tels magistrats n'auraient-ils pas une indulgence réciproque, une facilité à se passer mutuellement les affaires et à se ménager eux-mêmes en ménageant leurs collègues? Une cour d'appel ainsi composée des juges de première instance aura toujours quelque faiblesse pour les décisions du premier juge.

Il est vrai que dans ces assemblées peuvent entrer les juges de paix honoraires qui, n'étant pas d'habitude juges en première instance, ne doivent avoir ni les mêmes appréhensions ni les mêmes complaisances que leurs collègues. L'institution des juges honoraires aurait ainsi une véritable utilité pratique. En fait les hommes revêtus de ce titre usent trop rarement de leur droit de siéger dans les assemblées de paix pour y exercer une grande influence.

Le peu de connaissances juridiques de la plupart des magistrats

village ont d'ordinaire trop peu de temps à consacrer à leurs fonctions pour siéger aisément dans une pareille cour d'appel.

élus fournit contre les assises de paix une objection d'un autre ordre. N'est-il pas singulier, dit-on, de confier la révision des sentences d'un juge ignorant à ses pareils, de créer une cour d'appel dont tout juriste peut être absent, et cela lorsque la cour ainsi composée doit trancher les difficiles questions de compétence, d'appel et de cassation (1). Si le manque de légistes contraint à ne pas exiger des juges de paix une instruction technique, convient-il de rendre une magistrature ainsi recrutée entièrement indépendante? Ne serait-il pas plus sage, au lieu de lui laisser une autonomie dangereuse pour le public et pour elle-même, de la soumettre au contrôle de juges expérimentés, de juristes de profession? — En attaquant les fonctions actuelles des assises de paix, on en vient à combattre l'autonomie de la magistrature élective, on est conduit à en demander la subordination aux tribunaux ordinaires, et par suite à renverser le dualisme judiciaire et toute l'économie du nouveau système fondé sur la séparation des deux magistratures.

C'est là que tendent certains juristes et publicistes russes. A leurs yeux, le contrôle des assises de paix sur la magistrature élective est illusoire, fictif, le contrôle du sénat, surchargé d'autres soins, est insuffisant. Pour eux, la double série de tribunaux sortis de la réforme judiciaire de 1864 a l'impardonnable défaut de manquer d'unité, le sénat est impuissant à maintenir l'harmonie des deux justices isolées par la loi. Afin de rétablir dans la pratique judiciaire l'unité avec la régularité, il faudrait mettre un terme au divorce actuel entre les deux ordres de tribunaux.

Pour nous, la dualité des organes judiciaires de la Russie est une conséquence naturelle de la différence de leur mode d'institution. Subordonner la magistrature élective à la magistrature directement nommée par l'état, ce serait d'une manière détournée neutraliser, si ce n'est annihiler l'une au profit de l'autre. Une telle mesure de défiance vis-à-vis de la justice locale est-elle aujourd'hui assez impérieusement exigée par les faits pour que le pouvoir se décide à une si grave modification d'institutions si récentes? Des défauts tant reprochés aux juges et aux assises de paix, les uns me semblent exagérés, les autres transitoires. Si l'esprit de corps expose les assemblées de paix à une excessive indulgence pour le premier juge, à une certaine complaisance pour ses décisions, l'esprit de corps

(1) En fait, les erreurs de compétence, les vices de forme, les interprétations erronées de la loi sont fort nombreuses. Les assises de paix cassent chaque année un grand nombre des décisions des simples juges de paix, et si dans les campagnes le nombre des sentences ainsi annulées n'est pas plus considérable, s'il n'y a pas un plus grand nombre d'appels et de plaintes, cela tient, dit un écrivain russe, moins à la patience du *moujik* et du peuple, qu'à son ignorance de ses droits et à la cherté des pourvois près du sénat (Golovatchef, *De mi lit réform.*, p. 331-332).

les intéresse non moins à la bonne renommée de la justice de paix et par suite à son intégrité, à son impartialité. Pour un pareil tribunal, la solidarité morale des juges peut ainsi être une force autant qu'une faiblesse, une garantie autant qu'un motif de soupçon. Quant au manque d'instruction, à l'absence de connaissances juridiques, c'est un défaut que le temps peut faire disparaître des assises de paix encore plus vite que du prétoire des simples juges. Sans recourir à l'exemple de l'Angleterre et des États-Unis, où fonctionne depuis des siècles un système plus ou moins analogue, l'exemple des deux capitales et des grandes villes montre qu'en Russie même la justice de paix ainsi constituée peut fonctionner d'une manière satisfaisante. Dans l'intérieur de l'empire, il y a moins lieu de s'étonner des défauts reprochés à l'institution que des services rendus par elle avec un personnel encore aussi insuffisant.

De toutes les parties de la réforme judiciaire, c'est en effet la justice de paix, la plus contestable dans son principe, la plus téméraire dans son application, qui a le mieux réussi. Je n'en veux pas augurer l'avenir. La plupart des inconvéniens actuels de cette justice élective proviennent moins du principe de l'élection que du manque d'instruction. Ces imperfections, ces lacunes signalées chez les juges et dans les assises de paix, le temps et les mœurs les pourront effacer. Le progrès de la culture et de l'esprit public pourra élever, épurer ces institutions judiciaires en en relevant le personnel, mais à l'heure même où elles sembleront sur le point d'être portées au plus haut degré de perfection, surgira pour elles un péril nouveau, le péril provenant du principe même de l'institution. L'éclosion de la vie politique y pourra faire naître peu à peu des germes malsains et des fermens de corruption. L'avenir recèle ainsi, dans ses progrès mêmes, une menace pour cette magistrature qu'il doit temporairement amender. Sous ce rapport, je crains que les Russes qui attendent des libertés politiques l'extension et l'amélioration de la justice élective ne soient dupes d'une noble illusion. A nos yeux, nous devons le répéter en concluant, la liberté politique, qui est indispensable au plein épanouissement du *self-government* administratif, risque d'être une cause de perversion pour la justice élective, qui de loin apparaît à tant d'esprits prévenus comme le complément naturel du *self-government*.

IV.

Au-dessus ou mieux à côté de la justice de paix s'élève la magistrature ordinaire. Si la première nous offre des traces de l'in-

fluence anglaise, dans la seconde tout est imité de la France. Le plan du nouvel édifice judiciaire est si fidèlement calqué sur le plan de notre palais de justice que nous n'avons pas besoin d'en décrire la distribution, c'est celle de nos propres tribunaux depuis la révolution. On y retrouve toute notre organisation judiciaire à triple étage, nos tribunaux de première instance, nos cours d'appel, notre cour de cassation. On y rencontre nos juges et nos avocats, nos procureurs et notre jury. Ici nous avons moins à étudier les dispositions de l'édifice qu'à regarder ce qui se passe derrière ces murs si pareils aux nôtres, dans ces salles extérieurement si semblables à celles que nous connaissons.

Dans l'architecture même des deux monumens, il y a toutefois une différence qui frappe les yeux et donne à l'imitation russe un véritable avantage sur son modèle français. Les proportions des différentes parties de la copie sont singulièrement plus larges, plus amples que celles de l'original, les fenêtres de la façade sont relativement moins nombreuses et moins petites, les pièces de l'intérieur plus vastes et mieux aérées. En France, l'organisation judiciaire, trop servilement calquée sur l'organisation administrative, présente un nombre exagéré de divisions et de subdivisions, de cours d'appel et de tribunaux de première instance. On s'aperçoit à première vue que toutes ces circonscriptions remontent à une époque encore dépourvue de rapides moyens de communication. En imitant la hiérarchie de nos tribunaux, la Russie s'est gardée d'imiter les étroites limites de nos ressorts judiciaires. Elle a comme nous des tribunaux de cercle ou d'arrondissement (*okrougnyie soudy*), mais au lieu de se borner comme en France à un seul district ou arrondissement administratif, la juridiction de ces tribunaux de première instance s'étend d'ordinaire à cinq, six, sept districts et souvent à tout un gouvernement plus grand et plus peuplé que nos départemens. La Russie a comme nous des cours ou chambres d'appel (*soudebnyia palaty*), mais le ressort de chacune de ces cours de justice embrasse toute une région de l'empire. Pour un territoire décuple et une population double, la Russie d'Europe a ainsi moins de tribunaux, moins de cours d'appel, moins de juges de toute sorte que la France (1). A cet égard, la Russie se rapproche plus de l'Angleterre que de nous. Cette seule différence numérique ne sera pas chez elle sans influence sur la dignité de la magistrature, et par suite sur

(1) La Russie d'Europe, même après la récente introduction des règlemens judiciaires de 1864 dans les provinces de l'ouest, ne compte aujourd'hui qu'un peu plus de soixante tribunaux de première instance, avec neuf cours d'appel, Saint-Pétersbourg, Moscou, Kazan, Saratof, Kharkof, Odessa, Kief, Smolensk, Vilna. Le royaume de Pologne et le Caucase restent comme la Finlande en dehors de ces chiffres.

l'autorité de la justice. La Russie est peut-être cependant tombée dans le défaut opposé au défaut de la France; si nous avons trop de tribunaux trop peu occupés, elle n'en a peut-être pas assez. Le nombre en pourra croître avec l'accroissement de la population et de la richesse sans ravaler en les prodiguant les fonctions et le titre de juges (1).

La Russie a imité la France dans la composition comme dans la hiérarchie de ses tribunaux. La justice de paix est, comme chez nous, la seule où siège un juge unique. Dans tous les autres tribunaux, la Russie, à l'opposition de l'Angleterre, a préféré le système de la pluralité des juges, en dépit du reproche souvent fait à la justice collégiale d'affaiblir l'attention et la conscience du juge en divisant la responsabilité. D'après la loi russe, dans chaque cause civile ou criminelle doivent siéger trois magistrats dont l'un fait fonction de président. Les tribunaux de cercle ou d'arrondissement jugent au criminel comme au civil, dans ce dernier cas avec le concours du jury et sans appel. Alors même la loi laisse aux cours supérieures une sorte de contrôle sur les tribunaux de cercle, en n'autorisant les poursuites criminelles devant ces derniers que sur l'avis de la cour d'appel (*soudebnaya palata*).

L'empreinte française est particulièrement marquée dans la cour suprême et dans le mode de cassation. Les Russes nous ont emprunté le mot et la chose. En laissant le *sénat dirigeant* de Pierre le Grand au sommet de leurs institutions judiciaires, ils en ont ramené les fonctions à celles de notre cour de cassation. Comme cette dernière, le sénat russe se borne à vérifier la régularité de la procédure et la légalité des décisions des tribunaux sans décider lui-même sur le fond des affaires. Je dois dire qu'en Russie la loi qui restreint les fonctions de la cour suprême à ce rôle de révision a été l'objet de plus d'une critique. On reproche à ce système imité du nôtre d'accroître souvent démesurément et sans utilité la durée et les frais des procès. Certains juristes voudraient qu'au lieu de se borner à casser les arrêts des cours inférieures, et à renvoyer la cause devant d'autres juges, le sénat pût en matière civile rendre lui-même, sans nouveaux débats, une sentence définitive.

A la différence de notre haute cour de justice, le sénat russe n'est pas seulement cour de cassation. De ses anciennes fonctions, attestées par son titre illusoire de sénat dirigeant ou administrant (2),

(1) Il ne faut pas oublier du reste que l'organisation spéciale de la justice de paix et la création des assises de paix comme cour d'appel diminuent sensiblement le nombre des affaires soumises aux tribunaux ordinaires.

(2) *Pravitelstvouiouchchi*, traduit d'ordinaire par dirigeant, signifie plutôt administrant ou gouvernant.

il conserve encore des attributions fort diverses, exercées par différentes chambres ou *départemens*. Le sénat est en même temps cour de cassation, tribunal administratif, cour des comptes, il a un département héraldique, et il servait de haute cour de justice pour les affaires politiques et les crimes contre l'état, jusqu'au récent décret qui vient de transférer une partie de ces affaires aux tribunaux militaires. Au sénat ressortit le contentieux administratif ainsi que tous les différends des représentans du pouvoir central et des organes élus du *self-government* local, les différends par exemple des nouveaux états provinciaux et des gouverneurs de province (1). La sphère administrative et la sphère judiciaire, isolées dans les régions inférieures, se touchent ainsi à leur sommet dans la cour suprême. En laissant à un même corps le contrôle des deux principales branches de la vie publique, on se flatte d'avoir mieux assuré l'accord des pouvoirs et l'harmonie de l'ordre administratif et de l'ordre judiciaire. Si dans cette réunion il y a empiétement de l'un sur l'autre, c'est plutôt aujourd'hui au profit des maximes administratives et du *tchinovnisme;* un jour ce sera peut-être l'inverse.

Le *département* de cassation du sénat se subdivise en deux sections, l'une pour les affaires civiles, l'autre pour les affaires criminelles. Près de chacune est placé un procureur général. Au sénat aboutissent tous les pourvois en cassation provenant de la justice de paix aussi bien que de la justice ordinaire. Grâce à cette double série de tribunaux, les chambres civiles et criminelles sont surchargées d'affaires, bien que les frais de la procédure arrêtent nombre de plaideurs (2). De là des retards de plus en plus longs à mesure que s'accroît le nombre des provinces où sont en vigueur les nouvelles institutions judiciaires. Pour décharger la haute cour et hâter la marche des affaires, il a été question tantôt d'augmenter le nombre des causes que les juges de paix jugent sans appel (3), tantôt d'ériger les tribunaux de cercle en cours de cassation pour la justice de paix, tantôt enfin de créer dans chaque arrondissement judiciaire des chambres de requêtes spéciales chargées d'étudier les pourvois en cassation formés contre les assises de paix (4). De tous

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1878.

(2) Tout pourvoi en cassation doit, pour les affaires civiles du moins, être accompagné d'un dépôt ou caution de 10 roubles qui, si le pourvoi est rejeté, n'est pas restitué aux plaideurs.

(3) Dans ce cas, ce sont les assises de paix qui font office de cour de cassation.

(4) D'après les projets naguère prêtés au ministère de la justice, ces chambres de requêtes seraient composées du président et d'un ou deux membres du tribunal de première instance, auxquels s'adjoindraient à tour de rôle trois juges de paix. La chambre ainsi composée examinerait tous les pourvois en cassation contre les sentences des assemblées de paix de son ressort, et les pourvois qui n'auraient pas été rejetés

les projets mis en avant, le plus simple serait d'augmenter le nombre des membres et des chambres de la cour de cassation.

Du sénat dirigeant aux tribunaux d'arrondissement, tous les juges sont nommés par le souverain. Pour la justice ordinaire, civile ou criminelle, le réformateur a renoncé au système électif que beaucoup de Russes voudraient voir appliqué à toute la magistrature. En rejetant l'élection, les rédacteurs des lois judiciaires ont cherché un autre moyen d'assurer l'indépendance du juge en même temps que de soulager le gouvernement de la lourde responsabilité du choix des magistrats dans un empire aussi vaste. Dans ce double dessein, ils ont décidé de recourir à la magistrature elle-même, et ont concédé à chaque tribunal le droit de présenter des candidats aux places vacantes dans son sein (1). Concurremment avec l'élection des juges, la Russie a donc tenté une autre expérience presque aussi curieuse, mais par malheur conduite avec moins de sincérité ou moins de méthode. Strictement appliqué, un tel droit de présentation aux sièges vacans pouvait être un excellent moyen de maintenir la séparation des pouvoirs, il eût même pu faire de la magistrature ce qu'elle n'est réellement qu'en bien peu d'états, un véritable pouvoir autonome et indépendant. Ce n'est pas là ce que nous voyons en Russie : pour avoir d'aussi grands effets, le droit de présentation aux tribunaux y est soumis à trop de restrictions par la loi, y est trop peu respecté dans la pratique.

La plus haute cour de justice, celle où un pareil privilège serait le mieux à sa place, le sénat, en est privé. Les tribunaux d'arrondissement et les cours d'appel sont seuls à en jouir, et dans ces tribunaux mêmes le droit de présentation ne s'étend point aux présidens et aux vice-présidens, mais seulement aux simples juges. Cette restriction n'a point paru suffisante, la magistrature assise n'est point libre d'user à son gré du droit de désignation dont elle est investie. Un tribunal ne peut s'arrêter à un choix qu'après que ce choix a été agréé par le procureur, c'est-à-dire par l'agent direct et docile du ministre. Une telle condition semble réduire le droit de présentation à une simple formalité ; mais il y a plus, et, cette désignation ainsi faite avec l'intervention du parquet, le ministre est toujours maître de n'en tenir aucun compte sans en donner

par elle seraient seuls portés devant le sénat. Ce système, qui mettrait en contact les magistrats des deux sortes de tribunaux, aurait l'inconvénient de créer une instance de plus, et de compromettre l'unité d'interprétation de la loi par la multiplicité de pareilles chambres.

(1) Les membres des nouveaux tribunaux ont d'abord été tous nommés sur la proposition du ministre ; le droit de présentation ne s'exerce qu'au fur et à mesure des vacances.

aucun motif; il reste libre de présenter lui-même ses propres candidats à côté des candidats du tribunal. On comprend qu'avec une pareille procédure, avec de telles précautions contre leur propre système, les rédacteurs des règlemens judiciaires ont laissé peu d'efficacité à ce droit de présentation. L'autorité de l'opinion pourrait seule lui rendre une valeur réelle, en amenant le ministre à accepter d'ordinaire le choix des tribunaux ou le souverain à préférer les candidats des magistrats à ceux de son ministre.

Par malheur, le jour où l'opinion publique serait assez puissante pour en faire une vérité au lieu d'une formalité, ce mode de nomination des juges sur la présentation des tribunaux aurait perdu sa principale utilité. Si un tel mode d'investiture des magistrats convient quelque part, c'est en effet dans un pays où le pouvoir est trop fort et la société trop faible pour que le premier soit dirigé par la seconde. Partout ailleurs, ce droit de désignation de la magistrature pourrait offrir presque autant d'inconvéniens que d'avantages. Les défauts en seraient tout différens de ceux de la justice élective, mais peut-être égaux. La magistrature, que l'élection risque de rendre trop dépendante de l'opinion et des partis, risquerait en se renouvelant elle-même de devenir trop indépendante de la société, trop isolée de l'opinion. Dans une magistrature recrutée à la façon d'une académie, comme dans nos anciens parlemens recrutés par la vénalité des charges, l'esprit de corps deviendrait excessif, la routine dangereuse, les prétentions abusives, les erreurs traditionnelles. Dans la plupart des tribunaux de province, les relations de famille ou de voisinage pourraient souvent avoir plus de part aux choix que le mérite des candidats. Si ce droit de présentation offre quelque part des avantages durables, ce serait moins dans les tribunaux inférieurs que dans les cours d'appel, et surtout dans la cour suprême, dans le sénat, qui aujourd'hui en est seul entièrement dépourvu.

L'indépendance du juge vis-à-vis du pouvoir, comme vis-à-vis des partis, est une chose si essentielle à une bonne justice, que, pour l'assurer, les états ne sauraient trop prendre de précautions. De tous les procédés mis en usage pour cela, le plus pratique et le plus simple semble encore l'inamovibilité. C'est celui qui donne le plus de garanties à la conscience du magistrat, tout en respectant le mieux le droit de la société à choisir ses juges, celui qui concilie le mieux le besoin de stabilité du magistrat avec le besoin de rénovation de la magistrature, et la liberté du jugement avec l'intérêt du juge. Les rédacteurs des règlemens de 1864 ont compris que cette garantie n'était pas moins nécessaire sous un gouvernement absolu que sous le gouvernement changeant

des majorités parlementaires ou des partis politiques. Les lois de 1864 posent en principe qu'un juge ne peut être révoqué sans avoir été convaincu d'un délit ou crime. Une loi qui reconnaît à des serviteurs de l'état une telle indépendance dans la dépendance générale semble encore dans certaines sphères une atteinte aux droits de la puissance souveraine, un privilège exorbitant du magistrat ainsi revêtu d'une sorte d'inviolabilité.

En Russie comme en France, cette inamovibilité du juge, chez nous aujourd'hui si imprudemment attaquée par l'impatience de certains partis, est loin de dépouiller le gouvernement de tout moyen d'influence vis-à-vis de la magistrature. Le juge est inamovible, mais l'inamovibilité ne s'étend qu'au grade, et non, comme en Belgique, à la résidence. Le gouvernement n'est pas seulement maître de l'avancement des magistrats: s'il ne peut les révoquer, il peut les déplacer sans consulter personne. L'inamovibilité est donc loin d'être entière, si ce n'est peut-être pour les membres de la cour suprême arrivés au sommet de la carrière. L'inamovibilité consacrée par la loi se trouve indirectement atteinte par cette voie oblique des déplacemens non consentis. Or dans un empire aussi vaste que la Russie, contenant en Europe même tant de régions disgraciées, tant de solitudes glacées ou brûlantes, un changement de résidence peut équivaloir à l'exil ou à la déportation et n'être pour les juges qu'une révocation déguisée ou un châtiment plus redoutable encore. Vis-à-vis de cette magistrature théoriquement inamovible, le pouvoir garde dans sa main une arme à double tranchant; il peut agir à son gré sur les âmes timides par la menace des déplacemens, sur les esprits ambitieux par les séductions de l'avancement. Dans un état où le gouvernement est pourvu d'aussi puissans moyens d'action, et où l'opinion n'est pas assez forte pour en tempérer l'usage, l'indépendance de la magistrature ne saurait être assurée que lorsque l'inamovibilité du juge sera confirmée par les mœurs autant que par la loi (1).

A côté de chaque tribunal, le ministère a un agent particulier nommé directement par lui et toujours révocable. C'est le procureur, dont les fonctions sont analogues aux fonctions du même nom chez nous; cette fois cependant, si nous retrouvons encore une imitation de nos institutions, nous n'avons pas affaire à un emprunt récent. Le parquet existait en Russie de longue date avant les dernières

(1) En un cas important, pour les juges d'instruction, la loi qui assure l'indépendance du juge est fréquemment éludée. Comme nous le verrons en étudiant la justice criminelle, le ministère de la justice confère l'exercice de ses délicates fonctions à des fonctionnaires ou employés révocables auxquels il accorde le titre et les droits de juge qu'après plusieurs années d'exercice. D'une fonction inamovible, l'on fait ainsi, d'une manière détournée, un emploi révocable.

réformes; c'est même un rouage dont, depuis Pierre le Grand, la Russie a fait grand usage, et qui, aujourd'hui comme jadis, peut être regardé comme le principal moteur de tout le mécanisme judiciaire. Dans aucun pays, l'autorité du procureur, représentant direct du ministre, n'est mieux établie et plus redoutée. Comme en France, le parquet forme une administration fortement centralisée et dont les attributions étendues sont peut-être moins du ressort de la justice que du ressort de la police. Le rôle du parquet, légalement restreint par les lois de 1864, s'est depuis élargi de nouveau, grâce à la réaction autoritaire de la seconde moitié du règne d'Alexandre II et aux appréhensions inspirées par les conspirations révolutionnaires des dernières années. D'auxiliaire de la justice, le procureur en semble trop souvent devenu le tuteur, et des fonctions en principe accessoires sont en fait devenues prédominantes (1).

Le parquet est le chemin des plus hautes dignités judiciaires, c'est dans ses rangs que se recrutent fréquemment le haut personnel de la magistrature assise, les présidens des tribunaux et des cours de justice. Les relations directes et constantes des procureurs avec le ministère leur donnent à cet égard un facile avantage. A Saint-Pétersbourg comme à Paris, les ministres oublient trop souvent que pour un juge, voué par profession à l'impartialité, c'est une mauvaise éducation que d'être accoutumé par métier à regarder les prévenus du point de vue de l'accusation. De deux fonctions qui, loin d'être une préparation l'une à l'autre, exigent des habitudes d'esprit et des qualités toutes différentes, pour ne pas dire opposées, on fait ainsi une seule et même carrière au risque, en les confondant, de laisser parfois retrouver le procureur sous le juge.

En Russie, ces nominations de procureurs s'expliquent en partie par la difficulté de trouver des juges instruits et expérimentés. Ici comme partout dans les nouvelles institutions, l'on sent le manque d'hommes spéciaux; il faut que les réformes créent elles-mêmes peu à peu le personnel qui les doit appliquer. Dans un pays presque entièrement dépourvu de jurisconsultes, il était difficile de trouver des juges. L'on ne saurait donc beaucoup s'étonner si l'on rencontre des magistrats, des présidens même qui n'ont pas fait leur droit. Il y a moins de dix ans, l'on comptait encore dans les tribunaux d'arrondissement et les cours d'appel plus de 20 pour 100 des juges dénués de toute instruction spéciale et de tout diplôme

(1) Pour mettre fin à cette excessive influence du parquet sur la magistrature, un publiciste russe a proposé un moyen radical, ce serait de détacher le parquet du ministère de la justice pour le rattacher avec la police au ministère de l'intérieur. (Golovatchef. *Decat lét reform.*)

juridique (1). Ce manque d'hommes a été la cause ou le prétexte des retards longtemps apportés à l'extension des nouveaux tribunaux et de la magistrature inamovible. Au rebours de ce qui se voit en Occident, les carrières dites libérales, pour la plupart toutes récentes en Russie, manquent encore de candidats et de moyens de recrutement.

C'est là du reste un vide tout passager et qui serait peut-être déjà comblé sans les défiances du pouvoir vis-à-vis des étudians des universités et des nouvelles générations. Pour être admis à siéger dans un tribunal, il ne suffit pas de posséder un diplôme et un titre universitaire, il faut avant tout posséder la confiance du gouvernement, et pour cela ne prêter à aucun soupçon de radicalisme ou de mauvais esprit. Plus la loi assure de garanties et d'indépendance au juge, plus le ministre apporte de soins à ne laisser entrer dans la magistrature inamovible que des hommes sûrs et soumis, dont le caractère et les opinions ne fassent redouter ni un excès d'indépendance ni un excès de libéralisme. Beaucoup de jeunes gens que leurs études et leur intelligence rendraient aptes à cette carrière en sont exclus par leurs tendances politiques réelles ou supposées. La Russie moderne se trouve ainsi emprisonnée dans une sorte de cercle vicieux : des hommes actifs et remuans qui se voient fermer toute carrière à cause de leurs opinions sont, faute de débouchés, violemment rejetés dans les opinions qu'on leur reproche. De là un double mal simultané et en apparence inconciliable, d'un côté le gouvernement et les services publics souffrant du manque d'hommes, de l'autre une multitude de jeunes gens sans place.

V.

Si la magistrature ne s'ouvre pas aisément à tous les aspirans, il n'en est pas de même du barreau. Aussi est-ce aujourd'hui une des professions les plus recherchées de la jeunesse et surtout des jeunes gens de talent. Le barreau est en Russie chose toute nouvelle, il date des lois de 1864, qui ont introduit la procédure orale. Naguère il n'existait rien de semblable à un avocat, on ne connaissait que d'ignorans chargés de pouvoirs qui rédigeaient ou présentaient les mémoires des plaideurs et suivaient les procès devant les tribunaux. On les appelait *striaptchy* (2). C'étaient, dit Nicolas Tourguenef, d'obscurs et ignobles agens, aussi peu renommés pour leur moralité que pour leurs connaissances, parfois des affranchis, quelque-

(1) *Vestnick Europy*, juin 1871.

(2) *Striaptchy* du verbe *striapat*, préparer à manger, faire la cuisine et par assimilation brasser un procès.

fois même des serfs (1). Dans tout l'empire, le royaume de Pologne et les trois provinces baltiques étaient seuls à posséder des avocats dignes de ce nom (2).

Le barreau russe a été improvisé par les nouvelles institutions judiciaires. A la différence de la plupart des états d'Europe, le droit de plaider devant les tribunaux n'est pas encore en Russie le privilège spécial d'avocats régulièrement formés dans les écoles de droit. Toute personne d'une certaine moralité ou d'une certaine instruction peut être admise à plaider au civil comme au criminel. Cette disposition était imposée par le défaut d'hommes de loi, le législateur n'étant pas maître de créer soudainement tout un corps d'avocats. Ce ne sera peut être pas là toutefois une mesure transitoire. Il semble que l'on ne songe point à faire du droit de défendre les intérêts d'autrui le monopole d'une corporation. L'état en effet n'a pas les mêmes raisons d'exiger des garanties de capacité de l'avocat que du médecin. On comprend qu'à côté des avocats proprement dits, contrôlés par l'état et pour ainsi dire marqués du poinçon officiel, puissent encore plaider à l'occasion des hommes n'ayant d'autre titre que la confiance de leurs cliens ou la pratique des affaires. C'est ce qui se voit aujourd'hui en Russie; le droit de défense y est libre, il est seulement soumis à une réglementation qui pratiquement en restreint beaucoup l'exercice et diminue à la fois les inconvéniens et les avantages de cette liberté, car le système en vigueur aboutit à créer au-dessous des avocats réguliers une classe de défenseurs de moindre instruction qui font également du barreau une profession, et ne diffèrent des autres avocats que par l'infériorité des connaissances.

Pour être admis à plaider en justice, il faut être pourvu d'un certificat que les tribunaux délivrent aux personnes qu'ils en jugent dignes (3). Cette restriction a pour motif le grand nombre de gens de toute sorte et de toute classe qui, lors de l'ouverture des nouveaux tribunaux, se sont improvisés avocats, gens sans profession, employés sans place ou révoqués, anciens officiers ou sous-officiers en retraite, marchands ruinés ou négocians faillis. Le barreau était

(1) N. Tourguenef, *la Russie et les Russes*, t. III.

(2) L'édit de 1876, qui a rendu l'usage de la langue russe obligatoire et exclusif dans tous les tribunaux de l'ancien royaume, a mis fin à l'existence du barreau polonais.

(3) Pour décider de la capacité d'un individu, les tribunaux peuvent lui faire passer un examen. Chaque tribunal de première instance ou d'appel (comme chaque assemblée de paix) désigne les personnes admises à plaider devant lui. Pour le certificat ainsi délivré, il faut payer un droit assez élevé qui équivaut à une patente. Tout homme auquel un tribunal refuse le droit de plaider peut en appeler au tribunal supérieur jusqu'en cassation. Le même droit d'appel appartient au procureur s'il juge un homme autorisé à plaider indigne de cette faveur.

soudainement devenu le refuge de tout ce qui manquait de moyens d'existence et possédait un larynx et des poumons. Les règlemens n'imposaient du reste à cette profession aucune condition d'instruction, d'âge ou de sexe. Le ministère de la justice avait d'abord enjoint aux tribunaux de ne pas reconnaître le droit de plaider aux femmes, qui en Russie plus qu'ailleurs semblent vouloir se mesurer avec l'homme dans toutes les carrières. Le *sénat dirigeant* a, sur l'appel des intéressées, annulé l'arrêt du ministre. Les femmes peuvent ainsi se présenter devant les tribunaux en qualité de défenseurs, sans toutefois être autorisées à se faire inscrire dans l'ordre des avocats assermentés (*prisiagnye porêrennye*).

C'est ainsi qu'on appelle les avocats régulièrement formés dans les écoles de droit, et pourvus d'un diplôme qui leur permet d'exercer dans toute l'étendue de l'empire. Ces avocats ont, comme en France, reçu une organisation corporative; c'est encore là un emprunt de la Russie. Le barreau de chaque ville élit un conseil qui possède sur les membres de l'ordre un pouvoir disciplinaire avec droit de réprimande, de suspension, d'expulsion. Les débutans sont astreints à un stage de cinq années, et avant de les admettre dans l'ordre, le conseil peut leur faire subir un examen sur la pratique des affaires. Cette constitution a déjà donné au jeune barreau russe, dans les grandes villes au moins, une réelle valeur intellectuelle, elle n'a pu encore lui assurer une égale valeur morale.

Dans les provinces en particulier, la profession d'avocat, assermenté ou non, est loin de jouir de la considération publique. De toutes les carrières ouvertes par les réformes, c'est la plus lucrative comme la plus accessible; de là le grand nombre de jeunes gens et d'hommes de toute sorte qui s'y sont précipités. Peu d'entre eux ont un sentiment élevé de la dignité de leur vocation et de l'honneur professionnel. La plupart n'ont d'autre souci que de s'enrichir, et sont peu délicats sur les moyens. L'esprit mercantile, qui chez nous-mêmes s'est trop souvent glissé au palais, anime presque seul le barreau russe. L'éloquence et l'habileté de l'avocat sont une marchandise déjà fort recherchée, les membres du barreau ont soin de la vendre le plus cher possible et beaucoup n'ont ni tarif ni prix fixe. D'ordinaire le client et l'avocat débattent d'avance les conditions du marché, et comme dans tout négoce en Russie, l'on ne se fait pas faute de marchander. Quand ils sont d'accord, le plaideur et son conseil rédigent le plus souvent un contrat en règle, bien et dûment signé, précaution qui d'ordinaire n'est pas inutile (1).

(1) Cette manière de procéder et cette âpreté au gain s'expliquent d'autant mieux qu'en Russie il n'y a pas d'avoués ou d'intermédiaires entre l'avocat et le client. Les fonctions d'avocat et d'avoué sont confondues dans la même personne.

L'on traite rarement à forfait, et le taux des honoraires dépend en général du succès de la plaidoirie. L'avocat stipule un salaire beaucoup plus élevé s'il obtient à son client gain de cause. Dans les affaires civiles, il exige souvent du plaideur, en cas de réussite, bien entendu, 5, 10, 20 pour 100, parfois davantage, sur les sommes en jeu. Dans les affaires criminelles, les honoraires de l'avocat montent et s'abaissent suivant que plus légère ou plus lourde est la peine infligée au prévenu. L'avocat, ainsi directement intéressé à la cause qu'il défend, devient en quelque sorte l'associé de son client. Comme en Russie on plaide beaucoup aujourd'hui et qu'il y a fréquemment de grosses affaires, les bénéfices sont parfois considérables. On cite des procès qui ont rapporté aux vainqueurs de la barre des 10,000, 20,000, 40,000 roubles. Aussi depuis les vieilles maisons princières de *kniazes* jusqu'aux familles de marchands enrichis, depuis les fils d'officiers ou de *tchinorniks* jusqu'aux fils de prêtres, toutes les classes de la société ont fourni leur contingent à la nouvelle et brillante carrière. Le barreau de Saint-Pétersbourg et de Moscou a, comme celui de Paris ou de Londres, ses grands orateurs devant lesquels le chemin de la réputation et de la fortune est largement ouvert, et le jeune avocat à la mode, envié des hommes et courtisé des femmes, prodiguant en plaisirs l'argent rapidement gagné à l'audience, a fourni à la littérature des dix dernières années un nouveau type national.

Des défauts pour lesquels quelques écrivains étrangers se sont peut-être montrés trop sévères (1) ne doivent pas cacher à nos yeux les qualités et les services du barreau russe, dans les capitales surtout. Qu'il soit intéressé et cupide, que dans ses plaidoiries il manque de méthode et de goût, qu'il soit prolixe et enclin à l'emphase, le jeune barreau de Pétersbourg et de Moscou n'est point dénué de toutes les qualités professionnelles, il a plus d'une fois montré qu'il en possédait au moins une et non la moindre. L'avocat russe n'a point failli à son devoir de défenseur. Durant les dix dernières années, marquées par tant de conspirations ou tant de procès politiques, aucun criminel, aucun prévenu n'est demeuré sans défense. Tout Russe traduit devant un tribunal a vu se lever à ses côtés un homme qui osait en son nom debattre publiquement avec les représentans de l'autorité les charges de l'accusation. En Russie ce n'était pas là une mince innovation, pour les survivans du règne de l'empereur Nicolas c'était un dangereux scandale.

Dans ce vaste empire dépourvu de chambres et d'assemblées

(1) Je citerai par exemple, en Angleterre, M. Mackensie Wallace : *Russia*, t. II, p. 399, 400, et en Autriche le docteur Célestin : *Russland seit Aufhebung der Leibeigenschaft*, p. 182-183.

politiques, les avocats ont eu l'honneur d'être les premiers à faire retentir aux oreilles du pouvoir comme du public une parole libre; dans un pays où le courage militaire est si commun, ils ont été les premiers appelés à donner l'exemple encore inconnu du courage civil. Quelques-uns, il faut bien le dire, ne l'ont point fait impunément. Le temps n'est pas encore loin où le défenseur de Nétchaïef était par ordre de la IIIe section interné dans une petite ville de province (1). C'était une carrière brisée. Devant ce péril, le barreau n'a point déserté sa mission. Les prévenus politiques n'en ont pas moins continué à trouver des avocats jaloux d'user des droits de la défense. Au printemps dernier encore, lors du procès de Véra Zassoulitch, l'éloquent plaidoyer du défenseur de la jeune illuminée retentissait jusqu'au delà des frontières de l'empire. Depuis lors le gouvernement, effrayé du nombre des attentats révolutionnaires, a enlevé les crimes contre les fonctionnaires aussi bien que tous les procès politiques à la justice ordinaire. Les avocats sont plus que jamais tenus à se renfermer scrupuleusement dans les limites de leur ministère; mais, même en prenant contre les ennemis de l'ordre établi des précautions qu'il croit indispensables, le gouvernement impérial ne saurait oublier que la première condition d'une bonne justice c'est une libre parole.

Soit défiance de leur moralité, soit antipathie pour les penchans libéraux qu'inspire leur profession, les membres du barreau ne semblent pas en grande estime auprès du ministère de la justice. Les règlemens mettent des obstacles à leur entrée, des obstacles à leur avancement dans la carrière judiciaire. Un avocat ne peut être appelé à s'asseoir sur le siège de juge que dans les tribunaux inférieurs, et cela seulement après dix ans d'exercice. Une telle mesure a pour effet pratique de n'ouvrir les rangs de la magistrature qu'aux avocats sans talent ni clientèle, et de fermer au barreau l'accès de toutes les hautes dignités judiciaires. A cet égard la Russie a pris le contre-pied de l'Angleterre, où, comme on le sait, la haute magistrature se recrute surtout parmi les sommités du barreau.

Ces mesures de défiance contre les avocats ne sauraient arrêter l'essor d'une profession dont la prospérité importe particulièrement à l'empire. En tout pays en effet, le barreau, qui exige à la fois la connaissance des lois et l'habitude de la discussion, a été l'une des meilleures écoles de la liberté légale. Tout se tient et s'enchaîne, nous ne saurions trop le dire, dans la vie des peuples comme dans

(1) Nétchaïef était le chef d'une de ces sociétés révolutionnaires si souvent découvertes et poursuivies depuis 1870. La IIIe section de la chancellerie impériale est, on le sait, chargée de la haute police. Voyez la *Revue* du 15 décembre 1877.

la vie individuelle. Un état absolu ne saurait doter ses sujets d'une libre justice sans par là même les préparer de loin aux libertés publiques, sans leur en donner peu à peu le goût et le besoin. L'habitude de discuter les affaires privées conduit tôt ou tard à discuter les affaires publiques, qui par tant de côtés confinent et se mêlent aux premières. Si, dans nos démocraties modernes comme dans les démocraties antiques, l'avocat, l'homme qui parle et pérore, usurpe une influence souvent excessive aux dépens de professions plus sérieusement dressées à la direction des affaires de l'état, dans les pays privés de libertés politiques, le barreau est encore ce qui peut le mieux en tenir lieu. C'est à lui que revient à certains jours la meilleure part du beau rôle de la justice, à lui surtout qu'il appartient de maintenir la dignité de la conscience humaine, et la notion du droit en même temps que celle du devoir.

« Nous ne sentons pas assez la noblesse de notre tâche, et, pour la plupart, nous en sommes peu dignes, me disait un des trop rares avocats russes qui ont un sentiment élevé de l'honneur de leur profession; nous ne comprenons pas encore toute la valeur et l'importance de notre rôle pour l'avenir du pays. Si nous possédons des orateurs et des hommes d'affaires, nous n'avons pas encore de Brougham ou de Berryer regardant le barreau comme une sorte de sacerdoce et faisant de leur métier de défenseur comme une fonction publique et la plus haute de toutes. Les lois, les mœurs ne nous donnent pas encore la même force morale qu'à vos grands avocats de France ou d'Angleterre aux mauvais jours de l'histoire des deux pays. Nous rencontrons dans la législation, dans les défiances du pouvoir, dans l'apathie de l'opinion, des obstacles que vous ignorez depuis longtemps; mais en dépit de toutes les entraves légales, le progrès des lumières et de l'esprit public nous révèle peu à peu la grandeur de notre mission. Vous verrez un jour que dans l'histoire du développement de la Russie, le barreau tiendra une large place. »

Je ne sais si l'avenir justifiera ce fier langage; depuis que je l'ai entendu, il est survenu des décrets impériaux et des règlemens restrictifs qui menacent de reculer l'heure où se pourront réaliser de semblables prédictions. L'étude de la justice criminelle et l'examen des récentes lois d'exception, édictées à la suite des derniers procès politiques, nous permettront d'apprécier par quelles difficultés nouvelles doit passer le barreau russe, et quelles épreuves traverse en ce moment cette réforme judiciaire qui, avec l'émancipation des serfs, reste le principal titre de gloire du règne actuel.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

UN

VOYAGEUR FRANÇAIS

DANS L'ÉTHIOPIE MÉRIDIONALE

I.

Deux ans à peine s'étaient écoulés depuis l'expédition des Anglais en Éthiopie et la fin tragique du négus Théodoros ; le percement de l'isthme de Suez était un fait accompli, et les grandes conséquences de cet acte n'échappaient plus à personne. Parmi la foule des étrangers que l'ambition, le goût des aventures ou la soif des richesses avaient attirés à Alexandrie se trouvait M. Pierre Arnoux, négociant français, instruit par un long séjour en Kabylie des mœurs des pays musulmans : homme robuste avec cela, d'une probité et d'une énergie peu communes, plein d'un bon sens pratique qui n'exclut pas la finesse d'esprit. L'idée lui vint de renouer les relations commencées jadis par M. Rochet d'Héricourt entre la France et Sahlé Sallassi, roi de Choa, dans l'Éthiopie méridionale. Les circonstances semblaient favorables : Minylik, petit-fils de Sahlé Sallassi, après dix ans d'absence, venait de rentrer dans son royaume, où son pouvoir était plus fort et plus respecté que jamais ; on le disait bon, généreux, intelligent, accessible à toutes les idées de progrès. D'autre part la France possédait depuis quelques années sur la côte orientale d'Afrique le port de débarquement qui lui avait toujours manqué. Ce port, c'est la rade d'Obock, située à proximité du détroit de Bab-el-Mandeb, à 29 milles N.-E. de Tedjourrah, et achetée en 1862 pour quelques milliers de francs à un chef indigène des Somalis, au compte du gouvernement français. D'après les données recueillies deux ans plus tard par M. le lieutenant de vaisseau Salmon sur l'aviso le *Surcouf*, cette rade offre deux mouillages distincts, très profonds et convenablement abrités ; il suffirait de quelques travaux peu coû-

teux pour en faire un port excellent, tandis que deux batteries suffiraient à protéger l'entrée des deux passes. Or de Marseille à Obock, en passant par le canal, la traversée n'est plus que de quinze jours pour un navire à vapeur, et d'Obock au Choa la route est aisée à ouvrir.

Mais ici se présentait une première difficulté; par cupidité d'abord, pour se procurer à bas prix sur les lieux de production l'ivoire et les esclaves, par fanatisme aussi pour conquérir à l'islam une nation restée jusqu'ici invinciblement chrétienne, les Égyptiens, depuis qu'ils sont à peu près dégagés de la suzeraineté de la Turquie, vivent sur les frontières du Sennaar dans un état constant d'hostilité avec les Éthiopiens. Bien plus, en 1866, à l'instigation de l'ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, la Porte concéda au vice-roi d'Égypte tout le littoral de la Mer-Rouge; faudrait-il voir dans cette cession, comme on le crut alors, une preuve de défiance de l'Angleterre envers la France qui avait naguère négocié avec Négousieh, rival de Théodoros, l'acquisition de l'ancienne Avalitis et qui venait d'acheter tout récemment la baie déserte d'Obock? Quoi qu'il en soit, les Égyptiens s'empressèrent d'installer à Massaouah une forte garnison, et, maîtres ainsi de cette position, qui est comme la clé de l'Éthiopie, ils se donnèrent le méchant plaisir d'entraver son commerce et de pressurer ses marchands. M. Arnoux était au courant de la politique perfide de l'Égypte; il savait que jamais de son plein gré elle ne permettrait qu'une nation étrangère cherchât à nouer des relations politiques et commerciales avec le centre de l'Afrique. Sur ces entrefaites, un événement douloureux vint confirmer ses appréhensions. Au mois de février 1871, une expédition française dirigée par M. Godineau de la Bretonnerie, ingénieur civil, et emmenant avec elle douze travailleurs, partait d'Alexandrie pour se rendre dans le Tigré; en vertu d'un contrat conclu avec Alaka Bourrou, ambassadeur et mandataire de sa majesté le roi Johannès Kassa, M. Godineau recevait l'entreprise de tous les travaux publics à exécuter dans le royaume d'Éthiopie; les frais qu'il était autorisé à faire dès ce moment devaient lui être remboursés intégralement à Adoua ou à Massaouah, et il toucherait en plus une provision de 10,000 talaris. Par malheur, le bruit de ces projets ne tarda pas à parvenir aux oreilles du gouvernement du khédive. Alaka Bourrou n'était qu'un misérable; sa conscience fut vite achetée, et il accepta de faire échouer l'expédition qu'il devait conduire jusqu'à Adoua; il n'y réussit que trop bien.

Instruit par cet exemple, M. Arnoux se garda bien d'attirer sur lui l'attention de la police égyptienne. Le 23 novembre 1872, il débarquait à Massaouah avec 20,000 francs de marchandises et y fondait un comptoir dans le dessein d'étudier de plus près la ques-

tion qui l'intéressait. Il demeura là près de quatre mois, sur cet îlot plat, aride et malsain ; mais la vue toujours présente des longues montagnes bleues qui forment le premier relief du plateau d'Éthiopie à quelques lieues de la côte entretenait dans son âme le courage et l'espérance. A la même époque vivait à Massaouah un honnête Éthiopien, Ato Samuel, qui avait fait autrefois partie de la cour de Théodoros et qui depuis, ayant eu à se plaindre de Johannès Kassa, s'était retiré à l'étranger. C'est lui qui, pendant le séjour forcé de Minylik à Gondar, avait été chargé de sa direction, et il avait su dans ces fonctions délicates s'attirer l'affection de son élève ; aussi n'attendait-il qu'une occasion pour se rendre au Choa. M. Arnoux fit sa connaissance, il apprit de lui le fond qu'on pouvait faire sur l'intelligence et la bonne foi du jeune prince, les ressources considérables du pays, le caractère hospitalier des populations. Sans plus tarder, notre voyageur s'occupa de rédiger à l'adresse du roi Minylik une longue lettre où il exposait son programme : il ne s'agissait de rien moins que d'ouvrir une route à l'Europe vers l'Afrique centrale par Obock et le Choa, de renouveler le traité d'amitié et de commerce conclu en 1843 entre le roi Louis-Philippe Ier et Sahlé Sallassi, de fournir sur les marchés de Marseille un débouché aux produits éthiopiens en dehors de toute ingérence égyptienne, de fonder sur les hauts plateaux une colonie française, d'introduire au Choa notre industrie et notre civilisation, d'aider par tous les moyens moraux et matériels le roi Minylik à régénérer l'Éthiopie, de faciliter aux explorateurs et aux savans l'entrée au cœur du continent africain, d'entraver enfin par notre présence et nos efforts la traite des esclaves, qui fait la honte et la douleur de l'humanité. Le pli, secrètement confié à deux hommes sûrs, parvint quarante-cinq jours plus tard à Woreillou, où se trouvait alors le roi Minylik, sur les confins de son empire, dans le pays des Wollo Galla. Presque aussitôt après M. Arnoux partait pour Marseille, où il espérait trouver de puissans appuis ; c'est là qu'il reçut au bout de deux mois, par l'entremise de son personnel resté à Massaouah, la réponse du roi. Minylik approuvait entièrement son programme et le priait de venir le plus tôt possible au Choa pour s'entendre avec lui sur l'exécution.

A peine débarqué en France, M. Arnoux s'était adressé au grand commerce de Marseille, mais sans parvenir à se faire entendre ; pour les uns, il n'était qu'un aventurier, un rêveur, l'Afrique centrale n'existait que sur la carte ; pour les autres, l'Éthiopie du sud, les pays Gallas, ne produisaient ni l'ivoire, ni le café, ni les peaux, ni la cire, ni les plumes, ni le musc. D'autre part, en réponse à une lettre de M. Arnoux au ministre de la marine pour proposer l'établissement de comptoirs français à Obock, le ministre l'infor-

mait officiellement que la situation financière de la France ne permettait pas en ce moment de donner suite, par une occupation définitive, à la prise de possession effectuée en 1862. Malgré ce double insuccès, et bien qu'une cruelle perte de famille fût venue combler ses chagrins, M. Arnoux ne se découragea pas et résolut de tenter l'entreprise avec ses seules ressources. Il adressa de Marseille à son personnel un pli contenant, avec ses instructions, une nouvelle lettre pour le roi de Choa, qui devait être expédiée sans retard. Puis il prit passage à bord d'un navire des messageries à destination d'Alexandrie, et de là gagna Aden; ses bagages et les présens qu'il destinait au roi Minylik l'y avaient précédé; il emmenait avec lui MM. Jaubert, Dissard et Béranger, trois Français; plus tard, un autre Français, M. Péquignot, employé à Aden, vint les rejoindre à Ambobo; pour drogman, il prit un Éthiopien, élevé par les missionnaires lazaristes, Joseph Négousieh.

A Aden, le voyageur rencontra Mohamet, fils d'Abou-Bakr, émir de Zeila, Hadji Daoûd, qui, tout jeune encore, en 1843, avait conduit M. Rochet d'Héricourt au Choa, puis deux Ethiopiens, Aba-Mikael et Ato Workie, envoyés par le roi pour accompagner des marchandises qu'ils avaient consignées chez un commerçant de la ville; ils attendaient divers articles en échange et comptaient partir prochainement. M. Arnoux entra aussitôt en relations avec eux, et à la vue de la lettre et du sceau du roi, qu'ils reconnurent sans peine, ils se mirent tous volontiers à sa disposition. Des difficultés survenues avec l'entrepositaire firent perdre beaucoup de temps; on eut aussi quelque peine à obtenir la sortie de trois caisses d'armes et de munitions. Enfin la petite troupe prit place sur un *sambouk*, mauvaise barque dont on se sert dans ces parages, grosse à peine comme une coquille de noix et dépourvue même de boussole; les Éthiopiens n'avaient pas quitté Aden. Le 28 février 1874, on arriva heureusement à Zeila.

L'émir Abou-Bakr, gouverneur de cette ville, payait alors tribut à la Turquie; grâce à sa position, qui fait de lui l'intermédiaire obligé de tout le commerce du Choa, il s'est acquis en peu de temps une fortune immense; d'ailleurs exempt de tout scrupule, fourbe, cupide et cruel, il est avantageusement connu comme le plus fort marchand d'esclaves de la côte d'Afrique; pour sa part, il a toujours quinze ou vingt femmes dans son harem, et ses enfans se comptent par douzaines. Prévenu de l'arrivée des voyageurs, il les accueillit fort bien; puis il remit à M. Arnoux une nouvelle lettre du roi, datée de Litché. Dans cette lettre, Minylik disait en substance qu'il chargeait l'émir de procurer aux Français tous les moyens de transport nécessaires, comme aussi des guides pour les conduire au Choa; que du reste, dès leur arrivée sur les bords de

l'Aouach, il enverrait à leur rencontre des troupes pour les escorter; en terminant, il priait M. Arnoux et ses amis de partir sans perdre de temps et d'amener avec eux Ato Samuel.

Une lettre conforme adressée à l'émir, et contenue sous le même pli, ne laissait aucun doute sur les intentions du roi. Aussi Abou-Bakr, plein de zèle en apparence et multipliant les protestations de service, déclara qu'il allait envoyer une barque à Aden pour rappeler son fils et les Éthiopiens; lui-même, pendant ce temps, préparerait tout pour le départ. Le 4 mai, la petite troupe quittait Zeila pour se rendre à Ambobo, un peu au-dessous de Tedjourrah, où elle arriva le lendemain; c'était comme la première étape du voyage. Pourtant, et bien que Zeila, Ambobo, Tedjourrah, ne fussent point encore possessions égyptiennes, M. Arnoux ne se sentait pas tranquille tant qu'il n'aurait pas mis entre la côte et lui une bonne distance. En effet, à la suite des incidens soulevés par l'entrepositaire du roi à Aden, un échange de correspondance avait eu lieu entre cette ville et Massaouah; instruit des projets de M. Arnoux, Munzinger-Pacha, d'origine suisse, gouverneur de Massaouah, au nom du khédive, ne tarda pas à communiquer à Abou-Bakr qu'il fallait se défier des Français et empêcher à tout prix leur départ. C'est ainsi que sous mille prétextes habilement choisis l'émir les retint encore à Ambobo pendant plus de sept mois, sans vivres, presque sans abri, tous les jours espérant partir et chaque fois déçus.

Cependant Minylik savait que ceux qu'il attendait étaient arrivés à Zeila, il avait envoyé à plusieurs reprises Azadj Woldé Tsadek, ministre de sa maison, sur les frontières du royaume, à Fareh, et celui-ci était toujours revenu sans nouvelles: nul ne pouvait soupçonner qu'Abou-Bakr et les Égyptiens la retenaient avec intention. Le roi se décide alors à faire emprisonner une centaine des chefs de l'Argoba, pays frontière; en même temps, il prévient Oullassema Awegas, gouverneur de la contrée, que le même sort l'attend s'il n'a pas sans retard des nouvelles des voyageurs, et que, dans le cas où il leur serait arrivé malheur, tous les coupables seront mis à mort. Justement effrayé, Oullassema Awegas envoie à son tour une lettre pressante à Abou-Bakr, l'informant que, s'il tardait plus longtemps à faire partir l'expédition, tous les biens qu'il possédait au Choa et ceux de sa famille seraient confisqués.

Devant des ordres aussi formels, Abou-Bakr n'avait qu'à plier: il se résigna donc au départ des Français, mais à part lui il prenait déjà ses mesures pour qu'aucun d'eux ne pût arriver à bon port; lui-même traça à Hadji Daoûd, nommé chef de la caravane, l'itinéraire que l'on devait suivre avec le nombre et la longueur des étapes; il eut soin aussi de faire signer à M. Arnoux la note des

frais de l'expédition que son fils Mohamet devait présenter au roi et qui montait à 966 talaris, soit 5,074 francs. Enfin le 22 septembre les voyageurs quittèrent définitivement Ambobo; Abou-Bakr, qui n'avait négligé aucune occasion d'alléger leurs bagages, tint à les accompagner quelque temps, on sut bientôt pourquoi. Le cinquième jour après le départ, la caravane campa à Warelissam, et, bon gré, mal gré, il fallut y rester deux jours. Abou-Bakr en profita pour dépouiller les voyageurs d'une tente et de tous ses accessoires, d'un câble qui devait servir au passage du fleuve, de divers ustensiles aratoires, outre une foule de petits objets qui lui plaisaient: il était le plus fort, et il n'y avait qu'à laisser faire; après quoi, il les laissa libres de partir avec leurs quinze chameaux, et, leur souhaitant bon voyage, le pirate retourna de son côté à Zeila.

Nous n'entrerons pas dans le détail de l'itinéraire qui a été déjà tracé par M. Rochet d'Héricourt avec beaucoup d'exactitude. D'abord plusieurs étapes à travers une plaine aride et désolée, peu ou point de végétation, quelques arbustes gommifères, rabougris, soufreteux; à mesure qu'on avance, le terrain se soulève et présente partout les traces d'un bouleversement volcanique; les montagnes, s'accumulant, entassent par étages leurs croupes nues et monotones. Successivement on franchit le lac Salé où les marchands du Choa vont se fournir de sel en poudre, Nehellé et sa source chaude, Segadarra et sa mine de cuivre, Haoullé, aux eaux sulfureuses; plus loin s'étendent de vastes plaines vertes, quoique non cultivées, habitées seulement par les bêtes fauves, hôtes du désert, puis, après avoir traversé un terrain basaltique où poussent l'agave et l'aloès, on arrive aux bords de l'Aouach, limite naturelle du Choa, dans une vallée magnifique, resplendissante de végétation et peuplée de gibier.

Le 24 octobre, trente-deux jours après la sortie d'Ambobo, la caravane, partie d'Adeb à cinq heures et demie, arriva vers neuf heures du matin sur le plateau d'Assakalé Dabbah, province d'Obno, à l'est du torrent d'Hoffelot. M. Arnoux, malgré lui, était inquiet, préoccupé; il avait cru surprendre chez les gens de son personnel certaines allures embarrassées; le lieu même, complètement désert, tout couvert de broussailles sèches, aidait trop bien aux sombres pressentimens. Nos cinq Français avaient tous des armes à feu, fusil et revolver: qu'on vînt les attaquer ouvertement, cela n'était guère probable; une surprise de nuit rentrait bien mieux dans les habitudes des indigènes et dans leur façon de combattre. La journée se passa du reste sans incident. Le soir, au dîner, M. Arnoux recommanda à ses compagnons une extrême vigilance pendant leur garde; la nuit était partagée en six quarts, et le drogman, en qui on pouvait avoir toute confiance, faisait aussi le sien. C'était le moment de la pleine lune; au désert les nuits sont toujours fort belles. Celui qui

était de garde avait pour consigne de se promener sans cesse autour de l'amas ou *boulot* formé par les bagages, de veiller surtout à ce qu'aucun indigène n'essayât d'en approcher; au moindre bruit ou mouvement suspect, il devait tirer en l'air un coup de fusil dont la détonation réveillerait les autres. Jaubert monta la première garde, Béranger le remplaça, puis vint le tour de Dissard. Celui-ci, cédant à la fatigue, ou peut-être ne jugeant pas tant de précautions nécessaires, s'endormit sur un pliant. C'est à ce moment qu'un indigène de la tribu des Assaï Mara, qui s'était introduit dans le campement en se glissant derrière un chameau, profita de son sommeil et le frappa par derrière d'un coup de lance; le coup porta entre les épaules, un peu à gauche et à la place du cœur. Dissard courut l'espace de quinze ou vingt pas, puis, jetant un faible cri et lâchant son arme, il tomba mort. Il était environ une heure du matin.

Au même instant, un autre indigène, s'avançant près de Béranger endormi sur le dos, le frappe au ventre avec tant de violence que le fer traverse le corps de part en part, perçant aussi la couverture et la natte qu'il avait sous lui. Pourtant Béranger eut encore la force de se lever et, faisant trois ou quatre pas avec un cri épouvantable, il vint tomber sur M. Arnoux qui dormait à côté et qu'il inonda de son sang. L'alarme était donnée; chacun avait saisi ses armes en sursaut. Les assassins s'enfuirent à la faveur des ténèbres, et ne purent être rejoints. Lorsque le jour parut, on enveloppa soigneusement les cadavres dans des pièces de toile blanche recouvertes de nattes en guise de bières, et on les porta dans deux fosses creusées pendant la nuit par les gens de la caravane. Après leur avoir dit un dernier adieu, on les couvrit de terre et l'on mit par-dessus leur tombe un amas de grosses pierres afin de les préserver de la dent des bêtes féroces et de reconnaître au besoin l'endroit où ils reposent. Puis on s'occupa de rédiger un procès-verbal de l'événement signé des trois Français survivans et des chefs de la caravane.

Toute la journée se passa dans ces tristes occupations, et l'on ne se mit en route que le lendemain. Enfin le 30 octobre on arrivait au campement d'Agaïe Dabbah; tout danger avait disparu. M. Arnoux congédie ses cinquante guides et remet à l'un de leurs chefs, pour M. Ghauvet, vice-consul de France à Aden, un pli renfermant le détail de la mort de ses compagnons avec le double du procès-verbal. Il prend alors les devans avec les autres Français et arrive à Fareh, première ville du Choa, précédant la caravane d'une huitaine de jours. Oullassema Awegas fait aux voyageurs un charmant accueil : le 20 novembre, la caravane vient de rejoindre; le roi, prévenu de leur arrivée, a tout de suite envoyé Azadj Woldé Gabriel pour les recevoir et les conduire à la résidence qui leur a été pré-

parée en attendant son retour d'expédition. Le 25 novembre, arrivée à Karra Tadé. M. Arnoux trouve là toute une maison montée, quinze domestiques à son service, des provisions et des vivres en grande quantité. Le roi lui écrit de se reposer en cet endroit des fatigues du voyage, lui-même va contremander l'expédition commencée et viendra le recevoir à Litché. Nous laissons ici parler le voyageur, dont nous avons le journal manuscrit sous les yeux :

« Le roi est de retour à Litché; depuis une semaine on fait de grands préparatifs pour notre réception officielle, qui a lieu aujourd'hui; tout le pays est en fête. De bon matin Azadj Woldé Gabriel se présente à notre résidence avec une suite nombreuse; une mule du roi, richement harnachée, a été amenée pour moi, une autre pour M. Jaubert. La distance de Karra Tadé à Litché est de huit kilomètres environ; un coup de canon donne le signal, et nous partons. Je suis vêtu de noir avec le frac, le chapeau de soie et les bottines vernies; je m'aperçois que ce costume un peu trop civilisé excite dans la foule une grande curiosité mêlée de quelque terreur.

« Au milieu d'une grande plaine, à mi-chemin de Litché, trois mille hommes de cavalerie attendaient; à notre vue, tout ce monde met pied à terre, nous également. Alors Ato Dargué, oncle paternel de Minylik, s'avance au-devant de moi et, me serrant la main, me souhaite la bienvenue au nom du roi et de tous les seigneurs; une vingtaine de généraux l'entouraient, tous en grand costume, magnifiquement drapés dans leurs toges de soie aux couleurs éclatantes. On remonte à cheval; plus de mille hommes à pied précédaient en courant à une grande distance; les cavaliers suivaient, faisant trembler la terre sous l'amble de leurs chevaux. Tout à coup, en vue de Litché, une salve de dix-huit coups de canon, mêlée d'une bruyante mousqueterie, accueille notre approche. Ce canon est un de ceux qui furent offerts en 1843 à Sahlé Sallassi par M. Rochet d'Héricourt au nom du roi Louis-Philippe; à trente-deux ans de distance, sa voix de bronze salue des compatriotes. Des cris d'allégresse partent de toutes les poitrines.

« En approchant des murs de Litché, l'escorte se détache pour rejoindre le roi, tandis qu'Azadj Woldé Gabriel, chargé de nous introduire, nous conduit vers la grande porte de la résidence royale. Un peuple immense fait la haie sur tout le parcours. Arrivés devant le palais, nous mettons pied à terre, les portes s'ouvrent, nous traversons successivement trois grandes cours très propres, décorées de verdure; ici règne le plus profond silence par respect pour la majesté royale. Enfin, au bout d'un escalier de douze marches couvert de tapis, Azadj Woldé Tsadek, ministre de la maison du roi, me prenant par la main, m'introduit dans une vaste salle richement tapissée. Le roi est assis sur un large *alga*, sorte de divan, cou-

vert de coussins et d'étoffes de soie : autour de lui, debout, se tiennent ses généraux, ses ministres, ses pages, toute sa cour; sur le seuil, mon escorte se prosterne et embrasse la terre. En me voyant, Minylik est visiblement ému, car il sait tout ce que j'ai souffert pour arriver jusqu'à lui. Je vais droit à lui, je lui serre la main, je le salue en amariña. Deux fauteuils étaient préparés à la droite du siège royal, l'un pour moi, l'autre pour M. Jaubert; nous prenons place. Après les complimens d'usage, le roi m'interroge sur ma santé, sur mon voyage, sur les dangers que nous avons courus; mais au récit de la mort de nos compatriotes lâchement assassinés, Minylik, fronçant les sourcils et se cachant le bas du visage sous un pan de sa toge en signe de douleur, reste un moment silencieux; l'émotion gagne toute l'assemblée. « Le sang français versé par les Adels est mon sang, me dit alors le roi noblement; comme vous, vos compagnons ont quitté leur pays pour venir me voir et m'être utiles, ils sont morts pour moi, je les vengerai. »

Minylik II est un jeune homme d'une trentaine d'années, le front haut, l'œil intelligent, le teint plus clair que la plupart de ses sujets, portant dans toute sa personne un grand air de noblesse et de distinction; doux et généreux de caractère, il est en même temps un guerrier intrépide, et six mois ne s'écoulent pas sans qu'il ne dirige contre les Gallas, établis sur l'ancien territoire de l'empire, quelque glorieuse expédition; mais ce qui le distingue surtout, c'est un parfait bon sens qui, joint au plus grand desir de savoir, lui fait saisir en toute chose le côté pratique et vrai. Minylik avait dix ans quand son père Hailo Mélekôt, fils de Sahlé Salassi, mourut de maladie au milieu de son armée, la veille même du jour où il allait livrer bataille au terrible Théodoros, agresseur du Choa; cependant les nobles réunis en conseil décidèrent de combattre à tout prix pour leur indépendance, mais de peur que la mort du roi ne fît une impression fâcheuse sur l'esprit des troupes, on essaya de la cacher; le lendemain matin en effet les soldats du Choa marchaient au combat précédés d'une litière fermée qui était censée enfermer le roi souffrant; malgré leur résistance énergique, ils finirent par être écrasés, le pays fut soumis, et le jeune prince lui-même emmené prisonnier avec les principaux officiers de son père qui avaient voulu partager son sort. Il vécut dix ans à Gondar, dans une captivité adoucie, n'ayant pas trop à se plaindre du négus qui le ménageait dans des vues toutes politiques et le destinait, dit-on, à devenir son gendre. Minylik, moins flatté de cette alliance que fidèle aux traditions de sa famille, n'eut pas plus tôt appris la révolte d'une partie des nobles du Choa qu'il s'échappa pour se mettre à leur tête; en quelques jours, il eut reconquis son royaume, et Théodoros, occupé d'autres soins, ne

put penser à se venger. Un des premiers actes du jeune roi en reprenant le pouvoir fut de porter un édit ainsi conçu : « Toute discussion religieuse est interdite dans le Choa, où tous les cultes sont libres ; tout prêtre éthiopien convaincu d'avoir fait de la controverse religieuse sera mis à mort. » Peut-être la mesure paraîtra-t-elle bien despotique; mais il faut aussi songer qu'une bonne partie des maux de l'Éthiopie et des discordes qui la déchirent provient de ces querelles religieuses dont les indigènes ont hérité le goût des Byzantins.

Au bout de deux grandes heures, M. Arnoux prit congé du roi et fut conduit à sa nouvelle demeure avec le même cérémonial. La nuit tombait; les voyageurs se disposaient à prendre leur repas, quand un grand du pays, Ato Ghiorghis, conduisant cinquante domestiques chargés de provisions de toute nature et un énorme bœuf gras, entra dans la maison. C'était une gracieuseté du roi qui leur envoyait à souper.

Le lendemain, Minylik, désireux de voir son hôte plus intimement, le fit prévenir dès le matin qu'Azadj Woldé Gabriel viendrait le chercher après son déjeuner. Quand le voyageur entra, le roi était comme la veille entouré de toute sa cour. M. Arnoux exprima alors le désir d'offrir au roi les présens qu'il avait apportés à son intention; on alla chercher les caisses et les ballots qui furent ouverts sur-le-champ, il y avait là une foule d'objets dont le choix pourra d'abord paraître assez bizarre, mais qui tous cependant avaient leur signification dans l'esprit du destinataire : c'était d'abord un étendard en soie aux couleurs éthiopiennes, bleu, blanc et rouge, posées dans le sens horizontal, portant les armes du roi, le lion couronné, brodé en or des deux côtés, avec franges et glands d'or; cet étendard sortait d'une des premières maisons de Lyon; venaient ensuite une quarantaine de fusils et carabines de divers modèles, huit cents cartouches à balles à pointe d'acier, des revolvers, une tente-abri, des effets d'équipement militaire, des sacs pour soldats, 150 kilogrammes de salpêtre en neige, 50 kilogrammes de soufre sublimé, deux cribles, des haches, des pioches, un grand niveau d'eau en cuivre, une boîte d'instrumens de mathématiques, deux jumelles, une boîte et une chaise à musique, un tapis de haute lisse, très riche et très grand, du papier aux armes du roi, un plateau rond en argent, aux bords tulipés, aux fonds en relief avec les armes du roi, douze timbales en vermeil, une caisse de douze carafes de liqueurs fines, une collection de photographies, plus un grand assortiment de plans divers et de dessins d'architecture moderne. La reine n'était pas oubliée; il y avait pour elle : une glace richement montée et ornée de pierreries, une boîte de parfumerie garnie de

satin capitonné, 13 mètres d'étoffe de satin à rayures, genre algérien, 10 mètres de satin rouge, 10 mètres de satin bleu, 10 mètres de percale fine, six paires de bas brodés et une paire de mules à talons Louis XV, enfin deux moustiquaires, l'une en tulle, l'autre en mousseline brodée. Le roi et tous les dignitaires autour de lui étaient émerveillés : ils passaient d'un objet à l'autre, comme des enfans, ne sachant pas ce qu'ils devaient le plus admirer. A un moment, le roi, voyant des paillettes d'or voltiger dans un des carafons d'eau-de-vie de Dantzig, fut fort intrigué et manifesta le désir d'y goûter. On trinqua à la gloire et à la grandeur de la France. « *Araki malafia*, excellente eau-de-vie! » disaient-ils tous en tendant leurs verres; le roi pour sa part revint trois fois à la charge avec sa timbale, répétant toujours : *Ato Arnoux, araki malafia!* Le carafon y passa. La chaise à musique excita aussi une grande surprise, et on ne se lassait pas d'en égrener tous les airs les uns après les autres. Sur ces entrefaites la nuit était venue; M. Arnoux prit congé, laissant le roi dans le ravissement.

II.

Dès l'arrivée des voyageurs à Litché, la note d'Abou-Bakr contenant les frais de l'expédition avait été acquittée par le trésorier du roi : M. Arnoux avait en outre besoin de 600 talaris pour solder son monde : cette somme lui fut remise avec la même obligeance. Les jours suivans, le voyageur s'entretint longuement avec Minylik, en présence d'Ato Dargué et des principaux ministres, de toutes les questions qu'il n'avait pu qu'effleurer dans son programme : « Sire, disait M. Arnoux, c'est du Choa que partira pour l'Éthiopie le signal de la régénération, c'est de votre règne que datera pour ce peuple une ère nouvelle, plus glorieuse et plus éclatante que celle du vieux roi Kaleb dont le pouvoir s'étendait jusque sur l'Yémen. Ce que les Portugais ont fait jadis au XVIe siècle, quand ils vainquirent l'effort d'Ahmed Gragne et des musulmans conjurés, nous le ferons également : nous sauverons l'Éthiopie d'un autre ennemi non moins redoutable, musulman lui aussi et qui vient du nord au lieu de venir de l'est. Nous arriverons à ce but, non par les armes et la violence, mais par les travaux de la paix. Je vois d'ici la route ouverte par Obock entre le Choa et la France, l'Aouach canalisé et rendu navigable ; les Adels eux-mêmes, dont on redoute la férocité, trouveront leur intérêt à nous prêter les mains. Une colonie française s'établira dans votre royaume ; elle sera le premier foyer d'où rayonneront dans tout le pays les bienfaits de l'agriculture, de l'industrie et des arts, la santé pour les malades, l'instruction pour les ignorans, la liberté pour les esclaves, la moralité pour tous : de là

aussi sortiront des principes nouveaux de discipline dans l'armée, d'ordre dans l'administration publique, qui doivent tant contribuer à fortifier le pouvoir de votre majesté. Quand vous aurez fait de votre royaume un état civilisé, il ne vous sera pas difficile, avec l'aide de vos grands et de votre peuple qui vénèrent en vous l'héritier de leurs anciens rois, de faire accepter votre autorité à des nations encore barbares ou déchirées par les discordes; vous réunirez les membres épars de la grande famille éthiopienne, vous opposerez un rempart à l'ambition égyptienne et, sauveur de votre pays, vous mériterez de votre peuple le nom de Minylik le Grand... »

Le roi répondit avec émotion : « Vous avez deviné mes plus secrets désirs. C'est Dieu sans doute qui vous a envoyé vers moi; je suis heureux d'entendre vos conseils. Vous avez quitté votre pays pour venir dans le Choa faire de grandes choses, je vous aiderai, et ce que vous m'avez dit, nous le ferons. Les Français sont mes amis, c'est sur eux que je fonde l'espoir de mon règne. Je vous donne toute ma confiance et mon amitié; mon pays est le vôtre, et vous êtes au milieu d'un peuple qui vous aimera aussi. »

Durant ces trois jours, personne n'était admis auprès du roi, mais tandis qu'il tenait conseil, un édit était promulgué dans la ville de Litché au son d'un gros tambour suivant l'usage du pays. Par cet édit, Minylik proclamait l'abolition de l'esclavage dans toute l'étendue de son royaume; tout chrétien éthiopien ne pouvait plus ni vendre ni acheter d'esclaves, et, si quelque esclave était conduit en fraude sur les marchés, il avait le droit de revendiquer sa liberté et de réclamer la protection des juges; tout musulman qui traverserait le royaume conduisant des esclaves serait arrêté, enchaîné, mené en prison et jugé: les esclaves, rendus à la liberté, seraient reconduits dans leur pays ou admis à leur gré dans la maison du roi; ce décret devait recevoir une exécution immédiate. Tel était le premier effet de l'influence française et des nobles conseils de M. Arnoux sur l'esprit généreux du jeune prince.

Le dimanche 24 février, le roi partit de grand matin pour choisir lui-même l'endroit où établir la poudrerie : M. Arnoux avait apporté avec les présens un outillage complet pour fabriquer la poudre et c'est M. Jaubert qui devait diriger la fabrication. Jusqu'ici en effet chaque fusilier éthiopien faisait lui-même sa poudre, assez grossière, comme bien on pense. L'emplacement choisi fut Mal-Houze, un paysage charmant entre Ankobar et Fekrié Gumb. En quelques jours, la poudrerie fut construite, installée, et put se mettre à fonctionner; une roue hydraulique y fait marcher une batterie de douze pilons; les ouvriers indigènes, instruits par M. Jaubert, ne montrent pas moins d'intelligence et d'activité que nos ouvriers européens. Depuis les Portugais, on n'avait pas fabri-

qué de briques au Choa, on ne savait même plus faire la chaux, personne ne se rendait compte qu'une chute d'eau pût donner une force motrice. Aujourd'hui, grâce à M. Arnoux, ces premiers élémens de la vie industrielle ne sont plus un secret. Et ce n'est pas là seulement un progrès matériel, le progrès moral est aussi sensible. Sous le règne de Sahlé Sallassi, en 1840, un Grec s'était établi dans le pays, le roi l'aimait parce qu'il savait travailler et qu'il était adroit de ses mains. Ce Grec imagina de monter tant bien que mal sur un petit cours d'eau un moulin à farine, allant au moyen d'une turbine; la machine était grossière, mais elle marchait. Le roi voulut voir cette curiosité; il emmena avec lui toute sa cour, y compris son confesseur, prêtre éthiopien, qui revenait du pèlerinage de Jérusalem. Arrivé sur les lieux, — le moulin était près d'Ankobar, — le roi se fit rendre compte du mécanisme et fut émerveillé, mais le confesseur en jugea autrement; il vit là l'œuvre du démon, et tout imbu de ses sots préjugés, en présence même du roi, il excommunia celui qui avait monté le moulin, ceux qui viendraient y porter du blé, et ceux qui mangeraient du pain fait avec cette farine, puis dans sa sainte colère, il ordonna de détruire ce *boudda*, d'y mettre le feu et d'en jeter les cendres au vent, ce qui fut fait tout à l'instant. Bien qu'il fût doué d'énergie, Sahlé Sallassi n'osait pas se mettre en opposition avec le clergé: à en juger par l'édit de tolérance promulgué au début de son règne, il semble que Minylik soit assez assuré de l'affection de son peuple et du maintien de son autorité pour montrer jusque dans les questions religieuses une véritable décision.

Le 29 janvier, le roi se préparait à partir pour Woreillou, sa résidence habituelle; M. Arnoux, comme s'il prévoyait déjà les calomnies dont il devait être l'objet, le pria de convoquer les chefs de la caravane, les missionnaires catholiques et les grands dignitaires de la cour pour entendre lire et compléter au besoin le procès-verbal de la mort de ses deux compagnons: la pièce, écrite en amariña, en arabe et en français, fut signée de tous les assistans et revêtue du sceau royal. Le lendemain le roi partait; M. Arnoux le rejoignit seulement quelques jours après; en route il s'arrêta à Sella Dengai, résidence de la reine mère, où l'attendait une brillante réception. Oizoro Egieng Ajoub est une personne d'une cinquantaine d'années, aux manières aimables et distinguées; elle était entourée de ses pages et de toute sa maison militaire au grand complet: malgré cet appareil, elle causa longuement avec l'ami de son fils et lui témoigna beaucoup d'intérêt.

Deux jours après, le voyageur arrivait à Woreillou: cette place, admirablement fortifiée, est une création du roi Minylik et lui sert de grand quartier général; elle est située dans le pays des Wollo-

Galla, au nord du Choa proprement dit. Le Wâdi, qui se jette dans le Nil Bleu, sépare les deux pays; mais les possessions du roi s'étendent jusque dans le Edjou au-delà du Bachilo qui coule au pied de la forteresse de Magdala. Depuis plusieurs années déjà Minylik avait soumis à son empire tous ces vastes territoires; seul Imamou Ahmédé tenait encore. C'était un prince galla musulman, à qui les Anglais en partant avaient cédé Magdala; réduit à cette place unique, il s'y retirait quand il était menacé; à peine l'ennemi avait-il le dos tourné, il descendait des hauteurs et faisait des razzias dans la plaine pour se ravitailler. Toutefois, sentant trop bien son infériorité, il appelait à son aide les Égyptiens et les Anglais; aucun secours ne lui vint, et Magdala finit par tomber au pouvoir de Minylik au mois de juillet 1876, pendant que M. Arnoux retournait en Europe.

La résidence royale à Woreillou est située sur un haut plateau et entourée de gros murs crénelés où s'ouvrent deux portes d'entrée, l'une au nord et l'autre au sud; ces murs renferment le palais du roi, le tribunal où il rend lui-même la justice en dernier ressort, de vastes magasins et les logemens nécessaires pour le personnel de service, toujours fort considérable; au point le plus élevé du plateau se dresse un olivier gigantesque, portant toute l'année des fleurs et des fruits : c'est une ancienne idole des Gallas; aucun prince ni général ne loge la nuit dans cette enceinte. C'est là pourtant, et tout à côté de la demeure royale, que par la volonté de Minylik une habitation avait été préparée pour son hôte. Autour de l'enceinte une armée permanente de plus de quarante mille hommes, et composée presque également de cavalerie et d'infanterie, formait avec son campement comme une grande ville; les soldats étaient armés de fusils de chasse, la plupart très ordinaires, de fusils à mèche et de fusils à piston de divers systèmes; une bonne moitié de ces hommes étaient des Gondariens, commandés par Ato Manguecha, natif lui aussi de Gondar.

M. Arnoux approchait de Woreillou, quand un courrier se détacha de l'escorte pour aller prévenir le roi; bientôt après, un corps de fusiliers, commandés par Ballan Barras Iffou, vint à sa rencontre et lui servit de cortège jusqu'à la demeure qui lui avait été préparée. Dès le lendemain Minylik le fit appeler; le roi était seul et paraissait joyeux; il était en train de jouer avec deux jeunes lions qui, à l'entrée d'un inconnu, se mirent à grincer des dents et à froncer le museau d'une façon fort peu rassurante; on dut les congédier. La conversation se prolongea entre le roi et son hôte pendant plus de deux heures.

M. Arnoux pouvait être fier des résultats que lui avait déjà valu sa conduite habile et franche à la fois. Par nature l'Éthiopien est

généralement doux et bienveillant, mais il est fier, susceptible, et il ne faut pas le tromper. Tout Européen qui arrive en Éthiopie est d'abord considéré comme un homme supérieur : en effet il a vu, il sait davantage, et l'on compte beaucoup sur lui ; on lui laisse d'ailleurs toute liberté d'action, on va même jusqu'à lui fournir les moyens de satisfaire ses passions, bonnes ou mauvaises : il semble livré à lui-même sans contrôle ; c'est une erreur. Durant plusieurs mois, il est l'objet d'une surveillance occulte de nuit et de jour ; le roi est informé très exactement de ses paroles et de ses actes ; si cet examen ne lui a pas été défavorable, il lui est permis de s'établir dans le pays et il ne trouve que des amis ; dans le cas contraire, il n'a qu'à déguerpir promptement. M. Arnoux ne pouvait pas lui-même échapper à cette surveillance toute naturelle, et il ne songea pas à s'en offenser, mais il allait trouver un adversaire inattendu dans le fameux Bourrou, l'auteur de l'échec de M. Godineau, qui, une fois découvert, avait été forcé de quitter les états de Johannès Kassa et s'était réfugié au Choa auprès du roi Minylik. Celui-ci, ignorant qu'il fût vendu à l'Égypte, l'avait comblé de faveurs et créé *ras* ou connétable. Le misérable n'attendait qu'une occasion pour trahir son nouveau maître ; seulement, avec sa duplicité ordinaire, il affectait de montrer envers l'étranger que le roi traitait si bien une grande déférence.

Le 24 février M. Arnoux sortait de chez le roi, quand il trouva, en rentrant dans sa demeure, deux grands personnages qui l'attendaient et qu'il ne connaissait pas encore. C'étaient Ato Nadau et Meunié Gabra Sallassé, confesseur du roi. Ato Nadau est un des serviteurs de Minylik les plus dévoués et d'une fidélité à toute épreuve ; lorsqu'Haïlo Mélekôt mourut, c'est à lui qu'il confia le jeune prince. Ato Nadau suivit Minylik à la cour de Théodoros, le soigna comme un père, et dix ans après il contribua un des premiers, à la tête de ses fidèles, à l'évasion du prince et à la reconquête du royaume. Depuis lors il vit indépendant sur ses terres, qui sont très étendues, car il est fort riche, et il ne vient à la cour que lorsqu'il craint pour son pupille ; de fait la situation politique paraissait grave.

Au moment où commençait la débâcle de Théodoros, précipitée par ses cruautés, son orgueil et ses violences, plusieurs chefs et généraux, sans parler de Minylik, avaient sur plusieurs points de l'empire levé l'étendard de la révolte. Au centre, Tekklé Ghiorghis, dit Gobbesieh, le plus ardent peut-être des adversaires de Théodoros, occupait les régions montagneuses du Waag et du Lasta ; un autre prétendant, Kassa, issu de noble famille, était depuis 1866 maître incontesté du Tigré. Lorsqu'ils arrivèrent en Éthiopie, les Anglais n'eurent pas de peine à obtenir le concours de Kassa ; il ne

leur fournit pas de troupes, — ils en avaient suffisamment, — mais il s'engagea, moyennant finances, à faciliter l'approvisionnement des vivres de l'armée; on acheta de même la neutralité bienveillante du *wagchûm* Gobhesieh aux environs de Magdala. Ce qui suivit est bien connu. Abandonné de tous, Théodoros ne voulut pas survivre au déshonneur de sa défaite, il se mit un pistolet entre les dents, fit feu et tomba mort. En partant, les Anglais voulurent laisser aux deux chefs dont l'abstention leur avait été utile un témoignage de leur gratitude : ils donnèrent à Gobhesieh des armes et le nommèrent roi de Gondar; Kassa, lui aussi, reçut douze canons, des fusils et fut fait roi du Tigré; il prit Adoua pour capitale. Mais la discorde ne tarda pas à éclater entre les deux princes. En 1871, Gobhesieh vint attaquer Kassa avec une forte armée de cavalerie; celui-ci, aux oreilles duquel était parvenu le bruit des derniers événemens d'Europe et des succès prodigieux de la Prusse, écrivit à l'empereur d'Allemagne deux lettres pour le féliciter et lui demander sa protection. Ces lettres, confiées naïvement à un Français, s'égarèrent en route et ne parvinrent pas à leur adresse. Mais déjà, avec ses canons, Kassa avait battu son adversaire sous les murs d'Adoua et l'avait fait prisonnier. Il se fit alors couronner par l'*abouna* ou patriarche d'Éthiopie à Axoum, capitale religieuse du royaume, et prit comme empereur le nom de Johannès. Il avait trouvé, dit-on, dans les bagages de Gobhesieh un document qui faillit faire brûler tous les établissemens de la mission catholique établie dans ses états, et le gouvernement français dut intervenir pour les sauver. Gobhesieh mourut en captivité en 1875. Vers le même temps s'éteignait à Axoum, au fond d'un vieux palais délabré, le malheureux *hatzé* Johannès, dit le Catholique, le dernier rejeton direct de l'ancienne dynastie, descendant par Minylik Ier de Salomon et de la belle Makeda, reine de Saba; c'était un homme de mœurs douces, d'un esprit cultivé, vénéré de tous, mais incapable d'imposer son autorité. Parmi les princes régnans, Minylik II serait le seul aujourd'hui qui tienne encore par les femmes à la légendaire famille de Salomon.

Au mois de février 1875, les intentions de Johannès Kassa à l'égard du Choa n'étaient rien moins que transparentes. Prévenu par Ato Nadau, M. Arnoux se rendit aussitôt chez le roi, qui lui dit qu'en effet Johannès Kassa avait fait une apparition vers le Bagameder, qu'il était peu probable qu'il s'avançât plus loin, qu'en tout cas on était prêt à le recevoir; si le roi n'avait pas parlé plus tôt de tout cela à son hôte, c'est qu'il craignait de l'effrayer. Cependant, comme il importait d'être exactement renseigné sur les vues de ce turbulent voisin, M. Arnoux proposa au roi d'envoyer sur-le-champ deux hommes sûrs déguisés en marchands dans le camp de Kassa,

ils s'informeraient secrètement de ses projets, puis reviendraient par des routes détournées en rendre compte à leur maître. Pendant ce temps, le roi devait préparer son armée, s'emparer des défilés, s'y fortifier et attendre. Le voyageur, toujours prêt à payer de sa personne, offrit de pousser lui-même une reconnaissance jusqu'à Magdala; cette expédition frapperait heureusement les esprits, surtout si l'on pouvait habiller quelques soldats à l'européenne. Le roi approuva fort ces conseils, la dernière idée surtout lui parut excellente: sans plus tarder, le départ de M. Arnoux fut fixé pour le lendemain jeudi 25 février. Toute la nuit, ce fut dans le camp un grand remue-ménage : on hâtait les préparatifs; enfin, vers dix heures du matin, M. Arnoux fut prévenu que le roi l'attendait.

« Je trouvai le roi, dit-il, entouré de ses généraux, au milieu d'une vaste plaine; il présidait lui-même à l'organisation d'une escorte qui devait veiller à ma sûreté. Mes bottes et mes éperons attirèrent son attention; on sait que les Éthiopiens, le roi tout le premier, marchent toujours nu-pieds. J'appris qu'un premier corps de pourvoyeurs, composé d'une centaine de femmes pour porter l'hydromel, plus trois cents *gabbârs*, ou hommes de charge, ayant avec eux des tentes, des provisions et conduisant un troupeau de bœufs, avaient pris les devans dès l'aube. Quant à l'escorte, elle se composait de cent Gondariens choisis; ils étaient là, bien en ligne, portant des costumes qu'on avait tirés le matin même des magasins du roi. Pour qui et par qui ces costumes avaient-ils été confectionnés, je l'ignore, mais ils se prêtaient à merveille à la circonstance; ils consistaient en une blouse rouge, un pantalon bleu, une ceinture blanche et un turban de même couleur que la blouse; les armes étaient ces carabines rayées que j'avais apportées moi-même, complétées de la cartouchière et du sabre éthiopien; deux guidons, blanc et rouge, flottaient au bout de longs bambous. Tous grands, robustes, bien plantés, ces garçons-là avaient réellement fort bonne mine; n'eût été le teint un peu trop foncé de leur peau, ils ressemblaient assez bien à des garibaldiens, et le roi, à leur vue, ne put s'empêcher de murmurer : « Ah! si j'avais seulement dix mille hommes comme ceux-là! » Je lui répondis que ce vœu n'avait rien d'irréalisable, qu'avec quelques Français pour instructeurs et un convoi de fusils envoyé d'Europe, il aurait bien vite une belle et bonne armée; il me serra la main affectueusement et me dit : « Que Dieu vous entende! »

« Montant à cheval au milieu de mes garibaldiens improvisés, je prends congé du roi et je franchis l'enceinte; en dehors m'attendaient un millier d'hommes armés de fusils et montés sur des mules. Ballan Barras Iffou les commandait; ils étaient chargés d'éclairer le terrain en avant de moi. A la vue de mon escorte qui

franchissait la porte, ils se mirent en marche. Pour tout le monde, ces hommes rouges ne pouvaient être que des Européens, et le bruit de notre expédition devait avoir un grand retentissement dans tout le pays.

« Nous nous dirigions vers le nord; à une distance de 3 kilomètres du quartier général, nous trouvons un rempart de pierres qui défend le seul passage, large de 1,500 mètres environ, par où l'on puisse arriver jusqu'à Woreillou; de tous les autres côtés d'affreux précipices rendent la position inexpugnable. Nous franchissons les portes de la muraille; la nouvelle surprise, Fît Worari Woldié, chef de l'avant-garde, m'attendait avec plus de deux mille cavaliers armés en guerre; il vint à moi et me dit qu'il avait été spécialement chargé par le roi de m'accompagner avec sa cavalerie et de se mettre à mes ordres.

« A trois heures, nous arrivons dans une plaine magnifique et admirablement cultivée; partout la végétation couvre la terre comme d'un immense tapis vert, l'orge est en fleurs, les blés poussent droit leurs tiges vigoureuses, pourtant le mois de mars n'est pas encore commencé. Nous campons à Chotalla; nous sommes ici en plein pays des Wollo-Galla, presque tous musulmans; aussitôt les tentes dressées, on abat six bœufs pour la nourriture des troupes; mes garibaldiens occupaient une place à part; obéissant au mot d'ordre reçu, ils quittent leur costume rouge, reprennent prestement le costume national pour n'être pas reconnus et se mêlent à la foule du camp. Le soir, après dîner, ma tente est envahie par les principaux officiers qui viennent me demander des nouvelles de France, de Jérusalem. Les grands feux de bivac, les chants de guerre et les cris de joie des soldats durèrent toute la nuit, révélant aux Gallas la présence de notre armée.

« Le lendemain matin nous sommes rejoints par une arrière-garde qui grossit mon escorte de près de cinq cents hommes; ma promenade prend les proportions d'une expédition véritable. A huit heures nous nous mettons en route, et nous ne tardons pas à arriver dans la plaine de Guimba; le site est vraiment délicieux et le gibier fourmille: les oies, les canards, les hérons, les grues, les vanneaux, nous barrent le passage, c'est à peine s'ils s'écartent quand nous les touchons du pied. Parvenus au fond de cette immense plaine, à Guimba même, nous dressons nos tentes pour y passer la nuit. Le vendredi est pour les Éthiopiens un jour d'abstinence, et ils l'observent très scrupuleusement comme aussi tous les jeûnes prescrits par l'église; le premier repas de la journée n'a lieu qu'à trois heures de l'après-midi et il se compose d'alimens maigres exclusivement.

« Le 27, de bon matin arrive à notre camp un fort détachement de cavalerie expédié vers nous par Mohammad Ali, général du Choa.

qui avec ses troupes occupe une bonne position dans le voisinage de Magdala et surveille de là les agissemens d'Imamou Ahmédé. Mohammad Ali a épousé une fille de la reine, issue d'un premier mariage, et cette union fait de lui un des personnages importans du royaume. D'après les renseignemens qu'il nous communiqua, Imamou Ahmédé, ayant appris qu'une armée, en tête de laquelle marchaient des Français, était partie de Woreillou dans la direction de Magdala, s'était prudemment retiré sur la montagne avec son armée. Nous décidons en conseil de pousser jusqu'à Magdala, on lève le camp, et après quelques heures de marche nous apercevons, à 8 ou 10 kilomètres de distance, la fameuse *amba*, posée sur un haut plateau, au centre d'une vaste plaine: avec ma lunette d'approche, je distingue fort bien les remparts, les maisons, les mouvemens des hommes sur le plateau; eux aussi devaient nous voir avec nos chemises rouges. Me bornant au rôle qui m'avait été fixé par le roi, je fis placarder sur un rocher qui faisait partie des premières assises de la montagne une proclamation écrite en amariña sur un vaste carré de toile blanche; j'écrivis aussi à Imamou Ahmédé une lettre en français et en amariña l'exhortant à la soumission et l'assurant par avance de la clémence du roi. Un cavalier se chargea de faire parvenir cette lettre qui devait donner à réfléchir au *chefta*, entouré comme il l'était d'ennemis plus puissans que lui. Ma mission était finie; mais avant de redescendre dans la plaine mes hommes voulurent faire une démonstration à laquelle je ne m'opposai pas: ils tirèrent une salve de trois coups de mousquet chacun et nous reprîmes en bon ordre la route de Woreillou. Nous y arrivâmes dans l'après-midi du dimanche, et le roi, à qui je rendis compte de ma mission, en parut satisfait. D'autre part les deux faux marchands qui avaient été envoyés dans le camp de Kassa étaient également de retour; Kassa n'avait nullement l'intention de faire la guerre à Minylik; son armée manquait de vivres, et lui-même avait appris que des Français étaient arrivés au Choa avec des armes. Il venait pour s'entendre avec son voisin et conclure un traité de paix en ayant bien soin de délimiter les frontières de chaque royaume dont l'incertitude avait été jusqu'alors la cause de toutes les difficultés. En effet des ambassadeurs envoyés par Minylik se mirent en route; trois mois après, la paix était signée et jurée. »

Le roi, absorbé par les affaires politiques, n'avait pas eu encore l'occasion de présenter son hôte à la reine sa femme. La fête eut lieu dans la soirée du mardi et fut des plus brillantes; une multitude de torches éclairaient la salle toute tendue de tapis et faisaient valoir le riche et original costume des grands et des généraux groupés autour de leur souverain. Pendant deux heures et plus, on causa de Paris, des chemins de fer, du télégraphe, de l'imprimerie, de

toutes les merveilles de la civilisation moderne. Quand M. Arnoux se leva pour sortir, il comptait dans la reine une protectrice, une amie de plus. C'est une femme de trente-cinq ans environ, aux manières élégantes et d'un remarquable bon sens; aussi Minylik la consultait-il souvent.

Les jours suivans, le roi se plaisait à venir surprendre son hôte, accompagné seulement de quelques pages, dont l'un, Ato Mokanen, fils d'Azadj Woldé Mikael, avait toute sa confiance. Mettant à profit cette intimité, M. Arnoux cherchait à développer dans l'esprit du roi le goût des connaissances utiles. Un jour il lui faisait cadeau de sa boîte de pharmacie, et, après l'avoir instruit de l'emploi des médicamens, lui dictait les étiquettes et les formules en amariña pour qu'il pût s'en servir à l'occasion; une autre fois, il lui apprenait à reconnaître les chiffres français inscrits sur les factures et les paquets de marchandises; le royal élève, dont l'intelligence ouverte saisissait rapidement toutes les leçons, prit un tel goût pour ces études que M. Arnoux dut lui confectionner un petit cahier sur lequel il s'exerçait à écrire nos chiffres, et chaque jour Ato Mokanen venait apporter le devoir au maître pour qu'il pût juger des progrès. Du reste, M. Arnoux avait bien garde de multiplier les enseignemens, il n'attaquait jamais qu'une question à la fois, évitait avec soin toute confusion, se bornait toujours aux conclusions les plus simples et les plus pratiques. C'est ainsi qu'il put prendre en peu de temps un ascendant aussi grand que mérité sur l'esprit du roi.

Il ne s'agissait plus que d'arrêter définitivement l'exécution du programme adopté; mais comme le roi, malgré son pouvoir absolu, ne décide rien d'ordinaire sans avoir pris avis de son conseil, M. Arnoux se chargea de rédiger divers mémoires en français qui furent traduits en amariña, et où il signalait aussi clairement que possible les causes de la décadence et du démembrement de l'empire éthiopien, les dangers du présent et de l'avenir, les ennemis du dedans et du dehors, enfin les remèdes à appliquer pour la prompte réorganisation de la nation entière sous une seule main avec l'aide de la nation française. Malheureusement Ras Bourrou veillait; habile à garder le masque, il s'était tenu au courant de ce qui se passait au palais; quand il vit que le Français jouissait de toute la confiance du roi, il jugea le moment venu d'intervenir. Sous un prétexte trompeur, il obtint de Minylik la permission de partir pour Massaouah. En vain M. Arnoux courut aussitôt chez le roi pour le prévenir, il était trop tard; Ras Bourrou avait fait diligence. Reçu à Massaouah par Munzinger-Pacha, il se rendit ensuite auprès du khédive, au Caire, où il révéla tout ce qu'il savait; ceci se passait au mois de mars 1875. C'est alors que fut combinée cette multiple expédition des Égyptiens qui allait sérieusement me-

nacer l'indépendance du peuple éthiopien. Quant à M. Arnoux, l'audacieux voyageur, son sort était réglé, il devait périr.

Les fêtes de Pâques durent toute une semaine à partir du dimanche, et, pendant ces huit jours, le roi fait immoler plus de dix mille bœufs, rien que pour son quartier général de Woreillou; la plus grande partie de cette viande est mangée crue sous le nom de *broundou;* quoi que nous puissions penser de ce mets singulier, les Éthiopiens s'en montrent très friands, et les voyageurs eux-mêmes s'y habituent, dit-on, avec assez de facilité.

Le culte des morts est très respecté en Éthiopie. C'est aux grandes fêtes, lors des réunions de famille, que l'on aime à parler des parens qui ne sont plus; les amis et ceux qui leur furent chers ne sont point oubliés. Le jour de Pâques est ainsi consacré pieusement aux souvenirs domestiques; le soir, la famille royale faisait ce qu'on appelle « la mémoire des morts; » la nuit était très avancée, et M. Arnoux songeait à se coucher quand Ato Mokanen, le jeune page favori du roi, entrant dans sa chambre, le pria de vouloir bien lui remettre pour la reine la photographie de la fille qu'il avait perdue; la reine, à qui il l'avait montrée précédemment, voulait la revoir et associer la jeune femme morte aux prières qu'elle faisait pour ses propres parens; quand elle eut reçu l'image, elle la regarda quelque temps, la baisa, puis se hâta de la faire rapporter au père, qui n'en possédait pas d'autre.

Dans l'après-midi du 13 mai, le roi fit mander M. Arnoux: le conseil était réuni, seul Ato Machecha, prince héritier désigné par le roi qui n'a pas encore d'enfant et propre cousin de Minylik, manquait parmi les grands, il était en mission chez les Gallas. En arrivant, M. Arnoux prit place à côté du roi sur un siège qui lui avait été préparé, sans que personne songeât à s'en offenser: il était déjà parfaitement connu de tous les hauts dignitaires et plusieurs même étaient ses amis. En peu de mots, le roi expliqua le but de cette réunion. M. Arnoux fit alors donner lecture par son drogman des mémoires qui n'étaient encore connus que du prince. L'étonnement fut grand dans l'assistance quand on entendit traiter avec cette clarté et cette élévation par la bouche d'un étranger les affaires de l'Éthiopie. Cet homme était donc bien l'ami du roi et de leur pays qu'il venait de si loin pour eux et voulait faire de si grandes choses; en même temps leur patriotisme s'éveillait à l'espérance. Ils eussent voulu emporter les mémoires qu'on venait de lire. Ato Dargué insistait surtout: Minylik s'engagea à en faire faire une copie pour chacun. Tous alors à l'unanimité promirent au roi leur concours et leur dévoûment à sa personne et à son œuvre, puis, séance tenante, il fut convenu qu'on réunirait à Litché des échantillons des

produits du pays, qu'on préparerait une caravane et que le roi viendrait lui-même surveiller le départ; la mission de M. Arnoux en Europe était definitivement arrêtée. Restaient à préparer les documens officiels pour le gouvernement français et diverses cours d'Europe. Noblement étranger à cet esprit d'exclusivisme qui caractérise certaines nations civilisées, M. Arnoux avait été le premier à conseiller à Minylik d'écrire au roi d'Italie et à la reine d'Angleterre; il pensait avec grande raison qu'il y a place en Éthiopie pour toutes les activités, même à côté de la France. Ces documens devaient être élaborés en conseil avec les missionnaires catholiques qui jouissent de la confiance du roi. Voici comment M. Arnoux rendait compte dans son journal de ce grand résultat :

« Samedi 15 mai. Enfin mon long travail de cinq années n'aura pas été perdu. Et maintenant réussirai-je jusqu'au bout?.. L'avenir me l'apprendra. En attendant, le roi doit faire une expédition chez les Gallas du sud, au-delà du fleuve Aouach; nous ferons route ensemble jusqu'après Nouari, puis je reviendrai à Litché pour commencer à préparer les marchandises.

« Vendredi 21. Nous voici à Nouari avec le roi, après trois jours de marche dans un pays merveilleux, traversant tour à tour des plateaux fleuris et des ravins où le jour pénètre à peine. Je ne sais rien de comparable à cette nature grandiose et tourmentée. Nous avons mis toute une journée pour franchir le Wahed et le Adevavai, deux fleuves qui se réunissent à quelque distance d'ici et vont se jeter dans le Nil Bleu. Leurs bords sont formés d'escarpemens épouvantables; pourtant toute notre armée les a franchis, quoique non sans peine. Je marchais un peu en arrière du gros des troupes, et j'ai rencontré sur ma route plus de cinquante bêtes de somme, chevaux, ânes ou mulets, mortes de fatigue; encore n'ai-je pas tout vu. Arrivé sur les bords du premier fleuve, je m'arrêtai pour contempler le spectacle de tous ces hommes grimpant comme des fourmis en files interminables le long de ces roches à pic dont la vue seule donnait le vertige.

« Nouari est une place fortifiée, située sur une hauteur abrupte comme toutes les forteresses d'Éthiopie; des précipices l'entourent de toutes parts, sauf sur un point large de 300 mètres environ que barre une solide muraille précédée d'un fossé profond, et ce fossé lui-même rejoint par les deux bouts les précipices entourant la place. A l'intérieur, celle-ci ne mesure pas moins de 10 kilomètres de long sur 6 de large; tout à l'entour, le pays est plat. C'est là que le roi tient entassée une partie de ses richesses; je fus admis à visiter les magasins; j'y vis rangées à part plus de quarante grandes malles ou caisses pleines des objets que je lui avais moi-même apportés d'Europe, ayant écrite au-dessus la liste de leur contenu;

Ato Mokanen seul en a les clés et vient y prendre les choses que désire le roi; dans d'autres salles se trouvent les provisions, plus de 500,000 kilogrammes de miel, puis d'énormes tas de blé, d'orge, de tef et d'autres céréales, suffisant pour nourrir une grande armée pendant plus d'un an.

« Le 24 mai, nous étions au campement de Tciatou chez les Gallas: l'armée réunie en cet endroit pouvait bien compter soixante mille combattans. Pour suivre plus longtemps le roi, je m'étais écarté de ma route de trois jours de marche à cheval. De bon matin Menylik me fit mander près de lui, ma tente était toujours dressée à côté de la sienne, et nous nous fîmes nos adieux. Il me confiait à Azadj Woldé Tsadek qui devait m'accompagner dans toutes mes excursions; des ordres avaient été donnés pour que les objets, les hommes et les bêtes de somme dont je pourrais avoir besoin fussent mis sur-le-champ à ma disposition. Le voyage se fit sans incident: à une demi-journée de Litché, je voulus voir Angolala, ancienne résidence de Sahlé Sallassi et où plusieurs voyageurs français avaient laissé des souvenirs. Cet endroit est aujourd'hui complètement abandonné.

« Après un séjour de vingt-quatre heures à Litché, nous nous mettons en route, mon compagnon et moi, pour une première tournée; je désirais visiter les forêts de Fekrié Gumb et de Gougouf, toutes deux considérables et dont les bois de première qualité devaient m'être fort utiles pour les constructions de la future colonie. Chemin faisant, je devais visiter aussi une mine de houille imparfaitement indiquée par M. Rochet d'Héricourt dans son second voyage au Choa. La houille est parfaitement connue des Éthiopiens qui l'appellent d'un nom caractéristique : *denga kasal*, charbon de pierre, et plusieurs échantillons m'en avaient été apportés par les gens du roi, quoique personne ne soupçonnât parmi eux l'usage qu'on en pouvait faire. Le gisement de Tianou m'intéressait surtout par sa situation particulière dans les *kouallas* ou basses terres, près de la frontière des Adels, à proximité du fleuve Aouach et de la côte du golfe d'Aden; je voulais me rendre compte par mes propres yeux des conditions matérielles de l'exploitation, de l'importance et de la richesse du gisement. A Tianou je pris des renseignemens et je trouvai des guides pour me conduire. Au sortir de la ville, nous suivîmes pendant plus de deux heures la direction du sud, et, entrant alors dans une contrée appelée Molka Kontero, nous atteignîmes la mine de houille de Kouéli; c'est le nom de l'endroit. La couche apparente forme du nord au sud cinq forts mamelons qui semblent sortis de terre d'une seule poussée, longs environ d'une centaine de mètres et hauts de trois à cinq; à la surface la houille est friable; dans certains endroits elle est recouverte impar-

faitement d'une croûte crevassée d'une argile blanche et bitumineuse. Vers le nord, à une distance de 4 à 5 kilomètres de marche, elle reparaît encore à fleur de terre. N'étant ni un savant ni un géologue, je fis un essai que le bon sens m'indiquait : je brisai des fragmens du minerai que je mouillai, je les jetai au feu de charbon de bois que deux petits soufflets en peaux de bouc faisaient flamber. Une flamme bleue mêlée de petites paillettes en sortit, ce qui m'indiquait que la houille était plus ou moins alliée au fer. Quand tout fut consumé, je retirai du feu une escarbille ayant la figure d'une éponge très légère.

« Jeudi 3 juin. Arrivé hier soir à Ankobar, je suis logé dans la maison même du roi ; par un pieux et touchant usage, tous les anciens serviteurs de la famille royale, devenus incapables, vivent retirés ici aux frais du roi, auprès des tombeaux de leurs anciens maîtres. C'est aussi le siège du haut clergé éthiopien. Ankobar est bâtie en amphithéâtre sur le penchant d'une colline que domine le palais du roi, remarquable par ses vastes dimensions ; avec ses toits coniques, entremêlés de frais jardins, on dirait d'une agglomération de ruches perdues dans la verdure. J'ai visité les tombeaux des rois de Choa, entretenus avec un soin pieux ; ce sont tout simplement des maisons cylindriques, faites de terre et de bois, coiffées d'un chapeau de chaume, entièrement semblables à celles où logent les vivans ; au centre, un monument en maçonnerie carrée contient les restes du prince défunt ; les murs sont couverts de peintures historiques ou religieuses assez primitives. Ainsi j'ai remarqué, dans la salle funèbre de Sahlé Sallassi, un cheval vert, du plus beau vert ; sans doute l'artiste n'avait que cette couleur à sa disposition et il n'a pas voulu s'arrêter pour si peu.

« Le roi, comme on sait, avait donné ordre de réunir des marchandises et d'organiser une caravane à son compte ; c'était une innovation pour le pays ; jusqu'alors on se bornait à faire des commandes aux marchands musulmans. A mon retour à Litché, Azadj Woldé Tsadek me consigne de grandes quantités de café, de cire, d'ivoire et de peaux de bœuf ; je prends aussitôt cent femmes pour trier le café, en même temps je m'occupe d'épurer la cire, au grand étonnement des indigènes, qui n'avaient jamais vu pratiquer cette opération. Quant à l'ivoire, on l'enferme dans les magasins, en attendant le moment de l'emballer.

« Mercredi 16 juin. Je suis en voyage depuis trois jours dans les pays Gallas, me rendant à Finfini ; nous passons près de Bogué, ville presque complètement musulmane, marché important de café. Sur la route nous rencontrons des marchands musulmans aux allures suspectes ; je m'aperçois que ce sont des trafiquans d'esclaves ; ils traînaient après eux cinq malheureuses créatures volées sur les mar-

chés gallas, trois hommes, un enfant et une femme, ils avaient aussi cinq baudets chargés de café et de provisions. Aussitôt, par application de l'édit du roi et avec l'aide d'Azadj Woldé Tsadek, qui ne plaisantait pas non plus, les musulmans furent enchaînés, conduits en prison et leurs marchandises saisies ; ils durent porter eux-mêmes les fardeaux dont ils avaient chargé leurs victimes. J'ai pris l'enfant à mon service, il s'appelle Ghiorghis et vient de la province de Gouragué ; j'ai su de lui dans quelles conditions il avait été capturé. Il était allé avec son frère chercher des provisions pour la famille, lorsqu'au moment où le marché était le plus animé une bande de cavaliers musulmans enveloppe les malheureux qui n'avaient pas eu le temps de s'enfuir : pères, mères ou enfans tous sont garrottés ; le pauvre Ghiorghis avait pu s'échapper, mais à la vue de son frère, qui se défendait courageusement quoique blessé d'un coup de lance, n'écoutant que son affection, il courut pour l'arracher à ses bourreaux ; la lutte n'était pas possible, il fut pris à son tour, enchaîné, et jamais plus ne revit son frère.

« Jeudi 17. Nouvelle capture de deux musulmans et délivrance de deux jeunes filles gallas qui, comme les autres, allaient être vendues aux fils d'Abou-Bakr.

« Vendredi 18. Nous arrivons le soir à Daro Mikael, possession de la mission catholique dans les pays Gallas, où m'attendait Mgr Taurin, digne prélat français, coadjuteur de Mgr Massaja. Mgr Taurin fut charmé de voir un compatriote et s'empressa de mettre à mon service sa connaissance approfondie des lieux, des mœurs et de la langue du pays. Tout d'abord il m'indiqua une série de cavernes qui sont une des grandes curiosités de l'Éthiopie méridionale ; ces cavernes furent habitées jadis par des Troglodytes, avant même l'époque des anciens rois d'Éthiopie dont la résidence était établie sur la montagne d'Erer, non loin d'ici.

« Qu'on se figure un rocher uni s'étendant en façade et large de 150 mètres sur 30 de haut ; une petite rivière, très poissonneuse et conservant de l'eau toute l'année, s'est creusé un lit profond comme un abîme au pied du rocher ; sur ce rocher, comme sur la façade d'un palais gigantesque, se voient une foule d'ouvertures irrégulièrement percées, mais où l'on reconnaît distinctement trois étages. Chacune de ces ouvertures est la porte d'une vaste caverne creusée de main d'homme dans la roche vive ; plusieurs de ces logemens communiquent entre eux, mais la plupart sont isolés ; la seule et unique issue est l'ouverture de la façade à pic au-dessus du gouffre béant. On ne peut s'introduire dans les cavernes que par des cordes jetées dans le vide et qu'un pieu fiché en terre retient par le haut ; l'explorateur se laisse glisser le long de la corde en ayant soin, pour modérer la descente, d'appuyer le bout du pied

à de petits trous creusés de place à place dans le flanc du rocher. Pour moi, descendu dans le ravin, rien qu'à la pensée de l'ascension, je me sentais pris de vertige; si l'on en juge par leur nombre et leur étendue, ces cavernes ont dû loger autrefois une grande population.

« Le roi Minylik les a données avec un beau domaine à la mission catholique; c'est dans ces grottes transformées en magasins que Mgr Taurin renferme les provisions et les objets les plus précieux de la mission, et il faut convenir qu'ils sont bien serrés; on a même transformé l'une d'elles en église où la messe se dit quelquefois. Du reste l'habitude de cette difficile descente a donné au prélat un tel mépris du danger qu'il rit tout le premier des craintes qu'on ne peut s'empêcher d'éprouver pour lui.

« J'ai passé la nuit à Daro-Mikael, mais une lettre du roi datée de Finfini m'annonce qu'il est de retour de son expédition contre les Gallas, qu'il a conquis cinq nouvelles provinces, et qu'il doit arriver prochainement à Litché. Je renonce donc pour le moment à pousser jusqu'à Finfini, et vais attendre le roi dans sa capitale.

« Mercredi 30 juin. Depuis deux jours la ville est en fête; l'entrée de l'armée victorieuse a été célébrée par des chants, des banquets et tous les signes de l'allégresse publique. Jamais je n'avais vu tant de gaîté, tant d'animation. Aujourd'hui, la première effervescence étant un peu calmée, le roi, qui ne perd pas l'habitude de travailler, a réuni auprès de lui les missionnaires catholiques. Mgr Massaja a été agréablement surpris d'entendre de la bouche même du roi qu'il était décidé à suivre mes conseils et à en assurer le plein succès. A tous les points de vue, mon entreprise ne peut laisser les prélats catholiques indifférens; en effet une route ouverte entre le Choa et la France, des relations établies avec l'Occident, ce n'est pas seulement l'intérêt général du pays et de la civilisation, c'est aussi la vie et l'avenir de leur mission definitivement assurés. »

La mission catholique au Choa et dans les pays Gallas est une œuvre éminemment française. M. Antoine d'Abbadie, membre de l'Institut de France, un des plus savans et des plus illustres explorateurs de l'Afrique centrale, en est le fondateur. C'est lui qui en 1838 vint demander à la cour de Rome l'envoi de missionnaires. Mgr Massaja, aujourd'hui chef de la mission, vit depuis plus de trente ans en Éthiopie, partageant son temps entre les devoirs de son sacré ministère et l'étude des langues de ces peuples qui lui ont été confiés. On a de lui une excellente grammaire de la langue amarina publiée en 1867 à Paris par l'imprimerie impériale et dédiée à son illustre ami et collaborateur M. d'Abbadie. En ce moment la mission comprenait, outre Mgr Massaja, vicaire apostolique

des pays Gallas, Mgr Taurin, son coadjuteur, évêque nommé d'Adramytta, tous deux intimes conseillers du roi, les pères Louis de Gonzague et Ferdinand; depuis lors d'autres missionnaires sont venus les rejoindre. Leurs principaux établissemens, visités par M. Arnoux, sont dans les domaines du roi de Choa: Escha, Fekrié Gumb, Houen Amba, Aman, Daro Mikael, Finfini et plusieurs autres propriétés de moindre importance; dans les pays Gallas indépendans, le principal siège de la mission est à Kaffa, puis viennent Lagamara, Ghera, Gemma Abba Giffàr, etc. Ces divers établissemens sont desservis par Mgr Coccino, évêque de Maroc *in partibus* et le père Léon. Les services rendus par ces courageux apôtres sont considérables et ils n'ont pas peu contribué par leur prédication et leur exemple à répandre dans la société éthiopienne des sentimens nouveaux d'humanité, de douceur et de moralité. Évidemment l'œuvre de M. Arnoux est indépendante de toute considération ou préoccupation de propagande religieuse; seulement, depuis de longues années déjà, les Éthiopiens se sont aperçus de la honte et du danger qu'il y avait pour eux à recevoir leur patriarche ou abouna de l'église cophte d'Alexandrie, entièrement livrée à l'Égypte, leur plus cruelle ennemie. Peut-être est-ce là une place à prendre pour le clergé catholique; en tout cas, il faudra beaucoup de prudence, d'habileté et de modération.

Il existait aussi au Choa en 1875 une mission protestante, composée de son chef, M. Mayer, et de deux autres Allemands, MM. Grainer et Jacob. Installés à Mal Houze, vivans d'ailleurs aux frais du roi, ils semblaient retirer assez peu de fruits de leur apostolat. Eux aussi, ils auraient profité de la réussite de M. Arnoux; mais à la vue de ce Français qui du premier coup s'était emparé de l'esprit du roi, M. Mayer avait senti se soulever dans son âme le vieux levain des rancunes germaniques; lui qui depuis quinze ans déjà habitait l'Éthiopie, qui avait connu Minylik à la cour de Théodoros, il souffrait cruellement de se voir relégué au dernier plan sans aucune influence; dès lors il nourrit de secrets désirs de vengeance.

Cependant la mauvaise saison était arrivée. En Éthiopie, depuis le 4e degré de longitude nord jusqu'au 12e environ, les pluies torrentielles commencent dans les premiers jours de juillet et continuent durant trois mois sans interruption; toutes les eaux tombées sur les hauts plateaux s'écoulent dans le Nil qui, démesurément grossi, déborde en arrivant dans les plaines basses de l'Égypte et les féconde de son limon. Ces trois mois, juillet, août et septembre, sont proprement l'hiver du pays; alors les routes sont coupées et les moindres cours d'eau deviennent infranchissables. M. Arnoux mettait à profit ces retards forcés pour compléter l'organisation de la caravane.

L. Louis-Lande.

QUATRE RENCONTRES

Je n'ai rencontré miss Spencer que quatre fois, et ces rencontres restent gravées dans mon souvenir, car cette jeune personne produisit sur moi une vive impression. C'était un gracieux échantillon d'un type peu commun. La nouvelle de sa mort me cause un vrai chagrin, — pourtant, lorsque j'y songe, ne devrais-je pas plutôt me réjouir? La dernière fois... mais procédons par ordre.

I.

Notre première rencontre eut lieu en pleine campagne, il doit y avoir dix-sept ou dix-huit ans de cela. Mon ami Jones, qui allait passer les vacances de Noël chez sa mère, m'avait décidé à l'accompagner, et mon hôtesse donnait en notre honneur une soirée intime. Pour moi, ce fut un divertissement tout nouveau, car je n'avais guère habité que les grandes villes. Jamais je ne m'étais aventuré au fond d'une province américaine. La neige tombait avec une telle persistance depuis le matin que l'on s'y enfonçait jusqu'aux genoux sur les routes. Comment les dames feraient-elles pour se rendre chez Mme Jones? J'étais bien naïf de m'en inquiéter. A Grimwinter, elles auraient volontiers affronté de plus rudes obstacles afin d'assister à une réunion que deux messieurs, arrivant de New-York, honoraient de leur présence. Aucune des invitées ne manqua donc à l'appel.

Mme Jones, durant le cours de la soirée, me demanda si « je ne voulais pas montrer les photographies à une de ces demoiselles. » Lesdites photographies remplissaient deux vastes cartons rapportés par son fils, qui, comme moi, venait de voyager en Europe. Je jetai les yeux autour du salon, et je m'aperçus que la plupart des jeunes personnes présentes étaient pourvues d'un objet d'intérêt beaucoup plus absorbant qu'un paysage reproduit par le soleil. Je remarquai

toutefois une invitée qui se tenait seule près de la cheminée. Après l'avoir contemplée un instant, je répliquai :

— Je les montrerais très volontiers à cette demoiselle-là.

— Cela tombe à merveille, dit Mme Jones, c'est justement celle qu'il vous faut. Elle n'aime pas les *flirtations*.

Si l'on m'en avait laissé le temps, j'aurais peut-être déclaré que, puisqu'elle n'aimait pas les *flirtations*, mieux valait chercher ailleurs. Je n'eus pas l'occasion de protester; Mme Jones me proposait déjà en qualité de montreur de photographies.

— Elle sera enchantée, dit-elle en me rejoignant deux minutes après. Oui, miss Spencer est justement celle qu'il vous faut, — si sérieuse, si intelligente.

Là-dessus, mon hôtesse me présenta.

Bien que miss Caroline Spencer ne fût pas une beauté, c'était une charmante petite personne, admirablement faite. Elle devait friser la trentaine; mais sa taille et la fraîcheur merveilleuse de son teint lui donnaient presque l'air d'une enfant. Elle avait une très jolie tête, et ses cheveux étaient arrangés comme ceux d'un buste grec. Je la soupçonnai de goûts artistiques, si tant est que le séjour de Grimwinter fût capable de favoriser des tendances de ce genre.

Elle était vraiment fort gracieuse avec sa mine doucement effarouchée, ses lèvres un peu minces et ses dents d'une blancheur éclatante. Autour de son cou s'enroulait ce que les dames, si je ne me trompe, appellent une ruche, retenue par une simple broche de corail, et l'éventail qu'elle tenait à la main n'avait rien de luxueux. Je remarquai, en outre, que la jupe de sa robe de soie noire n'avait peut-être pas toute l'ampleur exigée par la mode du jour.

Elle m'adressa un petit salut cérémonieux, montrant ses dents blanches entre ses lèvres minces, mais souriantes. Elle parut en effet ravie et même un peu troublée par la perspective que lui ouvrait l'étude des trésors dont je me chargeais de lui expliquer les beautés. Pour ma part, mon rôle ne m'effrayait pas. Je tirai les cartons de leur coin et j'approchai deux sièges d'une table suffisamment éclairée. Les photographies représentaient des scènes ou des objets qui m'étaient familiers, — des vues de Suisse, d'Italie et d'Espagne, des monumens, des tableaux, des statues plus ou moins célèbres. Je racontai ce que je savais sur chaque sujet. Ma compagne regardait les photographies à mesure que je les soulevais une à une et m'écoutait immobile, son éventail appuyé contre sa lèvre inférieure. De temps à autre, lorsque je reposais une épreuve dans le carton, elle me demandait : « Vous avez vu l'original? » Presque toujours je répondais que je l'avais vu plusieurs fois; alors

ses jolis yeux se fixaient un instant sur moi, comme à la dérobée.

Je lui avais moi-même demandé au début de notre entretien si elle connaissait l'Europe, ma question m'avait valu un : « Non, non, non, » murmuré à voix basse, d'un ton rapide et confidentiel. Ensuite, quoiqu'elle ne quittât guère des yeux les photographies, elle ne m'adressa la parole qu'à d'assez longs intervalles. Aussi, dès que nous eûmes achevé l'inspection du contenu de l'un des cartons, feignis-je de ne plus songer à l'autre. J'avais fini par me convaincre que mes explications ne l'ennuyaient pas ; mais son silence me dépitait.

— Voilà ma tâche accomplie, miss Spencer, lui dis-je, et je le regrette.

Tandis que je la saluais, je vis qu'une faible rougeur animait ses joues. Elle agitait d'une main fébrile son modeste éventail et, au lieu de regarder la séance comme finie, elle dirigea les yeux vers le second carton, qui restait appuyé contre la table.

— Ne voulez-vous pas me montrer celles-là? me dit-elle.

— Avec plaisir, si vous n'êtes pas fatiguée, répondis-je.

— Je ne suis pas fatiguée du tout, répliqua-t-elle. Je ne me lasserais jamais d'admirer ces belles choses.

Tandis que je me disposais à satisfaire sa curiosité, elle posa la main sur le carton avec un geste caressant.

— Et avez-vous aussi visité cet endroit-là? me demanda-t-elle un instant après.

Examen fait de la première photographie, je reconnus que je l'avais visité, — c'était une vue du château de Chillon, sur le lac de Genève.

Je lui fis remarquer l'admirable effet produit par la réflexion des roches rugueuses et des tourelles dans l'onde claire du lac. Elle ne s'écria pas : « Ravissant ! » pour écarter l'image afin de passer à la suivante. Elle s'abstint de pousser une de ces exclamations banales à l'usage des amateurs, et me demanda si ce n'était pas là qu'avait été enfermé Bonivard. Je répondis affirmativement et j'essayai de me rappeler les strophes où Byron décrit les souffrances du prisonnier. Ma mémoire me fit défaut, je m'arrêtai décontenancé.

Elle s'éventa un instant, puis répéta le passage d'une voix émue, mais sans la moindre affectation d'enthousiasme. Arrivée au bout de sa citation, elle rougit. Je la complimentai et je déclarai qu'elle était parfaitement équipée pour visiter la Suisse et l'Italie. Elle me regarda de nouveau à la dérobée afin de voir si je ne raillais pas, et j'ajoutai :

— Pour peu que vous désiriez juger jusqu'à quel point les descriptions de Byron sont exactes, il faudra vous mettre en route sans

trop perdre de temps, car l'Europe se *débyronise* avec une rapidité déplorable.

— Combien de temps me donnez-vous?

— Je vous donne dix ans.

— Je crois que je pourrai partir avant dix ans, répliqua miss Spencer avec le plus grand sérieux.

— Tant mieux. Cela vous intéressera énormément.

Je venais de tomber sur la photographie de quelque coin d'une ville d'Europe qui me rappelait de chers souvenirs. Mes souvenirs, je le suppose, m'inspirèrent une certaine éloquence, car miss Spencer m'écoutait en retenant son haleine.

— Êtes-vous resté longtemps à l'étranger? me dit-elle après un intervalle de silence.

— Bien des années.

— Et vous avez voyagé partout?

— Partout, non. J'ai parcouru l'Europe un peu au hasard. J'aime beaucoup à voyager.

Elle me lança encore un de ses regards furtifs.

— Vous parlez français et italien?

— Assez pour me tirer d'affaire.

— Est-ce très difficile?

— Je suis persuadé que vous apprendriez vite, répliquai-je poliment.

— Oh! moi, je n'aspire pas à parler une autre langue que la mienne; je voudrais seulement comprendre. On dit que le Théâtre-Français est si beau.

— C'est le premier théâtre du monde.

— Vous y êtes allé bien souvent?

— Lorsque j'habitais Paris, j'y allais chaque soir.

— Chaque soir! répéta-t-elle en ouvrant de grands yeux. — Un instant après, elle me demanda : — Quel pays préférez-vous?

— Il y a un pays que je préfère à tous les autres à cause de son soleil. Je suis sûr que dans dix ans d'ici vous penserez comme moi.

— L'Italie? dit-elle.

— L'Italie, répondis-je.

Son visage s'était animé; elle n'aurait certes pas semblé plus jolie si, au lieu de lui montrer des photographies, je lui avais parlé d'amour. Elle venait de me regarder d'un air interrogateur; elle détourna les yeux et rougit un peu. Il y eut une pause qu'elle rompit en disant :

— C'est là le pays que je désire surtout visiter.

Nous passâmes en revue plusieurs photographies sans échanger une parole.

— On dit que la vie n'est pas trop chère en Italie, reprit-elle enfin.

— On a raison; j'y ai vécu à meilleur marché qu'ailleurs.

— Néanmoins tout cela coûte cher, n'est-ce pas?

— Vous voulez dire un voyage en Europe?

— Oui. Je ne suis pas riche, — je donne des leçons. Voilà l'embarras.

— Il faut certainement de l'argent, répliquai-je; mais on peut s'arranger de façon à n'en pas trop dépenser.

— Je crois que je saurais très bien m'y prendre, répliqua miss Spencer. J'ai des goûts fort simples. J'ai déjà mis quelque chose de côté pour mon voyage, ajouta-t-elle d'un ton confidentiel. Mais tout a été contre moi, l'argent et bien d'autres raisons. J'ai attendu et attendu. Ç'a été un château en Espagne. J'ose à peine y songer. Deux ou trois fois le château a presque paru bâti, et dès que je me suis mise à en parler il s'est écroulé! J'ai eu tort de vous entretenir de mon rêve, poursuivit-elle avec un peu d'hypocrisie, car le simple exposé de son projet lui avait évidemment causé une joie indicible. Il y a une dame qui a beaucoup d'amitié pour moi; elle ne tient pas du tout à quitter Grimwinter, et je lui parle sans cesse de mon voyage. Elle m'a dit l'autre jour qu'elle ne sait pas ce que je deviendrai, que je perdrai peut-être la tête si je ne visite pas l'Europe, et que je la perdrai infailliblement si j'ai la joie de réaliser mon rêve.

— Rassurez-vous, répondis-je en riant; il y a longtemps que vous attendez, et vous avez encore toute votre raison.

Elle me regarda un instant sans répondre.

— Je n'en suis pas trop sûre, dit-elle enfin. Je ne pense qu'à cela, si bien que j'oublie beaucoup de choses dont je devrais m'occuper. C'est là une espèce de folie.

— Le remède est facile à trouver; il vous suffira de partir.

— Oui, j'ai la conviction que je verrai l'Europe. J'y ai un cousin.

Nous examinâmes encore quelques photographies, et je demandai à miss Spencer si elle avait toujours habité à Grimwinter.

— Je ne suis pas tout à fait une provinciale, monsieur! répliqua-t-elle en se redressant de toute la hauteur de sa petite taille, j'ai passé vingt-trois mois à Boston.

Je répondis que dans ce cas la vue des vieilles capitales de l'Europe ne l'étonnerait pas autant qu'elle le supposait; mais je ne réussis pas à lui inspirer des craintes à cet égard.

— Je connais l'ancien monde mieux que vous ne le croyez, me dit-elle. Je ne me suis pas contentée de lire Byron; je me prépare, j'ai étudié les historiens et les voyageurs.

— Je comprends votre cas, répliquai-je. Vous avez la passion innée des Américains, — la passion du pittoresque. C'est là, pour nous autres, une passion primordiale, antérieure à l'expérience. L'expérience ne vient qu'ensuite, pour nous montrer ce que nous avions déjà vu en rêve.

— Ce que vous dites là me paraît très juste, répondit miss Spencer. J'ai rêvé de tout et j'espère tout voir.

— Je crains que vous n'ayez perdu beaucoup de temps.

— Oui, et c'est là ce que je me reproche.

Les invités commençaient à se disperser; on prenait déjà congé. Miss Spencer se leva et me tendit la main avec un geste timide; mais sa conversation avec moi l'avait aidée à reconstruire son château en Espagne, à en juger par l'éclat dont brillaient ses yeux.

— Je retourne en Europe, lui dis-je en serrant sa petite main; je guetterai votre arrivée.

— C'est cela, dit-elle, et si je suis désillusionnée, je l'avouerai avec franchise.

Et elle s'éloigna rêveuse et en agitant son éventail.

II.

Quelques mois plus tard je me retrouvais en Europe. Il y avait environ trois ans que j'habitais Paris lorsque, vers le milieu du mois d'octobre, je quittai cette ville pour aller à la rencontre de ma sœur et de mon beau-frère. En arrivant au Havre, j'appris que le paquebot qui les portait avait déjà débarqué ses passagers. Je me dirigeai tout droit vers l'hôtel que les voyageurs m'avaient indiqué. Ma sœur, fatiguée par une mauvaise traversée, ne demandait qu'à se reposer et me renvoya au bout de cinq minutes. Il fut convenu que nous ne repartirions que le lendemain. Mon beau-frère, un peu inquiet, voulait rester auprès de sa femme; mais elle insista pour qu'il allât faire un tour avec moi, afin de s'habituer à marcher sur la terre ferme. C'était une belle et chaude matinée d'automne, et notre flânerie à travers la cité affairée fut pour nous une distraction agréable. Après avoir parcouru les quais bruyans et ensoleillés, nous débouchâmes dans une rue large et animée dont un seul côté était pleinement éclairé, — une rue de province qui ressemblait à une vieille aquarelle : grandes maisons grises à toits inclinés, à nombreux étages, à pignons rouges, à volets verts, à enseignes multicolores, avec des fleurs à chaque balcon et des servantes en bonnet blanc aux portes. Nous marchions à l'ombre, regardant le tableau qui se déroulait sur le côté opposé. Tout à coup mon compagnon cessa d'avancer et me serra le bras. Je suivis la direction

de son regard, et je vis qu'il s'était arrêté à peu de distance d'un café où l'on avait déjà disposé des tables et des chaises en fonte sous une tenture qui abritait le trottoir. Derrière cette installation en plein vent, les fenêtres grandes ouvertes du café et une douzaine d'arbustes plantés dans des baquets. Pour rendre l'endroit plus attrayant, on venait de répandre sur les dalles une couche de sable jaune. C'était un café aux allures paisibles que devaient patronner les petits commerçans de la ville. A l'intérieur, plongée dans une obscurité relative, une jeune personne coiffée d'un bonnet à rubans roses tournait le dos à un vaste miroir et souriait à un consommateur invisible.

Ces détails ne me frappèrent pas tout d'abord. La première chose qui attira mon attention fut une dame qui se tenait assise, seule, devant une des tables extérieures. C'était elle que mon beau-frère regardait. Penchée en arrière sur son siège, elle semblait s'abandonner à une rêverie; en tout cas, elle oubliait le plateau posé devant elle et ne dirigeait pas ses yeux de notre côté. Je l'apercevais tout au plus de profil; néanmoins je me rappelais l'avoir déjà vue.

— La petite dame du paquebot! s'écria mon beau-frère.

— Elle était à bord de votre steamer? demandai-je.

— On ne rencontrait qu'elle sur le pont : elle s'y promenait du matin au soir, ou bien elle se tenait assise à la proue du navire, les mains sur le plat-bord, les yeux tournés vers l'Orient.

— Vous allez lui parler?

— Je ne la connais pas. Nous n'avons pas échangé deux mots pendant la traversée. J'étais trop mal à l'aise pour avoir envie de causer avec qui que ce fût; mais je l'ai remarquée, et je ne sais trop pourquoi elle m'intéressait. C'est une chère petite Yankee. Je m'imagine que ce doit être une maîtresse d'école qui prend ses vacances et à qui ses élèves ont offert une bourse pour payer ses frais de voyage.

Au même instant, celle dont nous nous occupions se retourna pour regarder les maisons situées en face d'elle.

— Je vais lui parler, si vous ne lui parlez pas, dis-je à mon compagnon.

— A votre place, je m'en garderais bien; elle est très timide.

— Soyez sans crainte. Je la connais, — j'ai passé une soirée à lui montrer des photographies.

Je traversai la rue et je m'approchai du café. La dame se retourna tout à fait. Je ne me trompais pas, — c'était miss Spencer. Elle ne me reconnut pas au premier abord et sembla effrayée. Je poussai une chaise près de sa table et je m'assis.

— Eh bien, lui dis-je, j'espère que vous n'êtes pas déjà désillusionnée?

Elle me regarda d'un air surpris et rougit un peu, puis un léger tressaillement m'annonça qu'elle me reconnaissait à son tour.

— C'est vous qui m'avez montré les photographies chez Mme Jones !

— Oui, c'est moi. Je me félicite de cette rencontre, car il m'appartenait de vous souhaiter la bienvenue, après l'éloge que je vous ai fait de l'Europe.

— Vous ne m'en avez pas trop dit. Je suis si heureuse ! répliqua-t-elle.

En effet, elle paraissait très heureuse. Elle ne me semblait pas avoir vieilli : elle était aussi paisiblement jolie que lors de notre première rencontre. Trois ans auparavant j'aurais pu la comparer à une petite fleur puritaine aux couleurs peu voyantes ; on comprendra sans peine que dans les circonstances actuelles je ne pouvais songer à chercher une comparaison moins délicate. A côté d'elle, un vieux monsieur vidait un verre d'absinthe ; derrière elle, la dame de comptoir criait : — Alcibiade ! Alcibiade ! à un garçon de café en tablier blanc. Le charmant contraste !

J'expliquai à miss Spencer que mon beau-frère avait été son compagnon de voyage, et je le présentai. Elle le salua comme si elle le voyait pour la première fois. Elle ne l'avait évidemment pas remarqué et elle ne tenta même pas de s'excuser. Je restai auprès d'elle devant la porte du café, tandis que mon beau-frère allait rejoindre sa femme. Je dis à miss Spencer que notre rencontre, à l'heure même de son débarquement, avait quelque chose d'étrange et que je m'estimais heureux de me trouver là, à point nommé, pour recevoir ses premières impressions.

— Il me serait difficile de me rendre compte à moi-même de ce que j'éprouve, répliqua-t-elle. Il me semble que je rêve. Je crois vraiment que le café m'a monté à la tête, — je n'en ai jamais bu d'aussi bon. Il y a près d'une heure que je suis assise ici, et je n'ai pas envie de bouger. Tout est si pittoresque !

— En vérité, miss Spencer, vous avez tort de vous laisser ravir à ce point par cette pauvre ville du Havre, si prosaïque, — il ne vous restera plus d'enthousiasme à dépenser. Rappelez-vous tous les beaux endroits, toutes les belles choses qui vous attendent. Rappelez-vous l'Italie.

— Je ne crains pas de me trouver à court d'admiration, répondit-elle gaîment. Je pourrais rester ici toute une journée en me disant : Me voici enfin en Europe ! C'est si sombre, et si vieux, et si différent !

— Ce qui m'étonne, moi, c'est de vous trouver installée en plein air. N'êtes-vous pas descendue dans un hôtel ?

J'étais à la fois amusé et effrayé par l'innocente effronterie avec laquelle cette jolie petite Américaine s'établissait ainsi devant la porte d'un café, dans un isolement qui devait la faire remarquer.

— Mon cousin m'a laissée ici, répondit-elle. Vous savez que je vous ai dit que j'avais un cousin en France. Il est venu à ma rencontre ce matin, à l'arrivée du steamer.

— Il aurait pu s'épargner cette peine, puisqu'il devait vous abandonner sitôt.

— Il ne m'a quittée que pour une demi-heure. Il est allé chercher mon argent.

— Où est votre argent?

— Tenez, cela me rend très fière, répondit miss Spencer avec un petit éclat de rire; je suis arrivée munie de traites.

— Et où sont vos traites?

— Mon cousin les a.

Le ton de cette réponse n'impliquait pas la moindre méfiance, mais elle me donna la chair de poule. Je ne connaissais pas le cousin de miss Spencer, et les présomptions parlaient en sa faveur, par la simple raison qu'il était son cousin; néanmoins, je ne pus m'empêcher d'être inquiet en songeant qu'une demi-heure après le débarquement les fonds de la passagère inexpérimentée se trouvaient entre les mains de ce monsieur.

— Doit-il voyager avec vous? demandai-je.

— Seulement jusqu'à Paris. Il habite Paris, où il est venu pour étudier la peinture. Je lui avais écrit pour lui annoncer mon arrivée. Je ne m'attendais pas à ce qu'il vînt au-devant de moi jusqu'au Havre. Je croyais seulement le trouver à la descente du train à Paris. C'est très bon de sa part; mais il est très bon, et il a beaucoup de talent.

Je devins tout à coup fort désireux de faire la connaissance de ce peintre de talent.

— Et il est allé chez le banquier? demandai-je.

— Oui, il m'a menée à un hôtel, — une vieille auberge si pittoresque, si drôle, avec une galerie en bois autour du premier étage et une hôtesse si prévenante et si bien mise! Au bout de quelque temps, nous sommes sortis, car je n'avais pas d'argent français. Mais j'étais encore étourdie par le mouvement du navire et j'ai pensé qu'il valait mieux me reposer un peu. Mon cousin a découvert cet endroit et il est allé seul chez le banquier. Il doit me rejoindre ici.

La supposition pourra paraître fort injuste, vu que rien ne l'autorisait; mais l'idée me traversa l'esprit que le cousin ne se montrerait plus. Je rapprochai une chaise de celle de miss Spencer, décidé à attendre le dénoûment. Elle était très observatrice, et il y avait quelque chose de touchant dans la curiosité enfantine que lui inspiraient le mouvement de la rue, la forme des voitures, les grands chevaux normands, les caniches tondus, la diversité des toi-

lettes et le costume des prêtres. Tout cela était nouveau pour elle.

— Et lorsque votre cousin reviendra, que comptez-vous faire? demandai-je.

Elle hésita un instant avant de répondre :

— Nous ne savons pas trop.

— Quand partez-vous pour Paris? Si vous prenez le train de quatre heures, j'aurai le plaisir de voyager avec vous.

— Je crains que ce ne soit pas possible. Mon cousin me conseille de passer quelques jours ici.

— Voilà un conseil qui me surprend! m'écriai-je. Il ne faut que quelques heures pour voir le Havre.

Pendant une minute ou deux, je ne dis rien de plus. Je cherchais à deviner où le cousin voulait en venir. Je regardai à droite et à gauche, mais je ne vis à l'horizon personne qui ressemblât à un peintre plein d'avenir et doué d'une grande bonté. Enfin je me permis de rappeler à ma compatriote que les étrangers se dispensent volontiers de faire au Havre une station esthétique. Le Havre est un lieu de transit, rien de plus. Je l'engageai donc à se rendre à Paris par le train de l'après-midi et à se distraire d'ici là en visitant la forteresse située à l'entrée du port. Je parle de la vieille construction que l'on désignait sous le nom de tour de François Ier et qui a été démolie depuis.

Miss Spencer parut écouter avec un certain intérêt ma description de la tour; puis sa physionomie prit une expression plus grave, tandis qu'elle répliquait :

— Je ne puis rien décider encore. Mon cousin a quelque chose de sérieux à me dire. Je l'interrogerai dès qu'il sera de retour; ensuite nous irons admirer la forteresse. Je ne suis pas si pressée de voir Paris, — je me donne un congé de six mois!

Elle sourit et hocha la tête d'un air résolu. Il me sembla toutefois lire dans son regard qu'elle éprouvait une légère inquiétude.

— Soyez franche! m'écriai-je. Vous craignez que ce malencontreux cousin ne vous rapporte une mauvaise nouvelle.

— Eh bien, franchement, je soupçonne qu'elle ne sera pas bonne, mais j'espère qu'elle ne sera pas trop mauvaise. Quoi qu'il en soit, j'ai promis de l'écouter.

— Vous n'êtes pas venue en Europe pour écouter; vous êtes venue pour voir.

Maintenant j'étais persuadé que le cousin reparaîtrait, puisqu'il avait quelque chose de désagréable à annoncer. Notre entretien continua, et j'interrogeai miss Spencer sur son plan de voyage. Elle connaissait sur le bout des doigts son itinéraire, dont elle énumérait les étapes avec la précision d'une écolière sûre de son fait, —

de Paris à Dijon et Avignon; d'Avignon à Marseille, et de là par la Corniche à Gênes, à la Spezzia, à Pise, à Florence, à Rome.

Il n'était jamais venu à l'esprit de la voyageuse qu'il pût y avoir le moindre inconvénient à parcourir ainsi seule la France et l'Italie. Sachant qu'elle n'était pas pourvue d'un compagnon de route, je m'abstins de l'effrayer.

Enfin le cousin se montra. Je le vis déboucher par une rue transversale, et dès que je l'aperçus je devinai le futur maître américain. Il portait un chapeau de feutre mou et une jaquette de velours d'un noir rouillé, comme j'en ai souvent rencontré à Paris, dans la rue Bonaparte. Son col de chemise, amplement rabattu, laissait à découvert un cou qui, à distance, n'avait rien de sculptural. Il était grand et maigre, avec des cheveux rouges et un teint couperosé. — Autant qu'il me fut permis d'en juger pendant qu'il se rapprochait du café sous l'abri de sa coiffure à larges bords, il me contemplait de son côté avec une surprise assez naturelle. Lorsqu'il nous eut rejoints, je déclinai mon nom et ma qualité d'ancienne connaissance de miss Spencer. Ses petits yeux gris se fixèrent sur moi d'un air scrutateur, puis il m'adressa un salut à la don César de Bazan en retirant son sombrero.

— Vous n'étiez pas à bord du steamer? me dit-il.

— Non, je n'étais pas à bord. Il y a trois ans que je suis en Europe.

Il remit sa coiffure et m'invita du geste à me rasseoir. Je m'assis, mais seulement afin de l'étudier pendant quelques minutes. Il fallait songer à rejoindre ma sœur.

Le cousin de miss Spencer était un drôle de corps. La nature ne l'avait pas destiné à porter avec avantage un costume raphaélesque ou byronien. Son pourpoint de velours et son cou nu formaient un bizarre contraste avec sa physionomie banale; ses cheveux coupés ras mettaient en relief ses grandes oreilles mal ajustées. Il affectait d'ailleurs une allure langoureuse qui jurait étrangement avec la vivacité de ses yeux gris. Peut-être étais-je trop disposé à porter un jugement défavorable; mais son regard me parut faux. Il demeura d'abord silencieux, les deux mains appuyées sur sa canne, regardant tantôt à sa droite, tantôt à sa gauche. Enfin il leva lentement sa canne avec laquelle il indiqua quelque chose et dit d'une voix traînante :

— Bel effet de lumière.

Il penchait la tête de côté, les yeux à demi fermés. Je suivis la direction de sa canne: l'objet qu'elle désignait était une loque rouge accrochée à la fenêtre d'une mansarde.

— Joli ton, poursuivit-il, et, sans redresser la tête, il tourna vers

moi son regard à moitié clos. Très harmonieux. Ferait bien dans un coin de tableau.

— Je vois que vous avez beaucoup d'œil, répliquai-je. Votre cousine me dit que vous étudiez la peinture.

Il continua de me regarder de la même façon; moi, j'ajoutai d'un ton plein d'urbanité :

— Je présume que vous fréquentez l'atelier d'un de nos grands peintres?

Le regard fixé sur moi, le cou penché, il resta un moment sans répondre, puis dit de sa voix traînante :

— Gérôme.

— Et vous aimez votre art? demandai-je.

— Comprenez-vous le français?

— Cela dépend de la façon dont on le parle.

Ses petits yeux gris s'ouvrirent un peu, tandis qu'il murmurait :

— *J'adore la peinture.*

— A la bonne heure! je comprends votre français, lui dis-je.

Miss Spencer posa la main sur le bras de son cousin, comme si elle eût été flattée, pour lui, qu'il parvînt si aisément à se rendre intelligible dans une autre langue que la sienne. Je me levai afin de prendre congé, et je demandai à ma compatriote où je pourrais la voir à Paris. Où comptait-elle descendre?

Elle adressa à son cousin un coup d'œil interrogateur.

— Vous connaissez l'hôtel des Princes? me demanda ce dernier.

— Je sais du moins où il se trouve.

— C'est là que je la conduirai.

— Je vous félicite, dis-je à miss Spencer. On ne saurait mieux choisir. A propos, il se peut que je sois assez heureux pour avoir l'occasion de vous rendre visite avant mon départ. Où logez-vous au Havre?

— Oh! dans une charmante vieille auberge! s'écria miss Spencer. Et elle a un si drôle de nom, — *A la belle Normande!*

Lorsque je les quittai, le cousin m'honora d'un grand coup de son chapeau pittoresque.

Ainsi que je le craignais, ma sœur ne se sentait pas suffisamment remise pour partir par le train de l'après-midi. Vers l'heure du crépuscule, je fus donc libre d'aller à la recherche de la *Belle Normande*. Je dois l'avouer, je m'étais évertué durant l'intervalle à deviner quelle nouvelle le cousin de la petite institutrice avait eu à lui communiquer.

La modeste auberge placée sous le patronage de la *Belle Normande* s'élevait dans un quartier peu central, et je reconnus avec satisfaction que miss Spencer ne pouvait pas se plaindre de l'absence de couleur locale. La cour où je pénétrai manquait de cette

symétrie calculée qui déplaît à beaucoup de peintres. On y voyait un escalier en plein air qui conduisait aux chambres à coucher, une fontaine ornée d'une statuette en plâtre, un marmiton en toque et en veste blanches qui récurait une casserole à la porte de la cuisine, et une hôtesse accorte qui dressait artistement, sur une assiette rose, une pyramide d'abricots et de raisins. Je jetai les yeux autour de moi et sur un banc adossé au mur, tout près d'une porte ouverte au-dessus de laquelle on lisait *Restaurant*, j'aperçus Caroline Spencer. A peine l'eus-je regardée que je vis que sa gaîté s'était envolée depuis le matin. La tête appuyée contre le banc, les mains croisées sur les genoux, elle contemplait l'hôtesse qui se trouvait à l'autre extrémité de la cour, manipulant ses abricots.

Mais l'air distrait de la voyageuse me prouva qu'elle ne songeait pas aux abricots, et, dès que je me fus approché, je devinai qu'elle avait pleuré. Je m'assis à côté d'elle sur le banc sans qu'elle me vît; puis lorsque j'eus attiré son attention, elle se retourna, et, au lieu de paraître surprise, m'accueillit avec un sourire attristé. Elle était complètement changée.

— Que vous est-il arrivé? Vous avez un grand chagrin, lui dis-je.

Elle ne répondit pas tout de suite, et je crus qu'elle craignait de parler de peur que ses larmes ne se remissent à couler. Bientôt je m'aperçus que depuis notre dernière entrevue elle avait épuisé sa provision de larmes et que je la trouvais résignée.

— Mon pauvre cousin est dans un terrible embarras, dit-elle enfin. Oui, sa nouvelle était mauvaise. Il avait grand besoin d'argent, ajouta-t-elle après avoir encore hésité un instant.

— Cela signifie qu'il voulait le vôtre?

— Il a besoin de tout l'argent qu'il peut se procurer honnêtement. Il n'y avait que le mien.

— Et il vous l'a pris?

Elle hésita encore une fois; jamais plaidoirie ne fut plus éloquente que le regard qu'elle me lança pendant ces deux minutes de silence.

— Je lui ai donné tout ce que j'avais, dit-elle ensuite.

Je ne sais pas au juste si les anges parlent, mais je me figure que leur intonation doit ressembler à celle de miss Spencer lorsqu'elle prononça ces dernières paroles. Je me sentis tout à coup aussi indigné que si je venais de recevoir un soufflet.

— Bonté du ciel! m'écriai-je en me levant. Appelez-vous ça obtenir de l'argent honnêtement?

J'étais allé trop loin, une vive rougeur anima les joues de miss Spencer.

— N'en parlons plus, dit-elle.

— Il faut en parler, au contraire, répliquai-je en me rasseyant. Je suis votre ami, et il me semble que vous avez besoin d'un ami pour vous défendre. Voyons, quel est ce terrible embarras qui tourmente votre cousin?

— Il a des dettes.

— Cela ne m'étonne pas. Mais à quel titre veut-il les faire payer par vous?

— Il m'a raconté son histoire, et je le plains beaucoup.

— Moi aussi je le plains! Mais j'espère qu'il vous rendra votre argent.

— Il me le rendra dès qu'il le pourra.

— Et quand le pourra-t-il?

— Lorsqu'il aura vendu son grand tableau.

— Le diable emporte son grand... Pardon, miss Spencer! Où est-il, ce malheureux cousin?

Cette fois elle hésita plus que jamais avant de répondre : — Il dîne.

Je me retournai et jetai un coup d'œil dans la salle à manger dont la porte restait ouverte. Là, tout seul au bout d'une longue table, j'aperçus celui dont les embarras inspiraient tant de compassion à miss Spencer, l'aimable élève de Gérôme. Il était trop occupé de son dîner pour faire attention à moi; mais, tandis qu'il reposait sur la nappe un verre vide, il dirigea les yeux de mon côté et remarqua mon attitude observatrice. Il s'arrêta dans son repas et me regarda, la tête penchée d'un côté, avec ses petits yeux clignotans; puis ses maigres mâchoires se remirent à fonctionner.

Au même instant l'hôtesse passa près de nous avec son assiettée de fruits.

— Et cette belle pyramide est pour lui? m'écriai-je, et j'éprouvai une telle irritation que je ne pus m'empêcher d'ajouter : — Voyons, trouvez-vous juste que ce grand flandrin accepte vos fonds?

Elle détourna les yeux. Je lui faisais évidemment de la peine; la cause était perdue, le grand flandrin l'avait intéressée.

— Excusez-moi, si je le traite si peu cérémonieusement, repris-je; mais, en vérité, vous êtes trop généreuse, et votre cousin manque de délicatesse. Il a contracté des dettes, qu'il les acquitte lui-même.

— Il a manqué de prévoyance, je l'admets, répliqua miss Spencer. Il m'a tout dit. Nous avons causé longuement ce matin. Il ne comptait plus que sur moi. Il a signé des billets.

— Il a eu tort, puisqu'il n'avait pas de quoi faire honneur à sa signature.

— Mon cousin est lui-même le premier à reconnaître son tort; mais il n'est pas seul à en souffrir. Sa pauvre femme...

— Ah! il y a une pauvre femme?

— Oui. Je n'en savais rien. Je ne l'ai appris qu'aujourd'hui. Il s'est marié il y a deux ans, secrètement.

— Secrètement? Pourquoi donc?

Caroline Spencer regarda autour d'elle comme si elle eût craint d'être entendue par des oreilles indiscrètes, puis elle ajouta en baissant la voix :

— C'était une comtesse!

— En êtes-vous bien sûre?

— Elle m'a écrit une lettre si touchante!

— Pour vous demander votre argent? répliquai-je avec brutalité, avec cynisme peut-être; mais la colère m'emportait.

— Pour me demander ma confiance et ma sympathie, répliqua miss Spencer d'une voix douce. Son père l'a déshéritée. Mon cousin m'a raconté l'histoire, et elle me la raconte à sa façon dans la lettre. Cela ressemble à un vieux roman. Son père s'opposait au mariage, et quand il a découvert qu'elle avait désobéi, il l'a cruellement repoussée. Elle appartient à une des plus anciennes familles de la Provence.

Je la contemplai et je l'écoutai, tout émerveillé. On eût vraiment juré que le roman qui lui donnait pour cousine une comtesse provençale la charmait au point de lui faire oublier ce qu'allait lui coûter l'abandon de son argent.

— Ma chère miss Spencer, lui dis-je, vous ne tenez pas à être ruinée par amour du pittoresque?

— Je ne serai pas ruinée. Avant peu je reviendrai, j'irai demeurer avec eux. La comtesse insiste là-dessus.

— Revenir? Vous retournez donc chez vous?

Elle se tint un instant les yeux baissés; puis répliqua d'une voix qui tremblait un peu :

— Il ne me reste plus d'argent pour voyager.

— Vous avez *tout* donné?

— J'ai gardé de quoi payer mon passage.

Je laissai échapper une exclamation peu flatteuse pour le cousin de miss Spencer. Le fortuné possesseur de la précieuse bourse, le mari de la comtesse provençale venait de sortir de la salle à manger. Il se tint un instant sur le seuil, retira le noyau d'un abricot qu'il avait emporté de la table, mit l'abricot dans sa bouche et pendant qu'il le dégustait d'un air satisfait, il resta à nous regarder, avec ses longues jambes écartées, les mains dans les poches de son pourpoint de velours. Ma compagne se leva, lançant à son cousin un regard que je saisis au passage et qui impliquait un bizarre mélange de résignation et de fascination, — une sorte d'enthousiasme pervers. Si laid, si vulgaire, si prétentieux, si faux que fût le personnage, il n'avait pas en vain fait appel à l'imagination naïvement

romanesque de sa cousine. Quant à moi, il m'inspirait un profond dégoût : mais rien ne m'autorisait à intervenir. D'ailleurs, je sentais que mon intervention serait inutile.

Le futur grand peintre leva le bras et me désigna l'horizon avec un geste d'admiration circulaire.

— Jolie vieille cour, dit-il. École hollandaise. Bel effet moelleux dans ces briques. Vieil escalier délabré plein de cachet. Ensemble rembranesque.

Décidément, j'étais de trop mauvaise humeur. Sans répondre à ce monsieur, je tendis la main à Caroline Spencer. Elle tourna vers moi son petit visage pâle, ses yeux retrouvèrent un instant leur ancien éclat, et comme elle montra ses jolies dents, je présume qu'elle essaya de sourire.

— Ne vous désolez pas pour moi, me dit-elle. Je suis sûre, malgré tout, que je verrai quelque chose de la vieille Europe.

Je lui répondis que je ne lui faisais pas encore mes adieux; que, mon départ étant ajourné, j'espérais la revoir le lendemain. Son cousin, qui avait remis son sombrero, le retira pour m'honorer d'un salut théâtral que je m'abstins de lui rendre, et sur ce je pris congé.

Le lendemain matin, je retournai à l'auberge, où je retrouvai dans la cour l'hôte, se beaucoup moins serrée que la veille par son corsage. Je demandai miss Spencer.

— Partie, monsieur ! me dit l'aubergiste. Partie hier au soir à dix heures. Elle a été conduite à bord du paquebot américain par son cousin, qui lui-même a pris ce matin le train de Paris.

Je m'éloignai sans demander d'autre renseignement. La pauvre petite institutrice avait passé environ treize heures en Europe.

III.

Plus heureux que miss Spencer, je ne me rembarquai qu'au bout de cinq ans. Vers la fin de mon séjour dans l'ancien monde, j'eus la douleur de perdre mon camarade Jones, qui mourut de la malaria dans le Levant. De retour aux États-Unis, mon premier soin fut de rendre une visite de condoléance à la mère de mon ami. Je la trouvai en proie à une affliction profonde, et je passai avec elle toute la matinée qui suivit mon arrivée à Grimwinter, écoutant sous la véranda l'éloge du cher défunt. Nous ne parlâmes pas d'autre chose, et notre conversation ne cessa qu'à l'apparition d'une dame, douée d'une vivacité extrême, qui arrêta devant le perron un *carry-all* qu'elle conduisait elle-même. Elle jeta les rênes sur le dos de son attelage avec la rapidité d'un dormeur qui, réveillé en sursaut, repousse ses couvertures. Elle sauta en un clin d'œil à bas de son

équipage rustique et nous rejoignit sous la véranda. C'était la femme du pasteur protestant de Grimwinter et elle se donnait pour mission de colporter les cancans du jour. Comme je l'avais déjà rencontrée, sa spécialité m'était connue, et il me fut facile de deviner qu'elle brûlait de communiquer à sa voisine un secret important. Je jugeai donc poli de lui laisser le champ libre.

— J'éprouve le besoin de me dégourdir les jambes, dis-je à mon hôtesse, et avec votre permission, je vais faire un tour de promenade jusqu'à l'heure du dîner... A propos, si vous voulez bien m'apprendre où demeure ma vieille amie miss Spencer, je serais heureux de la revoir.

La femme du pasteur s'empressa de répondre que miss Spencer habitait la quatrième maison après l'église méthodiste. L'église méthodiste se trouvait dans la seconde rue à droite; je la reconnaîtrais sans peine, grâce à une drôle de petite décoration architecturale que l'on honorait du nom de portique, mais qui ressemblait à un ciel de lit.

— Oui, ajouta Mme Jones, dès que son amie m'eut fourni ces renseignemens, allez voir ma pauvre Caroline; la vue d'un visage étranger l'égaiera.

— Je m'imagine plutôt qu'elle doit être rassasiée de la vue d'un visage étranger, dit la femme du pasteur.

— Je veux dire qu'elle sera heureuse de recevoir une visite, reprit Mme Jones.

— Il me semble qu'elle doit être dégoûtée des visites, riposta l'autre dame. Mais vous ne comptez pas rester deux ans? continua-t-elle en s'adressant à moi.

— Aurait-elle un visiteur de ce genre? demandai-je un peu intrigué par cette question.

— Non pas un visiteur, mais une visiteuse. Vous verrez le genre! La dame se montre volontiers; elle se tient une bonne partie de la journée dans le jardin qui fait face à la maison. Seulement je vous conseille d'être fort poli.

— Elle est donc très susceptible?

La femme du pasteur se leva d'un bond et m'adressa une belle révérence, une révérence des plus ironiques.

— Voilà ce qu'elle est, s'il vous plaît! C'est une comtesse, ajouta-t-elle en riant d'une façon peu respectueuse, — on eût dit qu'elle riait au nez de la comtesse.

Je demeurai une minute immobile, réfléchissant, m'étonnant, consultant mes souvenirs.

— Soyez tranquille, je serai poli, répondis-je en m'éloignant.

Je n'eus aucune peine à découvrir la demeure de miss Spencer. L'église méthodiste me servit de point de repère, et une maison voi-

sine, aux vieux murs jaunis à moitié cachés sous des plantes grimpantes, était bien l'asile qui convenait à une pauvre institutrice amoureuse du pittoresque. Arrivé près du cottage, je ralentis le pas. On venait de m'avertir que la visiteuse de miss Spencer prenait souvent le frais devant la maison, et je voulais reconnaître le terrain. Je regardai par-dessus la clôture de planches qui séparait de la rue non pavée le petit espace qui représentait le jardin ; mais je ne vis personne. Un étroit sentier conduisait à la porte d'entrée qui s'ouvrait au-dessus de deux marches délabrées. De chaque côté de la porte s'étendait une pelouse bordée de groseilliers. Adroite et à gauche se dressaient deux vieux cognassiers aux branches tordues, sous l'un desquels on voyait une table et deux chaises. Sur la table s'étalaient un morceau de broderie à peine commencé et deux ou trois volumes brochés dont les couvertures aux couleurs éclatantes annonçaient la provenance étrangère. Je poussai la porte du jardin et j'entrai. A mi-chemin, je m'arrêtai, regardant autour de moi, à la recherche de la locataire, devant laquelle, je ne sais trop pourquoi, il me répugnait de me présenter à l'improviste.

Un coup d'œil suffit pour me montrer que le cottage avait un aspect des plus pauvres. Je me demandai si je ne commettais pas une indiscrétion, car la curiosité seule me guidait, et dans les circonstances actuelles, la curiosité ressemblait à un manque de délicatesse. Tandis que j'hésitais, quelqu'un se montra à la porte ouverte et se tint là, me regardant du haut des marches. Je reconnus aussitôt Caroline Spencer. Elle ne me reconnaissait pas. Je la saluai et je lui dis d'un ton de badinage amical :

— Je vous ai attendue là-bas, miss Spencer. J'espérais que vous reviendriez, mais vous n'êtes pas revenue.

— Où donc m'avez-vous attendue, monsieur ? demanda-t-elle d'une voix douce et en ouvrant de grands yeux.

Elle avait beaucoup vieilli ; elle paraissait abattue et fatiguée.

— Je vous ai attendue au Havre, répondis-je.

Elle me contempla d'un air étonné, puis elle sourit, rougit, et joignit les mains.

— Je vous reconnais maintenant, dit-elle, je me rappelle ce jour.

Elle se tenait toujours sur le seuil, sans sortir, sans m'engager à entrer. Elle était embarrassée ; de mon côté, je me sentais un peu gêné et je ne trouvai rien de mieux que d'enfoncer dans le sable du sentier le bout de ma canne.

— J'ai guetté votre arrivée pendant je ne sais combien d'années, repris-je enfin.

— Là-bas, en Europe ? murmura miss Spencer.

— En Europe naturellement ! Ici, je n'ai pas eu de peine à vous trouver.

Elle s'appuya contre le poteau d'une porte que le propriétaire s'était dispensé de faire peindre, et baissa un peu la tête. Puis elle me regarda un instant, et je crus reconnaître l'expression que l'on voit sur le visage d'une femme quand ses larmes veulent déborder. Elle s'avança de deux pas sur la marche fendue et ferma la porte derrière elle. Alors elle se mit à sourire, et je vis que ses dents étaient aussi blanches que jamais.

— Êtes-vous resté là-bas pendant tout ce temps? me demanda-t-elle presque à voix basse.

— Il n'y a que trois semaines que je suis de retour. Et vous, n'êtes-vous jamais repartie ?

Me regardant toujours avec son sourire fixe, elle rouvrit la porte sans se retourner.

— Je ne suis pas trop polie, dit-elle. Ne voulez-vous pas entrer?

— Je crains de vous déranger.

— Vous ne me dérangez pas du tout, répliqua-t-elle en repoussant la porte et m'invitant du geste à entrer.

Je la suivis. Elle me conduisit dans une petite salle qui se trouvait à gauche d'un étroit couloir et que je supposai être son salon, bien qu'il donnât sur le derrière du cottage. Nous passâmes devant la porte fermée d'un autre appartement d'où l'on devait jouir de la vue des cognassiers; de ce côté, on n'apercevait qu'une cour occupée par un bûcher et par deux poules. Néanmoins la chambre me sembla très jolie jusqu'au moment où je reconnus combien son élégance annonçait de pauvreté; ensuite, je la trouvai peut-être plus jolie encore, car jamais je n'ai vu de la percale fanée et de vieilles gravures encadrées de feuilles d'automne disposées avec autant de goût.

Miss Spencer s'assit sur une très petite portion de canapé, les mains croisées sur les genoux. On lui aurait donné dix ans de plus que lors de sa visite au Havre, et c'eût été une flatterie indigne que de la qualifier de jolie; mais il y avait toujours en elle quelque chose de gracieux et de touchant. Elle était évidemment émue. Je feignis d'abord de ne pas m'en apercevoir; mais, au souvenir de notre dernière rencontre, son émotion me gagna.

— Je regrette presque d'être venu, lui dis-je malgré moi: ma visite vous fait de la peine.

Elle se cacha le visage dans les mains, puis répondit en souriant :

— C'est parce que vous me rappelez...

— Oui, j'ai eu tort. Je vous rappelle cette triste journée que vous avez passée au Havre.

Elle secoua la tête :

— Triste! ç'a été une de mes joies, répliqua-t-elle.

— Je n'ai jamais été aussi indigné, repris-je, que lorsqu'en re-

tournant à votre auberge le lendemain j'ai appris que vous étiez repartie.

Elle se tut pendant une minute ou deux, puis répondit :

— Ne parlons plus de cela, je vous prie.

— Et vous êtes revenue tout droit à Grimwinter ?

— J'étais de retour juste trente jours après mon départ.

— Et vous êtes restée ici depuis ?

— Oui, répondit-elle doucement.

— Quand retournerez-vous en Europe ?

La question était brutale ; mais il y avait sous sa résignation quelque chose qui m'irritait et je voulais lui arracher une parole d'impatience.

Elle fixa un instant les yeux sur un coin du tapis qu'un rayon de soleil éclairait ; puis elle se leva pour abaisser le store, et ce ne fut qu'après avoir effacé ce point lumineux qu'elle répondit : — Jamais.

— J'espère au moins que votre cousin vous a rendu votre argent ?

— Je n'y songe plus.

— Vous ne songez plus à votre argent ?

— Je ne songe plus à aller en Europe.

— Voulez-vous dire que vous n'iriez pas si vous le pouviez ?

— C'est impossible ! c'est fini, je n'y pense plus.

— Alors il ne vous a jamais rendu votre argent ? m'écriai-je.

— Je vous en prie,... je vous en prie,... commença-t-elle.

Elle s'interrompit et regarda du côté de la porte ; un frôlement de robe et un bruit de pas avaient résonné dans le couloir.

Je dirigeai aussi les yeux vers la porte ; elle était ouverte et livra passage à une dame qui s'arrêta sur le seuil. Cette dame était suivie d'un jeune homme. Elle me contempla assez longtemps pour me permettre de la bien examiner à mon tour. Alors elle se tourna vers Caroline Spencer et dit avec un accent étranger fort prononcé :

— Excusez-moi de vous avoir interrompue ! Je ne savais pas que vous aviez du monde.

A ces mots elle dirigea de nouveau les yeux sur moi.

C'était une comtesse vraiment extraordinaire ; pourtant je me figurai tout d'abord l'avoir déjà rencontrée. Bientôt je m'aperçus que j'avais seulement rencontré des dames qui lui ressemblaient beaucoup ; mais je les avais rencontrées loin de Grimwinter, et il me paraissait étrange de retrouver ici un de ces produits d'un autre monde. Vers quels parages sa présence semblait-elle me ramener ? Vers quelque palier obscur d'un quatrième étage parisien, où une locataire vêtue d'un peignoir fané se penche par-dessus la rampe et crie à la concierge de lui monter son café. La visiteuse de miss Spencer était une femme assez grasse, d'un âge mûr, au visage replet d'un blanc jaune, aux cheveux ramenés en arrière, à la chi-

noise. Elle avait de petits yeux perçans et ce que les Français appellent un sourire agréable. Comme la locataire de ma vision, elle portait une sorte de peignoir de cachemire rose, semé de broderies noires, et dont les larges manches laissaient voir un bras dodu.

— Je venais seulement vous prier de ne pas oublier mon café, dit-elle à miss Spencer avec son sourire agréable; je voudrais le prendre dans le jardin, sous l'arbre.

Le jeune homme qui accompagnait cette dame s'était avancé à son tour, et lui aussi se mit à me regarder. C'était un assez gentil garçon de dix-huit à dix-neuf ans, avec un air de fatuité provinciale, — un Adonis de Grimwinter. Il avait un petit nez pointu, un petit menton pointu et de très petits pieds. Il me regarda bêtement, la bouche béante.

— On vous apportera votre café, dit miss Spencer, sur les joues de laquelle je vis apparaître deux points rouges.

— C'est bien, dit la dame au peignoir... Cherchez votre livre, ajouta-t-elle en se tournant vers le jeune homme.

Celui-ci regarda vaguement autour de la chambre.

— Vous voulez dire ma grammaire? demanda-t-il avec une intonation plaintive.

La nouvelle venue me contemplait curieusement et rassemblait les plis de sa robe de chambre en étalant son bras potelé.

— Trouvez-vous votre livre, mon ami? dit-elle.

— Vous voulez dire mon livre de poésie? répliqua le jeune homme, dont le regard se fixa de nouveau sur moi.

— Baste! laissons là votre livre, répondit la dame. Aujourd'hui nous causerons, nous ferons la conversation; mais il ne faut pas déranger le monde. Venez,... j'attendrai mon café sous le petit arbre.

Après avoir prononcé ces dernières paroles à l'adresse de miss Spencer, elle me gratifia d'une inclination de tête et d'un : « Monsieur, j'ai l'honneur, » et s'éloigna suivie de son cavalier.

Caroline Spencer se tenait les yeux fixés sur le sol.

— Qui est donc cette dame? demandai-je.

— C'est ma cousine la comtesse.

— Et ce jeune homme?

— C'est son élève, M. Mixter.

Je ne pus pas m'empêcher de laisser échapper un petit éclat de rire; mais miss Spencer ajouta avec une gravité imperturbable :

— La comtesse donne des leçons de français; elle a perdu sa fortune.

— Je vois. Elle ne veut être à charge à personne. A la bonne heure!

Miss Spencer regarda encore le sol.

— Il faut que j'aille chercher le café, dit-elle.

— Cette dame a-t-elle beaucoup d'élèves? demandai-je.

— Elle n'a que M. Mixter, elle lui donne tout son temps.

Je réprimai une nouvelle envie de rire; miss Spencer avait l'air trop sérieux.

— Il paie bien, ajouta-t-elle presque aussitôt avec simplicité. Il est très riche, il est très obligeant, il met sa voiture à la disposition de la comtesse et la conduit lui-même.

Et elle se disposait à s'éloigner.

— Vous allez chercher le café de la comtesse? demandai-je.

— Si vous voulez bien m'excuser un instant.

— N'y a-t-il personne d'autre pour se charger de ce soin?

— Je n'ai pas de domestique! répondit-elle avec sérénité.

— Ne pourrait-elle se servir elle-même?

— Elle n'est pas habituée à cela.

— Hum... Mais avant de vous éloigner, dites-moi au juste qui est cette dame.

— Je vous l'ai déjà dit, là-bas au Havre, — c'est la femme de mon cousin.

— La dame déshéritée à cause de son mariage?

— Oui, sa famille n'a plus voulu la revoir.

— Et son mari?

— Il est mort.

— Et votre argent?

La pauvre institutrice baissa la tête; il y avait quelque chose de trop méthodique dans mon interrogatoire.

— Je ne sais, répondit-elle avec un air de lassitude.

— Et à la mort de son mari, cette dame vous a rendu visite. Y a-t-il longtemps de cela?

— Il y a deux ans.

— Et sa visite dure depuis deux ans?

— Elle n'a que moi.

— Le séjour de Grimwinter lui plaît?

— Pas du tout.

— Et vous, cette longue visite vous plaît-elle?

Miss Spencer se cacha le visage dans les mains, comme elle l'avait déja fait un quart d'heure auparavant; puis elle partit bien vite pour aller chercher le café de la comtesse.

Je demeurai seul dans le petit parloir. Je voulais en apprendre davantage, bien que déjà presque convaincu que je chercherais en vain à soustraire miss Spencer à l'esclavage qu'elle s'imposait. Au bout de cinq minutes, l'élève de la comtesse se montra à la porte. Il resta un instant à me regarder, les levres entr'ouvertes.

— Elle demande si vous ne voulez pas venir là-bas, me dit-il enfin.

— Qui demande cela?

— La comtesse.

— Elle vous a prié de m'amener?

— Oui, monsieur, répliqua d'une voix faible le jeune homme, qui parut mesurer la taille de six pieds dont la nature m'a doué.

Je le tirai d'embarras en sortant avec lui, et nous trouvâmes la comtesse assise sous un des cognassiers, occupée à ajouter quelques points au bout de broderie que j'avais vu sur la petite table. Elle m'indiqua gracieusement la chaise qui se trouvait à côté de la sienne. Je m'assis. M. Mixter, à défaut d'autre siège, s'allongea sur l'herbe, aux pieds de la cousine de miss Spencer. Il resta là, bouche béante, la tête tournée tantôt vers moi, tantôt vers la comtesse.

— Vous parlez français, n'est-ce pas? me dit cette dernière, qui fixa sur moi ses petits yeux perçans.

— Oui, madame.

— Je l'avais deviné rien qu'en vous voyant! s'écria-t-elle. Vous avez habité la France?

— Pendant très longtemps.

— Vous connaissez Paris?

— A fond, madame, répliquai-je en la regardant bien en face.

Sur ce, elle détourna les yeux pour les abaisser dans la direction de M. Mixter.

— De quoi parlons-nous? demanda-t-elle à son élève attentif.

M. Mixter ramassa ses genoux, arracha une touffe d'herbe, rougit un peu et répliqua, non sans avoir mûrement réfléchi :

— Vous parlez français.

— La belle malice! s'écria la comtesse. Et voilà dix mois que je lui donne des leçons! Vous pouvez l'appeler crétin sans vous gêner. Il ne vous comprendra pas.

— J'aime à croire que vos autres élèves vous donnent plus de satisfaction.

— Je n'en ai pas d'autres. Personne ne sait le français en ce pays et personne ne tient à l'apprendre. Jugez quel plaisir j'ai à rencontrer quelqu'un qui parle ma langue aussi bien que vous.

Je répliquai que le plaisir était pour moi, et elle continua d'ajouter des points à sa broderie en montrant son petit doigt recourbé. De temps à autre elle rapprochait la broderie de son visage, comme si elle eût été myope. Je reconnus à première vue qu'elle n'était pas plus comtesse que je ne suis calife.

— Langage de mon cher pays, reprit-elle d'une voix qui voulait

paraître émue. Combien y a-t-il de temps que vous avez quitté la France?

— J'y étais encore il y a deux mois.

— Vous êtes bien heureux! Donnez-moi des nouvelles de mon vieux Paris. O mon boulevard! Qu'est-ce qu'ils faisaient là-bas?

— A peu près ce qu'ils font toujours, s'amusant beaucoup.

— Aux théâtres, hein! dit la comtesse avec un soupir. Aux cafés-concerts! Quelle existence! Je suis Parisienne jusqu'au bout des ongles, moi.

— Miss Spencer s'est donc trompée, me permis-je de répondre, en me disant que vous étiez Provençale.

Elle rapprocha un instant son nez de sa broderie, qui avait un aspect graisseux.

— Je suis Provençale de naissance, dit-elle, mais Parisienne par inclination.

— Et par expérience aussi, je présume?

Cette hypothèse me valut un nouveau regard scrutateur.

— L'expérience! répéta-t-elle. Ah! si j'avais su ce qu'elle me tenait en réserve!

Et elle me désigna avec son coude tout ce qui l'entourait, — le pauvre cottage, les cognassiers, la clôture délabrée qui séparait le jardin de la rue, voire M. Mixter.

— Vous êtes une exilée volontaire, répondis-je, et l'exil dans ces conditions cesse d'être une peine.

— En tout cas, ça n'est pas gai, je vous le garantis. Voilà deux ans que je suis ici et j'ai passé des heures... oh! des heures! Enfin je me figure par momens que je m'y accoutumerai; mais il y a des choses dont on ne se déhabitue pas. Par exemple mon café...

— Prenez-vous toujours le café à cette heure?

— Quand voulez-vous que je le prenne? dit-elle en hochant la tête. Il me faut ma demi-tasse après déjeuner.

— Alors vous déjeunez bien tard.

— A midi, comme cela se fait; ici, ils déjeunent à sept heures un quart. Ce quart m'amuse.

— Vous parliez de votre café, repris-je d'une voix sympathique.

— Ma cousine est une bonne fille; mais elle ne peut pas comprendre que l'on tienne à avoir chaque matin sa demi-tasse, avec une goutte de cognac, de sorte que je suis forcée de le lui serrer presque tous les jours. Et quand le café arrive! si je ne vous en offre pas, monsieur, vous m'excuserez, c'est que je sais que vous en avez pris sur les boulevards.

Cette façon dédaigneuse de reconnaître l'hospitalité de miss Spencer me cause une vive indignation. Toutefois, comme je ne

voulais rien dire d'impoli, je jugeai à propos de me taire. Je me contentai donc d'admirer M. Mixter qui, accroupi sur le gazon, les bras serrés autour des genoux, contemplait la comtesse avec un air de fascination hébétée. Elle s'aperçut bientôt que j'observais son élève et me regarda à son tour avec un demi-sourire effronté.

— Il m'adore, vous savez, murmura-t-elle en replongeant son nez dans sa broderie.

Je répondis que cela ne m'étonnait nullement, et elle poursuivit :

— Il rêve de devenir mon... ami. C'est sa toquade! Il a lu un roman français. Il lui a fallu six mois pour cela ; mais depuis il se croit le héros et me regarde comme l'héroïne!

M. Mixter ne se doutait évidemment pas le moins du monde qu'il fût question de lui. Il était trop absorbé dans son extase. Au même instant, Caroline Spencer sortit du cottage portant un petit plateau. Durant le trajet de la porte jusqu'à la table, elle me lança un seul regard, un regard rapide à demi effrayé, plein d'une vague supplication. Je devinai qu'elle désirait savoir ce que je pensais de la comtesse. Ma qualité d'homme du monde, ayant beaucoup voyagé en France, donnait à mon opinion un certain poids. Je me sentis fort embarrassé. Il eût été inutile de lui dire que la comtesse était probablement la femme émancipée de quelque petit coiffeur. Je m'efforçai donc de prendre vis-à-vis de la comtesse une attitude respectueuse; mais ce rôle était trop pénible pour que je pusse me résoudre à le faire durer. Je me levai. Cela m'irritait de voir Caroline Spencer se tenir là comme une servante.

— Comptez-vous rester longtemps à Grimwinter? demandai-je à la comtesse.

— Qui sait? répliqua-t-elle en hochant les épaules... Peut-être pendant des années. Quand on n'a pas de chance!... Ma chère, ajouta-t-elle en se tournant vers miss Spencer, vous avez encore oublié le cognac.

Je retins Caroline Spencer qui, après avoir regardé un instant la petite table, se disposait à réparer son oubli. Je lui tendis silencieusement la main en manière d'adieu. Elle avait l'air très fatigué, mais l'expression de son visage annonçait qu'elle n'était pas à bout de patience. Je crus remarquer qu'elle ne regrettait pas trop de me voir partir.

M. Mixter venait de se lever et versait le café de la comtesse.

Tandis que je repassais devant l'église méthodiste, je songeai que les pressentimens de miss Spencer ne l'avaient pas trompée. Elle avait vu, elle voyait « quelque chose de la vieille Europe. »

HENRY JAMES.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 décembre 1878.

Le danger en politique est souvent dans les mauvaises apparences presque autant que dans les mauvaises conduites. Les mauvaises apparences, ce sont les questions imprudemment soulevées, les incidens grossis moitié par la curiosité oisive, moitié par la passion de parti, les appels impatiens et capricieux à des crises nouvelles ; ce sont les déclamations inutiles, les représailles obstinées, les incohérences mal réprimées, toutes ces choses qui n'ont rien de profond sans doute, qui ne sont qu'un désordre factice et partiel, et qui ne finissent pas moins quelquefois par fatiguer l'opinion, par affaiblir une situation.

Pour un régime qui se fonde, qui a nécessairement encore à vaincre bien des défiances ou des préjugés, pour un parti qui aspire à être la force dirigeante et régulatrice de ce régime, la première condition est justement d'éviter ces mauvaises apparences, de ne laisser ni occasion ni prétexte aux incertitudes de l'opinion. C'est le premier et le dernier mot d'une politique prévoyante et sensée. Si la république a pris en France le caractère sérieux d'un gouvernement établi, si elle a même déjà duré assez pour ne plus ressembler à un de ces régimes du hasard qui sont comme une tente dressée entre deux combats, c'est évidemment parce qu'elle a suivi cette politique. Elle s'est fondée et elle a vécu par le soin qu'elle a mis à se dégager de ce qu'elle a eu autrefois de révolutionnaire et d'exclusif, à s'inspirer de l'expérience, à offrir la garantie d'institutions conservatrices et libérales aux intérêts, aux traditions, aux instincts du pays. Elle ne s'est point imposée par une surprise de sédition, par une tyrannie de parti, elle s'est lentement naturalisée pour ainsi dire dans la société française et elle s'est accréditée par sa modération, en s'étendant de proche en proche dans toutes les sphères de la vie nationale. Elle a certainement encore des ennemis, même des ennemis passionnés et irréconciliables, qui lui gardent la

rancune de leur déchéance trop méritée ou de leurs espérances trompées; mais il faut voir les choses comme elles sont au moment présent. La république n'a pas beaucoup à craindre d'adversaires plus bruyans que menaçans, dont les divisions et l'impuissance sont au contraire sa force, presque sa raison d'être. Elle n'aurait à craindre que si, en changeant de caractère, en se laissant dénaturer ou emporter par des passions de partis, elle cessait d'être une garantie pour cette masse d'intérêts et d'instincts modérés qu'elle a conquis en les rassurant et dont elle perdrait bientôt l'appui en les inquiétant; elle ne serait exposée à des épreuves nouvelles que si les républicains, fatigués d'être sages, impatiens de profiter de la victoire, croyaient pouvoir renouer leurs traditions agitatrices ou même, sans aller jusqu'à des excès de radicalisme, se laissaient entraîner à perpétuer par leurs procédés, par leurs démonstrations, ces mauvaises apparences, qui sont une faiblesse pour la république encore plus que pour tout autre régime. C'est là précisément ce qui fait l'importance de ces élections prochaines du 5 janvier sur lesquelles tous les regards se fixent et vont se fixer de plus en plus pendant quelques jours encore; c'est ce qui fait l'intérêt de ce scrutin sénatorial dont le résultat, pour le dire tout de suite, ne sera entièrement favorable que s'il décourage les agitateurs de tous les camps, en donnant à la politique représentée au pouvoir par M. Dufaure l'appui d'une majorité éclairée, simplement dévouée à la constitution du pays.

Tout est là maintenant jusqu'au 5 janvier; tout dépend de ce vote qui, sans ouvrir une ère nouvelle comme on le dit, peut décider de la direction de nos affaires en faisant du sénat, non plus un instrument de conflit, mais une assemblée réellement modératrice, disposée à soutenir une politique de libérale et ferme conciliation. Ce vote du 5 janvier prochain, si les électeurs sont bien inspirés, peut fixer l'équilibre des institutions, et la république serait la première à profiter d'un tel résultat; elle ne pourrait que trouver une garantie de plus dans un sénat qui, en cessant d'être comme un camp de réserve de toutes les hostilités réactionnaires, resterait un pouvoir de préservation contre les fantaisies, les tentatives aventureuses et les mobilités agitatrices de la majorité de l'autre chambre. Ce n'est point sans doute que cette majorité ait justifié jusqu'ici toutes les accusations dont elle est souvent l'objet; ce n'est pas qu'elle se soit signalée par des propositions de réformes bien extraordinaires, par des entreprises sérieusement redoutables. En réalité, il faut en convenir, cette majorité républicaine, dans la chambre d'aujourd'hui comme dans la chambre précédente frappée par le 16 mai, n'a rien fait qui ressemble à du radicalisme législatif. Elle n'a pas même cédé à la tentation d'ouvrir quelque débat sur l'amnistie. Elle n'a touché ni aux conditions organiques du pays, ni aux institutions sociales, administratives ou financières. Elle n'a pas dépassé la

limite de son rôle constitutionnel, et les quelques innovations qu'elle a fait passer dans ce gros budget qu'elle vient de voter récemment sans difficulté, que le sénat discute maintenant à son tour, ces innovations peuvent être bien ou mal conçues, elles ne sont pas dans tous les cas d'une nature bien grave. Ce n'est donc pas ce qu'on peut reprocher à la majorité de la chambre des députés. Malheureusement il y a des républicains, — et ceux qui sont censés être leurs chefs sont quelquefois obligés de les suivre, — il y a des républicains qui ne peuvent se défendre de toute sorte de velléités agressives et turbulentes. Ils semblent toujours prêts à bouleverser et à surexciter quelque chose. Ils ont l'art de se jeter dans des campagnes inutilement violentes, forcément arbitraires, ou de soulever les questions les plus délicates, les plus dangereuses sans résultat possible, et c'est là justement multiplier ces mauvaises apparences dont nous parlions, offrir des prétextes qui ne peuvent manquer d'être exploités au détriment de la république elle-même.

Cette campagne d'invalidation n'est-elle pas une de ces erreurs que la majorité a commises par un premier mouvement d'irritation qui s'expliquait au lendemain des élections, et où elle s'est obstinée par un faux point d'honneur ou par un calcul qui en est encore à se dévoiler? Elle dure depuis près de quinze mois, cette campagne singulière; elle finit à peine, elle n'est même pas entièrement terminée, il en restera un bout pour la session prochaine. Les républicains de la chambre avec leur commission d'enquête, leurs représentations en province, leurs projets, leurs rapports et leurs arrêts toujours suspendus, sont certainement persuadés qu'ils accomplissent une œuvre de justice. Ils jouent leur rôle de grands juges du scrutin et de sauveurs de la pureté du suffrage universel avec une imperturbable présomption. Et cependant rien n'est plus étrange! c'est à coup sûr la première fois qu'un parlement offre ce spectacle d'une majorité procédant avec cette naïveté d'omnipotence et d'arbitraire, invalidant jusqu'à quatre-vingts élections et faisant encore ses réserves pour une mise en accusation qui provoquerait une crise de contestation juridique en même temps qu'une crise politique dont nul ne peut calculer les conséquences. Ces réserves, on les faisait encore très gravement il y a peu de jours. — Si l'on voulait mettre le ministère du 16 mai en accusation, il fallait le faire sous le coup des événemens, après quelques semaines, au risque de tout ce qui pouvait arriver. Maintenant tout cela est fini, une menace n'est plus qu'une vaine jactance. Si l'on voulait attaquer de front la candidature officielle, il fallait invalider tous les députés qui ont été élus avec l'affiche blanche. C'eût été violent, mais logique. Ce qu'on fait aujourd'hui n'est qu'un choix absolument arbitraire à la merci d'un coup de scrutin. Une commission propose timidement une validation, un député se lève pour protester contre cette coupable complaisance, — et malgré l'intervention de M. Gambetta lui-même, M. le baron Reille,

élu dans le Tarn, est invalidé avec une majorité de 8,000 voix. L'innocence du suffrage universel a été mise à mal par M. le baron Reille, elle est maintenant remise à neuf!

M. le duc Decazes, élu dans une petite ville du pays de Nice, à Puget-Théniers, était depuis longtemps réservé pour être une des dernières victimes de l'invalidation, et, le jour venu, il s'est présenté aux exécuteurs de la meilleure grâce possible, sans façon et sans subterfuge. Il n'a point hésité à déclarer qu'il avait été le plus officiel des candidats, que sa candidature ne pouvait qu'être officielle dans une contrée où survivent encore quelques idées séparatistes et où l'élection du ministre des affaires étrangères prenait nécessairement le caractère d'une manifestation du pays pour la France. M. le duc Decazes, sans vouloir prolonger une défense qu'il savait inutile, s'est borné à relever avec fierté quelques paroles futiles et déplacées, il l'a fait en homme qui se souvient d'avoir porté le poids des affaires diplomatiques de la France pendant quatre ans, et surtout dans des heures de crise qu'on aurait pu ne pas oublier. M. le duc Decazes du reste a eu jusqu'au bout, jusqu'au scrutin, une fortune particulière et rare parmi les invalidés : il est demeuré seul entre les partis, victime d'une disgrâce qui est en vérité son honneur et qui a sa signification politique. Les légitimistes ne lui ont pas pardonné sa patriotique prudence dans les affaires italiennes et dans les affaires carlistes d'Espagne; les bonapartistes ne lui ont pas pardonné ses sentimens pour l'empire : les uns et les autres l'ont abandonné aux républicains, qui restent bien convaincus que la chambre est assez riche en diplomates et en talens de toute sorte pour n'avoir pas besoin d'un homme de la valeur de l'ancien ministre des affaires étrangères. Et voilà comment une majorité abusée sur son propre pouvoir, dupe de son inexpérience ou de l'esprit de parti, est conduite à faire d'une simple vérification de titres une œuvre de représaille, à laisser dans les annales parlementaires ce précédent redoutable des exclusions systématiques par un coup de scrutin. Si l'on voulait faire un exemple, il fallait le faire vite, en choisissant avec tact quelques élections particulièrement altérées par l'action administrative. Il ne fallait pas inaugurer cette juridiction dangereuse d'une cour supérieure d'invalidation et surtout prolonger cette omnipotence indéfiniment. Il ne fallait pas, avec cette mystérieuse commission d'enquête qui dure encore, qui accumule les petits papiers, les dépêches et les commérages d'arrondissement, se placer dans cette alternative d'aboutir à un avortement assez médiocre ou d'en venir à des actes qui ne feraient que rouvrir une ère de conflits désastreux pour le pays.

C'est le malheur des républicains ou du moins d'une classe de républicains de ne point avoir le sentiment de la mesure et des conditions d'un ordre régulier, de transporter dans les sphères de l'action officielle les habitudes, les passions et souvent le langage d'une opposition qui

n'est plus de circonstance. Ils ont sans doute beaucoup appris depuis quelques années, ils n'ont pas pu tout oublier. Ils ont de la peine à entrer dans un parti de gouvernement, ils échappent à la direction de ceux qui se croient assez habiles pour les modérer, pour les conduire. Ils ont un vieux fonds d'idées, de préjugés, de projets ou de procédés révolutionnaires qu'ils feraient volontiers passer sous le nom d'une prétendue politique républicaine. Ils rongent leur frein, si l'on nous passe le mot, et même quand ils semblent se soumettre à la nécessité des choses, ils laissent bientôt éclater le goût inné de l'agitation et des chimères, au risque de dévoiler l'incohérence de ce qui est censé être la majorité républicaine, et de perdre par des excentricités le fruit de la sagesse qu'ils se sont temporairement imposée.

Assurément, c'est un fait à constater, les républicains en immense majorité ont montré depuis huit ans le plus honorable esprit, le zèle le plus actif en tout ce qui touche l'armée et la réorganisation militaire de la France. Ils n'ont rien refusé, il se sont prêtés à tout. Ils ont voté les lois qui ont été présentées. L'an dernier encore ils ont pris l'initiative de mesures nouvelles sur les pensions des officiers, sur l'état des sous-officiers. Ils n'ont marchandé ni les ressources ni la confiance, et ils ont même mesuré prudemment la critique là où la critique après tout aurait pu être utile. En un mot, s'ils n'ont pas été les seuls à l'œuvre, ils ont voulu, avec tout le monde, rendre à la France une armée nombreuse, dévouée, patriotique, digne du pays. Rien de mieux. Pourquoi donc maintenant aller exhumer cet incident qui se serait passé à Limoges au mois de décembre 1877 et qui n'est bon qu'à jeter le trouble dans l'armée? A quel propos remettre au jour et publier officiellement un rapport sur la pétition d'un officier qui a été frappé disciplinairement, et qui croit devoir s'adresser à la chambre pour obtenir la réforme ou une interprétation nouvelle des règles de la discipline? Il y a dans cette triste affaire, qu'on va réveiller avec si peu d'opportunité, deux questions parfaitement distinctes. Il y a une question toute personnelle intéressant simplement l'officier qui a eu le malheur d'attirer l'attention sur lui. Il y a aussi une question plus générale, la seule dont on ait à s'occuper : il y a l'importance qu'on veut donner à un incident, les conséquences qu'on prétend tirer d'une circonstance obscure, l'espèce de devoir qu'on voudrait faire à M. le ministre de la guerre d'éclairer l'armée par des circulaires, par une interprétation nouvelle des règles de la discipline et de l'obéissance militaire, — comme si l'armée avait besoin d'être éclairée sur la manière d'obéir à un ordre.

Franchement où veut-on en venir? Est-ce là encore de la politique républicaine? Que veut-on que fasse M. le ministre de la guerre de cette invitation? La discipline est une de ces conditions de la vie mili-

taire qu'on ne discute pas, et puisqu'on cite M. Thiers, il faudrait se rappeler que M. Thiers a dit aussi qu'il fallait parler le moins possible de ces choses-là. Le jour où l'on entre dans cette voie, où l'on se met à distinguer, à parler de la loi et du règlement militaire, de l'obéissance passive et de l'obéissance raisonnée, tout disparaît. On a une milice ou une garde nationale qui a un fusil pour défendre nos institutions et au besoin pour les combattre, — on n'a pas une armée qui va se faire tuer sur un mot, sans demander d'explications sur le sens du règlement militaire. — La loi est au-dessus de tout, au-dessus du règlement, qui donc le conteste? Mais qui est chargé de représenter la loi sous les armes? Est-ce celui qui commande, est-ce celui qui obéit? En dehors de ces circonstances extraordinaires, palpables, pour lesquelles il n'y a pas de règle et où chacun se décide sous sa responsabilité, la discipline ne peut qu'être absolue. Si un chef de bataillon a le droit de demander à son colonel, à son général, quel est le sens caché de l'ordre qu'il reçoit, si on ne va pas par hasard le conduire à la violation des lois, à un attentat, — si un chef de bataillon a ce droit, pourquoi le soldat n'aurait-il pas à son tour le droit d'adresser la même question à l'officier qui le commande? Et si on a ce droit à l'intérieur, pourquoi en temps de guerre officiers et soldats ne demanderaient-ils pas des explications avant de marcher, sous prétexte qu'on peut les conduire à une trahison de l'intérêt national, ce qui n'est pas moins grave que la violation des lois? Voilà où l'on arrive. C'est absolument sans issue. S'il devait en être ainsi, au lieu de continuer les dépenses colossales qu'on s'est imposées, au lieu de laisser 550 millions inscrits au budget de la guerre, il vaudrait bien mieux retrancher 400 millions de ce budget, soulager d'autant les contribuables, et rester avec une force modeste, une gendarmerie augmentée, pour garder quelques postes et faire la police. La seule, la généreuse compensation des sacrifices que s'impose la France, c'est d'avoir une armée fidèle, disciplinée, laissée en dehors des partis, sans cesse améliorée dans son état moral comme dans son état matériel, et l'inconvénient de ces questions imprudemment soulevées c'est précisément d'obscurcir ce qui est l'unique intérêt dans les affaires militaires.

Il faut, dit-on, que l'armée sache son devoir, qu'elle ne se laisse pas conduire à des coups d'état. Sérieusement, est-ce qu'une circulaire nouvelle aura bien éclairci les choses? Est-ce que les interprétations qu'on demande ne sont pas stériles ou dangereuses pour l'intégrité de l'armée? Est-ce que ceux qui se proposent de violer les lois, qui en ont les moyens, qui sont favorisés par les circonstances, ne sont pas les premiers à invoquer ces lois et à se proclamer les défenseurs de la légalité ou du droit? Les déclamations ne sont que des déclamations, et les circulaires ne sont que des précautions inutiles. Sait-on le seul et vrai

moyen de se préserver des coups d'état, qui ne sont pas d'ailleurs aujourd'hui, que nous sachions, une éventualité bien redoutable? C'est de les rendre impossibles, d'en écarter jusqu'à la pensée de tous les esprits, en organisant de plus en plus une république sérieuse, équitable, libérale et nationale, qui offre toute garantie à la sécurité intérieure comme aux intérêts extérieurs de la France. C'est de ne pas susciter à tout propos des problèmes irritans, des conflits de partis et de croyances, qui laissent entrevoir une série d'expériences et d'agitations périlleuses. C'est de ne pas fixer capricieusement des échéances de crises nouvelles, en représentant sans cesse cette date prochaine du 5 janvier comme le point de départ de changemens inévitables, de brusques déplacemens d'influences, d'une transformation du ministère avec des programmes qui ne promettent rien ou qui laissent trop craindre. C'est de montrer enfin qu'avec les institutions nouvelles de la république la réalité rassurante est plus forte que les mauvaises apparences, un gouvernement sensé peut durer, le pays peut vivre tranquille, et la France peut tenir sa place de nation respectée et paisible au milieu des agitations de l'Europe.

La France a du moins cet avantage auquel elle doit attacher un assez grand prix pour ne pas s'exposer légèrement à le perdre : elle est en paix avec elle-même et avec tout le monde. Elle se repose dans une certaine sécurité intérieure et extérieure qu'aucun danger pressant ne semble menacer, tandis que d'autres pays qui n'ont pas eu ses malheurs, qui ont eu au contraire toutes les faveurs de la fortune, ne sont pas à l'abri des épreuves ou des préoccupations. Il est certain que pour le moment l'Europe traverse une phase assez sombre, assez ingrate. Les souverains sont tristes, les gouvernemens sont assaillis d'embarras, les parlemens ne sont pas en fête, les affaires générales du monde n'ont absolument rien de riant et de rassurant.

Qu'en sera-t-il définitivement des suites de la dernière guerre d'Orient, et qu'adviendra-t-il du traité de Berlin qui a couronné la guerre? Il finira par recevoir son exécution, il n'en faut pas douter, ce traité conquis par la volonté, par l'influence de M. de Bismarck. La Russie finira par retirer son armée, après avoir arrangé une situation à sa convenance, après avoir réglé ses affaires avec la Turquie par une convention directe, supplémentaire ou complémentaire, que le traité de Berlin, à vrai dire, semblait rendre inutile, mais que le cabinet de Saint-Pétersbourg juge absolument nécessaire. L'empire ottoman, lui aussi, finira probablement par reprendre quelque équilibre dans la confusion où il est resté. Les gouvernemens finiront par se mettre d'accord sur les conditions pratiques de cette pacification laborieuse. Rien n'est cependant terminé encore, et jusqu'ici il y a plus de négociations, plus d'explications que de résultats bien sensibles et bien décisifs. Qu'ad-

viendra-t-il d'un autre côté de cette guerre de l'Afghanistan qui a suivi de si près la guerre d'Orient et qui peut avoir ses contre-coups en Europe? L'Angleterre viendra certainement à bout de l'émir de Caboul. Son armée est engagée, ses généraux, sans avoir peut-être encore tous les avantages qu'on leur prête, sont partout en marche : ils ont avec eux des forces suffisantes et derrière eux la puissance britannique, qui ne leur manquera pas. Le succès militaire ne paraît pas douteux, et le succès politique du ministère qui a décidé la guerre est moins douteux encore, à en juger par les premières discussions qui viennent de s'engager dans le parlement ouvert il y a quelques jours. Malgré la fougue avec laquelle M. Gladstone va au combat, dépassant par sa vivacité les chefs officiels du parti libéral, le comte Granville dans la chambre des lords, le marquis Hartington dans la chambre des communes, malgré cette ardeur, lord Beaconsfield semble d'autant plus aisément maître du terrain qu'il a pour lui l'opinion. Lord Beaconsfield triomphe avec une confiance un peu superbe de ses adversaires. Il se croit en mesure d'aller jusqu'au bout : il compte sur les chefs de l'armée, et d'un autre côté rien n'indique des complications prochaines avec la Russie.

Ce ne sont, à vrai dire, ni les conséquences possibles de la guerre de l'Afghanistan, ni les difficultés de l'exécution du traité de Berlin, qui assombrissent pour le moment les régions officielles sur le continent. Le malaise qui se fait sentir partout est bien plutôt la suite de cette fureur de meurtre qui a failli atteindre successivement l'empereur Guillaume, le roi d'Espagne, le roi d'Italie, et qui paraît avoir menacé dans ces derniers jours la reine Victoria elle-même. C'est la préoccupation dominante. Évidemment il y a aujourd'hui en Europe une inquiétude plus ou moins avouée, une sorte d'ébranlement secret, un commencement de réaction; il y a en un mot une disposition générale dont les expressions les plus significatives sont une démarche récente de quelques cabinets auprès de la Suisse pour obtenir des mesures répressives contre les journaux des réfugiés socialistes, et les deux discours prononcés il y a quelques jours à peine par l'empereur d'Allemagne et l'empereur de Russie.

Les deux souverains ont l'accent mélancolique. L'empereur Guillaume, à peine remis des blessures reçues il y a quelques mois de la main d'un meurtrier et rentrant récemment à Berlin pour reprendre la direction des affaires, a été accueilli sur son passage par les ovations populaires. Il portait encore le bras en écharpe, et sur son visage, dit-on, une teinte de tristesse se mêlait à la joie qu'il éprouvait de l'accueil cordial de la population. En recevant le bourgmestre et le conseil municipal il leur a adressé un discours où perce la vive et « douloureuse » impression des derniers attentats et de la situation morale de l'Allemagne. « La prévoyance humaine, a-t-il dit, est impuissante contre les événe-

mens comme ceux dont j'ai été victime... Il dépendra de la Providence que je passe sans trouble le peu de temps qui me reste à vivre... » Il a parlé en même temps avec une gravité pressante de la nécessité de remédier au mal, non-seulement par des mesures politiques, mais par le développement de l'éducation religieuse, par une direction nouvelle donnée à la jeunesse. Qu'est-ce donc que la puissance et l'éclat des armes? Depuis douze ans l'Allemagne a été saturée de succès et même d'argent conquis. Elle a été élevée au plus haut sommet de la fortune par un souverain et par un ministre qui, le fer à la main, l'ont placée au premier rang parmi les états de l'Europe. Voilà le revers de la médaille! l'Allemagne, c'est le langage officiel, est aujourd'hui dévorée par le socialisme, enlacée par les propagandes révolutionnaires. Le gouvernement juge indispensable de se faire armer de lois nouvelles de répression qui lui donnent une sorte de dictature, et ces lois, il ne les laisse pas dormir. Il a récemment décrété à Berlin ce qu'on appelle le « petit état de siège, » il supprime les journaux dangereux, les sociétés suspectes, il a expulsé de Berlin nombre d'individus et même des députés du parlement. « L'initiative que nous avons prise, a dit l'empereur Guillaume, donnera l'impulsion aux autres états... »

Que dit de son côté l'empereur Alexandre? Il est arrivé récemment de Livadia à Moscou, et dans une allocution adressée aux autorités dans le palais du Kremlin, il fait allusion « aux tristes événemens qui se sont produits à Saint-Pétersbourg, » il parle avec mélancolie du temps où il ne sera plus là; il dit à ceux qui l'entourent : « J'espère que vous m'aiderez à faire sortir la jeunesse de la voie dangereuse où l'entraînent des hommes auxquels on ne peut accorder aucune confiance... » La Russie cependant, elle aussi, est comblée de gloire, elle a vaincu le Turc, elle vient d'avoir tous les succès militaires. Cela ne l'empêche pas d'avoir son socialisme qui chez elle s'appelle le nihilisme. Des procès multipliés révèlent le triste état moral du pays, et jusque sous les yeux de la police des journaux imprimés secrètement, distribués partout, attaquent de front, avec violence, le gouvernement et la société. Voilà d'étranges choses qui sembleraient dénoter en Russie comme en Allemagne un ébranlement inquiétant, et qui ne sont pas seulement un spectacle curieux, qui peuvent avoir une influence sur la direction des politiques, sur la marche, sur le jeu des affaires européennes. La Suisse en a déjà ressenti les effets par les communications diplomatiques qui lui sont venues de divers cabinets, de Saint-Pétersbourg comme de Berlin, au sujet des propagandes socialistes dont elle est le refuge, et la Suisse s'est prudemment empressée d'exécuter administrativement un journal de démagogie particulièrement signalé. Il resterait à se demander si c'est un simple incident ou si c'est le premier acte d'une réaction décidée.

Pendant ce temps, en Italie même, le dernier attentat commis à Naples contre le roi Humbert a laissé une impression qui n'est pas moins vive et a créé une situation qui ne fait que commencer. L'idée seule que la main d'un assassin pouvait faire disparaître le roi Humbert et la prévision des conséquences possibles d'un tel événement ont excité une émotion profonde et ont attiré l'attention de tous les esprits réfléchis sur l'état moral de l'Italie, sur l'activité des sectes révolutionnaires, sur la politique du ministère en présence de cette situation difficile. De là les discussions prolongées, animées, qui viennent de se dérouler dans le parlement de Rome sous l'impression du dernier attentat et qui ont abouti presque aussitôt à un commencement de crise.

Orateurs de toutes les opinions, M. Minghetti, M. Bonghi, M. Mari, M. Sella au nom de la droite, M. Crispi pour son propre compte ou pour une fraction de la gauche, le ministre de l'intérieur, M. Zanardelli, et le président du conseil lui-même qui représente aussi la gauche au pouvoir, ils se sont tous succédé dans ces longs débats. Ils y ont tous parlé avec gravité, quelques-uns avec inquiétude, de l'état de leur pays. Le président du conseil, M. Cairoli, qui n'inspire par lui-même que des sympathies, qui est couvert du prestige de sa récente blessure et de son dévoûment au roi, M. Cairoli n'était pas précisément en cause. Quand il a paru encore souffrant dans la chambre, il a été accueilli par une ovation unanime qui s'adressait surtout à l'homme, et s'il eût été seul, il eût sans doute désarmé les hostilités ; mais il n'a pu sauver par son intervention le cabinet dont il est le chef, qui a été en définitive vaincu au scrutin par une coalition accidentelle de la droite, des amis de M. Crispi et des amis de M. Nicotera. Que les considérations personnelles, que les antipathies contre le ministre de l'intérieur, M. Zanardelli, ou contre tel autre ministre, aient aidé à ce résultat, c'est bien clair. Ce n'est là cependant que le plus petit côté, et ce qui fait le caractère sérieux de ces récentes discussions comme du dernier scrutin, c'est qu'il y avait réellement en cause toute une politique accusée d'être insuffisante ou trop faible à l'égard des propagandes révolutionnaires. Que va faire maintenant le roi? Écoutera-t-il ceux qui lui conseillent une dissolution? cherchera-t-il à dégager du chaos de la chambre actuelle un nouveau ministère? Le moment est grave. Il ne s'agit pas d'inaugurer une politique de réaction ; une politique sérieuse n'a pas besoin d'arborer un drapeau de réaction pour couvrir la monarchie, et c'est la monarchie qui a fait l'Italie, qui seule peut la faire vivre.

CH. DE MAZADE.

CORRESPONDANCE.

La réclamation de M. Héreau a un petit historique que je dois faire connaître. Lorsqu'elle fut produite, j'étais absent de France; on m'en donna avis sans me la transmettre; j'écrivis au directeur de la *Revue* qu'il m'était indifférent qu'elle fût insérée, mais qu'il me semblait correct de la communiquer à un témoin oculaire qui, mieux que tout autre, pourrait rectifier les erreurs que j'aurais involontairement commises (1). Un échange de lettres eut lieu à ce sujet entre la *Revue* et moi vers la fin d'octobre. — Le 13 novembre, M. E. T., un des chefs de la maison Hachette, m'envoya le texte de la réclamation que M. Héreau lui avait remis. Après en avoir pris connaissance, je répondis : « Je l'ai lue attentivement, elle ne modifie en rien mon impression, la *Revue* peut la publier, si elle le juge convenable; pour moi je n'y vois aucun inconvénient, je me contenterai d'y répondre. Mais je persiste à croire qu'il y a quelque chose de beaucoup plus simple à faire : Que M. Héreau porte mon article à M. Barbet de Jouy ; j'accepte d'avance et sans contestation tout changement, toute atténuation que l'honorable conservateur lui fera subir. Je n'ai pas besoin de vous dire que je me garde bien de prévenir M. Barbet de Jouy, afin que son jugement soit spontané. » M. Héreau, à qui cette lettre fut montrée, demanda quelques jours pour réfléchir et déclara le 25 novembre à M. E. T. que l'arbitrage que je lui proposais ne pouvait lui convenir. Mais ce témoignage que M. Héreau repoussait, quoique dans sa réclamation il l'invoque à différentes reprises, la *Revue*, soucieuse de sa dignité, de celle de ses collaborateurs et du respect qu'elle doit à la vérité historique, ce témoignage, la *Revue* l'avait recherché et avait communiqué la note de M. Héreau à M. Barbet de Jouy en le priant de dire « ce qu'il en pensait. » M. Barbet de Jouy a répondu par la lettre suivante dont je n'ai eu connaissance que le 6 décembre en rentrant à Paris : « M. Héreau a toujours confondu, ce qui souvent m'a été très pénible, deux choses absolument distinctes, sa conduite dans les musées, sa conduite à mon égard. M. Maxime Du Camp n'a parlé et n'avait à parler que de la conduite dans les musées de M. J. Héreau ayant accepté des fonctions de la commune, et j'approuve tout ce qu'il en a dit, sauf un mot spirituel : dans le journal d'un de mes collègues, M. Du Camp a trouvé une appréciation de M. Héreau qu'il n'eût pas rencontrée dans le mien s'il en avait eu connaissance : « Bête fauve ; » et il dit : « fauve, non. » Je vous prie, messieurs, d'expliquer à M. Héreau, qui s'adresse à vous et me met en cause

(1) J'ai, en effet, commis une erreur dans cet article, mais elle n'est pas relative à M. Héreau. La *Vénus de Milo* a été retrouvée en bon état dans la cachette qu'on lui avait pratiquée. Ma bonne foi avait été trompée par un renseignement intéressé et que j'ai eu le tort de ne point contrôler.

que m'étant maintenu au Louvre gardien d'un dépôt que je ne voulais pas quitter, je n'en ai pas été séparé par lui, qu'il m'a traité avec respect et ne m'a pas empêché d'accomplir la tâche que je m'étais imposée. Je lui en ai témoigné ma reconnaissance en le recueillant dans mon cabinet, qui était un asile, quand il y eut danger pour lui et son compagnon, — en le faisant sortir des musées qui étaient gardés militairement, — en déposant avec modération devant le conseil de guerre, — en n'interrompant pas son défenseur lorsqu'il lui faisait une part égale à la mienne dans la conservation des collections. — Mais m'en demander davantage, c'est trop. » Cette lettre est claire, et j'en accepte sans restriction tous les termes. J'avais offert à M. Héreau de s'en rapporter à l'arbitrage de M. Barbet de Jouy; M. Héreau a refusé, mais ce n'est pas une raison pour que je ne me considère pas comme moralement tenu de m'y soumettre. Je déclare donc n'avoir aucune objection à retirer l'expression « de bête fauve, » quoiqu'elle ne soit pas de moi, ainsi que le commentaire dont je l'ai aggravée ou atténuée. Cette satisfaction une fois donnée au respect que je professe pour le haut caractère de M. Barbet de Jouy, il me reste l'obligation de réfuter la réclamation de M. Héreau et de prouver aux lecteurs de la *Revue* que, si quelqu'un a manqué de modération, ce n'est peut-être pas moi.

M. Héreau paraît me croire excité contre lui par quelque animosité personnelle : il se trompe, il m'est absolument inconnu, par conséquent indifférent; si je n'avais rencontré son nom parmi ceux des délégués aux musées pendant la commune, je l'ignorerais certainement encore, et il est bien probable que je l'aurai oublié demain. Mais M. Héreau ne s'est pas contenté de faire de la peinture de genre, il a voulu être un personnage, il a été fonctionnaire, il a été homme public précisément pendant huit jours; à ce titre il appartient à la discussion; il s'est introduit dans l'histoire un peu malgré elle, l'histoire l'a recueilli et le commente selon son droit. Si ce droit semblait excessif à M. Héreau, il n'a qu'à voir comment ses amis de la presse périodique traitent les fonctionnaires de tout rang et les hommes politiques de toute nuance, pour être bien convaincu qu'il n'est en rien une exception et qu'il subit, parce qu'il s'y est exposé, les usages de la loi commune.

M. Héreau est le seul « de tous les artistes ayant fait partie de la fédération ou de ses délégations » qui ait été appelé à rendre compte de ses actes devant la justice. C'est lui qui le dit et non pas moi, car je me serais bien gardé de le dire. M. Héreau ne se demande pas pourquoi seul il a été l'objet d'une mesure rigoureuse; les motifs n'en sont point ignorés cependant; ils ont été longuement expliqués et sont contenus dans un acte d'accusation que j'ai sous les yeux, qui figure dans la *Gazette des Tribunaux*, et auquel j'ai eu soin de ne faire aucun emprunt : M. Héreau a été condamné, il a subi sa peine qu'une décision gracieuse a réduite de moitié; j'avais cru superflu de le dire, mais il tient à ce

qu'on le sache, et il le dit lui-même. M. Héreau me reproche d'avoir porté contre lui une nouvelle accusation; cela me surprend et me fait croire qu'il ne se rend pas très bien compte de la valeur des mots : l'accusation n'est pas nouvelle; elle date du mois de mai 1871 et a reçu la publicité d'un débat contradictoire en mai 1874.

M. Héreau voit dans mon récit des inexactitudes graves et des insinuations odieuses. Il n'y a aucune insinuation; c'est un mode de procéder qui est peu dans mes habitudes: j'ai dit de M. Héreau ce que j'en voulais dire, rien de plus. M. Héreau s'imagine que je veux égarer l'opinion publique; à ce sujet je puis le rassurer: l'opinion publique ne s'occupe ni de lui ni de moi, et si M. Héreau n'avait jugé opportun de faire quelque bruit autour de son nom, les lecteurs de la *Revue* auraient déjà oublié que je l'ai prononcé. Il s'étonne que j'aie dit en parlant de M. O. que reculer devant une bassesse était une mauvaise note aux yeux des hommes qui siégeaient à l'Hôtel de Ville : il est possible que j'aie eu tort de dire cela et qu'aujourd'hui, ce soit une preuve de sentimens élevés d'avoir servi la commune; au mois de mai 1871, il n'en était pas ainsi. J'ignore si M. Héreau n'avait « accepté les périlleuses fonctions de délégué que pour livrer, lui artiste, à la fois nos admirables collections et les hommes courageux restés à leur poste pour les défendre, » car je n'ai pas dit un mot de cela; mais je sais qu'une fois installé au Louvre, son premier soin fut de vouloir faire inscrire le mot *disparu* sur le cadre des deux cent quatre-vingt-treize tableaux qui avaient été transportés à Brest. Cependant il avait dû avoir connaissance de la correspondance échangée à ce sujet entre le conservatoire et la fédération des artistes, à la date du 6 et du 8 mai 1871. C'est là le seul acte grave, le seul acte pervers que je lui reproche. Dans sa récrimination, il glisse légèrement sur ce fait, si légèrement en vérité qu'il n'en dit pas un mot.

Lorsqu'au mois de mars ou d'avril 1874 M. Héreau alla voir M. Barbet de Jouy pour lui demander son témoignage, l'homme éminent qui n'a pas quitté les musées lui répondit : « J'aurais à déposer de faits bien graves. » Ces faits graves, pourquoi M. Héreau me force-t-il, par ses démentis imprudens, à les raconter aujourd'hui? Pourquoi me contraindre, par des dénégations au moins intempestives, à démontrer devant les lecteurs de la *Revue* la sincérité modérée de mon travail et la certitude de mes informations? Je puis dire à M. Héreau qu'il s'est mépris; il a reconnu des lacunes dans mon récit, et il en a conclu que je m'étais contenté de faire une enquête superficielle; ces lacunes ont été absolument volontaires : j'ai intentionnellement négligé plus d'un fait; je n'ai cherché que la vérité moyenne, je n'avais pas voulu dire toute la vérité, et il m'est pénible aujourd'hui, en présence des accusations peu fondées de M. Héreau, d'être obligé de la dire sans restriction.

Pour raconter ce qui s'est passé au Louvre pendant la commune, j'ai

eu à ma disposition les rapports que tous les chefs de service ont adressés à la direction, les rapports que les surveillans ont remis aux chefs de service, et qui sont déposés aux archives des musées; en outre, j'ai eu des journaux écrits, pour ainsi dire heure par heure, par de hauts fonctionnaires témoins et souvent victimes des faits qui se sont produits à cette époque. Enfin, dès que la réclamation de M. Héreau a été connue, j'ai reçu en communication un journal absolument intime que l'on m'envoyait « pour rassurer ma conscience, qui cependant doit être bien en repos. » Il est superflu de dire aux lecteurs les noms des personnes qui ont écrit les rapports ou tenu les journaux; ces noms, M. Héreau les devinera sans peine, et cela seul est important.

Le 16 mai, tous les fonctionnaires appartenant au conservatoire des musées sont révoqués par la commune, sauf deux qu'une erreur a fait oublier; la délégation prend possession du Louvre; un des fonctionnaires non destitués, attaché à la conservation des antiques, est mandé le 17 auprès des délégués, et voici ce que je lis dans son journal : « M. O. me demande si je consens à rester et à recevoir mon traitement de la commune; je lui affirme que je suis tout disposé à faire mon devoir au musée, sans aucune arrière-pensée, comme je l'ai toujours fait, mais que je n'accepterai pas l'argent de la commune. M. Héreau insiste pour que je remette entre les mains du délégué une note dans laquelle je déclarerais reconnaître le gouvernement de la commune. Cette demande est un serment déguisé, et elle me surprend profondément de la part de gens qui viennent d'abolir le serment politique et le serment professionnel. M. Héreau m'ayant annoncé son intention de faire ouvrir la grande galerie et d'y laisser les cadres vides des tableaux envoyés à l'arsenal de Brest, avec cette mention : *disparus*, je lui fis remarquer que ce mot ne devait pas être employé parce qu'il était de notoriété publique que ces tableaux étaient à Brest, et que c'était pour les préserver des périls de la guerre et non pas pour les faire disparaître qu'on les avait envoyés dans ce port. M. O. reconnut la justesse de mon observation. »

Malgré l'observation faite par le fonctionnaire et admise par M. O., M. Héreau tenait à son projet; le rapport d'un conservateur des musées de peinture, aujourd'hui en retraite, en fait foi : « Les délégués me déclarèrent, dit ce conservateur, qu'ils allaient faire remettre dans les bordures les tableaux de la grande galerie et inscrire dans les cadres vides des tableaux envoyés à Brest le mot *disparu*. J'eus beau leur assurer que nous étions certains que ces peintures étaient bien dans l'arsenal de Brest, gardées par un employé de l'administration; ils me répondirent qu'ils n'étaient point obligés de me croire, que j'aurais dû donner ma démission, si je n'avais pu empêcher ce vol, dont j'étais devenu le complice, et que lui, Héreau! s'il était membre de la commune, me ferait arrêter et garder comme otage jusqu'à la rentrée de

nos chefs-d'œuvre. C'est en vain que je leur dis que cette mesure, prise en vertu d'ordres supérieurs et d'une décision du conseil des ministres, était en effet discutable, mais que l'intention de l'administration ne pouvait être mise en doute; leur colère augmentant toujours, je n'avais plus rien à répondre. »

En lisant la réclamation de M. Héreau, il m'a semblé qu'il répliquait à un réquisitoire imaginaire, à des préoccupations vagues dont il n'avait point rencontré la formule dans mon article. Il trouve que le portrait que j'ai fait de lui est excessif, et il cite celui qu'en a tracé la plume spirituelle de M. Darcel : « Petit, nerveux, susceptible, plein de lui-même, » — je n'y contredis pas, car, dans le journal intime dont j'ai parlé, je trouve un portrait analogue : « M. Héreau est de taille moyenne, maigre, nerveux, impérieux, semble avoir beaucoup de vanité, de la ténacité, une préoccupation constante de sa personnalité. » — Il n'en faut pas plus pour rendre un administrateur insupportable. Les personnalités qui ne savent se contenir manquent naturellement de mesure et tombent involontairement dans des excès d'autorité dont elles n'ont même pas conscience. J'en vois la preuve, relative à M. Héreau, dans le rapport d'un des conservateurs : « 18 mai... On parle d'apposer les scellés. Malgré quelques difficultés pratiques que j'entrevois pour certaines parties de la collection, j'adhère à cette idée qui me semble offrir une espèce de garantie, mais à la condition que je mettrai ma signature sur chaque bande de scellé; on s'y oppose, j'insiste, grande animation des délégués. Je ne cède pas. Les invectives des citoyens Héreau et... se succèdent. A une injure que m'adresse le citoyen Héreau et qu'il m'est impossible de tolérer, je me lève avec l'intention de lui donner un soufflet. M. O... s'interpose et cherche à atténuer le sens des paroles de son collègue. Je me retire; aux instances de ces messieurs pour me retenir, je réponds que je serai prêt à reprendre la conversation, lorsqu'ils seront plus calmes. — 19 mai (apposition des scellés), pendant cette opération, j'échange quelques paroles avec M. O..., il n'a pas l'arrogance de ses collègues, il est convenable et poli. « J'ai souffert, me dit-il, de la scène que l'on vous a faite hier. Ces hommes sont d'une extrême violence, et je commence à leur être suspect; ne me parlez plus, on nous observe. » — Je me lève; — quelques instans après, je le rejoins dans l'embrasure d'une croisée; il me dit : « Vous êtes d'honnêtes gens, et je me fais un devoir de vous prévenir qu'un mandat d'amener est lancé contre vous tous et qu'il sera exécuté lundi. — Merci, répondis-je, — et nous nous séparâmes. » En vérité, je comprends que M. Héreau m'accuse d'inexactitudes graves, car, parlant de lui, j'ai dit : « Il voulut se donner de l'importance et ne réussit qu'à faire prendre le change sur son caractère. »

La date du lundi 22 mai, fixée pour l'arrestation de tous les fonctionnaires du Louvre, n'était pas rigoureusement exacte. En réalité ils de-

vaient être emprisonnés aussitôt que l'opération de la mise sous scellés de toutes les collections serait terminée. Les délégués ignoraient ce fait qui avait été révélé aux conservateurs par un avis officieux. Aussi l'on traînait en longueur le plus que l'on pouvait; gagner du temps c'était peut-être arriver à la délivrance. Tous les procès-verbaux existent. Dans cette tâche qui ne laissait pas que d'être assez longue, les délégués étaient assistés par un « commissaire de la sûreté générale, plus spécialement chargé du quartier Saint-Germain-l'Auxerrois, officier de police judiciaire, auxiliaire du citoyen procureur de la commune, » qu'il est inutile de nommer. Sous prétexte de remettre eux-mêmes le dépôt dont ils avaient la garde et d'assister, comme c'était leur devoir et leur droit, à la pose des scellés sur leurs collections, les fonctionnaires ne quittaient pas le Louvre qu'ils surveillaient; M. Barbet de Jouy s'était, de sa propre autorité et avec l'assentiment des délégués, constitué gardien des scellés apposés sur les objets afférens à son conservatoire. Les délégués visitaient successivement toutes les salles et même les ateliers de moulage où ils recherchaient, — un peu naïvement, — les moulages de la colonne de la place Vendôme. Ils couchaient au Louvre et ne paraissaient pas toujours très rassurés, car je lis dans un journal que j'ai déjà cité : 19 mai. « Les citoyens administrateurs font changer la garde de nuit sous prétexte que les hommes désignés pour rester à leur poste n'ont point leur confiance. Ils ont, disent-ils, des notes sur tout le personnel, et ils ne veulent pour les garder que ceux dont ils sont sûrs. Le gardien F... est admonesté par eux pour avoir monté la garde à leur porte sans être agréé par eux. »

Le lundi 22 mai, on est réveillé au Louvre par le tocsin et par la fusillade. Des bandes de fédérés passent en désordre dans la rue de Rivoli. La France, précédée par le général Douay, rentre dans sa capitale, le carnaval rouge va prendre fin, les Allemands attentifs assistent, comme à un spectacle, à cet horrible combat. L'heure est solennelle et redoutable. Ceux dont le cœur n'est pas à la commune vont disparaître et abandonner la sinistre aventure dans laquelle ils se sont engagés; si deux mois de défaites successives ne leur ont pas ouvert les yeux, ce suprême effort de la légalité qui vient châtier la révolte dans son dernier repaire ne peut leur laisser aucun doute. Que va faire M. Héreau? « A dix heures, écrit le fonctionnaire attaché aux antiques et dont le nom avait été omis sur la liste de révocation, à dix heures la commission me fait demander. Je me rends au bureau de la direction, où M. Héreau, en présence de MM. D... O... père et D..., me dit que, si je désire rester au Louvre, je dois donner mon adhésion à la commune. Je lui réponds très nettement que je ne veux pas donner cette adhésion, mais que je resterai à mon poste jusqu'à ma révocation. M. D... me fait un long discours dans lequel il m'explique que la question a été mal posée par M. Héreau et qu'il ne s'agit pas de cela pour

le moment. Je déclare à ces messieurs que je compte rester au Louvre en permanence; ma réponse est immédiatement consignée dans un procès-verbal. » C'est le soir même du 22 que quarante-sept gardiens et gagistes sont emmenés à la mairie du Ier arrondissement dans les conditions que j'ai racontées. M. Héreau dit : « Sur une réclamation écrite par moi ces hommes nous furent rendus sains et saufs le lendemain. » M. Héreau affirme que son intervention a été toute puissante en cette circonstance, je n'en doute pas et je l'en félicite. Mais le 3e conseil de guerre a jugé un commissaire de police pendant la commune nommé Henry qui prétend avoir sauvé les surveillans des musées. J'avoue n'avoir aucune opinion à cet égard et ignorer la valeur que l'on peut attacher à la déclaration d'Henry, qui fut condamné à cinq ans de prison.

Il restait, le mardi 23 mai, au Louvre vingt-trois gardiens qui, par leur absence justifiée ou en se cachant, avaient évité l'arrestation dont leur camarades avaient été victimes la veille. Le docteur Pillot, — *doctor in partibus insanabilium,* — exigea une liste de leurs noms qui lui fut livrée; le soir du même jour des ordres furent donnés à l'agent comptable des musées pour qu'il eût à préparer les logemens destinés aux officiers du 112e bataillon de fédérés, qui devait venir occuper le Louvre. Je pourrais dire le nom de celui qui avait donné ces ordres, qui avait livré au délégué Pillot la liste des surveillans, mais je préfère le passer sous silence.

Comment les délégués, dans la nuit du 23 au 24 mai, se remirent à la discrétion de M. Barbet de Jouy, comment ils furent enfermés et gardés à vue dans les appartemens de la direction, je l'ai raconté. Mais voilà que, bien à mon insu, j'ai encore commis quelques insinuations et que j'ai fait comprendre que je croyais « ces délégués capables de jouer un double jeu et de faire appel aux *incendiaires et aux pillards.* » Incendiaires et pillards n'est pas de moi; ces deux qualificatifs appartiennent à M. Héreau qui, en cette circonstance, n'est pas tendre pour la commune, à laquelle, trente-six heures auparavant, il voulait faire faire acte d'adhésion par un fonctionnaire non révoqué. M. Héreau était distrait sans doute par ses propres souvenirs, lorsqu'il a lu le passage qu'il réfute, car j'ai dit précisément le contraire de ce qu'il me fait dire. Voici le fait, tel qu'il se trouve relaté dans un journal dont M. Héreau reconnaîtra facilement l'auteur : « Les deux délégués remontent alors dans le bureau du directeur. A peine sont-ils partis que les gardiens font observer qu'il serait bon de les garder à vue afin de les empêcher de communiquer avec le dehors. En conséquence un poste de six hommes, commandé par le chef L., est établi dans l'antichambre du directeur; un autre poste est placé au bas de la grille; un troisième à l'escalier assyrien, un quatrième devant la salle des bronzes, et moi je m'enferme

avec eux afin de les empêcher de communiquer avec les fédérés, qui occupent la rue de Rivoli, soit en jetant des papiers par la fenêtre, soit en les appelant. Je fus relevé de ma faction au bout d'un certain temps par le gardien L., qui resta jusqu'à la fin auprès des délégués : c'est un ancien militaire, homme de devoir et d'honneur, en qui on pouvait avoir toute confiance. » J'ai résumé ainsi le récit du témoin oculaire : « Ces deux niais, qui s'étaient fourvoyés dans une aventure dont le plus simple bon sens aurait dû prévoir la fin, furent enfermés dans les appartemens de la direction et gardés à vue, dans la crainte qu'ils ne jetassent quelque billet ou quelque avis aux fédérés qui passaient dans la rue de Rivoli, » et je me hâte d'ajouter : « Crainte illusoire; ces deux pauvres diables ne songeaient qu'à sauver leur peau et leur liberté, qui furent sauvées. » Si c'est là insinuer que M. Héreau était capable de se mettre en communication avec « les pillards et les incendiaires, » pour assurer la perte du Louvre, j'avoue ne plus rien comprendre à la signification des mots.

M. Héreau me demande pourquoi je n'ai pas fait mention de la pièce écrite par lui le mercredi 24 mai, à deux heures du matin, alors qu'il était gardé à vue, et que M. Darcel a citée dans son travail. Mais simplement parce que la pièce, — celle du moins que reproduit M. Héreau, — est tronquée et que, pour avoir toute sa valeur, elle doit être complétée, ce qu'il m'est facile de faire, car je l'ai entre les mains. Mais il faut dire que cette pièce fut portée, pendant la même nuit, par Mme D., qui n'avait pas voulu quitter son mari et qui inspirait à tout le personnel du Louvre un intérêt justifié par son dévoûment : « Déclaration. Je soussigné déclare ne pas vouloir profiter de la liberté qui m'est offerte par M. Barbet de Jouy (1). Je me constitue prisonnier et demande des juges, ma conscience ne me reprochant rien. Abandonné ici par ceux qui m'y avaient délégué, je crois que mon devoir est de rester et non de fuir. Je tiens à la disposition de M. Barbet de Jouy la clé du bureau où sont déposés les divers papiers concernant notre intervention au Louvre. Je dépose aussi dans ce tiroir un petit revolver dont j'étais porteur. Mercredi 24 mai, deux heures du matin. Jules Héreau, artiste peintre. Médailles 1865, 1868. Marié à Mlle L. D., artiste peintre, le 3 avril 1869; un enfant de quatorze mois. Ma femme et mon enfant absens de Paris, dans sa famille, département de l'Oise. » Et sur une feuille de papier annexée à la pièce précédente : « Monsieur, en présence des difficultés sans cesse renaissantes, nous acceptons avec reconnaissance l'asile que vous voulez bien nous offrir dans votre cabinet, nous remettant sous votre sauvegarde. Signé : D. »

Au début de sa réclamation, M. Héreau dit que, « loin de chercher à se soustraire aux conséquences d'une action judiciaire, il l'avait au con-

(1) Les termes par lesquels M. Barbet de Jouy « offrit la liberté » aux délégués sont exactement ceux-ci : « Sortez de cette maison, où jamais vous n'auriez dû entrer. »

traire provoquée en offrant par écrit de se constituer prisonnier. » — A qui a-t-il écrit? à qui a-t-il demandé des juges? à la chancellerie? à la justice militaire? à la préfecture de police? Je ne le sais, car je n'ai trouvé trace d'aucun document de ce genre. Est-ce que la déclaration que je viens de citer et qui semble évoquer le souvenir d'une jeune femme et d'un jeune enfant, serait l'acte par lequel M. Héreau a provoqué l'action de la justice? Ce n'est vraiment pas sérieux. Demander des juges à M. Barbet de Jouy, c'était en faire un sauveur; les délégués s'en sont bien aperçus.

M. Héreau reproduit une lettre de Cabet qui était un grand artiste et un excellent homme. Elle prouve que Cabet s'est entremis pour obtenir en faveur de M. Héreau un témoignage favorable. Cela ne me surprend guère, mais j'étonnerai peut-être M. Héreau en lui disant qu'à la place de Cabet j'en aurais fait tout autant, et que, si son aventure n'avait été publiquement et contradictoirement débattue devant un conseil de guerre, il est fort probable que j'aurais fait pour lui ce que j'ai fait pour tant d'autres, et que je n'aurais même pas prononcé son nom. M. Héreau est convaincu, et je suis persuadé qu'il est de bonne foi, qu'il a sauvé quelque chose au Louvre; je crois qu'il se trompe et que c'est le Louvre qui l'a sauvé. S'il avait eu, à ce moment redoutable, l'action préservatrice qu'il s'imagine avoir exercée, il eût bénéficié d'une ordonnance de non-lieu comme 23,727 individus compromis dans la commune, ou eût été acquitté comme 2,445 accusés. Il a été puni pour immixtion dans des fonctions publiques, on a écarté la prévention d'arrestations illégales qui n'aurait pas dû être soulevée : la peine a été sévère, je le reconnais, car aucun méfait sérieux n'était à la charge de M. Héreau, qui, comme le dit M. Darcel, est un très honnête homme. Il n'en a pas moins été coupable de brutalité dans l'exercice de ses fonctions usurpées. On peut avoir une personnalité excessive et être probe; on peut manquer d'urbanité et n'être pas dénué de délicatesse. C'est là tout ce que j'ai voulu dire, c'est ce que j'ai dit, et j'estime qu'il était très facile de n'être pas délégué aux musées.

M. Héreau cite la péroraison de la plaidoirie de M. Liouville; je connais M. Liouville et je sais tout ce que l'on peut attendre de son talent et de son caractère. Mais si je citais la fin du réquisitoire de M. le commissaire du gouvernement, qu'en penserait M. Héreau? Les paroles de M. Liouville constituent un fragment de beau langage, mais ne sont point un document historique. Le premier devoir d'un avocat est de défendre son client; il prend ses argumens dans les faits spéciaux, lorsqu'il en existe, sinon dans les idées générales; c'est le cas actuel. J'accepte néanmoins l'argumentation de M. Liouville. Oui, c'est l'amour de l'art, mais c'est surtout la passion du devoir qui a sauvé le Louvre. Si les fonctionnaires réguliers n'étaient courageusement restés à leur poste, tout était perdu et particulièrement M. Héreau. Si l'armée pénétrant

dans le Louvre n'y avait trouvé M. Barbet de Jouy et ses collaborateurs, si ces hommes vaillans n'avaient égaré les recherches des soldats qui s'enquéraient des délégués, à cette heure d'extermination sans merci, ceux-ci étaient victimes d'une exécution sommaire. Grâce au dévoûment des gens de bien que rien n'a pu détourner de leur devoir, grâce à Dieu, une telle abomination nous a été épargnée.

Au courant de sa note, M. Héreau me fait la leçon, c'est bien de la bonté de sa part. Il m'apprend que tous les honnêtes gens cherchent à effacer les traces de la commune. C'est là un lieu commun qu'il aurait dû s'épargner; les honnêtes gens sont naturellement apaisés et désirent l'apaisement général; il n'y a que les coquins qui ne soient pas apaisés et qui, loin de chercher à effacer les traces de la commune, n'attendent que l'heure propice pour achever de brûler ce qu'ils n'ont pas eu le temps d'incendier. M. Héreau, qui parle de ces matières, les a, sans aucun doute, étudiées; il a lu les histoires de la commune que les communards ont inventées, il connaît leurs programmes, il est initié à leurs projets de « revendication, » il lit les journaux qui se publient en Suisse, en Belgique, en Angleterre; il sait, en un mot, à quoi s'en tenir; eh bien, il a pu se convaincre que si nous honnêtes gens nous sommes très apaisés, les souteneurs de la commune ne le sont pas du tout. Franchement l'heure est mal choisie pour émettre des aphorismes pareils; la tache d'huile, la tache d'huile de pétrole laissée par la commune s'est répandue de Paris sur l'Europe entière, et en attendant que l'on brûle les capitales on s'occupe sérieusement à assassiner les souverains. M. Héreau croit que je fais une œuvre de parti; il est dans une erreur complète; je ne suis d'aucun parti, mais il suffit d'aimer la liberté et la justice pour haïr la commune; c'est pour cela que je la hais et j'admire que des gens semblent la défendre aujourd'hui qui la combattraient à outrance si elle sortait des ruines où elle a failli ensevelir Paris et la France entière.

Les communards et les journaux qu'ils protègent ou qui les protègent se sont emparés du cas de M. Héreau et ne m'ont point épargné les invectives. Il ne m'en chaut. Ils sont bien en colère contre moi tous ces pères Duchênes; ils m'ont honoré de leurs injures; ils ont eu raison, car j'en suis digne. Il est cependant une chose que je dois leur dire, au nom même de cette liberté, de cette égalité qu'ils invoquent sans cesse, auxquelles ils necomprennent rien, et qu'ils n'ont jamais su pratiquer. Ils trouvent naturel et parfaitement légitime de raconter les crimes de Versailles, les crimes de décembre, les crimes de mai, les crimes de l'empire, les crimes de la monarchie, les crimes de l'armée, les crimes de la magistrature, les crimes du clergé, les crimes de l'assemblée; il n'est pas une fonction qu'ils n'aient salie, pas une administration qu'ils n'aient calomniée, pas un homme qu'ils n'aient vilipendé, que ce soit le général Trochu, Jules Favre, Thiers, — le sinistre vieillard, comme

ils l'appelaient, — que ce soit le maréchal de Mac-Mahon ou M. Gambetta, il n'est nulle chose, il n'est nul individu qui ait trouvé grâce devant ces baveurs de fiel. Mais ils ne peuvent supporter qu'on touche à l'histoire de la commune; c'est vraiment bouffon, — raconter le massacre des otages, l'incendie de nos monumens, le pillage des maisons particulières, rappeler les crimes ou seulement les inepties de ces fantoches épileptiques, c'est « poursuivre les proscrits, trépigner sur des cadavres et sur des ruines. » Oui, parbleu, c'est tout cela; comme c'est manquer de respect aux morts que de raconter les exploits de Cartouche et de Mandrin.

Je reviens à M. Héreau qui, j'espère, dans le paragraphe précédent voudra bien ne voir aucune insinuation perfide ou odieuse ténébreusement dirigée contre lui. Dans une lettre qu'il m'a écrite et qui, m'a-t-on raconté, a été ramassée par quelques journaux, il termine en me disant avec exclamation : « Ah! monsieur, permettez-moi de vous le dire... vous faites là un bien vilain métier. » Je le lui permets. Mon métier, lorsque certaines circonstances favorables se présenteront, me conduira au préau de Sainte-Pélagie, au mur de ronde de la Roquette, ou à l'abattoir de la rue Haxo; je le sais, car on a souvent pris soin de ne pas me laisser de doute à cet égard; mais je puis affirmer à M. Héreau qu'il n'a jamais fait de moi un délégué sous la commune, ni un justiciable des conseils de guerre.

MAXIME DU CAMP.

LES LIVRES D'ÉTRENNES.

Histoire des Romains depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'invasion des barbares, par M. Victor Duruy. — Paris, Hachette.

Ce n'est pas un ouvrage tout à fait nouveau que nous donne M. Duruy, mais c'est un ouvrage renouvelé. Il y a bien longtemps, presque au début de sa carrière de professeur et d'écrivain, il avait composé une histoire de la république en deux volumes, qui, bien que signée d'un nom inconnu, reçut un bon accueil du public. On lui sut gré, dans un sujet qui se prêtait si aisément aux conjectures, de ne pas s'égarer dans des fantaisies érudites; on fut charmé de sa façon vive et nette de raconter des événemens souvent obscurs et confus. Encouragé par ce succès, M. Duruy se préparait à poursuivre son histoire; il avait déjà publié un volume sur l'état du monde romain à l'avènement d'Auguste, sorte d'avant propos et de préparation à l'histoire de l'empire, quand de hautes fonctions, qu'il n'avait ni prévues ni souhaitées, vinrent ré-

clamer tout son temps; mais aussitôt qu'il eut quitté le pouvoir, où son passage avait été si profitable à l'instruction publique, il s'empressa de revenir à ses anciens travaux. Il a publié depuis cette époque trois volumes sur les empereurs, où l'on retrouve cette vie et cette jeunesse qui avaient frappé dans ses premiers écrits avec la maturité et l'élévation que donnent l'âge et la pratique des affaires. Il lui restait à fondre ensemble les deux parties de ce vaste travail interrompu pendant tant d'années et à en composer une grande histoire romaine qui pût contenter les savans sans rebuter les gens du monde. C'est ce qu'il entreprend de faire aujourd'hui, et en même temps qu'il refond courageusement ses anciens livres et les fait profiter des découvertes récentes de la science, il a eu l'idée heureuse d'enrichir son livre nouveau de plus de 2,000 gravures et de 100 cartes ou plans.

C'est, je crois, le président de Brosses qui a imaginé le premier de publier de cette façon (avec ces embellissemens et ces secours), une œuvre historique. On sait qu'il s'était épris de Salluste. Il ne se contenta pas de donner au public une meilleure édition et une traduction plus exacte des ouvrages que nous avons de lui; il voulut restituer cette grande histoire romaine qu'il avait composée et qui s'est perdue, avec les quelques fragmens qui en restent. Pour réussir dans cette œuvre hardie, après avoir beaucoup voyagé dans les livres, il s'en alla visiter Rome et l'Italie, d'où il écrivit les charmantes lettres que tout le monde a lues. Il n'eut pas de peine à voir que ce voyage lui avait fait mieux comprendre les événemens du passé que la lecture de beaucoup d'*in-folio*, et il résolut d'en faire profiter le public comme il en avait profité lui-même. Il rapportait d'Italie des vues de paysages, des reproductions de monumens, d'inscriptions, de médailles; il en fit graver quelques-unes et les plaça dans son ouvrage. Malheureusement les graveurs de De Brosses n'étaient pas toujours fort habiles; ses inscriptions sont quelquefois fausses et ses médailles suspectes. Mais l'idée était bonne, et M. Duruy a bien fait de la reprendre et de s'en servir.

Personne d'abord ne s'avisera de contester l'utilité des plans et des cartes. Aussi M. Duruy les a-t-il prodigués. Il ne néglige pas non plus de nous donner des vues exactes et pittoresques des lieux dont il nous entretient. Toutes ces planches, dessinées et gravées par d'habiles artistes, sont fort agréables; c'est un voyage dans l'Italie que nous accomplissons à la suite de l'historien; les cartes et les vues qu'il reproduit nous rendent toutes ses observations plus sensibles et plus vivantes. Quand il nous entretient des peuples qui ont précédé les Romains, il recueille tous les souvenirs qui restent d'eux. Pour nous faire connaître les Sabins, les Osques, les Samnites, il met sous nos yeux leurs monnaies grossières, leurs ustensiles de ménage, les statues informes de leurs dieux, les murailles de leurs châteaux et de leurs villes qui ont bravé les siècles. Les Ombriens sont représentés par un fac-simile de ces fa-

meuses tables Eugubines dont nous devons à M. Bréal une si savante interprétation. Les Étrusques tiennent, on le comprend, une grande place dans cette revue des peuples italiques; on nous montre leurs bijoux d'or, leurs armes de bronze, leurs vases et leurs statues en terre cuite, les peintures curieuses dont ils ornaient leurs tombeaux, et tout ce qui peut nous donner quelque idée de ce peuple énigmatique, dont on ignore l'origine, dont on ne sait pas l'histoire et dont personne n'a pu encore déchiffrer la langue.

Nous arrivons enfin à Rome, et la gravure va nous rendre ici de bien plus importans services. Les premiers siècles de l'histoire romaine sont à peu près inconnus; tandis que, dans son texte, M. Duruy reproduit, sans y croire, les récits de Tite-Live, auxquels il faut bien revenir, puisqu'il est impossible de les remplacer, il nous donne, dans ses planches, les deux seuls souvenirs authentiques qui nous restent de cet obscur passé, les murailles de Servius et le grand égout de Tarquin. Ces merveilleux débris font rentrer dans la réalité tous ces héros de la fable; grâce à eux, nous voyons et nous touchons ces personnages légendaires « qui commençaient à bâtir la ville éternelle. » A côté de ces restes vénérables, M. Duruy place d'anciens monumens, religieux ou civils, que la tradition rapportait à ces époques reculées. Il les représente tantôt comme ils sont aujourd'hui, c'est-à-dire en ruines, tantôt d'après les restaurations qu'en ont faites des architectes intelligens. A ce propos, je recommande aux connaisseurs une charmante vue polychrome de temple de Cora, par Labrouste. C'est surtout quand il s'agit des mœurs, des lois, des usages, de la façon de vivre des Romains que la gravure peut devenir une sorte de commentaire perpétuel de l'histoire. Quand l'histoire énumère les magistratures et leurs attributions, la gravure nous fait voir la toge des citoyens, la *stola* des matrones, les haches, les faisceaux, la prétexte, la chaise curule des magistrats. S'il est question de culte, nous avons les statues des dieux, les vêtemens des prêtres, les bœufs conduits au sacrifice, les poulets sacrés dans leurs cages, ainsi que tous les détails de cette religion de la mort si importante à Rome. La vie privée, celle qui à distance nous est si peu connue, est mise sous nos yeux par une foule de dessins, tous empruntés à des monumens authentiques, et qui nous font mieux comprendre les mœurs anciennes que les descriptions les plus minutieuses. — Je ne pouvais m'empêcher de penser, en les parcourant, qu'en vérité nos enfans sont bien plus heureux que nous. Pour apprendre l'histoire, nous n'avions guère que de méchans petits livres mal imprimés, où la forme était aussi peu attrayante que le fond. Aujourd'hui on leur rend tout facile, tout agréable; et il faut avouer que si, après avoir lu l'ouvrage de M. Duruy, où les événemens sont présentés avec tant d'intérêt et animés par la reproduction des plus beaux monumens antiques, ils ne prennent pas goût à l'histoire romaine, ils seront tout à fait sans excuse. G. B.

I. *Les Femmes dans la société chrétienne*, par M. A. Dantier, 2 vol. in-4°, Didot. — II. *Sainte Élisabeth de Hongrie*, par M. de Montalembert, 1 vol. in-4°; *Saint Louis*, par M. Wallon, 1 vol. in-4°, Mame. — III. *Les Enseignemens d'Anne de France*, par M. Chazaud, 1 vol. in-4°, Desroziers.

Il ne sera besoin que de quelques mots pour expliquer que les ouvrages dont nous inscrivons ici les titres se touchent, et se tiennent par un lien très étroit. Le nom de leurs auteurs dit assez l'esprit qui les anime. Ce sont tous livres d'étrennes, bien imprimés, précieusement illustrés; ce sont livres de science et de talent, ce sont enfin livres d'édification : on dirait presque livres de piété.

M. Dantier ne s'est proposé rien moins que de retracer, dans une galerie de tableaux d'histoire, de littérature et de sainteté, le rôle des femmes dans la société chrétienne. C'est une noble histoire en effet, pleine d'enseignemens généreux, de grands exemples et de dévoûmens héroïques. Ni la solidité ne manque à l'érudition de M. Dantier, ni la vie même à ses tableaux, ni quelque charme à son style, et le livre est intéressant. Aussi bien le sujet n'eût-il pas soutenu l'auteur, que, pour sauver et recommander ces deux volumes, ce serait encore assez de l'illustration. Elle est, comme toujours, ce qu'on pouvait attendre de la maison Didot, de son goût éprouvé, de son zèle pour un art à l'histoire duquel on peut dire qu'elle a lié son nom et sa propre histoire.

On pensera bien que, si nous louons ainsi l'illustration, c'est que nous avons à faire quelque querelle au texte. En effet, il nous semble que M. Dantier a commis une légère erreur de goût en prolongeant jusqu'à nos jours cette histoire des femmes chrétiennes. Je ne nomme personne, et je ne voudrais assurément pas manquer de respect à des mémoires vénérées : cependant il y a telle consécration que la sainteté même ne saurait obtenir que du temps. Quelque opinion que l'on professe dans le secret de sa conscience, il serait difficile de refuser son admiration à Jeanne d'Arc. Mais telle figure contemporaine, c'est autre chose : les contemporains ne sont jamais de la grande église, ils sont toujours d'une coterie, d'une chapelle, et, s'il est permis de s'exprimer ainsi, on ne les raconte pas, on les prêche. Peut-être aussi, chemin faisant, M. Dantier n'a-t-il pas respecté l'histoire autant qu'il eût convenu, même en pareil sujet. Dans une galerie des femmes chrétiennes je m'étonne un peu de rencontrer Marie Stuart. Je ne m'étonne pas, mais je suis presque fâché de rencontrer encore sainte Thérèse ou du moins de lire à l'occasion de sainte Thérèse une apologie dans les règles du mysticisme espagnol. Au fond de tout mysticisme, même le plus pur, il y a je ne sais quoi de malsain et de douteux. L'esprit hésite, et s'il est quelque part où il ne soit pas bon de faire hésiter l'esprit, c'est à coup sûr en matière de religion.

C'est un parfum de mysticisme aussi qui flotte dans le livre de M. de

Montalembert sur *Sainte Élisabeth de Hongrie*. L'ouvrage remonte à quarante ans déjà passés, et le premier éloge qui lui soit dû, c'est qu'après quarante ans il faut convenir qu'il n'a pas vieilli. C'est qu'aussi le mysticisme n'a pas cessé d'être à la mode. Non pas, bien entendu, le mysticisme sombre et tragique, un mysticisme de mauvais goût, visionnaire et convulsif, mais un mysticisme mondain, « où tout est frais, où tout sent le lilas, » comme l'assure M. Léon Gautier dans l'introduction qu'il a mise à la légende de sainte Élisabeth. C'est à ce mysticisme que le livre de M. de Montalembert parle encore son langage, jusque dans le simple intitulé des chapitres : « Comment la chère sainte Élisabeth, étant âgée de vingt-quatre ans, fut conviée aux noces éternelles, » ou « comment la chère sainte Élisabeth fut ensevelie dans la chapelle de son hôpital et comment les petits oiseaux du ciel célébrèrent ses obsèques. » Heureusement n'est-ce là qu'un mysticisme de surface. On loue la « chère sainte, » recherchant à neuf ans la société des servantes et des filles suivantes, *cum ancillis et pedisequis*, le trait fournit même à M. Olivier Merson l'occasion d'une charmante aquarelle, mais, en attendant, les mères de famille ne dirigent pas leurs filles dans la voie de la « chère sainte. » Cela s'admire, mais ne se fait pas. Il serait même d'aussi mauvais goût de le faire qu'il est bien reçu de le louer. La perversité moderne répugne à cet excès de perfection. On peut donc recommander sans crainte l'histoire de *Sainte Élisabeth de Hongrie* comme un livre à lire et d'ailleurs dont l'illustration mériterait d'être louée sans restriction, si nous ne réservions nos éloges pour l'illustration du *Saint Louis* de M. Wallon.

Le *Saint Louis* de M. Wallon ne date pas de 1836, il ne date que de quatre années, mais des remaniemens, des suppressions, des additions, des illustrations et de curieux éclaircissemens en ont fait un livre véritablement nouveau. Chromolithographies, cartes, *fac simile* de diplômes, gravures dans le texte, forment un véritable album et comme une encyclopédie figurée du moyen âge. Monumens de l'architecture religieuse, militaire, civile, reproductions de bas-reliefs, de vitraux, de miniatures, de peintures murales, modèles d'orfèvrerie, types de sceaux, de monnaies, d'écritures, et tout cela copié directement sur les originaux, choisi d'ailleurs avec une égale sûreté d'érudition et de goût : c'est une publication qui fait le plus grand honneur à la maison Mame, et si seulement, à Tours, quand on élite Molière, on ne s'avisait pas de le *choisir*, il n'y aurait pas ombre de critique à faire de tant de beaux livres d'étrennes. Quant au texte, nous nous contenterons d'y noter une seule phrase : « Saint Louis, dit quelque part M. Wallon, n'était pas seulement un saint, il était un roi ou plutôt l'accomplissement de ses devoirs de roi faisait partie de sa sainteté. » On ne saurait mieux dire. Le renoncement peut être la première vertu d'un moine, mais les plus grands saints ne

sont pas pour cela ceux qui consument leur vie dans la préparation solitaire de leur propre salut. La vraie vertu chrétienne est active : elle ne consiste pas uniquement à mortifier son corps comme faisait la chère sainte Élisabeth. Je ne sais trop si l'on ne pourrait reprocher à M. Wallon de l'avoir parfois oublié, comme dans tel chapitre sur « les vertus chrétiennes de saint Louis. »

A ce point de vue, l'éditeur des *Enseignemens d'Anne de France à sa fille Suzanne de Bourbon* a tout à fait raison de relever dans son introduction le caractère pratique de ces leçons royales qu'il a remises au jour. Anne de France, fille de Louis XI, composa ce petit livre pour sa fille Suzanne, vers l'an 1504 ou 1505. Ainsi, saint Louis jadis avait écrit ses *Enseignemens* pour sa fille Isabelle. Les conseils d'Anne de France ne sont pas d'une piété moins sévère que les conseils eux-mêmes de saint Louis, puisqu'en tout ce qui regarde la pratique des vertus chrétiennes elle ne fait guère que reprendre les propres paroles de saint Louis, mais ils sont d'une piété moins étroite par cela seul qu'ils se mêlent ou qu'ils se joignent aux conseils de l'expérience du monde. « Chère fille, lui disait-elle, aimez et secourez les pauvres, et surtout ceux qui pour l'amour de Notre Seigneur se sont mis à pauvreté.» Mais elle ne craignait pas aussi d'ajouter : « Croyez pour vrai qu'il est malséant et fort déshonnête de voir une fille ou femme noble nicement habillée et mal en point. Et ne peut homme ou femme de façon être trop gent ou trop net à mon gré. » Voilà certes d'excellentes leçons l'une et l'autre. On en trouvera beaucoup de semblables dans ces *Enseignemens* édités avec soin, et même avec luxe.

Je m'aperçois sur ce dernier mot qu'en dépit de quelques réserves toutes ces publications font en somme honneur à quelqu'un. C'est bien en effet la conclusion et c'est bien ce que nous voulions dire. F. B.

La Suisse, par M. Jules Gourdault, 1 vol. in-folio orné de gravures, Hachette.

Chaque année on voit paraître, illustrés de fort belles gravures, un grand nombre de livres de voyage sur les pays étrangers, et jusqu'ici on n'a pas encore songé à en éditer un sur notre pays, qui cependant renferme des beautés de toute sorte. Nous avons publié ici même les études de M. É. Montégut sur la France; mais ces études ne forment pas encore un ensemble, et elles ne s'occupent que d'une certaine partie de nos provinces. Pourquoi donc une telle entreprise ne tente-t-elle personne? Il nous semble qu'elle ne rencontrerait pas de grandes difficultés d'exécution et serait certaine d'un vif succès. Nous connaissons peu les pays étrangers et nous connaissons fort peu le nôtre. Ce regret

ne doit pas nous empêcher d'apprécier, comme il le mérite, le voyage en Suisse de M. Gourdault. Ce livre, orné de fort belles gravures, nous promène des rives du lac de Genève au Saint-Gothard, et, tout en faisant une description pittoresque du pays, l'auteur nous en raconte l'histoire, fait revivre les anciennes traditions des habitans, nous dit quel est le genre d'industrie de chaque canton. A propos de Vevey, de Lausanne, de Sion, de Lucerne, on rencontre des chapitres fort intéressans sur les fêtes de ces villes, et M. Gourdault donne l'explication historique de ces solennités, qui reviennent à des époques périodiques. Ce voyage n'est pas terminé avec le premier volume; espérons que le second, en cours de publication, complétera bientôt ce livre si bien commencé.

Hans Holbein, par M. Paul Mantz, 1 vol. in-folio orné de gravures. Quantin.

Hans Holbein forme le premier volume d'une collection qui est certainement appelée à obtenir un grand succès; l'objet de cette collection est de publier les chefs-d'œuvre des grands maîtres d'une manière plus complète que ne l'a fait M. Charles Blanc, et d'accompagner la reproduction de leurs tableaux ou de leurs statues d'une étude biographique très détaillée. La vie d'Holbein était peu connue jusqu'à présent. M. Paul Mantz, au moyen de documens nouveaux et après des recherches minutieuses, est parvenu à nous dire quelle a été l'existence de ce grand peintre, il nous le montre au milieu de ceux qu'il a connus, tantôt à Bâle où il travaille pour des imprimeurs, décore de peintures, aujourd'hui disparues, les murs des monumens et des maisons de la Suisse; puis ensuite en Angleterre, où il devient le peintre de la cour. Naturellement ce livre avait besoin de gravures nombreuses et bien exécutées, et, disons-le tout de suite, il est rare d'en trouver d'aussi parfaites que celles qui ornent ce volume. *L'Éloge de la folie*, les *Simulacres de la mort*, les *Costumes des femmes bâloises*, la série des dessins sur *la Passion*, en un mot, la plupart des œuvres existantes encore sont reproduites et contribuent à donner à cette publication une valeur réelle.

I. *Le Monde des plantes avant l'apparition de l'homme*, par le comte G. de Saporta in-8°, Masson. — II. *Ornithologie du soldat*, par M. R. Boulart; — *les Palmiers* par M. de Kerchove; — *A travers champs*, par Mme J. Le Breton; — *les Insectes*, par une réunion de savans, in-8°, Rothschild.

Du toutes les sciences, l'histoire naturelle est assurément celle qui

mérite le moins le reproche d'aridité, celle dont les abords sont le plus faciles pour les amateurs, et qui par suite a le plus d'adeptes. C'est toujours une bonne fortune, pour ce public mondain, qu'un livre écrit par un véritable savant qui est en même temps, comme M. de Saporta, un écrivain. C'est ici même qu'avaient d'abord paru plusieurs fragmens de l'ouvrage où le savant paléontologiste a entrepris de nous retracer à grands traits l'évolution graduelle du monde végétal dans le cours immense des siècles qui précédèrent l'arrivée de l'homme. Avant de passer en revue les périodes végétales, dans leur succession chronologique et leur marche très complexe, l'auteur aborde résolument toutes les questions que l'étude des fossiles a pu faire naître ; il se demande dans quelles conditions la vie a commencé, comment elle s'est propagée et perfectionnée, ce qu'on doit entendre par la notion d'espèce, par quelles révolutions et quels climats a passé la surface terrestre. C'est ainsi que ce livre, destiné à répandre des notions en somme encore très nouvelles, touche au phénomène de la vie dans ce qu'il a de plus mystérieux et de plus profond, et nous laisse entrevoir des procédés dont on commence à peine à saisir le sens.

Sous ce titre : *l'Ornithologie du salon*, M. R. Boulart, préparateur au Muséum d'histoire naturelle, a composé un traité à l'usage des gens du monde, où se trouvent décrits les caractères et les mœurs de ces oiseaux « que l'élégance des formes, l'éclat des couleurs et le charme de la voix désignaient d'une manière spéciale à l'attention de l'homme, et prédestinaient ainsi à perdre leur liberté. » M. Boulart n'a oublié ni le mode de capture ni les soins que réclament les diverses espèces lorsqu'on veut les conserver en volière, et son livre rendra service à tous les amateurs ; de nombreuses vignettes, une quarantaine de charmantes chromotypographies représentant les oiseaux avec leurs œufs et leurs nids, ne constituent pas l'attrait le moins vif de l'ouvrage. On ne peut se dispenser d'accorder le même éloge aux belles chromolithographies qui ornent le livre de M. O. de Kerchove de Denterghem, intitulé *les Palmiers*, et dédié à sa majesté le roi des Belges ; elles font grand honneur à l'éditeur, M. Rothschild, qui a publié ces deux ouvrages avec son soin habituel. M. de Kerchove, en nous conduisant dans la région des palmiers, nous fait faire le tour du globe, et il nous donne, en passant, une foule de renseignemens curieux sur l'histoire de cet arbre des pays tropicaux, sur les usages variés auxquels servent les racines, le bois, les feuilles et les fruits des diverses espèces, sur l'extension qu'a prise depuis quelque temps la culture du palmier, etc. On ne lira non plus sans intérêt les indications que fournit l'auteur pour l'emploi des palmiers comme plantes d'appartement. A côté de cette belle monographie, n'oublions pas de signaler un excellent traité populaire de botanique, — *A travers champs, Botanique pour*

tous, — de Mme J. Le Breton, où les jeunes gens trouveront une attrayante histoire des principales familles végétales.

Le *Musée entomologique illustré*, que publie depuis quelques années une réunion de naturalistes français et étrangers, s'adresse, il faut bien le dire, à des lecteurs plus savans, mais sa place est marquée ici en raison des belles gravures et planches coloriées qui en font partie. Les deux premiers volumes étaient consacrés aux *coléoptères* (scarabées) et aux *lépidoptères* (papillons); le troisième et dernier, qui vient de paraître, renferme les insectes qui ne sont pas compris dans les deux ordres précédens (*orthoptères, névroptères, hyménoptères*, etc.). Ce ne sont point les espèces les moins remarquables par leurs formes, par leur organisation, par les instincts qui les dirigent dans la construction de leurs demeures et l'éducation des petits, ou dans les ruses qu elles mettent en œuvre pour surprendre leur proie. Grillons et sauterelles, abeilles et fourmis, cigales, mouches, cousins et puces y figurent à leur place, et l'on voit que nous avons affaire à la partie la plus intelligente et la plus industrieuse de ce petit monde agile et nerveux où, pour quelques auxiliaires utiles, l'homme compte un nombre si effrayant d'ennemis acharnés et dangereux. C'est là surtout qu'on est frappé des contrastes qui s'observent entre la taille et le poids d'une part, — et la force et l'intelligence, ou, si l'on veut, l'instinct de l'autre. En effet, si les papillons l'emportent par la beauté des formes et des couleurs, la gent des abeilles et fourmis, dont la mise est beaucoup plus modeste, prend sa revanche lorsqu'on considère les aptitudes et les mœurs, car elle nous offre l'étonnant spectacle d'une société fondée sur le travail et pourvue d'une organisation civile et militaire. Comme l'a dit M. Blanchard, lorsqu'un être est petit, on est porté à s'imaginer que son organisation doit être simple, son intelligence nulle; l'effet du volume est incroyable sur une foule d'esprits. La dimension d'une baleine commande l'attention, excite l'intérêt; l'attention s'éveille difficilement s'il s'agit du plus admirable phénomène de l'organisme d'une mouche, et cependant les facultés des êtres les plus humbles nous confondent lorsque nous en constatons l'étendue. Sous ce rapport, la lecture du *Musée entomologique* est aussi agréable qu'instructive.

I. *Aventures de terre et de mer*, par Mayne Reid. — II. *La Découverte de la terre*, — *un Capitaine de quinze ans*, par M. Jules Verne. — III. *Histoire d'un hôtel de ville et d'une cathédrale*, par M. Viollet-le-Duc. — IV. *La Famille Martin*, par M. Génin. — V. *Un drôle de voyage*, par M. George Fath. — VI. *Maroussia*, par M. J. Stahl. — VII. *Journal d'un volontaire d'un an*, par M. Vallery-Radot.

Parmi les livres d'étrennes destinés à la jeunesse, nous devons citer

tout d'abord les récits de voyages de Mayne Reid et ceux de M. Jules Verne; le premier de ces deux auteurs nous promène dans les déserts de l'Amérique à la suite des chasseurs de chevelures qui ne se font pas faute de scalper les Indiens pour leur faire subir la peine du talion. M. Jules Verne, lui, nous raconte dans *la Découverte de la terre* la vie des voyageurs célèbres depuis Hannon le Carthaginois jusqu'à Baffin; mais ce n'est pas le seul livre qu'ait écrit cette année M. Verne, car nous avons sous les yeux l'histoire d'*un Capitaine de quinze ans* qui nous invite à parcourir avec lui une partie de l'Afrique. Ces deux volumes sont pleins d'intérêt et laissent certainement dans l'esprit de leurs lecteurs des notions précieuses de géographie. M. Viollet-le-Duc se charge d'enseigner aux jeunes esprits l'histoire de l'architecture et leur donne des notions complètes sur les diverses phases de ce grand art; il prend pour cela comme exemple la ville de Clusy; mais M. Viollet-le-Duc, tout en faisant la monographie de deux monumens, raconte en même temps l'histoire d'une ville. En continuant nos recherches dans le catalogue de la maison Hetzel, nous arrivons aux romans de la jeunesse, *la Famille Martin* par exemple, à *Un drôle de voyage* et à de nombreux volumes; mais passons vite sur ces livres qui n'ont qu'un intérêt médiocre pour dire deux mots de la légende de *Maroussia*, que M. Stahl vient d'écrire. Voilà un véritable roman pour la jeunesse, plein de vrais sentimens patriotiques et qui charmera certainement tous les esprits. Cette petite Maroussia a un enthousiasme que l'on partage, et arrivé au dénoûment on regrette sa mort malheureuse. Enfin nous rencontrons un volume qui a eu un grand succès en 1874 et que l'on vient de faire reparaître illustré. Nous voulons parler du charmant livre de M. Vallery-Radot, *Journal d'un volontaire d'un an*; il n'est pas besoin de rappeler à nos lecteurs ce qu'est cet ouvrage, ils doivent s'en souvenir, et mentionner le titre suffit pour lui assurer le même succès qu'autrefois. A côté de toute cette bibliothèque instructive, voici venir les récits de l'enfance : *Tom-Pouce*, *La vie de Polichinelle*, *la Mère Michel* et tant d'autres qui charmèrent notre enfance et seront encore lus par nos petits-neveux. On voit par ce simple aperçu que le choix est grand, et que tout le monde pourra trouver son bien dans la maison Hetzel.

Le directeur-gérant, G. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TRENTIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — XLVIIIe ANNÉE.

NOVEMBRE — DÉCEMBRE 1878

Livraison du 1er Novembre.

Les Évolutions du problème oriental. — II. — La Russie orthodoxe, par M. Julian KLACZKO 5

Un Poète comique du temps de Molière. — I. — La jeunesse de Boursault, par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER, de l'Académie Française 31

L'Obstacle, seconde partie, par M. Th. BENTZON 71

Les Idées antiques sur la mort et la critique de ces idées par Épicure, à l'occasion d'un livre récent, par M. E. CARO, de l'Académie Française. 96

Étude sur la politique française en 1866. — V. — Les dernières négociations, par M. G. ROTHAN 120

L'Exposition forestière. — II. — Les Bois français, par M. J. CLAVÉ . . . 157

Après la lecture d'Indiana, poésie inédite d'Alfred de MUSSET 190

Revue musicale. — Le *Polyeucte* de M. Gounod à l'Opéra, et les *Amours de Vérone* du marquis d'Ivry à Ventadour, par M. F. de LAGENEVAIS. . . 194

Une défaite de la démocratie autoritaire à Genève, par M. G. VALBERT. . 215

Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire 228

Essais et notices 239

Livraison du 15 Novembre.

Les Enfants pauvres en Angleterre. — L'abandon et le vagabondage des enfants, les écoles de district et les écoles industrielles, par M. Othenin d'HAUSSONVILLE 241

Claude Bernard. — Sa vie et ses œuvres, par M. CHAUFFARD, de l'Académie de Médecine 272

L'Obstacle, dernière partie, par M. Th. BENTZON. 311

Un Poète comique du temps de Molière. — II. — Boursault journaliste et romancier, par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER, de l'Académie Française. 351

La Religion dans Aristophane. — II. — Les Cultes enthousiastes et mystérieux, par M. Jules GIRARD, de l'Institut de France 391
Le Socialisme contemporain en Allemagne. — Les Socialistes catholiques, par M. Émile de LAVELEYE 418
La Renommée, par OUIDA. 442
Un Apôtre. — La Colonie pénitentiaire de Sainte-Foy, par M. Émile BEAUSSIRE 460
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire 470

Livraison du 1er Décembre.

Les Évolutions du problème oriental. — III. — Politique et libéralisme, par M. Julian KLACZKO 481
L'Ile de Cypre. — Son role dans l'histoire. — I. — Le climat et la nature de l'île, son agriculture et son industrie, par M. George PERROT, de l'Institut de France. 508
La Vie et la Matière. — I. — Le Mécanisme, par M. É. VACHEROT, de l'Institut de France 549
Un Poète comique du temps de Molière. — III. — Les Comédies de Boursault, par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER, de l'Académie Française. 573
Les ruines d'Uxmal, première partie, par M. C. de VARIGNY. 616
L'Éloquence politique et parlementaire en France avant 1789. — I. — Les institutions représentatives et la parole publique avant les États-généraux de 1302, par M. Charles AUBERTIN. 646
La révolte des Canaques, par M. Edmond PLAUCHUT 672
Un nouveau livre sur M. de Bismarck. — Le journal du docteur Busch, par M. G. VALBERT. 690
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 702
Essais et Notices. 719

Livraison du 15 Décembre.

L'Enseignement en 1878, par M. Michel BRÉAL, de l'Institut de France . . . 721
La Marine de l'avenir et la Marine des anciens. — II. — La Marine de Périclès, par M. le vice-amiral JURIEN de la GRAVIÈRE, de l'Institut de France. 746
Les ruines d'Uxmal, dernière partie, par M. C. de VARIGNY 782
La Vie et la Matière. — II. — Le Vitalisme, par M. É. VACHEROT, de l'Institut de France 812
L'Empire des Tsars et les Russes. — VII. — La Réforme judiciaire. — Les deux Magistratures, les Juges élus et les Juges inamovibles, par M. Anatole LEROY-BEAULIEU 842
Un Voyageur français dans l'Éthiopie méridionale. — I. — Une Colonie française dans le Choa, par M. L. LOUIS-LANDE 877
Quatre rencontres, par M. Henry JAMES. 904
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 929
Correspondance. — Lettre de M. Maxime DU CAMP 39
Essais et Notices. — Les Livres d'étrennes. 949

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue St-Benoît.